

ANNALES  
DU  
Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AD MULTOS ANNOS!! — SAINT MICHEL ET LES ENFANTS (*suite*).  
— SAINT MICHEL, INTRODUCTEUR DES AMERS. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-  
MICHEL. — A SAINT MICHEL DE SPOREDEICH. — ACTIONS DE GRACES. —  
ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.



AD MULTOS ANNOS!!

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse de Coutances* du 5 mars :

**M**ONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE s'est fait un devoir d'adresser au Souverain Pontife, avec l'offrande du diocèse pour le Denier de saint Pierre, l'hommage des vœux que le clergé et les fidèles formaient pour Sa Sainteté à l'occasion de son Jubilé Pontifical.

Dès le 27 février, Léon XIII a exprimé à Sa Grandeur, dans une réponse pleine de bienveillance, sa vive satisfaction pour ce filial hommage, assurant personnellement

Monseigneur de sa particulière affection et le chargeant de transmettre à tous la Bénédiction Apostolique.

*Nous nous étions associés de tout cœur, cela va sans dire, à ces vœux de notre Évêque bien-aimé, et nous osons revendiquer pour nous et nos chères œuvres une large part de la bénédiction si affectueuse du Père commun des Fidèles.*

*Tout le monde sait ce que Léon XIII a fait pour le Culte de saint Michel et pour son Archiconfrérie en particulier.*

*C'est avec une émotion que la reconnaissance rend plus profonde, que nous saluons sa rayonnante figure à l'aurore de cette trentième année des Annales du Mont-Saint-Michel.*

*Nous aimons à penser que nos Associés ont prié beaucoup pour le grand Pape en ces jours de son Jubilé. Nous leur demandons de ne point cesser d'invoquer sur Lui la protection de l'Archange saint Michel en qui Il a mis toute sa confiance au milieu des épreuves de la Sainte Église.*

LA DIRECTION.



## SAINT MICHEL & LES ENFANTS

(SUITE)

Au temps où la foi était naïve encore parce que le doute n'en avait pas défraîchi la poésie en amoindrissant sa vigueur, les grèves normandes qui avoisinent le Mont-Saint-Michel virent passer d'étranges processions.

« L'an mil trois cens trente-trois, dit Dom Huynes, le très consciencieux chroniqueur de l'abbaye Montoise, une chose advint grandement admirable et est telle. Une innombrable multitude de petits enfants qui se nommaient *pastoureux* veinrent en cette église de divers pays lointins, les uns par bandes, les autres en particulier. Plusieurs desquels asseuroient qu'ils avoyent entendu des voix célestes qui disoient à chacun d'eux : VA AU MONT SAINT-MICHEL, et qu'incontinent ils avoyent obéys, poussez d'un ardent désir et s'estoient dès aussy tost mis en chemin, laissant leurs troupeaux emmy les champs, et marchants vers ce Mont sans dire adieu à personne ».

Les petits *pastoureaux* venaient donc, bravant les flots et les fondrières des grèves, chantant en leur simplesse le nom de Messire saint Michel ; et Lui, condescendant à tant d'aimable candeur et de franche piété, bénissait les petits pastoureaux. — Pauvres enfants, que venaient-ils faire en ce temple et que demandaient-ils ? Quelle signification mystérieuse à ces démarches singulières, à ces voix qui, doucement, mais avec force et insistance, sollicitent des enfants ? Quel dessein du grand Archange, et pourquoi ces préférences ?

La guerre de Cent ans allait s'ouvrir qui se terminerait par la brillante et miraculeuse chevauchée d'une enfant, d'une pastourelle. Saint Michel, dont elle était, comme on l'a dit, l'incarnation, la susciterait, lui disant à elle aussi : « *Va, va, fille de Dieu...* », il la soutiendrait au cours de sa mission et bataillerait pour elle. — On ne peut s'empêcher de faire ce rapprochement sans oser en tenter l'explication.

\* \* \*

S'il faut en croire les historiens du Mont, des prodiges s'accomplirent différentes fois attestant une influence secrète du glorieux Archange sur les enfants, même en bas âge, dans le but de les attirer en son sanctuaire.

« Une mère qui alletoit son enfant l'ayant accommodé et agencé nettement dans ses langes, selon qu'on a coutume d'élever les petits enfans, iceluy, comme s'il eût été aagé de vingt ans, luy dit d'une voix fort intelligible et bien articulée ces paroles : *Ma mère, portez-moi au Mont-Saint-Michel*. Celle mère grandement estonnée, et ce n'est de merveille, publia dès l'heure ces paroles par tout le voisinage et vint en cette église, apportant son petit poupon, où elle raconta cette merveille ».

L'année 1333 se signale par une foule de prodiges opérés en faveur des enfants. Il y a tant de saveur dans les récits

de Dom Jean Huynes que nos lecteurs nous pardonneront de leur en soumettre quelques-uns malgré leur étendue.

« Une multitude de petits garçons venans en pèlerinage en cette église arriverent un jour en un certain village où entrans dans l'hostellerie ils s'assirent à table et beurent et mangèrent suffisamment, dépensans six sols en tout (somme grande en ce temps-là). A la fin du disner, n'ayant de quoi payer, ils ne demanderent à compter, mais à sortir. Mais l'hostellier les retint et leur dit qu'il vouloit estre tot payé. Eux n'ayans de quoi le satisfaire, imploroient sa miséricorde, et le supplioient d'avoir compassion de leur pauvreté. Mais l'hostellier qui ayroit mieux qu'on le satisfit d'argent que de belles paroles ne prit point plaisir à ces discours. Voyant donc qu'il ne pouvoit recevoir d'eux aucun paiement, il leur dit qu'en vérité il les puniroit selon qu'ils le méritoient. Et cela dit, commençant par le premier, il donna à chacun d'eux un bon soufflet, puis les mit hors de sa maison. Cela fait, il s'en alla retirer la nappe sur laquelle ils avoyent disné, et, chose admirable ! il vit une plus grande quantité de morceaux de pain qu'il ne leur devoit rester naturellement et trouva dans un verre six sols, ce que considérant, il fut marry d'avoir souffleté ces petits pellerins, et prenant l'argent il courut après eux et le leur offrit, leur demandant pardon. Mais eux le refuserent et louans Dieu, joyeux, sains et gaillards, arriverent, quelques jours après, en ce Mont où ayant fait leurs dévotions ils s'en retournerent en leur pays, rendans grâce à celui qui donne à manger aux faméliques et delivre les captifs ».

« La mesme année, *treize pastoreaux* qui venoient de fort loin en pèlerinage en cette église passerent par un village nommé Dyssié où ils se reposerent et acheterent un pain de deux deniers tournois pour prendre leur réfection et s'assoians les uns près les autres le couperent et distribuerent par entre eux également.

Or, bien que les portions d'un si petit pain ne parussent presque point dans les mains d'un chacun d'eux et qu'un chacun eut pu manger sa part en une bouchée, ne rassasiant nullement sa faim mais l'excitant plus tôt, néanmoins celui qui de cinq petits pains rassasia cinq mille hommes, renouvelant ses merveilles, multiplia tellement la portion d'un chacun que ces treize petits enfants en mangerent tout leur saoul, et en ayant beaucoup de reste, le garderent soigneusement dans leurs petits bisacs. Ce miracle fut vu par des hommes dignes de foy habitans dudit village, lesquels, ayant vu ces pelerins achepter ce petit pain, les avoyent exhortez à le départir fidelement entre eux. Et ces hommes, venants aussy en pelerinage, asseurerent aux religieux de cette abbaye qu'ils avoyent estez tesmoins oculaires de ce miracle. »

\* \* \*

Telle était la conduite de saint Michel à l'égard des enfants dociles à sa voix. Au cours de leur périlleux voyage il les couvrait de ses ailes tutélaires ou commandait à ses anges soumis, aux gardiens de ces petits, de les entourer des soins les plus vigilants, de les guider aux chemins Montois et de les remettre sains et saufs à leurs meres inquiètes.

Souvent aussi il se plaisait à rendre la santé aux petits malades, à guérir leurs membres infirmes. C'est ce que témoignait ce père de famille, « homme digne de foy, » qui selon la Chronique, « entra en cette église, (l'an 1333,) quelques jours après la feste de saint Aubert, menant son petit-fils par la main et ayant fait ses dévotions devant l'autel Saint Michel dit et asseura aux religieux de ceans ce qui s'ensuit : Messieurs, mon petit fils que voilà a eu longtems le col tourné tout de travers, si bien qu'au lieu de voir devant soy il voyoit derrière. De quoy estant fort marry, j'ay donné beaucoup d'argent aux médecins à ce

qu'ils tachassent de le guérir. Mais ne luy ayans peu donner soulagement j'ay imploré de tout mon possible l'ayde du glorieux Arcange saint Michel, à ce que, par son intercession, il plût à Dieu redresser le col de ce mien fils, luy promettant que je viendrois visiter cette église avec mon fils, et dès aussy tost que j'en faict ce vœu, son col se remit en son lieu naturel sans aucune apparence du mal précédent ainsy que voyez. »

(A suivre.)

## Saint Michel, Introdacteur des Ames

### I

DANS LE TEMPS, IL LES PRÉSENTE A DIEU ET LEUR ASSIGNE LEUR PLACE DANS LE CIEL. CE NE SONT QUE LES AMES D'UNE ÉMINENTE SAINTETÉ QU'IL VA REÇEVOIR AU PURGATOIRE OU AU LIT DE MORT.

L'ÉGLISE le témoigne, la fonction de transporter les âmes au ciel a été par Notre-Seigneur attribuée personnellement à saint Michel dans ces paroles : *Archangele Michael, constitui te principem super omnes animas suscipiendas*<sup>1</sup> ; paroles qui établissent plus clairement que d'autres la dignité de cet esprit, souverain dans l'Église militante et même dans l'Église du Purgatoire.

Cette haute fonction doit s'entendre plus spécialement des âmes sortant de cette vie sans avoir besoin d'expier, ou montant au ciel après l'expiation du Purgatoire ; et l'Église l'exprime clairement dans un autre verset : *Venit Michael Archangelus, cui tradidit animas sanctorum ut perducatur eas in Paradisum exultationis*<sup>2</sup>.

1. Archange Michel, je vous ai établi Prince sur toutes les âmes à accueillir.

2. Voici Michel Archange à qui Dieu a confié les âmes des Saints pour les conduire au paradis de délices.

Que le point de départ soit pour l'âme le Purgatoire ou la terre, s'agit-il d'une intervention personnelle de saint Michel ?

La haute dignité de ce Prince ne lui permet pas de venir sur la terre accueillir l'âme de tous les saints, ni de se transporter dans le Purgatoire pour y recevoir les âmes de tous les défunts ; il le fait communément par le moyen des autres Anges, de leurs Anges gardiens surtout. Nous sommes certains par l'Évangile que les Anges remplissaient cet office avant que le Christ eût ouvert par sa mort les portes du ciel : *Il arriva*, dit saint Luc, *que le pauvre mourut et fut porté par les Anges dans le sein d'Abraham*<sup>1</sup>, qui était, nul ne l'ignore, le Paradis des âmes saintes.

Présenter à Dieu les âmes de ses épouses bien-aimées est une dignité excellente et un des offices les plus élevés du ciel, qui revient à saint Michel en qualité de Préposé du Paradis. C'est aux personnages les plus éminents que les rois et les princes de la terre confèrent la dignité de chambellan pour recevoir à la porte de leurs appartements particuliers et introduire ceux qui sont admis à l'audience.

Il faut donc dire de saint Michel que les âmes étant transportées dans l'Empyrée par leurs Anges gardiens, c'est lui qui les présente devant le trône de l'auguste Trinité, fonction propre de sa charge, les rangeant en outre parmi les Anges, chacune à la place ou sur le siège qui répond à ses mérites.

Ceci du reste ne saurait être entendu matériellement, comme si le Prince des Anges, parlant du lieu où il réside, venait à la rencontre de l'âme et franchissant les chœurs des Anges, toujours par le mouvement local, la présentait au trône de Dieu. L'opération des Anges a lieu tout entière par la volonté : Saint Michel étend et dilate sa vertu jusqu'à l'entrée de l'Empyrée, accueillant l'âme pour l'élever en même temps jusqu'au trône de l'Éternel, et lui assigne sa place. C'est en ce sens qu'il faut prendre les expressions liturgiques citées plus haut.

1. Luc, c. xvi.

On peut encore se demander si les âmes qui étaient aux Limbes, tant celles de l'Ancien Testament que celles du Nouveau, comme celles de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, du bon larron, furent ainsi portées par les Anges et présentées par saint Michel après la résurrection ? Je ne le crois pas : toutes ces âmes tirées de leur prison par l'âme du Christ, furent menées sur la terre pour faire cortège à son humanité sainte, de là sur le Mont des Oliviers, et par elle-même guidées en triomphe jusqu'aux pieds du Père éternel. Saint Michel n'eut donc pas lieu en cette circonstance d'exercer ce grand office d'introducteur des âmes réservé pour cette fois à l'âme du Sauveur ; ce fut alors au contraire que le Sauveur le lui conféra à l'égard de tout le reste des saints jusques et y compris l'âme de sa sainte Mère. (*Leç. VII. N. IV.*)

Communément, avons-nous dit, saint Michel ne va pas accueillir toutes les âmes des saints pour les conduire au ciel. Nous le concluons de l'exemple de saint Martin de Tours que l'Église nous met sous les yeux, dans le septième répons de son office, comme un privilège :

« *O beatum virum, in cujus transitu... occurrit psallentium Angelorum exercitus; quem Michael assumpsit cum Angelis: des chœurs de musique accueillent le bienheureux à son dernier passage; il est reçu par Michel et ses Anges.* »

On peut donc croire pieusement, et je n'ai aucune répugnance à me rendre à cette opinion, que saint Michel rend les mêmes honneurs aux autres saints d'un mérite supérieur ou au moins égal à saint Martin ; d'abord à tous les princes de l'Église, les glorieux Apôtres, ses premiers fondateurs et les premiers héros de la foi, puis à l'âme du premier martyr saint Etienne et des autres martyrs les plus illustres de l'Église et très spécialement aux âmes des Souverains Pontifes confiés à sa tutelle, et enfin, ainsi qu'on peut le conclure d'une foule d'exemples, aux âmes pénétrées d'une grande dévotion à son égard et d'un grand zèle à propager son culte.

Nous lisons dans la vie de saint Vincent Ferrier que sa

mère, Constance Michèle, avait une tendre dévotion envers le saint Archange Michel.

« Un jour que son fils prêchait en chaire dans la ville de Saragosse, il vit le Prince de la milice céleste, qui montait au ciel, emportant avec lui l'âme de sa mère, laquelle venait de mourir à l'instant même, dans la ville de Valence. Interrompant son discours, le saint contempla, avec grande joie et consolation, cette belle vision, se réjouissant du bonheur de sa mère, et de la faveur qu'elle recevait de saint Michel; — puis il raconta à son auditoire ce que Dieu lui avait permis de voir, et pendant toute sa vie, il ne se lassa de publier les louanges du saint Archange. »

(Les Grands de saint Michel, par MARASCOU, traduction P. G.)



## Chronique du Mont-Saint-Michel

L'HIVER avec ses journées sombres, son ciel triste et froid et ses longues nuits profondes, est un temps où d'elles-mêmes les choses prennent une tournure grave qui porte l'âme à la réflexion en éloignant d'elle tout ce qui serait capable de distraire ses sens.

Voilà pourquoi avec la mauvaise saison, presque nécessairement la piété tend à devenir moins démonstrative. Voilà pourquoi aussi sans doute le Mont-Saint-Michel a pris, presque aussitôt après la mi-octobre, cette attitude de moine pieusement méditatif dont il commence maintenant à se départir peu à peu.

Perdu dans son coin d'Océan, au fond de cette baie dont le calme même surprend, dérobé au regard des hommes par un rideau de brume interposé entre lui et la terre, sa tête touchant aux cieux et ses pieds couverts d'écume, le Mont ne semble-t-il pas plongé dans le travail silencieux, mais fécond de l'oraison ?

Quand un pèlerin, — et chaque jour en amène plusieurs, — s'aventure en ces mystérieux parages, il se sent envahir par les pensées sérieuses et s'achemine sans bruit et sans éclat vers le Sanctuaire Archangélique.

Il le trouve dépouillé des glorieux étendards qui sont sa parure de Fêté : ses arcades s'ouvrent toutes grandes comme deux larges portiques pour lui livrer passage vers la statue vénérée. Il est seul, et seul il s'agenouille et prie. — Cependant est-ce une illusion ? Il lui semble voir autour de lui une multitude d'âmes indigentes comme lui et qui prient comme lui avec confiance. Ces âmes il les entend, et son cœur presque timidement se fait leur écho : pour elles il fait sa prière... ou plutôt, ensemble l'âme du pèlerin solitaire et grave, et les âmes des amis absents, représentées par cette profusion de lampes qui se consomment, ensemble toutes ces âmes disent : « Sancte Michaël, defende nos... »

Le pèlerin se relève et s'en va.

Il ne peut s'empêcher de jeter un regard sur le temple : il s'arrête devant les images de N.-D. du Mont Tombe et de N.-D. des Anges ; puis son regard s'abaisse sur ces pierres tombales qu'on a placées là en rang devant le sanctuaire, belle page d'histoire locale, sacrée et profane, burinée dans le granit, et qui bien étudiée renferme plus d'une leçon de philosophie pratique. Précisément, — et sans doute pour rendre cette leçon plus accessible à tous, — on a eu soin en ces derniers temps de relever ces dalles funéraires et de les mettre au niveau de la nef. Mieux éclairées leurs inscriptions en relief ressortent mieux, et c'est un vrai plaisir de les déchiffrer.

En ce commencement d'avril l'abside de l'église encombrée d'échafaudages subit quelques restaurations.

L'hiver en effet dans son silence, et grâce à son silence même, est éminemment producteur. Dans le secret s'élaborent d'intimes mais puissantes combinaisons ; d'utiles et profondes transformations s'effectuent, qui, mises au jour sous le soleil du printemps, captivent l'œil le plus distrait.

Depuis son érection, qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle environ, le clocher paroissial, sous lequel s'abrite la chapelle de saint Michel, n'avait jamais eu d'escalier. Une porte basse percée dans le mur ouest de la tour livrait accès au beffroi : pour y atteindre, on se servit longtemps d'une simple échelle ; puis on jeta entre la tour et la rampe qui met en communication les deux cimetières une humble passerelle en bois, véritable pont de chèvre, capable d'attirer l'attention toujours en éveil du peintre ou du photographe, mais en somme assez peu esthétique.

Au reste n'en parlons plus, puisqu'elle a cessé d'être et qu'un escalier, — un vrai cette fois, — a pris définitivement sa place.

Légalement appuyées sur le dos d'une arcade aveugle dont une extrémité repose sur un pilastre à fleur de terre et dont la tête vient buter sur une colonne de maçonnerie qui fait suite au mur latéral de l'église, ses quinze marches atteignent prestement l'entrée du beffroi. Sa rampe oblique est en parfaite harmonie avec les lignes droites et fuyantes des murs environnants.

Du haut du palier on jouit d'un coup d'œil assez curieux : on a devant soi, jetées à profusion, une foule de lignes verticales, obliques ou horizontales dont les multiples combinaisons produisent les effets les plus bizarres. Dans cet enchevêtrement compliqué une tendance unique se révèle : toutes ces lignes montent, grimpent, escaladent la montagne, tantôt par progressions à peine sensibles et tantôt par bonds soudains et rapides, sans rétrograder jamais : pas une courbe pour briser la raideur de ces lignes droites, rien pour adoucir les angles.

Suivons le chemin que nous avons devant nous et pénétrons dans l'Abbaye.

Les efforts de l'Administration des Beaux-Arts se sont concentrés dans la Basilique aérienne. Par le temps qui court elle n'est plus qu'un vaste chantier où retentit du matin au soir

le bruit des marteaux qui frappent en cadence le granit résistant.

Le Chœur complètement terminé a reçu les grandes fenêtres qu'il attendait. Ces clairs vitraux légèrement teintés de vert laissent passer en abondance une lumière douce. La merveilleuse dentelle du triforium plongée dans ce bain lumineux accuse mieux ses lignes élégamment enchevêtrées. Grâce aux rayons qui tombent des fenêtres hautes du clerestory les sveltes colonnettes granitiques semblent s'effiler démesurément jusqu'à donner pour ainsi dire l'illusion de l'immatériel, tant elles paraissent légères et incapables apparemment de se soutenir à ces hauteurs vertigineuses.

Les travaux de restauration se poursuivent activement dans les deux transepts à la fois.

Celui du midi, déjà très avancé, sera terminé avant un an. Dans le mur est, au point de jonction du style gothique du chœur avec le roman des transepts et des nefs, on pouvait remarquer la trace d'une arcade en plein cintre murée sans doute au temps où les détenus occupaient l'Abbaye. La démolition de cette maçonnerie inintelligente a rendu libre l'entrée d'une charmante absidiole assez bien conservée. Voûtée comme le transept lui-même, et destinée à abriter un autel, elle recevait la lumière par une fenêtre romane dans le style du XI<sup>e</sup> siècle, encadrée de deux colonnes massives supportant une archivoltte très simple.

En face de cette absidiole s'ouvre la tour dite de l'Horloge, dont l'escalier conduit de la crypte jusqu'aux combles. Sa partie supérieure, transformée au détriment du bon goût dans un but utilitaire, reprend sa forme première.

Le transept nord, où, on s'en souvient, fut couronnée en 1877 la statue de saint Michel, a été attaqué à son tour, il y a quelques mois. On y a également retrouvé, quoique assez profondément ensevelies, les traces d'une petite abside romane toute pareille à celle du transept sud ; on travaille actuellement à sa reconstruction : bientôt ses murs sortiront de la

chapelle souterraine de saint Martin et affleureront le pavé de l'église.

Dans le mur ouest de ce même transept, le marteau des ouvriers a mis à découvert deux superbes fenêtres du XI<sup>e</sup> siècle. Renfermées chacune sous le plein cintre d'une arcade et séparées l'une de l'autre par une grosse colonne qui divise en deux le mur lui-même, elles sont surmontées de deux archivoltes sans ornementation dont les extrémités s'appuient sur des colonnettes à chapiteaux sculptés.

Comment ces fenêtres recevaient-elles la lumière ? Le couloir de communication entre l'église et le cloître était-il primitivement à ciel ouvert, ou bien, comme le ferait supposer le lamier que l'on aperçoit le long des murs, une toiture à pans multipliés reliait-elle l'église et le cloître ? A quelle époque remontent les informes bâtiments qui présentement obstruent ce passage ? Autant de questions que l'on se pose sans les résoudre.

En tous cas il paraît difficile d'établir exactement la date où ces fenêtres furent masquées. Ce qui est certain, c'est qu'elles le furent indûment et que c'est une louable entreprise de les ouvrir de nouveau.

En parcourant l'atelier des sculpteurs installé dans les chapelles qui entourent le chœur, on aime à s'arrêter devant les énormes chapiteaux préparés pour la restauration de la partie romane ; on ne se lasse pas d'en admirer les fines ciselures, et l'on ne peut s'empêcher d'appeler de ses vœux le jour où les colonnes reconstruites recevront ces superbes couronnements. C'est avec cette pensée d'espérance que l'on quitte ce monument que la foi a fait incomparable.

Et lorsque, revenus sur la digue, fortifiés par cette heure passée dans la paix, grandis en quelque sorte par les idées écloses au sein du recueillement, nous nous retournons pour voir encore le géant et lui dire notre adieu, nous constatons un petit changement qui nous avait échappé à l'arrivée.

A l'époque où l'Abbaye fut convertie en Maison Centrale, le



mur d'enceinte qui l'enclôt à l'est et au midi fut considérablement surélevé pour empêcher l'évasion des prisonniers. L'Administration des Beaux-Arts lui a rendu fort heureusement ses dimensions primitives. Grâce à cette modification, on peut mieux admirer avec quelle exactitude les bâtiments abbatiaux suivent le relief de la montagne, et avec quelle souplesse ils se plient aux exigences du rocher sur lequel ils reposent : c'est un plaisir de voir leurs bases plonger dans les crevasses pour remonter ensuite sur la masse brute de quelque bloc récalcitrant qui émerge du milieu de la bruyère.

L'hiver a donc été utilement employé. Le vieux Mont a fait toilette et remis quelques pièces à son vêtement merveilleux, mais sensible, comme toutes les choses d'ici-bas, aux morsures du temps, et sujet aux inconvénients de la vétusté.

Quand il n'a pu fermer ses blessures, faute de loisirs ou de ressources, il les a dissimulées sous les fleurs ; et cela même lui donne je ne sais quel air de jeunesse qui n'est pas pour déplaire. Nombre de jours en effet se sont écoulés depuis que l'on a vu fleurir au flanc de quelque mur la première ravenelle. Aujourd'hui, dans chaque anfractuosité du rocher, dans toutes les crevasses, sur les toits, sur les terrasses, à la naissance des arceaux et à leur sommet, aux parapets des tours et sous les mâchicoulis, partout où un peu de terre ou de poussière a pu se loger et receler un peu d'humidité, partout végète la petite plante dont la fleur jaune émerge si gracieusement de son bouquet de verdure et parfume la brise de ses agréables senteurs.

Le vieux Mont s'est préparé, car les visiteurs vont lui venir bientôt. Pèlerins et touristes vont avec les beaux jours reprendre les chemins montois. L'an dernier ils vinrent 80.000 ; cette année ils seront davantage encore.

Plusieurs pèlerinages régionaux s'organisent en Normandie et en Bretagne. Nous en comptons déjà trois pour le mois de mai.

Venir clôturer aux pieds de l'Archange les solennités pascales est une idée aussi touchante que pratique.

Qu'on nous permette aussi de dire en passant que le choix de cette saison est excellent, puisqu'il permet aux pèlerins de jouir, en outre des agréments du printemps, d'un avantage très appréciable que ne leur fournissent pas les mois d'août ou de septembre par exemple : celui de se trouver plus seuls, plus libres par conséquent et mieux disposés à prier.

Qu'ils viennent donc nombreux et fervents et que l'Archange du Péril soit leur guide !

## A Saint-Michel de Shoreditch

### Conversion d'une paroisse protestante.

Des événements d'une grave notoriété se sont passés en ces derniers temps dans une des paroisses de Londres. Plusieurs aiment à voir, — est-ce sans raison ? — dans le mouvement de retour à l'orthodoxie qui semble s'y accentuer avec une force si étrange, une intervention du grand Archange dont elle porte le nom. Voilà pourquoi nous relaterons ces faits qui ont occupé et occupent encore la presse.

Nous invitons nos amis à prier instamment pour que ces frères séparés rentrent définitivement dans le giron de l'Église catholique et romaine.

Voici ce qu'écrivait, le 13 février, le correspondant anglais de *la Croix* :

« Lundi matin, 9 février, un bruit étrange circulait dans Londres. On disait que tous les paroissiens de l'église anglicane de Saint-Michel, dans le quartier de Shoreditch, avaient quitté leur paroisse en masse et avaient embrassé le catholicisme, assistant aux offices dans l'église catholique de Sainte-Marie qui venait d'être ouverte au culte le jour même. Cette rumeur était exagérée. Voici la vérité.

La paroisse Saint-Michel — comme la plupart des paroisses anglicanes — était divisée en deux camps : les protestants d'une part et d'autre part les ritualistes qui prennent, à

tort, le titre de catholiques. Ceux-ci constituaient la majorité, et le curé de la paroisse, le Révérend H. Evans, professait des principes ritualistes très avancés. Fatigué de la lutte qu'il avait à soutenir, le pasteur donna sa démission la semaine dernière et se retira à Brighton. Sur quoi, l'évêque de Stepney, suffragant de l'évêque de Londres, chargé de l'administration de cette partie du diocèse, chargea son propre chapelain, M. Cazalet, d'officier à Saint-Michel dimanche dernier. M. Cazalet est un antiritualiste convaincu.

La faction protestante triomphait donc sur toute la ligne. Que firent les ritualistes ? Ils répandirent dans tout le quartier une circulaire invitant leurs amis à assister aux offices, non à Saint-Michel, mais à l'église catholique de Sainte-Marie. Les dames chargées de l'école du dimanche y conduisirent leurs élèves en masse. De là le bruit de la conversion de toute la paroisse.

Il va sans dire que l'église catholique n'accueillerait pas *in globo* dans son sein une foule de gens qui n'auraient pas été instruits au préalable des vérités de la foi, et surtout qu'elle ne recevrait pas des enfants sans l'autorisation de leurs parents. En ce qui concerne ces derniers, ils sont d'une indifférence profonde en matière de religion et il ne sera pas difficile d'obtenir leur assentiment. D'autre part un certain nombre d'adultes étaient déjà préparés et ont dû faire leur abjuration avant-hier.

On peut donc s'attendre à des événements importants dans cette partie de la ville.

Du reste, le cardinal Vaughan, prévoyant ce qui arrive, avait, afin d'être prêt à toute éventualité, pressé l'ouverture de la nouvelle église catholique de Sainte-Marie, qui remplace dans la localité la vieille chapelle de Morfields qui datait de 1740, et a dû disparaître, il y a trois ans, sous la pioche des démolisseurs, pour faire place à des constructions nouvelles. »

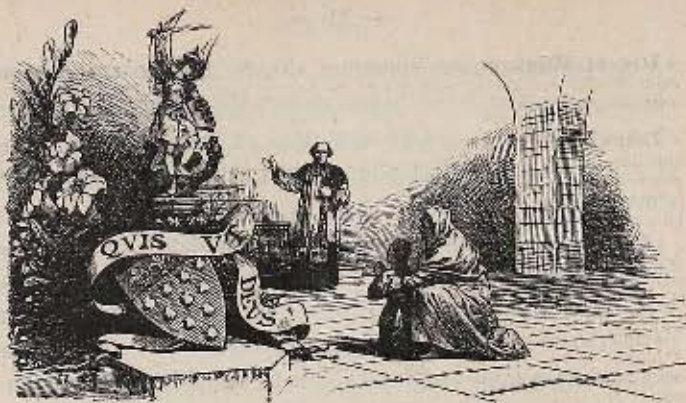
Dans une lettre subséquente, datée du 18 février, le même

correspondant donne quelques détails rétrospectifs sur le spectacle curieux de ces protestants sécessionnistes assistant en masse à la messe et au salut dans un temple catholique, — et complète ses informations touchant le mouvement des conversions.

« Il est juste d'ajouter, dit-il, que les enfants (des protestants), qui avaient appris leur religion dans le *catéchisme catholique* en usage dans le diocèse de Westminster, savaient parfaitement comment se conduire à la messe. Ils chantèrent des cantiques dont les paroles étaient si parfaitement orthodoxes que le cardinal n'avait pas hésité à en autoriser l'usage. Au salut, ils rendirent l'*O Salutaris* et le *Tantum ergo* comme des gens habitués à ces chants. La nouvelle église Sainte-Marie n'est pas très vaste, aussi l'autorité diocésaine a-t-elle pris des mesures pour éloigner les simples curieux qui viendraient seulement pour assister au spectacle piquant d'un certain nombre d'anglicans suivant les offices dans une église catholique. En vue des nombreuses personnes qui demandent à se faire instruire et à préparer leur abjuration, le cardinal a adjoint au clergé de Sainte-Marie deux prêtres spécialement propres à cette mission. Ce sont le R. P. Chase, ancien curé anglican d'une paroisse de Plymouth, et son ancien vicaire, tous deux convertis au catholicisme. »

De son côté le *Times* dit que trois membres adultes de la paroisse de Saint-Michel ont été formellement reçus dans la religion catholique le lundi 26 février.

D'après ce journal, le R. P. Chase aurait déclaré qu'il avait inscrit 80 sécessionnistes comme ayant sollicité personnellement d'être instruits dans la religion catholique. « Dans ces 80 inscrits il y avait une dizaine d'enfants et beaucoup de pères de famille qui souvent représentent des familles de trois à cinq personnes. C'est ainsi que 110 de ces personnes sont quotidiennement instruites des choses de la religion aux heures qui leur conviennent entre 7 heures du matin et 11 heures du soir. Le P. Chase estimerait à 200 le chiffre total de ces convertis de la paroisse de Saint-Michel. »



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Deux francs ci-joints pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. J'avais demandé au saint Archange la grâce d'une bonne mort pour mon pauvre père : j'ai lieu de croire que saint Michel m'a exaucée. Mon père est mort en prédestiné. M., *zél.*

Plusieurs associés remercient saint Michel et lui envoient leur offrande. Prière d'insérer. M., *zél.*

**Ardèche.** — Remercions saint Michel. Le fléau s'éloigne de notre ville après avoir éprouvé beaucoup de personnes, mais sans avoir fait de ravages trop terribles cependant. La malade que je vous avais recommandée est hors de danger. Veuillez prier encore. M. S., *zél.*

**Calvados.** — Deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel : nous aimons à reconnaître en mille circonstances de notre vie des marques de son efficace protection. Veuillez être l'interprète de notre reconnaissance. Sœur M. X.

**Finistère.** — Une messe est demandée au sanctuaire de saint Michel pour remercier le glorieux Archange de la protection qu'il a accordée à un enfant. V. G.

Veuillez célébrer deux messes votives de saint Michel et des saints Anges en action de grâces et pour demander leur protection sur moi et sur les âmes qui me sont chères. J'ai promis l'une de ces messes à saint Michel en reconnaissance de sa protection dans un accident où j'aurais pu perdre la vie ou du moins contracter une grave infirmité. J'en suis sortie saine et sauvée... E. C.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine au jugement infallible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Ille-et-Vilaine.** — Ci-joint offrande pour vos œuvres. Je remercie saint Michel des grâces qu'il m'oblige et le prie de bien vouloir me continuer sa protection. A. B.

**Isère.** — Saint Michel vient de m'accorder une grâce qui devrait être signalée. J'ai eu il y a deux ans une grande frayeur et depuis je ne pouvais passer à l'endroit où j'avais eu cette frayeur sans devenir comme paralysée ; je me demandais chaque jour ce que j'allais devenir ; voici deux ans que ces fatigues persistaient, j'en devenais malade.

Chaque jour je priais saint Michel. Je viens il y a quelques jours, d'être délivrée comme par enchantement : plus aucunes traces de fatigue. J'attribue tout à saint Michel. Je lui ai promis une offrande que je lui enverrai prochainement. Th. G., *zél.*

**Jura.** — Voudriez-vous, M. le Directeur, remercier avec nous le grand Archange pour la faveur unique qu'il a accordée à mon filleul soldat, dès les premiers jours que vous avez prié pour lui. Il a fait à ce moment-là même, connaissance et lié grande amitié, et cela d'une manière singulièrement providentielle, avec un religieux qui est devenu pour lui un Ange visible et protecteur au milieu des dangers de la caserne.

Saint Michel m'a encore obtenu une autre grâce dont j'éprouve l'efficacité tous les jours depuis le printemps dernier. Gloire lui soit rendue. Sœur M. E.

**Loire.** — Une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces pour une faveur obtenue par son intercession. M. G.

**Lot-et-Garonne.** — Une personne qui a grande confiance en saint Michel a vu ses prières exaucées. Elle m'a remis cinq francs pour vos œuvres. D., *zél.*

**Manche.** — J'ai l'honneur de vous envoyer trois francs, honoraires d'une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. Anonyme.

Action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. M. B.

Je suis heureuse de vous dire que j'ai reconnu la protection toute spéciale de saint Michel dans la mort édifiante d'une personne chère. M. P., *zél.*

**Puy-de-Dôme.** — Une messe en action de grâces à saint Michel. K., *zél.*

**Rhône.** — Ci-joint 10 francs en reconnaissance à saint Michel pour un succès obtenu par son intercession. L. L.

**Seine.** — Un cierge à saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession. P. C.

**Seine-et-Marne.** — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. G.

**Seine-et-Oise.** — Veuillez commencer, je vous prie, une neuvaine devant la statue de saint Michel en reconnaissance de la guérison de mon père. H. d'A.

Une mère affligée, que saint Michel a toujours exaucée, recommande ses enfants. S. L.

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. Prière d'insérer. A. C.

**Seine-Inférieure.** — Veuillez faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel : actions de grâces pour un mariage chrétien. Th. R., *zél.*

Une messe en action de grâce à saint Michel, dont j'ai éprouvé la puissante protection. M. C.

**Deux-Sèvres.** — Ci-joint les honoraires de deux messes : l'une en action de grâces d'une faveur précieuse obtenue par l'intercession du saint Archange, l'autre pour obtenir la conversion de deux personnes.

*Anonymous.*

Je vous envoie des noms et des offrandes pour l'Archiconfrérie de saint Michel. Je me trouve très heureux et très favorisé du saint Archange depuis que j'ai l'honneur de faire partie de cette pieuse association. Aussi je me propose de la propager de tout mon pouvoir. Veuillez consacrer mes enfants à saint Michel et célébrer une messe en action de grâces d'une faveur obtenue par son intercession. L. L., *zél.*

**Somme.** — Ci-joint 2 francs pour une messe d'action de grâces pour le succès d'un examen. H.

**Tarn.** — Merci à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession. D.

J'avais promis une messe en l'honneur de saint Michel, s'il m'obtenait une grâce temporelle. J'ai été exaucé : je remplis ma promesse. E. B.

**Vendée.** — Trois messes en action de grâces à saint Michel.

M. T. F., *zél.*

**Yonne.** — Ci-joint 10 francs dont 6 pour trois messes, et 4 pour vos enfants, en reconnaissance d'une grâce temporelle, obtenue par l'intercession de saint Michel. J. M.

**Lorraine.** — Après une neuvaine en l'honneur de saint Michel un enfant malade a recouvré la santé. Prière de le consacrer au saint Archange et à Notre-Dame des Anges. A. E.

**Belgique.** — Remercions saint Michel : nous avons obtenu par son intercession la grande grâce que nous lui demandions. La personne dont la vocation était si compromise est enfin entrée au couvent : toutes les difficultés se sont évaporées comme par enchantement. L'humble religieuse est au comble du bonheur et remercie son glorieux protecteur. J. de N., *zél.*

Une religieuse hospitalière remercie saint Michel pour une guérison obtenue par son intercession. *Anonymous.*

Actions de grâces pour la guérison d'un petit enfant consacré à saint Michel. Sœur M., *zél.*

**Canada.** — Une associée vous prie humblement de recevoir son offrande en action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession. C. L.



## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Guise : M<sup>me</sup> Sainte Aurèle ; Sœur Agnès, *religieuses de l'Enfant Jésus* ; Louis Urbain Devaux ; Marie Noémie Devaux, née Gombault.

**Calvados.** — Tournchu : Yves de Foucault.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Aline Loncle, née Gautier. — Hengoat : M. Pierre-Marie Menguy, *ancien maire.* — Quintin : M<sup>lle</sup> Marie Monmussou.

**Drôme.** — Saint-Rambert : M<sup>me</sup> Lucien Franc.

**Eure.** — Louviers : M<sup>me</sup> Guilliu, *très dévouée sèlatrice.*

**Gironde.** — Saint-Selve : M<sup>me</sup> la baronne de Carayon La Tour, née de Châteaubriand.

**Hérault.** — Cessenon : M. Artignes. — Montpellier : M<sup>me</sup> Anna Benezech ; M<sup>me</sup> Gracie Naud ; M<sup>me</sup> Veuve Bourgeois. — Béziers : M<sup>lle</sup> Anastasie Babilca ; M<sup>me</sup> Etienne Bouillet.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint-Georges de Reintembault : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Despas. — Vitré : M<sup>lle</sup> Henriette Jamet, *dévouée sèlatrice.*

**Landes.** — Saint-Sever : Sœur Marie-Madeleine, religieuse Ursoline, *très dévouée sèlatrice.*

**Loire.** — Salt-en-Douzy : Denise Buron ; Louise Godard ; Antoinette Sablière ; Mariette Bruyère. — Cottance : Françoise Landrivon ; Henriette Triomphe.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> Emerian.

**Lozère.** — Marejols : M<sup>lle</sup> Victoire Vieillevigoe.

**Manche.** — Avranches : M<sup>me</sup> Sophie Hamel, née Baudry, *fervente associée* ; M<sup>me</sup> Gruchon ; M. Vincent Daniel ; M. Frédéric Le Roy de Brée.

— Le Val Saint-Père : M<sup>me</sup> Marie Lebrun, née Chapel. — Saint-Lô : M<sup>me</sup> Bouteloup. — Granville : M. l'abbé Perrée, *aumônier de l'hospice*. — Le Mesnil-Garnier : M. l'abbé Havel, *curé*. — Saint-Pois : M. le chanoine Lemouland, *curé doyen*. — Mortain : M. Marc Cleys de la Chesnaye.

**Meurthe-et-Moselle.** — Villers-la-Montagne : M. Prosper Noël. — Val et Chailion : M<sup>me</sup> Joséphine Pirek ; M<sup>me</sup> Rhor ; M<sup>me</sup> Marie Claude.

**Morbihan.** — Saint-Joseph de Kermaria : sœur Marie Héfonse ; sœur Marie Saint-Libert ; sœur Marie-Madeleine de Jésus, *Alles de Jésus*. — Billiers : M. Jean-Pierre Chrestien.

**Nièvre.** — Nevers : sœur Victoire, *sœur de la Charité et de l'Instruction chrétienne*.

**Orne.** — Lalacelle : M. Vaugon.

**Pyrénées-Orientales.** — Prades : R<sup>e</sup> Mère Lucie Brunet, *supérieure des sœurs du T. S. Sacrement*.

**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Sutil ; M. Auguste Thordeux ; M. l'abbé d'Angély.

**Seine-et-Oise.** — Villiers le Bel : M. Lucien Dinkel.

**Seine-Inférieure.** — Yvetot : M<sup>lle</sup> Sophie Carpentier ; M<sup>lle</sup> Delahais ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Barbulée.

**Tarn.** — Castres : sœur Marie du Carmel Riba, *religieuse adoratrice du T. S. Sacrement*.

**Var.** — Le Val : M<sup>me</sup> Alix Bertrand, *élatrice*.

**Vendée.** — Maillezais : Agathe Goureau.

**Sénégal.** — Saint-Louis : Frère Marie Bernard Boisroux, *directeur de l'école secondaire*.

**Belgique.** — Baslogne : M. Henri Léonard ; M<sup>lle</sup> Eva Lenoir ; M<sup>me</sup> Thérèse Dutoy. — Herstal : M<sup>lle</sup> Fanny de Parve ; Arthur Lambrecht. — Gand : sœur Angèle, *des sœurs Augustines* ; M<sup>lle</sup> Marie Verhulst ; M. Georges Verhulst ; M. Charles Gys ; M<sup>lle</sup> Van Haalst Béguine ; M<sup>me</sup> la baronne Casier de Hamptonne ; M<sup>lle</sup> Ursule Paunels Béguine.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le Prince des Anges Saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.



## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINT MICHEL ET JEANNE D'ARC. — CE QUE PENSE LA FOUSTRE-RELLE (poésie). — LA CAUSE DE LA VÉNÉRABLE JEANNE D'ARC. — NÉCROLOGIE. — LE 8 MAI. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHÈRS DÉFUNTS.

### AVIS A NOS ABONNÉS

1<sup>o</sup> Nous rappelons que tout abonnement aux ANNALES part du mois d'avril de chaque année ;

2<sup>o</sup> Nous remercions ceux de nos abonnés qui ont renouvelé leur abonnement pour l'année 1903-1904 ; nous prions ceux qui ne l'ont pas encore fait de ne pas tarder à nous envoyer leur cotisation. — Même prière à ceux qui ont des abonnements arriérés ou qui paient des abonnements pour d'autres personnes ;

3<sup>o</sup> Selon l'usage nous considérons comme réabonnés les personnes qui n'ont pas refusé le numéro d'avril.

## Saint Michel et Jeanne d'Arc

CHACUNE des dynasties de notre monarchie nationale a en son saint de prédilection.

Aux Mérovingiens et aux rois de la première race saint Martin, l'évangélisateur des Gaules ; aux Carolingiens, protecteurs, par excellence, de la papauté, saint Pierre, le prince des apôtres.

Sous les Capétiens, la bannière de saint Denis est l'oriflamme de la France.

A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sous les règnes de Charles V et de Charles VI, la dévotion à l'archange saint Michel devient l'un des traits caractéristiques de l'histoire religieuse de notre pays.

On voit affluer au Mont-Saint-Michel des quantités innombrables de pèlerins, venus, non seulement des parties les plus éloignées de la France, mais de l'Europe entière.

Charles VI imprima une impulsion nouvelle à ce grand mouvement national ; atteint du mal terrible qui devait lui enlever la raison, il se rendit au Mont en 1394 et en rapporta pour quelque temps, toute sa lucidité.

C'est à la suite de cette faveur, attribuée par le roi à l'intercession du saint, que la porte d'Enfer s'appela porte Saint-Michel et que la fille à laquelle Isabeau de Bavière donna le jour, reçut le nom de Michelle.

A la date de 1419 le dauphin Charles, régent de France pour Charles VI, prit officiellement pour patron et, comme on disait alors, pour devise, le chef de la milice céleste : son image fut peinte sur les étendards de Charles le jour même où il entra en lutte avec la reine sa mère et le duc de Bourgogne : « Sur les dits étendards, il y a un saint Michel tout armé qui tient une épée nue et fait manière de

tuer un serpent qui est devant lui... » Dans un autre document, postérieur de deux ans, il est mentionné « d'un étendard sur tiercelin de trois couleurs, à la devise de mon dit Seigneur, c'est à savoir un saint Michel armé. »

Si la vierge de Domrémy a été visitée souvent par sainte Catherine et par sainte Marguerite, il n'en est pas moins établi que le premier personnage surnaturel qui ait annoncé à Jeanne d'Arc, dans l'été de 1425, la mission qu'elle devait accomplir, est saint Michel.

Les réponses de Jeanne d'Arc, devant ses juges de Rouen, ne laissent aucun doute à cet égard : « Interrogée quelle a été la première voix venant à elle lorsqu'elle était âgée de treize ans, l'accusée a répondu que cette voix a été saint Michel qui est apparu devant ses yeux. Il n'était pas seul, mais mêlé au chœur des anges du Ciel. »

Et ailleurs : « Interrogée laquelle de ses apparitions est la première en date, elle a répondu que saint Michel est apparu le premier. »

Deux faits importants avaient précédé les premières apparitions de saint Michel à Jeanne d'Arc.

Le 11 octobre 1422, dix jours avant la mort de Charles VI, le dauphin présidait à La Rochelle une assemblée de notables lorsque le plancher de la salle du premier étage, où la réunion avait lieu, s'effondra tout à coup. Plusieurs personnes, entre autres Pierre de Bourbon et Gui de Naillac, périrent dans la chute, et presque tous les assistants furent blessés. Seul, ou à peu près seul, le dauphin n'eut aucun mal.

Il attribua sa préservation à la protection spéciale de saint Michel et donna l'ordre de célébrer tous les ans, une messe solennelle destinée à perpétuer sa reconnaissance envers l'Archange.

D'après les chroniques du temps, il ne fut bruit par toute la France que du péril auquel l'héritier du trône venait d'échapper, grâce au patronage de saint Michel.

Le second fait auquel nous faisons allusion a une portée historique plus considérable encore.

Le dauphin attacha un grand prix à la possession du plus révéré des sanctuaires de Saint Michel et fit Jean d'Harcourt, comte d'Aumale « capitaine » du Mont-Saint-Michel. C'est vers cette époque que les Anglais étaient devenus maîtres de la Normandie entière; la célèbre abbaye restait seule en notre pouvoir, non seulement comme une position stratégique importante, mais surtout, suivant un ordre d'idée supérieur, comme une sorte de palladium à la fortune duquel étaient, dans une certaine mesure, liées les destinées de la patrie française.

L'effort des Anglais se dirigeait vers le Mont avec une ardeur égale à celle que nous mettions à le conserver.

Un formidable assaut de toutes les forces anglaises fut repoussé au mois de juin 1423, au moment même où saint Michel allait apparaître à Jeanne d'Arc; c'est le plus terrible qui ait été donné au sanctuaire de l'Archange.

Ce siège avait duré environ dix mois, mais, en réalité, le Mont devait être assiégé ou bloqué sans interruption pendant vingt-six ans ! On ne retrouverait peut-être, dans les annales d'aucun peuple, un second exemple d'une telle résistance et elle est, après la mission de Jeanne, le fait le plus glorieux de notre histoire militaire au xv<sup>e</sup> siècle.

Jeanne, au cours de ses expéditions, marqua toujours un attachement particulier aux capitaines qui s'étaient signalés par leur zèle à concourir à la défense du Mont.

Un dernier fait démontre surabondamment à quel degré saint Michel et son sanctuaire étaient l'objet de la dévotion et de la sollicitude de Jeanne d'Arc.

Aussitôt après la délivrance d'Orléans et le sacre de Charles VII à Reims, au mois d'octobre 1429, Jeanne et le duc d'Alençon avaient conçu le projet de venir au secours du Mont.

D'autres rapprochements seraient encore à faire, avant

et après Jeanne d'Arc; dans la seconde comme dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, il semble que, pour la gloire comme pour l'épreuve, les destinées de Jeanne d'Arc et celles du Mont-Saint-Michel ont été étroitement liées.

Lors de la réhabilitation de la Vierge martyre, c'est Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, qui fut le promoteur du procès et attacha son nom à l'œuvre réparatrice; or, Guillaume d'Estouteville était abbé du Mont-Saint-Michel, et frère de Louis d'Estouteville, capitaine du Mont pendant trente-neuf ans.

Treize ans plus tard, Louis XI en fondant l'Ordre de Saint Michel, ne voulait pas seulement honorer le puissant protecteur du Mont; il se proposait encore de témoigner sa reconnaissance envers l'Archange qui avait été le premier inspirateur de Jeanne d'Arc. *(Voix de Jeanne d'Arc.)*

### Ce que pense la Tourterelle.

Lorsque Jeanne la Pucelle  
Gravissait le Bois Chesu,  
La fleur disait qu'elle est belle !  
L'astre baisait son front nu.

Puis astre et fleurs en querelle,  
Enivrés de sa douceur,  
Semblaient disputer sur elle,  
Chacun la voulant pour Sœur.

Une tourterelle agreste  
Les entendant dit tout bas :  
Fleur de terre et fleur céleste,  
Oh ! ne vous disputez pas.

Notre Jeannette est si douce,  
Son front est si gracieux,  
Qu'elle est la fleur sous la mousse  
Et l'étoile au fond des Cieux.

Elle embaumera la terre  
Et luira dans le ciel bleu,  
Éclair vainqueur dans la guerre,  
Lis pur au regard de Dieu.

Car plus tard, plein d'espérance,  
L'Écho chantera qu'elle est  
La plus douce fleur de France  
Écluse au pays Français.

*(Voix de Jeanne d'Arc.)*

## La Cause de la Vénérable Jeanne d'Arc

Le mardi 17 mars la Sacrée Congrégation des Rites a tenu la seconde séance préparatoire « touchant la question de l'héroïcité des vertus » de la Vénérable Jeanne d'Arc.

A l'annonce d'un fait aussi grave, de tous les points de la France se sont élevées des prières pour attirer sur la discussion les grâces d'en-haut. A Paris, par exemple, l'œuvre de l'Adoration nocturne avait convoqué les fidèles à une adoration du Très Saint Sacrement exposé du lundi soir 16 au mardi soir 17 mars dans les églises de Saint-Michel, Saint-Denys de la Chapelle et Sainte-Marguerite.

Les travaux de la Sacrée Congrégation ont abouti à une conclusion qui a réjoui tous les cœurs français. La très grande majorité des consultants a opiné pour le *procedi posse*, c'est-à-dire qu'ils ont été d'avis de poursuivre sans retard le procès de la Béatification.

En apprenant ce vote favorable, le Souverain Pontife a témoigné sa grande satisfaction. Faisant part de l'heureuse nouvelle à un évêque français à qui elle donnait audience, Sa Sainteté a daigné dire ces paroles significatives : « A quand la Congrégation générale ? »

Une troisième et dernière séance, présidée par le Souverain Pontife lui-même, est en effet nécessaire avant la Béatification.

Tous les bons Français appellent ce jour de leurs vœux. Il importe qu'ils hâtent et appuient de leurs prières le jugement définitif qui placera sur nos autels et permettra d'invoquer publiquement la Libératrice de la Patrie.

Nous ne saurions trop conseiller aux Associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel la récitation de la prière suivante,

bien propre, semble-t-il, à obtenir de Dieu la glorification prompte et éclatante de sa servante, de l'humble Pucelle de Domrémy.

### Prière pour obtenir la glorification de Jeanne d'Arc.

O JÉSUS, roi des nations, pour relever la France humainement perdue, il vous plut un jour d'employer le plus faible des instruments, une petite paysanne, Jeanne la Pucelle. Prosternés à vos pieds, nous vous supplions de renouveler le souvenir de ce miracle, en glorifiant l'héroïque Libératrice de la France.

Veillez donc, ô Cœur sacré de Jésus, manifester le crédit dont jouit près de vous la céleste Héroïne, en nous accordant, malgré notre indignité, la faveur miraculeuse que nous sollicitons en son nom (*La spécifier : par exemple, telle guérison*).

O Jeanne, ô fille de DRAY, comme vous appelaient les Voix, vous si compatissante aux maux qui vous entouraient, par l'amour que vous portez à votre Seigneur, qui est aussi le nôtre, obtenez-nous l'insigne bienfait que nous demandons.

Sainte Vierge, mère et modèle de la Pucelle, glorifiez l'enfant qui fit ses délices de vos autels, et ne sépara jamais votre nom béni du nom adorable de votre Fils.

Prince des célestes milices, saint Michel, montrez que c'est bien en toute vérité que la sainte fille s'est constamment donnée comme suscitée et conduite par vous, sans que vous ayez jamais fait défaut à sa prière.

Sainte Catherine, sainte Marguerite, maîtresses de la Pucelle, Eglise victorieuse de là-haut, et vous surtout saints protecteurs de la France, par le commandement desquels Jeanne d'Arc disait être venue, obtenez-nous le miracle que nous sollicitons, pour que l'Eglise associe votre digne sœur aux honneurs qu'elle vous rend ici-bas.

O mon Dieu, ne considérez pas nos démérites, mais écoutez vos anciennes miséricordes et les souvenirs d'ineffable bonté que nous rappelons.

Nous promettons d'user de vos bienfaits pour travailler, dans la mesure de notre pouvoir, au triomphe de la cause à laquelle votre fidèle envoyée se dévoua jusqu'au martyre : le règne social de votre fils JÉSUS-CRIST, vrai Dieu et vrai homme, qui avec vous, ô Père, et avec le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.



## Nécrologie

IL en est ainsi dans tout ce qui tient à l'humaine vie : de nouveaux champs d'actions s'ouvrent, des personnages nouveaux apparaissent, tandis que, hélas ! d'autres champs se ferment et d'autres personnages s'effacent, disparaissent et meurent.

Nous faisons, il est vrai, œuvre surnaturelle et partant immortelle, œuvre qui doit s'élever sur les débris des choses qui passent, qui doit survivre aux hommes et s'édifier des efforts intermittents des hommes les plus divers et au milieu des circonstances les plus variables de temps et de lieu, sinon au prix des contradictions les plus inattendues.

Aussi aurait-on mauvaise grâce à paraître surpris des changements qui surviennent inévitables et brusques dans les hommes ou dans les choses.

Du reste nous devons rendre cette justice aux associés de saint Michel que la plupart du temps ils s'offrent d'eux-mêmes pour prendre la place du zéléteur qui disparaît. Nous les félicitons de leur dévouement et prions le saint Archange de les en récompenser.

Nous saurions difficilement nous résoudre, on le comprend, à voir mourir avec un homme, même en un seul point du globe, une entreprise qui a l'Archange saint Michel pour objet ou pour appui...

Maintenant nous dirons un court adieu aux zéléteurs et zélétrices que la mort a frappés en ces derniers temps. Leur nombre est grand, hélas ! A tous nous adressons notre souvenir ému ; sur toutes ces âmes vaillantes nous invoquons la pitié de l'Ange introducteur des âmes au Ciel.

\* \* \*

Du pensionnat des religieuses Ursulines de *Saint-Sever* (Landes) nous recevions, le 16 février, la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Je viens recommander à vos prières l'âme de notre bien chère Mère Marie-Madeleine que le bon Dieu a rappelée à Lui. Elle a été frappée au soir de sa retraite mensuelle, après une journée passée en grande partie en adoration devant le Saint Sacrement exposé...

Elle était la propagatrice de votre Archiconfrérie, dans notre monastère et près de toutes les personnes qu'elle pouvait atteindre au dehors ; notre chère Mère s'adonnait à cette œuvre avec ce zèle actif qu'elle a constamment mis dans l'accomplissement de chacun de ses devoirs.

Notre Bonne Mère supérieure veut que sa maison continue à faire honorer et almer saint Michel dont la protection devient de plus en plus nécessaire aux ordres religieux. Les devoirs si nombreux de sa charge ne lui permettant pas de s'occuper personnellement de cette œuvre, je vous prie de vouloir bien m'envoyer les pouvoirs nécessaires pour la remplacer.

Je compte sur l'appui de vos prières pour obtenir du bon Maître, par l'intercession du grand Archange, la grâce de m'acquitter de ce devoir avec amour et dévouement.

Scœur M. R.

\* \* \*

Le 17 janvier dernier nous recevions une lettre qui — sans nous surprendre — ne laissa pas de nous impressionner vivement. En tête une main, que l'on devinait habile, mais rendue tremblante par l'âge, avait dessiné un Sacré-Cœur auréolé et surmonté d'une croix, puis avait écrit les lignes suivantes :

« Monsieur le Directeur, votre très humble zéléteur vient vous offrir ses religieux souhaits de sainte année en priant l'Infinie Bonté, le Tout-puissant Seigneur des cieux, de vous combler toujours de ses faveurs... »

Au mois d'avril prochain, j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mon réabonnement pour les dix Annales, malgré que je sois entré, par la grâce du Seigneur, depuis le 14 novembre 1902, dans ma 90<sup>e</sup> année... »

Quinze jours après avoir écrit cette lettre, le vicillard n'était plus : le 2 février, à *Limours en Hurepoix* (Seine-et-Oise) Monsieur *Eugène Leloup*, dit *Lépine*, rendait sa belle âme à Dieu.

Ancien élève d'Ingres, peintre d'Histoire Sacrée, M. Eugène Leloup était un beau talent. Ses compositions eurent jadis du succès et obtinrent les honneurs du Salon.

Toutefois ce n'est pas sous le rapport de l'art, on le pense bien, que nous envisagerons notre vénérable zéléteur. Aussi bien lui-même s'estimerait-il offensé des éloges, quoique justes, qu'on lui attribuerait en cette matière.

Cet homme était avant tout religieux. De la religion il vivait, dans la religion il puisait ses inspirations les plus pures.

Tous ceux qui l'ont connu de près ou de loin gardent de lui la même impression et forment sur lui un jugement identique : c'était un saint.

« Je sais, nous écrivait naguère un parent du défunt, je sais que vous faites prier pour vos chers disparus. Mais je suis bien sûr qu'à l'heure présente c'est mon cousin qui intercède pour nous tous ; car celui-là était un vrai saint sur la terre ; le ciel le possède aujourd'hui. »

Dans l'article qu'il lui consacrait dans la *Semaine Religieuse de Versailles*, M. l'abbé Desrués, curé de Limours, écrivait :

« Avec Eugène Leloup disparaît une noble figure et un grand caractère de chrétien. Il est mort plein de jours et riche de mérites, en la fête de la Sainte Vierge, à l'âge de 90 ans, ayant jusqu'à son dernier soupir la même lucidité dans son esprit, la même sérénité dans le visage, le même sourire sur les lèvres, avec les noms de Jésus et de Marie. »

La religion était l'aliment de sa vie. Chaque jour, il assistait à la messe, y communiait et passait plusieurs heures à l'église, suppléant ainsi à l'absence d'adorateurs devant le Tabernacle. Ancien pèlerin de Jérusalem, membre du Tiers-Ordre de la Pénitence, il faisait chaque jour le Chemin de la Croix, couchait sur la dure, s'imposait mille privations, et il fallait parfois l'autorité qu'il donnait lui-même sur lui à son Pasteur pour modérer ses austerités.

Enfin, la délicatesse de ses sentiments, l'aménité et la douceur de ses paroles, la franchise et la loyauté de ses actes donnaient à son commerce un charme exquis. On sentait qu'il avait souvent contemplé et étudié la figure du Christ, qu'il l'avait reproduite en lui, comme il l'avait si souvent peinte dans ses tableaux et qu'il l'aimait passionnément comme les saints l'ont aimé. »

Nous sera-t-il permis d'ajouter que M. Eugène Leloup eut pour l'Archange saint Michel un culte spécial ?

Il entretenait avec la Direction de l'Archiconfrérie de saint Michel une correspondance suivie ; il aimait à offrir chaque année, et souvent plusieurs fois par an, à son céleste protecteur le tribut de ses hommages, en faisant célébrer des messes en son honneur.

Il était beau de voir ce vieillard s'occuper avec un soin jaloux des détails les plus minutieux de son apostolat. Il semblait mettre son honneur à remplir exactement ses fonctions de zéléteur de saint Michel.

Maintenant M. Leloup prie pour nous, nous l'espérons. Il continue de remplir au Ciel son rôle de zéléteur : son champ d'action est seulement devenu plus vaste et plus puissant son crédit près de l'Archange bien-aimé.

\* \* \*

Les deux zélatrices de la petite ville du *Val* (Var) nous ont été ravies presque en même temps.

M<sup>me</sup> Bertrand est allée la première recevoir aux cieux la récompense de ses travaux.

M<sup>me</sup> Brunache l'a suivie le 19 mars.

La *Croix du Littoral* publiait trois jours après l'entrefilet suivant :

« M<sup>me</sup> Brunache, la vénérée supérieure de la Congrégation des Dames, vient de rendre son âme à Dieu, sans souffrance, sans agonie, dans le calme et la paix. Femme de bien, dans toute l'acception du mot, associée à toutes les bonnes œuvres, entourée de l'estime générale, M<sup>me</sup> Brunache a été une de ces

femmes rares dont chacun n'a pu dire et ne dit que du bien. Ennemie du bruit, aimant la simplicité et le silence, elle accomplissait tous ses devoirs avec une perfection exemplaire. Ses funérailles ont eu lieu mercredi soir avec le concours de toutes les œuvres paroissiales et une foule considérable, les uns et les autres témoignant à la défunte leur vénération profonde et à ses enfants une sympathie bien justifiée. »

M. le Curé du Val écrivait de son côté : « Dans ma paroisse chacun fait l'éloge de la vénérée défunte. C'est une sainte celle-là, dit-on ! Le peuple ne s'y trompe pas, et je suis heureux de souscrire à des éloges si justifiés. Prions quand même pour cette belle âme ; elle redoutait tant les jugements de Dieu ! »

L'existence de M<sup>me</sup> Brunache fut toute consacrée aux bonnes œuvres et à la prière ; elle fut sanctifiée par une résignation pleine et totale à la volonté de Dieu. Sa devise était : « Tout pour la Croix ! » — C'est par elle qu'après des deuils cruels elle terminait ses lettres à ses amis.

Toujours debout au pied de la Croix, comme la femme forte, jamais le murmure n'effleura ses lèvres dans l'épreuve ; son cœur savait bénir la main qui l'accablait.

Obéissant à l'attrait de sa dévotion elle avait entrepris de propager le culte de saint Michel : c'était même en ses derniers jours sa constante préoccupation.

Aux personnes de son intimité elle disait avec un accent de profonde sincérité : « Pour vous prouver combien je vous suis dévouée, combien je vous aime, je veux vous confier à la garde de l'Archange saint Michel ! » Et elle les enrôlait dans l'Archiconfrérie.

Ses lettres finissaient toujours par cette formule dans laquelle elle semblait condenser toutes les affections de son cœur : « Vive Jésus, Marie, Joseph et saint Michel ! »

Quinze jours à peine avant de s'éteindre, M<sup>me</sup> Brunache nous écrivait encore pour régler diverses questions de propagande. A 81 ans elle avait gardé la consciencieuse fidélité

à ses plus petits devoirs qui fut la caractéristique de cette vie modeste de mère chrétienne.

Quel heureux accueil lui réservait là-haut l'Archange qu'elle avait si bien servi !

Heureux ceux qui vivent et meurent en servant saint Michel : ils voient s'ouvrir toutes grandes devant eux les portes de l'éternelle Lumière.

\* \* \*

Notre funèbre énumération n'est pas épuisée.

Nous voudrions multiplier les notices nécrologiques. Le manque d'espace, et — il faut bien le dire — le manque de renseignements, la pénurie de détails topiques sur ces vies pour la plupart tissées d'humilité et de silence, nous obligent à ne citer que des noms auxquels nous pourrions joindre tout au plus une épithète exprimant tant bien que mal notre reconnaissance.

Nous devons rappeler des noms qui nous sont chers : M<sup>lle</sup> Delafontaine, de *Caen* (Calvados) ; M<sup>me</sup> la comtesse de Lasteysrie du Saillant, née Anne de Solomirsky, de *Troyes* (Aube) ; M<sup>lle</sup> Maria Deubel, de *Strasbourg* (Alsace-Lorraine) ; M<sup>lle</sup> Françoise Reignier, de *Thorens* (Haute-Savoie) ; M<sup>me</sup> Guillin, de *Louviers* (Eure) ; M<sup>lle</sup> Henriette Jamet, de *Vitré* (Ille-et-Vilaine) ; M<sup>lle</sup> Constance Cléry, de *Saint-Pierre-du-Regard* (Calvados) ; M<sup>lle</sup> Marguerite-Jeanne Le Turdu, de *Saint-Brieuc* ; M<sup>me</sup> Gilles, de *Cluny* (Saône-et-Loire) ; M<sup>lle</sup> Philomène Monville, de *Valliquerville* (Seine-Inférieure).

Dévouement, ce mot résume toutes ces vies et les relations de ces âmes avec saint Michel et le Mont-Saint-Michel ; nous voudrions le graver sur chacune des tombes où reposent les amis de l'Archange. Nous aimons du moins à y déposer l'hommage de notre profonde gratitude et de notre prière.



## Le 8 Mai<sup>1</sup>

« Descendam et videbo utrum clamorem  
qui venit ad me, opere comple-  
veriat. . . . » Gen., xviii, 21.

PAR le monde officiel et les organes banals de l'information, nous avons tout appris de la catastrophe de Saint-Pierre de la Martinique, tout, excepté ce qui peut nous éviter une nouvelle leçon du même genre, la cause morale.

Beaucoup se demandaient naïvement comment un Dieu juste peut étouffer ainsi trente mille innocents dans les flammes ?

Sans doute : ou Dieu n'est pas juste ou les victimes ne sont pas innocentes.

Mais d'où vient que le premier membre du dilemme avait la faveur de beaucoup de gens ?

Devant les préventions des masses, les feuilles catholiques hasardaient une réponse assez générale, parlant peu satisfaisante.

Des récits particuliers échappés à la ruine nous ont mis sur la voie du dernier mot.

La catastrophe de Saint-Pierre est plus qu'un accident ; le mot châtement serait-il téméraire ?

Les processions religieuses n'étaient pas interdites là-bas, peut-être parce que la population hostile y trouvait occasion de huer nos mystères. Jusqu'où s'étendait la complicité de ce scandale ? Bien loin peut-être, à en juger par l'indignation du premier Pasteur.

Au retour d'une procession qui devait être la dernière, l'évêque ne put s'empêcher de faire entendre à son auditoire les menaces de la colère divine.

1. Nous devons ce bel article à l'un de nos aimables correspondants des Alpes-Maritimes. Malheureusement les nécessités de la mise en pages nous obligent à en abrégier quelques passages.

N. D. L. R.

On raila sans doute. Loth lui-même refusait de fuir Sodome et de suivre l'Ange.

L'impie, aux bords de l'abîme, méprise.

Les passions, toujours vives sous ce climat, s'étaient exaltées à l'influence de la franc-maçonnerie qui tourne vite elle aussi, dans l'orgueil de la passion politique, à la haine religieuse forcenée qui n'est plus humaine.

Le cratère du mont Pelé était occupé par le lac Palmiste dont les ombrages étaient recherchés par la société oisive. Peu de temps avant la catastrophe, les sectaires, comme pour braver le ciel et le volcan, s'étaient réunis dans ce lieu pour faire subir à l'image du Christ un outrage public.

L'étendue du châtement nous donne à penser que le crime est, du moins en secret, autant de complices que de témoins. Pour la passion déchaînée, Dieu, c'est l'ennemi ; les cœurs qu'elle déprave cherchent dans la guerre au ciel un appui et rencontrent l'Ange déchu.

Avec un tel élément dans un tel milieu, serait-il téméraire de soupçonner les abominations des arrière-loges italiennes que nous l'on ne peut reproduire que sous le demi-voile de la phrase savante ? . . . .

Sodome n'inspire que le dégoût et la pitié ; la cité en proie à une certaine maçonnerie peut inspirer l'horreur.

Loin de nous l'idée d'accuser la ville infortunée, nous tremblons devant les indices révélateurs de sa misère. L'universalité du châtement, sa soudaineté qui ne laissa à personne le temps de se reconnaître, frappent l'esprit d'un sinistre présage.

Sur trente mille victimes, on ne retrouve vivants qu'une jeune fille blessée et un nègre sous les verroux, ironie de la vengeance céleste, comme si le coupable de droit commun eût été plus excusable que les autres !

Aux circonstances du châtement on en devine l'auteur :

C'est l'Ange gardien de l'Eucharistie, vengeur de ses outrages, l'Ange antagoniste de Lucifer et de ses associés, l'Ange tutélaire de la France.

Du reste, il a pris soin de mettre sa signature dans la date même de l'événement.

Le 8 mai, à 7 heures 50, à l'heure même où de toutes les églises de la France et du monde, s'élevaient en nuages bien-faisants au trône même de l'Archange, les vœux de millions de fidèles, Michel eut, au milieu des sourires dont il console ses amis, un éclair de courroux : le feu dont il est roi s'écria : Me voici !

De cette main qui ouvrait d'un geste l'abîme de Chônes pour y précipiter un fleuve grossi, il ouvrit le flanc du mont Pelé et projeta sur la ville maudite des torrents de gaz en ignition.

La pluie de feu de Sodome a pu laisser place au repentir, le gaz subtil du volcan a tué comme la foudre ; météore intelligent, rappelant comme l'a fait parfois la foudre, dans les détails du châtement le double forfait des victimes.

Au péché de la chair qui caractérise Sodome, la ville moderne joignait la révolte de l'esprit ; c'est le sens du double et épais linceul sous lequel elle dort à jamais ensevelie, la cendre et la boue...

O ville infortunée ! Puisse la leçon que tu nous donnes adoucir ton jugement !

Tu crus pouvoir diviniser la volupté ; ton orgueil crut renverser, rien qu'en l'outrageant, le Dieu dont la loi l'offusquait ; l'Ange a entendu ta clameur... ta mesure était comble. Tu t'élevais jusqu'au ciel, tu es abaissée, même dans ton sol qui s'affaisse, jusqu'aux enfers !

Immense cadavre sans espoir de résurrection, par cette mort qui veille âpre et jalouse sur ta tombe, tu proclames à jamais l'adage de l'Archange : « *Quis ut Deus ?* ». ANGE DE L'ISLE.



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Actions de grâces pour le succès d'un examen. E. D.

**Ardèche.** — Remercions saint Michel ! Dieu nous a exaucés au-delà de nos espérances. Mon mari a enfin demandé le prêtre quarante-huit heures avant sa mort. Il s'est confessé. Ne pouvant recevoir la sainte communion, il dit : lorsque j'irai mieux, je ferai mes Pâques. La veille de sa mort, il demanda que l'on fit brûler deux cierges devant la statue de la sainte Vierge. Deux heures avant de mourir, le pauvre malade me dit encore : cherche les médailles, mets-les à mon cou. Ce sont ses dernières paroles... V. V.

**Aude.** — Je vous envoie 2 francs pour une messe à l'autel de saint Michel. Reconnaissance pour une faveur obtenue par l'intercession de l'Archange très puissant. V. F., *zél.*

**Calvados.** — En proie à des difficultés inextricables pour des affaires temporelles, j'avais sollicité le secours de Notre-Dame des Anges et de saint Michel, promettant une offrande si j'étais délivrée de ces misères. J'ai réussi à m'en tirer, au moins pour cette fois ; car elles renaissent trop souvent, hélas ! et j'ai été aidée d'une manière visible et surnaturelle.

Je viens donc accomplir ma promesse en vous envoyant trois francs pour une messe d'actions de grâces en l'honneur de Notre-Dame des Anges et de saint Michel ; le reste pour votre œuvre. A. L. D., *zél.*

**Côtes-du-Nord.** — Avec une grande joie, je vous remercie des prières que vous avez adressées pour moi à saint Michel. J'éprouve un mieux considérable depuis qu'une lampe a brûlé à mon intention devant la statue du grand Archange et depuis que l'on prie pour moi en son sanctuaire.

A. B., *zél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine au jugement infaillible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Creuse.** — Je vous envoie 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel, en actions de grâces pour les faveurs qu'il m'a obtenues de la divine Bonté.  
H. C., *zél.*

**Dordogne.** — Je vous envoie par mandat-poste 4 francs pour vos Apostoliques en reconnaissance à saint Michel pour une faveur temporelle et le succès d'un examen de Doctorat en droit.  
F. B.

**Eure.** — Par l'intercession de saint Michel j'ai obtenu une grande grâce, Merci à notre saint Protecteur.  
A. P.

**Hérault.** — Ci-joint 5 francs, dont 2 francs pour mon abonnement aux *Annales* et 3 francs que j'ai promis à saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession.  
J. M.

**Ille-et-Vilaine.** — 2 francs, honoires d'une messe d'action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue.  
M. B.

**Isère.** — En reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel et dans le but de répondre la dévotion au grand Archange, je vous prie de m'inscrire en abonnement aux *Annales* du Mont-Saint-Michel.  
E. C.

**Loire.** — Un franc pour demander au grand Archange sa protection et le remercier de toutes les grâces qu'il nous a obtenues.  
A. M.

Je vous envoie 2 francs pour une messe d'action de grâces à saint Michel. Une personne malade a été guérie, après une rechute, plus rapidement que la première fois.  
J. B. B., *zél.*

**Loire-Inférieure.** — Mon fils Charles pris de grippe infectieuse à l'école forestière de Nancy est demeuré sans soins pendant quatre jours; le médecin de l'École avait vu son mal s'aggraver rapidement. Une pleurésie et une pneumonie étaient venues se greffer sur cette grippe. Il était rendu à l'extrémité quand un second docteur fut appelé et déclara l'état très grave, le transport à l'hôpital impossible. Pendant neuf jours nous consummes toutes les angoisses. Humainement parlant il n'y avait guère d'espoir de le sauver à cause de la gravité de chacune de ces affections. Je priai N.-D. de Lourdes et saint Michel de le guérir, s'il devait être fidèle à Dieu, et seulement à cette condition. Grâce à Dieu et par l'intervention de saint Michel il est guéri après deux mois et demi de maladie. Merci et reconnaissance au saint Archange et insertion dans les prochaines *Annales*, en exécution de ma promesse.

Ci-joint 5 francs pour les honoraires de la messe du mois de janvier, après laquelle le danger cessa aussitôt. Je demande une autre messe d'actions de grâces. Un franc pour la cierge allumé pendant la neuvaine.  
N. D.

Ci-joint les honoraires d'une messe d'actions de grâces à saint Michel pour faveurs obtenues par son intercession.  
S. L., *zél.*

J'ai obtenu par l'intercession du glorieux Archange une conversion que je sollicitais depuis longtemps.  
L. S., *zél.*

Une messe en actions de grâces et pour nouvelles demandes par saint Michel.  
G. B.

**Maine-et-Loire.** — Veuillez célébrer trois messes pour les Ames du Purgatoire et en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de ses bienfaits.  
E. R., *zél.*

Je vous envoie 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel pour une grâce temporelle obtenue à mon fils — et 0 fr. 50 pour vos Apostoliques.  
V<sup>e</sup> C. B., *zél.*

Il y a eu un an au mois de février, mon beau-père, âgé de 76 ans, tombait malade. Il s'était confessé il y avait une dizaine d'années étant malade, mais n'avait pas fait ses Pâques depuis je ne sais combien de temps. Je crois bien que mon mari, qui a 45 ans, ne l'avait jamais vu les faire. Une zélatrice de l'Archiconfrérie de saint Michel, qui me passe les *Annales*, avait, parait-il, promis, si la conversion avait lieu, de le faire publier dans les *Annales*. Elle m'avait remis une médaille de saint Michel que j'avais fait mettre sous le traversin.

Quelques jours après, mon beau-père s'est confessé et a reçu la sainte viatique. Il s'est rétabli et a fait ses Pâques dans sa chambre.

Au mois de décembre, il est retombé malade et est mort le jour de Noël après s'être confessé deux fois et avoir reçu l'extrême-onction le 23 décembre. Il est mort bien chrétiennement, baisant souvent le crucifix. Après sa mort, il était beau, majestueux.

Actions de grâces donc au bon et grand archange saint Michel. Voudriez-vous, M. le Directeur, publier ce récit dans les *Annales* du Mont-Saint-Michel?  
X.

**Manche.** — Reconnaissance à saint Michel qui a sauvé mon enfant malade.  
B. D.

**Mayenne.** — Reconnaissance à saint Michel : je l'ai invoqué dans un danger : j'ai été sauvé.  
J. H.

O grand Prince des Anges, je vous ai prié, et vous m'avez accordé la grande grâce que je vous demandais. Merci ! Vous êtes trop bon pour moi.  
J. L., *zél.*

**Meurthe-et-Moselle.** — Veuillez, je vous prie, accepter l'offrande incluse, 10 francs, en action de grâces à saint Michel. Vous pourrez employer cette somme comme vous l'entendrez.  
P. N., *zél.*

**Morbihan.** — Je vous adresse un mandat-poste de 4 francs, dont 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier de m'avoir obtenu une faveur.  
J. B.

**Oise.** — Gloire et reconnaissance à saint Michel, qui a bien voulu donner un bon prêtre à notre chère paroisse.  
X.

Saint Michel a protégé mon père. Merci.  
S.

**Orne.** — Nous remercions le bon saint Michel : il est de toute évidence qu'il protège notre cher petit enfant que nous lui avons consacré. Veuillez, je vous prie, allumer un cierge en actions de grâces.  
X.

**Basses-Pyrénées.** — Un enfant malade que vous avez consacré à saint Michel a été guéri et maintenant se porte à merveille.  
M. L. F., *zél.*

**Pyrénées-Orientales.** — Vous trouverez ci-joint 6 francs pour trois messes d'actions de grâces à N.-D. des Anges et à saint Michel, à l'intention des Ames du Purgatoire et afin que la sainte Vierge et saint Michel m'aident à connaître la voie que je dois suivre.  
M. A. B.

**Rhône.** — Je vous prie de dire une messe en action de grâces à saint Michel qui m'a obtenu ce que je lui demandais. Prière d'insérer.  
A. L., *zél.*

Je joins à ma lettre un bon de poste de 10 francs sur lequel je vous prie de vouloir bien prélever les honoraires de trois messes pour remercier saint Michel de la protection qu'il accorde à mes trois enfants. Ces jours-ci il vient de soutenir visiblement mon aîné dans un examen subi avec succès.  
L. B.

**Savoie.** — J'avais promis à saint Michel de faire dire une messe en son honneur si ma fille infirme recouvrait l'usage de ses jambes. J'ai été exaucé et viens m'acquitter de ma promesse.  
J. M. M.

**Haute-Savoie.** — Ci-joint la somme de 2 francs en reconnaissance à saint Michel qui a protégé le séminariste que je lui avais recommandé. P. C., *zél.*

**Seine.** — Une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. L. B.

Ci-joint un mandat-poste de 5 francs. Veuillez célébrer une messe à l'autel du grand Archange en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession. Honoraires: 2 francs; pour vos œuvres: 3 francs. Prière d'insérer. M. D.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel le 21 avril, s. v. p. M. V.

Deux messes de reconnaissance en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire. *Une abonnée des Annales.*

Trois francs pour l'honoraire d'une messe que je vous serais reconnaissant de célébrer à l'autel du saint Archange, en son honneur et en celui de Notre-Dame des Anges, en actions de grâces de la guérison d'une personne qui m'est chère, et pour l'accomplissement de la promesse que j'en avais faite au moment de sa maladie. Vous voudrez bien aussi inscrire cette faveur dans les *Annales*, quand vous le pourrez, pour m'acquitter de mes engagements envers saint Michel. Je suis toujours si heureuse de dire à tous combien ma confiance en son intercession est bénie de Dieu et reçoit de son grand serviteur ce qu'elle sollicite de sa bonté. B. G., *zél.*

**Seine-Inférieure.** — Ma mère ayant été très malade l'année dernière au mois de juin, après plusieurs semaines de grande fièvre, je fis dire une messe en l'honneur du grand Archange au Mont-Saint-Michel et promis une insertion si ma mère guérissait. Un mieux se fit sentir.

Je suis heureuse de venir acquitter ma dette de reconnaissance et vous envoie 2 francs pour vos apostoliques et 2 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel pour la délivrance d'une âme du Purgatoire à son choix.

Merci au grand Archange qui s'est montré bon médecin; je le prie de nous continuer sa puissante protection et d'obtenir à ma mère une bonne et complète guérison. V. M. C.

Je vous prie de faire dire une messe en l'honneur du bienheureux saint Michel pour le remercier d'une grâce qu'il m'a obtenue. Ci-joint un bon poste de 2 francs. H. D.

**Somme.** — Je viens vous demander de vouloir bien célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, pour le remercier d'une grâce obtenue par son intercession. Un malade était dans un état désespéré, il avait reçu le sacrement de l'extrême-onction. Or comme pour témoigner de la puissance de saint Michel à qui nous l'avions recommandé, le malade s'est trouvé mieux dès le lendemain et le mieux a continué jusqu'à parfaite guérison. F. R., *zél.*

**Vosges.** — Il y a un an, à pareille époque, je sollicitais une grâce qui n'était autre que la cessation d'un scandale pour une paroisse. Vainement je frappais à toutes les portes du ciel; de plus, je me voyais encore mal jugée par mes Supérieurs; je supportais cette dernière peine avec un grand esprit de foi; mais un jour, la pensée de prendre saint Michel Archange pour mon protecteur et le défenseur de mon innocence me vint tout à coup à l'esprit; je pensai que c'était là une inspiration du ciel. En effet, quelle ne fut pas ma surprise et ma joie quand le 29 septembre dernier, la faveur si désirée et si longtemps sollicitée m'arriva comme par enchantement! Par surcroît, la

confiance de mes bons supérieurs me fut rendue au delà de tout ce que je pouvais espérer. Il n'y avait donc pour moi aucun doute, M. le Directeur, c'était mon bon protecteur saint Michel qui avait tout conduit et mené à bonne fin. Inutile de vous dire que j'ai en lui à l'heure présente une grande confiance. Je vous permets, M. le Directeur, si vous le jugez bon, d'insérer ces lignes dans vos *Annales*. *Une âme dévouée à saint Michel.*

**Yonne.** — Ci-inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces pour une faveur obtenue par son intercession. C., *zél.*

**Algérie.** — Une messe d'actions de grâces à l'autel de saint Michel, en faveur des âmes du Purgatoire, pour remercier le grand Archange de sa protection sur nos chères enfants et lui en demander la continuation. M. DE W., *zél.*

**Lorraine.** — J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli la somme de 10 francs promis par moi à saint Michel en actions de grâces s'il nous préservait d'accidents que je redoutais. Ayant été exaucée, je m'acquitte de ma promesse. M. I.

**Autriche.** — Une personne ayant obtenu par l'entremise de saint Michel une faveur signalée, a fait traduire en langue russe et imprimer à ses frais des litanies et méthodes de chapelet du grand Archange et les répand dans son pays. X.

Je vous envoie 2 francs en reconnaissance à saint Michel. H.

**États-Unis.** — Merci à saint Michel pour diverses grâces obtenues par son intercession. Ci-joint 1 franc pour les Apostoliques. Prière d'insérer dans les *Annales*. P. A., *zél.*

Deux guérisons, après promesses de deux cierges et d'insertion dans les *Annales*, sont venues s'ajouter à la liste, déjà bien longue, des faveurs que nous avons obtenues de notre grand protecteur saint Michel. Aidez-nous, je vous prie, à le remercier et à lui demander d'intercéder pour nous auprès de N.-S. afin qu'il nous préserve d'une inondation dont notre ville est menacée. A. P. H., *zél.*





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Alpes-Maritimes.** — Grasse : M<sup>me</sup> Roubaud Amic.

**Ardèche.** — Saliadres : M. Véderche.

**Ardennes.** — Rethel : M. Arsène Mabille ; M<sup>lle</sup> Anne Pira.

**Aube.** — Troyes : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Savoye ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Vivian, née Euphrasie Bertrand ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Degaud, née Anne Damotte ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Darras, née Eugénie Blanchet ; M. Leclerc ; M<sup>lle</sup> Augustine d'Adessant ; S<sup>r</sup> Saint-Camille, religieuse Augustine.

**Calvados.** — Saint-Pierre-du-Bégard : M<sup>lle</sup> Constance Cléry, *sélatrice*. — Lisieux : M<sup>me</sup> Louise Prémès.

**Côte-d'Or.** — Mussy : M<sup>lle</sup> Marie Javelle.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M<sup>lle</sup> Marguerite Jeanne le Turdu, *dévotée sélatrice*.

**Doubs.** — Besonçon : M<sup>lle</sup> Magdelaine.

**Finistère.** — Lesneven : Mère Sainte-Lydia, *de la Retraite du Sacré-Cœur*.

**Haute-Garonne.** — Rieumes : Bernadette Bagnères. — Peyrissat : M<sup>lle</sup> Aglaé Cabestaing. — Toulouse : M. Achille Chaplet.

**Gard.** — Le Trescol : M. Ferlué.

**Hérault.** — Béziers : M<sup>me</sup> Bayer ; M<sup>me</sup> d'Aurellan de Jaquet. — Agde : M<sup>me</sup> Alterie. — Montpellier : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Mignonac. — Satorargues : M<sup>lle</sup> Flavie Pélisier. — Cornéliban : M<sup>lle</sup> Eugénie Ollier.

**Ille-et-Vilaine.** — Piré : Rose Croyal. — Saint-Jouan des Guérets : M<sup>lle</sup> Caroline Roux. — Bais : M<sup>lle</sup> Perrote Lefevre. — Rennes : M<sup>me</sup> Giffard. — Saint-Servan : M<sup>lle</sup> Hortense Hoslin.

**Isère.** — Charancieu : M<sup>me</sup> Cachet née Catherine Mozin ; M<sup>me</sup> Delphin née Marie Gaillard.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>lle</sup> Mariette Dilly ; M<sup>me</sup> Bargaud ; M<sup>lle</sup> Alphonsine Perrandeu.

**Lot.** — Cabus : Adrien Lafon ; Marguerite Naves ; Rose Lanju ; Joséphine Calaisat ; Floëcie Bruch ; Augusta Racolle ; Marie Lagarde ; Clémentine Lafage.

**Maine-et-Loire.** — Angers : M<sup>me</sup> Bernier, née Marie Bouton.

**Manche.** — Le Val Saint-Père : M<sup>me</sup> Joséphine Bagal, née Gaillard. — Constances : M<sup>lle</sup> Sidonie Duboscq ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Sophie Gélée. — Cherbourg : M<sup>me</sup> Ropert. — Eglantines : Joséphine Hébert. — Briquebec : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Auguste Adam, née Marie Leprovost. — Mortain : M<sup>me</sup> Grimaux, née Hardy.

**Haute-Marne.** — Langres : M. Louis Azimont. — Joinville : M. Bernard.

**Mayenne.** — Laval : M. Alfred Camus. — Renazé : M. Edouard Jeanne. — Laval : Sœur Marie-Madeleine, *de l'ordre des Cisterciens réformés*.

**Meurthe-et-Moselle.** — Champenoux : M<sup>me</sup> Joséphine Bourdon. — Villers-la-Montagne : M<sup>me</sup> Vandois, née Marie-Catherine Rossignol.

**Morbihan.** — Saint-Joseph de Kernaria : Sœur Marie Julie, *des Filles de Jésus*.

**Orne.** — Saint-Mars d'Egrenne : M<sup>me</sup> Geneslay ; M<sup>me</sup> Blanchetière.

**Basses-Pyrénées.** — Pau : M<sup>me</sup> J.-B. Blanc ; M<sup>me</sup> Hore.

**Saône-et-Loire.** — Cluny : M<sup>me</sup> Gilles, *sélatrice*. — Vauban : M<sup>me</sup> Jeanne-Marie Dorie ; Claudine Morel.

**Sarthe.** — Auvers-le-Hamon : M. l'abbé Ebéreau, *curé*.

**Savoie.** — Chambéry : M<sup>me</sup> Rose Mithieux. — Saint-Vital : M<sup>me</sup> Cléry.

**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Geoffroy ; M. Jean-Louis-Bagine Manier ; M. Auguste Labourasse ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Berneval. — Levallois-Perret : M<sup>me</sup> Malin.

**Seine-et-Oise.** — Mantes : M<sup>lle</sup> Victoire Lécuyer. — Villiers le Bel : M. François-Augustin Dutrou. — Gouesse : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Guéret, née Reine Séigneur.

**Seine-Inférieure.** — Valliquerville : M<sup>lle</sup> Philomène Monville, *sélatrice*.

**Tarn.** — Castres : M. Auguste Carayon ; M<sup>lle</sup> Adèle Guibert ; M<sup>me</sup> Louise Desplats.



- Var.** — Le Val : Mme Vve Marie Brunache, *dévouée et laborieuse*.
- Vendée.** — Caubretaud : Rosalie Ripoché; Augustine Pasquier; Augustine Manceau.
- Tonkin.** — Saïgon : M. Goulon.
- Alsace-Lorraine.** — Leyviller : M. l'abbé Remy.
- Angleterre.** — Mold : R. P. François Plet, S. J.
- Canada.** — Pointe au Père : M. P. David Rouleau.
- États-Unis d'Amérique.** — Nouvelle-Orléans : M<sup>me</sup> Amélia Garcia; M. Charles Rivet; M<sup>me</sup> Evelina Mathé; M<sup>me</sup> Cécilia Berbuense; Mère Thérèse, *des Petites Sœurs des Pauvres*.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

*Le Gérant : FR. SIMON.*

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINT MICHEL ET LES ENFANTS (*suite*). — NOUVELLES DU  
CÔTÉ DE SAINT MICHEL. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. —  
ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## SAINT MICHEL ET LES ENFANTS

(*suite*<sup>1</sup>)

Non content d'affirmer par des prodiges ses préférences formelles pour les petits enfants, saint Michel, comme s'il voulait faire la contre-épreuve, châtie, et parfois très rudement, ceux qui les empêchent de venir à Lui ou simplement tournent en dérision leurs pèlerinages.

Toujours en 1333, « en la ville de Chartres, dit le Chroniqueur, une femme superbe et malapprise se moquoit et rioit d'une bande de petits enfans qui venoient en pèlerinage en cette église et, cryant après eux, leur disoit qu'ils étoient fols et que ce qu'ils faisoient ne provenoit que d'une legereté et phantasie d'esprit, adjoustant avec malediction qu'ils s'en retournassent chez eux. Mais à peine avoit elle achevé les blasphemes et imprecations qu'elle leur chantoit que le diable se saisit de son corps et la tourmenta tellement qu'un chacun pensoit qu'elle fut morte.

1. Voir Livraisons de Février, Mars et Avril 1903.

Ce que voyans les amys de cette femme, ils supplient devotement Dieu, la Sainte-Vierge et l'Arcange saint Michel de prendre compassion de ceste pauvre misérable et de lui restituer sa pristine santé ; et qu'icelle, lors qu'elle se porterait bien, viendroit en cette église pour demander pardon du péché qu'elle avoit commis. Alors Dieu... chassa d'icelle le maling esprit. Adonc, reconnoissant sa faute, elle ne voulut encourir le vice d'ingratitude, de peur de retomber, ains se mit aussy tost en chemin et arriva, saine et joyeuse, en cette église où elle remercia Dieu qui chastie ceux qu'il ayme afin qu'ils ne se perdent. »

« A Mortain en Perche, un homme vouloit finement empescher des petits enfans qu'il tenoit en pension chez soy de venir en pelerinage en cette église, ainsi qu'ils desiroient avec grande devotion. Mais dès aussy tost qu'il leur eut deffendu de sortir, il devint muet et demeura immobile sans qu'il lui restat aucun sentiment. Ce que voyans ses amis, ils le porterent à l'église où, revenant à soy, il fut marry de ce qu'il avoit faict, et du profond de son cœur promit tacitement que, si Dieu luy redonnait les forces corporelles, il viendroit pieds et teste nue visiter cette église du Mont. Ce qu'ayant promis, il recouvra ses forces comme auparavant, puis se mit en chemin et vint en cette église demander pardon à l'Arcange St-Michel de ce qu'il avoit empesché de petits innocents de venir visiter son église et le remercier des forces corporelles qu'il avoit recouvertes par son intercession.

« Au village de Sordeval, il y avoit trois tailleurs de pierres lesquels devisans ensemble se moquaient des pasteurs et pelerins qui venaient visiter cette église et disoient que telles gens estoient enchantez et deceus par arts magiques ou autres sortileges qui faisoient ainsi voyager les hommes. Mais notre Seigneur Jésus-Christ qui se moque des moqueurs permit la nuit suivante qu'ils sentissent des douleurs telles en leurs corps que,

croyans en mourir ils se vouerent à Dieu et à St-Michel et promirent que, s'ils en reschappoient, ils ne manqueraient de venir en pelerinage en cette église. Ce vœu faict, ils recouvrent leur santé, puis l'accomplissans, dirent aux religieux tout ce que dessus ».

\* \* \*

Il ressort de ce que nous venons de raconter d'après l'un des plus fideles Annalistes du Mont-Saint-Michel, qu'à l'approche de cette désastreuse guerre où la France devait perdre, avec son prestige militaire et politique, jusqu'aux apparences même d'une nation autonome, l'Arcange se plut à faire appel en cette heure critique, non pas à ce que la France pouvait conserver encore de gens vaillants et de ressources humaines, mais à ce qu'il y avait en elle de plus faible et, vraisemblablement, de moins capable de sauver un peuple : aux enfans. C'est à eux qu'il s'adressa pour nous sauver, comme en un péril analogue et plus récent, la Sainte Vierge s'adressait aux enfans de Pontmain. Elles-mêmes, les enfantines théories en marche vers le Mont préluèrent au drame final, où Jeanne la Pucelle devait jouer son rôle d'épopée.

Nous n'insistons pas : tous les raisonnemens n'ajouteraient rien à l'évidence de la conclusion que la raison lire inévitablement. Si en effet dans un péril extrême tout être, homme ou ange, se tourne, pour obtenir leur aide, vers ceux-là d'abord qui sont ses amis ; si à l'heure du danger il prononce instinctivement leurs noms, et réclame leur appui, nous devons dire, l'histoire en main, que saint Michel, faisant appel aux enfans, toutes les fois que la cause qu'il défend paraît plus menacée, ceux-ci doivent être et sont en effet ses préférés, les favoris de sa cour, et, — à un autre point de vue, — ses forces de réserve. Qu'ils soient ses favoris, cela ne nous étonne pas après ce que nous venons de voir ; qu'ils soient ses forces

de réserve, cela non plus ne peut nous surprendre, puisqu'il est écrit que pour faire son œuvre, Dieu se sert de préférence des instruments les plus faibles. *Infirma elegit Deus.* Saint Michel agit de même.

\* \* \*

Nous terminerons ces trop longues citations par le récit d'un fait de même genre, mais plus rapproché de nous ; les détails précis et circonstanciés qu'il renferme, l'information presque juridique à laquelle se réfère son auteur, lui donnent aux yeux des critiques les plus exigeants une singulière valeur. Le voici dans son intégrité, tel que nous le lisons dans *l'Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.*

« En l'année mil quatre cens cinquante sept, le jeudy, second jours de mars, un enfant aagé de neuf ans nommé Nicolas fils de Pierre Le Pellier de la ville de Btemmarie Daez au diocèse de Liege ès basses Allemagnes, demeurant en la ville de Daez, eut un très grand désir de venir en pelerinage en ceste eglise. Il demanda donc permission à son père avec beaucoup d'instance d'y venir avec plusieurs personnes, les unes de son aage et les autres plus aagées qui parlaient de la susdite ville pour y venir<sup>1</sup>.

Le pere luy fit ceste responce : « Mon fils, attend encore un an ou deux ; pour lors tu seras plus grand et plus fort et je l'y meneray. »

Par ces paroles il satisfit à ce petit enfant, mais ce fut pour peu de temps, car, incontinant après, iceluy voyant passer par devant le logis de son père trois autres pelerins environ de son aage qui venoient en ce Mont, il fut épris

1. « Bien que de tout temps, dit ailleurs Dom Haynes, depuis la construction de cette eglise jusqu'à présent, il y (en ce Mont) soit toujours venu de divers quartiers plusieurs pelerins, neantmoins jusques en l'an mil quatre cens cinquante sept il n'en estoit presque venu des quartiers d'Allemagnes. Cette année donc il commença à en venir desdits quartiers si grande quantité d'hommes, de femmes et d'enfants si jeunes que plusieurs n'avoient point encore atteint l'age de neuf ans. . . . »

d'un si véhément désir de venir avec eux qu'abandonnant le logis de son père, sans dire adieu à personne, il se mit en leur compagnie et estoit desjà arrivé à la porte de la ville de Daez lors que son pere adverty de sa sortie, tout transporté de colere à cause qu'il aymoit tendrement cet enfant et ne le vouloit voir esloigné de soy, courut vistemment après, et l'ayant atteint le prit par les cheveux luy disant : *Retourne au nom du diable.* Mais, o bon Dieu ! quel advocat cet homme prenoit-il ? que pouvoit-il esperer invoquant l'ennemy de l'Arcange S<sup>t</sup> Michel aux inspirations duquel son fils correspondoit.

A peine avait-il proferé les dernières syllabes de ce blaspheme tant execrable que soudain il tomba roide mort par terre et ne dit oncques depuis un seul mot.

Ce triste spectacle fit assembler toute la ville et les prestres leverent le cadavre qu'ils porterent premierement devant l'autel de S<sup>te</sup> Marie de Daez et par après en l'église S<sup>t</sup> Michel de Burchüe où un chacun, tant les seculiers que les prestres, pria très instamment nostre Seigneur de vouloir bien ressusciter ce pauvre homme, mais Dieu ne les exauça, c'est pourquoy ils enterrentent son corps dans S<sup>te</sup> Marie de Daez et lui firent toutes ses funerailles. Cela faict, son fils qui, pour ce lamentable accident n'avoit perdu la devotion de venir visiter cette eglise, se mit aussy tost en chemin avec plus de trente personnes en lesquelles estoient Leonard de Vualnuis, Leonard Le Febvre, Pierre Le Masson et Michel d'Enhuictdeniers et tous arriverent en bonne santé en ce Mont, le vingt-cinquiesme du mesme mois de may où ils dirent aux Religieux de céans tout ce que dessus, lesquels ne voulans croire si legerement une telle chose, frère Thomas Manier, vicaire general en cette abbaye pour le cardinal d'Estouville, commendataire, et frère Adam, archediacre, en la presenee des autres religieux et de Michel d'Estouville sieur de Moyon et de plusieurs autres tant ecclésiastiques que séculiers, voulurent pour

tesmoigner qu'ils disaient la vérité qu'ils jurassent sur les évangiles, ce qu'ils firent, et Leonard de Vualnuis comme aussy Leonard Le Febvre asscuerent et affirmerent de plus qu'ils avoient aydés à porter le corps en terre.

Après ce tesmoignage ils demanderent quel aage avoit cet homme et si durant sa vie il n'avoit eu aucune infirmité. Ils respondirent qu'il avoit environ quarante ans, qu'il estoit sain durant sa vie, de forte complexion et bien composé en ses membres.

Le lendemain une autre bande de pèlerins composée de ving-cinq personnes de la mesme ville de Dacz arriva en ce Mont : les plus appareus d'icelle estoient Jean Ballehan, Henry de Coulongnes, Jacques de Foul et Jean Mil. Iceux furent interrogez par le susdit vicaire général sur les mesmes points et asscuerent de tout ce que dessus, adjoutans qu'ils l'avoient veu enterrer.

De cette punition on peut colliger deux choses : la première que St Michel se plaist grandement, à l'exemple de nostre Seigneur, que les petits enfans qui ignorent encore les malices du monde s'approchent de luy, venant visiter cette sienne eglise. Et certe on peut dire veritablement que c'est une benediction. Car qui pourroit nombrer, je ne dis pas tous ceux qui viennent en pelerinage, mais seulement tous ceux qui y viennent tous les ans n'ayans encore atteint que l'aage de douze, quinze ou vingt ans. La seconde, c'est qu'on peut voir par cette punition combien l'invocation du diable déplaist à Saint Michel. . . »

(A suivre.)

## Nouvelles du Culte de saint Michel

### Progrès de l'Archiconfrérie.

L'ESPRIT de nos contemporains est ainsi fait que ses préférences vont à un genre d'arguments qu'en d'autres temps on trouverait sans doute plutôt aride. Nous aimons les statistiques ; les chiffres nous parlent avec éloquence et exercent sur nous un grand empire.

Est-ce influence des idées positivistes sur notre mentalité, ou bien au contraire est-ce tournure originale de notre cerveau ? Nous laissons à d'autres le soin de le décider. Peu nous importe du reste la solution du problème, si tant est qu'il se pose. Disons seulement que les chiffres, indépendamment des circonstances caduques de temps, d'individus et d'ambiances diverses, possèdent de soi une valeur réelle, une éloquence persuasive, puisque sérieusement établis et dûment vérifiés ils sont l'expression nette, juste et sans ambages d'une vérité.

Or voici des chiffres rigoureusement exacts :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mai 1903, l'Archiconfrérie de saint Michel a augmenté de **6243** le nombre de ses Associés. La moyenne des inscrits par jour serait donc de plus de **quarante-six**.

Dans le même laps de temps **216** enfans ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges.

\* \* \*

Mais de quoi donc nous parlent ces chiffres ?

Ils nous parlent de vie ; ils expriment la vie ; ils disent que l'Archiconfrérie est vivante qui se recrute chaque jour, presque sans interruption, des membres aussi nombreux ; qu'indiscutée encore est l'autorité du saint Archange sur les cœurs catholiques ; que vivace toujours dans les âmes est la foi en

saint Michel ; que non moins puissant que jadis sur les âmes l'attrait du sanctuaire Archangélique.

La dévotion à saint Michel fut-elle, en effet, en aucun temps plus opportune ?

Nos zélateurs et zélatrices l'ont compris et se livrent à leur apostolat avec une infatigable énergie.

M. le Curé-doyen de *Renaix* (Belgique) nous a transmis encore une liste de plus de 260 associés nouveaux, ce qui porte à un millier le total des fidèles inscrits par ses soins. Tout commentaire ne serait-il pas superflu ?

Plus de 400 noms nous étaient naguère adressés de *Lesneven* (Finistère). C'étaient les élèves d'une école et leurs familles tout entières qui venaient se mettre sous la protection de saint Michel.

Bornons-nous à ces brèves indications, nous pourrions donner plus d'un détail significatif ; mais ce que nous ne pourrions pas dire, — car c'est le secret de Dieu, — c'est l'esprit de sacrifice qui inspire et accompagne les démarches parfois pénibles qu'il faut tenter auprès des âmes pour les décider à s'enrôler sous la bannière de l'Archange ; c'est la prière intime qui conjure Dieu de toucher les cœurs et de les rendre forts.

Pourtant leurs actes le proclament bien haut et leurs lettres le laissent entrevoir, nos zélateurs mettent à la base de leur œuvre beaucoup de sacrifices et beaucoup de prières. Voilà pourquoi — on n'en peut douter — leurs efforts sont couronnés de si visibles succès.

Combien pourraient faire leur, cet aveu d'une zélatrice parisienne : « Je porte mes efforts du côté de la classe ouvrière, estimant que c'est là où peut-être le Démon fait le plus de ravages. Aussi ma tâche n'est pas toujours facile... Mais voilà ! de tout mon cœur je prie saint Michel d'inspirer à ces âmes de meilleurs sentiments... et j'arrive tout de même. »

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de la plus jeune des zélatrices de saint Michel. A sa louange et pour l'édification

des enfants de son âge qui voudraient l'imiter, disons qu'elle continue son apostolat. Voulant faire œuvre vivante et durable, elle ne se borne pas à faire inscrire ses Associés dans l'Archiconfrérie, elle les abonne aux *Annales* en les groupant par neuvaines. Sa quatrième neuvaine à peine terminée, elle en forme une cinquième. Chaque mois elle passe comme un ange bienfaisant dans les demeures des associés pour leur remettre la livraison des *Annales*. Ce contact souvent renouvelé de la zélatrice avec les associés et, par le moyen des *Annales*, des associés avec le centre de l'Œuvre, est un précieux excitant au bien, à l'union, au devoir de la prière et de l'action.

#### Union et Force.

Il est hors de doute en effet que l'Archiconfrérie manquerait son but le jour où ses membres, la formalité de l'inscription une fois remplie, se croiraient libres de toute obligation.

Notre titre d'associés de saint Michel dit ce que nous devons être ; il nous laisse ce que nous sommes. A nous de nous hausser jusqu'au niveau de notre dignité par l'accomplissement de notre devoir intégral. Cela n'est pas sans difficulté, sans doute, mais ce n'est pas non plus sans gloire.

Et puis, groupés autour de saint Michel, ne serons-nous pas plus forts ?

C'est parce que nous avons foi dans l'efficacité d'un attachement raisonné des âmes à saint Michel que nous nous réjouissons en voyant ce sentiment s'ancre de plus en plus fortement dans les cœurs.

Qu'on nous permette de citer à titre d'exemple la lettre suivante écrite par une main de femme, mais qui ne tremble point :

« Veuillez me permettre, Monsieur le Directeur, de vous faire part d'une réflexion que m'a suggérée la vue d'une gravure des *Annales* : Tombelaine ! On est frappé tout d'abord de la ressemblance qui existe entre ce rocher et la figure d'un lion couché dont le profil anguleux, quelque peu sinistre, se dessine à l'horizon : c'est bien là, il semble, l'image de l'éternel ennemi de saint

Michel étendu, comme à ses pieds, non loin du mont Tombe qui, par son élévation et sa structure même rappelle l'idée d'un trône tombé d'en-haut; au lieu qu'en Tombelaine, *tombe vilaine*, tombe du grand vilain, par excellence! la nature ou plutôt son Créateur semble avoir voulu représenter d'avance, Satan vaincu, étendu sous la forme d'un rocher aride, aux pieds de son rival, de son vainqueur, toujours debout sur son piédestal de granit.

Je prie votre charité de vouloir bien excuser cette digression trop longue et qui peut paraître bien fantaisiste, pour ne pas dire ridicule! mais, en ces temps si troublés où le camp de saint Michel semble faiblir sous l'effort ennemi, on a besoin de se cramponner à quelque signe extérieur d'espérance prophétique écrit sur les rochers, inébranlable comme eux!

Vos *Annales* aussi sont bien réconfortantes, tout en secouant cette léthargie mortelle qui semble nous envelopper, nous, pauvres chrétiens du monde qui nous attachons au rocher, un peu à la manière de l'huître! et non avec cette sainte énergie qui voudrait au besoin lui servir de contrefort!

Quand donc saint Michel sera-t-il aimé et prié dans sa terre de France que l'ennemi lui arrache par lambeaux!... Je remarque avec bonheur que sa chère statue commence à orner nos églises de la capitale: j'en ai vu entre autres dernièrement à Saint-Pierre de Chaillot une très belle.

Oh! quand donc offrirons-nous à Dieu des cœurs vraiment généreux, tel qu'il les demande et les attend pour venir à notre secours! car, on comprend que saint Michel, l'Ange du Très-Haut, se doit à lui-même de ne pas protéger les lâches, les endormis volontaires que nous sommes, hélas! exigeant tout du Ciel et lui marchandant si souvent les moindres sacrifices!... »

(C. M. (Savoie).

\* \* \*

Nous parlions d'union tout à l'heure et nous émellions cette idée que, plus unis, nous serions plus assurés du succès. Rien de plus vrai; rien donc de plus désirable que l'union dans un mutuel effort.

Aussi voulons-nous soumettre au pieux lecteur ce projet d'une de nos correspondantes de la Manche :

« J'ai pensé que beaucoup de familles seraient heureuses que l'on fit pour elles des neuvaines de prières pour les grandes grâces qu'elles sollicitent de Dieu, par l'intermédiaire de saint Michel. Ne pourrait-on pas poser en principe : 1<sup>o</sup> que la grâce obtenue sera publiée dans les *Annales*; 2<sup>o</sup> que la

famille ou la personne exaucée fera dire une messe d'action de grâces ou fera une offrande en l'honneur de saint Michel aux intentions des personnes qui auront pris part à la neuvaine; 3<sup>o</sup> que la neuvaine aura lieu du 6 au 13 de chaque mois.

Si vous trouvez bonne mon idée, veuillez la faire connaître par le moyen des *Annales* et m'en faire à moi-même la première application. »

C'est fait :

Nous adoptons volontiers cette idée comme propre à resserrer davantage les liens de fraternité qui unissent les membres de notre Association.

#### Fête de saint Michel à Castres.

On nous écrit :

« Comme par le passé, la fête du 8 mai a été solennisée à Castres. A la messe célébrée par Monsieur l'Archiprêtre dans l'église Saint-Benoît, assistaient nombreux les membres de l'Archiconfrérie de saint Michel.

A l'évangile, le célébrant, après avoir fait à grands traits l'histoire des relations de saint Michel avec le monde et surtout avec la France, conclut par une pensée d'espérance et une exhortation pressante à la prière dans les circonstances particulièrement malheureuses que nous traversons.

La parole de Monsieur l'Archiprêtre fut entendue : dans cette journée bénie, Castres a beaucoup prié pour la France l'Archange Protecteur. »

#### Extension du Culte.

Nos lecteurs verront avec plaisir la lettre suivante que nous traduisons du latin :

Révérendissime et Illustrissime Directeur,

A titre de reconnaissance, une personne à qui saint Michel a obtenu une faveur signalée, vient, avec l'approbation de l'évêque catholique de Pelesz, de faire traduire en langue slave et imprimer à ses frais la méthode du Chapelet et les Litanies de saint Michel.

Elle a bien voulu confier aux Pères Basiliens le soin de répandre gratuitement trois mille de ces feuilles parmi le peuple de la Province de Galicie.

De plus, j'ai entrepris de distribuer des chapelets du saint Archange auxquels j'applique les Indulgences Pontificales.

Par un hasard vraiment surprenant, il m'est tombé entre les mains une petite brochure intitulée « Notice sur le Mont-Saint-Michel, » où j'ai lu que les zéloteurs de saint Michel et les autres personnes dévouées à son culte peuvent obtenir des faveurs et indulgences beaucoup plus considérables en faisant inscrire leurs noms sur le registre du Mont-Saint-Michel, c'est-à-dire, en s'enrôlant dans l'Archiconfrérie de l'Archange.

Je vous demande donc très humblement, pour la plus grande gloire de saint Michel et des saints Anges, de m'accorder le pouvoir d'associer les fidèles à cette Archiconfrérie.

Votre humble serviteur en N. S.

L. M. J.  
Convent des Basiléens  
Christinopol, Galicie, Autriche.

Une nouvelle province est donc ouverte à saint Michel. Espérons qu'il en fera promptement la conquête.

\* \* \*

Puisque nous sommes en passe de citer, nous reproduirons encore cette lettre venue du fond de l'Océanie : elle atteste les progrès de la dévotion au bon Archange.

*Notre-Dame du Mont-Carmel, 4<sup>er</sup> janvier 1903.*

Monsieur le Directeur,

Nous avons reçu avec grande reconnaissance les nombreuses médailles de l'Archange saint Michel que vous avez bien voulu nous envoyer.

Ah ! si vous aviez pu voir nos chères filles et même les garçons à la réception de toutes ces médailles, vous auriez été sans doute un peu récompensé de toute la peine que vous vous êtes donnée pour nous obtenir ces jolis cadeaux.

Nous avons donné des médailles à nos Révérends Pères. Outre cela nous en avons distribué 250 en moins de quinze jours. Nous en avons donné deux au roi Savelio Meitala ; une belle dorée et une oxydée, ce qui lui a été très agréable. Nous en avons donné à toutes nos internes et demi-internes, et même à beaucoup d'externes.

Si vous aviez entendu toutes ces exclamations de : *Mala, faka fetai* (merci, grand merci). Chacune prenait sa médaille, se l'appliquait ravié. La première explosion de joie passée nous leur dites : Enfants, vous prierez pour ces bonnes âmes qui vous rendent si heureuses. — Toutes de répondre : *io, io ai*. (oh ! oui, oui). — Vous allez dire trois *Ave Maria* chacune à cette intention. — *Io koia ai* (oui, c'est cela). — Vous voyez, Monsieur le Directeur, que le culte du saint Archange va s'étendre dans toute l'île ; c'est étrange la dévotion que l'on a à saint Michel. Ah ! que nous avons besoin de sa protection. Il a beaucoup à combattre à Futuna.

Je vous ai parlé d'une chapelle qui était en construction à Kolopelu ; elle est terminée, et nous avons pu acheter un vitrail de saint Michel. Ce sont les membres de l'Archiconfrérie qui l'ont payé, et il faut voir comme tout le monde est content surtout de ce que le Père y a fait inscrire :

ALOFA O TAINE LIKI

(Cadeau des filles)

Tous viennent le voir et disent : *Saga o Mikaële, ma Satana mo ana nifo* (Saint Michel avec Satan et ses dents).

Ayez la bonté, Monsieur le Directeur, de vous souvenir de nous dans vos prières.

Votre très humble servante,

SEUR M. MASOLENG, T. O. M.  
à Kolopelu, Futuna.

### Mort édifiante d'une zélatrice.

La mort a enlevé dans des circonstances particulièrement touchantes l'excellente zélatrice de Labruguière (Tarn). Deux jours avant de mourir, elle commençait cette lettre qui nous était destinée :

Monsieur le Directeur,

Je vous écris pour la dernière fois, du moins je le crois, car je suis à bout de forces et ne peux plus me tenir debout. Ce qui me fait le plus de peine, Monsieur le Directeur, c'est que je règle tout, je pense à tout, et la chose qui est la plus nécessaire, celle-là je l'ai laissée de côté ; je ne pense pas au bon Dieu ; la preuve en est que je manque à mes prières, tandis que j'ai le temps de m'amuser à autre chose. Voilà ce qui m'effraie et me fait croire que le bon Dieu ne veut pas de moi.

Je vous supplie donc de prier le saint Archange, que j'ai tant aimé sur la terre, de s'intéresser à ma pauvre âme, lui qui est chargé de la présenter au Tribunal de Dieu. »

Ces dernières lignes étaient tracées d'une main visiblement tremblante. On eût dit que la dévouée zélatrice achevait de rendre son âme en achevant d'écrire sa funèbre recommandation. Son suprême appel a été entendu de saint Michel, espérons-le, mais prions quand même.



## Chronique du Mont-Saint-Michel

**L**e mouvement que nous faisons prévoir dans notre dernière chronique Montoise est en train de devenir un fait accompli.

Un roi anglais à Paris, c'est chose relativement rare encore; des touristes anglais au Mont-Saint-Michel, c'est chose commune aujourd'hui. Ils sont plus nombreux que jamais en cette saison. Leurs grandes silhouettes noires ou grises se dessinent vaguement sur le fond grisâtre du rocher; à voir passer ces hommes droits, raides, qui « très flegmatiquement » se promènent et regardent, on dirait des statues vivantes.

Les Américains donnent la main aux enfants d'Albion et vont de pair avec eux à travers les merveilles du monastère.

Les Français viennent aussi, les uns en touristes, les autres en pèlerins. Les vacances de Pâques ont donné à beaucoup des loisirs : le moyen de les employer mieux qu'à faire une excursion au Mont-Saint-Michel ?

Au registre des prêtres accourus des lointaines contrées pour saluer le grand « Archange des Mers », nous relevons les noms de M. l'abbé Abdalla Assaf, directeur d'un collège à Aramoun (*Syrie*) et de M. le chanoine Boldue, curé-archiprêtre de Québec (*Canada*). Ce dernier, délégué de son évêque aux fêtes du Jubilé de Sa Sainteté Léon XIII, n'avait pas voulu regagner la terre d'Amérique sans s'agenouiller au pied de saint Michel, protecteur de cette vieille France pour qui les Canadiens professent un véritable amour filial, et dont ils sont heureux de se dire les très chrétiens héritiers.

### Fête de Saint Michel (8 Mai). — Apparition sur le Mont Gargan.

Fête tout intime et sans éclat, comme il convient du reste à une fête de second ordre.

Si les diverses apparitions de saint Michel au cours des siècles, toutes si dignes en soi de fixer l'attention, ne peuvent intéresser au même degré chacun des dévots de l'Archange, elles méritent du moins qu'on n'en laisse passer aucune sans la souligner.

C'est ce que M. le Directeur du Pèlerinage rappelait en quelques mots aux fidèles Montois réunis pour l'exercice du Mois de Marie, le soir du 7 mai.

Le 8, au matin, la messe du Pèlerinage fut chantée solennellement par M. le Directeur dans la chapelle solitaire où l'Archange a établi son trône. Un petit noyau de Montois assistait à la cérémonie.

A la chute du jour ce fut un intéressant spectacle, et non moins édifiant que plein de simplicité. Les fidèles groupés devant la statue vénérée enlevèrent avec leur habituel entrain le chant des Vêpres, puis les divers motets du salut du Très Saint Sacrement.

J'ai dit que la fête fut tout intime et sans éclat; intime... oui; sans éclat... j'ai peur d'être taxé d'inexactitude. La bril-



lante illumination de la soirée ne me permet pas du moins d'employer ce terme sans correctif. — La chapelle de saint Michel a subi naguère dans sa décoration des transformations heureuses. Les cœurs offerts en ex-voto ont été groupés dans des cadres élégants et placés en ordre aux côtés de la statue et tout en haut ; plus bas brillent les épaulettes, croix et médailles de nos officiers ; sur les murs latéraux flambaient les épées parmi lesquelles celle de Lamoricière. De la voûte tombent deux lustres aux couronnes superposées, formés les uns et les autres avec le grand lustre de la ville de Rouen dont les dimensions ne répondaient pas à l'exiguité de l'humble sanctuaire. A l'entrée de la chapelle deux candélabres aux branches touffues semblent sortir du granit de l'ogive ; puis deux cercles de feu et deux autres encore de plus en plus écartés : ce sont les lampes que la piété entretient devant l'autel de l'Archange. Les plaques de marbre, où la reconnaissance se grave sous des formes diverses, se sont rangées de chaque côté de l'entrée du sanctuaire dans le cadre de deux sveltes ogives.

On imagine ce que la flamme des cierges, des bougies et des lampes projetait, au soir du 8 mai, de lumière éblouissante sur ces lustres dorés, sur ces médailles, ces marbres polis, cet autel et cette statue d'argent ; dans cette féerie il n'est pas jusqu'à la menue parcelle cristalline incrustée dans le granit qui n'ait son reflet.

Éclatante, cette fête l'était donc, je l'avoue ; mais je dois le dire pour être vrai autant que pour justifier ma première parole : son éclat ne lui a rien enlevé de son cachet familial.

Les Montois ont prié avec une confiance touchante leur bon saint Michel. Ne représentaient-ils pas à cette heure toutes les âmes qu'effraient à juste titre la situation présente et la perspective d'un avenir plus sombre encore ?

On nous écrivait souvent depuis quelque temps : « A quoi s'occupe donc saint Michel ? Quel emploi fait-il de son épée ? » Pour être métaphoriques ces questions n'en étaient pas moins pressantes.

Nous avons été heureux de voir que nos chers associés et zéloteurs leur donnaient la meilleure et la plus pratique des réponses en demandant au sanctuaire archangélique des prières et des lampes et en promettant de s'unir au jour de la fête de saint Michel dans une commune supplication.

De sorte que nous pouvons dire, sans sortir de la vérité, que le petit troupeau montois n'était qu'une délégation, représentant, pour ainsi parler, tout un monde d'âmes douloureusement attristées et prosternées devant l'autel de l'Archange.

#### Pèlerinage de Saint-Denis-le-Gast (Manche).

Peu de nos lecteurs ont entendu parler de Saint-Denis-le-Gast. C'est une des grandes et bonnes paroisses du diocèse de Coutances. On y fait son devoir sans peur ni forfanterie, sans s'inquiéter si le vent tourne à l'impiété ; on y vénère saint Denis, le grand saint dont le nom si populaire encourageait nos aïeux dans les combats ; on y conserve jalousement les pieuses traditions du passé, sans s'occuper des nouveautés qui passionnent et divisent.

Or le jeudi 14 mai, le tramway, qui toujours va et vient de plus en plus affairé, débarquait au Mont-Saint-Michel 250 pèlerins de Saint-Denis-le-Gast. Les hommes étaient la majorité.

Monsieur le Curé avait tenu, en dépit de sollicitations diverses, à conserver au pèlerinage son caractère exclusivement paroissial, et en cela il a eu, selon nous, parfaitement raison à tout point de vue.

Ceux des habitants que le devoir retenait à la garde des foyers, ont vu partir avec une envie bien légitime les heureux pèlerins. Une cinquantaine se promettent même, nous dit-on, de venir en septembre avec leur pasteur invoquer à leur tour le glorieux saint Michel.

Reçus sur la digue par les Chapelains du Sanctuaire, les pèlerins franchissent aux accents d'un cantique la triple enceinte de la ville, pendant que les flots de la marée baignent le pied des remparts.

Ce pèlerinage étant le premier de cette année devait piquer davantage la curiosité. Aussi les Montois se montrent-ils plus exacts encore que de coutume à leur poste d'observation et plus empressés, s'il est possible, à offrir leurs services.

La cérémonie matinale commence à 8 h. 3/4. M. le curé de Saint-Denis-le-Gast célèbre la Sainte Messe pendant laquelle les fidèles exécutent les chants liturgiques.

Après l'évangile un chapelain de saint Michel, s'inspirant de la démarche des pèlerins, leur pose cette question suggestive : « Vous avez la foi ; mais quelle foi ? » et répond lui-même en posant en principe que la foi, quelque vive qu'elle soit, a besoin d'être excitée et fortifiée. Saint Michel, le champion de la foi au Verbe incarné, n'est-il pas tout désigné pour nous servir de modèle et d'intercesseur ?

Le *Credo* et le cantique *Nous voulons Dieu*, jetés à pleine voix par ces braves gens, furent la vibrante affirmation qui succéda, — avec quel à-propos ! — au discours du prédicateur. Et là-dessus, la Messe terminée, les pèlerins se dispersent dans le Mont : il n'y a pas de temps à perdre quand on a tant de choses à voir.

A 2 h. 1/2 chacun était de retour à l'église. M. le Directeur du Pèlerinage invite une fois encore les fidèles à prier saint Michel avec confiance et persévérance. « C'est par lui que nous viendra le salut, dit-il. Saint Michel est le défenseur des droits de Dieu ; il ne peut manquer de nous secourir ; mais il faut que nous, chrétiens, nous sachions prier. »

Les objets de piété reçoivent alors les bénédictions et indulgences ; puis après avoir reçu la bénédiction du T.-S. Sacrement, les pèlerins s'éloignent du sanctuaire en chantant le vieux refrain : « *Je suis chrétien, voilà ma gloire.* » Bientôt ils quittent la sainte montagne, la joie dans l'âme, l'esprit hanté de mille souvenirs merveilleux et réconfortants.



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Ain.** — Ci joint un mandat de 3 francs pour une messe à saint Michel en reconnaissance d'un succès obtenu, et pour lui demander de continuer sa protection à mes enfants. Z. C.

**Alpes-Maritimes.** — Voici ma petite offrande en reconnaissance des bienfaits reçus par l'intercession de saint Michel et pour attirer sa constante protection sur mes enfants et sur moi-même. Vve L. B., zél.

**Ardèche.** — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce de réconciliation inespérée !

Le jour même que vous receviez ma lettre, vous recommandant de faire prier à cette intention, qui était grosse de conséquences pour mes intérêts, j'étais exaucée. Aussi en venant vous prier d'inscrire cette reconnaissance, je vous envoie les honoraires d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. N. S., zél.

**Ardennes.** — Je vous prie de faire dire deux messes : l'une en l'honneur de saint Michel, l'autre en l'honneur de N.-D. des Anges, pour remercier la T. S. Vierge et le bon Archange de l'heureuse délivrance de ma fille. — Saint Michel m'a protégée, moi aussi, car après une longue maladie que j'ai eue tout l'hiver, je vais beaucoup mieux et puis enfin sortir. E. S.

**Aube.** — Une messe à l'autel de saint Michel pour mes parents défunts et en reconnaissance d'une faveur que j'ai obtenue. Prière d'insérer. J. D.

**Aude.** — Une messe en l'honneur de saint Michel, à l'intention des Ames du Purgatoire. J'ai fait cette promesse pour la réussite d'une démarche et j'ai été satisfaite du résultat. M. L., zél.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine au jugement infallible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

Deux messes d'action de grâces à saint Michel, en faveur des Ames du Purgatoire. C. G., *zél.*

**Bouches-du-Rhône.** — Grandes et nombreuses grâces obtenues par l'intercession de saint Michel, Merci. M<sup>me</sup> B.

**Calvados.** — Je vous envoie un mandat de 5 francs. Une associée avait promis cette somme à saint Michel si une personne à laquelle elle s'intéressait se confessait et recevait les sacrements dont elle était éloignée depuis longtemps. Cette personne s'est confessée et a fait ses Pâques. E. B., *zél.*

Veuillez, s'il vous plaît, faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange saint Michel pour le remercier de m'avoir obtenu la faveur demandée. J. T., *zél.*

**Drôme.** — Ci-joint offrande d'action de grâces pour la conservation de notre vie de communauté. St M. E., *zél.*

**Eure.** — Grâce à saint Michel mon mari est hors de danger. Merci ! 5 francs pour vos œuvres. A. P.

**Finistère.** — Je vous envoie ci-joint un mandat de 3 fr. 50 pour une messe d'action de grâces pour un voyage qui s'est bien effectué, et un cierge de 50 centimes que je désire faire brûler devant l'autel de saint Michel. A. C. de B.

Ayant obtenu par son intercession une grâce inespérée, je vous prie de dire une messe en l'honneur de saint Michel. J. P., *zél.*

**Gard.** — Je dois vous dire, pour la gloire du saint Archange, que deux enfants de notre localité, qui lui ont été consacrés, se sont trouvés guéris, on peut le dire, miraculeusement. Leurs parents sont pleins de confiance en saint Michel. St L., *zél.*

**Loir-et-Cher.** — Je vous envoie 2 francs pour une messe en faveur des âmes du Purgatoire pour remercier saint Michel de m'avoir obtenu qu'une personne de ma famille fasse ses Pâques. Une associée.

**Loire.** — Ci-joint un mandat-poste pour reconnaissance et demande de grâces au bon saint Michel. Vous voudrez bien avoir la bonté d'inscrire mon action de grâces dans vos intéressantes Annales. M. G., *zél.*

Merci à saint Michel, qui a délivré une âme des grandes peines spirituelles qu'elle endurait depuis longtemps. V<sup>ie</sup> G.

Remerciements pour faveur obtenue. Une messe s. v. p. E. M.

**Loiret.** — Une messe à l'autel de saint Michel pour une grâce très importante obtenue par l'intercession du puissant Archange. V. L.

**Lot-et-Garonne.** — Prière d'offrir le saint Sacrifice en action de grâces. Je désire que cette messe soit dite dans votre béni sanctuaire où tant de prières sont exaucées. M. C.

**Manche.** — Je vous envoie ci-inclus la somme de 10 francs en vous priant de remercier saint Michel qui m'a très favorablement exaucé. V. L.

Saint Michel m'a exaucé ; je viens témoigner ma reconnaissance en offrant *Ex-voto* promis. E. C.

**Mayenne.** — Je vous envoie la somme de 0 fr. 60 pour l'Archiconfrérie de saint Michel en action de grâces pour ma guérison obtenue par l'intercession du glorieux Archange. R. M.

Prière de faire brûler un cierge devant saint Michel pour le remercier d'avoir obtenu ma guérison. L. L.

**Morbihan.** — Merci, bon saint Michel ; vous m'avez exaucé d'une façon miraculeuse ; continuez-moi, je vous prie, votre précieuse protection. — Une messe en action de grâces. B. R. de F.

**Nord.** — C'est avec joie que je dois vous signaler encore une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel, une maison abritant plusieurs associés a été préservée du feu qui menaçait de la consumer ; après quelques invocations adressées à ce saint Protecteur les flammes ont pris une autre direction. Gloire et reconnaissance au saint Archange pour sa visible protection. M. G., *zél.*

Offrande ci-jointe en action de grâces pour une guérison obtenue. X.

**Orne.** — Veuillez faire dire une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, en faveur des âmes du Purgatoire. M. de F.

**Hautes Pyrénées.** — J'avais promis une messe en l'honneur du glorieux Archange si une personne de ma famille arrivait assez tôt pour revoir notre chère grand-mère mourante ; j'ai été exaucé ; je vous prie de vouloir bien faire célébrer cette messe le plus tôt possible. A. de G., *zél.*

**Rhône.** — Il y a quelques jours je vous recommandais toute ma famille et spécialement l'éducation chrétienne de mes enfants. Saint Michel nous a exaucés ; tout s'est arrangé pour le mieux. Aussi j'espère avoir le bonheur de faire un pèlerinage au Mont-Saint-Michel dans le courant du mois de mai pour remercier saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues. M. F.

**Haute Savoie.** — Ci-joint offrande en reconnaissance à saint Michel pour une conversion ardemment sollicitée. E. D., *zél.*

**Seine.** — Je vous envoie ci-joint mon offrande en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. Prière de faire dire une messe. Le surplus est pour vos œuvres. L. M.

Prière de faire dire cinq messes en l'honneur de saint Michel comme action de grâces pour faveur obtenue par son intercession. X.

Je suis bien heureuse d'avoir obtenu par saint Michel la guérison de mon fils. Veuillez dire une messe en reconnaissance de cette faveur et une autre messe d'action de grâces pour l'heureuse issue d'une affaire importante. L. B.

Je vous envoie 5 francs pour une messe à célébrer en action de grâces de ce qu'un de mes petits-fils, dont les sceurs avaient la rougeole, a été préservé de cette maladie. — Actions de grâces à saint Michel pour la grande amélioration survenue dans la santé de mon beau-frère que je vous ai recommandé à plusieurs reprises cet hiver. M. A. M.

Une messe de remerciements à saint Michel et à Notre-Dame des Anges : j'aurais pu me tuer dans un accident, j'ai été préservé. V<sup>ie</sup> M.

Voulez-vous avoir l'obligeance de faire célébrer cinq messes en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue par l'intercession du grand Archange.

Je vous envoie aussi une offrande de 10 francs pour vos œuvres, ainsi que je vous avais promis si le malade, pour lequel je vous ai demandé une neuvaine, était sauvé. Alors je croyais son état désespéré ; mais les médecins s'étant alarmés trop vite, il a été déclaré hors de danger. J'attribue cette heureuse fin de crise à l'intervention de saint Michel et je vous prie de mentionner ce fait dans les Annales afin que cela puisse engager les personnes qui ne l'auraient pas encore essayé, à recourir à saint Michel avec confiance. Je ne saurais dire combien de grâces de toutes sortes j'ai obtenues par sa puissante intercession. G. C.

**Seine-Inférieure.** — Je vous envoie un mandat de 3 francs pour une messe d'action de grâces au bon saint Michel qui nous a exaucés et a sauvé notre cher enfant. Prière d'insérer. X. L., *abonnée*.

**Tarn-et-Garonne.** — Reconnaissance à saint Michel, qui nous a protégés dans une entreprise périlleuse et préservés de fâcheux accidents. Offrande pour les Apostoliques et messe d'action de grâces. N. J., *zél.*

**Vendée.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel pour faveurs obtenues. M. T., *zél.*

**Yonne.** — Ci-joint un mandat-poste de 10 francs promis à saint Michel pour le succès d'un examen. M. D.

**Guadeloupe.** — Le grand Archange ne nous ménage pas ses dons. J'ai particulièrement à le remercier du succès de ma jeune sœur dans ses examens. L'offrande promise sera envoyée prochainement. H. T., *zél.*

**Ile Maurice.** — Plusieurs associés remercient saint Michel des faveurs qu'il leur a obtenues. H. N., *zél.*

**Canada.** — Veuillez remercier saint Michel en mon nom et faire brûler un cierge devant la statue vénérée : j'ai obtenu par l'intercession de notre bon Archange une guérison que je sollicitais instamment. M. P., *zél.*

**États-Unis.** — Notre ville a été épargnée ; le danger d'inondation a disparu. Gloire et reconnaissance à saint Michel. A. P. H., *zél.*



*La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel le portecendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Charente-Inférieure.** — Saintes : M<sup>me</sup> Fanny Gaffurio.

**Côtes-du-Nord.** — Guingamp : M<sup>lle</sup> Caroline Geury. — Lamballe : M. J.-B. Pungier ; M<sup>me</sup> Fourré.

**Dordogne.** — Vergt : M<sup>me</sup> Marguerite Lagrange.

**Eure-et-Loir.** — Chartres : M<sup>me</sup> de Chabannes.

**Gard.** — Alais : Sœur Aurélie Portefo, *supérieure de l'hôpital* ; M<sup>lle</sup> Joé Martin. — Corconne : Olympe Ferrier.

**Gers.** — Lectoure : M<sup>me</sup> Antoinette Ricarde ; M<sup>me</sup> Gervais ; M<sup>lle</sup> Françoise ; M<sup>me</sup> Neley-Comin.

**Hérault.** — Montpellier : M. André Ferrand ; M<sup>me</sup> Sade, née Marie Dejean ; M<sup>lle</sup> Marie Bos ; M. Pierre Salager ; M<sup>me</sup> Salager, née Marguerite Baux. — Nefles : M<sup>me</sup> Marie Canoc ; M<sup>me</sup> Victoire André.

**Ile-et-Vilaine.** — Antrain-sur-Couesnon : M. Michel Baudry. — Chartres : M<sup>lle</sup> Marie Maréchal. — Braz : M<sup>me</sup> Lionel Philbert.

**Indre-et-Loire.** — Saint-Michel-sur-Loire : M. l'abbé Destrégail, *curé*.

**Loire.** — Saint-Pierre-de-Bœuf : Marguerite Pessonnoeux.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>lle</sup> Patarin ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Koeler.

- Loiret.** — Orléans : M<sup>me</sup> Benjamin Couteau.
- Maine-et-Loire.** — Chemillé : M<sup>lle</sup> Elisa Lemoumier.
- Manche.** — Le Grand-Celland : M. Hippolyte Aufray. — Avranches : M. Victor Langlois ; M. Alexandre Geslin ; M<sup>lle</sup> Marie Maillard. — Le Val Saint-Père : M. Auguste Lefranc. — Ducey : M. Emmanuel Chesnaz. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Bellée, née Malenfant. — Binville : M. l'abbé Colin, *curé*. — Cherbourg : M. l'abbé Fautrat. — Biville : M. l'abbé Jennet. — Barenton : M. l'abbé Hamard. — La-Haye-du-Puits : M. Alfred Pétron.
- Mayenne.** — Laval : M. Émile Duverger.
- Morbihan.** — Pontivy : M<sup>me</sup> Pichard ; M<sup>me</sup> Poléguin ; M<sup>lle</sup> Monique Hivalan. — Saint-Dolay : M<sup>me</sup> Fréour. — Saint-Joseph de Kermaria : Sœur Norbert, *des Sœurs de Jésus*.
- Nord.** — Boubaix : M<sup>me</sup> Lavainne, née Louise Haltrait.
- Oise.** — Ansuavillers : M<sup>me</sup> Delaporte, née Marie Capronnier.
- Orne.** — Vimoutiers : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Couard.
- Pas-de-Calais.** — Fruges : M<sup>me</sup> Douzineffe.
- Basses-Pyrénées.** — Anglet : Sœur Marie-Margarita, *servante de Marie* ; Sœur Marie-Saint-Jean, *Bernardine* ; Sœur Marie-Édouard, *Pénitente*.
- Sarthe.** — Le Mans : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Jacques Édou.
- Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Toulouse.
- Seine-et-Oise.** — Villiers-le-Bel : M<sup>me</sup> Quoux, née Joséphine Charpentier ; M<sup>me</sup> Chalot, née Hermine Coulon.
- Seine-Inférieure.** — Yvetot : M<sup>lle</sup> Joséphine Brauchais. — Saint-Martin-aux-Arbres : M. J.-B<sup>te</sup> Leroy. — Criquetot l'Ésneval : M<sup>lle</sup> Onézime Fontaine.
- Tarn.** — Labruguière : M<sup>lle</sup> Marie Bolon, *généraliste* ; Brigitte Fabre ; Marie Hille ; Esther Delpeut ; Mélanie Viola. — Castres : M. Louis Caulet.
- Var.** — La Seyne-sur-Mer : M<sup>me</sup> Pellicot.
- Vendée.** — Fontenay-le-Comte : T.-R.-P. Jochin, *capucin*.
- Vienne.** — Poitiers : M<sup>me</sup> Pauline Lagrange ; M<sup>lle</sup> Hermine Coulon.
- Yonne.** — Avallon : M<sup>me</sup> Louise Bidault.
- Belgique.** — Bruges : Sœur Marie, *religieuse augustine* ; Amélie Duitschauer. — Neufvilles : M. le Vicomte Charles-Henri d'Herbais de Then et de Cambrai.
- Angleterre.** — Farougon : M<sup>lle</sup> Adèle Nap. — Le de Wight : R<sup>me</sup> Mère Marguerite Gibert, *religieuse bénédictine*.
- Ile Maurice.** — Port Louis : M. Eléonore Franck ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> P. Lagans ; M. R. Hafray ; R<sup>me</sup> Mère de Sainte Angélique ; M<sup>lle</sup> Valérie Édouard.
- Canada.** — Henrysburg : M. Moïse Richard.

Le Gérant : FR. SIMON.

# ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PRIÈRE A SAINT MICHEL (SONNET). — CHRONIQUE. — ANNONCES. — SAINT MICHEL, INTRODUCTION DES AMES (*suite*). — SAINT MICHEL ET LES ENFANTS (*suite*). — LES ANGES JUSTICIERS. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## Prière à saint Michel

{SONNET}.

Du haut de ta montagne, ô puissant protecteur,  
 Saint Archange Michel, ne vois-tu plus la France ?  
 N'entends-tu pas sa voix, ses longs cris de douleur,  
 Et ne viendras-tu pas hâter sa délivrance ?

Elle a péché, c'est vrai ; navrant fut son malheur...  
 Elle offensa son Dieu, l'Auteur de sa puissance...  
 Mais revenant à Lui, le cœur rempli d'ardeur,  
 Elle veut Le prier de guérir sa souffrance...

Elle pleure et gémit sur ses péchés passés,  
 Mais ses bras par les liens sont encore enchaînés...  
 Oh ! laisse-toi fléchir, Archange, par ses larmes...

La France catholique, à genoux devant toi,  
 Implore ton secours avec toute sa foi...  
 Oh ! viens nous délivrer et calmer nos alarmes...

DORFESHING.



## Chronique du Mont-Saint-Michel

Les mois de mai et juin sont marqués d'ordinaire par les pèlerinages scolaires.

Collèges et pensionnats éprouvent le besoin de venir recommander à saint Michel leurs prochains examens.

A ces épreuves ordinaires et toutes pacifiques, viennent aujourd'hui s'en ajouter d'autres d'une nature différente et dont la singulière gravité n'échappe à personne. On aimerait à venir confier à l'Archange ses peines et ses inquiétudes... Mais un pèlerinage c'est la joie déjà ou au moins l'espérance; et Dieu sait si joie ou même espoir il peut y avoir encore dans nos établissements catholiques libres.

Moins nombreux donc que les années précédentes nos jeunes pèlerins redoublent de ferveur. Puissent leurs prières leur valoir des jours plus calmes et un ciel plus pur!

Signalons à la date du 1<sup>er</sup> juin, lundi de la Pentecôte, le passage de la petite académie du collège de Villiers (Calvados).

Le mardi 2, trois groupes de jeunes personnes s'agenouillaient aux pieds de l'Archange.

M. l'abbé Gagnard, curé-doyen de *Malicorne* (Sarthe) conduisait le premier; des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul accompagnaient le second, venu de *Saint-Malo*. Enfin un ouvrier de *Chartres* envoyait à saint Michel une importante délégation.

Les pèlerinages de famille sont de saison: ils ne manquent point. Quelques pèlerins se donnent la satisfaction de passer plusieurs jours sur la montagne. Il faut si bon prier l'Archange et nous en avons tant besoin!

Dans la Basilique les travaux, quoique un peu ralentis, vont toujours de l'avant. Le transept sud restauré est presque entièrement débarrassé de la forêt d'échafaudages qui l'obstruait, et l'on peut dès lors jouir de la perfection du travail accompli.

\* \* \*

Le projet de neuvaine à saint Michel, du 6 au 15 de chaque mois, a été chaleureusement accueilli. Aussitôt après la réception du dernier numéro des *Annales*, bon nombre de personnes nous ont transmis leurs demandes et leurs promesses. La neuvaine s'est faite dans le sanctuaire de l'Archange; nous aimons à croire que beaucoup de nos Associés y ont pris part. Comme de juste, et aux termes mêmes du projet, toutes les personnes qui ont prié aux intentions recommandées aux chapelains du Mont-Saint-Michel en vue de cette neuvaine générale, bénéficieront du mérite des bonnes œuvres promises.

Nous engageons bien volontiers les Associés de l'Archiconfrérie à unir leurs prières pour la prochaine neuvaine, du 6 au 15 juillet.

En intercédant pour leurs frères qui sollicitent le secours de l'Archange, ils n'oublieront pas la grande cause qui nous tient au plus intime du cœur, et tous nous implorerons pour la France, la protection de son Ange tutélaire: saint Michel.

La prière des pèlerins, gravissant les degrés de sa Montagne

de prédilection, sera la nôtre, ... et comme le demande le cantique, nous la ferons monter jusqu'au ciel : « Saint Michel, à notre secours ! »

Autres recommandations : les intentions d'un jeune prêtre, une grâce spirituelle, une grâce temporelle, une personne éprouvée et en danger prochain de perdre la foi, une vocation, une famille.

### Heures des Messes et des Offices pendant la SAISON d'ÉTÉ.

A partir du 2<sup>e</sup> dimanche de juillet.

TOUS LES DIMANCHES ET FÊTES :

- A 6 heures, première Messe.
- A 7 h. 1/2, seconde Messe.
- A 10 heures, grand'Messe paroissiale.
- A 3 heures (soir), Vêpres et Complies.

LES AUTRES JOURS DE LA SEMAINE :

- A 6 h. 1/2, première Messe.
- A 7 h. 1/2, Messe du Pèlerinage.

### Fête de la Portioncule.

Cette fête tombe, comme on sait, le 2 août.

Nous rappelons aux âmes pieuses qu'on en peut gagner les Indulgences dans *l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel*. Le Bref de concession porte : depuis les premières vêpres (vers deux heures dans la soirée de la veille) jusqu'au coucher du soleil de la fête.

Nous engageons les fidèles à choisir de préférence cette date pour le jour de leur pèlerinage à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges.

Le chemin de fer déposant aujourd'hui les voyageurs au

pied même du Mont-Saint-Michel, et les trains étant plus nombreux que jamais<sup>1</sup> le déplacement est singulièrement facilité.

### Aux Pèlerins et aux Visiteurs.

Nous rappelons aux pèlerins et aux visiteurs du Mont-Saint-Michel soucieux de leurs intérêts spirituels que, pendant la belle saison, un registre uniquement destiné à recevoir les *inscriptions dans l'Archiconfrérie* du saint Archange est ouvert dans l'église paroissiale.

\* \* \*

Aux dates suivantes, (ainsi qu'aux jours qui les précèdent ou les suivent immédiatement), la marée recouvrira toute l'étendue des grèves :

9 et 21 juillet ; 8 et 22 août ; 7 et 21 septembre ; 6 et 20 octobre.

Soit dit à titre de simple renseignement aux voyageurs désireux d'avoir une idée de ce qu'était jadis le Mont-Saint-Michel « *au péril de la Mer* ».

---

## Saint Michel, Introduceur des Ames

(Suite.)

### II

A LA FIN DU MONDE, SAINT MICHEL EST LE SOUFFLE QUI TUE L'ANTÉCHRIST, LA TROMPETTE DE LA RÉSURRECTION. ARMÉ DE LA CROIX DU CALVAIRE, IL PRÉCIPITE DANS L'ABÎME LE DRAGON & SES ALLIÉS ; IL GUIDE AU CIEL LA PROCESSION TRIOMPHALE DES ÉLUS.

L'office de saint Michel ne cesse pas avec l'introduction des âmes dans l'Empyrée, il s'étend encore jusqu'à la fin du monde,

1. Voir p. 4 de la couverture.

au bien, à l'utilité, à la gloire de tous les élus, après le dernier Jugement.

De plus, immédiatement auparavant, l'Archange fera éclater sa puissante protection envers l'Église dans la terrible persécution de l'Antéchrist. L'Ange Gabriel annonce à Daniel les affreuses calamités de ces derniers temps et l'assure que saint Michel viendra des cieux à notre secours : « *In tempore illo consurget Michael, princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui...* (Dan., XII, 1.) En ce temps-là se lèvera Michel, le grand prince qui combat pour les fils de ton peuple. »

Et lui qui dans le ciel, à l'origine du monde, a vaincu et précipité le premier Dragon, aura le grand honneur de frapper de mort cet autre Dragon. Ainsi que l'expliquent les Docteurs en interprétant le passage de l'Apôtre : « *Lorsque se relèvera l'homme d'iniquité que le Seigneur tuera d'un souffle de sa bouche*<sup>1</sup>; » le souffle du Seigneur s'entend de Michel Archange qui apparaîtra sous la figure du Christ, dit saint Bernardin de Sienne<sup>2</sup>. Et saint Méthodius, qu'il mentionne, ajoute que par le moyen de saint Michel le Christ perdra toute l'armée de Satan.

C'est aussi l'interprétation du docte Jésuite Mathieu Fabre sur la prédiction de saint Gabriel : « *Confalonier de tous les Élus, saint Michel, dit-il, déploiera son étendard, et, de concert avec eux, poussera la formidable clameur : « Quis ut Deus ? » A ce cri l'homme d'iniquité sera démasqué, suivant le mot de saint Paul, et tué par le souffle de la bouche du Seigneur. Par ce souffle le Docteur angélique entend saint Michel, qui sortant, comme un vent et un tourbillon, de la bouche du souverain Juge, foudra sur les ennemis de Dieu et les abîmera dans les enfers*<sup>3</sup>. » Le poème de Drépanius Florus reproduit la même pensée.

Les commentateurs sont aussi d'avis que tous les grands signes qui précèdent le dernier jugement relèveront du haut

1. II. Thessalon. c. II.

2. Sermon. 2, de Judic. univ.

3. Conc. 6, in festo s. Mich.

ministère de saint Michel, et qu'à son commandement, ils seront exécutés par les autres Anges.

*La résurrection des morts étant l'œuvre qui doit faire éclater la puissance du Très-Haut, sera accomplie par saint Michel qui doit être seul la trompette du dernier jour : saint Paul prend en effet comme synonymes la voix de l'Archange et la trompette de Dieu : « In voce Archangeli et in tuba Dei », écrit-il, « canet enim tuba »<sup>1</sup>. Saint Michel sera donc cette voix, cette trompette et l'instrument de la toute-puissance divine pour faire ressusciter tous les hommes à une vie nouvelle et immortelle.*

L'Église, dans la bénédiction des nouveaux cimetières, fait de cet office l'attribut du premier des Archanges : *A ceux qui reposent en ce lieu dans l'attente de la trompette du premier Archange, dit-elle, Seigneur, accordez bénévolement l'éternelle consolation.* (2<sup>e</sup> Oraison.)

Et sous ce rapport, Michel pourrait s'appeler le second Adam et le second père du genre humain, non par création ou par génération, mais par le ministère qui est le sien, de la réunion de toutes les âmes à leurs premiers corps.

L'Église atteste que dans ce redoutable Jugement devra figurer le signe sacré de la croix pour fortifier et réjouir les élus et pour frapper d'effroi les réprouvés : « *Hoc signum Crucis erit in caelo cum Dominus ad judicandum venerit.* Ce signe de la Croix sera dans le ciel quand le Seigneur viendra pour le jugement. » (Office de la Croix.)

Une foule de saints Docteurs et de Pères grecs, les Origène, les Cyrille de Jérusalem, les Chrysostome, les Ephrem, et de Pères latins, tels que saint Jérôme, saint Hilaire, Bède, et d'autres cités par le docte Suarez<sup>3</sup> et par Bosius<sup>4</sup>, s'accordent à dire que cette croix, sur laquelle le souverain Juge s'est plu

1. I. Thessal., iv, 15 « A la voix de l'Archange, au son de la trompette. »

2. I. Cor., xv, 52. « Car la trompette se fera entendre. »

3. In III P. D. Thom. t. 2, q. 59, a. 6, Disput. 52, s. 2.

4. Triumphus Crucis, l. VI, c. 28.



à racheter le monde, sera conservée et reconstituée par la toute-puissance divine.

Mais à qui revient l'honneur d'arborer cet étendard, sinon à l'Archange à qui l'Église reconnaît ce privilège et qui a répandu dans tout l'univers sa vertu et sa gloire ?

Lui-même en rassemblera tous les fragments dispersés par la vénération des fidèles, il la rétablira dans l'identité de toutes ses parties, l'arborera dans le ciel comme un étendard glorieux, resplendissant d'une immense lumière, et comme une estrade d'honneur, il la fixera à la vue de tous devant le tribunal du Christ.

Et les grandes assises terminées, Michel se servira de la même croix comme d'une épée foudroyante pour précipiter dans les enfers les démons et les damnés ennemis de la croix, et comme d'une clef pour fermer à jamais les portes du grand Abîme, ainsi qu'il a été révélé à saint Jean : « *Vidi Angelum... habentem clavem Abyssi... et apprehendit Draconem... et misit eum in Abyssum et clausit et signavit super illum.* » (Apoc., XX, 1 et sq.) — « J'ai vu l'Ange qui avait la clef de l'Abîme : il a saisi le Dragon, il l'a précipité et enfermé dans l'Abîme et a apposé un sceau. »

Le dernier et sublime drame de l'univers arrivé à son dénouement, il ne restera plus qu'à contempler le grandiose triomphe du Roi de gloire. Notre-Seigneur, avec cette armée immense d'Anges et de créatures humaines, qui devra faire avec lui son entrée dans l'Empyrée, après avoir franchi toutes les régions de l'air et tous les cieux dans une majesté indescriptible.

Mais dans cette admirable manifestation si pleine d'allégresse, éclatera plus distincte que jamais l'éminence de Michel entre toutes les créatures. Il fut destiné pour assister le peuple hébreu et le conduire en sécurité jusque dans la Terre promise; c'était une figure de ce qu'il doit accomplir en ce dernier jour. Il a été investi du mandat de guider l'Église du Christ non moins que l'Église juive, il a reçu l'office suprême d'introduire à la

fois dans le Paradis de Dieu et les âmes et les corps de tous les élus, et ainsi sera accomplie la promesse divine spécialement faite au genre humain à l'égard de saint Michel : « *Voici que j'envoie mon Ange afin qu'il vous précède et vous introduise dans le lieu que je vous destine.* » (Ex., XXIII, 20.)

A peine le Christ aura-t-il laissé tomber ces douces paroles : « *Venez les bénis de mon Père, jouir du royaume préparé pour vous* » ; que son Humanité sacrée s'élèvera dans les airs ayant à sa droite Marie la reine de toute la création; immédiatement après eux, l'Archange Michel, en sa qualité de porte-étendard de la Croix, déployant cette glorieuse bannière, se fera le guide et l'introducteur de cet immense peuple de Dieu pour assigner à chacun sa place, entonnant le cantique d'allégresse de Moïse à la submersion des Égyptiens dans la mer Rouge : « *Cantemus Domino, gloriosè enim magnificatus est, equum et ascensorum dejecit in mare.* » (Exod., XV, 1.)

A Michel l'insigne honneur de faire des deux Églises de la terre et du ciel une seule église belle et resplendissante, d'unir les deux extrêmes, Dieu créateur universel et la nature humaine, la première et la dernière fin de toutes choses. Et dans ce bienheureux royaume tous les fidèles du Christ jouiront d'une paix très parfaite, et toute l'éternité, mêlés au chœurs angéliques, unis avec leur Prince, ils chanteront au Très-Haut les plus douces hymnes de louange :

« *Tum populus Christi perfectâ pace fructur,  
Semper et angelico concinet ore melos.* »

(FLOR. DREPAN.)

Là nous touchons, ce semble, au terme de toutes les grandeurs de Michel : les ministères des Anges et de leur chef, tous ordonnés au salut des hommes, cessent en effet, cette fin une fois atteinte. Et cependant, à la gloire de ce saint Archange, il me vient à l'esprit qu'il retiendra au ciel un

1. « Chantons le Seigneur ; car il a fait éclater sa grandeur et sa gloire. »  
2. « Alors le peuple du Christ jouira à tout jamais d'une paix parfaite et chantera Dieu comme les Anges. »

ministère sublime qui le rendra le plus noble et le plus illustre personnage de toute la cour céleste après Marie, celui de Grand Gonfalonier et de porte-étendard de la Croix.

C'est le sentiment de beaucoup de graves Docteurs que le noble signe de tous les Élus, la Croix même du Calvaire sera transportée dans le ciel, afin que ce signe, qui fut une fois pour notre salut, un sujet d'ignominie au Rédempteur, lui devienne toute l'éternité un trophée d'honneur et de gloire et que les Élus aient sans cesse devant les yeux cette preuve matérielle de son amour. Cette opinion rapportée par Suarez « ne saurait en aucune manière, suivant l'expression de ce Docteur, être taxée de fausseté, si elle peut paraître incertaine. »

Si la chose est ainsi, disais-je à part moi, le grand honneur d'arborer cet étendard triomphant ne peut échoir qu'à saint Michel déclaré dans le temps porte-étendard de la Croix et qui doit en être le perpétuel gardien.

Mais si nous nous rangeons à l'opinion différente suivant laquelle ce ne sera pas la croix matérielle reconstituée, mais une image lumineuse de ce trophée vénérable qui doit resplendir dans le ciel, il ne convient encore à personne autre de la porter sur son cœur qu'à l'invincible champion, l'Archange Michel.

(Les Grandeurs de saint Michel, par MABRACONI, trad. P. G.)



## SAINT MICHEL ET LES ENFANTS

(SUITE)

L'HISTOIRE s'accorde avec la raison théologique pour proclamer saint Michel patron des enfants.

Ce patronage, le glorieux Archange l'a exercé visiblement au moyen âge.

Dans la suite des temps il n'a cessé de remplir avec fidélité sa haute mission. Voyons-le plutôt à l'œuvre dans notre siècle.

Combien de parents, combien de mères n'ont pas contracté envers lui une dette de reconnaissance ! A combien n'a-t-il point, par exemple, rendu plein de vie un enfant bien-aimé déjà peut-être aux portes du tombeau ?

Nous pourrions citer des faits nombreux et récents à preuve de ce que nous avançons. Les *Annales* se faisant l'écho fidèle de toutes les actions de grâces à saint Michel, nous y renvoyons le lecteur et nous nous contentons de quelques traits.

Une mère de famille nous écrivait naguère du département

du *Taru* : « Comment remercierai-je saint Michel ? C'est la seconde fois qu'il guérit mon enfant mortellement atteint ! »

De la *Guadeloupe* c'est un brave colon qui témoigne sa reconnaissance : « Je désire consacrer mon neveu au Prince des Anges. A la suite d'une maladie grave, dont la guérison a été obtenue par l'intercession de saint Michel, la mère a fait cette promesse. »

« Après une neuvaine en l'honneur de saint Michel, dit une zélatrice de la *Lorraine* un enfant malade a recouvré la santé. Prière de le consacrer à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. »

Dans les derniers mois de l'année 1902, un enfant de la ville de *Pau* fut frappé d'un mal étrange.

Il passa six jours sans proférer une parole. En même temps tout son corps devint noir comme du charbon. Son état était désespéré; le médecin déclara que la mort était imminente. Une zélatrice de l'Archiconfrérie de Saint-Michel proposa de consacrer au glorieux Archange le pauvre petit moribond. Les parents refusèrent d'abord, puis se laissèrent toucher. Un cierge fut allumé devant l'image de saint Michel. Une heure après l'enfant entr'ouvrit ses lèvres obstinément fermées depuis si longtemps et que l'on croyait closes à jamais : « Maman, je suis guéri, dit-il », en embrassant sa mère. — Il l'était en effet. — A la suite de la lettre de la zélatrice relatant cette prodigieuse guérison l'heureuse mère avait tracé ces mots : « Merci à saint Michel. »

Tout dernièrement encore on a pu lire dans les *Annales* ce témoignage d'une zélatrice du *Gard* : « Je dois dire, pour la gloire du saint Archange, que deux enfants de notre localité, qui lui ont été consacrés, se sont trouvés guéris, on peut le dire, miraculeusement. Leurs parents sont pleins de confiance en saint Michel. »

Un brave chrétien ne nous disait-il pas, il y a peu de jours, avec un accent de sincérité que nous ne saurions oublier : « C'est étonnant et merveilleux : ma petite fille, que nous

considérons comme perdue, s'est trouvée mieux, sans avoir pris aucun remède, au moment même où vous avez allumé un cierge en notre nom devant la statue de saint Michel ! »

Comment les parents ne manifesteraient-ils pas, après tant de faveurs signalées, leur particulier amour pour le protecteur de leurs enfants ?

Il y a quelques mois nous fûmes témoins d'une scène toute familiale et combien édifiante ! L'église du Mont-Saint-Michel en était le théâtre. Un imposant cortège d'employés des chemins de fer venait faire suppléer les cérémonies du baptême à une enfant. Le nom de Michelle lui avait été imposé lors de l'ondoiement; les parents avaient tenu à ce que les rites solennels du sacrement fussent accomplis dans le Sanctuaire même de l'Archange. Avec l'autorisation de leur recteur, il fut fait selon leur désir et l'enfant fut consacrée, séance tenante, à son céleste patron.

\* \*

Parvenus à l'âge où la raison s'éveille et discerne, les enfants se souviennent de ce qu'ils doivent à saint Michel et de ce qu'ils sont en droit d'en obtenir. Ils viennent donc en son sanctuaire le prier de bénir leur adolescence... et leur vie tout entière. Élèves de toutes les classes et tous les établissements, jeunes pensionnaires de toute sorte affluent aux pieds de l'Archange.

Aussi bien ne s'intéresse-t-il pas à tous les incidents de leur vie ? — Dans la période des examens il sait le leur montrer. C'est pourquoi nous voyons se multiplier chaque année les instances dans le but d'obtenir les succès ambitionnés; dans la seconde semaine de juin 1903, plus de trente examens ont été recommandés aux prières de l'Archiconfrérie de saint Michel. Détail significatif : les *ex-oto* se multiplient en proportion des demandes.

\* \*

Mais ne devons-nous pas nous élever plus haut et regarder plus loin que ces éphémères succès ? N'y a-t-il pas lieu

aujourd'hui d'attirer l'attention des parents sur la valeur même de l'éducation que leurs enfants sont appelés à recevoir, et n'est-ce pas pour eux une obligation de solliciter instamment en ces difficiles conjonctures l'appui de saint Michel ?

Si de nos jours le Tentateur assiège avec plus d'acharnement que jamais l'âme de nos enfants ; si plus que jamais, pour corrompre leurs cœurs et leur infuser la haine ou le mépris de tout ce qui est bien et le goût de tout ce qui est vil, immoral et mauvais, on déploie tous les raffinements d'une perversion savante, toutes les ruses et toutes les hypocrisies d'une éducation qui n'est que correcte, nous avons le devoir de provoquer contre les sectaires de toute nuance l'intervention de saint Michel. Il y va du salut éternel de nos enfants : ne pas le comprendre serait s'aveugler étrangement.

\* \* \*

Or le moyen d'attirer sur nos enfants les faveurs du saint Archange ?

Consacrons-lui ces chers petits.

Consacrer c'est séparer du commun ; c'est enlever une personne ou une chose aux usages vulgaires pour l'affecter exclusivement à tel usage déterminé. Consacrer c'est aussi séparer du profane et ranger parmi les choses saintes et sacrées, c'est vouer au service divin un objet ou une personne. Il y a dans la consécration comme une translation de propriété. L'évêque consacre les prêtres et les calices ; et les prêtres et les calices sont à Dieu, réservés à son seul service.

Qui ne voit dès lors les avantageuses conséquences de cet acte, si simple en lui-même, qui consiste à remettre entre les mains de saint Michel un petit enfant en disant : « Cet enfant est vôtre, ô grand Archange ; je vous le consacre. »

Oh ! ce n'est pas en vain que Dieu a mis au cœur de l'homme, et de tout être vivant, l'instinct de la propriété. C'est un instinct actif et précieux que celui-là. Lorsque le divin Maître disait : « Tu aimeras le prochain comme toi-même, » Il aurait

pu ajouter, passant de la charité à la justice : « Tu respecteras la propriété d'autrui comme la tienne. » Car sa propriété à soi on la respecte, on la conserve, on l'aime, on la développe ; on la sauverait, s'il était nécessaire, au prix des plus pénibles labeurs. N'est-elle pas, comme on l'a dit, le prolongement et l'extension de notre personnalité ?

\* \* \*

Le voyageur qui passe ne prête au troupeau de l'étranger qu'une attention distraite, si tant est qu'il daigne abaisser sur lui ses regards. Après tout, ce troupeau n'est point sien. Que lui importe si les agneaux se perdent ? Indifférent devant leur sort, il passe.

Saint Michel n'est point ce voyageur. . .

Le pasteur mercenaire à qui le maître a confié la garde de son bercail s'attache à assurer de son mieux la sécurité de chacune des brebis et à défendre de la dent meurtrière des loups jusqu'au plus petit des agneaux. C'est son devoir, c'est son métier : il le fait consciencieusement.

Saint Michel est pasteur des agneaux de la divine bergerie. Sur tous il étend sa protection ; à tous il prodigue ses soins également dévoués. — Remarquons cependant que saint Michel est limité dans son action non seulement par la liberté des enfants, mais encore par l'autorité des parents. — Le berger ne doit conduire les agneaux que dans les pâturages indiqués par le maître.

Mais si celui-ci prenant à part son serviteur lui disait : « Ces agneaux que toi seul, je le sais, peux guider dans les bons pâturages, je te les donne : ils sont à toi ! » Croyez-vous que l'heureux berger ne redoublerait pas de soins, de précautions et de vigilance auprès de ces êtres qu'avec un légitime orgueil il aimerait à appeler « Mes agneaux ? »

En consacrant nos enfants à saint Michel nous leur assurons donc des soins assidus et particulièrement vigilants,

(A suivre.)

## Les Anges justiciers

### I.

#### Accusation et témoignage.

Du haut de son trône éternel, le Créateur contemplait les astres gravitant dans l'espace ; il souriait aux sublinités de son œuvre. Son regard s'arrêta complaisamment sur la sphère autrefois visitée par le Fils. L'action généreuse de sa Providence, renouvelant sans cesse les forces de la nature, y répandait de toutes parts l'abondance et la splendeur.

Tout à coup, un cri strident, cri de terreur et d'angoisse, monta de la Terre aux portes du Ciel. Quel cataclysme présageait-il?... la dissolution du globe? l'anéantissement du genre humain?... Les anges anxieux échangèrent des regards interrogateurs.

Le Seigneur, de qui l'œil omnivoyant avait aussitôt reconnu la cause de cette clameur terrifiée, dit à Michel, en présence de la Cour céleste : « Choisis un messager pour l'envoyer sur la Terre, où le péché recommence à troubler l'ordre établi selon ma volonté. J'ai comblé les hommes de bienfaits. Le Verbe lui-même est descendu parmi eux !... Mais la plupart ne l'ont point connu, beaucoup d'autres l'ont oublié ! Ayant de réduire ce monde en poussière, il me plaît de rendre les anges, qui ont vu les prodiges de ma miséricorde, témoins de l'ingratitude des fils d'Adam, afin qu'ils deviennent plus tard les ministres de ma justice. »

L'émissaire désigné par l'Archange se prosterna devant le Très-Haut et partit à tire d'aile. Son vol plus rapide que la pensée le conduisit sur le sommet d'un mont. Sa vue s'étendait de là sur un horizon immense. Autour de lui, tout était silencieux. Les rocs cachaient leurs aspérités sous une épaisse mante de neige. Un lac entouré de crêtes inaccessibles réflé-

chissait dans ses eaux toujours calmes la sérénité d'un ciel toujours pur. D'immenses forêts, suspendues sur les pentes, encadraient d'une verdure plus sombre la tendre verdure des prairies. Au loin, la mer écumante traçait dans la courbure d'un golfe de mouvants festons de turquoises serties d'argent.

Assis sur un bloc de granit, l'envoyé divin retira de sa ceinture des tablettes d'or pur et un stylet de diamant. — « Que je serais heureux, dit-il, si, partout comme ici, l'empreinte du doigt créateur était restée visible sur les choses !... Je n'aurais pas de désordre à constater ! » Il s'arrêta brusquement, un coup d'œil jeté machinalement sur la plaine venait de lui faire découvrir cent mystères d'iniquité. Là-bas, le riche méprisait le pauvre, le prolétaire maudissait son frère fortuné ; le travailleur se plaignait de sa peine et haïssait l'oisif ; l'avare, dur à lui-même autant qu'aux malheureux, se laissait mourir de misère entre des coffres remplis d'or ; les princes, insensibles aux pleurs et aux malédictions des mères, sacrifiaient sans compter la vie de leurs sujets ; l'incendiaire réduisait en cendres, temples, palais et chaumières ; la vengeance et la cupidité engendraient le meurtre et le vol !... — « Hommes infortunés ! s'écria l'esprit céleste, le cri de vos victimes est monté jusqu'à Dieu. Votre punition commence déjà sur la terre ! » Et il écrivit en tremblant : *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt*<sup>1</sup>.

Il se leva tristement et continua son voyage. L'aspect d'une campagne admirable rasséréna bientôt sa pensée. Quels parfums s'exhalaient de ces jardins ! Que l'air était doux et embaumé ! Le murmure joyeux des ruisseaux, les perles semées par la rosée, la caresse de la brise, la grâce des fleurs conviaient le passant au repos. L'ange émerveillé regardait les milliers d'infiniment petits s'agiter parmi les herbes qui crois-

1. Toutes leurs voies ne tendent qu'à affliger et opprimer autrui ; et ils n'ont point connu la voie de la paix (Ps. XIII, 3).

saient sous ses pas. Il s'amusait des bords égayés des chevreaux, du labeur intelligent de l'abeille ; il admirait la majesté des chênes, la richesse des moissons. . . « Eh Dieu, s'écria-t-il, quelle gloire et quelle magnificence éclatent dans vos ouvrages ! mais comment se fait-il qu'aucune action de grâces ne s'élève vers votre bonté ? Que font donc les heureux habitants de cette si belle contrée ? . . . »

Un bruit étrange répondit à la question de l'ambassadeur du Très-Grand. Des hommes, assis à l'ombre d'un arbre touffu, discutaient sur la lecture que venait de faire gauchement un vagabond, debout au milieu d'eux. A ses plaisanteries obscènes, les auditeurs répondaient par des propos impies et grossiers. Ils attestaient le nom trois fois saint du Seigneur qu'ils ne croyaient plus à son existence et se moquaient de son pouvoir souverain.

L'ange épouvanté leva ses bras vers le ciel dans un geste de protestation indignée. Puis il écrivit sur sa tablette ce texte accusateur : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*<sup>1</sup>.

Et il s'envola précipitamment de cet édénique pays. Car aux yeux des amis du Seigneur, il n'existe de beauté réelle qu'aux lieux où il est servi et aimé.

Une très grande ville dressait au bord de la mer ses remparts et ses tours. Des milliers de navires déchargeaient sur ses quais d'énormes cargaisons. Une ceinture de forteresses la rendait invincible aux assauts de ses ennemis. L'importance de ses marchés était prodigieuse. Rien de plus beau que ses palais, de plus enchanteur que ses jardins. Le céleste voyageur, espérant que cette prospérité devait avoir la paix et la vertu pour compagnes, pénétra dans l'enceinte de cette riche et puissante cité. Le luxe s'y étalait en toutes choses. Il parcourait ses rues populeuses, bénissant Dieu dans son cœur de l'intelligence et de l'habileté qu'il a départies à ses créatures, quand, en frôlant les fenêtres d'un somptueux palais,

1. L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu ! (Ps. XIII, 1).

une impression d'horreur lui fit cacher son visage sous son aile. . . Sous les tentures magnifiques, la luxure hideuse lui était apparue ! . . . Pour échapper à cette vision grimaçante, il se hâta vers les quartiers où le travail gouverne. Hélas ! au fond d'un cabaret obscur, il entrevit la débauche en train d'avilir les loisirs de la pauvreté. . . Et il écrivit en rougissant ces tristes paroles : *Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt in studiis suis*<sup>1</sup>.

Désolé de ne découvrir partout que des vices, le pèlerin se préparait à retourner aux cieux quand des éclats de voix, partis d'une sorte de temple, éveillèrent en son cœur attristé un sursaut d'espérance. — « Qu'est-ce là ? se demanda-t-il. Les hommes ont-ils reconnu leur iniquité ? Seraient-ils prêts à faire pénitence ? Leurs cris sont-ils des cris de repentir ? »

Pendant qu'il réfléchissait ainsi, deux individus vinrent frapper près de lui à la porte de cet édifice ; ils échangèrent avec le gardien du seuil des mots mystérieux, l'Ange se décida à les suivre. Il entra avec eux dans une vaste salle occupée par une réunion nombreuse. Un orateur résumait une sorte de code proposé à l'approbation générale. Et les assistants saluaient de vociférations frénétiques l'expulsion de Dieu, son remplacement par un satanique architecte dans la conduite de l'Univers ; ils acclamaient l'abolition des institutions les plus saintes, le règne de la licence, l'avènement de l'ingratitude et de l'impiété. . .

Le fidèle Serviteur de la Vérité incréée crut s'être fourvoyé dans le vestibule de l'enfer, et s'empressa de quitter ce lieu maudit, mais quand il se sentit assez loin de ce foyer d'orgueil et de mensonge, il prit son burin et écrivit : *Sepulcrum patens est guttur eorum, lingua suis dolose agebant venenum aspidum sub labiis eorum*<sup>2</sup>.

1. Ils se sont corrompus et sont devenus abominables dans leurs affections (Ps. XIII, 1).

2. Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils se servaient de leurs langues pour trumper avec adresse ; ils ont sur leurs lèvres le venin des aspics, (Ps. XIII, 3).

Une autre épreuve l'attendait aux portes de la ville. Au moment où il s'engageait dans un faubourg écarté, de malheureuses pécheresses entouraient un adolescent égaré dans ces parages : séduites par son innocence et par sa beauté, elles s'efforçaient de l'entraîner à partager leurs orgies et à se plonger avec elles dans la mer de fange où Sodome et Gomorrhe furent autrefois submergées. Ému d'une sainte colère et d'une tendre pitié, le pur esprit étendit ses ailes sur l'enfant et le rendit invisible aux yeux de ces furies. Puis il le prit par la main et le conduisit comme en rêve à la porte d'un pieux monastère. Quand le jeune homme en eut franchi le seuil, le tutélaire conducteur inscrivit ce dernier témoignage : *Quorum viæ perversæ sunt, et infames gressus eorum*<sup>2</sup>.

Cela fait, il prit son essor et abandonna la Terre pour rendre compte de sa mission devant les Chœurs assemblés.

Mais quand le Tout-Puissant demanda : « Qu'as-tu vu ? » Le souvenir du Mal triomphant ici-bas lui fit verser d'abondantes larmes. *Non est qui faciat bonum*, s'écria-t-il en frappant sa poitrine ; *non est usque ad unum*<sup>3</sup>...

Aussitôt sur un signe de Michel, l'Ange exterminateur brandit son glaive...

Imité de l'espagnol de V. TRIANO,  
par Marie Th. HCC.

2. Leurs voies ont été perverses et leurs démarches sont infâmes. (*Prov.*, II, 15).

3. Il n'y a pas d'homme qui fasse le bien ; non il n'y en a pas un seul (*Ps.* XIII, 1).



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

- Aisne.** — Actions de grâces pour le succès d'un examen. F. D.
- Ardèche.** — Une messe d'action de grâces pour une faveur temporelle obtenue à une paroisse entière par l'intercession de saint Michel. M. S., *cél.*
- Drôme.** — Actions de grâces à saint Michel. Offrande. St M. E., *cél.*
- Finistère.** — Veuillez célébrer le plus tôt possible une neuvaine de messes en l'honneur de saint Michel pour grâces obtenues. L. DE K.
- Haute-Garonne.** — Une associée vous envoie les honoraires de cinq messes et 5 francs pour l'œuvre de saint Michel, en action de grâces de faveurs obtenues par l'intercession de l'Archange. — Je vous demande personnellement dix messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. H. G., *cél.*
- Hérault.** — Une associée de l'Archiconfrérie vous demande de dire une messe d'action de grâces, en l'honneur de l'Archange saint Michel ; ce-joint 5 francs. V. C.
- Ci-joint honoraires d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, pour une faveur obtenue. J. B.
- Jura.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel. F. P.
- Loire.** — Une faveur bien désirée a été accordée à mon fils. Offrande pour les œuvres de saint Michel. Prière d'insérer. M. L. B., *cél.*
- Loire-Inférieure.** — Le 2 mars mon petit enfant âgé de onze mois eut la joue et l'oreille brûlées. J'invoquai saint Michel, auquel il est consacré ; et le lendemain toute souffrance disparaissait ; un mois après il n'y avait plus aucune cicatrice. M. P.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine au jugement infailible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ayant obtenu des grâces innombrables par l'intercession de saint Michel, je viens vous demander de bien vouloir dire une messe en l'honneur de ce grand saint.

**Lozère.** — Actions de grâces pour une heureuse délivrance. L. B.

**Manche.** — Reconnaissance à saint Michel, pour une guérison obtenue. Veuillez faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue du grand Archange.

Actions de grâces à saint Michel, pour une faveur obtenue par son intercession.

**Oise.** — Actions de grâces à saint Michel; offrande de 5 francs.

**Rhône.** — J'avais promis une messe en l'honneur de saint Michel, si mon frère atteint d'une grave maladie se rétablissait; il va mieux et je viens acquitter ma promesse.

**Haute-Saône.** — Je vous adresse ci-joint 15 francs pour vos Apostoliques, en reconnaissance de diverses grâces obtenues par l'intercession de saint Michel.

**Saône-et-Loire.** — Je vous envoie 3 francs en action de grâces pour la naissance d'un enfant. — Une personne remercie saint Michel de l'avoir protégée dans un danger.

**Haute-Savoie.** — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, qui m'a exaucée en de nombreuses et difficiles circonstances.

**Seine.** — J'avais depuis longtemps un procès; je l'ai recommandé plusieurs fois à notre bon saint Michel; l'ayant enfin gagné et étant rentrée en possession de la somme d'argent qui m'était due, j'envoie comme action de grâces, un mandat de 35 francs.

Reconnaissance à saint Michel qui nous a exaucés; au cours d'une neuvaine que nous avons faite en famille, nous avons reçu un secours providentiel et inespéré. Je désire qu'une lampe brûle pendant neuf jours devant l'image de saint Michel en témoignage de notre reconnaissance.

**Seine-Inférieure.** — Une messe en l'honneur de saint Michel pour faveur obtenue.

**Tarn.** — J'ai promis à Notre-Dame des Anges et à saint Michel la somme de 3 francs pour une grâce; je viens m'acquitter d'une faveur eue et je vous envoie en mandat-poste la somme de 3 francs.

**Vosges.** — Je rends grâces à l'Archange saint Michel pour les faveurs qu'il nous a obtenues pendant le cours de cette année.

**Yonne.** — En action de grâces d'une conversion obtenue par l'intercession de saint Michel, veuillez faire brûler une lampe devant la statue de l'Archange pendant un mois. Ci-joint mandat de 12 francs pour la lampe et pour vos œuvres.

**Guadeloupe.** — J'ai l'honneur de vous remettre un mandat de 5 francs, dont 3 francs pour une messe en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel et 2 francs pour vos œuvres.

**Alsace.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel, avec mention dans les *Annales*.

**Autriche.** — Veuillez allumer un cierge en action de grâces devant la statue de saint Michel.

**Belgique.** — Nous avons obtenu une faveur par l'intercession de saint Michel, offrande sera faite.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au soir au tel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel le portedandard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Puisieux : M. Victor Darré.

**Calvados.** — Villers-Bocage : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Albert Guérin, née Alexandrine Charost. — Falaise : M<sup>me</sup> la V<sup>ve</sup> de Blanchard.

**Côte d'Or.** — Châtillon-sur-Seine : M<sup>me</sup> Neveux, née Marie-Louise Petit.

**Finistère.** — Brest : M<sup>me</sup> Cochevaux ; M<sup>me</sup> Lucie Pranelle ; M<sup>lle</sup> Joséphine Keroantou ; M<sup>lle</sup> Marie Tartin ; M<sup>me</sup> Le Guével.

**Hérault.** — Montpellier : M<sup>me</sup> Fauquier. — Béziers : M<sup>me</sup> Anna Saury, sœur.

**Ille-et-Vilaine.** — Cancale : M. Alfred Martin. — Messac : M<sup>lle</sup> Marie Billiau, sœur. — Rennes : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Lecomte.

**Indre.** — Evreillé : Pauline Goutron.

**Isère.** — Grenoble : Madeleine Mollard ; Julienne Caillot ; Marie Poncet.

**Manche.** — Beslon : Virginie Gastebois. — Ducey : M. Auguste Dardenne. — Valognes : Sœur Rose de Lima, religieuse Augustine. — Le



Val-Saint-Père : M<sup>me</sup> Blier, née Rouault ; M<sup>me</sup> Vve Poulain. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M<sup>me</sup> Louise, née Marie Laurent. — Ger : M. Victor Paris, *séminariste*. — Savigny-le-Vieux : Angélique Lotton. — Moulins : M<sup>me</sup> Rougoel, née Virginie Auvcay. — Contances : M<sup>me</sup> Tanqueray.

**Mayenne.** — Laval : Sœur Marie Céleste, de l'Ordre des cisterciens réformés.

**Morbihan.** — Arradon : M<sup>lle</sup> Zoé Cailliet ; M<sup>me</sup> Reine de Kernizan, née Cailliet. — Dangon : Marie Vincente Mérian. — Saint-Joseph de Kermaria : Sœur Marie Zacharie, *Fille de Jésus*.

**Nord.** — Marcq-en-Barœul : Justine Deboch ; Alfred Buiscur.

**Orne.** — Le Mesle-sur-Sarthe : Célestine Leblond. — Marchemaisons : Marie Olivier.

**Saône-et-Loire.** — Verdun-sur-le-Doubs : M<sup>me</sup> Jeanne Cartheley ; M<sup>lle</sup> Léontine Magnieu ; M<sup>me</sup> Béjot, née Marie Bobel.

**Seine.** — Paris : M<sup>lle</sup> Marie Puech, *zélatrice* ; M<sup>lle</sup> Claudine Desbières. — Fontenay-aux-Roses : Marie Mennessier-Nodier.

**Deux-Sèvres.** — Saint-Varent : M<sup>lle</sup> Marie Viron ; M<sup>lle</sup> Eugénie Guilbault ; M<sup>me</sup> Marie Demeurand.

**Alsace.** — M<sup>lle</sup> Eugénie Baumgartner.

**Belgique.** — Gand : M. Louis-Jean Keetesonne.

**Canada.** — Montréal : M<sup>me</sup> Anguste Pinchaud, née Caroline Valiquette. — Saint-Rémi : M<sup>me</sup> Bazuet, née Claire Chopin ; M<sup>lle</sup> Adélaïde Bazuet.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : F. R. SIMON.



### LE Lundi, 20 Juillet, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a rendu son âme à Dieu.

Après avoir prié pour que Dieu conserve longtemps en ce monde le grand Pontife, les lecteurs des **Annales**, les **Associés**, **Zélateurs** et **Zélatrices** de l'Archiconfrérie de saint Michel voudront unir leurs prières avec une égale ferveur pour que l'Archange « porte-étendard » l'introduise au plus tôt, — si ce n'est déjà fait, — dans la lumière et le repos éternels qu'il a mérités à tant de titres.

Sa Sainteté le Pape Léon XIII a été pendant sa longue vie un grand zélateur du culte de saint Michel.

Grâce à ses pieuses prescriptions, l'Archange est invoqué officiellement au pied des saints autels, à chaque heure du jour et de la nuit, sur un point ou sur un autre du globe terrestre, par quelque prêtre catholique!

Et de son amour pour saint Michel Léon XIII a donné bien d'autres preuves encore! Nous aimerions à les énumérer ici si elles n'étaient dans toutes les mémoires.

Tous nous prions donc pour l'auguste défunt: nous prions comme des fils très affectueux pour leur père bien-aimé.

LA DIRECTION.

# ANNALES

DU

## Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE CULTÉ DE SAINT MICHEL À TRAVERS LES AGES. — PÉLERINAGES ET EXCURSIONS AU MONT-SAINT-MICHEL. — SAINT MICHEL ET LES ENFANTS (*suite*). — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — LE NOUVEAU MOIS DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHÈRES DÉPENS.

### Le Culte de Saint Michel à travers les Ages

I.

#### LE CULTÉ DE SAINT MICHEL EN ORIENT

Abus du Culte des Anges. — Pèlerinage de Cône.

LE culte de saint Michel est contemporain de l'Église naissante. Les Apôtres n'ignoraient pas son intervention dans la vie du Sauveur et ne purent méconnaître sa main dans leurs premiers essais d'apostolat. Mais l'erreur ne tarda pas à se mêler à la vérité, ce qui engagea l'Église à confondre dans un même culte saint Michel et les autres Anges.

L'an 60 en effet, Cérinthe s'était laissé aller à dire, au rapport de saint Irénée, de Tertullien et de Théodoret, que le

monde avait été créé par les Anges et que l'un d'eux, Michel, était le Dieu des Hébreux et le médiateur entre Dieu et les hommes. C'est ce qui engagea saint Paul écrivant aux Colossiens à les précautionner en ces termes contre une si grande erreur : « *Que nul ne vous abuse dans le culte des Anges, délaissant le chef et la tête dont l'influx donne à tout le corps l'accroissement* » (ch. II).

Le grand hérésiarque exaltait les Anges au préjudice du Christ, notre tête, dont il niait la divinité.

La même erreur conduisit à la même hérésie Saturnin et Carpostrate vers l'an 120<sup>1</sup>. Théodoret, évêque de Cyr en 420, tomba dans une grave méprise, faute de pénétrer le sens de l'apôtre, s'imaginant que saint Paul et le concile de Laodicée réprouvaient le culte des Anges en général, tandis que le 33<sup>e</sup> canon visait simplement les superstitions dont les hérétiques dénaturaient ce culte. Aussi les évêques d'Asie s'abstinrent de démolir, ceux des hérétiques exceptés, les oratoires qu'ils avaient érigés dans la province à saint Michel et aux Anges, contrairement à l'assertion d'autant plus erronée de Théodoret qu'il témoigne lui-même de leur existence à son époque.

Saint Michel ne resta pas longtemps confondu parmi les autres Anges. Il était dans le plan divin qu'il eût sa gloire à part, et dès le premier siècle du christianisme il se manifesta et voulut être présenté à l'Église par un Apôtre. Nous parlons de l'apparition de Colosse, laissant la parole à Marangoni.

La première manifestation de la puissance et de la bonté de saint Michel que nous lisons dans les historiens ecclésiastiques est due à saint Jean l'Évangéliste et consignée dans Métaphrasse, où l'ont puisée Sorianus et Baronius.

On y voit que le saint Apôtre, s'étant rendu en Phrygie dans la ville des Colossiens auxquels il écrivit une Épître, eut

1. Les Gnostiques recherchaient l'origine du monde dont ils attribuaient la création et l'organisation à un demiurge, Eon supérieur pour les uns, organe du Dieu suprême, l'Archange Michel, pour les autres, antagoniste de Dieu.

révélation que Dieu voulait glorifier l'Archange Michel dans un lieu de la contrée appelé Chérétopa. Il y célébra les divins mystères et annonça à ses auditeurs que saint Michel le visiterait par une grâce merveilleuse. En gage de sa prédiction, on vit jaillir au même endroit une source dont l'eau guérissait promptement toutes les maladies pour peu qu'on en bût en joignant à l'invocation de l'Archange celle de la sainte Trinité, de sorte que ce lieu étant devenu célèbre, il s'y fit un concours immense de fidèles et même de païens, ceux-ci obtenant par les prodiges accomplis la guérison de leurs âmes en même temps que celle de leurs corps.

C'est ce qui faisait écrire à l'antique historien de ces faits que par cette fontaine l'Archange attirait et convertissait les infidèles plus sûrement que par l'organe d'une voix puissante<sup>1</sup>.

Citons un de ces miracles : il y avait à Laodicée un païen adorateur zélé des faux dieux et dont la fille unique était muette. Apprenant que plusieurs habitants devaient se rendre à la source de Chérétopa, il se résolut à les suivre, non dans l'espoir d'une faveur céleste, mais pour détruire, s'il le pouvait, cet objet de la dévotion populaire.

Or, la nuit qui précéda son départ, il vit en songe un Ange couvert d'un vêtement brillant, environné d'une lumière céleste. C'était saint Michel, qui lui dit : « Va à la source et emmène avec toi ta fille, et si tu as confiance elle sera guérie. »

Aux premiers feux du jour, le païen se mit en route avec sa fille. Quand il fut arrivé près de la source, voyant la multi-

1. On trouve aussi le dragon à l'origine de ce pèlerinage.

Sévant de bons auteurs, saint Jean, après la conversion des Éphésiens, était venu trouver saint Philippe à Hiéropolis, ville tellement plongée dans l'idolâtrie qu'elle rendait les honneurs divins à un énorme serpent.

Le premier acte des deux apôtres fut de jeter le reptile hors du temple et de lui ordonner d'aller mourir au loin.

Cet acte de zèle, tout en excitant l'admiration du peuple, irrita les prêtres et les magistrats, qui se saisirent de saint Philippe, le jetèrent en prison et le firent mettre en croix.

Pendant ce supplice, un formidable tremblement de terre secoua la cité : plusieurs grands édifices s'écroulèrent, le sol s'entr'ouvrit et engloutit les persécuteurs.

tude des infirmes qui s'y lavaient, il leur demanda : « Quelle formule de prière joignez-vous aux ablutions que vous faites ? »

Ils lui répondirent : « Nous invoquons le Dieu unique en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, et nous lui demandons le soulagement de nos misères, par les mérites et l'intercession du grand archange saint Michel, son fidèle serviteur. »

Aussitôt le païen étendant les bras vers le ciel s'écria : « O Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, je crois en vous, et vous supplie, par les mérites et l'intercession du grand archange saint Michel, votre fidèle serviteur, d'avoir pitié de ma fille unique. » Cela dit, il puisa de l'eau à la source et en aspergea le visage et le corps de sa fille.

Au même instant, celle-ci se sentit guérie ; et joignant les mains sur sa poitrine, elle dit d'une voix haute et forte : « Gloire à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. O Michel, prince de la Milice céleste, Notre-Seigneur vous a donné une grande puissance ! »

Le païen et sa fille furent instruits et baptisés, et pour témoigner à Dieu de leur reconnaissance, ils laissèrent de riches offrandes pour la construction du temple somptueux qui fut érigé alors près de la fontaine, en l'honneur de l'Archange ; et les miracles qui continuèrent de s'y produire donnèrent un heureux accroissement à la foi et à l'Église naissante.

(*Les Grandeurs de saint Michel*, par MARANOSSI, trad. P. G.)





## Pèlerinages et Excursions au Mont Saint-Michel

### Conditions générales d'utilisation des Billets d'aller et retour à prix réduits

(OU SAMEDI, VEILLE DE LA FÊTE DES DANSEUX, AU 31 OCTOBRE)

**Billets.** — Les deux coupons d'un billet d'aller et retour ne sont valables qu'à la condition d'être utilisés par la même personne. En conséquence, la vente et l'achat des coupons de retour sont interdits.

**Durée de validité.** — Les billets d'excursion au *Mont Saint-Michel* sont délivrés chaque jour.

La durée de validité de ces billets, calculée d'après la distance pour *Pontorson*, est fixée ainsi qu'il suit :

Jusqu'à 60 kilomètres.....	3 jours	) Ces délais comprennent les dimanches et jours de fête.
De 61 à 100 kilomètres.....	4 jours	
Au-dessus de 100 kilomètres, un jour en plus par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.)		

Exceptionnellement, à l'occasion des Fêtes de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Fête Nationale, de l'Assomption et de la Toussaint, la durée de validité des billets d'excursion au *Mont-Saint-Michel* est prolongée dans les mêmes conditions que les billets d'aller et retour.

Les délais sont calculés de minute à minute. Le coupon d'aller ne peut servir qu'au départ des trains de la journée pendant laquelle il a été délivré. Le coupon de retour est valable même pour un train arrivant à destination le lendemain de l'expiration du délai ci-dessus fixé pourvu que le départ du voyageur par ce train ait lieu avant minute.

**Utilisation des Billets.** — Les billets ne peuvent servir que pour les lieux de départ ou de destination qu'ils indiquent, sauf dans les cas faisant l'objet des paragraphes ci-après.

Toutefois, ils permettent au voyageur qui désire se rendre au *Mont Saint-Michel* ou en revenir, par *Arranches*, de descendre à cette gare et d'en repartir lorsque celle-ci est intermédiaire du parcours, en abandonnant son droit au surplus du trajet.

Exceptionnellement, les billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel* délivrés par les gares de *Paris, Ouest-Ceinture, Clamart, Bellevue* et *Versailles-Chantiers*, permettent le passage au retour par *Granville* sans supplément de prix.

**Arrêt en cours de route.** — Les voyageurs porteurs de billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel*, ayant à effectuer un parcours d'au moins 250 kilomètres (soit 500 kilomètres aller et retour), ont la faculté de s'arrêter pendant 48 heures au plus, tant à l'aller qu'au retour, à une station à leur choix de l'itinéraire suivi.

Toutefois, cette faculté d'arrêt ne peut être exercée par les voyageurs qui profitent d'une déviation d'itinéraire sans supplément de prix, sur le parcours prévu par cette déviation.

**Changement de destination à l'aller.** — Dans le cas où le voyageur descendrait, à l'aller, à une gare intermédiaire ou dépasserait la gare de *Pontorson*, les deux coupons de son billet lui seraient retirés et la différence entre le prix de ce billet et le prix d'un billet simple pour le parcours effectué lui serait immédiatement remboursée.

**Changement de destination au retour.** — Le voyageur peut descendre, au retour, à une gare en deçà ou à une gare au-delà du point d'arrivée indiqué sur le coupon de retour. S'il descend à une gare en deçà il n'a droit à aucun remboursement pour le parcours non effectué; s'il descend à une gare au-delà il paie le parcours supplémentaire au prix du tarif général.

**Admission dans les trains.** — Les billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel* donnent droit de circuler dans les trains ayant des voitures de la classe indiquée par le billet dans les mêmes conditions que les voyageurs à plein tarif.

**Déclassement.** — Un voyageur porteur d'un billet d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel* qui désire occuper, sur une fraction de son parcours, soit à l'aller, soit au retour, une place d'une classe supérieure à celle inscrite sur son billet, dans un train prenant des voyageurs de cette classe, doit en prévenir, au préalable, l'agent de la gare où il change de classe ou l'agent du train chargé du contrôle des billets en lui indiquant la fraction du parcours sur laquelle il désire changer de classe.

Il aura alors à payer un supplément égal à la différence des prix des billets simples de la classe occupée et de la classe indiquée sur son billet, pour le parcours effectué dans ces conditions.

A défaut de cet avis préalable, le supplément à payer par le voyageur sera égal à la différence entre le prix des billets simples sur la totalité du parcours inscrit sur son billet.

**Itinéraire.** — Les billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel* sont délivrés par l'itinéraire le plus court.

Toutes les déviations d'itinéraires sans supplément de prix sont applicables aux voyageurs porteurs de billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel*.

Toutefois les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir pour l'aller comme pour le retour un autre itinéraire. Dans ce cas, les prix des billets sont établis par les itinéraires choisis, lesquels sont mentionnés sur les billets.

### § 1. — Billets d'aller et retour au départ de Paris, valables pendant 7 jours.

De *Paris* au *Mont-Saint-Michel*, par *Pontorson*, avec passage facultatif, au retour, par *Granville* (trajet en tramway entre *Pontorson* et le *Mont-Saint-Michel* aller et retour), compris dans le prix du billet).

1<sup>re</sup> CLASSE, 47 fr. 70. — 2<sup>e</sup> CLASSE, 35 fr. 75. — 3<sup>e</sup> CLASSE, 26 fr. 10.

§ 2. — Billets d'aller et retour au départ des gares de la province, valables de 3 à 8 jours.

Table with 4 columns: DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL, PRIX PAR BILLET, DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL, PRIX PAR BILLET. Sub-headers include '1re cl.', '2e cl.', '3e cl.' and 'fr. c.'.

Billets valables pendant 3 jours.

Table listing stations (e.g., Villedieu, Folligny, Saint-Planchers) and their corresponding fares for 3-day tickets across three classes.

Billets valables pendant 4 jours.

Table listing stations (e.g., Piers, Montsecrot-Vassay, Viessoix) and their corresponding fares for 4-day tickets across three classes.

Table with 4 columns: DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL, PRIX PAR BILLET, DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL, PRIX PAR BILLET. Sub-headers include '1re cl.', '2e cl.', '3e cl.' and 'fr. c.'.

Billets valables pendant 5 jours.

Table listing stations (e.g., Laigle, Argentan, Briouze, Condé-sur-Noireau) and their corresponding fares for 5-day tickets across three classes.

Table listing stations (e.g., Mar-de-Bretagne, Gaël, Maugué, Lisieux) and their corresponding fares for 5-day tickets across three classes.

Billets valables pendant 6 jours.

Table listing stations (e.g., Louviers, Oissel, Elbeuf-Saint-Aubin) and their corresponding fares for 6-day tickets across three classes.

DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL Via Porterson ET RETOUR	PRIX PAR BILLET D'ALLER ET RETOUR			DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL Via Porterson ET RETOUR	PRIX PAR BILLET D'ALLER ET RETOUR		
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.		1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
Chartres.....	37 85	28 40	20 70	Rouen (B. D., R. G. ou Rouen-Orléans)....	42 70	32 05	23 35
Brest.....	37 05	27 80	20 25	Malainay.....	44 45	33 35	24 30
Landerneau.....	34 50	25 90	18 85	Yvetot.....	44 45	33 35	24 30
Possoff.....	32 90	24 70	17 95	Crépetot-l'Esneval....	47 25	35 45	25 85
Saint-Pol-de-Léon....	31 95	24 45	17 45	Pécamp.....	47 45	35 35	25 80
Huelgoat-Lormaria....	30 45	22 85	16 60	St-Valéry-en-Caux....	48 75	36 60	26 70
Scaër.....	33 45	25 10	18 25	Duclair.....	46 45	34 85	25 40
Resporden.....	35 05	26 30	19 15	Diappe.....	52 40	39 30	28 65
Besné-Pont-Château..	30 05	22 55	16 40	St-Pierre-la-Viger....	48 90	36 70	26 75
Saint-Nazaire.....	32 35	24 30	17 65	Pontaine-le-Dun....	48 20	36 15	26 40
La Chapelle-st-Badre..	30 05	22 55	16 40	Pontoise.....	49 15	36 90	26 90
Notes (Flal).....	31 80	23 90	17 35	Gisors-Ville.....	47 55	35 65	26 40
Carquefou.....	32 20	24 20	17 60	Etrépagny.....	45 33	33 75	24 60
Ligné.....	32 75	24 60	17 90	Charleval.....	45 50	32 65	23 80
Pannecé-Biallé.....	30 90	23 15	16 85	Romilly-sur-Andelle..	46 35	34 75	25 35
Saint-Mars-la-Jaille..	30 05	22 55	16 40	Bray-Ecos.....	45 40	34 05	24 85
Angers (St-Laud)....	30 45	22 85	16 60	Gosny.....	47 40	35 55	25 95
Angers (St-Serge)....	30 45	22 85	16 60	Ouest-Ceinture.....	46 45	34 85	25 40
La Chapelle-st-Evrou..	30 05	22 55	16 40	Bellevue.....	45 40	34 05	24 85
Bernay.....	33 15	24 90	18 10	Versailles (Chantiers)	42 95	32 25	23 50
Post-l'Evêque.....	34 55	23 65	17 20	Rambouillet.....	44 60	33 45	24 40
Houlleur.....	34 90	26 20	19 05	Maule.....	52 40	39 30	28 65
Trouville-Deauville..	30 35	22 75	16 55	Querville.....	49 36	36 80	26 80
Brogie.....	31 55	23 65	17 20				
Orbec.....	31 70	23 80	17 30				
Vimoutiers.....	29 80	22 35	16 25				
La Fert.-Vid.-Lambl..	34 25	25 70	18 70				
Senouches.....	34 25	25 70	18 70				

**Billets valables pendant 7 jours.**

Poissy.....	47 45	35 35	25 80
Mantès.....	42 95	32 25	23 50
Vernon.....	44 05	33 05	24 10
Les Andelys.....	43 40	32 35	23 55

NOTA. — Toutes les gares du réseau de l'Ouest non comprises dans la nomenclature ci-dessus délivrent également des billets d'aller et retour pour le Mont-Saint-Michel, valables suivant la distance de 3 à 8 jours et comportant des réductions de prix analogues.

## SAINT MICHEL ET LES ENFANTS

(suite)

Nous avons hâte de conclure ces trop longues considérations et de conduire le lecteur à la conclusion pratique que plusieurs fois, nous n'en doutons pas, il a aperçue distinctement en parcourant ces lignes écrites dans le seul but de procurer à saint Michel un peu plus de gloire et à quelques enfants un appui tutélaire.

Nous avons voulu mettre en évidence une double idée : 1<sup>o</sup> Saint Michel aime les enfants et possède toutes les qualités d'un patron de l'enfance ; 2<sup>o</sup> le meilleur moyen de mériter aux enfants la spéciale protection de saint Michel, c'est de les lui consacrer.

Nous n'avons pas voulu insister sur cette dernière idée. Le sentiment commun de nos chrétiennes populations lui donne le plus énergique des confirmatur : Veut-on attirer sur un enfant la protection de la Très Sainte Vierge ? On l'offre à la Mère de Dieu, on le voue à son culte, on le lui donne, on le lui consacre.

Il n'en va pas autrement de saint Michel.

Consacrons donc nos enfants au céleste Archange. Et puisque sa volonté formelle plusieurs fois attestée par l'histoire est d'être honoré par les enfants en son temple national du Mont-Thomas, consacrons-les dans le sanctuaire même de sa prédilection.

L'Archiconfrérie de saint Michel est destinée aux grandes personnes, puisqu'il faut, pour y être valablement inscrit, avoir de sa raison un usage suffisant pour donner un consentement en pleine connaissance de cause.

Mais pour ne pas priver les enfants des faveurs de leur céleste ami et Protecteur, on a ouvert au Mont un registre supplémentaire destiné à ceux-là qui ne sont pas susceptibles,

vu les conditions de leur âge, de faire partie de la pieuse association.

La faveur de la consécration est réservée aux enfants seuls ; elle n'emporte pas comme conséquence, cela va de soi, l'inscription dans l'Archiconfrérie ; mais si l'enfant veut partager les privilèges des associés, il doit, lorsqu'il a atteint l'âge de discrétion, demander son inscription dans l'Archiconfrérie.

On nous demande parfois si la consécration à saint Michel comporte quelque pratique ou marque extérieure, si elle exige par exemple que l'enfant soit revêtu de telle ou telle couleur ?

Nous répondons : Non, aucune pratique ou marque extérieure n'est requise. Toutefois, de même que nous ne blâmons pas l'usage que beaucoup de mères chrétiennes observent religieusement de vouer leurs enfants, comme on dit vulgairement, au bleu et au blanc, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, de même nous trouvons louable la coutume de leur faire porter le bleu, puisqu'il est la couleur de l'Archange. Mais, dans l'usage de cette pratique, il faut se proposer d'honorer saint Michel et éviter avec soin toute superstitieuse exagération.

Pour consacrer les enfants, il suffit donc de nous envoyer les noms de Baptême et de famille de l'enfant avec la date de sa naissance.

La consécration se fait sur-le-champ. Elle consiste dans l'inscription sur un registre spécial des noms de l'enfant. En même temps, un cierge est allumé en son nom devant la statue de l'Archange. Dès lors l'enfant est consacré et placé sous la spéciale sauvegarde de saint Michel. Il est de plus recommandé aux prières de l'Archiconfrérie. Enfin, le premier lundi de chaque mois, pendant le Saint Sacrifice offert pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie, les noms des enfants consacrés le mois précédent sont déposés sur l'autel de saint Michel.

Un cachet-image de consécration est remis aux parents des enfants.

L'offrande, sur laquelle sont prélevés les frais de cierge, d'image et d'inscription, est ordinairement de deux francs.

\* \* \*

Nous demandons instamment aux mères chrétiennes d'adopter la salutaire pratique de consacrer à saint Michel leurs enfants, dès le berceau. Nous appelons sur cet intéressant Apostolat l'attention des zélateurs et zélatrices de l'Archiconfrérie. Puisque saint Michel veut dans sa cour des enfants nombreux, n'hésitons pas à les lui donner.

Il les recevra avec joie : il les présentera à sa Reine Immaculée, Notre-Dame des Anges, — et celle-ci à son tour dira à son Archange fidèle : « Prends ces enfants et élève-les pour moi... dans l'amour de mon Fils, dans cette discipline chrétienne et forte qui fait les vaillants<sup>1</sup>. »

Cette consécration, quelle que soit son efficacité, ne produirait pas tous ses fruits et risquerait de rester lettre morte si elle n'était inspirée et vivifiée par une vraie et solide piété envers saint Michel. Aussi l'enfant consacré doit-il apprendre et redire souvent, dès que ses lèvres sont capables de balbutier une syllabe, le nom de son Angélique ami et bienfaiteur. Pourquoi ne le lui enseignerait-on pas avec les noms sacrés, qui, les premiers avec ceux de nos mères se sont échappés de nos lèvres inhabiles : Jésus, Marie, Joseph ? Saint Michel serait touché d'entendre prononcer son nom par les enfants qu'il aime et qui lui sont consacrés. Comme la rayonnante figure de cet Ange gardien de la Sainte Famille ensoleillerait de merveilleuses clartés l'éveil des jeunes âmes !

Saint Michel le vainqueur de Satan, de l'Ennemi qui déjà rôde perfide et tenace autour de cette proie inconsciente des dangers qui la menacent, saint Michel l'Ange délégué à la

1. Accipe puerum istum et nutri mihi (Ex. II, 9).

garde de Jésus le Verbe Incarné, l'Ange de Noël et du Calvaire ; saint Michel l'Archange français de Clovis et de Jeanne d'Arc ! Que de titres à l'amour des enfants !

N'est-il pas juste qu'après leur avoir enseigné les noms des membres de la sainte famille nous leur apprenions celui de l'Ange le plus grand de la hiérarchie céleste ? N'est-il pas convenable que le nom de l'Archange protecteur de la France vienne tous les jours sur les lèvres des enfants Français ?

Qu'ils l'invoquent donc souvent dans la famille et dans l'école. S'ils y sont fidèles leur innocence est assurée.

Les cachets de consécration portent au verso une prière aussi simple que belle : les enfants ne pourraient-ils pas la réciter chaque matin :

« O grand Prince du Ciel, gardien très fidèle de l'Église, saint Michel Archange, je vous choisis aujourd'hui pour mon protecteur et mon avocat particulier, et je me propose fermement de vous honorer toujours et de vous faire honorer de tout mon pouvoir. Daignez, ô très bon Archange, m'admettre au nombre de vos fidèles serviteurs (ou servantes). Gardez-moi pendant les jours de ma jeunesse, afin que jamais je n'offense les yeux très purs de Dieu. Défendez-moi pendant toute ma vie contre les tentations du démon, et à l'heure de ma mort donnez la paix à mon âme et introduisez-la dans l'éternelle patrie. Ainsi soit il. »

A défaut de cette prière ne pourraient-ils pas faire celle-ci plus brève encore, mais non moins touchante :

« Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour du redoutable jugement. »

Placé au début de cette lutte dont le ciel est l'enjeu, dont les péripéties promettent d'être si poignantes, l'enfant pourrait-il trouver une supplication qui lui convienne mieux ?

Sous l'égide de saint Michel, l'enfant devenu homme sera fort dans la lutte ; il terrassera le dragon à son tour et recevra la récompense due à la valeur chrétienne.

Que la mort vienne faucher prématurément la plante jeune et pleine d'espérance au matin de la vie, ou que le divin moissonneur la cueille sur le tard, quand elle aura porté ses fruits, . . . qu'importe ?

Saint Michel l'aura faite sienne ; c'est une fleur du paradis.

## Chronique du Mont-Saint-Michel

LES vieux auteurs, il vous en souvient, ami lecteur, L'emploient parfois une formule qui jadis nous faisait sourire. . . quand nous étions jeunes. . . et qui maintenant ne nous paraît rien moins que profonde dans sa naïve simplicité. Ils ne se font pas faute d'écrire quand la vérité l'exige : Chapitre X. . . Continuation du précédent.

Qu'on nous permette d'user aujourd'hui de leur franchise et d'écrire à notre tour : Chronique de juillet ; continuation de la précédente. Nous avons du reste double raison de prendre cette liberté : la nature du temps nous y autorise ; la physionomie des pèlerins montois nous le commande.

Jeunes gens et enfants ont continué d'affluer autour de la statue de l'Archange pendant le mois de juillet.

Parmi les groupes les plus fervents, signalons à la date du 16 juin, la Musique du collège de *Saint-Malo* ; malheureusement une pluie fine s'obstina à cingler tout le jour les pauvres musiciens, qui durent se borner à défilier sans tambour ni trompette dans la rue et sur les remparts. Après avoir invoqué pieusement saint Michel, les jeunes Malouins se prosternèrent devant le trône de Marie et dans un vigoureux *Ave Marie Stella*, saluèrent la Vierge du pays breton.

Le mardi 7 juillet, M. l'abbé Poulard, premier vicaire à *Saint-Georges de Reintembault* (Ille-et-Vilaine), dirigeait vers saint Michel une autre phalange d'enfants artistes : « enfants »



n'est pas le mot juste, parmi les quarante membres de la chorale paroissiale de Saint-Georges il y a des jeunes gens et des hommes dans l'âge mûr : mais il y a aussi des enfants à peine âgés de sept ans. Et, nous l'avons dit, ce sont des artistes ! Pendant la messe, célébrée par un nouveau prêtre, M. l'abbé Brassier, ils rendirent avec un brio remarquable un *Gloria in excelsis*, un *Sanctus* et un cantique à la sainte Eucharistie. Un chant en l'honneur de saint Michel, composé tout exprès, clôtura l'exercice de la matinée. A 4 heures, au salut du Très Saint Sacrement, la chorale bretonne devait se faire entendre encore. Ce n'est que plus tard qu'elle reprit le chemin de Saint-Georges. Les pèlerins en effet, avaient inscrit dans leur programme de retour : « Illumination des voitures ! » Il fallait donc attendre que le soleil déclinât à l'horizon pour pouvoir, sur une partie du parcours au moins, jouir du spectacle peu banal des lanternes vénitiennes ambulantes.

Le 14 juillet, un groupe de jeunes gens du patronage paroissial de *Sainte-Croix de Saint-Lô*, s'agenouillait silencieusement aux pieds de l'Archange.

Le lendemain 15, c'était une délégation du patronage d'*Equedreville*, près Cherbourg, qui venait à son tour implorer l'appui de saint Michel.

Nous devrions noter plusieurs autres pèlerinages de ce genre. Il n'y a pour ainsi dire pas de jour en cette saison où l'Archange ne reçoive les hommages de quelques âmes jeunes et confiantes.

Nous constatons avec plaisir que les messes quotidiennes sont plus suivies que jamais par les pèlerins. Ceux-ci, on n'en peut douter, comprennent que l'heure est particulièrement grave. La prière est dans leurs cœurs et sur leurs lèvres. Daigne saint Michel l'exaucer !

Les fêtes musicales de Saint-Malo ont eu leur conclusion au Mont-Saint-Michel. Le lundi 6 et le mardi 7 juillet, les trains étaient insuffisants à transporter la foule des excursionnistes : réveillés par les symphonies triomphales des heureux lauréats,

les échos des grèves semblaient vouloir faire leur partie dans le concert.

Ces voyageurs n'étaient pas de simples touristes indifférents : beaucoup se sont agenouillés devant saint Michel et ont prié. . .

Depuis lors nous sommes en pleine affluence. Le Mont à certaines heures est littéralement envahi. Les pèlerins sont mêlés aux curieux ; au reste ici plus que partout ailleurs, il est défendu d'être l'un sans l'autre.

La neuvaine mensuelle à saint Michel aura lieu comme de coutume du 6 au 15 août.

De nombreuses intentions nous ont été recommandées. — Que l'on veuille bien remarquer que cette neuvaine est sans détriment de celles qui se font à la demande des fidèles dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

---

## Le Nouveau Mois de saint Michel

---

LE moment est venu de faire bon accueil à cet opuscule et de lui faire sa place dans les bibliothèques à l'usage des âmes pieuses.

Lorsque l'an dernier il fit son apparition dans le monde le mois de septembre était déjà commencé. Il arrivait quelques jours trop tard. Les amis de saint Michel s'empressèrent pourtant de se le procurer et de le lire. Un millier d'exemplaires s'écoula rapidement.

En le présentant à leurs lecteurs les « *Annales* » avaient dit : « S'il fait les délices des amis de saint Michel et contribue à l'extension de son culte, dont l'actualité est d'une évidence manifeste, en ces derniers jours de lutte ardente contre le démon et ses suppôts, nous serons largement payés de nos sacrifices et de nos peines. »

La réponse à ce vœu ne se fit pas attendre : qu'il suffise de

citer ici quelques extraits des lettres élogieuses écrites par ceux qui ont eu le bonheur de lire le *Nouveau Mois de saint Michel*.

« Il plaît énormément, dit une zélatrice de la Lorraine : tous aiment à trouver à sa suite les prières les plus usitées en l'honneur du saint Archange. Les âmes qui auront vu, en méditant cet opuscule, comment le bon Dieu a fait intervenir saint Michel en toutes circonstances pour sa gloire et la défense des siens, prieront certainement davantage le grand vainqueur des divins combats. »

« J'ai reçu deux exemplaires de votre *Mois de saint Michel*, écrivait-on de la Picardie ; si Dieu me prête vie, je vous en demanderai d'autres l'an prochain. Je trouve toutes les considérations admirables et pleines d'actualité, les prières et les exemples parfaitement appropriés. »

De Lyon : « Merci de la brochure *Mois de saint Michel*, qui m'édifie beaucoup. — Cinquante centimes ! ce n'est pas cher pour un pareil travail ! »

De Paris : « Je vous félicite de votre *Mois de saint Michel* : il est admirable et bien propre à développer la dévotion envers le grand Archange, dont nous avons tant besoin pour la paix de l'Église et le salut de la France. »

De la Loire : « Merci du nouveau *Mois de saint Michel*. Comme il est joli et comme il porte à la dévotion envers ce grand protecteur ! »

Il faut que toutes les personnes soucieuses d'honorer saint Michel pendant son mois de septembre se procurent ce modeste ouvrage.

Aux zélateurs et zélatrices de saint Michel il appartient de le semer aux quatre coins du globe.

Il contient en substance tout ce que la théologie et l'histoire nous enseignent sur saint Michel. Voici la table des nombreuses matières qu'il renferme :

LECTURE PRÉPARATOIRE : Opportunité du culte de saint Michel. — 1<sup>er</sup> jour. Triomphe de saint Michel au ciel. — 2<sup>e</sup> jour. Place de

saint Michel au ciel. — 3<sup>e</sup> jour. Grandeurs de saint Michel. — 4<sup>e</sup> jour. Qui est grand comme Dieu ? — 5<sup>e</sup> jour. Qui est fort comme Dieu ? — 6<sup>e</sup> jour. Qui est nécessaire comme Dieu ? — 7<sup>e</sup> jour. Qui est bon comme Dieu ? — 8<sup>e</sup> jour. Saint Michel, protecteur du peuple de Dieu. — 9<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de Jésus-Christ. — 10<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de la Croix. — 11<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de l'Eucharistie. — 12<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange du Sacré-Cœur. — 13<sup>e</sup> jour. Saint Michel, chevalier de Notre-Dame. — 14<sup>e</sup> jour. Saint Michel, protecteur de l'Église. — 15<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange gardien du Souverain Pontife. — 16<sup>e</sup> jour. Saint Michel, défenseur des chrétiens. — 17<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de la paix. — 18<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de la prière. — 19<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de la lumière. — 20<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de la force. — 21<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de la douleur. — 22<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange du pécheur. — 23<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de la famille. — 24<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de l'enfant. — 25<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de la bonne mort. — 26<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange du jugement particulier. — 27<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange du Purgatoire. — 28<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange des derniers temps. — 29<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange de la France. — 30<sup>e</sup> jour. Saint Michel, ange du Mont-Tombe.

Le nouveau *Mois de saint Michel* n'est pas encombrant et devient aux heures de fatigue et d'ennui le compagnon discret qui console et réjouit en instruisant.

Que l'on demande donc sans délai à *M. le Directeur des Annales du Mont-Saint-Michel* (Manche),

**Le Nouveau MOIS DE SAINT MICHEL**

publié par la Rédaction des *Annales*, avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Coutances et Avranches.

Joli volume de 112 pages, format in-16 (10 x 15) illustré de 14 gravures.

**PRIX, broché :**

L'unité, à nos bureaux : 0 fr. 50 ; — expédiée par la poste : 0 fr. 60. La douzaine, à nos bureaux : 5 fr. ; — expédiée par la poste : 5 fr. 75.

NOTA : A partir de 12 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.

Le port s'établit alors comme suit :  
De 13 à 40 exemplaires en colis postal, gare, 0 fr. 60 ; à domicile, 0 fr. 85  
De 40 à 60 — — — — — 0 fr. 80 ; — — — — — 1 fr. 05  
De 60 à 100 — — — — — 1 fr. 25 ; — — — — — 1 fr. 50

Indiquer la gare la plus proche, s'il n'y a pas service de colis postaux à domicile.



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Saint Michel protège ceux qui recourent à lui, dans les difficultés de la vie. Voici un exemple : une jeune personne a été inscrite dans l'Archiconfrérie de saint Michel, il y a environ six mois ; depuis ce moment le grand et saint Archange veille sur elle d'une façon toute particulière. Je vous envoie son offrande pour deux messes d'action de grâces à saint Michel. Prière de mentionner aux Annales.

V<sup>e</sup> M., *sél.*

**Aube.** — Notre élève pour laquelle j'avais fait prier saint Michel a obtenu son brevet. Je viens vous prier de faire dire une messe d'action de grâces au sanctuaire du grand Archange, comme j'en avais fait la promesse.

M. M., *sél.*

Je suis toujours reconnaissante à saint Michel des grâces tant spirituelles que corporelles qu'il m'a obtenues.

S. C.

J'avoue que depuis vingt-huit ans que je récite le chapelet de saint Michel, j'ai reçu beaucoup de grâces du saint Archange.

Sr. St. M.

**Calvados.** — Un cierge devant la statue du grand saint Michel pour une grâce obtenue.

J. T., *sél.*

**Cher.** — Je vous prie de faire dire trois messes pour les âmes du purgatoire. Je les avais promises à saint Michel s'il nous guérissait : quelques jours après, nous nous sommes rétablis.

L. B.

**Doubs.** — Remerciez avec moi le saint Archange pour la faveur qu'il vient de nous obtenir. Le malade que je lui avais recommandé a reçu les derniers sacrements en pleine connaissance et s'est éteint doucement le dimanche de la Fête-Dieu.

M. B.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Drôme.** — J'envoie mon offrande à saint Michel comme action de grâces pour les faveurs qu'il m'a obtenues pendant le mois de juillet.

Sr. M. E.

**Eure.** — Je vous prie de faire dire trois messes en l'honneur du puissant Archange saint Michel, qui nous a délivrés d'une horrible et ignoble machination suscitée contre ma fille et moi-même.

X.

**Haute-Garonne.** — J'avais recommandé un examen à saint Michel, il a réussi ; merci à ce grand saint.

M. O'A.

**Loire.** — Reconnaissance à saint Michel pour une grande faveur obtenue. Deux messes d'action de grâces et deux lampes pendant neuf jours. Prière d'insérer.

B. ou B., *sél.*

**Maine-et-Loire.** — Il y a quelques semaines, une personne de ma famille était très dangereusement malade. Dans mon affliction j'eus recours à saint Michel en qui j'ai une confiance illimitée ; Je lui promis, s'il voulait bien m'obtenir la guérison de cette personne si chère, de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire en son honneur, et une seconde messe si cette personne guérissait sans opération ; de plus, une troisième et quatrième messes si les complications tant redoutées dans cette terrible maladie lui étaient épargnées.

Cette personne étant beaucoup mieux, sans être radicalement guérie, je viens tenir mes promesses.

T. R.

**Manche.** — Deux messes d'action de grâces à saint Michel et N. D. des Arges et deux cierges. Un de mes chers enfants qui était malade a été guéri dès que nous nous sommes adressés à notre bonne Mère et à saint Michel.

A. L.

Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen.

J. L.

Ma petite fille n'étant pas très forte, je l'avais recommandée à saint Michel pour son certificat d'études, elle a été reçue ; prière de faire célébrer une messe d'action de grâces.

Prière d'insérer aux *Annales*.

M<sup>re</sup> A.

Saint Michel m'a exaucée dans une affaire délicate. Je le remercie de tout cœur et vous prie de dire deux messes en son honneur.

X.

**Mayenne.** — Veuillez célébrer à l'autel de saint Michel la messe d'action de grâces que j'ai promise.

C. F.

**Meuse.** — J'ai promis une messe à saint Michel pour obtenir la guérison d'un malade. Il y a déjà du mieux. Prière de faire dire une messe.

A. B.

**Nièvre.** — Je vous envoie 2 francs pour remercier le bon saint Michel de la grâce qu'il m'a obtenue.

A. G.

**Orne.** — En reconnaissance à saint Michel, prière de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire et une autre pour la France.

Une associée.

**Pas-de-Calais.** — Veuillez dire une messe d'action de grâces pour les bienfaits reçus de Dieu par saint Michel.

L. D., *sél.*

**Puy-de-Dôme.** — Je vous envoie une offrande pour une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel.

M.-T. G.

**Basses-Pyrénées.** — Je vous envoie 1 franc pour une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel.

Une associée.

**Sarthe.** — Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen où son intervention et celle des bons anges s'est manifestée.

A. G., *sél.*

**Seine.** — Merci à saint Michel. Un vieux militaire que je lui avais recommandé s'est converti. Le 18 mars dernier, un prêtre se présentait chez lui, et lui-même demandait à régler « ses grandes affaires ; » ce qu'il fit quatre jours après en se confessant. Le jour de Pâques il communiait tout heureux, disant : « Maintenant, je suis un bonhomme au moins ! » et il s'éloignait dans la nuit du lundi au mardi. Venez dire deux messes en action de grâces.

Un jeune politicien qui avait perdu la foi mourait en Suisse. Nous l'avions chaudement recommandé à saint Michel. Lui aussi est mort après avoir demandé et reçu pieusement les derniers sacrements. — Une messe d'action de grâces.

Un autre mourant, qui avait refusé de revenir au bon Dieu, s'est lui aussi, grâce à saint Michel, pieusement confessé avant de rendre son âme. — Une messe d'action de grâces et pour le salut de son âme.

Enfin merci à saint Michel qui a protégé mon frère et lui a procuré en des circonstances vraiment difficiles le secours d'un prêtre. M. M. H., zél.

Une messe en action de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen. A. M.

**Seine-Inférieure.** — J'éprouvais de grandes difficultés pour louer une ferme. Je me suis adressée à saint Michel. J'ai été exaucée au-delà de mes espérances : la location s'est faite dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Merci à saint Michel de nous avoir donné cette marque de son efficace protection. — Ci-joint 12 francs pour des messes, pour un cierge et pour vos œuvres. E. R., abonnée.

Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier et le prier de me continuer sa protection. M. L., abonnée.

Merci à saint Michel pour le succès d'un examen ; prière de faire dire une messe d'action de grâces. A. L., zél.

**Somme.** — Ci-inclus 22 francs sur lesquels vous préleverez les honoraires d'une messe d'action de grâces à saint Michel, qui nous a obtenu une faveur exceptionnelle. Le reste pour vos œuvres. L. A.

**Haute-Vienne.** — Mes petites filles, consacrées à saint Michel dès leur naissance, éprouvent chaque jour l'efficacité des prières de leur céleste protecteur. Merci. Deux cierges en action de grâces. A. B. T., zél.

**Vosges.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. 3 francs pour vos œuvres. M. G.

Avant reçu par l'intercession de saint Michel une grâce bien désirée, je viens l'en remercier et lui faire mon offrande pour l'œuvre des apostoliques. V. L.

**Algérie.** — Honneur et gloire au grand saint Michel Archange ! sa protection a valu à nos petites élèves succès complet au certificat d'études primaires. Une religieuse.

**Belgique.** — Une religieuse a échappé à une mort imminente grâce à une médaille de saint Michel qu'elle portait sur elle. Prière d'insérer dans les *Annales*. H. M. D., zél.

**Canada.** — Une associée envoie son offrande pour remercier saint Michel de l'avoir protégée, elle et les siens, pendant une maladie. V. L.

Mon frère était sans place depuis plusieurs mois ; je promis au grand Archange, s'il lui obtenait une bonne position dans le courant du mois de mars, de faire publier notre action de grâces dans les *Annales*. J'ai été exaucée. Gloire à saint Michel ! Une zélatrice.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel le portetendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Tergaier : M. Marcel Aubry.

**Aude.** — Cumplong : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Marianne Cassagnol.

**Bouches-du-Rhône.** — Salon : M<sup>me</sup> Baptistine Teissier.

**Charente-Inférieure.** — Saintes : M<sup>lle</sup> O. de S. Léger de la Saussey, zélatrice.

**Côtes du Nord.** — Saint-Brieuc : M. Toussaint Gautier.

**Doubs.** — Chaudrans : M. Constant Morel ; M<sup>me</sup> Morel née Joséphine Couët.

**Drôme.** — Valence : M. Adolphe Joudou ; M<sup>me</sup> Léonie Mourier.

**Eure.** — Pont-Aulou : M. Désiré-Amestor Pichard.

**Gers.** — Lombez : Madeleine Reignon.

**Haute-Garonne.** — Labège : M<sup>me</sup> Malcart. — Rieumes : Françoise Bibès ; Aventure Vise.

- Gironde.** — Bordeaux : M. l'abbé Villefranche.  
**Hérault.** — Béziers : M<sup>lle</sup> Emilie Gally.  
**Ile-et-Vilaine.** — Fougères : M. Édouard Durand de la Bedaudière.  
— Saint-Briac : M<sup>me</sup> François Burget. — Vitré : M<sup>me</sup> Joseph Postel ; M<sup>me</sup> Remy Hevin.  
**Loire.** — Salt-en-Denzy : M. Pierre Jean Pieru. — Coltauce : Mariette Gardel. — Saint-Barthélemy Lestra : M. Antoine Jaillet ; Marie Geay ; Françoise Cottencin ; Marie Cottencin, née Colomb.  
**Loire-Inférieure.** — Nozay : M<sup>lle</sup> A. M. Gautier.  
**Maine-et-Loire.** — Marigné-Briand : M. René Chailoux. — Saint-Barthélemy : M<sup>me</sup> G. Bardet, née Henriette Freslon.  
**Manche.** — Le Teilleul : M<sup>lle</sup> Aline Jouin. — Pèriers : M. Ernest Availlée. — Avranches : Frère Auderious, *Directeur des Frères des Ecoles chrétiennes.* — Saint-Martin des Champs : M<sup>me</sup> Cohier.  
**Mayenne.** — Laval : Mère Marie-Antoinette, *ex-abbesse, de l'ordre des Cisterciens réformés.*  
**Morbihan.** — Saint-Joseph de Kernaria : S<sup>r</sup> Marie-Christine, *des Filles de Jésus.* — Carnac : M<sup>lle</sup> Erdeven, *vélatrice* ; Anaise Cappé ; Louise Le Bouzic ; Alexandre Lepout, *prêtre.* — Prières : M<sup>me</sup> Louise Froilin.  
**Nord.** — Roubaix : M<sup>me</sup> Impius. — Marcq-en-Barœul ; Julma Carreleman.  
**Sarthe.** — Le Mans : M. de la Mairie.  
**Seine inférieure.** — Yvetot : M<sup>me</sup> V<sup>re</sup> Hippolyte Péouchet. — Louvetot : M<sup>me</sup> Arsène Pahier.  
**Vendée.** — Maillezais : M. Théophile Pouzet.  
**Guadeloupe.** — Pointe à Pitre : Elisabeth Alcine ; Rosa Dublin ; Elisabeth Coclès ; Marie Gagucur ; Henriette Alcide ; Catherine Saint-Louis ; Eugénie Tarenne.  
**Belgique.** — S. Nicolas-Waes : Marie Tuytens ; Josépha Deshayes.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du laq profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Locum sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.



A

## S. S. PIE X

VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST

263<sup>e</sup> SUCCESSION DU PRINCE DES APOTRES

CHEF DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

DOCTEUR INFALLIBLE

NOTRE GUIDE ET NOTRE PÈRE

ÉLU PAPE LE 4 AOUT 1903

AMOUR, VÉNÉRATION, OBEISSANCE FILIALE

*Que le Seigneur le conserve, le soutienne, le rende heureux sur la terre, et ne l'abandonne pas à la haine de ses ennemis. (Ps. 40.)*

LA DIRECTION.

# ANNALES

DU

## Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE MONT-SAINT-MICHEL ET LA FOI CHRÉTIENNE. — ANNONCES.  
— CÉLÉBRATION DU MONT-SAINT-MICHEL. — LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL.  
— ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

### Le Mont Saint-Michel et la foi chrétienne.

EN arrivant au pied du Mont-Saint-Michel, en voyant les portes fortifiées, les remparts, les tours crénelées, qui ferment toutes les issues de la ville, le pèlerin, s'il a pu oublier l'histoire, se rappelle aisément que bien des fois de rudes combats se sont livrés aux pieds de ces murs ; là, en effet, tout semble jeter un défi à l'ennemi téméraire qui tenterait de s'emparer de cette forteresse. L'histoire ne nous apprend-elle pas que jamais l'étranger n'est parvenu à s'en rendre maître malgré la ruse et les intrigues de toutes sortes.

Mais quand, levant les yeux, on admire cette Montagne qui se dresse superbe et sévère, ayant à sa base la Cité ; au centre, l'église paroissiale ; au sommet, le monastère et la Basilique, et qu'on aperçoit à l'extrémité de la flèche, et comme placé dans les airs, la statue de l'Archange, foulant aux pieds l'ange révolté, on se rappelle aussitôt le combat qui se livra entre

Michel et Lucifer, et dont l'Écriture nous a conservé le souvenir. Le démon, en effet, est là, anéanti dans sa rage, sous les pieds du Prince éthéré, et, aux regards du monde entier, obligé, par son impuissance même, de reconnaître le Très-Haut pour son vainqueur. Tout dans ce lieu béni élève l'âme, lui rappelle, d'une manière saisissante, la grandeur incomparable de Dieu ; et l'Archange semble, à la vérité, n'avoir choisi ce Mont que pour publier plus magnifiquement, par ces tours audacieuses et ces murailles colossales, la victoire de Dieu et la défaite de Satan. Dieu, en effet, est véritablement le maître et le roi de ce Mont, puisqu'il lui a été conquis, comme on va le voir, aux prix d'efforts remarquables dont l'histoire nous a conservé le récit.

\* \* \*

À l'origine l'idolâtrie avait pris possession de cette montagne pour y rendre les faux oracles des druidesses dans un temple du Soleil. Les dieux y avaient leurs autels sur lesquels on immolait en sacrifice des victimes humaines. Baal, en particulier, y recevait les honneurs que les Celtes lui rendaient, afin d'éviter la vengeance des dieux. Plus tard, sous les Romains, s'éleva un temple de Jupiter, d'où était venu le nouveau nom de la montagne, *Montjoui*, lequel est resté dans le langage populaire.

Mais la douce aurore du Christianisme se levait à peine sur notre pays, que déjà les temples païens étaient renversés, qu'à la druidesse succédait l'ermite, au Paganisme la Croix du Sauveur. Aussi le Mont, autrefois dédié à Bélénus, allait-il devenir le palais des anges. Saint Michel jeta les regards sur cette montagne pittoresque, si bien faite pour devenir le lieu « de son trône terrestre », et il en chassa les démons comme il les avait autrefois chassés du ciel.

À ce moment saint Clément envoya saint Paternus prêcher l'Évangile, renverser les temples et les statues des faux dieux et planter la Croix du Sauveur. Dès lors, dans cette forêt qui entourait le mont, et qui, au rapport de Dom Huynes,

était plus propre à l'habitation des animaux que des hommes, vinrent se retirer quelques ermites amateurs de la solitude, afin qu'éloignés de tous les bruits du monde, ils pussent y contempler à loisir les perfections infinies du Créateur de toutes choses. A cet effet ils bâtirent deux petites chapelles dans les endroits les plus retirés, l'une en l'honneur de saint Étienne, premier martyr, et l'autre en l'honneur de saint Symphorien.

C'en était fait ; la montagne ne possédait plus de temple païen, et le Christianisme s'y était implanté. Mais il fallait plus, et la Providence allait se consacrer définitivement ce lieu en y faisant bâtir une église destinée à devenir un des sanctuaires les plus fréquentés de la Chrétienté.

L'an 708, saint Michel apparut au pieux évêque d'Avranches, saint Aubert, lui enjoignant de construire au sommet du Mont-Tombe un sanctuaire où tous les peuples viendraient l'honorer. Après quelques hésitations le saint évêque obéit ; il se mit en route vers le Mont-Tombe avec son clergé et tout son peuple. Il entreprit l'œuvre lui-même, et un an après, malgré les difficultés de la nature, l'église était bâtie. A dater de ce jour le Mont-Tombe, que l'on appellera désormais le Mont-Saint-Michel, devient le rendez-vous du monde catholique et l'ère des pèlerinages en ce lieu est à jamais ouverte.

Ce sont d'abord ses Princes que l'Église envoie au sanctuaire béni ! « *Chose admirable*, dit Dom Huynes, *en un lieu tant écarté du monde, si on voulait commencer de mettre sur le Registre les évêques, abbés et autres personnages qui y viennent, je m'assure qu'en peu de temps on en aurait un beau catalogue.* » A leur suite les rois et les empereurs viennent recommander leurs peuples à l'Archange et lui demander la sagesse pour gouverner chrétiennement leurs sujets. C'est en premier lieu Childébert, roi de France, qui, « ayant ouy dire les miracles qui se faisaient chacun jour en ce Mont de Saint-Michel, estant pieux et dévot prince, s'y résolut d'y venir aussi luy-mesme, en personne, en pèlerinage ; ce qu'il fit, et y apporta

des reliques de l'apostre saint Barthélemy, qu'il offrit à cette église. »

Cependant les merveilles se multiplient d'année en année. Charlemagne s'en émeut et déclare saint Michel protecteur de la France, après avoir fait représenter son image sur ses étendards. Plus tard les Normands envahissent et brûlent tout sur leur passage, mais ils respectent le mont de l'Archange, et leur chef, Rollon, comble de faveurs les religieux qui l'habitent. C'est ensuite, pour ne nommer que les principaux, Louis VII avec plusieurs cardinaux, archevêques, évêques et seigneurs ; Philippe le Hardi, qui vient remercier le puissant Archange de l'avoir sauvé de la peste à Tunis. Plus tard, François I<sup>er</sup>, duc de Bretagne, vient en ce mont « rendre ses vœux à Dieu en l'honneur du saint Archange, pour l'avoir aidé à reprendre aux Anglais la ville d'Avranches, afin de la remettre sous l'obéissance du roi de France. »

Puis c'est Louis XI qui, trois fois, vient prier et remercier saint Michel, et en témoignage de sa vénération pour ce saint envoie une image de l'Archange qu'il avait toujours portée par dévotion pour son vénéré protecteur. Ce monarque ne se contentant pas de cette marque de reconnaissance en ajoute une autre, bien plus signalée, en instituant l'ordre des Chevaliers de saint Michel, et cela, dit Huynes, « à la gloire et louange de Dieu et révérence de la glorieuse vierge Marie et à l'honneur de monseigneur saint Michel, premier chevalier, qui, pour la querelle de Dieu, victorieusement batailla contre l'ancien ennemi du genre humain. »

Plus tard, c'est François I<sup>er</sup>, roi de France, qui, accompagné de son fils, vient prier « son seigneur saint Michel. »

En 1624, au mois d'octobre, Charles de Gonzague, duc de Nevers, vient en pèlerinage en ce monastère du Mont, rendre ses vœux au saint Archange et promet de donner à l'église de ce Mont un tableau représentant la chute des démons.

C'est enfin Charles X et Louis-Philippe qui viennent tour à tour protester publiquement de leur vénération et confiance à saint Michel.

Il serait trop long de nommer tous les rois, empereurs et personnes de qualité, qui ont visité ce saint lieu.

Ce ne sont pas seulement les représentants du pouvoir qui tiennent à se rendre aux pieds de l'Archange ; les foules ardentes et confiantes entreprennent aussi le pieux pèlerinage, sans reculer devant les fatigues et les privations. Tantôt ce sont de petits enfants, qui, ayant entendu des voix célestes leur commandant d'aller au Mont-Saint-Michel, ont quitté leurs familles pour s'acheminer vers la statue du Prince des armées. Tantôt, ce sont des familles, des cités entières qui viennent, bannières en tête, solliciter la protection de l'Archange. Il arriva même, au rapport de Dom le Roy, « qu'il vint plusieurs bandes de quantité de personnes, vieilles, jeunes et même d'enfants si jeunes que beaucoup n'avaient encore atteint l'âge de 9 ans, et parmi ces troupes, étaient plusieurs prêtres et autres gens de qualité, venant des basses et hautes Allemagnes ; des prélats et seigneurs du pays demandant à ces peuples ce qui les faisait venir ainsi en si grand nombre et de si loin et en un lieu qu'ils ignoraient, et lors ils répondirent simplement que c'était la volonté de Dieu et le désir de venir en ce Mont-Saint-Michel rendre leurs vœux au saint Archange et que tout aussitôt que la pensée de ce pèlerinage leur était venue, ils avaient tout quitté ce qu'ils avaient aux mains pour se mettre en chemin ; et pour témoigner que ce voyage était bien agréable à Dieu, c'est qu'il se faisait beaucoup de miracles en leurs quartiers. » Voilà seulement quelques exemples entre mille, qui témoignent à la fois de la piété des fidèles et de la renommée de ce Sanctuaire.

Qu'il était donc beau, le Mont-Saint-Michel, dans ces siècles de foi ! De quels pieux hommages l'entouraient alors les grands et les petits, les souverains et les peuples ! Avec quels accents de piété répétaient-ils le refrain si populaire : *Saint Michel, à notre secours !*

Mais, heureusement, cette ferveur ne s'est pas refroidie et nos voies montoises sont sans cesse sillonnées par de pieux

pèlerins, qui, héritiers de la foi de leurs ancêtres, viennent remercier l'Archange de son secours tutélaire et lui demander de leur continuer sa protection si précieuse. Rien ne les arrête, ni les chemins qu'il faut parcourir, ni les privations ni les fatigues qu'il faut endurer ; pour Dieu et pour l'Archange ils entreprennent tout, ils supportent tout. Ils sont assurés de trouver dans le Sanctuaire fameux la lumière, l'énergie, la protection qu'ils viennent y chercher ; et c'est ainsi que, grâce à la foi solide et à la piété sincère de ces serviteurs du Prince des armées célestes, la sainte montagne a toujours été, est et sera toujours, le lieu privilégié de l'Archange.



Le Mont-Saint-Michel est donc à juste titre fier de son Sanctuaire où des milliers de pèlerins sont venus s'agenouiller en priant, en espérant et surtout en aimant. Quel monument en effet fut jamais plus favorable à la prière ? N'est-ce pas ici, comme on l'a si bien dit, que « l'homme peut monter à Dieu, sans être arrêté dans les étans de son âme, et que Dieu peut descendre à nous, sans rien perdre de sa majesté ?

C'est là, la vraie grandeur du Mont-Saint-Michel : il est le Sanctuaire visité pendant des siècles par la foi des chrétiens, le Sanctuaire où nous devons célébrer le triomphe de la religion et de la piété.

Mais ce passé glorieux ne doit-il pas se perpétuer sans cesse ? L'Archange n'est-il pas toujours le protecteur de l'Église et des peuples ? et les besoins de l'heure présente ne sont-ils pas plus pressants que jamais ?

Un combat terrible est engagé de nos jours : c'est la tentative renouvelée de Satan voulant détrôner Dieu. Lucifer disait : « *Je m'élèverai et je placerai mon trône à l'égal de celui du Très-Haut.* » Aujourd'hui encore, tout conspire à remplacer Dieu par l'homme. L'orgueil individuel prononce à toute heure le cri du grand révolté du ciel : « *Je n'obéirai pas.* » — Dans la famille, on ne respecte plus. — Dans le domaine



social, tout ce qui porte la marque du ciel y est l'objet d'une haine satanique. La foi elle-même doit disparaître pour faire place à un ordre nouveau où Dieu serait supprimé et remplacé par l'homme. — N'est-ce pas bien là le plan de l'antique dragon contre lequel saint Michel, avec ses Anges, eut mission de réagir. Or, si la lutte est engagée, il y a pour nous obligation d'y prendre part. Conjurons donc l'Archange de marcher à la tête de notre armée et de nous aider à terrasser l'ennemi qu'il a vaincu le premier. Accourons au Sanctuaire, empressons-nous aux pieds de la statue vénérée et à la vue du danger et dans le sentiment de notre impuissance, redisons avec confiance cette prière de nos ancêtres: *Saint Michel archange, défendez-nous dans les combats de cette terre, afin que nous ne périssions pas au jour du terrible jugement.*

## ANNONCES

**Mois de septembre. — Mois de saint Michel.  
Neuvaine.**

**D**ES exercices pieux en l'honneur de saint Michel auront lieu dans le sanctuaire Montois pendant le mois de septembre. Ils se feront aux heures suivantes :

Le dimanche *après les Vêpres* :

Les autres jours *après la messe de 7 h. 1/2.*

Du 21 au 29 septembre (*neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel*), à la chute du jour.

Nous demandons instamment aux zélateurs, zélatrices et associés de l'Archiconfrérie de faire, en union avec nous, l'exercice du Mois de saint Michel et de redoubler de zèle pendant ces jours. Honorons saint Michel, puisqu'il est si élevé dans la céleste hiérarchie. Prions-le puisqu'il est si puissant et que nous avons de son secours un si pressant

besoin. Prions-le pour l'Église et son auguste chef ; prions-le pour la France !

Nous recommandons plus spécialement ces intentions à ceux, — et ils seront nombreux, — qui feront la neuvaine préparatoire à la fête du 29. Les exercices de cette neuvaine se confondront, — par exception, — avec ceux de la neuvaine mensuelle générale que nous faisons ordinairement du 6 au 15, pour toutes les personnes qui s'y recommandent et en union avec tous les associés qui veulent bien y prendre part.

Les lectures quotidiennes qui seront faites pendant le mois de septembre dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel seront tirées du Nouveau Mois de saint Michel, par la Rédaction des *Annales*. Que les personnes désireuses de s'unir davantage aux habitués du Sanctuaire se procurent donc au plus vite :

### Le Nouveau MOIS DE SAINT MICHEL

publié par la Rédaction des *Annales*,  
avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Coutances et Avranches.

Joli volume de 112 pages, format in-16 (10 × 13) illustré de 14 gravures.

#### PRIX, broché :

L'unité, à nos bureaux : 0 fr. 50 ; — expédiée par la poste : 0 fr. 60.  
La douzaine, à nos bureaux : 5 fr. ; — expédiée par la poste : 5 fr. 75.

NOTA : A partir de 12 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.

Le port s'établit alors comme suit :

De 13 à 40 exemplaires en colis postal, gare,	0 fr. 60 ;	à domicile,	0 fr. 85
De 40 à 60 — — — — —	0 fr. 80 ;	— — — — —	1 fr. 05
De 60 à 100 — — — — —	1 fr. 25 ;	— — — — —	1 fr. 50

Indiquer la gare la plus proche, s'il n'y a pas service de colis postaux à domicile.

S'adresser à **M. le Directeur des Annales du Mont-Saint-Michel (Manche)**.

### Fête de saint Aubert (10 septembre).

Pour fêter en sa chapelle le saint fondateur du pèlerinage du Mont-Saint-Michel, nous devons attendre que la marée laisse libre l'accès du rocher sur lequel s'élève l'humble oratoire.

Ce n'est donc que vers 10 heures que nous pourrons y chanter la *Messe*. La sainte communion sera distribuée aux assistants s'il y a lieu.

La marée devant, dans la soirée, nous barrer de nouveau la route, le *salut du Saint Sacrement* sera donné à 7 h. 1/2, dans l'Église paroissiale.

### Fête de saint Michel.

Le lundi 29 septembre, solennité de l'Archange saint Michel, protecteur de l'Église et de la France.

Messes toute la matinée.

La sainte Communion est distribuée au Maître-Autel.

A 10 heures, *grand'messe*, célébrée par M. l'abbé Aubry, curé-doyen de La Haye-du-Puits.

Sermon par M. l'abbé David, curé de Doville.

Afin de permettre aux pèlerins de reprendre le train de 3 h. 50, les *Vêpres* sont fixées à 2 h. 1/2. Elles seront immédiatement suivies du *salut du T. S. Sacrement*.

Nous espérons que, ce jour-là, les amis de l'Archange viendront nombreux le prier dans son sanctuaire. Nous voulons croire aussi que leur bonne volonté ne se lassera pas et que le 16 octobre, fête de l'*Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dédicace de la Basilique du Mont-Tombe*, ils se retrouveront encore unis dans le même sentiment de foi et de confiance. Fidèle à sa promesse, **Monseigneur Guérard, évêque de Coutances, officiera pontificalement dans notre église le 16 octobre.**



### Chronique du Mont-Saint-Michel

VRAIMENT curieuse la physionomie de la cité montoise depuis le 15 juillet. Chaque train qui arrive déverse au pied du rempart une vague houleuse, énorme de voyageurs de toute tribu et de toute nation. Chaque train qui s'en va, dans la soirée surtout, est littéralement pris d'assaut et occupé longtemps à l'avance par les gens peu soucieux de voir retarder leur départ, faute de place.

Montez la rue : vous y rencontrerez le flot humain le plus étrangement composé que vous puissiez imaginer ; et ce qui donne à ce tableau un intérêt unique, c'est son cadre. Point de place spacieuse, mais une vieille rue, bordée de vieilles maisons, qu'on a essayé en vain de rajeunir par des vitrines modernes où s'étalent à plaisir articles de souvenir, bibelots et gravures.

Le sanctuaire Archangélique, à mi-chemin entre la porte du Roi et l'entrée de l'Abbaye, reçoit cette foule empressée, ébahie et bruyante de tout à l'heure, et qui pour lors devient

recueillie. Vers le milieu du jour, c'est un défilé continu. On s'agenouille devant saint Michel et la Vierge Noire : on prie avec ferveur. Le registre de l'Archiconfrérie se couvre de noms : les cierges se consomment devant l'humble chapelle de l'Archange.

Bon nombre de zélateurs et de zélatrices de tous pays sont venus faire leur pèlerinage ou ont dirigé vers la sainte Montagne quelques caravanes de pieux Associés.

Nous avons noté aussi plusieurs importants pèlerinages depuis notre dernière chronique.

Le lundi 20 juillet, les habitants de *La Chapelle-Urée* (Manche) arrivaient en voiture : un défilé de carrioles rustiques sur la digue, pour être devenu moins commun aujourd'hui, n'en est que plus intéressant. Le vieux répous des pèlerins d'autrefois : « *in ascensu ad Basilicam* » était inscrit au programme : il fut chanté avec enthousiasme.

Le samedi 1<sup>er</sup> août la paroisse du *Mesnil-Thébault* (Manche) venait à son tour recommander ses intérêts à l'Archange. Selon le mot du sympathique pasteur de cet intéressant troupeau, « le Cœur du divin Maître a un faible pour saint Michel : voilà pourquoi on vient prier sur sa montagne sainte. » Pendant la messe et pendant le salut la prière fut donc ardente sur les lèvres de tous.

\* \* \*

Le 3 août au matin on apercevait du haut des remparts, comme une tache noire qui se formait dans le lointain, là-bas, sur la grève dans la direction de la côte normande. La tache noire s'élargissait lentement : elle s'éloignait de la côte et semblait se diriger vers le Mont. Par moments la pluie d'orage forçait le spectateur le plus audacieux à quitter son poste d'observation pour chercher un abri. Puis le soleil réapparaissant, vite il reprenait sa place. Mais le nuage malencontreux s'épanchait maintenant en d'autres parages et dérobaît aux regards le fameux point noir aperçu. Le voici plus proche : il s'allonge : on dirait deux files d'hommes rangés en procession.

Parfois les deux lignes oscillent, se disloquent, puis se reforment : à cet endroit le large ruban blanc qui tranche sur la couleur grise des sables, nous indique qu'une rivière a été franchie.

Pieds nus, les braves habitants de Vains s'en viennent, à travers les grèves, faire à saint Michel leur pèlerinage annuel.

Après une toilette sommaire au pied de la digue, ils reprennent leurs rangs. La bannière de l'Archange a pris place en tête du cortège.

Conduits par M. l'abbé Delamare, vicaire à Saint-Gervais, les orphelines et quelques habitants d'Avranches, se sont joints aux Vaintais.

C'est à pleins poumons que les pèlerins font monter vers le ciel tout noir le chant de triomphe de saint Michel, *Quis ut Deus*. Le vent se charge de renforcer par ses tourbillons tumultueux les notes du chant populaire et de les disperser vite, les entraînant avec lui dans sa course éperdue.

Pendant la messe célébrée par M. le curé de Vains, le très dévot promoteur des pèlerinages à saint Michel, une chorale de jeunes filles exécute avec un art parfait et une sincère piété des cantiques à saint Michel, au Très Saint Sacrement et à la sainte Vierge.

Après l'Évangile, le célébrant adresse à ses ouailles quelques paroles bien senties : « Lorsque nous venons au Mont Saint-Michel, dit-il, nous apercevons tout en haut, au sommet du rocher, ce merveilleux entassement de bâtiments monastiques, richesse et gloire de la Patrie française. Mais le monastère est vide : la voix des moines Bénédictins ne retentit plus sous les voûtes séculaires : on n'offre plus dans la basilique splendide la Victime du Salut. Le culte de Dieu et de son Archange s'est réfugié plus bas, dans cette petite église. Mais il survit quand même : on prie toujours, et toujours saint Michel exauce. Le spectacle que nous offre aujourd'hui cette montagne c'est celui que nous présente actuellement l'Église : on ne se glori-

fic plus d'être catholique : on ne glorifie plus les catholiques ; eh bien ! soyons catholiques plus que jamais. Demandons à saint Michel de partager sa généreuse fierté. Prions pour nous, pour la France, pour l'Église ! »

On priaît en effet beaucoup autour du pasteur dévoué : hommes et femmes égrenaient leur chapelet dans un profond recueillement. Dans le courant de la journée ils revinrent tous par groupes exprimer à saint Michel leurs désirs.

Le soir à 4 heures ils étaient réunis, fidèles au rendez-vous, pour recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement. Puis, bannière au vent ils redescendaient la rue aux accents des cantiques. Sur la digue ils chantaient encore. La procession descend la rampe. La voici sur le sable de la grève.

Un photographe a braqué son appareil : en un clin d'œil c'est fait. Dans l'importante et intelligente restauration qu'il vient de faire dans son église, Monsieur le curé de Vains a eu la pensée de fixer à tout jamais le souvenir des pèlerinages chers à ses paroissiens. Une verrière sera placée, qui représentera une procession de Vaintais arrivant au Mont Saint-Michel. La photographie des pèlerins d'aujourd'hui est destinée à servir de modèle à l'artiste qui exécutera le travail.

La pieuse phalange redevient peu à peu le point noir de tantôt. On le suit toujours : lorsqu'il disparaît dans l'ombre du rivage normand, on regarde encore.

Un jeune pasteur protestant qui par hasard avait assisté avec beaucoup d'attention à la belle manifestation de ces braves gens, disait avec une émotion bien explicable assurément : « Je ne savais pas que les catholiques priaient si bien ! » et il répétait : « Venir pieds nus, de loin, à travers *la mer*, que c'est beau ! »

L'état fâcheux de l'atmosphère n'arrête pas les pèlerins. Ils viennent et ils viendront encore : plusieurs groupes importants sont annoncés et auront sans doute opéré l'ascension de la Montagne quand paraîtront ces lignes.

## La Baie du Mont Saint-Michel

LES grèves qui entourent le Mont-Saint-Michel ont le don, — on le dirait, — d'exciter par intermittences les convoitises des spéculateurs : plusieurs y ont vu pour l'Agriculture, et sans doute et surtout pour eux-mêmes, une source abondante de revenus.

Ils ont entrepris de reconquérir peu à peu par le moyen de digues submersibles et insubmersibles l'espace envahi par la mer depuis le VIII<sup>e</sup> siècle.

Ces calculs leur ont-ils profité ? Nous ne savons.

Ce qui est certain, c'est que l'État a supporté les plus lourdes charges dans cette affaire, où son bénéfice a été nul.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est que la mer déboutée du terrain qu'elle occupait reporte les efforts puissants et persévérants de ses vagues sur le rivage opposé qu'elle tend à ronger et à envahir progressivement.

Enfin au sens des amateurs d'esthétique et de tous les gens non prévenus, de pareilles entreprises sont au moins coupables d'exposer le Mont-Saint-Michel à perdre son cachet de beauté pittoresque en le mettant à bref délai « au péril des prairies vertes. » C'est assez grave, on l'avouera.

Cette considération nous a paru suffisante pour mettre sous les yeux de nos lecteurs la belle défense de ces idées conservatrices, présentée naguère devant l'Assemblée départementale de la Manche par M. le conseiller général Manduit.

\* Messieurs, vous avez émis, il y a bientôt cinq ans, le vœu qu'il ne soit plus fait de conquêtes de terrain dans la baie du Mont Saint-Michel. Or le bruit s'est répandu, l'hiver dernier, qu'une nouvelle concession allait être faite, celle de toute la partie de grève limitée par la digue encore submersible, établie de Roche-Torin aux environs du Mont Saint-Michel; on a même donné le nom du futur concessionnaire.

Je crois, Messieurs, qu'il est bon que nous fassions tous nos

efforts pour empêcher cette concession qui aurait des conséquences désastreuses pour les terrains situés des autres côtés de la baie.

Et qu'est-ce que l'État gagnerait à le faire ? Le concessionnaire lui rembourserait-il le prix de la digue encore inachevée qui la protégerait ? J'affirme que non, car cette digue, tout incomplète qu'elle est, a déjà coûté plus que vaudrait jamais le terrain qui serait conquis. Je craindrais bien plutôt que l'État ne se chargeât de la terminer en la prolongeant jusqu'à celle qui donne accès au Mont Saint-Michel et en la rendant insubmersible, car, sous tous les régimes, les spéculateurs qui obtiennent des concessions sont des gens bien appuyés que l'on favorise aux dépens des contribuables.

Il ne faut pas se faire d'illusions sur la valeur des terrains conquis dans la baie. »

L'orateur démontre preuves en main que ces terrains même les plus éloignés de la mer et les mieux protégés n'ont qu'une valeur dérisoire.

« ... Que valent donc les terrains encore à l'état de grèves ? Une très faible somme ; bien certainement, le concessionnaire — s'il verse quelque chose à l'État — ne lui remboursera pas, je le répète, la somme déjà dépensée pour la digue qui doit les mettre à l'abri de la submersion, et j'ai peine à croire qu'il consente seulement à l'achever et à l'entretenir à ses frais. S'il s'en chargeait au moment de la concession, je ne serais pas rassuré pour cela, car l'État pourrait bien un peu plus tard l'exonérer de cette charge. L'État fait souvent des marchés de dupe ; nous en avons vu, hélas ! trop d'exemples dans la baie dont il s'agit.

M. Mauduit en cite deux. — Il établit que la digue dite de Roche-Torin, construite pour reprendre à la mer l'étendue de grève située entre celle-ci et la digue insubmersible qui conduit au Mont, a coûté jusqu'à présent à l'État plus d'un million. Elle n'est pas terminée !

Combien en coûtera-t-il pour l'achever ? Personne, absolument personne n'en sait rien, et si l'on me donnait une évaluation, je ne m'y fierais pas, car il y a un imprévu effrayant dans ces sortes de travaux ; la digue donnant accès au Mont-Saint-Michel devait, disait-on avant de la construire, occasionner une dépense de 300,000 francs et cette dépense a été réellement d'environ un million aussi. Et l'entretien de cette digue est très onéreux, comme celui de la digue de Roche-Torin, car il y arrive souvent de graves avaries.

Or, le terrain à conquérir de Roche-Torin aux environs du Mont, si vaste qu'il soit, 800 hectares peut-être, n'aura jamais qu'une valeur relativement faible. Il résulte d'un document officiel de 1887 que la Compagnie des Polders a vendu des herbues murs, mis à l'abri de la mer et des rivières, moyennant le prix de 930 francs l'hectare. Depuis que ces ventes ont eu lieu, le prix des terres a sensiblement diminué, hélas ! Peut-être ne trouverait-elle pas aujourd'hui d'acheteurs pour ces herbues au prix de 5 ou 600 francs l'hectare. Dans l'état actuel, la partie de grève située derrière la digue de Roche-Torin est d'une valeur bien inférieure. Vaut-elle les frais qu'il y a encore à faire pour s'en assurer la possession ? J'en doute.

Donc la concession serait accordée pour peu de chose, sinon pour rien, et l'État pourrait bien ajouter encore des dépenses à celles pourtant si énormes qu'il a déjà faites.

\* \*

Mais tout ce que je viens de dire ne concerne qu'un des côtés de la question ; j'ai d'autres considérations à présenter.

Si l'on mettait en culture la partie de grèves dont je parle, le coup d'œil admirable qu'offre actuellement la baie du Mont-Saint-Michel serait gâté déplorablement : cette baie dont les contours sont capricieux, mais gracieux et pittoresques, se trouverait limitée d'un côté par une digue rectiligne ; cela produirait aussi mauvais effet qu'une bande collée sur le coin d'un beau tableau ; il n'y aurait pas un homme de goût qui ne fût affligé de voir ainsi déparer ce ravissant paysage.

Autre chose beaucoup plus grave : l'eau qui se trouverait déplacée lors de chaque marée par l'enclosure d'un vaste espace de grève refluerait des autres côtés de la baie et occasionnerait la submersion de terrains qui ont actuellement une grande valeur. Ce phénomène commence déjà à se produire, par suite du colmatage qui se fait derrière la digue de Roche-Torin ; depuis environ un an le lit de la rivière la Sée se rapproche continuellement du rivage opposé, et les terrains de la commune de Vains, au lieu nommé Saint-Léonard, sont sérieusement menacés. Je ne doute pas que le danger s'étende aux environs.

Une partie des terrains résistera aux marées à cause de la nature rocheuse du sous-sol, mais à d'autres endroits, où l'eau ne rencontrera que du schiste feuilleté ou des terres molles, elle fera du ravage, elle envahira des champs fertiles si l'on ne fait pas de digues pour les protéger.

Et si ces digues sont construites sur une grande longueur, outre qu'on y emploiera une très grosse somme, qu'arrivera-t-il ? L'eau ne pouvant plus s'étendre, des côtés ainsi protégés sera refoulée en face sur le rivage de Céaux, du Val Saint-Père et même

d'Avranches, rivage généralement très bas, où il faudra construire aussi des digues : et les marées monteront plus haut dans les rivières dont les berges pourront être rongées aussi.

Un travail dans la baie en amène toujours un autre. Ainsi depuis qu'on a fait, à grands frais trois coupures pour redresser et abrégé le cours du Couesnon, la mer y monte plus vite et va plus loin qu'auparavant, de sorte qu'elle inonde, à chaque grande marée, les riches prairies situées en amont de Pontorson.

\* \* \*

Je crois devoir reproduire l'observation que je faisais en 1898 au sujet des marées, la force qui les produit pousse dans la baie un volume d'eau proportionné à la largeur de cette baie ; c'est-à-dire à la distance qui sépare Granville de Cancale. Tant que cette vaste ouverture ne sera pas rétrécie, le volume d'eau qui y passe actuellement sera toujours le même (sauf l'effet du balancement des côtes, phénomène lent dont le résultat est que certains rivages s'abaissent un peu tandis que d'autres s'élèvent. Mais rien ne prouve que nos côtes s'élèvent en ce moment, puis les côtes qui se sont élevées peuvent s'abaisser à leur tour).

Lorsque cette eau est rentrée dans la baie, il faut qu'elle y reste et qu'elle monte dans les rivières jusqu'à ce que l'heure du jusant soit venue. La résistance que le flot trouve en arrière à la marée montante est incomparablement plus forte que celle qui peut lui être opposée par les terres meuhles du rivage ; on peut même dire que cette résistance est invincible.

Si l'eau déplacée par les enclôtures faites dans la baie pouvait être refoulée vers l'Océan, il n'en résulterait pas une surélévation de niveau appréciable, ce ne serait vraiment qu'une goutte d'eau dans la mer ; mais il en est autrement quand des millions de mètres cubes d'eau sont poussés violemment sur les rivages d'un estuaire dont la surface est insignifiante comparée à celle de la mer. L'expérience l'a toujours démontré : jamais une conquête n'a été faite dans la baie sans qu'elle ait été suivie de graves dégâts d'autres côtés ; j'ai cité des faits à l'appui de cette assertion en 1898. Tous les habitants d'Avranches et des environs ayant mon âge les ont vus de leurs yeux. Antérieurement des faits semblables s'étaient produits dans les mêmes circonstances.

Je ne demande pourtant pas qu'on fasse des digues d'une grande longueur pour protéger les terrains de Saint-Léonard et des environs, actuellement menacés ; on fera bien, je crois, de se contenter d'en établir, au moins de frais possible, aux endroits où le danger est le plus grand ; mais si la mer envahissait certains terrains, il serait de toute justice d'en indemniser les propriétaires, car la perte qu'ils éprouveraient proviendrait d'un fait

imputable à l'État, c'est-à-dire des conquêtes et des travaux effectués dans la baie.

Le plus sage parti à prendre selon moi serait de crever à divers endroits la digue de Roche-Torin pour arrêter le colmatage qui se produit en arrière, et même pour diminuer celui actuellement opéré en y attirant l'eau de la mer : au reflux elle enlèverait, je pense, une partie de la tange qu'elle a déposée et reprendrait en peu de temps possession de l'espace qu'elle a perdu ou qu'elle ne couvre plus que lors des grandes marées.

\* \* \*

Ma proposition paraîtra peut-être excessive. Quoi, dira-t-on, détruire une digue qui a coûté si cher ! — Pourquoi pas, répondrai-je, ne vaut-il pas mieux reconnaître une erreur que d'y persévérer ? Si l'on ne fait pas ces trouées dans la digue et que l'on s'obstine au contraire à l'achever, il faudra dépenser ensuite des sommes énormes pour mettre à l'abri de la submersion les terrains du rivage. C'est désolant de voir jeter tant d'argent dans l'eau.

La baie du Mont-Saint-Michel a englouti quelques-uns des navires qu'on avait eu, il y a 40 ans, l'imprudence de faire partir de Pontorson, mais elle a englouti aussi des millions fournis par les contribuables. Assez de fautes ont été commises, il est temps de s'arrêter. »

La proposition de l'honorable conseiller général est renvoyée à l'Administration pour études.





## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Ardèche.** — Ci-joint mon offrande pour une messe d'action de grâces à saint Michel, qui a protégé mon enfant. A. S., zél.

**Aude.** — Ci-joint un mandat en reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues. J. P.

**Calvados.** — Actions de grâces et reconnaissance à saint Michel pour une guérison ; je le prie de continuer sa titulaire protection. Une associée.

Comme toujours, cette année saint Michel a protégé les examens de nos élèves ; elles ont été toutes reçues et je suis heureuse de dire publiquement : Amour et gloire à notre céleste et puissant Protecteur. Une messe en action de grâces. Une religieuse.

**Côtes-du-Nord.** — Je désire que l'on dise une messe en l'honneur du grand saint Archange pour le remercier de faveurs qu'il m'a obtenues. L. L. M.

**Eure-et-Loir.** — Je vous prie de remercier le grand saint Michel, à qui j'ai confié une affaire de famille bien délicate : il m'a déjà presque entièrement exaucée. O. P. B.

**Finistère.** — Reconnaissance et gloire au grand saint Michel et à la sainte Vierge ; j'ai été en partie exaucée contre toute espérance. M. C., zél.

**Ille-et-Vilaine.** — Ci-joint mon offrande pour saint Michel, en reconnaissance pour un examen très bien passé. A. D. de T., zél.

**Hérault.** — Prière de faire brûler une lampe durant neuf jours devant la statue de saint Michel, et un cierge, en reconnaissance de faveurs signalées. Anonyme.

I. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Je suis très reconnaissante au saint Archange ; dans la situation malheureuse où je me trouvais, il a tout arrangé. Le jour où l'on disait pour moi la messe au Mont-Saint-Michel, tout s'est heureusement terminé.

N. A., zél.

**Isère.** — Une messe d'action de grâces pour succès scolaires.

Sœur S. M.

**Loire.** — Reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue. Prière d'insérer. M. C.

**Loire-Inférieure.** — Envoi de 5 francs pour une messe d'action de grâces à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. M. P.

**Maine-et-Loire.** — En action de grâces, je voue deux enfants à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. Ci-joint 2 francs. M. T. E.

Je vous envoie mon offrande en action de grâces à saint Michel. Le jeune homme que je lui avais recommandé a été reçu à un examen de baccalauréat avec la mention Très Bien. Merci à saint Michel. J. C.

Je vous envoie mon offrande pour faire dire deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. H. M.

Prière de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire en action de grâces pour une faveur obtenue. Cresse de C.

**Manche.** — J'ai le bonheur de vous annoncer que le jeune homme pour lequel je vous avais demandé des prières a passé fort bien ses examens. Fidèle à ma promesse je vous prie de faire insérer dans les *Annales* mon action de grâces à saint Michel et de célébrer une messe à l'autel de l'Archange en reconnaissance de la protection accordée. C. L.

Je vous envoie l'honneur d'une messe que je vous prie de dire pour remercier saint Michel de grâces obtenues par son intercession. Que l'Archange soit toujours mon guide et mon soutien ! V. G.

Je vous envoie 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel et en faveur des âmes du Purgatoire. Reconnaissance pour un danger écarté. Que saint Michel continue à nous protéger. M. P.

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. L. T.

**Mayenne.** — Merci à saint Michel. Par son intercession, j'ai été complètement guérie. M. T.

Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen passé le 28 mars 1903. R. G.

**Meurthe-et-Moselle.** — Prière de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel et de faire une neuvaine de prières pour remercier l'Archange de son secours dans une affaire très importante. Une croyante à saint Michel.

**Oise.** — Je vous envoie 5 francs pour une messe d'action de grâces pour un succès dans un examen. Merci à saint Michel. M. N.

**Puy-de-Dôme.** — Ci-joint mon offrande pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. M. K., zél.

**Rhône.** — Actions de grâces à saint Michel, en reconnaissance du succès de mon second fils aux examens du baccalauréat de mathématiques. L. B.

Je suis heureuse de vous demander une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour un succès obtenu aux examens. M. S.

**Seine.** — J'ai passé mon examen de droit que j'avais recommandé à saint Michel et j'ai été reçu. Je vous envoie mon offrande pour une messe d'action de grâces et un cierge en l'honneur de saint Michel. A. C.

Mademoiselle V. s'est aimablement entremise pour inciter une jeune fille à procurer à son père très malade les derniers Sacraments... Ce pauvre homme confié au Sacré-Cœur par l'entremise de saint Michel a pu en effet être confessé : X.

Merci au bon saint Michel : je lui avais confié mon frère partant en Tunisie : il nous l'a ramené sain et sauf après une grave maladie : qu'il veuille le garder toujours bon chrétien et bon Français ! M. H., *zél.*

Ci-joint 2 francs pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. X.

Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces. M. A. M.

Je vous envoie mon offrande pour l'œuvre des petits protégés du bon et puissant saint Michel, en action de grâces d'une grande faveur obtenue. M. H. V.

Je remercie beaucoup saint Michel de sa protection indéniable pendant le temps d'épreuves qui vient de s'écouler pour moi. M. M.

Une messe d'action de grâces à saint Michel. E. L.

**Seine-Inférieure.** — Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces à saint Michel, pour le succès de mon examen. M. P., *zél.*

Reconnaissance à saint Michel qui a bien voulu m'obtenir deux grâces très importantes. L. G. D.

**Seine-et-Oise.** — J'ai obtenu la faveur que j'avais demandée à saint Michel pour le certificat d'études de mon fils. J'envoie 5 francs pour les œuvres de saint Michel. E. P.

**Somme.** — Ci-joint notre offrande de 2 francs en reconnaissance au bon saint Michel. Z. C.

**Tarn.** — Une associée, ayant demandé une faveur à saint Michel, a été complètement exaucée. Ci-joint 2 francs pour une messe d'action de grâces en faveur des âmes du Purgatoire. *Une associée.*

Une famille bien affligée a fait célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, afin d'obtenir la guérison d'un enfant dans un état désespéré; cet enfant a été guéri miraculeusement grâce à l'intervention du grand Archange. En reconnaissance de cette grâce insigne, ci-joint 2 francs pour vos chers apostoliques. X.

Une associée a prié saint Michel pour obtenir une bonne location, elle a été exaucée au-delà de ses espérances, et elle vous envoie 2 francs pour une messe d'action de grâces en faveur des âmes du Purgatoire. *Une associée.*

**Vienne.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. L. B., *zél.*

**Vosges.** — Reconnaissance à saint Michel pour deux faveurs obtenues. Sr V.

**Belgique.** — Actions de grâce à saint Michel :  
Pour la guérison d'une supérieure de communauté ;  
Pour la guérison d'un petit enfant abandonné des médecins ;  
Pour l'amélioration heureusement surveillée dans la santé d'un prêtre. Sr M., *zél.*

Merci à saint Michel qui m'a aidée d'une manière admirable pour vaincre les difficultés de tout genre qui ont été opposées à ma vocation. M. D., *zél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel le porteur d'étendard, ait admis dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Bucy-les-Pierrepont : M<sup>me</sup> Matra Payen ; M<sup>me</sup> Dchordeaux, née Elise Pierré.

**Bouches-du-Rhône.** — Marseille : M<sup>me</sup> Massartie, *zélatrice.*

**Calvados.** — Cacé : Sœur Marie de l'Immaculée Conception, *religieuse bénédictine de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement.*

**Côtes-du-Nord.** — Pontrieux : M. Francis Le Gualter. — Lanvollon : M. Emmanuel Chapelain-Villeguérin. — Grèce-Uzel : M. l'abbé Mathurin Vieuloup, *recteur.*

**Creuse.** — Dun Le Palleteau : M<sup>lle</sup> Léontine Chabreron.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>me</sup> S. dre ; M<sup>me</sup> Clarit ; M<sup>me</sup> Gabrielle Valéche ; M. Dubédal.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint-Briac : M<sup>lle</sup> Ancelin ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Plessis, née Gugu n. — Les Brulais : M<sup>lle</sup> Reine Rolland.



- Isère.** — Saint-Georges d'Espéranche : Olympe Grossat.  
**Loire.** — Essertines-en-Donzy : Marguerite Pelletier.  
**Loire-Inférieure.** — Le Clion : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Girard.  
**Maine-et-Loire.** — Saint-Pierre de Chemillé : M<sup>me</sup> Aubert.  
**Manche.** — Avranches : M. Emmanuel Houssard ; M. Jules Mielle ; M. Hippolyte Jouton. — S. Sèzier : M<sup>me</sup> Céleste Bernard. — La Croix-Avranchin : M. l'abbé Louis Martin, *curé*. — Le Mont-Saint-Michel : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Béquet.  
**Mayenne.** — Laval : M. Émile Douvergier.  
**Oise.** — Compiègne : M. Joseph Lheureux.  
**Saône-et-Loire.** — Gênelard : M<sup>me</sup> Jeanne-Marie Godot, née Vitarat.  
**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Mathilde Vauquelin ; M<sup>lle</sup> Louise Barbier ; M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Bultez, *zélatrice*.  
**Seine-et-Oise.** — Saint-Germain-en-Laye : Madame Albert Mérieux, née Marie Avenel.  
**Tarn.** — Castres : M<sup>me</sup> Marie-Sophie Badoux.  
**Vendée.** — Le Parc-Soubise : Marguerite Bri.  
**Belgique.** — Tirlémont : M<sup>me</sup> Marie Jacobi. — Thielt : M<sup>me</sup> Pauline-Virginie Van Biervliet. — Breges : M<sup>lle</sup> Clémence Blondeel.  
**Canada.** — Sherrington : M<sup>me</sup> Hermine Lachapelle née Champagne ; M<sup>me</sup> Philomène Robidaux, née Bisailen ; M<sup>me</sup> Flavie Ouimette, née Poissant.  
**États-Unis.** — New-Berford (Mass.) : M<sup>me</sup> Zélia Richard, née Morin. — Williamstown : M<sup>lle</sup> Anna Archambeau. — Clinton : M. Alfred Lefebvre.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges Saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucca sanctam l...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POURQUOI LA FÊTE DU 16 OCTOBRE ? — ANNONCES. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL : PÈLERINAGES DE SÈZÉ, DE CANISY ET DE MONJÉRAN. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### Pourquoi la fête du 16 octobre ?

PARCE QUE cette date rappelle deux faits d'une immense portée pour l'Église, pour la France et pour le Mont-Saint-Michel.

Le moine chroniqueur Dom Huynes écrit (*1<sup>er</sup> traité; Chapitre IX de l'Histoire Générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*) :

LA PREMIÈRE APPARITION DE L'ARCANGE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT se fit l'an sept cens huit, le seiziesme jour du mois d'octobre, Jean septiesme étant vicaire universel de Jésus-Christ en terre et Childébert second régnant en France. Un an après, asçavoir l'an sept cens neuf, aussy le seiziesme jour d'octobre, LA DEDICACE DU TEMPLE FUT FAICTE PAR LE SEIGNEUR DES ANGES. C'est pourquoy tous les ans, à tel jour, on célèbre ensemble deux festes, sçavoir est celle de l'apparition de Saint Michel à Saint Aubert et celle de la dédicace de cette église du Mont de Tombe. »

Une apparition dans laquelle l'Archange Michel faisait

connaître au saint évêque d'Avranches le dessein d'établir son trône sur le Mont Tombe (nom primitif du Mont-Saint-Michel) et lui commandait, à lui et à son peuple, de « *bastir un temple sur ce Mont de Tombe pour y estre honoré et estre le patron et spécial protecteur de leur patrie*<sup>1</sup>; » — la dédicace miraculeuse, par le Seigneur des Anges en présence de toute la cour céleste<sup>2</sup>, de la modeste église érigée, conformément aux indications de saint Michel, aux flancs du Mont, « *non point superbement, ou avec beaucoup d'artifice, ains simplement en forme de grotte*<sup>3</sup> », tel est donc l'objet double de notre fête. Il la justifie pleinement.

Aussi fut-elle solennellement célébrée de bonne heure et pendant des siècles dans plusieurs provinces de France et dans toutes les églises d'Angleterre. Après la réunion de la Normandie au reste du royaume, le 16 octobre fut célébré avec moins d'éclat. C'était l'époque où s'élevait, comme par enchantement, la *Merveille*. Les évêques Anglo-Normands réunis en concile, l'an 1222, protestent contre cette ingrate et coupable négligence et ordonnent formellement « *AUX RECTEURS DES ÉGLISES ET AUX PEUPLES FIDÈLES DE CÉLÉBRER CHAQUE ANNÉE AVEC LA PLUS GRANDE DÉVOTION LA FÊTE DE LA DEDICACE DE SAINT MICHEL SUR LE MONT TOMBE, LE 17 DES CALENDES DE NOVEMBRE (16 octobre)* ».

Le vœu des pieux évêques fut-il exaucé ? Nous ne savons ; du moins nous pouvons dire que la fête du 16 octobre fut toujours célébrée dans le cours des âges, par les diocèses de l'Ouest et du Nord de la France. Pour ne parler que des plus rapprochés de ce Mont-Saint-Michel nous citerons ceux de Coutances, Avranches, Dol, Saint-Malo, Rennes, Séez. Le 16 octobre n'est pas oublié.

Il ne peut pas l'être.

1. Dom HUYSS, livre I, chap. III.

2. *Id.*, livre I, chap. VII.

3. *Id.*, livre I, chap. VII.

Ce qu'il remémore c'est la prise de possession définitive par saint Michel du rocher gigantesque dont les flots envahisseurs allaient bientôt ceindre la base ; c'est encore l'affirmation par cela même de la prédilection de l'Archange pour la France et le gage assuré d'une spéciale protection dont notre histoire atteste l'efficacité mille fois constatée.

Le passé avec ses souvenirs, le présent avec ses douleurs, l'avenir avec ses menaces, tout nous sollicite pour que nous unissions en ce jour nos supplications ardentes et empressées ; tout nous invite à solenniser et à célébrer avec une extraordinaire piété cette fête du 16 octobre. Il ne déplaît point à un Prince de souligner le jour anniversaire de son intronisation ; il aime qu'on lui représente en ce jour et les bienfaits de ses royales mains et les besoins de son peuple. Le 16 octobre est donc bien choisi pour offrir à saint Michel notre reconnaissance et nos prières. Ne manquons pas à ce devoir.

Il serait inconvenant, — pour ne pas dire plus, — on l'avouera, de ne pas donner ici même à la fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dedicace de la Basilique du Mont Tombe tout l'éclat que comportent et la grandeur des souvenirs et la sainteté du lieu.

Aussi bien nous lisons dans la Chronique de l'Abbaye, que « *Saint Aubert, ayant accompli de point en point la volonté du prince de la milice céleste, s'en alla dans l'église pour rendre action de grâces à notre Seigneur et remercier l'Archange Saint Michel de ce qu'il s'estoit voulu servir de luy en un œuvre si signalé et le prier de prendre ce temple sous sa protection. Durant son oraison, Saint Michel luy apparut et luy dit : « Je suis Michel l'Archange qui assiste en la présence de Dieu, qui suis résolu d'habiter en ce lieu et de te prendre en tutelle, d'en avoir soin et d'y avoir égard. » Ces promesses resjouirent grandement saint Aubert<sup>1</sup>. »*

1. Dom HUYSS, livre I, chap. VIII.

Il serait superflu d'insister : nous avons des motifs très puissants de prier saint Michel le 16 octobre ; nous avons des motifs non moins sérieux de venir lui présenter en ce jour, dans son église du Mont Tombe, nos hommages et nos requêtes.

Que tous les amis de saint Michel, les Associés, Zéloteurs et Zélatrices de son Archiconfrérie sanctifient cette journée par la réception des Sacraments.

Que tous fassent leur possible pour venir joindre leurs prières à celles du Pontife vénéré, successeur de saint Aubert, et, comme lui, « grandement resjoui » des promesses de saint Michel.



## ANNONCES

Vendredi 16 octobre 1903

### FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL AU MONT SAINT-MICHEL

Onze-cent-quatre-vingt-quinzième anniversaire  
DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT  
ÉVÊQUE D'AVRANCHES

*Et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel.*

Messes de Communion à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2,  
10 heures. — Grand'messe pontificale célébrée par  
*Sa Grandeur Monseigneur Guérard, évêque de  
Coutances et Avranches.*

*Sermon* par M. l'abbé MAURE, chanoine honoraire, supérieur  
des Missionnaires diocésains de Notre-Dame-sur-Vire.

2 heures 1/2. — Vêpres solennelles et Salut. — Le T. S.  
Sacrement sera exposé pendant les Vêpres.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre le train de 3 h. 50.

Le 16 octobre, la précieuse couronne offerte, on le sait, à saint Michel, par la piété française, en 1877, sera exposée sur l'autel d'argent devant la statue vénérée.

\* \* \*

Rappelons que des billets d'excursion à prix réduits pour le Mont-Saint-Michel<sup>1</sup> sont délivrés par toutes les gares du réseau de l'Ouest jusqu'au 31 octobre.

## Chronique du Mont-Saint-Michel

Au moment où nous écrivons ces lignes les trains de Pontorson-Mont-Saint-Michel ont réduit leur nombre et — pour quelques-uns — ralenti leur marche. Ce changement nous avertit que la grande saison est terminée et que le mouvement des visiteurs et pèlerins du Mont-Saint-Michel va diminuant.

Au reste, le temps n'est guère « engageant » ; il n'y a pas d'exagération à le dire. Qui ne s'en est plaint ?

La saison des pèlerinages est-elle close ? Nous avons moult raisons de penser le contraire.

Mais parlons du passé sans nous attarder à pronostiquer de l'avenir.

Plus loin seront relatés tout au long les pèlerinages du 15 août au 15 septembre. Notons ici le passage de Monseigneur Robert Scton, archevêque titulaire d'Héliopolis, pèlerin fervent et archéologue distingué, admirateur passionné de nos merveilles ; de nombreux supérieurs, professeurs et directeurs de Séminaires, de Séez, de Périgueux, de Chartres, de Châlons, de Quimper, etc..., des chanoines et curés de tous les diocèses de France, voire même d'Amérique.

1. Voir notre livraison de juillet 1903.

Parmi les prêtres venus à saint Michel faire oraison, signa-  
lons, à la date du 8 septembre, un très dévot serviteur  
de l'Archange, zélé de la première heure, M. l'abbé  
Ch. Buzin, vice-doyen, curé de *Somain* (Nord). — Avant  
d'entreprendre son pieux pèlerinage, le vénérable prêtre en  
fit connaître à ses paroissiens la raison et le but. Le dimanche 5,  
la veille de son départ, au prône de la grand' messe, il  
leur adressa un discours pathétique dont nous avons eu le  
texte sous les yeux et que nous regrettons vivement de ne  
pouvoir reproduire ici.

« J'irai, disait-il, conjurer saint Michel de venir au secours  
de son vieux Somain confié à sa garde depuis plus de onze  
siècles. (Saint Michel est le patron de Somain.) Depuis 33 ans  
que je suis chargé de cette paroisse, j'ai tout fait pour ramener  
à Dieu les pécheurs et raffermir les bons, hélas ! trop souvent  
inutilement ! Je veux maintenant essayer du pèlerinage et de  
la prière. »

Le pasteur est venu : il a offert le Saint Sacrifice devant la  
statue vénérée ; il a prié ; il est reparti confiant. Saint Michel  
pourrait-il lui refuser les faveurs qu'il sollicite ?

Enfin, le samedi 22 août, Monseigneur GUÉRARD, notre  
évêque bien aimé, accompagné de MM. les chanoines Guérard,  
ses frères, faisait, au Mont-Saint-Michel, un séjour de quelques  
heures au cours desquelles Sa Grandeur fit au saint Archange  
ses pressantes recommandations. Dans son regret de quitter  
si tôt le béni sanctuaire, elle renouvelait sa promesse, vieille  
d'un an, de revenir prochainement, le 16 octobre.

Nos fêtes de l'Assomption et de la Nativité de la T. S.  
Vierge ont eu leur éclat accoutumé.

Le mois de Saint-Michel a été marqué par les exercices  
pieux précédemment annoncés.

La grande neuvaine mensuelle aura lieu du 6 au 15  
octobre.

### Jubilé sacerdotal.

Le mardi 25 août, une cérémonie intime, mais touchante, édifia beaucoup ceux qui en furent les heureux témoins.

Vingt-quatre prêtres du diocèse de Sées avaient choisi le sanctuaire du Mont-Saint-Michel pour y célébrer les noces d'argent de leur sacerdoce.

Dès la veille au soir, seize d'entre eux arrivèrent, ayant à leur tête l'habile organisateur de la fête, M. l'abbé Quinéé, curé de Tessé-la-Madeleine, et M. l'abbé Racine, économiste du collège de Tinchebray.

Le lendemain matin ils se succédèrent pendant plusieurs heures aux différents autels du Sanctuaire pour y offrir le Saint-Sacrifice : les trains de la matinée amenèrent au Mont ceux qui n'avaient pu arriver la veille. Qu'il était beau le spectacle de ces prêtres montant à ce même autel, où vingt-cinq ans plus tôt ils avaient, les mains encore humides de l'onction sainte, dit une de leurs premières messes en l'honneur de saint Michel ! Ils avaient confié leur carrière à l'Archange et lui avaient promis de travailler à procurer la gloire de Dieu ; aujourd'hui ils reviennent, ces preux chevaliers, après vingt-cinq années de lutte incessante ; et si leurs rangs se sont éclaircis, c'est que l'impitoyable mort a frappé plusieurs de ces vaillants soldats sur le champ de l'honneur. Ils sont là, debout, courageux, entourant leur glorieux chef saint Michel et lui demandant de refaire leurs forces et de leur conserver cette ardeur de la jeunesse dont ils désirent jouir encore au service de Dieu. . . .

Mais contentons-nous plutôt de faire le simple récit de la cérémonie ; il nous montrera le zèle, la piété et l'affection mutuelle de ces ministres de Jésus-Christ. A onze heures et demie, la messe fut chantée solennellement par M. l'abbé Gentil, chanoine honoraire, professeur au séminaire de la Ferté-Macé.

Après l'Évangile, M. l'Économiste du collège de Tinchebray

adressa à ses confrères quelques paroles touchantes dont, malheureusement, nous ne pouvons donner qu'un pâle résumé. « Cette fête, dit-il, est la fête du souvenir et de la reconnaissance. Elle est la fête du souvenir, puisqu'elle nous rappelle le jour heureux où, après nous être prosternés sur les dalles du sanctuaire, nous vinmes mettre notre sacerdoce sous la protection de saint Michel. Elle nous rappelle ceux qui ne peuvent pas se trouver avec nous aujourd'hui et que la persécution a obligés de prendre le chemin de l'exil. Elle nous rappelle enfin le souvenir de nos chers confrères défunts. . . et la liste en est déjà longue.

Cette fête est aussi la fête de la reconnaissance, pour tous les bienfaits reçus, soit au jour même de notre ordination sacerdotale, soit à tous les instants qui se sont écoulés depuis cette grande journée. »

Puis M. le Prédicateur exhorte ses confrères à prier beaucoup les uns pour les autres ; n'est-ce pas pour eux le véritable moyen de rester étroitement unis ?

Pendant la grand'messe, un d'entre eux exécute un *O salutaris Hostia* qu'il interprète avec un art parfait. Le Saint-Sacrifice achevé, tous unissent leurs cœurs et leurs voix pour chanter le cantique de l'Archange : *Saint Michel, à notre secours.*

Dans l'après-midi, vers deux heures et demie, ils se réunissent de nouveau pour le salut du Très Saint Sacrement pendant lequel des motets sont exécutés par une voix puissante et harmonieuse. Enfin l'heure du départ a sonné et de nouveau il faut se séparer pour reprendre le travail.

Mais ces prêtres se sont rendus plus forts encore pour la lutte de chaque jour, en unissant leurs cœurs aux pieds de l'Archange, dans une même foi et un même amour. De nouveau, devant le chef de la milice céleste, ils ont promis à Dieu d'être de vaillants soldats et de bons serviteurs ; et cette promesse sera pour eux un soutien et un encouragement dans leurs difficultés. . . .

Tous, sans exception, se donnèrent rendez-vous pour l'année 1928.

#### Pèlerinage de Canisy (Manche).

Le jeudi 27 août dernier, à 5 heures du matin, le bourg, l'avenue et la gare de Canisy présentaient une animation extraordinaire. C'était, éclairé par l'aube rougissante, un va-et-vient de maringotes chargées à couler, un effarement endimanché et bon enfant de gens à paniers, hommes en blouse neuve, femmes abritant contre la rosée, sous de larges parapluies, la fraîcheur de leurs bonnets blancs : ce déploiement de serges protectrices, par un ciel sans nuages où s'éteignaient une à une les étoiles, ajoutait encore au pittoresque du tableau. Qu'est-ce que cette mobilisation où paraît çà et là le képi d'un gendarme et que des curés semblent organiser ? C'est 800 pèlerins qui s'en vont en seize démocratiques wagons, tous de 3<sup>e</sup> classe, au Mont-Saint-Michel. — Une fois lancée la puissante machine qui nous remorque, les conversations cessent, les têtes se découvrent, et de chaque voiture transformée en oratoire ambulante monte vers Dieu, avec le chant des alouettes, la prière du matin. Les gais propos reprennent, alternant avec les chapelets, les *Magnificat* et... les croquettes de chocolat dont les plus pratiques se sont abondamment pourvus. Les pistons de nos cuivres saluent en passant, d'une joyeuse fanfare, les flèches de Coutances, et, entre Hudimesnil et Lolif, donnent des aubades aux pommiers qui se montrent, de ce côté, moins avares de fruits.

De la rampe de Montviron, on se montre là-bas, en l'immensité blanche des grèves, la silhouette du Mont. Enfin, c'est lui. Tout le monde descend. Entrons : non, pas si vite. Entre nous et la terre promise, ce n'est pas la mer à boire, si vous voulez, mais c'est une *Manche* de 10 mètres à traverser. La marée nous joue le malin tour de franchir, en notre honneur, le passage-défilé de l'*Avancée* et monte vers la *Porte du*

*Roi*. Beaucoup de nos voyageurs n'avaient jamais vu l'Océan. Ils ont pu de ce flux splendide s'emplier les yeux et quelque peu les souliers. Heureusement des bateliers s'offrirent et, moyennant péage, après des hésitations comiques, au milieu de petits cris d'effroi, les pieds les moins marins purent atterrir.

La Messe fut dite par M. le Doyen de Canisy dans l'église paroissiale, trop étroite ; on s'en donna à cœur joie de prier et de chanter, puissamment renforcés d'ailleurs par le baryton d'un jeune artiste de Quibou et l'orgue, que tenait, avec sa coutumière maîtrise, M. le Curé de Mesnil-Herman.

Le déjeuner valut aux divers hôteliers d'unanimes félicitations et donna aux pèlerins des jambes pour la visite de l'Abbaye. Ce fut plaisir alors de voir ces braves gens, rivés toute leur vie aux durs travaux de la terre, l'âme chrétienne et française s'épanouir devant ces merveilles du patriotisme et de la foi. Ils étaient tout oreilles aux explications du guide, tout œil aux magnifiques dentelles de granit, aux rosaces du cloître, aux colonnes des salles taillées en cathédrales et, par des meurtrières béantes, aux horizons du large, où s'estompaient ici les clochers d'Avranches, là-bas la pointe de Carolles, et comme de gros dauphins endormis au soleil, les îlots de Chausey.

« Tout de même, se disaient-ils, on traite les moines d'imbéciles et de fainéants ; voilà pourtant ce qu'a conçu le génie de ces imbéciles, ce qu'a élevé la main de ces fainéants. »

A deux heures et demie, au son des cloches, la procession se forme derrière la bannière aux lys et aux symboliques coquilles. On monte au calvaire où, dans un décor féerique, parmi les jeux changeants du ciel et de la mer, fut donné le sermon.

Dans un exorde, *ex-abrupto*, comme la muraille géante de la Merveille qui domine la scène de toute sa hauteur, le prédicateur, M. l'abbé Adde, curé de Quibou, annonce qu'il va, sans plus, faire, pour l'édification de ses auditeurs, le parallèle de Satan et de saint Michel. Voici ce beau discours :

« ... Satan ! Dire que d'aucuns y croient à peine, d'autres pas du tout. Il n'est pourtant pas moins hérétique de nier son existence et son action qu'il ne serait impie de nier l'existence et l'action de Dieu. Oui, le démon existe ; il se trouve partout, sauf au ciel, en avant du mal pour l'inspirer, à la suite du mal pour en écarter le repentir, en rendre l'habitude familière. Infatigable à notre perte, le jaloux, il ne laisse échapper aucune occasion de nuire. Il trouble l'esprit, il agite le cœur, il soulève les passions, il obscurcit la conscience, il donne à la faute de séduisants attraits, il essaie de substituer au remords l'endurcissement et le désespoir.

Tantôt serpent insidieux, il trompe et fascine ; tantôt lion rugissant, il menace et fait frissonner de peur ; tantôt accumulateur de nuages, il nous dérobe la vue du soleil de justice ; tantôt transformé en ange de lumière, il nous montre le faux et le mal entourés des rayons mêmes de la vérité et de la vertu ; tantôt précepteur de lâchetés, il prêche les capitulations, la prudence à outrance, l'abstention de la parole et du geste, il nous montre en tout exercice de l'activité humaine un manque de confiance en la Providence et nous engage, le tartufe, à mettre tout notre espoir dans la prière... Eh bien, non, c'est satanique cela, et la preuve c'est que, pauvre Église de France, nous en mourons. Nous nous appuyons sur Dieu, bien plus que Dieu ne le désire. Nous ne sommes pas ici chez le Séraphin qui agit devant l'Éternel d'éternels encensoirs ; nous sommes chez l'ange du réveil et du combat. Quand il vit dans la profondeur des cieux s'allumer la guerre civile, ce n'est pas à genoux qu'il tomba, c'est debout qu'il se mit. C'est une excellente chose que la prière, mais avouons-le crûment, il y a des chapelets, des novaines, des consécrations au Sacré-Cœur qui sont quoi ? des prières ; allons donc, ce n'est qu'un bon refuge pour la mollesse des catholiques. On croit avoir agi quand on a prié, et l'on s'étonne de la médiocrité des résultats. S'il faut prier, comme si tout dépendait de Dieu, et nous savons que tout en dépend, il faut agir comme si tout dépendait de l'homme. Ah ! qu'il est rusé Satan, précepteur de lâchetés ! Tantôt docteur de railleries, il verse le ridicule où il ne peut répandre l'injustice ; son grand art est de rendre les bons odieux, les justes méprisables. — Les prêtres de Jésus en savent quelque chose. De plus en plus en ce siècle sans foi, il règne, Satan, et il commande : profitant de tout, de l'orgueil il fait de la révolte, de la présomption des chutes, de la faiblesse des ruines, de la vertu même le vice et l'hypocrisie. L'homme s'agite et Dieu le mène, dit-on : je crois plutôt que l'homme s'endort et que le démon le damne.

Veillez, dit l'apôtre, l'ennemi rôde sans cesse. Et encore : Revêtez la divine armure, nous avons moins à lutter contre la

chair et le sang que contre les princes de ténèbres et les puissances d'enfer. Nul ne les surpasse en perversité, nul ne les égale en ressources de colère et de haine. Contre eux, leurs ruses, leurs trahisons, qui nous protégera ?

Mais, le tombeur de Lucifer, l'archange couronné et triomphal, qui a daigné, chez nous, en notre vieille terre Normande, sur ce coin de France où ne sonna jamais l'insolente botte de l'envahisseur, fixer, dans l'enchevêtrement de ces tours formidables et de ces dentelles de granit sa tente splendide et le réservoir de ses bienfaits !

« L'adversaire de Satan, dit saint Jude, c'est Michel. » Il le fut dès l'origine, et dès l'origine son vainqueur, dans le duel fameux que chacun sait. — Depuis lors s'est singulièrement amoindrie la redoutable puissance du Dragon. Michel l'a terrassée. Depuis lors, la flamme pure de son regard dévore les lueurs sinistres de braise et de soufre que jettent les rouges yeux du maudit. Depuis lors, le feu d'amour consume chez le pervers l'ardeur de haine : son épée rompt la lance du rebelle comme une paille, troue sa cuirasse comme un bois vermoulu. Il est bien celui qui partout se dresse, merveilleux adolescent, dans un geste de calme et sûr victoire, entre les fils du Très-Haut aux abois et les roueries du Très-bas. *Michaël stat pro filiis populi*. Les âmes qu'il ne protège pas sont dans le désarroi où étaient contre Lucifer les bons anges, avant que Michel se fût mis à leur tête. Aussitôt qu'il paraît c'est le salut, le triomphe, le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ : *nunc facta est salus et virtus, nunc regnum Dei et potestas Christi ejus*. Et la troupe infernale tombe pêle-mêle, rapide comme l'éclair, avec un immense bruit d'ailes brisées, dans le noir des abîmes sans fond. *Videbam Satanam tanquam fulgur de caelo cadentem*. Son cri de guerre est le cri même de la victoire : *Quis ut Deus* ..... Entendez, démons de l'ambition et de la gloriole, Satans aux doigts crochus des biens malhonnêtement acquis, diables de la luxure et de la volupté. Michel nous gardera de vos pièges, il tournera contre vous toute l'énergie que nous mettons à votre service, et par nos lèvres que violèrent jadis le blasphème et le mensonge, nos cœurs redevenus fidèles pousseront vers Jéhovah le cri de l'angélique fidélité : *Quis ut Deus !*

*Sancte Michaël Archangele, defende nos in praelio* — Dans le combat, glorieux soldat, défends-nous. — Vois avec quelle confiance unanime, quel entrain fraternel et en quel nombre, nous nous sommes levés ce matin avant l'aube, pour, prêtres et fidèles, accourir vers toi. Tous nos clochers et même nos moindres villages ont ici des représentants. Et ceux qui ont dû rester à la maison nous accompagnent tous de leurs prières et de leurs vœux. Ce ne sont pas huit cents pèlerins qui t'acclament, c'est

huit mille âmes qui palpitent en nos poitrines et chantent en nos voix. La plupart de nous, rivés aux durs travaux des champs, nous ne connaissions que par la gravure les merveilles d'art de ce Mont béni : mais la puissance de ton intercession, les prodiges de ta grâce, dès le berceau on nous les enseigna. Dans nos églises, peinte ou sculptée, partout nous vénérons ton image. A Quibou, c'est sous les traits et sous le riche uniforme des mousquetaires de Louis XIII, avec bottes à revers, écharpe royale, opulente chevelure que depuis trois cents ans tu dresses ton épée, dans une chapelle qui te fut consacrée dès le XIII<sup>e</sup> siècle. C'est autrement artiste cela et spiritoel, M. F., que les habillements grotesques à la Romaine, dont nos modestes sculpteurs affublent l'Archange. Ce qui convient au séculaire patron de la France, c'est ce qu'a compris jadis l'imagier de Quibou, idée reprise sous une autre forme, il y a quatre ans, par Frémiet, pour la statue colossale qui surmonte la flèche, notre costume national du moyen âge ou de la Renaissance, à la Française.

Ce n'est pas tout, ô notre Protecteur ; la route séculaire par où vinrent ici, jusque des bords du Rhin, et les chevauchées de rois, et les croisades de pasteureaux, et les processions de moines dont l'un fut saint Anselme, l'autre le pape Alexandre III, cette route légendaire traversait par saint Pierre de Canisy, saint Rémy de Quibou, saint Martin de Dangy, sainte Marguerite de Pont-Bre-card, un angle de notre canton. Et les mères sont heureuses d'expliquer à leurs enfants ce qu'est et où conduit le *chemin montois*. Le long de ce chemin jadis planté de croix et de menues chapelles, si nombreux étaient les pèlerins et si dévots que, par ordonnance royale, la Sainte Eucharistie devait être toujours conservée dans l'Église de Dangy, afin que les *Michelots* pussent en passant faire la Sainte Communion. Une fois lestés du pain des Anges, le curé bénissait leur gourde, leur besace et leur bourdon orné des symboliques coquilles et les accompagnait au milieu du peuple assemblé à l'échallier du cimetière. Vois, Michel, comme depuis longtemps tu es, chez nous, connu et vénéré. Et si je parlais des guerriers bardés de fer qui, suivis de leurs gens d'armes qui furent nos pères, quittèrent leurs châteaux forts baignés par la Joigne et la Soulle pour s'enrôler sous tes étendards fleurdelisés. Il y eut des sires de la Motte, du Bon Fossé, des Painel, surtout des d'Estouteville, parmi ceux qui défendirent contre l'Anglais la virginité de ces remparts. Nos pères servaient ces vaillants capitaines, comme ces vaillants capitaines te servaient de toute leur foi, de tout leur amour. Et nous sommes, nous, je ne crains pas de le dire, leurs fils pas trop dégénérés. Nous venons d'un pays où on ne rougit pas de son baptême, où, s'il fallait prendre fait et cause pour ou contre Dieu, c'est ta bannière qui serait la seule suivie. Garde-nous humbles

et purs, francs et fiers, humbles de cœur, fiers de la Croix. Entre nous et le péché, mets ta cuirasse ; entre le péché et le châtement, que ton bras s'interpose. Dans la tentation et dans la défaite sois notre sauvegarde. Et au dernier jour, divin peseur des âmes, fais, malgré les crocs du Maudit, pencher la balance suprême vers les joies éternelles. Amen. »

Le sermon fini, la procession se remit en marche. Le long des rudes escaliers, sur les remparts, dans les chemins de ronde, elle déploya la bigarrure de ses interminables méandres, jusqu'à l'église. Monsieur le doyen donna le salut solennel, puis, en quelques paroles émuës, remercia de leur cordial accueil le vénéré curé et les très actifs et intelligents chapelains, félicita prêtres et fidèles de leur entrain fraternel, de leur piété touchante, de la joie qu'une telle manifestation lui causait. Un seul fut oublié dans cette distribution d'éloges : mais nous savons, nous, qui fut l'organisateur et l'âme de cette inoubliable journée, et nous en gardons au cher et trop modeste pasteur de Canisy une profonde reconnaissance.

L'heure sonne du départ et des adieux : c'est une surprise qu'elle soit si tôt venue, un regret qu'il faille déjà quitter cet incomparable Palais, le seul, assure la chronique, digne de recevoir Dieu sur la terre. L'impitoyable train nous emmène le long du Conesnon assagi, de la grève où le couchant rit dans les mares, des champs où ruisselle l'or des blés sous la faux du moissonneur, des pacages où se parfume de thym et de glinettes le pré-salé cher aux gourmets ; nous allons à toute vapeur vers les teintes mouvantes et graduées de l'atmosphère, au flanc des collines lointaines. Les pèlerins sont heureux, souriants ; ils donnent aux cantiques familiers ce qui leur reste de voix, ils emportent du Mont béni cet épanouissement de gaieté tranquille où reste encore du recueillement et comme une impression de prière.

#### Pèlerinage de Montjean (Mayenne).

Le mercredi 9, le sanctuaire de saint Michel ouvrait de nouveau ses portes à un groupe de pèlerins du diocèse de Laval,



aussi intrépides que fervents. Ces pieux habitants de *Montjean* partis de leur paroisse la veille, à 3 heures du matin, avaient passé la journée du 8 septembre au sanctuaire de Pontmain, où ils avaient honoré Notre-Dame par de touchantes démonstrations.

Mais leur joie n'eût pas été complète s'ils n'avaient uni dans leurs prières Notre-Dame et saint Michel. Aussi sans compter avec les fatigues du voyage, ils avaient inscrit au programme le pèlerinage au Mont-Saint-Michel.

Le mercredi matin, ils arrivent donc à l'église, la croix rouge de Pontmain sur la poitrine, sous la conduite de leur vénéré curé. — M. l'abbé Boudesseul, pro-curé de *Montjean*, offre le saint Sacrifice, pendant lequel les pèlerins chantent avec âme des cantiques à Jésus-Christ et à la Très Sainte Vierge.

Après la messe, l'un de Messieurs les chapelains leur rappelle dans un entretien à la fois simple et très intéressant, les merveilles religieuses du Mont-Saint-Michel. Il fait le récit de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches, et montre comment le culte de l'Archange s'est implanté en ce Mont. Il termine en exhortant les assistants à prier beaucoup saint Michel, d'abord pour eux-mêmes, pour leur paroisse, l'Église et la France.

Monsieur le curé de *Montjean* met aussitôt en pratique l'excellent conseil donné par le Prédicateur et récite avec ses paroissiens cinq *Pater* et cinq *Ave* aux intentions qui leur ont été recommandées. Puis tous entonnent le cantique de l'Archange, qu'ils chantent jusqu'au dernier couplet avec une foi vive et un amour enthousiaste.

Le long trajet qu'ils ont à faire ne leur permet pas de passer de longues heures sur la Montagne bénie ; aussi doivent-ils reprendre le train de l'après-midi pour rentrer le soir vers onze heures seulement dans leur excellente paroisse.

Que saint Michel récompense l'esprit de foi et la piété édifiante de ces braves pèlerins en leur obtenant du ciel les grâces qu'ils sont venus solliciter à son sanctuaire.

### Fête de saint Aubert.

Une mer démontée, avec des vagues longues et gonflées, tapageuses et empanachées d'écume blanche ! un vent qui hurle en se butant tout d'un bloc, par énormes paquets lancés en coups de bélier, sur les remparts et le roc bruni ! Une lune blafarde et obstinément curieuse, dont les rayons toujours éteints par les nuages disloqués et très noirs, toujours se rallument pour tomber obliques sur cette scène de déluge et tracer sur les flots soulevés leurs traînées lumineuses.

C'était cela, le 9 septembre au soir ! Un temps d'hiver, affreux et fait tout exprès pour évoquer les scènes tragiques dont l'imagination des historiens artistes — plus artistes qu'historiens — a peuplé le passé du Mont-Saint-Michel. Une telle soirée faisait présager un lendemain, sinon tout à fait pareil, du moins assez intéressant encore.

L'aube au contraire fut très calme. Lorsque les trois cloches montoises se réveillèrent en symphonie, il n'y avait de vent que peu ou point du tout : des nuages, quelques-uns seulement, s'enfuyaient, honteux, vers d'autres horizons. C'est du soleil qu'il nous faut aujourd'hui, après la tempête !

Mettons le cap sur la chapelle de saint Aubert : le silence est grand ; les espaces sont déserts ; mais tout au loin on entend le bruit de la marée qui s'avance. Hâtons-nous, car voici un pêcheur qui s'installe dans sa barque ; deux autres qui se pressent de rentrer ; ils se retournent de temps en temps, on dirait qu'un ennemi les suit, ils semblent craindre, ils allongent le pas.

Le bruit sourd de la marée montante grandit rapidement : là-bas, Tombelaine apparaît ceint d'une large bande bleuâtre, frangée d'écume. Gravissons le rocher de Saint-Aubert : entrons dans l'oratoire, et refermons sur nous la lourde porte de fer ; à deux genoux, sur la dalle froide, pendant qu'une brise fraîche doucement caresse les vitraux peints, prions !

Tout à coup un bruissement plus clair : quelque chose comme du sable qui remue, des galets qui s'agitent autour de nous, de l'eau qui coule à flots ; puis soudain, en surprise, une détonation formidable qui fait tressaillir les bases du rocher granitique : la vague s'est brisée et retombe, recule, s'écarte et passe, houleuse et fière : elle va plus loin, mourir dans un sanglot, sur le rocher glissant de la montagne. Une autre la suit de près : les détonations se multiplient en se diversifiant, tantôt bombarde assourdissante, tantôt tonnerre déchirant, porte de prison qui claque sinistrement sous l'action de la tempête. C'est stupéfiant de grandeur et de puissance. *Mirabiles elationes maris !*

Et le petit rocher subit, inébranlable, les assauts des vagues conjurées. La chapelle, toute modeste, qui plonge ses fondations dans ses profondes cavités, ne bouge pas et l'évêque Aubert la domine toujours, debout, la crosse en main, la mitre en tête. Comme on songe ici, en ce jour, à cette heure, à l'Église de France, et comme, presque involontairement, on assimile, on identifie aux destinées de ce rocher, de cette chapelle, les destinées de notre patrie !

Voici que deux prêtres offrent la sainte Victime. Seuls sur le minuscule promontoir battu, tourmenté, mais submergé jamais, ils immolent le Dieu de toute-puissance qui a dit à la mer : « Tu viendras jusqu'ici, mais pas plus loin. Ici tu briseras tes flots courroucés. » Nous trouvions ces paroles dans l'Office du jour.

A huit heures, la marée devenue calme, presque silencieuse et polie à l'égal d'une immense glace, se retirait : les roches disparues tout à l'heure semblaient redresser leurs crêtes humides.

Le reflux est lent.

Enfin, à dix heures, les cloches de l'église paroissiale annonçaient le départ du clergé pour la chapelle Saint-Aubert. Les fidèles, montois ou pèlerins, venus de loin tout exprès, franchissaient les ruisseaux et les mares et

montaient vers le « pic » fameux. Il y avait tout juste la place libre entre le pied rocailleux de la montagne et la mer. L'extrême pointe de la plate-forme rocheuse était baignée encore.

M. le Directeur du Pèlerinage chante la grand'messe. Il était particulièrement touchant d'entendre les enfants célébrer les louanges de saint Aubert en ce lieu. Ce rocher, c'est le triomphe d'un enfant ! Le petit Bain le renversa de son pied frère et déjà vainqueur. Saint Aubert tenait l'enfant et saint Michel animait de sa force et l'évêque et l'enfant. Saint Michel inspire et rend toujours vainqueurs les chers petits !

Ne parlons pas de l'émotion du prêtre qui célèbre en ce jour, en cette chapelle, les saints Mystères. Cette émotion ne se traduit pas : elle se conçoit à peine.

Avant de se séparer, prêtres et fidèles, d'une voix unanime, invoquèrent encore et saint Aubert et la légion de saints évêques et ermites, ses amis, qui illustrèrent leur temps et parfumèrent de leur angélique piété la forêt de Sissy et les contrées avoisinantes.

La marée s'était tout à fait retirée, les sables gris apparaissaient de nouveau au grand soleil qui achevait de vaporiser les flaques d'eau perdues dans l'immensité. Le Conénon déroulait nonchalamment son cours sinueux dans la direction du nord.

Quand il fut nuit, les cloches parlèrent encore ; et à leur voix, l'église paroissiale se remplit. Les flots entouraient le Mont. L'assistance reçut la bénédiction du T. S. Sacrement, puis jusqu'à neuf fois fit monter vers les cieux l'invocation si chère : *Sancte Auberte, ora pro nobis*. Le dernier mot était dit. . . Le narrateur reconnaît forcément avoir dit le sien.





## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Ain.** — Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa protection. Le jeune homme recommandé a passé avec succès son examen : il a mérité la note « Bien ».

Le troisième jour de la neuvaine à saint Michel que vous avez faite avec nous, la malade s'est confessée et est morte une heure après : elle s'est bien préparée et a fait une sainte mort. *Vve C.*

**Aude.** — Je suis heureuse de vous envoyer 10 francs en reconnaissance à saint Michel qui m'a exaucé au-delà de mes espérances, et, comme je l'ai promis, je viens lui consacrer ma petite fille, dont la naissance nous a comblés de joie. *M. L., tél.*

**Bouches-du-Rhône.** — Je vous adresse sans plus tarder les 5 francs promis, faible hommage de ma vive reconnaissance au grand saint Michel. Ma chère petite enfant, quoique toujours souffrante, ne nous inspire plus d'inquiétude. *F. B., tél.*

Je suis bien reconnaissante à saint Michel qui est venu à mon secours dans une situation difficile. *F. G., tél.*

**Calvados.** — Je vous prie de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel, pour une grâce obtenue. *J. T., tél.*

Merci à saint Michel pour une grâce obtenue. En reconnaissance je vous prie de faire brûler deux cierges devant la statue du grand Archange. *J. T., tél.*

**Cher.** — Une messe pour faveurs obtenues par saint Michel. *C. V.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Charente-Inférieure.** — Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces à saint Michel pour une faveur temporelle qu'il nous a obtenue. *T. L.*

**Côte-d'Or.** — Mille fois merci à saint Michel ; grâce à son intercession je vais beaucoup mieux. *E. L., prêtre.*

**Côtes-du-Nord.** — Une messe à saint Michel pour avoir préservé un enfant de toute maladie. *E. H. d'A.*

**Haute-Garonne.** — Je vous envoie 2 francs pour vos œuvres en reconnaissance à saint Michel pour une grâce temporelle obtenue. *M. D.*

**Hérault.** — Je vous prie de dire neuf messes en action de grâces à saint Michel, pour une préservation, une guérison et une autre grâce. *M. H.*

Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, qui nous a rendu la santé. *G. G.*

**Ille-et-Vilaine.** — Je sollicite une Messe d'action de grâces dans le mois de septembre, en l'honneur du grand Archange, pour faveur obtenue. *A. F.*

**Indre-et-Loire.** — Mon fils a remporté de brillants succès pendant sa première année de Saint-Cyr. Merci à saint Michel qui l'a protégé. *A. C.*

**Landes.** — Notre Mère supérieure vous envoie les honoraires d'une messe d'action de grâces pour la protection dont saint Michel nous a entourés pendant les exercices spirituels de notre retraite. Notre communauté remercie le saint Archange. *Sr M. R., tél.*

**Loire.** — Je vous envoie 1 franc pour vos œuvres en reconnaissance à saint Michel. *J. M., tél.*

**Loiret.** — Le jeune homme pour qui j'ai fait brûler une lampe a été reçu à ses examens. *E. T.*

**Maine-et-Loire.** — Je vous envoie l'offrande promise pour vos œuvres, en action de grâces pour faveur obtenue par l'entremise de saint Michel, après la neuvaine mensuelle. *Une Associée.*

Une messe pour grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. *B. M. E.*

**Marne.** — Offrande pour vos œuvres. Saint Michel m'a exaucé. *L. B., tél.*

**Morbihan.** — Saint Michel nous a pleinement exaucés. Une pieuse personne de notre paroisse vient enfin de se voir décerner un prix Monthyon de 1 000 francs pour son dévouement héroïque. Nous avons beaucoup prié saint Michel pour que le mérite de cette personne fût reconnu. *P. L. R., tél.*

**Nièvre.** — Merci à saint Michel pour faveurs obtenues. *M. V.*

Nous venons d'obtenir une grâce importante par l'intercession de saint Michel ; aussi en reconnaissance nous vous prions de bien vouloir faire dire une messe en l'honneur de l'Archange. *Une famille dévouée à saint Michel.*

**Nord.** — Une associée me prie de vous faire parvenir l'honoraire de deux Messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. *L. H., tél.*

**Pas-de-Calais.** — Merci à saint Michel. Mon enfant a été reçu avec succès à son examen. Je vous envoie l'offrande que j'avais promise.

M<sup>me</sup> Vve H.

**Basses-Pyrénées.** — Je vous prie de faire dire une messe et de faire brûler un cierge en action de grâces pour l'examen de mon fils. Prière de faire insérer.

A. L.

Je vous envoie mon offrande pour faire dire une messe d'action de grâces.

M. L. F., *sél.*

**Hautes-Pyrénées.** — J'avais promis à saint Michel de faire célébrer en son honneur une messe d'action de grâces, avec publication dans les *Annales*, s'il obtenait à une de mes nièces et à un de mes neveux le succès aux examens du baccalauréat. La double faveur m'ayant été accordée, je viens accomplir ma promesse à la gloire du saint Archange. H. B., *sél.*

**Seine.** — Action de grâces à saint Michel pour une affaire importante.

E. D., *sél.*

Je vous prie de faire dire cinq messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour une grande faveur obtenue.

M. H.

**Seine-et-Oise.** — Je suis bien redevable à saint Michel. Grâce à lui j'ai recouvré une petite somme que j'estimais perdue! Une autre fois il m'a tirée d'embarras par son assistance toute-puissante.

P. M.

**Seine-Inférieure.** — Prière de faire dire une messe en l'honneur de l'archange saint Michel, en remerciement pour une grâce obtenue.

C. G.

Merci à saint Michel pour une faveur obtenue. Une messe en action de grâces.

L. A., *sél.*

**Yonne.** — Prière de faire dire une messe et de faire brûler un cierge pour remercier saint Michel de la réussite d'un examen obtenue par son intercession.

*Anonyme.*

**La Guadeloupe.** — Reconnaissance à saint Michel pour réussite aux examens.

A. E., *sél.*

**La Martinique.** — Prière de faire dire une messe pour remercier saint Michel de grâces obtenues.

A. D., *sél.*

**Réunion.** — Merci au saint Archange qui m'a obtenu le succès dans mes examens.

L. L., *sél.*

**États-Unis.** — Merci à saint Michel pour le succès d'un examen et la réussite d'une affaire temporelle. Prière de faire brûler deux cierges en action de grâces.

A. H., *sél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Vaux-Andigny : M. Pierre-Joseph Perrin. — Charly : M. l'abbé Gosse, *chanoine honoraire, curé-doyen.*

**Alpes-Maritimes.** — Cannes : M<sup>me</sup> Marie-Amélie Duchassaing de Foubressin.

**Ardèche.** — Largentière : M<sup>lle</sup> Marie Santel, *dévouée zélatrice.*

**Calvados.** — Villers-Bocage : M<sup>me</sup> Albert Guérin.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M<sup>lle</sup> Anne-Marie du Molley ; M<sup>me</sup> Joubin, née Tanguy ; M<sup>me</sup> Victorine Blanchet, née Fillâtre.

**Finistère.** — Quimper : M<sup>re</sup> Marie-Augustine, *ursuline.*

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>me</sup> Claire Ebelot.

**Gironde.** — Saint-Médard-de-Guizières : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Germain de Saint-Pierre.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint-Malo : M<sup>me</sup> Victoire Lecoublet. — Saint-Georges-de-Reintembault : M. l'abbé Brassier, *curé.*

**Manche.** — Baudreville : M. l'abbé Drieu, *ancien curé*. — Moidrey : M<sup>me</sup> la comtesse de Moidrey. — Naflet : M. l'abbé Clément Prevel, *curé*. — Avranches : M<sup>lle</sup> Marie Baudry ; M. Edouard Nivard ; M<sup>me</sup> Lemonnier ; M. Pierre Desieux. — Le Val Saint-Pair : M. Jean-Baptiste Lesur ; K. Pierre Massues.

**Mayenne.** — Laval : Sœur Marie-Monique, de l'ordre *des Cisterciens réformés*.

**Morbihan.** — Saint-Joseph-de-Kermaria : Sœur Marie Saint-Etienne, *des sœurs de Jésus*.

**Nièvre.** — Cosne : M. Hugues-François Valois.

**Basses-Pyrénées.** — Pau : M<sup>lle</sup> Léonie de Castel-Bajoq ; M<sup>me</sup> Marcellin Cazaux ; M<sup>me</sup> la baronne de Brienen, *zélatrice*.

**Saône-et-Loire.** — Saint-Bonnet-en-Bresse : M<sup>lle</sup> Julie-Céline Muzeau.

**Seine-et-Oise.** — Magny-en-Vexin : M<sup>me</sup> Paul Chabrol.

**Seine-Inférieure.** — Yvetot : M. l'abbé Lelong. — Le Havre : M. Louis Salmon.

**Var.** — Bandol : M<sup>me</sup> Elise Arnaud ; M<sup>me</sup> Victoire Suquet ; M<sup>me</sup> Santin ; M<sup>me</sup> Marcellina Gardon.

**Haute-Vienne.** — Gorre : Louise Robert.

**Autriche-Hongrie.** — Tavana : M<sup>me</sup> Hermann-Joseph Latz.

**Autriche-Galicie.** — Krakow : M<sup>lle</sup> Eugénie Detkens, *zélatrice*.

**Belgique.** — Bruges : M<sup>lle</sup> Elizabeth Verhulst ; M. Hector Looaus.

**États-Unis.** — Nouvelle-Orléans : Rev. M. Coughlan ; M<sup>me</sup> Athénais Tio ; M<sup>lle</sup> Emma Poursine ; Marie-Antoinette Poorsioc ; Stella Poursioc ; M<sup>me</sup> Aline-Victoire Bousset ; Marie-E. Demoruelle.

**Palestine.** — Beil-Djalla : Sœur Marie-Benoît Méric, *religieuse de saint Joseph de l'Apparition*. — Jérusalem : Joséphine Georges.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Locum sanctam!...

*Le Gérant : FR. SIMON.*

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINT MICHEL ET LES ÂMES DU PURGATOIRE. — NOVEMBRE.  
NEUVAINES. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL : FÊTES DU 29 SEPTEMBRE.  
FÊTE DU 16 OCTOBRE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## Saint Michel et les âmes du Purgatoire

Voici arrivé le mois spécialement consacré à la prière pour les morts. Les âmes chrétiennes se font un devoir, particulièrement pendant ces jours, de leur apporter quelque soulagement par leurs supplications et leurs bonnes œuvres.

Or les amis de saint Michel ont à leur disposition un moyen très efficace pour tirer du Purgatoire les âmes des trépassés, c'est de prier pour elles l'Archange saint Michel.

Les fonctions de l'illustre archange ne s'arrêtent pas aux limites de ce monde : elles se poursuivent jusque dans l'Éternité : l'Église souffrante après l'Église militante bénéficie de son tout-puissant patronage. Saint Michel en effet n'a-t-il pas été constitué par Dieu lui-même *Prince et maître de toutes les âmes qui doivent entrer dans le royaume des cieux, n'est-ce pas à lui de les conduire dans le paradis où l'on tressaille d'allégresse?*

Il s'intéresse donc aux pauvres âmes qui attendent dans l'angoisse le jour où elles seront admises à voir Dieu ; et quel est son plus grand désir sinon de les arracher de ce lieu de souffrances et de les introduire au ciel ?

D'ailleurs saint Michel, en portant secours à ces pauvres détenus, continue le grand combat qu'il livra dans le ciel, au chef des anges rebelles.

En intercédant en faveur des âmes du Purgatoire, ne délivre-t-il pas de pauvres captifs que Satan voudrait retenir dans son séjour de larmes et de douleurs ? Par là il prouve à son ennemi qu'il est toujours son vainqueur et qu'il arrache, quand il lui plaît, à la haine des démons les âmes en faveur desquelles il intercède.

L'Église elle-même nous invite à invoquer l'Archange comme le protecteur des âmes du Purgatoire. Dans sa prière publique, elle demande que *saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts.*

Ce faisant, « elle indique clairement, dit Bossuet, son opinion sur le rôle de l'Archange à l'égard des âmes détenues au Purgatoire et montre quel prix elle veut que nous attachions à sa puissante intercession auprès de Dieu en leur faveur. »

Le Pape saint Pie V, considérant saint Michel comme *l'Ange du Purgatoire*, nous donne une magnifique idée de ce qu'il fait dans ce séjour d'expiation : « semblable à un ministre plénipotentiaire, dit-il, il applique et interprète suivant les circonstances les volontés de son souverain ; il gracie parfois les coupables qui ont imploré sa protection, il abrège la détention de certains autres ; en un mot il est médiateur entre le prince et ses sujets et obtient à ce titre des grâces que la dignité du souverain ne saurait, ce semble, accorder sans un intermédiaire. »

« Le Prince de la milice céleste, ajoute saint Anselme, est tout-puissant au Purgatoire, et il peut soulager les

âmes que la justice et la sainteté du Très-Haut retiennent en ce lieu de supplices. »

Un autre saint affirme que l'archange est chargé du soin de consoler les âmes du purgatoire et qu'il ne manque pas de les secourir, en leur procurant beaucoup de soulagements dans leurs peines.

Ainsi par ces témoignages et beaucoup d'autres aussi irrécusables, il est incontestablement reconnu que les âmes des défunts sont délivrées du purgatoire par l'intercession et le ministère du Prince des armées célestes (*Extrait du Mois de saint Michel*).

D'ailleurs Dom Huynes, le moine chroniqueur de l'abbaye du Mont Saint-Michel, rapporte un fait qui vient confirmer encore ce que nous avons déjà dit. Nous citons textuellement :

« L'an mil six cens trente et un, le trentiesme jour de mars, viurent en voyage en cette église Louys Ganard et Marin Ganard son fils, tous deux de la paroisse Saint-Ouen de la Bouërie en l'evesché de Rennes, lesquels firent dire une messe à l'autel Saint-Michel pour le repos de l'âme d'Estiennette Labbé, en son vivant épouse du susdit Louys Ganard, laquelle estait passée de ce monde en l'autre depuis cinq ans.

Et furent induis à ce faire, à cause que le jeudy de la sexagesime vingt septiesme du mois de febvrier, ledit Louys Ganard, encor qu'extremement sourd, entendit auprès de soy comme quelque personne frapant deux ou trois fois. Ce qui fut cause que regardant autour de luy, il luy fut advis voir sa femme laquelle disparut tost après. Ce vieillard n'ayant parlé de cette vision à personne, le jeudy de la my-careme, en plein jour et tirant sur le midy, cette vision apparut derechef à une sienne petite fille, âgée de sept à huit ans. De quoy toute espouvantée, elle s'encourut au logis et raconta cette vision, disant qu'elle ressembloit à sa mère. Le lendemain estant encore

au mesme champ, elle eut derechef la mesme vision et la voyait marcher sur le buisson prochain. De quoy espouventée elle s'enfuit auprès de son pere et son frere, lesquels seachants la cause de cette frayeur la rassurerent et ramenèrent tout proche du buisson. Et là luy commanderent de demander à sa mere, qu'elle disoit voir, ce qu'elle voulait. A quoy obéissant, cette vision lui respondi qu'elle estait sa mere et qu'elle dit à son pere qu'il allast en voiage au Mont-Saint-Michel et y fit dire une messe à l'autel du Saint Archange pour elle, et par ce moyen elle serait delivrée de peine et ne reviendrait pas après les espouvanter. Cette fille dit à son frere cela, et luy fit entendre à son pere le tout le mieux qu'il put, et tous trois veinrent en cette eglise accomplir ce voyage.<sup>1</sup> »

Nous ne pouvons rapporter ici d'autres traits où se manifeste la puissante intercession de l'Archange en faveur des âmes du Purgatoire ; ce que nous avons dit suffira certainement pour convaincre de l'efficacité de cette intercession et pour exciter à prier saint Michel pour nos défunts et particulièrement à faire célébrer pour eux le Saint Sacrifice, en son honneur.

SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, que saint Michel, le porte-étendard, conduise les âmes des défunts dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

1. Dom Breyes, traité II, chap. 39<sup>e</sup>.



## Novembre. — Neuvaines.

NEUVAINÉ MENSUELLE. — La neuvaine mensuelle générale aura lieu comme à l'ordinaire, du 6 au 15 novembre.

\* \* \*

NEUVAINÉ POUR LES MORTS. — *Le 16 novembre nous commencerons dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel une neuvaine pour nos Associés, zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices défunts.*

C'est pour satisfaire au grand devoir de la reconnaissance que nous ferons cette neuvaine de prières.

*Nous serons heureux d'y faire participer toutes les âmes des défunts que l'on voudra bien nous recommander.* Les deuils de nos amis sont nos deuils. — Que l'on veuille bien nous adresser les recommandations avant le 16 novembre.

*Chaque jour de la neuvaine, à 7 h. 1/2, un service funèbre sera célébré.* Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à assister à la sainte messe pendant ces neuf jours afin d'unir mieux leurs suffrages aux nôtres.

## Chronique du Mont-Saint-Michel

Pourquoi au Mont-Saint-Michel les fêtes sont-elles cantonnées, toutes ou à peu près, dans quelques mois de l'année ? Pourquoi les deux fêtes du 29 septembre et du 16 octobre sont-elles si rapprochées ? Pourquoi saint Michel, qui, on doit le croire, parce que c'est vrai, n'agissait pas en aveugle, est-il apparu à saint Aubert le 16 octobre, obligeant les pèlerins français à célébrer de suite deux fêtes en son honneur, la première avec l'Église universelle, le 29 septembre en mémoire de la dédicace de sa basilique romaine à lui dédiée et aux Saints Anges, la seconde le 16 octobre, en

mémoire de sa miraculeuse apparition chez nous et de la dédicace de ses basiliques successives sur le Mont Tombe?

Ne me cherchez pas chicane si j'interprète mal la pensée du saint Archange, mais je trouve que, ce faisant, il a voulu nous donner une leçon qui convient très bien du reste à son caractère et, s'il est permis d'ainsi parler, à son humeur.

C'est un guerrier que saint Michel, c'est un lutteur, un chevalier preux et brave... j'épuiserais toutes les locutions en usage quand on parle de lui. Or les guerriers, hommes de foi et de prière, même dans les gloires du triomphe, même dans l'apparente inertie d'une honorable retraite, restent toujours des hommes d'action. Ils savent plier le genou devant Dieu, servir à l'autel, prier humblement et dans le calme ; mais ils passent vite de l'attitude du suppliant à celle du combattant, et sans cesser d'être des hommes de prière, ils luttent : lutter en priant, mais lutter vraiment, c'est leur rôle. De Sonis ne faisait-il pas à cheval son action de grâces ?

Ainsi saint Michel peut-être. Grand guerroyeur des saintes causes, il semble avoir hâte de dépouiller les lauriers du triomphateur et de retourner pourfendre les diables de toute nuance qui rôdent dans l'air. Il veut des fêtes sans doute, mais il ne les veut pas au détriment de l'action ; c'est pour cela qu'il les accumule, pour être plus libre par après. Encore une fois, cher lecteur, si vous trouvez risquée mon explication, avouez qu'elle ne risque rien.

Au reste j'aime mieux la morale mise en avant d'abord qu'elle ressorte ou non des faits : chantons la gloire de saint Michel, fêtons-le dignement ; prions-le ; mais aussi prestement, suivons-le sur le champ de bataille ; et d'estoc et de taille, sans relâche aucune, soutenons les droits de Dieu.

#### Fête de saint Michel (29 septembre).

Arrivons à la fête du 29 septembre. Il n'est que temps. Mais encore... ayons la charité de jeter un coup d'œil sur les exercices de la neuvaine qui l'ont précédée et préparée.

Chaque soir à la clarté des cierges blêmes et des lampes rouges qui brûlent devant la statue de l'Archange, la toute vieille église prenait des airs de mystère, comme une grande cathédrale aux profondeurs immenses, aux étonnants effets. Vers les coins retirés les ombres s'enfuyaient comme pour s'y cacher, honteuses, ou montaient vers les voûtes. Devant la chapelle de l'Archange on égrenait lentement la couronne angélique : on lisait une page de l'excellent nouveau *Mois de saint Michel*... Puis Notre-Seigneur apparaissait dans son ostensor ; saint Michel était invoqué : *Defende nos in proelio*... et sur les fronts courbés tombaient les bénédictions et de Dieu et de son Archange. Ainsi chaque soir.

Par exemple le 28 septembre ce fut une belle veillée. Accourus de tous les points de la France, les pèlerins étaient là : leur neuvaine commencée chez eux devait se terminer au Mont-Saint-Michel. M. l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère, était là, selon sa pieuse habitude : près de lui, M. le secrétaire de l'Adoration nocturne de Montmartre, venu tout exprès pour étudier sur place un projet de zèle cher à son cœur et dont saint Michel est l'inspirateur et l'objet. On nous pardonnera de ne pas continuer notre liste. Nous signalerons seulement dans l'assistance du lendemain un jeune homme délégué du groupe de Juvisy-Athis, de l'Association catholique des employés des Chemins de fer. Dans l'impossibilité de venir comme l'an dernier présenter ses hommages à saint Michel, le groupe avait envoyé son représentant.

Aux différentes Messes de la matinée du 29 les pèlerins s'approchèrent de la sainte Table avec une angélique ferveur... c'est le cas de le dire : l'Archange ne les accompagnait-il pas ?

Les prêtres célébraient à tour de rôle les saints Mystères sur l'autel d'argent et le maître-autel. Nous connaissons un zélé pasteur du rivage normand qui n'hésite pas à franchir chaque année à pareil jour les languières gluantes, par quelque temps que ce soit, pour se procurer le bonheur d'offrir le saint Sacrifice dans le sanctuaire Montois.



A dix heures, la Grand'Messe commence célébrée par M. l'abbé Aubry, curé-doyen de La Haye-du-Puits.

M. le chanoine Le Cacheux, curé-doyen de Pontorson, assiste avec tous les curés du doyenné auxquels se sont joints plusieurs prêtres du canton de La Haye-du-Puits, pèlerins dévots du grand Archange et amis de M. le Directeur du pèlerinage.

Les Vêpres, chantées à 2 h. 1/2, furent suivies du Salut du Très Saint Sacrement qui donna à la fête sa meilleure conclusion : la bénédiction de Dieu-Eucharistie.

A la Grand'Messe, M. l'abbé David, curé de Doville, avait prononcé un discours dont nous regrettons vivement de ne pouvoir donner qu'un résumé. Du moins nous le voudrions fidèle; mais hélas! forcément, ne lui manquera-t-il pas ce souffle oratoire, source principale de la vie et de l'intérêt; et certes, vivant et intéressant était ce discours, non moins qu'illustré de fines observations psychologiques et de larges aperçus doctrinaux de haute valeur.

*Quis ut Deus ?  
Qui est égal à Dieu ?*

MRS FRÈRES,

Vous savez par qui et en quelles circonstances fut prononcée pour la première fois cette parole historique. C'était lors de la première de toutes les guerres. Un tiers des Anges refusait d'adorer le Verbe fait Chair à eux présenté par avance dans son humiliante posture de Rédempteur des hommes. A leur tête, Satan pousse le cri de la révolte : « *Non serviam!* » — Michel riposte : « *Quis ut Deus* », range sous sa bannière les Anges fidèles et précipite dans les abîmes la horde orgueilleuse des démons.

Ce fut là le premier acte de la grande croisade entreprise par les chevaliers du Christ sous le commandement du glorieux Archange Michel. L'enjeu de cette formidable lutte : Dieu lui-même; son théâtre : le Ciel; ses champions : les Anges. — Au second acte, c'est la même chose et ce sera ainsi jusqu'à la fin du monde. L'homme est venu se joindre aux Anges; voilà tout. Jésus est toujours objet d'amour et de haine. Je parle ici à des amis, à des fidèles de Jésus. Tous, nous sommes venus, poussés par la piété et pour répondre à l'invitation du pasteur de ce Mont Saint-Michel, dans le seul but de reconforter nos âmes fatiguées par la lutte. Nous sommes venus près de l'Archange

défenseur des droits divins pour affermir notre foi, remonter notre courage, exciter notre confiance. — Hommes de foi, de courage et de confiance; tels devons-nous être en effet. *Stare in fide et vivititer agite.*

### I. — *Le Chrétien, homme de foi.*

La foi vous a conduits ici, M. F. — Vous avez compris que véritablement Dieu est ici plus visible et plus libéral et plus miséricordieux. Sans doute le Seigneur est partout; mais il y a des endroits où sa présence se fait sentir davantage. Ces sites consacrés, choisis par la bonté divine, ce sont les centres de pèlerinages. Voyez ces caravanes qui se dirigent vers l'Orient enchanteur : Jérusalem, Bethléem, Nazareth les attirent. — Rome avec ses apostoliques souvenirs, ses temples et ses prisons exerce sur les peuples chrétiens un attrait invincible. — Ailleurs c'est autour de quelques images ou autour d'un tombeau que se réunissent les foules; parfois, c'est vers une grotte ou vers un cloître sanctifiés jadis par la présence d'un hôte illustre par ses vertus et ses miracles, moine fervent ou anachorète pénitent.

Ici, Dieu semble vouloir manifester avec éclat sa puissance et sa clémence. Pourquoi appeler les foules sur cette montagne escarpée? Pourquoi leur faire braver et les greves et les flots? — Pourquoi? N'est-ce point leur rendre plus facile, s'il est permis de parler ainsi, son union avec les hommes? N'est-ce pas pour que la terre soit plus haute et le ciel moins loin? Êtes-vous venus, M. F., pour contempler la mer ou pour admirer les merveilles d'art du monastère qui s'étage là-haut? — Non; le sentiment qui, tout le premier, vous inspire, c'est la foi, la foi dans la puissance et la bonté de Dieu et de son Archange.

Mais la foi n'est pas seulement un acte transitoire; c'est essentiellement une bonne habitude de l'âme. Et comment l'acquiert-on, cette habitude? Par la répétition des mêmes actes. Ayez donc, M. F., faites paraître en vous, dans vos œuvres, l'esprit et la manière d'agir de Jésus-Christ. Pour cela visiez d'abord à connaître les divers mystères de notre sainte religion. Vous pourriez mourir sans avoir scruté les profondeurs de la science ancienne et moderne; vous ne pouvez, sans causer à votre âme un grave préjudice, ne pas approfondir les problèmes autrement importants de Dieu, de la Création, de la Rédemption, de ce code admirable de Lois qui s'est imposé à tous les siècles, qui leur a survécu et leur survivra, le Décalogue. Ouvrez vos âmes à la saine doctrine : faites-vous des âmes croyantes et vous ferez des merveilles de justice. Pour beaucoup, hélas! la vie est le renversement de la foi religieuse. Combien de gens écoutent complaisamment, les lâches, des propos licencieux ou impies? Combien qui rient des mystères qu'au fond ils voudraient respec-

ter? Sont-ce là des chrétiens?... Non. Ne leur ressemblez pas : *State in fide; viriliter agite.*

II. — *Le Chrétien, homme de courage.*

A la foi, ajoutez le courage. Le courage, disait Cicéron, « est l'énergie de la volonté mise au service du bien. » Pour les païens il ne dépassait pas les limites de l'honnêteté naturelle. Pour nous, le bien c'est Dieu, Dieu créateur et souverain maître; le bien, c'est le crucifié, Jésus; le bien, c'est l'Église, digne rejeton de Jésus-Christ; le bien, c'est l'armée nourrie d'honneur et de sacrifice; c'est l'homme qui combat pour une idée, une conviction sérieuse et sincère; c'est ce vieux moine qui prie sous ses arcades gothiques; c'est cette petite sœur de l'asile ou de l'hôpital, éducatrice d'enfants ou gardienne de mourants; c'est le prêtre, apôtre, docteur et médecin des âmes; c'est le magistrat intègre, incorruptible dans ses jugements; c'est le soldat qui meurt pour son pays ou brise son épée pour ne pas forfaire à son devoir. Le bien, unique dans son essence, est varié dans ses formes.

D'après les rapports, plus ou moins étroits, de la volonté humaine avec ce bien universel et seul vrai, s'établit la classification morale des individus.

De ce bien les méchants ne veulent pas : *notumus hunc regnare super nos.* Ce fut le cri des Juifs déicides, basement haineux, jaloux jusqu'à la furie. Les méchants de tout ordre et de tout temps l'ont recueilli pour en faire leur devise et comme leur mot de ralliement. Jeune homme, fais ton devoir. — Non, *notumus hunc...* Homme, sois homme : fais le bien. — *Notumus...* nous ne voulons pas. Le prêtre quête nos âmes pour les sauver et les mener à Dieu. — Qu'il s'en aille, *Notumus hunc...* nous ne voulons pas. — Aux portes des couvents le pauvre tend la main et le moine partage avec lui son pain, soulage la misère du malheureux et relève son espoir abattu, apaise sa colère qui gronde dans son cœur ulcéré et l'engage à patienter, à travailler, à faire son devoir. — Non; pas de pacificateurs, pas de cette charité monacale. — *Notumus*, nous ne voulons pas. — Devant le pape-roi, autorité morale, la plus grande et la plus capable du bien pour les individus et les peuples, les monarques émus respectueusement s'inclinent. — Infamie! *Notumus hunc regnare super nos.* Nous n'en voulons pas.

Le bien n'est plus; mais à sa place vient se mettre l'anarchie qui révolutionne les peuples. Elle a fait son œuvre en un jour néfaste et un demi-siècle de paix relative n'a pas suffi à relever les ruines qu'elle a amoncelées dans sa colère.

A côté des méchants nous rencontrons les faibles, les gens sans volonté, ceux qui disent : « Nous voudrions bien! » Une tentation les abat net; une vieille habitude les tyrannise, et ils

en gémissent. Un peu d'effort suffirait pour les soustraire à ces influences malsaines; ils ne veulent pas. — Dans la vie publique c'est pis encore. Nos ennemis sont si puissants! Ne les irritons pas! — Tel leur langage, tel l'état d'âme qu'il révèle. Sont-ils méchants ces hommes? Ils sont seulement faibles; ils pratiquent trop le système des concessions à outrance. Et les méchants s'en réjouissent et les bons en pâtissent. Un penseur contemporain disait naguère : « C'est l'inertie des bons (c'est-à-dire dans l'occurrence : des faibles) qui fait la victoire des méchants. » Et avant lui Montalembert n'avait-il pas dit, cherchant la cause de certaines défaites : Si nous sommes vaincus, c'est qu'il y a parmi nous des hommes qui semblent dans la vie publique se proposer d'être « catholiques après tout. » Pour confondre ces âmes pusillanimes, M. F., j'ai à leur jeter la parole de mon divin Maître : « Qui n'est pas avec moi est contre moi. »

Heureusement le bien a de par le monde de courageux défenseurs. Qui sont-ils, sinon ceux qui voient le bien et cherchent consciencieusement les moyens de l'accomplir? Leur mot d'ordre : Je dois et je veux. Ce mot, l'apôtre l'a dit aux empereurs de Rome et aux proconsuls de province; le martyr l'a dit au bourreau qui le torturait; le soldat l'a dit, qui souffre et prie, sert loyalement son Dieu et son pays; le chrétien l'a dit devant la tentation qui sollicite, devant l'occasion qui surprend. Faire son devoir, partout, jusqu'au bout, c'est l'idéal de l'homme courageux.

Le courage est plus nécessaire que jamais en notre temps fertile en guerres religieuses et aussi en lâchetés. Prenez place, M. F., dans l'armée de Dieu. Pères et mères de famille, revendiquez bien haut le droit et la liberté d'instruire chrétiennement vos enfants. Cela seul importe et pour eux et pour vous. Soyez courageux : lutez contre vous-mêmes; indignez-vous saintement contre l'erreur, la corruption et la haine. Et pour que vous remplissiez avec ardeur ce grand devoir, mettez dans vos âmes l'espérance.

III. — *Le Chrétien, homme d'espérance.*

L'Église est divine; son sacerdoce ne meurt pas. Le meilleur principe de maintien social c'est une confiance invincible dans les destinées de l'Église et de la patrie. Avec la confiance au cœur on fait des prodiges; sans espérance, que voulez-vous faire?

Ne vous plaignez pas, M. F.; bénissez Dieu plutôt dans vos épreuves privées et publiques. Dieu tisse l'histoire de gloires et de revers; ceux-ci sont suivis de celles-là et y mènent tout droit. L'histoire nous l'atteste à chaque page... Il en est ainsi pour l'Église et pour la France. Pour l'une comme pour l'autre, la mort présumée, vu les apparences, et accueillie avec des chants de

triomphe par l'ennemi jaloux, n'est après tout qu'un sommeil réparateur, suivi d'un prochain réveil qui les fait apparaître aux yeux étonnés plus belles et plus vaillantes.

Pourquoi donc désespérer ? Prions au contraire et travaillons. Dieu a pitié. — L'avenir est à Dieu sans doute, mais il sera à nous aussi, puisqu'il sera ce que nous le ferons. Tournons-nous vers saint Michel, notre illustre modèle : confions-lui nos alarmes ; confions-lui notre faiblesse, pour qu'il la change en vaillance.

A celui qui lui demandait : « Que faisais-tu pendant la bataille ? », le jeune soldat vendéen répondait fièrement : « J'étais debout pour mon pays et pour ma foi. » La voilà, l'attitude du soldat courageux. Regardez saint Michel : il est debout, l'œil au Ciel, qu'il indique du doigt ; en même temps, de son bouclier d'airain, il se protège contre les traits du Malin, qu'il tient en respect sous ses pieds. Comme saint Michel, mes Frères, debout ! c'est-à-dire soyez fermes dans votre vie chrétienne. Regardez le Ciel, ou plutôt, Jésus crucifié. Votre cri de ralliement : *Quis et Deus !* Du bouclier de la grâce protégez-vous ! De la lance fortement trempée de votre volonté personnelle, transpercez le démon qui veut vous perdre. Debout pour Dieu et pour l'Église ! Debout pour l'honneur et la liberté de votre pays ! *Amen.*

## SOLENNITÉ

DE

**L'Apparition de saint Michel à saint Aubert**

AU MONT-SAINT-MICHEL (16 octobre).

**E**NCORE un récit de fête... mais ce sera le dernier de cette année, selon toute probabilité ; car l'hiver approche.

Nous lisions naguère dans certain compte-rendu des reproches presque amers adressés au temps, au malheureux temps obstinément pluvieux. Après tout n'était-ce pas juste ? Le beau temps entre pour beaucoup dans le succès d'une fête : le soleil n'est pas utile seulement aux poètes décadents pour illuminer leurs nuageux horizons, aux peintres pour donner à leurs tableaux quelque coloris, aux laboureurs pour faire pousser leurs semences ; l'organisateur d'une fête reven-

dique aussi, avec sa place au soleil, le soleil rayonnant dans un ciel bien bleu. Oriflammes aux couleurs chatoyantes, drapeaux aux réjouissants frissonnements demandent pour produire tout leur effet, pour se mettre à l'unisson de l'âme et à la fois pour soutenir celle-ci sur les sereines hauteurs d'une sainte joie, un temps calme, quoique vif, du soleil partout, des nuages nulle part, du vent autant, mais pas davantage, qu'il en faut pour animer tout ce monde de verdure, de fleurs et d'étoffes symboliques.

En plein octobre, au beau milieu des grèves normandes et bretonnes, quand la pluie tombe depuis si longtemps que l'on a fini par dire que c'est l'état normal, attendre tant et de si honnes choses si difficilement réunies eût été au moins téméraire. Personne n'éleva cette prétention ; on se contenta d'un ciel bas, c'est-à-dire plus rapproché de la terre : les âmes sensibles n'en étaient que plus portées à la piété. Le calme actuel de la petite ville saisit tous ceux qui ont séjourné dans nos murs quelque trente jours plus tôt. Quelle différence ! Mais aussi comme cette atmosphère pacifiée reconforte !

Comme pour le 29 septembre les Pèlerins arrivaient dès la veille. Le premier, Monseigneur GUÉRARD, notre Évêque vénéré, accompagné de M. le chanoine Lepetit, vicaire général, archidiacre d'Avranches, gravissait la rue et venait s'agenouiller devant l'Archange. Il pria longtemps, pendant que les cloches achevaient de publier son heureuse arrivée.

Dans la soirée Sa Grandeur revint encore devant la coquette chapelle pour y réciter seule, dans l'émouvant silence du Sanctuaire, le bel office de la fête de saint Michel. Les fidèles allaient et venaient doucement, avec précaution, se pressant devant les confessionnaux et au pied de la statue couronnée.

Le 16, dès l'aube les Messes commençaient ; elles se succédaient toute la matinée.

Répondant à l'invitation de M. le Directeur du Pèlerinage, les prêtres se trouvent réunis en grand nombre vers dix heures autour du Pontife.

Ce sont d'abord des dignitaires ecclésiastiques en rochet et mosette :

MM. le chanoine Douville, archiprêtre d'Avranches; le chanoine Étienne, archiprêtre de Saint-Lô; le chanoine Dubois, supérieur du petit séminaire de Mortain; le chanoine Maquerel, curé de Saint-Paul de Granville; le chanoine Lebedel, curé de Saint-Saturnin d'Avranches; le chanoine Mandouit, curé-doyen de Ducey; le chanoine Collin, curé-doyen de Saint-Hilaire-du-Harcouet; le chanoine Gautier, curé de Saint-Nicolas de Coutances; le chanoine Marie, supérieur des missionnaires de Notre-Dame sur Vire, prédicateur de la fête; le chanoine Durel, curé-doyen de Notre-Dame de Granville; le chanoine Lefevrier, ancien supérieur du collège de Valognes, inspecteur des écoles libres du diocèse; et M. le chanoine Savary, supérieur du collège diocésain de Saint-Lô.

M. le chanoine Le Cacheux, curé-doyen de Pontorson, s'est excusé, retenu fâcheusement par la maladie.

M. l'abbé Renaut, curé-doyen de Pleine-Fougères (diocèse de Rennes) a voulu, en assistant à notre fête, donner à saint Michel un témoignage de sa vénération déjà ancienne.

A côté de MM. les Chanoines on pouvait apercevoir encore MM. les Chapelains épiscopaux : Soyer, curé-doyen de la Haye-Pesnel; Adam, curé-doyen de Sartilly; Ameline, curé-doyen de Barenton; et Rabec, curé-doyen de Villedieu.

Les prêtres du doyenné de Pontorson sont là aussi et une trentaine d'autres venus des rives de Bretagne et de Normandie.

Le Prélat quitte le presbytère et s'avance précédé de ses Chanoines. Quand il pénètre dans l'Église, dont M. le Directeur du Pèlerinage lui fait les honneurs, le chant du *Benedictus* est interrompu pour permettre au peuple, qui occupe, sans en excepter une seule, toutes les places et déborde dans les nefs, de traduire plus expressivement sa joie et sa prière. *Benedictus qui venit! Domine, salvum fac Antistitem nostrum Josephum!* Unaniment, avec un ensemble parfait qui se

passé de commentaire, toutes les voix répètent : *Domine, salvum fac...*

Puis l'Évêque se revêt des ornements sacrés, cependant que M. le curé de Macey traduit par les mélodies de l'orgue l'émotion produite dans les âmes par ce silence solennel au milieu duquel se font les apprêts de la Messe pontificale. On est toujours impressionné par ces solennels préparatifs : on devine que quelque chose de grand va se passer.

L'attente n'est point trompée : majestueux ce déploiement de richesses et de rites; beau autant qu'éloquent cet éclat dont l'Église a revêtu la moindre de nos cérémonies. Tout fut exécuté avec la précision et l'ampleur convenables.

A M. le Chanoine Marie, supérieur des missionnaires diocésains de Notre-Dame sur Vire, incombait la tâche de porter la parole. Il le fit après le chant de l'Évangile. Dans l'impossibilité où nous sommes de donner aujourd'hui ce discours, nous promettons au lecteur de lui en offrir au moins un résumé assez complet dans notre prochaine livraison.

Monsieur l'abbé Lecharpentier, curé de Macey, nous l'avons déjà dit, s'était chargé, avec sa bonne grâce habituelle, de la partie musicale de la fête. Elle était en bonnes mains. Qu'on en juge plutôt. Nous ne parlerons pas des fantaisies ravissantes qui dans le courant de l'office divin suppléaient la voix des hommes quand celle-ci se faisait pour laisser à l'âme la liberté de prendre son libre essor vers les hauteurs célestes sur l'envol des mélodies sacrées. M. le curé de Macey est créateur : sa prière latine à saint Michel remplissait, disons-le simplement, d'une émotion vraie : elle montait grave et pressante comme l'appel de la faiblesse ou de l'exil, pendant qu'à l'autel le Pontife bénissait : « *per intercessionem beati Archangeli Michaëlis* », l'encens, symbole évident de la prière. Prière aussi le nouveau cantique à saint Michel dont la primeur nous est donnée en ce jour. « O Saint Michel... protège l'Église, ma mère ! » N'est-ce pas le moment de faire entendre ce cri ?

De la tribune, des voix puissantes et cultivées dirigeaient

l'exécution du plain-chant. Le *Credo* mérite une mention spéciale pour son allure presque martiale et sa vigueur bien accentuée.

La messe a pris fin : il est onze heures et demie. La pluie tombe en gouttelettes clairsemées, pendant que le cortège pontifical gravit les escaliers. Du reste, l'ondée fut courte : le lourd rideau de plomb étendu là-haut demeure impénétrable : il eut du moins la bonne idée de se tenir jusqu'au soir à cette distance respectueuse que sur le midi il avait un instant oublié de garder.

Plus de quarante prêtres se trouvèrent réunis pour le repas autour de leur évêque. M. le Directeur du Pèlerinage profita de l'occasion qui lui était offerte de témoigner à sa Grandeur ses sentiments de gratitude et d'affectueux attachement. Vers la fin du repas il porta le toast suivant, souligné souvent par de chaleureux applaudissements.

#### MONSIEUR,

La fête des S. S. Evêques de Coutances et d'Avranches nous montrait naguère les célèbres protecteurs du Diocèse auxquels l'introduit des âmes doit un accueil particulièrement favorable. Nos Evêques ne sont-ils pas les Evêques de saint Michel!

Mon attachement respectueux et tant soit peu égoïste me porte à souhaiter que leur digne successeur se contente, pendant de très longues années encore, de notre pauvre terre, pour conférer avec le grand Archange, son diocésain.

Ce sera d'ailleurs, en nos temps si tristes, un moyen d'enrichir votre couronne, Monseigneur, et, pour nous qui jouissons de votre affection paternelle, de vos directions si lumineuses et de vos nobles exemples, ce sera une des grâces auxquelles vos prêtres attachent le plus de prix.

En tenant ce langage, sans avoir d'autre titre à le faire, que celui d'avoir été préposé par Votre Grandeur à la garde de ce sanctuaire, je sais que je suis l'interprète fidèle de Votre Clergé tout entier. Son élite, déléguée de votre insigne chapitre, de vos paroisses, de vos maisons d'éducation et de prédication, a bravé les fatigues d'un long voyage et les difficultés d'un modesto campement, pour se trouver aujourd'hui à vos côtés, parce que tous nous vous aimons.

Comment vous remercier, Monseigneur?... Le Curé et ses deux

chapelains sont, sur la montagne, des Moïse bien obscurs! Croyez du moins que leurs bras seront toujours levés pour la prière et pour l'action de grâces.

Pendant que leurs frères, sous un chef toujours bien inspiré et toujours joyeusement obéi, résisteront aux ennemis de Dieu et soutiendront le bon combat, ils crieront de ces hauteurs : *Quis ut Deus!* Puissent les ennemis revenir enfin à la conversion et à la vie, puissent les victoires religieuses se compter moins rares!

Monseigneur, vous avez fait élever notre fête du 16 octobre au rite de seconde classe. Ici, sous votre présidence, elle sera toujours de toute première....

Cordiale fut la réponse de Monseigneur : « Je ne saurais vous dire, mon cher ami, dit Sa Grandeur, combien je suis heureux de me retrouver avec vous et au milieu de mes prêtres accourus de tous les points du diocèse pour saluer et prier saint Michel. J'ai beaucoup remercié l'Archange hier au soir de m'avoir ménagé ce honneur. »

Monseigneur a un mot aimable et choisi pour chacun des dignitaires présents, il remercie le prédicateur et se déclare « presque fier » d'avoir été assisté pendant la sainte messe par deux supérieurs des maisons diocésaines d'enseignement secondaire libre.

Il termine en disant son espoir de revenir encore l'an prochain fêter l'Archange et le prier de faire son œuvre quand l'heure de Dieu aura sonné.

Pour se conformer au programme, on avait exposé dès le matin la couronne de saint Michel. Elle reçut la visite de nombreux pèlerins et curieux, avides d'admirer ce joyau d'un haut prix et dont la vue reporte tout naturellement l'esprit, vingt-six ans en arrière, aux gloires du Couronnement solennel de l'Archange par le délégué de Pie IX, S. E. le Cardinal de Bonnechosc. Plus d'un fidèle, vieux ou jeune, témoin attendri de ces allégresses passées, ou lecteur enthousiasmé de leur récit, se sentit envahir, devant cette couronne, cet autel, cette statue, par une douleur amère en songeant par contre aux tristesses du présent. Une prière jaillit du moins de tous les cœurs, résignée — car nos malheurs ont en nous seuls leurs

causes — mais confiante, parce que Dieu qui châtie, ne veut pas notre perte et que saint Michel saura à son heure tirer sa vaillante épée.

L'Église était remplie dès deux heures.

Avant les Vêpres le Saint-Sacrement fut exposé dans son ostensor... celui du « Couronnement » aussi. La cérémonie s'ouvrit par le chant du cantique « L'Ange de la Victoire. » Puis les Vêpres commencent, présidées par M. le chanoine Étienne, archiprêtre, curé de Notre-Dame de Saint-Lô. Monseigneur assiste au Trône.

L'hymne de la fête, due à la pieuse muse de l'illustre Huet, évêque d'Avranches, chante dans ses strophes remarquables par la pureté de l'inspiration et la richesse des expressions, les deux événements dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire : l'apparition de saint Michel à saint Aubert et la Dédicace de la Basilique du Mont-Tombe.

Saint Aubert hésite d'abord, puis mettant la main à l'œuvre, aplanit le rocher pour bâtir le temple demandé.

...Spatiumque laxat  
Quo superstructi pretiosa surgant  
Moenia templi.

L'Église s'élève comme une masse imposante, « *alta moles* ». — et pourtant ce n'est qu'un édifice en comparaison de la basilique actuelle, « *peracta audaci labore* » dit la légende du Bréviaire. — Sous ces voûtes aériennes, qui viendra prier? tous les jours ce seront des chanoines, puis des moines établis à demeure sur le rocher. Ce seront aussi des pèlerins en foule : « *peregrini plurimi* » et parmi ces pèlerins voyez-vous ces hommes au front soucieux, ces rois, ces hommes sur qui repose le soin de la chose publique, ces guerriers, défenseurs jaloux du territoire menacé, ces évêques attristés des maux dont souffrent leurs peuples, ces prêtres anxieux de l'avenir, parce que l'erreur ou le vice entament leur troupeau? — Voyez-vous cette femme dont les traits altérés par la souffrance accusent les soucis cuisants qui travaillent son âme?

Voyez tous ces pèlerins : l'évêque-liturgiste les appelle d'un seul nom : « *Francus* ». C'est le Français! c'est la France qui va prier saint Michel lorsque les affaires de l'État vont plus mal.

Hinc opem rebus dubiis vocare  
Francus, huc voti reus advolare  
Gaudet, ac grates Domino rependens,  
Visere templum.

*Rebus dubiis...*, quand le présent est triste et l'avenir menaçant... le Français accourt et de penser qu'il va au Mont-Saint-Michel il se réjouit déjà comme si la victoire était certaine ayant remis sa cause aux mains de l'archange.

Le Français est là aujourd'hui et il prie! Aussi bien le chant de cette hymne magnifique a je ne sais quoi de doux et de mélancolique comme l'infini des grèves dans une soirée très calme. L'effet est vraiment saisissant.

Pendant le « *Magnificat* » Monseigneur quitte son trône et va encenser la statue de l'Archange.

Le chant des Vêpres est immédiatement suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement.

C'est fini. Les pèlerins se hâtent vers la digue. Sa Grandeur, que les soucis de sa charge rappellent à Coutances, quitte aussi le sanctuaire. Le regret que nous en éprouvons est du moins atténué par l'« au revoir » qu'elle veut bien nous adresser. Ces journées sont trop belles pour qu'on ne les renouvelle pas chaque année.



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Ain.** — Merci à saint Michel. Une messe d'action de grâces en son honneur. M. M.

**Aisne.** — Merci à saint Michel pour la protection qu'il a accordée à mon fils. Une messe en action de grâces. V<sup>te</sup> P. C.

Prière de faire dire une messe d'action de grâces à saint Michel. B. D., *cel.*

**Alpes-Maritimes.** — Je vous envoie mon offrande en reconnaissance des grâces obtenues par l'intercession de saint Michel. V<sup>te</sup> L. B., *cel.*

**Ardèche.** — Une messe pour grâces obtenue par l'intercession de saint Michel. M. M.

**Bouches-du-Rhône.** — J'ai prié saint Michel et par son intercession le bon Dieu m'a accordé la joie d'avoir un enfant. Une messe en action de grâces. G. B.

**Calvados.** — Je vous prie de faire dire une messe pour remercier l'archange d'une très grande grâce qu'il nous a obtenue. A. L. M.

Merci pour la neuvaine faite au mois de juillet à mon intention : tout s'est bien passé. Merci à saint Michel. J. L. R.

Je vous prie de faire brûler deux cierges en reconnaissance d'une faveur obtenue. J. T., *cel.*

**Cantal.** — Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remerciement d'une grâce spirituelle qu'il a obtenue à mes deux petits-neveux. M. O., *cel.*

**Creuse.** — Par l'intercession de saint Michel j'ai obtenu une grâce sollicitée depuis longtemps. En reconnaissance je vous envoie une offrande de 5 francs. M. J. D.

**Dordogne.** — Une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces. Sr S. A., *cel.*

**Finistère.** — Une messe pour remercier saint Michel d'une guérison obtenue par son intercession. H. M.

**Haute-Garonne.** — Remerciements, au Glorieux Archange, pour une grande grâce qu'il m'a obtenue le jour de sa fête, après une fervente prière et une promesse d'insertion. A. D., *associé.*

**Hérault.** — Je vous envoie mon offrande pour une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. E. M., *cel.*

Une messe d'action de grâces à saint Michel qui m'a préservée d'un péril imminent. A. B.

Veuillez faire dire une messe pour remercier saint Michel d'une guérison obtenue par son intercession. A. A., *cel.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Ille-et-Vilaine.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel.

**Loire-Inférieure.** — Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier du succès obtenu dans un examen. A. de P., J. M.

**Isère.** — Une personne ayant à subir une opération fort grave et douloureuse s'est recommandée à saint Michel. Elle n'a pas été trompée dans sa confiance; aussi en reconnaissance elle vous prie de faire dire une messe d'action de grâces. Sr M. G.

**Maine-et-Loire.** — Grâce à l'intercession de saint Michel ma santé s'est bien améliorée. L. A.

**Manche.** — L'an dernier j'eus le bonheur de venir en pèlerinage au Mont-Saint-Michel. Je venais implorer l'appui du saint Archange. Atteint d'une maladie grave, je pouvais à peine me soutenir; on trouvait même très imprudent d'entreprendre pareil voyage. — Or en quittant le Mont je me sentis mieux. Je rentrai sans fatigue; au bout de quelques jours toute trace de maladie avait disparu. J'ai attendu longtemps, ne voulant pas croire légèrement à une guérison réputée difficile. Il faut maintenant me rendre à l'évidence: je suis guéri grâce à l'intercession de saint Michel, et je viens de nouveau en son sanctuaire lui témoigner ma reconnaissance.

Un prêtre.

Une personne devant subir une opération se recommanda à saint Michel et prmit de vous envoyer son offrande en faisant publier sa guérison dans vos *Annales* si l'Archange exauçait ses prières; aujourd'hui cette personne se portant très bien me charge de vous envoyer la somme promise et de vous demander de vouloir bien insérer cette action de grâces dans les *Annales*, pour la gloire de saint Michel. Sr S<sup>t</sup> A., *cel.*

**Meurthe-et-Moselle.** — La malade que nous recommandions à saint Michel il y a quelques mois est en voie de guérison; aussi nous sommes heureuses d'acquiescer notre promesse, en vous priant de faire inscrire cette faveur aux *Annales*.

Nous demandons au grand Archange de nous continuer son intercession pour accélérer le rétablissement complet. Une communauté.

**Morbihan.** — Le jeune homme pour lequel je vous ai fait dire une messe en l'honneur de saint Michel a été reçu à Saint-Cyr. Remerciements à l'Archange. A. B.

**Nord.** — Je vous envoie 5 francs pour remercier saint Michel d'une grande grâce qu'il m'a obtenue. J. B. B., *cel.*

**Orne.** — Je vous prie de dire une messe pour remercier saint Michel de la guérison de mon neveu. A. V., *enfant de Marie.*

Prière de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire en action de grâces pour une faveur temporelle obtenue par l'intercession de l'Archange saint Michel. A. D.

**Rhône.** — Pour remplir ma promesse, je vous prie de dire deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. F. C., *cel.*

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. M. B., *cel.*

**Haute-Saône.** — Prière de faire dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa puissante protection. B. L., *cel.*

Gl-joint mon offrande pour m'acquiescer d'une dette de reconnaissance envers saint Michel. C. D.

**Haute-Savoie.** — Deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour le succès d'un examen et pour une faveur temporelle obtenue. Sr M. S., *cel.*

Une enfant de Marie, employée de l'État, remercie avec amour le bon saint Michel qui lui a gardé sa situation dans une circonstance critique.

X.

**Seine.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel qui a préservé de toute maladie deux de mes petites-filles.

A. M., *sél.*

Une Messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par sa intercession.

H. G.

Prière de faire dire deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel.

G. G.

La neuvaine au saint Archange n'était pas finie que j'avais obtenu la grâce que je sollicitais.

L. E.

Lors de la maladie de mon fils, j'ai invoqué saint Michel et j'ai été exaucé. Merci au grand Archange.

J. B.

Ayant une grande grâce à obtenir, j'ai prié saint Michel et j'ai été exaucé. A mon tour, j'ai promis au grand Archange de m'engager dans son Archiconfrérie. Je tiens parole.

M. S.

Edouard S. atteint du croup a été guéri dès qu'on l'a eu consacré à saint Michel. — Thérèse P. consacrée aussi a été guérie d'une coqueluche compliquée de convulsions et de brouchite. Je constate que le saint Archange obtient souvent des guérisons inespérées, surtout quand on lui consacre les enfants.

G. L. G., *sél.*

Action de grâces à saint Michel pour de nombreuses demandes exaucées.

G. L. G., *sél.*

**Seine-et-Oise.** — Je vous prie de dire une messe en l'honneur du grand Archange, pour le remercier des grâces obtenues par son intercession.

C... or F., *sél.*

Prière de faire dire une messe pour remercier saint Michel de la guérison de ma petite-fille.

C. O.

Offrande ci-jointe en reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue. Prière d'insérer.

V. G., *sél.*

**Tarn.** — Une messe d'action de grâces pour remercier le grand Archange d'une faveur temporelle obtenue par son intercession. Prière d'insérer.

Une Associée.

**Martinique.** — Veuillez offrir le saint sacrifice de la messe en l'honneur de N.-D. des Anges et de saint Michel en action de grâces : j'ai été heureusement préservée de tout accident pendant la nuit du samedi à dimanche, 9 août, lors du terrible cyclone qui a fait de si grands ravages.

A. D., *sél.*

Deux messes pour remercier saint Michel des grâces qu'il nous a obtenues.

Plusieurs Associées.

**Alsace-Lorraine.** — J'envoie l'honoraire d'une messe pour remercier saint Michel d'une guérison obtenue par son intercession.

A. A., *sél.*

Une messe en l'honneur de saint Michel et en faveur des âmes du Purgatoire pour une grâce obtenue et un danger écarté.

Anonyme.

**Belgique.** — Heureuse issue d'une affaire. Merci à saint Michel.

Une Associée.

**Canada.** — En reconnaissance de faveurs obtenues par saint Michel, veuillez recevoir de la part d'une famille l'offrande ci-jointe.

M. Th. G., *sél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Prisnt au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduitcur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Vaux-Audigny : M<sup>me</sup> Clarisse Dumesnil.

**Aube.** — Troyes : M<sup>me</sup> Stéphanie Michel.

**Calvados.** — Bayeux : M. l'abbé Guillouet, *curé-archiprêtre de Notre-Dame.*

**Cantal.** — Aurillac : M<sup>me</sup> Valentine de Falrelly, née de Suez ; M<sup>me</sup> Elisabeth de Falrelly.

**Dordogne.** — Périgueux : MM. Pierre, Georges et Paul Saint-Martin.

**Eure.** — Crèvecœur-sur-Seine : Désirée Doubet.

**Finistère.** — Quimper : M<sup>me</sup> de la Rivandière, *sélatrice.*

**Haute Garonne.** — Toulouse : M<sup>me</sup> Marie-Françoise Marceau.

**Gers.** — Auch : M<sup>me</sup> Dispan.

**Ille-et-Vilaine.** — Brie : Philomène Barbier. — Cancale : M<sup>me</sup> Vra Delisle-Lemaître, *sélatrice.* — Rennes : M<sup>me</sup> Marie-Louise de la Vigne.

**Landes.** — Tartas : Sœur Marie-Augustin du Calvaire ; Mère Marie-Sainte-Claire du Sacré-Cœur, *religieuses ursulines.*



**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>te</sup> veuve Colbus.  
**Maine-et-Loire.** — Angers : M<sup>lle</sup> Rosalie Gauvin ; M<sup>me</sup> Barbin.  
**Manche.** — Avranches : Mère Sainte-Clotilde, *religieuse Ursuline* ; M<sup>lle</sup> Victoire Mauger ; Thérèse Dupont. — Raouville-la-Place : M. Félix Yvetot. — Pontorson : M<sup>me</sup> Marie Lelievrier, née Roussel.  
**Marne.** — Reims : M<sup>lle</sup> Gabrielle Arcier ; M<sup>me</sup> Adélaïde Marchand ; M. Joseph Bonard-Baillet ; M. Paulin L'Hôte.  
**Morbihan.** — Saint-Joseph de Kermaria : Sœur Marie du Calvaire, *des sœurs de Jésus*. — Ploigner : M. Mathurin Le Priol.  
**Oise.** — Senlis : M<sup>lle</sup> Anna Vinet.  
**Orne.** — Juvigny-sur-Andaine : M. Abbé Michel, *curé doyen*.  
**Haute-Saône.** — Savoyeux : M<sup>lle</sup> Marie Lambolée.  
**Sarthe.** — Saint-Calais : M. Auguste Gobie ; M<sup>me</sup> Marie Travers ; Florence Dubois.  
**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Cartier.  
**Seine-et-Oise.** — Villiers-le-Bel : M. Henri Masson. — Louveciennes : M. Gaston Gamble.  
**Tarn.** — Castres : M<sup>me</sup> Louise Lacaze ; M<sup>me</sup> Marie Arnaud ; M. Emile Siguier.  
**Yonne.** — Villeneuve-l'Archevêque : M. Louis Lacotte.  
**Tonkin.** — Haouf : M. Gaston Rabeuf.  
**Alsace-Lorraine.** — Sainte-Croix-aux-Mines : Marianne Valet.  
**Belgique.** — Gand : M<sup>me</sup> Marie de Meyer. — Bruges : Sœur Thérèse, *religieuse augustine* ; Sœur Marie-Louise de Sainte-Thérèse, *religieuse carmélite* ; M. François-Bernard Van Sassenbroeck.  
**Canada.** — Montréal : R. P. Béni-Léon Masse, *clerc de St-Viateur* ; M. Louis-Joseph-Martin Ladouceur.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du mal profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentes eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

# ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CAUSERIE, AUX ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES DE L'ARCHICONGRÉGATION DE SAINT MICHEL. — RÉSUMÉ DU DISCOURS DE M. LE CHANOINE MARIE (16 OCTOBRE). — REVUE DU CULTE DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

## CAUSERIE

### AUX ZÉLATEURS & ZÉLATRICES

de l'Archiconfrérie de saint Michel

DEPUIS trop longtemps, et certes bien malgré nous, nous avons négligé (oh ! le vilain mot qui, en l'occurrence, dit une chose très fautive !) de vous entretenir de ce qui vous touche de si près, de votre œuvre, de ce que vous faites, de ce qu'ensemble nous voulons faire.

Ce n'est pas à dire évidemment, que, par lettres ou autrement, nous n'ayons eu souvent l'occasion de féliciter ou d'encourager. Mais précisément ce que nous disions à tel ou tel, nous aurions voulu le dire à tous.

Or, puisque Dieu, dans sa paternelle bonté, nous a donné l'hiver, sans doute pour nous procurer le plaisir des longues causeries et des salutaires réflexions, profitons

de nos loisirs et parlons un peu sérieusement de ce qui nous regarde.

D'abord, c'est le moment de mettre la dernière main aux listes d'associés recueillies pendant ces derniers mois et de leur faire prendre la direction du Mont-Saint-Michel. Plusieurs l'ont déjà fait à l'occasion des fêtes du 29 septembre et du 16 octobre : c'était le moment le plus favorable. A la fin des vacances, au retour de la campagne, avant de reprendre le travail et le train des affaires, il était tout naturel, pour ainsi dire, d'établir le bilan de son zèle, de confectionner son bouquet d'âmes et de l'offrir dans sa délicieuse fraîcheur à l'archange bien-aimé pour sa double fête. A ceux-là nous disons : merci ! Saint Michel est content d'eux.

Mais n'y a-t-il point par-ci par-là des listes commencées qui réclament leur complément à brève échéance ? N'y aurait-il point par hasard au fond de certains cartons des provisions de Billets d'admission et autres feuilles de propagande qui ne demandent qu'à trouver des maîtres et à faire des heureux en les enrichissant, en vertu d'une inscription préalable dans l'Archiconfrérie de saint Michel, de faveurs aussi précieuses que convoitées ? On a eu jadis, dans les premiers temps de son apostolat, avec de bons désirs, des accès de ferveur couronnés de beaux résultats, puis... *assuela vilescunt* ! La difficulté est venue : on avait glané autour de soi les plus beaux épis, les plus apparents et les plus faciles à cueillir ; on avait glané encore ; mais enfin le champ n'étant pas immense et les épis n'étant pas innombrables et non plus toujours de bonne volonté, on s'est dit, et on a cru sincèrement, que la moisson devait s'arrêter là... faute d'épis.

Ruth glanait aussi dans le champ du riche Booz ; or la jeune Moabite se redressait souvent et, ne trouvant plus rien, s'arrêtait, suivant d'un œil envieux les moissonneurs dont les bras s'emplissaient de blondes javelles. Et Ruth

s'attristait. Mais Booz, le riche père de famille, s'émut de pitié, et il dit aux moissonneurs : « Laissez comme par mégarde s'échapper de vos mains des épis. » Ils obéirent... et Ruth glana sans cesse jusqu'au soir.

Croyez-vous que notre Père céleste fera moins pour vous, — ou plutôt pour son archange saint Michel ? Il lui veut une phalange de serviteurs dévoués. Aux glaneurs que vous êtes Il permettra de faire encore abondante cueillette d'âmes. Mais ayons tous bonne volonté, bon cœur et bon œil.

Il faut le dire aussi, — on n'y pense pas toujours, — les moissons succèdent aux moissons. Dans n'importe quelle société, il y a sans cesse un renouvellement qui se fait : les nouveaux venus, y pensez-vous ?

Ne craignons pas de répéter que l'inscription dans l'Archiconfrérie de saint Michel est absolument *gratuite*, que seules les personnes qui désirent recevoir un Billet constatant leur admission sont invitées à faire une offrande, si minime soit-elle. Voilà la règle.

Devant ces conditions, toute objection tombe. Saint Michel ne demande qu'une chose : qu'on serve bien le bon Dieu, qu'on soit catholique vraiment et sans lâcheté, qu'on lui fasse à lui-même sa place dans la vie chrétienne, place à laquelle il a droit de par sa dignité suréminente et sa communicative bonté envers les hommes.

Les nombreux et signalés privilèges de l'Association énumérés dans le Billet d'admission sont accordés à tous ceux qui, par eux-mêmes ou par l'intermédiaire des zélateurs et zélatrices, font inscrire leurs noms sur les registres généraux au Mont-Saint-Michel. Nous le répétons : cette formalité seule est requise strictement.

Il va de soi qu'un bon associé honorera tous les jours et invoquera souvent le saint Archange. C'est son devoir et son intérêt. Mais encore est-il qu'aucune formule n'est imposée.

Du reste il n'est personne qui ne prie saint Michel, au moins deux fois le jour, puisqu'il n'est personne, — parmi les bons chrétiens s'entend — qui ne récite matin et soir le *Confiteor* et ne dise à saint Michel : « Priez pour moi Seigneur mon Dieu, parce que j'ai péché. » Ne serait-il pas utile de faire remarquer cela ?

Que les zélateurs et zélatrices se mettent courageusement à l'œuvre. En face de l'armée du mal, celle de Satan, constituons dans des cadres solides l'armée du bien, l'armée de saint Michel. Recrutons, recrutons sans cesse. Il est si facile de faire connaître saint Michel et de lui conquérir les âmes. Nous oserions presque dire que toutes les âmes françaises, — pour ne parler que d'elles, — portent, cette dévotion, dans leurs profondeurs les plus intimes. L'âme française, celle que nous tenons de nos ancêtres, a été imbue des sentiments de vénération, de reconnaissance et de tendre confiance envers saint Michel, le protecteur attitré, le défenseur vigilant, l'inspirateur et le guide de notre patrie.

De quels éclairs de joie sainte le seul nom de l'Archange illuminait les yeux de nos pères ! Quelle bravoure indomptée il mettait dans leurs cœurs ! Le nom de Jeanne la Pucelle nous enflamme : celui de saint Michel, qui nous l'a donnée, aurait-il eu moins d'influence sur l'âme chrétienne des ancêtres ?

Ces sentiments, tous nous les avons : ils sommeillent en certaines âmes ; ils sont ensevelis profondément et d'autres. Mais ils sont là ; il suffit de les réveiller ou de les faire monter à la lumière, en rappelant d'un mot à ceux qui l'ignorent, la part de l'Archange dans notre glorieux passé. Alors on voudra mieux servir saint Michel ; on s'inscrira dans son Archiconfrérie pour lui bien montrer que serviteur et soldat des grandes causes on reste toujours, et protester que l'on veut vaincre sous son drapeau



## Résumé du Discours

De M. le Chanoine MARIE (16 octobre<sup>1</sup>).

...*Et portae inferi non prevalebunt adversus eam.*  
Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.

MONSEIGNEUR,  
MES FRÈRES,

Devant ce pieux auditoire, il me serait doux de célébrer les grandeurs de l'archange saint Michel. Pourquoi dois-je m'avouer impuissant à le faire dignement et pourquoi dois-je renoncer à joindre ma voix à celles qui, depuis des siècles, chantent et sa victoire sans égale dans le ciel et ses combats fameux sur la terre ? Je n'ose entreprendre pareille tâche.

Aussi bien, mes Frères, je veux vous parler de l'Église ; or l'Église, n'est-ce pas saint Michel qui la garde, la défend et la guide ? N'en est-il pas l'ange toujours vigilant et bon ? Et chanter les gloires de l'Église, n'est-ce pas chanter les gloires de saint Michel ?

Je veux donc méditer simplement devant vous trois vérités aussi belles que réconfortantes et glorieuses pour nos âmes de

1. Voir la livraison précédente.

catholiques fervents : la sainte Église de Dieu dont nous sommes les fils a été, est et sera toujours, quoi que fassent les démons conjurés avec les méchants, *infaillible* dans son enseignement, *dévouée* dans ses œuvres, *victorieuse* dans ses combats. Oui, toujours elle dira au monde la vérité pure et sans obscurité, toujours elle se dévouera, toujours elle vaincra. Son chef c'est Jésus, et par elle Jésus toujours prêchera les dogmes éternels, toujours épanchera sur la misère humaine son cœur plein de tendre compassion, toujours renversera l'empire de Satan. Son ange c'est Michel, et toujours avec l'Église et dans l'Église Michel portera la lumière, aimera jusqu'au dévouement Dieu et les hommes, foulera aux pieds tous les contempteurs des droits divins. L'Église, Monseigneur, eut toujours, et jusqu'à la fin des siècles elle aura, des évêques, docteurs de la foi, promoteurs de toutes les œuvres de miséricorde, exemplaires achevés de la force qui fait les vainqueurs. *Et porte inferi non prevalebunt adversus eam.*

#### I. — *L'Église est et sera toujours infaillible.*

L'homme a besoin de savoir : il a naturellement soif de vérité. Ce que ne lui donnent ni la philosophie, ni la science, l'Église le lui apporte : elle le lui donne gratuitement ; flambeau toujours allumé, elle fait dans les âmes la lumière. Et les âmes voient clairement leur chemin, ce chemin difficile qui conduit au terme de la vie, à la vie même, à Dieu.

Que nous dit-elle, l'Église ?

Elle dit que Dieu est un en trois personnes distinctes. — Elle dit que l'homme n'a pas toujours existé, que Dieu le tira un jour du néant, qu'il le pétrit de fange et l'anima du souffle de sa bouche. Elle dit que l'homme, — placé d'abord dans un séjour enchanteur où, pour mettre le comble à sa félicité, Dieu lui-même daignait l'honorer de ses ineffables entretiens, — l'homme tomba dans le piège tendu par le Tentateur. Chute profonde, chute lamentable dans ses conséquences. L'Église nous enseigne que ce péché d'Adam, par un sort mystérieux, et pourtant combien juste ? passe à ses descendants. Le péché originel est notre premier héritage et irrécusable.

L'homme tombé excite la compassion divine : le Messie est promis. Pendant quatre mille ans il ne sera plus question que de lui. Lui-même s'annoncera par les diverses figures de l'Ancien Testament. Des personnages viendront qui le feront connaître par une sorte de représentation anticipée ; d'autres, les Prophètes, décriront sa divine figure trait par trait : un à un les détails de la physionomie du Christ se dessineront à travers les âges, et avec la sienne celle de l'Église, son épouse bien-aimée.

Mais, ô mon Dieu, vous ne vous êtes pas contenté des pro-

messes. En voici la réalisation et combien grandiose ! Votre Fils, le Verbe, un seul Dieu avec vous, prend un corps humain, se fait enfant, comme un enfant naît, pleure et grandit ; puis, après avoir prêché la vérité, il meurt pour nous racheter. Il nous léguaît en expirant le dépôt sacré de sa doctrine ; ou plutôt l'Église était constituée gardienne et dispensatrice de la parole tombée des lèvres révélatrices du Sauveur. Elle n'a point failli à son devoir, l'Église, notre mère ; elle a prêché et prêche encore l'Évangile ; elle prêche Jésus. Intacte la doctrine à elle confiée, intact l'héritage de Dieu. C'est d'une évidence incontestable.

Quel enseignement sublime que celui-là, mes Frères ! Depuis le dogme de la Trinité qui nous ouvre les horizons les plus profonds que jamais intelligence humaine ait sondés, jusqu'au dogme de la Résurrection générale des corps qui nous met tout entiers et pour l'éternité dans le sein même de Dieu, que trouvons-nous, si ce n'est à côté d'incompréhensibles mystères les lumières les plus vives sur le tout des choses ? L'Église, organe du Verbe, admirable dans sa hiérarchie, sans dévier jamais des sentiers de la vérité, sème la parole de vie, sans que Satan réussisse, quelques efforts qu'il fasse, à en altérer la pureté. L'avenir sera comme le passé. *Non prevalebunt adversus eam.*

#### II. — *L'Église est et sera toujours dévouée.*

L'homme a un cœur pour aimer et être aimé : l'homme a soif d'amour. Qui aimera l'homme sur la terre ? Dieu sans doute ! mais qui encore ? Un homme, plus qu'un homme, Jésus, Homme-Dieu. Jésus a aimé : son Cœur infiniment bon s'est révélé à nous et sa charité nous est apparue, et elle allait débordant sur le monde. L'Église l'a recueillie et c'est par elle que désormais l'amour divin se dévoue.

L'homme est esclave de Satan : quand il naît il ne s'appartient pas : déjà Satan le tient sous sa dépendance. L'Église se souvient que Jésus a fait jaillir une source régénératrice et elle le plonge dans les eaux du baptême. — Cet enfant qu'elle a adopté en l'arrachant à l'enfer, l'Église, avec plus de sollicitude que la meilleure des mères, l'élèvera, ne se donnant point de repos qu'elle ne lui ait assuré une éducation en rapport avec l'incomparable dignité dont elle l'a revêtu. Quand approche l'âge des passions, elle lui donne un pain qui le nourrit et le sauve : Jésus. S'il tombe, elle le relève avec tendresse, panse ses plaies avec une infinie douceur ; s'il s'égare, elle l'invoite doucement, pauvre prodigue, à revenir sur ses pas, à reprendre le chemin du foyer familial. Quelle mansuétude ! — Elle bénit son union et la sanctifie.

Mais je ne sache pas, mes Frères, de circonstance où l'Église

montre davantage son cœur maternel qu'au chevet des mourants. Dans ce moment critique de la lutte finale, comme elle redouble de précautions ! Et quand la tombe s'est creusée, l'Église est là encore pour prier, chanter les hymnes de l'espoir chrétien et sécher les larmes des survivants.

Que lui reste-t-il à faire, si ce n'est d'étendre jusqu'aux corps sa bienfaisante influence ? Elle se donne bien garde d'y manquer. Elle recueille l'orphelin, elle protège la veuve, elle prend sous son égide le faible persécuté : elle suscite pour toutes les misères, pour toutes les infortunes, des remèdes salutaires. A un fléau nouveau, elle oppose une famille nouvelle, bataillon d'élite et tout pacifique, de religieux et de religieuses. Que le fléau s'appelle paganisme, barbarie, impiété, guerre, famine ou peste, toujours il rencontre sur son chemin l'Église.

Loin de retenir captive la vérité et de comprimer l'essor des cœurs généreux, elle fait germer les vocations les plus étonnantes, suscite les plus héroïques dévouements. Dans tous les repaires du paganisme et de la barbarie elle envoie ses missionnaires, bientôt suivis par la foule des religieux et religieuses, qui vont là-bas cueillir avec l'apôtre la palme du martyre ou du moins partager avec lui le labour âpre de l'apostolat et moissonner ensemble, quoi ?... les honneurs ?... oh non ! c'est l'ingratitude dont on les paie sous tous les climats, quand on ne les traque pas comme des êtres malfaisants. L'Église, la voilà, mes Frères, telle que l'a conçue Jésus-Christ, telle qu'elle sera toujours. Malgré les efforts des persécuteurs, ennemis de sa doctrine infailible et de sa morale sainte, elle fera son chemin, elle étendra ses conquêtes, et ses conquêtes ne seront pas éphémères : *Et portæ inferi non prævalent adversus eam.*

### III. — *L'Église est et sera toujours victorieuse.*

L'Église en effet, mes Frères, a reçu en don la force. Dans les profondeurs de sa constitution Dieu a déposé un germe d'immortalité. Comme celui de Michel, son bras, toujours vainqueur, sentait noblement la cause de son fondateur.

A peine est-elle née qu'elle rencontre de la part de tous ceux pour qui elle est faite la plus formidable opposition. Pendant trois siècles elle est plongée dans le sang. Elle résiste. Aux bourreaux elle offre ses prêtres, vieillards vénérables, pontifes saints : on les met en demeure d'abjurer leur foi : ils refusent et ils tombent, martyrs. Voici des jeunes gens, nobles et fiers, mais faibles encore : ils confessent généreusement que le Christ est Dieu et présentent avec une simplicité surhumaine leurs membres pour qu'on les torture. Des enfants succombent en prononçant le nom divin qu'on veut leur faire blasphémer. Que faut-il de plus, ô sainte Église, pour prouver ta force ? Ce qu'il faut : des vierges martyres

complez-les si vous pouvez : elles rivalisent de courage et d'audace : dans leur sexe fragile elles montrent une force surnaturelle. Le doigt de Dieu est là.

L'Église en ces temps lugubres était rentrée sous terre. Dans les Catacombes elle exerçait son culte. Elle réparait bientôt, mais c'est pour de nouveaux combats non moins terribles. L'hérésie, qui n'avait pas attendu ce jour pour commencer ses attaques, va décimer désormais le bercail en essayant de fausser la doctrine. Sanglante ou non sanglante, l'hérésie, sous une forme ou sous une autre, ne réussit pas plus que les empereurs Romains.

Depuis deux siècles nous voyons les pires doctrines se répandre et à leur suite les plus odieuses tracasseries se faire jour. Dans notre temps que voyons-nous ? — Entraves mises au recrutement régulier du sacerdoce, entraves à la liberté de l'enseignement catholique, etc... C'est un assaut redoutable, mais contre lequel tiendra encore notre sainte mère l'Église. Dans des antres ténébreux on élabore les projets les plus noirs, nous le savons ; mais nous savons aussi que l'Église a les promesses de la vie éternelle. *Et portæ inferi non prævalent adversus eam.*

O sainte Église, j'aime à vous saluer du doux nom de mère. J'aime à contempler sur votre front la triple auréole de votre infailibilité, de votre dévouement, de votre force invincible. Je prie Jésus. — oh ! de tout mon cœur, — de vous garder vos gloires toujours pures. Je prie saint Michel de vous défendre de son épée flamboyante. Je prie saint Michel d'obtenir à notre France bien-aimée la grâce de ne jamais sortir de votre giron maternel. O saint Archange, priez pour nous, qui sommes vos sujets ; priez pour que nous soyons un jour aux cieux avec vous. De ce bonheur ineffable votre bénédiction, Monseigneur, sera pour nous tous le gage assuré.

## Revue du Culte de saint Michel

Il est de tradition de donner ici, après le compte rendu des pèlerinages et fêtes du Mont-Saint-Michel pendant l'été, un aperçu de ce qui a été fait à travers le monde pour le culte de l'Archange dans le même laps de temps et de faire entendre aux lecteurs quelques échos des solennités archangéliques des deux mondes.

Nous nous conformerons à cet usage : on s'y attend. Nous tenons toutefois à faire l'aveu public de notre impuissance à reproduire tout ce que nos aimables correspondants nous ont appris. Nous devons nous borner. Au reste nous sommes loin, — nous aimons à le penser et n'en sommes point jaloux, — de savoir *tout* ce qui a été fait à la gloire de saint Michel, quelque nombreux et exacts d'ailleurs que soient nos renseignements...

Pour commencer notre petite revue culturelle, disons que le jeune délégué du groupe d'Athis-Juvisy (*Union Catholique du Personnel des Chemins de Fer*) a remporté de la fête de saint Michel à laquelle, on s'en souvient peut-être, il assistait avec nous, une excellente et durable impression. Il lui a plu de la consigner dans le *Bulletin mensuel de l'Union* : « On dit que la foi soulève les montagnes, écrit-il. J'ai la foi. Je ne soulève pas les montagnes, mais je les franchis. Oui, j'ai franchi les montagnes pour aller, chrétien convaincu et fidèle, fortifier ma foi au sanctuaire de saint Michel, afin de continuer droitement, sans jamais défaillir, la difficile traversée de la vie. » La parole si ferme et si convaincue du prédicateur de la fête a vivement ému le jeune ouvrier, il ne le cache pas. L'âme réconfortée et « toute charmée par la bonne journée qu'il vient de passer » il s'en est allé « plus résolu que jamais, avec l'appui de saint Michel, à défendre sa foi. »

#### Saint Michel à Yvetot (Seine-Inférieure).

À l'extrémité de la Normandie, à l'opposé de ce coin de grève où saint Michel a élu domicile, Yvetot, cette petite ville, bonne et poétique comme son roi légendaire, nourrit pour le Prince de la Milice angélique une sincère dévotion. Les traditions ont là-bas force de loi. Oh ! l'excellente chose. Mais cela n'empêche pas d'y admettre de sages innovations. Écoutez ce récit.

La zélatrice dévouée, qui a su donner au culte de ses com-

patriotes pour saint Michel un si bel essor a commencé par distribuer dans les premiers jours de septembre soixante-quatorze exemplaires du *Nouveau Mois de saint Michel*. M. l'Archiprêtre a chargé l'un de ses vicaires de faire chaque jour du mois la lecture de quelques pages de cet ouvrage aux pieux assistants de la messe de six heures.

« Prêtres et fidèles étaient unis dans la même pensée, nous dit-on. Le 29, assistance nombreuse et nombreuses communions aux quatre messes, à celle de 8 heures surtout, pendant laquelle les orphelins de la Miséricorde ont fait entendre des chants en l'honneur de saint Michel. Le soir, salut solennel et entretien sur l'objet de la fête, cantiques de circonstance, etc. Pendant toute la journée des cierges ont brûlé devant la statue de l'Archange aimé.

La quête a été faite pour l'érection d'un autel à saint Michel en notre Église. Car nous allons avoir un autel pour l'Archange. Nos vœux les plus chers sont sur le point de se réaliser. »

E. H.

#### Saint Michel à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

On veut bien nous écrire de cette localité :

« En admirant chaque mois l'image splendide de la « Merveille », à la première page des *Annales*, en lisant les narrations enthousiastes de vos magnifiques pèlerinages, ce n'est pas l'envie qui nous manque d'aller visiter le Mont-Saint-Michel et saluer le glorieux Archange dans son sanctuaire de prédilection.

Hélas ! la distance et des circonstances diverses nous en empêchent. Seine-et-Oise est loin du Mont-Saint-Michel ! Mais « Vive Dieu ! », nous sommes bien Français dans ce coin de terre, qu'on appelle ici « les Frances », et nous prétendons être compris parmi les dévots clients du patron de notre malheureuse et d'autant plus chère patrie.

Aussi en union avec les heureux pèlerins du Mont, avons-nous voulu célébrer solennellement le très bon archange saint Michel. Dès le dimanche 27 septembre, sa gracieuse statue, descendue de son piédestal ordinaire, était exposée sur un autel bien en vue. Au prône M. le Curé nous rappelait les promesses de saint Michel, dans ses luttes à travers les âges, contre les ennemis de Dieu ; et nous invitait en même temps à prier, et surtout à suivre vaillamment ce prince de la Milice céleste sur les champs de bataille de la vie chrétienne.

L'après-midi, à la réunion de la Confrérie, les jeunes filles

chantaient, avec un pieux entrain, un de leurs plus beaux cantiques en l'honneur de saint Michel, protecteur de la France. Le jour même de la fête (29 septembre), devant l'antel resplendissant de lumières, nombre de fidèles s'étaient donné rendez-vous. Non contents de vénérer saint Michel, tous, intelligemment pieux, ont assisté aux messes dites pour le salut de la France, et, dévot jusqu'au bout, se sont approchés de la sainte table, jurant bien d'aimer toujours, de servir fidèlement, de défendre quand même le Dieu dont Michel est le pieux et fidèle serviteur, et le vengeur généreux.

Daigne l'Archange continuer à la France sa douce et puissante protection ! et ne pas excepter ce petit coin « des Frances » qui a nom Villiers-le-Bel ! X.

#### Saint Michel à Castres (Tarn).

Une associée nous envoie la brève relation que voici :

« Comme chaque année le 29 septembre a été dignement fêté dans notre ville de Castres, et saint Michel a reçu ce jour-là les prières et les vœux de tous les associés si nombreux dans notre ville. Ils s'étaient rendus en grand nombre à Saint-Benoît pour assister à la messe solennelle dite par M. l'Archiprêtre et vénérer ensuite la statue du grand archange richement parée.

Malgré son grand âge et sa santé débile M. l'Archiprêtre a tenu à cœur de porter la parole et de louer lui-même saint Michel, et il l'a fait dans des termes qui ont ému les cœurs, tout en cherchant à ranimer dans les âmes la foi, l'espérance et la charité, vertus qui ont fait les saints et les martyrs.

De pieux cantiques ont encore aidé la dévotion des fidèles qui se sont approchés nombreux de la table sainte.

Puisse saint Michel entendre nos vœux et nos prières et venir à notre secours. »

*Une associée.*

#### Saint Michel à Billiers (Morbihan).

La vaillante zélatrice de cette paroisse nous écrit :

« L'an dernier nous vous exprimions le désir de rendre plus belles à l'avenir, s'il était possible, nos fêtes de saint Michel. Avons-nous réussi ? Je suis en droit de penser que nos efforts n'ont pas été impuissants malgré les difficultés de l'heure présente.

Notre fête a donc été très belle : beaucoup de monde à la messe, nombreuses communions, brillante illumination toute la jour-

née. Les fidèles n'ont pas cessé de se succéder devant la statue de saint Michel. Le soir bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, privilège que notre évêque<sup>1</sup> nous avait gracieusement accordé. Aussi j'espère que saint Michel l'aura bien vite introduit dans le Paradis en considération de ses mérites et en particulier de sa piété si édifiante... »

M. L. M.

#### Saint Michel à Sherrington (Canada).

Enfin on apprendra avec plaisir que les petits enfants de Sherrington (Canada) ont eu, comme d'usage, leur propre fête en la fête même de saint Michel. Anges du ciel et Anges de la terre donnaient, paraît-il, aux bons et chrétiens paroissiens, le plus charmant des spectacles. La zélatrice nous écrit :

« Nous avons célébré la solennité de saint Michel avec toute la pompe et surtout avec toute l'affection que nous avons pour le saint Archange et le zèle que nous avons pour son culte.

Comme d'habitude, Monsieur le Curé a fait coïncider la consécration des enfants avec cette solennité, de sorte que toute la paroisse a contribué à en relever l'éclat.

Un magnifique dialogue extrait du *Nouveau Mois de Saint Michel* : « SAINT MICHEL ANGE DU SACRÉ-CŒUR », avait été préparé et fut très bien rendu par sept petites filles. Tous les paroissiens et beaucoup d'habitants des paroisses voisines s'étaient rendus à l'église pour la circonstance, de sorte que l'enceinte devint trop étroite pour contenir l'assistance.

Monsieur le Curé, dans une courte allocution, commenta avec bonheur ces paroles de l'office votif des S. S. Anges : « Venit Michael Archangelus », l'Archange Michel vient accompagné d'une multitude d'anges, et Dieu lui confie les âmes des Saints pour qu'il les conduise à la céleste Patrie.

La bénédiction des enfants eut lieu ensuite et le salut solennel termina la fête.

Je dois dire que le chant, préparé de longue main, a été très bien exécuté. Cette cérémonie laisse dans la paroisse une profonde impression dont on conservera longtemps, espérons-le, un doux souvenir.

E. L.

1. Mgr Lathuile, évêque de Vannes.

### Mois de saint Michel. Neuvaine. Archiconfrérie.

Nous savons pertinemment qu'un peu partout on a répondu à notre appel et que l'on a fait dévotement les exercices du mois de saint Michel. La neuvaine préparatoire à la fête du 29 a été fervente et bien suivie.

Il faut dire que le mois de septembre a été marqué par des exercices publics, officiels et quotidiens en l'honneur de saint Michel. Nous ne parlons pas seulement des communautés, mais des paroisses elles-mêmes.

« Je tiens à vous rappeler, — et à cela je prends grand plaisir, — dit une religieuse, que dans notre communauté il y a un bon nombre d'âmes qui honorent, aiment et prient l'Archange saint Michel. Nos enfants font, elles aussi, le mois de ce glorieux Archange, et c'est avec une grande solennité que nous célébrons sa fête. »

« Je veux, écrivait un curé du diocèse de *Versailles*, faire, chaque soir après notre prière, une lecture dans votre nouveau *Mois*. »

Au foyer familial, saint Michel a entendu en maints endroits prononcer son nom : on a médité ses grandeurs, on l'a prié, on a appris au contact d'âmes convaincues, plus éclairées et plus ardentes, à connaître, à aimer et à imiter le noble défenseur des droits de Dieu. Nous savons telles jeunes filles, en villégiature dans les montagnes du Midi, qui se sont réunies chaque soir pour faire en commun leur lecture du *Mois*. L'une d'elles, l'initiatrice de ce pieux mouvement, se faisait un devoir, pour honorer dignement le chef de la milice angélique, de mettre en œuvre toutes les ressources de son zèle : elle savait, pour reprendre une parole citée naguère ici même, que saint Michel n'est pas seulement le « Séraphin qui agile devant l'Éternel d'éternels encensoirs », mais bien plutôt « l'ange du réveil et du combat » et qu'il faut vouloir, pour lui plaire, allier dans une bonne mesure l'action à la prière. Aussi, à la

fin de septembre, pouvait-elle écrire triomphante : « Je suis complètement dépourvue de Billets d'admission, Litanies, etc... J'ai fait une propagande acharnée pendant tout le mois. » C'est si vrai que sa mère elle-même nous disait, en nous demandant un certain nombre de *Mois de saint Michel* : « Ma fille m'a inculqué sa dévotion : je veux être sa rivale ; je crois que je serai bientôt aussi zélée qu'elle ! »

Deux zélatrices belges, les deux sœurs, ont réussi à étendre au delà des frontières de leur patrie le champ de leur action. Voici comment : « Tous vos billets et toutes vos images, disent-elles, tout est parti pour la Hollande et l'Allemagne. Nous les avons confiés à des mains sûres, pieuses et actives. Plusieurs Pères Bénédictins s'embarquant pour le Brésil se sont fait inscrire dans l'Archiconfrérie pour mettre leurs travaux apostoliques sous le puissant patronage de saint Michel : ils ont promis d'établir son culte dans les pays qu'ils vont évangéliser : ils ont eux aussi emporté une provision de feuilles de propagande. Quant à nous, nous continuons de travailler. Au mois de février nous vous adresserons plusieurs bonnes listes. Mais envoyez-nous encore quelques Billets d'admission... »

J. DE M. DE N.

### Recours à Saint Michel.

Lors de la mort de Léon XIII, nous aimions à rappeler que l'auguste Pontife défunt avait fait beaucoup pour relever dans les âmes catholiques le culte de saint Michel. Nous disions en particulier que, grâce à lui, tous les prêtres du monde s'agenouillent chaque jour après la célébration de la sainte Messe pour implorer l'appui du céleste Archange. Nous avons vu avec plaisir, — et nos amis comme nous, — que Sa Sainteté Pie X maintenait sur ce dernier point les prescriptions de son prédécesseur.

Monseigneur Guérard, l'évêque de saint Michel, ne manque pas une occasion de lui témoigner sa grande dévotion. Plusieurs



fois dans le cours de cette année, Sa Grandeur a ordonné des prières publiques pour des fins diverses, intéressant soit le diocèse, soit la Société française ou l'Église, et toujours, on l'a remarqué, Elle a fait entrer dans le dispositif des prières prescrites l'invocation du Prince des Anges.

Après avoir promulgué le décret pontifical pour l'addition de l'invocation *Mater boni consilii* dans les Litanies de la Sainte Vierge, S. E. le Cardinal Richard, dans sa lettre pastorale du 24 juillet 1903, s'exprimait ainsi :

« Il est un autre enseignement du Souverain Pontife que Nous voulons vous rappeler. Dès le commencement de son Pontificat, Léon XIII nous a prescrit d'ajouter à la prière que nous adressons après la Messe à la Bienheureuse Vierge Marie l'invocation à saint Michel. Beaucoup de chrétiens sont en ce moment attirés à répondre à cette invitation du bon et grand Pontife ; nous encourageons autant qu'il est en nous ce pieux mouvement, qui nous semble providentiel. Le caractère de la lutte actuelle, c'est l'orgueil révolté et allant jusqu'à la négation de Dieu. C'est la continuation de la lutte entre Satan disant : « *Non serviam* », et saint Michel répondant : « *Quis ut Deus ?* » Qui est semblable à Dieu ? Donc, aimons à invoquer souvent, dans les luttes présentes, l'Archange protecteur de l'Église et de la France, en récitant pieusement la prière qui lui est adressée après la messe, en nous inspirant dans notre conduite de son obéissance aux lois de Dieu, qui nous fera triompher du mal : *Vir obediens loquetur victoriam* (Prov., XXI, 28). Aimons à visiter les sanctuaires dédiés au glorieux Archange ; et, cette année, célébrons avec une piété particulière la fête de saint Michel. »

Son Éminence ordonnait ensuite une neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption, pendant laquelle on devait chanter ou réciter les Litanies de la sainte Vierge et trois fois l'invocation : *Sancte Michaël, ora pro nobis*.

Les journaux du 13 septembre ont publié une note de la Ligue des Femmes Françaises ainsi conçue :

En union avec le Mont-Saint-Michel, la direction générale de la Ligue des Femmes Françaises de Lyon fera célébrer à Notre-Dame de Fourvière une neuvaine de messes commençant le 21 septembre pour être terminée le 29, jour de la Fête de saint Michel, afin d'obtenir par le saint archange, protecteur de la France, le salut de notre pays et la fin de ses épreuves.

La Ligue engage ses adhérentes et aussi les femmes chrétiennes à s'entendre pour faire célébrer dans toutes les paroisses de France des neuvaines de messes en union avec ces deux sanctuaires.  
*La direction générale : Lyon-Paris.*

Nous savons que cet appel a été entendu.

La confiance en saint Michel s'est manifestée aussi en maints endroits par la générosité avec laquelle ont été accueillis les projets d'érection de statues de l'Archange. Plusieurs zéloteurs et zélatrices de l'Archiconfrérie ont eu de ce côté pleine satisfaction. A *Janzé* (Ille-et-Vilaine), à *Carquefou* (Loire-Inférieure), à *Bonnay* (Saône-et-Loire), les églises se sont enrichies de statues de saint Michel, reproduction du tableau de Raphaël, ou imitation de la statue couronnée du Pèlerinage du Mont Tombe. — La bénédiction de ces saints emblèmes a donné lieu à de touchantes manifestations et à d'éloquents discours.

#### Bubertré. — Une confrérie ressuscitée.

Sous ce titre nous lisons dans la *Semaine Catholique de Séez* du 16 octobre dernier : (Nos lecteurs ont déjà été mis au courant de cette restauration aussi intelligente qu'utile).

Le 23 septembre 1841, M. Vivier, curé de Bubertré, fondait, en l'honneur de saint Michel, patron de la paroisse, une Confrérie dont les hommes seuls pouvaient faire partie.

Les statuts en étaient très simples. Chaque membre s'engageait à assister aux obsèques de ses confrères, ainsi qu'au service qui serait célébré pour tous les défunts, le lendemain de la saint Michel, et à verser un franc pour les frais généraux.

Aux fêtes de la Confrérie, les membres devaient porter un insigne spécial : une sorte de coquille représentant un emblème religieux en l'honneur de saint Michel.

Après la mort de chaque confrère, une messe était célébrée pour le repos de son âme, dans l'église de Bubertré.

Cette Confrérie semble n'avoir guère duré que deux ans. Après la mort de M. Vivier, elle tomba en désuétude. Vivement saluée par les anciens de la paroisse, le curé actuel, M. l'abbé Mercier, a entrepris de la rétablir. Dans ce but, il a fait appel à ses paroissiens ; et l'appel a été entendu.

La preuve, c'est qu'au service funèbre célébré le lendemain de la Saint-Michel, soixante-trois hommes se pressaient dans la petite et gentille église de Bubertré, tous revêtus de leurs insignes. Dans ce nombre, quelques-uns appartenaient aux paroisses de Lignerolles, Champs et Prépotin.

Tous semblaient heureux de se rencontrer. On s'est entendu sur le chiffre des recettes et des dépenses. On s'est dit au revoir à l'année prochaine.

### Saint Michel en Savoie.

Pour terminer cette promenade suivons à travers les Alpes une zélatrice savoisienne et n'hésitons pas à monter après elle sur les sommets vénérés où sa dévotion envers saint Michel l'a conduite. Sa lettre commence par le récit d'un acte de vandalisme imbécile et impie et se termine par une lueur d'espoir. En somme n'est-ce pas là en miniature la physiognomie de notre temps ? Beaucoup d'impiété tapageuse, délirante, jusqu'à la barbarie inclusivement, et tout à côté une lumière qui brille dans la nuit sombre : l'espérance vif et saint Michel est honoré : son jour viendra.

« Je me permets de vous faire part d'une lettre que j'ai reçue aujourd'hui d'un vénérable pasteur des environs de Chambéry, le Curé de *Curienne* ; Il possédait sur le territoire de sa paroisse une jolie chapelle dédiée à saint Michel et élevée sur un pic comme une pieuse sentinelle avancée, en face d'un antique sanctuaire où est vénérée de longue date une Vierge noire : *Notre-Dame de Myans*, patronne de la Savoie. Ce sanctuaire a commencé par être un petit oratoire où s'est arrêté par miracle l'éroulement d'une montagne (*mont Grenier*), qui a englouti dans sa chute sept paroisses et une ville (*Saint-André*). La petite chapelle de saint Michel est des plus pittoresques et rappelle l'idée d'un premier ministre placé en face d'une grande reine et prêt à obéir à ses ordres.

Le 29 septembre dernier, ce bon Curé va à ce petit sanctuaire pour y célébrer la sainte Messe, malgré le grand état de vétusté de l'édifice menacé d'une ruine prochaine, et que voit-il ?.. Les barreaux tordus, la statue de saint Michel mutilée, les vitraux brisés, l'autel couvert d'inscriptions hideuses..... Le pauvre pasteur a dû repartir l'âme brisée de douleur annoncer ce désastre à ses paroissiens, incapables d'y apporter remède, étant pauvres eux-mêmes ; mais riches de la dévotion à l'Archange, ils pressent leur Curé de construire avec ces débris un oratoire dans l'église paroissiale, pour se consoler en y vénérant à l'aise leur saint préféré. Il est vraiment douloureux de penser que des énergumènes peuvent sillonner ainsi en toute liberté, jusque sur ses cimes pieusement consacrées, notre vieille terre de Savoie, autrefois surtout si pleine de foi et de probité. Oh ! quand mériterons-nous le divin secours qui peut seul nous sauver ?

On peut cependant se consoler et espérer en voyant le réveil du culte de saint Michel dans des paroisses importantes où il avait depuis quelque temps faibli. Entre autres, à *Saint-Maurice de Tarentaise*, une messe solennelle a été célébrée le 29 septembre sur une pittoresque colline servant de piédestal à une chapelle dédiée au saint Archange depuis de longues années. Le zélé pasteur a constaté avec bonheur qu'une assistance relativement nombreuse et recueillie se pressait ce jour-là au pied de la statue vénérée. Vos *Annales*, qu'on se propose déjà de faire circuler parmi les habitants, surtout en hiver, ne pourront qu'accroître ce mouvement de consolant retour. »

O. B.





## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Ci-joint notre offrande avec nos très vifs remerciements à saint Michel qui nous a obtenu la grâce demandée. C. B. D., *sél.*

Actions de grâces pour le succès d'un examen. F. B.

**Aude.** — Merci à saint Michel. C. G., *sél.*

Loin de mon pays, j'ai failli tomber malade. J'ai promis à saint Michel une offrande s'il me ramenait chez moi sain et sauvé. C'est ce qui est arrivé, heureusement. Saint Michel soit béni ! Voici un mandat pour acquit de ma promesse. M. de M.

**Calvados.** — Prière de faire brûler deux cierges en l'honneur de saint Michel pour grâce obtenue. J. T., *sél.*

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. M. G.

**Cher.** — J'avais demandé à saint Michel sa protection ; j'ai été exaucé ; merci au grand Archange ; veuillez, je vous prie, acquitter les promesses que j'ai faites. C. V.

**Finistère.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel pour un faveur obtenue. L. C. de B., *sél.*

Offrande en action de grâces pour le succès d'un examen. Sr B.

Remerciements à saint Michel pour le succès d'un examen. M. Q., *sél.*

**Gard.** — Une messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. Sr M. Ste E., *sél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que tous les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Années* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

J'avais promis à saint Michel de propager son culte s'il m'obtenait une grâce que je sollicitais. J'ai été exaucé ; je veux donc remplir ma promesse. M. B.

**Gironde.** — Saint Michel nous a complètement exaucées à la première prière que nous lui avons faite ; c'est une bien grande grâce qu'il nous a accordée. Nous lui avons promis, s'il nous exauçait, de propager sa dévotion ; c'est avec plaisir que nous allons accomplir notre promesse. M. M.

**Hérault.** — Reconnaissance à saint Michel. Ci-joint 50 francs pour vos œuvres. Anonyme.

**Ille-et-Vilaine.** — J'ai la joie de vous annoncer mon admissibilité à l'examen de philosophie pour lequel je vous avais demandé de prier. Merci à saint Michel. M. E.

Notre mère était atteinte d'une grave maladie ; dans cette extrémité nous eûmes recours à saint Michel qui lui obtint un rétablissement aussi complet que possible.

Actions de grâces pour deux autres faveurs. A. O., *enfant de Marie.*

**Loire.** — Merci à saint Michel, qui a obtenu une faveur sollicitée pour des écoles. Ci-joint offrande pour vos œuvres en reconnaissance. A.

Grâce obtenue ; merci à saint Michel. M. C.

**Loire-Inférieure.** — Saint Michel m'a exaucé une fois encore. G. B.

Reconnaissance au grand saint Michel pour grâces spéciales obtenues. Ci-joint mon offrande. Du B. d'H.

Actions de grâces à saint Michel pour le remercier de ma guérison obtenue par sa puissante intercession. D. C.

**Mayenne.** — Prière de faire célébrer une messe pour remercier saint Michel d'une faveur obtenue par son intercession. C. F.

**Morbihan.** — La personne que j'avais recommandée à saint Michel est déjà exaucée. Merci au bon Archange. P. L. B., *sél.*

Dans un accident terrible, survenu au cours d'un voyage, je n'ai dû mon salut qu'à saint Michel. Je tiens à le dire : c'est lui seul que j'ai invoqué et lui seul qui m'a sauvée. Je ne saurais lui témoigner assez de reconnaissance. M. L. M., *sél.*

**Haute-Saône.** — Merci à saint Michel pour le succès d'un examen. M. L., *sél.*

Reconnaissance à saint Michel. Je vous envoie mon offrande en action de grâces. L'abbé B.

**Seine.** — J'ai passé mon examen de droit pour lequel je m'étais recommandé à saint Michel et j'ai été reçu. A. C.

Merci à saint Michel qui nous a secourus dans plusieurs affaires difficiles. M. T.

Ci-joint l'offrande promise à saint Michel. Le jeune malade va mieux. J. L.

Prière de faire dire trois messes pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance à saint Michel. G. C.

Prière de faire dire une messe d'action de grâces et de faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel pour grâce obtenue. C. D.

Prière de faire insérer une action de grâces pour toutes les faveurs providentielles obtenues par saint Michel à un jeune sous-officier. V<sup>te</sup> B.

Grâce à saint Michel, mes petits-fils ont réussi dans leurs examens.  
M. A.

Saint Michel m'ayant obtenu la grâce demandée par son intercession, j vous prie de m'aider à remplir mes promesses.  
M. de S.

**Somme.** — En m'adressant à la Neuvaine qui se faisait au Mont-Saint-Michel en l'honneur de l'Archange, je lui demandais une faveur ardemment désirée. Le jour même de la clôture de cette neuvaine, la faveur fut accordée. C'est du fond du cœur que je remercie saint Michel. *Antoine.*

**Tarn.** — Actions de grâces à saint Michel pour le succès de mon fils dans ses examens.  
A. F.

**Vendée.** — Ci-joint mon offrande à saint Michel pour faveur obtenue. Prière d'insérer.  
*Une associée.*

**Yonne.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel : notre petite fille est parfaitement guérie.  
Bonne M. A.

**Lorraine annexée.** — Une messe en l'honneur de saint Michel et action de grâces pour une guérison obtenue.  
*Une famille.*

**Belgique.** — Actions de grâces à saint Michel pour la bonne réussite des élections dans notre ville de B... et celle de D... pour lesquelles on craignait beaucoup.  
Sr M., tel.

Action de grâces à saint Michel pour une élection où tout humanement semblait désespéré et dont le résultat a heureusement surpris tous ceux qui défendaient les droits de Dieu et de l'Eglise.  
J. de N., tel.

Le religieux pour lequel je vous avais demandé des prières a obtenu de ses supérieurs la permission de partir pour les Indes.

Notre bonne Mère se porte beaucoup mieux. Merci à saint Michel.  
Sr M., tel.

**Canada.** — Un associé vous prie de remercier l'Archange saint Michel, qui lui a accordé sa visible protection.

Une associée vous envoie son offrande en action de grâces à saint Michel. Pour ma part, j'avais fait au grand Archange une promesse : veuillez, si vous prie, l'acquiescer : j'ai obtenu ce que je désirais.  
P. L., tel.

Une messe en action de grâces à saint Michel.  
C. F. D.

**Roumanie.** — Saint Michel m'ayant aidé par ses puissantes prières à régulariser plusieurs mariages, je serai heureuse que vous lui offriez mes sentiments de vive reconnaissance.  
M. G., tel.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> Marie Hervé, née Michel ; Anne-Marie Tardivel. — Binic : M<sup>me</sup> Rebout ; M<sup>me</sup> Morgère.

**Finistère.** — Quimperlé : Sœur Saint-Pierre, religieuse Ursuline. — Brest : M. Ernest Le Bras.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>me</sup> Françoise-Marie Marceau ; M<sup>me</sup> Baptistine Motte ; M. Germain Guillaume, avocat à la Cour d'appel ; M<sup>me</sup> Amazélie Gaussail.

**Hérault.** — Beaufort : M<sup>me</sup> Marie Gleizes.

**Isère.** — Pont de Beauvoisin : Mère Madeleine, des Sœurs du Rosaire.

**Loire.** — Essertines-en-Donzy : M<sup>me</sup> Parrot, née Marie Michel ; M<sup>me</sup> Marguerite Pelletier. — Salt-en-Donzy : M<sup>me</sup> Marguerite Michel ; M<sup>me</sup> Françoise Loire, née Nully.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M. Levêque.

**Manche.** — Subligay : M<sup>lle</sup> Pauline Pigeon. — Nafel : Sœur Ané Roblin, *religieuse Carmélite*. — Varauguebec : M. l'abbé Voisin, *cure*. — Coutances : M. l'abbé Joseph Macé, S. S., *directeur au Grand Séminaire*. — Agon : M<sup>me</sup> Clavreul.

**Mayenne.** — Laval : Sœur Marie-Augustine, *de l'Ordre des Cisterciens réformés*.

**Morbihan.** — Vannes : M<sup>r</sup> Amédée-Jean-Baptiste Lataule, *Evêque*. M<sup>lle</sup> Oléhou.

**Pyrénées-Orientales.** — Pontella : M. Etienne Brial.

**Rhône.** — Lyon : M<sup>me</sup> Fanny Treppoz.

**Sarthe.** — Parigné-l'Évêque : M<sup>lle</sup> Désirée-Marie Laisé.

**Savoie.** — Bourg Saint-Maurice : M. l'abbé Michel, *cure-archiprêtre, très dévoué zéléteur*.

**Seine-et-Oise.** — Versailles : M. Mutin. — Perdreauville : M. l'abbé Paul Pasquier, *cure, zéléteur*.

**Seine-Inférieure.** — La Havre : M. Yves Le Cloarec ; M<sup>lle</sup> Hélic Lemaingot ; M<sup>me</sup> Blanche Mazire.

**Vendée.** — Bournezeau : M. Henri Daniel-Lacombe.

**Alsace-Lorraine.** — Heruy : M. l'abbé Champigneulle, *cure*. M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Sidos, née Julie Charpentier.

**Belgique.** — Colen : Sœur Marie-Stéphanie, *des Dames Bernardines*. — Louvain : Mère Marie de Gethsémani ; Sœur Marie du Roncier, *des Dames Réparatrices* ; Sœur Marie de Saint-Michel, *des Franciscaines Allemandes* ; M<sup>me</sup> Malcorps ; M<sup>lle</sup> Nathalie van der Boru.

**Canada.** — Montréal : Honorable Joseph-Gaspard Lavolette. — Saint-Basile : M<sup>me</sup> Anne Bédard, née Leclerc ; M<sup>me</sup> Eleanore Germain.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; déliez-les du lit profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Liber sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.



À nos Zélateurs et Zélatrices,  
à nos Associés, à nos Amis.

Le Directeur de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel, du Pèlerinage et des Annales du Mont-Saint-Michel, et ses Collaborateurs, agenouillés devant la statue de l'Archange, glorieusement couronnée en 1877 par le Souverain Pontife Pie IX, supplient la divine Clémence, par l'intercession de l'Immortel Vainqueur de Satan, de daigner oublier les fautes, hélas! si nombreuses qui ont attristé l'année qui s'achève et d'ouvrir sur celle qui commence les trésors inépuisables de ses bénédictions.

Ils aiment à renouveler aux Zélatrices et Zélateurs dévoués, ainsi qu'aux fervents Associés de l'Archiconfrérie, aux Bienfaiteurs et Bienfaitrices des

*Ouvres établies sous les ailes protectrices de l'Archange, aux bienveillants Lecteurs des Annales, l'hommage de leur profond respect et de leur vive gratitude.*

*Que saint Michel vous garde tous, ô vous qui comprenez l'importance du retour des âmes à une vraie dévotion envers le Prince de la Milice céleste, Ange de la Patrie Française et de l'Église Catholique!*

### **A tous bonne, heureuse et sainte Année**

*L'heure n'est pas aux vaines formules, pas plus qu'aux démonstrations bruyantes et inutiles. L'heure est à la prière et à l'action; prière confiante, action énergique; prière et action inlassables.*

*Pour dompter la terreur des démons et de l'onde,  
Qui nous peut plus aider que cet Archange au monde?*

*L. LAFORÊT-LEVATOIS, Prêtre, Directeur,  
E. COUILLARD; G. DUPONT, Prêtres, Chapelains*



## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA NEUVAINÉ POUR LES MORTS. — SAINT MICHEL ET L'ANGE GARDEIEN. — LES TRAVAUX DE RESTAURATION AU MONT-SAINT-MICHEL. — ÉGLISE. ABBAYE. — ARCHIPPE OU LE MIRACLE DE CHÔNES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFENTS.

### La Neuvaine pour les Morts

DANS le Bulletin de novembre, nous annoncions une neuvaine funèbre pour les âmes des trépassés, de leur vivant dévots serviteurs de saint Michel, zélateurs et zélatrices, associés de son Archiconfrérie, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel. Nous proposons de faire participer au bénéfice de ces neuf services les défunts dont on voudrait bien nous adresser les noms. Ce faisant, nous n'obéissions, disions-nous, qu'à un besoin de notre cœur et ne remplissions qu'un devoir strict de reconnaissance.

Pour être complets, nous aurions dû ajouter, — et c'était du reste facile à deviner — que notre désir était de faire penser davantage à invoquer saint Michel pour le soulagement des pauvres âmes du Purgatoire.

Il faut dire que sur ce point la dévotion des fidèles est généralement peu éclairée : on ne sait pas assez que saint Michel est déclaré officiellement par l'Église dans son office liturgique : PRÉPOSÉ A L'INTRODUCTION DES AMES AU CIEL, ou pour mieux

dire, A LEUR RÉCEPTION DANS LES PALAIS TRÈS SAINTS DU JUSTE JUGE. Si on savait cela pratiquement, si cette conviction était profondément ancrée dans les âmes chrétiennes, ne prierait-on pas davantage et mieux le saint Archange pour les trépassés ?

Du moins avons-nous eu la consolation de constater que la plupart des membres de l'Archiconfrérie de saint Michel sont imbus de cette doctrine et savent à l'occasion la mettre en œuvre. C'est dans ce sens que nous avons pris le mouvement, — tout anodin et tout humble qu'il soit, — qui a fait converger vers nos bureaux en quelques jours des centaines de recommandations. De France, de Belgique et d'ailleurs les Associés et Zélateurs ont tenu à dresser la liste de leurs défunts et à l'envoyer au Mont-Saint-Michel pour la soumettre aux puissants suffrages de l'Archange.

Croyons-le donc et remercions-en le Ciel : beaucoup de bien s'est opéré en ces jours : beaucoup d'âmes ont été tirées des flammes du Purgatoire et introduites par saint Michel dans le lieu de la lumière et de la paix.

Le 16 novembre, à 7 heures 1/2 du matin, alors que les cierges, rangés dans le chœur de l'église montoise, autour d'un imposant catafalque, dissipaient de leurs mystérieuses lueurs les ombres que n'était point parvenue encore à entièrement chasser une aube embrumée et tardive, les Laudes et l'Office des Morts étaient lentement et pieusement psalmodiés, puis des voix chantaient le *Requiem* de l'espérance, le *Kyrie* plaintif, le *Dies irae*, évocateur des scènes terrifiantes du Jugement ; le saint Sacrifice opérait secrètement ses merveilles de grâce dans les âmes souffrantes, âmes d'amis, âmes dévouées. Saint Michel ne les connaissait-il pas ? Ne les désignait-il point à Dieu pour que plus abondant coulat sur elles le sang rédempteur ? Ne semblait-il pas que, plus obéissant et plus empressé que jamais, il répondait à la prière du prêtre : *Jube haec proferri...* « Ordonnez, Seigneur, nous vous en prions avec confiance, que ces offrandes (du corps et du sang de Jésus) soient portées par les mains de votre Ange à votre autel sublime ! »

saint Michel remplissait, à cette heure, dans son temple, en faveur des âmes qui sur la terre furent ses amis, avec plus d'ardeur, s'il est possible, sa haute fonction.

L'absoute terminait la cérémonie.

Il en fut ainsi chaque matin, jusqu'au samedi 21 inclusive-ment. Le lundi 23, la série des services, interrompue par la célébration des Offices du Dimanche, reprit son cours et se termina le mercredi 25.

Il était juste que cette neuvaine funèbre eût sa conclusion dans une prière à saint Michel. Aussi, après le neuvième service, le clergé se rendit dans la chapelle de l'Archange pour y redire une dernière fois avec une insistance particulièrement significative les paroles de l'offertoire de la Messe des Morts : « *Sanctus Michaël representet eas in lucem sanctam ! Que saint Michel les introduise dans la sainte lumière.* » Cette démarche inspirée par la plus vive confiance, comment l'Archange compatissant ne l'aurait-il pas pour agréable ?

Bref, nos amis seront heureux de penser qu'à saint Michel ils auront sans doute procuré l'occasion de manifester à des âmes qui leur sont chères son amour et sa puissance, — et saint Michel aussi sera heureux d'avoir fait le bien et il le témoignera par de plus amples et plus précieux bienfaits envers ceux-là qui ont honoré en ces jours l'un des plus beaux titres dont l'a gratifié la divine munificence.

## Saint Michel et l'Ange Gardien

A l'occasion d'une nouvelle année, un sage négociant ne manque pas de faire le compte général de ses affaires ; il constate les bénéfices qu'il a réalisés, les pertes qu'il a éprouvées et les causes qui ont produit ces résultats.

Non content de jeter un coup d'œil sur le passé, il prépare

l'avenir, prévoit les obstacles et détermine les moyens à prendre pour assurer le succès de son entreprise.

Or, ce qu'un homme prudent ne craint pas de faire pour son bien-être, un chrétien résolu pourrait-il hésiter à l'entreprendre pour les intérêts de son âme ; il n'a pas le droit de traiter avec légèreté ce qui regarde son salut éternel ; c'est ce dont il doit se préoccuper avant tout puisque c'est la seule chose nécessaire. A la fin d'une année il juge quelle a été sa conduite et quel emploi il a fait du temps que Dieu lui a donné, il déplore ses défaillances et ses défaites, se réjouit des victoires qu'il a remportées et en remercie la Providence. Il pense aussi à l'avenir, prévoit les difficultés qu'il aura à vaincre, les obstacles qu'il devra surmonter, prend des résolutions générales et se trace une ligne de conduite qu'il est disposé à suivre fidèlement.

Voilà ce qu'accomplit un chrétien qui veut assurer son salut éternel.

Mais ce n'est là qu'une partie du travail. Ces desseins, si excellents soient-ils, seront sans résultat, ces résolutions, quelque sincères qu'on les suppose, resteront sans fruit, si la grâce de Dieu ne vient en assurer la réalisation.

Nous pouvons sans doute nous proposer d'accomplir des œuvres excellentes, héroïques ; mais nous sommes incapables de les exécuter avec nos seules forces, surtout si nous pensons aux difficultés qui nous attendent et aux ennemis qui se proposent d'entraver notre marche. Il faut, si nous voulons faire œuvre sérieuse, nous assurer le secours divin et réclamer la protection de ceux que la Providence a chargés de veiller sur nous. Or ces amis puissants et dévoués auxquels Dieu nous a confiés sont saint Michel et notre Ange Gardien.

Vous serez plus convaincus encore, si cela est possible, de la très grande utilité d'une dévotion spéciale à saint Michel et au Bon ange, lorsque vous vous serez rappelé les difficultés nombreuses que le chrétien rencontre tous les jours dans le chemin de la vertu.

Quel est en effet sur cette terre le caractère spécial de la vie du vrai serviteur de Dieu ?

L'existence de l'homme ici-bas est une lutte perpétuelle avec les esprits mauvais. Aussi longtemps qu'il vit sur la terre, il est en butte à leurs attaques. Partout ils nous tendent des pièges pour nous séduire. Et ce qui les rend si redoutables, c'est qu'en perdant le ciel, ils n'ont pas perdu leurs dons naturels et qu'ils emploient à nous nuire toute l'habileté dont ils étaient doués et qu'ils ont conservée. Un de leurs moyens échoue-t-il ? ils recourent à un autre jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à consommer la ruine de nos âmes ! Ils dominent dans l'air et de là ils observent toutes nos démarches, épient toutes les occasions de nous perdre. Ils rôdent sans cesse autour de nous, cruels, implacables, cherchant à nous dévorer.

Voilà les adversaires que nous avons à combattre et à terrasser ; ennemis si terribles que sur la terre il n'est personne qui soit, avec ses seules forces, capable de leur résister. Comment l'homme, faible et fragile, privé de tout secours, pourrait-il vaincre des esprits si puissants et si astucieux, doués d'une science et d'une intelligence supérieures ? On peut affirmer avec saint Bernard que vis-à-vis des démons nous sommes comme des fourmis devant des géants ; et notre ruine serait inévitable sans les gardiens vigilants et dévoués que la Providence nous a donnés.

Ajoutons que de nos jours le combat est plus terrible ; le monde pervers semble plus acharné que jamais à la perte des âmes dont il conspire la ruine ; un souffle impie et diabolique veut détruire tout ce qui est pur, élevé et chrétien ; les méchants se réunissent, s'insurgent contre Dieu et poussent le cri de Lucifer révolté : *Je n'obéirai pas*. Suivant la parole du Psalmiste, *les nations elles-mêmes se sont soulevées au milieu de grands bruits et les peuples ont formé de vains projets. Tous se sont unis contre le Seigneur et contre son Christ ; rejetons, ont-ils dit, rejetons loin de nous leur joug ; nous ne voulons pas qu'il règne sur nous.*



Voilà pour le chrétien autant de raisons de se prémunir contre tous ces dangers et de faire appel à la protection du ciel, sans laquelle il est incapable de remplir ses devoirs et de sortir de la lutte, vainqueur de ses ennemis.

Or dans ce combat inévitable, à qui avoir recours pour déjouer les complots des méchants dont Satan est l'instigateur ? Les défenseurs sont tout désignés, n'est-il pas vrai ? Et vous avez déjà nommé saint Michel et l'ange gardien.

Il s'agit en effet de fouler aux pieds l'ange déchu, notre plus grand ennemi, et d'éviter les embûches qu'il dresse sous nos pas. Nous ne saurions donc mieux faire que de nous adresser à Michel et à l'Ange préposés à notre garde, de leur demander force et courage et de prendre rang dans la milice céleste en répétant le cri de guerre de son chef : *Qui est semblable à Dieu ?*

*(A suivre.)*

## Les Travaux de Restauration

AU MONT-SAINT-MICHEL

### Église.

PENDANT l'été, nos pèlerins ont dû constater que des améliorations intéressantes avaient été apportées au sanctuaire paroissial actuellement centre du pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

Ils ont vu que les pierres tombales, signalées par plusieurs Guides comme une des curiosités du Mont, avaient été relevées et mises de niveau avec l'aire de la nef ; nous en avons parlé au début de la belle saison.

Beaucoup aussi se sont arrêtés devant deux prie-Dieu en vieux chêne habilement fouillés, œuvres de quelque moine artiste ou de quelque prisonnier. Il était juste que ces beaux spécimens de la sculpture sur bois fussent mis en évidence et

réunis aux deux grandes « chaires » ou stalles de l'ancienne basilique, maintenant placées des deux côtés de l'entrée du chœur de notre église.

Ces deux stalles gagneraient assurément à n'être point seules, mais à recevoir près d'elles des sœurs de valeur diverse et cependant de même style et dignes d'elles de tout point. Ce n'est pas chose aisée : aussi faut-il ne pas se montrer trop difficile et se contenter des stalles plus modestes qui cette année ont pris la place des primitives bancelles jaunes qui faisaient l'ornement du chœur et ne manquaient pas par leur pauvreté d'attirer sur elles l'attention du visiteur.

Durant un mois et plus, une barricade en planches a dérobé aux regards une fenêtre, en face le portail nord, au dessus du tombeau de dame Jacquet, bourgeoise de ce lieu et bienfaitrice de l'église. Cette fenêtre avait été maladroitement coupée par son milieu lorsque des préoccupations utilitaires, qui certes avaient bien leur importance, firent démolir la partie supérieure de la cœlière de la nef latérale primitivement voûtée en ogive dans toute sa longueur et abritée par une toiture à deux pans, distincte de celle de la nef principale.

Pour empêcher des infiltrations désastreuses, on résolut de ne plus faire pour toute l'église qu'une seule toiture à deux versants. Forcé fut donc, pour réaliser ce dessein et donner à l'écoulement des eaux pluviales une pente suffisante, de décapiter la muraille : c'est ce qui fut fait avec une logique qui n'admit pas d'exception : les fenêtres furent englobées dans la mesure générale et exécutées.

Or la baie en question était composée de deux ogives simples, accouplées et séparées par un meneau de granit, sans sculptures ni moulures, le tout enfermé dans l'encadrement d'une grande ogive également simple.

Après sa mutilation, elle ne formait plus qu'un carré tout d'une pièce, le meneau ayant disparu dans son entier. Un vitrail renaissance, représentant la mort de saint Joseph, occupait depuis quelques années cette ouverture sans cachet et

choquante au goût le moins délicat. Ajoutons encore que le lambris en bois de sapin jauni venait dans sa lourde retombée barrer impitoyablement d'une ligne horizontale cette fenêtre qui ne demandait qu'à s'élançer perpendiculairement, comme pour rivaliser avec les arceaux de la Basilique d'en haut et se perdre, comme dit Nettement, « avec les flèches de nos cathédrales dans l'infini. »

Pour lui rendre avec son essor ses dimensions obligatoires, nous n'avons eu qu'à bâtir sur les bases anciennes. La verrière renaissance, heureusement transformée en gothique, a repris sa place dans son nouveau cadre : saint Joseph y est représenté rendant son dernier souffle entre les bras de Jésus ; Marie est agenouillée près de son virginal époux ; l'ange des mourants, saint Michel, est là pour assister le juste dans son suprême combat et recueillir son âme.

Le lambris de la nef latérale s'est élevé à son tour, forcé de se plier aux exigences de l'ogive restaurée et d'en suivre les contours. Au dehors, la fenêtre est couronnée par un fût de granit en forme de V renversé et largement ouvert.

Ce travail était nécessaire pour rendre à cette partie de l'église un peu de son originalité et ne laisser point perdre de vue que l'état actuel de la nef latérale n'est que le malheureux résultat d'une mutilation par ailleurs justifiée. Notre restauration est donc, dans notre pensée, indépendamment de son utilité spéciale, un témoignage de ce qui était, une indication de ce qui devrait être, et le commencement de ce qui sera, s'il plaît à Dieu.

Plus rapprochée de l'autel de la sainte Vierge, dans l'absidiole même, une autre fenêtre accuse une plus grande prétention à l'élégance. Le plâtrage qui tout autour, et jusque dans l'éveil, masquait le mur de sa blancheur de linceul a été enlevé ; l'appareil remis à jour a été rejointoyé.

Au dessus de l'autel, derrière la statue de Notre-Dame-des-Anges, une élégante lancette a été jadis complètement aveuglée. Nous espérons qu'un jour prochain la lumière reprendra ses

droits au profit du bon goût, et cela sans que Notre-Dame soit le moins du monde détronée. Ce sera aussi le temps de continuer en cet endroit l'opération du déplâtrage.

La petite chapelle, dite de Saint-Jean, près du portail du nord, abrite désormais, — une inscription latine gravée sur plaque de marbre noir en fait mention, — le cœur de Mgr Jean Pierre Bravard, évêque de Coutances et Avranches, le nouvel Aubert, qui rouvrit en 1865 les portes de la basilique, soixante-dix ans fermée au culte, et réintégra chez lui l'Archange saint Michel. Cette chapelle possède, elle aussi, sa fenêtre ogivale du XIII<sup>e</sup> siècle, plutôt remarquable par quelques rares débris de verre peint, enchâssés dans des vitres blanches. Là donc comme dans la chapelle d'en face le granit s'est débarrassé de sa cuirasse de mortier. Personne ne s'en plaindra.

### Abbaye.

Quand on suit, pour monter à l'Abbaye, l'unique « Grande Rue » de la cité montoise, on marche assez régulièrement dans la direction du Nord. Puis tout à coup le rempart se dresse juste en face, escaladant de l'est à l'ouest la pente abrupte. Force est à la rue ou de se buter là ou de monter toujours plus haut, en obliquant brusquement à gauche. C'est ce dernier parti qu'elle a choisi.

De cette façon plutôt simpliste, avec son habituelle désinvolture, le pur amateur de descriptions superficielles à vite fait d'interpréter à sa manière cet angle où l'archéologue trouverait aisément matière à discuter. Mais passons...

Ce qu'il importe de se bien dire c'est que, au pied de ce rempart, sur une plus ou moins grande longueur, — de cela on discute, — existait jadis un escalier qu'on appelait le *Grand-Degré*, disparu depuis longtemps. On a récemment découvert ses deux dernières marches, au point de son aboutissement, au seuil de l'*Avancée*, dont nous parlerons tout à l'heure.

Qu'on veuille bien, l'histoire en main, se représenter la lon-

gue théorie des foules priantes qui vinrent de bonne heure et des lointains pays, jusque des « Basses-Allemagnes », et tous les jours, invoquer dans son temple l'Archange saint Michel; qu'on se donne la peine de reconstituer l'entrée en l'illustre abbaye de quelque prélat, de l'évêque d'Avranches par exemple ou du chapitre de son église cathédrale, d'un duc de Normandie, de quelque prince du sang ou d'un roi, avec leur suite nombreuse et brillante de courtisans et de nobles dames, leur escorte imposante de chevaliers et d'hommes d'armes de toute catégorie... De telles scènes se renouvelaient, très souvent; l'histoire l'atteste.

Or, supposé que les abords de l'Abbaye aient toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui, par où donc auraient passé ces merveilleux cortèges, sans briser leurs lignes, sans troubler leur belle harmonie, sans jeter dans leur ordre processionnel la confusion ?

Le *Grand-Degré* était indispensable, sans quoi le Monument eût ressemblé, quoique de loin, à ces palais enchantés, dont parlent certains contes, où l'on ne pénètre que par le moyen d'une échelle droite et d'une trappe dangereuse.

Aussi les moines de la première époque, si zélés pour le culte de saint Michel, si jaloux de la beauté du Sanctuaire de l'Archange et de la facilité et magnificence de son accès, durent faire entrer en première ligne parmi leurs travaux l'édification d'un « Degré » monumental.

Des travaux préliminaires de terrassement indiquent que l'Administration des Beaux-Arts va entreprendre de le reconstruire.

La rue de la ville est donc, avons-nous dit, parallèle au rempart, depuis l'endroit où pour la première fois elle l'a rencontré devant elle. Sur son dernier palier retombe l'arcade de pierre qui permettait aux bourgeois-miliciens d'aborder la courtine.

A partir de là, « la Grande Rue » prend la direction du sud et monte en pente douce. Elle change de nom : désormais

c'est le *Chemin des Loges*. Voici pourquoi : çà et là, dans ce qui reste du parapet du Grand Degré et dans l'empatement de l'Avancée on voit une arcade à plein centre, des corbins, des placards étroits ; le rocher lui-même a été dressé. C'est là que s'abritaient au Moyen-Age dans leurs boutiques ou *Loges* les marchands de souvenirs, et en particulier de ces fameux plombs rustiques dont les pèlerins d'alors faisaient usage pour remporter dévotement quelques reliques du Mont béni : un peu d'eau de la Fontaine Saint-Aubert, quelques gouttes d'huile sainte, une pincée de terre ou de sable.

En face de ces Loges, à gauche, l'Hostellerie renommée de « La Troie qui file » ouvre ses étroites portes et ses larges devantures cintrées. C'est là que nombre de « Michelots » se restauraient au sortir de l'abbaye et trouvaient un gîte pour se reposer du voyage et se préparer à affronter les fatigues du retour.

Un escalier nous introduit dans la cour de l'Avancée dont il nous faut franchir la double poterne en longeant les roches vives sur lesquelles est bâtie *Belle-Chaire*, c'est-à-dire, en bas, la *Salle des Gardes*, et en haut, la *Salle du Gouvernement*.

Près de la seconde poterne, à droite, une petite guérite de veilleur a été ménagée dans l'épaisseur du mur qu'elle dépasse même un peu en s'avancant dans le vide sur des corbins élégants. Plus loin deux cintres accouplés, et de chaque côté de la porte du nord d'autres arcades encore ; ce sont toujours les fameuses Loges. Il faut croire que les marchands de souvenirs étaient nombreux jadis, en proportion des pèlerins du reste.

Ces murailles de défense étaient privées de leurs créneaux : on vient de les leur rendre, simples comme il convenait : un étroit chemin de ronde circule en arrière : on y accède par un escalier qui s'appuie à gauche sur la base de la Tour des Corbins.

Le dos tourné au *Châtelet*, visant par la porte large au cintre surbaissé l'emplacement du Grand-Degré, l'Echauguette et la

Courtine du Nord, et plus loin, l'ilot de Tombelaine, et par la dentelure des créneaux, la côte normande, on aime à jouir de l'effet de cette heureuse restauration. On éprouve dans cette petite cour quelque chose comme une crainte respectueuse inspirée par l'aspect martial, un peu rébarbatif, de ces murs armés pour la défense, couronnés pour la guerre.

Mais quand, se retournant, on vient à plonger son regard dans la profondeur noire de la montée du *Châtelet*, quand on a mesuré de l'œil ces deux énormes canons de pierre, qui, plantés sur leur culasse, « semblent menacer le ciel », comme a dit un auteur, on demeure stupéfait du contraste qui éclate entre cette grandeur et cette petitesse.

A quoi bon cette Avancée, sans abri, sans mâchicoulis, pourtant indispensables au dessus d'une porte par où devait passer le vainqueur et d'où il importait de le décimer en l'inondant d'huile bouillante et de plomb fondu ? Le long de sa promenade aérienne, si peu large qu'un homme seul n'y peut marcher qu'avec précaution, derrière ses créneaux sans meurtrières, la garde était dans les pires conditions d'observation et de défense. Il eût été sans doute beaucoup plus sage de la poster en haut des Donjons, dans la Perrine, au dessus de la porte du Corps de Garde, où une trouée en plein ciel entre Belle-Chaire et le Châtelet eût permis de surprendre et de foudroyer sans merci l'audacieux assez favorisé de la fortune pour avoir pu pénétrer jusque-là.

A vrai dire tous ces ouvrages militaires, littéralement formidables, rendaient inutile, voire même dangereuse, l'occupation de l'Avancée et la condamnaient à n'être plus qu'un bastion de parade.

Aussi ne fut-elle élevée que pour tenir lieu, et du Châtelet et de la Tour Perrine et de cette muraille grandement forte et majestueuse qui joint la Tour des Corbins (angle de la Merveille) à Belle-Chaire, au temps où ces fortifications n'existaient point encore ; et dès que celles-ci eurent par leur puissance donné aux défenseurs de l'Abbaye-Forteresse une garantie

suffisante, l'Avancée fut abandonnée, comme on dédaigne, quand est venue la prospérité, l'instrument qui nous l'a valu.

L'Avancée de l'Abbaye en effet entrain dans le système des fortifications du XIV<sup>e</sup> siècle dont on retrouve çà et là quelques restes servant de bases aux vieilles maisons de ce Mont. Peut-être même est-elle antérieure à ces remparts.

Or ce n'est qu'en l'an 1393 que l'abbé Pierre Le Roy<sup>1</sup> « fit parachever le Donjon qui est à la porte de l'Abbaye, avec les degrez à monter à ladite pièce pour entrer au Corps de Garde situé sous Belle-Chaire, pièce une des plus belles de France tant pour la structure, composition que force. Il y fit pareillement mettre ce grand râteau de fer, comme aussi la grille et le grand râteau de fer à la porte du corps de garde... Item il fit bastir la tour quarrée située de l'autre costé de Belle-Chaire et y joignant<sup>2</sup>. » — Deux ans plus tôt il avait fait élever depuis la Tour des Corbins jusque à Belle-Chaire « cette belle muraille qu'on y veoit construite à marches-coulies et en parapé. »

Quand nous disons que l'Avancée fut à partir de cette date considérée comme désavantageuse et abandonnée, nous affirmons une chose vraie. La preuve c'est que l'abbé Pierre Le Roy, édifiant les Donjons et obligé par les nécessités de sa construction à refaire la partie méridionale de cette muraille pour la souder au monument laissa dans le flanc du Châtelet dépasser des pierres d'attente à la hauteur des créneaux de l'Avancée ; or elles attendirent toujours. Cette partie neuve ne fut jamais crénelée.

1. « Les Moynes du Mont-Saint-Michel l'esleurent alors qu'il estoit abbé de Lessay (Lessay) en l'évesché de Couslances... Il estoit natif de la paroisse d'Orval du dit diocèse... C'estoit un très docte personnage en toutes les sciences, mais particulièrement en décret, très habile et vertueux... Il fut capitaine de ce Mont... Véritablement il ne se peut rien dire davantage de perfection dans un abbé bénédictin. »

Il régna vingt-quatre ans, de 1386 à 1410.

Dom Thomas Le Roy, *Curieuses Recherches*, chap. xxx.

2. Cette tour porte le nom de Perrine, à cause de son auteur Pierre Le Roy.

Il est donc bien évident qu'à partir du xv<sup>e</sup> siècle on n'utilisa plus cette bastille démodée. Tout au plus servait-elle au veilleur de nuit pour explorer les abords de la porte. On la négligea donc, et un jour les créneaux disparurent, qu'il importait néanmoins de conserver pour le coup d'œil et comme souvenir d'un passé moins civilisé, mais aussi moins fertile pour le Mont en héroïques aventures.

Avant la guerre de Cent Ans, la Ville et l'Abbaye étaient loin d'être défendues comme elles le furent depuis. Elles avaient bien, il est vrai, leur ceinture de murailles, mais beaucoup moins forte, beaucoup moins large. Elles n'avaient en jusque-là qu'à se protéger contre l'invasion de quelques bandes révoltées ou l'agression subite de soudards trop zélés « truandaille Avranchinoise ou Bretonne », peu importe.

L'Avancée répondait à ces besoins. Ce que voulaient ses auteurs c'était avant tout peut-être empêcher « les flammes, en cas d'incendye es maisons de la ville, de monter jusques aux bastiments du monastère, suivant le naturel du feu. » ainsi qu'il arriva en l'an 1203 par le fait de « Guy de Touars, se disant duc de Bretagne ; et cela, parce qu'alors le monastère n'était point comme il est à présent. »

Cette muraille jouait donc, — même avant le xv<sup>e</sup> siècle. — autant le rôle d'isolant que celui de bastion proprement dit. Si à côté des géants qui l'entourent elle paraît faible, on ne peut lui en vouloir. Elle remplissait son rôle. Le moyen de lui demander davantage ?

(A suivre.)



## ARCHIPPE

Ou le Miracle de Chônes.

Au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, un adolescent de 12 à 15 ans, nommé Archippe, quitta, par l'inspiration du ciel, la ville voisine d'Hiéropolis et s'en vint vivre en ermite à l'ombre du sanctuaire, élevé cent ans plus tôt près d'une source que saint Michel avait fait jaillir miraculeusement et dont les eaux avaient la vertu surnaturelle de guérir les maladies<sup>1</sup>.

Archippe donnait l'exemple des plus héroïques vertus : son unique vêtement était un cilice qu'il ne quittait jamais. Il ne prenait de nourriture qu'une fois par semaine et cette nourriture consistait en quelques herbes sauvages qu'il faisait cuire lui-même, sans y mêler de sel. A cet aliment il n'ajoutait que trois onces d'eau. Des cailloux aigus qu'une toile grossière dérobaux regards lui servaient de couche, et son oreiller était un sac rempli de branches épineuses, qui ensanglantaient sa tête.

L'affluence des pèlerins était grande, attirés qu'ils étaient et par les faveurs miraculeuses de l'Archange et par la sainteté de son serviteur, ce qui enflamma la jalousie et la colère des païens du voisinage.

Ils mirent tout en œuvre pour épouvanter Archippe et ruiner le pèlerinage. Un jour, un certain nombre d'entre eux s'emparèrent du jeune solitaire et l'accablèrent de coups, tandis que d'autres se portèrent vers la fontaine pour la combler. Saint Michel fit face à tous : les bras des premiers furent frappés d'une paralysie soudaine ; quant aux seconds, une flamme qui s'élança de la source les mit en fuite.

Cet échec ne fit qu'ajouter à leur irritation. Changeant de

1. *Holland.* 29 sept., t. XLVIII, chap. xii.

taclique, ils dirigèrent le cours d'un ruisseau, le Chrysus, qui passait à droite du temple, vers la fontaine afin de détruire par ce mélange la vertu miraculeuse des eaux. Ce fut en vain. Guidé par une main invisible, le ruisseau fit un écart et passa de la droite à la gauche de l'édifice, respectant la fontaine.

Les infidèles ne se tinrent pas pour battus, et par la suggestion de l'enfer, ils recoururent à une tentative héroïque. Deux autres ruisseaux, le Lycocapre et le Kuphus, sortaient du flanc oriental de la montagne et bien que leurs sources fussent distantes, ils descendaient le même versant pour venir se confondre dans la plaine, laissant le temple dans la presqu'île ainsi formée.

A force de travail, les païens réunirent en amont du temple les deux ruisseaux en un vaste bassin d'où les eaux allaient à volonté déboucher avec impétuosité renversant le sanctuaire et détruisant la fontaine.

Dix jours durant les païens se livrèrent à un travail acharné; Archippe, lui, prosterné contre terre, conjurait l'Archange d'être la sauvegarde de son sanctuaire menacé.

Au soir du dixième jour, les païens coupèrent la digue afin que l'énorme volume d'eau emportât l'église et ensevelît la fontaine sous ses ruines; tous réunis du même côté, ils se réjouissaient d'assister à la catastrophe. Au bruit des eaux déchainées, Archippe redoublait sa prière.

Soudain, un coup de tonnerre retentit, et une colonne de feu s'éleva du rocher d'où s'échappait la source, jusqu'au ciel. Et sur ce même rocher l'on vit l'Archange Michel debout, éblouissant de lumière.

« Archippe, dit-il à son serviteur, viens à moi. »

Archippe se leva aussitôt pour obéir à cette voix céleste, mais à l'aspect de l'Archange, saisi de terreur, il retomba sur le sol.

« Lève-toi, lui dit le Prince de la céleste milice, ne crains rien et viens à moi.

— Seigneur, lui répondit Archippe, la vue de votre visage m'épouvante. »

Avec effort, il s'avança de quelques pas, mais il fut bientôt contraint de s'arrêter, impuissant à dominer son effroi.

Or, comme il se tenait là, immobile et les yeux inclinés vers la terre, une voix éclatante disait : « Je suis Michel, le chef des armées célestes, mais serviteur de Dieu, ainsi que toi. Tu es juste, et pourtant, à mon aspect, tu trembles. Quelle sera donc l'épouvante des pécheurs, quand ils devront comparaître devant le fils unique de Dieu, Jésus-Christ, au jour de la révélation de sa gloire ? Mais toi, cesse de craindre. »

L'Archange avait d'un signe de croix arrêté le torrent impétueux dont les flots s'amoncelaient comme une muraille : « Tu vas voir, dit-il à Archippe, la puissance de Dieu. »

À un nouveau signe de croix, le rocher voisin de l'église s'entr'ouvrit avec un fracas de tonnerre, secoué comme lorsque la terre tremble.

Michel fit un troisième signe de croix et, touchant de la baguette qu'il tenait à la main l'eau de la source, il dit : « Soit brisée la puissance du démon, et plus que jamais cette source jaillira pour le soulagement des fidèles. »

À ces mots, mettant son protégé en lieu sûr, il commanda à la montagne d'eau furieuse de se précipiter dans le gouffre.

L'Archange disparut, mais la vertu de la croix resta à la fontaine et la frayeur de ces prodiges rendit le sanctuaire désormais vénérable à la multitude des païens, qui se convertirent en foule, de sorte que le christianisme domina dans la région. Archippe toujours plus dévoué au service de l'église angélique, y consacra sa longue carrière qui n'atteignit pas moins de quatre-vingts ans.

Les miracles continuèrent après sa mort auprès de la fontaine. L'impression qu'ils firent fut si profonde que le lieu perdit son nom de Colosses pour prendre celui de Chône ou Cône qui vient du mot grec *Chônè*, gouffre, et que les Grecs choisirent ce jour mémorable, le 6 septembre, pour célébrer la fête de saint Michel.

(*Les Grandeurs de saint Michel*, par MARASMOU, trad. P. G.).

## A nos Correspondants.

A la date du 1<sup>er</sup> octobre 1901, la Direction du *Pèlerinage*, de l'*Archiconfrérie* et des *Annales* a été de nouveau confiée au *Clergé diocésain*.

Depuis cette époque, il n'y a plus de Révérends Pères au Mont-Saint-Michel.

Prière donc de tenir un compte exact de l'observation que nos *Annales* inséraient dès le mois de novembre 1901, et que bien des fois depuis nous avons rappelée :

*Adresser toutes correspondances et envois*

à MONSIEUR le Directeur

des *Annales* du Mont-Saint-Michel (*Manche, France*.)

Les correspondances portant sur l'adresse les mots *Père* ou *Révérend Père*, sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et par conséquent ne nous parviennent pas.

## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Ain.** — Saint Michel a fait réussir mon petit-fils dans son examen et lui a obtenu la place que je désirais pour lui. Je vous envoie mon offrande en action de grâces. A. G.

**Aisne.** — Action de grâces à saint Michel pour deux faveurs obtenues et pour le succès d'un examen. C. V., *id.*

Prière de faire célébrer une messe pour remercier le grand Archange d'une grâce obtenue. D. J.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Ardèche.** — Depuis que je fais partie de l'Archiconfrérie de saint-Michel, j'ai demandé et obtenu une faveur importante. Ci-joint mon offrande en reconnaissance. J. B.

**Bouches-du-Rhône.** — Prière de faire célébrer trois messes d'actions de grâces à saint Michel. C. H.

**Calvados.** — Je suis heureuse de remercier saint Michel d'avoir guéri notre petite fille. Le mieux a été sensible le dernier jour d'une neuvième que nous avons faite en l'honneur du bon Archange ; elle finissait le 16 octobre, aussi nous avions toute confiance. Ci-joint mon offrande à saint Michel. J. L. B.

Offrande en action de grâces à l'Archange qui nous a préservées d'un accident. S<sup>r</sup> M. X., *id.*

Saint Michel m'a obtenu la grâce que je désirais. Je vous envoie mon offrande en action de grâces. M. Vee T., *id.*

Prière de faire dire une messe en reconnaissance à saint Michel. J. T., *id.*

**Côte-d'Or.** — Merci à l'Archange pour une grâce obtenue. E. C.

**Drôme.** — Je vous envoie mon offrande pour remercier saint Michel de deux grâces obtenues par son intercession. S<sup>r</sup> M. E. M., *id.*

**Finistère.** — J'ai été miraculeusement exaucée par saint Michel après promesse d'une messe, d'une insertion dans les *Annales* et de l'érection d'une statue de l'Archange dans notre église paroissiale. Je vais maintenant remplir mes engagements. M. C., *id.*

Une mère de famille remercie le saint Archange de la protection qu'il a accordée à son fils. M. Q., *id.*

**Hérault.** — Je vous envoie 2 francs en action de grâce à saint Michel pour deux faveurs obtenues. M<sup>me</sup> D.

Une messe en reconnaissance à saint Michel. Anonyme.

Prière de faire brûler un cierge devant l'autel de l'Archange en action de grâces. Anonyme.

**Ille-et-Vilaine.** — Merci à saint Michel pour une faveur obtenue. Ci-joint mon offrande en action de grâces. G. F.

Merci à saint Michel pour une grâce qu'il m'a accordée. A. D.

**Isère.** — Je vous envoie une offrande de 10 francs en action de grâces à saint Michel. X.

**Loire.** — Depuis longtemps ma sœur désirait une augmentation de salaire sans vouloir toutefois la demander. Je lui conseillai de recourir à saint Michel, de promettre de donner comme offrande l'augmentation reçue pour le premier mois et de faire insérer son action de grâces dans les *Annales*, si elle était exaucée... Quelques jours après elle obtint ce qu'elle désirait.

Une de ses amies, à laquelle elle fit part de sa joie, et qui voulait elle aussi arriver au même résultat fit de bon cœur à l'Archange les mêmes promesses. Quelques jours après, elle était exaucée. C'est avec plaisir que je vous envoie l'offrande promise en reconnaissance au bon saint Michel. C. B., *id.* ; J. P.

**Lozère.** — Je suis heureuse de vous annoncer que le candidat que j'avais recommandé à saint Michel a réussi dans son examen. Je vous prie de faire insérer ce succès dans les *Annales*, à la gloire de l'Archange. L. B., *id.*

**Meuse.** — Reconnaissance à saint Michel qui nous a secourus d'une manière toute spéciale dans une affaire importante. M. Th. H.

**Morbihan.** — L'opération que j'avais recommandée à saint Michel a parfaitement réussi. Gloire et reconnaissance à l'Archange. P. L. R., *sel.*

**Oise.** — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. G.

Prière de faire célébrer des messes en action de grâces à saint Michel. Cassé B., *ns C.*

**Haute-Saône.** — Ci-joint 10 francs en reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues. A. R.

**Saône-et-Loire.** — Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues. M. V<sup>ve</sup> N., *sel.*

**Seine.** — Merci à saint Michel, un de nos enfants vient de réussir dans un examen.

Un autre de nos enfants, jeune soldat, a reçu une grâce importante par l'intercession de l'Archange. M. V<sup>ve</sup> M.

Je vous envoie mon offrande en reconnaissance à saint Michel qui m'a protégée dans une affaire difficile. M. M.

Ci-joint une offrande en action de grâces pour une guérison obtenue. G. L. G., *sel.*

Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs faveurs. Une messe en actions de grâces. M. D.

Prière de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel pour le remercier de la protection qu'il m'accorde. S. M., *sel.*

Quand j'ai vu un membre de ma famille atteint d'une maladie grave et ses parents si éloignés de lui, j'ai promis une offrande à saint Michel s'il guérissait et si son père ne ressentait pas à cette occasion de trop fortes émotions. Nos prières ont été exaucées, car le jeune homme va de mieux en mieux et son père n'a été nullement souffrant. Je viens donc remplir ma promesse en vous envoyant mon offrande en reconnaissance. J. L.

**Seine-Inférieure.** — Je me suis adressée à l'Archange pour obtenir la guérison d'une personne de ma famille. J'ai été exaucée. Je viens témoigner à saint Michel ma vive reconnaissance. P. C.

**Deux-Sèvres.** — J'avais promis une offrande à saint Michel s'il m'obtenuait une faveur que je sollicitais. J'ai été exaucée; aussi je vous envoie 16 francs pour vos œuvres en actions de grâces. A. C.

**Somme.** — Reconnaissance à saint Michel pour la préservation des sœurs d'un grave accident et pour l'obtention d'une grâce temporelle. F. R., *sel.*

**Belgique.** — Merci à saint Michel. Quatre de nos enfants se sont présentés à un examen et ont été reçus avec succès.

La rentrée des classes a dépassé toutes nos espérances. Une personne dont on demandait la conversion est complètement revenue à Dieu.

Nous vous prions donc de remercier avec nous notre saint Protecteur. St L., *sel.*



*La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Prisot au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Guise : M<sup>me</sup> Louise Fouquet; M. Nicolas Dubois; M. Jean-Baptiste Chuquet.

**Calvados.** — Lisieux : Sœur Sainte-Scholastique, religieuse hospitalière de Notre-Dame de Charité. — Caen : M<sup>me</sup> veuve Théodore Sansrebus.

**Côtes-du-Nord.** — Lanvollon : M<sup>lle</sup> Picard. — Saint-Brieuc : M. le contre-amiral Auguste Le Borgne de Kerambosquer.

**Finistère.** — Brest : M. Le Guével.

**Haute-Garonne.** — Ricumes : Pauline Nabonne.

**Hérault.** — Montpellier : M<sup>lle</sup> Emilie Gache. — Béziers : M<sup>me</sup> Prax.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint-Eugat : M<sup>me</sup> Per, *relatrice.*

**Loire-Inférieure.** — Nort : M<sup>me</sup> veuve Le Duc, *relatrice.*



**Manche.** — Saint-Lô : M<sup>me</sup> Dufouita. — Mortain : M. Ernest Quessic.  
— Avranches : M. Julien Jubel. — Tréaoville : M<sup>me</sup> Chauvin-Lesfontaines.  
— Saint-Martin des Champs : M<sup>me</sup> la vicomtesse du Bouëxic.

**Meuse.** — Verdun : M<sup>lle</sup> de Courcy.

**Nord.** — Cambrai : M<sup>lle</sup> de Prémont.

**Oise.** — Domfront : M<sup>lle</sup> Euphémie Bidoux, *zélatrice*.

**Rhône.** — Lyon : M<sup>me</sup> Adrienne Crétin ; M. François Damon.

**Savoie.** — Saint-Jean de Maurienne : Rose Dominper ; M. Jean-Baptiste Collet ; Généreuse Boullaz ; M<sup>me</sup> Clémentine Vincent.

**Basses Pyrénées.** — Anglet : Sœur Marie-Thérèse-Agnès, *des Servantes de Marie*.

**Rhône.** — Lyon : M<sup>lle</sup> Rose Humbert.

**Seine.** — M<sup>lle</sup> Angèle Thébault ; M. le comte de Chasseloup-Laubat ; M<sup>me</sup> Seyer.

**Seine-et-Oise.** — Juvisy : M. Jean Lanna ; M. Achille Lanna. — Serran : H<sup>de</sup> mère Marie Henry, *religieuse de Marie Auxiliatrice*.

**Belgique.** — Gand : M<sup>lle</sup> Eulalie Claeys ; M<sup>lle</sup> Elisa Eggermont. — Bruges : Sœur Agnès, *des Servantes du Sauveur*.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lat profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUX BIENFAITEURS DE L'ÉCOLE APOSTOLIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — NEUVAIN MENSUELLE. — SAINT MICHEL À CAMERBERT. — SAINT MICHEL ET L'ANGE GARDIEN (*Suite*). — DÉCRET DE L'HÉROÏCITÉ DES VERTUS DE LA VÉNÉRABLE JEANNE D'ARC. — LES TRAVAUX DE RESTAURATION AU MONT-SAINT-MICHEL (*Suite*). — LA PLACE DE SAINT MICHEL DANS LA LIÉGEOIS. — ACHÈS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

### Aux Bienfaiteurs de l'École Apostolique DU MONT-SAINT-MICHEL

UN ancien apostolique, après avoir achevé au Petit Séminaire de Mortain ses études commencées au Mont-Saint-Michel, est entré en octobre dernier au Grand Séminaire de Coutances. Il nous écrit qu'il est appelé à revêtir l'habit ecclésiastique le 2 février, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge.

Cette nouvelle, nous en sommes persuadés, réjouira tous les Bienfaiteurs de l'École Apostolique, laquelle, ainsi qu'il est dit dans notre Notice sur les Œuvres du Mont-Saint-Michel, subsiste toujours, bien que pour des raisons majeures, connues de tous, elle ait momentanément cessé de s'abriter sous les ailes de l'Archange.

L'Œuvre des Apostotiques subsiste, nous le répétons, en ce sens que les enfants auxquels nous nous intéressons reçoivent —

*provisoirement — dans nos établissements diocésains la formation que nous voudrions leur donner ici.*

Nous avons confiance que bientôt l'École fonctionnera à nouveau et au grand jour au Mont-Saint-Michel même, où le concours d'une maîtrise d'enfants pieux et disciplinés est indispensable au service du sanctuaire.

Nous rappelons aux *Bienfaiteurs de l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel* que le Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie offre pour eux le *Saint Sacrifice de la Messe* : 1<sup>er</sup> le jour de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan, 8 mai, 2<sup>e</sup> le jour de la fête du saint Archange, 29 septembre ; 3<sup>e</sup> le jour de l'apparition de saint Michel au Mont-Saint-Michel, 16 octobre. — En outre ils ont part au fruit des messes célébrées pour les Zélateurs et Associés de l'Archiconfrérie tous les premiers samedis du mois et tous les lundis de l'année.

## Neuvaine Mensuelle

On n'a pas oublié que la neuvaine mensuelle générale, à laquelle sont invités à prendre part tous les associés de l'Archiconfrérie de saint Michel, a lieu du 6 au 15 de chaque mois.

Sont recommandées aux prières de la neuvaine de *février* les intentions nombreuses qui nous sont déjà confiées ou qui le seront jusqu'à la date du 6. Faut-il insister pour que soit faite dans cette supplication commune et universelle une place spéciale à la sainte Église, à son auguste Chef, P. C. X, à la France catholique si éprouvée aujourd'hui ?

Tous nous aurons à cœur de plaider ensemble ces grandes causes près de saint Michel.



## Saint Michel à Camembert

(DIOCÈSE DE SÉEZ)

Le culte de saint Michel est en honneur depuis des siècles dans l'église de Camembert<sup>1</sup>.

Plusieurs fois de pieux fidèles de cette paroisse entreprirent au XVIII<sup>e</sup> siècle le pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Dans l'église, au mur du chœur, du côté de l'Évangile, est appliqué un grand tableau, peinture naïve et à grands traits<sup>2</sup>. Le cadre de bois au fronton surbaissé est peint en bleu, orné dans chaque angle d'une fleur de lys d'or, recouverte en partie probablement durant la Révolution ; au milieu des montants il y a des coquilles d'argent. Ce tableau nous montre une compagnie de pèlerins de Camembert arrivant au Mont-Saint-

1. Cette paroisse était en 1790 du diocèse de Sées, de l'intendance d'Alençon, de l'élection d'Argentan ; elle avait 700 habitants.

2. Voir *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, par Mgr GERMAIN, M. Bois et M. Consoyon, grande édition, fig. 104, page 305.

Michel pour vénérer l'Archange et mettre leurs familles sous sa protection.

Au milieu de flots bleus très grossièrement figurés on voit s'élever une forteresse avec des constructions qui ont visiblement l'intention de représenter la sainte Montagne avec la Basilique, le monastère et même l'Église paroissiale. En avant on voit un chemin à sec, tel qu'est à peu près la digue actuelle. Sur ce chemin une procession de pèlerins de Camembert, deux à deux, avec le nom de chacun écrit en lettres d'or à son côté, soit à droite, soit à gauche, selon la place qu'il occupe dans les rangs. En tête Pierre Noël bat du tambour en ayant l'air de tourner sur lui-même, selon l'usage encore suivi dans quelques processions de l'Eure et du Calvados, par les membres des *Confréries de Saint Michel*.

A GAUCHE :	A DROITE :
Alexandre de La Bigue.	Bilaine du Roi.
Jacques Le Roi.	François Hulbert.
Étienne Le François.	Pierre Blondel.
André des Champs.	Jacques Blondel.

Au milieu Louis des Champs porte le drapeau de la Confrérie. C'est la reproduction de celui conservé jusqu'à présent au presbytère de Camembert. De soie très fine, mais brûlée par le soleil, cet étendard était naguère dans le plus mauvais état. Il est carré et mesure 1<sup>m</sup> 80 de côté; il est coupé par une grande croix blanche au centre de laquelle est figuré l'Archange, les ailes éployées, armé d'une épée et terrassant le dragon qu'il tient enchainé. Au premier et au quatrième quartier, de gueules à la coquille de sable; au deuxième et au troisième, d'azur à la fleur de lys d'or. La hampe se termine par une flèche dorée.

Revenons à notre procession. Après le porte-drapeau, (qui lui aussi semble tourner sur lui-même, comme le tambour, Pierre Noël,) viennent successivement :

Alexandre Hulbert.	Louis Goërin.
Louis de la Bigue, Roi (de la Confrérie).	François le Roi.

Au milieu et fermant la marche, « Louis Pichonnier, curé de Camembert, chapelain de la présente confrérie, le 24 septembre en l'année 1772. « Au bas du tableau l'artiste a signé : « Pingard pinxit. »

Dans le ciel, au dessus de la basilique, au milieu de nuages sombres, saint Michel apparaît terrassant un dragon ailé, à tête humaine. Radieux de gloire et de beauté et cependant calme comme le ciel d'où Lucifer est tombé, l'Archange foule aux pieds son adversaire et le menace de son épée flamboyante. Visiblement le même pinceau a dessiné le saint Michel du tableau et celui de l'étendard.

Les confrères-pèlerins sont en culottes courtes, en frocs bruns et portent tricorne noir avec cocarde rouge (en ce temps-là le tricorne était la coiffure des hommes de bonne société) et à la main droite une lance terminée par une fleur de lys. Le roi de la confrérie, bâton de commandement en main, a deux cordons, l'un rouge, l'autre blanc, passés en sautoir sur chaque épaule et se croisant sur le dos et sur la poitrine pour aller se nouer sous le bras comme une écharpe. Les autres confrères ont seulement une écharpe rouge. Le curé, dont la soutane est visiblement retroussée par derrière, porte aussi deux écharpes, une rose et une blanche; il tient en main un livre comme pour chanter. Tous ont des perruques... et graves, recueillis, ils s'en vont dévotement vers le sanctuaire ouvert pour les recevoir.

Le pèlerinage que rappelle cette naïve peinture eut donc lieu en 1772. Ce n'était pas le premier. Le règlement suivant, qui intéressera sans doute le lecteur, en dit long sur l'esprit des *Michelots* de Camembert, dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle.

On remarquera que la Fête du 16 octobre, commémorative de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dédicace de la Basilique du Mont Tombe, est mentionnée *seule* dans ces statuts. C'était donc encore au xviii<sup>e</sup> siècle la plus

populaire et la plus solennisée des fêtes de l'Archange parmi les dévots pèlerins de sa montagne privilégiée.

**STATUTS que les Pèlerins du MONT-SAINT-MICHEL de la Compagnie de Monsieur LE SAGE, leur roi, et de Monsieur FORTIN de la CHENAYE, prêtre, leur chapelain, se sont obligés d'observer exactement sous les peines portées dans les dits Statuts.**

**NOUS**, Soussignés et dénommés en l'autre page suivant l'ordre que nous devons garder en toutes nos assemblées et cérémonies — **PELLERINS DU MONT-SAINT-MICHEL** ; à notre retour le 24 mai 1767, pour entretenir le bon ordre qui doit régner dans notre compagnie et vivre ensemble dans l'union qui convient à une société de Pèlerins et qui édifie tout le monde, sommes convenus de suivre et accomplir les réglemens suivans sous les peines qui y sont portées contre les contrevenans.

ARTICLE I

Tous les ans le 16 octobre (s'il ne tombe le dimanche, et en ce cas le 18), nous ferons sous le bon plaisir de M. le Curé de ce lieu, chanter une messe haute avec la procession avant, et Vêpres si le cas y échoit, auquel office nous assisterons avec tous les ornemens de pèlerins.

ARTICLE II

Chaque pèlerin à tour d'âge suivant l'ordre en l'autre part, donnera à diner et à souper le dit jour et le lendemain à souper à toute la compagnie, et chacun des Pèlerins lui donnera 45 sols à l'exclusion de notre chapelain et de notre tambour.

ARTICLE III

Nous assisterons aux processions avec nos ornemens de Pèlerins le jour et pendant l'octave du Saint-Sacrement sous peine de 12 sols.

ARTICLE IV

La maladie notable du pèlerin, la mort de son épouse, de son père ou de sa mère, arrivée depuis un an, le dispenseront des susdites obligations, même de donner le repas, et dans ce cas le suivant en sera chargé et l'année suivante le dispensé s'acquittera de son obligation.

ARTICLE V

Celui qui pour toute autre raison que celles du 4<sup>e</sup> article ne pourra se trouver aux processions susdites, y suppléera en mettant à sa place quelqu'un irréprochable.

ARTICLE VI

Celui qui ne pourra se trouver au repas n'en étant dispensé par les raisons du 4<sup>e</sup> règlement y enverra son fils ou son frère et non un autre.

ARTICLE VII

Celui qui donnera à diner et à souper le jour de la feste et à souper le lendemain donnera aussi à diner et à souper le jour de l'Octave du Saint-Sacrement et chaque pèlerin donnera 30 sols.

ARTICLE VIII

Nous renonçons à dire ou rien faire qui puisse nous offenser dans nos assemblées, sous peine de 4 sols; nous établissons notre roy et notre chapelain pour juger ce cas.

ARTICLE IX

La mort arrivant à quelqu'un de nous, nous nous obligeons à lui faire dire chacun une messe pour le repos de son âme, ce qui aura lieu pour notre Chapelain qui par reconnaissance voudra bien rendre le même service à ceux à qui il survivra. Notre tambour jouira des mêmes prérogatives sans être obligé à rien.

ARTICLE X

Le cas susdit arrivant, nous donnerons au chapelain et après lui au Roy et après le Roy à l'ainé des survivants *chacun six sols six deniers*. Le dit Chapelain acquittera les dites messes et fera avertir le pellerin à la décharge duquel il doit dire la messe et les proches parents du défunt.

ARTICLE XI

Enfin on aura soin de tenir sa pique bien propre et sans rouille sous peine de 2 sols et on ne pourra faire servir les ornements de la Compagnie à des usages défendus comme à porter masque, etc... sous peine de 12 sols.

Suivent vingt-deux signatures, puis « l'Ordre et arrangement des Pellerins de Monsieur Le Sage leur roy et de Monsieur Estin-la-Chesnaye leur chapelain » : en tête le Roy et le Chapelain ; vers le milieu le « porte-enseigne » ; enfin « Monley tambour ».

La confrérie de Saint-Michel de Camembert subsista jusqu'à la Révolution. A cette époque de persécution, M. Louis Pichonnier, curé de Camembert, protégé par saint Michel qu'il avait fait connaître et aimer de plus en plus dans sa paroisse, donna l'exemple de la fidélité religieuse à ses chères ouailles. Lorsqu'on lui demanda de prêter le serment constitutionnel, le bon curé, se rappelant sans doute le *Quis ut Deus* de l'Archange qu'il avait si bien servi, déclara qu'il se soumettait aux lois de l'État qui ne sortent point du domaine civil ; mais il ajouta ces paroles mémorables : « Quand il s'agirait de perdre la vie, je n'entends point étendre mon serment aux objets qui concernent la religion. » Cette déclaration est constatée aux Archives départementales....

On conserve toujours à Camembert une grande vénération pour saint Michel. On garde avec respect la pointe des

anciennes lances que les *Michelots* portaient dans leurs pèlerinages et dans les principales cérémonies. Ces pointes en cuivre ciselé ont si malheureusement tenté la cupidité des antiquaires, que plusieurs ont disparu de la sacristie où elles avaient été déposées.

Ajoutons enfin qu'il y a encore à Camembert un chemin nommé le « *Chemin des Michelins* » par où les confrères portaient pour leur pèlerinage au Mont-Saint-Michel.

Chanoine BERT.

Le précieux drapeau des pèlerins de 1772 vient, si nous sommes bien informés, de subir une heureuse et complète restauration. Les pieux habitants de Camembert auraient même songé à reprendre sous la conduite de leur excellent curé, l'ancienne tradition : l'étendard rajeuni aurait flotté de nouveau sur les tours et dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.... L'idée est très bonne ; le grand Archange ne peut manquer de la bénir.

N. D. L. R.



## Saint Michel et l'Ange Gardien

(suite.)

LA lutte est la condition de l'existence de l'homme ici-bas ; vérité qui s'impose, et que pourtant l'on oublie pratiquement : on se comporte comme si tout devait réussir sans efforts personnels, qu'il s'agisse de la lutte contre les ennemis du dedans ou contre les ennemis du dehors. On s'étonne même que les hommes ne s'améliorent pas et que les événements restent ce qu'ils sont ; et l'on se contente de soupirer après le jour où Dieu se décidera enfin à terrasser nos adversaires et où Michel renouvellera le grand combat du ciel.

Plaintes et désirs inutiles, tant que nous oublierons que nous devons travailler nous-mêmes à nous réformer et à réprimer de toutes nos forces l'esprit diabolique qui nous envahit de toutes parts.

Il nous faut combattre l'ennemi jaloux qui vient souffler dans nos âmes le vent de la désobéissance et de la révolte ; nous devons continuer la lutte de Michel contre Lucifer.

Cette guerre commencée dans le ciel ne se terminera qu'avec le monde ; car jusqu'à la fin, le démon exercera sa funeste influence, inspirera le mal, troublera les esprits et soulèvera les passions, perdant ainsi les hommes et les peuples.

Mais jusqu'à la fin des temps aussi, Michel avec ses anges se tiendra debout devant le maudit pour lui résister, le terrasser et assurer le succès aux fidèles soldats du Christ. La victoire, si nous le voulons, nous est donc assurée, et pour la remporter, la prière et l'action, prière fervente, action soutenue, sont les deux armes que nous devons employer.

Invoquons avec confiance nos célestes gardiens. Demandons

leur celle énergie, ce courage qui font les vainqueurs. Chaque jour, nous implorons le secours de l'Archange. A notre réveil, nous saluons notre Ange Gardien et le soir nous sollicitons encore sa protection. Pourquoi aussi n'ajouterions-nous pas une invocation spéciale au Prince des armées célestes. N'est-il pas chargé de chacune de nos âmes ?

Et lorsque nous nous sentons faiblir dans la lutte, prions notre ange de nous encourager, de nous fortifier ; et surtout appelons à notre aide le vainqueur de Satan : « *Saint Michel, défendez-nous dans le combat ;* » il connaît les difficultés qui nous entourent et la malice des ennemis qui conspirent notre perte ; il sait quelle est notre faiblesse et notre inconstance ; il voit mieux que nous la gravité du danger et l'utilité de son intervention. Comment pourrait-il ne pas écouter notre voix et nous laisser périr en nous refusant son secours ?

Le vrai chrétien ne saurait toutefois se contenter de la prière. Ce n'est pas en effet ceux qui disent : « Seigneur », qui entreront dans le royaume des cieux ; ceux-là seulement sont assurés de la récompense qui, aidés du secours d'en-haut, se font violence et luttent contre leurs ennemis. Insensés ceux qui désirent la victoire et refusent de combattre.

Le maudit, il est vrai, pour nous réduire à l'inaction, s'efforce bien de nous montrer dans l'exercice de l'activité humaine, une présomption et un manque de confiance en la Providence : Qu'avez-vous à craindre, nous dit-il, Dieu n'est-il pas avec vous ? laissez-le vous assurer la victoire et contentez-vous de prier. — Voilà une ruse satanique ; et beaucoup, pour n'y pas réfléchir, en sont les pauvres victimes : ils croient, en agissant avec Dieu, méconnaître sa puissance, lui faire injure et trop présumer de leurs forces. Aussi se contentent-ils de formules de prières qu'ils prétendent infailliblement efficaces, heureux d'y trouver un refuge à leur inaction et à leur mollesse. — Sans doute il faut demander le secours du ciel, puisque sans la divine protection, nous sommes dans le désarroi et victimes des roueries infernales ;

mais s'il faut prier comme si tout dépendait de Dieu, il faut agir comme si tout dépendait de nous.

Partout la grande lutte contre l'enfer « bat son plein », partout Satan déchainé renouvelle contre nous la séduction dans laquelle il entraîna un tiers des anges. Or, disait naguère un orateur, « lorsque l'Archange vit dans la profondeur des cieux s'allumer la guerre civile, ce n'est pas à genoux qu'il tomba, c'est debout qu'il se mit ». Et jetant au ciel le cri de la foi soumise : *Qui est comme Dieu ?* il donna le signal de la mêlée. Bientôt après on ne vit plus que les anges fidèles et à leur tête le champion des droits de Dieu : Michel venait de précipiter les rebelles dans l'abîme qui s'était ouvert pour les engloutir.

Nous devons donc, à l'exemple de l'Archange, combattre le jaloux, le repousser de toutes nos forces et mettre notre ardeur à dévoiler ses perfidies, à déjouer ses complots et à l'obliger, le maudit, à s'avouer vaincu.

Mais dans cette lutte contre le pervers qui nous protégera l'Archange triomphal dont nous nous assurerons le précieux secours par la prière et l'imitation de son courage contre Satan.

Il place près de nous un de ces anges dont il est le chef, pour nous encourager et nous aider. Ce fidèle gardien nous assiste dans le combat. Si, malgré cela, il nous voit en danger de succomber, il s'adresse à Michel et ce Prince, plein de charité, envoie des légions entières à notre secours. L'histoire est là pour l'attester.

Le roi de Syrie assiégeait une ville habitée par Élisée. Le serviteur du Prophète, voyant la cité entourée d'ennemis, se met à crier : Hélas ! maître, que ferons-nous ? Et le prophète de répondre : Ne crains pas, nous avons plus de défenseurs que d'ennemis. Et, lorsqu'il a prié le Très-Haut d'ouvrir les yeux de son serviteur, celui-ci voit la montagne couverte de cavaliers célestes ; portés sur des chars de feu, ils accourent à leur défense.

L'Archange n'abandonne donc pas ceux qui veulent faire partie de son armée ; entre eux et le maudit, il s'interpose toujours vainqueur : *Michaël stat pro filiis populi.*

N'hésitons donc pas à choisir Michel et ses Anges pour nos Protecteurs et nos Chefs ; c'est sous leurs ordres qu'il faut nous ranger si nous voulons vaincre. C'est l'Archange qui brisa la première rébellion ; c'est lui encore qui étouffera cette nouvelle révolte. Invoqué par nous, il terrassera toutes les phalanges de l'enfer armées pour nous combattre, et nous, appuyés sur son bras puissant, nous pourrons « passer impunément sur l'aspic et le basilic et fouler aux pieds le lion et le dragon. »

Notre conclusion sera donc : prière et action : prière fervente et action soutenue, à l'imitation et sous la conduite de saint Michel et de ses Anges.

---

### Décret de l'héroïcité des vertus de la Vénérable Jeanne d'Arc

---

Nos lecteurs ont appris que le 6 janvier, notre Saint Père le Pape Pie X, devant une imposante réunion de Cardinaux, d'Évêques et de prélats, a solennellement prononcé la déclaration suivante :

« Il est constant que la vénérable servante de Dieu Jeanne d'Arc a pratiqué, à un degré héroïque, les vertus théologiques de foi, d'espérance, de charité envers Dieu et le prochain, et les vertus cardinales de prudence, de justice, de force, de tempérance et celles qui leur sont connexes, dans le cas et pour le but dont il s'agit, de telle sorte que l'on peut passer à ce qui reste à faire, c'est-à-dire à l'examen des quatre miracles. »

Cet important décret remplit de joie les cœurs catholiques et en particulier les cœurs français. La cause de la Vénérable

Jeanne d'Arc va donc entrer dans une nouvelle phase, et, nous l'espérons, aura prochainement son heureuse conclusion dans la béatification, si ardemment désirée, de celle qui fut la Libératrice de la France.

N'oublions pas que c'est saint Michel qui la suscita. Prions Dieu par l'intercession du saint Archange pour que soit reconnue la puissance miraculeuse de l'humble guerrière, comme vient d'être reconnu l'éclat de ses vertus. Supplions saint Michel pour qu'en même temps que la Pucelle solennellement béatifiée, — s'il plaît à Dieu et à la sainte Église — la France puisse fêter sa délivrance, son réveil, sa liberté, sa foi vieille et pourtant toujours jeune.

Dans son discours d'actions de grâces au Saint Père, après la lecture du Décret, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a exprimé ce vœu dont nous ferons facilement une prière : « Puisse la bonne et chevaleresque enfant, a dit Sa Grandeur, puisse Jeanne d'Arc renouveler un des plus beaux exploits de sa mortelle vie, obtenir à la France la paix sereine des esprits, et l'union des cœurs. — La France, Très Saint Père, est si douce, quand elle est unie ! et si humaine, quand elle est pacifiée. »

Le Saint Père, essayant les larmes que l'éloquence de l'évêque d'Orléans lui avait arrachées, a parlé avec émotion de la France, et s'est plu à nous tracer le programme de notre action ; voici ces belles paroles :

« Que la noble nation des Francs, qui s'est signalée par tant d'entreprises glorieuses au service du nom chrétien, et dont le zèle apostolique est encore si ardent, apprenne par l'exemple de Jeanne à mettre au dessus de tout la foi de ses aïeux, et le respect de la liberté de l'Église ! Que du moins à cette école, les catholiques français se persuadent que l'on n'arrive au triomphe que par l'épreuve et à la victoire que par une vaillance poussée, s'il le faut, jusqu'à l'effusion du sang. »

## Les Travaux de Restauration

AU MONT-SAINT-MICHEL.

### Abbaye (suite).

GRAVISSONS l'escalier noir et raide du Châtelet ; sans nous y arrêter, traversons la Salle des Gardes, « la plus belle de France » avec sa cheminée au manteau large sous lequel devisèrent jadis si joyeusement les soudards.

Nous laissons à droite les contreforts couronnés de pinacles fleuris qui appuient le chœur gothique de l'Abbatiale ; à gauche les logis communément dénommés Petit et Grand Exils, de ce que sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> les rois de France y enfermèrent des prisonniers politiques. Leur construction remonte au XV<sup>e</sup> siècle. Nous lisons en effet dans les *Curieuses Recherches* (ch. xxx, § 25) que l'abbé Pierre Le Roy, « l'an 1400 fit parachever tous les logements qu'il avoit fait commencer, il y avoit quelques années, qui sont depuis cette tour nommée Perrine, jusques où est maintenant la cuisine de l'abbé. » Le Petit-Exil servit tout d'abord « d'Infirmes aux moyens infirmes ». Le Grand-Exil servit de Procure. Pierre Le Roy « y fit loger le procureur ou *baillif* du monastère (d'où le nom de *bailliverie* donné parfois à cette partie des bâtiments) et luy-mesme y logea aussi afin de l'instruire et vacquer ensemble aux affaires après les heures de l'office divin et autres de régularité commune ».

Notons que dans ce temps-là le *Logis Abbatial* n'existait pas ; en 1400 les constructions s'arrêtaient au point où finit le Grand-Exil. De là jusqu'au *Saut-Gautier* il n'y avoit qu'une « muraille de closture », (et joignant l'Exil) une tour, au bas de laquelle l'abbé Geoffroy de Servon, vingt ans plus tôt, en 1380, avoit fait bâtir une petite chapelle sous le vocable de



*sainte Catherine*. On l'appelait encore « *Chapselle des Degrez* ». En 1509, l'abbé Guillaume de Lamps l'engloba sous le logis abbatial où on la voit encore.

Oratoire particulier de l'abbé, la chapelle Sainte-Catherine ne fut guère utilisée, semble-t-il, au moins d'une façon suivie, que pendant quarante ans par Pierre Le Roy et Robert Jolivet. En 1420 celui-ci « enfin estant ennuyé d'une vie ainssy belliqueuse » (c'était au plus fort de la guerre de Cent ans), s'en alla pour ne plus revenir<sup>1</sup>.

Dès l'année 1444, le cardinal Guillaume d'Estouteville était créé 31<sup>e</sup> abbé de ce Mont et premier commendataire. Or les abbés commendataires (*comédétaires*, comme dit malignement Thomas Le Roy, faisant allusion à leur gaspillage) ne résidèrent que rarement ou point du tout au Mont-Saint-Michel et Guillaume de Lamps lui-même, qui avait été « moine profès de ce monastère », une fois élu abbé refusa de loger avec le bailli. « En attendant qu'il fit mettre les artisans qu'il avoit coutume de tenir chacun jour en besogne, après le logis neuf de l'abbé qui est dans l'enclos du monastère » il se logea dans un bâtiment situé au milieu de la hauteur du rocher, dans l'enclos connu présentement sous le nom de jardin de l'orphelinat. Or cette habitation provisoire avait sa chapelle privée : elle porte dans l'histoire le nom de chapelle du *Tripot*, en mémoire de la place du marché dont elle était voisine<sup>2</sup>.

A partir de l'an 1523, où mourut Jean de Lamps, « 34<sup>e</sup> et dernier abbé régulier, » l'Abbaye ne voit ses commendataires qu'en passant : ils y viennent le moins souvent possible et y demeurent le moins de temps qu'ils peuvent. La chapelle Sainte-Catherine a donc eu dans l'histoire du monastère un rôle assez effacé.

En face se dresse le pignon du transept sud de la Basilique. Montons quelques marches, puis franchissons la brèche ouverte

1. *Curieuses Recherches*, ch. xxxi, § 1.

2. *Ibid.*, ch. xxxiv, § 6; ch. xliii, § 67.

par la pioche des ouvriers dans le mur entre une construction postiche, dont nous aurons à parler plus tard, et le transept lui-même. Tout de suite nous trouvons, à droite, un portail cintre, large, relativement haut, surtout si l'on considère que des décombres en surélèvent considérablement le seuil. Franchissons-le avec précaution, car l'obscurité est grande. . . . et grande la probabilité qu'ici ou là quelques marches manquent.

Nous voilà dans la *Crypte de saint Martin*, sous le transept du midi.

C'est une chapelle souterraine, carrée, sévère, sans ornementation; voûte en berceau, arc-doubleau large et aplati, absidiole arrondie, percée d'une grande fenêtre, malheureusement encore bouchée et qui sera toujours peu éclairée puisqu'un contrefort du Chœur gothique se trouve juste en face à une très petite distance.

Du côté des logis abbatiaux nous remarquons deux baies étroites, couronnées d'un plein cintre et qui, de l'extérieur ressemblent à des meurtrières, mais dont les éveils s'épanouissent considérablement à l'intérieur. En face l'absidiole le mur est divisé en deux parties à peu près égales par une sorte d'épais meneau droit ou pilastre à angles vifs, orné d'une bande légèrement proéminente. De chaque côté de ce pilastre s'ouvrent deux arcades hautes à plein cintre et peu profondes. Dans l'arcade de gauche on distingue une voûture profonde, plus étroite, suivie d'une autre moins épaisse et de plus en plus rétrécie, quoique toujours de respectables dimensions, ainsi que nous l'avons dit. C'est par là que nous avons pénétré dans la crypte.

Sous l'arcade de droite, un peu à gauche, on a ménagé une simple porte cintrée de moyenne grandeur, entrée d'un couloir, qui, passant sous l'empatement de la tour dite de l'Horloge, donnait accès, moyennant l'escalier de cette tour, dans l'église aérienne et jusque dans les combles de la nef méridionale, — puis longeant le mur de cette nef conduisait dans

la crypte voisine consacrée à *Notre-Dame-sous-Terre*, là où se trouve aujourd'hui la Grande Roue monte-charge.

Tout en haut, au sommet de la voûte, dans l'épaisseur du pilastre sur lequel s'appuient les deux arcades en question, une petite fenêtre répand parcimonieusement un jour mystérieux dans cette crypte très bien conservée malgré les transformations qu'elle a subies au cours des siècles.

Remarquons au fond à gauche, près de l'abside, l'entrée d'un couloir qui donnait accès à la crypte voisine dite des *Gros-Piliers*, depuis sa reconstruction au xv<sup>e</sup> siècle, et par le moyen de celle-ci à la chapelle souterraine de *saint Symphorien* située sous le transept nord et à peu près en tout pareille à celle de saint Martin.

Étrange donc, comme celle du monastère lui-même, fut la destinée de cette crypte où nous sommes. Le Thaumaturge des Gaules, saint Martin, y fut-il jamais honoré ? Y eut-il jamais son autel ? Le saint Sacrifice y fut-il offert ? L'histoire ne nous le dit pas. Au xvii<sup>e</sup> siècle nous y trouvons installé un moulin à chevaux qui permettait aux moines, en cas de siège, de moudre leur blé sans sortir du monastère.

Au siècle dernier, l'Administration de la Maison Centrale substitua au moulin à chevaux une grande citerne. Il y a quelques semaines elle existait encore : aujourd'hui elle a disparu totalement ; le sol nivelé permet de circuler librement dans la crypte.

Quand la fenêtre de l'abside laissera de nouveau passer un peu de lumière, on pourra mieux se rendre compte de l'impressionnante simplicité de cette chapelle. Mais le bâtiment qui masque ses deux entrées l'empêchera toujours de retrouver son cachet de primitive grandeur.

Des fouilles ont été opérées en ces derniers temps par l'Administration des Beaux-Arts, tout en haut de l'escalier abbatial entre la nef de l'église, et le parapet du Saut-Gautier. Ces fouilles encore inachevées ont déjà amené des découvertes intéressantes, les unes soupçonnées, les autres inattendues,

et suscité plus d'un problème que l'étude de l'histoire et le progrès des travaux de déblaiement pourront éclaircir sans doute, mais dont il serait présentement téméraire de donner une solution certaine et complète. On serait plutôt réduit à émettre des hypothèses que du jour au lendemain il faudrait abandonner.

Qu'il nous suffise de dire que la question à résoudre est celle-ci : Par où et comment dans la suite des temps les pèlerins, isolément ou par groupes, pénétraient-ils dans la basilique de Saint-Michel ?

(A suivre.)

### Les Remparts du Mont-Saint-Michel.

Par décret du 22 décembre, paru à l'*Officiel* des 26 et 27 décembre :

« Sont affectés au service des Beaux-Arts les anciens remparts qui constituent l'enceinte intérieure du Mont-Saint-Michel, dite enceinte de la ville, et leurs dépendances. »

Par une convention en date du 10 décembre 1879, la commune du Mont-Saint-Michel s'était déjà désistée en faveur de l'État « de toute préention à la propriété de l'enceinte intérieure du Mont et de ses dépendances, sous réserve du droit de jouissance spécifié en cette convention. »



## La place de saint Michel

DANS LA LITURGIE

A propos de l'érection d'une statue de l'Archange saint Michel dans son église cathédrale, Mgr Delamain, évêque de Périgueux, rappelait naguère la place de choix occupée par saint Michel dans la liturgie : on ne l'oublie que trop souvent. Aussi croyons-nous utile de rapporter ces paroles épiscopales :

« Notre dévotion doit imiter et suivre celle de la sainte Église ?

« Or, l'Église a donné toujours un rang d'honneur à saint Michel dans toute sa liturgie. Dans les litanies des saints, elle le met immédiatement après la Vierge des vierges. Pourquoi lorsque nous demandons pardon à Dieu de tous nos péchés, récitons nous, toujours de la même manière cette supplication pleine d'humilité : « Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie, toujours vierge, à saint Michel Archange? » C'est parce que saint Michel a été l'Archange impeccable, l'Archange intransigeant, l'ennemi inflexible du péché et de tout mal. Il ne peut tolérer l'offense à Dieu.

« Dans les prières solennelles de la sainte Messe, saint Michel est aussi mentionné. Quand le célébrant doit offrir à Dieu l'encens, symbole de la prière de tous les saints et des hommages présentés par la terre à la Majesté trois fois sainte de Dieu, il dit :

« Par l'intercession du bienheureux Michel Archange, debout à la droite de l'autel des parfums, et de tous les élus, que le Seigneur daigne bénir cet encens et le recevoir en odeur de suavité. »

Pas une messe n'est dite sur aucun point du globe, sans que saint Michel ne soit là, debout à la droite de l'autel d'où monte la réparation de la divine victime vers le ciel outragé.... »



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aude.** — Je vous envoie 5 francs en action de grâces à saint Michel pour l'heureuse issue d'une affaire commerciale.

Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance d'une autre faveur obtenue. M. L., *sel.*

Une messe en action de grâces à saint Michel. E. B.

Je vous envoie 3 francs en reconnaissance à saint Michel. M<sup>me</sup> L. F., *sel.*

**Aveyron.** — Actions de grâces à saint Michel. M. P.

**Bouches-du-Rhône.** — Je vous remercie des prières que vous avez faites pour ma mère; elle s'est trouvée beaucoup mieux après la oraison. Que le saint Archange continue de la protéger! M. H., *sel.*

Merci à saint Michel pour faveurs obtenues. C. S.

**Cher.** — Je vous envoie 5 francs en reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues. L. B.

**Doubs.** — Grâce à l'intercession du saint Archange, deux personnes ont été préservées d'un grave accident.

Dans une autre circonstance, saint Michel a visiblement protégé une mère et son enfant. M. H.

Reconnaissance à saint Michel pour une grâce temporelle obtenue par son intercession. E. G., *zélatrice.*

**Eure.** — Merci au glorieux Archange pour sa protection sur nos élèves. A. L.

<sup>1</sup> Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Finistère.** — Une personne bien dévouée à vos œuvres vient d'obtenir une faveur du grand Archange. Elle vous prie de faire dire une messe en reconnaissance.

Je remercie saint Michel d'une grâce toute particulière qu'il a obtenue pour une personne que je lui avais recommandée.

M. Q., *sél.*

**Gard.** — Merci à saint Michel pour le secours spécial qu'il nous accorde.

M. B., *sél.*

**Haute-Garonne.** — Je vous envoie mon offrande en action de grâces à l'Archange.

G. B.

Une messe en reconnaissance à saint Michel pour le succès de mon fils dans ses examens.

Mme G.

**Hérault.** — Reconnaissance à saint Michel. Il s'est déclaré chez nous un feu de cheminée qui aurait pu avoir de graves conséquences. Aussi, j'ai supplié l'Archange de se rappeler qu'il était notre protecteur ; une nuit après, on se rendit maître du feu. Il nous reste à rendre grâces à saint Michel qu'il n'y ait eu aucun malheur à déplorer.

A. D., *sél.*

**Ille-et-Vilaine.** — Je vous envoie 3 francs en reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues.

G. B.

**Jura.** — Merci à saint Michel pour une faveur qu'il a obtenue à mon enfant.

J. B., *sél.*

**Loire-Inférieure.** — Je vous prie de remercier en mon nom saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.

Anonymous.

Prière de faire dire une messe pour remercier l'Archange d'avoir obtenu la complète guérison de ma sœur.

A. L.

Actions de grâces à saint Michel, qui m'a toujours accordé sa protection.

S. L., *sél.*

Merci à saint Michel pour une guérison obtenue par son intercession.

L. F.

**Loiret.** — Après une neuvaine à l'Archange, nous avons obtenu la faveur que nous sollicitons.

G. B.

**Morbihan.** — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour le succès de mon fils dans ses examens.

Vve B. P.

**Seine.** — Prière de faire célébrer trois messes en l'honneur de l'Archange pour le remercier des faveurs obtenues par son intercession.

S. B.

Actions de grâce à saint Michel et aux Anges Gardiens. Par leur intercession je suis sortie victorieuse de plusieurs difficultés considérables.

X.

Grâce à l'intercession de saint Michel et des saints Anges nous avons été protégés dans une affaire importante.

X.

Bon saint Michel, merci !

Une associée.

**Seine-et-Marne.** — Par l'intercession de l'Archange nous avons obtenu qu'une personne qui ne pratiquait pas depuis quarante ans s'approchât des sacrements.

Je remercie saint Michel de la protection qu'il a accordée à deux membres de ma famille pendant un long voyage.

Mme V., *sél.*

**Seine-et-Oise.** — Action de grâces à saint Michel pour la protection spéciale qu'il m'accorde.

Vve V., *sél.*

**Seine-Inférieure.** — O grand Archange, je vous rends grâces à deux circonstances très difficiles vous êtes venu à mon secours.

A. le L., *sél.*

**Grande-Bretagne.** — Deux messes d'action de grâces à saint Michel.

S. M. A. K., *sél.*

**États-Unis.** — J'avais promis de faire chaque année une offrande à saint Michel, s'il m'obtenait la guérison de mon enfant. Ayant été exaucé, je viens m'acquitter de ma promesse pour cette année.

J. or B.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le portier-gardien, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Cher.** — Aubigny : M. l'abbé Bordin, *chanoine honoraire.*

**Côte-d'Or.** — Beaune : M<sup>lle</sup> Joséphine Bailly.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Bezac : Mme Le Borgne de Kerambosquer. — Etalles : M<sup>me</sup> Vve Gery, née Jeanne Evnard. — Uzel-près-Pouët : M<sup>me</sup> Vve Carré née Gimel ; M<sup>me</sup> Vve Corley. — Biais : M. Paul Mahé.

**Gers.** — Saint-Clar : M. Joseph Bissagnet ; M. Honoré de Labaut ; M<sup>me</sup> Joséphine Françoise.

**Hérault.** — Villeneuve-lès-Béziers : M. Jean Bousquet.

**Ille-et-Vilaine.** — Pleine-Fougères : M. Dépinée. — Rennes : M<sup>lle</sup> Juiga ; M<sup>me</sup> Vve Bodin ; M<sup>me</sup> Thérèse Conan.

**Isère.** — Jallieu : M. Michel Brunet-Lecomte. — Grenoble : M<sup>me</sup> Bernard-Blosset, *sél.*

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>lle</sup> M. de Chabrières ; M<sup>lle</sup> Elisa Gourdon ; M<sup>me</sup> veuve Félix Vidie. — Nozay : M<sup>lle</sup> Marie Tourillon.

**Maine-et-Loire.** — Tigné : M<sup>me</sup> Georgette Bouhère. — Angers : M<sup>lle</sup> Madeleine Brillouet ; M<sup>lle</sup> Elisa Crepelier ; M. Léandre Abiène.

**Manche.** — Avranches : M. Lamazurier ; M<sup>lle</sup> Amélie Beaudin ; M<sup>me</sup> veuve Sauvaget. — Saint-Sauveur-Lendelin : M. Vallée. — Savigny-le-Vieux : M<sup>me</sup> Dior, née Victoire Ponceau ; M. François Lehausais ; M. François Tencé ; M<sup>me</sup> Virginie Aufray. — Bricquebec : M. Paul Legevin. — Valognes : M. Baudry. — Montebourg : M. Emile Root.

**Marne.** — Reims : M. Louis Dubois ; M<sup>me</sup> Termans, née Félicité Lattilleur.

**Mayenne.** — Laval : St Marie-Anastasie Hilbert, *de la Congrégation d'Evron.*

**Meuse.** — Varennes-en-Argonne : M. Jules Badenhuys.

**Nord.** — Arras : M<sup>me</sup> Fiévet-Nicolas. — Solre-le-Château : Joseph Dax.

**Oise.** — Margay-lès-Compiègne : M<sup>me</sup> veuve Maillet.

**Orne.** — Champsecret : M<sup>me</sup> Marie Motin.

**Saône-et-Loire.** — Lox : M. F. Demontay, *cel.*

**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Verreaux ; M<sup>me</sup> veuve Lambert La Hocq.

**Seine-et-Marne.** — Melun : Blanche Larpanteur.

**Seine-Inférieure.** — Rouen : M<sup>lle</sup> Aubé. — Yvetot : M<sup>me</sup> veuve Lemire.

**Tarn.** — Castres : M<sup>me</sup> Jeanne Gumbus ; M<sup>me</sup> Rose Barbaza ; M<sup>me</sup> Marie Cabal ; M. Pierre Andrieux ; M<sup>lle</sup> Virginie Pucl ; M<sup>me</sup> Sophie Ceussac ; M. Jean-Baptiste Mauriès.

**Alsace-Lorraine.** — Durnmenarie : M<sup>lle</sup> Elisa Schmidt. — Gumbrecht : M<sup>me</sup> Marie Hennig ; M<sup>lle</sup> Anna Müller. — Balschweiler : M<sup>me</sup> Marie-Alice Stemmelen.

**Belgique.** — Hal : Sœur Marie de l'Assomption, *religieuse du saint Sacrement.*

**Canada.** — Sherrington : M. Ambroise Robert ; M. Antoine Perris ; M. Elie Perras ; M<sup>lle</sup> Marguerite Halpin ; M<sup>me</sup> Caroline Choinard, ex Braudin ; M<sup>me</sup> Rose-Anna Laurin, née Fremblay.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michael, representet eas in Lucam sanctam!...

*Le Gérant : FR. SIMON.*

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — RENOUVEAU. — NEUVAIN MENSUEL. — ANNALES DU MONT-SAINTE-MICHEL. — LE SANCTUAIRE DE SAINT MICHEL A SOSTHÈNE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

## RENOUVEAU

Il viendra bientôt.

Avec Mars s'en iront les derniers froids de l'hiver. Un Avril printanier ramènera sur nos côtes le soleil obstinément absent depuis de longs mois.

**Renouveau** ! Ce mot n'en suggère-t-il pas à nos lecteurs un autre qui lui ressemble beaucoup et qui, nous en sommes convaincus, n'éveille pas en leur cœur un sentiment moins agréable : **Renouvellement**.

*C'est le temps de renouveler son abonnement aux Annales du Mont-Saint-Michel.*

Quelques-uns l'ont déjà fait. A ces diligents, merci ! Ils méritent d'avoir beaucoup d'imitateurs.

Nous prions les amis de l'Archange d'accorder à l'article de la présente livraison intitulé « Annales du Mont-Saint-Michel » un peu d'attention. En l'occurrence il a son importance.

Voici au préalable quelques renseignements pratiques à faire connaître à ceux qui les ignorent, à remettre sous les yeux de ceux qui les ont oubliés :

1° Les Annales du Mont-Saint-Michel paraissent *tous les mois*.

2° *Tout* abonnement part du *mois d'Avril* et est toujours *payable d'avance*, de sorte que, si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis Avril.

3° Sont considérées comme *réabonnées* les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement, *ne refusent pas cependant le numéro d'Avril*. — Certaines personnes, voulant s'épargner la peine de faire elles-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous ne généralisons pas ce mode de paiement, qui est onéreux et déplaisant pour beaucoup. Mais, *passé le mois de juin*, nous nous permettrions d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical*.

4° Nous prions plus que jamais nos dévoués zéloteux et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies par leurs soins, la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les *Annales* durant l'année 1904-1905.

5° Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre toujours la *bande d'adresse*, ou tout au moins le *numéro d'ordre* qui y est marqué.

6° Lorsqu'on écrit soit au *Directeur de l'Archiconfrérie*, soit au *Directeur des Annales*, — c'est tout un — employer toujours le mot **MONSIEUR** et éviter de se servir des expressions *Père* ou *Révérénd Père*. — Toute correspondance portant sur l'adresse les mots *Père* ou *Révérénd Père* est envoyée à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et par conséquent ne nous parvient pas.

*Prière donc aux personnes qui prochainement renouvelleront leur abonnement aux Annales, d'adresser lettres et envois à **MONSIEUR le Directeur des Annales au Mont-Saint-Michel (Manche-France)**.*

## Neuvaine Mensuelle

Nous croyons entrer dans les vues de tous les amis de saint Michel en reculant de quelques jours la *Neuvaine générale* du mois de **Mars**. Elle commencera le **11** et se terminera le **19**.

De la sorte nous aurons l'occasion de célébrer : dans le courant de la Neuvaine la fête de l'Archange Gabriel, et comme clôture la fête de saint Joseph.

Les Associés qui prendront part à cette neuvaine générale pourraient faire la sainte Communion le 19 mars. Ce jour-là, à 7 h 1/2, une messe sera dite pour eux tout spécialement, dans le sanctuaire de saint Michel.

Le temps pascal s'ouvre le lendemain, 20 mars. — Les *Pâques*, voilà une intention tout indiquée. Prions saint Michel de s'employer auprès des âmes qui nous sont chères, auprès de toutes les âmes pour les ramener à Dieu; demandons-lui d'en chasser le démon du respect humain...

De graves événements se préparent ou sont en train de s'accomplir : multiplions nos instances : saint Michel nous doit son appui; à nous de le demander... et de le mériter par notre bonne volonté.

Saint Joseph, sous les auspices duquel nous terminerons la neuvaine prochaine, fut le protecteur visible de la Sainte Famille; saint Michel en fut l'Ange invisible. Saint Joseph est le patron de l'Église universelle; saint Michel est l'ange de la Sainte Église. Saint Joseph est le patron de la bonne mort; saint Michel est l'ange des mourants. Unissons dans nos prières saint Michel et saint Joseph, pour qu'ils obtiennent

aux familles l'union, à l'enfant l'éducation religieuse, à l'Église la paix, à nous tous une sainte mort.

Voici la traduction d'une prière latine à saint Michel tirée de l'ancien Vespéral Coutançais. On saura en apprécier l'actualité. Nous conseillons de la réciter chaque jour de la neuvaine et d'y ajouter les invocations : *Saint Gabriel, priez pour nous ; Saint Joseph, priez pour nous !*

« *Saint Michel Archange, défends-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour terrible du jugement.*

« *Prince très glorieux, Archange Michel, souviens-toi de nous, ici et partout, toujours prie pour nous le Fils de Dieu.*

« *Tandis que tu luttais contre le dragon, on entendit au ciel la voix d'une multitude : Salut, honneur et force au Dieu Tout-Puissant.*

« *La mer fut secouée et la terre trembla quand tu descendais du ciel : viens au secours du peuple de Dieu.*

« *Lève-toi, Michel : debout pour nos fils !*

*Qu'ils soient tous sauvés, ceux dont les noms sont inscrits au livre de vie ! Debout en faveur des âmes justes !*

« *Archange Michel, gardien du Paradis, toi qu'honorent les concitoyens des anges, ah ! conduis-nous tous au pays des joies célestes !*

Le *Manuel des Pèlerins du Mont Saint-Michel*<sup>1</sup> donne le texte latin et la notation en plain-chant, de ces belles strophes, qui sont la prière des grandes circonstances dans notre sanctuaire.

1. A nos bureaux : l'unité, 0 fr. 40 ; franco, 0 fr. 50.



## Annales du Mont Saint-Michel

Il est pour le moins malaisé de parler de soi ; il est surtout très périlleux d'avoir l'air de tenter son apologie.

Or les *Annales du Mont Saint-Michel* voudraient pour une fois parler d'elles-mêmes... et elles osent croire qu'on leur passera cette fantaisie. Car enfin à qui parleront-elles, si ce n'est à leurs lecteurs ? Mais le lecteur n'est-il pas un peu rédacteur ? Par l'appoint précieux de sa sympathie, par l'édifiant spectacle ou simplement le renom de sa piété il inspire et dirige la plume qui écrit. Nos chers zélateurs, nos dévouées zélatrices n'apportent-ils pas même parfois à leur Revue une collaboration plus directe, en y notant eux-mêmes leurs impressions et leurs généreux projets ?

Les *Annales* parleront donc d'elles-mêmes à elles-mêmes. Ce colloque intime est permis et nul n'y peut mal penser. Exprimer à part soi ce que l'on pense de soi ; se dire ce que l'on est et ce que l'on veut, cela s'appelle en langage philo-

sophique : réfléchir ; et non seulement c'est légitime, mais c'est en quelque sorte nécessaire.

Il y a des noms qui sont éloquentes par eux-mêmes ; les prononcer c'est faire tout un discours et souvent gagner une cause, tout importante qu'elle soit. Michel est un de ces noms. Il signifie « *Quis ut Deus !* » Qui est comme Dieu ?

Et que ne dit pas à une âme sérieuse, à une âme de bonne volonté, cette simple devise ? Que ne lui inspire-t-elle pas de vaillance et d'énergie ? Et que pourrions-nous opposer de plus fort au malin tentateur, quand il vient pour nous séduire et nous faire préférer au Dieu créateur la créature, au Dieu juste la violation du droit, au Dieu humble l'orgueil, au Dieu qui souffre la mollesse qui jouit ? . . .

Cette devise les *Annales du Mont Saint-Michel* la proposent à leurs lecteurs et leur en donnent souvent le commentaire.

Organe officiel de l'Archiconfrérie Universelle de saint Michel dont le siège est établi ici même, dans notre Merveille d'Occident, elles sont le lien visible qui unit entre eux les Associés des deux mondes. Elles sont le messager qui apporte à chacun le mot d'encouragement dont il a besoin ; et ce mot tous le trouvent : par sa seule vue le messager rappelle celui qui l'envoie, il en suggère les sentiments et jusqu'à la manière de voir et d'apprécier les hommes et les choses.

Aussi n'est-il point d'association — quelque large que soit sa base, quelque disséminés que soient ses membres — qui n'ait son organe, sa revue, qui renseigne périodiquement sur la marche de l'œuvre commune, tous ceux qui s'y intéressent. L'Archiconfrérie de saint Michel a donc sa revue, ses *Annales*.

Il y a plus : la dévotion à saint Michel est une dévotion essentiellement populaire, parce qu'inévitablement tous les hommes, sans exception, se trouvent dans le cours de leur vie entière aux prises avec le Démon dont l'Archange est le premier et le plus redoutable adversaire. Populaires par

conséquent doivent être les *Annales*, qui ont reçu la mission de raconter les prouesses de saint Michel dans nos combats, de propager son culte et d'en marquer les progrès.

\* \* \*

Mais ce que nous voudrions faire remarquer surtout, c'est de quel antique et glorieux héritage elles sont appelées à recueillir la succession, de par leur titre même. *Annales de cette montagne, illustrée des mille prodiges accomplis par la miséricordieuse bonté de l'Archange, foulée par les pèlerins de tous les âges et de tous les climats, elles continuent cette longue série de chroniques dont les pages ont été trop souvent détériorées ou perdues, mais dont il nous reste assez pour juger de la gloire religieuse, littéraire, artistique et même politique, de l'Abbaye montoise aux siècles écoulés. Les Robert de Torigny, les Jean Huynes, les Thomas Le Roy, les Jobart . . . ont fait une œuvre qui mérite d'avoir une large publicité.*

Marcher sur de si nobles traces, se faire l'organe du Pèlerinage séculaire et du Sanctuaire universellement vénéré du Mont Saint-Michel, de la Merveille de l'Occident, assurément c'est un honneur redoutable dont il n'est permis à personne de se dissimuler les obligations. Serait-il téméraire d'ajouter que nul catholique ne peut complètement se désintéresser de l'histoire de ce Sanctuaire et du sort qui lui est fait de nos jours ?

Saint Michel s'est choisi cette montagne entre toutes. C'est là qu'il décida de recevoir les hommages des peuples ; c'est là qu'il voulut, pour ainsi parler, faire sa demeure ; et c'est de ce trône de granit, battu par la tempête, qu'il résolut, prince libéral et magnanime, de répandre sur le monde entier ses inépuisables largesses. Pourquoi ? — Rien ne pouvait faire prévoir à l'origine que ce rocher sauvage, d'une configuration si étrange, théâtre des rites mystérieux et sanglants du druidisme, serait connu et vénéré de toute la chrétienté du Moyen-



Age et même des nations plus civilisées et moins croyantes des temps modernes. Il eut cet honneur cependant : il fut et il demeure pour tous les chrétiens une merveille religieuse autant qu'une merveille artistique. Saint Michel avait choisi le Mont Tombe : il voulait en faire son palais ; il voulait lui donner son nom.

Il ne conviendrait pas de renouveler à ce propos, par un chauvinisme déplacé, l'antique querelle des Juifs et des Samaritains. Notre-Seigneur Jésus-Christ a tranché définitivement la question en déclarant que dans la Religion nouvelle qu'il apportait aux hommes, Dieu ne ferait plus de choix entre le Mont Sion et le Mont Garizim et qu'on pourrait légitimement partout dresser ses autels. Saint Michel ne juge pas autrement que son divin Maître et il accepte l'encens qu'on lui offre, il écoute les prières qu'on lui adresse, où que ce soit.

Mais qui pourrait nier qu'il y a dans le monde des sanctuaires privilégiés où Dieu se montre plus clément, plus accueillant à la plainte humaine et plus accessible à l'intercession de ses saints ? N'y a-t-il pas, comme on l'a dit, des montagnes où le ciel est moins loin et la terre plus douce ? Le Mont Saint-Michel est de ces montagnes. L'Archange n'a-t-il pas dit et prouvé péremptoirement à saint Aubert qu'il voulait y être honoré, y tenir sa cour, y exaucer les prières ?

Ah ! si on savait ce que signifiait pour nos pères ce nom de Mont Saint-Michel ! quelles émotions profondes il éveillait, quels souvenirs il évoquait ! Si on lisait l'histoire !...

Sous l'impulsion du sentiment religieux qui le travaillait au Moyen-Age, l'Occident se mettait en marche. Il allait à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle, à Jérusalem et au Mont Saint-Michel. Il y avait les Voies Romaines, œuvre de la conquête païenne, adaptée par la suite des temps aux usages chrétiens ; il y avait les chemins Saint-Jacques ; il y eut l'immense trainée de la Croisade ; il y eut dès le VIII<sup>e</sup> siècle et partout les Chemins Montois. Les pastoureaux, armée enfantine, partirent un jour pour délivrer le Saint-Sépulchre et

blanchirent de leurs ossements la vallée du Danube. Jérusalem avait suscité ce miraculeux soulèvement. Le Mont Saint-Michel en suscita un autre : les pastoureaux vinrent en foule et sans accidents, croisade pacifique d'enfants qui avaient perçu l'impérieuse et douce voix qui disait : « *Va au Mont Saint-Michel !* » Rôle d'enfants, rôle sublime. L'enfant ne peut agir : il intercède et saint Michel l'exauce.

De quels prodiges n'était pas récompensée la piété des pèlerins ! Les chroniqueurs ne tarissent pas quand ils se mettent à conter les merveilles opérées par saint Michel en son temple. Ils écrivent avec amour de longues pages où l'on voit l'Archange intervenir en faveur de toutes les misères, prêter main forte à toutes les faiblesses et faire justice de toutes les oppressions. La renommée du sanctuaire archangélique a si vite franchi les frontières que de bonne heure on y accourt des contrées les plus lointaines.

\* \* \*

La France entre toutes se distingua par son assiduité et par la singulière prédilection dont elle ne cessa jamais d'être l'objet de la part de saint Michel. Les fils de toutes ses provinces vinrent en masse d'âge en âge s'agenouiller dévotement devant « l'Archange du Péril » et lui confier leurs intérêts et ceux de la Patrie.

Dans le succès comme dans la détresse, dans l'enivrement de la victoire aussi bien que dans l'humiliation de la défaite, ils étaient là, remerciant ou criant pitié. Les calamités publiques ou seulement l'approche pressentie de quelque fléau avaient pour effet de refouler sur les grèves de la baie montoise un flot humain effrayé. Français, ils l'étaient tous : hommes, femmes et enfants ; seigneurs, bourgeois ou manants. Oh ! comme ils aimaient leur bon saint Michel ! On sentait que pour eux c'était la force, la ressource suprême dans le suprême délaissement, l'espoir inaltérable, qui reste quand même dans la citadelle de granit, alors que la victoire

a déserté les drapeaux, et que le peuple terrifié est aux abois.

Chose étonnante, l'histoire rapporte qu'à la veille des catastrophes nationales, et parfois longtemps d'avance, le peuple français semblait s'agiter : les pèlerins montois se formaient en processions, et leur nombre allait s'augmentant tout le long de la route. Pressentiment surnaturel ou flair instinctif du peuple ! Les Michelots ne furent jamais plus nombreux, jamais plus fervents, et jamais, en retour, il n'y eut en leur faveur plus de prodiges accomplis sur la sainte Montagne, que dans les vingt années qui précédèrent la guerre de Cent ans, la plus cruelle peut-être, celle à coup sûr qui mit le plus en danger notre unité nationale et notre foi catholique. Dans ces terribles conjonctures, malgré les brigands et les Anglais qui infestaient les routes et les grèves, en dépit des sanglants combats et des luttes intestines qui contribuaient de concert à épuiser la vigueur de la nation et décourageaient son humeur voyageuse, le Mont Saint-Michel vit venir à lui... toujours, la France humiliée et meurtrie, levant vers la cime sacrée ses yeux pleins de larmes. De la Montagne vint enfin le secours : l'équipée miraculeuse de Jeanne d'Arc fut la réponse du Mont Saint-Michel à la France.

Quel ouvrage intéressant on pourrait faire sur l'influence du Mont Saint-Michel sur les destinées de notre Patrie ! Que de leçons aussi, toutes d'actualité, il contiendrait, et quel bien il serait susceptible de produire dans la génération contemporaine !

Dans Paris assiégé par les Allemands lors de la dernière guerre, un professeur suppléant du collège de France, M. Gaston Paris, « jugea nécessaire plus qu'en tout autre temps, a-t-il dit, d'affirmer, dans un moment où l'unité française était menacée, de quels éléments elle s'est formée, quelle force de résistance elle doit trouver dans son histoire, sa langue et sa littérature... Ce fut la *Chanson de Roland* qu'il évoqua<sup>1</sup> ».

1. Discours de M. Frédéric Muzon à l'Académie Française, 28 janvier 1904.

On sait quelle place tient dans notre vieille épopée « Saint Michel du Péril » et de quelle vénération l'entourèrent les preux chevaliers, compagnons de Charlemagne. L'influence de saint Michel est visible sur ces caractères si fortement trempés : son empreinte y est indéniable. Or ce sont ces hommes qui ont créé : « l'unité française ». Qui pourrait dire que la dévotion au premier et au plus loyal des chevaliers du Tout-Puissant n'est pour rien dans ce travail gigantesque ? Assurément elle y a grandement coopéré ; il suffit pour s'en convaincre d'étudier notre histoire et notre littérature, où l'on trouve à chaque pas le nom et l'action de saint Michel.

C'est donc — pourquoi le dissimuler ? — dans l'appui tutélaire de l'Archange, autant que dans son histoire, sa langue et sa littérature, que notre unité nationale doit chercher la force de résistance qui lui est indispensable pour faire face aux assauts de ceux qui voudraient la briser. Je ne sais qui l'a dit fort justement : une nation est perdue qui renie ses origines, méprise ses traditions et rougit de son passé. La piété envers saint Michel est de tradition chez nous ; en abandonner les pratiques, c'est donc nous perdre.

Mais, redisons-le, saint Michel et le Mont Saint-Michel n'étaient point séparés dans l'affection de nos aïeux. N'y a-t-il point des âmes pour qui la Sainte Vierge est tout simplement Notre-Dame de Lourdes ? Et aujourd'hui encore les Français n'associent-ils pas inévitablement l'idée de l'Archange à celle de sa montagne de choix ?

Si cela est, si le Mont Saint-Michel a été longtemps le pèlerinage le plus fréquenté de l'Occident, si son temple a été le laboratoire sacré de notre grandeur, s'il a été dès l'aurore de notre histoire un sanctuaire national, je devrais dire, notre unique sanctuaire national... nous devons y venir prier comme au vieux temps, y chercher la trace des ancêtres, nous intéresser à tout ce qui le concerne, lui faire dans nos affections religieuses une large place, revenir enfin sincèrement à une dévotion essentiellement constitutive du caractère chevaleresque qui fait notre gloire.

Les Bénédictins, laborieux gardiens de l'abbaye montoise, conservaient avec un religieux respect le souvenir des événements importants accomplis sur la montagne et notaient dans leurs annales jusqu'aux moindres transformations opérées dans les logis du monastère. Avaient-ils conscience d'écrire des pages intéressantes de l'histoire de France ? Peut-être. Toujours est-il qu'ils rendaient à la postérité le plus signalé service. Les Chroniques du Mont Saint-Michel dépassent de beaucoup la portée des monographies des autres cloîtres dont s'honore notre pays. Elles ont un intérêt national. Nous voudrions pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs toutes ces pages curieuses ou touchantes. Du moins voulons-nous en faire apprécier quelques-unes. Dans notre prochain numéro, une place sera réservée à un extrait aussi large que possible de ces beaux récits, ... et nous continuerons, autant que nous le permettront les exigences de l'actualité.

Les *Annales du Mont Saint-Michel* n'ont-elles pas pour mission de faire revivre le glorieux passé, en même temps qu'elles s'obligent à consigner à leur tour les événements dont se tisse l'existence religieuse du rocher béni ? Annales d'un passé trop oublié, Annales des temps présents, elles méritent à ce double titre l'affection des cœurs français.

\* \* \*

Quel est en effet le besoin jamais assouvi du cœur humain ? Penser à l'objet aimé, en parler, en entendre parler, quand il ne peut jouir de sa présence.

À ceux qui aiment le Mont Saint-Michel, — et il n'y a pas que les Français à l'aimer, — les *Annales* apportent donc ce qu'ils cherchent, ce que leur cœur réclame : elles parlent de l'objet aimé.

Jadis les Michelots, avant de s'en retourner vers leurs provinces, détachaient du rocher quelques fragments qu'ils remportaient précieusement, comme des reliques saintes. Puis, si nombreux furent les Pèlerins et si grande leur avidité, que

l'on dut mettre un terme à leurs pieuses déprédations. De nos jours les catholiques se montrent justement heureux de déposer sous les premières assises d'un édifice sacré ou profane quelque fragment ravi aux Catacombes romaines, lors d'un pèlerinage à la Ville éternelle. On n'était pas moins jaloux au Moyen-Âge d'ensevelir dans les fondations des églises, des châteaux ou des chaumières, d'incruster dans les murs d'enceinte de nos cités, une pierre du rocher sanctifié par l'Archange protecteur de l'Église, défenseur du peuple, modèle des chevaliers chrétiens.

Défense fut donc portée par le Saint-Siège lui-même, sous les peines les plus graves, d'endommager en quelque façon le granit de la montagne. Les Pèlerins descendirent alors, ramassèrent dans la grève un peu de sable, des coquilles ou écailles de coques. De cet usage naquit l'industrie intéressante des plombs ou sachets dont nous avons parlé naguère.

Cette pincée de sable, cette coquille, ce fragment de roche, c'était pour cette foi qui ne doutait point, tant elle était forte, la sauvegarde contre les dangers. L'ange de malice n'avait pas d'empire où il rencontrait terre montoise. C'était passé en proverbe. Comme c'est simple, mais beau et touchant !

L'an dernier, une Canadienne, très dévouée zélatrice de saint Michel, nous demandait de lui envoyer une de ces innombrables fleurs de ravenelle qui décorent au printemps nos rochers et nos vieux murs. (Elles commencent déjà à reparaitre !) « Je voudrais tant, disait-elle, avoir quelque chose qui a poussé et vécu au Mont Saint-Michel ! » Nos pères avaient de ces désirs. Tout ce qui avait touché à la montagne de l'Archange, tout ce qui en venait, était sacré à leurs yeux.

Devant l'humble objet rapporté de son pèlerinage, le Michelot revivait les grâces reçues dans le sanctuaire merveilleux ; il lui semblait percevoir, lointains il est vrai, mais distincts encore, les échos éveillés sous les voûtes séculaires par les voix qui priaient, par le rythme cadencé de la psalmodie ou par le murmure confus de la marée montante.

Cette nuit passée dans la vieille hôtellerie, bien loin des siens, au milieu de cette baie, ces visites prolongées à la crypte de Notre-Dame des Trente Cierges ou à la Basilique aérienne où l'Archange recevait les honneurs des Fidèles... il s'en rappelait les douces émotions, rien qu'en revoyant ces grains de sable dérobés à la grève et conservés, — avec quel soin ! — dans le sachet de plomb... et c'était comme un nouveau pèlerinage qu'il faisait dans l'allégresse de son âme rajeunie.

Le temps a fait un grand pas. Les événements providentiels ont suivi leur cours. Aujourd'hui les Pèlerins viennent au Mont Saint-Michel comme autrefois, avec la même dévotion; — nous parlons des vrais pèlerins. — Pourquoi n'emporteraient-ils pas eux aussi leur souvenir, souvenir vivant, souvenir qui parle, témoin attentif du présent, patient chercheur des trésors que recèlent les cendres du passé de la célèbre montagne? Les progrès de la civilisation ont rendu ce service. Les *Annales du Mont Saint-Michel* sont le souvenir du Pèlerin.

Le simple touriste, seulement amateur de pittoresque, l'artiste séduit par la seule beauté, l'archéologue curieux des antiques choses, ne trouveraient-ils pas aussi en ces livraisons mensuelles de quoi rafraîchir leur mémoire, renouveler leurs impressions?

Enfin, — on nous permettra de le redire, — tout bon Catholique, tout bon Français, doit se montrer soucieux de ramener à l'Archange l'âme française.

Parler de saint Michel pour le faire aimer; parler de ses bienfaits pour les faire désirer; parler de son rôle providentiel pour faire qu'on s'y prête... voilà les moyens. Les *Annales* les emploient largement et avec une autorité indéniable. Elle font donc œuvre d'apostolat.

La goutte d'eau qui tombe finit par user la pierre, quelque légère que soit la goutte, quelque dure que soit la pierre.

L'âme française n'est point récalcitrante à l'influence de son Archange. Une mère n'a qu'un mot, un seul, à prononcer pour s'ouvrir les secrètes avenues du cœur de son enfant. Ce

cœur elle l'a façonné, elle l'a fait à l'image du sien; elle sait pertinemment que, s'il s'égare, il reviendra un jour ou l'autre et partagera ses pensées et ses aspirations maternelles. Encore une fois, elle en a déposé les germes au plus profond de cette âme enfantine; un mot, un désir d'elle les fécondera à un moment donné.

Ainsi saint Michel a déposé dans le cœur des Français le grain immortel de ses grandes pensées, de ses généreux dévouements. Un mot le fera germer et croître en saintes œuvres, toutes à la gloire de notre Patrie. Ce mot, disons-le aux âmes qui l'attendent. Les *Annales du Mont-Saint-Michel* le contiennent.

## Le Sanctuaire de saint Michel

A SOSTHÈNE

UN sanctuaire de Saint-Michel, très célèbre au IV<sup>e</sup> siècle dans l'Église Orientale, réunit dans un même intérêt la légende des Argonautes et le souvenir de Constantin. Il s'agit du temple de Sosthène près de Constantinople, sur la rive opposée du détroit.

L'histoire de son érection, mentionnée par Baronius, se trouve dans les plus anciens auteurs et en grand détail dans Nicéphore. Il faut savoir à ce propos que la plage de Sosthène s'étend sur le grand canal qui se déverse dans le Pont-Euxin, à droite de Constantinople, à 5 milles et demi par eau, et à 10 milles par terre. Voici l'origine de ce nom de Sosthène :

On sait par les anciens mémoires qu'avant la venue du Messie, saint Michel avait fait élection de ce lieu dans une apparition remarquable à ces fameux Argonautes, tout païens qu'ils étaient.

Ces aventuriers, ayant abordé sur la côte, se mirent à ravager le pays; repoussés par le roi des indigènes, nommé Amyeus, ils furent contraints de se réfugier dans une épaisse et

obscur forêt. Comme ils étaient blottis dans leur retraite, un esprit céleste leur apparut sous la forme d'un jeune homme ayant aux épaules des ailes comme un aigle ; il releva leur courage en leur promettant la victoire sur Amyceus, puis il disparut.

Pleins d'ardeur, les Argonautes allèrent au-devant de l'ennemi et le taillèrent en pièces, laissant le roi parmi les morts. En reconnaissance, ils élevèrent un temple dans lequel ils placèrent une statue représentant leur bienfaiteur tel qu'il était apparu, et donnèrent à ce lieu le nom de Sosthène, qui veut dire *Lieu de refuge*, parce qu'ils durent à la vision le salut et la victoire.

Or le grand Constantin s'étant, après son baptême à Rome, retiré en Orient, pour y transporter l'Empire et voulant, conformément à l'oracle qu'il avait reçu du ciel, bâtir une ville pour en être le siège, avait d'abord jeté les yeux sur Sardique, puis sur le Ligée, promontoire de Troade, où les travaux avaient déjà été commencés.

Mais le Seigneur lui fit entendre de chercher un autre endroit dans la Thrace. Il obéit, et l'on commençait déjà en Chalcédoine le tracé des rues et des quartiers de la ville, quand des aigles vinrent enlever les cordons aux mains des arpenteurs pour les transporter sur la partie opposée du détroit, à Byzance. Ce prodige se reproduisit jusqu'à trois fois<sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, c'est Nicéphore que nous continuons de citer, Constantin ayant vu dans une excursion la statue de l'Archange élevée par les Argonautes, raconta en détail à ses familiers toute cette histoire et à quelle occasion elle se trouvait là, et frappé d'admiration pour l'aménité du lieu, il y fit halte. Pendant son sommeil un personnage en tout semblable à la statue se montra à ses regards et lui adressa ces paroles : « Je suis Michel l'archistratège de l'armée du Dieu des armées et des vertus et le protecteur de la foi des chrétiens ; quand vous combattiez contre les tyrans, c'est moi qui vous inspi-

1. *Baronius*, année 321.

rai la force et vous fournis du secours. » A ces mots, la vision s'évanouit.

Frappé de cette merveille, le pieux prince prit aussitôt à cœur de donner de l'illustration à ce temple en le comblant de ses libéralités et y érigea un somptueux autel.

Saint Michel de son côté concourut à la célébrité de ce sanctuaire par ses apparitions et ses miracles : quelle que fût la maladie, même incurable, dont on était affligé, quelque malheur qu'on eût à déplorer, on n'avait qu'à venir prier au pied de l'autel pour se relever guéri ou consolé. Les apparitions fréquentes dont l'Archange consacrait ce lieu étaient tellement notoires que les anciens l'avaient appelé *Michaëlium*, Michaille<sup>1</sup>.

Constantin, au dire de Procope<sup>2</sup>, éleva avec la même magnificence un autre temple à l'Archange sur la rive opposée qui s'appelait le Promontoire.

Ces deux sanctuaires subirent à la longue les injures du temps ; ce fut pour l'empereur Justinien l'occasion de reprendre leur restauration de fond en comble aussi somptueusement<sup>3</sup>.

Ces restaurations étaient des ex-voto : ce prince, qui s'était mis sous le patronage de saint Michel, éprouva sa protection dans la guerre contre les Vandales ; aussi mit-il tout en œuvre pour étendre dans tout l'Orient le culte de son bienfaiteur, et l'on compte jusqu'à six basiliques qu'il érigea à sa gloire.

(*Les Grandeurs de Saint Michel*, par MARANGONI, Traduction P. G.)

1. Ce nom fait songer à un petit pays de l'ancienne France, situé entre le Valromay et le pays de Gex et qui fait partie des cantons de Collonges et de Châtillon-de-Michaille.

2. *Livre des édifices* de Justinien.

3. *Exemp. f.*, cap. II, p. 207.





## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Aisne.** — En action de grâces, veuillez consacrer nos deux enfants à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. M. et Mme P.

**Alpes-Maritimes.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. Vve L. B., zél.

**Aude.** — Par l'intercession de saint Michel, je suis rentrée en possession d'une somme d'argent que je considérais comme perdue. Ci-joint une offrande en action de grâces. Prière d'insérer. Mme Vve B.

**Aveyron.** — Ci-joint une offrande en reconnaissance des grâces obtenues par saint Michel. Z. P.

**Calvados.** — Je vous adresse une modeste offrande pour une messe d'action de grâces et pour vos œuvres. Saint Michel a visiblement béni mon examen, à lui recommandé. L. D. A.

**Côte-d'Or.** — Merci à saint Michel pour une grâce obtenue. E. C.

**Finistère.** — Une messe pour remercier saint Michel du rétablissement de la santé d'un enfant. M. Q., zél.

**Haute-Garonne.** — Reconnaissance à saint Michel pour la réussite dans nos entreprises. Mme A. P., zél.

**Indre-et-Loire.** — Ayant à remercier saint Michel des bienfaits signalés et multiples qu'il m'accorde, je viens solliciter votre concours pour témoigner à ce grand Prince des Anges ma bieu reconnaissance. M. D.

1. Conformément au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Je vous écrivais au mois d'août dernier pour vous demander une neuvaine et pour consacrer à saint Michel un de mes neveux qui, en jouant, était tombé sur le côté du ventre. Pendant plusieurs jours le docteur ne put se prononcer sur la gravité de la blessure qu'il ne pouvait sonder à cause d'une hémorragie persistante. Une péritonite aiguë était à redouter... Aussitôt que nous eûmes commencé la neuvaine à saint Michel, les grandes souffrances de l'enfant se calmèrent rapidement et le docteur le déclara hors de danger. Le petit protégé de l'Archange s'est ensuite promptement rétabli. On peut dire qu'à l'heure actuelle il va mieux qu'avant l'accident. — Aussi combien je suis reconnaissante au bon saint Michel ! Je vous en prie, ayez la bonté de publier dans vos *Annales* cette guérison, que j'attribue à lui seul après Dieu. Signez de mes initiales ou de mon nom, selon que vous jugerez à propos. Veuillez aussi faire célébrer une messe d'action de grâces sur l'autel du saint Archange. I. V.

**Loire.** — Ci-joint 1 franc en reconnaissance à saint Michel. Qu'il continue de protéger la France ! Mme J. Reconnaissance à saint Michel. X.

**Loire-Inférieure.** — Actions de grâces à saint Michel pour une grande faveur obtenue par son intercession. Je consacre mon fils Michel au saint Archange. Puisse-t-il en faire un ministre du Seigneur ! E. M.

Saint Michel a exaucé toutes les demandes que je lui avais faites. Qu'il soit remercié ! M. L., zél.

**Manche.** — Prière de faire brûler une lampe devant la statue de saint Michel pour le remercier de ma prompte et complète guérison. M. D., zél. Une messe d'action de grâces à saint Michel. A. T.

Je remercie saint Michel de la protection qu'il m'a accordée en plusieurs occasions, et en particulier au moment de mon déménagement. Vous voudrez bien célébrer une messe d'action de grâces et faire brûler un cierge à son autel. V. V., zél.

**Morbihan.** — Reconnaissance à saint Michel. Ci-joint 5 francs pour l'Œuvre Apostolique. X.

**Nord.** — Saint Michel vient de nous exaucer ; l'opération chirurgicale est en bonne voie. La guérison semble prochaine. Prions encore. M. B., zél.

**Orne.** — J'ai prié saint Michel et j'ai été exaucée. Je me recommande encore à lui. J'espère ; j'attends tout de la bonté divine par l'intercession de l'Archange. S. F.

**Puy-de-Dôme.** — Action de grâces à l'Archange. M. Ch. K., zél.

**Hautes-Pyrénées.** — Merci à l'Archange pour l'obtention d'une grâce. M. L. Reconnaissance à saint Michel pour une guérison obtenue. L. S.

**Rhône.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel. Mme Vve P.

**Haute-Saône.** — Merci à l'Archange pour l'amélioration de ma santé. M. L., zél.

**Saône-et-Loire.** — Actions de grâces ; protection dans un commencement d'incendie. C. B., zél.

**Seine.** — Merci à saint Michel qui nous a obtenu l'amélioration d'une santé très chère. E. L.

Actions de grâces à l'Archange : mon fils Michel est guéri ; l'opération qu'il a subie a très bien réussi. G. L. G., zél.

Merci à l'Archange. Mme B.

Un cierge devant la statue de saint Michel pour le remercier de la guérison d'un enfant. A. H. v'A.

Actions de grâces à l'Archevêque pour plusieurs faveurs obtenues par sa intercession. M. S.

**Seine-Inférieure.** — Une messe d'action de grâces pour remercier grand Archevêque d'une faveur temporelle obtenue par son intercession. Prière d'insérer. G. L.

**Algérie.** — Une messe pour remercier saint Michel de l'obtention de plusieurs grâces. M. de W., *id.*

**Alsace-Lorraine.** — J'avais promis que si j'obtenais deux faveurs importantes je ferais publier mon action de grâces dans les *Annales*; je viens accomplir ma promesse. Merci à saint Michel! Mes vœux sont réalisés. Prière d'insérer. M. E.

**Belgique.** — Actions de grâces pour un jeune orphelin qui a obtenu un bon succès dans ses examens et qui par l'intercession de l'Archevêque a été nommé à une bonne place d'instituteur. Se M., *id.*

Offrande en actions de grâces à saint Michel. Mme L. G.

**Canada.** — Je vous envoie une offrande promise à saint Michel par une faveur obtenue. A. L., *id.*

## Adieux à nos chers Défunts

*La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au sein du ciel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur d'étendard, soit admis dans la sainte lumière des âmes des défunts. St Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.*

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Charly-sur-Marne : Mme Carré, née Henriette Lafort.

**Aube.** — Sainte-Savine : M<sup>lle</sup> Emilienne Marot, *fervente zélatrice.*

**Aude.** — Leucate : M<sup>me</sup> Joséphine Suzanne ; M<sup>me</sup> Augusta Tané ; M<sup>me</sup> Marie Grand ; M<sup>me</sup> Marie Caratgé ; M<sup>me</sup> Rosine Allary ; M<sup>me</sup> Rosa Vié.

**Cher.** — Bény-sur-Craon : M<sup>me</sup> Joséphine Fonteneau ; M<sup>me</sup> Marie Berthelot ; M. Henri-Anstole Vidal.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Morel, née Marie Gullier ; M<sup>me</sup> la comtesse de Galbaud du Fort, née de Nanteuil. — Moncontour : M. Doré Gaubichay.

**Drôme.** — Bésayes : M<sup>lle</sup> Marie Hector, *fervente zélatrice.*

**Eure.** — Gisors : M<sup>me</sup> Michel. — Nassandre : M<sup>me</sup> Benoît.

**Finistère.** — Brest : M. Henri Basset. — Quimperlé : Mère Marie de Gouagne, *religieuse Ursuline.*

**Gard.** — Trescol : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Joséphine Silvaia.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : Sœur Anne-Marie de Méric de Bel-leun, *religieuse de la Visitation* ; M. Joseph le Doyen ; M. Pierre Gratiot ; M<sup>me</sup> Nérée Gratiot ; M<sup>me</sup> Zélie Gratiot ; M. Paul Gratiot.

**Gironde.** — Bordeaux : M<sup>me</sup> Mary Fabry, née Rébillon. — Verdélais : M. Victor Lac de Bosredon.

**Hérault.** — Servian : M<sup>me</sup> Verriès.

**Ille-et-Vilaine.** — Rennes : M<sup>me</sup> Joséphine Briand.

**Loire.** — Grand-Croix : M. Philibert Boufar.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Verrière. — Pont-Rousseau : T. C. Fr. Jamet, *des Missions africaines.*

**Loiret.** — Orléans : M<sup>me</sup> Desouches.

**Maine-et-Loire.** — Cholet : M. Edouard Bridon.

**Manche.** — Cérances : M. l'abbé Langevin, *curé.* — Saint-Symphorien : M. François Hamon. — Coutances : M<sup>me</sup> Legendre. — Avranches : M<sup>lle</sup> Marie Lucelin ; M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Le Bouvier. — Granville : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Charles Guillebot, née Esther Leouvel. — Saint-Rémy-des-Landes : M. Jean-Baptiste Ozouf ; M. Jean Oseuf ; M<sup>me</sup> Jeanne, née Lelong.

**Mayenne.** — Château-Gontier : M. l'abbé Verger.

**Meurthe-et-Moselle.** — Nancy : M. le général de la Bégassière.

**Morbihan.** — Auray : M<sup>lle</sup> Eugénie La Bayon, *zélatrice.*

**Nord.** — Saint-Amand-les-Eaux : M<sup>lle</sup> Chotteau. — Lille : M. Jean Bonnet.

**Pas-de-Calais.** — Hersin-Compigny : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Hay-Copia, *zélatrice.*

**Puy-de-Dôme.** — Riom : M<sup>lle</sup> Labre.

**Basses-Pyrénées.** — Anglet : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Graciense Puyo.

**Hautes-Pyrénées.** — Tarbes : M<sup>lle</sup> Maria Larroque.

**Saône-et-Loire.** — Vauban : M. Jean-Marie Malaty ; Etienne Billa.

**Seine.** — Paris : M<sup>lle</sup> Octavie Blanc, *dévotée zélatrice* ; M<sup>lle</sup> Marie O'Brien ; M. l'abbé Grenier, *curé de Saint-Jacques du Haut-Pas.*

**Seine-et-Oise.** — Saint-Germain-en-Laye : M<sup>me</sup> Albert Avenel.

**Seine-Inférieure.** — Varengeville-sur-Mer : M<sup>me</sup> Le Leveur, née Adélaïde Hébert de Morville.

**Vendée.** — Chambretaud : M<sup>me</sup> Aglaé Lucas, *zélatrice.*

**Vienne.** — Poitiers : M<sup>me</sup> Zoé de Brettes, *religieuse de la Visitation Sainte-Marie* ; M<sup>me</sup> Pastisson ; M<sup>lle</sup> Suzanne Robert.

**Alsace-Lorraine.** — Schœnange : M<sup>me</sup> Archen, née Marie Bernard. — Schleitl : M<sup>lle</sup> Régina Klein.

**Autriche-Hongrie.** — Budapest : Elisabeth Schwarz.

**Belgique.** — Mont-Saint-André : M. Melchior Jacques Evrard. — Thielt : M<sup>lle</sup> Marie Lambrecht.

**Grande-Bretagne** (Irlande). — Charleville : Mrs Daniel Drenan.

**Brésil.** — Rio de Janeiro : M<sup>lle</sup> Amelia de Freitas Pacheco ; M<sup>me</sup> Hélen Deré ; M<sup>me</sup> V<sup>ce</sup> Maria de Carmo Monteiro de Lemos ; M. Mariano de Oliveira.

**Canada.** — Saint-Rémi : M<sup>me</sup> Raphaël Laplante, née Césarie Toupin. — Saint-Cyprien de Napierville : M. Josué Lafontaine. — Dear Lodge Mirana : M. Duthée Lafontaine.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lit profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que **le Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucis sanctam!...



## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 30<sup>e</sup> ANNÉE

DES

### ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

#### 1<sup>re</sup> Livraison. — Avril 1903.

Ad Mattas annos.....	1	Chronique du Mont Saint-Michel.	11
Saint Michel et les enfants ( <i>suite</i> )..	3	A Saint Michel de Shore-ditch...	17
Saint Michel, introducteur des		Actions de grâces.....	20
âmes.....	7	Adieux à nos chers défunts.....	23

#### 2<sup>e</sup> Livraison. — Mai 1903.

Saint Michel et Jeanne d'Arc ...	25	Nécrologie.....	32
Ce que pense la tourterelle ( <i>poésie</i> )..	29	Le 8 mai.....	38
La Cause de la Vénérable Jeanne		Actions de grâces.....	41
d'Arc.....	30	Adieux à nos chers défunts... ..	46

#### 3<sup>e</sup> Livraison. — Juin 1903.

Saint Michel et les enfants ( <i>suite</i> )..	49	Chronique du Mont Saint-Michel.	62
Nouvelles du culte de saint Mi-		Actions de grâces.....	67
chel.....	55	Adieux à nos chers défunts.....	71

#### 4<sup>e</sup> Livraison. — Juillet 1903.

Prière à Saint Michel ( <i>Sonnet</i> )..	73	Saint Michel et les enfants ( <i>suite</i> )..	83
Chronique du Mont-Saint-Michel	74	Les Anges Justiciers.....	88
Amouces.....	76	Actions de grâces.....	93
Saint Michel introducteur des		Adieux à nos chers défunts....	95
âmes.....	77		

#### 5<sup>e</sup> Livraison. — Août 1903.

Le culte de saint Michel à tra-		Chronique du Mont Saint-Michel.	111
vers les âges.....	98	Le nouveau Mois de saint Michel.	113
Pèlerinages et excursions au		Actions de grâces.....	116
Mont Saint-Michel.....	102	Adieux à nos chers défunts.....	119
Saint Michel et les enfants ( <i>fin</i> )..	107		



6<sup>e</sup> Livraison. — Septembre 1903.

Le Mont Saint-Michel et la foi chrétienne.....	122	La baie du Mont Saint-Michel.....	12
Annonces .....	128	Actions de grâces.....	13
Chronique du Mont Saint-Michel.....	131	Adieux à nos chers défunts.....	13

7<sup>e</sup> Livraison. — Octobre 1903.

Pourquoi la fête du 16 octobre..	146	Pèlerinages de Sées, Canisy et Montjean.....	15
Annonces .....	149	Actions de grâces.....	15
Chronique du Mont Saint-Michel.....	150	Adieux à nos chers défunts.....	15

8<sup>e</sup> Livraison. — Novembre 1903.

Saint Michel et les Ames du Purgatoire.....	169	Solennité de l'apparition de saint Michel à saint Aubert au Mont Saint-Michel.....	19
Neuvaines.....	173	Actions de grâces.....	19
Chronique du Mont Saint-Michel.....	173	Adieux à nos chers défunts.....	19

9<sup>e</sup> Livraison. — Décembre 1903.

Causerie. Aux zélateurs et zélatrices de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.....	193	Chanoine Marie (16 octobre).....	23
Résumé du discours de M. le		Revue du Culte de Saint-Michel.....	21
		Actions de grâces.....	21
		Adieux à nos chers défunts.....	21

10<sup>e</sup> Livraison. — Janvier 1904.

La neuvaine pour les morts....	201	Abbaye.....	25
Saint Michel et l'ange gardien..	221	Archippe ou le miracle de Châncs.....	23
Les travaux de restauration au Mont Saint-Michel : Eglise.....		Actions de grâces.....	23
		Adieux à nos chers défunts.....	23

11<sup>e</sup> Livraison. — Février 1904.

Aux bienfaiteurs de l'Ecole apostolique du Mont Saint-Michel.....	241	de la vénérable Jeanne d'Arc.....	23
Neuvaine mensuelle.....	242	Les travaux de restauration au Mont Saint-Michel (suite).....	23
Saint Michel à Comenbert.....	243	La place de saint Michel dans la liturgie.....	23
Saint Michel et l'ange gardien (suite).....	250	Actions de grâces.....	24
Décret de l'héroïcité des vertus		Adieux à nos chers défunts.....	24

12<sup>e</sup> Livraison. — Mars 1904.

Renouveau.....	265	Actions de grâces.....	23
Neuvaine mensuelle.....	267	Adieux à nos chers défunts.....	23
Annales du Mont Saint-Michel....	269	Table des matières contenues dans la 30 <sup>e</sup> année des Annales.....	23
Le sanctuaire de saint Michel à Sosthène.....	279		

Le Gérant : FR. SIMON.

# ANNALES

DU

## Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — ABONNEMENTS ET RÉABONNEMENTS. — NEUVAINES MENSUELLES. — LE SALUT SOCIAL PAR SAINT MICHEL ET LES SAINTS ANGES. — QUELQUES EXTRAITS DU COCROTTES QUOTIDIEN DE SAINT MICHEL. — SAINT MICHEL A MONTJEU AU PERCHES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### ABONNEMENTS & RÉABONNEMENTS

L'APPEL que nous faisons dans notre dernier numéro a été entendu ! Nombreux... très nombreux sont les amis de saint Michel qui ont tenu à renouveler avant le mois d'Avril leur abonnement. Nombreux aussi les nouveaux venus qui ont bien voulu s'inscrire sur la liste de nos abonnés. A tous merci !

Aussi bien *ce n'est pas le temps de s'éloigner de saint Michel* ; tout au contraire ne nous commande-t-il pas de nous en *rapprocher de plus en plus*, de répandre partout et chez tous sa dévotion ? Et pour cela quel moyen plus efficace, ou le prouvait naguère ici même, que les *Annales du Mont-Saint-Michel* ?

Nos *zélateurs et zélatrices* sauront s'en souvenir... pratiquement et propager la Revue, *organe de Saint Michel et du Mont-Saint-Michel*.

Nous insérons de nouveau quelques renseignements utiles à connaître, et à faire connaître, concernant les *Annales* :

1° Les *Annales du Mont-Saint-Michel* paraissent tous les mois.

2° Tout abonnement part du mois d'Avril et est toujours payable d'avance, de sorte que, si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis Avril.

3° Sont considérées comme réabonnées les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement, ne refusent pas cependant le numéro d'Avril. — Certaines personnes, voulant s'épargner la peine de faire elles-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous ne généralisons pas ce mode de paiement, qui est onéreux et déplaisant pour beaucoup. Mais, passé le mois de juin, nous nous permettrions d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical*.

4° Nous prions plus que jamais nos dévoués zélateurs et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies par leurs soins, la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les *Annales* durant l'année 1904-1905.

5° Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre toujours la *bande d'adresse*, ou tout au moins le *numéro d'ordre* qui y est marqué.

6° Lorsqu'on écrit soit au *Directeur de l'Archiconfrérie*, soit au *Directeur des Annales*. — c'est tout un — employer toujours le mot **MONSIEUR** et éviter de se servir des expressions *Père* ou *Révérénd Père*. — Toute correspondance portant sur l'adresse les mots *Père* ou *Révérénd Père* est envoyée à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et par conséquent ne nous parvient pas.

*Prière donc aux personnes qui renouvellent leur abonnement aux Annales, d'adresser lettres et envois à MONSIEUR le Directeur des Annales au Mont-Saint-Michel (Manche-France).*

## Neuvaine Mensuelle

La neuvaine générale de mars a revêtu un caractère exceptionnellement solennel. Coïncidant avec la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph, elle a uni dans ses prières le Chef et l'Ange de la sainte Famille.

Chaque matin, après la messe du Pèlerinage, M. le Directeur de l'Archiconfrérie récitait en français les belles strophes du vieux Répons que nous avons proposées dans notre dernière livraison à ceux qui feraient la neuvaine.

Les habitués du Sanctuaire et quelques pèlerins que le beau temps avait engagés à reprendre les chemins montois ont uni leurs voix à celle du prêtre pour invoquer saint Michel d'abord, puis pour chanter l'hymne *Te Joseph* en l'honneur du Patron de l'Église universelle. Nous avons la consolation de penser que sur tout le globe, des âmes étaient à ces mêmes heures en communion d'aspirations et de prières avec nous.

Le vendredi 18, au soir, après le chant d'une partie de l'Office et le panégyrique de saint Joseph, exercice journalier de la neuvaine. Le 19, c'était la clôture, la conclusion. Elle fut heureusement tirée. La messe fut solennellement chantée, comme dans les grandes fêtes, — c'était juste. — Les fidèles vinrent avec piété recevoir leur Dieu. Puis à saint Michel et à saint Joseph furent successivement adressées l'hymne de la louange et l'invocation pressante. Au Mont-Saint-Michel on prie si bien, surtout quand il s'agit de l'Église et de la Patrie !

Sa Sainteté PIE X aurait-elle pu être oubliée en un tel jour, en un tel lieu? A Rome le Sacré-Collège offrait ses vœux de bonne fête au Souverain Pontife. Au Mont-Saint-Michel on a prié pour que ces vœux soient pleinement réalisés et que, sous les auspices de saint Joseph, et saint Michel aidant, l'Église coule en paix de longues années sous la conduite de l'élu de l'Esprit-Saint.

Enfin n'avions-nous pas à remplir en cette fête le devoir de la reconnaissance envers notre évêque bien aimé, Monsieur JOSEPH GUÉRARD? Il nous fut donc particulièrement doux de prier saint Joseph pour l'Évêque de saint Michel, toujours si constamment soucieux d'étendre dans le monde les Œuvres et le Culte du grand Archange, toujours si bienveillamment attentif à la destinée de la Montagne merveilleuse, fleuron le plus apprécié de sa couronne épiscopale.

Ne nous laissons point de lever nos mains et nos cœurs vers le Prince des Anges. La neuvaine générale du mois d'avril commencera le 7 et se terminera le 15.

Une de nos dévouées zélatrices parisiennes nous écrivait en décembre dernier :

L'idée de votre neuvaine mensuelle est vraiment providentielle et admirable, elle portera d'innombrables fruits de salut, soyons-en sûrs! J'ai toujours remarqué qu'aucune recommandation faite au Mont-Saint-Michel n'était restée sans résultat même dans des cas désespérés; et qu'en sera-t-il de ces neuvaines auxquelles il semblera devoir présider en personne, Lui, l'Ange de la prière, surtout en cette année jubilaire où la Cour céleste doit tressaillir, s'il est possible, d'une plus grande allégresse, en chantant des cantiques toujours plus beaux à l'Immaculée!

Nous ferons remarquer, en outre, que les fidèles qui prennent part à la neuvaine en l'honneur de saint Michel peuvent gagner : 1<sup>o</sup> une indulgence de 300 jours à chaque exercice; 2<sup>o</sup> une indulgence plénière aux conditions ordinaires pendant la neuvaine ou les huit jours qui la suivent.



## Le Salut social

PAR SAINT MICHEL ET LES SAINTS ANGES

La question religieuse est plus que jamais à l'ordre du jour à l'aurore de notre xx<sup>e</sup> siècle. Le péril religieux préoccupe à bon droit non seulement les catholiques, mais encore tous les esprits honnêtes qui réfléchissent et savent prendre conscience de l'état d'âme de leurs contemporains.

Il y a péril religieux pour l'individu, mais aussi pour la société; et s'il y a un problème dont on attend aujourd'hui avec anxiété la solution, c'est bien de savoir par quels moyens notre vieille société française pourra sortir victorieuse de cette crise qui met en danger ses traditions séculaires de vie chrétienne.

Le salut individuel, celui auquel contribuent, avec la volonté libre de chacun, la grâce, les sacrements et la prière, ne se confond pas avec le salut social.

Sans doute le salut d'une nation est bien avancé par le

salut particulier des citoyens, et l'on doit dire — c'est presque une naïveté — qu'un peuple serait sauvé dont tous les enfants seraient de fervents catholiques.

Mais il n'est ni moins juste ni moins nécessaire d'affirmer que d'ordinaire le salut national précède le salut individuel; que le premier a plutôt pour effet de promouvoir, de faciliter, d'assurer le second dans une large mesure et par un concours très précieux.

Certes, il y a des chrétiens en France, il y a parmi nous à l'heure qu'il est de grandes vertus personnelles, familiales, paroissiales même, et cependant la France n'est plus chrétienne.

Supposons au contraire une France croyante, officiellement, comme autrefois, « Fille aînée de l'Église », une France chrétienne dans son Gouvernement, dans tous les corps constitués qui la représentent, la régissent ou la défendent, chrétienne dans tous ses actes nationaux, chrétienne dans son œuvre civilisatrice au dehors, dans son administration au dedans... l'influence des dogmes et des préceptes du Christ descendra de la tête, s'étendra à tous les membres et les animera tous, comme aux siècles de foi.

Et puis le salut de la société, en tant que société entre dans le plan divin. « *Laudate Dominum, omnes gentes; laudate eum, omnes populi. Louez le Seigneur, ô nations; louez-le, ô peuples.* » Ce cri du psalmiste traduit le vouloir divin.

L'homme est un être social, et ce sont les sociétés qui rendent à Dieu l'hommage par excellence, celui qui s'adresse au Roi des rois. Il importe donc de se bien convaincre de la nécessité indispensable du salut de la société, de sa sanctification. Un peuple se sauve, se sanctifie, aussi bien que les unités humaines qui le composent : c'est évident.

Nul doute non plus que le salut social ne doive être envisagé au point de vue particulier qui lui convient et ne requière de notre part des efforts spéciaux et l'emploi de moyens adaptés à ce but général et supérieur. De là, au préalable,

l'obligation de bien connaître le mal dont nous souffrons, de l'étudier jusque dans sa source pour pouvoir ensuite lui appliquer un remède énergique et sauveur.

\* \* \*

Or, d'où vient le mal des infidélités nationales ? Quelle puissance peut remuer ainsi les éléments de notre histoire et les bouleverser à ce point ? qui, en un mot, foment de telles révolutions, sinon le premier et le plus puissant des révoltés, celui qui par état, s'il est permis de parler ainsi, fait échec à la gloire de Dieu au ciel et sur la terre, le grand Lucifer devenu l'abominable Satan ? Voilà l'auteur du mal ; en voilà la source.

Eh bien ! appliquant ici un principe de médecine rationnelle, nous disons : au mal opposons le bien ; à Satan et à ses démons opposons saint Michel et ses anges. L'armée de l'ordre existe, grâce à Dieu. Elle existe depuis le commencement : ce sont les légions angéliques, dont les hommes ne sont que les humbles valets. Elles culbutèrent les insurgés du Ciel, et nul doute qu'elles ne soient préposées à poursuivre sur terre cette insurrection éternelle qui voudrait se continuer par les hommes coalisés et groupés en nations.

De par le dogme de la communion des Saints, le Ciel communique avec la terre et les puissances du Ciel peuvent venir à notre aide, surtout quand il s'agit de nous défendre contre le Prince des Puissances de l'Air, comme l'appelle saint Paul. À ce Prince de l'air il faut opposer le Prince de la milice céleste, saint Michel, sans quoi, hélas ! nous ne pourrions vaincre, n'étant pas de taille à soutenir une lutte aussi inégale.

Le P. de Ravignan, parlant des mauvais anges, disait : « Le chef-d'œuvre de ces mauvais génies, c'est de s'être fait nier par le siècle ». — Un prélat avait dit de son côté : « Un des triomphes de Satan, est d'être parvenu à faire oublier aux hommes l'existence des Anges. »

Que c'est donc vrai et que c'est fâcheux pour nous, vic-

limes infortunées du matérialisme qui nous étouffe et de l'incrédulité qui nous envahit ! Oui, on oublie, on ignore, on méprise ces dogmes pourtant si beaux et si consolants de l'existence et du rôle des Anges de notre vie, de saint Michel en particulier.

« Quelle différence, à ce point de vue, entre les robustes croyants du moyen âge courbés sous le poids d'un labeur incessant, mais relevés par une espérance d'immortalité et ces efféminés de notre siècle ne rêvant que bien-être, ne croyant qu'au présent !... Ajoutez à cet état universel des esprits l'oubli des traditions du passé, les traditions chevaleresques généralement évanouies, l'amour de la patrie trop souvent affaibli, pour ne pas dire éteint, le prodigieux travail de décomposition opéré dans nos sociétés modernes, et vous comprendrez que non seulement la popularité du nom de saint Michel, mais son culte, mais son existence même ne pouvaient trouver grâce devant une telle époque... »

Mais hâtons-nous de le proclamer :

« A ces négations, il est temps d'opposer l'affirmation de nos saintes croyances ; aux savants qui se complaisent uniquement dans leurs conquêtes sur le monde matériel, il est temps de crier : Regardez plus haut ; regardez au-dessus de ce firmament dans lequel se perd votre courte vue ; par delà tous les êtres visibles, il existe un esprit, plus puissant que le vôtre, plus sublime que le vôtre ; la religion l'appelle le prince de la lumière, le chef des armées angéliques, le primat des célestes phalanges. C'est Michel, le vengeur de Dieu ! »

Aux peuples égarés par les ténébreuses doctrines de l'erreur, entraînés par l'aveugle folie des passions révolutionnaires, il importe de rappeler que leurs relations avec la cité céleste firent jadis leur salut et leur gloire ; à la société qui se désagrège et s'en va aux abîmes il faut rappeler l'existence de saint Michel et de ses armées saintes, leur rôle près de nous, leur influence près de Dieu, leur valeur dans la lutte sociale.

Oui, souvenons-nous qu'il y a des esprits puissants que

Dieu met à notre service. Ils sont prêts : ils n'attendent que l'ordre de marcher, et cet ordre il nous appartient en quelque sorte de le donner. La liberté humaine emporte ce que traçait le dicton : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Notre liberté doit prendre l'initiative de notre salut ; alors seulement le ciel viendra à la rescousse ; alors seulement donneront dans la mêlée les bataillons angéliques.

Que la pauvre humanité, que la pauvre France, fille aînée de l'Église, dont elle était la fleur et le joyau, songent enfin à s'aider, et à s'aider selon l'ordre en employant les moyens voulus. Aux grands maux les grands remèdes ; à la révolution satanique, la répression angélique ; au *Non serviam*, le *Quis ut Deus !*

\* \* \*

Qui sait si la Sainte Vierge, en cette année jubilaire de la définition de son Immaculée Conception, ne s'apprête point à donner aux célestes milices l'ordre de combattre que notre lâcheté a tant retardé et, disons le mot, rendu impossible jusqu'ici ? Du moins c'est le vœu le plus ardent de notre grande Reine et très affectueuse mère.

Dans sa récente Encyclique annonçant au monde le Jubilé en l'honneur de l'Immaculée, le Saint-Père ne peut s'empêcher d'exprimer la confiance qui remplit son cœur : « Nous espérons, dit-il, que, moyennant les grâces extraordinaires de ce Jubilé, accordé par Nous sous les auspices de la Vierge Immaculée, beaucoup qui se sont misérablement séparés de Jésus Christ reviendront à Lui et que relleurira dans le peuple chrétien l'amour des vertus et l'ardeur de la piété... Certes, nous traversons une époque funeste... Cependant, du milieu de ce qu'on peut appeler un déluge de maux, l'œil contemple, semblable à un arc-en-ciel, la Vierge très clément, arbitre de la paix entre Dieu et les hommes... Nul doute que si nous nous confions, comme il convient, en Marie, surtout dans le temps que nous célébrerons avec une plus ardente

piété son Immaculée Conception, nul doute, disons-Nous, que nous ne sentions qu'elle est toujours cette Vierge très puissante qui, de son pied virginal, a brisé la tête du serpent. »

Le triomphe de Marie c'est d'écraser, partout où elle se montre, la tête de l'inferral ennemi du genre humain. Mais ce triomphe, qui est aussi le nôtre, ne peut être accordé, — de cela il faut être convaincu, — aux lâches qui ne combattent point, qui reculent devant l'effort et ne s'assurent pas pour la lutte les auxiliaires les plus puissants, les plus adroits, les plus avisés, ceux qui sont le plus aptes à déjouer les ruses du Diable, c'est-à-dire : *saint Michel et ses anges*.

La Sainte Vierge est « l'arbitre de la paix entre Dieu et les hommes » ; mais qui donc a semé la division entre la créature et son créateur ? Qui ? si ce n'est Satan, dont le séduisant mensonge causa la ruine de nos premiers parents, et, bien des fois depuis, la nôtre. Qui a poussé aux abîmes les peuples modernes ? Satan, toujours Satan.

Marie rétablira la paix, renouera l'alliance de Dieu et de son peuple ; mais en refoulant aux enfers l'auteur de la discorde. Et comment cela ? En envoyant au secours des hommes, au secours du peuple, l'armée angélique dont elle est la Reine. Il nous appartient toutefois de déterminer par nos prières, par l'accomplissement du devoir l'envoi de ce précieux renfort.

\* \* \*

Quand Jésus, trahi par Judas, se livra aux soldats de la cohorte, Pierre dégaina ; le divin Maître, qui ne voulait pas de cette intervention inopportune, parce que son heure était venue, dit : « Pensez-vous que je ne puisse prier mon Père et qu'il ne m'envoierait pas aussitôt plus de douze légions d'anges ? »

Jésus ne voulut pas du recours des anges : il fallait qu'il souffrit. Mais nous, nous pouvons et devons obtenir l'appui des angéliques légions, qui sauveront notre société verrouillée.

Le Souverain Pontife, Léon XIII, avait compris ce besoin des sociétés modernes et prescrivit le recours officiel à l'Archange saint Michel, Prince des Anges. Depuis des années, chaque prêtre, à la fin de la Messe basse, doit réciter, au pied de l'autel, la prière à saint Michel : « Défends-nous, ô saint Archange Michel, dans le combat ; contre la malice et les embûches du diable sois-nous secourable... et toi, Prince de la milice céleste, refoule en enfer Satan et les autres esprits méchants qui courent le monde pour perdre les âmes. »

Dans cette prière le mal social est signalé : Satan et ses démons, — et le remède est indiqué : Michel et ses Anges.

Malheureusement les fidèles ne s'unissent pas de cœur à cette supplication, qui demeure isolée. Ne s'esquivent-ils pas même parfois au moment où les prêtres en commencent la récitation ? Aussi elle ne sort pas à effet ; pour lui faire produire le résultat qu'on est en droit d'en attendre, il y faudrait une clameur populaire, un appel intense et désespéré, appel du cœur qui déborde les formules et fait violence au ciel.

Alors les bataillons célestes s'ébranleraient et c'en serait fait de l'œuvre que Lucifer a entrepris d'édifier sur les débris de notre vieille société chrétienne. Sauvée et rajeunie dans le Christ, la France reprendrait son rôle séculaire. Michel, son ange gardien, serait encore dans cette voie son mentor, son protecteur, son porte-étendard, après avoir été son libérateur.





QUELQUES EXTRAITS  
du *Courrier quotidien de saint Michel*

**Z**ÉLATEURS et Zélatrices de saint Michel multiplient leurs travaux. Il serait si édifiant de les suivre sur leurs divers champs d'action !

Nous devons nous contenter d'offrir de-ci de-là au lecteur quelques brefs extraits de leur correspondance ; encore sommes-nous très embarrassés pour faire un choix, tant sont nombreuses les lettres intéressantes !

L'ardente Zélatrice, qui par une constance à toute épreuve et des sacrifices considérables autant que par son audacieuse initiative a réussi à implanter au *Brésil* la dévotion à saint Michel, nous confiait naguère sa joie à la vue de l'œuvre accomplie et les projets d'avenir que son âme a conçus pour entretenir, consolider et étendre encore, s'il est possible, ce que tant d'efforts ont déjà réalisé.

« Bien des chagrins, bien des tracas et luttes de toute sorte m'ont accablée ces années dernières, dit-elle ; j'ai pensé en mourir. N'était la protection de mon cher saint Michel, qui ne m'a jamais fait défaut, je n'aurais pu résister. Me trouvant aujourd'hui en état d'écrire, je vous adresse ces lignes.

Si j'ai peu fait pour saint Michel, en revanche je suis heureuse

de voir que d'autres ont travaillé bravement et que la dévotion à l'Archange prospère au Brésil. J'ai été la première zélatrice de saint Michel dans mon pays ; cette idée me donne du courage. J'étais bien indigne sans doute ; mais Dieu a voulu se servir de moi quand même.

J'ai traduit en Portugais et publié en divers journaux bon nombre de légendes, articles, etc., parus dans les *Annales du Mont Saint-Michel* ; de même certaines notices et prières. En particulier les *Annales de l'Apostolat du Sacré-Cœur de Jésus*, qui se publient à Ytu (Etat de Saint-Paul), et le *Vassourense*, journal de Vassouras, où saint Michel a eu son premier autel, sa première statue, ses premiers associés au Brésil, accordèrent à mes traductions une bienveillante hospitalité.

Je ne vous dissimule pas ma joie de rencontrer maintenant dans nombre de livres de piété les prières à saint Michel que j'ai traduites jadis. Depuis le bienheureux jour où j'ai reçu mon diplôme de zélatrice des œuvres de saint Michel, que d'âmes se sont élevées vers le Seigneur par l'intercession du grand Archange ! que de faveurs obtenues ! que de miracles accomplis sur la terre brésilienne grâce à notre bien-aimé saint Michel ! Lorsque, par l'entremise d'un prêtre dévoué, j'envoyai à Monseigneur Francisco do Rejo Maio mes pauvres traductions, et obtins de sa Grandeur une concession d'indulgences et la faveur d'une lettre autographe, j'étais loin de m'attendre qu'elles fourniraient une si belle carrière et iraient en Asie et en Afrique. C'est pourtant ce qui est arrivé et j'en bénis le Ciel.

Avec votre permission, Monsieur le Directeur, je continuerai ce genre d'apostolat. Je me trouve avoir des loisirs et viens vous demander l'autorisation de réunir en volume mes petites traductions. Ce livre pourrait procurer de bonnes lectures aux associés de saint Michel au Brésil... Inutile d'ajouter que c'est purement pour l'amour de Dieu et l'honneur de saint Michel...

E. DE M. W., *sél.*

\* \* \*

Une religieuse nous envoie de Londres le compte rendu des fêtes enfantines en l'honneur de saint Michel qui ont eu lieu dans son couvent. Après leur première communion, les enfants ont été enrôlés dans l'Archiconfrérie de l'Archange. Tous ensemble, avec le prêtre-aumônier, ils ont prononcé un acte de consécration à saint Michel, dont ils ont reçu peu après la médaille bénite. « C'est ainsi, ajoute la pieuse zélatrice, que peu à peu s'implante dans les âmes des

enfants de Londrès la dévotion au grand Archange. Serait-ce se tromper que de dire que saint Michel contribuera pour beaucoup à accélérer le mouvement de retour au catholicisme qui se dessine de plus en plus en Angleterre ? »

En France, hâtons-nous de le dire, l'activité des amis de saint Michel, loin de se ralentir, grandit de jour en jour. L'appui de cette assertion sera-t-il suffisant de citer deux faits pris au hasard ? Il faut nous y borner.

Dans une de ces îles si pittoresques qui bordent la côte bretonne, une zélatrice dévouée a entrepris d'ériger à saint Michel une statue dans l'église de sa paroisse. Munie de l'autorisation de son pasteur, elle va quêtant près de ses compatriotes. Tous donnent, quoique pauvres ; où l'argent fait défaut, on donne du blé... si bien qu'en fin de compte l'Archange aura prochainement en cette île sa statue. « Le jour de l'érection sera sûrement pour nous tous, nous écrit-on, un jour particulièrement glorieux. »

\* \* \*

D'Yvetot (Seine-Inférieure) nous avons reçu l'intéressante relation qu'on va lire. Il n'y manque qu'une chose : la délimitation exacte du rôle. — effacé peut-être, mais réel, — joué en cette circonstance par la Zélatrice qui depuis de longues années n'a cessé de se dévouer à entretenir dans l'âme de ses compatriotes la dévotion à saint Michel, avec une ardeur qui n'a d'égale que son attachement inébranlable aux Œuvres établies à l'ombre de la Merveille d'Occident.

Grâce au zèle toujours en éveil de M. l'abbé Lachèvre, archiprêtre, l'église paroissiale d'Yvetot voit s'accroître chaque année sa richesse. Depuis longtemps les âmes dévouées à saint Michel, et elles sont nombreuses à Yvetot, demandent l'érection d'un autel au glorieux Archange. Leurs vœux sont maintenant réalisés, grâce aux offrandes généreuses des paroissiens reconnaissants des grâces reçues dans le passé et confiants pour l'avenir dans la protection efficace et puissante de saint Michel.

L'autel, véritable œuvre d'art, est sorti des ateliers de M. Sauger, entrepreneur de menuiserie, à Yvetot.

La Bénédiction solennelle de cet autel et de la statue de saint Michel qui le surmonte a eu lieu le Dimanche 7 Février, au milieu d'une nombreuse assistance.

Après le chant des Vêpres, M. l'abbé Varin, premier vicaire de la paroisse, monte en chaire : dans un style clair et facile, il retrace le rôle de saint Michel dans le passé, le présent et l'avenir. Saint Michel a lutté contre Lucifer ; Il a été le défenseur du peuple Juif, dépositaire des promesses divines ; Il est l'Ange gardien de l'Eglise et en particulier de la France. C'est de saint Michel que dans la crise des temps présents nous devons attendre le salut.

On chante les Complies ; puis la procession se met en marche vers la chapelle, aux accents de l'hymne *Te splendor et Virtus Patris*.

M. l'abbé Monnier, curé de Saint-Michel du Havre, procède alors à la bénédiction liturgique de l'autel et de la statue. Oh ! l'heureux moment, depuis si longtemps attendu ! — Encore une antienne et la procession rentre au chœur pendant que les jeunes filles de l'orphelinat de la Miséricorde font entendre les couplets du cantique populaire :

Saint Michel, à votre puissance  
Nous venons demander l'appui des anciens jours ;  
Qu'il monte jusqu'au Ciel, ce vieux cri de la France :  
Saint Michel à notre secours !

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel suivi du *Te Deum*. — Une quête a été faite par M. l'abbé Varin ; le produit en sera affecté à compléter la décoration de la nouvelle chapelle.

E. H., *sél.*

\* \* \*

Nous finissons par une lettre venue du Kwang-Si ; elle révèle un pieux désir auquel plus d'une personne charitable, nous en sommes sûrs, sera heureuse de faire droit. N'est-il pas juste que saint Michel vienne prendre la place qui lui a été réservée par les bonnes religieuses dans l'asile qu'elles ont ouvert à ce qu'il y a de plus intéressant pour des âmes chrétiennes : à l'enfance païenne et délaissée ?

Prière d'adresser directement à la signataire de cette missive, à Long-Tchéou, par Lang-Sou (Chine), viâ Tonkin, les



cotisations pour la statue de saint Michel. ou, ce qui serait préférable encore : la statue elle-même.

Monsieur le Directeur,

Il y a un an que nous sommes au Kwang-Si, appelées par Mgr Lavest pour nous occuper d'une petite Sainte Enfance et de la formation de jeunes vierges chinoises, destinées à servir d'auxiliaires aux missionnaires, dans les campagnes, pour l'instruction des femmes et des enfants.

Nous venons d'ouvrir une crèche pour recueillir les malheureux enfants abandonnés, très nombreux dans notre ville toute païenne ! Long-Tchéou, qui signifie *ville du Dragon*, compte environ vingt mille habitants ; une cinquantaine de familles seulement sont catéchumènes.

En Chine, les enfants difformes sont étouffés dès leur naissance, ainsi que la plupart des petites filles, sans compter ceux qui viennent trop nombreux et dont on se débarrasse sans scrupule.

Nous avons pensé qu'en ouvrant un asile, pour recevoir ces petits êtres, les parents nous les apporteraient, moyennant rétribution. C'est ce qui est arrivé, nous en avons reçu un bon nombre, auxquels nous avons procuré la grâce du baptême...

Nous organisons aussi des visites à domicile pour porter des remèdes aux enfants malades, qu'on ne voudrait pas nous donner, afin de pouvoir les baptiser à l'article de la mort.

Pour cette œuvre, la plus sérieuse et la plus consolante en Chine, nous comptons sur la divine Providence, car au Kwang-Si nous n'avons aucune ressource.

Il n'y a que quelques années que le poste de Long-Tchéou est fondé. Au début de sa formation, j'étais au Tonkin et m'intéressais beaucoup à l'avenir du cher asile. Je promis à l'Archange saint Michel, dont on célébrait la fête ce jour-là, et pour lequel j'ai toujours eu une grande dévotion, qu'il en serait le patron s'il m'y faisait aller.

Depuis lors, six années s'écoulèrent. Je rentrai même en France pour cause de santé, sans néanmoins abandonner mon projet de mission. L'an dernier, je fus désignée pour venir ouvrir cette maison, objet de tous mes vœux. En arrivant, je demandai que l'établissement fût mis sous le vocable de saint Michel, ce qui me fut gracieusement accordé ! Dans une ville où le démon a un si grand nombre d'adorateurs, il nous fallait bien son terrible adversaire pour Gardien.

J'ai une petite statue qui m'a été donnée au moment de mon départ ; mais cela ne suffit pas pour faire connaître notre cher protecteur.

Il nous en faudrait une grande, qui a sa place toute marquée en face la porte d'entrée, au milieu d'une grande allée qui porte déjà son nom.

J'ai pensé qu'en m'adressant à vous, Monsieur le Directeur, je pourrais, par votre intermédiaire, obtenir ce que je souhaite si vivement.

Nulle part saint Michel ne sera mieux en place pour terrasser Satan.

Je fais déjà partie de l'Archiconfrérie, mais je serais heureuse d'y faire admettre Sa Grandeur Mgr Lavest, notre R. P. Castelnoble, mes deux compagnes : Sœur Cocilia et Sœur Eluta. Cette dernière est chinoise ainsi que notre maisonnée, composée d'une trentaine de personnes.

Je vous remercie d'avance, Monsieur le Directeur, et vous demande pardon de la liberté que je prends de m'adresser simplement à votre grand cœur pour une affaire où est engagé l'honneur de notre grand Archange. Encore une fois, je compte beaucoup sur votre charité et celle des Associés de l'Archiconfrérie pour me donner le moyen de répandre son culte sur cette terre de Chine.

J'ai fait donner son nom à plusieurs enfants, dont un est déjà au ciel.

Je me permets de me recommander à vos prières ainsi que mes œuvres.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma gratitude et de mon profond respect.

Votre très humble,  
S<sup>r</sup> MARIA.

Long-Tchéou, 26 décembre 1903.

## Saint Michel à Moutiers au Perche

DIOCÈSE DE SÉEZ

UN sanctuaire où saint Michel a longtemps répandu ses bénédictions, c'est l'église de Moutiers, au Perche, dans le canton de Regmalard.

Cette église fut fondée par saint Laumer, abbé, vers l'an 570. Il avait une grande dévotion envers les saints Anges, et nous voyons dans sa vie qu'ils l'assistaient quelquefois d'une manière miraculeuse. La construction de son église surtout fut marquée par un de ces événements. « Un jour que les reli-

gieux du nouveau monastère étaient allés dans la forêt pour abattre un grand arbre, qui devait servir à la charpente de la chapelle, l'homme de Dieu, voyant arriver l'heure du repas, renvoya tous les moines au réfectoire, et resta seul à travailler avec un serviteur. Ayant remarqué qu'il ne serait pas facile d'équarrir et de fendre cet arbre dans l'endroit où l'on venait de l'abattre, ce bon Père voulut par charité pour ses enfants, pauvres et dénués de moyens de transport, leur épargner la peine qu'ils auraient eue à traîner bien loin cette grosse pièce de bois. Il invoqua le secours de saint Michel et des saints Anges, et, sentant sa prière exaucée, d'un signe de croix il transporta cet arbre, qui était d'une grosseur énorme, à l'endroit qu'il avait choisi pour le faire exploiter. On rapporte que cet arbre était si pesant que quarante hommes auraient eu peine à le traîner. Comme le serviteur du saint était dans l'admiration à la vue d'un si grand miracle, l'homme de Dieu lui commanda de dire aux religieux, quand ils reviendraient au travail, que des personnes charitables avaient bien voulu les aider dans cette opération. Il désignait ainsi les Anges, qui lui avaient prêté secours pour transporter cette énorme pièce de bois. »

Saint Laumer donna à ses religieux jusqu'à la fin de sa vie en ce monde l'exemple de la dévotion envers saint Michel et ses Anges.

Après sa mort les enfants de saint Laumer, héritiers de sa piété, édifièrent longtemps les habitants du Perche par leur fidélité religieuse à vénérer l'Archange céleste.

Il les protégea d'une manière visible pendant les invasions des Normands à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Il leur fit trouver un asile d'abord à Cellé<sup>1</sup> dans l'ancien diocèse du Mans, puis à Patrilly<sup>2</sup> dans le diocèse d'Avranches.

Les reliques de saint Laumer qu'on avait emportées de

1. Cellé, par Savigny s/ Braye, Loir-et-Cher.

2. Patrilly, aujourd'hui Précey, canton de Ducey, près Avranches.

Moutiers, opérèrent à Patrilly de nombreux miracles, qui en faisant vénérer saint Laumer, attirèrent des aumônes abondantes à ses religieux.

Mais à l'approche des Normands, Garnon, abbé du monastère de Saint-Laumer de Moutiers, craignit de nouveau pour les reliques du saint Abbé et pour la vie de ses religieux. Il alla chercher un nouveau refuge dans la ville du Mans. Les saintes reliques y furent reçues avec beaucoup de vénération par l'évêque du Mans, Robert, qui les déposa dans la chapelle d'une grande tour, appelée à cause de sa force et de sa hauteur, la tour de l'Archange saint Michel. La ville du Mans ne fut pas longtemps sans ressentir les effets de la protection de saint Laumer. Aussi vit-on un grand nombre d'ecclésiastiques, suivis des fidèles de leurs paroisses, accourir auprès de la chaise vénérée, et implorer par les mérites du saint confesseur la miséricorde de Dieu.

Tous les pèlerins s'en retournaient en bénissant la bonté infinie qui les avait exaucés par les mérites de saint Laumer.

Saint Michel lui-même daigna donner un jour aux religieux de saint Laumer une marque visible de sa protection, et de la charité qui l'unissait au ciel avec leur vénéré fondateur.

On raconte en ces termes cette merveille dans une histoire manuscrite de la translation des reliques de saint Laumer écrite au IX<sup>e</sup> siècle.

« Les religieux de Saint-Laumer avaient confié la garde de leur précieux trésor, les reliques du saint, à un moine nommé Azarias, à qui ses mœurs pures, son humilité, sa douceur et sa piété profonde avaient acquis une grande réputation de sainteté. Ce bon religieux, qui mettait son bonheur à veiller et à prier sans cesse, selon la parole de Notre-Seigneur, fut pendant une nuit favorisé d'une vision trop glorieuse pour la mémoire de saint Laumer pour qu'on puisse la passer sous silence.

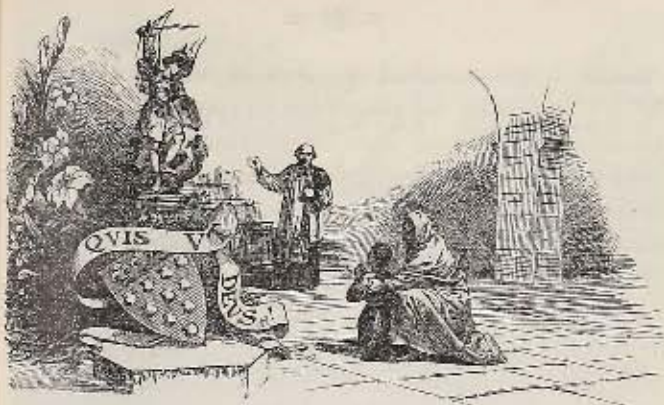
Pendant que, prosterné devant les saintes reliques, Azarias récitait des psaumes avec une grande dévotion, et disait au

Seigneur : « *Je vous louerai, mon Dieu, en présence des Anges,* » tout à coup l'Archange saint Michel lui apparut tout brillant de lumière et tenant à la main un encensoir d'or. L'Archange, s'étant avancé vers l'autel avec une démarche respectueuse, encensa les reliques de saint Laumer et toute l'église se trouva remplie d'un parfum d'une suavité extraordinaire.

Tout hors de lui à la vue du glorieux Archange, Azarias se prosterna la face contre terre ; mais l'Envoyé céleste s'approcha de lui et le rassura par ces paroles. « *Levez-vous, mon frère Azarias, ne craignez point, je suis l'Archange Michel que Jésus-Christ daigne envoyer ici par honneur pour saint Laumer, mon compagnon dans la gloire éternelle.* » Ayant dit ces paroles, l'Archange disparut et laissa comme preuve de son apparition, le témoignage du bon religieux Azarias et l'odeur miraculeuse des parfums qui remplissaient la chapelle de la tour.»

Depuis 1789 l'église du prieuré de Moutiers, où saint Michel avait accordé tant de grâces, le tombeau du Saint, les derniers débris de son monastère, tout a disparu, emporté par l'ouragan révolutionnaire. Le souvenir seul de saint Laumer se conserve dans la paroisse de Moutiers. On raconte les faveurs accordées par saint Michel à saint Laumer, la protection dont il couvrait ses religieux, et dans plusieurs églises de Moutiers Saint-Laumer on voit encore de belles statues élevées à saint Michel.

Charoline Bas.



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Ardennes.** — Au commencement du mois de février, je vous ai demandé de faire prier l'Archange pour le rétablissement de ma santé. Je suis heureuse de vous annoncer que je vais beaucoup mieux et que mon état s'est amélioré plus vite qu'on n'aurait osé l'espérer. Il me reste donc à témoigner ma vive reconnaissance à saint Michel. M<sup>me</sup> G. S.

**Aude.** — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. M<sup>me</sup> B., zél.

**Aveyron.** — Merci à l'Archange, qui m'a obtenu la réussite dans une entreprise difficile. E. M.

**Bouches-du-Rhône.** — Merci des prières que vous avez faites pour ma mère ; maintenant elle va bien.

En action de grâces veuillez consacrer un enfant à saint Michel.

M. H., zél.

Je remercie l'Archange de toutes les faveurs qu'il m'a obtenues, particulièrement de la guérison de mon fils. M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> M., zél.

**Calvados.** — J'avais promis à saint Michel de lui consacrer mon enfant s'il m'obtenait sa guérison. J'ai été exaucée, aussi je viens avec joie remplir ma promesse. M<sup>me</sup> R.

Saint Michel, merci de nous avoir obtenu la grâce que nous vous avions demandée ! J. S<sup>t</sup> L.

L'Archange nous a obtenu deux grâces que nous demandions par sa puissante intercession. Veuillez l'en remercier avec nous. J. T., zél.

1. Conformément au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes ces grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Doubs.** — Reconnaissance à saint Michel pour l'obtention d'une grâce importante. M<sup>me</sup> de B., tél.

**Indre-et-Loire.** — Actions de grâces à l'Archange pour une faveur obtenue par son intercession. M. L., tél.

**Loire.** — Par l'intercession de saint Michel, une réconciliation qui semblait impossible a heureusement eu lieu. I.

**Loire-Inférieure.** — Prière de faire dire une messe pour remercier l'Archange d'une grâce temporelle obtenue par son intercession. L. G.

**Loiret.** — Merci à saint Michel qui m'a déjà obtenu de grandes grâces. M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> L., tél.

**Maine-et-Loire.** — Actions de grâces à saint Michel pour l'obtention de plusieurs faveurs. M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> B., tél.

**Manche.** — Offrande à saint Michel pour l'Œuvre Apostolique, et reconnaissance d'une grâce obtenue. L. G.

Nous avons eu recours à saint Michel pour obtenir une faveur importante et nous avons été exaucés. Veuillez nous aider à l'en remercier. A. G.

**Haute-Marne.** — O bon saint Michel, merci! M<sup>me</sup> B. D., tél.

**Morbihan.** — Une messe d'action de grâces pour une guérison obtenue par l'intercession de l'Archange. S<sup>r</sup> A., tél.

**Seine.** — Reconnaissance à saint Michel et aux Anges Gardiens qui m'ont protégée dans de grandes difficultés. X.

Prière de faire dire des messes d'action de grâces à saint Michel. G. C.

Merci à saint Michel; depuis la neuvaine, la santé de mon fils s'est sensiblement améliorée.

Une autre personne, dévouée à l'Archange, a déjà été exaucée en partie. A. S., tél.

**Seine-et-Oise.** — Actions de grâces à l'Archange pour les faveurs qu'il nous a obtenus. G. C.

**Seine-Inférieure.** — Deux messes en reconnaissance à saint Michel pour deux grâces obtenues par son intercession. J. V.

**Deux-Sèvres.** — J'avais promis une messe à saint Michel s'il m'avait obtenue une grâce importante; ayant été exaucé, je viens remplir ma promesse. L. L., tél.

**Somme.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen à lui recommandé. M<sup>me</sup> F. H. B.

**Alsace-Lorraine.** — Prière de faire brûler un cierge devant la statue vénérée en reconnaissance d'une grâce obtenue. N. K.

**Autriche-Hongrie.** — Je vous envoie une offrande en reconnaissance à saint Michel pour vos chers apostoliques. Une sèlatrice.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Pris au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-standard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aveyron.** — Rodez : M. Combes ; M<sup>me</sup> Brisson. — Le Viala Dourdon : M<sup>me</sup> Marie Galin, fervente sèlatrice ; Thérèse Constant.

**Calvados.** — Honfleur : M. Mathé ; M<sup>me</sup> Prentout ; M<sup>lle</sup> Julia Prentout ; M<sup>me</sup> Boudesseul ; M<sup>me</sup> Anais Leclerc ; M<sup>me</sup> Allazin.

**Charente.** — Lignéres-Sonneville : M. Jean Bouchéri.

**Côtes-du-Nord.** — Lamballe : M. Olivier de la Villesoray.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M. Albert Grémon.

**Hérault.** — Béziers : M<sup>me</sup> Chuchel.

**Loir-et-Cher.** — Montrichard : M. François Maindrault.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> Letennec. — Fégéac : M. le marquis du Dresnay. — Le Croisic : M. Cézard ; M<sup>me</sup> Jeanne Cézard ; M. Donatien Belliot.

**Loiret.** — Orléans : M<sup>lle</sup> Victoire Benard ; M. Henri Guyot de Grandmaison ; M<sup>lle</sup> Joséphine Lascuras-Lapouvalde ; M<sup>lle</sup> Joséphine Roger, de Cassonnet ; M<sup>lle</sup> Caroline Pagot ; M<sup>lle</sup> Célestine Pagot.

**Maine-et-Loire.** — Cholet : M<sup>lle</sup> Marie Guillemot.

**Manche.** — Avranches : M<sup>lle</sup> Trochon de la Brousee, née Brehis Ducoudray ; M. Edouard Richard ; M. Louis Guillard. — Fauville-la-Pluie : M. Félix Yvelot. — Le Mont-Saint-Michel : M<sup>lle</sup> Céline Poirier ; M. Jan Cognan ; M<sup>lle</sup> Aimée Viel. — Villechien : M<sup>lle</sup> Mondher ; M. Louis Giffot. — Saint-Lô : M<sup>lle</sup> Maria Leroyer.

**Marne.** — Arize : M. Gustave Planckaert.

**Nord.** — Walloucappel : M. Louis Ignacé.

**Oise.** — Compiègne : M. Pongé.

**Orne.** — Fiers : M<sup>lle</sup> Lepetit, née Maria Lafranc.

**Saône-et-Loire.** — Lux : M<sup>lle</sup> Francisca Demontay, née Beauchamp, *célibataire*.

**Seine.** — Paris : M. Ange Beaufils ; M<sup>lle</sup> Mongrolle.

**Seine.** — Paris : M. Edouard Corroyer, *architecte*.

**Seine-et-Marne.** — Crécy-en-Brie : Emilie Grauger.

**Seine-et-Oise.** — Versailles : M<sup>lle</sup> la Comtesse Galbaud du Fort, *célibataire*.

**Deux-Sèvres.** — Niort : M<sup>lle</sup> Elisa Monsel.

**Yonne.** — Seignelay : M<sup>lle</sup> de Longchamps.

**Belgique.** — Thorembais-les-Béguines : M. l'abbé Adolphe Desoer, *curé*. — Santé : M. Paul Richard.

**Palestine.** — Bethléem : Sœur Rosalie Zaïdan, *religieuse de Saint-Joseph de l'apparition*. — Jérusalem : Révérende Mère Germaine Andouard, *supérieure de l'Orphelinat Saint-Joseph*.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges Saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — L'AURORE DE PÂQUES DANS L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE. — ANNONCES. NEUVAIN MENSUELLE. FÊTE DU 8 MAI. — A PROPOS DES FÊTES GREGORIENNES. — DOM JEAN HEYNES. — A SON ANGE GARDIEN (Sonnet). MÉMORABLE AU SAINT ANGE. — LES ANGES JUSTICIERS (suite). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## L'aurore de Pâques

DANS L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

On sait que les nombreux manuscrits, œuvres d'art et de patience, péniblement calligraphiés et enluminés par les moines du Mont-Saint-Michel, ne sont plus conservés dans le monastère. Durant la période révolutionnaire, beaucoup furent odieusement lacérés et jetés aux quatre vents; les autres furent portés à Avranches dont ils illustrent depuis ce temps la bibliothèque municipale.

Or parmi ces précieux documents on remarque un *Cérémonial du Monastère du Mont-Saint-Michel*<sup>1</sup>, sorte de coutumier liturgique qui est loin d'être dénué d'intérêt et dont certaines prescriptions méritent d'être rappelées, celle par exemple qui règle la cérémonie matinale de la solennité de Pâques. Rien de plus propre à donner une juste idée de l'éclat que revêtaient dans la Basilique de Saint-Michel les fêtes de l'Église au XIV<sup>e</sup> siècle. La simpli-

1. *Ceremoniale Monasterii M. . M.*

cité s'y alliait admirablement avec la grandeur, absolument comme dans le vaisseau roman qui leur servait de cadre la sobriété des ornements s'alliait d'une façon remarquable avec la profondeur des nefs et l'élan des colonnes.

C'est en effet dans l'église romane avec sa nef de sept travées, son abside circulaire, sa coupole centrale et ses larges transepts ; c'est au petit jour, *mane diluculo*, quand l'aube blanche, et froide encore en cette saison, éclairait de ses lueurs douteuses la grande Basilique ; c'est lorsque sur le Mont, tout autour du Mont et bien loin sur les grèves régnait inviolé un silence inspirateur de grandes pensées... que se déroulait la scène dramatique que voici :

Un frère qui jouait le rôle de Jésus<sup>1</sup>, revêtu d'une robe rouge<sup>2</sup>, couronné d'un diadème, se tenait derrière l'autel. Au bas du chœur trois diacres en dalmatiques, la tête recouverte de l'amiet blanc, représentaient les saintes femmes. A l'angle de l'autel un moine en chape blanche, une palme à la main, figurait l'Ange de la Résurrection. Tels étaient les personnages.

Tout d'abord, le frère habillé de rouge, Jésus, sortait du sanctuaire, traversait le chœur avec majesté et disparaissait. Les diacres montaient vers l'autel ; à leur approche l'ange interrogeait : « *Quem queritis ?* Qui cherchez-vous ? » En chœur les trois diacres répondaient : « *Jesum Nazarenum !* Jésus de Nazareth ! » Et l'Ange de répondre mystérieux : « *Non est hic !* Il n'est pas ici. » Puis il s'en allait laissant les saintes femmes intriguées et stupéfaites.

Enfin, au bout de quelques instants, Jésus reprenant sans bruit le chemin qu'elles venaient de parcourir, apparaissait soudain et s'adressant à Marie-Madeleine : « *Quid ploras ?* Pourquoi pleurez-vous ? » disait-il. La Madeleine se retournant chantait : « *Quia lulerunt Dominum meum...*

1. *Venter qui erit Dominus.*

2. *Habitum de albo tincto in sanguine.*

*Dicite mihi ubi posuisti eum.* Parce qu'on a enlevé mon Maître... Dites-moi où vous l'avez mis. » Elle prenait pour le jardinier le personnage apparu... et c'était son Maître, celui-là même qu'elle cherchait, son Jésus !

Le frère vêtu de rouge tirait de sa robe une croix, signe de la Rédemption, signe auquel se reconnaît Jésus. Aussitôt les saintes femmes s'inclinaient, muettes de joie. L'Ange rentrait en scène chantant triomphalement : « *Resurrexit !* Il est ressuscité ! » et tous franchissant les degrés de l'autel entouraient le Sauveur, et tournés vers le peuple, reprenaient d'une commune voix : « *Resurrexit ! Alleluia !* » Enfin le chantre entonnait le *Te Deum* continué à l'unisson par les frères rangés dans les stalles du chœur.

On imagine aisément ce que cette mise en scène et ce chant dialogué avaient de saisissant en cette aurore de Pâques, en ce temple aérien... et l'on a là toute facilité pour comprendre l'influence de la liturgie catholique sur les origines de notre théâtre populaire.

Autrefois à pareil jour, de tous les cœurs chrétiens l'allégresse était débordante. Nos pères s'embrassaient en se disant : « *Surrexit Dominus verè !* Le Seigneur est vraiment ressuscité ! »

Dès l'aube on se pressait dans les églises, et le prêtre entonnait devant la foule le cantique de la Résurrection.

Partout c'était, avec l'apparat en moins, ce qui se passait au Mont-Saint-Michel.

De nos jours encore dans l'église cathédrale et dans les principales églises du diocèse de Coutances, on fait à l'aurore de Pâques une procession solennelle au cours de laquelle on porte le Très Saint Sacrement, avec stations aux autels de Sainte Madeleine et des Apôtres. On y chante le Répons : « *Christus resurgens jam non moritur !* Le Christ ressuscité ne meurt plus ! » Bon nombre de fidèles tiennent à y assister. Preuve que cette cérémonie matinale n'a rien que de charmant pour les âmes chrétiennes.



## ANNONCES

### Neuvaine mensuelle. — Fête du 8 Mai.

**S**ELON l'usage la neuvaine générale mensuelle commencera le 7 et finira le 15 du mois prochain.

Nous ne saurions trop recommander à tous les Associés qui veulent bien y prendre part, de prier à nos intentions, autant dire aux intentions qui nous sont exprimées et que nous nous empressons de faire nôtres.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que les pieux fidèles qui font cette neuvaine en l'honneur de saint Michel peuvent gagner : 1° une indulgence de 300 jours à chaque exercice ; 2° une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pendant la neuvaine ou les huit jours qui la suivent. — Ils bénéficient encore de la bonne œuvre que promettent d'accomplir en actions de grâces les personnes qui ont demandé d'avoir part au fruit de ces supplications générales.

\* \* \*

La Fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan (Italie), 8 mai, tombe cette année un dimanche, second jour de notre neuvaine.

Voici le programme des offices de cette journée au Mont-Saint-Michel :

Messes à 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2 ; à 10 heures : Grand'Messe. — Le soir : à 2 h. 1/2 : Vêpres et Complies suivies du Salut du Très Saint Sacrement.

Le 8 mai ramène aussi l'anniversaire de la prise d'Orléans ; c'est la fête de Jeanne d'Arc. L'héroïne et son Archange se partageront les gloires de cette journée, comme aux jours néfastes ils partagèrent la rude besogne de repousser du sol français l'invasion étrangère. Satan n'a-t-il pas envahi en ces tristes temps un terrain qui n'aurait jamais dû être sien et ne faut-il pas dire et redire à saint Michel : *Satanam in infernum detrude* ? Refouler Satan en enfer ! C'est une entreprise colossale ; mais avec l'aide de l'Archange que ne peut-on se promettre ?

Disons-le tout de suite, — ce n'est pas inopportun : — la fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert au Mont-Saint-Michel (16 octobre) tombant le même jour de la semaine que la fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan (8 mai), sera célébrée cette année également un dimanche. N'est-ce point providentiel ? En ces deux fêtes du moins, à la faveur du repos dominical, le monde des affaires et le monde du travail pourront plus facilement unir leur voix pour composer cette clameur vraiment « sociale » qui, seule, peut nous attirer l'intervention de notre ange libérateur.



## A propos des Fêtes Grégoriennes

A l'occasion du XIII<sup>e</sup> centenaire de la mort du pape saint Grégoire le Grand le Souverain Pontife, Pie X, avait dans une Lettre Encyclique aux Evêques de l'univers catholique, annoncé que des fêtes solennelles, en l'honneur de son glorieux prédécesseur, aussi grand par son génie que par sa sainteté, seraient célébrées à Rome dans le courant du mois d'avril. Elles se sont déroulées splendides et touchantes, devant une foule immense accourue de tous les points du globe.

Inaugurées devant un congrès savant qui s'est occupé principalement du plain-chant, dit grégorien, elles se sont poursuivies par diverses cérémonies religieuses, au tombeau de saint Grégoire, à Sainte-Marie-Majeure, dans la basilique catacombale des saints Nérée et Achillée, à Saint-Domitille et saint Grégoire prononça une homélie demeurée célèbre, enfin à Saint-Jean de Latran dont le palais patriarcal fut habité par le grand Pape. Le lundi, 11 avril, plus de 50 000 personnes assistaient à la messe pontificale.

L'avant-veille, samedi soir, 9 avril, à Sainte-Marie-Majeure, Son Éminence le Cardinal Vannutelli avait présidé une cérémonie grégorienne en souvenir du miracle qui marqua les premiers jours du pontificat de saint Grégoire et dans lequel on a toujours aimé à reconnaître l'intervention de saint Michel. — *Le nouveau Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales* (XIII<sup>e</sup> jour) rapporte ainsi cet événement :

« En 590 la peste désolait la ville de Rome de la façon la plus terrible. Le pape saint Grégoire convoque le peuple à une procession. Inspiré du ciel il prend dans ses mains l'image de la Mère de Dieu <sup>1</sup>, et nu-pieds, les épaules couvertes d'un

1. Dite « Madone de Saint Luc. »

sac de pénitence, il parcourt la ville. Il arrive sur le pont qui fait face au môle d'Adrien; alors se font entendre dans les airs des voix merveilleuses : ce sont les anges qui chantent le *Regina celi*. Le Pontife y mêle sa voix suppliante : « Priez Dieu pour nous, » ajoute-t-il. A l'instant un ange apparaît sur la cime du mausolée : il tient à la main une épée nue et la rentre dans le fourreau; c'est que Dieu fait miséricorde et c'est par l'intercession de Marie, que lui, Michel, le ministre de la justice divine, dépose le glaive vengeur. »

A l'instant même en effet, la peste qui avait déjà fait d'innombrables victimes, cessa. C'est en mémoire de ce prodige qu'à partir de cette date le môle d'Adrien fut appelé Fort Saint-Ange et le pont qui lui fait face Pont Saint-Ange.

Aujourd'hui encore une statue de saint Michel surmonte la forteresse : tel il apparut en 590 au Pape saint Grégoire, tel on le voit toujours faisant le geste de remettre le glaive au fourreau.







## Dom Jean Huynes

MOINE BÉNÉDICTIN du MONT-SAINT-MICHEL

Nous avons promis aux lecteurs des Annales de larges et intéressants extraits des Chroniques du Mont-Saint-Michel; nous nous en voudrions doublement de manquer de parole. Mais sans doute il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur la vie et les œuvres des principaux Annalistes du Mont. Voici donc, rapidement esquissée, la silhouette toute monastique du premier en date — sinon du plus important, — parmi les chroniqueurs de l'Abbaye au XVII<sup>e</sup> siècle, pour ne parler que de ceux-là qui ont vraiment fait œuvre d'historiens.

Il y a des hommes dont la vie très intense se déroule obscurément entre les quatre murs d'une bibliothèque ou sous les arceaux d'un cloître, comme, en Normandie et partout, content silencieux et inconnus, sous les buissons entacés, certains ruisseaux. Or de ces hommes recherchez l'origine et scrutez la vie, vous trouverez tout au plus de-ci de-là quelques

rare indications qui marqueront dans ce cours uniforme un léger changement de direction ou l'achèvement d'une œuvre importante... et puis le silence recommencera pendant lequel sera élaboré un autre ouvrage dont quelques années plus tard on nous révélera encore l'apparition : enfin la mort viendra et aux siècles suivants on trouvera... et encore pas toujours, une dalle funéraire : *Hic jacet...*

Le moine qui dans le chartrier de son couvent a remué avec tant d'amour les cendres du passé pour en exhumer les secrets qu'elles recèlent nous apparaît ainsi sans généalogie et sans histoire. Que de religieux cloîtrés, savants distingués, historiens fidèles, sculpteurs, architectes remarquables dont la postérité admire les chefs-d'œuvre éternellement anonymes.

Dom Jean Huynes, « comme la plupart des religieux restés fidèles d'une manière absolue à la vie cénobitique, n'a pas à proprement parler de biographie. » Ainsi parle M. E. de Robillard de Beaurepaire dans son Introduction à l'édition qu'il a donnée, au nom de la Société de l'histoire de Normandie, de *l'Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer*, par Dom Jean Huynes.

D'aucuns ont prétendu que Dom Huynes tirait son nom de la paroisse de Huynes (canton de Pontorson) où il aurait pris naissance; l'argument n'est pas concluant. De ce que l'abbé Robert de Torigny porte souvent dans l'histoire le nom de Robert du Mont, s'ensuit-il qu'il soit né au Mont-Saint-Michel ?

Deux moines du Mont-Saint-Michel, Dom de Camps et Dom Jobart, les continuateurs de son œuvre, nous apprennent au contraire que Dom Huynes était du diocèse de Beauvais : c'était un Picard.

Du reste lui-même a trahi plusieurs fois dans ses écrits cette origine par les réflexions ou rapprochements que lui suggéraient les faits dont il avait à tracer l'historique.

Un dicton a cours, on le sait, depuis des siècles, parmi les habitants du pays d'Arvor, que l'on accuse, — est-ce à tort ? — d'être quelque peu jaloux de leurs voisins de Normandie qui

ont l'insigne honneur de posséder dans leur territoire la Merveille de l'Occident. Les Bretons couvrent de leurs anathèmes le capricieux Couësnon... qui ne s'en soucie guère :

Le Couësnon dans sa folie,  
A mis le Mont en Normandie ?

Dom Huynes entreprend de les justifier et pour cela se met en leur place : « Pour moy, dit-il, si je voyois ce Mont si proche de la *Picardie* comme je le vois de la Bretagne et qu'il n'y eut qu'une riviere qui l'empeschat d'estre en *Picardie*, je souhailerois volontiers l'esloignement de cette riviere, car qu'il ne seroit bien aise d'avoir un tel Mont *en sa province* ! »

La citation suivante, en confirmant positivement celle-ci, ne manquera pas — incidemment — de flatter beaucoup l'amour-propre des lecteurs normands. Dans une sorte d'Introduction à une vie de saint Bertevin ou Bertivin, un saint normand et coutançais, Dom Huynes dit ceci :

« Mon cher lecteur, m'estant rencontré diverses fois avec des personnes de différentes provinces qui chacun se glorifioit d'avoir plusieurs saints personnages natis de leur pays, les uns concluoient que nul normand ne fut jamais saint. Mais telles gens monstrent par leurs discours qu'ils sont peu versés en l'histoire. Et pour moy, *estant picard* de nation, si je voulois entreprendre cette cause, je monstrerois que depuis l'arrivée des Normands en France, il y a eu plus de saints natis en Normandie ou pour le moins autant qu'on en pourroit rencontrer es autres provinces. »

Faisant l'histoire des prieurs qui ont gouverné l'Abbaye de Mont-Saint-Michel depuis la réforme du monastère par la Congrégation de Saint-Maur<sup>1</sup>, il déclare que le R. P. Dom Placide Sarcus était « *natif de notre diocèse de Beauvais*. » C'est le summum de la précision à laquelle on a pu arriver jusqu'ici touchant l'origine de Dom Huynes.

1. *Histoire générale de l'abbaye*, Traité VI<sup>e</sup>, Chap. III.

En l'an 1630, le 21 mai, frère Jean Huynes prononça solennellement ses vœux dans l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon en Bretagne. « Dom Michel Pirou, natif du diocèse de Rouen, un des douze qui veinrent demeurer les premiers de la congrégation (de Saint-Maur) en ce Mont... estait auparavant prieur de l'abbaye Saint-Sauveur de Rhedon où il me receut à profession de la regle de Saint Benoist, l'an mil six cents trente, le mardy, vingt et uniesme du moys de may, dernière feste de Pentecostes<sup>1</sup>. »

Ce que fut Jean Huynes, moine, Dom Tassin nous l'apprend dans son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, publiée en 1770 : « Il aimoit la solitude et fuyoit surtout l'oisiveté. Assidu à l'office divin, ses grands travaux pour la Congrégation ne l'en dispensoient jamais. Il avoit du talent et du goût pour écrire l'histoire des monastères sur les titres et les pièces originales. »

Environ deux ans après sa profession solennelle, le jeune religieux fut envoyé au Mont-Saint-Michel. C'est là, selon toute apparence, que se firent jour pour la première fois ses goûts prononcés pour les recherches archéologiques et ses aptitudes à écrire l'histoire. Moine régulier, il se révéla chroniqueur exact et plein de verve.

Il avait été chargé par ses supérieurs de montrer aux Pèlerins et visiteurs les Saintes Reliques aussi nombreuses qu'insignes, les croix d'argent ciselé, les reliquaires d'or massif, — cadeaux princiers ou vestiges vénérables de l'antiquité, — dont le trésor de la Basilique était si riche. Il entraît aussi dans son obédience de guider les Pèlerins à travers les salles du monastère, de les renseigner chemin faisant sur l'histoire de ces bâtiments merveilleux auxquels se rattachaient tant de souvenirs glorieux ou tristes, historiques ou légendaires... en un mot de servir à tous de cicérone bienveillant et informé.

Force lui fut donc d'étudier, pour être à la hauteur de la

1. *Histoire générale de l'abbaye*, Traité VI<sup>e</sup>, Chap. III.

charge qui lui était confiée, les manuscrits poudreux enlascés dans le chartrier et la bibliothèque. Sa conscience droite, son amour inné de l'exactitude en matière d'histoire, enfin l'affection sincère dont ils s'éprit bien vite pour la Montagne de l'Archange saint Michel, le soutinrent dans cette tâche ardue à laquelle il ne pouvait du reste consacrer que quelques rares loisirs.

Cinq ans durant au moins, il poursuivit ses recherches. En 1639 son *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la Mer* était entièrement rédigée et le 23 avril Dom Huynes écrivait aux « Révérends Supérieurs de l'Ordre et Congrégation de Saint Benoist en France assemblés à Vendosme » la lettre suivante :

« Mes Reverends Peres, ayant appris par cœur la regle de nostre bienheureux pere saint Benoist suivant la louable coustume usitée en nostre congregation et l'admonition faicte aux Benedictins au concile celebre à Aix la Chapelle l'an huict cents dix sept : *Ut monachi omnes qui possunt regulam memoriter discant*<sup>1</sup>, la souvenance des divines instructions qui sont en icelle me revient facilement en memoire lorsque je desire m'en servir et que je considere avec quelle vigilance je me dois comporter en ce à quoy je suis appliqué par quelques uns de vous, mes Reverends Peres. Pour quoy vous asseurer j'adresse à vos Reverences des escripts touchant l'histoire de ce Mont Saint-Michel, le contenu desquels j'ay recherché avec le soin et diligence à moy possible, m'y sentant obligé selon ma profession. Car si nostre bienheureux Pere parlant de ceux qui doivent chanter au chœur ou lire au refectoire dit : *Fratres autem non per ordinem legunt aut cantent, sed qui edificent audientes*<sup>2</sup>. Et : *Cantare autem aut legere non presumat nisi qui potest ipsum officium implere ut edificentur audientes*<sup>3</sup>; et s'il veut qu'il y ait un vieillard *sapiens qui sciat accipere responsum et reddere*<sup>4</sup>; bref s'il veut que *donum Dei a sapientibus sapienter administratur*<sup>5</sup>, en quels termes estimera-t-on qu'il parleroit d'un religieux qui a charge de monstrier les saintes reli-

1. Que tous les moines qui le peuvent apprennent la règle par cœur.  
 2. Que les frères ne lisent ou ne chantent pas à tour de rôle, mais que l'on choisisse pour ces fonctions ceux-là seulement qui peuvent édifier les auditeurs.  
 3. Que nul ne se charge de chanter ou lire s'il n'est capable de remplir ces offices de façon à édifier les auditeurs.  
 4. ... sage capable de recevoir et de donner une réponse.  
 5. Que le don de Dieu soit par les gens sages utilisé sagement.

ques de ce monastere du Mont-Saint-Michel à gens de toute sorte de condition qui viennent de tous costez pour voir et s'enquerir (après avoir fait leurs dévotions) de la fondation et des progres de cette église et abbaye et qui font mille questions de part et d'autre selon les divers objects qu'ils rencontrent. Certes, il n'y a personne qui n'avoue ingenuement qu'il diroit qu'un religieux qui a une telle charge doit estre bien versé es antiquitez de ce Mont. En quoy on se pourra encor confirmer davantage lisant au concile susdit cette admonition : *Ut docti fratres eligantur qui cum supercentibus monachis loquantur*<sup>1</sup>; car si pour parler à des religieux qui ordinairement sont gens prudens, discret, faciles à excuser les manquements qu'ils voyent et qui de l'ignorance d'un religieux ne concluent que tous les autres luy sont semblables, combien à plus juste raison faut-il que celui-là soit docte qui a à satisfaire non à des Religieux seulement, mais à tout le monde qui aborde en ce Mont. C'est pourquoy n'estant tel, j'ai tâché à le devenir selon mon petit pouvoir; et de ce que dessus vous voyez, mes Reverends Peres, que ce n'est sans sujet que je me suis adonné à l'histoire de cette abbaye puisque quelques uns d'entre vous m'ont mis en une charge où il m'est nécessaire d'en respondre aux Pelerins, lesquels, mais particulièrement mon Reverend Pere Prieur Dom Bernard Jenarduc, m'ont meu à passer plus outre et à composer cet escript que je soubmets entièrement à vos censures, vous suppliant de croire que je n'y ai rien mis, dont je n'aye esté bien assuré autant qu'humainement il m'a esté possible que si vos Reverences jugent que quelque cayers d'iceux meritent de voir le jour, je croy que plusieurs Pelerins en seront très contents et prendront de là sujet de louer Dieu de ce qu'il luy a plust opérer tant de vermesilles en ce Mont, pour l'exaltation de son saint Archange et le salut des Mortels.

Du Mont-Saint-Michel, ce 23 d'april 1639.

Ce vœu aussi pieux que modestement exprimé ne fut pas exaucé; on ne sait pourquoi. Mais Dom Huynes, loin de se décourager, n'en continua pas moins ses études; jusqu'à sa mort il ne cessa d'améliorer son travail et de le compléter par des notes rétrospectives que ses recherches l'amenèrent à découvrir dans la suite.

(A suivre.)

1. On choisira des frères instruits pour s'entretenir avec les moines qui viendront visiter le monastère.

## A mon Ange Gardien

(SONNET)

Nous insérons volontiers la poésie suivante, due à la plume d'une de nos abonnées, qui déjà l'an dernier nous avait envoyé une *Prière à Saint Michel* que les *Annales* ont reproduite<sup>1</sup>.

Lorsque je sommeillais, dans mes jeunes années,  
Le cœur aux rêves d'or, heureuse et sans ennui,  
Tu veillais près de moi; aux heures attristées  
Tu fus mon premier guide et mon plus ferme appui.

N'as-tu pas regretté tes rives enchantées?  
Du séjour bienheureux pourquoi donc as-tu fui?  
Et ne voudrais-tu pas, les ailes déployées,  
Enfla vite sortir de cette affreuse nuit?...

Mais non, tu resteras avec moi sur la terre,  
Pour m'apprendre à prier, à souffrir et me taire,  
Tant que je serai loin du céleste séjour.

Ta main me conduira durant toute ma vie;  
Tu montreras le ciel à mon âme ravie;  
Et de Dieu nous louerons la tendresse... toujours.

DORFESKIND.

\* \* \*

Puisque l'occasion s'en présente, nous ne résistons pas au plaisir d'offrir aux lecteurs des *Annales* une prière à l'Ange Gardien, composée par une pieuse religieuse et éditée naguère avec l'imprimatur de Monseigneur l'évêque de Moulins :

### Memorare au Saint Ange

\* *Souvenez-vous, ô mon saint Ange Gardien, que le Seigneur vous ayant confié le soin de mon âme, vous en êtes devenu le protecteur et l'amî. Aussi, plein de confiance en votre bonté que je n'ai jamais sollicitée en vain, je cours, je viens à vous, mon bon Ange, mon frère intime, et quoique j'aie souvent méconnu vos tendres soins, j'implore votre puissant secours. Ne me le refusez pas, ô le saint Ami de mon âme, et, dans ce moment où je vous invoque, soyez propice à mes vœux et daignez les exaucer.*

1. Voir *Annales* de juillet 1903.

## Les Anges Justiciers<sup>1</sup>

II

Avertissements et retour.

Un silence profond règne dans l'immensité des Cieux. Les milices sacrées n'attendent qu'un signal de leur Chef pour venger le Dieu des armées. Que Michel l'ordonne, et le globe prévaricateur, lancé hors de son orbe, ira s'émietter dans l'espace.

Cependant Michel se tait. Il abaisse sur le monde rebelle son regard dont la flamme courroucée s'éteint dans une buée de brislesse.

Anéantir la sphère qui reçut la visite de Jésus!... la Terre où resplendit Bethléem, où fleurit Nazareth! — la Terre que l'Eucharistie divinise et que le Sacrifice auguste transforme en un perpétuel et immense Calvaire... L'Archange ne s'en reconnaît pas le droit. — « Frères, dit-il enfin, Dieu s'est réservé la connaissance de l'heure où il jugera sans appel. Gardons-nous d'usurper. fût-ce pour le servir, une parcelle de sa puissance. Avertir, menacer, sévir même parfois afin de purifier et ramener les cœurs, à cela se borne maintenant votre ministère. Le Maître n'a point voulu la mort du pécheur, mais sa conversion et sa résurrection à la grâce. »

Et désignant aux vertus attentives les lieux parcourus naguère par l'Ange du Témoignage : « Allez, ajouta-t-il, châtier l'imposture et l'ingratitude; mais épargnez partout l'innocence, et respectez le repentir. »

1. Voir les *Annales* de juillet 1903.

Rappelons aux Lecteurs qui ne pourraient se référer à cette Livraison, ... que la première partie de l'article de notre très dévouée collaboratrice, — menée jusqu'à ce jour d'en donner la suite — était intitulée *Accusation et Témoignage* : un ange, sur l'ordre de saint Michel, a parcouru la terre ingrate... et il a rencontré partout un horrible débordement de passions incurables; rentré au ciel il rend compte de sa mission en portant contre les hommes cette accusation trop justifiée : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* « Il n'y a pas d'homme qui fasse le bien; non, il n'y en a pas un seul! »

Oublieux des prescriptions divines, plongés dans l'ivresse malsaine du péché, les villageois raillaient l'antique foi de leurs pères. — « Dieu n'existe point, disaient-ils, ou il ne s'occupe pas de nous. Depuis si longtemps que nous nous moquons de lui, il aurait pu détruire cent fois nos récoltes et nos troupeaux. Non, il n'y a d'autre Dieu que le plaisir, d'autre paradis que la bonne chère et l'excitation des sens. Jouissons sans arrière-pensée de cette vie sans lendemain ! »

Or voici qu'un nuage apparaît aux confins de l'horizon. À mesure qu'il s'élève, le soleil pâlit et la forêt frissonne. La brise tiède et légère se change en un vent rude et froid. L'Ange chargé de retenir les tempêtes prisonnières vient de déchaîner les forces de l'air comprimées. Une rumeur mystérieuse annonce son approche. Il plane majestueusement et les lointaines vapeurs se groupent à sa suite. Le firmament se mue en une voûte de plomb. La poussière tourbillonne ; le rafale rugit et courbe les roseaux ; le sol tremble ; la nature frémit. L'éclair jaillit ; le tonnerre éclate, la grêle tombe.

Adieu luxuriantes moissons ! adieu riantes espérances ! Le torrent subitement grossi envahit le vallon, l'avalanche précipitée des sommets entraîne dans un chaos furieux les arbres et les rochers, les animaux, les vignes et les champs.

La cloche de l'église tinte lugubrement, mais sa voix se perd dans la tourmente. Debout au seuil de l'humble temple, un prêtre à cheveux blancs contemple douloureusement le pays dévasté. Soudain un incendie se déclare. Le feu du ciel vient d'effleurer un toit de chaume ; le village entier est menacé par les flammes...

Une clameur s'échappe des cœurs terrifiés : « **Mon Dieu !**... »

De grosses larmes glissent sur les joues du vieillard que son pas incertain ramène vers l'autel.

« Seigneur, s'écrie-t-il, vous les avez entendus... ils ont crié vers vous !... Seigneur, ayez pitié, car je ne suis plus seul à invoquer Votre Nom. *Parce, Domine, parce populo tuo.* O Dieu, que votre bonté vous ramène les ingrats qui l'ont

méconnue jusqu'ici. *Acerte faciem tuam a peccatis nostris, et omnes iniquitates nostras dele!* »

Au dessus du vieillard prosterné la sombre voûte semble doucement s'entr'ouvrir, et sur un rythme d'une délicieuse suavité les chœurs des esprits bienheureux répondent à son ardente prière : « *Domine... oravit ad te populus in tempore opportuno... Verumtamen in diluvio aquarum multarum ad eum non approximabunt.* »

L'obscur nuée s'éloigne ; le cyclone se heurte à la cime des monts et se fond en abondantes averses sous lesquelles le feu s'éteint. La Miséricorde l'emporte une fois de plus sur la Justice. Le soleil retrouve sa splendeur et la nature pacifiée se remet déjà à sourire parce que les clartés de la Foi ont illuminé les âmes.

Maintenant le vénérable pasteur se hâte, autant que le permet sa vieillesse, d'aller consoler ses ouailles affligées. En approchant de la chaumière dont l'incendie a dévoré le toit, il s'arrête, profondément surpris d'entendre une voix chevrotante murmurer un cantique... Une aïeule, assise parmi les décombres, berce un nouveau-né sur ses genoux.

« Il ne s'est même pas réveillé !... » dit la paysanne attendrie.

— « Les Anges l'ont porté dans leurs mains ! » répond le ministre de Dieu.

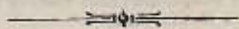
Et levant vers le ciel rasséréné un regard d'admiration et de gratitude... « *In conspectu Angelorum, s'écrie-t-il, psallam Tibi, Deus meus!* »

M. Th. Huc.

1. Détournez vos regards de nos offenses et effacez toutes nos iniquités (Ps. L., v. 10).

2. Seigneur, votre peuple vous a invoqué à l'heure opportune ; aussi ne s'est-il pas submergé dans le débordement des grandes eaux. (Ps. xxxi, v. 7 et 8).

3. Je vous louerai, Seigneur, en présence de vos Anges. (Off. des SS. Anges.)





## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Alsac.** — Une messe en l'honneur de saint Michel en reconnaissance de la guérison de ma petite fille et pour demander la protection de l'Archange.  
J. L.

Une messe d'action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue.  
G.

Une messe pour remercier saint Michel. Qu'il daigne protéger une pauvre femme malade!  
G.

Saint Michel a préservé mes enfants d'une épidémie qui ravissait de notre contrée; aussi je vous envoie, pour vos œuvres, une offrande que j'avais promis de donner si mes enfants étaient épargnés.  
G. P.

**Alpes-Maritimes.** — Une personne, considérant comme perdue une somme d'argent qu'elle avait prêtée, s'est recommandée avec confiance à saint Michel; or elle vient de recouvrer une partie de cette somme; elle s'empresse-t-elle de vous envoyer une offrande pour vos Apostoliques.  
B. L.

**Ardèche.** — Saint Michel m'a obtenu la grâce que je lui demandais. En reconnaissance je vous prie de célébrer une messe et de faire brûler un cierge.  
M<sup>me</sup> E. M.

**Ardennes.** — Je vous envoie une offrande pour vos Apostoliques et reconnaissance à saint Michel.  
A. B.

**Calvados.** — Je vous envoie une obole pour l'Œuvre Apostolique pour remercier saint Michel d'une faveur qu'il m'a obtenue.  
E. B.

1. Conformément au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que tous les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces Actions n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Corrèze.** — Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession.  
H. de L.

**Côtes-du-Nord.** — Merci, saint Michel, pour les grâces que vous m'avez obtenues.  
C. H.

Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance à saint Michel. L. L. M.

**Eure-et-Loir.** — Je vous envoie une offrande en faveur de vos chers Apostoliques pour remercier le bon Archange.  
X.

**Finistère.** — Les deux familles pour lesquelles vous avez fait une neuvaine au grand Archange ont été exaucées.

Ci-joint une offrande en faveur de l'Œuvre apostolique pour remercier saint Michel du succès obtenu dans un examen.

Une messe en action de grâces.  
Une rélatrice.

Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession.  
C. G.

Merci à l'Archange pour l'obtention d'une grâce importante.  
R. B.

Une messe pour remercier saint Michel du succès obtenu dans un examen pour le brevet de capitaine au long cours.  
H. P.

Une messe en reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'une affaire, à lui recommandée.  
M. P., *cel.*

**Gironde.** — Je remercie saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues pendant l'année.  
G. V., *cel.*

**Hérault.** — Une messe en action de grâces à l'Archange. F. B., *cel.*

Une messe en reconnaissance à saint Michel.  
R. B.

En ces derniers temps j'éprouvais dans les yeux de grandes douleurs; j'ai commencé une neuvaine au glorieux Archange; aussitôt le mal a cessé. Je n'ai jamais invoqué saint Michel sans éprouver les effets de sa bonté.  
A. B., *cel.*

**Ille-et-Vilaine.** — Offrande pour l'Œuvre apostolique, en reconnaissance de faveurs obtenues par l'Archange.  
X.

Une famille remercie saint Michel pour deux grâces obtenues par son intercession.  
X.

Merci au saint Archange pour plusieurs grâces obtenues pendant l'année.  
J. L., *cel.*

**Isère.** — O bon saint Michel, merci!  
Sr St-M., *cel.*

**Loire.** — Merci, ô bon saint Michel, pour la faveur que vous m'avez obtenue.  
Vre D., *cel.*

Remerciements au Grand Archange pour la protection qu'il nous a accordée en tant d'occasions. Qu'il nous soit toujours secourable.  
A. S.

Une messe d'action de grâces à saint Michel.  
M. et A. G.

Merci à l'Archange pour le rétablissement d'une santé gravement compromise.  
J.-B<sup>te</sup> B.

**Loire-Inférieure.** — Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance à saint Michel.  
A. H., *cel.*

Je vous envoie une offrande pour deux messes et une neuvaine d'action de grâces à l'Archange, pour le remercier de sa protection dans un récent danger.  
M. T. M.

Demande d'une messe pour les âmes du Purgatoire et d'unierge action de grâces à saint Michel. P. M.

**Maine-et-Loire.** — Prière de célébrer une messe pour remercier de d'une grâce obtenue par l'intercession de l'Archange. M. P.

**Manche.** — En reconnaissance à saint Michel je vous envoie une offrande pour l'Œuvre apostolique. M<sup>me</sup> S.

Une messe pour remercier notre bon protecteur de nous avoir obtenu guérison de notre cher petit-fils. M<sup>me</sup> L. B.

**Mayenne.** — Que saint Michel, l'Ange de la bonne mort, soit remercié d'avoir visiblement protégé, dans ses derniers moments, une personne qui m'était chère. L. D.

J'ai prié saint Michel et j'ai été exaucé. C. L.

**Morbihan.** — Une religieuse vous prie de faire insérer dans les Annales l'obtention d'une faveur spirituelle demandée à l'Archange. S<sup>te</sup> M. B., religieuse veuve.

**Puy-de-Dôme.** — Remerciements à saint Michel pour tout ce qu'il a fait pour nous. M. M.

**Rhône.** — Offrande à saint Michel en action de grâces. M. B.

**Haute-Saône.** — J'ai été heureuse d'offrir à l'église de notre paroisse une statue de saint Michel en reconnaissance d'une grâce que j'ai obtenue par l'intercession de ce grand saint. M. T., sél.

**Seine.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour un bienfait obtenu par sa puissante intercession. M<sup>me</sup> E.

Action de grâces à l'Archange pour l'obtention de plusieurs faveurs. L. U., sél.

Je remercie saint Michel de la protection qu'il m'a visiblement accordée dans une affaire importante. A. B.

Action de grâces à l'Archange pour l'obtention de plusieurs faveurs. M. K.

Une messe en l'honneur du bon et puissant Archange qui m'a exaucé pendant la neuvaine mensuelle générale, en m'obtenant une faveur inestimable. C. G.

O bon Archange, merci ! M<sup>me</sup> X.

Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession. M<sup>me</sup> D.

**Seine-et-Oise.** — Ayant obtenu la grâce que je sollicitais, je vous prie de recevoir une offrande de 10 francs pour vos petits Apostoliques. M<sup>me</sup> J. V.

**Seine-Inférieure.** — Je vous envoie une offrande pour vos Apostoliques en reconnaissance à saint Michel, qui nous a obtenu ce que nous lui avons demandé. X. L.

Ayant obtenu la faveur que je sollicitais, je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel. P. C.

Ci-joint une offrande pour l'Œuvre apostolique, en reconnaissance à saint Michel. X.

Une messe pour remercier l'Archange de m'avoir obtenu une grâce temporelle.

Prière d'insérer. M. C., sél.

**Vendée.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par sa puissante intercession. Anonyme.

**Vosges.** — Merci à l'Archange pour le succès obtenu dans un examen. M. G., sél.

**Yonne.** — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il nous a accordée. E. C.

**Algérie.** — Deux messes d'action de grâces au grand Archange. M. de W., sél.

**Martinique.** — Actions de grâces à saint Michel pour une réconciliation obtenue par son intercession.

Une messe pour remercier l'Archange de l'obtention d'une autre faveur. A. D., sél.

**Alsace-Lorraine.** — En action de grâces, je vous envoie une offrande pour les œuvres de saint Michel. M. L., sél.

**Belgique.** — Ayant obtenu une très grande grâce par l'intercession de saint Michel, je vous prie de m'aider à l'en remercier. E. S. V. H., sél.

**Roumanie.** — Je vous envoie une offrande en faveur de l'Œuvre apostolique pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. Une abandonnée.

**Canada.** — Remerciements à l'Archange pour l'obtention d'une grâce bien désirée. Prière d'insérer. V. E. L. F.

Une messe en reconnaissance à saint Michel. E. L., sél.

Prière de consacrer un enfant à saint Michel, en action de grâces. M. P., sél.

Merci à l'Archange pour l'obtention de plusieurs faveurs. M. F., sél.

**États Unis d'Amérique.** — Prière de faire brûler deux cierges devant la statue de saint Michel pour le remercier du rétablissement de deux malades et de l'obtention d'une grâce particulière. Prière d'insérer.

A. H., sél.

Enfin nous avons reçu l'action de grâces suivante que nous reproduisons intégralement :

Il y a un mois, je recommandais à saint Michel à l'insu des intéressés, un procès imminent et dont les suites devaient nuire à la cause catholique...

Les difficultés duraient depuis près d'un an... le procès devenait inévitable, quand, en quelques jours, saint Michel a changé les esprits et tout s'est arrangé à l'amiable.

Honneur à l'Archange pour cette victoire, qui glorifie Dieu et augmente la confiance d'une de vos abonnées.

Prière d'insérer dans les Annales (selon ma promesse) sans mentionner ni la ville ni le département.

H. C.





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au sein d'un autel à la messe des morts, l'ange demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans le salut éternel les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des cieux au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aube.** — Troyes : M<sup>lle</sup> Marie Party ; R<sup>de</sup> Mère St<sup>e</sup> Angèle, *Supérieure des Augustines*.

**Calvados.** — Saint-Marc d'Ouilly : M. François Hélie.

**Côte-d'Or.** — Saint-Seine l'Abbaye : M. Hugues Poitrasson. — Vaux-Saules : M<sup>lle</sup> Marie Theuriel, *sédatrice*.

**Côtes du Nord.** — Lanrelas : M<sup>me</sup> Philomène Hervot. — Guingamp : M<sup>lle</sup> Marie-Anne Poutallié.

**Eure-et-Loir.** — Charbonnières : M. l'abbé Bordenau, *curé*.

**Finistère.** — Brest : M<sup>re</sup> Mobilan.

**Gard.** — Tréscot : M. Pierre Pujol.

**Haute Garonne.** — Toulouse : M<sup>re</sup> Léontine Pujol ; M<sup>re</sup> Claire Dupuy.

**Hérault.** — Béziers : M. Louis Noguier ; M<sup>me</sup> Boyer ; M<sup>me</sup> Médaille ; M<sup>me</sup> Montagne ; M<sup>me</sup> Altérie ; M<sup>me</sup> Madeleine Devillers ; M<sup>me</sup> Castellan ; M<sup>me</sup> Bauschostes ; M. Achille de Ménard. — Montpellier : M<sup>me</sup> V<sup>re</sup> Marie Morel.

— Gagnac : M<sup>re</sup> Marie Bastide ; M<sup>me</sup> V<sup>re</sup> Justine Boyer. — Cruzy : M<sup>re</sup> Marie-Louise Latranchée ; M<sup>me</sup> Françoise Robert ; M<sup>me</sup> Marianne Blaye ; M<sup>re</sup> Madeleine Ricard ; M<sup>re</sup> Marguerite Maffré.

**Ille-et-Vilaine.** — Bais : Jeanne-Marie Amoureux ; Anne-Marie Huchel. — Vilé : M<sup>lle</sup> Nouvel de la Flèche. — Bruz : M<sup>me</sup> V<sup>re</sup> Prudent Joubert, née Victoire Delamarre. — Pleurtuit : M<sup>re</sup> Bouvet, née Joséphine Merdignac.

**Indre-et-Loire.** — Tours : M<sup>me</sup> Guasdon.

**Loire.** — Collance : Eugénie Dainan ; Mariette Pérorse ; Pauline Véluire. — Saint-Chamond : M<sup>me</sup> Bertholon, née Marie Ferraton.

**Haute-Loire.** — Le Puy : M<sup>me</sup> Celle-Lacombe. — Pauhaguet : M. Marc Rozier.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> Ganchet ; M<sup>me</sup> Moriceau. — Saint-Rienne de Montloc : M<sup>me</sup> Josephine Mabit.

**Manche.** — La Mancellière : M<sup>me</sup> Lejard. — Macey : M<sup>re</sup> Marie-Esther Lecharpentier, née Gastebols. — Le Mont-Saint-Michel : M. Pierre Gaillard. — La Haye du Puits : M<sup>me</sup> Saillard, née Virginie Laurent. — Parigny : M. l'abbé Prével, *curé*. — Avranches : M<sup>me</sup> Nativelle, née Herbert ; M. Jules Fortais ; M<sup>lle</sup> Julie Galé. — Saint-Martin-des-Champs : M. François Langlois.

**Nayonne.** — Laval : M<sup>me</sup> Léon Duverger. — Entraunes : M<sup>me</sup> de Pondou d'Amecourt.

**Meuse.** — Bar-la-Duc : M<sup>lle</sup> Eugénie Maré.

**Nord.** — Lille : M<sup>me</sup> Leclercq.

**Oise.** — Compiègne : M<sup>lle</sup> Dinan, *sédatrice*.

**Orne.** — Lalacelle : M<sup>me</sup> Cosson, née Delphine Vaugon. — Laigle : M. Paul Dulacq ; M. Esneat Girard.

**Hautes-Pyrénées.** — Lourdes : M<sup>lle</sup> Marie-Anne Ruez.

**Sarthe.** — Le Mans : M. le docteur Le Gals. — Vernie : M<sup>lle</sup> Rose Gaillet. — Auvers-le-Hamon : M<sup>me</sup> Moreau ; M<sup>lle</sup> Marie Deslandes ; M<sup>lle</sup> Jeanne Deslandes ; M. Victor Gô.

**Savoie.** — Chambéry : M<sup>me</sup> Péthellaz.

**Seine.** — Paris : M<sup>lle</sup> Félicie Baudemont ; M. Louis Dorival ; M<sup>me</sup> Caroline Arnaud.

**Seine-et-Oise.** — Carrières-sous-Poissy : M<sup>me</sup> V<sup>re</sup> Auguste Vlimant. — Villiers-le-Bel : M<sup>re</sup> Dinquel, née Marie Beauguillot ; M<sup>me</sup> Ravaz, née Antoinette Bauty.

**Seine-Inférieure.** — Le Havre : M<sup>me</sup> Salmon, née Rose Satis. — Saint-Aubin lès-Elbeuf : M. Hazé. — Boibec : M. François Lécuyer, *dévoué sédatrice*.

**Tarn.** — Castres : M. Auguste Delmas ; R<sup>de</sup> Mère Julienne du Saint-Sacrement, *religieuse adoratrice*.

**Vendée.** — Mouzeuil : M<sup>re</sup> J. Baille-Labourgeay, née Rampillon des Magnils.

**Vosges.** — Epinal : M<sup>re</sup> Rambaud. — Neufchâteau : M. Jules Garrigues.

**Yonne.** — Villeneuve-la-Guyard : M<sup>lle</sup> E. Fontenoy.



**Réunion.** — Tampon : M<sup>lle</sup> Eve Michel ; M<sup>me</sup> Turpin ; M<sup>lle</sup> Elisabeth Olivier ; M<sup>me</sup> Paget née Olivier ; M<sup>lle</sup> Stella Paris ; M<sup>lle</sup> Julia Belzard ; M<sup>lle</sup> Pauline Michel ; M<sup>lle</sup> Marceline Vinzel ; M<sup>lle</sup> Célestine Héaut ; M<sup>me</sup> Adrien Blainville ; M<sup>lle</sup> Marguerite Rivière.

**Belgique.** — Haysl-sur-Mer : R<sup>de</sup> Smor Kotska, *Servante du Seigneur, ardente zélatrice.*

**Espagne.** — S. M. la Reine Isabelle.

**Canada.** — Sherrington : M. Henri Pinsonneault ; M<sup>me</sup> Adolard Gaudin ; M. Edouard Beaudin ; M. Narcisse Beaudin ; M. Médard Boucharde ; M<sup>lle</sup> Félicia Boutin. — Saint-Edouard : M. François-Xavier Richard. — Montfré : M<sup>me</sup> Osite Ferras, née Dupuis. — Henrysburg : M<sup>me</sup> Esther Laroché, né Poissant.

**États-Unis d'Amérique.** — Natchitoches : M<sup>sr</sup> Durier, *évêque.* — La Nouvelle-Orléans : M<sup>lle</sup> Marie-Louise Maspérou ; M<sup>me</sup> Marie de Munsbert ; M. John Héno. — East-Providence : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Alice Halpin, née Gibbuis.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que **le Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in luce sanctam!...

*Le Gérant : FR. SIMON.*

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOUVELLES DU CULTE DE SAINT MICHEL. — FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL AU MONT GARGAN (8 1081). — LES SAINTS ANGES. — DOM JEAN HUYNES (*suite*). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### Nouvelles du Culte de Saint Michel

Monsieur l'Archidiacre d'Avranches, accompagnant Monseigneur l'Evêque en tournée pastorale, nous écrit de Saint-Lô, à la date du 17 mai :

**Cher Monsieur le Directeur,**

Monseigneur me charge de vous annoncer que nous sommes dès maintenant officiellement informés que Sa Sainteté Pie X accorde *Six nouvelles Indulgences plénières* à l'Archiconfrérie de saint Michel, sans que soient diminuées celles précédemment obtenues.

Je n'ai pas encore en ma possession le Rescrit.....

J. LEPETIT,

*Archidiacre d'Avranches.*

A Monsieur le Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel au Mont-Saint-Michel.

\*\*\*

Nous espérons pouvoir donner, dans notre prochaine Livraison, de plus amples détails sur cette nouvelle et signalée faveur accordée à l'Archiconfrérie de saint Michel.



## Fête de l'Apparition de Saint Michel

AU MONT GARGAN (8 Mai)

AU MONT SAINT-MICHEL.

L'AN dernier nous disions : « Fête tout intime et sans éclat, comme il convient à une fête de second ordre. » Nous sera-t-il permis de redire aujourd'hui la même chose dans les mêmes termes ?

Voici pourtant quelques notes que le chroniqueur a jetées sur son journal et qu'il est heureux de communiquer aux amis de l'Archange.

Le 8 mai, Pèlerins pas très nombreux ; moins que jamais on a droit de s'en étonner : le scrutin de ballottage retient un peu partout à leur poste les chefs de famille. Après tout, c'est un bonheur de le constater ; ces gens-là font leur devoir. — Constamment du matin au soir ou la pluie tombe ou menace de tomber... ce qui est également désagréable. Inutile de faire allusion au « nuage noir qui monte à l'horizon »... Il y a de ces grosses nuées partout, dans tout le ciel ; il y en a tout le jour.

Bref, des pèlerins sont pourtant venus prier au Mont Saint-

Michel ce jour-là. Aussi bien jamais, depuis longtemps, on n'avait vu devant l'Archange pareille profusion de lampes demandées par les Associés de tout pays... symbole touchant des prières que faisaient de loin et tout bas des hommes et des femmes que l'impérieux devoir enchaînait, en dépit d'une volonté impatiente — il nous a été fait de ces confidences — d'accourir aux pieds de saint Michel.

Monsieur le Directeur du Pèlerinage, assisté de diacre et sous-diacre, chante la grand'messe. Après l'Évangile le prédicateur de la fête porte la parole : il rappelle les deux grandes apparitions de saint Michel, au Mont Gargan au <sup>v</sup> siècle et au Mont Saint-Michel, le 16 octobre 708, les seules dont l'Église d'Occident ait solennisé le souvenir ; de ces apparitions il tire des conséquences pratiques. Mais je m'excuse d'avoir tenté un semblant d'analyse, qui va avoir l'air d'un hors-d'œuvre..., puisque ci-après nous reproduisons ce discours in-extenso.

Les Vêpres solennelles sont suivies du Salut du Très Saint Sacrement avec chant de la Prose coutançaise aimée des Montois, *Angelorum solemnia*.

Fête d'intimité, de recueillement et de prière...

## ÇA ET LA

PARTOUT saint Michel a été fêté exceptionnellement le 8 mai. On a compris en France que le saint Archange était le soutien le plus puissant et le plus dévoué des grands intérêts catholiques, hélas si menacés... et l'on a profité de cette circonstance pour les lui recommander.

De divers côtés il nous arrive des comptes rendus que nous serions heureux d'insérer ; l'abondance des matières ne nous le permet pas, à notre grand regret. Aussi bien tous ces récits sont identiques quant au fond et souvent quant à la forme.

Nous nous contentons de reproduire celui-ci, qui nous arrive de *Castres* (Tarn) :

« La fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan a été célébrée dans notre paroisse de Saint-Benoît avec toute la solennité et la ferveur accoutumées. La cérémonie avait été transférée au lendemain du jour où liturgiquement elle est fixée, afin de permettre aux Associés de toute la ville d'honorer ensemble et tout à leur aise leur saint patron.

Plus que jamais notre pauvre France n'a-t-elle pas besoin de la protection du grand Archange ? Aussi nous étions nombreux, très nombreux, accourus pour implorer saint Michel dans sa chapelle brillamment illuminée et décorée avec un goût irréprochable et une incomparable richesse, grâce au zèle d'une pieuse Associée. Dans cette profusion de plantes et de lumières, qu'elle était belle la statue de l'Archange et comme elle nous ravissait tous !

M. l'abbé P., premier vicaire de Saint-Benoît, célébra la sainte Messe. M. l'Archiprêtre, souffrant depuis plusieurs mois, n'avait pu se donner la joie de présider cette fête traditionnelle, si chère à son cœur. Assurément la privation pour lui a été grande de ne pouvoir nous parler une fois encore de saint Michel, de sa puissance, de sa bonté ; grande aussi la privation de ne pouvoir offrir en ce jour le saint Sacrifice au milieu des Associés de l'Archiconfrérie. Du moins nous nous sommes souvenus et nous avons prié pour le vénéré pasteur.

Dans une fort belle instruction, M. l'abbé P. nous a montré les deux grandes qualités qui distinguent les esprits célestes et en particulier saint Michel : ces qualités sont la lumière et l'amour. Connaître Dieu, c'est l'aimer. Si nous apprenons à le mieux connaître nous le saurons mieux aimer. Tout dans la nature est à Dieu et nous parle de sa puissance et de son amour ; sachons, comme les anges, lire dans ce beau livre de la création, merveille de Dieu ; sachons lire dans l'Eucharistie et sachons puiser à ce trésor de tendresse, gage de notre bonheur. Demandons par saint Michel un continuuel accroissement du divin amour.

De beaux chants, composés pour la circonstance et très bien exécutés, ont encore ajouté à l'éclat de la cérémonie. Son plus beau couronnement, son parfum le plus suave a été assurément dans ce bouquet de communions ferventes et nombreuses offert à l'Archange saint Michel. »

*Une Associée.*



## DISCOURS

### Prononcé au Mont Saint-Michel le 8 Mai

EN LA FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL  
AU MONT GARGAN

*Michaël stat pro filiis populi. —*  
Michel est debout pour défendre  
les fils du peuple...

MES FRÈRES,

« Si vous voulez rendre saisissante l'idée que vous vous faites d'un guerrier courageux et magnanime, soutien des grandes causes, défenseur de l'opprimé, protecteur de toutes les faiblesses, vous prendriez pour type un homme armé de pied en cap, debout, immobile, face à l'ennemi, le front haut, le visage calme et sans dureté dans les traits, plutôt doux et plein de bonté. Vous croiriez traduire dans cette attitude, dans cette face humaine la force de l'âme et la tendresse du cœur. Rien de farouche dans ce guerrier : debout pour combattre, il serait compatissant à la misère de ses frères, de ses fils, des enfants de son peuple.

Ainsi, M. F., nous est présenté saint Michel par la sainte Église elle-même. *Michaël stat pro filiis populi...* Michel est debout pour les fils du peuple ; et il faut convenir que maintes fois l'Archange a justifié cette expression, autant dans ses multiples apparitions sur terre que par ses gestes de gloire à travers les siècles. Toujours son bras se révèle puissant dans l'action ; mais toujours le cœur arme le bras, toujours la compassion mobilise et soutient la force.

Les artistes nous représentent aussi souvent saint Michel dans l'attitude du Cherubin, qui, les ailes repliées, un genou en terre, balance devant Dieu un encensoir d'or. Nul en effet plus haut que saint Michel n'a proclamé le rôle nécessaire de la prière dans la vie chrétienne, privée ou publique. Ange des combats, il est aussi l'ange de la prière, et l'on peut dire en vérité que si saint Michel est vainqueur dans la lutte contre le mal, c'est autant à sa prière qu'à sa vaillance qu'il le doit et que si avec lui l'homme parvient — comme dit le vieux cantique — à « mettre Satan à renvers », c'est seulement sous l'effort combiné de la prière qui obtient la grâce et de l'action qui met en œuvre les ressources humaines.

Ces vérités l'Archange les donne à entendre sans cesse, mais jamais avec plus d'insistance que dans les deux Grandes Appa-

ritions dont se fait gloire l'Église d'Occident : la solennité de ce jour nous remet en mémoire l'apparition de saint Michel au Mont Gargan ; mais, ici moins qu'ailleurs, serait-il permis de parler de celle-ci sans évoquer le souvenir de celle à qui le royaume de Tombé doit d'être à la fois le Mont Saint-Michel et la Merveille d'Occident.

Vous m'approuverez, M. F., si je ne sépare point ce qui unit vos esprits — et à juste titre — est indissolublement uni.

I

C'était donc au v<sup>e</sup> siècle : les Barbares étaient aux portes de la chrétienté, déjà ils en franchissaient les frontières. L'Italie, terre de la papauté, était menacée par le torrent envahisseur des hordes de sauvages, qui de l'Orient s'abattaient sur l'Occident, dévastant tout sur leur passage, pillant les monastères et les bibliothèques, ruinant les églises, mettant à feu et à sang les villes et les châteaux, terrorisant les campagnes et imposant aux populations chrétiennes le joug énorme et abrutissant d'une domination despotique. Oh ! la menace effrayante de cette avalanche dévastatrice qui va — si rien ne l'arrête — entraîner dans sa course folle les joyaux d'une civilisation naissante et les perdre sans retour ! Rome elle-même sera-t-elle prise dans cet irresistible courant ? Rome, centre de vérité et de discipline, Rome foyer des idées saintes et réformatrices qui ont arraché le monde au paganisme et l'ont sauvé une fois déjà de la barbarie régnante, Rome siège de Pierre et capitale du monde chrétien !

Ce fléau est intelligent et libre et Dieu le conduit. Qui l'arrêtera ? Qui le détournera ?

Aux confins de l'Italie se dresse, promontoire baigné par l'Adriatique, le Mont Gargan. Alors il était désert. Un homme de Siponte, la ville voisine, faisait paître sur ces hauteurs ses nombreux troupeaux. Or il arriva qu'un boeuf échappé à la surveillance des gardiens, disparut et ne revint plus. Le maître, s'étant mis à la recherche du fugitif, le trouva couché à l'entrée d'une caverne profonde creusée dans le flanc de la montagne. Il lui décocha une flèche, mais — dit la Chronique — par une permission de la Toute-Puissance, le trait, au lieu de toucher le but, se retourna et vint blesser celui qui l'avait lancé.

Ému de ce prodige, le riche s'en va trouver l'évêque de Siponte ; l'évêque, en homme sage, opine qu'avant de se prononcer il convient de consulter Dieu sur la signification de ce fait merveilleux et de se préparer par la prière et la pénitence à recevoir, s'il y a lieu, les volontés du ciel. Il ordonne des supplications générales accompagnées de jeûnes ; le peuple tout entier y prend part. Au bout de trois jours, l'évêque a une vision : Saint Michel lui

apparaît et lui dit : « Je suis Michel, le Prince des Anges ; je veux être honoré en ce lieu que j'ai pris sous ma protection. »

Incontinent, pour obéir aux ordres d'en haut, on polit, on décore la caverne théâtre du prodige et la caverne se transforme en église. Bientôt l'évêque se dispose à la consacrer au prince des Anges par une solennelle dédicace. Mais saint Michel lui apparaît de nouveau : « L'église que tu me veux dédier, dit-il, a été consacrée cette nuit même par le seigneur des Anges. Viens et vois. » Et de fait l'église offrait des marques non équivoques de cette miraculeuse consécration. De plus, les fidèles trouvèrent un morceau d'étoffe vermeille que depuis l'on conserva précieusement. Enfin dans le marbre du sol on put voir profondément gravée l'empreinte de pieds humains.

Or, vous le remarquez, M. F., l'Archange n'avait pas dissimulé le motif de sa venue sur ce promontoire désert : il voulait de là protéger le pays, il l'avait dit à l'évêque de Siponte. Son dessein était d'opposer sa force comme une digue infranchissable à la barbarie orientale. On devait sans tarder en faire l'expérience.

Une troupe de barbares fait irruption sur la ville de Siponte. Le peuple terrifié court se prosterner dans le nouveau sanctuaire et supplie saint Michel de lui prêter son appui. Réconforté, il descend dans la plaine et vient lui-même offrir le combat à l'ennemi. Au plus fort de la lutte on voit la cime du Gargan se couvrir d'une épaisse nuée d'où s'échappent des traits de feu qui mettent en fuite les envahisseurs et en tuent un grand nombre.

Saint Michel était venu au secours de son peuple parce que son peuple l'en avait conjuré et avait pris lui-même hardiment l'initiative de repousser l'ennemi de sa liberté.

Étudions plutôt les différentes phases de cette délivrance qui tient du prodige. Qu'y trouvons-nous d'abord, si ce n'est la marque indiscutable des œuvres divines ? Et n'est-ce pas le cas de rappeler en les appliquant à l'Archange les paroles du texte sacré : « Michel a choisi les moyens les plus faibles aux yeux du monde pour étonner la force et la confondre ? » Comment en effet sera préservée de la ruine Siponte, la ville privilégiée de l'Archange, et après elle et comme elle tant de villes qui semblaient vouées au pillage et à une destruction certaine ?

Les calculs humains n'ont rien à voir ici, M. F. ; cherchons plus haut... Saint Michel a résolu de sauver son peuple : il demande qu'on lui bâtisse un temple ! Qu'on élève une forteresse, un rempart crénelé, une tour imprenable, qu'on entoure la ville d'une ceinture de murailles ! Voilà ce qu'auraient dit les hommes ! Saint Michel veut une église où l'on prie, où l'on vienne en pèlerinage. Sagesse qui dépasse nos misérables calculs ! Précaution divinement inspirée que l'homme n'invente pas ! — Le peuple prie et jeûne, prosterné dans la grotte ornée de ses mains et

repousse l'ennemi. Vous entendez, M. F., il prie sur la montagne, et quand il a prié, il descend dans la plaine pour livrer bataille : Il n'attend pas de l'Archange un miracle, ou s'il en attend dans sa foi robuste, il agit comme s'il n'en attendait point. Condition indispensable à qui veut vaincre, justification du proverbe. « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » Quand ces hommes relèveront leurs fronts, quand ils revêtiront l'armure et bravement courront sus à l'ennemi, alors, mais alors seulement, le Chérubin, déposant sur les marches du trône de l'Éternel son encensoir fumant, ceindra son épée vengeresse et prêtera main forte. Après la prière, l'action, pour que dans l'action se révèle le divin, pour que le prodige y éclate, s'il le faut, si le succès est à ce prix.

Donc les gens de Siponte repoussèrent les Barbares ; l'Occident protégé par saint Michel les repoussa... ou plutôt il les dompta, il les convertit, il s'assimila ce qu'en eux il y avait de qualités fortes et en échange inocula dans leurs âmes la douceur de la charité chrétienne.

Le riche armé qui poursuit l'animal égaré, c'est, si j'ose dire, le Barbare, vengeur de Dieu, qui parcourt la terre pour châtier les coupables, pour imprimer à la civilisation naissante un essor plus puissant, pour lui donner le nerf qui lui manque, pour l'émanciper tout à fait des langes païennes dans lesquelles inconsciemment elle était exposée à s'endormir avant d'avoir atteint le maximum de croissance nécessaire à l'œuvre de Dieu. Le Barbare détruit et ravage ; de ses flèches il menace l'Occidental et le poursuit, mais voici que par le plus étrange des prodiges, ses traits se retournent contre lui-même et le blessent profondément, faisant couler de ses veines un sang généreux dont s'abreuve la vieille terre, et ouvrant en même temps, toute large, aux idées chrétiennes la porte de son âme sauvage. A cette transformation merveilleuse et inattendue saint Michel présidera, saint Michel l'ange de la force et de la mansuétude, saint Michel, Prince des armées célestes et modèle de la vigueur dans l'action ; Chérubin enflammé et modèle de la ferveur de la prière.

## II

Passons trois siècles et de l'Italie venons en France. — Nous sommes en l'an 708. En ce temps-là, M. F. le Mont Saint-Michel s'appelait d'un autre nom : c'était le Mont Tombe. La mer n'en cernait pas deux fois le jour les abords ; ses flots s'arrêtaient bien loin d'ici à l'entrée de cette baie, à la lisière d'une immense forêt, hantée de souvenirs druidiques, tristement illustrée, dit-on, par les sacrifices des victimes humaines offertes par nos pères les Gaulois sur les roches de ce mont, puis consacrée au culte des faux dieux

importés par la conquête romaine. Quand le christianisme vint à son tour, conquérant pacifique, prendre possession de ces contrées, la forêt de Sissy se peupla d'une légion de pieux solitaires ; dans ses profondeurs ils se cachèrent, loin du monde, pour mieux prier et louer Dieu. Ce fut une nouvelle Thébaidé dont les saints Pair et Scubilion sont demeurés les hôtes les plus notoires par le renom de leur sainteté.

Au pied du Mont Tombe des ermitages s'abritèrent, dédiés à saint Martin et à saint Symphorien ; le Mont lui-même fut mis sous le vocable de la Très Sainte Vierge. Notre-Dame du Mont Tombe fut honorée ici, sous ce titre, on peut le dire, M. F., dès que nos pères furent chrétiens. Saint Michel, sans supplanter la Reine des Anges, allait venir bientôt partager les honneurs de ce trône de granit, et, pour que plus beau fût le séjour, voici que la marée s'avance à pas de géant ; elle ronge la forêt, renverse les arbres, nivelle le terrain, élargit le lit des rivières, recule de plus en plus les estuaires, refoulant devant ses progrès persévérants et souvent imprévus les solitaires de Sissy.

L'an 708 un pieux évêque gouvernait l'église d'Avranches. Aubert était son nom. Les historiens nous disent qu'il était humble, volontairement pauvre, amateur de solitude et de silence, extrêmement charitable et compatissant à toutes les infortunes. Pendant le court repos que son austerité accordait à grand-peine à son corps exténué de fatigues et de macérations, il vit, une nuit, l'Archange saint Michel et perçut sa voix : « Je veux que tu m'édifies un temple sur le Mont de Tombe ; car je veux être honoré là comme au Mont Gargant. » Tout « pensif » le saint évêque « conclut qu'il ne devait croire à cette révélation, » vu que « ce pourrait être quelque illusion. »

Quelques jours après, l'Archange revient et réitère ses ordres. Saint Aubert se trouble, hésite et finalement prie Dieu de lui faire « connaître son désir plus clairement », et il commence à jeûner et « à sustenter les pauvres avec un soin très particulier », espérant par ces moyens obtenir ce qu'il s'estimait indigne de recevoir à cause de ses péchés.

Une troisième fois saint Michel revient, reproche à l'évêque sa lenteur à croire, et pour preuve de la réalité de son apparition lui imprime profondément dans le crâne la marque de son doigt. Le lendemain saint Aubert communiqua au Chapitre assemblé les ordres reçus du Ciel et fit voir à tous la blessure qui témoignait hautement de la vérité de son dire de manière à ne laisser dans les esprits aucune place au doute ou à l'hésitation. Ce miracle existe encore, M. F., aussi visible qu'il y a douze siècles. Le Mont Saint-Michel eut la gloire de le montrer au monde jusqu'à ce que vint la tempête révolutionnaire qui dispersa les précieuses reliques, trésor de l'Abbaye. Depuis un siècle la Basilique

Saint-Gervais d'Avranches possède le chef vénéré, preuve à jamais palpable de l'intervention miraculeuse de saint Michel dans notre histoire. La science a étudié avec des soins minutieux, — il y a quelques années encore —, cette cavité merveilleuse, et elle a dû renoncer à l'expliquer naturellement; le miracle s'impose par son évidence même.

Saint Aubert s'empresse donc d'exécuter les ordres de saint Michel; ainsi qu'au Mont Gargan, une église est taillée dans le roc et consacrée miraculeusement. De l'apparition et de la dédicace nous célébrons la mémoire, le 16 octobre, avec quelle solennité, vous le savez. — Edifice minuscule en ses commencements, l'église devait s'élargir et s'élever jusqu'à poser ses bases sur la cime allière de la montagne, jusqu'à pousser dans les cieux ses tours audacieuses; elle devait finir par épanouir en mille fleurs aux contours gracieux et frêles, le granit de ses pinacles et de ses clochets; temple sans pareil, poème de pierre dentelée, palais, seul digne, au dire d'un historien, d'abriter sur terre le prince des milices angeliques.

Mais ce que je vous prie de considérer avec une particulière attention ce sont les circonstances qui entourent cette apparition de saint Michel et ses conséquences immédiates.

Pourquoi l'Archange vient-il prendre possession de ce rocher perdu au plus épais de la forêt de Sissy, bientôt ceint à sa base par un cercle d'écume? Pourquoi veut-il avoir ici un temple? Pourquoi veut-il recevoir ici les honneurs dus à sa dignité? La réponse est dans ses paroles à saint Aubert quand celui-ci eut « accompli de point en point » les volontés d'en haut : « Je suis résolu d'habiter en ce lieu et de le prendre en tutelle, d'en avoir soin et d'y avoir égard. »

De ce rocher saint Michel faisait une citadelle, un poste avancé de la frontière française, et cette citadelle était avant tout un lieu de prière. Or quelle invasion menaçait donc notre pays pour nécessiter cette venue miraculeuse? Attendez quelques années encore; franchissez si vous le voulez l'espace d'un siècle et vous saurez. Montés sur leurs barques d'osier, les hommes du Nord, terreur de la mer, envahisseurs intrépides, méritaient le nom qui depuis leur fut donné de « faiseurs de martyrs. » Dans les hardis coups de main qu'ils tentaient à l'improviste à l'embouchure des fleuves et plus avant parfois, jusque dans l'intérieur des terres, les Normands se montraient sans pitié. Une fois encore la civilisation occidentale était menacée avant qu'elle eût pu arriver à maturité. L'Europe trembla, mais notre France à nous surtout, M. F., était exposée à subir les atteintes les plus cruelles de ce fléau. Sa situation naturelle, la douceur de son climat, la prospérité de ses cités et la fertilité des campagnes semblaient la désigner à ces barbares et exercer sur eux une sorte d'attraction fascinatrice.

Saint Michel avait pris les devants : les hommes du Nord devaient le trouver posté sur le Mont Tombe, devenu le sien de fait et de nom. Deux cents ans ne s'écouleront pas avant que Rollon, premier duc de Normandie, converti et baptisé, ne gratifie ce nouveau temple « d'une terre de grand revenu. » Saint Michel, vous le voyez, avait demandé, comme sur le Gargan, une église, et les barbares convertis, civilisés, devenus portion du peuple de Dieu, accouraient sans tarder rendre hommage à leur vainqueur. La France était sauvée. Que dis-je? elle avait trouvé dans les Normands un nouvel élément de vigueur nationale : leur audacieuse bravoure, leur passion atavique pour les aventures lointaines, leurs aptitudes colonisatrices, portèrent jusque dans le nouveau monde le nom, les mœurs et la religion de la France. Saint Michel était venu pour opérer cette mystérieuse alliance, cette fusion de deux caractères et de deux races.

Désormais la France est sa patrie d'adoption et il la défendra. Humiliée, foulée aux pieds parfois, la France se relèvera toujours plus forte, appuyée sur le bras de son Archange. Le souvenir de ces prostrations lamentables et de ces relèvements triomphants, est trop vivace dans vos mémoires pour que je m'attarde à vous en refaire l'histoire. Aujourd'hui même, par une providentielle coïncidence, est-ce que l'on ne fête pas Jeanne d'Arc? Un 8 mai, saint Michel apparut sur le Gargan, un 8 mai Jeanne d'Arc délivra Orléans, mit l'Anglais en déroute et ouvrit à l'héritier de la couronne le chemin de Reims où il devait être sacré roi. Jeanne d'Arc, qui l'a suscitée? qui nous l'a donnée? qui l'a conduite, inspirée et défendue dans les batailles? C'est l'Archange saint Michel; c'est lui que la Pucelle entendait dans les champs de Domrémy, lui qu'elle voyait, lui montrant du doigt la France : « Il y a grande pitié!... Va, va, fille de Dieu... »

Ah! remercions Dieu qui nous a donné saint Michel et Jeanne d'Arc. Passe le Ciel aussi que saint Michel, honoré toujours sur sa montagne, soit toujours l'espoir de la patrie et son protecteur fidèle! et que Jeanne d'Arc modèle des âmes saintement patriotes nous apparaisse bientôt nimbée de l'aurole des Bienheureuses!

Faut-il ajouter, M. F., que saint Michel sut défendre en tout temps et contre toutes les attaques le séjour qu'il s'était choisi? Inviolé n'est-il pas ce Mont Saint-Michel que nul vainqueur ne foula jamais? Imprenable ne fut-il pas toujours à l'Anglais victorieux partout ailleurs, aussi bien que — plus tard — à l'hérésie maîtresse sur le reste du territoire? Et pourtant quels assauts redoutables et répétés, quels sièges longs et rigoureux il eut à soutenir! Certes bien fortes étaient ses murailles, vigilante et brave était sa garnison; mais pouvons-nous ne pas reconnaître que le bras puissant de l'Archange fut sa défense la meilleure? Nos historiens ne se font pas faute de l'écrire.

Or vous savez, M. F., ce qui fut mis à la base de tout cela ; or je vous ai dit quels furent les commencements de votre Mont Saint-Michel. Saint Aubert bâtit une église et auprès de l'église quelques abris pour des prêtres, chanoines, chargés de veiller la prière en ce lieu sanctifié. Voilà où prennent racine les grandes choses, voilà où commencent les Œuvres de Dieu : dans la prière. Saint Michel honoré par les prêtres de saint Aubert, puis par les moines de saint Benoît, prié par les foules accourues de toutes les provinces françaises, saint Michel se laisse toucher : il le promis, il tient parole.

Mais ne l'oubliez pas, M. F., prier ne suffit pas. L'évêque Aubert veut écarter l'énorme rocher qui obstrue l'emplacement désigné pour l'église : il travaille, il essaye, et ne réussissant pas, il invoque l'Archange, et le petit pied « senestre » d'un enfant suffit ensuite pour précipiter cette masse qui supporte maintenant la gracieuse chapelle que vous savez. Non, sans la prière on ne fait rien, fût-on le plus saint ou le plus puissant des hommes ; mais si elle n'est appuyée par une action énergique et résolue, la prière la plus fervente reste sans effet.

Retenons donc pratiquement cette double règle de conduite, et saint Michel invoqué viendra infailliblement à notre secours et par lui nous aurons la victoire dans l'œuvre capitale de notre salut individuel et social. Il y a en nous tous une barbarie lente et qui cherche constamment, tantôt par des assauts furieux, tantôt par des manœuvres louches, à supplanter la raison et la loi dans l'empire qu'elles ont péniblement acquis sur les sens. Saint Michel a subjugué en la transformant la barbarie organisée ; prions-le de venir à notre aide ; mais sachons lutter contre nos passions en révolte : c'est notre devoir. Ne dirait-on pas aussi, à prêter attentivement l'oreille, que c'est comme une clameur menaçante qui monte à certaines heures des bas-fonds de la société et des classes moyennes et des classes dirigeantes, de partout ? Oui, partout il y a révolte, parce que de partout on chasse Dieu, parce que l'on ne sait pas garder à Dieu la place qui lui est due : la première. Est-ce qu'à voir ce qui se passe on ne songe point invinciblement à la barbarie ? Vraiment, M. F., il y a de la barbarie dans certains actes que tous les gens de cœur déplorent... Et l'on ne peut le constater sans mélancolie, sans terreur. L'avenir a peut-être des révélations épouvantables à nous faire. Que ces révélations ne soient pas pour nous des surprises.

L'Archange est avec nous ; il n'a pas quitté sa montagne choisie. Espérons donc ! En ce jour prions-le de nous secourir. Promettons-lui de faire notre devoir, tout notre devoir, et Satan reculera jusque dans les enfers. Pour nous, M. F., qui aurons prié avec ferveur et lutté vaillamment, la récompense des Saints sera notre partage !

Amen.

## Les Saints Anges

**D**IEU n'abandonne pas à elle-même l'œuvre de ses mains ; non seulement il lui conserve l'existence, par sa providence, mais encore, il la dirige vers la fin qu'il lui a assignée.

Et pourtant Dieu ne s'est pas contenté pour l'homme de cette protection générale qu'il accorde à toutes ses créatures : par un effet de sa bonté incomparable, il a confié à ses Anges le soin de veiller sur nous et de nous conduire au ciel. Il nous dit, comme autrefois au peuple juif : « Voici que j'envoie mon Ange, il marchera devant vous, il vous protégera et vous introduira dans le lieu que je vous ai préparé. »

Dès notre arrivée en ce monde, nous recevons ces fidèles compagnons. Ils ne nous quittent jamais en cette vallée de misères et de larmes, ils y entrent et en sortent avec nous. Notre indifférence à leur égard peut refroidir, il est vrai, leur amour pour nous, mais elle ne les éloigne jamais complètement ; partout et toujours ils s'acquittent fidèlement envers nous des fonctions dont Dieu les a chargés.

Notre vie est, on peut le dire, mêlée à la vie angélique. — Peut-être, hélas ! sans que nous y pensions assez. — Ces esprits bienheureux sont souvent pour nous comme des inconnus et des étrangers ; les affaires du monde, les préoccupations de la vie nous absorbent et, avouons-le, trop rarement nous invoquons les saints Anges.

Si nous étions persuadés qu'ils nous aiment d'un tendre et profond amour ; qu'ils nous aiment plus que les démons ne peuvent nous haïr et qu'ils veulent nous protéger et nous assister toujours, que de grâces, que de bienfaits, que de secours nous recevions par leur intercession !

Aussi, pour raviver en nos âmes la dévotion envers ces amis fidèles et dévoués, n'est-il pas inutile de nous rappeler

quelle est leur conduite à notre égard et ce qu'ils font pour nous.

Or le premier et important service qu'ils nous rendent, c'est de nous protéger contre les démons.

Il est incontestable que ces esprits diaboliques exercent leur action malfaisante sur l'homme. Satan, dans sa haine implacable, députe à chaque âme un démon particulier, chargé de la pervertir. La perdre, après s'être perdu lui-même, l'entraîner avec lui dans l'enfer, voilà le but de tous les efforts de cet esprit mauvais.

La seule pensée de sa puissance et de sa malice est capable de jeter nos âmes dans l'épouvante.

Aussi Dieu ne nous a-t-il pas laissés seuls et nous a-t-il donné des défenseurs bien plus puissants que nos ennemis : ce sont les saints Anges.

Ces bons serviteurs de Dieu exercent un véritable empire sur les esprits diaboliques : ils les gouvernent à leur guise. « Le pouvoir de nos Anges gardiens est tel, dit saint Thomas d'Aquin, que le dernier d'entre eux commande à Lucifer lui-même et s'en fait obéir. » Nous en trouvons la preuve dans ces paroles de saint Jean : « Je vis descendre du ciel un ange qui avait la clef de l'abîme et une longue chaîne à la main ; il prit le dragon et l'enchaina ; puis le jeta dans l'abîme qu'il ferma et scella sur lui. » Voilà explicitement affirmée la puissance des saints Anges sur les démons.

Aussi, avec leur secours nous ne saurions craindre la malice des puissances infernales. Ces fidèles compagnons ne nous quittent jamais, partout ils nous protègent et nous défendent. Le démon vient-il nous tenter ? Le bon ange redouble de soin et de sollicitude à notre égard ; il nous fait sentir sa présence par les salutaires pensées qu'il nous inspire, il nous encourage, nous soutient dans le combat et nous obtient la force de résister victorieusement au séducteur.

Comme une mère, pour sauver son enfant que les bêtes cruelles veulent dévorer, prend son cher petit dans ses bras

et le pressant sur son cœur, va bien loin, s'il le faut, le mettre à l'abri du danger ; ainsi, selon la parole de l'Écriture, nos bons Anges « nous portent dans leurs mains, de peur que notre pied ne heurte contre la pierre du chemin », c'est-à-dire, de peur que nous ne souffrions quelque dommage de la part des esprits mauvais. — « Je me figure, dit saint Bernard, que les Anges soutiennent comme avec deux mains ceux qui sont tentés ; ces deux mains sont deux bonnes pensées dont l'une a pour objet la brièveté de la tribulation et l'autre, l'éternité de la récompense. » Voilà bien en effet ce qui nous soutient dans les épreuves. Et, en dehors de la grâce intérieure qui nous vient immédiatement de Dieu, de qui pouvons-nous tenir ces salutaires pensées, sinon des bons Anges, puisque les pensées pernicieuses viennent certainement des mauvais ?

Le Saint Esprit promet à l'homme dont la confiance est dans le Seigneur, que les puissances infernales ne pourront lui nuire, ni par leurs embûches cachées, ni par leurs attaques ouvertes. Il l'assure que tous les traits qu'elles décocheront contre lui tomberont à ses côtés sans lui faire aucun mal et qu'il marchera impunément sur l'aspic et le basilic, figure des démons. Or, la raison qu'il lui donne de sa sécurité, est la protection des esprits bienheureux. Dieu, en effet, leur a ordonné de veiller sur nous dans toutes nos actions pendant notre vie : « *angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.* »

Aussi, avec des amis si dévoués, des gardiens si fidèles et des protecteurs si puissants, que pouvons-nous craindre, qu'avons-nous à redouter de la part de nos ennemis, si terribles soient-ils ?

Les Anges ne se contentent pas de nous aider à franchir les obstacles que nous rencontrons dans le chemin du salut, ils offrent à Dieu nos prières et nos aumônes, font valoir nos bonnes œuvres et recueillent jusqu'à nos désirs et nos pensées. « Lorsque vous priez avec larmes, disait Raphaël à Tobie, lorsque vous quittez votre repas et interrompiez votre som-



meil pour ensevelir les morts, j'offrais tout cela au souverain Maître. » — « Et voilà, rapporte saint Jean, qu'un ange vint et se plaça devant l'autel. Il avait à la main un encensoir d'or et beaucoup de parfums lui furent donnés; c'était les prières des saints qu'il fit brûler sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu; et la fumée de ces parfums composés des prières des saints, s'éleva de la main de l'ange jusqu'à Dieu. »

« Quand vous offrez vos prières au Seigneur, dit Bossuet, quelle peine d'élever à lui vos esprits! au milieu de quelles tempêtes formez-vous vos vœux! combien de vaines imaginations, combien de pensées vagues et désordonnées, combien de soins temporels qui se jettent continuellement à la travers pour en interrompre le cours! Étant donc ainsi empêchés, croyez-vous donc qu'elles puissent s'élever au ciel et que cette prière, faible et languissante qui à peine a pu sortir de vos cœurs, ait la force de percer la nue et de pénétrer jusqu'aux cieux! qui pourrait le croire? sans doute, elles retomberaient de leur propre poids, si Dieu n'y avait pourvu. Je sais bien que Jésus-Christ, au nom duquel nous les présentons, les fait accepter. Mais Dieu nous a envoyé notre ange gardien que Tertullien appelle l'ange de la prière.

Il vient recueillir nos supplications et elles montent de la main de l'ange jusqu'au trône de Dieu... parce que cet ange se joignant à nous et aidant par son secours nos faibles prières, leur prête ses ailes pour les élever, sa force pour les soutenir, sa ferveur pour les animer. »

Surtout qui pourrait dire leur joie quand ils peuvent présenter au Seigneur ou les larmes d'un pénitent ou les travaux acceptés avec humilité et patience. C'est alors que s'éleve au milieu d'eux un chant d'allégresse et que le ciel retentit de leurs admirables cantiques. Les Anges offrent à Dieu nos gémissements et nos soupirs pour nous rendre son visage favorable et faire retomber sur nous l'abondance de ses grâces.

Ils aiment aussi à présenter à Dieu nos souffrances. Vous qui vivez dans les afflictions ou qui languissez dans les mal-

adies, si vous supportez vos maux avec résignation, en bénissant la main qui vous frappe, réjouissez-vous en Dieu de ce que vous avez un ange qui tient compte de vos travaux; la plus petite peine est offerte à Dieu par le fidèle témoin de toute votre vie et un jour, au ciel, Dieu vous en récompensera.

(A suivre.)

## Dom Jean Huynes

MOINE BÉNÉDICTIN du MONT SAINT-MICHEL

(Suite)

Dom Huynes ne demeura que peu de temps au Mont Saint-Michel. Ce qui s'est passé sous ses yeux dans la royale Abbaye, ce qui est advenu de notable durant son trop court séjour en ce monastère angélique, il l'a excellemment raconté, en spectateur intéressé, passionné parfois, mais généralement impartial, sans se mettre en scène, sans sortir de cette stricte réserve de rigueur chez l'historien non moins que chez l'humble fils de Saint-Benoît.

Il nous dira, il est vrai, ici ou là, qu'un certain premier jour d'août, à six heures du soir « il entendit de grands tonnerres et vit tomber de la grêle de la grosseur d'une noix ou d'un œuf »; qu'un autre jour, vers le roc de Tombelaine, un poisson, « nommé *Balaine* », s'échoua sur les grèves... et c'est à peu près tout. Assurément sa modestie n'a pas dû beaucoup en souffrir. Ce sont plutôt « esbahissements » que l'on s'explique et que l'on excuse dans un sourire.

En 1643 nous retrouvons le laborieux bénédictin, remplissant au monastère de Saint-Florent près Saumur, les fonctions de prieur. Il n'a rien retranché à ses habitudes de vie active et régulière; ses goûts n'ont pas changé non plus. Il compose une histoire générale de son nouveau monastère. L'ouvrage est terminé en 1647. Hélas! la même indifférence qui avait accueilli l'Histoire de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, fit un

silence profond et prolongé autour de l'Histoire de l'Abbaye de Saint-Florent. Pourtant, au dire des érudits de ce temps, qui furent à même de l'apprécier, elle méritait d'être mieux traitée. Si grand fut le dédain général pour cette œuvre, les confrères de Dom Huynes ne se préoccupèrent même pas de sa conservation. Elle a disparu.

Saint-Germain-des-Prés était au XVII<sup>e</sup> siècle un foyer de intellectualisme où le Conseil de l'Ordre Bénédictin envoyait tous ceux que passionnaient les recherches archéologiques. La place de Dom Huynes y était marquée; il y alla.

Sa tâche fut de rédiger un pouillé général de tous les bénéfices de France : il s'y consacra tout entier. L'œuvre fut ardue : il ne s'agissait de rien moins que de faire sortir de l'ombre des chartriers une foule de documents inconnus et dédaignés. Dès là on conçoit quelle correspondance vaste et aride exigeaient de Dom Huynes pareilles investigations et cela pour aboutir à un classement préliminaire qui n'était encore que l'amorcement du travail définitif. Mais ce que l'on s'imaginait plus difficilement, c'est l'ignorance et l'insouciance auxquelles trop souvent vinrent se heurter son amour de la précision et son impatience de savoir.

La Bibliothèque Nationale nous a conservé une curieuse lettre où le frère Jean Huynes se plaint, — oh ! pas très amèrement, mais sur un ton assez piquant, — de ce que ses correspondants, qui semblent n'avoir pas été des modèles d'exactitude, n'ont pas répondu comme il convenait à ses questions. Voici cette lettre :

« J'ay receu le catalogue des bénéfices de l'abbaye de Solignac, mais assez mal escrit et sans les circonstances que leur Visiteur a eu ordre de leur dire :

« 1<sup>o</sup> Ils mettent les noms en françois et on les avoit demandé aussy en latin :

« 2<sup>o</sup> Ils les distinguent par archiprevez, je crois qu'ils veulent dire archiprevez, et il y a différent de l'un à l'autre :

« 3<sup>o</sup> On ne peut dire s'il y a Daugede ou Dannede et ainsi d'autres mots où sont ces lettres *n n s*. — *Chaufouret* ou *Chaufours*, et suppose ce dernier, ils ont escrit, avec telle précipitation qu'il y a : la cure de *Chaufours* et de la collation de *Prevost de Brives* »

acc ou de l'Abbaye de Solignac. Peut estre ils veulent dire : la cure de *Chaufours* est de la collation du *Prevost de Brivesac* ou de l'abbé de Solignac, — et escrivant là *Solignac* de la sorte, ils escrivent dans la mesme page *Sollemniac* et *Sollignac*. C'est autant s'ils nous disoient : nous ne scavons comment on escrit le nom de notre Abbaye : en voilà de trois façons, prenez celuy que voudrez.

« Je supplie donc votre Révérence de leur mander qu'ils envoient un autre latin et françois, où soient à part les bénéfices réguliers et les seculiers à part, et que les caractères soient tellement formés que je ne sois obligé à deviner les noms propres et qu'ils observent ce qui est dans la lettre de leur Visiteur. »

FR. JEAN HUYNES.

A ce travail hérissé de difficultés sans cesse renaissantes, Dom Huynes usa trois années de sa vie (1648-1651). Il s'occupait en outre de classer les archives de Saint-Germain des Prés. Serait-il téméraire d'avancer que son labeur acharné eut pour premier effet de hâter l'heure de sa mort ?

Le 18 août 1651 il rendait son âme à Dieu, âgé seulement de quarante-deux ans.

Dom Tassin nous rapporte cette fin simple comme la vie dont elle arrêtait le cours, mais combien édifiante !

« Il tomba malade le jour de l'Assomption de la Vierge. Trois jours après, le 18 août de l'an 1651, il cessa de vivre, ou, comme s'expriment nos mémoires, il cessa de travailler. Il fut universellement regretté de tous ses confrères, qui perdirent en lui un modèle accompli de toutes les vertus chrétiennes et religieuses. »

Le corps du défunt fut inhumé dans l'église de Saint-Germain des Prés; le nécrologe de l'Abbaye en fait mention en ces termes :

L'an 1651, le vendredy, dix-huictiesme d'aoust, mourut en ce monastère le Pere dom Jean d'Huynes, prestre et religieux profez de notre congrégation. Son corps est enterré dans la nef de la grande chapelle de Nostre-Dame, à main droite, entrant vers le bas d'icelle où se voit une pierre sur laquelle est gravé :

18  
Aoust  
1651

(A suivre.)



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Alpes-Maritimes.** — Offrande incluse pour vos œuvres et honoraires d'une messe pour mes chers défunts, en action de grâces à saint Michel.

E. G., *zél.*

En reconnaissance de la conversion d'un mourant, je me propose d'offrir à l'église de ma paroisse une statue de saint Michel. C'est lui en effet, l'apôtre de la bonne mort, qui m'a valu d'être exaucé.

B. F., *zél.*

**Aude.** — Reconnaissance à saint Michel; grâce à son intercession, ma mère va beaucoup mieux. Qu'il daigne la rétablir complètement!

L. B., *zél.*

O bon Archange, merci de la protection que vous nous accordez dans nos affaires commerciales.

M. L., *zél.*

**Aveyron.** — Ci-joint honoraires d'une messe de remerciement pour plusieurs grâces obtenues par le bon Archange.

J. S., *zél.*

**Calvados.** — Merci à saint Michel et aux Saints Anges qui nous ont préservés dans un grave accident.

St M. N., *zél.*

**Côtes-du-Nord.** — Une messe pour remercier l'Archange des faveurs qu'il a obtenues à mon fils.

X.

**Dordogne.** — Aux prises avec une grande difficulté, j'ai fait une oraison au saint Archange et j'ai été exaucé immédiatement. Je viens faire acte de reconnaissance en vous priant de célébrer une messe d'actions de grâces et d'insérer dans les *Annales* le témoignage de ma vive gratitude.

C. B., *zél.*

**Doubs.** — Profonde reconnaissance à saint Michel pour la guérison d'un père de famille dangereusement malade.

E. G., *zél.*

1. Conformément au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que tous les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Drôme.** — Je remercie l'Archange qui m'a obtenu les grâces que je sollicitais pour mon frère et pour toute sa famille.

A. P., *zél.*

**Finistère.** — Merci à saint Michel; j'ai été exaucée dans mes prières; je ne puis douter de l'efficacité de l'intercession du saint Archange. C. n'A.

Reconnaissance à saint Michel; un enfant vient d'être guéri, grâce à ses prières toujours écoutées de la divine Majesté.

M. Q., *zél.*

Une amélioration notable est survenue dans la santé si compromise que nous avions recommandée à saint Michel. Merci!

M. P. C., *zél.*

Ci-joint offrande pour 3 messes et un cierge, acquittement d'une promesse faite et témoignage de gratitude à saint Michel.

B. D.

**Gers.** — Je vous envoie une offrande pour votre Œuvre apostolique en reconnaissance à saint Michel.

X.

**Hérault.** — Je remercie de tout mon cœur le bon saint Michel qui m'a si promptement exaucée dans une affaire importante que je lui avais recommandée.

M. H.

Merci, ô saint Archange, pour toutes les grâces que vous m'avez obtenues.

M. P.

Prière de faire brûler des cierges en reconnaissance à saint Michel pour l'obtention d'une grâce.

M<sup>me</sup> V.

Une messe en action de grâces à l'Archange pour le succès d'une affaire importante.

L. C., *zél.*

**Ille-et-Vilaine.** — Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance à saint Michel.

A. F., *zél.*

Merci à l'Archange qui a obtenu à ma sœur très gravement malade une prompt amélioration dans l'état de sa santé.

B. F.

**Jura.** — Je vous envoie le prix d'un abonnement aux *Annales* pour remercier saint Michel d'une grâce qu'il m'a obtenue.

C. P.

**Loire-Inférieure.** — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour le succès des examens d'un jeune homme. Daigne le saint Archange lui continuer sa protection dans les examens qui vont suivre.

M. C.

**Manche.** — Dix francs pour faire célébrer le plus de messes possible en actions de grâces à saint Michel.

M. R. de L.

Une messe pour remercier saint Michel de la réussite dans nos affaires commerciales et de l'obtention d'une grâce importante.

A. G., *zél.*

**Mayenne.** — Action de grâces à saint Michel.

C. F., *zél.*

Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. Veuillez, je vous prie, la faire dire sur l'Autel même de l'Archange.

C. F., *zél.*

**Nièvre.** — Dieu soit béni! et merci à saint Michel, nos efforts ont réussi. Une messe en action de grâces.

A. R.

**Orne.** — Prière de célébrer des messes pour remercier saint Michel qui m'a obtenu d'insignes faveurs.

F. F.

**Rhône.** — Action de grâces à saint Michel.

L'abbé F.

Prière de dire une messe en reconnaissance à saint Michel pour la guérison d'une mère de famille obtenue dans des conditions particulièrement difficiles.

M. B., *zél.*

Plusieurs enfants ont été guéris par l'intercession de saint Michel. Grâce au saint Archange aussi, une créance a pu être recouvrée. Merci!

M. B., *zél.*

**Saône-et-Loire.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel qui a obtenu le succès désiré. L. M. 18.

**Seine.** — Merci au Grand Archange qui m'a guérie d'un violent mal de gorge. T. H.

Je vous prie de célébrer cinq messes d'actions de grâces à saint Michel. G. C.

O bon Archange, merci. M. C. 7.

Merci à saint Michel et aux saints Anges qui m'ont obtenu une guérison temporelle très importante. Y.

Veuillez avec moi remercier saint Michel, de l'obtention de deux grâces importantes. G. L.

Honneur et gloire à l'Archange qui a obtenu la guérison de mon frère de ma sœur. M. C.

**Seine inférieure.** — J'avais prié saint Michel de m'obtenir de vendre mon fonds de commerce dans de bonnes conditions. Je suis exaucée au-delà de mes espérances. En action de grâces offrande pour l'Ordre apostolique. Prière d'insérer. F. H.

**Tarn.** — Deux messes pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance de faveurs obtenues par l'intercession de saint Michel. V. K.

Une nouvelle associée vous demande de dire une messe d'actions de grâces pour la faveur des âmes du Purgatoire pour un bienfait reçu après avoir instamment prié saint Michel. Une associée.

**Réunion.** — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. L. L. 18.

**Belgique.** — Un jeune homme remercie saint Michel pour une grâce appréciée obtenue par son intercession. Une solitaire.

Une messe d'actions de grâces en l'honneur du bon Archange. M. S. 18.  
Reconnaissance à saint Michel. S. K. 18.

**Brésil.** — Hier, 3 avril, une de mes parentes, très dévote à saint Michel vint me voir et me donner des nouvelles d'une de ses nièces dont on n'aurait rien su. Cette personne a épousé un homme riche, jouissant de pas une situation lucrative et très honorable, mais hélas ! il est positiviste et sans foi. La femme s'étant peu à peu laissée gagner aux idées de l'époux, les enfants n'ont pas été baptisés. Or il y a quelques mois elle tombait gravement malade. Sa tante et moi nous avons prié, conjuré saint Michel de sauver son âme, en grand danger de se damner... car la mort semblait imminente, nous l'avons supplié par l'âme des chers petits enfants d'avoir pitié de sa mère... Nous sommes exaucés, et c'est cette grande nouvelle que nous m'annoncer ma parente. Non seulement la malade est parfaitement guérie, mais elle s'est confessée; elle a communiqué; ses deux enfants sont baptisés. C'est merveille d'entendre la plus jeune réciter le chapelet de saint Michel avec une piété angélique. Leur mère a désiré que j'envoie au Mont-Saint-Michel une petite offrande pour remercier le grand Archange. Je n'ai fait de tout mon cœur et dans la plénitude de ma joie. — Maintenant toute la famille est partie en Europe où le père a été appelé par les fonctions de sa charge. Tout a été fait avec son consentement; espérons donc que le fils aussi se convertira. Priez, M. le Directeur, et faites prier à cette intention. Une solitaire.

Merci à mon cher Archange saint Michel; me voilà guérie d'un mal d'yeux intolérable, et je n'ai rien fait que prier. On disait que j'allais devenir aveugle; on voulait me mettre je ne sais quoi... Je n'ai rien voulu; saint Michel est mon meilleur médecin. E. du M. W., 18.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

### Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- Aisne.** — Soissons : M. Pépin-Angustin Mouso.
- Alpes-Maritimes.** — Antibes : M. Gaspard Falconis.
- Ardèche.** — Alba : M<sup>lle</sup> Marie Laulagnet; M. Simon Richard.
- Ardennes.** — Bethel : M<sup>lle</sup> Félicie Lecot.
- Ariège.** — Mazères : Sœur Joseph Bastide, supérieure des Filles de la Charité.
- Charente-Inférieure.** — Salottes : M<sup>lle</sup> Célestine Chardan; M<sup>lle</sup> Clotilde Gouriveau.
- Côtes-du-Nord.** — Saint-Briac : Mme de Geslin de Bourgogne. — Ploubazlanec : M. Edouard de Noël. — Guingamp : M. Louis Olivier. — Dinan : M. Lambert. — Plénée-Jugon : M. l'abbé Corinnet, vicaire.
- Finistère.** — Lesoevan : M<sup>lle</sup> Marie Troadec. — Porspoder : M<sup>lle</sup> Maurice, née Hermance Prat. — Quimperlé : Sœur Sainte-Hélène, religieuse Ursuline.

- Gard.** — Alais : M. Jean Gau.
- Hérault.** — Montpellier : M<sup>lle</sup> Maria Bousquet ; M. Edmond Hercl.
- Loiret.** — Baule : M<sup>me</sup> Guilbert, née Rosalie Genty.
- Loir-et-Cher.** — Villedieu-en-Beauce : M<sup>me</sup> Nichaudeau, née Athéna Groussin.
- Maine-et-Loire.** — S.-Bartolémy : M<sup>me</sup> André Ménard, née Pierah Bienvenue. — Angers : M. René Babin ; M<sup>lle</sup> Marie Cousin ; M<sup>lle</sup> Lucie Chrétien.
- Manche.** — Villedieu-les-Poêles : M<sup>me</sup> Pauline Le Cellier. — Saint-Etienne : M<sup>me</sup> Criquez. — Mont-Saint-Michel : M. Henri Datin ; M. Alphonse Poulard ; M. Joseph Biquet. — Juilly : M. Marie. — La Val-Saint-Pair : M<sup>me</sup> Hengervé ; M<sup>me</sup> Guillard. — Avranches : M<sup>me</sup> Gaëtan Corbin ; M. Edoux Giard. — Macey : M. Claude Lecharpentier. — La Haye du Puits : M. Pim Maunoury.
- Mayenne.** — Renazé : M<sup>me</sup> Michet, née Rose Trappu. — Cuillé : M. Léon Droisneau.
- Meurthe-et-Moselle.** — Beuzemont : M. Marie Léopold de Beuzemont, baron de Gallenencourt.
- Meuse.** — Commercy : M<sup>me</sup> Catherine Castillard ; M. Laurent Mercier ; M<sup>lle</sup> Elisabeth Mercier ; M. Paul Thierry ; M. Henri Thierry ; M<sup>lle</sup> Thérèse Mercier.
- Puy-de-Dôme.** — Viverols : Augustine Gonnet ; Elisa Chapot ; Sophie Couette ; Louise Bucheyrat ; Louise Imbert ; Jeanne Chaotard ; Félix Girard ; Marie Caire ; Thérèse Page. — Billom : M<sup>lle</sup> Maria Pireyre.
- Rhône.** — Lyon : Sœur Saint-Marc ; Sœur Antouia ; Sœur Marie-Casimir, *Religieuses du Saint-Rosaire*.
- Seine.** — Levallois-Perret : M<sup>me</sup> Roussel ; M<sup>me</sup> Sardaillon ; M<sup>me</sup> Bourgeois. — Paris : R<sup>me</sup> Mère Marie de Saint-Pierre, *des Dames Auxiliaires du Purgatoire*.
- Seine-et-Oise.** — Mantes : M<sup>lle</sup> Maria Vatripon.
- Tarn.** — Castres : M. Marius Bousquet ; M<sup>me</sup> Louise Pinel.
- Yonne.** — Sens : M. Auguste Decoruy ; M. Pierre Aveline ; M. Pierre Gustave Aveline.
- Alsace-Lorraine.** — Erzange : M<sup>me</sup> Mamert, née Elisabeth Ségret.
- Belgique.** — Bruxelles : M<sup>me</sup> Vve Joseph Santsel, née Elisabeth Van der Cammen. — Bruges : M<sup>me</sup> Vve Charles Sanders, née Rosalie Constable ; R<sup>me</sup> Sœur Brunona, *Chanoinesse de l'Ordre de Saint-Augustin*. — Herstal : R<sup>me</sup> M. Emile Franck, *curé*.
- Luxembourg.** — Remich : M<sup>me</sup> Vve Schintgen, née Augustin, *dévoué zélatrice*.
- Canada.** — Québec : M. Louis Morin. — Saint-Norbert (Manitoba) M. Octave Lemaire, *très dévoué zélateur*. — Montréal : S<sup>te</sup> Sainte-Marie des Neiges, *Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame* ; S<sup>te</sup> Georgienne, *Religieuse de la Charité de la Providence* ; M<sup>lle</sup> Ida Olivier ; M<sup>lle</sup> P. Colozza.

Le Gérant : P. R. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUX BIENFAITEURS DE L'ŒUVRE APOSTOLIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — ANNONCES. HEURES DES MESSSES ET OFFICES. — LES SAINTS ANGES (*suite*). — CHRONIQUE DE MONT-SAINT-MICHEL. UN PÈLERINAIRE AU MONT-SAINT-MICHEL. — LA DÉVOTION À SAINT MICHEL EN ORIENT. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉPARTS.

## Aux Bienfaiteurs de l'École Apostolique DU MONT-SAINT-MICHEL

DANS notre numéro de février dernier nous avons la joie d'annoncer aux Bienfaiteurs de l'École Apostolique du Mont-Saint-Michel qu'un de leurs chers protégés, élève au Grand Séminaire de Coutances, était appelé à revêtir l'habit ecclésiastique.

A cette occasion nous avons répété que *l'Œuvre des Apostoliques subsiste toujours au Mont-Saint-Michel même. Les enfants auxquels nous nous intéressons, disions-nous alors, ne s'abritent pas — présentement — sous les ailes de l'Archange ; mais ils reçoivent — provisoirement, et aux frais de l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel, — dans nos établissements diocésains, la formation que nous voudrions leur donner ici.*

La situation est la même aujourd'hui encore, puisque le local de l'école est toujours sous séquestre. Daigne

saint Michel hâter l'heure où la jeune et pieuse maîtresse pourra revenir prêter au service du sanctuaire montois son concours indispensable!

Les Bienfaiteurs de l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel seront heureux de lire les deux lettres suivantes :

PETIT SÉMINAIRE

DE

**Mortain**

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

... Merci pour votre nouvel envoi que nous portons à la ligne de J. M.... Vous pourrez annoncer prochainement dans vos *Annales* son entrée au Grand Séminaire, sa vocation nous paraissant bien certaine.

H... a été le premier en Enseignement Religieux...  
Veuillez agréer, ... etc...

J. DENOIS,

*Chanoine honoraire, Supérieur.*

Dans une de ses dernières lettres, Monsieur le Supérieur du Petit Séminaire de Saint-Lô, après nous avoir communiqué les notes obtenues par les protégés de saint Michel, élèves de Philosophie, de quatrième et de cinquième, veut bien ajouter :

PETIT SÉMINAIRE

DE

**Saint-Lô**

... Vous avez eu raison, cher Monsieur le Directeur, de ne pas vouloir que l'institution des Petits Clercs du Mont-Saint-Michel périclît. Il ne vous est plus possible de les instruire sur le Mont Sacré; mais vous les pouvez toujours élever sous l'égide du glorieux Archange.

Vous avez bien voulu choisir pour accomplir, au moins une partie de l'Œuvre, le Petit Séminaire de Saint-Lô. Le Supérieur de la maison est heureux de vous en remercier de nouveau.

Veuillez agréer, ... etc...

A. SAVARY,

*Chanoine honoraire, Supérieur.*

Nous rappelons aux *Bienfaiteurs de l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel* que le Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie offre pour eux le *Saint Sacrifice de la Messe* : 1<sup>o</sup> le jour de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan, 8 mai; 2<sup>o</sup> le jour de la fête du saint Archange, 29 septembre; 3<sup>o</sup> le jour de l'apparition de saint Michel au Mont-Saint-Michel, 16 octobre. — En outre ils ont part au fruit des Messes célébrées pour les Zélateurs et Associés de l'Archiconfrérie *tous les premiers samedis du mois et tous les lundis de l'année.*





## Église paroissiale du Mont-Saint-Michel

ACTUELLEMENT CENTRE DU PÉLERINAGE DE SAINT MICHEL

### Heures des Messes et Offices

#### I. — DU 15 JUILLET A LA FÊTE DE LA DÉDICACE DU MONT-SAINT-MICHEL (16 octobre)

*Les Dimanches et Fêtes* : Messes à 6 heures, 7 heures 1/2 et 10 heures ; Vêpres à 2 heures 1/2.

*Les autres jours* : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 8 heures 1/2.

#### II. — DU 16 OCTOBRE AU 15 JUILLET

*Les Dimanches et Fêtes* : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 10 heures ; Vêpres à 2 heures 1/2.

*Les autres jours* : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures et 7 heures 1/2.

N. B. — Toute modification apportée au présent horaire est affichée au temps opportun au placard de la porte nord de l'église. — Les heures des Saluts, Neuvaines et autres exercices extraordinaires sont par le même moyen portées à la connaissance des Pèlerins.

On voudra bien remarquer qu'une modification, entre autres<sup>1</sup> a été apportée à l'horaire des messes. Tous les jours, excepté les Dimanches et fêtes, une messe sera dite, du 15 juillet au 16 octobre, à 8 h. 1/2.

Ce changement a été apporté en faveur des Pèlerins.

Cette année, en effet, le premier train n'arrivant pas au Mont-Saint-Michel avant 8 h. 10', la messe de 7 h. 1/2 devenait trop matinale. Ordinairement, il est vrai, il se trouve des prêtres étrangers qui offrent le saint sacrifice dans le sanctuaire de 8 heures à 9 heures. Mais ne pouvant y compter régulièrement, il a paru sage à la Direction du Pèlerinage de réserver pour 8 h. 1/2 une messe à laquelle les Fidèles auront ainsi la possibilité d'assister et de communier en vue de gagner l'Indulgence Plénière du Pèlerinage. Les Dimanches et Fêtes font exception, puisque ces jours-là il y a Grand-Messe à 10 heures.

\* \* \*

La neuvaine générale de juillet — il est à peine besoin de le rappeler — commencera le 7 et finira le 15.

La neuvaine mensuelle générale est désormais passée dans les habitudes des Associés de l'Archiconfrérie. Unissons nos prières et conjurons le grand Archange de nous obtenir aide et protection, à nous tous et en particulier à ceux qui demandent une part toute spéciale à ces supplications universelles !

## Les Saints Anges

(Suite).

IL est rapporté dans l'Écriture sainte que Jacob, fuyant devant la colère de son frère Esau, arriva en un lieu où il voulait se reposer ; il prit une pierre qu'il mit sous sa tête et s'endormit. Alors il vit en songe une échelle posée à terre et

1. Voir Couverture de la présente livraison, page 1.

ut le sommet touchait le ciel, et les Auges de Dieu qui montaient et descendaient par elle.

Pourquoi ces Anges qui montent et qui descendent ? que signifie cette échelle mystérieuse qui unit la terre au ciel ? n'est-ce pas l'image de ces relations continuelles qu'entre-tiennent les Anges entre Dieu et les hommes ?

Ils n'offrent pas seulement au Seigneur nos prières et nos bonnes œuvres, ils intercèdent aussi en notre faveur, ils exposent à Dieu nos besoins et obtiennent de sa bonté toutes les grâces dont nous avons besoin. — Par eux sans cesse, il y a des messages du ciel à la terre : messages de lumière, de pardon, de paix, de joie, de consolation, de courage, de force. Et il dépend de nous que ces messages deviennent pour nos âmes plus fréquents et plus efficaces.

Nos amis dévoués nous font aussi connaître les ordres et les volontés du ciel. — Ils nous reprennent et nous blâment comme un père reprend et blâme son enfant pour le corriger de ses défauts ; et si nous avons mérité quelques châtimens, ils nous avertissent par la voix intérieure de la conscience que la colère divine est prête d'éclater sur nous et ils emploient tout leur crédit pour en empêcher les terribles effets.

Enfin, la mort arrive, elle va frapper sa victime. O bon Ange, défendez dans ce moment terrible celui que vous avez protégé depuis son berceau.

« Notre Seigneur, rapporte Boudon, a révélé que les âmes qui avaient eu une dévotion particulière aux saints Anges pendant leur vie, en recevaient une assistance extraordinaire au moment de la mort ; et cela est juste : Jésus-Christ, en effet, se doit à lui-même de récompenser la digne réception que nous aurons faite à ses messagers ; son honneur y est intéressé, car le bon ou le mauvais traitement dont on use avec les ambassadeurs d'un roi retourne à sa personne. Or, les esprits bienheureux sont les messagers du Roi des Rois. » Que ne méritent donc pas ceux qui ont bien voulu se laisser conduire par eux, qui les ont écoutés, priés, aimés et fidèlement servis ?

L'âme abandonne son corps et son Ange la suit jusqu'au tribunal de Dieu où il plaide la cause de sa protégée. Est-elle réprouvée ? son ministère est fini.

Au contraire, cette âme descend-elle en purgatoire pour expier dans les flammes ses négligences passées ? son fidèle gardien ne l'abandonne pas, il se place en dehors de la prison près de la porte et se tient là jusqu'à ce que l'âme soit entièrement purifiée. C'est lui qui recueille les suffrages offerts pour elle sur la terre et les présente à la justice de Dieu, afin qu'il les applique à cette pauvre âme, comme un remède dont la vertu puissante adoucit ses maux. Il offre aussi au Seigneur toutes les bonnes œuvres qu'elle a faites pendant sa vie. Ajoutons qu'il stimule en sa faveur la charité de ceux qui peuvent la soulager ; il la console des reproches que lui font les démons, par ses exhortations, et de leur aspect affreux, par son aimable présence.

Si l'âme, objet de sa tendresse, a la joie d'être appelée à posséder Dieu, il ne la suit pas seulement. « il la porte dans le sein d'Abraham. » Là, elle est reçue par Michel, le chef des Anges et l'*Introducteur des âmes au ciel*. Quel bonheur pour elle si, pendant qu'elle était sur la terre, elle a honoré, entre tous les Esprits bienheureux l'Archange saint Michel, car alors elle sera l'objet d'une attention toute spéciale de sa part ; ce Prince magnanime est heureux de voir celle qu'il a aidée et soutenue aux jours de l'épreuve ; et l'âme, à son tour, tressaille de bonheur et d'allégresse lorsqu'elle aperçoit son illustre et dévoué Protecteur. Comme elle se réjouit de s'être placée sous sa tutelle ici-bas, de l'avoir invoqué, de lui avoir demandé ses lumières, sa force et son courage ! Et pendant qu'elle rend grâces à son insigne bienfaiteur, celui-ci l'accueille au milieu des chants d'allégresse et, entouré de toute la cour céleste dont il est le chef, il la présente lui-même à son Seigneur pour l'introduire dans la gloire éternelle.

(A suivre.)





## Chronique du Mont-Saint-Michel

FAUT-IL, avant de faire mention des pèlerins de l'Archange, signaler la présence de nombreux Anglais au Mont-Saint-Michel pendant ces deux derniers mois ? C'est peut-être superflu ; puisque deux fois, à Pâques et à la Pentecôte, les journaux ont pris la peine de faire savoir que les fils d'Albion avaient, à ces deux dates, en masses extraordinairement compactes envahi le continent. Or, si nous ne nous abusons, l'Anglais inscrit toujours au programme de ses excursions en Europe, la Merveille de l'Occident. Les faits l'ont du reste maintes fois prouvé. L'affluence de cette année tendrait à leur donner un confirmatur assez éclatant.

Disons-nous en passant — à titre d'indication — que les Anglais semblent affectionner tout particulièrement une tour ruineuse, appelée du nom de Claudine et située à l'angle Est de la Merveille ? Le soir, quand la nuit est tombée, on les voit s'y glisser comme d'instinct ; ils en escaladent sans hésitation les vieilles marches branlantes aux trois quarts démolies,

s'installent librement comme chez eux sur cette crête et lient conversation jusque très tard dans la nuit.

Évidemment on leur Boedeker signale le charme du site, ou tous les Anglais sont doués d'une mentalité singulièrement uniforme, puisque nul ne manquera de faire visite à la tour Claudine, pas plus que le juif ne manquera d'aller le jour du Sabbat pleurer sur les ruines du Temple. Avouons du reste que c'est assez sentimental.

Le dimanche de la Pentecôte, 22 mai, 60 jeunes gens du patronage de *Neuilly-sur-Seine* venaient sous la conduite de Monsieur l'abbé Arles, vicaire, se mettre sous la protection de saint Michel. Des conférences historiques et religieuses sur le Mont-Saint-Michel, son rôle dans le passé, et ses Merveilles d'architecture, avaient fort heureusement préparé ce pieux voyage.

Aussi fut-il aisé à Monsieur l'abbé Arles, après l'évangile de la messe qu'il célébrait à l'autel de Saint Michel, de préciser à ses chers jeunes gens les leçons que leur donnent toutes les choses dont aujourd'hui leurs yeux seront réjouis.

En quelques mots tout vibrants, j'allais dire militaires, il tira des conclusions : « Tout à l'heure en arrivant, dit-il, vous avez vu — et cela vous intéressait beaucoup — une voiture qui traversait les grèves laissant derrière elle la marque de son passage ; vous avez remarqué aussi des traces de pas sur le sable. Ce soir rien n'y paraîtra : la marée aura passé et tout effacé. De même nous, nous creusons avec peine notre sillon ici-bas ; nous laissons une trace. Laissez couler quelques années ; laissez s'éteindre notre génération : que restera-t-il de nous ? Le souvenir ? Pas même. Donc ne nous attachons pas exclusivement à creuser un sillon si vite effacé ; ayons des pensées plus sages, des prétentions plus hautes.

Considérons plutôt ce qui nous entoure : tout ici nous parle et nous dit ce qui vaut la peine d'être entrepris durant notre vie : ces étendards dont le temple est décoré, ce sont

des bannières offertes par la foi. Soyez des hommes de foi, des hommes dévoués corps et âme à saint Michel et au Dieu tout-puissant dont il est le plus grand quoique le plus humble serviteur. — Voyez cette Abbaye : Qui l'habita pendant des siècles ? Des moines. Qu'est-ce qu'un moine ? un homme de prière, de travail et de mortification. Des hommes de prière avant tout, voilà ce que vous devez être ; jeunes gens chrétiens, priez matin et soir, priez le Dimanche en assistant à la messe. Voilà l'occasion de renouveler vos bonnes résolutions. — Soyez des hommes de travail ; vous êtes tous des ouvriers : travaillez par amour pour le Bon Dieu. — Soyez des hommes de mortification ; oui, il le faut ; sans cela le salut est impossible. — Voyez aussi ces remparts ; qui les défendit ? Des chevaliers ; or le chevalier, c'est un homme religieux et loyal... Soyez aussi des hommes de religion et de loyauté, toujours franchement du parti de Dieu. »

On comprend que ces paroles entraînant aient fait vibrer la corde sensible de ces âmes jeunes et qu'ils aient avec enthousiasme chanté leurs cantiques à l'Archange et prié avec recueillement.

Le lendemain 23 mai, lundi de la Pentecôte, par les premiers trains, arrivaient, sous la conduite de leurs maîtresses, une soixantaine de pensionnaires de la Communauté de la Sainte-Famille de Rennes ; puis une délégation de la paroisse de *Camberton*, près de Goutances, curé et vicaire en tête.

Divers groupements paroissiaux de moindre importance, des familles entières continuèrent de débarquer toute la matinée. L'Avranchin et le Mortainais fournissaient de forts contingents ; les côtes de Bretagne et le pays de Vitré ne restaient pas en retard sur le pays normand.

Enfin ce fut le tour des infatigables *Vainquais* de venir, à dix heures, occuper le sanctuaire à eux exclusivement réservé pour la messe solennelle. Une plume complaisante racontera ci-après cet intéressant pèlerinage.

Le jeudi 26 mai, Monsieur l'abbé Mosquet, curé de *La Ba-*

*leine* (Manche) conduisait à Saint-Michel une élite de sa paroisse. La Balaine est proche de Saint-Denis-le-Gast qui l'an dernier — le 14 mai, — vint au Mont-Saint-Michel. Or les heureux pèlerins ne tarissaient pas en faisant à leurs voisins la description des merveilles admirées sur la sainte Montagne. Les gens de La Balaine en concevaient de l'envie. Eux aussi voulaient venir ensemble faire à Saint-Michel leurs dévotions et ils en exprimaient le désir à leur pasteur. Satisfaction fut donc accordée aux pieux fidèles : la journée du 26 mai restera longtemps gravée dans leur souvenir.

Notons, à la date du 1<sup>er</sup> juin, le passage d'un pensionnat de la paroisse *Saint-Laurent de Rennes*, et à des dates diverses plusieurs caravanes venues des lointaines parties de la France, de la Belgique, de l'Alsace-Lorraine, etc...

Si nombreux sont ceux que nous voyons s'agenouiller devant saint Michel ! Nous sommes heureux de prier avec les Pèlerins, de partager leurs joies et leurs espoirs ; mais la discrétion nous interdit souvent de pénétrer les voiles de l'incognito dont beaucoup tiennent à s'envelopper.

## Un Pèlerinage au Mont-Saint-Michel

(23 mai 1904).

### IMPRESSIONS DE TÉMOIN

... Le soleil venait à peine de paraître à l'horizon, là-bas par dessus les collines de Mortain. L'esprit hanté des mille souvenirs dont le rocher séculaire est riche, l'imagination envahie par les évocations de son passé ou triste ou glorieux, les yeux remplis de cette féerie de soleil dont l'étendue des grèves était ruisselante, je me dirigeais, alerte, vers le bout de l'unique rue de la cité aux maisons capricieusement étagées et si étonnantes avec leurs airs de vieillesse rajeunie. A cette heure matinale tout était calme encore.

Le rempart m'attirait ; je m'y installai, respirant à pleins poumons la brise du large fortement chargée de senteurs marines, un peu âcres. . .

Du regard j'embrassais toute la côte normande, qui forme sur le point géant qu'est le Mont-Saint-Michel comme un accent circonflexe largement ouvert dont Avranches tiendrait le sommet. Une brume flottante et légère, comme de la gaze très fine, dissimulait du reste avec tant d'à-propos et de grâce les sinuosités de la côte ; elle en corrigeait avec un art si exquis les accidents, que j'éprouvais en quelque sorte la sensation d'un monde nouveau, surgi tout à coup, monde charmant comme l'inconnu, dont les contours indécis, sans aspérités et sans angles vifs me paraissait d'une douceur de rêve.

Un souffle tempéré caressait le visage du promeneur aventureux que j'étais, souffle délicat comme un frôlement d'éventail, doux, avec un soupçon de délicieuse fraîcheur. A ma gauche, dans le petit bois feuillu, vénérable reste de l'antique forêt de Sissy, planté là, ainsi que tout en ce Mont, sur la roche vive et abrupte, les oiseaux modulaient en un concert fou leurs chansons printanières. A ma droite s'élevaient lointains les plaintifs bêlements des agneaux de prés-salé, mis à paître dans l'« herbu ».

De temps à autre aussi un volier de mouettes blanches venait s'abattre sur l'eau jaunâtre du Couesnon ; puis ces hôtes de la mer, le bec enfoncé dans le duvet de leurs ailes, se laissaient aller à la dérive au gré des flots.

Cependant je voyais sans les voir ces multiples détails : ce tableau ne me captivait pas. De ces mille bruits du vent, des oiseaux, des agneaux et de la mer je ne pris, je l'avoue, qu'imparfaitement conscience. Quelque chose parlait plus haut alors dans les profondeurs de mon âme et faisait vibrer tout mon être : voix séduisante de la nature, voix enchanteresse qui me ravissait au-delà, bien au-delà de cette sphère où se déroule dans sa banalité la vie de chaque jour. Hors de moi, j'écoutais, éperdu, parler Dieu dans ses créatures ; et je sen-

tais monter l'émotion : elle précipitait les battements de mon cœur, enchaînait tous mes sens.

La marée se retirait avec ce roulement monotone et cadencé de la vague qui surgit, tombe et se relève sans cesse. Par-delà Tombelaine l'horizon large de la baie, entre Cancale et Granville, fondait en un lointain mystérieux les eaux très bleues et le ciel très pâle tacheté de nuages noirs. Tout en bas la grève blonde que le flot n'avait pas mouillée depuis une semaine ; sable d'or qu'une lumière intense commençait à faire étinceler.

En face, tout le long de la côte, depuis l'extrême pointe des falaises de Carolles jusqu'à l'entrée du petit golfe d'Avranches, on eût dit une immense glace que la marée avait laissée derrière elle, dans laquelle se proflaient à l'envi les arbres, les rochers, les maisons du rivage.

Des éclairs de soleil flambaient sur les nappes transparentes et des reflets nacrés erraient sur les rubans argentés, oubliés çà et là, comme par hasard, au milieu de l'or des sables.

Quelle ardente symphonie montait de tout cela vers moi ! Grisé par cette intense et innocente jouissance, je ne m'apercevais ni du temps qui s'enfuyait, ni des voyageurs, qui, comme moi, avides de contemplation, passaient et repassaient, également muets devant ce spectacle incomparable.

Il fut vite huit heures.

Soudain quelque chose d'insolite, d'inobservé, vint me tirer de mon extatique rêverie. De la côte un point noir se détache, s'allonge, oscille, s'arrête, reprend sa marche en avant, franchit une rivière, entre en pleine surface radieuse. . .

Intrigué, je ne quitte plus du regard cette problématique apparition. Bientôt je puis voir que la ligne noire grossit ; elle devient colonne où bientôt je remarque des solutions qui s'opèrent de ci de là ; enfin je vois nettement des hommes, des femmes, des enfants ; je devine : c'est une procession. Tout à l'heure c'est la débandade, la marche libre, pieds nus, sur le sable fin. En tête, un peu en avant, le guide pressant

le pas, interroge les ruisseaux d'un œil consciencieusement scrutateur ; parfois il revient sur ses pas et dévie à droite ou à gauche de la direction normale. Un prêtre le suit.

A la tête de ses fidèles, le curé d'une paroisse normande. — Vains, me dit un pêcheur qui passe, — vient, selon l'usage annuel, à Saint-Michel faire oraison. Il sont plus de deux cents.

Sur les visages mâles, brunis au grand souffle du large et dans les pénibles travaux des champs, la sueur perle. Mais au concert pieux dont par intervalles les notes éclatent, aux grands gestes des hommes qui s'interpellent, aux rires argentins des enfants, on devine que la gaieté règne dans les cœurs et que l'entrain est dans les rangs. Sur la poitrine d'un brave pèlerin, entre ses deux bras reposée, étincelle une grande croix d'argent au Christ doré ; il marche religieusement recueilli.

Je descends le rempart, marchant, pour ainsi dire, côte à côte avec les pèlerins dont les joyeux propos arrivent jusqu'à mes oreilles...

Maintenant, au flanc de la Digue, c'est une scène d'un pittoresque achevé ; aussi attire-t-elle maints amateurs de photographie. Assis sur les galets arrondis par les marées successives, les Pèlerins procèdent à l'opération que l'on devine.

Il y avait naguère au Mont-Saint-Michel, — c'est un moulois qui me le racontait sur la Tour du Roi — un guide des grèves dont les exploits sont demeurés justement célèbres. Ingénieux créateur d'aventures sensationnelles, avec une assez forte teinte de galanterie romanesque il possédait à un degré remarquable le don de l'a-propos et des réponses piquantes. Or cet homme allait toujours pieds nus, retroussé jusqu'au-dessus du genou ; sa profession ne l'exigeait-elle pas ? Un jour, dit-on, il entra en cette tenue, plutôt simple, dans l'église ; un prêtre lui fit doucement remarquer la légèreté moins décorée de son costume dans le saint lieu. Notre homme, sans se départir de son calme, désignant un crucifix : « Celui-là pourtant, dit-il, est nu-pieds aussi ! » Les Pèlerins normands

estiment sans doute que cette réponse — s'ils la connaissent — ne vaut pas... et s'empressent de faire toilette.

En quelques instants ils sont prêts et rangés le long de la rampe. La bannière de saint Michel frissonne, éparpillant au soleil les lueurs de ses ors sur le chatoiement mouvant de la soie blanche. Dans un ordre parfait les deux files s'alignent le long du quai du tramway, se rapprochent et descendent, longeant l'Avancée ; puis franchissant la Bavole, le Boulevard, la Porte du Roi, montent la rue, cependant que sur le parcours les voix font retentir l'écho endormi dans les vieilles murailles ! Très haut, jusqu'au ciel, montent les notes puissantes et enflammées.

Dans l'église antique si gracieuse avec son décor de bannières aux écussons variés et éloquentes devises, j'entre avec les Pèlerins, voulant moi-même me faire, pour quelques instants, l'un d'entre eux, pour sentir mon âme palpiter près de leur âme. Je ne m'en suis point repenti... loin de là. Cette heure, passée là, me fut douce et bienfaisante.

La messe commença. Le prêtre, que j'avais aperçu marchant à la tête de ses ouailles, la célébrait. Hommes et femmes chantaient avec un merveilleux entrain.

Après l'Évangile un chapelain du sanctuaire adressa à l'assistance une allocution brève, mais sentie. « On m'a confié dit-il, que vous aimez tant à entendre parler de saint Michel. Je vous en parlerai donc... mais simplement, tirant ici et là quelques conclusions pratiques. » De fait il se contenta d'exposer son sujet avec simplicité et de conclure en quelques phrases incisives. Les auditeurs semblaient vivement intéressés.

L'office terminé, les promenades commencèrent à travers chemins de ronde, tours crénelées et ruelles étroites. A n'en pas douter ces braves gens étaient heureux de se délecter un peu sous le regard de l'Archange qui là-haut plane, aérien et splendide. Peut-être plus d'un aussi appuyant dans ses rudes mains son front sérieux, s'est pris à considérer par-dessus le parapet des remparts le coin de terre où s'écoule sa

vie. Alors une prière est montée de son cœur à ses lèvres, vers « l'Archange de Lumière » — comme ce matin ils chantaient dans leurs cantiques. Père de famille, il a supplié saint Michel d'étendre sur son foyer, sa famille, son champ, ses deux grandes ailes protectrices... J'en ai rencontré qui avaient de ces attitudes, révélatrices de pensées graves et de confiante supplication.

Saint Michel, c'est le bon génie de cette baie ; c'est lui qui veille sur les habitants de ces parages, sur leurs moissons, sur leurs troupeaux. Aussi quand au détour du chemin les vieux l'aperçoivent porté dans la nue par la flèche audacieuse, ils murmurent une prière. Mais à leur sens, cela même ne suffit pas ; il faut venir voir de plus près l'Archange ; il faut faire « viage » en son église ; il faut s'agenouiller devant sa statue d'argent couronnée d'or.

Voilà pourquoi, ils me le disaient, ils sont venus ; et pourquoi demain moins âpre leur paraîtra le labeur et plus vigoureux seront leurs bras, parce que relevés seront les courages par l'espoir de l'angélique protection.

Il était deux heures et demie quand les Pèlerins, au son des cloches se réunirent de nouveau à l'église pour le chant des Vêpres.

Enfin sur les 4 heures, aux accents d'un cantique ils redescendaient la rue et regagnaient la digue.

Je m'étais attaché à leurs pas ; j'avais été vraiment leur pendant ce jour. Que j'aurais donc voulu les suivre ! Au moins avais-je repris mon poste d'observation du matin et du haut d'une tour je pus assister au même spectacle pittoresque.

Sur les remparts il y avait affluence pour assister au défilé. Nos modernes excursionnistes n'en revenaient pas de voir piétiner sur le sable strié par le roulis de la vague, ces chrétiens qui s'en allaient, joyeux et pacifiés, ayant conscience d'avoir rempli un devoir et préparé pour eux-mêmes des jours, sinon tous heureux de la félicité terrestre, du moins féconds pour l'insondable au-delà. G. S.

## La dévotion à saint Michel en Orient

**B**IEN avant le IV<sup>e</sup> siècle la dévotion à l'Archange était implantée dans l'Église d'Orient. Ce qui l'atteste ce sont les nombreux temples élevés dès lors à sa gloire en Asie-Mineure et les prodiges éclatants et multipliés dont le récit remplit les Annales de cette époque. Constantin donna à cette grande dévotion un remarquable essor.

Aussi les Liturgies Orientales que leur antiquité rend si vénérables nous offrent-elles de précieuses traces de l'amour de prédilection dont les fidèles entouraient saint Michel. Citons en particulier la liturgie de saint Basile et celle de saint Jean Chrysostome.

De ces deux Pères de l'Église, le premier se recommande à saint Michel dans une homélie sur les Anges ; le second a écrit une homélie en son honneur.

Nous avons dans le Ménologe grec, au 13 septembre, la mémoire de l'apparition de Chône dont l'empereur Emmanuel fait mention dans la *Constitution des Fêtes*.

La popularité du culte de saint Michel est attestée encore par l'usage d'imposer son nom : les parents le donnaient fréquemment à leurs enfants et on compte sept empereurs de Constantinople qui portèrent ce nom, tout indignes qu'ils en fussent par les hérésies dont ils étaient infectés et par les vices auxquelles ils s'abandonnaient. Beaucoup d'entre eux, pour se rendre propice dans les combats le grand Archange, firent peindre son image sur leurs étendards. Le nom de Michel distingue aussi une foule de patriarches de Constantinople.

L'empereur Héraclius attribua aussi à la faveur du prince des Anges son insigne victoire sur les Perses, l'an 627, dans laquelle il recouvra le précieux bois de la sainte Croix.

Dès son retour dans sa capitale, il commanda à Pulifus, un des plus célèbres artistes du temps, une statue de saint Michel en bronze, de dix pieds de hauteur et d'un admirable travail et l'envoya avec les plus riches offrandes à la basilique du Mont-Gargan.

Mais, comme l'observe Théophane dans ses *Mélanges*, il semble que le saint Archange réprouvât ses présents à cause de l'hérésie des Monothélites dont il était infecté ou de sa négligence à étouffer dans son germe la secte de Mahomet qui commençait à naître : une furieuse tempête fit sombrer sur la côte de Barletta dans la Pouille le vaisseau qui les portait et la statue resta au fond de la mer jusqu'en 1491, époque où elle en fut retirée et, après restauration, érigée sur la place de cette ville où l'on peut l'admirer aujourd'hui<sup>1</sup>.

La vénération pour l'Archange se maintint parmi les empereurs de Constantinople jusqu'à Nicéphore Botoniate qui régna l'an 1078. C'est ce qui est établi dans la bibliothèque de Coislin publiée par le P. Montfaucon : à la page 137, est reproduit un livre antique portant le n° 81, antérieurement 309, et qui était à l'usage de Nicéphore lui-même ; à la planche IV, le prince est représenté en pied, ayant à sa gauche, comme le côté le plus digne, une image de saint Michel ailé, lui tendant la main. A sa droite est l'image de saint Jean Chrysostome lui offrant un livre des évangiles, et ces deux personnages portent derrière la tête leur nom en grec.

Aux pieds de l'empereur est dessiné en miniature un autre personnage en manteau et qui a l'air de voler. Au haut de la planche on lit en vers iambiques les paroles suivantes mises dans la bouche de saint Michel :

« Je suis ton gardien, ô Prince, comme tu peux le voir aux

1. Mgr Batandier, que j'avais prié de vérifier le fait, m'a écrit que c'est la statue d'Heraclius qui figure sur cette place. (Note du Traducteur.)

événements ; celui-là aussi, dont la parole et la bouche sont d'or ; avec nous il prie demandant la grâce. Puisses-tu la recevoir avec soin et l'accroître ! »

Montfaucon observe qu'en rapprochant ce portrait de Nicéphore d'un autre plus ancien, il put se convaincre que ce livre n'a pas pour auteur Nicéphore, mais un autre de ses prédécesseurs, et ce qui favorise l'hypothèse, c'est que les vers peuvent s'adapter aux deux princes<sup>1</sup>.

(Les *Grandeurs de saint Michel*, par MABASSON, trad. P. G.)

1. MABASSON mentionne autre part et suivant du Cange un monument commémoratif d'une apparition du I<sup>er</sup> siècle.

C'est une magnifique église élevée à saint Michel à côté d'un monastère voisin du marché de Satyre, et sous le titre d'Archistratège d'Orient. Ce mot Orient est la traduction défectueuse d'un mot grec qui veut dire apparître et il nous reporte à l'origine antique de ce sanctuaire.

L'empereur Nicéphore ayant fait une partie de chasse en ces lieux très boisés captura un cerf d'une taille extraordinaire et à cet endroit même on découvrit soutenue par une colonne une tablette avec cette inscription :

« Ceci est l'autel érigé par l'apôtre André à Michel, prince de la milice céleste qui y est apparu. (Note du Traducteur.) »





## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aube.** — O bon saint Michel, merci.

L. G.

**Aude.** — Actions de grâces à saint Michel,

C. G., *sél.*

**Cantal.** — Une communauté religieuse avait demandé à saint Michel une grâce temporelle importante. Par l'intercession du bienheureux Archange, elle a obtenu la faveur qu'elle sollicitait.

Aussi vient-elle avec joie acquitter une dette de reconnaissance en faisant insérer l'obtention de cette grâce dans les Annales.

**Eure-et-Loir.** — J'ai le plaisir de vous apprendre que le candidat pour lequel j'avais prié saint Michel vient de passer avec succès son examen de doctorat. Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces à l'Archange, en témoignage de ma sincère reconnaissance.

M. P.

**Finistère.** — Profonde reconnaissance à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, qui m'ont visiblement accordé leur protection dans une circonstance où j'aurais pu trouver la mort.

Une associée.

**Hérault.** — Merci à saint Michel pour une grâce temporelle obtenue.

M. L. B., *sél.*

**Loir-et-Cher.** — Reconnaissance au saint Archange. M<sup>me</sup> H. de P.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Loire.** — Pendant un jour et une nuit, le vent soufflait avec une telle violence que nous redoutions des accidents. De fait une personne aurait pu être sérieusement blessée. Mais nous avons invoqué saint Michel et grâce à sa protection nous n'avons eu aucun malheur à déplorer.

M. F., *sél.*

Merci à l'Archange pour une grâce obtenue.

M. M.

**Loire-Inférieure.** — Une messe d'action de grâces à l'Archange.

L. G.

**Lot-et-Garonne.** — Je vous remercie des prières que vous avez bien voulu adresser pour nous au grand Archange. — Nous ne pouvons douter que ce soit par sa puissante intercession que nous avons obtenu la grâce importante que nous désirions.

M. C.

Nous avons à remercier saint Michel pour plusieurs grâces très importantes qu'il nous a obtenues : d'abord le rétablissement de mon père, malgré son âge avancé ; ensuite ma guérison personnelle ; de plus, la réussite de cinq affaires spirituelles et temporelles. — Tout cela, nous l'avons reçu, grâce à l'intercession du bon Archange ; je voudrais que tous en eussent connaissance et fussent ainsi excités à invoquer saint Michel ; si on le prie avec confiance, on est toujours sûr d'être exaucé.

Nous sommes dans notre famille des dévots de l'Archange et vous pensez bien que nous n'oublions pas notre puissant Protecteur.

H. B., *sél.*

**Lozère.** — Je vous prie d'insérer dans les Annales, à la gloire de l'Archange, l'obtention de trois grâces temporelles.

L. B., *sél.*

**Maine-et-Loire.** — Ayant obtenu par l'intercession de saint Michel une faveur particulière, je vous prie de l'en remercier avec moi et de lui recommander toutes mes intentions.

X.

Désirant obtenir une grâce importante, je vous avais demandé de prier et de faire prier à cette intention. Je viens d'être exaucé au delà de mes espérances. Aussi j'offre au saint Archange l'expression la plus sincère de ma vive reconnaissance. Prière d'insérer.

M. L. D.

**Manche.** — Offrande en action de grâces pour le succès d'un examen.

X.

Remerciements pour grâces demandées et obtenues : une messe à Notre-Dame des Anges ; une messe à l'Archange saint Michel ; une messe pour les âmes du Purgatoire.

Offrande pour les œuvres du Mont-Saint-Michel afin que par l'intercession de saint Archange nous obtenions d'autres faveurs que nous sollicitons.

E. A. M.

**Mayenne.** — Merci à saint Michel pour une guérison obtenue et pour un voyage heureusement accompli. Prière d'insérer.

L. L.

**Meurthe-et-Moselle.** — Action de grâces à saint Michel. Que ce bon Protecteur daigne nous accorder toujours ses faveurs. Sœur M. E. M.

**Meuse.** — Reconnaissance à saint Michel pour toutes les grâces qu'il nous a obtenues.

Madame L. W.

**Hautes-Pyrénées.** — Ayant obtenu par l'intercession de saint Michel la faveur que je sollicitais, je vous prie de célébrer une messe en reconnaissance.

A. de G.

**Saône-et-Loire.** — Je suis heureuse de vous apprendre que la dévotion à saint Michel est établie dans notre paroisse ; le bon Archange n'est déjà protégé. Veuillez l'en remercier avec nous. M<sup>me</sup> S., 26.

**Seine.** — Reconnaissance à saint Michel. G. C.

Action de grâces à l'Archange. X.

**Seine-Inférieure.** — Je vous envoie une offrande pour les Apôtres, que en reconnaissance de grâces obtenues par l'intercession de l'Archange. Je désire que mon nom soit mis dans les *Annales* pour bien témoigner ma reconnaissance à saint Michel. CURIEUX LACROIX.

**Tarn.** — Actions de grâces à l'Archange. E. B.

**Guadeloupe.** — Merci, ô bon Archange, Offrande en action de grâces pour une guérison. H. T., 57.

**Réunion.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès de vos examens. L. P., 26.

**Alsace-Lorraine.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel. J. B.

**Ile Maurice.** — Une messe avait été promise à saint Michel, s'il obtenait à un mourant l'adoucissement de ses dernières souffrances. Ayant été exaucée, je vous prie de célébrer cette messe et d'insérer dans les *Annales* mon action de grâces afin d'accomplir aussi cette promesse que j'avais particulièrement faite au saint Archange. H. N., 26.

**États-Unis d'Amérique.** — Je viens remplir une promesse que j'avais faite au saint Archange, en vous priant de célébrer des messes en reconnaissance à saint Michel pour l'obtention d'une grâce très importante. J. C., 26.



*La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Ardennes.** — Rebecq : M<sup>me</sup> Melling.

**Aude.** — Canes : M<sup>me</sup> Joséphine Marty.

**Territoire de Belfort.** — Belfort : M<sup>me</sup> Cécile Geist.

**Côtes-du-Nord.** — Dinan : M<sup>me</sup> Marie Legner. — Guingamp : M. Hyacinthe Gourey.

**Finistère.** — La Roche Maurice : M<sup>me</sup> Anne-Marie de Kermengoy.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M. Henri Drevon.

**Isère.** — Grenoble : M<sup>me</sup> Victoire Daspré, *dévouée zélatrice* ; M<sup>me</sup> Eugénie Surpoulet.

**Lot-et-Garonne.** — Villeneuve-sur-Lot : M<sup>me</sup> Bugier.

**Lozère.** — Espagnac : M. Jean Nivatives.



**Maine-et-Loire.** — Angers : M<sup>me</sup> Pelletier ; M. Martin.  
**Manche.** — Saint-Sauveur-de-Pierrepont : M<sup>lle</sup> Eugénie Lepoigneux. —  
Anceville : M<sup>me</sup> Jubel ; M<sup>me</sup> Augustine Jubel. — Beslon : M<sup>me</sup> Chapel et  
Virginie Gastebois. — Bricquebec : M. Pierre Langevin. — Avranches :  
M<sup>lle</sup> Bernardine Rolland.  
**Mayenne.** — Fromentières : M. Jean Guérin ; M. Ferdinand Asslet.  
**Orne.** — Domfront : M<sup>lle</sup> Euphémie Godemer.  
**Seine.** — Paris : M<sup>lle</sup> Clémence Jeantheau ; M. Octave Gréard. —  
Colombes : M<sup>me</sup> Charles Labbé, née Madeleine André.  
**Seine-Inférieure.** — Bonsecours : M<sup>me</sup> Clémence Dubois.  
**Tarn.** — Castres : M<sup>me</sup> Jeanne Jammes.  
**Var.** — Toulon : M. Charles Pesetti.  
**Vendée.** — La Mothe-Achard : M<sup>lle</sup> Cécile Crouzet. — Les Sablé,  
d'Olonne : M. Gayéant.  
**Grande-Bretagne.** — Bellat (Irlande) : Rev. Edouard Mac Crann.  
**Italie.** — Turin : Sœur Antoinette Granet, *filles de la Charité*.  
**Canada.** — Trois-Rivières : Révérende Mère Sainte-Marie-Madeleine  
de Pazzi, *supérieure du monastère du Précieux Sang*.  
**Ile Maurice.** — Port-Louis : M. Pierre Patron ; M. Edouard Pierre.  
M<sup>lle</sup> Catherine Couleau ; M. A. Regnard ; M<sup>lle</sup> Louise Pierrot ; M. Elger  
Pierrot ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Lamarque ; M<sup>lle</sup> Lucie Dey.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de  
l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du laz  
profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme  
ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges  
Saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois  
vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de  
louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons  
aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la  
vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem  
sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — INDULGENCE DE LA PORTIONCULE. — IMPORTANTES FAVEURS  
SPIRITUELLES. — LE MOIS DE SAINT MICHEL. — DOM JEAN HUYNES (suite).  
— LE COLLEGE DE SAINT MICHEL A ARGENTAN. — ACTIONS DE GRACES. —  
ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## Indulgence de la Portioncule

2 AOUT

LES Pèlerins du Mont-Saint-Michel pourront gagner  
l'Indulgence, dite de la *Portioncule*, dans l'Église  
paroissiale du Mont-Saint-Michel, actuellement centre du  
pèlerinage de l'Archange — aux conditions ordinaires  
(confession, communion, visite à l'église) — depuis les  
premières Vêpres de la fête de Notre-Dame des Anges  
(vers 2 heures, 1<sup>er</sup> août) jusqu'au coucher du soleil, le jour  
de la fête, 2 août.

On peut gagner une Indulgence Plénière à chaque  
visite de l'église — pourvu d'ailleurs que dans cette visite  
on prie aux intentions du Souverain Pontife.



AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT MICHEL

## Importantes Faveurs spirituelles

LES Associés de l'Archiconfrérie Universelle de Saint Michel ont appris avec un vif sentiment de joie et de reconnaissance l'exceptionnelle faveur dont vient de les gratifier le Souverain Pontife Pie X.

Dès maintenant ce trésor incomparable est à leur disposition.

Nous nous empressons d'indiquer — brièvement — les moyens de le mettre à profit, nous réservant de revenir sur ce sujet dans une prochaine livraison.

La concession nouvelle a un double objet :

Six Indulgences Plénières sont accordées à l'Archiconfrérie Universelle de l'Archange Saint Michel, dont le siège est au Mont Saint-Michel (Manche), en plus de celles dont elle bénéficiait déjà.

Voici dans quelles conditions :

1<sup>o</sup> Ces six indulgences plénières sont accordées à tous ceux — mais à ceux-là seulement — qui font déjà ou feront partie à l'avenir de l'Archiconfrérie universelle de Saint Michel.

2<sup>o</sup> Elles peuvent être gagnées chaque année.

3<sup>o</sup> Les jours où l'on peut gagner ces indulgences sont laissés au libre choix des Associés, pourvu toutefois qu'il y ait entre les jours choisis un intervalle d'un mois au moins.

4<sup>o</sup> On les gagne aux conditions ordinaires : Confession, Communion, Visite de son Église Paroissiale, depuis les premières vêpres (vers 2 heures la veille) jusqu'au coucher du soleil du jour choisi. Dans cette visite on devra prier pour la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre Sainte Mère l'Église.

Une Indulgence de cent jours est accordée, une fois le jour, aux mêmes Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint Michel, qui réciteront pieusement, en n'importe quelle langue (pourvu que la traduction soit exacte), la prière à saint Michel :

« Sancte Michael Archangele, defende nos in prælio : contra nequitiam et insidias diaboli esto præsidium. — Imperet illi Deus ! supplices deprecamur : tuque, Princeps militiæ cælestis, Satanam aliosque Spiritus malignos, qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute in infernum detrude. »

*Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu exerce sur lui son empire, nous le demandons avec instance ; et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde en vue de perdre les âmes. »*

N. B. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

## Le Mois de Saint Michel

SEPTEMBRE va revenir bientôt ! Or septembre est le mois consacré par la piété des fidèles à honorer d'une manière spéciale l'Archange saint Michel.

C'est dire que nous convions d'ores et déjà les Associés de son Archiconfrérie à une prière plus fervente, à une action plus intense.

A quoi bon insister ? N'est-il pas évident pour tout le monde qu'en saint Michel est le salut et que les raisons les plus impérieuses, en même temps que les autorités les plus hautes, nous prescrivent et nous pressent de mettre en lui notre espérance et de chercher à l'abri de son glaive, toujours victorieux, refuge et protection ?

Des mesures odieuses, que tous ceux qui ont conservé intactes les notions de liberté et de justice s'accordent à réprouver, ont, par milliers, chassé de la patrie les anges de dévouement et de charité qui travaillaient en silence à réparer les brèches faites dans les âmes par l'impiété ambiante. Le mal va croissant chaque jour, chaque jour apportant son triste contingent de ruines.

C'est l'heure des ténèbres et des anges méchants. Maîtres, — on le dirait — de tout le territoire, les mauvais esprits

prétendent régner sans conteste. Et de fait, puisque les bons anges s'en vont, puisque le champ se fait désormais plus libre, pourquoi ne régneraient-ils pas ?

*Ad perditionem animarum pervagantur in mundo...* Oh ! comme ces mots deviennent d'une effrayante réalité ! Oui, ils rôdent les esprits pervers ; ils rôdent dans notre infortuné pays, comme en un terrain conquis rôde, aux mornes lendemains du combat, un insolent vainqueur.

Mais quoi ! Quand un peuple souffre l'oppression, n'est-ce pas alors que son réveil est prochain ? Le ressort comprimé à l'extrême ne peut plus qu'une chose, se redresser. Serait-ce donc l'énergie qui nous manquerait ou bien n'y aurait-il plus chez nous de force de caractère, ressort puissant et seul capable de sauver une société ?

Saint Michel est l'Ange Protecteur de la France, on le sait ; et quelques-uns, las de combattre ou exaspérés de tant d'outrageantes humiliations, disent avec une poignante amertume : « Saint Michel nous abandonne ! » Non, saint Michel ne nous abandonne pas ; il est incapable de laisser à elle-même, au plus fort de l'épreuve, la nation qui a grandi à son ombre.

Il la laisse envahir, il est vrai, par les hordes salaniques... mais pour un temps !

Dans les desseins providentiels, où nous ne pouvons prétendre lire, se cachent, sous le couvert de l'épreuve, des trésors de miséricorde ; nous n'en pouvons douter.

D'autre part, si nous étions fidèles à l'Archange, serions-nous seuls et sans soutien ? Fidèles à le prier, fidèles à faire passer pratiquement dans notre vie privée et sociale son mot d'ordre, la devise qui dit son nom et fait sa gloire : *Quis ut Deus ! Dieu avant tout !* serions-nous ainsi foulés aux pieds ? — Hélas ! qui donc aujourd'hui peut se flatter de faire passer en toute circonstance l'intérêt divin, les divins préceptes, les intérêts de la sainte Église, avant les misérables questions d'égoïsme et de satisfaction sensuelle ? — Là est le mal véritable.

Raison de plus pour revenir sincèrement à la dévotion

envers saint Michel et à la pratique des mâles vertus qu'elle nous suggère. Le salut est à ce prix. Consultons l'histoire et nous y verrons que de crises non moins terribles nous fûmes plus d'une fois sauvés par saint Michel. Mais alors le peuple entier se tournait vers son ange tutélaire; et tous le priaient et tous sous ses ordres, sous son étendard, livraient la bataille après s'y être patiemment et énergiquement préparés. Jamais saint Michel ne fit défaut.

Le Souverain Pontife, en accordant à l'Archiconfrérie de saint Michel la faveur signalée que nous avons rapportée au début de cette livraison, ne semble-t-il pas nous dire, lui aussi, de sa voix paternelle et discrète : « Allez à saint Michel ! C'est mon vœu le plus cher. En saint Michel est le salut ! »

Car notre patrie ne subit pas seule le joug des suppôts de Satan. L'Église du Christ tout entière est menacée. Or saint Michel est le défenseur de la sainte Église. Voilà pourquoi Sa Sainteté Léon XIII composait, il y a quelques années, et ordonnait de réciter après chaque messe basse la belle prière dans laquelle il suppliait l'archange Michel de refouler en enfer Satan et les esprits mauvais; voilà pourquoi encore il conseillait de faire usage d'une formule d'exorcisme où le vainqueur de Lucifer est invoqué et invité à faire son œuvre, à débarrasser la terre des démons qui l'oppriment.

À peine monté sur le trône pontifical, Pie X, s'inspirant des mêmes sentiments de confiance, ordonne de continuer les prières après la messe, ordonnées par son prédécesseur. Puis, se tournant vers les Associés de l'Archiconfrérie de Saint Michel, il les invite particulièrement — comme s'il appréciait leur dévouement exceptionnel et leur crédit singulier auprès du saint Archange — à réciter souvent la prière : « *Societate Michaël Archangele...* » et leur accorde — à eux seuls — cent jours d'indulgences une fois le jour, s'ils sont fidèles à dire cette belle formule.

Et nos évêques ne lèvent-ils pas eux aussi leurs regards

vers saint Michel ? — Que leurs peuples les écoutent donc et que d'un commun accord les fidèles, sous la houlette de leurs pasteurs, invoquent leur angélique gardien et se mettent résolument à l'œuvre.

Il faut que se forme enfin une supplication universelle et continue ; il faut que se noue la coalition de toutes les bonnes volontés; tous le proclament et le désirent. Mais il importe que chacun y travaille.

Préparons donc un mois de saint Michel qui soit fécond et précurseur de résurrection. Si pendant ce mois béni nous pouvons par notre prière, par notre vie plus active et plus sainte, hâter l'heure du triomphe ! Si nous pouvons un jour revendiquer la gloire d'avoir apporté notre contribution spontanée à l'œuvre du salut social, n'aurions-nous pas le droit d'être fiers !

Pour ce qui est de la prière, les formules comptent pour peu de chose; si la prière est ardente qu'importent les formules ? Nous recommandons cependant de réciter le *Chapelet de saint Michel* ou Couronne angélique, la prière de Léon XIII, les litanies de saint Michel, etc... Que si l'on désire s'édifier par des lectures quotidiennes et des prières variées, on peut se procurer un *Mois de saint Michel*<sup>1</sup>.

Que nos dévoués zélateurs et zélatrices prennent dès maintenant leurs dispositions et fassent passer à leurs associés le mot d'ordre : il faut que septembre soit un mois fécond pour tous et pour chacun.

1. Les lectures qui seront faites officiellement chaque jour du mois de septembre dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel seront tirées du *Nouveau Mois de saint Michel*, par la Rédaction des *Annales*. Que les personnes désireuses de s'unir davantage aux heureux Pèlerins se procurent donc au plus tôt cet ouvrage.

Lire en troisième page de la couverture de la présente livraison une nouvelle lettre élogieuse et les conditions de vente.



## Dom Jean Huynes

MOINE BÉNÉDICTIN du MONT-SAINT-MICHEL

(Suite)

DANS cette langue imagée et pleine de naïve grâce dont nos trouvères avaient le secret, un poète anglo-normand du XII<sup>e</sup> siècle, Guillaume de Saint-Pair, a composé le *Roman de Mont-Saint-Michel*, poème avant tout religieux et par le but que se propose son auteur, et par le souffle d'inspiration chrétienne que l'on sent frémir sous ces strophes, tantôt simples et tantôt enflammées jusqu'à l'éloquence.

Déjà la préoccupation de ce moine, — car il paraît bien que Guillaume de Saint-Pair le fut dans cette abbaye même dont il célèbre les gloires, — était de fournir aux Pèlerins de l'Archange un récit véridique et sincère des merveilles de toute sorte opérées au Mont-Saint-Michel. Il l'avouait dans les jolis vers que voici :

Molz pelerins qui vunt al Munt  
Enquirent molt, e grant dreit unt,  
Comment l'iglese fut fondee  
Premierement et estoree.  
Cil qui lor dient de l'estoire  
Que cil demandent, en memoire

Ne l'unt pas bien, aiz vunt failant  
En plusors leus e mespernant.  
Por faire la apertement  
Entendre a cels qui escient  
N'unt de clerzie, l'a tornée  
De latin tote et ordenée  
Par veirs romiens novelement,  
Molt en segret, por son couvent  
Uns jovencels.

A cinq cents ans de distance le Bénédictin Dom Jean Huynes, sous l'empire de préoccupations analogues, compose son *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la Mer*. Il est inévitable que dans le cours des âges la vérité historique se trouve altérée à la longue. Si l'on n'a soin de recourir de temps en temps aux sources authentiques, si quelque savant ne se donne la peine de contrôler sur des documents qui font loi les explications orales que l'on se transmet de génération en génération, la légende peut se créer sur un point ou sur un autre et prendre le pas sur l'histoire.

Au Mont-Saint-Michel il n'y avait pas cela à craindre. A vrai dire la destinée de la célèbre montagne fut toujours étrange. Du XII<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle en particulier, il se passa dans les murs ou autour des murs de l'Abbaye et de la cité tant d'événements; tant de transformations furent apportées dans la disposition des locaux; tant de combats fameux furent livrés dans ses grèves; tant de Pèlerins illustres ou inconnus y accoururent de toutes les parties du monde! Dans un tel enchevêtrement de faits et de dates, dans un pareil chaos de souvenirs, une erreur était non seulement possible mais encore très excusable. Les doctes Bénédictins s'appliquèrent toujours cependant à l'étude des Archives de leur monastère et se firent un devoir de donner aux visiteurs du Sanctuaire de saint Michel des renseignements aussi exacts que possible.

Ordinairement ils n'écrivaient pas le résultat de leurs

recherches; ils se contentaient de retenir de mémoire ce qu'ils avaient une fois appris et de répondre avec une indiscutable compétence aux questions qui leur étaient posées. En moins nous n'avons point de manuscrit de ce genre avant le xvii<sup>e</sup> siècle. Si le Religieux chargé de guider les Pèlerins prenait quelques notes, — ce qui est à croire, — on n'y attachait pas d'importance; son humble travail disparaissait avec lui.

Dom Huynes, le premier, entreprit, sur le conseil de ses supérieurs, de rédiger une Chronique du Mont-Saint-Michel; nous avons dit déjà par suite de quelles circonstances il fut amené à entreprendre ce travail.

Or ce qu'il ne faut pas perdre de vue en parcourant ces pages d'histoire, c'est le but de leur auteur et les personnes auxquelles il les destine : instruire les Pèlerins en les édifiant, tel est son dessein, comme précédemment celui de Guillaume de Saint-Pair. C'est à des Pèlerins qu'il s'adresse, à des gens pieux, que tout en ce Mont intéresse, à des gens avides d'apprendre jusqu'aux moindres détails concernant saint Michel et son merveilleux sanctuaire. Jamais ils n'auront rassasiée leur curiosité. Le chroniqueur ne doit donc pas craindre de fatiguer ses lecteurs par des récits trop longs ou trop multipliés. Il est certain d'avance d'être écouté toujours avec un recueillement religieux.

Dans sa lettre aux Révérends Supérieurs de l'Ordre de Saint-Benoît (23 avril 1639) Dom Huynes fait cette déclaration qu'il n'est pas permis d'oublier : « Ce n'est pas sans sujet que je me suis adonné à l'histoire de cette abbaye, puisque quelques-uns d'entre vous m'ont mis en une charge où il m'est nécessaire d'en répondre aux Pèlerins. » Dans cette phrase se trouvent nettement indiquées l'origine et la destination de son ouvrage.

Il est plus explicite encore dans sa Dédicace aux Pèlerins et Lecteurs :

Un des motifs qui m'a meu à composer ceste histoire a esté le désir que j'avois de vous contenter; car souventefois depuis que

mes superieurs m'ont commis la garde de la Thésorerie de ceste abbaye, ayant entendu les interrogations que vous avez coutume de faire, venant en ce Mont, touchant la fondation de ce monastère et les choses remarquables qui s'y voient, je jugeois que vous aviez raison de faire telles demandes. C'est pourquoi je me résolus de rechercher diligemment ce que j'en pourrais rencontrer dans les archives de manuscrits de ce Monastère, non pour mettre au jour ce que j'y trouverois, mais pour m'en servir en mon particulier et vous pouvoir répondre lorsque vous viendriez à me faire telles demandes. Ce qu'ayant fait tellement quellement, celui à qui je dois obéissance m'a excité (outre le désir que j'en avois déjà conceu pour vous satisfaire) à composer ce livre et pour cet effect m'a mis entre les mains tout ce que je pouvois désirer pour le mettre en l'estat que vous voyez. Que si vous désirez en faire la lecture vous pouvez voir apertement quel est et quel a esté de tout temps ce Mont-Saint-Michel, en quel estime les fidèles l'ont eu, ce qui s'y est fait et passé et combien ce rocher est agreable aux Anges, mais particulièrement à l'archange saint Michel, lequel nous voille un jour présenter devant le Throsne du Roy des Roys pour jouir à jamais avec luy de la présence de Dieu. Ainsi soit-il!

Voilà bien la pensée directrice de ce travail; elle transparait à chaque page. Visiblement le docte Bénédictin vise à édifier; il veut que ses lecteurs conçoivent une haute idée du sujet qu'il traite et aiment davantage l'Archange après avoir parcouru les récits que sa plume complaisante écrit avec une satisfaction marquée.

N'est-ce pas encore dans un but d'édification qu'il a groupé dans une sorte d'appendice un certain nombre de proses, hymnes et cantiques, en l'honneur de saint Michel et de saint Aubert? Évidemment, puisque ces documents n'ont pas à proprement parler de valeur historique réelle.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, le pieux annaliste est, par sa probité d'historien et son amour inné de l'exactitude, au-dessus de tout soupçon et en garde contre toute exagération. On peut se fier à lui; il n'avance rien dont il n'ait des preuves à l'appui.

Il n'a qu'une crainte en écrivant le résultat de ses investigations : léser, si légèrement que ce soit, les droits de la

vérité. Il confie à saint Michel et aux saints Anges ses inquiétudes dans une longue invocation dont voici la fin : « Soyez, je vous prie, ô Esprits célestes, conducteurs de cette mienne entreprise, et guidez tellement mon esprit et ma plume qu'en tout ce que j'écriray je ne m'estoigne nullement de la vérité. Et ce faisant les fidèles prendront occasion d'exalter de tout leur possible vos grandeurs et d'en remercier la divine majesté, devant laquelle nous puissions un jour chanter avec vous : Sainct, Sainct, Sainct. Ainsi soit-il. »

« Consciencieux jusqu'au scrupule, exact jusqu'à la minute et d'une absolue sincérité, » tel est en effet Dom Huynes.

Est-ce à dire que sa critique soit toujours sans défaut et que sa bonne foi ne soit jamais surprise ? Non ; mais à qui l'a lu sérieusement il est hors de doute qu'une trop facile crédulité ne saurait sans injustice lui être reprochée. N'est-il pas le premier à s'élever — et cela, même à propos de faits de minime importance — contre les habiles « forgers de menteries » qui captivent l'intérêt des simples au détriment de la vérité ?

Malgré d'incontestables qualités qu'il serait au moins prématuré de faire ressortir maintenant, l'*Histoire Générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel* ne fut point publiée par les Bénédictins ni du vivant de l'auteur, ni après sa mort. Sans M. E. de Beaurepaire qui l'a éditée en 1872, au nom de la Société de l'histoire de Normandie, elle serait demeurée, consultée par quelques rares érudits, dans les rayons de la Bibliothèque Nationale.

Nous disons « dans les rayons de la Bibliothèque Nationale » ; deux manuscrits de cette histoire y sont en effet renfermés. Tous deux sont également autographes. Celui qui porte le numéro 18.947 du fonds français n'est qu'un remaniement de l'autre, (n° 18.346) avec de nombreuses notes, additions et pièces justificatives. L'année même de sa mort (1651) Jean Huynes copiait encore à la suite de son travail un document tiré d'un cartulaire de la Chambre des comptes

de Paris. Ce texte est le plus parfait et le plus complet. C'est celui qui a été édité.

Cependant jusqu'en 1872 ce n'est point à ces pièces, écrites de la main même de Dom Huynes et présentant par suite toutes les garanties de l'authenticité la moins contestable, que l'on s'est ordinairement adressé pour étudier l'œuvre du laborieux bénédictin.

La Bibliothèque d'Avranches possède depuis la grande Révolution un document ravi avec tant d'autres au chartrier de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel ; il a pour titre : « *Histoire de la célèbre abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, divisée en cinq parties : — le tout recueilli des anciens titres, chartes et pancartes de cette abbaye par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. — Nota : L'auteur est frère Jean Huynes, natif de Beauvais. Il fit profession à l'âge de vingt et un ans, au monastère de Saint-Sauveur de Rhedon le 21 may 1630. Il composa son histoire en 1638 et mourut en l'abbaye de Saint-Germain des Prez, le 18 août 1651. — Dom Louis de Camps, religieux de la mesme congrégation, a transcrit la présente histoire où il n'a changé que quelques phrases sans altérer l'essentiel de l'histoire.* »

C'est catégorique, et il y avait tout lieu de croire sincère et véridique cette note malheureusement anonyme. On comprendra donc qu'on s'y soit laissé prendre.

Or il est certain que cette note ne dit pas assez et que De Camps a fait tout autre chose que copier exactement Dom Huynes, il a fait plus même que « changer quelques phrases ; » il a fait œuvre personnelle ; il mérite comme son devancier et pour son propre compte le titre d'historien et le travail présenté par la note anonyme comme ayant Dom Huynes pour auteur est bien du bénédictin de Camps.

« Sans doute, écrit M. E. de Beaurepaire qui a comparé les manuscrits de la Bibliothèque nationale et le document d'Avranches, c'est souvent le même fonds d'idées, les mêmes renseignements et parfois les mêmes expressions ; mais, quand

on y regarde de près, que de différences non seulement dans le langage, mais encore dans l'inspiration ! Quelquefois de Camps copie, ailleurs il résume, plus souvent il amplifie, et presque toujours, au lieu de rester témoin impassible des événements qui se déroulent sous ses yeux, il porte sur les choses et sur les hommes, si élevés qu'ils soient dans la hiérarchie ecclésiastique, des jugements formulés avec une ardeur expressive dont l'honneur et la responsabilité lui appartiennent. »

Dom de Camps a pu se proposer au début de son travail de copier Dom Huynes, en ajoutant simplement à son texte quelques éclaircissements, fruit de ses recherches personnelles, et en le complétant du récit des événements survenus dans la période écoulée depuis la mort de Dom Huynes. Mais peu à peu il s'est émancipé et a fait une œuvre entièrement originale, où se révèlent des aptitudes et des tendances très différentes de celles dont témoigne l'*Histoire générale*.

Rendons-lui donc justice ; s'il a eu le tort — et encore est-il responsable de la note, cause de ce long quiproquo ? — de se faire lire sous le patronage d'un autre, il a du moins l'avantage d'avoir fait sortir Dom Huynes de l'obscurité. Sans le continuateur primesautier et indépendant nous ne connaîtrions probablement pas, et en tous cas apprécierions moins, l'œuvre judicieuse du premier historien du Mont-Saint-Michel.

Tous ceux qui veulent connaître à fond l'histoire du Mont-Saint-Michel doivent lire Dom Huynes et se borner à reproduire à peu près textuellement la plupart de ces appréciations, dont il est coutumier, où la sagesse le dispute à la bonhomie. Et de fait, ceux qui, depuis plus de trois cents ans, ont marché sur ses traces, avouent que son travail est définitif et que, sauf sur quelques points de détail, ses jugements sont irréfutables.

C'est d'abord un bénédictin, Thomas Le Roy, qui, moins de dix ans plus tard, est amené, par le même concours de cir-

constances, à reprendre l'œuvre de Dom Huynes. Or, il est obligé de reconnaître qu'il a trouvé en lui un maître, et, sans fausse honte, il renvoie son lecteur à l'*Histoire générale*.

Nous ne parlons ni des De Camps, ni des Jobart ; il est clair qu'ils professent pour leur devancier la vénération la plus sincère et la plus méritée.

De nos jours, les meilleurs auteurs de monographies du Mont-Saint-Michel empruntent la plus grande partie sinon la totalité de leurs renseignements à Dom Huynes et ils aiment à l'occasion à lui rendre hommage. Que ces écrivains n'aient en sous les yeux que le manuscrit d'Avranches et qu'il soit, par suite, difficile de faire la part d'éloges qui revient à chacune des deux études superposées, nous en convenons sans peine ; mais serait-ce donc trop présumer que de dire que ces historiens de la valeur de M. Le Héricher et de M. l'abbé Deschamps du Manoir ont apprécié les jugements modérés d'un Dom Huynes plus que les critiques à outrance ou les louanges hyperboliques attribuables au seul De Camps ? Ne serait-il pas plus juste d'affirmer que ce qu'ils louent dans le document d'Avranches appartient exclusivement à Jean Huynes ?

Or voici l'avis de M. Le Héricher :

« Nous nous plaisons à apprécier ici ce bon chroniqueur auquel nous devons tout ; ce dernier moine, enthousiaste de son monastère, défenseur de ses privilèges, qui écrivait au XVIII<sup>e</sup> siècle avec le style du Moyen-Âge, quelquefois avec la grâce de la poésie, qui composa son histoire avec cette affection patiente des érudits amoureux de leur sujet, au milieu des trésors de ce Chartier, qui ouvrait sur l'admirable cloître de l'abbaye, rapprochement qui explique la double nature du livre de Dom Huynes, œuvre d'érudition exacte, œuvre de piété et de poésie <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Avranchia monumental et historique*, par Edouard Le Hérou, t. II, p. 213.



De son côté, M. l'abbé Deschamps du Manoir déclare que le manuscrit de Dom Huynes « restera à jamais la meilleure histoire du Mont-Saint-Michel<sup>1</sup>. »

Tenons-nous le pour dit.

## Le Culte de Saint Michel à Argentan

(DIOCÈSE DE SÉEZ)

ÉGLISE SAINT-GERMAIN. — ÉGLISE SAINT-MARTIN. — CHAPELLE  
DES CLARISSES. — ÉGLISE DES JACOBINS.

LE diocèse de Séez se distingua entre tous, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, par sa dévotion à l'Archange saint Michel. Nous en avons déjà donné ici même plus d'une preuve. Ses populations étaient alors les Pèlerinages au Mont-Saint-Michel, que dans maintes paroisses du pays sagingien nous trouvons la trace de Confréries établies uniquement dans le but de protéger et favoriser la visite du sanctuaire séculaire de saint Michel. Sous la direction d'un chef librement élu parmi eux et décoré pour la circonstance du titre de *Roi*, les Pèlerins franchissaient, tambour battant, les 70 à 90 lieues qui les séparaient du Mont : fidèles à leur drapeau et humblement respectueux de ce sceptre d'un jour, ils arrivaient par bandes, à travers grèves, et s'en retournaient. Pour entretenir dans leurs rangs le feu sacré ils avaient dans l'église de leur paroisse leurs réunions particulières, leurs messes et services religieux. Parfois même ils édifiaient en l'honneur de saint Michel de jolies chapelles ou tout au moins lui érigeaient des autels dont leurs armes de parade décoraient les rétables sculptés. Ces pèlerins portaient, suivant les contrées, le nom de *Michelots*, *Miquelots* ou *Miquelets*.

<sup>1</sup> Histoire du Mont-Saint-Michel, au péril de la mer, et du Mont Tombelaine, par l'abbé J. DESCHAMPS DU MANOIR.

L'an 1660, plusieurs membres de la corporation des tanneurs d'Argentan, ayant fait le pèlerinage du Mont-Saint-Michel, établirent une confrérie en l'honneur de l'Archange dans l'église Saint-Germain, où la corporation avait sa chapelle depuis plus d'un siècle.

Le premier soin des confrères de saint Michel fut de réparer à leurs frais cette chapelle et de l'enrichir d'un bel autel avec magnifique contretable, partie en bois, partie en marbre, surmonté d'une statue de saint Michel, et au centre duquel fut placé un tableau représentant la Chute des Anges.

Grâce au registre des marchands tanneurs de 1691 à 1710, nous pouvons donner quelques indications sur le fonctionnement de l'Association.

Le 16 octobre, fête de saint Michel *in monte Tumba* (apparition de l'Archange sur le Mont Saint-Michel) était particulièrement solennisé. Du reste cette date a toujours été — et à juste titre — célèbre dans tous les diocèses de l'Ouest et du Nord de la France, dans celui de Séez en particulier.

Ce jour-là donc la messe était célébrée dans la chapelle des tanneurs par un prêtre désigné par la Confrérie. Nombreux étaient les assistants, tous membres de la corporation.

Il était payé au prêtre sacriste de Saint-Germain 12 livres 10 sols, tant pour honoraires de la cérémonie que pour la sonnerie, l'orgue et les droits d'ornements.

À l'issue de la messe, le bedeau payé 5 sols pour cet office, portait une table recouverte d'un lapis dans le cimetière, ou parfois dans la chapelle Saint-Jean dont les tanneurs avaient offert le vitrail. MM. les Tanneurs y recevaient les comptes de leurs deux procureurs, en évisaient de nouveaux, s'il y avait lieu, et payaient aux mains du procureur leur cotisation annuelle de 5 sols.

Les listes de recettes portent, en 1709, jusqu'à 29 noms de tanneurs. En 1780, il n'y avait plus à Argentan qu'une douzaine de tanneurs.

Les nouveaux maîtres devaient payer 50 livres en entrant,

à moins qu'ils ne fussent fils de maîtres. Quelques-uns y ajoutaient un présent pour la chapelle de la Confrérie. C'est ainsi que nous voyons Louis Thonin, en sus du paiement de 50 livres, s'engager à donner un devant-d'autel à la chapelle.

Les dons particuliers venaient donc ainsi se joindre au produit des réceptions, et alimenter la caisse de la Confrérie. En 1707, il est fait par divers maîtres, don de treize cuirs de vache, qu'achètent deux d'entre eux au prix de 43 livres, afin d'aider à fonder une fête en l'honneur de saint Michel. Cette cérémonie, tout en étant régulièrement faite depuis l'origine de la Confrérie, n'était pas assurée jusque-là par une constitution de rente.

Outre les frais de la solennité du 16 octobre, et les 5 sols pour l'apport de la table, la corporation payait à son clerc 2 livres par an, et donnait 15 livres pour la messe hebdomadaire à son chapelain, souvent choisi par les membres des familles des tanneurs. De plus, elle entretenait et embellissait sa chapelle. Rien dans le registre de 1671 à 1710 ne prouve qu'ils eussent une caisse de secours ; mais l'état de fortune de la plupart des membres de la corporation rendait peu nécessaire cette institution.

Cette Confrérie de saint Michel n'existe plus depuis 1791. Plusieurs de ses membres rendirent de grands services aux prêtres catholiques restés cachés à Argentan pendant la révolution. Mais en 1802, ils ne rétablirent point leur pieuse société. On voit encore leur ancienne chapelle avec ses principaux ornements dans l'église Saint-Germain d'Argentan, mais les statues de saint Michel et des deux Anges qui l'accompagnaient ont disparu. Les peintures qui décoraient les murailles sont recouvertes d'un épais badigeon, qu'on pourrait peut-être enlever. La fenêtre conserve dans son panneau du milieu une image de saint Michel ; dans le panneau de gauche un buste de femme, dans le panneau de droite un buste d'homme. Ces deux bustes sont probablement les restes du vitrail représentant la Dérision des Juifs à l'égard du Sauveur.

\* \* \*

Dans l'église Saint-Martin d'Argentan, on voyait aussi, avant la Révolution, une chapelle de saint Michel pour la Confrérie des pèlerins du Mont-Saint-Michel.

On rapporte à ce sujet qu'une compagnie de *Miquelets* étant de séjour à Argentan, sous les ordres du capitaine de Boismoulins, construisit, du consentement du curé, près de l'un des piliers du chœur, un autel en l'honneur de saint Michel. Au-dessous du saint, furent placées les armes des Miquelets. La Révolution a détruit cet autel et il n'en reste plus que le souvenir.

Le grand Archange avait aussi dans l'église Saint-Martin un autel particulier.

Nous lisons dans le manuscrit de l'abbé de Courteilles, historien d'Argentan : « Contre les deux premiers piliers du chœur, il y a deux petits autels, larges de cinq pieds, auxquels sont deux contretables presque tout semblables ; celui de saint Michel fut fait en 1644 par une compagnie de *Miclets*, dont était capitaine le Sr de Boismoulins, et le Sr de la Fontaine-Guérin portenseigne. Aux deux extrémités de l'autel, il y a deux piédestaux sur lesquels sont posés deux anges portans de chacune une main une palme et de l'autre l'architrave, frise et corniche, qui, par le milieu, est cintrée, et au-dessous est un cadre carré, plus haut que large, dans lequel est dépeint la salutation angélique, et au-dessus une carte-touche (un cartouche), dans laquelle sont les armes des *Miclets* ; sur ces armes est un saint Michel qui combat le diable, et à ses deux costés deux anges assis sur des corniches brisées en manière de frontons. »

Cet autel n'existe plus.

\* \* \*

« Les religieuses de *Sainte-Claire d'Argentan*, dont le couvent a été détruit au commencement du siècle, honoraient aussi saint Michel dans leur église. Dans le chœur, elles avaient

deux chapelles qui se faisaient face; dans l'une d'elles, un tableau de saint Michel faisait pendant avec un autre de saint Sébastien<sup>1</sup>. »

\* \* \*

L'abbé de Courteilles faisant la description de l'église des Jacobins ou Frères prêcheurs de Saint Dominique, dit : « Au bas de la nef à main droite, est un autel enfoncé dans la muraille, sur lequel une Notre-Dame de pitié ayant à son côté gauche l'image de sainte Geneviève et à droite celle de sainte Barbe, et au haut de cette chapelle un saint Michel qui tient enchaîné le diable. »

Sauf une petite ruelle qui porte encore le nom de rue des Jacobins, il ne reste rien de leur couvent occupé aujourd'hui par l'Hôtel de Ville, ayant par devant une place et par derrière un grand champ de foire, qui était la vigne des religieux.

A la vue de tant de ruines amoncelées par l'impiété dans nos églises, un serviteur de saint Michel se console en tournant ses regards vers la patrie céleste où il n'y a plus de changement, et où les saints répètent sans cesse : « *Bienheureux l'homme qui craint le Seigneur!* »

*O Saint Michel, attirez-nous par vos prières à ce séjour où les justes ne sont plus persécutés; aidez-nous à vaincre les ennemis du salut, et rendez à la France la foi des anciens jours.*

Chanoine BUS.

1. Tiré du manuscrit intitulé : « Description sincère et fidèle de la ville d'Argentan, par l'abbé Michel de Courteilles, prêtre sacristain de Saint-Germain. 1693. »

## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Alpes-Maritimes.** — Actions de grâces pour bienfaits reçus par l'intercession de saint Michel.  
V<sup>ve</sup> L. B., zél.

**Aude.** — Je rends grâce à l'Archange qui nous a obtenu une faveur très désirée. Qu'il daigne nous continuer sa protection! M. A. B.

**Calvados.** — Nous sommes heureux de vous dire que l'opération de nos petits enfants s'est passée dans les meilleures conditions. Saint Michel nous a accordé sa protection, nous n'en doutons pas. Remerciez avec nous le bon Archange.  
J. L. R.

Veillez faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange en action de grâces. Saint Michel nous a obtenu, le dernier jour d'une neuvaine que nous avons faite en son honneur, la faveur très importante que nous sollicitons de sa bonté.  
J. L. R.

Une messe pour les âmes du Purgatoire en action de grâces à saint Michel... en attendant que je puisse aller moi-même le remercier sur sa montagne sainte.  
I.

**Corrèze.** — Très souvent, j'ai fait des neuvaines de prières à saint Michel; et toujours j'ai été exaucé.

Veillez remercier avec moi le puissant Archange et publier cette action de grâces dans les *Annales*.  
M. C., zél.

**Côtes-du-Nord.** — Veillez consacrer à saint Michel et à Notre-Dame des Anges le jeune M. G.... (La mère venait à peine de promettre cette consécration que l'enfant était guéri).  
A. B., zél.

**Eure.** — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour ma guérison.  
M. C.

**Finistère.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour l'amélioration obtenue dans la santé d'une malade.  
M. P. C., zél.

Reconnaissance à saint Michel et aux saints anges qui m'ont obtenu tant de grâces importantes!  
E. C.

**Haute-Garonne.** — Reconnaissance et amour au grand saint Michel, pour un examen passé avec succès. Nous nous étions recommandés à l'Archange et lui avions promis de faire insérer dans les *Annales* l'obtention de la faveur, si elle nous était accordée.

C'est avec joie que nous venons remplir notre promesse.  
L.M.L.J.

**Hérault.** — Remerciements à saint Michel pour succès dans plusieurs examens. Neuvaine de messes en actions de grâces et une lampe devant la statue de notre angélique protecteur durant neuf jours.  
R. B.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours toutes personnes, nos paroles et nos écrits.

**Loire.** — J'avais promis une messe à saint Michel si ma sœur, qui est très malade, guérissait; elle va maintenant bien mieux; aussi je viens remplir ma promesse. H. J., 26.

**Loire-Inférieure.** — Merci à l'Archange pour une guérison obtenue par sa puissante intercession. M. D., 26.

**Lot-et-Garonne.** — Actions de grâces à saint Michel pour deux guérisons et le recouvrement d'une créance que l'on croyait perdue. M. B., 26.

**Manche.** — Une messe d'action de grâces à l'Archange. V. G. Reconnaissance à saint Michel pour complète guérison. L. J.

**Marne.** — Une personne, ayant obtenu par l'intercession de saint Michel une faveur qu'elle lui avait demandée pendant neuf jours, vous prie de se mercier avec elle le puissant Archange et d'accepter une offrande en action de grâces. B. H., 26.

**Meurthe-et-Moselle.** — Je suis chargée de vous envoyer l'offrande ci-incluse que l'on m'a remise en action de grâces à saint Michel. Une pauvre femme a obtenu par son intercession la conversion de son mari. A vu dire le retour à Dieu n'est pas encore complet; il y a du moins un heureux commencement qui donne lieu d'espérer. Continuons de prier. B. S.

**Morbihan.** — Messe en reconnaissance à saint Michel pour l'heureuse réussite d'un examen. M. le M., 26.

**Orne.** — Veuillez offrir le saint Sacrifice en action de grâces: saint Michel a visiblement protégé mon petit neveu en deux circonstances importantes. R. V., 26.

**Rhône.** — Ci-joint un bon de poste pour vos Apostoliques. Mes deux fils viennent de subir avec succès des examens très importants et je ne saurais mieux remercier Dieu et saint Michel qu'en subvenant dans la mesure de mes forces, à d'autres jeunes gens, qui luttent avec les difficultés de leur état et aspirent au sacerdoce. L. E.

**Seine.** — Vous apprendrez avec plaisir que notre neveu à saint Michel a parfaitement réussi. Grâces soient donc rendues au bon Archange. Veuillez faire de ce témoignage de ma gratitude l'usage que vous voudrez. H. S., 26.

Trois messes en action de grâces au saint Archange Michel qui nous a porté secours dans une affaire grave... B. F., 26.

**Seine-Inférieure.** — Reconnaissance à saint Michel et demande de protection. A. D.

**Vosges.** — Messes en actions de grâces à l'Archange pour une faveur obtenue par son intercession... M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> P.

**Autriche-Hongrie.** — Merci à saint Michel pour une guérison obtenue par son intercession. C. H., 26.

Etant tombée malade loin de mon pays, j'ai promis à saint Michel, si je guérissais, de propager sa dévotion dans mon entourage. J'ai obtenu tout ce que je demandais; je vais mieux. Veuillez remercier saint Michel et le prier encore pour son humble servante. Je vais remplir ma promesse. J. van der M., 26.

**Ile Maurice.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès qu'il m'a obtenu dans mes examens. J. G. M.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- Calvados.** — Caen : M<sup>me</sup> Belcour, *sépatrice*.
- Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M. Joseph Maryot des Clos.
- Creuse.** — Don-le-Palleteau : M<sup>me</sup> Ferdinand Simon; M<sup>me</sup> Delafont; M. François Pinot.
- Finistère.** — Quimperlé : Mère Saint-Etienne, *Religieuse Ursuline*. Le Pouguen : M<sup>me</sup> Pierre Bersart de la Villemarqué, née Alix-Valérie de Kergarion.
- Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>me</sup> Marie Lefebvre. — Bieumes : Bernard Ribès; Catherine Rey; Eléonore Daurignac.
- Ile-et-Vilaine.** — Fougères : M<sup>lle</sup> Loysel, *très dévouée sépatrice*. — Antrain-s-Couesnon : M. Bernard.
- Maine-et-Loire.** — Chaintres-en-Dampierre : M. Eugène Gouzy, *sépatrice*.
- Manche.** — Savigny-le-Vieux : M<sup>lle</sup> Léonie Loisel; M<sup>me</sup> Louis Nourry, née Anne Jamont. — Buais : M<sup>me</sup> François Lecapitaine, née Marie Fouilleul. — Avranches : Sœur Hortense Delandé, *Religieuse Trinitaire*.

**Marne.** — Sainte-Menehould : le général Gaudin de Villaine.

**Morbihan.** — La Chapelle-Neuve : M. Joseph Guillemet. — Vannes : M. l'abbé Maximilien Nicol.

**Oise.** — Senlis : M<sup>lle</sup> Néron.

**Orne.** — Piers : M<sup>me</sup> M<sup>ve</sup> Gaudouin.

**Hautes-Pyrénées.** — Tarbes : M<sup>lle</sup> Michelle Aubarry ; M<sup>re</sup> Foline Vignes ; M. Laperle.

**Haute-Saône.** — Plancher-les-Mines : M. Auguste Baume ; M<sup>lle</sup> Laurent, née Blaison.

**Canada.** — Montréal : Sœur Marie du Saint-Esprit, née Clotilde Saint-Germain, *Religieuse de N.-D. de Charité du Bon Pasteur.* — Saerrington : M. Alfred Béchard ; M. Philippe Giroux ; M<sup>lle</sup> Adéline Giroux — L'Acadie : M<sup>me</sup> V. Hermine Paradis, née Bourdeau.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lit profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que **le Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Luce<sup>o</sup> sanctam!...

*Le Gérant :* FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — IMPORTANTES FAVEURS SPIRITUELLES. BREF PONTIFICAL. TEXTE LATIN. TRADUCTION FRANÇAISE. AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT MICHEL. — ANNONCES : MOIS DE SAINT MICHEL. FÊTE DE SAINT AUBERT. FÊTE DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHIEFS DÉFUNTS.

## Importantes Faveurs spirituelles

Sous ce titre, les *Annales* d'août ont annoncé les nouvelles et signalées faveurs que le Souverain Pontife Pie X vient d'accorder aux Associés de l'Archiconfrérie de Saint Michel.

Ayant reçu trop tard de Rome pour pouvoir l'insérer alors le précieux Bref qui portait à sa connaissance les largesses pontificales, le Directeur de l'Archiconfrérie de l'Archange saint Michel au Mont-Saint-Michel est heureux d'en publier aujourd'hui le texte latin et la traduction française.

Nous nous permettrons ensuite de souligner quelques idées et de tirer çà et là des conclusions pratiques.



## PIUS PP. X

**A**d perpetuam rei memoriam. *Minime Nos latet in monte a Sancto Michaelē appellato intra fines sito diœcesis Constantiensis celeberrimum Sancti ipsius Archangeli sanctuarium extare inclytis artis operibus conspicuum, et peregre confluentium fidelium frequentia insigne; ideoque cum ipsius diœcesis Antistes Nos enixis precibus flagitaverit, ut Archisodalitati ibidem canonice institutæ peculiare nonnullas largiri indulgentias de benignitate Apostolica dignaremur; Nos quibus nihil antiquius, quam ut hac potissimum tam gravi tempestate, qua tot tantaque mala christianus orbis videt lugetque, præsentem Cœlestis Militiæ Principis opem iterata prece exorent fideles, piis hujusmodi votis annuendum libenti quidem animo existimavimus. Quæ cum ita sint, ut tam*

*frugifera Archisodalitas, jam plurimis de sacra re nominibus optime merita, ipsoque sociorum numero maxime insignis. potiora jugiter capiat Deo favente incrementa, de Omnipotentis Dei misericordia ac Beatorum Petri et Pauli Apostolorum ejus auctoritate confisi, omnibus et singulis fidelibus dictam in sodalitatē nunc et in posterum adlectis, qui vere pœnitentes et confessi ac sacra Communionē refecti, sex per annum diebus to idem mensibus cujusque arbitrio eligendis, propriam uniuscujusque Parochialem Ecclesiam singulis annis devote visitent, et ibi pro Christianorum Principum concordia, hæresum extirpatione, peccatorum conversione, ac S. Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effundant, quo ex iis die id agant, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Insuper dictis sodalibus corde saltem contritis, quo per annum die pie recitent quocumque idiomate, dummodo versio fidelis sit, orationem ad Sanctum Michaelē Archangelum quæ juxta latinum exemplar, quod a sacrorum Rituum Congregatione probatum, in tabulario Secretariæ Nostræ Brevium asservari jussimus, verbis incipit « Sancte Michael Archangele, defende nos » et desinit in hæc verba « divina virtute in infernum detrude.*

*Amen » de numero pœnaliſum dierum centum expungimus. Largimur præterea ſodalibus iisdem, ſi malint, liceat plenariis his ac partialibus indulgentiis vita ſuntorum labes pœnasque expiare. Contrariis non obſtantibus quibuſcumque. Præſentibus perpetuis futuris temporibus valituris. Datum Romæ apud S. Petrum ſub annulo Piſcatoris, die XV Julii MDCCCIV, Pontificatus Noſtri Anno Primo.*

Pro Dno Card. MACCHI,  
Locus ſigilli. N. MARINI.

Viſum Conſtantiis, die 22<sup>o</sup> Julii 1904.

J. LEPETIT,  
Archid. Abrinc.



## PIE X Pape

**P**our perpétuelle mémoire. Au Mont-Saint-Michel, au diocèse de Coutances, s'élève, — nous ne saurions l'oublier, — un sanctuaire, placé sous le vocable du saint Archange, temple non moins fameux par ses merveilles d'art que par le concours extraordinaire des Pèlerins qui y affluent de toutes les parties du globe. Aussi l'Évêque de Coutances ayant sollicité du Saint-Siège Apostolique, en faveur de l'Archiconfrérie, canoniquement érigée en ce sanctuaire, de nouvelles et spéciales Indulgences, Nous avons très volontiers accédé à ses pieux désirs. Nous n'avons rien tant à cœur en effet que de voir les Fidèles implorer avec instance l'appui salutaire du Prince de la Milice céleste. Le besoin n'en est-il pas plus

pre:sant que jamais, en cette tourmente effroyable, où tant et de si grandes calamités endeuillent l'univers chrétien? — Cette Archiconfrérie, nous le savons, a déjà porté de nombreux fruits; elle a bien mérité, et à plus d'un titre, de notre sainte Religion, et se distingue particulièrement par le nombre de ses Associés. Nous souhaitons vivement que, Dieu aidant, elle s'accroisse sans cesse. C'est pour-quoi, appuyés sur la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et l'autorité de ses Bienheureux Apôtres, Pierre et Paul, Nous accordons à tous les Fidèles, qui sont déjà ou seront inscrits dans cette Archiconfrérie, six Indulgences plénières, chaque année, aux conditions suivantes : confession, communion, visite de son église paroissiale, avec prières pour la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église. Les jours où l'on peut gagner ces Indulgences sont laissés au libre choix de chacun des Associés, pourvu toutefois qu'il y ait entre les jours choisis un intervalle d'un mois au moins. — De plus, nous accordons 100 jours d'indulgences, une fois par jour, aux mêmes associés, qui, de cœur au moins contrit, réciteront pieusement, en n'importe quelle langue, pourvu que la

traduction soit exacte, la Prière qui commence par ces mots : « **Saint Michel Archange, défendez-nous** » et finit par ceux-ci : « **Refoulez en enfer Satan et les esprits méchants. Ainsi soit-il !** » L'original latin de cette prière, approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites, est conservé dans les Archives de notre Secrétairerie des Brefs. — Nous permettons en outre d'appliquer, si on le désire, aux âmes des défunts, ces Indulgences tant plénières que partielles. Nonobstant toutes choses contraires. Les Présentes vaudront à perpétuité. **Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 15 juillet 1904, de notre Pontificat la première année.**

Pour le Cardinal MACCHI,  
Place du Sceau, **N. MARINI.**

Vu à Coutances le 22 Juillet 1904.

**J. LEPETIT,**  
Archidiaque d'Avranches.







## Aux Associés de l'Archiconfrérie

DE SAINT MICHEL

C'est à vous surtout, chers zélés ; à vous, dévoués zélatrices de l'Archiconfrérie de Saint Michel ; c'est à vous tous, associés du présent et de l'avenir, que s'adresse le Souverain Pontife, Pie X. Tous nous recueillerons donc avec un religieux respect ces paroles dictées par l'autorité la plus haute qui soit au monde.

« Au diocèse de Coutances, sur une montagne sainte s'élève un temple, merveille d'art, d'un renom douze fois séculaire et sans pareil, visité par des foules de Pèlerins, accourus de tous les coins du globe. »

Tel est en substance le début du document pontifical ; début solennel, point de départ de ce qui suit, raison sur laquelle s'appuie la concession présente.

Saint Michel a chez nous son temple, sanctuaire incomparable, fameux, et par les chefs-d'œuvre artistiques qui le décorent et

les monuments qui lui forment une merveilleuse ceinture de granit dentelé ; non moins fameux par les Pèlerins qui de tout temps y vinrent, au péril de la mer, y adressèrent leurs vœux à l'Archange et y reçurent d'inépuisables faveurs. Son Abbaye, ses Pèlerinages, ce sont deux litres de gloire que le Pape se plaît à reconnaître au Mont-Saint-Michel.

Et ces deux merveilles : le granit qui fleurit sur la cime et les Pèlerins qui tout en bas s'alignent sur les grèves en théories longues et serrées, ces deux merveilles sont filles de la foi. Si j'osais, je commettrais une audace et je dirais : le sanctuaire de Saint-Michel *in monte Tumbâ*, c'est la foi dans sa force et dans sa fleur, c'est la foi robuste, résistante comme le granit ; c'est la foi qui escalade les cieux, la foi rayonnante et vive, « flamboyante » et souple, animée comme la flamme d'un brasier. Mais son chef-d'œuvre encore ce n'est point le granit dompté et vivifié : son chef-d'œuvre le voici, il vient, il s'épand sur le sable infiniment gris sous un ciel imperturbablement bleu ; oui, c'est la foule convertie ; c'est Childebert, roi-enfant, avec la jeune France vigoureuse déjà sous sa robe blanche de nouvelle baptisée ; c'est Charlemagne, l'empereur « au chief fleuri », poussant devant lui les Barbares soumis au Christ ; c'est Rollon avec ses Normands intrépides ; c'est Conan avec ses Bretons ; c'est Louis IX, le saint ; c'est la Chevalerie, hardée de fer, dans sa virile beauté ; c'est la « basse Allemagne », la Belgique moderne ; « c'est l'Ilybernie » des anciens, la vaillante Irlande, boulevard du catholicisme celtique ; c'est Guillaume le Conquérant et ses vassaux ; ce sont les évêques et les peuples, les grands et les petits. . . c'est la France toujours. . . et c'est le vieux continent tout entier, cette foule houleuse et sans cesse renaissante sous ces murs sacrés, au pied de ce rocher où la marée aussi, deux fois le jour, vient également régulière et fidèle, ajouter au tableau grandiose de la foi agissante, l'azur de ses flots et donner sa note dans ce concert inouï. Là tressaille et palpète la vie chrétienne ; là elle s'affine, se fortifie et s'étend, communicative, échauffante,

inspiratrice de hauts faits et de mâles vertus. La foi catholique la voilà et voilà son œuvre, ses fleurs et ses fruits.

C'est ce spectacle émouvant que le Bref Pontifical a évoqué dans une phrase concise, mais qui ouvre l'horizon le plus vaste et le plus illuminé de consolants ressouvenirs.

Moins lointaines n'avons-nous pas vu les solennités inoubliables du couronnement de l'Archange ? Il y a vingt-sept ans, déjà ! C'était en 1877 : la Basilique prestigieuse, restée soixante-dix ans fermée au culte, ne lui était ouverte que depuis douze ans à peine ; or la cérémonie du couronnement fut accomplie devant plus de 25 000 Pèlerins assemblés de tous pays et sans les moyens de transport qui rendent aujourd'hui le Mont d'un abord si facile ! Triomphe de la foi encore et que l'on ne peut se remémorer sans émotion en lisant les premières lignes du Bref du 15 juillet.

Depuis que la Basilique Michelienne branlante de vétusté, travaille à renouveler son vieux manteau détérioré par les ans, à échanger contre un granit plus résistant ses pierres calcinées par la flamme intense et dévastatrice des incendies, les Pèlerins viennent encore et toujours de toutes les parties du monde. Silencieusement ils défilent sous les lambris de l'église paroissiale et s'agenouillent devant l'Archange couronné, descendu lui-même à mi-côte au-devant de ses amis et prodigue autant que jamais de ses largesses.

Poursuivons.

« C'est pourquoi, dit le Bref, nous accédons volontiers à la demande de l'Évêque de Coutances, — « l'Évêque de saint Michel » — sollicitant pour l'Archiconfrérie, canoniquement érigée en ce sanctuaire anguste, de nouvelles et particulières faveurs spirituelles... »

L'Archiconfrérie de l'Archange Saint Michel est universelle. Elle recrute ses Associés dans les cinq parties du monde ; elle profile ses puissants rameaux sous toutes les latitudes et les climats les plus divers. Mais c'est ici, dans ce temple de

saint Michel, qu'elle a son siège ; c'est dans nos roches qu'elle plonge ses racines, comme pour y puiser les éléments de sa vitalité. De ce fait sans doute la Merveille de l'Occident reçoit un nouveau lustre ; mais en même temps qui ne dirait que l'Archiconfrérie qui a pour centre le plus célèbre des Sanctuaires dédiés à saint Michel ne peut pas à bon droit s'enorgueillir d'une telle gloire ?

Il ne peut sembler étrange à personne que le Souverain Pontife, voulant doter de nouvelles Indulgences une Archiconfrérie Universelle, placée sous le vocable de saint Michel, prenne en considération les merveilles d'art et de foi dont se glorifie justement le temple où elle a son siège. La conduite de Pie X n'est pas autre que celle de ses prédécesseurs depuis les temps les plus reculés.

Donc, motif pressant arraché aux entrailles du passé glorieux de la Basilique de Saint-Michel.

\* \* \*

En voici un second, non moins touchant, tiré de la considération des gestes de l'Archange à travers le monde et qui embrasse à la fois le présent avec ses tristesses et le passé avec ses alternatives de défaites et de victoires pour la foi chrétienne.

Sans remonter à l'Ancien Testament, qui pourtant nous fournirait maintes preuves à l'appui de ce que nous allons dire, nous pouvons affirmer, avec la sainte Église, que toutes les fois que la cause de Dieu fut tenue en échec par ses ennemis, saint Michel se trouva là pour la défendre. Point d'entreprise grande à laquelle il n'ait participé, point d'œuvre de christianisation qu'il n'ait soutenue et marquée de son empreinte. Mais saint Michel est avant tout l'ange des combats divins. Quand la lutte pour le Christ devient formidable ; quand les ennemis du nom de Dieu sont conjurés pour ruiner, s'il se pouvait, l'Église et l'œuvre de ses ministres ; à l'heure décisive où la tempête souffle, tumultueuse, où les flots de l'impiété grondent et s'élèvent ; quand le peuple chrétien, dans un accès de pessi-

même, pourrait être tenté de croire que vont sombrer dans la tourmente ses institutions et la foi d'un grand nombre, alors saint Michel descend des hauteurs célestes : il délivre saint Pierre enchaîné ; il arrête les Barbares et les dompte avec Léon le Grand, avec Charlemagne ; plus tard il brisera l'élan des Sarrasins... plus tard encore il donnera à la France, « Fille aînée de l'Église » et « loyal sergent du Christ », à la France, palpitante et décimée sous les coups de l'Anglais et exposée par là même à perdre son nom et sa glorieuse mission, saint Michel donnera Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans.

Vraiment saint Michel est l'Ange des situations critiques.

Pasteurs et fidèles le savent ; les souverains Pontifes mieux que personne. Dans les calamités, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles proviennent, les papes recourent et prescrivent de recourir à saint Michel, *iterata prece*, avec insistance et sans jamais désespérer, la situation fût-elle des plus compromises. Volontiers ils feraient leur la devise d'un des plus intrépides défenseurs de la citadelle montoise : *Nemo adiutor mihi nisi Michaël*.

Remontons seulement un demi-siècle. Trois pontificats occupent cet espace de temps ; et quel temps !

Au secours de l'Église assaillie avec une violence inouïe, Pie IX appela saint Michel. Après avoir établi au Mont-Saint-Michel de France son Archiconfrérie, il décerna à sa statue les honneurs du couronnement. Que d'encouragements aussi et que de privilèges encore il prodigua à l'Association née sous ses auspices !

C'étaient alors pour le successeur de Pierre les premières années d'une captivité qui dure toujours ; et dans sa personne auguste c'est l'Église qu'on persécutait. Or l'Archiconfrérie de saint Michel se donnait pour buts principaux : « 1° D'honorer l'Archange, gardien et patron de l'Église ; 2° de combattre sous sa bannière Satan et ses suppôts ; 3° d'obtenir par sa puissante intercession la victoire sur les puissances infernales, le triomphe de la sainte Église et du Souverain Pontife. » Pie IX ne pouvait que louer ce programme.

Qui ne connaît la dévotion de Léon XIII envers saint Michel et les prières qu'il a composées en son honneur ? Grâce à lui, l'invocation du Prince des Anges n'est-elle pas entrée en quelque sorte dans la liturgie, depuis qu'il a prescrit aux prêtres de réciter, conjointement avec le peuple, après chaque messe basse, la prière : « *Saucte Michaël Archangele, defende nos in praelio...* »

Léon XIII mort, son successeur, Pie X, s'empresse de témoigner de l'importance qu'il attache à maintenir cette pieuse pratique. En quelques diocèses on l'omet ; c'était légal d'ailleurs, la prescription cessant d'être en vigueur à la mort de celui qui l'avait portée. Pie X, interrogé, se prononce, et il nous semble saisir dans le présent Bref un écho de sa parole d'alors. Traduisons littéralement :

« Nous n'avons rien plus à cœur que de voir les fidèles implorer avec instance l'appui salutaire du Prince de la Milice céleste. Le besoin n'en est-il pas plus pressant que jamais dans cette tourmente effroyable où tant et de si grandes calamités endeuillent l'univers chrétien ? Aussi entrons-nous bien volontiers dans les pieux desseins de l'Évêque de Coutances. »

Paroles graves et dont la traduction française la plus exacte rendrait difficilement toute l'énergie.

Nous sommes, il faut l'avouer, dans des conjonctures difficiles. C'est l'heure des esprits de ténèbres ; mais aussi, à n'en pas douter, celle de l'Ange de Lumière, de saint Michel. C'est l'heure où d'ordinaire il intervient ; mais de grâce, que l'on prie ! que l'on supplie sans relâche ! *Præsentem Cælestis Militiæ Principis opem iterata prece exorent fideles.*

\* \* \*

Or l'union fait la force, dans la prière aussi bien que dans l'action. S'unir pour prier, s'unir pour agir, c'est une tactique humainement la meilleure, divinement irrésistible.

L'Archiconfrérie de Saint Michel est établie sur ce pro-

gramme d'union. C'est donc le meilleur cadre qui puisse répondre — au point de vue qui nous occupe — aux directions du Souverain Pontife.

Aussi le Bref conclut-il en formant des vœux pour la plus grande extension de l'Archiconfrérie de l'Archange et base-t-il immédiatement sur ce motif son importante concession d'Indulgences.

Nous n'insistons pas sur les éloges décernés, comme en passant, à notre Association. Ils vont à tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré à l'extension du culte de saint Michel. Chacun y a droit dans la mesure de ses travaux. A tous ils seront une récompense et un encouragement très précieux : « Cette Archiconfrérie, nous le savons, a déjà porté de nombreux fruits ; elle a bien mérité, et à plus d'un titre, de notre sainte religion ; elle se distingue particulièrement par le nombre de ses associés. Mais nous souhaitons que, bien aidant, elle s'accroisse et grandisse sans cesse ; voilà pourquoi nous accordons... »

Nous avons donné dans notre dernière livraison la teneur de la concession nouvelle. Nous n'y revenons pas.

\* \* \*

Remarquons seulement qu'elle est de tout point exceptionnelle.

Quant à son importance d'abord : l'Archiconfrérie de saint Michel bénéficiait jusqu'à ce jour de cinq indulgences plénières annuelles seulement, obtenues peu à peu des Souverains Pontifes successifs. L'Église se montre — oserons-nous dire ? — parcimonieuse des trésors confiés à sa garde par le Christ Jésus. Elle les dispense avec une sage modération sans les prodiguer jamais : plus facilement obtenus peut-être seraient-ils moins estimés et moins bien employés.

Mais il s'agissait de saint Michel ; et si fréquentée fut toujours sa Basilique du Mont-Tombe, si pressant se fait sentir présentement le besoin du secours de l'Archange ; si

nécessaire la prière pour l'obtenir et, en même temps et conséquemment, si utile pour atteindre cette fin l'Archiconfrérie érigée sous le vocable de saint Michel dans la Merveille d'Occident, que l'Église se départissant pour ainsi dire de sa modération habituelle, faisant brèche à ses traditions, ouvre toutes grandes aux membres de cette pieuse association ses miséricordieuses mains, d'où s'échappent d'incomparables trésors spirituels : Six Indulgences plénières annuelles accordées en une seule fois ! C'est une libéralité vraiment remarquable.

Ce n'est pas tout. Pour gagner ces Indulgences, les Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel jouissent d'une extraordinaire latitude. Le choix du jour est laissé à leur entière discrétion ; on ne leur demande qu'une seule chose : après avoir gagné une de ces Indulgences, laisser s'écouler un mois, avant d'en gagner une autre. Précaution maternelle, prévoyance admirable ! Si tous ces trésors pouvaient être acquis à la suite, ne serait-on pas exposé à oublier saint Michel par après ? Le ferveur n'aurait-elle pas un soutien de moins ?

Enfin il est permis de voir dans une autre prescription du Bref du 15 juillet une nouvelle marque du désir très accentué du Souverain Pontife de voir les fidèles embrasser la dévotion à saint Michel et entrer dans son Archiconfrérie.

Pour les six indulgences plénières nouvelles en effet, Pie X déclare que la visite de l'église de la paroisse de chaque associé suffira. Plus facile assurément est ainsi rendue l'acquisition de ces trésors. N'y a-t-il pas aussi en cela — c'est là que nous voulons arriver, — une indication qu'il nous faut retenir ? Est-ce que le Saint-Père ne veut pas, ce faisant, exprimer un vœu : que dans chaque agglomération de fidèles saint Michel se recrute des Associés dont l'église paroissiale soit le centre et l'abri et le foyer ?

\* \* \*

Nous arrivons à la seconde partie de la concession. Tout à l'heure le Souverain Pontife recommandait de prier saint

Michel. Or mieux adaptée que pas une aux besoins de l'heure présente, la formule composée par le pape Léon XIII ne mérite-t-elle pas d'être sur toutes les lèvres catholiques et de devenir comme le mot de ralliement des Associés de saint Michel en particulier ? Nous le disions dans notre dernière livraison : Satan et les autres esprits méchants sont déchaînés et rôdent dans le monde comme dans un champ conquis. Nous ne saurions mieux faire que de demander à saint Michel de refouler en enfer les hordes sataniques.

Aussi Pie IX accorde-t-il cent jours d'indulgences, une fois par jour, aux Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel qui diront pieusement la prière : « *Saint Michel Archange...* etc... » que le prêtre récite après la messe basse. Mais, notons-le, cette faveur appartiendra à ceux-là seuls qui font ou feront partie de l'Archiconfrérie de saint Michel... comme si le Pape fondait sur cette association sa principale espérance.

\* \*

Suivons donc ces lumineuses directions et propageons énergiquement la dévotion à l'Archange, protecteur de l'Église et de la Patrie. Soyons zélateurs entreprenants et actifs : sans nous lasser, envoyons au Mont-Saint-Michel de longues listes de noms à inscrire aux registres généraux de l'Archiconfrérie.

**Être inscrit (noms et prénoms) au Mont-Saint-Michel**, c'est la condition indispensable, mais combien facile ! pour être mis à même de bénéficier de ces richesses que nous ne saurons jamais apprécier assez.

Soyons donc Associés de saint Michel ! C'est le vœu du Pape.

\* \*

Grâces soient rendues à Sa Sainteté, Pie X, l'auteur de ces libéralités qui nous réjouissent ! Que Dieu lui donne d'heureuses années et le conserve longtemps à la tête de l'Église de Jésus-Christ, que pendant plus d'un an déjà il a gouvernée

avec une sagesse et une fermeté dont les Catholiques, justement fiers, bénissent le ciel.

Daigne Monseigneur l'Évêque de Coutances et Avranches, recevoir l'hommage de notre filiale et profonde gratitude. C'est à sa Grandeur, après Sa Sainteté Pie X, que nous sommes redevables de cette exceptionnelle faveur, puisque spontanément elle s'était chargée de la solliciter. Témoinage nouveau et particulièrement touchant de l'intérêt que Monseigneur GUÉRARD aime en toute circonstance à donner aux œuvres de son cher Mont-Saint-Michel.

Nous saisissons avec bonheur l'occasion qui nous est offerte de témoigner, à la fois au Souverain Pontife et au premier Pasteur du diocèse de Coutances, notre reconnaissance, en reproduisant la lettre si touchante que Monseigneur GUÉRARD adressait, le 31 juillet dernier, au Saint-Père, à l'occasion du premier anniversaire de l'élection de sa Sainteté.

EVÊCHE

Coutances, le 31 Juillet 1904.

DE COUTANCES  
ET AVRANCHES

TRÈS SAINT PÈRE,

*Dans quelques jours, le monde catholique célébrera le premier anniversaire de votre élection au Souverain Pontificat. Permettez à l'Évêque de Coutances de saisir cette occasion pour offrir à votre Sainteté l'hommage de son filial respect, de son inaltérable dévouement et de son entière soumission.*

*Au moment où la France cause à votre cœur paternel d'amères tristesses, nous voulons protester hautement de notre attachement inviolable à votre auguste personne et à la Chaire de Pierre.*

*Évêque par « la grâce du Siège Apostolique », de qui nous professons tenir nos pouvoirs et notre juridiction, nous croyons tout ce qu'il enseigne, nous condamnons sans réserve tout ce qu'il condamne, et nous proclamons que, dans le gouvernement de l'Église, son autorité est souveraine.*

Dieu aidant, nous nous efforcerons de vivre et de mourir en union parfaite de sentiments et de volonté avec le Pontife Romain, auquel Jésus-Christ a confié le soin « de paître ses brebis comme ses agneaux. »

Nous nous proposons de déposer bientôt aux pieds de votre Sainteté l'hommage de ces sentiments, qui sont également ceux de notre clergé. Mais notre cœur nous fait un devoir de les exprimer dès ce jour. Il nous est impossible en effet de garder le silence, quand nous avons la douleur de voir contester au Pasteur suprême l'exercice des droits sacrés qu'il tient de Dieu.

Sollicitant humblement la Bénédiction Apostolique pour nous, notre Clergé, nos Communautés si éprouvées et les fidèles confiés à notre sollicitude, nous aimons à nous dire de Votre Sainteté le très humble et très obéissant serviteur et fils en Notre-Seigneur.

† JOSEPH,

ÉV. DE COUTANCES ET AVRANCHES.

Avec une touchante spontanéité le clergé et les fidèles du diocèse de Coutances tout entier ont tenu à honneur de s'associer à cette protestation de leur Évêque.

Le Vénérable Chapitre de l'Église Cathédrale est allé donner à Sa Grandeur l'assurance que tout le diocèse était avec son Pasteur. De toutes parts sont parvenues à l'Évêché des lettres individuelles ou collectives témoignant des mêmes sentiments.

Au Mont-Saint-Michel, — il est inutile de le dire, — le Directeur de l'Archiconfrérie de l'Archange et les prêtres, ses collaborateurs, ont été des premiers à applaudir à cette démarche si noble de « l'Évêque de saint Michel ».



## ANNONCES

### Mois de saint Michel

Les exercices du Mois de saint Michel auront lieu dans le sanctuaire de l'Archange, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, aux heures suivantes :

Le dimanche après les *Vêpres*.

Les autres jours après la *Messe de 7 h, 1/2*.

Dans notre dernier numéro nous avons invité les amis de saint Michel à sanctifier d'une manière toute spéciale le mois de septembre. Nous n'insistons pas.

Nous rappelons que les lectures qui seront faites officiellement chaque jour de ce mois dans l'Église du Mont-Saint-Michel seront tirées du Nouveau Mois de saint Michel, par la Rédaction des Annales. Que les personnes, désireuses de s'unir davantage aux heureux Pèlerins se procurent donc au plus tôt cet ouvrage.

Lire en troisième page de la couverture de la présente Livraison une nouvelle lettre élogieuse et les conditions de vente.

### Fête de saint Aubert (10 septembre.)

Le Directeur des Pèlerinages Belges nous écrit que deux trains de Pèlerins, se dirigeant sur Lourdes, passeront par le Mont-Saint-Michel, le 10 et le 13 septembre.

*Quoi qu'il en soit, nous fêterons saint Aubert en sa chapelle comme les années précédentes, le 10 septembre.*

Ce jour-là, la marée — une des plus grandes de l'année — ne laissera libre l'accès de la Chapelle de saint Aubert qu'vers 9 heures.

La Messe y sera donc chantée à 9 h. 1/2.

### Fête de saint Michel.

Du 21 au 29 septembre, Neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel. Par exception, avec cette neuvaine se confondra la neuvaine mensuelle générale.

Le jeudi 29 septembre, Solennité de l'Archange saint Michel, protecteur de l'Église et de la France.

Messes toute la matinée.

La Sainte Communion est distribuée au Maître-Autel.

A 10 heures, Grand Messe, célébrée par M. l'abbé Picaveau, chapelain épiscopal, chapelain de la Communauté du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville (Manche), ancien supérieur du Mont-Saint-Michel.

Sermon par M. l'abbé Coquelin, missionnaire diocésain de la résidence de Saint-James.

Vêpres et Salut du T. S. Sacrement à 2 h. 1/2.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre le train de 3 h. 50.

Nous ne croyons pas utile d'insister sur une fête que tous les amis de l'Archange auront certainement à cœur de sanctifier. Plus que jamais c'est un devoir. Personne n'y manquera.

Les Pèlerins viendront nombreux et fervents prier saint Michel sur sa montagne vénérée le jeudi 29 septembre; et pour mettre en pratique les conseils du Souverain Pontife, pour créer cette prière réitérée dont parle le Bref reproduit plus haut, ils se retrouveront encore aux pieds du Prince des Anges le 16 octobre, en la fête de l'Apparition de saint Michel

à saint Aubert et de la Dédicace de la Basilique du Mont-Saint-Michel.

Le 16 octobre tombe cette année un dimanche et coïncide avec la clôture des Quarante-Heures dans notre sanctuaire. Par une attention vraiment providentielle, ces solennités sont en effet fixées aux 14, 15 et 16 octobre.

Comme de coutume, Monseigneur Guérard, notre évêque bien-aimé, présidera la Fête du 16 octobre.

## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

Aisne. — Une messe en reconnaissance à saint Michel.

V<sup>ve</sup> C. V., zél.

Aube. — Offrande en action de grâces à l'Archange.

A. D., zél.

Côte-d'Or. — Merci, saint Archange, de la protection que vous m'avez accordée.

M. M.

Actions de grâces à notre protecteur, le bon saint Michel!

H. N., zél.

Dordogne. — Prière de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue par le saint Archange.

C. B., zél.

Finistère. — Remerciements à saint Michel.

C. n. A.

Une messe pour les âmes du purgatoire en actions de grâces à l'Archange pour une guérison obtenue par son intercession.

M. L.

Gard. — Ayant été exaucée, je vous prie de m'aider à témoigner ma vive reconnaissance à mon puissant Protecteur.

C. B., zél.

Hérault. — Je vous prie de célébrer une neuvaine de messes en l'honneur de saint Michel qui a visiblement aidé deux personnes de ma famille. Honneur et gloire à l'Archange!

M<sup>me</sup> M. H.

Indre. — Merci à saint Michel pour l'obtention d'une faveur temporelle.

E. B. M.

Loire. — Plusieurs personnes remercient le grand et bon Archange...

M. B., zél.

Loire-Inférieure. — Actions de grâces à saint Michel pour tous les bienfaits qu'il m'a obtenus.

S. L., zél.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces Annales n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Loiret.** — Actions de grâces à l'Archange pour le succès d'un examen.  
Y.

**Lot-et-Garonne.** — Mon neveu venant d'échapper à un naufrage et plusieurs personnes ont trouvé la mort, je vous prie de bien vouloir bien dire une messe d'action de grâces pour remercier le saint Archange.  
M. C.

**Maine-et-Loire.** — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen.  
E. D.

Je viens remplir la promesse que j'ai faite à l'Archange, en vous priant de célébrer des messes d'actions de grâces.  
L. R.

Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue.  
C. P., *sél.*

Ayant demandé une grâce par l'intercession de saint Michel, j'avais promis de faire insérer dans les *Annales* l'obtention de la faveur si elle m'était accordée. C'est avec joie que je viens vous prier de m'aider à tenir ma promesse et à remercier l'Archange qui m'a si visiblement protégé.  
*Une associée.*

**Manche.** — Une messe d'action de grâces à l'Archange pour la réussite d'un examen.  
Z. J.

Reconnaissance à saint Michel.  
Mme F.

Une messe d'action de grâces à saint Michel.  
L. M., *sél.*

Merci à l'Archange pour le succès d'un examen.  
Mme G.

Ayant un membre de notre famille très dangereusement malade, nous avons eu recours au Grand Archange et lui avons demandé sa guérison. — Nous avons été complètement exaucés. Aussi veuillez célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel.  
*Une famille reconnaissante.*

**Mayenne.** — Action de grâces à l'Archange.  
B. C.

**Meurthe-et-Moselle.** — Gloire et actions de grâces à saint Michel pour une guérison obtenue.  
*Une communauté religieuse.*

**Morbihan.** — En action de grâces, une mère vous prie de consacrer son petit enfant à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. P. L. R., *sél.*

J'avais promis à l'Archange de faire brûler un cierge devant sa statue, si j'obtenais le succès dans un examen. Cette faveur m'ayant été accordée, je viens avec reconnaissance accomplir ma promesse.  
A. S.

**Nièvre.** — Je remercie le glorieux Archange de sa puissante protection et je le prie de me la continuer toujours.  
M. V.

**Nord.** — Reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues par sa puissante intercession.  
Sr M. C.

**Oise.** — Une messe en actions de grâces.  
L. N.

Une personne de P... vous envoie une offrande pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession.  
C. C., *sél.*

**Orne.** — Action de grâces à l'Archange. *Envoi d'un ex-voto.* Mme G.

**Pas-de-Calais.** — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il m'a accordée dans mes affaires commerciales.  
Mme G.

**Puy-de-Dôme.** — Un enfant était très malade d'une fièvre typhoïde qui avait fini par lui paralyser tous les membres; nous eûmes recours à saint Michel pour lui demander la guérison du cher petit et fîmes la promesse de publier dans les *Annales* notre action de grâces, si nous étions exaucés;

l'enfant est parfaitement guéri. Aussi nous ne cessons de remercier le Puissant Archange.  
M. G. de St-J.

**Hautes-Pyrénées.** — J'avais promis à saint Michel, s'il obtenait à l'un de mes neveux la réussite dans ses examens, de faire célébrer deux messes en son honneur et de publier la faveur dans les *Annales*. La succès ayant répondu à notre espoir, je viens payer le tribut de ma reconnaissance au glorieux Archange.  
H. B., *sél.*

**Rhône.** — Merci à saint Michel.  
L. T., *sél.*

**Saône-et-Loire.** — Actions de grâces à l'Archange pour un succès obtenu aux examens du baccalauréat.  
L. de la B.

**Haute-Savoie.** — Une enfant de Marie remercie saint Michel de son assistance et le supplie de ne pas l'abandonner et de l'exaucer complètement.

**Seine.** — Offrande en actions de grâces à saint Michel. *Une associée.*

Merci, ô bon Archange.  
M. M. H., *sél.*

Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance.  
Mme H.

Actions de grâces à l'Archange.  
J. L.

**Somme.** — Merci, ô bon Archange, pour la grâce que vous m'avez obtenue.  
Mme P. B.

Actions de grâces à saint Michel pour un examen passé avec succès. En reconnaissance, je vous prie de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel.  
T. M.

**Tarn.** — Offrande en reconnaissance à saint Michel.

Une messe pour remercier l'Archange de l'heureuse réussite d'un examen.  
H. C.

Une associée de l'Archiconfrérie de saint Michel voyant son enfant à la dernière extrémité, a fait dire une messe en l'honneur de l'Archange; le cher petit a été subtilement guéri; en reconnaissance de cette grande faveur, elle vous envoie une offrande pour vos Apostoliques.  
F. A., *sél.*

**Guadeloupe.** — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession.  
L. G., *sél.*

**Japon.** — J'avais promis une offrande à saint Michel s'il m'obtenait la faveur importante que je sollicitais. Ayant été exaucé, je suis heureux d'acquitter aujourd'hui ma dette de reconnaissance au puissant Archange.  
M. S.







## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- Aisne.** — Guise : M. Augustin Lefebvre ; M. Joseph Compère.  
**Alpes-Maritimes.** — Cannes : M<sup>lle</sup> Catherine Nicolas ; M<sup>lle</sup> Marie Ferrera ; M<sup>me</sup> Marie Pastour ; M. Auguste Rignon.  
**Côtes-du-Nord.** — Planguenoual : M<sup>me</sup> Marie de la Mothe Rouge, comtesse de Lournel du Hournelin.  
**Dordogne.** — Vergt : M<sup>me</sup> Lagrange.  
**Ille-et-Vilaine.** — Rennes : M<sup>lle</sup> Maria Bourdel.  
**Indre.** — Ecuillé : M<sup>me</sup> Chevrol, née Antonine Apert ; M<sup>me</sup> Pitrais, née Madeleine Penma.  
**Loire-Inférieure.** — Gâgné : M. Philippe Angereau.  
**Lot.** — Martel : M<sup>lle</sup> Irène Nouailhac ; M<sup>lle</sup> Thérèse Bergougneux.  
**Manche.** — Le Val-Saint-Pair : M. Auguste Dubois. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M<sup>me</sup> Leplongeon, née Eulalie Dujardin. — Sajoit Sécier : M. Victor Lebreton. — Avranches : M. Louis Leray ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Lemardelay-Mauduit ; M<sup>lle</sup> Eugénie Bienvenu. — Ducey : M. Larcher, en Religion Frère Salouas, des Frères de l'Instruction chrétienne.  
**Haute-Marne.** — Orges : M. Alfred Renaud.  
**Mayenne.** — Fromentières : M<sup>me</sup> Pottier.  
**Meurthe-et-Moselle.** — Longuyon : M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Hille.  
**Oise.** — Monchy-Humières : M. Trouvain.  
**Orne.** — Regnard : M<sup>me</sup> Lestempier, née Arénaide Ménager.  
**Seine.** — Paris : M. Théodore Corrad ; M. Charles de Lotteigout.  
**Vaucluse.** — Arignon : M. Marie-Joseph Colombe.  
**Alsace-Lorraine.** — Château-Salins : Clémentine Michel.  
**Canada.** — Saint-Ramé de Napierville : M<sup>me</sup> Saint-Xavier Gagné, née Mathilde Sainte-Marie ; M<sup>lle</sup> Adeline Bazinet ; M<sup>me</sup> Saint-Xavier Sainte-Marie, née Euphémie Bazinet.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie Fr. SIMON, succr de A. LA ROY, Rennes (3475-04.)

# ANNALES

DU

## Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POURQUOI LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — ANNONCES. FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL. NEUVAIN DE SERVICES FUNÉRAIRES. — LES SAINTS ANGES (suite). — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. LES BELGES AU MONT-SAINT-MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

### Pourquoi la fête du 16 octobre ?

Les Annales d'octobre 1905 ont donné la solution de cet intéressant problème historique. Il importe en effet que sur ce point la lumière s'établisse dans tous les esprits. Voilà pourquoi nous tenons à articuler de nouveau — et nettement — cette question : « Pourquoi la fête du 16 octobre ? »

Quant à la réponse, elle ne peut varier, on le comprendra. La voici donc, textuellement, comme nous la présentions l'an dernier :

#### POURQUOI la Fête du 16 octobre ?

Parce que cette date rappelle deux faits d'une immense portée pour l'Église, pour la France et pour le Mont-Saint-Michel.

Le moine chroniqueur Dom Huynes écrit (*1<sup>er</sup> traité ; Chapitre IX de l'histoire Générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*) :

LA PREMIÈRE APPARITION DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL À SAINT AUBERT se fit l'an sept cens huit, le seizième jour DU MOIS D'OCTOBRE, Jean septiesme étant vicaire universel

*de Jésus-Christ en terre et Childebert second régnant en France. Un an après, asçavoir l'an sept cens neuf, aussy le SEIZIESME JOUR D'OCTOBRE, LA DEDICACE DU TEMPLE FUT FAICTE PAR LE SEIGNEUR DES ANGES. C'est pourquoy tous les ans, à tel jour, on célèbre ensemble deux festes, sçavoir est celle de l'apparition de Saint Michel à Saint Aubert et celle de la dédicace de cette église du Mont de Tombe.* »

Une apparition dans laquelle l'Archange Michel faisait connaître au saint évêque d'Avranches le dessein de débâllir son trône sur le Mont Tombe (nom primitif du Mont-Saint-Michel) et lui commandait, à lui et à son peuple, de *bastir un temple sur ce Mont de Tombe pour y estre honoré et estre le patron et spécial protecteur de leur patrie*<sup>1</sup>; » — la dédicace miraculeuse, par le Seigneur des Anges en présence de toute la cour céleste<sup>2</sup>, de la modeste église érigée, conformément aux indications de saint Michel, aux flancs du Mont, « *non point superbement, ou avec beaucoup d'artifice, ains simplement en forme de grotte* »<sup>3</sup>, tel est donc l'objet double de notre fête. Il la justifie pleinement.

Aussi fut-elle solennellement célébrée de bonne heure et pendant des siècles dans plusieurs provinces de France et dans toutes les églises d'Angleterre. Après la réunion de la Normandie au reste du royaume, le 16 octobre fut célébré avec moins d'éclat. C'était l'époque où s'élevait, comme par enchantement, la *Merveille*. Les évêques Anglo-Normands réunis en concile, l'an 1222, protestent contre cette ingrate et coupable négligence et ordonnent formellement « *AUX RECTEURS DES ÉGLISES ET AUX PEUPLES MÉDÈLES DE CÉLÉBRER CHAQUE ANNÉE AVEC LA PLUS GRANDE DÉVOTION LA FÊTE DE LA DEDICACE DE SAINT MICHEL SUR*

1. Dom HONDES, livre I, chap. III.

2. Id., livre I, chap. VI.

3. Id., livre I, chap. VII.

LE MONT TOMBE, LE 17 DES CALENDES DE NOVEMBRE (16 octobre).

Le vœu des pieux évêques fut-il exaucé? Nous ne savons; du moins nous pouvons dire que la fête du 16 octobre fut toujours célébrée dans le cours des âges, par les diocèses de l'Ouest et du Nord de la France. Pour ne parler que des plus rapprochés de ce Mont-Saint-Michel nous citerons ceux de Coutances, Avranches, Dol, Saint-Malo, Rennes, Séez.

Le 16 octobre ne fut jamais oublié; il ne l'est pas.

Il ne peut pas l'être.

Ce qu'il remémore c'est la prise de possession définitive par saint Michel du rocher gigantesque dont les flots envahisseurs allaient bientôt ceindre la base; c'est encore l'affirmation par cela même de la prédilection de l'Archange pour la France et le gage assuré d'une spéciale protection dont notre histoire atteste l'efficacité mille fois constatée.

Le passé avec ses souvenirs, le présent avec ses douleurs, l'avenir avec ses menaces, tout nous sollicite pour que nous unissions en ce jour nos supplications ardentes et empressées; tout nous invite à solenniser et à célébrer avec une extraordinaire piété cette fête du 16 octobre. Il ne déplaît point à un Prince de souligner le jour anniversaire de son intronisation: il aime qu'on lui représente en ce jour et les bienfaits de ses royales mains et les besoins de son peuple. Le 16 octobre est donc bien choisi pour offrir à saint Michel notre reconnaissance et nos prières. Ne manquons pas à ce devoir.

Les fêtes célébrées dans l'Église Universelle en l'honneur de l'Archange, le 8 mai (Apparition de saint Michel au Mont Gargan) et surtout le 29 septembre (Dedicace de l'église du Mont-Gargan) sont, au Mont-Saint-Michel, spécialement solennisées.

*Mais il serait inconvenant, — pour ne pas dire plus, — on l'avouera, de ne pas célébrer ici-même, au Mont-Saint-Michel, la fête de l'Apparition de saint*

**Michel au MONT-SAINT-MICHEL et de la Dédicace de la Basilique du MONT-SAINT-MICHEL avec tout l'éclat que comportent et la grandeur des souvenirs et la sainteté du lieu.**

De tout temps les Moines du Mont-Saint-Michel, Bénédictins de la primitive observance ou Bénédictins réformés de saint Maur, ont fait du 16 octobre une fête exceptionnellement solennelle. Les chroniques du monastère en font foi. La Révolution seule a pu briser la chaîne de la tradition. Il n'est que juste de la renouer.

Aussi bien nous lisons dans la Chronique de l'Abbaye que « Saint Aubert, ayant accompli de point en point la volonté du prince de la milice céleste, s'en alla dans l'église pour rendre action de grâces à notre Seigneur et remercier l'Archange Saint Michel de ce qu'il s'estoit voulu servir de luy en un œuvre si signalé et le prier de prendre ce temple sous sa protection. Durant son oraison, saint Michel luy apparut et luy dit : « Je suis Michel l'Archange qui assiste en la présence de Dieu, qui suis résolu d'habiter en ce lieu et de le prendre en tutelle, d'en avoir soin et d'y avoir égard. » Ces promesses resjouirent grandement saint Aubert<sup>1</sup>. »

Il serait superflu d'insister : nous avons des motifs très pressants de prier saint Michel le 16 octobre ; **nous avons des motifs non moins sérieux de venir lui présenter en ce jour, dans son église du Mont-Saint-Michel, nos hommages et nos requêtes.**

Que tous les amis de saint Michel, les Associés, Zélateurs et Zélatrices de son Archiconfrérie sanctifient cette journée par la réception des Sacrements.

Que tous fassent leur possible pour venir joindre leurs prières à celles du Pontife vénéré, successeur de saint Aubert, et, comme lui, « grandement resjoui » des promesses de saint Michel.

<sup>1</sup> Dom HEYNS, livre I, chap. VIII.



## ANNONCES

Dimanche 16 octobre 1904

### FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL AU MONT-SAINT-MICHEL.

Anniversaire

DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT

ÉVÊQUE D'AVRANCHES

Et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel

SOUS LA PRÉSIDENTE DE SA GRANDEUR MONSIEUR GUÉRARD,  
ÉVÊQUE DE COUTANCES ET D'AVRANCHES

Messes de Communion à 6 h., 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.

10 heures 1/4 (après l'arrivée du train). — Office pontifical.

Sermon par M. l'abbé Savary, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lô.

2 heures 1/2. — Vêpres solennelles et Salut.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans les *Annales* de septembre, les *Solennités des Quarante-Heures* auront lieu dans l'église du Mont-Saint-Michel, les 14, 15 et 16 octobre. — Pendant ces trois jours, le T. S. Sacrement sera donc exposé constamment aux adorations des Pèlerins.

\*\*\*

Sur notre demande, la Compagnie des Tramways Pontorson-Mont-Saint-Michel a bien voulu organiser pour le 16 octobre un train spécial partant de Pontorson à 9 h. 40 et arrivant au Mont-Saint-Michel à 10 h. 6.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre après les Vêpres le train de 3 h. 50. Ils auront en outre à leur disposition un train partant du Mont-Saint-Michel à 6 h. 30.

(Voir l'Horaire des Trains en 4<sup>e</sup> page de la couverture).

## Neuvaine de Services funèbres

POUR NOS DÉFUNTS

L'AN dernier, du 16 au 25 novembre, fut célébrée, pour la première fois, dans le Sanctuaire du Mont-Saint-Michel, une neuvaine de Services funèbres pour le repos des âmes des défunts qui furent de leur vivant Associés, Zélés et Zélatrices de l'Archiconfrérie de saint Michel, Bienfaiteurs et Bienfaitrices de l'École apostolique et autres œuvres du Mont-Saint-Michel.

Nous avons tenu encore à faire partager les bienfaits de cette neuvaine aux trépassés qui nous seraient recommandés par les amis de saint Michel, voulant de la sorte témoigner à tous ceux qui travaillent avec nous, d'une manière ou d'une autre, à l'extension du culte de l'Archange, que leurs deuil sont nos deuils et que véritablement nous ne formons avec

eux qu'une seule famille dont les peines comme les joies sont communes.

*Aux mêmes fins et dans les mêmes conditions une neuvaine de Services Funèbres aura lieu dans l'église du Mont-Saint-Michel du 14 au 23 novembre 1904.*

Nous demandons que l'on veuille bien dès maintenant nous adresser les recommandations des Défunts; il en sera rigoureusement pris note.

Les nombreuses listes qui nous furent remises l'année dernière prouvèrent surabondamment quel accueil empressé était fait à notre projet. Plusieurs lettres ne vinrent qu'après la neuvaine. Les Associés de l'Étranger surtout, mis au courant trop tard, regrettèrent vivement de n'avoir pas été prévenus à temps.

C'est pour obvier à ces inconvénients que, dès octobre, nous publions cette annonce.

Le Service funèbre sera célébré, chaque jour de la Neuvaine, à 7 h. 1/2.

Les Associés de l'Archiconfrérie se feront un devoir d'unir aux prières du Sanctuaire de l'Archange leurs plus fervents suffrages.

## Les Saints Anges

(Suite).

LES Saints Anges nous rendent des services inappréciables: Ils prennent soin de chacun de nous, petit ou grand, juste ou pécheur; ils veillent à nos besoins et s'occupent de nos intérêts. Ils nous gardent dans toutes nos voies et nous portent dans leurs mains de peur que notre pied ne heurte contre la pierre... — Puisseons-nous éprouver les effets de leur tendre charité et de leur empressement à nous servir!

Que ne devons-nous pas à ces gardiens dévoués auxquels Dieu nous a confiés? Pourrons-nous jamais assez apprécier ce

qu'ils font pour nous? Témoignons-leur au moins notre reconnaissance par une vraie et solide piété.

La mission divine qu'ils ont reçue et les services qu'ils nous rendent nous tracent clairement nos devoirs envers eux : leur présence commande le respect ; leur autorité réclame l'obéissance ; leur bienveillance appelle l'amour ; leur protection efficace justifie la confiance.

Où que nous soyons, notre bon Ange est près de nous ; jamais il ne nous quitte. Sommes-nous dans la joie ou la tristesse ; avons-nous des peines, des inquiétudes d'esprit, toujours il est là, à nos côtés, se réjouissant avec nous, nous consolant, nous encourageant, nous donnant de sages conseils ; ami fidèle, il se tient sans cesse à notre droite ; c'est son devoir.

Sachons respecter sa présence, en évitant avec soin ce qui pourrait le contrister. Si l'on doit honorer les grands de la terre et les saints personnages, combien plus devons-nous avoir d'égards pour les Princes du ciel, les Officiers de la maison de Dieu ! Quelle faute serait-ce de ne faire aucune attention à leur présence ! Quelle faute plus grave encore de nous permettre sous leurs yeux ce que nous n'oserions faire devant un homme honorable ! — Nous sommes toujours sous le regard de notre Ange gardien, n'oublions point cette importante vérité : elle nous aidera merveilleusement à mener une vie irréprochable. Nous rappelant qu'il voit nos actions et entend nos paroles..., nous serons portés, n'est-il pas vrai, à nous surveiller davantage. Pensée salutaire qui nous inspirera le respect dont nous ne devons jamais nous départir envers l'Ange préposé à notre garde.

Un moyen pratique de témoigner aux saints Anges notre respect, c'est d'être dociles à leurs inspirations.

Ils ont en effet autorité sur nous ; et cette autorité, ils l'ont reçue directement de Dieu pour nous instruire et nous guider dans le chemin de la vie.

Aussi, dans l'intérêt de nos âmes, soyons-leur soumis ; écoutons leurs conseils et mettons-les en pratique. A chaque

instant ces fidèles gardiens nous parlent, nous avertissent des dangers que nous rencontrons, nous suggèrent de bonnes pensées et de généreuses résolutions... Soyons attentifs, ne perdons pas une seule de ces précieuses suggestions ; recueillons-les plutôt avec empressement. Obéissant aux bons Anges, nous ferons la volonté du Très-Haut et nous goûterons une paix inaltérable, une joie intime, au milieu même des plus grandes peines, car il est écrit : « Paix et miséricorde à ceux qui font la volonté de Dieu !... »

L'Ange gardien n'a pas seulement droit à notre respect et à notre obéissance ; il mérite encore notre affection. Personne en effet n'éprouve pour nous un amour aussi généreux, aussi désintéressé, aussi ardent. Sans cesse il veille sur nous ; la tendresse d'une mère pour ses enfants n'égale pas la sollicitude dont il entoure son protégé. Ce Prince de la Cour du Très-Haut, ce Pur Esprit dont Dieu fait son ange devient notre ange, notre protecteur de tous les instants. Il a reçu de Dieu, il est vrai, l'ordre de nous garder et de nous diriger ; mais avec quel zèle infatigable, avec quelle admirable charité il l'exécute ! Si nous ne pouvons, en toute occasion, éprouver d'une manière sensible ces bienfaits, rappelons-nous l'enseignement de la foi sur le rôle des saints Anges à notre égard et nous comprendrons qu'il ne nous est pas permis d'être ingrats envers de tels amis.

En retour d'une bonté si grande, d'un dévouement si affectueux, ils demandent un peu d'amour. N'est-ce pas justice ? — Jamais nous ne pourrions les remercier et les aimer comme ils le méritent. « Que ferai-je, disait le jeune Tobie à l'Ange Raphaël, pour reconnaître les précieux services que vous m'avez rendus ? Quand je me donnerais à vous pour esclave, assurément je ne ferais pas assez. » Voilà quels doivent être nos sentiments. En reconnaissance et pour le bien de nos âmes, rendons à nos angéliques bienfaiteurs amour pour amour et promettons-leur fidélité.

Enfin notre dévotion envers le bon Ange serait incomplète si nous ne mettions en lui notre confiance.

Que pouvons-nous craindre sous l'égide d'un tel protecteur ? Sa force est si grande que nul ennemi ne saurait le vaincre. Il peut refouler les hordes sataniques les plus redoutables ; la victoire sur la rébellion infernale lui est assurée depuis le grand combat dont le ciel fut le théâtre et où Satan et ses suppôts furent pour toujours, par Michel et ses anges, réduits à l'impuissance.

Sa prudence n'est pas moins attentive que sa force est notoire. Jour et nuit il veille sur nous ; il voit tous les dangers auxquels nous sommes exposés, il découvre les ruses, les perfidies du maudit ; sa prévoyance toujours en éveil ne saurait se laisser surprendre.

Nous n'avons pas davantage à craindre qu'il nous abandonne. Non ; il est le compagnon de route, le protecteur dont la sollicitude s'accroît en raison même de la gravité de l'épreuve. Et en tout cela c'est l'amour qui le conduit. Il nous aime ; mais notons-le bien, il nous aime pour Dieu dont nous sommes les enfants privilégiés. Ne voit-il pas en nous les images de Dieu, les fils du Père, les frères de Jésus Christ, les temples du Saint-Esprit ? Oh ! quel respect, quelle charité, quel ardent amour il a pour nous ! Il semble que son désir le plus vif est de nous aider à vivre saintement, pour que nous méritions de participer un jour à son bonheur !

Toutes ces considérations nous obligent à conclure que le culte des Anges Gardiens s'impose.

L'Église elle-même n'invite-t-elle pas les chrétiens à les honorer publiquement. — Nous célébrerons prochainement leur fête si chère à la piété chrétienne. Nous aurons à cœur, en cette occasion, de les remercier de leur bonté et de leur vigilance et de leur renouveler nos promesses de fidélité et d'amour ; puis nous les supplierons avec ferveur de nous continuer leur protection ; n'avons-nous pas, plus que jamais, besoin de leur assistance ?

N'omettons pas de leur rendre chaque jour nos devoirs ; le matin à notre réveil, recommandons-leur notre journée,

et le soir ayant notre sommeil, plaçons-nous sous leur protection.

Inviquons-les fréquemment, prions-les de tout notre cœur et, désormais, faisons avec plus d'attention encore, si c'est possible, la belle invocation que nous leur adressons si souvent : « Ange du ciel, mon fidèle et charitable guide, obtenez-moi d'être si docile à vos inspirations et de régler si bien mes pas que je ne m'écarte en rien de la voie des commandements de mon Dieu. »

Lorsque sera venue l'heure de paraître devant le souverain juge, que nous serons heureux, de pouvoir nous rendre le témoignage que pendant notre vie nous avons eu une grande dévotion envers les bons Anges ! Nous leur adresserons un suprême appel ; et ces fidèles amis s'empressant autour de nous, redoubleront de vigilance et d'ardeur pour nous soutenir dans cette lutte décisive où les puissances de l'enfer réunies livreront l'assaut final.

Et quand nous aurons rendu le dernier soupir, eux-mêmes présenteront nos âmes à Dieu en le priant de nous faire miséricorde... Ce sera la précieuse récompense de la dévotion que nous aurons eue sur la terre envers nos dévoués Protecteurs.





## Chronique du Mont-Saint-Michel

EN cette année jubilaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, les Catholiques ont de préférence dirigé leurs pas vers les Sanctuaires consacrés à Marie. Près de nous, Pontmain a eu un ravissant mois de mai, pendant lequel, du pays manceau et de plus loin, on est venu invoquer Notre-Dame de la Prière. Dans les Alpes, la Salette a reçu de nombreux et beaux pèlerinages. Dans les Pyrénées, Lourdes surtout a vu réunis devant la grotte de l'apparition de l'Immaculée jusqu'à cinquante mille Pèlerins à la fois... et ce n'est pas fini.

De cet enthousiaste mouvement des foules vers les sanctuaires de la Très Sainte Vierge nous nous réjouissons, espérant que Marie, en cette année sainte, se laissera enfin toucher et fera signe à son Chevalier, l'Archange saint Michel, de tirer son épée du fourreau où elle repose — depuis trop longtemps au gré de quelques-uns, — en attendant l'heure propice, au sentiment des plus clairvoyants.

En ces mois de l'été 1904, saint Michel a eu, lui aussi, ses Pèlerins, quoique moins nombreux que les années précédentes. Nul ne s'étonnera que l'Archange se soit modestement effacé devant sa Souveraine Maîtresse.

Aussi bien le diocèse de Coutances fournit d'ordinaire les plus forts contingents ; or Coutances est allé dans la deuxième semaine de septembre invoquer Notre-Dame de Lourdes... et il est interdit d'abuser.

Nous nous contenterons d'énumérer les divers groupements, pieuses délégations venues en pèlerinage à saint Michel depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Le 5 juillet : le *Pensionnat des Dames Augustines de Barenton* (Manche) sous la direction de M. l'abbé Jamault, chapelain.

Le 7 juillet : les Orphelines de l'établissement des *Sœurs de S. Thomas de Villeneuve à Rennes*, sous la conduite de leurs dévouées bienfaitrices. — Le même jour deux nouveaux prêtres célébraient dans le sanctuaire de l'Archange l'une de leurs premières messes et consacraient à saint Michel l'aurore de leur vie sacerdotale.

Le 12 juillet : les *Orphelines de l'hospice de Fougères et les Sœurs de la Sagesse*, qui desservent cet établissement.

Le dimanche 14 août : le *Patronage d'Issy-les-Moulineaux* (Seine), sous la direction de M. l'abbé de Boissieu, vicaire.

Le surlendemain, 16, soixante Pèlerins, paroissiens de *Domjean* (Manche) venaient des coteaux qui avoisinent la riante vallée de la Vire invoquer saint Michel. M. l'abbé Martin, vicaire, avait provoqué et organisé cette pieuse excursion.

L'*Avranchin* du 4 septembre rapporte qu'à la date du dimanche 28 août, « les membres du cercle catholique des ouvriers de *Mayenne* et leurs familles ont fait un pèlerinage au Mont-Saint-Michel. Partis de Mayenne à 5 h. 30, à l'issue d'une messe dite à la basilique Notre-Dame, ils sont arrivés au Mont-Saint-Michel vers 10 heures 1/2. »

Le 1<sup>er</sup> septembre : *Réunion des prêtres ordonnés à Coutances en 1887*. M. l'abbé Blouet, chanoine honoraire, Supérieur du Grand Séminaire d'Angers, avait eu la délicate attention de ménager à ses compatriotes et confrères cette cordiale entre-

vue aux pieds de saint Michel. La sainte messe fut célébrée par M. l'abbé Blouet lui-même et suivie d'un Salut solennel avec chant du *Te Deum*. Le *De profundis* pour le repos des âmes des confrères défunts termina la cérémonie.

Le 6 septembre, M. l'abbé Guillemain, curé de Saussay (Manche), gravissait la sainte montagne avec une importante délégation des habitants de sa paroisse.

Le 10 et le 13 septembre : *les deux Pèlerinages belges* dont nous donnons ci-après une relation plus étendue.

Le 15 septembre : pèlerinage du *Fresne-Porel* (Manche). M. l'abbé Restout, curé, chante la grand'messe; immédiatement avant le départ, récitation du chapelet devant la statue vénérée.

Le 19 septembre : *les Sœurs de Saint-Thomas de Ville-neuve et leurs élèves, de Saint-James* (Manche).

Nous avons eu la joie de rencontrer devant saint Michel plusieurs zéloteurs et zélatrices qui nous ont donné d'excellentes nouvelles de leur propagande.

Des prêtres de toutes les contrées de la France, de l'Algérie, de la Suisse, de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Amérique ont offert le saint sacrifice dans le sanctuaire de saint Michel.

Chaque matin du mois de septembre, pendant la messe de 7 h. 1/2, célébrée par M. le Directeur du Pèlerinage, le chapelet de saint Michel était récité; une page du *Nouveau mois* était lue aux fidèles, et la série des pieux exercices se terminait par le chant trois fois répété de la prière du pape Léon XIII « *Sancte Michael, Archangele, defende nos...* » M. l'abbé Le Charpentier, curé de Macey, dont les compositions musicales en l'honneur de saint Michel sont universellement connues et estimées, a bien voulu consentir en effet, en faveur du sanctuaire de l'Archange, à mettre en plain-chant populaire cette belle invocation. Il n'entre nullement dans nos intentions de faire l'éloge de ce morceau de haute nouveauté. Nous avons dessein de faire mieux : nous le publierons prochainement.

## Les Belges au Mont-Saint-Michel

Nous lisons au chapitre xxxiii<sup>e</sup> du traité II de l'*Histoire Générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel*<sup>1</sup> :

« Bien que de tout temps, depuis la construction de ceste eglise jusques à présent, il y soit toujours venu de divers quartiers plusieurs pelerins, neantmoins jusques en l'an mil quatre cens cinquante sept il n'en estoit presque venu des quartiers d'Allemagne. Cette année donc il commença à en venir des dits quartiers si grande quantité d'hommes, de femmes et d'enfans si jeunes que plusieurs n'avoient point encor atteint l'âge de neuf ans. De quoy plusieurs prelatz, seigneurs et autres personnes de qualité s'esmerveillans en demanderent la cause à plusieurs prestres et autres gens de qualité qui estoient parmy ces bandes, lesquels ne respondoient autre chose sinon que c'estoit la volonté de Dieu, que le desir de visiter ceste eglise estoit venu à plusieurs d'entre eux quelquefois si soudainement qu'ils quittoient toutes choses pour s'y acheminer. Et pour tesmoigner que cela estoit agreable à Dieu, c'est qu'il se faisoit es dits quartiers plusieurs miracles pour preuve de ceste devotion »

De fait, le chapitre suivant relate un de ces prodiges arrivé « en la ville de Btemmarie Daez au diocese de Liège es basses Allemagnes. »

L'ère des Pèlerinages belges au sanctuaire de saint Michel, on le voit, ne date pas d'hier. Née alors que la Belgique s'appelait encore « Basse-Allemagne », la chaîne de ces pieuses pérégrinations se déroule d'âge en âge jusqu'à nos temps, et ne semble pas près de finir, grâce à Dieu.

Les Belges étaient en 1901 au Mont-Saint-Michel; en 1904 ils y reviennent.

<sup>1</sup> Ouvrage composé en 1639 par Dom Jean HUYGHE, moine bénédictin du Mont-Saint-Michel. Voir *Annales* de mai, juillet et août 1904.



Samedi 10 septembre (*Fête de saint Aubert*).

C'est le 10 septembre. A pareil jour saint Aubert, fondateur du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel, rendait son âme à Dieu. Chargé d'ans et de vertus, favorisé des visites répétées du Prince des Anges, le saint évêque s'éteignait, laissant avec une mémoire en bénédiction dans toutes les classes de la société, ce temple, aussitôt célèbre dans tout l'Occident, qu'il avait élevé à la gloire de saint Michel sur le rocher de Tombe.

Il est un peu plus de 4 h. 1/2. Le mont s'agite graduellement à mesure que le jour vient; on dirait qu'il a peine à secouer le lourd manteau d'ombre et de torpeur dont la nuit l'a voilé.

Des lumières scintillent aux vitres des fenêtres : voyageurs, habitants du Mont, tous veulent assister au débarquement matinal du *train jaune*. En 1901 les Belges laissèrent un si sympathique souvenir ! On a hâte de les revoir, tant, en quelques heures, on apprend à les connaître et déjà à les aimer.

La digue est silencieuse; à travers le ciel courent des nuages sombres; derrière le Mont la marée gronde sourdement, puis soudain entre dans le Couësnon, refoule le courant, déborde les cordons du canal et envahit tout, méthodiquement, avec une sorte de précision qui effraye.

A droite les Polders prolongent leur lisière de peupliers, frissonnants au souffle d'une brise froide, pénétrante, humectée de brouillard. « Paysage hollandais » a-t-on dit quelque part; on se remémore cette expression et l'on attend sans se morfondre l'instant où apparaîtra... la Belgique.

La voici. Un fanal gros et rouge en signale l'approche. Les flots, qui à l'encontre toujours montent, couvrent de leur murmure le roulement de la locomotive et des voitures...

Les quatre cents Pèlerins Belges mettent pied à terre : ils sont conduits par M. l'abbé Voncken, Président de l'Œuvre des Malades. Alertes, ils se hâtent vers la porte et gravissent la rue de la cité. La fatigue accumulée d'un jour et une nuit

passés en chemin de fer n'a pas énervé la vigueur de ces braves, pas plus que la fraîcheur du matin n'a refroidi leur ardeur.

Quand la tête de la colonne touche l'église, les cloches, s'ébranlant les unes après les autres, annoncent à qui le mieux l'ouverture de la fête. C'est l'heure de l'*Angelus*. A Marie, Étoile de la Mer et Reine des Anges, le premier salut des Pèlerins. Les têtes se découvrent et s'inclinent; l'*Ave Maria* est sur toutes les lèvres.

Les vingt et un prêtres du Pèlerinage se pressent autour des autels; les messes commencent. Les fidèles s'approchent de la sainte Table.

A huit heures, le sanctuaire peu à peu vidé, à mesure que se terminaient les messes, se trouve de nouveau rempli dès que la cloche a donné le signal du rassemblement pour la messe basse solennisée, avec chant de cantiques et motets.

C'est un défaut ennuyeux chez un narrateur de s'exlasier à chaque pas. Mais le moyen de ne louer point ce qui mérite de l'être? Or l'exécution des cantiques et motets à trois voix que nous avons entendus le 10 septembre était tout simplement ravissante, tant on y sentait frémir une âme religieuse et nourrie de fortes convictions. Sans doute on peut approcher plus près de la perfection au point de vue de l'art strict; mettre plus d'expression ce n'est guère possible.

Après l'Évangile, un chapelain de saint Michel, adressant quelques mots de bienvenue aux Pèlerins, les félicite de marcher sur les traces de leurs aïeux, comme eux si dévots à l'Archange. Puis, d'une rapide excursion à travers l'histoire de la montagne privilégiée où saint Michel voulut avoir le plus beau et le plus fréquenté de ses temples, comme aussi de la considération rapide des prodiges opérés par le Prince de la milice céleste en faveur des chrétiens, il conclut à l'efficacité toute spéciale du recours à l'Archange, vainqueur de Satan, dans les épreuves de la vie individuelle et sociale. Il termine en souhaitant aux Pèlerins un heureux voyage.

« Que saint Michel soit votre guide vers la basilique de Marie; qu'il soit votre guide ici-bas, en toute circonstance, et vous conduise aux tabernacles éternels dont il est le gardien! »

A l'issue de la messe, les bureaux de l'Archiconfrérie sont envahis. La moitié au moins des Pèlerins d'aujourd'hui sont déjà associés; les autres tiennent à s'enrôler à leur tour sous la bannière de l'Archange. Devant la statue vénérée, tous s'agenouillent et prient.

Entre temps, le Monument reçoit la visite à laquelle il a droit. La grande marée d'équinoxé est là, toute blême, à pleins bords, prêtant le concours de sa majestueuse présence; comment n'en pas jouir? Les barques sillonnent donc les flots, chargées de Pèlerins, jaloux de remporter — entre autres bons souvenirs — l'impression d'une promenade en bateau autour du Mont-Saint-Michel.

Il n'était pas encore midi et déjà le train inexorablement exact ravissait les édifiants voyageurs. Vers les landes bretonnes ils s'en allaient saluer sainte Anne d'Auray, pour, de là, gagner la région pyrénéenne où resploit Lourdes, la ville des miracles.

Il est de notre devoir de chroniqueur rigoureux de n'omettre point en ce récit de dire comment fut célébrée la fête de saint Aubert. La présence des Belges ne pouvait que rehausser la cérémonie accoutumée.

Quand donc le reflux eut laissé libre le chemin de la grève, on vit les fidèles Montois se diriger vers la petite chapelle. De nombreux Pèlerins les suivaient.

Pour ces intrépides, ni la tange détrempée qui s'attache aux vêtements, ni l'eau salée qui pénètre les chaussures, n'étaient de nature à faire obstacle. Tout à l'heure le prédicateur, racontant les commencements du Mont-Saint-Michel, signalait le miracle du « petit Bain » précipitant de son « pied senestre » le rocher sur lequel la reconnaissance des ancêtres éleva une minuscule chapelle à saint Aubert. Il n'est pas étonnant que ses auditeurs aient saisi avec empressement l'occa-

sion de constater *de visu* le prodige et de prier en son oratoire le grand évêque d'Avranches.

M. le Directeur du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel chante la grand'messe; puis avec toute l'assistance invoque les Saints, compatriotes et contemporains de saint Aubert, pieux ermites de la forêt de Sissy, que leurs vertus désignèrent pour régir divers diocèses ou gouverner les plus fameux monastères des alentours.

### Mardi 13 septembre.

Trois jours après le passage du *train jaune*, le *train bleu* débarquait au Mont-Saint-Michel son contingent de trois cent cinquante Pèlerins Belges.

M. l'abbé Nyssen, curé d'Ans près Liège, Directeur du Pèlerinage national Belge à Notre-Dame de Lourdes, est en tête de cet imposant cortège. Trente huit prêtres composent son état-major.

Tous se succèdent aux divers autels du sanctuaire, pendant que les fidèles assiègent les confessionnaux et reçoivent la sainte communion.

A 8 heures, Grand'Messe, célébrée par M. l'abbé Goffin, Directeur du collège de Saint-Trond. De la tribune une chorale d'élite fait entendre les chants liturgiques: le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo* sont enlevés avec un remarquable entrain et une aisance à rendre jaloux notre *Schola Cantorum*. C'est bien exécuté avec cette particulière maîtrise que le plainchant prend toute son ampleur et revêt ce caractère de force et de piété que l'on admire sans réserve, quand on n'a pas le goût dépravé par le snobisme de la musique à la mode.

Les Belges nous paraissent d'une activité débordante, d'une endurance et d'une tenacité peu communes. Ce qu'ils veulent, ils le réalisent. Si le corps brisé de fatigue demande grâce, une volonté de fer l'aiguillonne, le dompte et finit par lui rendre la force qui lui manque. Les Pèlerins du train bleu

sont harassés ; il n'en peut être autrement. Or non contents d'assister aux messes matinales, ils reviennent tous chanter la Grand'messe, entendent une allocution ; puis visitent les diverses curiosités du Mont, — et on sait si ces visites sont fatigantes ! retournent à l'église encore dire adieu — ou « au revoir » — à saint Michel, et regagnent la digue. Là le tramway les emporte vers Pontorson où leurs voitures, sous vapeur, les attendent. Encore sept heures de chemin de fer avant de débarquer à Sainte-Anne !

Le matin, à l'arrivée, Monsieur le Directeur du Pèlerinage nous avait remis plusieurs listes d'Associés, formées en route par des personnes de bonne volonté. Nous eûmes la consolation de les inscrire. Le prédicateur de la journée, un chapelain de saint Michel, ayant rappelé que, par Bref du 15 juillet dernier, Sa Sainteté Pie X vient d'accorder six Indulgences plénières nouvelles à l'Archiconfrérie de saint Michel et déclare que cette pieuse Association a *bien mérité de la religion*, d'autres pèlerins encore vinrent solliciter leur admission. Il n'est donc pas téméraire de dire que la très grande majorité, sinon la totalité, des Belges venus au Mont-Saint-Michel le 10 et le 13 septembre, sont désormais Associés du grand Archange.

Enfin pourquoi ne pas ajouter que notre patriotisme fut agréablement surpris d'entendre après la Grand'Messe M. le Directeur Nyssen réclamer des Pèlerins une prière pour la Belgique... et pour la France ? Combien il était doux à des Français d'entendre des Étrangers — le sont-ils tant que cela ? — réciter, avec une satisfaction visible, un *Pater* et un *Ave* ensemble pour leur chère Patrie et pour la nôtre !

Ce souvenir ne sera ni le moins vivace ni le moins rayonnant de ces deux splendides matinées.



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Remerciements à saint Michel qui a obtenu à mon fils la grâce d'être reçu au Concours des Écoles nationales d'agriculture.

M<sup>me</sup> B. D., *rel.*

Prière de célébrer trois messes d'actions de grâces à l'Archange. H. O.

Offrande en reconnaissance à saint Michel.

C. D.

En reconnaissance de grâces obtenues, je désire m'abonner aux *Annales*.

S. C.

**Allier.** — Actions de grâces à l'Archange.

Sr M. au D. C.

**Aude.** — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel.

M<sup>me</sup> B., *rel.*

**Bouches-du-Rhône.** — Je suis heureuse de vous apprendre qu'à la suite de la neuvaine de prières que vous avez bien voulu faire, ma tante s'est trouvée beaucoup mieux, et maintenant ses souffrances ont complètement cessé. — En reconnaissance, veuillez célébrer une neuvaine de messes et faire brûler une lampe devant la statue de saint Michel. M. H., *rel.*

**Calvados.** — Actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession.

G. L.

**Creuse.** — Action de grâces à saint Michel.

Vve Y. F.

**Finistère.** — Merci à l'Archange pour l'amélioration de la santé de deux personnes.

M<sup>re</sup> M. Ste G., *rel.*

**Hérault.** — Merci, ô bon saint Michel.

M<sup>me</sup> D.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, en jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Loir-et-Cher.** — Étant en lutte aux vexations du démon, deux nos sommes adressés à saint Michel. Par sa puissante intercession, nous nous étions complètement délivrés de l'infernal ennemi. B. B.

**Loire Inférieure.** — Ma fille, malade depuis longtemps, remercia l'Archange de l'amélioration qu'il lui a obtenue et demande sa complète guérison. M<sup>me</sup> A. B.

J'ai demandé à saint Michel la conversion d'une personne malade et lui est exaucée. Amour et reconnaissance à l'Archange. M<sup>me</sup> P., id.

**Lot-et-Garonne.** — Actions de grâces à saint Michel pour guérison d'une affection très douloureuse — pour guérison d'une maladie des yeux — pour diverses faveurs spirituelles et temporelles importantes obtenues à sa famille par l'intercession du bon et puissant Archange. H. B., id.

**Manche.** — Me trouvant dans une circonstance très difficile, j'ai imploré le secours de saint Michel et des saints Anges; ils m'ont complètement exaucée. Je vous prie de faire insérer dans les *Annales* l'expression de ma vive reconnaissance. M.

**Morbihan.** — Veuillez remercier l'Archange de la protection qu'il a accordée à mon fils en lui faisant trouver la situation que je desirais pour lui. V<sup>re</sup> R. P.

**Basses-Pyrénées.** — Prière de célébrer une neuvaie de messes et de faire brûler un cierge en reconnaissance à saint Michel pour le succès de l'examen de mon fils. M<sup>me</sup> A. L.

**Saône-et-Loire.** — J'avais promis une offrande si le mal que je méprisais ne revenait pas. Ayant été exaucé, je suis heureux d'acquitter aujourd'hui ma dette de reconnaissance à saint Michel. P. M., id.

**Savoie.** — J'avais promis à saint Michel une offrande pour vos Apostoliques si une affaire temporelle réussissait. J'ai été exaucé, au-delà de mes espérances. Je suis heureuse de venir acquitter ma dette de reconnaissance. O. B.

**Seine.** — Actions de grâces à l'Archange pour la réussite de l'examen d'un de mes petits-enfants. M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> M.

Reconnaissance à saint Michel. G. C.

Merci, ô bon Archange. G. K.

**Seine-Inférieure.** — Je vous prie de dire une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel d'avoir obtenu à mon fils l'heureux retour d'un voyage lointain. L. B.

**Seine-et-Oise.** — Reconnaissance à saint Michel. M<sup>re</sup> D.

**Angleterre.** — Actions de grâces à saint Michel pour l'obtention de faveurs spirituelles et temporelles. M. B. C.

**Belgique.** — Mille remerciements à l'Archange. Après plusieurs années de maladie, j'ai obtenu une patience et une résignation que je n'aurais jamais osé espérer; ma santé s'est en outre beaucoup améliorée. V. S., id.

**Suisse.** — Reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues par son intercession. C. C., id.

**Canada.** — Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. M. A. F., id.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le portendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Tergoier; M<sup>me</sup> Fidèle Legrand.

**Ardennes.** — Sedan: M. Abel Bourguignon.

**Calvados.** — Bayeux: M<sup>me</sup> Piprel.

**Côtes-du-Nord.** — Beaubois près Jugon: M. Alfred-Gabriel de Tesson. — Glomel: M. Hervé de Saisy, *évêque inamovible*.

**Haute-Garonne.** — Toulouse: M. l'abbé Henri Labarbe.

**Hérault.** — Béziers: M<sup>me</sup> Antoinette Clavérol; M. Antoine Clavérol; M<sup>me</sup> Thérèse Clavérol.

**Ille-et-Vilaine.** — Rennes: M<sup>me</sup> F. Souchet.

**Loire.** — Saint-Martin-Lestra: M<sup>me</sup> Maria Nealy, femme Roche; M. Pierre-Marie Bourras; M. Antoine-Bâton; M. Pierre Esartaise. — S. Chamond: M<sup>me</sup> Marguerite Bertail.

**Loiret.** — Baule: M<sup>me</sup> Quatrehomme Richard.

**Lot.** — Mauroux: M. Hippolyte de Caors; M<sup>me</sup> Marie de Caors; M<sup>me</sup> Eugénie Durieu. — Figeac: M. Marcel Cambou.

**Manche.** — Valognes : M<sup>me</sup> la comtesse de Froidefond de Florin née de Nadaillac. — Avranches : M<sup>lle</sup> Motel. — Cherbourg : M<sup>lle</sup> Thérèse Laloe. — Mont-Saint-Michel : M<sup>me</sup> Cognès, née Héloïse Hervé.

**Rhône.** — Brullioles : M. Jean Imbert.

**Sarthe.** — La Mans : M. Joseph Baison ; Renée Pissot ; Théopold Baison ; Marcelline Baison.

**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Joséphine Ducom ; M<sup>me</sup> Legrand, *zélatrice*.

**Seine-et-Oise.** — Argenteuil : M<sup>me</sup> Lesage née Elisabeth Champet, M<sup>me</sup> Virginie Godefroy.

**Var.** — La Seyne : M<sup>lle</sup> Hortense Vicard, *dévouée zélatrice*.

**Réunion.** — Saint-Pierre : M<sup>lle</sup> Amélie Welmenl.

**Italie.** — Rome : Miss Alice Mary Peet.

**Suisse.** — Orsières : M. Antoine Joris, *zélateur*.

**Canada.** — S. Édouard (Napierville) : M. W. Tircé. — Sherrington : M<sup>me</sup> Marcelline Coudier, née Cédilot.

**États-Unis d'Amérique.** — M<sup>lle</sup> Marie-Anna Jétcault ; Nariss Salva. — Hancock : M<sup>me</sup> Joseph Casabon.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Luceo sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAIN DE SERVICES FUNÈBRES POUR NOS DÉFUNTS. — SAINT MICHEL, ANGE DU PURGATOIRE. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. FÊTE DE SAINT MICHEL. DISCOURS DE M. L'ABBÉ COQUELIN. — NOUVEAU TÉMOIGNAGE DE L'AFFECTION DU SOUVERAIN PONTIFE. — PÈLERINAGE DES CATHOLIQUES AVESSINS A SAINT-MICHEL D'HAIGA. — LA DÉVOTION A SAINT MICHEL EN OCCIDENT, LES PREMIERS SIÈCLES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### Neuvaine de Services funèbres

#### POUR NOS DÉFUNTS

Nous rappelons qu'une *neuvaine de Services funèbres* aura lieu dans l'Église du Mont-Saint-Michel, du 14 au 23 novembre 1904, pour le repos des âmes des défunts qui furent de leur vivant Associés, Zélateurs et Zélatrices de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, Bienfaiteurs et Bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

A ces prières auront part les défunts que les amis de saint Michel voudront bien nous recommander avant le 14 novembre.

Déjà bon nombre de Zélateurs et Zélatrices nous ont envoyé avec leurs offrandes la liste de leurs recommandations.

Chaque jour de la Neuvaine, le Service funèbre sera célébré à 7 h. 1/2.

## Saint Michel, Ange du Purgatoire

LE Purgatoire est un lieu d'attente et de souffrance, où les âmes, arrachées au corps qu'elles animaient, achèvent de se purifier et de payer à la justice de Dieu leurs dernières dettes. C'est là que descend l'âme indigne encore de jouir de la vision béatifique, et elle y descend tristement. Elle a vu Dieu, et elle s'est sentie attirée vers lui, comme l'enfant vers son père. Elle a entendu le concert du ciel, et ses harmonies l'ont enchantée; elle a entrevu quelque chose des splendeurs de la cité sainte, et elle en a été ravie. Hélas! une voix impérieuse lui a crié: Pas encore; va-t'en! Alors un poids irrésistible l'a attirée en bas. Quelle douleur! Avoir vu Dieu et en être éloigné; savoir où il est et n'y pouvoir aller; savoir ce qu'il donne et ne pouvoir se présenter à sa porte; voir de près sa patrie et ne pouvoir franchir la frontière qui vous en sépare!

Ce n'est là pourtant qu'une partie de ses souffrances. L'Église priant pour les morts conjure Dieu de les admettre au lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. Cette âme est donc au milieu d'ardents brasiers, elle est plongée dans la nuit épaisse et dans la désolation la plus profonde.

En une telle détresse, elle a besoin de consolation. Saint Michel s'y emploiera; il est l'ange du Purgatoire.

L'Église le prie pour les défunts, et par là, selon la remarque de Bossuet, elle indique clairement son opinion sur le rôle de saint Michel à l'égard des âmes détenues au Purgatoire et montre quel prix elle veut que nous attachions à sa puissante intercession.

Dieu lui-même a constitué saint Michel *Prince et maître de toutes les âmes qui doivent entrer dans le*

*royaume des cieux*<sup>1</sup>. Il se sert de son pouvoir pour soulager les âmes du Purgatoire, pour briser leurs chaînes et pour les introduire au Paradis. « Semblable à un plénipotentiaire, dit saint Pie V, il applique et interprète, suivant les circonstances, les volontés de son Souverain, il grâcie parfois les coupables qui ont imploré sa protection, il abrège la détention de certains autres; en un mot, il est comme le médiateur entre le Chef suprême et ses sujets, et même par sa médiation il obtient des grâces que la dignité du souverain semble ne pouvoir accorder sans un intermédiaire.

Voilà comment saint Michel est l'Ange du Purgatoire.

Il est honoré comme tel par la tradition catholique. « Le Prince de la milice céleste, dit saint Anselme, est tout-puissant au Purgatoire et il peut soulager les âmes que la justice et la sainteté du Très-Haut retiennent en ce lieu de supplice. »

« Il est incontestablement reconnu depuis la fondation du Christianisme, dit Bellarmin, que les âmes des défunts sont délivrées du Purgatoire par l'intercession et le ministère de l'Archange saint Michel. »

Ajoutons à ces autorités celle de saint Liguori: « Saint Michel, dit-il, est chargé du soin de consoler les âmes du Purgatoire. Il ne manque pas de les assister et de les secourir en leur procurant beaucoup de soulagements dans leurs peines<sup>2</sup>. »

Si donc, nous aimons nos défunts, nous devons prier à leur intention saint Michel.

Honorons-le nous-mêmes, c'est notre avantage. « Celui qui a honoré saint Michel, dit saint Bernard, ne demeurera pas longtemps au Purgatoire. Saint Michel usera de son privilège et conduira bientôt son âme dans le céleste séjour. »

1. Office de saint Michel.

2. *Saint Michel*, viii consid.

Pratiquement, prions saint Michel pour les âmes du Purgatoire et faisons souvent célébrer pour elles le saint Sacrifice en son honneur.

Un prêtre, célébrant la messe des morts, recommandait quelques âmes qui lui étaient chères, en prononçant ces paroles de la liturgie : « Que saint Michel les introduise dans la sainte lumière ! » A l'instant même, il vit le glorieux Archange descendre du ciel dans le Purgatoire pour les délivrer.

L'auteur qui rapporte ce fait en raconte un autre qu'on peut résumer ainsi : Un moine de Cîteaux, après sa mort, apparut à un prêtre, son ami, et lui révéla qu'il était encore en Purgatoire, mais qu'il serait délivré si, à la messe, il le recommandait à saint Michel. Le prêtre s'empressa de le faire, et il vit, comme plusieurs autres témoins, l'âme de son ami conduite au ciel par le saint Archange.

(EXTRAIT DU *Nouveau mois de Saint Michel* par la Rédaction des *Annales du Mont-Saint-Michel*.)

1. Offertoire de la messe des morts.



## Chronique du Mont-Saint-Michel

Fête de saint Michel (29 Septembre).

**A**VEC les derniers jours de septembre s'envolent hâtivement les derniers touristes. Aux merveilles contemplées dans des heures de ravissement nos excursionnistes disent adieu. Rares sont les touristes attardés en automne au Mont-Saint-Michel.

Les Pèlerins n'en ont que plus d'espace et de liberté.

Le 29 septembre ils étaient nombreux, plus nombreux même que de coutume, accourus vers la sainte montagne.

Prier pour l'Église et la Patrie le saint Archange ; c'était le mot d'ordre, parti du Mont-Saint-Michel, et que les échos de la Presse catholique, ainsi que divers comités avaient propagé à l'envi. Pour ces deux grandes causes prier dans son temple l'Archange, qui n'aurait saisi l'urgence de ce devoir ; qui aurait hésité à répondre à cet appel ?

Le 29 septembre fut un jour d'unanime prière pour l'Église et la France. Dieu soit loué !

Au Mont-Saint-Michel, jusqu'à 10 heures, les messes se succédèrent dans le recueillement paisible des jours d'intense piété. Les Fidèles s'approchaient de la sainte Table.

Pendant la messe de 7 h. 1/2 eut lieu l'exercice quotidien du mois de saint Michel. Après la récitation de la Couronne Angélique, fut lue cette page du *Nouveau Mois* où les gloires de la France évoquées et brièvement résumées composent le plus merveilleux tableau et tout à la gloire de l'Archange protecteur de la Patrie. Comment ne pas sentir renaitre en son âme l'espérance, en face de ces étonnantes prédilections; et comment, après cela, ne serait-elle pas montée toute spontanée du cœur aux lèvres, cette prière, qu'ensemble récitèrent les Pèlerins : « Grand prince de la Milice céleste, établi par la Providence divine le protecteur spécial de la France, de grâce, ne transportez pas à une autre nation le glorieux privilège de vous avoir pour Ange tutélaire. . . »

Le train de 10 heures déverse encore au pied du Mont divers groupes de pèlerins dont achève de s'emplir l'église.

Le clergé occupe les stalles du chœur et les chapelles latérales. Répondant à l'invitation de Monsieur le Directeur du Pèlerinage, tous les prêtres des paroisses riveraines de la baie sont là.

La Grand-messe est chantée par M. l'abbé Pouvreau, chapelain épiscopal, aumônier du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville.

M. l'abbé Pouvreau, successivement supérieur des Missionnaires du Mont-Saint-Michel, et, après la fameuse loi de 1901, prêtre séculier diocésain, dirigea pendant sept ans les œuvres abritées sur la montagne de l'Archange, en même temps qu'il exerçait les fonctions de curé du Mont-Saint-Michel (avril 1885 à mai 1902).

Pour les pèlerins, prêtres et fidèles, c'était une joie de le revoir en cette solennité. M. l'abbé Laforêt-Leyatols, directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie, depuis mai 1902, avait voulu donner à tous et à lui-même cette précieuse consolation. Ce ne fut pas en effet sans gratitude qu'il vit son prédécesseur, jadis son élève, accepter de présider ces fêtes du 29 septembre.

Après l'Évangile M. l'abbé Coquelin, missionnaire diocésain

de la résidence de Saint-James, prononce un discours très goûté que nous sommes heureux de reproduire *in extenso* pour la plus grande édification de nos lecteurs.

*Angelus pacis Michael.*  
Saint Michel, seigneur de la paix.

#### MES CHERS FRÈRES,

Dans notre sainte Liturgie, saint Michel est désigné sous le nom d'ange de la paix. Celui que l'on s'attendait à entendre proclamer l'ange des batailles, celui qui conduisait dans le ciel les légions des anges fidèles; celui qui, sur la terre, sur la terre de France, dirigeait la Pucelle contre l'ennemi national, est salué du doux nom d'ange de la paix, comme ses frères qui chantaient la nuit de Noël sur le berceau du Sauveur. C'est que l'Église, oubliant pour ainsi dire le choc terrible dont les Cieux furent ébranlés, ne se souvient que du calme profond qui suivit la victoire, et il n'est pas surprenant qu'elle implore la paix pour la terre par l'intercession de celui qui la rétablit jadis dans le ciel. *Angelus pacis Michael in aedes caelitus nostras veniat.*

La paix ! n'est-il pas vrai que ce mot sonne douloureusement parfois à nos oreilles comme le nom d'un bien perdu, d'un trésor évanescent. Nous désirons la paix dans notre âme, nous la voudrions voir régner autour de nous, et trop souvent, dans notre âme et autour de nous, c'est le trouble, c'est la guerre, la triste guerre féconde en larmes. . . *bella lacrymosa.*

Pourtant ce bien si désirable est à notre portée, et lorsque nous demandons à l'ange de la paix de la faire régner ici-bas, il nous répond par sa sère devise : Qui est comme Dieu ! — La paix fait l'esprit de l'homme quand celui-ci n'a pas une foi assez forte à Dieu qui enseigne; elle quitte son cœur quand il n'obéit pas à Dieu qui commande; être convaincu que nulle parole — même de très loin — ne mérite un assentiment aussi complet que la parole de Dieu, et que rien en dehors de la loi divine n'est capable de donner à l'homme le bonheur auquel il aspire : c'est être en possession du secret de la paix.

Fasse saint Michel, l'ange de la paix, que se grave profondément cette double vérité dans le cœur de ses pieux pèlerins.

#### I

L'ennemi de la paix dans l'esprit, c'est le doute, c'est l'hésitation vis-à-vis de la foi; le doute est la maladie qui tourmente notre époque; on attaque nos vérités religieuses avec tant d'esprit et à si grand renfort de science qu'il n'est pas surprenant que le doute et l'hésitation dans la foi se fassent jour dans les âmes. Mais pour peu que nous élevions nos regards vers Dieu, le



doute pourra effleurer notre esprit, il n'en troublera pas la quiétude d'une manière sérieuse, et nous conserverons la paix parfaite en présence des mystères les plus profonds et des plus difficiles problèmes... Qui, en effet, est comme Dieu... *Quis ut Deus?* Qui est infini comme lui dans sa science? Quelle intelligence humaine trouve en elle les abîmes de sagesse que Dieu peut admirer en lui-même? Ceux d'entre les hommes qui ont le plus travaillé, qui ont consumé le plus de veilles dans la recherche de la science, ceux-là nous disent, quand ils sont sincères, que ce qu'ils connaissent le mieux, c'est leur ignorance. Mais alors quel de surprenant que dans la parole de Dieu, dans la foi catholique, il se trouve non pas des obscurités, il n'y a pas d'obscurité en Dieu, mais des vérités auxquelles notre raison doit donner son assentiment sans chercher à les comprendre sur la seule affirmation de Dieu, comme nous recevons sous notre toit, sans leur demander leur nom, des hôtes inconnus qu'un ami sûr nous envoie.

Pourquoi il y a des mystères? Parce que Dieu est la vérité infinie et que notre raison est bornée. Une goutte de rosée suffit à remplir le calice d'une fleur; ne serait-il pas insensé celui qui se plaindrait de ne pouvoir y faire entrer l'Océan. Ceux-là donc qui, en face de la vérité religieuse, sentent le doute envahir leur esprit, n'ont, pour retrouver la paix, qu'à redire le cri de l'archange: Qui est comme Dieu? Ce n'est pas l'homme qui est comme Dieu; alors lorsque Dieu parle, il n'y a rien de plus juste ni de plus raisonnable que de répondre: *credo, je crois*; même quand il ne voit pas; car l'homme ne doit pas s'étonner de ne pas comprendre parfaitement Dieu; l'humble fleur du rivage ni ne se plaint, ni ne s'étonna jamais de ne pouvoir contenir l'immensité des mers. Qui est semblable à Dieu?

Mais si la comparaison de notre intelligence bornée avec l'infinie sagesse de Dieu, affermit notre foi, et comme conséquence, le calme de nos esprits, il est un spectacle qui vient encore ajouter à la sérénité de nos convictions, c'est celui de la faillite, de l'échec auquel est condamné quiconque, ne trouvant pas à sa guise l'enseignement donné par Dieu, prétend lui substituer le fruit de ses propres pensées: et ce n'est pas un des moindres triomphes de la parole de Dieu de voir que quand on ne veut pas croire ses incompréhensibles vérités, on se perd dans d'incroyables erreurs. Faut-il des exemples? Luther prétendit comprendre l'Eglise autrement que son divin Fondateur. Vous savez ce qu'est devenue l'Eglise réformée par Luther. — Ah! la philosophie ne veut pas du dogme de la sainte Trinité; elle acceptera le mystère bien plus incompréhensible du panthéisme; et s'il est difficile de concevoir comment la nature divine peut se communiquer à trois personnes distinctes, tout en gardant son unité, comment expliquer qu'elle se communique à tous les êtres? — Ah! l'on rejette la foi au par-

gatoire, tel que Dieu l'enseigne par son Eglise! Soit; on a remplacé le Purgatoire par les migrations des âmes dans les différentes planètes, et le siècle qui rit des prières faites pour nos défunts est celui où l'on se fait un jeu d'évoquer les morts.

Les Juifs disaient de Notre-Seigneur: Nul homme n'a jamais parlé comme celui-ci; ce qui signifiait que l'homme ne peut parler comme Dieu... s'il essaie, son langage dénote bientôt l'impuissance ou le ridicule... car « Qui est comme Dieu! »

Enfin, mes Frères, lorsque Dieu a parlé, il fait en sorte que l'on ne puisse se méprendre sur l'authenticité de sa parole: et la vérité religieuse, c'est-à-dire la paix, est assurée à tous ceux qui la recherchent avec bonne volonté. Dieu ne nous prend pas à la gorge; la vérité religieuse ne vient pas nous menacer du cimetière en nous disant: crois ou meurs! ce sont les doctrines humaines qui s'imposent de la sorte. Dieu prouve sa parole, et nul n'éclaire aussi bien que Lui l'intelligence qu'il s'agit de convaincre; à côté de l'obscurité du mystère, il y a la clarté évidente des faits. Assurément, c'est un profond mystère que celui de Dieu fait homme, que celui de Dieu immortel qui meurt sur la croix, et nous avons le droit de demander à l'Eglise qui nous propose ces vérités, les preuves de sa mission divine. Et voici ce que l'Eglise nous répond: J'ai été fondée par un Juif que ses compatriotes condamnèrent à mort; j'ai eu pour prédicateurs dans l'univers douze hommes du peuple, dont le plus instruit était un péager, un receveur d'impôts; j'ai connu le glaive de la persécution; j'ai été en butte à la haine des puissances du jour; j'ai reçu mille et mille fois le baiser de Judas; j'ai souffert du roulement de Pierre; souvent ma mort a été annoncée avec grand fracas dans le monde, et le lendemain du jour désigné pour mes funérailles, mes ennemis m'ont retrouvée plus forte et plus vivante que jamais; or voici qu'il y a deux mille ans que je dure; j'ai vingt siècles d'existence; je suis de Dieu. N'est-il pas vrai, mes Frères, que Dieu donne à sa parole, à ses œuvres, le caractère de la plus haute évidence? Aussi, je voudrais que nous soyons non seulement forts, mais encore fiers dans notre foi, et qu'aux cris de haine, aux attaques de l'impie comme aux pensées et aux doutes contre la foi, nous opposions ces preuves irréfutables; que pour nous et pour les autres nous relisions souvent quelque page de notre glorieuse histoire, l'opposant aux ennemis du dedans comme à ceux du dehors, en leur lançant ce défi: Qui est comme Dieu!

En vérité, nul n'est semblable à Dieu qui enseigne. — Et qui donc serait semblable à Dieu qui commande? *Quis ut Deus!*

Quand il enseigne et qu'on le croit malgré le mystère, il fait clair dans l'esprit; de même quand il commande et qu'on lui obéit malgré l'austérité de sa loi, il fait chaud dans le cœur.

C'est une banalité de dire que de tous ses efforts l'homme cherche le bonheur; Bossuet disait que la foule suit en aveugle pourvu qu'elle entende seulement le nom de liberté; de même, que l'on nous dise : le bonheur est ici ou il est là, c'en est assez pour que nous suivions en aveugles, là où il voudra nous conduire, celui qui a prononcé le mot magique.

Mais qui a mis dans le cœur humain cette soif infinie d'un bonheur infini? Qui, qui donc a allumé cette flamme dévorante? C'est celui-là même qui a créé le cœur humain : Dieu. Qui peut éteindre cette soif? donner un aliment à cette flamme? Dieu seul. Si donc nous désirons la paix véritable, à tout objet qui se présente comme messager de la paix, qui nous tient ce langage si doux à entendre : Je suis le bonheur, il faut faire cette question : « Es-tu la grandeur que ne suivra aucun revers, es-tu la richesse qui ne redoute ni la rouille ni les voleurs, es-tu le plaisir qui ne finit pas? en d'autres termes : es-tu Dieu? » Si l'on ne vous répond pas oui, passez; il n'y a là que misère, qu'un peu de paille qui reluit au soleil, qu'un serpent caché sous une fleur... Il n'y a pas de paix.

Jadis la Samaritaine devant l'affirmation de Jésus s'offrant à lui donner l'eau qui rafraîchit, répondit avec un sourire incrédule : « Mais d'où pouvez-vous tirer cette eau vive : vous n'êtes pas plus grand que notre père Jacob qui nous a donné ce puits? »

C'était justement parce qu'il était plus grand que les Patriarches que le Divin Maître pouvait promettre l'eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle... Ainsi Dieu seul peut promettre la paix du cœur : là où tout échoue, là où toute tentative humaine est couronnée d'insuccès, il réussit, parce qu'il est Dieu. *Quis ut Deus!*

Sa loi sainte observée avec ses moindres prescriptions, en dépit des déchirements qu'elle exige parfois : tel est le secret de la paix du cœur. *Pax multa diligentibus legem tuam...* Eh quoi! une loi, des commandements, l'obéissance procurent le bonheur! Oui, mes Frères, parce que nul maître ne peut être comparé à Dieu. *Quis ut Deus!*

Ah! les dieux du paganisme, créés de toutes pièces par les imaginations humaines, tiennent, quand ils commandent, ce langage qui révolte :

*Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.*

Je veux, je commande; mon caprice doit tenir lieu de toute autre raison.

Hélas! Que d'hommes — indignes de commander — le font parfois dans les mêmes termes! Mais Dieu, le vrai Dieu ne parle pas ainsi; son autorité n'est pas celle d'un maître sans entraves qui dirige un troupeau d'esclaves : c'est celle d'un père, d'une

mère vis-à-vis d'un fils bien-aimé : il est raison suprême; il est sagesse infinie; il est souveraine bonté; et qu'il nous propose une vérité à croire ou une loi à suivre, il n'a en vue que notre bien, il est l'ouvrier de notre bonheur.

Est-il besoin de longs discours pour le prouver? Quels ont été les meilleurs de nos jours, les jours les plus tranquilles de notre existence? — Les jours d'ambitions réalisées?... Non. Les jours de fortune acquise? Non. — C'a été les jours d'obéissance, d'obéissance parfaite à la loi de Dieu.

Et ce qui est vrai de chacun de nous, est vrai de l'humanité en général : la paix, le bonheur, nul autre que Dieu n'est capable de les lui assurer. Comprenez donc, chefs des peuples, ô vous qui tenez entre vos mains les destinées des nations... comprenez, qu'après la multiplication du bien-être, après le progrès des sciences, après les chemins de fer et l'électricité, vous n'aurez pas fait avancer d'un pas la question du bonheur, donné une goutte de paix à l'humanité altérée, si votre siècle ne reconnaît pas la loi de Dieu.

Mais aussi supposez un instant une société où le Décalogue est observé, et voyez la paix profonde qui y règne! Enlevez les péchés de parole qui mettent en lambeaux la réputation du prochain et vous assurez le calme dans toute une cité; enlevez les péchés de gourmandise, quel bonheur, quelle prospérité dans la famille, à la place des scènes violentes et de la misère; enlevez les péchés d'avarice et la question sociale est résolue; enlevez la luxure et du même coup vous supprimez la plupart des suicides et des assassinats; oui, observez la loi de Dieu, et la terre, malgré la souffrance qui y pousse, comme croissent les épines dans un champ abandonné, la terre deviendra habitable pour tous, et l'exil pourra nous offrir quelque avant-goût de la paix délicieuse qui règne dans la patrie.

Mgr Leroy disait qu'entre l'extrême barbarie et l'extrême civilisation il y a tout juste l'épaisseur d'un catéchisme; on peut dire également, vous venez de le voir, qu'entre la guerre et la paix, entre le calme profond de l'âme et la plus violente agitation, il y a tout juste l'épaisseur d'un Évangile — mais de l'Évangile reçu et pratiqué tout entier, de l'Évangile duquel on n'a enlevé ni une vérité qui blesse notre esprit si borné, ni un précepte qui gêne notre cœur si faible : entre la guerre et la paix, il y a Dieu qui enseigne et qui commande.

Voulons-nous donc pour nous-même et les nôtres, pour la France et pour le monde, voulons-nous la paix : soyons chrétiens, Dieu seul, ne l'oublions pas, Dieu seul commande aux flots, lui seul peut faire trembler l'immense océan; *vaniens tremor oceani!* Et de même que, quand la mer monte sur nos grèves, ceux-là qui ne veulent pas périr doivent se hâter vers ces remparts pour y trouver un abri, ainsi les hommes désireux d'échapper aux trou-

bles et aux agitations de leur esprit et de leur cœur, les affamés de bonheur et de paix, ceux qui rêvent de tranquillité universelle devront venir les chercher dans la devise de l'Archange: *Quis ut Deus! Amen.*

Les dernières prières de la messe s'achevaient dans le silence quand de la tribune M. le curé de Macey fit entendre le *Sancte Michaël Archangele*... de sa composition. Puisse ce chant de la prière de Léon XIII devenir vite populaire!

Un pieux Pèlerin disait au sortir de l'église après la Grand Messe: « Les cérémonies, le sermon... que c'était beau et bon! » Oui, c'était beau pour les yeux et du corps et de l'âme; c'était bon pour le cœur qui avait puisé à ces sources pures du bonheur la paix des enfants de Dieu.

Les Vêpres chantées à 2 h. 1/2 furent suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement.

A tous les fidèles Pèlerins du saint Archange, M. le Directeur du Pèlerinage tint à dire, avant la séparation trop tôt imminente, un merci cordial. A chacun il voulut donner rendez-vous devant saint Michel pour le 16 octobre.

« Ce que nous venons de célébrer, dit-il, c'est l'anniversaire de la dédicace de la Basilique Michélienne du Mont Gargan. Certes, nous l'avons fait avec enthousiasme. Mais si l'Italie a ses gloires, la France aussi a les siennes, et le 16 octobre, jour de l'apparition de saint Michel, ici même sur notre montagne, est dans nos fastes un jour exceptionnel. C'est donc pour nous un devoir de le solenniser. Nous n'y manquerons pas. Avec l'Évêque de saint Michel qui présidera cette grande fête, tous nous serons ici, le 16 octobre, en communion de prières et de sentiments de profonde gratitude. »

A l'heure où nous achevons ces lignes, la solennité du 16 octobre est terminée. Elle a eu plein succès. La prochaine livraison des Annales donnera une relation détaillée de cette journée, ainsi que le discours prononcé à la grand-messe par M. le chanoine Savery, supérieur du petit Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lô.



## Aux Associés de l'Archiconfrérie

DE SAINT MICHEL

Nouveau témoignage de l'affection du Souverain Pontife.

UN certain nombre d'Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel, catholiques militants, comme il en faut souhaiter beaucoup dans les tristes conjonctures que nous traversons, faisaient parvenir à la fin du mois d'août, au Saint-Père, l'hommage de leurs vœux à l'occasion de l'anniversaire de son élévation au suprême Pontificat. En même temps ils exprimaient « leur douleur pour la rupture contre laquelle ils protestaient, affirmant bien haut leur fidélité inaltérable à la personne de Pie X, à ses enseignements et à ses directions. »

La réponse ne se fit pas attendre. A la date du 25 août 1904, S. E. le cardinal Merry del Val, secrétaire d'État de sa Sainteté, écrivait au premier des signataires de l'adresse la lettre suivante :

ILLUSTRISSIME SEIGNEUR,

C'est avec le plus grand empressement que j'ai mis entre les mains vénérées du Saint-Père l'adresse respectueuse que vous m'avez transmise à cet effet, le 21 courant, au nom des membres de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel Archange.

Sa Sainteté a été tout particulièrement consolée et réjouie des termes affectueux par lesquels tant de fils dévoués s'appliquent à opposer l'hommage de leur respectueux et affectueux dévouement aux amertumes qu'un trop grand nombre de fils égarés causent au commun Père et Pontife.

Je suis donc très heureux de vous transmettre le témoignage de la profonde satisfaction éprouvée par le Souverain Pontife en apprenant combien, chez tous les membres de cette pieuse association, sont enracinés les principes de la foi secondés par la généreuse impulsion de l'esprit et du cœur. Pour mieux affirmer encore son auguste bienveillance, le Saint-Père a voulu accorder une bénédiction apostolique spéciale à votre personne, aux autres signataires de l'adresse, à tous les membres de l'Archiconfrérie, ainsi qu'à leurs familles respectives.

En portant à votre connaissance cette heureuse nouvelle, je me dis, avec les sentiments de la considération la plus distinguée,

*De votre Seigneurie le dévoué serviteur,*

Card. MERRY DEL VAL.

Rome, le 25 août 1904.

### Pèlerinage des Catholiques Abyssins A SAINT-MICHEL-D'HAIGA

LE Révérend Père Gruson, supérieur de la mission d'Abyssinie, l'a raconté dans une lettre adressée à Mme la comtesse Lodochowska, directrice générale de l'Œuvre de Saint-Pierre Claver. Voici ce récit d'après l'Écho d'Afrique :

« ... Nul ne doit ignorer qu'après la Sainte Vierge, pas un seul habitant du céleste séjour n'est honoré en Abyssinie autant que le glorieux Archange.

Ce qui m'a frappé à mon arrivée en Abyssinie c'est, entre bien d'autres choses que je vous raconterai peut-être un jour, le nombre des indigènes dont saint Michel est le patron. Dans chaque village vous trouvez quantité de *Ghèbré-Mikaël*, serviteur de Michel, *Odé Mikaël*, fils de Michel. Lorsqu'il n'y en a que deux ou trois douzaines c'est relativement peu. Mais arrivons au fait.

Donc, la veille de la fête du prince des anges, des groupes nombreux montaient d'Alitiéna, de Monokseito et d'ailleurs encore vers le riant plateau d'Haïga. Le chemin « raboteux, malaisé » dont parle La Fontaine ne saurait être comparé à ces horribles petits sentiers, vrais casse-cou où je ne conseille à personne de s'aventurer, s'il n'a le pied sûr et la tête solide.

Ceci est pour nous autres Européens. L'Abyssin, en effet, ne se doute même pas qu'un chemin semblable puisse être un obstacle. C'est son milieu, son élément naturel, il s'y joue comme le poisson dans l'eau. Au contraire, ce que nous appelons une belle route le fatigue par sa monotonie.

Après maints petits accidents qui, au lieu d'exciter la pitié pour les victimes ne provoquent autre chose que des rires joyeux, nous arrivons au sanctuaire de saint Michel. Tous ont été fidèles au pieux rendez-vous. Voici les confrères ; ils ont déjà fait connaissance avec le soleil d'Afrique. La bonne humeur, cette grande qualité du missionnaire, est peinte sur leurs visages. Voici les prêtres et moines abyssins ; et avec eux nos séminaristes, les sœurs indigènes et leurs jeunes élèves. Il serait superflu de demander à nos heureux pèlerins s'ils aiment beaucoup le grand saint Michel. Ils vont le prouver d'une façon, hélas ! incontestable, par les chants qui nous empêcheront de fermer l'œil pendant toute la nuit.

Et comme s'il ne suffisait pas de cet orphéon qui est loin d'être composé de poitrinaires, la musique d'Alitiéna est au grand complet. Les artistes paraissent tout fiers. « Vous allez bientôt avoir le bonheur (!) de nous entendre, semblent-ils nous dire. » Quels sont leurs instruments ? Oyez ! Une demi-

douzaine de *scénassels*, c'est-à-dire de sortes d'U dont les bouts sont reliés par un fil de fer sur lequel sont empilées des rondelles de fer-blanc. En agitant ces scénassels on obtient un son dont on devine l'harmonie. A ces petites machines il faut joindre les *kébéros* ou tambours d'église que l'on bat des deux mains. Il ne peut y avoir de fête sans *kébéros* et ces instruments de supplice ! font un bruit effroyable.

Vous ne devineriez pas aisément de quelle ingénieuse manière ont été obtenus nos tambours d'Alitiéna. Ces *kébéros* sont tout simplement des tonneaux qui contenaient le vin de messe. Une fois vidés et défoncés, on les a bouchés aux deux bouts avec la peau d'une vache fraîchement tuée. Ainsi après nous avoir fourni la matière du saint sacrifice, ces tonneaux continuent de contribuer aux nécessités et aux *splendeurs* du culte en Abyssinie.

Malgré notre pauvreté à nulle autre pareille, le bon Père Van Ravestein avait réussi à transfigurer sa petite église. De vieilles barriques d'huile, recouvertes de papier blanc et ornées d'une belle image servaient de pots de fleurs. Le reste était à l'avenant.

Mais ce qu'il y eut de plus beau, ce fut la communion générale. Elle fut nombreuse et bien touchante. Tous nos cœurs étaient émus.

La messe finie, une procession se déroula autour de l'église et les échos se renvoyèrent l'un à l'autre nos hymnes coupés par les joyeux *ellotta* (cris de joie) des femmes abyssines.

Après un éloquent panégyrique en langue éthiopienne et de fraternelles agapes nous quittâmes Haïga. Nous nous disions l'un à l'autre : Quelle bonne journée ! comme saint Michel doit être content de nous ! »



## La dévotion à saint Michel en Occident

*Les premiers Siècles : Saint Pierre.*

Le Pasteur d'Herma. — Gélase. — Symmaque.

NOUS ne savons pas l'époque précise qui vit naître le culte de saint Michel en Occident et surtout à Rome. Il est permis de croire qu'il est contemporain des Apôtres Pierre et Paul, puisque l'Archange en sa qualité de protecteur de l'Église universelle et particulièrement comme gardien du vicaire de Jésus-Christ, leur accorda toute son aide pour fonder la métropole religieuse de l'univers.

Nous tenons de la tradition des premiers fidèles qui furent témoins du crucifiement de saint Pierre, que les Anges se montrèrent sur le lieu de son martyre et qu'en souvenir de l'événement on leur érigea un petit oratoire. Plus tard, on recueillit dans les ruines de l'édifice une pierre gardant l'empreinte de l'agenouillement des Anges et qui fut transportée dans l'église de Sainte-Dorothee au-delà du Tibre et munie de cette inscription commémorative :

« Cette dalle, sur laquelle les Anges ont apparu agenouillés pendant le martyre de saint Pierre, a été recueillie parmi les ruines de Saint-Ange au Janicule et exposée à la piété des fidèles par le curé de cette paroisse, Julien de Dalhis, l'an du jubilé MC (1500). »

Dans son dernier déplacement, cette pierre a été encastrée dans la basilique de Sainte-Marie de Transtévère.

Il n'y a aucun doute que saint Michel ne se trouvât parmi ces Anges pour rendre les suprêmes devoirs au prince des Apôtres dont il était le gardien, et pour présenter son âme à Dieu dans le ciel, puisque c'est ce dont les premiers fidèles voulurent consacrer la mémoire par l'érection de cette chapelle.

Il est plus que probable qu'un culte spécial envers saint Michel s'implanta parmi les premiers chrétiens de Rome par suite de multiples apparitions dans lesquelles le plus souvent sous le symbole d'un pasteur, il se manifesta à Hermas, disciple de saint Paul. Dans l'une d'elles, sous l'image de rameaux de saule qu'il distribuait à un peuple nombreux, le Pasteur lui fit connaître les actions des fidèles plus ou moins conformes à la loi de grâce figurée par l'arbre d'où les rameaux étaient pris.

Qui est ce Pasteur ? L'ange gardien d'Hermas le lui apprend : « Ce messager bon et libéral qui a pouvoir sur ce peuple et le gouverne, est Michel. Il grave la loi dans le cœur des croyants et les visite pour s'assurer s'ils la gardent. »

Or cet écrit d'Hermas que les Pères appelaient *le livre du Pasteur*, reproduit dans le tome I<sup>er</sup> de la Bibliothèque des anciens Pères du 1<sup>er</sup> siècle, se trouve cité six fois dans les œuvres d'Origène, par saint Athanase, trois fois par saint Irénée, par saint Clément d'Alexandrie, par Tertullien, par Eusèbe qui le recommande et par saint Jérôme qui s'en explique ainsi : « Livre utile dont beaucoup d'anciens auteurs ont fait valoir les témoignages et qui est lu publiquement dans quelques églises grecques. »

Avec tout cela, le pape Gélase I<sup>er</sup> le range parmi les livres apocryphes qu'on peut lire, mais qui ne sauraient être invoqués en garantie de la foi catholique<sup>1</sup>.

Ce fut ce même Gélase qui approuva la consécration de la basilique du Mont-Gargan et sa dédicace à saint Michel ; on lui attribue aussi les deux fêtes des Anges avec leurs offices, et leur extension à toute l'Église, puisque son Sacramentaire les reproduit, comme le remarque Gaëtan Mérali dans ses savantes Annales et ses nouvelles additions à Gavant (P. I, t. II, p. 538).

A propos de la fête de la dédicace, il rapporte quelques

1. Voir BARONIS, *Ann.*, t. II, no 159 et 164, et BELLARMIN, *De scripturis eccles.*

autorités qui donneraient à croire que] la dédicace de la chapelle du Mont-Gargan ne serait pas l'origine de cette fête.

Symmaque, qui succéda à Gélase en 498, imprima un grand mouvement à la dévotion de saint Michel à Rome en lui érigeant, comme Panvino le rapporte, dans la basilique vaticane un autel qui dura jusqu'à la restauration de l'édifice, et fut reconstruit par Urbain VIII dans la basilique renouvelée avec une mosaïque remarquable représentant l'Archange.

Anastase le bibliothécaire raconte en outre que le même Symmaque « élargit la basilique de Saint-Michel, y fit des degrés et éleva une fontaine ». Il s'agit, je crois, du sanctuaire qui avoisine le forum des Pêcheurs et qui porte pour cette raison le surnom d'*In piscina*. Cette basilique fut inscrite sous le pape saint Grégoire au nombre des dix-huit diaconies ; Panvino lui assigne le douzième rang et ajoute : « J'ai vu que ces dix-huit diaconies ont toujours existé sans aucun changement jusqu'à Léon X qui donna la diaconie de Saint-Ange *in Piscina* en titre à un cardinal-prêtre.

Et comme il n'y a jamais eu à Rome d'autre église diaconale de ce nom, on voit clairement sa grande ancienneté bien antérieure à saint Symmaque.

Mais l'occasion et la date de son érection restent dans l'obscurité. Serait-ce l'apparition de l'Archange à Rome au-dessus du portique du temple de Mercure, vers l'an 200 ?<sup>1</sup>

Il ne manque pas d'auteurs qui se le persuadent, et Drépanius a consigné dans son poème cette légende et la fête qui se célébrait dans le sanctuaire :

« C'est la fête sublime de l'Archange, source de grâce pour la piété, lui qui a daigné visiter le siège de Pierre et de Paul, et plein de bienveillance pour l'empire romain, a fait briller son visage au-dessus des murailles, parmi les patriciens de la cité. »

1. Cette apparition de saint Michel au-dessus du Portique d'un temple de Mercure aux premiers temps du Père chrétien, n'est pas sans intérêt pour le rapprochement établi entre le chef des Anges et la divinité païenne.  
P. G.

Quoi qu'il en soit, cette église fut bâtie près du portique du temple de Mercure et sur les murs du cirque Flaminien, peu après la cessation des persécutions. Ce portique (qui doit à la hauteur de ses colonnes et à la richesse de ses marbres un remarquable cachet de magnificence), porte le nom du Romain Septime-Sévère qui, de concert avec son fils Marc-Aurèle, le releva après un incendie comme son inscription nous l'apprend, et il sert d'atrium à la même église.

Au frontispice de ce grand arc on voit une image de saint Michel gravée sur le marbre dans une pose majestueuse, avec une étole croisée sur la poitrine. On ne distingue pas ce qu'il tient de l'autre main, ni le bas des pieds, l'enduit de chaux qui revêtait le marbre étant tombé de vétusté. A la gauche de l'Archange on reconnaît la Vierge Mère avec l'enfant Jésus sur les bras ; à droite les traits d'une autre figure, mais si effacés par le temps qu'ils sont méconnaissables ; ce serait l'Archange Gabriel, croyons-nous, parce que son nom se lit sur une antique table de pierre qui se trouve là.

Ainsi, saint Michel, en qualité de titulaire de l'église, occupe la place d'honneur, ayant la Bienheureuse Vierge à sa gauche, côté qui passait autrefois chez les Grecs et même chez les Latins pour le plus digne.

Mentionnons ici un fait du v<sup>e</sup> siècle omis par l'auteur et qui est immortalisé par le bas-relief de l'Algarde à Saint-Pierre de Rome et au Vatican par un tableau de Raphaël. C'est à saint Michel qu'on fait l'honneur d'avoir arrêté aux portes de Rome la fureur d'Attila.

A la vue du pontife saint Léon, qui était allé à sa rencontre, le barbare parut interdit : « J'ai vu, disait-il après, à ses officiers étonnés, j'ai vu au côté du vieillard un personnage en habits sacerdotaux, avec une épée nue à la main et un air qui m'a saisi d'effroi. »

(Les Grands de saint Michel, par MARANGONI, Trad. P. E.)



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès obtenu dans un concours. Ci-joint offrande promise pour vos Apostoliques. C. B.

Actions de grâces pour le succès d'un examen. G. L.

**Ardennes.** — Une mère ayant un enfant malade avait promis à saint Michel qu'elle ferait brûler un cierge en son honneur le 16 octobre et qu'elle demanderait l'insertion dans les *Annales* de l'obtention de la faveur, si le malade guérissait. Depuis ce moment, la santé de l'enfant s'est continuellement améliorée ; aussi la mère tient-elle à remplir sa promesse aujourd'hui même. E. S.

**Bouches-du-Rhône.** — Prière de faire brûler un cierge pour remercier l'Archange de sa protection. M<sup>me</sup> J.

**Calvados.** — Il y a quelques semaines je vous écrivais pour recommander aux prières un petit enfant consacré à saint Michel et qui était dangereusement malade. — J'avais promis, s'il guérissait, de faire insérer dans les *Annales* l'obtention de cette faveur et de vous envoyer une offrande pour vos Apostoliques.

Avant été exaucée, je suis très heureuse de venir m'acquitter de ma promesse. J. S. L.

**Eure.** — Je vous prie de faire célébrer trois messes d'actions de grâces pour remercier saint Michel de nous avoir protégés cette année. M. DE B.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, en jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Finistère.** — Les élèves que nous avons recommandés à l'Archange ont été reçus aux examens. — Une messe en action de grâces.

M<sup>re</sup> Ste G., 261.

**Gard.** — Une messe d'action de grâces pour remercier l'Archange d'une faveur obtenue par sa puissante intercession.

Une associée.

**Haute-Garonne.** — Reconnaissance à saint Michel et demande de protection.

H. et G.

**Ille-et-Vilaine.** — Un cierge devant la statue vénérée en action de grâces à l'Archange.

J. L. B.

**Loire-Inférieure.** — Une messe en action de grâces au saint Archange.

M. A.

**Manche.** — Saint Michel nous a obtenu la faveur que nous lui avions demandée. Reconnaissance à ce puissant Protecteur.

L. L.

Une messe d'action de grâces à l'Archange.

L. P.

**Haute-Saône.** — Le jeune homme que j'ai recommandé à vos prières a subi avec succès ses examens. Remerciements à l'Archange.

M. L., 261.

**Haute-Savoie.** — Merci à saint Michel. Qu'il daigne nous continuer son secours !

X.

**Seine.** — Reconnaissance à saint Michel et aux saints Anges.

X.

Je vous prie de dire une messe d'actions de grâces à l'Archange.

G. G.

**Seine-et-Oise.** — Merci à saint Michel pour toutes les faveurs qu'il m'a obtenues.

V<sup>re</sup> V., 261.

**Seine-Inférieure.** — Depuis nombre d'années nous avons obtenu par l'intercession de saint Michel, de grandes grâces. Aussi c'est de tout cœur que je viens remercier ce glorieux Archange et le prier de veiller sur nous toujours. Ci-joint les honoraires d'une messe d'action de grâces.

St A.

**Tarn.** — Une associée vous envoie les honoraires d'une messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession.

J. O.

Prère d'insérer.

Une messe d'actions de grâces et offrande pour vos Apostoliques et reconnaissance d'une faveur temporelle obtenue par l'intervention de l'Archange.

M. B.

**Réunion.** — Saint Michel a exaucé nos prières : mon frère et moi nous étions reçus à nos examens. Gloire et reconnaissance au bienheureux Archange.

L. L., 261.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Ariège.** — Mazères : M. Auguste Astor.

**Ardennes.** — Château-Percier : M<sup>re</sup> Victoire Pudepièce.

**Aude.** — Rustiques : Marie Agar.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Beune : M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> Josephine Thierry, née Alleau.

**Gard.** — Nîmes : M<sup>re</sup> Pauline Allié.

**Haute-Garonne.** — Toulonse : M<sup>re</sup> la baronne Yolande Dezazart, marquise de Montgaillard ; M<sup>re</sup> la baronne Prosperie de Babaudy.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint-Malo : M<sup>re</sup> Louisa de Villiers. — Bais : M<sup>re</sup> V<sup>re</sup> Béru, née Sainte Touillet.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>re</sup> Louise Mercier.

**Lot.** — Mairoux : M. l'abbé Laduc ; M<sup>re</sup> Loubières.

**Manche.** — Valognes : M<sup>re</sup> Ygouf. — Avranches : M<sup>re</sup> Adeline Groult, née Hérouart. — Pontorson : M. François Joubart. — Coutances : M. le chanoine Béatrix. — Montpinçon : M. l'abbé Beauville.



- Mayenne.** — Fromentières : M. René Ballo.  
**Nord.** — Saint-Amand-les-Eaux : M<sup>lle</sup> Catherine Duranton ; M<sup>lle</sup> Cora Chotteau.  
**Orne.** — Laigle : M<sup>me</sup> Chapelle, née Estelle Morin ; M. Alphonse Garmant.  
**Saône-et-Loire.** — Sully : M. Arthur Johaout. — Chenay-le-Châtel : M<sup>me</sup> Jeanne Russelle.  
**Sarthe.** — Le Mans : M<sup>lle</sup> Marie Lemarié ; M<sup>me</sup> Marie Lamare.  
**Savoie.** — Chambéry : M<sup>lle</sup> Anne Carron.  
**Haute-Savoie.** — Châtel : M<sup>lle</sup> Marie Crépy. — Annecy : M<sup>me</sup> Yvonne Dubouloz.  
**Seine-et-Oise.** — Versailles : M<sup>me</sup> Félicie Tailleur, *sédatrice dévouée*.  
**Deux-Sèvres.** — Niort : M<sup>me</sup> Germain, née Rose Weyers.  
**Tarn.** — Castres : M<sup>lle</sup> Louise Carayon ; M<sup>lle</sup> Rosalie Grand.  
**Alsace-Lorraine.** — Metz : M. l'abbé Müller, *curé*.  
**Belgique.** — Bruxelles : M<sup>me</sup> Joséphine Francken, *sédatrice*.  
**Réunion.** — Hell Bourg : M. Alphonse Mabit. — Saint-Pierre : M<sup>me</sup> Servaux, née Eugénie S. Agnan.  
**Canada.** — Sherrington : M<sup>me</sup> Adélaïde Narbonne, née Leclercq.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Luce sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — LA SOUVERAINETÉ DU 16 OCTOBRE. — DISCOURS DE M. LE CHANOINE SAVARY. — QUELQUES ERREURS DES PÈRES DE SAINT-MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CÉRÉS DÉFUNTS.

### Chronique du Mont-Saint-Michel

LA saison n'est déjà plus, le chroniqueur le disait naguère, où le Mont-Saint-Michel abritait dans ses hôtelleries la foule cosmopolite de ses visiteurs.

Matin et soir, quand la marée est haute autour du Mont, elles ne sillonnent plus les flots les élégantes petites barques, blanches, bleues, vertes ou jaunes, chargées de promeneurs. Les bandes joyeuses ont cessé pour quelques mois de gravir les degrés rapides de la vieille abbaye. Seuls, quelques rares touristes, quelques pèlerins encore, sont aperçus de ci de là, silencieux, mélancoliques et rêveurs, à l'instar du paysage morne qu'ils contemplant. Dans leurs yeux se lit une sorte d'étonnement, de stupeur presque, et cet effroi spécial qu'inspirent les vastes étendues, quand le regard est impuissant à les explorer tout à fait.

En revanche, dans les grèves humides et bornées de brume grise la vie a repris plus intense. A marée basse, les pêcheurs s'y répandent dans toutes les directions. Chaussés de leurs

grandes bottes, la lourde botte d'osier aux épaules, ils marchent, fredonnant quelque vieux refrain, vers les filets tendus, là-bas, bien loin, jusqu'à l'horizon, et dans lesquels une marée bienfaisante a déposé le frétilant butin.

Puis s'en vont par troupes — moins nombreuses qu'autrefois cependant — les coquetières court-vêtues. Et quand la marée approche, devant elle se hâtent et pêcheurs et pêcheuses, emportant le produit de leur travail, résultat d'efforts laborieux et patients, mais aussi largesse de la bonne Providence.

Dans la nuit noire, aujourd'hui, ce ne sont plus les promeneurs attardés que l'on entend ; ce ne sont plus les notes languoureuses d'une chanson d'outre-Manche que l'on perçoit, c'est, sourd et cadencé, le bruit des bottes de pêche, sur le pavé de la rue.

Tel le spectacle de la vie quotidienne en hiver, au Mont-Saint-Michel.

Au point de vue religieux, il nous faut signaler encore des belles et mémorables fêtes.

D'abord, les 14, 15 et 16 octobre, la paroisse du Mont-Saint-Michel était chargée de représenter le diocèse de Coutances devant Notre-Seigneur et d'honorer sa présence réelle dans le Très-Saint-Sacrement. C'étaient pour nous les fêtes de l'Adoration perpétuelle.

M. l'abbé Renault, curé de Courtils, édifia grandement son auditoire en lui parlant des Merveilles de l'Eucharistie. Avec cette piété communicative qui donne à la parole sainte une secrète force de persuasion et lui fait porter des fruits de salut dans les âmes, M. l'abbé Renault nous donna un très touchant développement de cet aphorisme de saint Augustin à propos de la Sainte Eucharistie : « Dieu, tout puissant qu'il est, n'a pu donner plus ; Dieu, tout sage qu'il est, n'a su donner mieux ; Dieu, tout aimant qu'il est, a désespéré d'aimer davantage ! »

« Saint Michel, ange de l'Eucharistie, disait en terminant le prédicateur, se tient toujours près de nos autels. Il est en cette église plus qu'ailleurs, et en ces jours plus que jamais, pour offrir à Dieu les parfums de son encensoir d'or, symbole de nos prières. Dans votre solennité prochaine, ô saint Archange, vous serez ici, pour présenter au Seigneur les hommages de vos pèlerins et suppléer à leur faiblesse, en face des merveilles ineffables de votre puissance, de votre sagesse, de votre bonté dans l'Eucharistie. O saint Michel, soyez avec nous, soyez avec eux, soyez près de Jésus-Hostie notre avocat, notre médiateur. Faites-nous comprendre enfin et goûter combien vous nous avez aimés, en nous donnant ce gage incomparable de votre tendresse... »

L'adoration ne devait, en effet, se terminer que le 16 octobre, au soir, après la fête de la dédicace du Mont-Saint-Michel, dont on trouvera ci-après un récit circonstancié.

Le lundi 17, dès sept heures, une quinzaine de carrioles rustiques s'alignaient sur la digue : la paroisse de Villiers (Manche) venait clôturer au pied de l'Archange les exercices du jubilé de l'Immaculée-Conception. M. l'abbé Joubin, curé de La Gohannière, célébra la sainte messe, pendant que M. l'abbé Baugé, curé de Villiers, dirigeait le chant des cantiques. Il régnait parmi ces braves pèlerins un bel entrain et une vraie piété. Dans la soirée, après le salut du T. S. Sacrement, la plupart s'enrôlèrent dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

Les fêtes de la Toussaint, au Mont-Saint-Michel, mériteraient d'être consignées ici en un tableau saisissant. Rien de beau, d'émouvant, comme la soirée du 1<sup>er</sup> novembre au milieu de nos grèves. Ce n'est pas cette atmosphère de rêve, où se meuvent les personnages fantastiques des histoires navrantes, que ce soir-là on se raconte, au coin du foyer, devant la flambee traditionnelle. Point de grand vent tourbillonnant aux vitres, chassant sans pitié les pauvres feuilles mortes ! C'est beaucoup plus réel, plus vrai, plus pénétrant aussi.

La nature est plongée dans le calme le plus profond et comme anéantie dans une torpeur lugubre. Les cloches, seules, gémissent faiblement ou murmurent douloureusement dans tous les beffrois de la côte. C'est impressionnant au suprême degré. On dirait que tous les trépassés, dont la mer et la terre recèlent les dépouilles, se lèvent à la fois pour solliciter la pitié de leurs frères ! Mais comment dire ce que l'on éprouve au milieu de cette plainte universelle qui vous enserre et vous étreint.

A l'office du soir, M. le Curé avait évoqué devant son peuple la pensée de la mort. La Mort ! elle est palpable en quelque sorte à cette heure, et toutes ces cloches lui prêtent leur voix ! Ah ! si on les écoutait les cloches de la Toussaint !

Le 2 novembre, avant la messe de la Commémoration universelle, une procession funèbre s'organisait, et, sortant de l'église, serpentait dans les allées étroites du petit cimetière paroissial. Au Mont-Saint-Michel on a pour les morts un culte affectueux et fidèle. L'étranger s'arrête toujours avec intérêt devant ces tombes modestes, entretenues avec un soin jaloux. Or, à l'occasion de la Toussaint, pas une où la piété filiale n'ait déposé les fleurs fraîches du souvenir. Lentement, très lentement, se déroule la théorie du clergé et des fidèles ; le prêtre s'arrête devant chacune des tombes, l'asperge d'eau bénite (comme jadis, quand on lui confia le corps qu'elle renferme) ; et pendant ce temps, aux chants liturgiques se mêle la voix lamentable des cloches.

Est-ce pour répondre à leur appel suppliant qu'a été instituée, au Mont-Saint-Michel, une Neuvaine de Services Funèbres pour les Zélateurs, Zélatrices et Associés de l'Archiconfrérie de l'Archange et de leurs parents et amis ? Oui, sans doute, et aussi pour satisfaire un besoin de notre cœur reconnaissant ; nous l'avons déjà dit.

De tous pays, sont venues à la Direction des Œuvres du Mont-Saint-Michel, depuis un mois, des listes de recommanda-

tions, accompagnées d'offrandes et de lettres témoignant de la gratitude la plus vive.

Les neuf services funèbres ont été célébrés, et, comme en 1903, ils ont eu devant la statue de l'Archange leur conclusion. Elle était vraiment d'une éloquente signification cette cérémonie finale : le clergé se rendant, *sub silentio*, après l'absoute du dernier service, à la chapelle de saint Michel, pour redire une fois encore à l'Archange en faveur de ses amies, les âmes souffrantes du Purgatoire, comme une sommation suprême, cette invocation de la Liturgie sacrée : « *Signifer sanctus Michaël representet eas in lucem sanctam...* Que saint Michel, le Porte-étendard, les introduise dans la lumière sainte !... »

Terminons cette chronique sur cette note triste, où passe un souffle d'espérance. Dans le cœur animé par la foi, la douleur et la joie alternent et se tempèrent mutuellement. Entre les deux il y a encore et toujours place pour la paix. Après cette vie seulement, ce sera le bonheur sans mélange de souffrance, la joie sans douleur ; ce sera la paix immuable.

Après de saint Michel, sur sa montagne bénie, les âmes chrétiennes entendent mieux ces utiles leçons.





### La Solennité du 16 Octobre

**E**LLLE est toujours chère, grâce à Dieu, aux dévots de l'Archange, la date du 16 octobre.

Dans le cours des âges, s'il fut des temps où son relief parut s'effacer du souvenir des peuples, il se trouva chaque fois des évêques, pasteurs vigilants, — comme les évêques anglo-normands du XIII<sup>e</sup> siècle — pour revendiquer à cette date sacrée une place à part, parmi celles dont l'Église d'Occident fait mémoire dans ses offices liturgiques.

Mieux qu'à nul autre prélat, il sied à Sa Grandeur Monseigneur Guérard, successeur de saint Aubert sur le siège épiscopal d'Avranches, de maintenir, de rétablir au besoin, sur ce point, les usages traditionnels. Ayant mis dans ses armoiries, avec la Vierge du miracle, le Mont consacré à saint Michel, Sa Grandeur se fait gloire de proclamer sur quels fondements inébranlables s'appuie la confiance dont témoigne sa devise, inscrite en exergue : « *Scio cui credidi.* » — « Je sais en qui j'ai mis ma confiance ! Saint Michel, après la Vierge-Mère, est le patron de mon épiscopat, comme de mon troupeau ! » Et c'est, il faut le croire, songeant à ce haut patronage, que Sa Grandeur aime venir, chaque année, officier sur la Montagne de l'Archange, au jour anniversaire de la première Apparition

de saint Michel et de la Dédicace du premier sanctuaire, sur le Mont Tombe, comme des Basiliques successives, qui toutes, au rapport de la Chronique, recurent à tel jour l'onction sanctifiante.

Les années précédentes, autour de l'Évêque, se pressaient à l'envi, sur la montagne, les prêtres du doyenné de Pontorson et bon nombre de dignitaires ecclésiastiques. La fête du 16 octobre 1904 devait, selon toute prévision, revêtir un caractère d'apparat moins notable.

C'était dimanche en effet ; or le ministère dominical a partout ses exigences, qui de soi demandent d'être scrupuleusement respectées.

Malgré ces inévitables difficultés, notre fête fut néanmoins, comme toujours, selon une expression de notre vénéré Directeur, « de tout première classe. »

Sa Grandeur faisait son entrée au Mont, le 15, dans la soirée, à l'heure où, je me figure, saint Aubert « revêtu de ses habits pontificaux. » gravissait, onze cent quatre vingt quinze ans plus tôt, la pente escarpée du rocher, portant, avec un respect infini, les reliques venues du Mont-Gargan. — Ce fut la première procession qui, de la terre ferme, vint au Mont, après que l'effort persévérant et progressif des marées l'eut mis au péril de la Mer.

Monseigneur Guérard était accompagné de M. l'abbé Lepetit, vicaire général, archidiacre d'Avranches, et de M. le chanoine Guérard, frère de Sa Grandeur.

Le Très-Saint-Sacrement exposé, eut la première visite du pieux Pontife, qui, le soir encore voulut redescendre pour assister au salut qui marquait la fin de la seconde journée de l'adoration perpétuelle, pour la paroisse du Mont-Saint-Michel.

Le 16, dès 6 heures, les fidèles assistaient aux messes et s'approchaient de la sainte table ; et l'adoration, commencée dès l'aube, se poursuivait sans interruption.

À 8 heures, le train convoyait une troupe alerte de Pèlerins de Normandie, qui de pied ferme opéraient l'ascension du

Mont, puis venaient s'agenouiller devant Notre-Seigneur et son Archange et priaient avec recueillement jusqu'à l'heure de la Messe pontificale.

Entre tous, se distinguaient par leur ferveur, plusieurs zélés et zélatrices de saint Michel, accourus pour lui témoigner leur dévouement et lui exposer dans un cœur à cœur tout intime leurs requêtes.

Et puis, — ceci est vraiment nouveau et combien touchant! — voici devant les remparts de la cité, une phalange de jeunes clercs, conduite vers saint Michel par M. l'abbé Lagardère, chanoine honoraire, supérieur, et M. l'abbé Colibert, économiste du grand séminaire de Coutances. — Aux élèves du sanctuaire s'est joint, en cours de route, M. l'abbé Diguet, vicaire à Saint-James.

Les prêtres du ministère paroissial se trouvaient, nous l'avons dit, dans l'impossibilité morale — à de rares exceptions près, — de quitter leurs postes, en ce dimanche, pour se rendre au Mont-Saint-Michel. C'était prévu. M. le Supérieur du Grand Séminaire, à qui nous avons exposé cette difficulté, avait accepté avec une parfaite grâce, pour lui-même et pour sa communauté, de représenter le diocèse de Coutances, près de l'Archange glorieux. Une autre considération, dont on appréciera la force, inspirait du reste ce pèlerinage sans précédent.

N'est-ce pas le temps, ou jamais, de faire reprendre aux peuples les « chemins montois ? » N'est-ce pas l'heure de les conduire à saint Michel, comme autrefois, dans les circonstances critiques ? Et quels seraient donc les initiateurs de ce mouvement, si ce n'est les prêtres ? Aux jeunes clercs ce pèlerinage était une excellente leçon de choses.

Il était davantage. Mais pourquoi dire ce que tout le monde sait ? Aux vénérables membres de la Compagnie de Saint-Sulpice qui dirigent avec tant de compétence le séminaire de Coutances — et plus de vingt autres en France, — ne venait-il pas d'être signifié, quelques jours plus tôt, un arrêt impi-

loyable, leur interdisant de poursuivre l'œuvre de dévouement à laquelle ils avaient voué leur existence ?...

M. l'abbé Savary, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lô, arrivait bientôt après, accompagné d'un de ses professeurs, M. l'abbé Desbois, jadis élève de Monseigneur Guérard.

Enfin, M. le chanoine Le Cacheux, le vénéré doyen de Pontorson, toujours assidu à nos solennités, venait compléter le nombre des invités de cette fête de famille.

La Compagnie des Tramways Normands — nous aimons rendre hommage à sa complaisance — avait organisé un train spécial pour les Pèlerins de Bretagne, dont à 10 h. 1/4 l'important effectif vint combler l'église.

Alors commença la Grand'Messe pontificale.

M. l'archidiacre Lepetit remplissait près de Sa Grandeur les fonctions de prêtre-assistant ; M. le chanoine Guérard et M. le chanoine Lagardère celles de diacres d'honneur ; M. l'abbé Colibert celles de diacre et M. l'abbé Desbois celles de sous-diacre.

Exécutées avec une précision qui dénote chez MM. les Séminaristes de Coutances une expérience consommée des moindres détails des rites sacrés, les cérémonies se déroulaient majestueusement dans toute leur symbolique beauté. Et l'on éprouvait encore une infinie douceur à sentir le peuple fidèle en communion de prières avec le Pontife officiant, avec les prêtres, devant la Victime Sainte offerte à ses adorations dans le rayonnant ostensor du Couronnement de saint Michel.

Le prône achevé, — car c'était dimanche, — on ne l'oublie point. — M. le chanoine Savary, dans un discours, où une documentation précise se dissimule sous le charme d'une exposition élégante et vive, interroge les échos endormis du vieux cloître, des remparts et des grèves du Mont-Saint-Michel ; et ce que disent à l'auditoire ces échos fidèles, ce sont les gestes de *foi* et de *dévouement* des ancêtres. Une heureuse fortune permettant aux *Annales* de reproduire ces pages, le lec-

leur éprouvera certainement, à les méditer, un peu du honneur que nous avons goûté à les entendre.

La partie musicale de la Solennité avait été confiée tout entière aux deux jeunes artistes montois, le frère et la sœur, dont nos visiteurs ont admiré le beau talent au cours de l'été dernier. Plain-chant, motets religieux, morceaux d'orgue, accompagnement, tout fut réussi avec une aisance parfaite. Tout spécialement goûtés, à la grand'messe, un céleste *O sacrum convivium*, et, au salut, un *Tantum ergo* de Franck, rendu avec une exquise délicatesse d'expression.

Le Saint Sacrifice fut suivi du chant de la prière à saint Michel : *Sancte Michaël... defende nos*. Les pèlerins se dispersèrent lorsque le Pontife et sa suite eurent effectué leur sortie de l'Église.

Le repas, qui réunissait autour de Sa Grandeur les ecclésiastiques présents à la Fête, fut véritablement, dans tout ce que ce terme signifie de franche cordialité, une réunion de famille. Aussi bien aucun élément ne faisait défaut. À côté des anciens du sacerdoce, qu'il entoure de son affectueuse vénération, le Père ne voyait-il pas d'autres de ses fils, les Benjamins de son Séminaire, à qui il prodigue les trésors de sa tendresse ?

Il appartenait à M. le Supérieur des Chapelains de saint Michel d'exprimer le sentiment qui était dans tous les coeurs et que les lèvres auraient voulu traduire. La fidélité ! C'est le lien de la famille comme de la société ; et c'est d'elle que parla M. le Supérieur. Voici le texte de ce toast, plein d'une grâce délicate et charmante.

MONSEIGNEUR,

Laissez-moi appeler cette journée la fête de la *Fidélité*.

Il fut par excellence l'Ange *fidèle*, celui qui poussa contre le premier des révoltés, le cri vainqueur ! Et qui pourrait compter, dans la double histoire de l'Église et de sa Fille aînée, les gestes qui témoignent de la *Fidélité* de saint Michel à la chrétienté et à la France ?...

À votre requête, Monseigneur, le Vicaire du Christ s'est montré magnifiquement *fidèle*, par les éloges et les bienfaits accordés à notre Archiconfrérie, toujours et malgré tout prospère.

Ce *Quis ut Deus*, nul, après l'auguste Chef des milices catholiques, ne le fait résonner plus à propos que vous, Monseigneur, qui êtes, de nos bienfaiteurs, après le Pape, le plus grand et le plus *fidèle*. Depuis que vous avez mis plus en relief notre fête du 10 octobre, vous n'avez jamais trouvé, sur le chemin de Coulances au Mont, un obstacle capable de vous empêcher d'être nôtre en ce jour ; et l'Archange a mis au cœur de ses chapelains, bien humbles, mais, eux aussi, bien *fidèles*, cette conviction que rien, ni personne, ne sera non plus assez fort, dans l'avenir, pour empêcher l'Évêque de Saint Michel de demeurer *fidèle* à cette date bénie. Je ne trouve pas de mot pour vous exprimer ma gratitude, Monseigneur, sinon celui d'*absolue fidélité*.

Ils sont *fidèles*, ceux que je salue à vos côtés et qui m'ont accoutumé à les y voir, le cher M. l'Archidiacre d'Avranches, dont l'amitié *fidèle* m'est aussi précieuse qu'honorable ; l'excellent M. le chanoine Guérard, que je remercie de ses sympathies si persévérantes.

Le pieux et savant M. le Supérieur du Grand Séminaire nous donne une belle preuve de la *fidélité* de sa dévotion à l'Archange. (Comment n'aurait-il pas d'ailleurs le plus tendre amour pour son patron ?) en convenant de l'impossibilité morale, qu'avaient, en un dimanche, les aînés du sacerdoce à se montrer *fidèles*, et en se donnant pour compagnons de pèlerinage l'un de ses dignes confrères et sept de ses lévites. J'associe à ceux-ci, dans mes remerciements, l'ancien cérémoniaire épiscopal, très entendu ; puis je dis à M. le Supérieur que, sans aucun doute, M. Olier a paternellement souri à son interprétation du Règlement et que nous y applaudissons tous ici, en toute gratitude. ... Hélas ! pourquoi faut-il que nous ajoutions, pour lui et pour nos maîtres vénérés, l'hommage de nos condoléances tout filiales.

Nul n'est plus *fidèle* à nos solennités, Monseigneur, que le vénéré M. le chanoine Le Cacheux. Est-ce que, d'ailleurs, un doyen de Pontorson, quand surtout il a toutes les qualités d'un bénédictin, n'est pas chez lui au Mont-Saint-Michel ?

Lui aussi est *fidèle*, le très aimé et fort éloquent M. le Supérieur du Collège de Saint-Lô, qui, après être venu dans le passé écouter et prier en ce sanctuaire, nous cause aujourd'hui tant de joie par sa présence et, par sa parole et ses prières, également ardentes, un si grand bien. Qu'il accepte, pour lui et pour son socius, le *fidèle* disciple d'un maître illustre, mon fraternel merci.

Je reviens à Votre Grandeur, dont je n'étais guère éloigné, Monseigneur, puisque je rendais mes devoirs à votre Chapitre, à votre Grand et à votre Petit Séminaires, et je la prie encore d'agréer nos remerciements profondément respectueux et notre dévouement le plus *fidèle*.

À l'Évêque de Saint Michel !

Dans sa réponse, retournant à son auteur le compliment qui venait de lui être adressé, Sa Grandeur appliqua « à celui qui depuis trois ans, déjà, dirige avec tant de dévouement les Œuvres du Mont-Saint-Michel, » l'épithète de *fidèle*. « A vous, mon cher ami, elle convient mieux qu'à personne. »

Monseigneur eut ensuite un mot aimable et discret pour les invités. Quand les regards du Prélat se portèrent sur M. le Supérieur du Grand Séminaire et son collègue, l'angoisse de son âme épiscopale se traduisit par des paroles émuës, qui eurent dans tous les cœurs un douloureux écho. « Ce que nous voyons serait désespérant, ajouta Sa Grandeur, si l'expérience plusieurs fois séculaire n'attestait que saint Michel fut fidèle toujours à l'Église et à la France. Saint Michel nous sauvera ! »

Les vêpres furent présidées par M. le chanoine Le Cacheux. Monseigneur assistait au trône.

Après le salut solennel, le Très-Saint-Sacrement fut reposé encore sous son dais de soie blanche, au milieu des fleurs et des lumières. La Fête de saint Michel était terminée ; mais non les solennités de l'Adoration perpétuelle.

Seulement quand la nuit fut venue les habitants du Mont, rassemblés une dernière fois dans leur vieille église, chanterent les Complies et enfin s'inclinèrent sous une suprême bénédiction du Dieu de l'Eucharistie, qui, pendant ces trois jours, avait répandu sur eux les bienfaits de son cœur.

Avec la plupart des Pèlerins, ecclésiastiques et laïques, Sa Grandeur avait quitté le Mont-Saint-Michel à 3 h. 50.

### Discours de M. le Chanoine SAVARY

*Quis et Deus ?  
Qui est comme Dieu ?*

MONSIEUR,

Toute parole humaine n'est qu'un écho : écho de nos goûts, de nos passions, de nos sentiments, de nos espérances ou de nos souvenirs.

Mais, si puissante qu'elle soit, la parole est toujours inégale aux pensées et aux affections qu'elle essaie de traduire.

Combien faible surtout paraîtra-t-elle parmi les monuments qui nous dominent et qui chantent si haut sous le ciel un hymne de louange en l'honneur du glorieux Archange saint Michel !

Je voudrais, aujourd'hui, M. F. dans les tristesses du présent, vous réconforter et vous instruire en réveillant sur cette montagne consacrée, les échos endormis de son vieux cloître, de sa basilique, de ses remparts et de ses grèves. Les Annales du Mont-Saint-Michel nous rappelleront ainsi la double puissance de la foi et du dévouement. Nous prendrons occasion par là, comme dit l'historien de l'Abbaye, le bénédictin Dom Huynes, de louer Dieu de ce qu'il « lui a plu d'opérer tant de merveilles en ce mont pour l'exaltation de son saint Archange et le salut des mortels ! »

1

La foi, M. F., s'est souvent manifestée et sous des formes différentes sur ce rocher privilégié.

En l'année 708, quand eut lieu l'apparition de saint Michel, le 18<sup>e</sup> jour d'octobre, la foi brillait d'un vif éclat sur le siège épiscopal d'Avranches dans la personne de l'évêque Aubert. « La vie de cet homme était telle, en effet, écrit le vieil historien du Mont, que si elle eût manqué de miracles, elle eût semblé incroyable ? » La sainteté d'Aubert le fit choisir comme chef du diocèse.

La foi régla dès lors toute sa conduite. Par elle, « s'il voyait des abus, il employait tous les moyens possibles pour les extirper du tout ; voulant de plus que le service divin fût célébré exactement et honorablement et qu'on y annonçât diligemment la parole de Dieu ? »

Est-ce là l'histoire de l'évêque d'Avranches au VIII<sup>e</sup> siècle, ou celle de son successeur, douze cents ans plus tard ? Les ordonnances que l'annaliste résume ont-elles été contresignées, Monseigneur, par votre secrétaire général, ou scellées du sceau de saint Aubert ? Au moins la même foi paraît-elle dans le même respect des cérémonies saintes.

La piété rendit l'évêque d'Avranches digne du choix de Dieu pour les révélations de saint Michel. La foi, cependant, ne dégénérait pas chez lui en aveugle crédulité. Il lui fallut, avant d'agir, un témoignage authentique de la volonté des cieux. L'Archange lui était apparu sous la forme d'un beau jeune homme, comme autrefois l'ange Raphaël à Tobie sous les traits d'Azarias. La vision céleste toucha l'évêque et laissa, en imprimant la trace de son doigt au-dessus du front, un signe permanent de sa réalité

1. *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel* par Dom Huynes, t. I, p. 3.

2. *Ibid.*, t. I, p. 7.

3. *Ibid.*, t. I, p. 10.

divine. Avranches conserve encore dans le trésor de Saint-Gervais, avec le chef du saint Pontife, l'inexplicable merveille.

Saint Aubert, affermi dans sa foi, obéit aux prescriptions de saint Michel. Le Mont n'était pas alors, selon toute apparence, complètement entouré par l'océan, quoiqu'il fût déjà « en péril de la mer ». L'évêque s'y rendit processionnellement avec les dignitaires de son Eglise ; et, dès l'an 709, sous le pape Jean VII et le roi Childébert II, un premier temple fut dédié sur le roc, où nous sommes assemblés, au Prince de la milice céleste. C'était encore le 16<sup>e</sup> jour d'octobre.

La foi de l'Evêque n'était pas entièrement satisfaite. Il résolut d'établir dans l'oratoire qu'il avait construit, en y constituant un collège de chanoines, une louange perpétuelle à Dieu.

Les institutions humaines les meilleures sont sujettes en ce monde à la décadence. Les chanoines de saint Michel se relâchèrent de leur ferveur première ; et, sans l'interrompre tout à fait, ils négligèrent de remplir ici, entre le ciel et la terre, leur ministère de suppliants. Hélas ! ce ne sont pas les anciens chanoines seuls qui connaissent l'abandon lamentable de la prière. Notre Evêque recommande dans toutes les occasions, et jusqu'à l'importance même, si l'on y tient, — *opportune, importune* — la prière en famille. Avons-nous ou repris ou conservé, M. F., mieux que les chanoines de Saint Michel, ce pieux usage de nos pères ?

La situation du Mont réclamait une réforme. Un prince normand, qui aurait pu prendre dans l'histoire le surnom de « pieux » aussi bien que celui de « Sans Peur », le duc Richard, conçut le dessein d'établir au Mont-Saint-Michel, pour remédier au mal, une communauté de moines. Il en sollicita l'autorisation du pape Jean XIII, qui l'accorda. En conséquence, il vint au Mont des religieux de Fontenelle, de Jumièges, de Saint-Evroult, de Saint-Melaine « près le mur de la ville de Rennes au duché de Bretagne ».

« Ainsi ces belles fleurs, cueillies des cloîtres bénédictins, commencèrent à fleurir, suivant la parole de l'historien, au palais des Anges<sup>1</sup>. »

Le duc Richard Sans Peur ne se borna pas à montrer sa foi par ce renouvellement d'une prière ininterrompue. « Il recevait, dit Dom Huynes, un si grandissime contentement d'avoir le Mont dans son duché<sup>2</sup>, » qu'il multiplia en faveur du monastère les libéralités.

Ses successeurs suivirent son exemple. Par leurs largesses, des îles normandes de Sercq, Jersey, Aurigny, Guernesey, jusqu'aux environs du Mans, de nombreux prieurés relevèrent de Saint-Michel. Les dons les plus riches ne répondaient qu'insuffisamment

1. Dom Huynes, t. I, p. 62.

2. *Ib.*, t. I, p. 56.

à la foi vive de ces chefs dont les chroniqueurs nous représentaient les plus récents ancêtres comme des pillards avides de butin.

Les rois de France héritèrent de ces pieuses dispositions en même temps que du duché de Normandie. Il n'est pas jusqu'au besogneux Philippe IV qui n'ait offert au sanctuaire une image d'or de saint Michel. Après lui, Philippe V, Charles IV, Philippe VI, Jean II, Charles V... Louis XI lui-même, manifestèrent à l'envi leur foi dans l'intercession de l'Archange.

Le dernier de ces princes, politique avisé, qui voulait mettre de son côté toutes les chances dans toutes ses entreprises et faire servir le ciel non moins que la terre à ses desseins, s'ingénia plus que les autres à gagner la protection de l'Archange saint Michel. Il fonda en 1469, pour lutter contre son cousin, le puissant duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, chef des chevaliers de la Toison d'or, l'ordre de Saint-Michel. L'honneur que conférait cette dignité, les serments par lesquels on s'engageait, assuraient le chef de l'ordre de la fidélité de ses gens. Mais Louis XI plaçait leur foi d'homme et de chevalier sous la sauvegarde de leur foi chrétienne. Aussi dans les armes figuraient et l'image de saint Michel et la devise de l'Archange : *Quis ut Deus !* Qui est comme Dieu !

Les hommes ne viennent plus revêtir ici l'armure du chevalier. On n'y reçoit plus de titres et de dignités : mais il est toujours d'usage, M. F., que les touristes ou les pèlerins emportent un souvenir de leur visite. Ils choisissent, les uns la reproduction d'un coin pittoresque, les autres un objet assez vulgaire sur lequel est inscrit le nom de saint Michel. Souvenirs éphémères ! Je souhaiterais qu'aujourd'hui, en regard de l'hostie sainte offerte à nos adérations dans la solennité des Quarante-Heures, en mémoire des bontés du Sauveur Jésus, de son amour, de ses dons et de ses promesses, chacun de nous emportât de cette fête un plus grand respect, une affection plus vive, une foi plus ferme au Dieu de nos autels et redit avec les accents d'une reconnaissance que le temps ne saurait affaiblir : *Quis ut Deus !* Qui est comme Dieu !

Cette foi en Dieu et en la protection de son Archange ne fut point spéciale aux religieux ou aux grands, ni limitée au pays Normand.

Les autres provinces enviaient à la Normandie la possession du Mont célèbre. Les Bretons, plus que les autres, se plaignaient que « le Couesnon, par sa folie, eût mis le Mont en Normandie. »

Je le comprends, écrit à ce propos l'historien dom Huynes qui était né Picard : « Pour moi, si je voyais ce Mont si proche de la Picardie que je le vois de Bretagne, et qu'il n'y eût qu'une rivière qui l'empeschast d'estre en Picardie, je souhaiterais volontiers l'éloignement de cette rivière ; car qui ne serait bien aise d'avoir un tel Mont dans sa province ? »

Du moins, les Bretons, qui n'étaient pas encore de France, car ils ont gardé jalousement le plus longtemps qu'il fut possible,



leur indépendance et leur nationalité, déronlèrent souvent la long des grèves la pieuse théorie de leurs processions. Ils venaient de Dol, de Cancale, de Saint-Méloir-des-Ordes, de Rennes et de cent autres lieux, différents dans leurs costumes, mais semblables dans leur foi robuste et leur inébranlable confiance.

A l'autre extrémité de la France, la Bourgogne, comme la Bretagne, envoya ses dévots à Saint Michel. L'un des pèlerins de cette contrée est resté fameux dans les souvenirs du Mont. « Un noble et puissant seigneur Bourguignon, raconte Dom Huynes, étant venu en pèlerinage en ce Mont, emporta par dévotion une petite pierre. Arrivé dans son pays, il la mit comme une relique dans une belle église qu'il fit bâtir exprès dans le plus beau château de ses seigneurics et dédier au prince des Anges saint Michel<sup>1</sup>. »

Piété de grand seigneur sans doute, mais bien touchante en vérité !

Les étrangers rivalisèrent à leur tour avec les gens de France. Au xv<sup>e</sup> siècle, en 1437, il arriva des Pèlerins « des quartiers d'Allemagne, grande quantité d'hommes, de femmes et d'enfants si jeunes que plusieurs n'avaient point encore atteint l'âge de neuf ans. Ils venaient sur l'ordre de Dieu<sup>2</sup>. »

Si l'on songe, M. F., à l'état des routes, à l'insécurité des communications, à la rareté des hôtelleries, dont ces petites gens d'ailleurs n'usaient guère sans doute, quel acte de foi que cette démarche ! Comme ces pèlerins traduisaient eloquemment à leur manière la devise de l'Archange : *Quis ut Deus !* qui est comme Dieu !

Notre foi ressemble-t-elle à la leur ! Résisterait-elle, je ne dis pas à un long et pénible voyage, mais à de moins rudes épreuves ? N'osons-nous pas comparer et préférer quelquefois à Dieu les satisfactions misérables de notre amour-propre, de notre bien-être, d'un plaisir coupable, et pourrions-nous inscrire en tête de l'histoire de nos vies la devise : *Quis ut Deus !* qui est comme Dieu !

Cette histoire de notre existence s'écrit chaque jour et à chaque instant, même pour les humbles ; elle s'inscrit dans un livre immortel, que l'Écriture nomme le Livre de vie. Notre histoire se lit là en un récit impartial. Songeons-y, M. F., et tâchons de faire en sorte que l'on puisse mettre en exergue ou en conclusion, au début ou à la fin de ces pages, pour resumer nos sentiments et notre vie morale, la parole de saint Michel : *Quis ut Deus !* qui est comme Dieu ! C'est la parole de la foi ; mais ce sera aussi celle du triomphe.

1. Dom Huynes, t. 1, p. 79.

2. Ib., t. 1, p. 123.

II

Dans un chapitre de religieux, rassemblé de contrées différentes, chacun se glorifiait d'avoir plusieurs saints personnages natifs de son pays. Tous concluaient, rapporte Dom Huynes, que nul Normand ne fut jamais saint... Mais, ajoute le narrateur, on en trouverait autant en Normandie, pour le moins, qu'on en pourrait montrer ès autres provinces<sup>1</sup>. »

Il serait puéril, M. F., de discuter sur les aptitudes plus ou moins problématiques des races diverses à la sainteté. Il suffit de constater ici que saint Michel suscita autour de son nom, sur cette montagne, les plus intelligents et les plus actifs dévouements, dévouement à Dieu, à la France, à l'Église.

Rien de plus facile que de reconstituer par la pensée dans son aspect primitif le roc que nos Pères appelaient le Mont Tombe, avant qu'il ne fût consacré à saint Michel. Ce roc isolé au milieu de la grande forêt qui s'étendait d'Avranches et de Granville jusqu'à la mer, affectait la forme d'un tumulus ou tombeau antique. Tel, dans la baie de Naples, s'élève le fameux promontoire du cap Misène, que le pieux Enée aurait dressé comme un mausolée sur le sépulcre d'un de ses compagnons.

Le Mont Tombe ne paraissait demander qu'une humble chapelle, abritée contre les vents du large et la furie des flots dans l'un des creux du rocher. La dévotion de nos Pères à saint Michel ne se contenta point d'une construction aussi parcimonieuse. Elle rêva de monuments gigantesques. Il lui fallut sur ce rocher désert une abbatale qui fût par le goût et la grandeur un miracle de génie et de travail.

Toutes les difficultés étaient réunies pour détourner de l'entreprise. Le granit du Mont est résistant. On ne pouvait égaliser sur une assez large superficie le sommet de la montagne. Les matériaux venaient de loin et leur transport était fort coûteux.

Qu'importe ? — Les Evêques, les Princes, les Moines, les Fidèles ont résolu de bâtir à Dieu, sous le vocable de l'Archange, une demeure digne de leur amour. Ni les sommes à dépenser ne les effrayaient, ni les embarras des transports ne les déconcertaient, ni la longueur des travaux ne les décourage. Les ouvriers de la Merveille d'Occident ont au cœur un inlassable dévouement pour leur œuvre et pour leur Dieu. Leur dévouement vaincra tous les obstacles.

Peu à peu la Basilique se construit, puis l'Hôtellerie, puis la Salle des Chevaliers, puis le Cloître. C'est en vain que le ciel même semble se conjurer avec les flots de la mer et les sables mouvants pour faire échouer l'œuvre entreprise. Plusieurs fois la

1. *Vie de Saint Berthevin*, par Dom Huynes.

foudre tomba sur le clocher, où doit étinceler dans l'azur ou sous le nuage la statue de saint Michel. Elle renversa l'ouvrage presque achevé. Devant ce désastre, la désolation des travailleurs est légitime. Elle alla par moments jusqu'à la stupeur. Mais le dévouement restait le même au cœur de ces moines, artistes anonymes, ouvriers obscurs qui ne songaient point à laisser leur nom, mais une œuvre de foi et d'amour à la postérité. Ils reprenaient leur tâche, la rêvant et la réalisant toujours plus belle, plus digne de Dieu et de leur dévotion envers l'Archange.

Les hommes, un moment inintelligents des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique ou française, ont dédaigné pendant ces années l'ouvrage des Bénédictins de saint Michel. Ils l'ont même déshonoré en la réduisant à n'être qu'une prison. Mais, le temps a fait son œuvre et donné lieu, comme en d'autres endroits, à de plus justes appréciations.

L'un de vos prédécesseurs, Monseigneur, un évêque de Constances, Monseigneur Bravard, le premier, ramena l'attention de la France sur le Mont-Saint-Michel. Il obtint les subsides nécessaires non point pour sa restauration, mais pour empêcher les ruines de périr complètement.

Pourquoi rappeler tous ces travaux et ces incidents, M. F. ? C'est que la suite plus que séculaire des labeurs entrepris au Mont-Saint-Michel nous prêche éloquemment la constance dans le dévouement à Dieu. Le génie a besoin de temps et de patience pour accomplir son œuvre : de même la sainteté est la résultante d'efforts sans cesse et longtemps renouvelés. Il advient même qu'après des années de lutttes méritoires une fante imprévue, une passion subite, un égarement soudain, renversent l'édifice de notre vertu, comme autrefois la foudre le clocher de saint Michel.

Nous profiterons de la leçon que nous ont laissée les Bénédictins bâtisseurs. Jamais lassés, ils ont recommencé leur œuvre et l'ont rendue plus splendide. Ainsi notre âme, M. F., se ressaisissant après une chute passagère, s'élèvera-t-elle, si nous le voulons comme autrefois David et Madeleine, plus haut par le repentir, dans le dévouement et dans l'amour.

Eussions-nous même depuis longtemps déjà méconnu la dignité de notre vocation chrétienne, l'heure peut toujours venir où un prêtre sauvera, comme il fut fait pour le Mont-Saint-Michel, nos espérances chrétiennes d'une ruine complète. Sur notre âme pardonnée, les anges étonnés et ravis des miséricordes divines pourront jusqu'à la fin chanter : *Quis ut Deus!* qui donc aime et pardonne comme Dieu !

Sous la direction des maîtres es pierres vives du monastère le Mont-Saint-Michel fut environné de murailles crénelées. On voulait par là sans doute le protéger contre les flots de la mer ; mais on le mettait du même coup à l'abri des incursions ennemies.

Or, au XV<sup>e</sup> siècle, lorsque Jeanne d'Arc, la vierge dévote à

saint Michel, eut accompli les prodiges de sa vie et subi son martyre, une partie de la France recouvra son indépendance nationale. La vierge de Domrémy avait libéré Orléans et le territoire qui s'étend de cette ville jusqu'à Reims. Mais la Normandie restait tout entière sous le joug des Anglais.

Dans la Province, un seul point n'avait pas connu les hontes de la domination étrangère. La bannière de France y flottait librement. Ce point unique n'était autre que le Mont-Saint-Michel au péril de la mer.

Là, les chevaliers montrèrent un dévouement au Pays d'autant plus admirable qu'il était plus rare alors. Le septième capitaine du Mont, Louis d'Estouteville, repoussa victorieusement, en 1434, les derniers assauts de l'ennemi.

« Les Anglais, découragés, note un des manuscrits de dom Haynes, mirent le feu à leur forteresse d'Ardevon et à quelques autres, pour donner à connoître à la postérité que leurs grandes prétentions contre le royaume de France, et principalement le Mont-Saint-Michel, se résoudaient en fumée<sup>1</sup>. »

C'est une gloire pour ce Mont d'être ainsi demeuré vierge des atteintes ennemies. Mais, on ne saurait trop célébrer, avec le dévouement dont firent preuve ses défenseurs, leur intelligence de la situation. Si le Mont-Saint-Michel succombait, les Anglais n'occupaient pas seulement une forteresse ; l'effet moral, produit par cette conquête, eût été plus déplorable sur l'esprit des populations qu'une grande défaite.

Les cent-dix-neuf chevaliers, défenseurs du Mont, l'avaient ompris. Aussi résistèrent-ils sans défaillance à des ennemis vingt fois plus nombreux et irrités de leurs insuccès récents et tout gonflés encore de leurs triomphes passés. Noble exemple, qu'en des heures désastreuses le patriotisme français aimait jadis à se rappeler ! Aujourd'hui encore, après cinq siècles à peu près révolus, cette héroïque défense nous apprend que dans les coeurs bien nés l'amour du pays s'unit aisément à l'amour de Dieu.

Les chevaliers et les habitants de Saint-Michel retrouvèrent, au XV<sup>e</sup> siècle, la même intrepidité contre les Huguenots normands. Par la force et par la ruse, ces adversaires de l'Eglise catholique essayèrent de s'emparer du Mont. Ils étaient sur le point d'y réussir, quand le sieur de Vicques, Louis de Lamoricière, (un bon prédestiné) soldat de souche bretonne, à la fois catholique et patriote, comme on l'est volontiers à l'Ouest du Couesnon, garantit les habitants du pillage des Huguenots et des erreurs de l'hérésie.

De nos jours, plus qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, M. F., l'erreur s'insinue partout. Par les livres et les journaux, par des apparences spé-

<sup>1</sup>. Dom HERRYS, t. II, p. 123, note.

cieuses et avec d'habiles sophismes, elle menace jusque dans leur sanctuaire ou dans leur forteresse la liberté des âmes.

Ayons donc la même énergie et le même courage pour nous défendre que les compagnons de Louis de Lamoricière pour sauver le Mont de l'hérésie protestante. Ayons surtout le même dévouement au cœur. Ils furent vaillants parce qu'ils aimaient leur Dieu et répétaient avec l'Archange la parole libératrice : *Quis ut Deus ! Qui est comme Dieu !*

On raconte que pendant près de cinq cents ans, les habitants du Mont virent briller, en plein minuit, sur le clocher de la basilique, une lumière céleste qu'ils appelaient « la clarté de saint Michel ». Était-ce un emblème de la protection de l'Archange, ou un faul miraculeusement allumé par Dieu pour éclairer la route des mers dans l'obscurité ? Je l'ignore.

Au moins désiré-je que de l'ostensoir d'or où repose l'Hostie sainte et des souvenirs de saint Michel au péril de la Mer une lumière s'éleve sur nous, capable d'affermir notre foi et d'allumer en nous pour le Christ, la France chrétienne et l'Eglise, les flammes généreuses d'un amour sanctifié et d'un dévouement inaltérable. Gardons, gardons au cœur les fières certitudes de saint Michel et faisons monter vers les cieux dans une clameur en laquelle se traduise l'invincible confiance de nos cœurs chrétiens dans la bonté divine : *Qui est comme Dieu ! Quis ut Deus !*

Amen.

## Quelques échos des fêtes de saint Michel

### A Tergnier (Aisne).

« ... Bien réussie notre fête de saint Michel. Le 28 septembre, au soir, les cloches joyeuses l'annoncèrent, fête du lendemain. Le 29, à l'aube, elles appelaient les amis de saint Michel au saint sacrifice de la messe. C'était vraiment consolant de voir une aussi nombreuse assistance. M. le curé célébrait la messe pour la France. Les grandes orgues se faisaient entendre ; puis la voix suave de notre jeune organiste entonnait le *Nyctis* et divers chants de circonstance. M. le curé, dans son discours, félicita les fidèles qui l'entouraient d'avoir compris la nécessité de mettre en Dieu et en son Archange toute confiance. « Jamais, peut-être, dit-il, l'on n'a vu un tel acharnement à combattre le bien, jusqu'à jeter les âmes les plus fortes dans le découragement, si la grâce de Dieu n'était là pour les soutenir. Partout la justice et la vérité sont foulées aux pieds... Néanmoins ne désespérons pas ; demandons à Dieu de faire luire sur nous des jours meilleurs... C'est maintenant que le chrétien doit se rappeler pratiquement que

saint Michel est le défenseur de la religion, comme il est pour nous, Français, le protecteur de notre patrie. Consolons-nous dans nos tristesses, en méditant le texte des Livres saints : « J'ai vu l'impie exalté sur la terre ; je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus... » Avant de sortir de l'église, les enfants reçurent un gracieux souvenir de cette touchante cérémonie. »

M<sup>me</sup> M..., *sécl.*

### A Billiers (Morbihan).

« Durant le mois de septembre tout entier une lampe a brûlé nuit et jour devant la statue de saint Michel. La plupart des Associés de l'Archiconfrérie se sont préparés à la fête du 29, par une neuvaine de prières, en union avec le Mont-Saint-Michel. Du matin au soir, pendant ces neuf jours, des bougies, offertes par la piété des habitants de Billiers, se consumaient, au milieu d'un massif de fleurs, devant l'Archange. Le dimanche 25 septembre, M. le recteur, annonçant la fête, nous adressa une chaleureuse allocution où il montra la puissance extraordinaire de saint Michel. Dans la petite chapelle, ornée de fleurs à profusion, où notre chère statue avait été installée pour la circonstance, ce devait être toute la journée du 29 une illumination continue et un défilé ininterrompu de pieux fidèles. A six heures, une messe fut célébrée pour la France. Des cantiques y furent chantés en l'honneur de saint Michel, sous la direction d'un prêtre, enfant de Billiers, qui touchait l'harmonium avec beaucoup de talent. — Dans l'après-midi, les enfants vinrent réciter le chapelet et les litanies et chanter des cantiques. Le soir, à sept heures, bénédiction solennelle du T.-S. Sacrement, suivie du cantique « Saint Michel à votre puissance... » L'église était remplie, comme aux jours de grande fête. — Les communions pour le salut de la France avaient été très nombreuses... Tous étaient enchantés et s'accordaient à dire que la fête avait été plus belle que jamais. Déjà nous songeons à ce que nous pourrons faire l'an prochain pour lui donner plus d'éclat encore. — Le 16 octobre n'a pas été oublié à Billiers. La plupart des Associés ont communie ce jour-là encore. Au pied de saint Michel une corbeille de fleurs avait été déposée. »

M. L. M., *sécl.*

### A Yvetot (Seine-Inférieure).

« Chaque matin de septembre, pendant la messe de six heures, on nous a fait la lecture du Nouveau Mois de saint Michel. Après cette messe, bénédiction de T.-S. Sacrement. — La fête du grand Archange a été célébrée avec la piété accoutumée. Toutes les messes ont été dites à l'autel de saint Michel. Nombreuses communions ; cierges à profusion toute la journée, depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, devant la statue de notre aimable Protecteur. Le soir, avant le salut solennel, lecture du beau sermon qui nous avait été adressé le 8 février, lors de la bénédiction de notre autel de saint Michel. »

E. H., *sécl.*

A Castres (Tarn).

« Le culte de saint Michel prend tous les ans de l'extension dans notre bonne ville de Castres. La dernière fête en l'honneur du saint Archange, le 29 septembre, a été particulièrement touchante par le grand nombre des assistants et leur recueillement profond. Presque tous communieraient. M. l'archiprêtre, toujours souffrant, avait voulu, malgré tout, honorer de sa présence cette fête du saint qu'il affectionne tant et qu'il a su rendre cher à ses paroissiens. M. le premier vicaire donne l'allocution d'usage. Le rapprochement ingénieux qu'il fit entre la lutte des anges dans le ciel et la lutte des chrétiens sur la terre, dans les temps présents, démontra d'une façon saisissante l'immense utilité, pour nous, de la protection de l'Archange. Qui ne comprendrait d'ailleurs que nous sommes dans une période décisive et que la victoire appartiendra aux plus vaillants. Il était beau jadis de voir les hommes de notre paroisse groupés dignes et fiers, autour de la bannière de saint Michel, parcourir en procession les rues de Castres. Hélas ! ces inoffensives manifestations de la foi sont maintenant interdites ici ! Mais la fermeté des catholiques ne se démentira pas. La devise de saint Michel sera la leur : Quis ut Deus ! Qui est comme Dieu ! »

Une associée.

ACTIONS DE GRACES

- Aisne. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue. B. G.
Remerciements à l'Archange. A. B.
Reconnaissance à saint Michel. X.
Aude. — Actions de grâces à l'Archange pour deux faveurs obtenues par son intercession. Mm P.
Je vous envoie une offrande pour vos œuvres en reconnaissance à saint Michel. H. L.
Une messe pour remercier l'Archange du prompt rétablissement de mon enfant. M. L., tél.
Bouches-du-Rhône. — Je vous envoie cinq francs pour vos Apostoliques. J'avais promis cette offrande si j'obtenais ce que je demandais; n'ayant été exaucé, je m'empresse de remplir ma promesse. A. M.
Calvados. — Reconnaissance à saint Michel. M. G.
Doubs. — Je suis heureuse de vous apprendre que ma fille a été reçue aux examens du brevet supérieur. Merci à saint Michel de sa puissante protection. M. G., tél.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces Annales n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

- Finistère. — Prière de faire brûler deux cierges devant la statue vénérée pour remercier saint Michel du succès de mon neveu dans ses examens. Mlle B.
Hérault. — Remerciements au puissant archange. M. D.
Loire-Inférieure. — Une personne remercie saint Michel de lui avoir accordé sa protection dans un récent voyage. C. C.
Maine-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. M. D.
Manche. — Une messe en action de grâces pour une faveur que j'attribue à l'intercession de saint Michel. Il s'agit d'un examen qui présentait de sérieuses difficultés et qui a réussi contre toute espérance humaine. X.
Actions de grâces à saint Michel pour le succès de P. C. à l'examen du Baccalauréat. C. C., tél.
Reconnaissance à l'Archange pour la réussite de l'examen que je lui avais recommandé. B. T.
Morbihan. — Il y avait dans notre paroisse, un jeune homme qui souffrait horriblement et n'avait de répit ni jour ni nuit; je lui recommandai de prier saint Michel avec confiance et lui promis de faire brûler une lampe pour sa guérison devant la statue de l'Archange. Quelques heures plus tard, un léger mieux se produisit; le malade reposa tranquillement et le lendemain il ne souffrait plus. Gloire et reconnaissance à saint Michel. M. le M., tél.
Hautes-Pyrénées. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. A. de G.
Rhône. — Je remercie l'Archange de la guérison de douleurs dont j'ai beaucoup souffert, pendant trois ans. M. L. T., tél.
Sarthe. — Reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues par son intercession. E. C.
Haute Savoie. — Une messe pour remercier saint Michel de sa protection. Sr M. S., tél.
Seine. — Merci à saint Michel pour le succès d'un examen. Mm B.
Veuillez remercier avec moi le grand Archange qui nous a particulièrement protégés dans deux affaires importantes. Une messe en action de grâces. Mm F. M.
Seine-et-Oise. — Nous vous avons demandé de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel pour obtenir une grâce importante. — Nous avons été exaucés; ma mère vient de vendre sa maison de commerce; le cinquième jour de la neuvaine elle avait un acquéreur et aujourd'hui tout est heureusement terminé. H. K.
Guadeloupe. — Je vous prie de célébrer une messe en action de grâces à saint Michel, pour une faveur qu'il nous a obtenue. Mm A. B.
Angleterre. — Pour remercier l'Archange de deux faveurs qu'il m'a obtenues, je vous prie de m'abonner aux Annales. G. L.
Belgique. — Après une neuvaine à l'Archange, nous avons été exaucés; merci à notre puissant Protecteur. M. C., tél.
Italie. — Depuis son admission à l'Archiconfrérie, une associée a reçu des faveurs spirituelles et temporelles; elle en exprime sa vive reconnaissance à saint Michel. A. C.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- Aube.** — Bayel : M. l'abbé Lutet, *curé*.  
**Bouches-du-Rhône.** — Marseille : M<sup>me</sup> Eugénie Paul.  
**Côte d'Or.** — Saulieu : M. Lavergne-Péneau.  
**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M. Henri Pascoit ; Mlle Anne Gallaz, *zélatrice*.  
**Creuse.** — Dun-le-Palleteau : M<sup>me</sup> Ferdinand Simon ; M<sup>me</sup> Adèle Lafont ; M<sup>lle</sup> Palmyra Thomas ; M<sup>me</sup> Rose Murat.  
**Drôme.** — St-Aignan en Vercors : M. Léon Allouard.  
**Haute-Garonne.** — Toulouse : M. Jean Bégué.  
**Ille-et-Vilaine.** — Saint-Servan : M. Hippolyte Fournel. — Saint-Briac : Jeanne Belfort. — Saint-Aubin du Cormier : M<sup>lle</sup> Constance Kaudel. — Rennes : M. Verseur. — Roz-sur-Coousson : M. l'abbé Haran, *recteur*.  
**Isère.** — Valbonnois : M<sup>me</sup> Angélique Peyrou, *zélatrice dévouée*.  
**Jura.** — Arnoire : M<sup>lle</sup> Marie Breda, *zélatrice dévouée*.  
**Loire.** — St-Hambert-sur-Loire : M. Jules Poinat. — Le Croisic : M. Joseph Guigoard. — Essertines en Douzy : M<sup>me</sup> Denis, née Thérèse Coquet ; M<sup>me</sup> Noally, née Bénédicte Thiviel ; M<sup>me</sup> Marguerite Andréa ; M<sup>lle</sup> Marie Chappuis ; M<sup>lle</sup> Marie-Anne Protière.  
**Loire-Inférieure.** — La Baule : M. Osear Claveau. — Le Croisic : M<sup>me</sup> Anatolie Thuret, *zélatrice*. — Nantes : M<sup>me</sup> Marie Laurent. — Beauharnais : M<sup>me</sup> veuve Prosper Boquien.  
**Maine-et-Loire.** — Fontevault : M. Alphonse Marquet, *décoré directeur de la maison centrale du Mont-Saint-Michel, très dévoué à saint Michel*.  
**Manche.** — Baucilly : M<sup>me</sup> Cahu, née Poitier ; M<sup>lle</sup> Rose Mancel. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M<sup>me</sup> Esther Vautier ; M. Emmanuel Lang.  
**Mayenne.** — Laval : M<sup>me</sup> Mazure, *zélatrice*.  
**Meurthe-et-Moselle.** — Foug : M<sup>lle</sup> Emilie Boyer.  
**Morbihan.** — Ménéac : M<sup>lle</sup> Armande Apuril.  
**Orne.** — La Ferté-Macé : M<sup>lle</sup> Maunoury.  
**Rhône.** — Villeurbanne : M<sup>me</sup> Julie Bernard-Colombon.  
**Haute-Savoie.** — Châtel : M<sup>me</sup> Augustine Crépy. — La Chapelle : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Marie-Anne Desportes.  
**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Mangas ; M. Emile-Eusebe Gaison. — Charente : M<sup>lle</sup> Clotilde Landry.  
**Seine-et-Oise.** — Villiers-le-Bel : M. Maurice Henri Jesson.  
**Seine-Inférieure.** — Petit-Quevilly : M<sup>me</sup> Antoinette Delacour, *de Dahois*.  
**Var.** — Le Val : M. Simon Barbier, *zélateur dévoué*.  
**Alsace.** — Dannemarie : M. Jean Mathis.  
**Lorraine.** — Alzwiller : M. Georges Vani.  
**Belgique.** — Auvers : M<sup>me</sup> Edouard Praset, née Laurence Sommier. — Saint-Troude : M<sup>lle</sup> Marianne Houben ; M<sup>lle</sup> Judith Coenen ; M<sup>lle</sup> Thérèse Van de Zavel. — Ostende : M<sup>me</sup> Louis Carbau, née Zoé-Marie Goddyne. — Bruges : Sœur Marie-Aimée des Anges ; sœur Marguerite-Marie du Sacré-Cœur, *Religieuses carmélites déchaussées*. — Binche : M<sup>lle</sup> Josephine Winance.  
**Canada.** — Sainte-Julie de Mégantie : M. l'abbé Dubé, *curé* ; Thérèse Talbot ; J. B. O. Legendre ; Delphine Coursal ; Marguerite Turcot ; Céline Paradis ; Emma Lebel ; Paul Genets ; Zéphyrin Bélaud ; Bernadette Sar-tineau.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie FR. SIMON, succ<sup>r</sup> de A. LA ROY, Rennes (4797-04.)



## BONNE ANNÉE !

L'ANNÉE 1904 est entrée dans le domaine du Passé ; ses douze mois sont écoulés ; elle a vu le dernier de ses jours.

Quel sort nous a-t-elle fait ? Heureux ou malheureux, joyeux ou triste ?

Sans doute, nos peines. — et tous nous en avons eu — ont été adoucies de quelques joies.

La Sainte Eglise a été cruellement éprouvée ; qui ne le sait ? Mais, quand même, 1904 fut pour elle une année joyeuse, c'est-à-dire, d'allégresse.

La France a souffert dans ses enfants, les catholiques, cérés de toutes manières ; mais la France croyante s'est réveillée ; et si ce n'est pas encore la victoire, ne serait-ce pas le commencement de la manœuvre qui en décidera ?

Les Chapelains de Saint-Michel ont eu leurs joies : la plus grande a été d'obtenir du Souverain Pontife six Indulgences Plénières nouvelles pour les associés de l'Archiconfrérie du grand Archange. Mais ils ont eu aussi leurs épreuves, quelques-unes bien imprévues, certes ! et

telles que nul ne pouvait soupçonner qu'elles viendraient de ce côté et sous cette forme...

Nous n'avons pas cru devoir répondre aux attaques; le silence est la ligne de conduite que nous avons adoptée; il nous répugne d'en sortir. De l'avis de tous, cette attitude est la plus digne, la plus chrétienne, la plus sacerdotale.

Que sera pour l'Église, pour la France, pour chacun de nous, l'année 1903? C'est le secret de Dieu.

Souvenons-nous seulement que saint Michel est l'aigle des situations périlleuses et qu'aux heures critiques de l'histoire, toujours il sut montrer la force de son bras. Prions-le donc de dissiper les nuages qui assombrissent notre horizon. Prions-le; Il nous sauvera.

Aux zélateurs et zélatrices de saint Michel, dont le dévouement fait notre admiration; aux généreux bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres établies sur la Montagne de l'Archange, aux lecteurs des Annales, dont la sympathie indéfectible nous est si précieuse, aux Associés de l'Archiconfrérie Universelle de Saint Michel, à tous nos amis, nous souhaitons que l'année nouvelle soit de tout point bonne, heureuse et sainte.

Daigne l'Archange bien-aimé déposer ces vœux aux pieds du divin Enfant! Daigne le Seigneur les réaliser!

L. LAFORÊT-LEVATOIS.

Prêtre, Directeur.

E. GOUILLARD; G. DUPONT,

Prêtres, Chapelains.

## ANNALES

DE

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — A NOS ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES. — L'IMMACULÉE CONCEPTION DE SAINT MICHEL, SON CHEVALIER. — LE ROI DES MERS AU MONT-SAINT-MICHEL. — ACTES DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CILLES DÉFUNTS.

### A nos Zélateurs et Zélatrices A tous les Amis de Saint Michel

DE tout temps, il y eut au Mont-Saint-Michel des œuvres religieuses établies.

De tout temps aussi, ces œuvres furent dirigées par des prêtres, sous la juridiction des Évêques.

Dès qu'il eut consacré, le 16 octobre 709, le temple érigé sur le Mont Tombe en l'honneur et à la demande de l'Archange saint Michel, saint Aubert, évêque d'Avranches, institua près du nouveau sanctuaire un collège de chanoines.

A ceux-ci succédèrent, en 966, les Moines Bénédictins de la primitive observance, remplacés eux-mêmes, au XVII<sup>e</sup> siècle, par les Bénédictins Réformés de Saint-Maur.

Survint la Révolution: l'abbaye, mise à sac, servit ensuite, soixante-dix ans durant, de maison de détention. Elle ne cessa de l'être qu'en 1863.

En 1865, Monseigneur Bravard, évêque de Coutances, eut la joie de la recevoir à bail du gouvernement impérial et s'empessa d'y installer à grands frais des prêtres de son diocèse, avec mission de rétablir l'antique Pèlerinage.

Puis, se souvenant que lui-même avait fait partie de la congrégation des missionnaires de Pontigny, il fit appel à ses anciens confrères, et, en 1867, confia à quelques-uns d'entre eux la Direction du Pèlerinage, ainsi enlevée aux prêtres diocésains.

En septembre 1901, par suite de la loi des associations, ces Missionnaires furent dans la nécessité de se disperser. Monseigneur Guérard, évêque de Coutances, les vit partir avec douleur.

Depuis 1865, mais surtout à partir de 1868, des œuvres avaient été fondées ou restaurées sur la sainte Montagne, œuvres importantes et maintenant prospères, qu'il s'agissait de sauver. Sa Grandeur fut d'avis de les maintenir toutes et d'en assurer à tout prix le fonctionnement.

Elle en donna mission à des *prêtres de son clergé diocésain*.

La force des choses fit que pareilles mesures furent prises, on le sait, à peu près en même temps, pour La Salette, Montmartre, Pontmain, Domrémy, etc..., par les évêques de qui relèvent ces divers sanctuaires.

Les nouveaux chapelains de Saint-Michel travaillent de toute leur âme et de toutes leurs forces, à la glorification de l'Archange, comme leurs prédécesseurs de toutes les époques.

*Mandataires de leur Évêque, ils s'acquittent de leur charge en continuant, au Mont-Saint-Michel, les œuvres, toutes les œuvres, qu'ils y ont trouvées établies.*

I<sup>o</sup> Les *Pèlerins* sont accueillis, ainsi qu'autrefois, sur la Montagne bénie. Les *Annales* relatent dans leurs livraisons mensuelles ces belles manifestations de la dévotion envers le Prince des Anges. Combien nombreuses aussi sont les demandes de neuvaines, de lampes ou de prières, adressées chaque jour à la Direction du Pèlerinage !

II<sup>o</sup> *L'Archiconfrérie Universelle de Saint-Michel* ne cesse de faire de nouvelles recrues dans toutes les parties du monde. Comment en serait-il autrement à cette heure où le besoin de recourir au Vainqueur de Satan se manifeste de plus en plus ? Comment en serait-il autrement surtout après les insignes faveurs accordées, cette année même, à notre Association par le Souverain Pontife, Pie X ?

III<sup>o</sup> C'est par milliers que se comptent, au début de cette année, les lecteurs des *Annales*.

En ces temps particulièrement difficiles, ce sont là d'appréciables résultats dont à Dieu et à l'Archange revient toute la gloire.

IV<sup>o</sup> Sous le nom d'*École apostolique*, une maîtrise d'enfants pieux avait été constituée en 1875, pour le service du Pèlerinage. A vrai dire, c'est la seule des œuvres du Mont-Saint-Michel qui ait souffert de la crise que nous traversons.

Nous l'avons dit maintes fois déjà et nous le répéterons encore, pour que nul ne s'y trompe :

*Pour des raisons majeures que tous connaissent et que nous rappelions tout à l'heure, l'École apostolique a cessé momentanément de s'abriter sous les ailes protectrices de l'Archange.*

*Néanmoins l'œuvre des apostoliques subsiste au Mont-Saint-Michel même, en ce sens que les enfants auxquels nous nous intéressons reçoivent provisoirement et aux frais de l'œuvre, dans nos établissements diocésains, la formation que nous voudrions leur donner ici.*

Il va de soi que leur nombre est proportionné aux ressources dont nous disposons, c'est-à-dire, en fin de compte, à la générosité de leurs bienfaiteurs.

Plaise à Dieu et à l'Archange que bientôt fonctionne à nou-

veau et au grand jour, au Mont-Saint-Michel, l'École Apostolique, dont le concours est indispensable au service du sanctuaire.

N. B. — Nous savons que quelques missionnaires de Pontigny ont établi l'an dernier en Angleterre, une école apostolique, sur le modèle de celle qu'ils avaient dirigée précédemment au Mont-Saint-Michel, sous la juridiction de Monseigneur l'Évêque de Coutances.

Il y a donc maintenant sous la protection de saint Michel deux écoles apostoliques très distinctes : à *Hitchin* (Angleterre), l'École Apostolique des Pères de Saint-Edme de Pontigny ; au Mont-Saint-Michel, l'École Apostolique du Mont-Saint-Michel, fonctionnant présentement dans les conditions que nous venons d'indiquer.

### Neuvaine mensuelle

La neuvaine générale de janvier commencera le 7 et finira le 15.

Aux intentions recommandées nous ajouterons celles de tous nos chers associés. Nous demanderons à saint Michel de se faire durant l'année 1905 le gardien vigilant de tous leurs intérêts, matériels et spirituels.



## L'Immaculée Conception et saint Michel

SON CHEVALIER

L'ANNÉE jubilaire de l'Immaculée Conception est terminée. Tout entiers à la poursuite de notre fin spéciale, la diffusion du culte de saint Michel, nous avons à peine, ici ou là, au cours de ces douze mois, fait allusion aux grandioses manifestations provoquées en l'honneur de Marie et dont journaux et revues se sont fait l'écho complaisant.

Nul n'ignore qu'à la parole de Pie X, conviant, il y a un an, l'univers catholique à la joie et à la prière, il a été répondu par un concert unanime de louanges à l'Immaculée.

De partout Marie a reçu les hommages émus et empressés de ses enfants. Dès là, comment peindre en raccourci ce spectacle attendrissant ? Il faudrait parcourir toutes les contrées du globe, interroger les échos de toutes nos églises, pénétrer jusque dans ce sanctuaire intime des âmes, où la piété chrétienne s'est recueillie pour rendre à la Mère de Dieu ses devoirs.

Rome — c'était justice — a clôturé le Jubilé par un Congrès Mariat et des solennités liturgiques d'une splendeur sans égale. Le 8 décembre, en la Basilique de Saint-Pierre, Pie X a déposé sur le front de Marie Immaculée une auréole ornée de douze pierres précieuses, due aux libéralités des Fidèles de l'univers entier. Diadème et couronnement symboliques ! L'Apocalypse ne nous montre-t-il pas la Vierge couronnée de douze étoiles ? *Et in capite ejus corona stellarum duodecim.* — Éloquent témoignage aussi de l'amour et de la vénération de tous les peuples pour la Reine des Anges et des hommes !

La France, en d'autres temps, eût pris la tête de ce mouvement ; elle eût distancé de loin toutes les nations par les enthousiastes démonstrations de sa foi.



Lorsque fut proclamé, il y a cinquante ans, le dogme de l'Immaculée Conception, l'âme de notre Patrie eut comme un soubresaut de joie. Ce fleuron, officiellement ajouté par l'autorité infallible de Pie IX à la couronne de Marie, depuis longtemps déjà la France s'était fait une gloire d'en embellir l'auguste Reine des cieux. Aussi son allégresse, au lendemain du 8 décembre 1854, fut-elle incomparable.

Les journaux religieux de cette époque, nous ont laissé de ces réjouissances populaires en toute province, des récits charmants, qu'on s'est plu à relire à l'occasion de ce cinquante-naire. Et les anciens ont refait pour la génération nouvelle le tableau des splendides cérémonies dont ils furent alors les heureux témoins.

Aujourd'hui, hélas ! les âmes sont en deuil ; en deuil des libertés qui meurent une à une ; en deuil des institutions qui s'écroulent. Les catholiques français ont dû contenir la joie qu'ils éprouvaient pourtant à se remémorer la date si chère du 8 décembre 1854 et à voir Marie célébrée à l'envi par tous les peuples.

Ils sont allés à Lourdes, plus nombreux que jamais : ils sont allés en cent autres sanctuaires épancher silencieusement leur douleur et faire monter leur prière ; ils sont allés à Rome. Leur piété s'est faite plus pénétrante, mais dépouillée de cet éclat qu'elle avait jadis et qu'elle eût certainement retrouvé en des circonstances plus heureuses.

\* \* \*

La France ne peut oublier que le dogme de l'Immaculée Conception est sien en quelque sorte.

Depuis des siècles, ses Universités, ses théologiens, ses Evêques l'enseignaient. Le peuple répondait aux docteurs par ses chants, ses fêtes et ses pratiques de dévotion spéciale à Marie conçue sans péché. La France était croyante bien avant d'être obligée à croire.

Et comme le prosélytisme est un des traits de son tempé-

rament, elle brûlait de faire partager à la chrétienté entière sa foi précoce et de faire rendre à l'Immaculée Conception, dans toute l'Église catholique, le culte dont elle-même l'entourait de temps immémorial.

A cet apostolat la France se livra constamment et de toutes manières.

Sans chercher plus loin que le xvii<sup>e</sup> siècle, nous en trouvons une preuve officielle dans la lettre suivante que le Roi Louis XIII écrivait, le 24 novembre 1624, au Pape Urbain VIII :

Très Saint-Père, bien que nous sachions que Vostre Sainteté n'est que portée de soy à ce qui est de la piété et de la vénération des saincts et surtout de la glorieuse Vierge, nous avons cru estre de nostre devoir de luy tesmognier ce qui est de nostre dévotion envers la Mère de Dieu, sinon en procurant une dernière décision de son *Immaculée-Conception*, remettant cela à sa prudence et à ce que le Saint-Esprit luy dictera devoir estre cru en son Église, du moins, en suppliant Vostre Sainteté de toute l'étendue de nostre affection, d'ordonner que par toute la chrestienté sa feste, souz le titre de *l'Immaculée-Conception*, soit solennisée ; elle est déjà célébrée par tout nostre royaume. « Signé : Louis. »

Que l'on fasse remonter à la seconde moitié du xi<sup>e</sup> siècle l'établissement de la Fête de l'Immaculée Conception en Occident ; qu'on lui assigne pour origine ou pour principe de sa restauration la célèbre vision dont Helsin, abbé de Ramsey (Angleterre), fut favorisé, l'an 1070, sous le règne de Guillaume le Conquérant ; que l'on soutienne avec de graves auteurs, et non sans motifs plausibles, que la fête de l'Immaculée Conception était entrée dans notre cycle liturgique antérieurement au vii<sup>e</sup> siècle, c'est chose intéressante à étudier, mais non point capitale au point de vue qui nous occupe.

Ce qui est certain — et cela seul importe en l'espèce — c'est qu'en France c'était une antique croyance et comme une tradition nationale que, seule entre les Filles d'Ève, la Très Sainte Mère de Dieu avait été préservée, dès sa conception, de la tache originelle. Les liturgies diocésaines de tout le royaume avaient consacré de bonne heure cette croyance par des fêtes solennelles.

\* \* \*

Disons-nous à la gloire de la Normandie que parmi les provinces françaises, elle se distingua par sa ferveur à acclamer l'Immaculée et son zèle à en promouvoir le culte. C'est si vrai que les peuples, sans doute parce qu'ils l'avaient reçue d'eux, donnèrent longtemps à la Fête de l'Immaculée Conception, le nom significatif de « Fête aux Normands ».

Et en Normandie quel diocèse se montra plus ardent ? Lequel peut revendiquer l'honneur d'avoir le premier fêté la Vierge sans tache ?

Le Vénéralle Père Eudes, l'Apôtre de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, a écrit, dans son livre sur *L'Enfance admirable de la Très Sainte Mère de Dieu*, une page d'une logique impeccable, où, l'histoire en main, il démontre que « la première église cathédrale de Normandie dans laquelle on ait commencé à célébrer la fête de la Très Pure Conception de la Mère du Rédempteur, c'est celle de Coutances. »

Ce monument admirable venait d'être achevé ; l'Évêque, Geoffroy de Montbray, l'avait dédié, en 1056, à la T. S. Vierge et « tout au plus tôt » il avait choisi, pour la consacrer « à l'honneur de la Conception Immaculée de la Mère du Sauveur, une des principales chapelles », où de fait se trouve toujours un autel dédié à l'Immaculée Conception : *B. M. Virginii Immaculatae*.

Le Père Eudes conclut : « Il est très probable que non seulement la cathédrale de Coutances est la première de cette province, mais aussi de tout le monde, qui a été honorée de la célébration de cet admirable mystère<sup>1</sup>. »

Or sera-t-il permis de scruter les secrets de l'Histoire, autant dire les secrets de la divine Providence ? Pourquoi la Sainte Vierge a-t-elle été honorée dans sa Conception Immaculée, en Normandie d'abord et au diocèse de Coutances tout premièrement, de préférence à d'autres contrées, à ce point

1. *L'Enfance admirable de la Très Sainte Mère de Dieu*, t. 1, p. 36 et suiv.

que le peuple normand semble avoir joué en Occident le rôle d'un précurseur pour la propagande de la doctrine définie par Pie IX, le 8 décembre 1854 ?

Sommes-nous téméraires en avançant cette proposition : que saint Michel et le Mont-Saint-Michel ont contribué pour une grande part à la formation de cette mentalité particulière, qui a valu à nos ancêtres la gloire sans égale d'être les premiers champions de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge ?

A peine le Mont Tombe, illustré par les apparitions de saint Michel et les miracles qui en furent la suite, avait-il changé son nom en celui de l'Archange, que la vieille Neustrie échut aux Hommes du Nord. Le Mont, enclavé dans le diocèse d'Avranches, devint normand par la force des choses.

Les Pèlerins accouraient déjà vers le rocher sacré pour y prier le Prince des Anges. Les Normands, convertis au Christ, fréquentèrent leur Mont plus que nuls autres ; il n'en pouvait être autrement. Et par Normands je n'entends pas seulement les nouveaux venus, cantonnés en terre française, mais encore la multitude des peuples dont nos ancêtres n'étaient qu'une migration.

À ces âmes de néophytes saint Michel se présentait comme vainqueur de Satan, de cet ange superbe, qu'il foulait aux pieds.

Mais la victoire de saint Michel sur le Dragon n'en évoque-t-elle pas une autre, celle-là douloureuse pour nous, où le vainqueur c'est Satan et le vaincu, l'homme ? En voyant saint Michel terrasser Satan, impossible à un chrétien de ne se rappeler point qu'un jour le serpent infernal prit sa revanche en séduisant nos premiers parents.

Impossible non plus de ne pas songer aussitôt à celle qui nous vengea de cette défaite et nous sauva de cette ruine. Immédiatement après la chute, une femme fut annoncée qui devait écraser de son pied virginal la tête de l'antique serpent.

La nouvelle Ève, espérance du genre humain, par qui nous vint le salut, c'est Marie, mère du Rédempteur.

Or n'est ce pas dans son Immaculée Conception que la Vierge-Mère remporta son éclatante victoire ? Dans ce mystère, Marie, préservée de la souillure originelle, est soustraite par une exception unique à l'empire du Démon ; elle lui échappe, elle est plus forte que lui, elle le domine, seule parmi les filles d'Ève. Tel est en somme ce privilège ineffable : c'est la victoire sur Satan.

Il était tout naturel, ce me semble, que les Pèlerins de saint Michel, habitués à prier le vainqueur de l'Ange rebelle, — et on ignore trop jusqu'à quel point son culte influençait l'âme populaire à cette époque, — fussent portés à honorer Marie dans le mystère de sa Conception Immaculée. A la vue de saint Michel terrassant le Dragon, le peuple doit se dire — et il se dit — que Marie aussi l'a terrassé ; or, nous le disions tout à l'heure, il y a, implicitement inclus dans cette idée, tout au moins le côté négatif de la doctrine de l'Immaculée Conception.

Du reste saint Michel peut-il avoir d'autre ambition que de glorifier cette femme, bénie entre toutes, comme lui irrécusable ennemie de l'Ange de perdition et comme lui plus forte que sa haine ? Et en Marie quelle prérogative doit l'attirer avant toute autre, si ce n'est celle-là même qui, par la victoire qu'elle consacre, lui rappelle son propre triomphe sur Lucifer, nous voulons dire, la Conception Immaculée ? Nous pouvons donc être assurés que l'Archange, s'il a quelque influence sur les âmes, les incitera à honorer ce privilège incomparable de Marie.

De fait, un historien du Mont-Saint-Michel l'a fait remarquer fort judicieusement : « Saint Michel a toujours été associé à la Mère de Dieu dans la croyance et la dévotion des fidèles. Au Mont-Saint-Michel, cette union est plus intime et ses rapports plus frappants <sup>1</sup> ».

L'étude de l'histoire, de l'iconographie en particulier, a prouvé surabondamment cette double assertion.

1. M. l'abbé Bois : *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 189.

Bornons-nous à rappeler que les abbés du Mont-Saint-Michel multiplièrent dans l'abbaye les oratoires et les autels consacrés à Marie et que les fidèles venaient ici autant pour prier Notre-Dame que pour invoquer saint Michel. *Notre-Dame-sous-Terre*, *Notre-Dame-des-Trente-Cierges*, et, à Tombelaine, *Notre-Dame-la-Gisante*, tels sont les titres de nos Madones vénérées. Or, redisons-le encore, ce que les Pèlerins du Mont-Saint-Michel considèrent tout d'abord en Marie c'est sa victoire sur le démon, sa beauté sans tache, en définitive, sa Conception Immaculée.

Le Mont-Saint-Michel peut donc, en vérité, revendiquer l'honneur d'avoir joué le rôle de la source dans le courant qui entraînait l'âme croyante des Normands et des autres peuples de l'Occident à honorer cette prérogative, qui aujourd'hui devenue article de foi, nous réjouit si grandement.

Il fait bon se rappeler le passé pour y trouver la consolation des tristesses du présent, pour y appuyer les espérances de l'avenir.

Pie X, ouvrant l'année jubilaire, écrivait : « Il nous semble, à en croire un secret pressentiment de notre âme, que nous pouvons nous promettre, pour un avenir peu éloigné, l'accomplissement des grandes espérances, et assurément non téméraires, que fit concevoir à notre prédécesseur Pie IX et à tout l'épiscopat catholique la définition solennelle du dogme de l'Immaculée Conception de Marie. »

Le « pressentiment » de Pie X sera-t-il trompé ? Non ! cela ne se peut. La Très Sainte Vierge sera heureuse de nous laisser un joyeux souvenir de l'année jubilaire. L'Immaculée terrassera de nouveau Satan ; elle mettra en fuite les hordes infernales et à cette grande tâche elle emploiera son Chevalier fidèle, l'Archange saint Michel.

Unis dans le triomphe initial, unis dans la vénération des peuples, la Vierge et l'Archange ensemble procureront à la cause du Christ le succès, à son Église la paix.

## UN FAIT DIVERS

LE

### « Roi des Mers » au Mont-Saint-Michel

I

Un jour, il quitta les parages brumeux et s'en vint vers l'Europe, laissant balloter par la vague sa respectable et ronde personne...

De temps à autre, — de plus en plus souvent, — il sortait de l'eau son gros muffle rose et scrutait l'horizon. Sur ses deux défenses d'une blancheur d'ivoire flambait rapide un éclair de soleil... puis rentrant dans le sein de la mer, il cueillait d'un geste indifférent et ensevelissait dans les profondeurs de son vaste estomac quelques confrères trop curieux et imprudents et continuait sa route.

C'était effrayant à voir ce poisson monstre, cette masse, ce « môle », enrubanné de chair frétilante et plissée, armé de deux longs crocs et d'une paire de nageoires larges, très larges.

Or à force de faire toujours le même manège le monstre se lassait... Toujours naviguer, toujours ramer, c'est exorbitant à la longue. Il devenait grincheux ; lui qui jamais, depuis qu'il était en vie, ne s'était départi un instant du flegme légendaire dont l'avait doué dame Nature, (en raison directe sans doute de sa masse), lui, le calme personnifié, que les petites épreuves de la vie faisaient tout au plus sourire, il commençait à avoir ses nerfs... pour la première fois... et cela même était pour lui un problème insoluble.

Ah ! il ne savait pas qu'aux gens casaniers le premier voyage, si court soit-il, semble toujours long et fastidieux ! Et combien longue est la traversée de l'Océan ! Songez donc !

Dans sa naïve présomption il s'était flatté, le « môle », de suivre, — c'était un jeu, — les énormes transatlantiques qui vomissent des nuages noirs ! Et voilà que l'Océan lui paraissait sans limites ! Pour un peu le découragement l'aurait pris.

L'affreuse tentation ! il la repoussait de tout le restant de sa mouvante énergie, et, reniflant de colère de façon terrifiante, il regardait toujours ; mais toujours point de terre, point de rivage.

Par une après-midi chaude et pourpre, le « môle », exténué, s'était étendu nonchalamment. Le cœur triste, la cervelle hantée de sombres images, il dormait, cependant que de ses rayons perpendiculaires, un soleil sans pitié grillait sa peau rugueuse, et dans ses gros yeux mi-clos, se reflétait un ciel extrêmement bleu...

L'astre du jour baissait lentement ; il allait bientôt disparaître à l'horizon ; mais le « môle » n'en avait cure. Obstinalement il dormait.

Soudain, réveil en sursaut. Le monstre lève haut son muffle et frissonne et s'agite. O joie ! enfin c'est la terre, tout près. Quelques brasses de plus, ô Dieux de l'Océan ! et le « môle » s'échouait sur une roche à fleur d'eau. C'était la terre enfin ! la vieille terre d'Europe que de ses deux yeux démesurément grands ouverts il contemplait, ravi.

Mais qu'est-ce donc ?

Le « môle » a embrassé d'un regard perspicace le rivage brûlé par l'ardeur d'un été tropical. Puis il a vu tout devant lui, s'enfonçant dans les terres, comme une immense étendue grise, plate, avec des plaques transparentes, infinie, sans bornes. A la lisière de cette plaine grise meurt le flot.

Pourquoi ?

Or voici que la mer écume et se soulève. Sous une poussée irrésistible, nu remous se produit de vagues bruyantes qui accourent du large et se précipitent follement. « Que c'est enfantin ! » pense gravement le « môle », soudain intéressé. Cet « enfantillage » le met en gaieté. Vraiment c'est

drôle la mer sur les côtes d'Europe ! On dirait que toutes les eaux de l'Océan sont mobilisées, et, par une main invisible, projetées à l'assaut du continent.

En folâtrant elles s'engagent sans défiance dans cette baie large, au fond de laquelle le môle a vu poindre quelque chose d'étrange, qui le surprend, le stupéfie et le fascine, quelque chose qui brille au soleil, au beau sommet d'une masse conique de pierres ajourées. Que c'est donc singulier !

Plus forte que jamais sa curiosité s'excite et s'enflamme. Le voilà courant sur la crête des vagues qui complaisamment lui prêtent l'appui de leurs humides épaules.

Mais hélas ! les derniers feux du jour vont s'éteignant dans le calme du soir. Au crépuscule le point prodigieux apparut au sommet du Mont Tombe, la statue dorée de saint Michel, car c'était elle, semblait un astre allumé dans les cieux.

Enfin la nuit descend, l'enveloppe et le dérobe ; plus rien, rien que la pénombre presque limpide d'une nuit d'été où très faiblement s'estompe le géant des grèves qui porte l'étoile d'or.

Les flots succèdent aux flots. La marée monte, monte toujours, rythmée et sans houle. Le « môle » s'est dit : « Quand le matin ramènera le soleil, du moins je verrai... » Il devance la vague, choisit les courants les plus rapides et de toute la force de ses nageoires il rame et file avec une prodigieuse célérité... pour être plus près demain et mieux voir.

Or c'était morte-eau et il était écrit que cette nuit-là la marée ne cernerait pas le Mont. Inopinément elle hésite, s'arrête ; puis, comme saisie d'effroi et cédant à une injonction supérieure à laquelle on ne résiste pas, elle rétrograde et posément, en bon ordre, sans murmure, reprend le chemin des abîmes.

Le « môle » obsédé par son idée, n'avait pas observé la manœuvre. Ce fut sa perte ; un bond maladroit le précipite sur un banc de sable ; son flanc s'enfonce dans la tange mouvante et flasque. Éperdu, le malheureux fait une volte-face

pour ressaisir la vague fugitive. Trop tard ! Il retombe, masse trop pesante, et s'enfonce davantage.

Dans ses muscles crépite la rage de l'impuissance et de la force surprise ; il frémit, fait claquer ses lourdes mâchoires, se soulève encore et retombe toujours...

La marée se retirait, sans compassion pour le pauvre abandonné... Bientôt « le môle » n'en perçut plus que le bruit monotone et lointain.

Nuit d'agonie ! Nuit terrible ! De ses gémissements « le môle » faisait retentir l'immense baie... Ses efforts renouvelés, pour échapper à l'étau gluant qui l'étouffait, épuisaient peu à peu ses forces.

Quand l'aube jeta ses premières et discrètes lueurs, il n'avait plus qu'un souffle. Sa large poitrine bressaillait encore par instants... et puis l'on aurait cru que c'était fini !

Non ! voici que le monstre marin rouvre son œil. Le soleil, le ciel bleu, et l'image aperçue hier, la statue rayonnante, ont de nouveau frappé sa prunelle. Le point mystérieux, comme il resplendit maintenant !

Dans un effort suprême le « môle » se retourne pour le mieux voir, le fixer un instant... et mourir.

C'est fait ! le dernier souffle est exhalé. L'œil, obstinément ouvert, semble regarder encore.

## II

Maintenant, plus de fantaisie. L'histoire prend place ici. Ne troublons pas son recueillement par un badinage inconvenant.

C'était le 18 juillet 1904, au matin. Les pêcheurs Montois se rendant à leurs filets, virent de loin, émergeant des sables, une masse confuse ; épave ou victime de la mer, ils ne savaient. C'était le monstre exotique.

Le plus respectueusement du monde on le poussa du pied et on constata qu'il était mort.

— Encore une victime de son inexpérience...

— Et de sa curiosité... Car, vois-tu? c'est le Mont qu'il regarde encore!

— Le malheureux!

Ce fut toute l'oraison funèbre.

Mais que faire du naufragé?

Ah! la question ne se posait pas.

Certes! le mont est accueillant. Toute infortune y trouve asile, toute victime s'y réfugie; et quand on ne peut plus s'y traîner, il y a des braves qui ont des jambes pour ceux qui n'en ont pas et des épaules robustes pour soutenir le faix lourd des membres infirmes ou raidis par la mort.

Les pêcheurs soulèvent le « môle »; mais on est loin du Mont et sans appareils commodes. « Laissons là notre bête, la marée de ce soir ne le touchera pas. Demain au reflux nous viendrons le prendre. » Ce fut adopté.

Donc le 19 juillet, à l'aube, le cadavre du « môle » arrivait sous les murs du Mont-Saint-Michel. C'était triste celle marche funèbre dans le silence universel; mais c'était digne de l'illustre victime!

Or dans la vieille ville n'a pas droit de cité qui veut.

L'aventureux étranger ne devait point pénétrer dans l'enceinte réservée; la bayole lui demeura infranchissable. Mais ce que les traditions locales ne défendent pas, ce qu'elles ordonnent formellement, c'est de rendre à tous et à chacun les honneurs dus à son rang. Y manquer serait manquer au devoir. On n'y manque pas ici.

A l'angle extérieur du boulevard, tout près de la Porte, au débouché de la passerelle, à l'aide de quatre piquets de pêche, fichés dans le sable, furent tendues des voiles d'une blancheur immaculée. Sous cette tente improvisée, dont l'aire fut semée de paille fraîche, le monstre reposa. Palais ou tombeau?... en tous cas dignes d'un roi. — Deux hommes, à tour de rôle, montèrent la garde.

C'était un « roi » en effet que ce poisson! Du moins on le dit.

Il s'était agi en effet au préalable d'établir l'identité du naufragé. Oh! les pêcheurs connaissaient l'espèce de ce citoyen-là. Dans leurs croisières de jeunesse, ils l'avaient rencontré plus d'une fois dans les parages de Terre-Neuve, *Rouet des Mers!* c'est ainsi qu'on l'appelait entre camarades... par analogie sans doute avec le rouet des vieilles grand'mères du pays breton ou normand! Ce monstre en effet a des mœurs singulières: il tourne sur lui-même, comme une roue, comme un rouet; c'est sa façon à lui de marcher. Et vraiment, quoique cette allure soit pour le moins étrange, on aimait mieux encore le voir circuler ainsi que de le voir dormir à la surface. Quand le rouet dort, c'est mauvais signe: la tempête est proche; gare le grain!

Donc aux voyageurs qui passent, s'extasiaient et s'informent, on répond brièvement: « C'est le Rouet des Mers. »

Mais voilà, — ainsi va la fortune des mots, — deux Anglais, grands et maigres, viennent à leur tour, écartent le flot pressé des curieux et se placent, — chose inévitable — au premier rang. « Eux vouloir voir le « roi des mers! » (*sic*).

Pour ingénue qu'elle fût, la transformation était ingénieuse. Le moyen de n'en point tirer parti? Trop habitués à saisir sur le vif les côtés piquants d'une situation et à les mettre en relief, nos marins se donnèrent bien garde de laisser perdre ce beau mot.

Ces Anglais font parfois d'heureuses trouvailles... sans le savoir.

Les pêcheurs n'eurent pas besoin de se concerter longtemps. Sur une pancarte qui se balançait en haut d'une perche, devant la tente funèbre, on put lire cette réclame éloquentة où perce un esprit savoureux et du meilleur aloi:

« *Le Roi des Mers* », capture dans la Baie du Mont-Saint-Michel. Poids 500 kilos. Droit d'entrée: 0 fr. 20. »

Oh! les Anglais; ils ont des mots suggestifs!

Sous les baguettes magiques du tambour de ville le bluff s'accentua sans rien perdre de sa saveur:

« Les Pêcheurs de la commune du Mont-Saint-Michel ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont capturé dans la Baie, après un combat acharné, un énorme poisson, dit le Roi des Mers, et pesant 500 kilos. Il est visible à la porte de la ville, sous une tente. Droit d'entrée : 0 fr. 20. »

Le « Roi des Mers » reçut donc force visites. Il le méritait bien. En présence de témoins on osa prendre ses dimensions : 1<sup>m</sup> 75 de longueur ; 1 mètre de largeur ; nageoires 0<sup>m</sup> 45 ; diamètre de l'œil : 0<sup>m</sup> 05.

Les Chroniqueurs du Mont-Saint-Michel, au XVII<sup>e</sup> siècle, rapportent qu'à maintes reprises de semblables poissons s'échouèrent sur nos grèves. A les en croire ils n'étaient pas moindres que le Roi des Mers.

Dom Huynes raconte que le 7 août 1636 « un poisson nommé baleine demeura sur les grèves, dont tous les villages circonvoisins et ceux de ce Mont se rassasièrent en allant couper chacun sa pièce, par permission des religieux de cette abbaye, auxquels tels poissons appartiennent ; et encore en eusmes-nous six chartées et les fermiers de M. l'abbé autant. . . »

Le 17 du même mois d'août, deux autres poissons, chacun long de 10 ou 11 pieds et gros à proportion, nous demeurèrent sur les grèves, et presque tous les ans on en voit quelques-uns de semblable longueur et grosseur.

L'an 1639, le 30 may, on a pris dans la rivière de Couesnon, un poisson d'une immense grandeur que nous avons vu rapporter en ce Mont dans une charrette tirée par cinq ou six chevaux généreux. »

Dom Thomas Le Roy signale plusieurs faits du même genre.

Tant il est vrai que l'histoire est un perpétuel recommencement et que toujours la mer a ses surprises.

## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Allier.** — Prière de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel en action de grâces, l'attribue à une protection spéciale de l'Archange d'avoir été préservée d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences très graves.  
N. H.

**Calvados.** — Il y a un mois je vous demandais d'allumer une lampe devant la statue de saint Michel. J'ai obtenu ce que je désirais. Veuillez offrir le saint sacrifice en actions de grâces.  
J. T., cét.

Veillez dire une messe en l'honneur de l'Archange, à qui je dois tant de grâces.  
A. C.

J'avais promis de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel si j'obtiens une faveur importante et vivement désirée. Ayant été exaucé, j'acquiesce ma promesse.  
E. B., cét.

**Charente-Inférieure.** — Une messe d'action de grâces, en l'honneur de saint Michel.  
B. P., cét.

**Cher.** — Nous sommes tous totalement guéris, grâce à saint Michel. En remerciement au grand Archange, je vous prie de dire trois messes pour les âmes du Purgatoire.  
L. B.

**Finistère.** — Veuillez dire une messe pour rendre grâce à saint Michel qui a pris sous sa protection un jeune séminariste pendant son service militaire.  
A. G., cét.

**Hérault.** — Ci-joints mon offrande pour remercier le bon Archange d'avoir protégé ma récolte, vous emploierez cette somme à l'ornementation de votre sanctuaire. Prière d'insérer dans les prochaines *Annales*.  
M. J.

**Loire-Inférieure.** — Notre jeune docteur a passé brillamment ses examens. Toute notre gratitude à l'Archange saint Michel qui l'a protégé en ces circonstances !  
P. G.

Je remercie saint Michel qui vient encore de nous donner une marque évidente de sa protection en obtenant à mon fils la réalisation de ses projets d'avenir. En reconnaissance je vous demande de célébrer deux messes et de lire brûler un cierge devant la statue vénérée. Daigne l'Archange nous continuer ses faveurs !  
N. D.

Ci-joints l'offrande promise à saint Michel si mes vendanges étaient bonnes. Elles ont été excellentes.  
J. C.

Prière de faire dire une messe en l'honneur de saint Michel et de faire

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires, que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

brûler un cierge devant sa statue en action de grâces du succès de ma fille aux examens du brevet supérieur. L. G.

Deux messes d'action de grâces en faveur des âmes du Purgatoire. Saint Michel m'a exaucé. M<sup>re</sup> A.

Merci au saint Archange pour une heureuse naissance... avec promesse de consécration de mon enfant. O. G.

**Maine-et-Loire.** — Je remercie le saint Archange de ses bienfaits signalés, et vous prie d'insérer mon action de grâces dans la prochaine livraison des Annales. B. L. I.

**Nord.** — Je suis heureuse de vous faire connaître la grande faveur que j'ai obtenue par l'intercession de saint Michel. Au commencement de cette année je fus atteinte d'une maladie grave. Le médecin avait perdu tout espoir. Je m'abandonnai alors entièrement entre les mains du bon Dieu et à la sacrifice de ma vie pour le salut de notre chère France. Subitement l'Édée me vint d'invoquer saint Michel pour obtenir par lui ma guérison et il était le bon vouloir de Dieu. Je suis guérie en effet, et c'est à lui seul, après d'autant de joie que je dis merci à mon saint Protecteur. C'est à lui seul, après Dieu, que je dois d'avoir été rendue si tôt à la santé. M. G., tél.

**Basses-Pyrénées.** — Je vous prie de dire une messe en l'honneur de saint Michel. Un examen vient d'être passé avec succès. Veuillez implorer la protection de l'Archange pour mes enfants et mes affaires de famille. M. L. L.

**Saône-et-Loire.** — Je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces pour remercier saint Michel de ses nombreuses faveurs. M<sup>re</sup> N., tél.

**Seine.** — Merci à saint Michel : Mon fils a passé avec succès son examen. Prière de publier. G. T.

Deux séminaristes remercient l'Archange de les avoir visiblement protégés à leur entrée à la caserne. N.

Reconnaissance à saint Michel pour une faveur temporelle importante obtenue par son intercession. G. B.

Saint Michel a exaucé mes prières. Je viens de passer avec succès mon examen. Pour accomplir la promesse que j'ai faite, veuillez faire brûler des cierges devant la statue de mon auguste Protecteur. M. de S.

**Seine-Inférieure.** — Neuvaine de messes en l'honneur de saint Michel en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue. A cette même intention, offrande pour vos Apostoliques. L. A., tél.

**Martinique.** — Gloire à l'Archange qui a ramené la paix dans une famille. N.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Soissons : M<sup>re</sup> S. Ambroise, Religieuse du Saint-Enfant-Jesus.

**Aube.** — Troyes : M. le Chanoine Deler, Directeur de l'Œuvre des jeunes gens de Saint-Michel et sévère très dévoué.

**Ardèche.** — Aubenas : M<sup>re</sup> Eugénie Comber.

**Aude.** — Narbonne : M. Eugène Garçon.

**Côtes-du-Nord.** — Binic : M<sup>re</sup> Rebours.

**Corse.** — Orto : Madeleine Paoletti ; Marie-Toussainte Paoli ; Marie-Antoinette Paslinelli ; Marie-Julie Bonifacy.

**Dordogne.** — Périgueux : Mère Saint-Ignace ; Mère Marie de la Croix, Religieuses Ursulines.

**Finistère.** — Quimper : M. Auguste Lebel.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M. Henri Batiffol.

**Gironde.** — Saint-Médard de Guzières : M. André Faure.



**Hérault.** — Gignac : M<sup>me</sup> Vve Coste née Sabatier. — Montpellier : M<sup>me</sup> Vve Durous.

**Ille-et-Vilaine.** — Bruz : M<sup>me</sup> Prudent Joubaire.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M. l'abbé Aristide Fercillon ; M<sup>me</sup> de sène Thouvenin.

**Maine-et-Loire.** — Saumur : M<sup>me</sup> Mabillean.

**Manche.** — Breuville : M. Paul Faudemer. — Saint-Lô : M<sup>lle</sup> Charlotte Demy. — Avranches : M<sup>lle</sup> Pauline Mauger. — Saint-Denis-le-Gast : M. l'abbé Félix Legrand, *curé*. — Coutances : M. l'abbé Georges Lerouilly, *apôtre*.

**Mayenne.** — Saint-Mars-sur-Colmont : M<sup>me</sup> Stéphanie Cotereau, *bienfaitrice*.

**Meuse.** — Verdun : M<sup>me</sup> d'Avrainville.

**Nord.** — Roubaix : M<sup>me</sup> Vve Corbeau ; M<sup>lle</sup> Philomène Vandack. — Hazebrouck : M<sup>me</sup> Mathilde Piel.

**Pas-de-Calais.** — Aire-sur-la-Lys : M<sup>me</sup> Elie Degroote-Hygie, *religieuse*.

**Haute-Saône.** — Gray : M<sup>me</sup> Besancenot, née Briet.

**Sarthe.** — Le Mans : Sœur Françoise-Madeleine Fouque, *religieuse de la Visitation*. — Saint-Calais : M<sup>me</sup> Dagoreau, *bienfaitrice*. — Mayenne : M<sup>me</sup> Lalande, née Léonie Paumier.

**Seine.** — Boulogne-sur-Seine : M. Jean Audoyer.

**Seine-Inférieure.** — Yvetot : M<sup>me</sup> Léopoldine Huby.

**Yonne.** — Villeneuve-l'Archevêque : M. Dominique Chaubert.

**Alsace.** — Neuwiller : M<sup>me</sup> Mathilde Kies, *religieuse dévouée*.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lat profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

... Sed Signifer, Sanctus Michael, representet eas in lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LES ŒUVRES DU MONT-SAINT-MICHEL. — LES SAINTS ANGES (suite). — AU SANGTEAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL. RESTAURATIONS. — AU CANADA. — A SAINT MICHEL ET AUX SAINTS ANGES (poésie). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## Les Œuvres du Mont-Saint-Michel

Les lignes ont paru en tête de la dernière livraison des *Annales*. Les préoccupations inévitables des premiers jours de l'année nouvelle n'ont peut-être pas permis à tous nos lecteurs d'en prendre connaissance. Nous croyons sage de les reproduire. Elles ont, à notre avis, une grande importance.

DE tout temps, il y eut au Mont-Saint-Michel des œuvres religieuses établies.

De tout temps aussi, ces œuvres furent dirigées par des prêtres, sous la juridiction des Evêques.

Dès qu'il eut consacré, le 16 octobre 709, le temple érigé sur le Mont Tombe en l'honneur et à la demande de l'Archange saint Michel, saint Aubert, évêque d'Avranches, institua près du nouveau sanctuaire un collège de chanoines.

A ceux-ci succédèrent, en 966, les Moines Bénédictins de la primitive observance, remplacés eux-mêmes, au XVII<sup>e</sup> siècle, par les Bénédictins réformés de Saint-Maur.

Survint la Révolution : l'abbaye, mise à sac, servit ensuite, soixante-dix ans durant, de maison de détention. Elle ne cessa de l'être qu'en 1863.

En 1865, Monseigneur Bravard, évêque de Coutances, eut la joie de la recevoir à bail du gouvernement impérial et s'empressa d'y installer à grands frais des prêtres de son diocèse, avec mission de rétablir l'antique Pèlerinage.

Puis, se souvenant que lui-même avait fait partie de la congrégation des missionnaires de Pontigny, il fit appel à ses anciens confrères, et, en 1867, confia à quelques-uns d'entre eux la Direction du Pèlerinage, ainsi enlevée aux prêtres diocésains.

En septembre 1901, par suite de la loi des associations, ces Missionnaires furent dans la nécessité de se disperser. Monseigneur Guérard, évêque de Coutances, les vit partir avec douleur.

Depuis 1865, mais surtout à partir de 1868, des œuvres avaient été fondées ou restaurées sur la sainte Montagne, œuvres importantes et maintenant prospères, qu'il s'agissait de sauver. Sa Grandeur fut d'avis de les maintenir toutes et d'en assurer à tout prix le fonctionnement.

Elle en donna mission à des *prêtres de son clergé diocésain*.

La force des choses fit que pareilles mesures furent prises, on le sait, à peu près en même temps, pour La Salette, Montmartre, Pontmain, Domrémy, etc. . . . par les évêques de qui relèvent ces divers sanctuaires.

Les nouveaux chapelains de Saint-Michel travaillent de toute leur âme et de toutes leurs forces, à la glorification de l'Archange, comme leurs prédécesseurs de *toutes les époques*.

*Mandataires de leur Évêque, ils s'acquittent de leur charge en continuant, au Mont-Saint-Michel, les œuvres, toutes les œuvres, qu'ils y ont trouvées établies.*

1° Les *Pèlerins* sont accueillis, ainsi qu'autrefois, sur la Montagne bénie. Les *Annales* relatent dans leurs livraisons mensuelles ces belles manifestations de la dévotion envers le

Prince des Anges. Combien nombreuses aussi sont les demandes de neuvaines, de lampes ou de prières, adressées chaque jour à la Direction du Pèlerinage !

II° *L'Archiconfrérie Universelle de Saint-Michel* ne cesse de faire de nouvelles recrues dans toutes les parties du monde. Comment en serait-il autrement à cette heure où le besoin de recourir au Vainqueur de Satan se manifeste de plus en plus ? Comment en serait-il autrement, surtout après les insignes faveurs accordées, cette année même, à notre Association, par le Souverain Pontife, Pie X ?

III° C'est par milliers que se comptent, au début de cette année, les lecteurs des *Annales*.

En ces temps particulièrement difficiles, ce sont là d'appréciables résultats, dont à Dieu et à l'Archange revient toute la gloire.

IV° Sous le nom d'*École apostolique*, une maîtrise d'enfants pieux avait été constituée en 1875, pour le *Service du Pèlerinage*. A vrai dire, c'est la seule des œuvres du Mont-Saint-Michel qui ait souffert de la crise que nous traversons.

Nous l'avons dit maintes fois déjà et nous le répéterons encore, pour que nul ne s'y trompe :

*Pour des raisons majeures que tous connaissent, cette École apostolique a cessé momentanément de s'abriter sous les ailes protectrices de l'Archange.*

*Néanmoins l'œuvre des Apostoliques subsiste au Mont-Saint-Michel même, en ce sens que les enfants auxquels nous nous intéressons reçoivent provisoirement et aux frais de l'Œuvre, dans nos établissements diocésains, la formation que nous voudrions leur donner ici.*

Il va de soi que leur nombre est proportionné aux ressources dont nous disposons, c'est-à-dire, en fin de compte, à la générosité de leurs bienfaiteurs.

Plaise à Dieu et à l'Archange que bientôt fonctionne à nouveau et au grand jour, au Mont-Saint-Michel, l'École Apostolique, dont le concours est *indispensable au service du sanctuaire!*

N. B. — Nous savons que quelques missionnaires de Pontigny ont établi l'an dernier en Angleterre, une école apostolique, sur le modèle de celle qu'ils avaient dirigée précédemment au Mont-Saint-Michel, sous la juridiction de Monseigneur l'Évêque de Coutances.

Il y a donc maintenant sous la protection de saint Michel deux écoles apostoliques très distinctes : à *Hitchin* (Angleterre), l'École Apostolique des Pères de *Saint-Edme de Pontigny* ; au *Mont-Saint-Michel*, l'École Apostolique du *Mont-Saint-Michel*, fonctionnant présentement dans les conditions que nous venons d'indiquer.

## Les Saints Anges

(Suite)

LE dernier de nos devoirs envers les saints Anges, c'est l'imitation.

Comment, dira-t-on, pouvons-nous les imiter, puisque nous ne les voyons pas et que nous ne sommes pas témoins de leur vie, de leurs actes? Et puis, n'est-ce pas bien prétentieux : mener sur la terre la vie des anges, de ces esprits bienheureux si purs, si aimants, si fidèles à Dieu?...

Sans doute, l'œil du corps ne les aperçoit pas ; mais la foi nous les montre agissant toujours conformément à la volonté de Dieu et servant parfaitement leur maître, qui est aussi le nôtre. Et n'entendons-nous pas leur douce invitation : Frères bien-aimés, comme nous, vous êtes des créatures ; tous, nous appartenons au même Maître et lui devons l'hommage de tout ce que nous sommes. Pour avoir, dès le commencement, reconnu cette vérité, nous jouissons maintenant d'un ineffable

bonheur. Suivez donc notre exemple ; notre vie, nos occupations et nos vertus sont le modèle de votre vie, de vos occupations et des vertus que vous devez pratiquer. Sans doute, à cause de votre nature, vous rencontrerez plus d'obstacles ; mais ces difficultés seront pour vous une source de nombreux mérites. Votre Créateur connaît votre faiblesse ; il n'exige de vous qu'une résolution sincère de le servir de votre mieux, moyennant sa grâce qu'il proportionnera à vos besoins.

Les prétextes allégués ne sauraient donc nous excuser de ne pas imiter les Anges.

Les occasions que nous avons de suivre leurs exemples sont si nombreuses que nous pourrions seulement n'en considérer que quelques-unes.

Le péché est la cause de tous les maux dont nous souffrons ; avec lui sont venues fondre sur le genre humain ces misères de toutes sortes que nous déplorons et dont nous rendons, justement, il est vrai, mais sans pitié, nos premiers parents responsables. Aussi, pour non pas faire disparaître — ce qui est impossible — mais amoindrir les conséquences du péché d'Adam et d'Ève, devons-nous tout d'abord apprendre des saints Anges la conduite à tenir à l'égard de ce grand mal.

Les esprits bienheureux, parce qu'ils en connaissent l'énormité, le haïssent par dessus tout ; aussi lui ont-ils déclaré une guerre sans trêve. Comment pourrait-il en être autrement, après qu'ils ont été témoins des ravages qu'il a opérés dans les anges rebelles? — Ils ne peuvent même en supporter la vue. Au témoignage de saint Basile, le péché éloigne de nous les anges, comme la fumée chasse les abeilles. Ce grand saint le savait par expérience. Ordinairement favorisé de visions angéliques avant la célébration des divins mystères, il fut un jour étonné d'en être privé. Comme il en recherchait la cause, il apprit qu'un de ses serviteurs qui était présent, était tombé dans le péché. Il le fit sortir et aussitôt il put jouir du même privilège qu'auparavant.

Lorsque nous offensoons Dieu, nous obligeons les esprits

célestes à se retirer. Mais si nous avons le bonheur de regretter notre faute, nos fidèles Protecteurs nous prodiguent leurs soins assidus et tout particuliers; ils nous inspirent de sérieuses réflexions, excitent en nous de salutaires remords et nous exhortent vivement à revenir à notre Maître. Si, malgré leurs désirs de nous réconcilier avec le ciel, ils ne peuvent offrir à Dieu nos larmes et notre repentir, leur patience épuisée nous abandonne à nous-mêmes; et bientôt, ne pouvant supporter plus longtemps nos fautes, ils en poursuivent la vengeance.

Dans notre intérêt, ne les obligeons jamais à prendre cette mesure rigoureuse. Pussions-nous, comme eux, connaître l'énormité du péché, découvrir tout ce qu'il y a de mépris et d'ingratitude dans cette audacieuse révolte contre la loi divine et ressentir la profonde horreur que doit inspirer la vue d'une âme pécheresse!

Mon Dieu, donnez-nous l'intelligence de ces vérités, afin que, nous inspirant des sentiments angéliques, nous consacrons notre vie à réparer les atteintes portées à votre gloire.

Quel modèle, en effet, nous présentent encore ces glorieux esprits?

A la vue des péchés qui outragent la sainteté de Dieu, ils réitérent leurs ardentes protestations d'amour et de fidélité. — S'ils pouvaient mettre un terme aux innombrables iniquités de la terre!... Du moins ils déplorent ce qu'ils ne peuvent empêcher, accomplissant ainsi la parole d'Isaïe : « Les anges de paix répandront des larmes bien amères. » Ils connaissent si parfaitement la sainteté, la justice, la bonté de Dieu que le péché offense, ils ont un désir si ardent de voir le Très-Haut adoré, aimé et glorifié, que la pensée du plus petit péché les excite à produire des actes d'adoration et d'amour plus fervents encore si c'est possible, comme pour dédommager Dieu.

Et nous, pleurons-nous nos péchés! Ne restons-nous pas insensibles à la vue de nos fautes et des iniquités de la terre! La vue du mal ne finit-elle pas par ne plus nous toucher ou au moins, par ne plus nous inspirer cette douleur profonde

que les saints, alors qu'ils étaient sur la terre, ressentaient si vivement? Saint Bonaventure rapporte de saint François qu'il versait souvent d'abondantes larmes et se frappait la poitrine en demandant pardon à Dieu pour les péchés du monde.

A l'exemple des saints Anges, rendons aussi à Dieu amour, honneur et gloire pour la haine et le mépris qu'il reçoit; pleurons sur nos fautes et sur celles qui se commettent chaque jour; ce faisant, nous accomplirons une œuvre agréable à Notre Seigneur, nous détournerons des coupables les châtiments du ciel et nous nous assurerons à nous-mêmes les grâces et les miséricordes du Très-Haut.

Il ne suffit pas toutefois que nous détestions le péché, il faut aussi que nous combattions Satan, l'introducteur de ce mal dans le monde. Et en cela encore les Anges sont nos modèles.

Lucifer, le premier des esprits bienheureux, proféra un jour ce blasphème : « *J'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu, je me placerai sur les nuées les plus élevées et je serai semblable au Très-Haut* », puis il essaya d'entraîner tous les Anges dans sa rébellion.

Mais Michel opposa, le premier, au cri de la révolte celui de la soumission : *Qui est comme Dieu!* Et tous ceux qui devaient rester fidèles se rangèrent à sa suite, protestèrent contre l'outrage infligé à la divine majesté et firent retentir le ciel du cri de leur chef. Ce fut le signal d'un grand combat dans lequel le démon et ses anges furent les plus faibles; et depuis ce moment ils ne parurent plus dans le ciel.

C'est une lutte semblable que nous avons à soutenir à chaque instant contre les mêmes puissances ennemies : « *Malheur à la terre et à la mer, dit le prophète, car Satan irrité est descendu vers nous!* » Le démon nous hait et son seul désir est de nous faire tomber dans ses pièges, pour nous éloigner de Dieu et nous entraîner dans les abîmes de l'enfer. Privé pour toujours du bonheur qui nous attend, il voudrait nous le faire perdre et nous forcer à partager son triste sort. Humilié de sa défaite, il cherche à se venger en profitant de notre faiblesse.

La lutte est perpétuelle, acharnée, et si nous ne voulons pas suivre l'exemple que nous ont donné les bons Anges, nous serons certainement vaincus.

Qu'ont-ils fait, lorsque Lucifer leur a demandé de s'élever au-dessus de Dieu et de lui refuser leurs adorations ? Ils ont aussitôt rejeté cette proposition et se sont rangés à la suite de l'Archange Michel en proclamant le Très-Haut leur souverain Maître, seul digne de leurs adorations et de leurs hommages.

Comme les esprits bienheureux, fermons l'oreille aux suggestions du démon et repoussons énergiquement ses dangereuses propositions. Quand il redoublera de violence pour ébranler notre volonté, rappelons-nous la devise de saint Michel : *Qui est comme Dieu!* Bien comprise et prononcée avec conviction, elle nous rendra l'énergie nécessaire : Satan nous propose de laisser Dieu de côté pour nous attacher à la créature ; mais, qui est grand comme Dieu, qui est saint comme Dieu, qui est bon comme Dieu ? Personne n'est comparable à Lui. Seul, il mérite que nous l'adorions, que nous l'aimions de tout notre cœur : *Quis ut Deus!* L'ennemi aura beau faire ; ce cri de l'Archange, répété avec foi et amour, nous aidera puissamment à repousser la tentation, il sera le bouclier contre lequel s'érousseront les traits du démon.

A la suite des Anges, prenons rang dans l'armée céleste qui a saint Michel pour général ; soyons de bons soldats, c'est-à-dire, des chrétiens fervents dans la prière, courageux dans l'action, et ainsi placés sous la protection de l'Archange, avançons sans crainte dans le chemin de la vie. Le combat sera long, acharné peut-être ; l'esprit mauvais multipliera devant nous les obstacles... qu'importe ? l'appui d'en-haut ne nous fera certainement pas défaut et le Prince de la milice céleste nous conduira toujours à la victoire comme il y conduisit jadis les Anges fidèles.

## Au Sanctuaire du Mont-Saint-Michel

### RESTAURATIONS

DE cette page émue, où Chateaubriand décrit le rôle des cloches dans notre sainte Religion, nous aimons surtout cette phrase sentencieuse et d'une vérité profonde : « Si les cloches eussent été attachées à tout autre monument qu'à des églises, elles auraient perdu leur sympathie morale avec nos cœurs ! »

Ce qui est vrai des cloches ne l'est-il pas, dans une certaine mesure, de ces horloges monumentales qui du haut de nos beffrois égrenent une à une les heures sur nos hameaux et nos cités ?

Rien d'impressionnant, n'est-il pas vrai, comme ces coups distinctement frappés, tombant lentement dans le calme d'une belle nuit ou s'effarant dans une atmosphère tourmentée par la tempête. Les douze coups de minuit, par exemple, qui ne s'est plu quelquefois à les entendre tinter au clocher voisin, quand tout repose, ou bien lorsqu'un grand vent souffle en rafales... et qui n'en a été ému ?

Or nul ne disconvient que ces merveilleux compteurs du temps sont bien placés au-dessus ou tout à côté des édifices saints, demeures de l'Éternel Dieu, auteur et bienveillant distributeur de ce temps fugitif, hors lequel, seul, Il est.

L'église aussi, dans la pensée chrétienne, est un centre autour duquel gravite la vie des croyants. Elle est au milieu de toute paroisse chrétienne le monument principal, celui vers lequel refluent les pensées, les amours des habitants de la cité. En elle ils exhalent leurs plaintes aux jours de douleur ; en elle ils font éclater leur allégresse quand le bonheur les a visités.

1. *Génie du Christianisme*, IV<sup>e</sup> partie, livre I, chap. 1.

Elle est leur espoir ; elle est leur orgueil. Aussi aiment-ils y concentrer tout ce qui contribue à la mettre en relief, à lui donner des airs de suprématie ; et donc à l'enrichir de ces horloges puissantes qui règlent une ville entière et que suivent dans leur marche et les individus et les administrations publiques.

Puis, nos aïeux, qui marquaient de la même empreinte de piété tous leurs usages, n'aimaient-ils pas étendre autour de leurs églises, au pied de leurs clochers, les cimetières ? — Dominant le champ des morts, n'est-elle pas heureusement située dans ces tours, l'horloge qui pour les défunts reposés en terre bénite marqua l'heure la plus critique de la vie, la dernière... et pour chacun de nous la marquera ? Vraiment bien choisie cette sentence que nous avons lue, gravée sur un cadran, dans une ville de Basse-Normandie : *Ultima latet!* Au milieu du décor funèbre d'un cimetière, le chrétien dont les yeux rencontrent le cadran de son horloge paroissiale se dit presque inévitablement à lui-même : Ma dernière heure ! Quand sonnera-t-elle ? Je ne sais. — Pensée salutaire et que l'Église se plaît à suggérer !

Enfin les horloges publiques n'ont-elles pas leur place toute désignée auprès de cet « airain magique », pour parler le langage de l'auteur du *Génie du Christianisme*, qui chante à notre entrée dans le temps et dont le glas funèbre pleure quand nous passons du temps à l'éternité ?

Vraiment, est-ce que les grandes horloges ne perdraient pas, elles aussi, — comme les cloches, — attachées à d'autres monuments que les églises, le plus touchant de leur sympathie morale avec nos cœurs ?...

Tout cela (j'en demande pardon au lecteur) pour arriver à dire que le sanctuaire de saint Michel s'est enrichi, l'an 1904, d'une belle horloge neuve et que cette horloge est installée où il convenait qu'elle habitât, dans le clocher même sous lequel s'abrite présentement la statue couronnée de l'Archange saint Michel. A notre grand regret nous avons dû omettre jusqu'à ce jour, — faute d'espace — de signaler aux amis du Mont-Saint-Michel cette innovation intéressante.

Outre les considérations d'ordre plutôt sentimental, que nous venons d'exposer, (et certes, au Mont-Saint-Michel elles valent autant qu'ailleurs) ; outre le désir d'apporter au sanctuaire de l'Archange tous les embellissements dont il est susceptible, une raison d'intérêt plus directement pratique nous a conduits à faire cette emplette : nous avons voulu mettre dans le service divin une plus grande régularité, à laquelle fussent astreints, sans excuses, les Pèlerins eux-mêmes. En tout, l'ordre est si aimable chose !

Faut-il ajouter que notre horloge a été accueillie avec joie par les chers habitants du Mont ? Grande et unanime fut leur satisfaction quand, à l'aube de Pâques, les gracieuses tintrelles sonnèrent, pour la première fois, dans le clocher. C'est qu'ici, comme au vieux temps, on est fier de son église et on se réjouit de la voir s'embellir. Les pécheurs aussi sont heureux, lorsque par temps de brume ou dans l'obscurité de la nuit ils ont pris la grève, d'écouter l'avertissement salutaire de l'heure qui linte et les met en garde contre le danger de la marée montante.

Notre horloge, — il n'est que vrai de dire *notre* — marche depuis Pâques, mesurant le temps avec une exactitude mathématique, une précision qui jamais n'est en défaut, grâce sans doute à l'excellente organisation de ses rouages, à l'habileté du maître-horloger qui a procédé à son installation et à la sollicitude de tous les instants dont elle est entourée.

\* \* \*

Pénétrons maintenant dans le sanctuaire de saint Michel. Nous y constaterons encore de notables améliorations réalisées dans le courant de l'année 1904.

Il y a une douzaine d'années, les statues de Notre-Dame du Mont-Tombe et de Notre-Dame des Anges furent descendues, avec la statue couronnée de saint Michel, de l'abbaye dans l'église paroissiale, devenue, depuis 1886, centre du Pèlerinage. La statue de l'Archange, on le sait, eut pour asile la

chapelle située sous le clocher. La statue de Notre-Dame du Mont-Tombe ou *Vierge-Noire*, reposée sur le piédestal même qu'elle occupait précédemment dans la *crypte des gros piliers*, fut accostée à un pilier de la nef principale. Notre-Dame des Anges fut élevée au-dessus de l'autel de la nef latérale, dédiée de tout temps à la Sainte Vierge ; l'éveil d'une fenêtre, pour ce temps-là bouchée, lui servit de niche, ou, si l'on aime mieux, de cadre.

Mais les fenêtres étant faites pour recevoir la lumière et donner à l'intérieur des édifices la clarté, il fallait aviser à rendre moins obscure cette partie de l'église. Voici donc la combinaison qui permit d'obtenir le résultat envié et de faire en même temps d'autres changements non moins avantageux : Notre-Dame du Mont-Tombe fut transportée (statue et piédestal) à l'entrée de la chapelle de saint Michel. Notre-Dame des Anges, descendue de son trône provisoire et placée sur un socle neuf, en tout pareil à celui de Notre-Dame du Mont-Tombe, vint prendre place du côté opposé, de manière à faire pendant à la Vierge-Noire.

Au cours de l'été, les Pèlerins ont apprécié ces transformations et s'en sont montrés satisfaits. Agenouillés sur les prières, installés pour eux à cette même époque devant la chapelle de l'Archange, ils étaient charmés d'embrasser dans un même coup d'œil, dans une même pensée, une même prière, saint Michel, Notre-Dame des Anges et Notre-Dame du Mont-Tombe. Il leur était doux de vénérer ensemble les trois saintes images, jadis abritées dans l'église abbatiale et maintenant réunies au milieu des cierges qui flambaient et des lampes qui se consumaient, indistinctement en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Michel.

Donc la baie condamnée, au fond de l'absidiole de la nef latérale, a été ouverte à nouveau. Elle est de style ogival du XIII<sup>e</sup> siècle ; un lobe assez prononcé la couronne. Dans ce cadre élégant a pris place une verrière que l'on peut, sans exagération, qualifier de belle et dont le sujet est tout un chapitre de

l'histoire locale, et non le moins important : on pourrait l'intituler : le Culte de la Sainte Vierge au Mont-Saint-Michel. Tout de suite disons qu'il est là fidèlement résumé et de façon saisissante.

Sous de lourds cintres primitifs, brunis par les ans, une statue de la Vierge est aperçue, copie de la Vierge Noire, érigée, comme on sait, en mémoire des madones montoises si populaires au Moyen âge sous le double titre de Notre-Dame-sous-Terre et de Notre-Dame des Trente Cierges. Voici du reste de côté et d'autre de la Vierge les fameux trente cierges historiques, supportés par deux archaïques brûloirs.

Au premier plan, un abbé du Mont est prosterné respectueusement à deux genoux. La soutenant à peine de la main droite, il appuie légèrement sa crosse sur son épaule, cependant que de la gauche, dans un geste simple et très calme, il désigne la sainte madone aux fidèles, représentés par le personnage placé en face. C'est un pèlerin. Les mains jointes et portées en avant, un genou en terre, la tête relevée, les lèvres entr'ouvertes, les yeux pleins d'extase, il contemple, ravi, la statue miraculeuse ; les traits émaciés accusent la fatigue d'une longue marche et les dures privations supportées. Dans son empressement, — de vrai, magnifique, — il a laissé choir à ses pieds et son large chapeau à bords retroussés et son grand bâton de voyage auquel est attachée la gourde traditionnelle. Costumé dans une robe longue, avec sur les épaules la pèlerine, ornée, comme le chapeau du reste, des coques du Mont-Saint-Michel, ce pèlerin est très expressif de force et de piété.

Des scènes pareilles se renouvelaient combien de fois par an, par jour, dans les siècles de foi ? Il importait d'en fixer le souvenir pour le temps présent et non moins pour l'avenir.

Consciencieusement étudiée et comprise, rendue avec une minutieuse exactitude des détails, nuancée avec délicatesse, éveillée par le chaud coloris des costumes qui tranchent nettement sur le fond de teinte plus adoucie, cette scène est

vraiment vivante ; elle parle aux yeux et à l'âme. On dirait une page de missel enluminée par les professionnels monastiques. Pour les moins experts en la matière, c'est un tableau du meilleur effet.

\* \* \*

Faisant le pendant de cette chapelle de la Sainte Vierge, la petite chapelle, dite de Saint-Jean, près du portail septentrional, est éclairée par une baie très caractéristique de gothique primitif. Jusqu'à ces derniers temps, de vieilles vitres, la plupart verdies, la fermaient, versant avec parcimonie la lumière. Vers le sommet, un Christ en croix était représenté en couleurs sombres, entouré de la Vierge-Mère et du disciple bien-aimé. Dans la partie supérieure, en guise de bordure, étaient peints quelques personnages, dans le goût du moyen-âge<sup>1</sup>.

Malheureusement ces intéressants vestiges avaient été mal appréciés : le plâtre et le ciment en recouvraient la moitié au moins... et dans le bas de la fenêtre il n'y avait plus rien, rien que de vulgaires carreaux dans un panneau de bois de sapin.

Il s'agissait de restaurer, en la complétant, cette vieille verrière, sans lui rien enlever de son cachet d'antiquité. De l'avis des plus connaisseurs, l'opération a parfaitement réussi.

1. Nous lisons dans le *Registre paroissial* : « Dans cette bordure, sont représentés les douze apôtres, tenant, d'une main, dans phylactère l'article du symbole qu'ils ont composé et de l'autre l'instrument de leur supplice. On y voit aussi M. Raoul Jaquet et sa dame qui récite son rosaire. Leurs noms sont écrits en caractères gothiques. »

Raoul Jaquet, riche bourgeois du Mont-Saint-Michel, fit élever la chapelle Saint-Jean... (Il y fut inhumé sous une arcade latérale, au nord). Dame Jaquet fit réédifier la chapelle de la Sainte Vierge... Elle reçut en effet la sépulture près de cette chapelle, au midi; son tombeau arqué, fort curieux, est surmonté d'une statue couchée qui nous la représente dans le costume du xv<sup>e</sup> siècle. Affreusement mutilée, hélas! par les Huguenots ou par les Révolutionnaires, on ne sait au juste, cette statue intrigue maint visiteur.

Raoul Jaquet eut-il les mêmes honneurs que son épouse ? c'est à supposer. Il ne reste rien ni de son tombeau, ni de sa statue.

La bande peinte a été dégagée de l'enduit qui la recouvrait et augmentée de petites miniatures de même style, de façon à border complètement la fenêtre, heureusement débarrassée au préalable, on s'en doute, des indignes carreaux dont on l'avait dotée. Un sujet de milieu a été ajouté : saint Jean-Baptiste portant l'agneau. Le tout, détails et ensemble, conserve son caractère très prononcé de vétusté : la patine, imprimée par l'âge aux vieux vitraux, est ici tellement bien imitée dans les parties neuves, qu'on a l'illusion la plus complète et que, à moins d'être prévenu, on est dans l'impossibilité de distinguer les pièces restaurées des pièces anciennes, conservées sans modification.

\* \* \*

Le lecteur nous permettra de lui apprendre encore que parmi nos travaux matériels de l'année écoulée, figure de plus la construction d'une petite annexe à la sacristie ? Dans les beaux jours, lorsque l'affluence des prêtres-pèlerins est la plus considérable, la sacristie, dont les dimensions sont pourtant respectables, paraissait un peu étroite. La nouvelle construction, réservée aux enfants de chœur, a l'avantage de nous mettre plus au large, ce qui n'est pas à dédaigner.

De ces travaux... et d'autres, la Direction du Pèlerinage a été seule, on le pense bien, à supporter les frais. Nous n'avons fait aucun appel extraordinaire à la charité des amis de saint Michel. Ceux-là du moins, dont la générosité nous apporte une contribution régulière et fidèle, se rendront compte qu'à ces restaurations et embellissements divers leur aumône fut bien employée. Entretien, restaurer, embellir le sanctuaire de saint Michel c'est une œuvre, et non la moindre parmi celles qui sont confiées aux prêtres-chapelains de l'Archange.



## Au Canada

LE 24 août dernier, M. l'abbé Alfred Archambault, archidiacone, vicaire général de Sa Grandeur Monseigneur Bruchesi, archevêque de Montréal, était sacré premier évêque de Joliette. Le nouveau prélat professe envers saint Michel la dévotion la plus tendre.

En 1900, il accomplissait au Mont-Saint-Michel un pieux pèlerinage. Édifié autant qu'émerveillé, il fut depuis ce temps en relations suivies avec les Chapelains de Saint Michel.

Il avait sollicité le titre de Zélateur de l'Archange, heureux d'exercer son zèle en faveur du Prince des armées célestes et d'enrôler les âmes dans son Archiconfrérie. Tout faisait prévoir que Mgr Archambault mettrait son épiscopat sous le patronage de son saint de prédilection. Saint Michel figure donc dans son blason, à côté de la Sainte Vierge. Sa devise est celle même du Vainqueur de Satan : *Quis ut Deus!*

Nous n'avons pas attendu ce jour pour confier à saint Michel nos vœux et nos prières pour le sympathique prélat.

Dieu lui donne de longues années ; et que saint Michel, qu'il a choisi pour son protecteur et modèle, l'aide à soutenir le lourd fardeau de sa charge ! Nos lecteurs adresseront certainement au divin Maître et à son Archange les mêmes prières.

\* \*

L'ardente zélatrice qui nous donnait ces détails, nous apprenait en même temps qu'on était en train de bâtir une église dans la nouvelle paroisse des Irlandais à Montréal et qu'elle serait consacrée à Dieu sous le vocable de saint Michel. A cette occasion la dévouée servante de l'Archange se proposait d'entreprendre parmi cet excellent peuple émigré d'Irlande une active propagande en faveur de la dévotion au saint patron de la paroisse.

La bénédiction de l'église neuve a eu lieu le dimanche 30 novembre dernier. Un journal de Montréal : *The True Witness and Catholic Chronicle*, a donné de cette cérémonie un récit circonstancié dont nous voulons reproduire de larges extraits, persuadés que les lecteurs s'y intéresseront. Nous traduisons littéralement.

« Avec le cérémonial imposant et solennel usité dans l'Église catholique, un nouveau temple a été solennellement béni et consacré à Dieu sous le titre de Saint-Michel, Prince des armées célestes. La construction de cette église est une nouvelle preuve du zèle, de l'abnégation et du dévouement des prêtres Irlandais et des habitants de Montréal.

A 10 h. 45 Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Archevêque Bruchesi, précédé d'un nombreux clergé, fit son entrée par la porte principale de l'église. Après les prières habituelles et l'aspersion de l'eau bénite, le psaume *Miserere* fut récité par le chœur ; puis la première partie de la cérémonie ainsi terminée, la procession se reforma. En tête marchaient les chevaliers d'Irlande en uniforme ; le cortège se dirigeait vers le sanctuaire ; quand il y fut parvenu, l'Archevêque et ses assistants s'agenouillèrent au pied de l'autel, pendant que le chœur chantait les litanies des Saints. Aussitôt après, Sa Grandeur fit le tour de l'église en aspergeant les murs d'eau bénite. Les autels, nus jusqu'alors, furent ornés de fleurs et de lumières.

A 10 h. 45, M<sup>gr</sup> N. Z. Lorrain, évêque de Pembroke, revêtu d'une belle chasuble de drap d'or, avec mitre, gants et sandales également riches, fit son entrée solennelle pour la grand'messe pontificale. A droite de l'autel, du côté de l'Évangile, Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Archevêque occupait son trône.

Après le chant de l'Évangile, M. Kiernan, curé de la paroisse Saint-Michel, gravissant les degrés de l'autel, remercia M<sup>gr</sup> l'Archevêque d'avoir bien voulu honorer cette fête de sa présence et M<sup>gr</sup> de Pembroke qui, nonobstant les nombreuses et pressantes occupations de sa vie de mission-

naire, avait voulu assister à la bénédiction du nouvel édifice. Il exprima sa gratitude toute particulière aux fidèles des autres paroisses, tant françaises qu'anglaises, qui par leur pieux concours contribuaient à rehausser l'éclat de la solennité. Il introduisit ensuite le prédicateur du jour, M. Gerald Mc Shane. Son discours fut un commentaire de cette parole de la II<sup>e</sup> Épître aux Corinthiens : *Nous avons une maison dont Dieu est l'auteur, qui n'a pas été faite de main d'homme.*

« Votre présence ici en ce jour, à la veille de votre départ pour la Ville éternelle, dit-il, s'adressant à M<sup>re</sup> Bruches, a une signification toute spéciale. Vous êtes venu ajouter un joyau nouveau à une brillante couronne, la couronne des 300 églises splendides qui ornent votre grande métropole. Lorsque, dans quelques jours, vous aurez le bonheur de saluer le successeur de Pierre, et prosterné à ses pieds, de lui rendre compte de l'administration de votre vaste archidiocèse, peut-être vous plaira-t-il d'ajouter qu'avant d'entreprendre votre pèlerinage pour Rome, vous avez consacré dans votre Rome d'Amérique une nouvelle église paroissiale et que vous l'avez placée sous la protection de saint Michel, patron de l'Église universelle. Il sera certainement agréable à notre Père commun d'apprendre que sur les rivages lointains du Canada, les fils et les filles d'une race chère à son cœur, — nous l'avons bien vu récemment, — ont conservé leur ancienne foi et sont demeurés fidèles aux traditions de leurs pères.

D'avoir au milieu de nous le T. R. Évêque d'un diocèse voisin pour célébrer la première messe dans cet édifice sacré, c'est un honneur et un privilège que tous apprécient.

À l'occasion de cette solennité, nous pouvons, je crois, nous demander avec profit ce que l'église est pour nous et ce que l'église paroissiale est pour le culte... »

Le prédicateur fit, entre autres, cette intéressante remarque, que, « dans la pensée de l'Église catholique aussi bien que dans le plan de son divin fondateur, l'église paroissiale devrait être une reproduction, une miniature, pour ainsi dire,

de grand et sublime édifice de notre foi chrétienne et de notre sainte Religion. »

En terminant il exhorta ses auditeurs à aimer leur église, à en aimer chaque pierre comme le fruit de leurs labeurs et de leurs sacrifices. « Les catholiques, dit-il, devraient faire de leur église paroissiale leur ciel de lumière et de salut et en arroser les pierres saintes des larmes de leur amour et de leur tendre attachement. »

Après le sermon, Sa Grandeur M<sup>re</sup> Bruches adressa la parole à l'assistance; il fut d'un heureux à-propos : « Un nouveau temple a été ouvert au Dieu vivant, dit-il. En ce jour le sacrifice de la messe a été offert ici sous ces voûtes, pour la première fois; c'est là le plus grand acte qui puisse être accompli sur cette terre. Dans quelques jours je vais partir pour la Ville éternelle et je serai heureux de dire à Sa Sainteté que mon dernier acte officiel a été la consécration d'une église à Dieu. J'aurai le bonheur d'assister au jubilé cinquantenaire du dogme de l'Immaculée Conception. Un de mes vénérés prédécesseurs, M<sup>re</sup> Bourget, était présent à Rome lors de la promulgation de l'Immaculée Conception. En ce temps-là, il y avait une seule paroisse à Montréal. Aujourd'hui il y en a 39 ou 40. Ces nouvelles seront une cause de grande joie pour le Saint-Père.

À Montréal nous avons de belles églises, de grands établissements d'éducation, des institutions charitables; tout cela est le résultat de votre dévouement, de votre abnégation, de votre zèle pour l'honneur de Dieu. Votre noble pasteur a un plein succès ici, parce que c'est un homme de prière, un prêtre véritablement pieux... » Sa Grandeur donna ensuite à tous les assistants une bénédiction spéciale. — La foule occupait tous les espaces libres; beaucoup furent obligés de se tenir debout durant toute la cérémonie...

L'église nouvelle est d'un style simple et pur, elle peut contenir 600 personnes environ... »

## Hymne à saint Michel et aux saints Anges

**I**MMORTELLE Sion, de ton auguste enceinte  
Ouvre à nos yeux ravis la gloire et la grandeur ;  
Montre-nous du Très-Haut l'éternelle splendeur  
Et la céleste cour de la Majesté sainte :  
Venez, illustres chœurs des Esprits bienheureux,  
Répéter à jamais sur vos lyres sublimes  
Votre triomphe glorieux  
Sur l'Ange des abîmes.

Déjà je vois Michel plus brillant que l'aurore,  
Qui le glaive à la main précipite aux enfers,  
Comme un foudre lancé dans le vide des airs,  
Cet archange orgueilleux que l'univers abhorre.  
Venez, etc...

Là je vois Gabriel qui d'une Vierge Mère  
Le premier révéra la gloire et le bonheur :  
A sa voix descendit l'Homme-Dieu, le Sauveur,  
Qui du joug infernal vint affranchir la terre.  
Venez, etc...

Là je vois Raphaël dont le bras tutélaire  
Du bras du Tout-Puissant emprunte sa vigueur ;  
Il saisit le démon, il dompte sa fureur,  
Et sur nos maux applique un baume salutaire.  
Venez, etc...

Là, des groupes sacrés de protecteurs fidèles  
S'attachent à nos pas, dirigent nos destins ;  
Et nous marchons en paix dans les sentiers divins  
Sous l'abri bienfaisant de leurs puissantes ailes.  
Venez, etc...

Salut, Thrônes, Vertus, Principautés, Archanges,  
Chérubins, Séraphins et Dominations :  
Accueillez nos transports, nos bénédictions ;  
Accueillez le tribut de nos justes louanges.  
Venez, etc...



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aude.** — Je vous prie de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel. Ayant été exaucée, je veux dès maintenant remplir ma promesse.  
M. A. B.

**Bouches-du-Rhône.** — Ayant été très souffrante, je me suis recommandée au glorieux Archange et lui ai promis une offrande pour vos Apostoliques si je guérissais. — Je vais mieux, aussi je rends grâce à saint Michel et vous prie d'accepter mon offrande ci-incluse.  
Baigne l'Archange continuer de me protéger!  
A. M.

**Calvados.** — Pour remercier l'Archange de la puissante protection qu'il m'a accordée, je vous prie de célébrer deux messes.  
A. L. D.  
Ci-joint une offrande en reconnaissance à saint Michel pour une grâce qu'il m'a obtenue.  
S. B.

**Creuse.** — Je remercie vivement le saint Archange ; ma mère qui était très mal va maintenant aussi bien que possible.  
M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> F.

**Doubs.** — Vive reconnaissance à saint Michel pour la conversion d'un pécheur.  
E. G., *rel.*

**Drôme.** — Je vous prie de dire une messe en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de plusieurs grâces obtenues par son intercession.  
H. C.

**Eure.** — Un cierge devant la statue vénérée pour remercier saint Michel des grâces obtenues par sa puissante intercession.  
A. L. B.  
Veuillez remercier avec moi l'Archange pour une faveur importante qu'il m'a obtenue ! Ci-joint une offrande en action de grâces.  
B. de V.

**Finistère.** — Je vous demande une neuvaine de prières en l'honneur de l'Archange pour le remercier de nous avoir protégés pendant l'année qui vient de finir.  
E. B., *rel.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, ou jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Je suis bien reconnaissante à saint Michel pour toutes les grâces qu'il nous a obtenues. Qu'il daigne nous continuer sa protection. M. Q., *sél.*

**Haute-Garonne.** — Je vous prie de célébrer deux messes pour remercier l'Archange d'une faveur obtenue par son intercession. H. G., *sél.*

**Hérault.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel. M<sup>me</sup> D., *sél.*

**Isère.** — Merci à saint Michel qu'on n'implore jamais en vain. — En reconnaissance, un abonnement aux *Annales*. S<sup>te</sup> S<sup>te</sup>M.

**Loire-Inférieure.** — Ci-joint une petite offrande pour vos chers apostoliques en reconnaissance au bon saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession. Prière d'insérer dans les *Annales*. A. M. H., *sél.*

**Manche.** — Aussitôt après la célébration d'une messe au Mont-Saint-Michel, j'ai été complètement guérie. X.

**Maine-et-Loire.** — Reconnaissance à saint Michel pour ses bienfaits. X.

**Morbihan.** — Actions de grâces à l'Archange pour le succès d'un examen. M<sup>me</sup> R. P.

**Nièvre.** — Une messe pour remercier l'Archange des faveurs qu'il m'a obtenues. E. C., *sél.*

**Orne.** — Reconnaissance à saint Michel. M<sup>me</sup> S.

**Seine.** — Prière de faire brûler des cierges devant la statue de saint Michel en reconnaissance de la guérison de mon mari et d'une faveur accordée à ma petite fille. A. H.

Actions de grâces à l'Archange pour divers bienfaits obtenus par son intercession. E. D., *sél.*

**Seine-Inférieure.** — Merci à l'Archange pour faveurs obtenues. M<sup>me</sup> G.

J'ai reçu par l'intercession de saint Michel la grâce que je sollicitais; je vous prie de célébrer une messe en reconnaissance. M<sup>me</sup> L.

Étant dans une grande inquiétude pour une situation qui pouvait être compromise, j'ai prié saint Michel avec confiance. Mes craintes se sont dissipées, et aujourd'hui je m'empresse d'envoyer l'offrande promise au glorieux Archange en reconnaissance de cette faveur que je dois à sa puissante intercession. Une associée.

**Tarn.** — Je vous prie d'offrir le saint sacrifice pour les âmes du purgatoire en reconnaissance à saint Michel pour l'amélioration de ma santé. Qu'il daigne me guérir complètement. Une associée.

Un associé vous envoie une offrande pour remercier l'Archange d'une faveur temporelle. F. C.

Prière de célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel, en faveur des âmes du purgatoire. Une associée.

Merci, saint Archange, de votre puissante protection. E. B.

**Vienne.** — Je remercie le saint archange de sa protection, particulièrement dans une circonstance où j'aurais pu être victime d'un grave accident. L. B., *sél.*

**États-Unis d'Amérique.** — Merci à l'Archange pour l'obtention d'une grâce après promesse d'insertion dans les *Annales*.

Reconnaissance à saint Michel pour une réforme de conduite obtenue par son intercession, et demande de persévérance dans la bonne voie.

A. P. H., *sél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Près au salut au-delà la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur de la lumière, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Guise : Joséphine Viloux.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Martin des Prés : M. l'abbé Perrichon, *chanoine honoraire*. — Saint-Brieuc : M. Evain-Tanguy; M<sup>me</sup> Hippolyte Guéin, née Pont. — Cesson : M. Ange-Marie Thomas.

**Doubs.** — Besançon : M. Genyresse.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M. le marquis Henri de Montredon.

**Ille-et-Vilaine.** — Sains : M<sup>lle</sup> Julie Sauvé. — Beaucou : M<sup>me</sup> Gaudin.

**Indre.** — Levroux : M<sup>me</sup> Barraud, née Marguerite Soillet.

**Isère.** — Vienne : M<sup>lle</sup> Louise Rousselon, *sédatrice*. — Pont de Beauvoisin : Sœur Gertrude du Saint Rosaire.

**Loire.** — S. Martin-Lestra : M. Jean-Marie Dressy; M<sup>me</sup> Boche, née Maria Noally; M<sup>me</sup> Jourdan, née Claudine Pomot; M<sup>me</sup> Dérigo; M. Jean Cazot; M. Jean-Pierre Bâton; M. Pierre Essertaise; M. Jean-Marie Vial.

**Manche.** — Avranches : M<sup>lle</sup> Victoire le Breton. — Coutances : M<sup>lle</sup> Césarine Lerendu; M<sup>me</sup> Vve Lebissonais; M<sup>me</sup> Fossard. — Cherbourg : Sœur Adèle Fatin, *sédatrice*. — Cerisy-la-Salle : M. l'abbé Ozouf, *ancien curé de Goffosses*. — Savigny-le-Vieux : M<sup>me</sup> Veuve Chalois, née Virginia Gobé; M<sup>lle</sup> Sidonie Haley; M<sup>lle</sup> Marie Blanchère; M<sup>lle</sup> Joséphine Lericolais. — Bricquebec : M. Achille Caillard. — Le Mont-Saint-Michel : M<sup>me</sup> Bailluel, née Amélie Chevrel.

**Mayenne.** — Laval : M<sup>me</sup> Émile de Rouffignoy.  
**Nièvre.** — Lachaux : M<sup>me</sup> de Chambure.  
**Nord.** — Solre-le-Château : M<sup>lle</sup> Marie Bernard. — Lille : M<sup>lle</sup> Jonglez, *secrétaire*.  
**Puy-de-Dôme.** — Billom : M. Vachier-Foulhouze.  
**Hautes-Pyrénées.** — Tarbes : M<sup>lle</sup> Françoise Castaing.  
**Rhône.** — Sainte-Foy-l'Argentière : M. Pierre Marie Barthet. — Brullioles : Françoise Thivel ; Jean-Marie Thivel. — Haute-Rivoire : M. Gabriel Sayolle. — Lyon : Madame Vallard, née Thérèse Jouve.  
**Seine-Inférieure.** — Saint-Romain de Colbosc : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Frédéric Duparc, née Anais Aubin. — Buchy : M<sup>me</sup> Alfred Fadier.  
**Deux-Sèvres.** — Bressuire : M<sup>me</sup> Louise Bodet, *bienfaitrice*.  
**Tarn.** — Castres : M. Pierre Guy Abbé ; Marie Reynaud ; M<sup>me</sup> Rosa Deller ; M. Hilaire Fabre ; M<sup>lle</sup> Autoinette Stéphanie ; M<sup>me</sup> Joséphine Silvignol.  
**Var.** — Solliès-Pont : M<sup>lle</sup> Césaire Michel.  
**Vendée.** — Mouzeuil : M<sup>lle</sup> Biaille-Lalongoay.  
**Vosges.** — Remiremont : M<sup>lle</sup> V. Labache.  
**Alsace-Lorraine.** — Metz : M. Hippolyte Altmayer.  
**Belgique.** — Tournai : R. M. Marie-Thérèse du Cœur de Jésus, *des Carmélites déchaussées*.  
**Canada.** — S. Basile (Québec) : M. Alphonse Richard ; M<sup>me</sup> Agnès Chevalier. — Williamstown : M<sup>me</sup> Délia Pinsonnault. — Montréal : M<sup>me</sup> Marie Quintal, née Grotreau.  
**États-Unis d'Amérique.** — La Nouvelle-Orléans : Louis-Nicolas Colin ; Marie Louise de Buys ; Jean-Édouard Duffel ; Pierre Florville-For ; M<sup>lle</sup> Virginie Le Sassié ; François Abadie ; M<sup>me</sup> Henry Ménard, née Nelly Pemberton.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucam sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — A NOS ABONNÉS. — PRATIQUES EN L'HONNEUR DES ANGES ET DES SAINTS. — DOM THOMAS LE ROY. — LE DRAPÉAU D'UNE CONGRÉGATION DE « Michelols » DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHÈRES DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

## A NOS ABONNÉS

**L** temps est arrivé de renouveler les Abonnements aux Annales du Mont-Saint-Michel.

Nous croyons utile d'appeler l'attention sur les points suivants :

1<sup>o</sup> Tout abonnement aux Annales du Mont-Saint-Michel part du mois d'avril et est toujours payable d'avance ; de sorte que si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis avril.

2<sup>o</sup> Sont considérées comme réabonnées les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement avant la fin de mars, ne refusent pas cependant le numéro d'avril. — Certains, voulant s'épargner la peine de faire eux-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous n'employons pas généralement ce mode de paiement, onéreux et désagréable à beaucoup. Mais, passé le mois de juin, nous nous permettons d'adresser aux retardataires un petit

*rappel amical. Si celui-ci reste sans effet, c'est alors seulement, — après un mois d'attente, — que nous sommes fondés à interpréter la pensée de nos abonnés en leur faisant présenter par la poste une quittance du montant de l'abonnement, majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement. Le bon ordre exige ces mesures; nos chers abonnés le comprendront.*

3<sup>e</sup> Nous prions instamment nos dévoués zéloteurs et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies par leur zèle, *la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les Annales durant l'année 1905-1906.* Faute de prendre cette précaution, des erreurs, toujours regrettables, peuvent se produire.

4<sup>e</sup> Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre une *bande d'adresse de la Revue*, ou tout au moins de donner le *numéro d'ordre* qui y est marqué.

5<sup>e</sup> *Lorsqu'on écrit, soit au Directeur de l'Archiconfrérie, soit au Directeur des Annales, — c'est tout un — employer toujours le mot MONSIEUR et éviter de se servir des expressions Père ou Révérend Père.*

*Toutes correspondances portant sur l'adresse les mots Père ou Révérend Père sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut; par conséquent elles ne nous parviennent pas.*

*Prière donc aux personnes qui prochainement renouvelleront leur abonnement aux Annales, d'adresser lettres et envois à Monsieur le Directeur des Annales, au Mont-Saint-Michel (Manche).*



## Pratiques en l'honneur des Anges

ET DES SAINTS

La librairie Lethielleux, 40, rue Cassette, Paris, publie une série de conférences de M. le chanoine Toublan, vicaire général honoraire de Châlons. Cet ouvrage, en 2 volumes in-18, vendu au prix de 3 francs, a pour titre : *La Vie Spirituelle, cent trente-sept conférences dédiées aux prêtres, aux religieuses, aux personnes pieuses vivant dans le monde.*

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la 135<sup>e</sup> conférence, où sont particulièrement recommandées la dévotion à saint Michel et la dévotion à saint Joseph. La première est toujours d'actualité; la seconde, qui ne l'est pas moins, sera encouragée à propos au début de ce mois de mars, consacré à saint Joseph. — La conférence que nous reproduisons a pour titre :

### PRATIQUES EN L'HONNEUR DES ANGES ET DES SAINTS

#### I. — MOTIFS QUI VOUS LES RECOMMANDENT

1. Ne sont-ils pas les amis de Dieu, sa cour d'honneur dans le ciel? Les honorer, c'est donc glorifier Dieu qui les a sanctifiés, élevés, admis en sa compagnie, à son amitié toute particulière.

2. Mais n'y va-t-il pas de vos intérêts les plus chers? Vous avez une triple affaire à mener à bonne fin, triple affaire de la plus haute importance : votre salut, d'abord; votre sanctification, ensuite; enfin la mission que Dieu vous a confiée, car tous, nous en avons une; nous ne sommes pas venus au monde pour nous seuls, mais pour y concourir, dans une certaine mesure, au bien général.

Or, pour réussir en ces trois choses, il vous faut des protecteurs, des appuis, sans quoi vous seriez exposés à tout manquer. Mais, où donc trouver des appuis plus puissants, plus efficaces, qu'au ciel, dans le voisinage, aux côtés de Dieu même? Montrez-en d'autres.

3. Nouveau motif. Est-ce que, dans les prières que nous adressons directement à Dieu, nous ne nous rendons pas indignes d'être exaucés ? Ne lui manquons-nous pas de respect dans notre tenue, dans notre langage ? Puis, que de distractions, que de froideurs, que de manques de confiance ! N'avons-nous pas besoin que nos prières soient recueillies, redressées, réchauffées, rendues plus dignes de Dieu ? Qui le fera mieux que ceux qui sont tout voisins du trône de la grâce ?

N'est-ce pas ce qui se fait chaque jour sur la terre ? Lorsqu'on a une requête à présenter à un grand, à un puissant, ne cherche-t-on pas un ami commun, qui la fasse sienne, et la présente à celui de qui on attend quelque faveur ?

4. Ajoutons que c'est l'ordre établi par Dieu, de mettre partout des intermédiaires. *Jésus-Christ est le grand intermédiaire entre le ciel et la terre : Unus mediator Dei et hominum, Jesus Christus*<sup>1</sup>. — Marie est intermédiaire entre Jésus et les hommes. — Entre Marie et nous, Dieu veut qu'il y ait encore d'autres intermédiaires. Cela se comprend : Marie est Mère, c'est vrai ; mais aussi elle est Reine, et comme reine, elle a le droit d'avoir des ministres, des subordonnés, qui lui viennent en aide dans sa grande mission d'avocate du genre humain. Quels sont ces ministres ? Tous les anges et tous les saints. Ce n'est pas par pur honneur qu'elle est appelée Reine des anges, Reine de tous les saints, c'est aussi parce qu'elle s'en sert dans son ministère de salut du monde.

A nous donc, si nous comprenons la grandeur de nos besoins, si nous saisissons l'ordre établi par Dieu, si nous sentons la pauvreté de nos requêtes et la nécessité où nous sommes de les faire appuyer auprès de Marie, afin qu'elle les reçoive et se détermine à les présenter à Jésus, qui ne refuse rien à sa Mère, à nous de choisir nous-mêmes, parmi les anges et les saints, nos avocats auprès d'elle. Ainsi nous ferons preuve de sagesse, de prévoyance, d'habileté.

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Ep. à Timothée, II, 5.

## II. — RECOUREZ D'ABORD AUX ANGES

1. Ce sont de sublimes intelligences, créées par Dieu dans la lumière surnaturelle, appelées par lui, après leur épreuve, à former sa cour d'honneur dans le ciel, et établies pour le gouvernement du monde créé. Ils sont donc en état de défendre auprès de lui nos plus chers intérêts. Si vous avez une foi vive à cette grandeur, à cette puissance des anges et au rôle que Dieu leur a assigné dans l'œuvre de la création, vous ne manquerez pas d'honorer et d'invoquer ces esprits célestes. Avec l'Église, vous célébrerez leur fête (2 octobre) ; avec elle vous direz : *Omnes sancti angeli et archangeli... Omnes sancti beatorum spirituum ordines, orate pro nobis.*

2. Recourez particulièrement aux anges gardiens et surtout au vôtre.

Quoi de plus suave que ce dogme de foi chrétienne qui nous apprend qu'un prince du ciel a été détaché de la cour de Dieu pour veiller sur chacun de nous ? Dès notre plus tendre enfance, jusqu'à notre dernier soupir, il est à côté de nous, veille sur nous, nous protège, nous défend, nous conduit avec une extrême sollicitude. Que d'efforts, que de sages conseils, que de saintes inspirations ! Ayez une grande dévotion à votre ange gardien. Qu'elle soit formée de respect pour sa dignité, de confiance en sa bienveillance, de reconnaissance pour tous ses services, surtout de recours fréquent.

Le matin et le soir, dites-lui la prière que vous connaissez. *Ange de Dieu, qui êtes mon gardien...* Invoquez-le dans vos dangers, dans les circonstances ou solennelles ou difficiles de votre vie... Mettez-y une certaine intimité, parlez-lui familièrement comme on parle à un ami.

3. Recourez aussi aux anges protecteurs de votre famille, de votre communauté, si vous menez la vie commune, de votre paroisse, de votre diocèse, de votre patrie. La croyance traditionnelle nous en montre partout. Un saint évêque ne manquait pas de saluer et d'invoquer les anges protecteurs des paroisses qu'il abordait pour y donner la confirmation.

4. **Recourez spécialement à saint Michel.** — Il est le chef de la milice céleste, et, comme tel, jouit d'une puissance particulière contre les démons et d'un crédit exceptionnel auprès de Dieu. Vous en comprenez les motifs. Aussi l'Église l'invoque comme son protecteur. Ouvrez le livre de sa liturgie et voyez le *Confiteor*, les litanies des saints, les fêtes de saint Michel; son office où elle lui dit : *Saint Michel, défendez-nous dans le combat*; les prières des agonisants où elle dit : *Que saint Michel reçoive cette âme*; la messe des morts où elle dit encore : *Que le porte-étendard saint Michel présente ces âmes à la sainte lumière*. C'est ce qui nous explique la popularité de son culte, ses confréries, les pèlerinages à ses sanctuaires.

Laissez-moi ajouter un motif spécial. N'oubliez pas que, puisque vous travaillez à votre sanctification, le démon vous vone une haine exceptionnelle, et cherche à vous tendre des pièges toujours plus perfides. Si vous savez vous en rendre bien compte, vous comprendrez que la protection de ce grand Archange n'est point trop pour vous prémunir contre tant de dangers.

J'ajoute encore un autre motif particulier à notre époque. Il y a beaucoup de satanique dans cette guerre au ciel qui se fait de nos jours. Les hommes ne sont, par eux-mêmes, ni si méchants, ni si impies. Ce qui se passe aujourd'hui dans le monde ne s'explique bien que par l'intervention des démons, librement déchainés et maîtres de beaucoup d'âmes. Les démons parcourent librement le monde, disait Pie IX. Léon XIII nous fait dire la même chose dans les prières qui suivent la messe basse.

C'est donc une excellente stratégie que de concourir à affaiblir les démons. Or, rien de plus efficace que de faire intervenir saint Michel. C'est ce que l'on commence à comprendre, témoin la restauration de l'ancien pèlerinage de saint Michel, témoin la résurrection de diverses dévotions à ce saint Archange.

Associez-vous à ce mouvement vraiment providentiel. Priez

saint Michel pour la conversion des pécheurs, surtout des hommes, généralement esclaves du respect humain.

### III. — RECOUREZ AUSSI AUX SAINTS

Dieu nous les a donnés comme modèles de vie chrétienne, comme compagnons de notre pèlerinage et surtout comme protecteurs auprès de son trône. L'histoire de tous les siècles nous les montre comme les amis de leurs frères de la terre, toujours soucieux de leurs intérêts et toujours empressés à les secourir. D'autre part, elle nous montre leur culte populaire à tous les âges et dans toutes les contrées du monde. Que de sanctuaires sont là debout pour nous l'attester ! Que de pèlerinages, que de concours de foutes pieuses et confiantes nous le proclament hautement !

Or, parmi les Saints, il y en a qui réclament plus particulièrement notre dévotion : c'est saint Joseph, ce sont nos saints patrons, ce sont les saints apôtres, et aussi ceux pour qui nous nous sentons quelque attrait. — Disons-en un mot :

**Saint Joseph.** — Tout vous engage à lui vouer un grand culte : son éminente sainteté : l'Écriture l'appelle un *homme juste* : *Joseph, vir justus*<sup>1</sup> ; — son incomparable chasteté ; — sa dignité unique d'Époux de la Vierge des vierges, de Père nourricier du Sauveur, de Patron de l'Église universelle ; — son crédit auprès de Dieu ; sainte Thérèse engage ceux qui peuvent en douter à recourir à ce grand saint, afin de s'en mieux assurer ; — l'exemple de tous ceux qui ont à cœur leur salut, leur sanctification et la sanctification du prochain ; — les grâces de toutes sortes obtenues par son intercession : grâces de vocation, de paix de conscience, de vie intérieure, de pureté, de ferveur, de perfection, de sainte et douce mort ; grâces temporelles de paix et d'union dans les familles, de délivrance dans certains embarras pécuniaires, de triomphe de l'innocence calomniée. L'Église lui applique ces paroles :

1. *Saint Matthieu*, 1, 19.



*Protector est omnium sperantium in se. Il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui*<sup>1</sup>.

Ayez donc une dévotion particulière pour saint Joseph. Elle est le complément obligé de celles de Jésus et de Marie. Jésus et Marie pourraient-ils vous voir de bon œil si elle vous manquait ? Célébrez ses fêtes, son mois tout entier, invoquez-le chaque jour par la prière que vous connaissez : *O Saint Joseph, Père et Protecteur des vierges*. . . Recourez à lui, par quelque neuvaine, dans les circonstances importantes de la vie.

Les *saints patrons*, soit du baptême, soit du mois. — Choisissez un patron spécial pour chaque mois, et joignez-le à vos patrons du baptême. C'est un pieux usage qui remonte à saint François Borgia. — Invoquez ces saints chaque jour, invoquez-les surtout et honorez-les au jour de leur fête. Étudiez-les et appliquez-vous à les imiter, particulièrement dans la vertu où ils ont excellé.

Les *saints apôtres*. — Ils ont été les amis intimes de Notre-Seigneur, ils ont planté l'Église dans leur sang, ils ont, dans le ciel, une place d'honneur et un crédit plus grand auprès de Notre-Seigneur, sans doute en récompense de leurs travaux et de leur sainte mort. Nous sommes les héritiers et les continuateurs de leur œuvre sainte, chacun dans notre sphère, et nous avons tout lieu de croire que leur protection nous sera assurée si nous savons la mériter.

Enfin *certaines saints*, pour qui vous vous sentez quelque attrait particulier. — Saint Alphonse était plus dévot à sainte Thérèse ; saint François de Sales aux trois saints François qui l'avaient précédé dans la voie de la sainteté ; Saint Léonard de Port-Maurice s'était composé une litanie de saints qu'il récitait chaque jour ; le curé d'Ars avait une dévotion spéciale à sainte Philomène, à qui son humilité renvoyait les prodiges qu'il opérait lui-même.

Imitez ces saints, et, au moment marqué par vous, récitez votre petite litanie.

<sup>1</sup> *Ecclésiastique*, II, 13.



## Dom Thomas Le Roy

MOINE BÉNÉDICTIN du MONT SAINT-MICHEL

Ils venaient de subir un ralentissement les Pèlerinages à l'Archange, lorsqu'en 1622, M. de Guise, abbé commendataire du Mont-Saint-Michel, résolut de confier à la Congrégation de Saint-Maur la tâche de faire reflourir la discipline de saint Benoît dans la royale abbaye, hélas ! bien déchue de sa prisme ferveur. Cependant en effet qu'à la faveur des guerres de religion et des entorses infligées quotidiennement à la Règle par les rudes nécessités d'un siège presque permanent, le relâchement s'introduisait dans le cloître, les Pèlerins avaient mille et une raisons de ne se point mettre en route pour le Mont, alors doublement au péril des Huguenots. Mais de là à penser que le sanctuaire de saint Michel était, pendant cette période, tombé en discrédit, ou que les peuples en avaient, dans cette crise, désappris le chemin, certes, il y a loin. Car, la paix rétablie et l'ordre réintégré dans le monastère, le mouvement des pèlerinages reprend, se maintient et s'étend

rapidement. N'est-ce pas en 1635 qu'un moine du Mont, Dom Jean Huynes, écrira que « souvent on aperçoit du costé du Midy et du costé de l'Orient — sans parler des autres — plusieurs pellerins qui viennent par bandes de tous les quartiers de la France et quelquefois des royaumes étrangers visiter ceste église. »

Et dix ans après, c'est Thomas Le Roy, un autre Bénédictin, qui remarque que le Mont-Saint-Michel est « visité de tout le monde. »

Il est à croire que le renom de sainteté des nouveaux hôtes du cloître michélien contribua pour une part à renouer la chaîne des pèlerinages ; mais par dessus tout, la sécurité assurée dans les provinces, après les longues et sanglantes perturbations de la guerre religieuse, favorisa singulièrement leur essor.

A vrai dire, ce ne sont pas quelques phrases, jetées au hasard d'une description ou d'un récit, qui ont, à notre avis, la plus grande valeur démonstrative, touchant cette affluence des pèlerins au Mont-Saint-Michel, dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. La preuve la plus décisive réside dans ce fait que les religieux chargés successivement de guider les pieux visiteurs dans le monastère, ont tous éprouvé le besoin de se composer, pour eux-mêmes et leur dévotie clientèle, une histoire simple et brève, mais complète et authentique, de l'illustre abbaye.

Supprimez la foule des pèlerins qui harcèlent de leurs questions le bon cicérone, et du même coup vous aurez en Dom Huynes, en Dom Le Roy... ralenti, sinon éteint tout à fait, l'ardeur à faire sur tous les points de l'histoire locale la lumière, fût-ce au prix des labeurs les plus âpres.

Au contraire, nous les voyons, ces humbles disciples de saint Benoît, se passionner à la recherche de la vérité historique, fouiller vaillamment les vieilles chartes du « moustier ». Pourquoi, et qui leur met au cœur cette passion ? Sans doute il y a bien en tout homme réfléchi une curiosité innée, un besoin, pour ainsi dire, de trouver le mot des énigmes, la solution des

problèmes ; mais surtout, l'aiguillon qui excite nos tenaces chercheurs et les tient en haleine, ce sont les questions des Pèlerins et l'ambition d'y répondre toujours mieux.

De là donc ces Chroniques vénérables que nous aimons tant feuilleter aujourd'hui. Souvenirs parfumés de l'âge d'or du monachisme, tableau de sa décadence, récits épiques des sièges prolongés, des batailles livrées, tout cela nous charme et nous instruit tour à tour.

Parmi les Bénédictins réformés de saint Maur, Dom Jean Huynes, le premier, écrivit, de 1633 à 1639, l'*Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer*. Nous avons tracé en raccourci son obscure vie et essayé de donner de son œuvre quelque idée<sup>1</sup>. Il nous a paru sincère de conclure que ses jugements sur les hommes et les choses étaient, pour la plupart, irréfutables, basés sur des informations puisées aux meilleures sources et aux plus authentiques.

Cette haute idée, ses successeurs immédiats en la charge de sacriste de l'abbaye la partagèrent sans réserve. Ne honorèrent-ils pas leurs prétentions à s'approprier les découvertes de Jean Huynes ? Son œuvre fut pour eux une sorte de canevas, ou plutôt ils se contentèrent de la compléter çà et là, à l'aide des documents échappés aux investigations de l'auteur — et certes il devait y en avoir, — ou dont il n'avait pas eu le loisir de faire le déponillement.

Plus rarement, dans la suite, un moine du Mont fit œuvre originale, ordonnant son récit autrement, mais toujours copiant Dom Huynes en ce qu'il a de meilleur.

Ainsi le Père Dom Thomas Le Roy, dont l'aimable physiognomie, si pleine de naïve candeur, ne le cède nullement en sympathie à celle de son devancier. (Peut-être même la manière de conter de Dom Le Roy a-t-elle plus de charme encore que celle de Dom Huynes.)

Jetons d'abord un coup d'œil sur sa vie ; nous tâcherons, par après, d'apercevoir, à travers l'œuvre, l'âme de l'écrivain.

1. Voir *Annales* de mai, juin, août 1904.

C'est un bonheur de rencontrer, dans les sentiers de l'histoire, de ces figures nettes et franches, de ces caractères fortement trempés, qui se sont faits ce qu'ils sont : âmes aux contours précis et aux vives saillies, esprits lumineux et sans détours, cœurs riches de tendresse et de piété. Qui n'aimerait les contempler et vivre en leur compagnie ? Leur vue, le spectacle de leur vie, consolent et reposent des âmes ternes, des esprits indécis et des cœurs faibles, dont, hélas ! notre temps est trop habituellement apanagé.

Dans les Annales monastiques les hommes *vraiment* grands ne sont pas rares. Autant, sinon plus que les autres, l'Abbaye du Mont-Saint-Michel en produisit de remarquables. Faut-il noter, en passant, qu'elle offrait à l'éclosion de ces fleurs du cloître des conditions particulièrement favorables ? Suspendus, pour ainsi dire, entre deux immensités, celle de l'océan et celle du ciel, libres de tout lien avec le monde, purs de toute pensée qui déprime, mâtés et grandis par l'observation constante de la règle sévère et pourtant très humaine du patriarche saint Benoît, les reclus du Mont pouvaient s'élever, sans difficulté presque, jusqu'à Celui qui est la source de la vie et de l'accroissement. Ils étaient maîtres en quelque sorte de se faire une physionomie d'âme originalement belle, par le perfectionnement intellectuel, moral et surnaturel, auquel ils travaillaient sans entraves et sans cesse. L'habitation seule de ce cloître enchanté n'eût-elle pas beaucoup contribué à faire épanouir dans certaines âmes bien douées une floraison de mâles vertus et de maitresses qualités d'esprit ?

Thomas Le Roy était né l'an 1618, à Mibouchel, au diocèse de Bourges. Les familles s'honoraient alors d'avoir de leurs membres engagés dans la cléricature ou enrôlés dans l'armée monastique. C'était de bon ton. Jeune, Thomas Le Roy fut donc poussé vers le cloître ; et on doit à la vérité de dire

qu'elle ne fut pas précisément spontanée la démarche qu'il fit, à peine adolescent, auprès de l'abbé de Saint-Jovin de Marnes, en Poitou, pour solliciter son admission dans l'Ordre Bénédictin.

Comment était composée cette famille qu'il laissait pour s'enfermer dans le cloître, nous ne savons. Ce qui est certain — et très explicable, — c'est que notre moine en a emporté plutôt un mauvais souvenir. Il ne se fait pas difficulté d'avouer, à diverses reprises, le peu d'affection qu'il a gardé pour les siens.

Qui eût dit qu'un noviciat, commencé dans de telles conditions, réussirait à former un profès exemplaire ? Outre que les dispositions du sujet n'étaient pas des meilleures, le milieu non plus ne paraissait pas fait pour les modifier dans le bon sens.

Henry de Sourdis, archevêque de Bordeaux, tenait alors en commende l'abbaye de Saint-Jovin ; or Thomas Le Roy nous apprendra que, « bien qu'ayant huit ou neuf abbayes de Saint Benoît, Sourdis n'aimait aucunement des moines. » On conçoit ce que pouvait être, dans ce couvent privé de chef, — car celui-là n'en était pas un, — l'état de la discipline. Les exemples des abbés commendataires, leurs déprédations, ont failli étouffer le monachisme. C'est un fait.

Un trait seulement — c'est Thomas Le Roy lui-même qui le raconte. — « Lorsque je fus reçu à l'habit monacal, outre plusieurs prestations qu'il fallut faire, tant en festins que présents d'obligation, l'on fit hailler une coupe d'argent pour me servir au couvent, par mes parents. » L'âme du pauvre novice est toute révoltée de cette atteinte portée à la sainte loi de pauvreté.

Mais déjà Thomas Le Roy s'est révélé avec son esprit sérieux, sa franchise, sa fermeté. Il porte l'habit des moines ; il sera moine, entièrement, sans arrière-pensée, en dépit du milieu. Les difficultés qu'il éprouvera à se maintenir fervent le feront plus saint et plus fort. Abandonné de la terre et détaché — nous allions dire dégoûté — d'elle, il se tournera vers le ciel, portera ses regards vers l'idéal supérieur de la

perfection religieuse et fera concourir à sa réalisation tous ses efforts et tous ses sacrifices.

Après quelques années, passées dans la souffrance et l'ennui, il se résolut à sortir de son couvent et se mit en quête d'une retraite plus sévère et plus en rapport avec ses généreuses aspirations. Il arrêta son choix sur la Congrégation de saint Maur où revivait dans son intégrité la règle de saint Benoît.

Sa famille vint — il fallait s'y attendre — traverser ses projets et mettre à sa sortie de Saint-Jovin une opposition formelle. Il semble que dans les bas calculs de ces gens la question de la régularité monastique n'entraît point ou passait au second plan. « Il leur suffisait, écrira plus tard le religieux, de m'avoir obligé à la profession monastique pour, par quelque question mondaine, s'estre totalement defait de ma personne. » Amère réflexion, qui révèle un cœur ulcéré !

Enfin, Dieu aidant, Thomas Le Roy brisa tous les obstacles, et secrètement se rendit près du R. P. Dom Guillaume Gérard, au monastère de Sainte-Trinité de Vendôme. C'est là que, le 31 octobre 1634, il prit l'habit. Il avait vingt-quatre ans.

L'abbaye de Vendôme fournit au jeune homme ce qu'il cherchait. Dans une atmosphère de paix, tout imprégnée du parfum de la piété et de la charité fraternelle, il se livra à la joie de vivre, après la tribulation, une vie reposée en Dieu. Il rivalisait de ferveur avec les novices, ses frères, et s'efforçait de se créer, dans le silence, des habitudes de travail et de régularité plus conformes à son état. A vrai dire, il faut dater de son entrée à l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme le point de départ de sa formation religieuse.

Pourtant il regrettait le couvent qui avait abrité les premières années de sa vie monastique. « Cette insigne abbaye de S. Jovin de Marnes, » il l'aimait. N'est ce pas là qu'il avait, « petit enfant, puisé les congnoissances de la règle du glorieux patriarche saint Benoist ? » Plus sincère en apparaît son amour de la perfection, plus pur le motif dont il s'inspira en quittant Saint-Jovin, plus grand son sacrifice et plus admirable sa

conduite. « Hélas ! soupire-t-il, pourquoi les hôtes de cette illustre abbaye ne sont-ils pas dans une étroite observance des préceptes » de saint Benoît ? « Nostre bon Dieu leur donnera, s'il lui plaist, la volonté d'imiter les moines de plusieurs abbayes, lesquels ont estably l'observance en icelles, et par après grande partie desquels l'ont embrassée eux-mêmes. »

Dom Le Roy ne tarda pas à être envoyé, d'abord à Saint-Pierre de Bourgueil, puis à Saint-Florent de Saumur, deux abbayes angevines renommées. Il dut aussi passer quelques années à Saint-Melaine de Rennes. Son obéissance fut constamment à la hauteur de son saint état. Partout, comme à la Sainte-Trinité, nous le retrouvons partageant son temps entre la prière et le travail.

Mais la divine Providence, dont la sollicitude veille à l'éclosion des fleurs sous la rosée du matin, comme à l'épanouissement parfait des dons naturels et divins qu'elle a déposés dans l'âme de ses enfants, voulut que le jeune moine fût dirigé vers le Mont-Saint-Michel. Cette circonstance, en apparence fortuite, révéla à Thomas Le Roy des goûts, des aptitudes, une vocation, qu'il ne se connaissait point. Vendôme avait fait de lui un religieux ; le Mont-Saint-Michel en fit un historien.

(A suivre.)





LE  
Drapeau d'une confrérie de « Michelots »  
DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Nos lecteurs n'ont sans doute pas perdu de vue un intéressant article paru dans les *Annales* de février 1904, sous la signature de M. le chanoine Blin, dont la vaste érudition n'a d'égale que sa fidélité à saint Michel et à son Mont béni.

Cet article, intitulé : « Saint Michel à Camembert », détaillait le fonctionnement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans cette paroisse du diocèse de Séez, d'une confrérie de *Michelots* ou *Miquelots*, c'est-à-dire, de pèlerins attirés du Mont-Saint-Michel.

L'église de Camembert conservait, comme de précieuses reliques, la bannière, vieille et usée<sup>1</sup>, qui flotta jadis à la tête de la vaillante compagnie en marche vers le Mont, et aussi deux des piques dont s'armaient les pèlerins pendant leur pieux voyage. Vénérables restes d'un passé pas très lointain, que tous souhaitaient vivement voir tirés de l'oubli et

1. Voir sa description dans l'article précité : février 1904.

remis en honneur, sinon rendus pratiquement à leur destination et premier usage.

Pourquoi du reste la confrérie, si charmante, des *Michelots* ne serait-elle pas rétablie ?

Nous doutons que les paroissiens de Camembert prennent, en l'an de grâce 1905, le chemin du Mont-Saint-Michel, pédestrement et tambour battant, comme leurs pères. Tout cela est l'un autre âge. . . Autre temps, autres mœurs.

Mais ce dont nous ne saurions douter, c'est que la confrérie se reforme bientôt et que ses membres débarquent du tramway, par un beau matin de printemps, sous nos vieux murs tout ruisselants de soleil. L'étendard rajeuni sera là, en avant, déployé et frissonnant, comme il y a cent ans et plus. La même foi l'aura porté, au XX<sup>e</sup> siècle, au sanctuaire de l'Archange.

Ce qui nous fait concevoir ces espérances, pas du tout chimériques, c'est la lettre suivante que M. le curé de Camembert nous adressait le 15 janvier, trop tard pour que nous ayons pu lui faire place dans la livraison de février :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Enfin ! après une longue attente, notre drapeau de la Confrérie de saint Michel est sorti... de ses ruines. Il vient de rentrer à Camembert, rajeuni par une restauration dans laquelle on a visé à reproduire, autant que possible, l'original. L'étoffe a été réparée avec adresse par M<sup>me</sup> Vaucanu de Vimoutiers ; le pinceau d'un artiste renommé, M. Just Michelli, d'Argentan, a procédé à la réfection de la peinture ; M. Marc, d'Argentan, propriétaire en Camembert, avait bien voulu s'intéresser à ce travail aussi important que délicat.

Aujourd'hui, 15 janvier, après le chant des vêpres, a eu lieu la bénédiction solennelle de l'étendard.

Le vieux cantique des pèlerins du Mont au Peril de la Mer :

« Saint Michel, Archange des mers... »

« retenti à nouveau dans notre église.

Dans l'instruction qui a suivi ce chant toujours aimé, j'ai essayé de montrer que la dévotion à saint Michel est une dévotion catholique et française. N'est-ce pas elle qui donna naissance, ici même, à la confrérie dont le drapeau est de retour parmi nous, portant

dans ses plis renouvelés tout un passé de gloire et de piété envers l'Archange ? J'ai exhorté mes chers paroissiens à marcher sur les traces de leurs ancêtres, afin d'être, comme eux et à l'exemple de saint Michel, fidèles à Dieu. Je leur ai cité encore, pour modèle, la courageuse attitude de M. l'abbé Pichonnier, curé de Camembert, en face des révolutionnaires de 1793. Finalement, j'ai émis le vœu de voir se reformer dans la paroisse la sainte confrérie de saint Michel.

Un jeune conscrit a apporté devant l'autel le drapeau. Deux autres jeunes gens l'entouraient, tenant en main les deux piquets qui nous restent.

Quand la bénédiction rituelle a été accomplie, l'invocation *Sancle Michael, oro pro nobis*, s'est élevée par trois fois. La cérémonie a pris fin par un salut solennel dans lequel ont été chantées les strophes de votre *Manuel des Pèlerins : Sancle Michael Archangel, defende nos in praelio...*

Vous dirai-je, Monsieur le Directeur, que le plus ardent désir de mon âme est de porter au Mont notre précieux drapeau ? Espérons que ce désir se réalisera bientôt. Demandez, je vous prie, à saint Michel, d'aider à sa réalisation, et veuillez agréer, etc...

Abbé LEBON,  
Curé de Camembert.

## AVIS

*Il peut arriver que, pour une raison ou pour une autre, les Annales ne parviennent pas à leurs destinataires. Lorsque, passé le 6, nos abonnés n'ont rien reçu, ils feront bien de nous avertir. Nous nous empresserons toujours de faire droit à leurs réclamations.*



## ACTIONS DE GRACES'

**Ardennes.** — Actions de grâces à saint Michel pour les faveurs qu'il nous a obtenues.  
M<sup>me</sup> A. B., c<sup>él</sup>.

**Eure.** — Les prières que nous avons adressées à saint Michel ont été exaucées ; nous pouvons continuer de donner à nos élèves l'éducation chrétienne qui leur est si nécessaire.  
A. L.

**Finistère.** — Je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel.  
J. P., c<sup>él</sup>.

Depuis deux ans je sollicitais de saint Michel une importante faveur pour une personne qui m'est chère. Je suis heureuse de vous apprendre que le bon Archange vient de m'exaucer. Veuillez insérer dans les *Annales* les plus prochaines mon action de grâces. Je voudrais pouvoir dire à tous de recourir à saint Michel en toutes circonstances critiques et de ne se laisser jamais ébranler.  
S<sup>r</sup> M. Ste G., c<sup>él</sup>.

**Gironde.** — Ci-inclus une offrande pour remplir une promesse faite à l'Archange.  
X...

**Hérault.** — Reconnaissance à saint Michel pour l'obtention d'une faveur temporelle.  
G. G.

**Ille-et-Vilaine.** — J'ai prié saint Michel et j'ai été exaucée.  
A. P. B.

Mon fils étant malade, je promis, s'il guérissait, de faire dire une messe en action de grâces. — J'ai été exaucée, aussi je suis heureux de venir vous demander de célébrer le saint sacrifice en l'honneur du puissant Archange.  
M. L.

A. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Merci ! grand saint Michel ! Vous m'avez obtenu ce que je vous demandais.  
M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> A.

**Loire-Inférieure.** — Veuillez recevoir l'offrande ci-incluse en reconnaissance à saint Michel.  
S. L., 261.

**Oise.** — Je vous prie de dire une messe en reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue.  
H. D.

**Orne.** — Je vous avais demandé des prières pour une cause pressante. — Je suis heureuse de vous annoncer que j'ai été exaucée.  
L. D.

**Basses-Pyrénées.** — Merci à saint Michel pour une faveur que j'ai reçue par son intercession.  
A. G.

**Rhône.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen.  
M. F.

**Seine.** — Actions de grâces à saint Michel et aux saints Anges pour une réconciliation de famille inespérée.  
X...

Veuillez recevoir notre modeste offrande annuelle en reconnaissance que l'Archange continue de protéger nos familles.  
G. J. B.

Reconnaissance à saint Michel.  
G. C.

**Seine-Inférieure.** — Messes d'actions de grâces à saint Michel.  
X.

**Deux-Sèvres.** — Veuillez faire brûler un cierge en reconnaissance à saint Michel.  
L. W., 261.

**Alsace-Lorraine.** — Une mère reconnaissante demande une messe d'actions de grâces.  
X...

**Suisse.** — Je remercie vivement l'Archange des faveurs qu'il m'a obtenues et je le prie de me continuer sa puissante protection.  
C. C., 261.

**N. B.** — Nous prions nos correspondants de nous envoyer les *Actions de grâces* et les recommandations pour l'article *Adieux* avant le 15 de chaque mois. A cette date le manuscrit est envoyé à l'Imprimerie. Toute insertion ultérieure devient donc impossible.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- Ain.** — Pont de Veyle : M<sup>me</sup> Alph. Jourdan, *célébratrice*.
- Aisne.** — Thenelles : M<sup>me</sup> Noë ; M<sup>lle</sup> Céline David ; Delphine Chaplet ; Théophile Decrais.
- Alpes-Maritimes.** — Nice : M. Guy Doustou-Lechevallier.
- Arlège.** — Lazenac : M<sup>lle</sup> Champcu.
- Bouches-du-Rhône.** — Marseille : M<sup>lle</sup> Marie-Louise Pierrugues, *célébratrice très dévouée*.
- Calvados.** — Honfleur : M<sup>lle</sup> Sophie Degroux.
- Côtes-du-Nord.** — Binic : M. Louis Rebout. — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> Trouessart ; M. Émile Cosson ; M. Joseph Charrier ; M. Ernest Hédon ; la Héraudière. — Brélérénez : M. Julien Le Bivic.
- Drôme.** — Valence : M. Dorival ; M<sup>lle</sup> Joséphine Bouchet.
- Eure-et-Loir.** — Chartres : M<sup>me</sup> Mouton ; M<sup>me</sup> Thibaut ; M<sup>lle</sup> Boulard.
- Finistère.** — Quimper : M<sup>lle</sup> Albine de la Bregue.
- Haute-Garonne.** — Rieumes : Catherine Ducros ; Pauline Montauriol.
- Ille-et-Vilaine.** — Redon : M<sup>me</sup> Lamour de Castou. — Rennes : M<sup>me</sup> Alexandre de la Bigne de Villeneuve ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Lamour.
- Indre-et-Loire.** — Ballan : M. Julien Cornuau.

**Loire.** — Montbrison : M. Odin.  
**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Eugène Thibault.  
**Loiret.** — Orléans : M<sup>me</sup> Rouillard ; M<sup>lle</sup> Eudoxie Jouanneau.  
**Maine-et-Loire.** — Saint-Florent-le-Vieil : M. Paul Renard. — Saint-Silvain : M. l'abbé Hignot, *curé*.  
**Manche.** — Coutances : M. Michel Lemalier. — Montebourg : M. Paul Le Cacheux. — Vassy : M. l'abbé Bigrel, *curé, chanoine honoré*. — Ducey : M<sup>lle</sup> Céleste Charruel. — Saint-Martin-des-Champs : M. François Le Breton ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Tesnière. — Le Val-Saint-Père : M. Victor Gerot ; M<sup>lle</sup> Virginie Potier ; M. Louis Chesnel ; M. Auguste Cochard. — Mesnil-Bœufs : M. l'abbé Gaultier, *curé*. — Montgarden : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Narcisse Simon, née Aimable Quenault. — Le Mont-Saint-Michel : M. François-Nicolas Renaud. — Saint-Senier-près-Avranches : M. Cahu.  
**Nièvre.** — Les Rivières-Saint-Aigoan : M<sup>me</sup> Dugueneau, née Anne-Besirée Vilast.  
**Rhône.** — Souzy : M<sup>lle</sup> Clotilde Morel. — Lyon : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Ballard, née Marie-Adèle Solillard.  
**Sarthe.** — Yvré-le-Pélin : Joséphine Bourgois.  
**Savoie.** — Saint-Jean-de-Maurienne : M. Victor Candefone.  
**Seine.** — Issy-les-Moulineaux : M. Darmagnac. — Paris : M<sup>lle</sup> Genevieve Dupin ; M<sup>me</sup> la Comtesse de Broa.  
**Seine-et-Oise.** — Villiers-le-Bel : M<sup>me</sup> Aglaé-Honorine Gossin, V<sup>ve</sup> Desprez.  
**Deux-Sèvres.** — Niort : M. Henri Wevers ; M. Théophile Blier ; M<sup>lle</sup> Mathéline Lanielle.  
**Tarn.** — Castres : M<sup>lle</sup> Irma Pradics.  
**Haute-Vienne.** — Magnac-Laval : M. l'abbé Malivat.  
**Alsace-Lorraine.** — Herry : M. Julien Mouzin. — Schréminge : M<sup>me</sup> Marie Muller.  
**Belgique.** — Bruges : Sœur Clémence, *Hospitalière*. — Dampremont : M. Louis Dullaert ; M. Eugène Dullaert. — Saint-Louis : M<sup>lle</sup> Joséphine Claës, *zélatrice*.  
**Italie.** — Turin : Sœur Marie Allisardi, *Fille de la Charité*.  
**Canada.** — Saint-Hyacinthe : Sœur Marie de Sainte-Lucie, *Religieuse Adoratrice du Précieux Sang*.

**PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS**

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du fardeau et de la gueule du lion.  
 Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.  
 Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.  
 (*Offertoire de la Messe des Morts*)  
 .... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

**TABLE DES MATIÈRES**

CONTENUES

DANS LA 31<sup>e</sup> ANNÉE

DES

**ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL**

**1<sup>re</sup> Livraison. — Avril 1904.**

Enchères et réabonnements . . . . .	1	quotidien de saint Michel . . . . .	12
Journal mensuelle . . . . .	3	Saint Michel à Moulins au Perche . . . . .	17
Le Salut social par saint Michel et les saints Anges . . . . .	5	Actions de grâces . . . . .	21
Quelques extraits du courrier		Adieux à nos chers défunts . . . . .	23

**2<sup>e</sup> Livraison. — Mai 1904.**

Cérémonie de Pâques dans l'abbaye de Mont-Saint-Michel au 17 <sup>e</sup> siècle . . . . .	25	Dom Jean Huynes . . . . .	32
Mémoires, Neuvaine mensuelle.		A mon Ange gardien ( <i>Suite</i> ). . . . .	38
Titre du 8 mai . . . . .	28	Mémoire au saint Ange . . . . .	39
À propos des fêtes grégoriennes.	30	Les Anges justiciers ( <i>Suite</i> ) . . . . .	42
		Actions de grâces . . . . .	42
		Adieux à nos chers défunts . . . . .	45

**3<sup>e</sup> Livraison. — Juin 1904.**

Souvenirs du Culte de saint Michel . . . . .	49	Les saints Anges . . . . .	61
Titre de l'Apparition de saint Michel au mont Gargan (8 mai).	50	Dom Jean Huynes ( <i>Suite</i> ) . . . . .	65
		Actions de grâces . . . . .	68
		Adieux à nos chers défunts . . . . .	71

**4<sup>e</sup> Livraison. — Juillet 1904.**

Les Bienfaiteurs de l'Œuvre apostolique du Mont-Saint-Michel . . . . .	73	Un Pèlerinage au Mont-Saint-Michel . . . . .	80
Années, Heures des messes et des offices . . . . .	76	La dévotion à saint Michel en Orient . . . . .	89
Les saints Anges ( <i>Suite</i> ) . . . . .	77	Actions de grâces . . . . .	92
Chronique du Mont-Saint-Michel.		Adieux à nos chers défunts . . . . .	95

**5<sup>e</sup> Livraison. — Août 1904.**

Indulgence de la Portioncule . . . . .	97	Le culte de saint Michel à Argentan . . . . .	112
Importantes faveurs spirituelles.	98	Actions de grâces . . . . .	117
Le mois de saint Michel . . . . .	100	Adieux à nos chers défunts . . . . .	119
Dom Jean Huynes ( <i>Suite</i> ) . . . . .	104		



6<sup>e</sup> Livraison. — Septembre 1904.

Importantes faveurs spirituelles. Bref pontifical. Texte latin. Traduction française. Aux asso- ciés de l'Archiconfrérie de saint Michel.....	121	Annales : mois de saint Michel. Fête de saint Aubert. Fête de saint Michel.....	120
		Actions de grâces.....	121
		Adieux à nos chers défunts.....	122

7<sup>e</sup> Livraison. — Octobre 1904.

Pourquoi la fête du 16 octobre. Annales. Fête de l'Archange saint Michel. Neuvaine de ser- vices funèbres.....	145	Chronique du Mont-Saint-Michel. Les Belges au Mont-Saint- Michel.....	147
	149	Actions de grâces.....	149
Les saints Anges ( <i>Suite</i> ).....	151	Adieux à nos chers défunts.....	152

8<sup>e</sup> Livraison. — Novembre 1904.

Neuvaine de services funèbres pour nos défunts.....	169	du Souverain-Pontife.....	171
Saint Michel, ange du Purgatoire. Chronique du Mont-Saint-Michel. Fête de saint Michel. Discours de M. l'abbé Coquelin.....	170	Pèlerinage des catholiques abry- sins à saint Michel d'Hâter..	170
	173	La dévotion à saint Michel en Occident. Les premiers siècles.	173
Nouveau témoignage de l'affection		Actions de grâces.....	173
		Adieux à nos chers défunts.....	174

9<sup>e</sup> Livraison. — Décembre 1904.

Chronique du Mont-Saint-Michel. La solennité du 16 octobre.....	193	Quelques échos des fêtes de saint Michel.....	193
Discours de M. le chanoine Sa- vary.....	198	Actions de grâces.....	193
	204	Adieux à nos chers défunts.....	195

10<sup>e</sup> Livraison. — Janvier 1905.

A nos zélateurs et zélatrices... L'Immaculée-Conception et saint Michel, son chevalier.....	219	Saint-Michel.....	219
« Le Roi des mers » au Mont-	223	Actions de grâces.....	219
		Adieux à nos chers défunts.....	220

11<sup>e</sup> Livraison. — Février 1905.

Les Œuvres du Mont-Saint-Mi- chel.....	242	Au Canada.....	242
Les saints Anges ( <i>Fin</i> ).....	244	A saint Michel et aux saints Anges ( <i>Poésie</i> ).....	244
Au Sanctuaire du Mont-Saint- Michel. Restaurations.....	249	Actions de grâces.....	244
		Adieux à nos chers défunts.....	245

12<sup>e</sup> Livraison. — Mars 1905.

A nos abonnés.....	265	Le Drapeau d'une confrérie de Michelots au xviii <sup>e</sup> siècle.....	265
Pratiques en l'honneur des Anges et des Saints.....	267	Actions de grâces.....	265
Dom Thomas Le Roy.....	273	Adieux à nos chers défunts.....	266

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — ABBONNEMENTS ET RÉABBONNEMENTS. — AVANTAGES DE LA DÉVO-  
TION À SAINT MICHEL. — CALENDRIER POUR LES DÉVOIS DE SAINT MICHEL. —  
NÉCROLOGIE. — SAINT MICHEL ET SAINT GREGOIRE. — PRIÈRE À SAINT MICHEL  
(*Poésie*). — RÉCITS ET LÉGENDES. — UNE CONVERSION. — ACTIONS DE GRÂ-  
CES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

ABBONNEMENTS & RÉABBONNEMENTS

L'APPEL que nous faisons dans notre dernier numéro a  
été entendu ! Nombreux... très nombreux sont les  
amis de saint Michel qui ont tenu à renouveler avant le  
mois d'Avril leur abonnement. Nombreux aussi les nou-  
veaux venus qui ont bien voulu s'inscrire sur la liste de  
nos abonnés. A tous merci !

Nos zélateurs et zélatrices savent que propager les *An-  
nales*, c'est propager la revue, organe de *Saint Michel*  
et du *Mont-Saint-Michel*.

Nous appelons encore l'attention sur les points suivants :  
1<sup>o</sup> Tout abonnement aux *Annales du Mont-Saint-Michel*  
part du mois d'avril et est toujours payable d'avance ; de  
sorte que si l'on s'abonne durant l'année de publication,  
on reçoit les numéros parus depuis avril ;

2<sup>o</sup> Sont considérées comme réabonnées les personnes  
qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement  
avant la fin de mars, ne refusent pas cependant le

*numéro d'avril.* — Certains, voulant s'épargner la peine de faire eux-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous n'employons pas généralement ce mode de paiement, onéreux et désagréable à beaucoup. Mais, *passé le mois de juin*, nous nous permettons d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical*. Si celui-ci reste sans effet, c'est alors seulement, — *après un mois d'attente*, — que nous sommes fondés à interpréter la pensée de nos abonnés en leur faisant présenter par la poste une *quittance du montant de l'abonnement, majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement*. Le bon ordre exige ces mesures; nos chers abonnés le comprendront;

3° Nous prions instamment nos dévoués zélés et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies, *la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les Annales durant l'année 1905-1906*. Faute de prendre cette précaution, des erreurs, toujours regrettables, peuvent se produire;

4° Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre une *bande d'adresse de la Revue*, ou tout au moins donner *le numéro d'ordre* qui y est marqué;

5° *Lorsqu'on écrit, soit au Directeur de l'Archiconfrérie, soit au Directeur des Annales*, — c'est tout un — *employer toujours le mot MONSIEUR et éviter de se servir des expressions Père ou Révérend Père*.

*Toutes correspondances portant sur l'adresse les mots Père ou Révérend Père sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut; par conséquent elles ne nous parviennent pas.*

*Prière donc aux personnes qui prochainement renouvelleront leur abonnement aux Annales d'adresser lettres et envois à Monsieur le Directeur des Annales, au Mont-Saint-Michel (Manche).*



## Avantages de la Dévotion à Saint Michel

### I

#### ARCHICONFRÉRIE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL.

CETTE archiconfrérie a pour but :

1° D'honorer en saint Michel, le Prince de la Milice Céleste, le Vainqueur du démon, le Gardien et le Patron de l'Église, l'introducteur des âmes au Ciel;

2° De combattre, sous sa bannière, Satan et ses suppôts et leurs principaux moyens de perdre les âmes : les écoles impies et la mauvaise presse;

3° D'obtenir, par sa puissante intercession, la victoire sur les puissances infernales, le triomphe de la sainte Église et du Souverain Pontife, la préservation d'une mort subite et imprévue et surtout la grâce d'une bonne mort, enfin la délivrance des âmes du purgatoire.

La Confrérie de Saint Michel fut érigée, au Mont-Saint-Michel, le 16 octobre 1867 et enrichie d'indulgences dès le 12 février 1869. Un Bref du 12 mai 1874 l'éleva à la dignité d'Archi-

*confrérie*, limitant cependant son action à la seule province ecclésiastique de Rouen ou de Normandie; mais le 1<sup>er</sup> décembre 1876, ses pouvoirs d'agréger des confréries de même but et de même titre furent étendus à la France entière et enfin à tout l'univers par le Bref du Souverain Pontife Léon XIII, du 29 mars 1895.

Le Directeur de l'Archiconfrérie est le supérieur des Chape-  
lains attachés au service du pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

Les *Annales du Mont-Saint-Michel*, revue mensuelle, et les *Notices sur le Mont-Saint-Michel et ses œuvres* sont les organes de l'Archiconfrérie. — Elle se recrute non seulement dans les diverses contrées de l'Europe, mais en Afrique, en Asie et jusque dans les îles perdues de l'Océanie, comme dans les deux Amériques. Signalons le Canada, les Etats-Unis, le Brésil, l'Australie, parmi les contrées extra-européennes où elle est le plus en progrès à l'heure actuelle. Le nombre des associés est de plusieurs millions.

La seule condition requise pour être admis au nombre des associés est l'inscription des nom et prénoms au registre de l'Archiconfrérie. On fait partie de l'Archiconfrérie dès qu'on a fait inscrire ses nom et prénoms par le Directeur, ou par un zéléteur ou une zélétrice qui a reçu ce titre du Directeur, et l'on peut ensuite, au jour que l'on aura choisi dans la huitaine, gagner l'indulgence plénière de réception. L'Archiconfrérie n'impose aux associés aucune formule de prière obligatoire; cependant on les exhorte à réciter chaque jour les invocations suivantes :

Saint Michel Archange, priez pour nous.  
Saints Anges, priez pour nous.

INDULGENCES ACCORDÉES A L'ARCHICONGRÉRIE DE SAINT MICHEL

**I. — Indulgences concédées par Bref  
du Souverain Pontife Pie IX, en date du 12 février 1869.**

**Indulgences plénières.** — 1<sup>o</sup> Le jour de l'entrée dans l'Archiconfrérie ou un des sept jours suivants, au choix de

l'associé (confession et communion); 2<sup>o</sup> A l'article de la mort, moyennant confession et communion, ou, dans le cas d'impossibilité, invocation du saint nom de Jésus, de bouche ou de cœur; 3<sup>o</sup> A la fête principale de l'Archiconfrérie, jour choisi par les confrères et approuvé par l'Évêque, ou l'un des jours de l'Octave. Au Mont-Saint-Michel, il a été fixé au 29 septembre (confession et communion, visite de l'église ou chapelle de la Confrérie, prières aux intentions ordinaires); 4<sup>o</sup> A Noël; 5<sup>o</sup> A la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul; 6<sup>o</sup> A l'Assomption de la Sainte Vierge (Pour ces trois dernières indulgences, mêmes conditions que pour la troisième).

**Indulgences partielles.** — 1<sup>o</sup> Sept ans et sept quarantaines, à quatre jours de l'année, choisis par les confrères et approuvés par l'Ordinaire, moyennant visite à l'église ou chapelle de l'Archiconfrérie, ou à tout autre oratoire public, avec prières aux intentions du Souverain Pontife. Au Mont-Saint-Michel, on a choisi le 18 Mars, fête de saint Gabriel Archange; le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel au mont Gargan; le 2 octobre, fête des Saints Anges Gardiens et le 24 octobre, fête de saint Raphaël Archange; 2<sup>o</sup> 60 jours pour toute œuvre de piété, de zèle ou de charité.

**II. — Indulgence plénière concédée par Bref  
du Souverain Pontife Léon XIII, en date du 17 août 1897 :**

Au jour anniversaire de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert au mont Tombe, le 16 octobre (Conditions ordinaires).

Par le même Bref du 17 août 1897, furent confirmées toutes les Indulgences et faveurs précédemment accordées à l'Archiconfrérie de saint Michel.

N. B. — Un Bref du 28 juillet 1896 autorise à remplacer la visite de l'église ou chapelle de la Confrérie par la visite de n'importe quelle église ou chapelle, pour le gain de toutes les Indulgences énumérées ci-dessus, qui requièrent une visite.

III. — Indulgences concédées par Bref  
du Souverain Pontife Pie X, en date du 15 juillet 1904 :

**Indulgences plénières.** — A six jours choisis par les associés, pourvu qu'entre ces jours, il y ait un intervalle de trente jours au moins (Ces six indulgences sont gagnées aux conditions ordinaires, confession, communion, visite de son église paroissiale depuis les premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour choisi).

Ces Indulgences, on le voit, peuvent être — aux termes mêmes de la concession — gagnées aux jours choisis par les Associés, pourvu seulement qu'entre ces jours ils mettent un intervalle de trente jours au moins.

Il n'entre nullement dans notre compétence, ni dans notre volonté, de déterminer ces jours; nous déclarons formellement que la détermination du jour est affaire personnelle.

Cela fait, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer un désir, un vœu, ou si l'on préfère, de donner un avis aux associés de l'Archiconfrérie. En qualité de Directeur, nous conseillons à tous de réserver, pour gagner ces indulgences, le 15 des mois de janvier, février, mars, avril et juillet; enfin, en novembre, le jour de la clôture de la Neuvaine des Morts, inaugurée en notre sanctuaire en 1903. — Il est bon, il est excellent, que les rendez-vous communs devant l'autel de l'Archange soient multipliés. Tous nos Associés y seront fidèles et leur prière en sera plus forte.

Désormais donc, quand nous annoncerons pour le 15 du mois une Indulgence plénière à gagner, nul ne se méprendra sur le sens de nos indications: ce sera un conseil fortement motivé, — ni plus ni moins, — de choisir ce jour pour bénéficier d'une des six Indulgences concédées par le bref pontifical du 15 juillet 1904.

**Indulgence partielle.** — Une indulgence de 100 jours est accordée, une fois le jour, aux membres de l'Archiconfrérie qui réciteront pieusement en n'importe quelle langue pourvu que la traduction soit exacte, la prière suivante :

« Sancte Michael Archangele, defende nos in praelio : contra nequitiam et insidias diaboli esto præsidium. — Imperet illi Deus ! supplices deprecamur ; tuque, Princeps militiae caelestis, Satanam aliosque spiritus malignos qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute in infernum detrude.

« Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat : soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu exerce sur lui son empire, nous le demandons avec instance ; et vous, Prince de la Milice céleste, par la vertu divine repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde en vue de perdre les âmes. »

N.-B. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes de purgatoire.

AUTRES AVANTAGES SPIRITUELS AUX ASSOCIÉS  
DE L'ARCHICONFRÉRIE

1° Communion de prières et de bonnes œuvres entre tous les membres de l'Archiconfrérie, vivants et défunts; 2° Participation aux mérites d'une messe, célébrée au Mont-Saint-Michel, le lundi de chaque semaine, pour tous les associés vivants et défunts; 3° Le premier samedi de chaque mois et tous les samedis de septembre, mois consacré à saint Michel; le 8 mai, apparition de saint Michel au mont Gargan; le 29 septembre, dédicace de saint Michel, et le 16 octobre, fête de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches, le saint Sacrifice est offert spécialement à l'intention des zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres établies au Mont-Saint-Michel.

Les défunts ne peuvent être inscrits dans l'Archiconfrérie; ils peuvent seulement être recommandés aux prières des associés.

II

PRATIQUES DE DÉVOTION EN L'HONNEUR DE SAINT MICHEL  
ENRICHIES D'INDULGENCES, DONT TOUT CATHOLIQUE  
PEUT PROFITER SANS ÊTRE ASSOCIÉ DE L'ARCHICONFRÈRE

A) *Chapelet de saint Michel.* — *Indulgences plénières.* — 1<sup>o</sup> Indulgence plénière, *une fois par mois*, pour ceux qui récitent quotidiennement la Couronne, au jour de leur choix, où, vraiment repentants, confessés et communiés, ils prient spécialement pour l'exaltation de notre mère la Sainte Église et pour la conservation du Souverain Pontife. 2<sup>o</sup> Indulgences plénières, aux mêmes conditions, aux fêtes : de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan (8 Mai), de la dédicace du saint Archange (29 Septembre), de saint Gabriel Archange (18 Mars), de saint Raphaël (24 Octobre), et des saints Anges gardiens (2 Octobre).

*Indulgences partielles.* — *Sept ans et sept quarantaines* à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins contrit et avec dévotion la Couronne angélique; *Cent jours*, chaque jour, si l'on porte sur soi la susdite couronne, ou bien si l'on baise la médaille qui y est fixée.

Ces indulgences ont été concédées par bref du S. P. Pie IX. en date du 8 août 1851 et sont applicables aux âmes du purgatoire.

Pour gagner ces indulgences, il faut se servir du chapelet spécial et réciter neuf *Pater noster* avec trois *Ave Maria* après chaque *Pater noster* et à la fin quatre autres *Pater noster* et pareillement les salutations correspondantes, l'Antienne, le Verset et l'Oraison.

*Les fidèles qui ne peuvent ou ne savent pas lire sont seuls dispensés de réciter les prières spéciales de la méthode<sup>1</sup>.*

1. A nos bureaux on trouve chapelets de saint Michel et méthodes de récitation.

B) *Scapulaire de saint Michel.* — *Indulgences plénières.* — 1<sup>o</sup> *Au jour de l'inscription*, ou dans la huitaine qui suit (Confession, communion, visite de l'église de la confrérie); 2<sup>o</sup> *Le 8 Mai*, fête de l'apparition de saint Michel au Mont-Gargan, et *le 29 Septembre*, Dédicace de saint Michel Archange; 3<sup>o</sup> *A l'article de la mort*, aux membres de la Confrérie du Scapulaire de Saint-Michel, qui, repentants, invoquent au moins de cœur, ne pouvant de parole, le saint nom de Jésus.

*Indulgences partielles.* — Indulgence de *sept ans et sept quarantaines* à quatre jours de l'année choisis par les confrères et approuvés par l'Ordinaire.

Indulgence de *trois cents jours*, applicable aussi aux fidèles défunts, à gagner par les personnes inscrites qui visiteront l'église où est érigée la Confrérie et prieront aux intentions du Souverain Pontife, aux fêtes suivantes : Pâques, la Pentecôte et la Nativité de Notre-Seigneur; la Purification, l'Annonciation, la Nativité et l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie; l'apparition de saint Michel Archange sur le Mont-Gargan et sur le Mont-Tombe; saint Joseph, patron de l'Église universelle; les saints Anges gardiens; saint Gabriel; saint Raphaël; les saints Apôtres Pierre et Paul; saint Jean, apôtre et évangéliste.

C) *Prières plus usitées en l'honneur de saint Michel.* 1<sup>o</sup> *Hymne « Te splendor ».* Pie VII a accordé *deux cents jours d'indulgence*, aux conditions ordinaires, *une fois le jour*, et une *indulgence plénière, chaque mois*, à tous les fidèles qui réciteront l'hymne suivante avec l'antienne, le verset et l'oraison qui y sont joints :

O splendeur et vertu du Père,  
Vie éternelle de nos cœurs,  
Jésus, gloire à vous sur la terre,  
Gloire aux Anges, vos serviteurs.

Des esprits, l'armée innombrable  
Vous fait cortège, ô Roi des rois.  
Et Michel, à tous secourable,  
Lève l'étendard de la Croix.

Sous ses coups, du ciel dans l'abîme,  
Foudroyé tombe Lucifer,  
Et les complices de son crime  
Sont ensevelis dans l'enfer.

Contre le chef de ces rebelles  
Suivons l'Archange humble et vaillant  
Pour gagner les palmes si belles  
Que donne l'Agneau triomphant.

O Dieu que contemplant les Anges,  
Père, Verbe, Esprit de bonté,  
A vous amour, honneur, louanges,  
Dans le temps et l'éternité.

*Ant.* Prince très glorieux, Archange saint Michel, souvenez-vous de nous, et priez le Fils de Dieu pour nous, ici, partout et toujours.

*V.* Je vous chanterai des hymnes, ô mon Dieu, en présence des Anges.

*R.* Je vous adorerai dans votre saint Temple, et je confesserai votre Nom.

*Oraison.* — O Dieu, qui distribuez avec un ordre admirable aux Anges et aux hommes leurs différents ministères, faites, nous vous en prions, que ceux qui vous assistent et vous servent à chaque instant dans le Ciel défendent aussi notre vie sur la terre. Par N.-S. AINSI SOIT-IL.

#### 2<sup>e</sup> Invocation :

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne perissions pas dans le redoutable jugement.

*100 jours d'ind. une fois par jour* (LÉON XIII. — 19 août 1893).

*D) Neuvaine à saint Michel.* — 1<sup>o</sup> 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en n'importe quel temps de l'année, en public ou en particulier, feront une neuvaine en l'honneur de saint Michel ;

2<sup>o</sup> Indulgence plénière dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours qui suivront immédiatement.

Toute formule de prière approuvée peut servir pour le gain des indulgences attachées à la neuvaine.

Il faut en dire autant des neuvaines en l'honneur de saint Gabriel, de saint Raphaël et de l'Ange Gardien, qui donnent droit aux mêmes indulgences.

*E) Indulgences et faveurs spéciales aux pèlerins du Mont-Saint-Michel.* — 1<sup>o</sup> Une indulgence plénière est accordée à tous les prêtres ou fidèles venant en pèlerinage au Mont-Saint-Michel. On peut la gagner une fois par mois (Indults du 12 janvier 1866 et du 2 avril 1887) ;

2<sup>o</sup> Tous les prêtres pèlerins célébrant dans l'église du Pèlerinage peuvent dire la messe votive de saint Michel, excepté les jours de fêtes doubles de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> classe (Indult du 12 mars 1887) ;

3<sup>o</sup> Indulgence de 100 jours, une fois par jour, à ceux qui font une prière aux intentions du Souverain Pontife devant la statue de saint Michel, couronnée dans la Basilique et aujourd'hui vénérée dans l'Église paroissiale (Indult du 30 juillet 1897).

N. B. — Toutes les indulgences plénières relatées ci-dessus se gagnent aux conditions ordinaires : confession, communion, visite d'une église et prières aux intentions du Souverain Pontife. Toutefois, pour les indulgences plénières du *chapelet*, de *l'hymne* à saint Michel et de la *neuvaine*, la visite n'est pas requise.

Nous donnons ci-après, pour avril, un calendrier, destiné uniquement aux dévots de saint Michel. On n'y cherchera donc que ce qui a trait à la dévotion au grand Archange. Ce calendrier mensuel sera inséré désormais dans chaque livraison des *Annales*.

La *Neuvaine générale*, qu'on y mentionne, a été instituée en faveur de ceux qui, désireux d'avoir part aux fruits de ces prières universelles, nous recommandent d'avance leurs intentions, s'engageant à accomplir en action de grâces, s'ils sont exaucés, une bonne œuvre, à leur choix, et dont sont appelées à bénéficier toutes les personnes qui, en public ou en particulier, ont fait la neuvaine en union avec les Chapelains du Mont-Saint-Michel.

Outre les intentions qui nous sont déjà confiées ou le seront encore avant le 7, nous recommandons, comme intention générale de la Neuvaine d'avril, la victoire de l'Église sur ses ennemis, et tout spécialement le salut de notre chère Église de France, dont le sort se joue en ce moment.

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

AVRIL 1905

1 Sam.	De la Férie. <b>Au Mont-S-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les rélateurs et relatrices. <i>Bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres de saint Michel.</i>	15 Sam.	De la Férie. <b>Clôture de la neuvaine.</b> Indulgence plénière, l'une de 6 contadées par Pie X. Date conseillée.
2 Dim.	<b>4<sup>e</sup> Dimanche de Carême.</b>	16 Dim.	<b>Les Rameaux.</b>
3 Lun.	S <sup>te</sup> Marie Égyptienne. — <b>Au Mont-Saint-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	17 Lun.	Lundi saint. <b>Au Mont-S-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
4 Mer.	S. Isidore, conf. pont.	18 Mar.	Mardi saint.
5 Mer.	S. Vincent Ferrier, conf.	19 Mer.	Mercredi saint.
6 Jeu.	De la Férie. <b>Commencement de la neuvaine générale d'Avril.</b>	20 Jeu.	Jeudi saint.
7 Ven.	Le Précieux Sang de N. S. J.-C.	21 Ven.	Vendredi saint.
8 Sam.	De la Férie.	22 Sam.	Samedi saint.
9 Dim.	<b>La Passion.</b>	23 Dim.	<b>Le Saint Jour de Pâques.</b> Scap. de S. Michel, Ind. de 200 l. appl. aux déf. Vis. de l'égl. de l'Archiconfrérie.
10 Lun.	De la Férie. <b>Au Mont-S-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	24 Lun.	Lundi de Pâques. <b>Au Mont-S-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
11 Mer.	S. Léon, pape, conf. et doct.	25 Mar.	De l'Octave.
12 Mer.	De la Férie.	26 Mer.	De l'Octave.
13 Jeu.	S. Herménégilde, mart.	27 Jeu.	De l'Octave.
14 Ven.	Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge.	28 Ven.	De l'Octave.
		29 Sam.	De l'Octave.
		30 Dim.	<b>Quasimodo.</b>

*Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :*

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 200 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

Nécrologie

**S**AMEDI 11 mars, nous apprenions la mort de M. l'abbé Isidore Lévêque, ancien membre de la Communauté du Mont-Saint-Michel.

Le lendemain, dimanche, au prône de la grand-messe paroissiale, après avoir lu les recommandations aux prières de l'Archiconfrérie, M. le Supérieur des Chapelains de Saint-Michel fit part aux assistants de la funèbre nouvelle. M. le Supérieur retraça les grandes lignes de la courte vie de M. l'abbé Lévêque, demanda aux Fidèles une prière pour le défunt et annonça qu'il serait célébré, lundi 13, un service pour le repos de son âme.

Donc, le 13, les cloches sonnaient le glas ; l'église était tendue de noir ; sur un catafalque élevé au milieu du chœur reposait l'étole violette. C'est dans ce décor de deuil que fut chantée la messe de *Requiem*, suivie de l'absoute.

M. l'abbé Lévêque était né au diocèse de Coutances. Il fit ses études classiques sur les bancs de l'École Apostolique du Mont-Saint-Michel, passa quelques années au Collège Immaculée-Conception de Laval, puis, ordonné prêtre, devint professeur en cette École Apostolique dont il avait été élève. Ses supérieurs lui confièrent ensuite le secrétariat de l'Archiconfrérie de Saint-Michel ; en même temps il collaborait aux *Annales*. C'est grâce à ces dernières fonctions, qu'il remplit jusqu'à son départ du Mont-Saint-Michel, que beaucoup de nos lecteurs et correspondants l'ont connu.

Lorsque fut mise en vigueur la loi contre les Congrégations, M. l'abbé Lévêque et ses confrères se sécularisèrent, comme on sait. C'était en septembre 1901.

Des six Missionnaires qui composaient alors la petite communauté du Mont, un seul, non sécularisé, passa en Amérique ; trois furent incorporés au diocèse de Coutances ; un au diocèse de Tours ; un au diocèse de Paris.

Monseigneur l'Évêque de Coutances essaya de maintenir quelque temps encore en fonctions, au Mont-Saint-Michel, deux des anciens Pères, rentrés sous sa juridiction directe : M. l'abbé Pouvreau, ancien supérieur, en qualité de curé de la paroisse et de directeur des Œuvres de Saint-Michel ; et M. l'abbé Lévêque, en qualité de collaborateur de M. l'abbé Pouvreau.

En mai 1902, M. l'abbé Pouvreau ayant été nommé chapelain du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, M. l'abbé Laforêt-Levatois, directeur actuel des Œuvres du Mont-Saint-Michel, lui succéda, à cette même date.

C'est en novembre 1902, après six mois de collaboration avec le nouveau directeur, que M. l'abbé Lévêque se vit confier l'aumônerie de l'hospice de Périers. Il passa en ce poste juste un an. Au mois de novembre 1903, en effet, il sollicitait de Monseigneur l'autorisation de quitter le diocèse, et, seul, rejoignait en Angleterre deux collègues non sécularisés. Avec eux il travailla à y établir une école apostolique sur le modèle de celle du Mont-Saint-Michel que les Missionnaires de Pentigny avaient dirigée précédemment, sous la juridiction de Mgr l'évêque de Coutances.

C'est donc à Hitchin (Angleterre) que, le 8 mars, la mort a pris M. l'abbé Lévêque, dans sa 38<sup>e</sup> année.

Pour lui nos lecteurs voudront certainement avoir un souvenir dans leurs prières.



## Saint Michel et Saint Grégoire

Au VI<sup>e</sup> siècle, saint Grégoire, élevé au souverain pontificat l'an 590, fut un zélé propagateur du culte de saint Michel. On a de lui un sermon prononcé le jour de la fête de l'Archange ; il inséra ses deux fêtes dans son Sacramentaire et lui fut très dévot avant et après son élévation au saint siège. Voici ce qu'on lit en effet dans sa vie écrite par Jean Diacre :

Quand le saint était encore moine, un jour qu'il travaillait dans son cabinet, un ange s'y fit introduire sous la forme d'un vieillard et implora sa charité, disant qu'il avait perdu tous ses biens dans un naufrage. Grégoire, ému de pitié, lui donna six écus et le congédia.

Dès le soir du même jour, le vieillard revint, alléguant pour excuse que les aumônes qu'il avait reçues étaient loin de compenser les pertes qu'il avait faites : le généreux Grégoire lui donna six nouveaux écus.

Deux jours après, le pauvre était encore à la porte de son bienfaiteur : le saint, n'ayant plus d'argent, appela son camérier et lui dit : « N'auriez-vous pas quelques vêtements à donner à ce malheureux ? »

Celui-ci répondit qu'il n'en restait pas un seul.

« Hé bien ! reprit Grégoire, donnez-lui quelque pièce d'argenterie.

— Il ne reste plus dans la maison, reprit le camérier, que le gobelet en argent de votre mère.

— Il m'est pénible de m'en dessaisir, répartit Grégoire ; mais je ne puis me résoudre à renvoyer triste un homme qui a besoin de consolation ; faites-lui ce cadeau. »

Le saint fut bien récompensé de sa générosité, car, à partir de ce jour, il eut le don des miracles.

Pour satisfaire sa charité, il avait pris l'habitude d'admettre chaque jour douze pauvres à sa table. Une fois, s'étant aperçu



qu'ils étaient treize, il fut curieux d'en avoir la raison. « D'où vient, dit-il à son maître d'hôtel, qu'aujourd'hui il y en a un de plus qu'à l'ordinaire? » Celui-ci, étonné, les compta, et n'en trouvant que douze comme toujours, affirma qu'il n'y avait que le nombre accoutumé.

Grégoire, très surpris, soupçonna quelque chose de surnaturel dans cette affaire. Bientôt il aperçut que le pauvre placé en face de lui éprouvait des métamorphoses singulières : tantôt il avait l'aspect d'un tout jeune homme et tantôt celui d'un vénérable vieillard.

Le repas terminé, le saint congédia les douze autres convives, et prenant celui-ci par la main le conduisit dans son cabinet : « Mon frère, lui dit-il alors, vous n'êtes pas ce que vous semblez être ; vous plairait-il de me dire votre nom ? »

L'inconnu lui fit la réponse qu'un ange fit jadis à Josué et au père de Samson : « Pourquoi voulez-vous savoir mon nom, qui est admirable ? Vous souvenez-vous du pauvre naufragé à qui vous donnâtes autrefois douze pièces d'argent et le gobelet de votre mère ? Hé bien ! je dois vous dire que Dieu, touché de cette générosité, vous destina ce jour-là à remplacer Pierre sur la chaire pontificale. »

— Mais, reprit Grégoire, d'où savez-vous que Dieu me réserve une si haute dignité ?

— Je suis un ange, répondit l'inconnu, et Dieu m'envoie tout exprès pour demander votre acquiescement à sa volonté sainte. »

Grégoire, à cette proposition, parut profondément troublé ; mais l'ange s'empressa de le rassurer en disant : « Soyez sans crainte, le Seigneur m'a envoyé pour être votre gardien pendant tout le temps de votre séjour en ce monde et afin que vous obteniez tout ce que vous lui demanderez avec confiance par mon entremise. »

Grégoire, saisi d'un saint respect pour le messager céleste, tomba la face contre terre, et l'ange disparut (*Bolland.*, 12 mars).

Cette remarque faite par l'ange sur son propre nom et la

promesse de protection adressée à saint Grégoire lorsqu'il serait promu au siège apostolique, ont donné lieu de conclure que cet ange était saint Michel.

Aussi, au commencement de son règne, le nouveau pontife, voyant Rome affligée d'une peste violente, eut recours à son gardien et ordonna cette procession des Litanies septiformes au retour de laquelle l'Archange se fit voir au sommet du môle d'Adrien, remettant dans le fourreau une épée sanglante, en signe de la délivrance du peuple obtenue par son intercession.

En mémoire de cette apparition, Boniface III, qui succéda en 607 à saint Grégoire, fit élever, en l'honneur du Prince des Anges, au sommet du môle, une église que sa position fit appeler Saint Ange *inter nubes*, et dont font mention le Martyrologe d'Adon et les Annotations de Baronius au Martyrologe romain (29 octobre).

Mais, dans la suite des temps, le môle ayant été converti en forteresse sous le nom de Château Saint-Ange, l'accès n'en fut plus permis au peuple, et afin de ne pas frustrer sa dévotion, on éleva une église pareille auprès des fossés, sur le sol même du môle. Mais au temps d'Alexandre VI, on dut la démolir pour élever des bastions et on la transporta sur la rive voisine, non loin de l'église de Sainte-Marie *au-delà du Pont*, où elle prit le nom de Saint-Ange *in Borgo*.

(*Les Grandeurs de saint Michel*, par MARANGONI, Traduction P. G.)



## Prière à saint Michel Archange

O vainqueur glorieux des Esprits révoltés,  
 Qui du ciel en enfer furent précipités,  
 Toi qui, de Lucifer, prince des mauvais anges,  
 D'un glaive flamboyant dispersas les phalanges,  
 Saint Michel, c'est à toi que nous avons recours,  
 En nos pressants dangers sois notre prompt secours ;  
 Prince des bons Esprits et chef de leur milice,  
 Des Mauvais loin de nous détourne la malice.  
 De Satan, ce lion sans cesse rugissant,  
 Rends l'Infernal assaut à nous perdre impuissant ;  
 Et du ciel qu'il avait reçu pour son partage  
 Réserve aux bons chrétiens l'éternel héritage.  
 Pousse encore une fois ce cri retentissant :  
 « Qui peut être semblable à Dieu, le Tout-Puissant ? »  
 Et ces Esprits malins, qui parcourent le monde  
 Pour pervertir les cœurs de leur souillure immonde,  
 Seront précipités de nouveau dans l'enfer,  
 Enchaînés pour jamais par des chaînes de fer.

Nous t'implorons aussi pour notre pauvre France.  
 De ses maux, saint Patron, obtiens-lui délivrance.  
 Sur elle les méchants fondent de toute part.  
 Contre eux de ta puissance oppose le rempart.  
 Ils voudraient de son cœur arracher sa croyance,  
 Mais elle, en ton pouvoir a mis sa confiance.  
 Confonds ses ennemis, non moins lâches qu'ingrats,  
 Et pour les mettre en fuite étends sur eux ton bras.  
 De sectaires rageurs la haine satanique  
 Accable ses enfants d'un pouvoir tyrannique ;  
 Oh ! viens à son secours, et de ta forte voix  
 A d'autres Jeanes d'Arc parle encore une fois,  
 Suscite une autre sainte en qui la main vaillante  
 Ranime dans sa foi la France défaillante ;  
 Que ton peuple français redevenue chrétien,  
 Et de l'Église encor soit le ferme soutien ;  
 Qu'enfin sous ton égide et ta main tutélaire,  
 Il garde sa vaillance et sa foi séculaire.

J. PARADIS.

20 février 1861

## Récits & Légendes

Saint Dominique et ses compagnons  
guidés par un ange.

UN jour le patriarche saint Dominique alla visiter un couvent appartenant à son Ordre. Lorsqu'il arriva, il se faisait tard, et, au moment du départ la nuit était fort avancée. C'était une nuit très noire et il était impossible de reconnaître le chemin. Les religieux et les compagnons de route prièrent le saint de demeurer au couvent jusqu'au lendemain. Mais il avait appris par une révélation intérieure que sa présence était d'absolue nécessité à Sainte-Sabine ; il ne voulut pas céder et partit. — « Mais remarquez, lui dit l'un de ceux qui l'accompagnaient, que nous sommes exposés à nous perdre et à nous fatiguer inutilement, sans compter le danger de nous jeter dans un précipice. — Soyez tranquilles, répondit-il, rien de mal ne peut nous arriver ; Dieu, qui m'appelle, nous enverra, s'il le faut, un ange pour veiller sur nous. » Puis, il prit avec lui deux religieux. En sortant, au parloir, ils rencontrèrent un beau jeune homme, qui, un bâton à la main, et vêtu en voyageur, semblait les attendre et paraissait disposé à partir avec eux et à leur servir de guide.

Silôt qu'il les aperçut, il les salua avec grâce, les invitait à le suivre en toute confiance. Il se mit en chemin suivi par les deux religieux ; saint Dominique venait le dernier. Ils atteignirent rapidement le couvent où ils se rendaient ; mais les portes en étaient fermées et tous les moines dormaient. D'où nouvel embarras que leur jeune guide résolut aisément. Il se dirigea vers la porte la plus proche, qui s'ouvrit à l'instant sans faire le moindre bruit ; le jeune homme entra, éclaira le saint et ses compagnons qui pénétrèrent à sa suite ; on referma la porte, et l'aimable conducteur disparut.

Les deux religieux étaient fort surpris et demandèrent : « Saint Père, quel est cet étranger si complaisant ? — Un ange du Seigneur, répondit-il, que le Très-Haut a envoyé pour nous garder. »

Tout heureux d'un événement si extraordinaire, les voyageurs se rendirent à la chapelle pour rendre grâce à Dieu, et quand la communauté descendit à minuit afin de chanter matines, elle les trouva prosternés dans la plus profonde adoration.

Ce miracle inspira à tous les religieux une nouvelle ferveur.

(Traduit de l'espagnol.)

## Une Conversion

Le fait que nous allons raconter s'est passé, il y a moins de deux mois, dans une paroisse de la banlieue d'une grande ville de France :

Un libre-penseur, athée, se mourait. Il avait demandé d'être enterré civilement et se réjouissait avec un cynisme effrayant d'avoir su pousser jusqu'au bout la logique de ses principes irreligieux.

Tout à coup, le 12 février dernier, il demande un prêtre; un prêtre accourt... Depuis lors le moribond ne cesse de donner à son entourage des marques éclatantes de son repentir. Ses heures réparatoires furent brèves; bientôt le libre-penseur converti rendait en paix son âme au Souverain Juge.

Or, le 12 février, le clergé de cette paroisse de banlieue inaugurait par une bénédiction solennelle une statue de l'Archange saint Michel, don gracieux de la plus ardente de nos zélatrices; et nous savons que le Pasteur du troupeau avait instamment demandé à l'Archange de manifester par quelque bienfait qu'il avait pour agréables les honneurs qu'on s'appêtait à lui décerner. C'est par cette insigne faveur que l'Archange répondait.

En ce temps particulièrement « salutaire » du Carême, à l'approche de la période pascale, nos lecteurs se souviendront que saint Michel est l'éternel vainqueur du démon; il en a triomphé, au ciel, à l'aurore du temps; il en triomphe encore tous les jours dans les âmes.



## ACTIONS DE GRACES

**Aube.** — Reconnaisance à saint Michel pour une conversion obtenue par son intercession. P. E., *zél.*

**Calvados.** — J'avais promis que si je surmontais une très grande difficulté, je ferais célébrer une messe en l'honneur de saint Michel. Ayant été exaucé, je vous prie d'offrir le saint sacrifice en actions de grâces. A. L., *zél.*

**Bouches-du-Rhône.** — Je vous prie de publier dans les *Annales* l'expression de notre vive reconnaissance envers saint Michel, qui nous a obtenu une grâce importante. Merci au bon Archange. Qu'il daigne nous secourir toujours. G. P., *zél.*

**Finistère.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour un grand voyage heureusement accompli. A. C. du B., *zél.*

**Gard.** — Je désire faire brûler une lampe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grande faveur qu'il nous a obtenue. M<sup>me</sup> M., *zél.*

**Haute-Garonne.** — Ayant reçu par l'intercession de saint Michel, ce qui j'ai grande confiance, une grâce temporelle très importante, je viens accomplir ma promesse, en vous priant de bien vouloir dire des messes en l'honneur du puissant Archange. H. G., *zél.*

**Ille-et-Vilaine.** — Je vous envoie les honoraires d'une messe et une offrande pour vos Apostoliques en reconnaissance des grâces que saint Michel m'a obtenues. S. C.

**Loire.** — Merci à notre glorieux Protecteur. M. A., *zél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Loire-Inférieure.** — Je vous demande une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel du prompt secours qu'il a accordé à mon fils aîné. M. P.

**Maine-et-Loire.** — Nous offrons à l'Archange l'hommage de notre vive reconnaissance pour la protection qu'il nous a visiblement accordée. Qu'il daigne nous la continuer toujours. M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> B.

**Manche.** — J'ai obtenu la faveur importante que j'avais demandée à saint Michel par une neuvaine de prières. A. G.

Merci à l'Archange pour la guérison d'un membre de notre famille. Qu'il daigne nous continuer sa protection. *Une famille reconnaissante.*

Ayez la bonté de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel. X.

**Marne.** — Une associée envoie une offrande en action de grâces à saint Michel. O. P., sél.

**Morbihan.** — Merci au glorieux Archange pour toutes les faveurs que j'ai reçues par sa puissante intercession. M<sup>me</sup> M. ou S<sup>te</sup> M.

**Seine.** — Reconnaissance à saint Michel. G. C.

Prière de célébrer une messe et de faire brûler un cierge et une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange en action de grâces pour le bon résultat d'un examen. G. R. M.

Je vous ai recommandé il y a quelque temps un de mes neveux qui était très malade; il est aujourd'hui un peu mieux. Veuillez, je vous prie, continuer de prier et de faire prier pour obtenir sa complète guérison. M<sup>me</sup> L., sél.

**Seine-et-Oise.** — Remerciements à l'Archange pour l'amélioration de ma santé. M. K.

**Seine-Inférieure.** — Je remercie vivement saint Michel de la guérison que j'ai obtenue par son intercession aussitôt une neuvaine de prières commencée, et je le prie de continuer sa puissante protection à mon malade convalescent. M. C., sél.

**Seine-et-Marne.** — Prière de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel en action de grâces. A. V.

**Vendée.** — Prière de célébrer deux messes pour les âmes du Purgatoire en actions de grâces à saint Michel pour une grande faveur obtenue par son intercession. X.

**Martinique.** — Une associée remercie saint Michel de la protection qu'il lui a accordée dans une affaire difficile. A. D., sél.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le portendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- Alpes-Maritimes.** — Nice : M. le comte Joseph de Cessole. — Grasse : M<sup>re</sup> Labat.
- Ardèche.** — Alba : M<sup>lle</sup> Méricenne Marquet.
- Ardennes.** — Aulrecoort-Pourron : M<sup>me</sup> Martincourt-Gillet.
- Aube.** — Troyes : M<sup>lle</sup> Monnin.
- Bouches-du-Rhône.** — Marseille : M<sup>lle</sup> Anna Laupies ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Hélieu Laroque ; M. Hubert Barthélemy.
- Calvados.** — Caen : M<sup>lle</sup> Marie Miocque.
- Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> Guyon ; M<sup>me</sup> Mathurin Le Mée ; M. Koran. — Étables : M. Paul Ruellau. — Plancoët : M. Louis de Malherbe.
- Eure-et-Loir.** — Coulommiers : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Collot, née Clémence Vigné.
- Finistère.** — Lesneven : Mère Marie de Saint-Raphaël, *Religieuse de la Retraite.*
- Haute-Garonne.** — Aspet : M<sup>lle</sup> Zoé Barès ; M<sup>me</sup> Caussé. — Toulouse : M. Jean Hättiger.
- Gers.** — Lectoure : M<sup>me</sup> Henry de Boulé ; M<sup>me</sup> Félicia Suzannau ; M<sup>lle</sup> Suzanne Dagusan.
- Hérault.** — Béziers : M. Faustin Robert.
- Ille-et-Vilaine.** — Piré : M<sup>me</sup> Damour, née Victoire Després. — Saint-Malo : M<sup>lle</sup> Marie Borgot.
- Indre.** — Poulaines : M. le vicomte Sévère de Brettes.
- Loire.** — L'Horme : M<sup>lle</sup> Pierrette Thévenon.

**Loire Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> Plantard ; M<sup>me</sup> Vve Pélard, née Emilie Briant.

**Lot.** — Mauroux : M<sup>me</sup> Elodie de Bayle. — Albas : M<sup>me</sup> de Berceuil.

**Maine-et-Loire.** — Angers : M. l'abbé Joseph Conette, *seminariste*, M. Benjamin Bonnet ; M<sup>me</sup> Liot ; M<sup>me</sup> Rosalie Laulet.

**Manche.** — Saint-Lô : M. Ernest Bosq. — Pontorson : M<sup>me</sup> David, née Augustine Avril. — Brécey : M. l'abbé Hédon. — Mont-Saint-Michel : M<sup>me</sup> Constance Recq de Malzine. — Avranches : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Furenlise Baudry, née Levêel ; M<sup>me</sup> Victorine le Masle ; M<sup>me</sup> Vve Louise Le Marchand née Frain ; M<sup>me</sup> Vve Françoise Parfait ; M<sup>me</sup> Saulnier. — S. Martin des Champs : M. Paul Normand.

**Mayenne.** — Laval : M<sup>me</sup> Victorine Manort.

**Mayenne.** — Saint-Saturnin : M<sup>me</sup> la comtesse du Boberil.

**Oise.** — Compiègne : M<sup>me</sup> Esther Evilliot.

**Orne.** — Saint-Mars-d'Egreonne : M<sup>me</sup> Chevalier.

**Pas-de-Calais.** — Vaulx-Vrancoart : M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> S. Le Coq.

**Rhône.** — Saint-Clément-sous-Vaissonne : M<sup>me</sup> Gonia. — Givors : M<sup>me</sup> Vve Mayet, *religieuse*.

**Saône-et-Loire.** — Verdun-sur-Doubs : M<sup>me</sup> Marie Auer.

**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Vve Lefebvre, *bienfaitrice* ; M<sup>me</sup> Elisabeth Brifaal ; M<sup>me</sup> L. Thorel.

**Seine-Inférieure.** — Rouen : M<sup>me</sup> Marie Lecomte. — Yvetot : M. Vandrylle Carpentier ; M<sup>me</sup> Marceline Guillaume ; M<sup>me</sup> Vve Girard ; M<sup>me</sup> Cornu de Varenne ; M<sup>me</sup> Caroline Lecouteux.

**Deux-Sèvres.** — Echaubragne : M. François Viaud.

**Vendée.** — Maillazais : M<sup>me</sup> Marguerite Favart.

**Yonne.** — Sens : M<sup>me</sup> Emile Genevoix.

**Alsace Lorraine.** — Sainte-Croix-aux-Mines : M<sup>me</sup> Catherine Grangere ; M<sup>me</sup> Vve J. B. Hartmann ; M. Georges Ancel.

**Monaco.** — Monaco : Sœur Marie Félicie, *religieuse du saint Rosaire*.

**Belgique.** — Bruges : M. Oscar van Houtryve.

**Etats-Unis d'Amérique.** — La Nouvelle-Orléans : M<sup>me</sup> Jeanne Subileau ; M. Georges Penneman ; M<sup>me</sup> Marie-Céline Bonnaevai ; M. Jacq-Alexandre Bonneval ; M<sup>me</sup> Marie Stella Démasillière ; M<sup>me</sup> Henriette Gustave ; M<sup>me</sup> Marie-Octavie Oenichen, née Jarreau ; M. Georges Vredenberg ; M. Jean-Edouard Commy ; M<sup>me</sup> Marie-Eda Commy ; M<sup>me</sup> Rogée Pierre.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lieu profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Luce sanctam!..

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie Fr. Simon, succ<sup>r</sup> de A. Le Roy, Rennes (1180 05.)

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAIN MENSUELLE. — CALENDRIER. — LE MOIS CHER A LA FRANCE. — LA COURONNE DE SAINT MICHEL. — LE MONT-SAINT-MICHEL (Poésie de Th. Botvet). — M<sup>me</sup> FAVIER. — LE CULTE DE SAINT MICHEL DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## NEUVAIN MENSUELLE GÉNÉRALE

COMME d'ordinaire, elle aura lieu du 7 au 15 mai.

Nous recommandons instamment à nos Associés de s'y unir.

Notre intention générale sera d'obtenir la *Béatification de Jeanne d'Arc*; la France y est intéressée: le jour où Jeanne, placée sur nos autels, sera invoquée publiquement par le peuple catholique, nous aurons lieu de nous réjouir et d'attendre de la Pucelle triomphante la délivrance des maux qui nous accablent.

Pour cette même neuvaine de mai, de nombreuses intentions particulières, accompagnées de promesses de bonnes œuvres en actions de grâces, nous sont déjà confiées par nos correspondants de France et de l'étranger. Nous les recommandons toutes en général, sans les spécifier; nous continuerons de recevoir celles que l'on voudra bien nous communiquer encore, jusqu'au 1<sup>er</sup> jour de la neuvaine, c'est-à-dire jusqu'au 7 mai.

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Lun.	SS. Philippe et Jacques, apôtres. <b>Au Mont-S'-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	13 Sam.	S. Marc, évangéliste.
2 Mar.	S. Marcouf, abbé.	14 Dim.	III <sup>e</sup> Dim. apr. Pâques. Patronage de S. Joseph.
3 Mer.	Invention de la S <sup>te</sup> Croix.	15 Lun.	S. Jean-Baptiste de la Salle, conf. <b>Au Mont-S'-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie. — Clôture de la Neuvaine générale.
4 Jeu.	S <sup>te</sup> Monique, veuve.	16 Mar.	S. Jean Népomucène, mart.
5 Ven.	S. Pie V, pape et conf.	17 Mer.	S. Pascal Baylon, conf.
6 Sam.	S. Jean devant la Porte Latine. <b>Au Mont-S'-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les zéloteux et zélatrices, bienfaitrices et bienfaitrices des Œuvres de saint Michel.	18 Jeu.	S. Venant, mart.
7 Dim.	II <sup>e</sup> Dim. après Pâques. S. Stanislas, évêque et martyr. <b>Commencement de la neuvaine générale de Mai.</b>	19 Ven.	S. Pierre Célestin, pape et conf.
8 Lun.	Apparition de Saint-Michel au Mont Garçan. — <b>Au Mont-S'-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe solennelle pour les associés de l'Archiconfrérie. — Le soir, à 7 h. 3/4, vêpres et salut du T.-S.-Sacrament. — Ind. plén. scapulaire de S. Michel. — Ind. plén. Bénédiction quotidienne du chapelet de S. Michel. — Ind. de 7 ans et 7 quarantaines aux assoc. de l'Archic.	20 Sam.	S. Bernardin de Siennes, conf.
9 Mar.	S. Grégoire de Nazianze, év. conf. et doct.	21 Dim.	IV <sup>e</sup> Dim. apr. Pâques.
10 Mer.	S. Antoine, év. et conf.	22 Lun.	S. Ubald, év. et conf. — <b>Au Mont-S'-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et défunts de l'Archiconfrérie.
11 Jeu.	S. Athanase, év. conf. et d.	23 Mar.	S. Yves, conf.
12 Ven.	SS. Nérée et Achillée, m.	24 Mer.	La B.-V.-M. Secours des Chrétiens.
		25 Jeu.	S. Grégoire VII, pap. et conf.
		26 Ven.	S. Philippe de Néri, conf.
		27 Sam.	S. Bède le Vénéral.
		28 Dim.	V <sup>e</sup> Dim. après Pâques.
		29 Lun.	Rogations. S. Augustin de Cantorbéry. <b>Au Mont-Saint-Michel</b> , messe de la station, dans la chapelle S. Aubert (au pied du rocher), pour les associés viv. et défunts de l'Archiconfrérie.
		30 Mar.	Rogations. S <sup>te</sup> Marie M. de Pazzi, vierge.
		31 Mer.	Rogations. Vigile de l'Ascension. S <sup>te</sup> Angèle Merici, vierge.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins cent et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

Le mois cher à la France

L'HOMME est ainsi fait qu'il laisse accrochés un peu partout et à toutes choses, au long de sa vie, des lambeaux de ses joies ou de ses peines. Un jour nous éprouvâmes du bonheur et cette date fortunée est désormais, dans nos souvenirs, consacrée au bonheur. Un autre jour ce fut la souffrance qui nous visita, un deuil cruel qui nous déchira le cœur; et quand revient ce jour, presque fatalement nous sommes tristes et souffrons encore. Il est des peines comme des joies qui ne s'oublient ni ne cessent jamais tout à fait. Elles revivent avec les années.

Mais soyons tout à la joie, ne parlons que d'elle, puisque aussi bien elle épanouit ce qu'elle touche et que là où il y a épanouissement, il y a paix, liberté, activité.

Or, ne trouvez-vous pas que pour nous, Français et Catholiques, le mois de mai est riche en souvenirs reconfortants, en jours fastes, en dates mémorables et combien douces à l'âme?

S'il était permis au timide prosateur de pousser jusque-là la prosopopée chère aux poètes, j'oserais interroger la France, notre mère-patrie, au seuil de ce mois des fleurs. Je lui demanderais pourquoi soudain elle est devenue moins triste, souriante, presque joyeuse.

Voici en effet que cette femme, cette mère, qui pleurait, hier encore, sur les injures, les blasphèmes, les attentats de ses enfants dénaturés et renégats, aujourd'hui relève son front, et, dans un suprême effort, refoule ses larmes.

Serait-ce qu'un rayon d'espérance, rayon divin, a illuminé les profondeurs de son âme?

— Oui, j'ai séché mes pleurs, car demain s'ouvre le mois de mai, le mois de la Vierge Marie, mon auguste patronne. Entends les cloches des hameaux, comme elles l'annoncent gaiement! Trente-et-un jours pour Marie! Trente-et-un jours

passés à ses pieds ! Ah ! que c'est consolant pour mon cœur endolori ! Et puis, mai me rappelle encore deux êtres bien chers et me ramène la date, doublement sacrée, où ensemble je leur fais fête : saint Michel, mon ange protecteur ; Jeanne d'Arc, ma fille bien-aimée, ma libératrice ! 8 mai, date bénie, fête de saint Michel et triomphe de Jeanne, mois embaumé de mille souvenirs, vous m'apportez l'espoir...

Ainsi parlerait la France.

Et ces sentiments d'espérance et de sainte joie, nous, les fils, nous devons les avoir, même au milieu de nos luttes, même dans nos angoisses. Il faut nous arrêter pour retrouver, aux jours ensoleillés du mois de mai qui reviennent, le passé glorieux.

*Leva oculos in circuitu...* Tout autour de nous, ce sont les souvenirs aimés ; ce mois en est rempli. Il faut y revenir ; car ils sont une leçon et une source : leçon et source d'espérance pour nos cœurs, d'énergie pour nos volontés, de force pour les bras à qui incombe la tâche rude de défendre le patrimoine sacré qu'à cette heure on menace.



Il est à peine besoin d'expliquer en quelques mots notre pensée.

Marie, la T. S. Mère de Dieu, nos pères eurent pour elle un culte inouï : l'amour de cette créature auguste est au fond de toute âme française, au fond même, je dirai, de notre génie national.

Mais voyons plutôt : est-ce que Marie n'est pas Reine chez nous, Reine bien-aimée, souveraine absolue et universellement honorée ?

Il suffit d'ouvrir les yeux. Pour qui, par exemple, ces cathédrales, ces églises de paroisse que le moyen-âge, tout palpitant de foi, élève et décore avec un art infini ? A qui donc dédie-t-il ces chefs-d'œuvre, jamais plus égaux, qu'il produit à foison ? A qui ces temples, merveilles d'audace et

prodiges de beauté ? La voix populaire les baptise à peine sortis de terre : ce sont *les églises de Notre-Dame* ! A Marie, à sa gloire, on les a faites, et sous son vocable on les place.

Mais encore pourquoi ces monuments incomparables que le peuple ne trouve jamais trop splendides ? Pourquoi les élève-t-on avec tant d'enthousiasme et pourquoi, avec une spontanéité étonnante, les consacre-t-on à la Sainte Vierge ?

Lisons l'histoire ; elle nous apprendra que ces églises sont autant d'ex-voto offerts par la reconnaissance nationale à Marie, pour la protection qu'elle accorda à la Patrie, à chacune de nos « petites patries, » en telle circonstance mémorable, ou plutôt en toute occasion.

Ah ! sachons comprendre le langage de ces pierres ajourées : ce qu'elles racontent, ce sont les gestes de Marie chez les francs ; c'est son amour maternel pour notre pays.

Les siècles de foi attestent avec éclat les largesses de notre céleste Reine. Il semble qu'ils aient tout dit et que nous, les fils de cette race privilégiée, nous n'ayons plus rien à dire. Mais si ! notre âge continue toujours de bâtir des églises et de les consacrer à Marie, dont nous demeurons, en dépit de certaines turpitudes, le peuple de prédilection : Lourdes, La Salette, Pontmain, gardent l'impérissable souvenir des visites de la Vierge, au siècle dernier, en terre française.

Et quel est, dans le monde, le sanctuaire marial le plus célèbre, le plus fréquenté de nos jours, parce que le plus riche en miracles ? Lourdes, sanctuaire de l'Immaculée-Conception... Que de reconnaissance ne mérite pas ce seul bienfait !

Nous pourrions accumuler longtemps les témoignages de notre dévotion séculaire envers Marie, et partant, louer sans fin les bontés de Marie envers nous que cette dévotion suppose.

Nous nous sommes arrêtés à recueillir quelques échos répercutés par les voûtes de nos églises, à saisir l'expression, à pénétrer le secret de leur beauté... Pourquoi ? Nous ne savons. Peut-être parce qu'aujourd'hui des méchants veulent

faire taire ces voix qui nous redisent le nom de la Vierge aimée et faire de ces temples saints...

En ce mois de mai, « le mois le plus beau », dit le vieux cantique. Français, souvenons-nous que Marie nous aime toujours, d'amour de préférence et que nos ancêtres nous ont donné l'exemple de la gratitude.

Prions Marie, comme eux ; puis, s'il est besoin, retrempons-nous dans sa dévotion ; venons puiser là l'énergie qu'il nous faut à tous, pour, chacun dans notre sphère, accomplir notre devoir.

\* \* \*

Le 8 mai est l'anniversaire de l'apparition de saint Michel au mont Gargan et de l'entrée de Jeanne d'Arc dans Orléans délivré.

Ce jour est deux fois cher à la France.

La France, parmi ces trente-et-un jours où son âme s'empît de paix, a distingué celui-là.

Le 8 mai, en effet, lui rappelle le 16 octobre. Un 8 mai saint Michel prit position sur les hauteurs du Gargan pour défendre, contre les invasions des Barbares, la terre d'Italie. Le 16 octobre 708, saint Michel, « s'apparaissant trois fois » à l'évêque d'Avranches, saint Aubert, lui commanda de bâtir, en son honneur, un temple, sur la cime de ce mont Tombe, qui depuis s'appela du nom de l'Archange. Il avait, dès l'abord, déclaré ses intentions. Au dire de la chronique, le prélat favorisé des visites du Prince des Anges, ne pouvait contenir sa joie, et, ravi, « il bénissait Dieu incessamment d'avoir donné un tel défenseur à toute la France. »

De fait, combien grande a été la part de saint Michel dans l'acquisition de ce patrimoine de gloire dont s'enorgueillit à bon droit la France ! L'Archange fut toujours là pour protéger notre patrie, sauvegarder son territoire et assurer la liberté de ses enfants. Matérialistes et incrédules pourront nier, en la raillant, cette intervention surnaturelle ; ils ne feront pas qu'elle n'ait pas existé et que l'histoire ne l'enregistre.

C'est toute une série d'événements glorieux que nous rappelle le nom de Michel.

Aussi nos aïeux avaient-ils pour l'Archange la dévotion la plus tendre. Nous pourrions refaire, en l'appliquant à saint Michel, notre démonstration de tout à l'heure, parcourir nos diocèses les uns après les autres, visiter les églises dédiées au Chef de la Milice céleste, — elles se comptent par centaines, — et conclure à la reconnaissance, aussi vive que bien fondée, du peuple français envers son Protecteur. Il serait si intéressant aussi de constater l'influence profonde de la dévotion et des fêtes de saint Michel sur nos mœurs ! Que cela est donc significatif !

Aujourd'hui, c'est comme autrefois, saint Michel est toujours aimé, toujours populaire parmi nous, parce que toujours, de son Mont-Saint-Michel, il veille jalousement sur ce vieux sol français qu'il a mission de défendre contre les incursions de l'antique ennemi du genre humain et qu'il sauvera : c'est notre plus ferme espérance.

Ce serait trop honteux et trop tristement symptomatique, si notre cœur se fermait à tout amour, à toute reconnaissance envers notre angélique bienfaiteur ! Et ce serait être ingrat et dégénéré que de ne plus mettre en lui notre confiance.

O France, souviens-toi de saint Michel et de ce qu'il fut pour toi. Sache le prier, l'honorer et te faire, comme lui, le défenseur des droits de Dieu.

\* \* \*

Jeanne d'Arc fut, en de mauvais jours, la personnification de l'Angé des combats, ou, si l'on préfère, son organe. Cette main de frêle jeune fille, armée par saint Michel, sauva la France, l'arrachant à l'ennemi qui l'étouffait sous sa brutale étreinte.

Jeanne d'Arc, tout bon Français la révère et lui garde au sanctuaire de son amour patriotique une place d'honneur. De tout temps, cependant, nous eûmes parmi nous des hommes



qui tentèrent de ternir sa virginale beauté et de rabaisser ignominieusement son rôle. Ces pauvres rhéteurs sont aveuglés par la haine, haine de l'Église, haine de Dieu, haine de tout ce qui est surnaturel. Chasser Dieu de l'histoire, ce fut toujours attrayant pour certains expulseurs au petit pied.

Naguère encore, devant un auditoire de tout jeunes gens, un professeur incroyant faisait à sa façon le récit de l'épopée dont Jeanne fut l'héroïne : il procédait par omission ; c'en fut assez : il fut couvert de la réprobation universelle. Jeanne d'Arc est un personnage sacré ; malheur à qui y touche ! Pour la venger, c'est le pays tout entier qui se lève.

Profitons du 8 mai pour faire encore amende honorable à notre sainte guerrière. Ce jour-là, elle triompha de l'Anglais ; ce jour est désigné pour lui offrir une réparation d'honneur. Mais ne nous bornons pas à l'acclamer ; faisons mieux : imitons-la dans son courage et sa piété. Souvenons-nous de ce qu'elle disait un jour à ceux qui doutaient de la réalité de sa divine mission et refusaient de se fier à la Providence dont elle se réclamait avec assurance : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. »

Grande leçon que cette parole ! — C'est par elle que nous voulons finir. « Des hommes d'armes, » c'est-à-dire des hommes de parole et d'action, qui bataillent pour la cause catholique, certes, il en faut, et, Dieu merci, ils ne manquent point. Mais... deux réflexions seulement. — D'abord ces braves sont-ils assez nombreux ? Leurs rangs ne sont-ils pas trop clairsemés ? Il en est qui le prétendent, et ils n'ont pas tort. Soyons donc prêts, tous, à prendre à la lutte une part active, quand Dieu voudra. Jeanne était bergère et saint Michel, au nom de Dieu, vint la chercher, aux marches de Lorraine, pour en faire un général d'armées. Mais Jeanne était prête à tout ; elle aimait sa patrie, elle aimait son Dieu, elle obéit en dépit de tout et de tous et se jeta dans la mêlée.

Jusque-là elle avait vécu sa vie cachée, pieuse et laborieuse ; elle avait prié, oh ! souvent, pour que ce ne fût plus « pitié

au royaume de France ; » elle avait fourni aussi son humble tâche quotidienne. Ainsi, et c'est ma seconde réflexion, devons-nous nous comporter : par nos prières et nos sacrifices journaliers aider les hommes d'armes qui bataillent. Ce faisant, nous nous préparerons en même temps à entrer dans leurs rangs, quand l'heure sera venue. C'est sans doute à cause de ses prières patriotiques et de sa vie de devoir que Jeanne fut choisie pour conduire les troupes du gentil dauphin à la victoire.

Dans ce mois de mai donc, que les âmes dévotes à la Sainte Vierge, à saint Michel et à Jeanne d'Arc, que nos chers zéloteurs et zélatrices, que tous nos associés, redoublent de ferveur.

Au Mont-Saint-Michel l'exercice du Mois de Marie aura lieu chaque soir à 8 h. 1/2. Nous aimons penser qu'à cette même heure de nombreuses âmes seront en communion de prière avec nous.

A nos prières quotidiennes, ajoutons une invocation bien cordiale à Marie, Reine de France : *Notre Dame de France, priez pour nous.* — A saint Michel : *Saint Michel, protecteur de la France, priez pour nous.* — Enfin, invoquons notre Jeanne d'Arc : *Vénérable Jeanne d'Arc, priez pour nous.* Prenons part à la Neuvaine mensuelle du 7 au 15 et surtout que le 8 mai nous soit cher et sacré.

Si nous faisons cela, soyons assurés que ce mois des fleurs sera, pour nous et pour la France, riche en fruits de salut.



## La Couronne de saint Michel

LE 23 juin 1875, à la requête de M<sup>r</sup> Bravard, évêque de Coutances et Avranches, Sa Sainteté le pape Pie IX décernait les honneurs d'un couronnement solennel à la statue d'argent vénérée pour lors dans la Basilique abbatiale et maintenant descendue dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.

Ce couronnement prit, aussitôt qu'annoncé, les proportions d'un événement national, nous devrions dire mondial.

Le Saint Père étant trop pauvre pour offrir à l'Archange la couronne d'or que l'Évêque de Coutances avait sollicité et obtenu de déposer au front de l'Archange, c'était à la France, c'était à la chrétienté entière que revenait cet honneur.

On le comprit, et, sur-le-champ, avec une spontanéité touchante, on se mit à l'œuvre.

« Le couronnement de saint Michel était à peine connu par quelques lettres particulières que déjà plusieurs bijoux étaient envoyés au Mont-Saint-Michel par une zélatrice de Belgique et divers zélateurs de France<sup>1</sup>. »

Un appel officiel et public fut adressé à la piété catholique par l'organe des *Annales*. Il y fut répondu. — qui ne le sait ? — avec un enthousiasme admirable, une générosité magnifique.

La France se distingua entre tous les peuples par ses largesses.

Il s'agissait de couronner, pour la première fois, son Ange protecteur d'un diadème sacré, et elle le voulait à la fois digne de lui et digne d'elle. Ce fut un mouvement splendide et qui, depuis, ne s'est point revu.

\* \*

1. *Annales* d'octobre 1875.

Dès le mois d'octobre 1875, les *Annales du Mont-Saint-Michel* pouvaient constater « qu'en France et à l'Étranger la presse catholique répétait à l'envi cette parole que l'on n'avait jamais entendue : *Une couronne d'or à saint Michel* ! et faisait écho au désir de Pie IX. »

« A tous, écrivait alors une zélatrice, de déposer une offrande pour former à saint Michel une couronne qui soit la digne expression de notre confiance et de nos espérances. — Mais nous qui sommes les sœurs de Jeanne d'Arc, ne devons-nous pas, à celui qui a toujours veillé sur notre sainte héroïne, une offrande spéciale ? Nous avons nos bijoux !... » Et cette chrétienne au noble cœur se faisait quêteuse près des dames ses sœurs, répétant par la voie des *Annales* : « *Un bijou, Mesdames, pour saint Michel !...* »

Dans leur numéro suivant (Décembre 1875), les *Annales*, parlant « d'Étrennes à saint Michel. » pouvaient dire, après avoir constaté le mouvement qui, à cette époque, conduisait des foules de pèlerins français à Paray-le-Monial et à Lourdes : « ... Et maintenant la France prépare une couronne ; à qui vent-elle donc l'offrir ?... A l'Ange des combats... à saint Michel ! »

Vous entendez, chers lecteurs : « *Une couronne à SAINT MICHEL !* »

\* \*

Cela seul, c'est-à-dire le sentiment d'amour pour le grand Archange, inné en toute âme catholique, explique les sacrifices héroïques qui se multiplient alors pour fournir la matière de la précieuse couronne.

Les dames, nous l'avons dit, envoient au Mont-Saint-Michel leurs bijoux, les accompagnant de lettres pleines des sentiments de la plus vive piété.

« Je vous envoie mon plus riche bijou, écrit une mère ;

1. *Annales* de décembre 1875.

je l'offre de bon cœur pour la couronne de saint Michel afin qu'il protège mon fils. »

« Je donne ma croix d'honneur à saint Michel, écrit un officier supérieur; je l'ai gagnée sur le champ de bataille. Puisse le Prince des armées célestes me défendre et me protéger au dernier combat! »

Les pauvres, qui n'ont ni or ni bijoux, savent trouver de saintes industries pour offrir au saint Archange l'obole de leur dévotion: « Ici, disent les *Annales*, il faudrait citer cent lettres », et en effet elles en citent des plus touchantes.

« Un pauvre ouvrier donne 15 centimes; il veut que parmi les perles qui orneront le front de l'Archange, on puisse retrouver une goutte de sa sueur. »

\* \* \*

Quels déchirements provoque parfois, aussi bien chez le riche que chez le pauvre, le cadeau à saint Michel. C'est à faire verser des larmes.

Une zélatrice écrivait :

« Ce que je vous envoie, ce sont de vraies reliques; jamais nous ne les aurions sacrifiées pour une autre œuvre. Une pieuse veuve m'a donné son alliance, une jeune fille a sacrifié ses boucles; un enfant a donné son unique bague; pour moi, je vous envoie les boucles d'or de ma mère et la montre de mon père, vaillant soldat et chrétien avant tout. L'anneau à huit grenats! Ah! vous ne saurez jamais quel combat il a fallu se faire pour le déposer sur le front de l'Archange. »

Une autre zélatrice traçait les lignes suivantes, que nul nous l'assurons, ne lira sans émotion :

« Je vous envoie ci-jointe une toute petite croix, d'une bien minime valeur, pour composer la couronne de saint Michel...; elle aura, je pense, un grand prix aux regards de l'Archange. Depuis longtemps j'avais remarqué une pauvre domestique

1. *Annales* d'octobre 1875.

qui venait m'acheter parfois des images et prières pour propagande, et surtout des gravures de saint Michel, pour 0 fr. 50, 1 franc à la fois. Un jour je lui demandai pour qui elle achetait ces images; elle me répondit: « Les méchants font tant de propagande, que je mets mes pauvres économies à faire de la propagande religieuse. » Dernièrement, elle est venue me trouver et m'a dit: « La France est très malade, il faut recourir à saint Michel et les femmes doivent faire le sacrifice de leurs bijoux; moi j'en ai un bien précieux que je voudrais vous prier d'envoyer au Mont-Saint-Michel », — puis, ôtant de son cou cette petite croix que je vous envoie, elle me la remit. Mais bientôt un torrent de larmes s'échappa de ses yeux. — « Vous teniez donc bien à cette croix, lui dis-je! — Oh! oui, c'est tout ce qui me reste de ma mère, c'est sa croix de mariage; quand elle est morte, nous étions tous mineurs et tout a été vendu chez nous; la personne qui avait acheté la croix de ma mère, sachant que j'y tenais beaucoup, n'a pas voulu plus tard me la vendre à moins de 25 francs que j'ai économisés peu à peu pour la racheter; mais il faut sauver la France, avec toutes les autres femmes chrétiennes; j'en fais le sacrifice. » — Puis, embrassant une dernière fois cette croix et la couvrant de larmes, elle s'éloigna précipitamment! »

\* \* \*

Nous pourrions multiplier les citations.

Mais, assez!

C'est bien pour saint Michel que furent consentis tant d'héroïques sacrifices; c'est bien à lui, pour sa statue du Mont-Saint-Michel que fut offerte la couronne!

Mais que n'a-t-on pas osé en ces derniers temps?... Où et quand s'arrêtera-t-on dans cette voie d'iniquité?

Pourtant! non, ce serait trop odieux! On ne dépouillera pas saint Michel de son diadème; on ne lui ravira pas cette couronne que lui tressèrent et la Patrie et l'Univers catholique!

2. *Annales* d'avril 1876.



## Le Mont-Saint-Michel

Il y a quelques jours, nous recevions une pièce de vers autographe du célèbre barde breton Théodore Botrel, accompagné d'un gracieux « Bon à insérer. » Nous nous empressons d'offrir à nos lecteurs la primeur de ces beaux vers.

*A Marcel Moamarché.*

C'est ici le Rocher-Fantôme  
Qui, dans un tragique décor,  
Règne sur le double Royaume  
De la Neustrie et de l'antique Arvor ;

En bas, tout parle des colères  
Des fiers guerriers victorieux ;  
Là-Haut, tout parle des prières  
Des pèlerins glissant, mystérieux ;

En bas, c'est la mouvante « lize, »  
Le Château-fort et sa prison ;  
Là-haut, c'est l'immuable Église  
Avec sa tendre et magique chanson ;

En bas, la Mer glauque et profonde  
Et là-haut, la Croix dans l'air bleu ;  
En bas, c'est l'Homme et c'est le Monde...  
Et, tout là-haut, c'est le Ciel, et c'est Dieu !

Et, près de Dieu, plane — regarde,  
L'Archange blond cuirassé d'or,  
Qui, du Péril-de-l'Oubli, garde  
Le fier passé qui, sous ses ailes, dort !

Théodore BOTREL.

## Monseigneur Favier

MONSEIGNEUR Favier, évêque de Pentacomie et vicaire apostolique du Pé-Tché-Ly, est mort le mois dernier, à Pékin, sa résidence épiscopale, dans sa 68<sup>e</sup> année.

Avec ce prélat disparaît une des figures les plus nobles, une des personnalités les plus illustres des missions catholiques françaises.

Nous empruntons à un de nos grands journaux parisiens la notice suivante :

M<sup>r</sup> Favier, né en 1837, à Marsonnay-la-Côte (Côte-d'Or), appartenait à la Congrégation des Lazaristes. Il passa en Chine, où il fut envoyé le lendemain de son ordination, quarante-trois années de son existence, et, pendant cette longue période, la France et la religion n'eurent pas, dans l'Empire Céleste, un propagateur plus ardent, un apôtre plus infatigable.

Dès son arrivée à Pékin, il se met à l'œuvre, et nos ministres ne comptent pas d'auxiliaire plus dévoué. Sa connaissance approfondie de la langue et des coutumes chinoises lui permet de rendre à la cause française d'inappréciables services.

C'est lui qui en 1871, au lendemain des massacres de Tien-Tsin, alors que notre influence en Chine avait presque sombré, à la suite des désastres de l'Année terrible, force, par ses démarches répétées et son inlassable persévérance, le Tsong-Li-Yamen à nous accorder les légitimes réparations qui nous étaient dues.

Élevé au siège épiscopal de Pékin en 1897, M<sup>r</sup> Favier, devenu, depuis longtemps *persona grata* au Palais impérial, mit en toutes circonstances son crédit et la faveur dont il jouissait à la cour au service de notre action et de nos nationaux.

Tous les Français — et celui qui écrit ces lignes s'honore d'être du nombre — qui, dans ces vingt dernières années, habitèrent ou traversèrent la *Ville impériale*, ont trouvé auprès du vénérable prélat qui vient de disparaître l'accueil le plus bienveillant et le plus empressé.

La petite colonie européenne de Pékin, sans distinction de nationalité ou de culte, avait voué à M<sup>r</sup> Favier, qu'elle considérait comme son doyen, une vénération et une estime universelles.

Enfin, l'impératrice, qui l'honorait d'une façon toute particulière, lui avait donné, en reconnaissance de ses éminents services, avec le titre de *Ta-Yen*, le bouton de corail des mandarins du 1<sup>er</sup> degré de la 1<sup>re</sup> classe.

Les dernières années de sa carrière furent attristées par les événements de 1900.

Le rôle magnifique qu'il joua lors de la terrible insurrection des Boxers et du siège des légations européennes à Pékin est présent à toutes les mémoires.

L'œuvre de M<sup>r</sup> Favier en Extrême-Orient fut véritablement merveilleuse et féconde pour l'Eglise et pour sa patrie qui, l'une et l'autre, perdent en lui un de leurs plus grands serviteurs.

M<sup>r</sup> Favier était chevalier de la Légion d'honneur.

Ajoutons à ces éloges si bien sentis et si bien mérités, que la presse française à l'unanimité, moins quelques exceptions négligeables... et méprisables, s'est inclinée avec respect devant la tombe de « l'évêque de Pékin. »

Ce que nous voudrions dire ici, c'est que M<sup>r</sup> Favier vouait à saint Michel un culte exceptionnel. Il avait mis dans ses armoiries l'image de l'Archange et pris pour devise la réponse d'obéissance opposée par saint Michel au cri de révolte de Lucifer : *Serviam*.

A ses chrétiens le prélat-missionnaire parlait de préférence du Sacré-Cœur de Jésus, de la Sainte Vierge et de saint Michel et s'appliquait à développer parmi ses ouailles ces trois grandes dévotions.

Son zèle ne devait pas demeurer longtemps sans récompense.

En 1900, lors de la sanglante révolte des Boxers, les chrétiens de Pékin effrayés cherchèrent un refuge auprès de leur évêque et s'enfermèrent avec lui dans le Peï-Tang. Mais hélas ! les rebelles eurent bientôt réduit à l'extrémité les assiégés dont il n'est plus temps de raconter les prodiges de

vaillance et l'héroïque résistance. Tout le monde les connaît.

Or le Sacré-Cœur de Jésus attendait cette heure critique pour donner à ses serviteurs un témoignage éclatant de sa bonté. Il envoya à leur secours la Sainte Vierge et saint Michel et cela de façon miraculeuse. Les païens eux-mêmes l'attestèrent et M<sup>r</sup> Favier se plut à faire le récit de cette intervention céleste, au cours du voyage qu'il fit en France, quelques mois après la fin de la révolte.

« Comment ! disaient les païens, vous n'avez donc pas vu ! Mais il y avait une *dame blanche* qui se promenait sur le haut de votre église, et, plus bas, une *troupe de soldats vêtus d'habits blancs avec de grandes ailes*. »

Les assiégés avaient en effet remarqué que les rebelles s'écharnaient à cribler de projectiles la balustrade qui entourait, tout le long des murs, le toit incliné de la cathédrale. Ils se demandaient pourquoi cette inutile fusillade. Ce n'est qu'après la délivrance qu'ils en eurent l'explication.

« Marie, Reine des Anges, disait M<sup>r</sup> Favier, était là avec saint Michel et la milice céleste pour nous protéger et nous bénir »<sup>1</sup>.

Racontant un jour ces faits devant plusieurs religieux, et faisant allusion aux événements funestes qui se déroulaient en France, le pieux évêque s'écria : « Si vous n'invoquez le Sacré-Cœur, la Vierge-Immaculée et l'Archange saint Michel, vous êtes tous perdus ! »

Recueillons cette parole, et, si nous sommes soucieux d'éviter à l'Eglise et à la Patrie les pires catastrophes, recourons avec foi et confiance aux seuls protecteurs capables de nous sauver.

Prions aussi saint Michel, l'ange introducteur des âmes au ciel, pour le repos de l'âme du vaillant et vénéré prélat que la mort vient de ravir aux missions catholiques d'Extrême-Orient dont il était la gloire et le soutien.

1. Voir *Annales* d'avril 1901.

## Le culte de saint Michel

DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES

QUATRE paroisses s'honorent chez nous d'avoir pour patron l'Archange saint Michel. La vieille paroisse de Bruc, signalée dès le XI<sup>e</sup> siècle, lui fut dédiée de bonne heure et les moines de Paimpont, en y fondant un prieuré, le mirent sous le patronage de l'Archange. Une belle croix processionnelle du moyen-âge y présente encore l'image de saint Michel terrassant le Dragon. — Cet Archange est également le patron des églises de Liffré et de Rothéneuf. — Enfin, l'église de Trimer a pour titulaire saint Michel, et, de toute antiquité, une grande assemblée, tenue le jour de la fête de ce prince des Anges, rappelle le culte que lui rendirent pieusement les premiers habitants de la paroisse.

Si la ville de Rennes n'a pas d'églises sous le vocable de saint Michel, elle eut de tout temps plusieurs chapelles bâties en son honneur. Anciennement la cathédrale de cette ville renfermait une chapelle de saint Michel et jouissait de plusieurs fondations faites pour l'honorer; la plus ancienne remontait à l'an 1144 et était l'œuvre pieuse d'un bourgeois nommé Josced; la dernière y fut établie en 1618 par le chanoine Michel Plessix, recteur de Châtillon-en-Vendémois; il institua la fête de la Dédicace de saint Michel, célébrée en la même solennité que les fêtes d'apôtres, avec premières vêpres et procession. Actuellement encore, la Métropole de Rennes conserve avec honneur une chapelle de Saint-Michel.

Des neuf anciennes paroisses de Rennes, quatre avaient dans leurs églises des chapelles dédiées au glorieux archange: celle de Toussaints, mentionnée en 1671, était une fondation du seigneur de la Préalaye — celle de Saint-Jean appartenait au seigneur de Lancé en Châtillon-sur-Seiche — le chapelain

de celle de Saint-Aubin était présenté par les trésoriers de la paroisse. — Nous ignorons l'origine de Saint-Michel en Saint-Germain; c'est aujourd'hui la chapelle du Sacré-Cœur.

Mais Rennes avait un autre sanctuaire tout spécialement dédié à saint Michel: c'était la chapelle du château de cette ville. Les ducs de Bretagne en avaient confié le service aux chanoines réguliers de l'abbaye de la Roë qui envoyèrent quelques-uns d'entre eux occuper ce qu'on appela jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le prieuré de Saint-Michel de Rennes. Cette chapelle n'existe plus, mais naguère une porte de ville et présentement une rue, en portant le nom de l'archange, y perpétuent son souvenir.

Beaucoup d'églises paroissiales de notre archidiocèse renfermaient ou renferment encore des chapelles ou des autels avec des fondations de messes en l'honneur de saint Michel. C'est d'abord la cathédrale de Dol qui avait deux chapellenies sous le nom du grand archange. Puis, par ordre alphabétique, les églises de La Chapelle-des-Fongcretz — Domalain — Fongeray — Saint-Léonard de Fougères; la chapelle y appartenait à la famille Le Lymonier — Gosné — Guignen; la chapelle y avait été fondée par le seigneur du Plessix, vicomte de Guignen — Guipry — Izé — Médréac, avec une confrairie de Saint-Michel établie dès l'an 1385 et subsistant encore — Miniac-Morvan, chapelle où étaient inhumés les seigneurs de Guillon — Noyal-sur-Vilaine, chapelle appartenant au seigneur du Boishamon — Pancé — Le Pertre — Rannec, chapellenie fondée en 1488 — Saint-Jean-sur-Couesnon — Saint-Méloir-des-Ordes, chapelle propriété des Bénédictins de l'abbaye du Mont-Saint-Michel — Sens — et Notre-Dame de Vitré.

Outre ces chapelles de Saint-Michel contenues dans les églises paroissiales ou adjacentes à leurs édifices, on compte un certain nombre de chapelles frairiennes ou rurales et de chapelles dépendant de manoirs, dédiées au saint Archange.

Les chapelles frairiennes sont celles de Saint-Michel: au village de Trumel en Combour — en La Gouesnière, fondée

de messes en 1591 — en Langon, construite par les moines de l'abbaye de Redon au milieu des monuments mégalithiques qu'avaient élevés les populations païennes — au Mont-Dol, ancienne église du prieuré fondé en ce lieu par les moines de l'abbaye du Mont-Saint-Michel — à Monterfil — en Paramé, chapelle de Saint-Michel des Sablons qui a donné naissance à la paroisse moderne de Rothéneuf — dans la ville de Redon, chapelle existant encore et donnant son nom au quartier environnant — à Saint-Ganton, dernier souvenir d'un prieuré fondé au moyen âge par les religieux de l'abbaye de Saint-Méen — en la ville de Vitré, ancienne chapelle du château.

Quant aux manoirs dont les chapelles se trouvent sous l'invocation de saint Michel, voici ceux que nous connaissons : les Giraudayes en Bains — Vaulleury en Balazé — la Guinemernière ou château de Laillé en Laillé — la Noë en Noyal-sur-Seiche — le Gage en Pleugueneuc — la Roussière en Pocé — la Montagne en Visseiche.

Enfin, signalons l'ancienne chapelle conventuelle des Cordeliers en l'île de Césembre et la chapelle du nouveau monastère des Franciscaines des Corbières en Saint-Servan, l'une et l'autre dédiées à saint Michel.

Tel est dans son ensemble le culte rendu dans l'archidiocèse de Rennes, tant autrefois que présentement, au prince de la Milice céleste. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que saint Michel ait trouvé parmi nous de pieux et zélés serviteurs : la sainte montagne qui lui est consacrée n'avoisine-t-elle pas notre région ! Et les moines de son illustre et merveilleuse abbaye ne se sont-ils pas jadis établis dans plusieurs de nos paroisses pour en sanctifier les habitants, en leur inculquant le culte de saint Michel ? A l'exemple de nos pères, continuons donc d'invoquer l'Archange que la France se plaît à considérer comme l'un de ses puissants patrons.

L'abbé GUILLOTIN DE COUSON,

Chan. hon.

(Semaine Religieuse de Rennes.)



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Ardèche.** — Je vous prie de célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel.  
M<sup>me</sup> Vve J. B.

**Bouches-du-Rhône.** — Saint Michel est venu à mon secours dans une grande détresse ; aussi je vous prie de célébrer une messe en actions de grâces.  
P. C.

Mon fils me donnait de sérieux ennuis au sujet de sa conduite. Je l'ai placé sous la protection de l'Archange et depuis ce moment je n'ai eu aucun reproche à lui adresser. Aussi je demande une messe en reconnaissance de cette grande grâce.  
H. P. R.

**Côtes-du-Nord.** — Cijoint une offrande pour remercier saint Michel de sa puissante protection.  
M<sup>me</sup> H. R., *sél.*

**Finistère.** — Je vous envoie une offrande en faveur de votre école apostolique pour remercier l'Archange des grâces que j'ai reçues par son intercession.  
C. C.

Veillez publier dans les *Annales* l'expression de notre reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces de santé obtenues dans notre famille.  
M<sup>me</sup> M., *sél.*

**Haute-Garonne.** — Merci à l'Archange pour l'obtention d'une faveur vivement désirée.  
H. DE G.

**Ille-et-Vilaine.** — Reconnaissance à saint Michel et aux anges gardiens pour les grâces que j'ai reçues par leur intercession.  
A. G., *sél.*

**Loire.** — Merci à l'Archange.  
M. B., *sél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Loire-Inférieure.** — Je vous prie de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de l'Archange. Jamais on ne l'invoque en vain. Je voudrais pouvoir conseiller à tous ceux qui se trouvent dans des circonstances difficiles, de recourir à lui avec confiance. S. L., tél.

Veillez en reconnaissance à saint Michel célébrer deux messes et faire brûler une lampe pendant neuf jours. X.

Prière de faire brûler un cierge devant la statue vénérée pour remercier l'Archange de sa protection. A. R., tél.

**Manche.** — Atteinte d'une maladie très grave qui mettait mes jours en grave danger, j'ai imploré saint Michel. Plagant en lui toute ma confiance j'ai fait célébrer en son honneur une messe sur sa montagne bénie. Presque aussitôt le mal a diminué; en peu de temps il a disparu tout à fait. A saint Michel, seul, après Dieu, je dois ma guérison; il m'est bien doux de le proclamer, non moins que de m'acquitter de mes promesses en accomplissant un pèlerinage d'actions de grâces au Mont-Saint-Michel et en vous priant d'offrir encore le saint sacrifice pour remercier le bon Archange à qui je dois la vie. Veuillez aussi m'abonner aux *Annales*. M<sup>lle</sup> H.

Inclus les honoraires d'une sainte messe en reconnaissance de la guérison de mon mari obtenue par l'intercession de saint Michel. Prière d'insérer. C<sup>tesse</sup> de S., tél.

**Mayenne.** — Je vous prie de célébrer deux messes à l'autel de saint Michel en reconnaissance de faveurs obtenus. C. F., tél.

**Basses-Pyrénées.** — Actions de grâces à saint Michel. X.

Merci à l'Archange. Un associé.

Reconnaissance à saint Michel. M. H.

**Rhône.** — Merci, ô bon Archange. C. R.

**Savoie.** — Je remercie l'Archange de la protection qu'il a bien voulu m'accorder. M. G.

**Seine.** — Reconnaissance à saint Michel. H. M.

A la suite de la neuvaine que je vous avais demandée en l'honneur de saint Michel, j'ai obtenu la faveur que je désirais. C. M.

**Deux-Sèvres.** — Actions de grâces à saint Michel. Merci à l'Archange pour l'heureuse issue d'un procès. M<sup>me</sup> P. L., tél.

**Alsace-Lorraine.** — Je vous envoie mon offrande pour remercier saint Michel des faveurs qu'il m'a accordées. M. L., tél.

**Belgique.** — Demande d'une messe et offrande pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par sa puissante intercession. A. Van B.

**Canada.** — J'avais promis de faire une offrande à saint Michel et de publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance si je recevais les faveurs que je sollicitais. Ayant été exaucé, je suis heureuse de m'acquitter de ma promesse. A. L., tél.

Prière de faire brûler des cierges devant la statue vénérée, en reconnaissance d'une grâce obtenue par la puissante intercession de l'Archange. A. G.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au salut éternel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte assemblée les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Ardennes.** — Angecourt : M<sup>me</sup> Allard-Collignon.

**Ariège.** — Foix : M<sup>lle</sup> Yvonne Servel.

**Calvados.** — Caen : Mère Marie de Sainte-Geneviève, Religieuse Benedictine de l'Adoration du T. S. Sacrement; M. Frédéric Dadoit. — Coudé-sur-Noireau : M<sup>me</sup> Nogot; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Aumont. — Honfleur : M. Désiré Liniz.

**Cher.** — Bourges : Sœur Saint-Augustin; Sœur Saint-Louis, Religieuses Ursulines.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M. le comte Le Vassor de la Touche. — Pontrioux : M<sup>lle</sup> Angélique Drouart, célibataire. — L'Hermitage-Lorget : M<sup>lle</sup> Louise Rouxel de la Villeferon.

**Finistère.** — Saint-Pol de Léon : M. Ernest Audrieux. — Quimperlé : Sœur Marie-Aloysia, Religieuse Ursuline.

**Gard.** — Bastuilières : M. Pierre Gazy; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Mourgues; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Frayese; M<sup>lle</sup> Célestine Pradellles; M<sup>lle</sup> Anastasie Laupie; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Saubon. — Alais : M<sup>me</sup> Jeanne Gau; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Murlin.

**Haute-Garonne.** — Rieumes : M<sup>lle</sup> Emilie Talazac. — Pibrac : M<sup>me</sup> Julia de Bertrand; M<sup>lle</sup> Conte.



**Hérault.** — Montpellier : M. Prosper Bamel ; M<sup>lle</sup> Marie Meyère ; M<sup>lle</sup> Adèle Malaret. — Béziers : M. Thévenan ; M<sup>me</sup> Marie Barrau.

**Ille-et-Vilaine.** — La Guerche de Bretagne : M<sup>me</sup> Marie-Rose Corton. — Antrain : M. François Lepennetier. — Chartres : M<sup>lle</sup> Modeste Marchal. — Saint-Suliac : M<sup>me</sup> Safran, née Lefevre.

**Indre-et-Loire.** — Tours : M<sup>me</sup> la Générale Lebrun, née Brulé de Rémur, *salutrice*.

**Isère.** — La Mure : M<sup>me</sup> Victor Bocal ; M<sup>me</sup> Lafont. — Charancieu : Philomène France.

**Loir-et-Cher.** — Vineuil : M<sup>me</sup> Adrien Gabalda.

**Loire.** — Saint Martin-Lestra : M<sup>me</sup> Boiron, née Jeanne Adrienne Dubert.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>lle</sup> Fontaine ; M<sup>me</sup> Vve de Ferron ; M. l'abbé Gauchet.

**Loiret.** — Loury : M<sup>me</sup> la Cesse de Tarragon.

**Manche.** — Granville : M. l'abbé Durier. — Avranches : M<sup>me</sup> Lebel, née Delphine Aufray. — Mesnil-Rainfray : M<sup>lle</sup> Pélagic Jouault. — Saint-Sémer, près Avranches : M. Constant Rousseau.

**Mayenne.** — Loigné : M<sup>me</sup> Guiller, née Marie Duparc. — Fromantières : M<sup>me</sup> Audrain, née Jeanne Allaire.

**Meurthe-et-Moselle.** — Feug : M<sup>me</sup> Marie-Catherine Brunet.

**Morbihan.** — Pontivy : M<sup>me</sup> Auguste Couillaud, née Louise-Maurice ; M<sup>me</sup> Rivaes, née Angéline Moral. — Lorient : M<sup>me</sup> Melanie James.

**Oise.** — Compiègne : M<sup>lle</sup> Francéline Dumontier ; M<sup>lle</sup> Clémentine Flament ; M<sup>lle</sup> Marie Roussel.

**Rhône.** — Brullioles : M<sup>me</sup> Jeanne Porte ; M<sup>lle</sup> Françoise Tivel.

**Sarthe.** — Le Mans : M<sup>me</sup> Mémin ; M. Michel Nozan. — Auvers-le-Basmon ; M. et M<sup>me</sup> Belanger ; M<sup>me</sup> Charlotte Cousson Foucault.

**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Lenfant ; M<sup>me</sup> Vve Sauvel, née Anne Durollé.

**Seine-Inférieure.** — Honfleur : M<sup>lle</sup> Le Cronier. — Fécamp : M<sup>me</sup> Julie Claita. — Yvetot : M<sup>lle</sup> Albertine Lepilleur.

**Tarn.** — Castres : M. Bernard Boutet ; M<sup>lle</sup> Julie Cayol ; M<sup>me</sup> Marie Benazech ; M<sup>lle</sup> Marie Thoury ; M. Eugène Jalabert ; M. Jean Maraval ; M<sup>me</sup> Vve Irma Chartrou ; M<sup>me</sup> Albanie Durand.

**Vienne.** — Poitiers : Sœur Marie Bernard, *Religieuse Augustine hospitalière*.

**Belgique.** — Verviers : Sœur Marie du Rosaire, *Religieuse Ursuline*.

**Canada.** — Sherrington : M. Xavier Boyer ; M<sup>me</sup> F. Xavier Boyer, née Phaneuf ; M. Louis Boyer ; M<sup>me</sup> Sophie Beaudin, née Cusson ; M<sup>me</sup> Cérence Perras, née Perras. — Montréal : M<sup>me</sup> Adeline Caludal, née Poissard. — Québec-Saint-Basile : M<sup>me</sup> Marceline Morissette, née Vérona. — Saint-Ambroise : M<sup>me</sup> Vve Etienne Bernier, née Marie Boutet ; M<sup>me</sup> Grégoire Ledoux, née Joséphine Genest ; M<sup>me</sup> Charles Durand, née Marie Martel ; M<sup>me</sup> Joséphine Savard. — Saint-Sauveur de Québec : M. Nazaire Pelletier.

**États-Unis d'Amérique.** — La Nouvelle-Orléans : M<sup>lle</sup> Virginie Jeunesse ; M<sup>lle</sup> Julia-Mathilde Blanche ; M<sup>me</sup> Marie-Clémence Cabot ; M. Louis-Aristide Gonzales ; M<sup>me</sup> Polymnie-Joséphine Hébrard ; M. André-Victor Olivier ; M<sup>lle</sup> Hélène-Olympe Brand ; M. Jules-V. Charpentier.

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in locum sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

# ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINÉ MENSUELLE. — CALENDRIER. — SAINT MICHEL ET L'ÉGLISE. — LE 8 MAI 1905. — RÈGLES ET LÉGENDES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## NEUVAINÉ MENSUELLE GÉNÉRALE

SELON l'usage, la neuvaine générale mensuelle de juin commencera le 7 et finira le 15.

Nous ne saurions trop recommander à tous nos Associés de la faire avec nous. Il est vrai, en effet, que dans la prière aussi bien que dans l'action, l'union fait la force. S'unir pour prier, c'est une tactique divinement irrésistible ; c'est le moyen assuré d'obtenir de Dieu les plus grandes grâces.

Il faut donc que se forme une supplication universelle.

Pendant cette neuvaine, nous prierons à toutes les intentions qui nous sont déjà confiées ; nous recevrons celles que l'on voudra bien nous communiquer encore, jusqu'au 1<sup>er</sup> jour de la neuvaine.

Nous recommandons, comme intention générale de la Neuvaine de juin, la victoire de l'Église sur ses ennemis et le salut de notre chère France dont les intérêts sont si gravement compromis.

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Jeu.	Ascension de Notre-Seigneur.	15 Jeu.	De l'Octave. Clôture de la Neuvaine générale.
2 Ven.	S. Pothin et ses compagnons, martyrs.	16 Ven.	De l'Octave.
3 Sam.	S <sup>te</sup> Clotilde, reine. <b>Au Mont-St-Michel.</b> à 7 h. 1/2, messe pour les zéloteux et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	17 Sam.	De l'Octave.
4 Dim.	Dim. dans l'Octave de l'Ascension. S. François Caracciolo, conf.	18 Dim.	1 <sup>er</sup> Dim. après la Pentecôte. Fête de la Très Sainte Trinité.
5 Lun.	S. Boniface, év. et m. <b>Au Mont-St-Michel.</b> à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	19 Lun.	S <sup>te</sup> Julienne de Falconieri, vierge. <b>Au Mont-St-Michel.</b> à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
6 Mar.	S. Norbert, év. et conf.	20 Mar.	S. Lutain, év. et conf.
7 Mer.	S. Pair, év. d'Avranches et conf. <b>Commencement de la neuvaine générale de Juin.</b>	21 Mer.	S. Louis de Gonzague, conf.
8 Jen.	Octave de l'Ascension.	22 Jeu.	Fête du Très Saint Sacrement.
9 Ven.	S. Anselme, év., conf. et doct.	23 Ven.	De l'Octave du S. Sacrement.
10 Sam.	Vigile de la Pentecôte.	24 Sam.	Nativité de S. Jean-Baptiste.
11 Dim.	La Pentecôte. Ind. de 300 j. scapulaire de S. Michel.	25 Dim.	2 <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. S. Guillaume, abbé.
12 Lun.	Lundi de la Pentecôte. <b>Au Mont-St-Michel</b> à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	26 Lun.	SS. Jean et Paul, mart. <b>Au Mont-St-Michel.</b> à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
13 Mar.	De l'Octave.	27 Mar.	De l'Octave du S. Sacrement.
14 Mer.	De l'Octave.	28 Mer.	S. Yrénée et ses compagnons, mart.
		29 Jeu.	S. Pierre et S. Paul, apôtres. Ind. plén. aux associés de l'Archiconfrérie.
		30 Ven.	Fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins cent et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jeu au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou s'en baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, font la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

Saint Michel et l'Église

DEPUIS sa fondation, si l'Église a subi, à certaines époques, de la part de ses ennemis, des attaques qui semblaient devoir l'anéantir, elle a connu aussi des jours de paix où l'on aurait pu croire que l'enfer avait renoncé à la combattre.

Évidemment, nous ne vivons pas ces jours heureux et l'époque actuelle est plutôt une de celles que l'historien qualifera de troublée et de profondément triste. Satan poursuit en effet avec plus d'ardeur que jamais la réalisation de son effroyable projet et il livre en ce moment un combat acharné aux serviteurs de Dieu, aux enfants de l'Église catholique. Comme un chef d'armée, il commande à ses légions infernales, et chacun de ses soldats s'en va au poste assigné ; le mot d'ordre est celui-ci : écrasons l'infâme et anéantissons notre éternelle ennemie, l'Église Catholique.

Il importe donc, en ces circonstances, de ne pas oublier que l'Archange saint Michel est le protecteur de l'Église et de prier avec ferveur le puissant défenseur du peuple de Dieu.

Voici en effet ce que nous lisons dans les livres saints : « Lorsque Dieu le juge utile pour le salut de ses enfants, saint Michel descend du ciel avec une longue chaîne, il lie le dragon et le jette dans l'abîme qu'il ferme sur lui afin qu'il ne séduise plus les nations. Puis il le délie un peu de temps, jusqu'au jour où il le jettera dans l'étang de soufre et de feu où la bête et les faux prophètes seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles. »

Il suffit d'ailleurs d'étudier l'histoire pour y trouver des preuves de la protection dont l'Archange n'a cessé de couvrir la Sainte Église. Il n'entre pas dans notre plan de montrer ce qu'il a fait pour elle à chaque époque, ni comment il a lié et délié tour à tour le Dragon infernal ; aussi nous contenterons-

nous de rappeler quelques-unes seulement des circonstances où saint Michel a donné des preuves incontestables de son rôle de Gardien et de Défenseur de l'Église.

Au commencement du Christianisme, Satan choisit la ville de Rome comme centre de son empire, pour, de là, régner en maître sur le monde entier. Aussi quand saint Pierre fit son entrée dans Rome, l'enfer frémit de rage et réunit toutes ses forces pour essayer d'étouffer l'Église naissante. L'apôtre venait avec le don des miracles ; Satan résolut de lui opposer le prestige de ses œuvres dans la personne d'un magicien nommé Simon.

Jamais peut-être la puissance de Satan ne se montra aussi grande. Les ouvrages des écrivains contemporains sont remplis du récit des prodiges incroyables par lesquels le magicien séduisait les foules. On le saluait déjà comme un dieu, lorsque, à la prière de l'apôtre, l'Archange le précipita du haut des airs, où il s'était élevé soutenu par les démons. L'enfer était vaincu.

Il n'était cependant pas anéanti ; aussi essayait-il par la force et la violence ce qu'il n'avait pu faire par ses prodiges. Alors commença une guerre atroce qui dura près de trois siècles et dans laquelle les suppôts de Satan se livrèrent à des actes d'une cruauté vraiment inouïe. Si grande fut la violence de cette persécution qu'on put craindre un moment de voir l'Église succomber sous les coups de ses ennemis ; et déjà le démon se préparait à célébrer sa victoire sur le christianisme, lorsque saint Michel suscita Constantin, lui donna la croix pour étendard et le conduisit à Rome après une brillante victoire.

Plus tard, dans les luttes contre l'Islamisme, l'Archange eut encore l'occasion de remplir sa mission de Défenseur de l'Église.

Vaincu dans la capitale du monde chrétien et chez les nations barbares de l'Europe, Satan s'était, pour ainsi dire, incarné dans cet homme qui s'appelait Mahomet et il cher-

chait à étendre sa domination sur tous les peuples de l'Orient. — De ce côté, l'Église eut encore à soutenir une lutte longue et terrible ; parfois même elle vit son existence en péril. Mais grâce à la puissante intervention de l'Archange qui la protégea visiblement, elle confondit le faux prophète et malgré la résistance qu'elle éprouva, elle continua de travailler avec succès à la conversion des âmes et à la diffusion des bienfaites lumières de la foi.

Il serait facile de donner d'autres exemples et de montrer comment, par le secours de saint Michel, l'Église a aux différents âges de son existence, triomphé de tous les ennemis que Satan n'a cessé de lui susciter. Mais ceux-là suffiront, n'est-il pas vrai, pour nous rappeler que l'Archange est le Défenseur de l'Église et que notre devoir est de le prier avec ferveur et de mettre en lui toute notre confiance.

Les écrivains ecclésiastiques et les prédicateurs les plus remarquables sont d'ailleurs unanimes à reconnaître comme confiée à saint Michel la mission de protéger l'Église.

Dans un sermon pour la fête de l'Archange, Hugues de Saint-Victor demande à ses auditeurs de prier pour l'Église saint Michel et les saints Anges :

« Ayons une grande confiance en saint Michel et ses Anges. Nous chantons dans la solennité de ce jour : *La mer a été agitée, la terre a tremblé là où l'Archange Michel est descendu des cieux*. La mer : ce sont les démons ; la terre : ce sont les hommes de mal. Les démons sont représentés par la mer, parce que, comme elle, ils sont pleins d'amertume et toujours en mouvement. Les méchants sont représentés par la terre, parce qu'ils méprisent les choses du ciel pour s'attacher à la boue. Mais là où Michel descend du ciel, la mer est agitée, la terre tremble ; car cet Archange met un frein aux tentations des démons et à la perversité des méchants pour délivrer l'Église de Jésus-Christ ». — « Il ne faut point hésiter, ajoute Bossuet lui-même, à reconnaître l'Archange pour le défenseur de l'Église, comme il l'était de l'ancien peuple et à croire que

si le Dragon combat contre l'Église, saint Michel et ses Anges la défendent ». Et le cardinal Pie acceptait volontiers « le devoir d'invoquer chaque jour plus fidèlement l'Archange, comme protecteur de l'Église ».

Voilà pourquoi, dans tous les siècles, les Souverains Pontifes ont tant recommandé la dévotion au Prince de la milice céleste et ont tenu à faire célébrer ses fêtes avec solennité. C'est aussi pour cela que Pie IX adressait chaque année un *Inizio Sacro* pour demander aux fidèles « de conjurer avec une plus grande ferveur l'Archange saint Michel de venir en aide aux chrétiens et de faire triompher l'Église ». Voilà pourquoi Léon XIII a ordonné de réciter, après le saint sacrifice de la messe, une oraison spéciale en l'honneur de saint Michel. Et c'est pour la même raison que Pie X a bien voulu accorder une Indulgence de 100 jours aux associés de l'Archiconfrérie de saint Michel qui diront pieusement cette belle prière que son Prédécesseur a prescrit à tous les prêtres de réciter après chaque messe basse.

N'oublions donc pas que l'Archange est le Protecteur de l'Église, et pour elle invoquons-le chaque jour.

Le temps où nous vivons est assurément une époque de crise redoutable; l'enfer multiplie ses efforts et s'acharne de plus en plus à renverser et à détruire l'œuvre de Jésus-Christ. — Ne perdons pas confiance, cependant; saint Michel a toujours renversé les ennemis de Dieu. Et parce que nous avons un plus pressant besoin de sa puissante protection, supplions-le avec une ferveur plus grande de venir à notre secours, demandons-lui de chasser Satan du monde, et de le précipiter dans l'abîme.

Et puis, rappelons-nous la parole de Notre-Seigneur : les enfants de ténèbres sont prudents. Ils ont compris que l'union fait la force. Réunis dans une même pensée et une même volonté, sous la présidence de Satan, ils se sont fait *solidaires*. Mourir dans la haine de Dieu et de l'Église; voilà leur devise!

C'est donc, maintenant plus que jamais, un devoir, pour les

enfants de lumière, de se réunir, de se faire *solidaires*, à leur tour, pour combattre l'enfer et ses œuvres. Mourir dans l'amour de Dieu et de l'Église, telle doit être leur devise. — A saint Michel, Protecteur de l'Église de Jésus-Christ, est dévolue la présidence de cette association. Honoré par cette marque de confiance, l'Archange, pour le bonheur et la paix des âmes qui lui sont confiées, terrassera de nouveau l'antique ennemi de Dieu et des hommes.





### Le 8 Mai 1905

**L**E huit Mai ! Quelle éloquence féconde dans ces deux mots ; ils évoquent en effet le souvenir de saint Michel et de la vénérable Jeanne d'Arc, ils donnent du réconfort à nos âmes.

C'est une date assurément bien chère aux catholiques et français. Ce jour ne pouvait passer inaperçu, principalement au Mont-Saint-Michel et à Orléans.

Le Mont-Saint-Michel eut donc sa fête accoutumée, fête toujours assez modeste, vu la saison peu avancée encore, mais fête toujours fervente avec la pieuse population montoise.

Nos milliers d'associés, nos zéloteurs et nos zélatrices étaient avec nous du reste et par l'esprit et par le cœur, les centaines de lampes que leur dévotion envers l'Archange avait allumées pendant ce mois, le grand nombre de lettres qu'ils nous avaient adressées à l'occasion de ce 8 Mai le prouvent surabondamment.

La messe fut célébrée à sept heures et demie comme nous Pavions annoncé. Pendant toute la journée, ce fut un va-et-vient de pèlerins isolés qui venaient prier l'Archange ; le soir nous chantâmes les vêpres solennelles devant le Saint Sacre-

ment exposé à l'autel d'argent, au-dessus duquel plane la statue d'argent du Prince des armées célestes. Cet autel et cette statue sont bien connus des pèlerins. L'office était présidé par un apôtre de saint Michel qui, partout où il est passé, s'est fait un devoir de prêcher le culte et d'établir la pieuse archiconfrérie de l'Archange : M. le Curé de Sommières-du-Clain.

Le Salut du Saint Sacrement termina la cérémonie. C'est avec cœur que furent chantés les beaux cantiques à saint Michel, et la prière confiante souligna plus spécialement les strophes qui rappellent les besoins de l'Église et de la Patrie :

Saint Michel à votre puissance  
 Nous venons demander l'appui des anciens jours.  
 Qu'il monte jusqu'au ciel ce vieux cri de la France :  
 Saint Michel à notre secours !



Vous êtes patron de l'Église,  
 Vous êtes patron de la France,



Pour Rome donc et pour la France,  
 Nous implorons votre secours,  
 Armez-vous pour leur délivrance,  
 Sauvez-les. Gardez-les toujours.

À Orléans, Mgr Perraud, l'éminent Cardinal d'Autun, présidait la fête de Jeanne d'Arc ; il était assisté de Mgr Touchet évêque d'Orléans, de Mgr Douais, évêque de Beauvais, de Mgr de Beauséjour, évêque de Carcassonne, de Mgr Laborde, évêque de Troyes et de Mgr le Coadjuteur de l'Archevêque de Tokio.

Le prédicateur fut Mgr de Beauvais. C'était la première fois (l'orateur le fit remarquer au début de son discours) qu'un successeur du triste évêque Cauchon était appelé à louer Jeanne d'Arc dans cette ville, qu'à pareil jour, il y a quatre cent soixante-seize ans, elle arrachait aux Anglais.

Ce quatre cent soixante-seizième anniversaire fut chanté dans un langage aussi nouveau qu'il était pur, et l'auditoire

qui a pourtant le droit de se montrer difficile et qui pourrait être un peu blasé sur un sujet aussi rebattu, se retira avec l'impression la plus profonde et la plus favorable.

La procession traditionnelle s'organisa immédiatement après la cérémonie de la cathédrale.

Nous ne disons rien de la remise solennelle de l'oriflamme de Jeanne d'Arc entre les mains de Mgr Perraud.

Il serait trop long de citer les centaines d'autres villes où saint Michel et Jeanne d'Arc furent glorieusement fêtés.

Disons seulement qu'au cœur de la France, à Paris même, le Cardinal Richard présida la cérémonie annuelle. Rien ne manqua à l'éclat de cette fête : ni les pompes extérieures de culte, auxquelles l'antique basilique offre un cadre si grandiose, ni la foule qui répond toujours avec tant d'empressement au seul nom de l'héroïne nationale, ni le panégyrique traditionnel que Son Éminence avait confié à M. le Curé de Saint-Pierre du Gros-Cailhou, l'un des prêtres les plus distingués de son diocèse.

M. le prédicateur proposa tour à tour à l'admiration de son magnifique auditoire « la Française ardente et passionnée pour son Pays, qui voulut la France aux Français, et poursuivit, les armes à la main, cette revendication sacrée ; puis la chrétienne et la sainte, la fille de Dieu qui, pour obéir aux voix d'En-Haut, quitta son père et sa mère, son église et son village, affronta sans trembler les horreurs de la guerre et mourut à dix-neuf ans, sur un bûcher, martyre de son patriotisme et de sa foi.

L'abbé Richard termina par cette émouvante prière à Jeanne d'Arc :

O Jeanne ! cet amour que vous aviez pour la France, vous l'avez encore ; et si la tristesse pouvait atteindre ceux que Dieu enivre de sa félicité, vous pleureriez sans doute sur ce pays qui ne ressemble que trop, par ses divisions et ses désordres, à celui dont l'état déplorable arrachait des larmes à vos yeux et faisait saigner votre cœur.

Vous êtes là-haut avec l'Archange saint Michel, votre premier maître, celui qui vous révéla la grande pitié qui était au royaume de France. Vous êtes la protectrice de la patrie que votre vaillance a sauvée, que votre martyre a rachetée ! Sauvez-nous encore en priant pour nous. Défendez votre œuvre et que votre étendard avec les noms de Jésus et de Marie fasse encore reculer les ennemis de la France chrétienne.

\* \* \*

*On nous écrit de Castres :*

La solennité de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan a été célébrée dans notre paroisse de Saint-Benoît avec l'éclat accoutumé. La chapelle de l'Archange était brillamment illuminée et l'autel décoré avec un goût irréprochable.

Les membres de l'Archiconfrérie étaient venus nombreux assister à la messe et prier saint Michel ; plus que jamais en effet notre pauvre France n'a-t-elle pas besoin de la protection du grand Archange ? — La communion a été aussi nombreuse et édifiante. Des chants pieux en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie et de saint Michel ont été très bien exécutés.

Le prédicateur, un vicaire de Saint-Benoît, a donné le sermon d'usage. Il a pris pour texte de son discours, ce passage de nos saints livres : *In conspectu gentium, nolite timere, angelus enim Dei vobiscum est* : Ne craignez point le monde, puisque les anges de Dieu sont avec vous. Après avoir parlé du rôle de saint Michel dans le ciel et de la grande victoire remportée sur Lucifer et les anges rebelles, il nous a indiqué quelle était la mission de l'Archange sur la terre, d'après le prophète Daniel et l'apôtre saint Jean ; elle peut se résumer en deux mots : aider les fidèles du Christ à gagner le ciel et conserver l'espérance dans leurs âmes. — Comme celle de saint Michel au temps de l'épreuve, l'espérance des Chrétiens doit se baser sur la nature de Dieu, toute faite de puissance et de miséricorde ; sur sa promesse formelle de ne jamais oublier

ses créatures et sur ce gage vivant de victoire qui s'appelle Jésus-Christ et à propos duquel l'apôtre saint Paul a pu dire que Dieu, en nous le donnant, nous a donné toutes choses. — Comme celle de l'Archange durant le temps de l'épreuve, l'espérance des chrétiens doit être éclairée, puisque nous sommes et devons demeurer des fils de lumière; laborieuse, puisque nous devons coopérer à la grâce; invincible, puisque, comme Dieu de qui elle procède, elle doit triompher de tous les obstacles et les transformer, quand c'est nécessaire, en moyens. L'espérance, ainsi comprise, rend la lutte facile pendant la vie, et lorsque la mort se présente, elle donne au croyant la force et la consolation de répéter avec le poète :

Ah ! qu'il pleure celui dont la main acharnée  
S'attachant comme un lierre au débris des années  
Voit avec l'avenir s'envoler son espoir ;  
Pour moi, qui n'ai point pris racine sur la terre,  
Je m'en vais sans effort, comme l'herbe légère  
Qu'enlève le souffle du soir.

Je crois inutile d'ajouter que cette fort belle instruction a produit dans nos âmes de pieuses et saintes émotions.

M. l'Archiprêtre toujours souffrant n'a pu assister que quelques instants à cette belle cérémonie, mais il a eu au moins la consolation de constater que la dévotion à saint Michel dont il est le dévoué propagateur prend toujours de l'extension dans notre bonne ville de Castres.

UN ASSOCIÉ.

\* +

*On nous écrit de Vannes :*

Nous avons eu, le lundi 8 mai, au vieux sanctuaire de saint Michel, à Saint-Avé, une réunion très belle et très édifiante, à laquelle plus de trois mille personnes de Vannes et des environs ont pris part.

Sous la direction de M. le Recteur et de M. le Vicaire de Saint-Avé et de MM. les Vicaires de nos deux paroisses vau-

naises, les pèlerins ont fait, en priant et en chantant presque sans arrêt, les huit kilomètres qui séparent Vannes de la chapelle du Petit-Mont.

M. le chanoine Le Roux, supérieur du collège Saint-François Xavier, nous a retracé avec une éloquence entraînant le rôle et l'influence qu'avait eus saint Michel dans les destinées de la France. — Sa parole a profondément remué la foule qui se pressait autour de la chaire improvisée en plein air, car l'antique chapelle était bien trop étroite pour contenir tant de monde.

Au retour a eu lieu, dans l'église de Saint-Avé, un salut solennel du T. S. Sacrement, donné par M. le Recteur, qui, à la fin de la cérémonie, a exprimé en quelques paroles émues sa joie de cette belle et sainte journée.

A la suite de cette pieuse manifestation, tous ont exprimé le désir de revenir chaque année, à la même date, invoquer l'Archange dans son sanctuaire de Saint-Avé.

LES DE B.



## Récits et Légendes

De l'Ermite qu'un Ange conduisit dans le siècle.

UN homme s'était fait ermite dès sa plus tendre jeunesse. Souvent, seul et dans un bois, on peut être plus heureux qu'en société dans le monde. Celui-ci, pendant de longues années, se mortifia et jeûna pour sanctifier son âme. Les veilles et le travail, la chaleur et la froidure, il endura tout ; mais après une si longue pénitence, enfin il trouva un jour que Dieu ne l'avait point assez récompensé, et murmura de ne point se voir élevé à une de ces conditions heureuses et brillantes, dont parfois ses quêtes le rendaient témoin. « Eh quoi ! se disait-il, il accable de ses biens tel et tel qui le néglige ; et cet autre qui le sert fidèlement, il le laisse dans l'opprobre et la pauvreté ! Lui qui a fait le monde, pourquoi n'a-t-il pas fait tous les hommes égaux ? Pourquoi ce partage inégal de misère et de bonheur ? Cet arrangement-là me confond. »

Comme le bonhomme, par la vie qu'il menait, avait acquis peu d'expérience, cette objection l'embarrassa ; et elle l'embarrassa tellement que, pour sortir de peine, il résolut de quitter son ermitage, et d'aller dans le monde chercher quelqu'un qui pût la lui résoudre. Il prit donc un bourdon et se mit en route.

A peine il sortait de sa cellule que devant lui se présenta un jeune homme d'une figure agréable et bien fait, tenant en main un javelot, et retroussé jusqu'à mi-jambe. Son habit était celui d'un sergent<sup>1</sup>, et il avait l'air d'appartenir à un riche seigneur. C'était un ange, qui, pour ne point être reconnu, avait pris cette forme. Ils se saluèrent et entrèrent en conversation.

1. Homme de service.

« Quel est votre maître, demanda l'ermite ? — C'est celui qui l'est de tout le monde. — Certes, vous ne pouvez en avoir un meilleur. Et où allez-vous ainsi ? — J'ai dans cette région beaucoup de connaissances, je viens les voir ; mais il est si triste de voyager seul que je voudrais trouver un compagnon, et je vous aurais une obligation véritable si vous vouliez vous prêter à me rendre ce service. » L'ermite, avec le projet duquel s'accordaient à merveille ces visites, y consentit très volontiers, et ils commencèrent à marcher ensemble.

La nuit les surprit avant qu'ils pussent sortir du bois. Heureusement ils virent un ermitage, où ils allèrent demander un gîte. Le reclus les reçut de son mieux ; il leur prodigua ses petites provisions ; mais quand l'heure de la prière fut venue, nos voyageurs observèrent que leur hôte, au lieu de prier comme eux, ne paraissait occupé que d'essuyer et de frotter une coupe dont, pendant le repas, on s'était servi pour boire.

L'ange remarqua bien où il la mettait. Il se leva doucement dans la nuit, la prit et la cacha ; puis le lendemain, quand il partit, il l'emporta sans rien dire. Dans la route il en dit un mot à son compagnon, qu'indigna ce procédé, et qui sur-le-champ voulait retourner pour reporter la coupe au solitaire. « Arrêtez, dit l'ange, j'ai eu des raisons pour agir ainsi, et vous les saurez bientôt. Peut-être même ma conduite aura-t-elle plus d'une fois encore de quoi vous étonner. Mais quelque chose que vous me voyiez faire, sachez que ce n'est point sans motif, et tenez-vous sur vos gardes pour ne point vous scandaliser. » A ce discours l'ermite se tut ; il baissa la tête et continua de suivre.

Une grosse pluie qui survint les mouilla tout le jour, sans qu'ils pussent trouver où s'arrêter. Le soir enfin, harassés, morfondus, ils entrèrent dans une ville, et comme ni l'un ni l'autre n'avait d'argent, il leur fallut aller de porte en porte demander un gîte au nom de Dieu. Partout ils furent refusés, car on aime l'argent plus que Dieu encore : et c'était alors la même chose qu'aujourd'hui, à peu près. La pluie continuant



toujours, ils prirent le parti d'aller s'asseoir sur un perron qu'ils aperçurent.

Ce perron faisait partie d'une maison d'assez belle apparence, appartenant à un vieil usurier, homme fort riche, mais qui n'eût pas donné un denier pour avoir le paradis. L'avare parut un moment à sa fenêtre; et nos voyageurs, en lui représentant le triste état où ils se trouvaient, le supplièrent de vouloir bien par charité leur donner un asile. Pour toute réponse, il ferma sa fenêtre et se retira.

« Frère, dit l'ange, restons ici, puisque nous ne pouvons trouver mieux; cet auvent nous garantira au moins de la pluie. » Ils s'assirent. Mais la servante, qui avait entendu quelqu'un se plaindre et qui vint voir ce que c'était, fut plus compatissante que son maître, elle leur ouvrit, et les plaça sous l'escalier. Il y avait un peu de paille; ils se couchèrent. Quelques moments après, elle leur apporta un petit plat de pois, restés du souper de l'avare; et ils passèrent ainsi la nuit, sans feu, sans lumière, et glacés par des habits mouillés.

Dès que le jour parut, l'ermite voulut partir. « Non, lui dit l'ange, je ne sortirai point que je n'aie pris congé de notre hôte, et que je ne l'aie remercié du service qu'il nous a rendu. » Il alla le trouver aussitôt, et pour lui marquer sa reconnaissance, il le pria d'accepter un léger présent; c'était cette coupe qu'il avait volée la veille au solitaire. L'usurier la prit sans honte. Il leur souhaita un bon voyage, et les assura que si, à leur retour, ils voulaient encore lui apporter quelque cadeau, ils retrouveraient chez lui leur même logement.

Sortis de la ville, l'ermite ne put s'empêcher de témoigner sa surprise à son compagnon. « Vous voulez donc m'éprouver, lui dit-il, quand vous vous conduisez ainsi? Quoi! vous volez ce bon vieillard qui nous a si bien reçus, et c'est pour faire un présent à cette sangsue qui nous a refusé l'hospitalité! Est-ce votre coutume de faire le contraire des autres

hommes? — Je vous avais prévenu déjà d'être circonspect dans vos jugements, répondit l'ange; songez que vous avez passé toute votre vie dans les bois et que vous n'avez aucune expérience. Encore une fois, suivez-moi et ne vous étonnez de rien.

Le soir de cette troisième journée, ils allèrent loger dans une riche abbaye de moines. On les y accueillit charitablement, et on les servit même avec abondance; mais le lendemain matin, l'ange, avant de partir, mit le feu à la paille de son lit et emmena son compagnon. A quelque distance, comme ils montaient un tertre, il pria l'ermite de tourner la tête et de regarder. En un instant, la flamme avait gagné les bâtiments du monastère: tout était en feu. L'ermite, à ce spectacle, jeta un grand cri. « Malheureux que je suis, s'écria-t-il, me voilà donc incendiaire! Où fuir? où me cacher? » Et, en disant cela, il se roula à terre, se frappait la poitrine de ses poings, et maudissait l'heure à laquelle il avait rencontré un homme aussi abominable. « J'ai eu beau vous prévenir, reprit l'ange, vous voilà retombé encore dans la même faute. Pour la dernière fois, faites-y attention, et continuons notre route. »

Il savait bien où loger cette nuit-là. Il vint se présenter chez un bourgeois, homme de bien et fort à son aise. C'était un vieillard respectable, blanchi par les années, qui vivait chrétiennement avec sa femme qu'il aimait, et un fils de dix ans, le seul fruit qu'il eût eu de son mariage et la consolation de sa vieillesse. Il fit fête aux voyageurs, leur lava lui-même les pieds, voulut qu'ils mangeassent à sa table; et le lendemain, quand ils partirent, il vint les embrasser et leur dire adieu.

Pour gagner le grand chemin, il leur fallait traverser toute la ville et passer une rivière qui formait enceinte de ce côté-là. L'ange, sous prétexte qu'il connaissait mal la ville, pria l'homme de Dieu de permettre que son fils les accompagnât jusqu'au pont et qu'il les mit dans la route. Le vieillard of-

ficients alla aussitôt réveiller l'enfant, qui se leva, et qui vint avec joie conduire les deux voyageurs. Mais lorsqu'il fut sur le pont, tandis qu'il prenait congé d'eux, l'ange, le poussant tout à coup, le précipita dans la rivière où au même instant il fut englouti et disparut. « Je suis content de moi, dit alors l'esprit céleste à l'ermite ; Pétes-vous aussi ? » Celui-ci, à ce discours, saisi d'horreur et frissonnant d'épouvante, se mit à fuir de toutes ses forces, et ne s'arrêta que lorsqu'il fut arrivé dans la campagne. Là, hors d'haleine, il s'assit pour déplorer son sort. « Malheureux ! qu'ai-je fait ? J'ai quitté ma cellule où je pouvais toute ma vie servir Dieu en paix ; et il m'en a puni en me livrant à un démon sorti des enfers, et en me rendant complice des plus grands crimes. »

Il allait continuer, quand l'ange, qui l'avait suivi pour rassurer cette tête égarée, parut à l'instant et lui parla ainsi : « Ami, écoute-moi. Les desseins secrets de Dieu sur les hommes l'ont scandalisé dans ta cellule. Tu as osé douter de sa sagesse, et tu t'apprétais à consulter les mondains sur les abîmes impénétrables de ses conseils. C'en était fait de toi dans ce moment, si sa justice l'eût abandonné. Il a voulu t'envoyer un ange pour t'éclairer, et c'est moi que sa bonté a chargé de ce ministère. En vain j'ai essayé de te montrer ce monde que tu cherchais sans le connaître ; mes leçons, que tu n'as pu comprendre, ont été perdues pour toi ; il faut m'expliquer plus clairement. »

Alors il entra dans les détails de sa conduite et dans l'explication des motifs qui, jusqu'à ce moment, l'avaient fait agir. Il parla de l'attachement puéril du solitaire pour sa coupe. « Tu as vu, ajouta-t-il, ce vil objet occuper son cœur au point de lui faire oublier le devoir saint de la prière. Désormais qu'il en est privé, son âme, libre d'affections étrangères, pourra être tout entière à Dieu. J'ai donné à l'usurier la coupe pour prix de l'hospitalité qu'on l'a forcé de nous accorder, parce que Dieu ne laisse aucune bonne action sans récompense ; mais c'est la seule que cet homme recevra ; son avarice

sera punie un jour. Les religieux, dont j'ai réduit l'abbaye en cendres, furent pauvres d'abord, laborieux par conséquent et d'une vie exemplaire. Enrichis par les libéralités des fidèles, ils se sont relâchés. Dans ces palais qu'ils s'étaient bâtis, on ne les voyait occupés que d'intrigues pour s'introduire dans les charges du convent. S'ils paraissaient dans leurs salles, ce n'était que pour venir s'y s'amuser de contes et de bagatelles. Règle, amour du devoir, offices de l'Église, tout était abandonné. Dieu, pour les corriger, a voulu les ramener dans leur pauvreté première. Ils rebâtiront un monastère qui sera moins magnifique ; ce travail fera subsister nombre d'ouvriers et de pauvres ; et eux-mêmes, forcés, comme dans les commencements, de bêcher la terre, en deviendront plus humbles et meilleurs.

— Vous m'obligez de vous approuver en tout, répondit l'ermite ; mais cet enfant innocent qui s'empressait de nous rendre un service, pourquoi l'avoir fait périr ? pourquoi désespérer la vieillesse de ce père respectable dont nous avons éprouvé les bienfaits ? — Ce vieillard de qui nous n'avons été reçus que parce que j'ai pris la forme de quelqu'un qu'il connaissait, ne s'est occupé pendant trente ans que de faire le bien. Jamais pauvres ne vinrent en vain se présenter à sa porte ; il se refusait tout à lui-même pour les nourrir. Mais depuis qu'il a eu un fils, depuis surtout qu'il l'a vu croître en âge, sa tendresse l'aveugle. Voulant lui laisser un gros héritage, il est devenu dur et avare. Jour et nuit, il ne songe qu'au gain, et bientôt on l'eût vu sans honte se faire usurier. L'enfant, mort avec son innocence, a été reçu parmi les anges ; le père, qui n'aura plus de motif d'avarice, va reprendre son louable et ancien usage ; tous deux seront sauvés ; et sans ce que tu as appelé un crime, tous deux étaient perdus. Voilà quels sont les jugements secrets de Dieu sur les hommes, puisque tu veux les connaître. Mais songe qu'ils t'ont scandalisé ; retourne à ta cellule, et fais pénitence ; moi, je remonte au ciel. »

En disant ces paroles, l'ange se dépouilla de la forme terrestre qu'il avait prise, et il disparut. L'ermite, se prosternant la face contre terre, remercia Dieu de la réprimande paternelle que sa miséricorde venait de lui faire. Il retourna dans son ermitage, et il y vécut aussi saintement qu'il mérita non seulement le pardon de sa faute, mais encore la récompense qui est promise à une vie pure.

(Traduit de l'espagnol.)



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

- Aisne.** — Actions de grâces à l'Archange. E. S.  
Reconnaissance à saint Michel. G. M.  
Une messe pour remercier saint Michel de plusieurs grâces et notamment de la réussite à un examen. J. J.
- Alpes-Maritimes.** — Reconnaissance au puissant Archange. M<sup>me</sup> L. B., *sél.*
- Aube.** — Ayez la bonté d'offrir le saint sacrifice pour remercier l'Archange de toutes les grâces qu'il m'a obtenues. S. M., *sél.*
- Aude.** — Actions de grâces à saint Michel pour les faveurs qu'il nous a obtenues. Qu'il daigne exaucer toujours nos prières. C. G., *sél.*
- Calvados.** — Merci à l'Archange. B. P.  
Nous avons fait une neuvaine de prières pour remercier saint Michel d'une très grande faveur que nous avons reçue par son intercession. J. le B.
- Corrèze.** — Je remercie saint Michel de la grâce qu'il m'a obtenue. M. ou L.
- Finistère.** — Actions de grâces à saint Michel et aux saints Anges pour une preuve visible de leur protection. E. G., *sél.*  
Merci à l'Archange pour le succès de trois examens. M. J.
- Gironde.** — Je suis heureux de vous annoncer la guérison de mon cher fils. Lorsque je vous écrivis pour vous demander de le consacrer à saint Michel, il était gravement malade et le médecin ne savait plus que lui faire. — Quelques jours après qu'il eut été consacré, il commença à aller mieux;
1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

et depuis, cette amélioration s'est accentuée de jour en jour ; il est maintenant rétabli. — Je vous prie de publier cette guérison dans les *Annales*, pour gloirifier notre puissant Protecteur et encourager ceux qui ont quelque épreuve, à recourir à lui avec confiance. J. G.

**Ille-et-Vilaine.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. *Un abonné.*

Gloire à l'Archange ; les deux malades pour lesquels je vous avais demandé des prières vont mieux. C. H. des M., *id.*

**Loire-Inférieure.** — Selon la promesse que nous avons faite, je vous demande de consacrer notre enfant à saint Michel, pour remercier l'Archange de la protection visible qu'il nous a accordée. E. P.

Prière de faire brûler un cierge en témoignage de notre reconnaissance à notre puissant Protecteur. M. et A. G.

**Lot-et-Garonne.** — Reconnaissance à saint Michel pour sa précieuse protection. M. G., *id.*

**Maine-et-Loire.** — Remerciements à l'Archange pour une faveur obtenue par sa puissante intercession. L. H.

**Manche.** — Je rends grâce à saint Michel de sa protection visible dans une affaire importante et très difficile. M. L. G.

Merci à l'Archange pour ma guérison et pour celle de deux membres de ma famille. M. D., *id.*

**Mayenne.** — Merci, bon Archange, du soulagement que vous avez apporté à mes souffrances. L. L.

**Morbihan.** — Je vous envoie une offrande, de la part d'une associée, pour remercier saint Michel d'avoir protégé un jeune marié pendant un voyage. P. le R., *id.*

**Seine.** — Veuillez offrir le saint sacrifice pour remercier l'Archange de la guérison d'un de mes petits-enfants. M. M.

Je vous envoie une offrande et vous prie de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel d'une grâce obtenue par sa puissante intercession. M. D.

Vos prières unies aux nôtres nous ont certainement obtenu le secours de l'Archange. — Daigne saint Michel nous protéger toujours ! M. T.

Nos prières ont été exaucées ; mon neveu est complètement rétabli. *Prière d'insérer.* E. L., *id.*

**Seine-et-Marne.** — Une famille reconnaissante envoie une offrande pour remercier saint Michel d'une faveur qu'il lui a obtenue. L. V., *id.*

**Seine-Inférieure.** — Je vous prie de célébrer une neuvaine de messes en actions de grâces à saint Michel. M<sup>me</sup> G.

**Tarn.** — Une associée vous prie de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il lui a accordée ainsi qu'à son enfant qu'elle désire faire consacrer, également en action de grâces. P. A., *id.*

**Martinique.** — Un associé se plaît à reconnaître que c'est à la messe que vous avez célébrée et aux prières que vous avez faites, dans le sanctuaire de l'Archange, qu'il doit attribuer la réussite d'une affaire importante, malgré les difficultés nombreuses qui se sont présentées.

Veuillez aussi remercier saint Michel d'avoir obtenu et conservé à une famille l'harmonie la plus parfaite. A. D., *id.*

**Autriche-Hongrie.** — Je vous prie de célébrer trois messes d'actions de grâces à saint Michel. C. B., *id.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur de la lumière, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Ain.** — Montmerle : M<sup>lle</sup> Claudine Large.

**Aisne.** — Guise : Sœur Angéline ; M<sup>lle</sup> Julie Thierry ; M. Joseph Compère ; M. Jean-Baptiste Vitaux.

**Ardennes.** — Bethel : M. Desjardins.

**Aube.** — Troyes : M<sup>me</sup> Lamarre ; M<sup>me</sup> Château.

**Calvados.** — Caen : M. le Comte Joseph-Bené de Valori. — Bayeux : M<sup>me</sup> Pipereil.

**Côtes-du-Nord.** — Étables : M<sup>me</sup> Videment. — Verbir : M. le Vicomte de Bequeland. — Quessoy : M. le Comte Geoffroy du Plessis de Grénélan. — Moncontour : M<sup>me</sup> Gaston du Cosquer du Cosquer ; M. le commandant Duizon ; M. Thébaud ; M<sup>me</sup> David. — Lamballe : Mère Marie du St Sacrement, religieuse *Ésoline*. — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> André Dalmar.

**Creuse.** — Dan-le-Palléteau : M. Gabriel Clumasson.

**Finistère.** — Ploudalmézeau : M<sup>me</sup> Victoire Perrot ; M<sup>lle</sup> Jeanne Golle.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>me</sup> Alfred Arbanère ; M<sup>me</sup> de Rogeanaucel ; M<sup>me</sup> Pauline Bazeldère ; M<sup>me</sup> Vignaux.

**Hérault.** — Gignac : M<sup>me</sup> Joséphine Fombarlet née Gribout ; M<sup>lle</sup> Irma Pierre. — Marseillan : M. Henri Pugiéner.

- Ille-et-Vilaine.** — S<sup>t</sup>-Servan : M<sup>lle</sup> Éliou Bertin.  
**Loir-et-Cher.** — Voozon : M<sup>me</sup> de Bengy de Puyvallée.  
**Loire.** — Collance : M<sup>lle</sup> Mariette Pérasse; M<sup>lle</sup> Marietta Garti; M. Michel Bureux; M. Pierre Léoy; M<sup>lle</sup> Pauline Veluire; M<sup>lle</sup> Marie Fréna; M<sup>lle</sup> Antoinette Péronnet.  
**Manche.** — Saint-Waast-la Hougue : M. Hamelin. — Sainte-Marie-du-Mont : M<sup>lle</sup> Modeste Lesline. — Avranches : M<sup>me</sup> Elisabeth Mez; M. Coenens Cléret. — Mortain : M. l'abbé Dubois, *chanoine honoraire, supérieur de Petit Séminaire.* — La Haye-du-Puits : M. l'abbé Aubry, *curé-doyen.* — Milly : M. l'abbé Levillain, *curé.* — Plomb : M. l'abbé Survigny, *curé.*  
**Marne.** — Reims : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Félicie Romagny; M<sup>me</sup> Marie Barant.  
**Oise.** — Senlis : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Delamarre, *dévoûée zélatrice.*  
**Basses-Pyrénées.** — Anglet : Sœur Marie-Saint-Sulpice; Sœur Marie-Philippine; Sœur Marie-Saint-Urbain; Sœur Marie-Philippine Béché; Sœur Marie-Zoé; Sœur Marie du Chœur des Angès; Sœur Marie-Saline; Sœur Marie-Anne, *Servante de Marie*; Marie-Angèle Daguerré; Nathalie Berrault; M. Jean-Baptiste-Eugène Lacoste; M<sup>lle</sup> Méline Bertrons.  
**Hautes-Pyrénées.** — Castelnau-Magnoac : M<sup>lle</sup> Marie Fontan, *zélatrice.*  
**Rhône.** — Villefranche : Sœur Jeanne-Marie Vermare.  
**Savoie.** — Chambéry : M. Million.  
**Seine.** — Levallois-Perret; M<sup>lle</sup> Gillot. — Paris : M<sup>me</sup> Louise Binet; M<sup>lle</sup> Félicie Beaumont.  
**Seine-Inférieure.** — Saint-Romain-de-Colbosc : M. Cyrille Leroussel.  
**Tarn.** — Castres : M. Joseph Farguès; M<sup>lle</sup> Marie Bel; M<sup>lle</sup> Elisa Carrel; M. Aristide Benne; M<sup>me</sup> Emilie Batut.  
**Vendée.** — La Mothe-Achard : M<sup>lle</sup> Croizat.  
**Vosges.** — Remiremont : M<sup>lle</sup> Maria Philippe, *zélatrice.*  
**Madagascar.** — M. Charles Berthelot du Chesnay.  
**Canada.** — Sainte-Rose : M<sup>me</sup> Zénaïde Béclair, *née Quinette*; M<sup>lle</sup> Amelia Gangnon; M<sup>me</sup> Ludger Archambeault, *née Baril.*

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Angès saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie FR. SIMON, succr de A. LE ROY, Rennes (2229-05.)

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINÉ MENSUELLE. — CALENDRIER. — LA PROTECTION DES SAINTS ANGÈS. SAINT JUSTIN ET SAINT POLYCARPE. — LA DÉVOÛÉE A SAINT MICHEL. — SAINT MICHEL ET JEANNE D'ARC. — JEANNE D'ARC GUERRIÈRE. — VARIÉTÉS. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHÈRES DÉFUNTS.

## NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE

PRIONS avec ferveur saint Michel pour l'Église Catholique et la société chrétienne, en particulier pour la France. — Dans les circonstances graves que nous traversons, qui ne comprendrait l'opportunité de cet appel?

La lutte de l'enfer contre Dieu, son Christ, son Église, est plus acharnée que jamais. Tous les intérêts les plus sacrés sont en péril. Nous assistons en ce moment à un tel déchaînement des puissances infernales contre tout ce qui touche à Dieu et à la religion, que le chrétien en est à son droit, effrayé. L'audace des mauvais s'accroît de l'apathie des bons. Satan se vante de détrôner le divin Rédempteur.

A qui recourir, pour conjurer tous ces fléaux, sinon à l'immortel défenseur de la gloire du Christ, au protecteur de l'Église et de la France?

Unissons nos prières et adressons à l'Archange d'ardentes supplications pendant la neuvaine générale qui aura lieu du 7 au 15.

Nous rappelons aux associés de l'Archiconfrérie que le jour de la clôture de cette neuvaine est une des dates que nous avons conseillées pour gagner une des six Indulgences plénières accordées par Pie X.

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Sam.	Octave de saint Jean-Baptiste. <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	14 Ven.	S. Bonaventura, év. et doct.
2 Dim.	<b>III<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. La Visitation de la T. S<sup>te</sup> Vierge.</b>	15 Sam.	S. Henri, conf. <b>Clôture de la Neuvaine générale. Indulgence plénière</b> , l'une des 6 concédées par Pie X. Date concédée.
3 Lun.	Fête du précieux Sang de N.-S. J.-C. — <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	16 Dim.	<b>Ve Dim. après la Pentecôte. N.-D. du Mont-Carmel.</b>
4 Mar.	S. Barnabé, apôtre.	17 Lun.	S. Alexis, conf. — <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
5 Mer.	S. Sever, conf. pont.	18 Mar.	S. Clair, mart.
6 Jeu.	Octave des SS. Apôtres.	19 Mer.	S. Vincent de Paul, conf.
7 Ven.	SS. Cyrille et Méthode, conf. pont. <b>Commencement de la neuvaine générale de Juillet.</b>	20 Jeu.	S. Jérôme Emilien, conf.
8 Sam.	S <sup>te</sup> Elisabeth, reine.	21 Ven.	S. Victor et ses comp. mart.
9 Dim.	<b>IV<sup>e</sup> après la Pentecôte.</b> S. Antoine Marie Zaccaria, conf.	22 Sam.	S <sup>te</sup> Marie-Madeleine.
10 Lun.	Les Sept Frères et leurs compagnons mart. — <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	23 Dim.	<b>VI<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</b> S. Apollinaire, év. et mart.
11 Mar.	Commemoration de S. Paul, apôtre.	24 Lun.	S. Basile le Grand, év. et doct. — <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
12 Mer.	S. Jean Guabert, abbé, conf.	25 Mar.	S. Jacques, apôtre.
13 Jeu.	S. Anacle, pape et mart.	26 Mer.	S <sup>te</sup> Anne, mère de la S <sup>te</sup> Vierge.
		27 Jeu.	S. Canulle de Lellis, conf.
		28 Ven.	S. Nazaire et ses comp. mart.
		29 Sam.	S <sup>te</sup> Marthe, vierge.
		30 Dim.	<b>VII<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</b>
		31 Lun.	S. Ignace, conf. — <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins cent et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

La protection des Saints Anges

Saint Justin et Saint Polycarpe

Saint Justin, qui devint martyr, fut redevable de sa conversion à un ange caché sous la forme d'un vieillard. — Voici comment il raconte cet heureux événement.

Plein du dessein de connaître la vraie sagesse, j'étais allé à l'école d'un philosophe stoïcien. J'y passai beaucoup de temps, sans parvenir à mon but ; car cet homme faisait si peu de cas de la connaissance de Dieu, qu'il ne la croyait pas même nécessaire. Trompé dans mon espoir, je le quittai pour aller trouver un autre maître ; celui-ci, qui avait de lui-même l'idée la plus flatteuse, me garda quelque temps auprès de lui, mais sans m'apprendre ce qui était l'objet de mes recherches : cependant le désir qui me préoccupait ne laissant aucun repos à mon esprit, je m'adressai à un savant fort renommé, et le priai de me prendre pour son disciple. Sa première question fut celle-ci : Savez-vous la musique, l'astronomie, la géométrie ? car, à moins de ces préliminaires, vous ne croyez sans doute pas pouvoir arriver à la contemplation de l'Être qui est la bonté et la beauté essentielles ? Sur ma réponse négative, il me renvoya. — J'espérai être plus heureux auprès des philosophes disciples de Platon, dont alors la renommée disait des merveilles. J'allai donc trouver celui d'entre eux qui passait pour le plus instruit, et lui demandai l'entrée de son école, ce qu'il m'accorda. Je m'y rendis assidûment, et fis d'assez rapides progrès dans la connaissance de sa doctrine ; j'en étais très heureux. La contemplation des vérités spéculatives semblait me donner des ailes pour m'élever bientôt jusqu'aux régions les plus sublimes de la sagesse ; hélas ! ce n'était qu'une brillante illusion.

Un jour que, m'abandonnant à cette espérance, j'avais pris un sentier solitaire pour gagner le bord de la mer, comptant y être seul et pouvoir m'y livrer mieux à la méditation, j'entendis derrière moi quelqu'un qui marchait rapidement; je détournai la tête et vis un vieillard dont le visage était à la fois grave et plein de douceur. Je m'arrêtai à le considérer sans lui parler, mais tout aussitôt il engagea la conversation. Me connaissez-vous, me dit-il ? — Nullement. Pourquoi donc me considérez-vous avec autant d'attention ? — C'est que je suis surpris de vous voir dans un lieu où je croyais être seul ; mais vous-même, qu'y êtes-vous venu faire ? — Je vais à la découverte de quelques-uns des mens qui voyagent, et dont j'attends le retour. Pourrais-je savoir, à mon tour, ce qui vous amène dans cette solitude ? — J'aime les lieux écartés, où je puis parler plus librement avec moi-même ; l'isolement, comme vous le savez, est favorable à la philologie. — A ce que je vois, vous êtes amateur de paroles, plus que des faits et de la vérité : c'est justement ce qu'il faut pour faire un sophiste. Plein d'enthousiasme pour la philosophie, je me mis à lui en faire l'éloge, et ne négligeai rien pour lui en donner une haute idée. Il m'écouta en souriant, et me dit : « La philosophie mène donc à la béatitude ? Assurément, lui répondis-je. Qu'est-ce donc que la philosophie ? et qu'est-ce que la béatitude, me demanda-t-il ? Après avoir entendu mes réponses, il m'interrogea sur Dieu, sur la nature des âmes, les récompenses à venir. Je lui débitai là-dessus les pauvres doctrines platoniciennes. Le vieillard (l'ange) réfuta sans peine les faussetés de cet enseignement. Après quoi, il me pressa si fort, tantôt par des questions capcieuses, tantôt par des comparaisons sensibles, tantôt par de solides raisonnements, qu'il me réduisit à avouer que les philosophes n'avaient pas connu la vérité.

Après avoir battu en ruines leurs systèmes, il m'apprit à quelle école s'enseigne la véritable sagesse. C'est dans les prophètes, me dit-il ; c'est en lisant les livres écrits par des

hommes inspirés, que vous connaîtrez et les principes et la fin des choses, en un mot, tout ce que les philosophes doivent savoir ; mais, ajouta-t-il, avant tout, ayez recours à la prière ; ouvrez-vous les portes de la lumière, car personne ne peut entendre ces livres divins, si ce n'est celui à qui il plaît à Dieu, et à Jésus-Christ, son fils, d'en donner l'intelligence. » Après ces paroles, il pria Justin de méditer ce qu'il avait dit, et se retira.

Alors, dit saint Justin, je me sentis échauffé d'un feu nouveau, et épris d'un tendre amour pour les prophètes. Plus je réfléchissais sur les enseignements qu'il m'avait donnés, plus je demeurais convaincu que c'était là la seule vraie philosophie. Je me fis chrétien, et ce fut alors que je devins véritablement philosophe.

La vie de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, contient deux événements où les anges interviennent, et trop dignes d'intérêt pour n'être pas recueillis.

Lorsque ce saint était encore enfant, et demeurait dans le pays qui l'avait vu naître, il y avait à Smyrne une chrétienne à qui la Providence avait donné de grands biens, dont elle usait avec une admirable charité. Un matin, pendant son sommeil, un ange lui apparut et lui dit : « Levez-vous, Calliste, allez à la porte de la ville qui ouvre sur le chemin d'Ephèse, deux voyageurs y arriveront en même temps que vous, ayant un enfant avec eux ; vous leur demanderez si cet enfant est à vendre. Sur leur réponse affirmative, vous l'achèterez au prix qu'ils exigeront. » Calliste, réveillée par cette vision, se leva toute joyeuse, et partit à la hâte. Parvenue à la porte d'Ephèse, elle rencontra les voyageurs avec l'enfant, acheta celui-ci, et l'emmena dans sa maison. Cet enfant était Polycarpe. Calliste, curieuse de savoir d'où venait l'intérêt que le ciel lui portait, se mit à l'étudier, et découvrit en lui des qualités qui la charmèrent. Il était d'une humeur fort douce, avait

un esprit excellent, et un cœur fait pour la vertu. Elle le prit en amitié, s'appliqua à le bien instruire, et le traita comme s'il eût été son fils. Polycarpe profita merveilleusement de ses instructions, et se montra toujours reconnaissant et fidèle. Aussi, Calliste lui confia-t-elle l'administration de tous ses biens.

Plus tard, ayant eu besoin d'entreprendre un long voyage, elle le chargea de conduire sa maison, de pourvoir aux besoins de ses nombreux domestiques, et lui remit, pour cela, ses clefs et son argent. La prudence et la probité de Polycarpe méritaient cette marque de confiance. Sa charité seule eût eu besoin d'être limitée; elle ne le fut pas, au contraire, la bonne chrétienne lui recommanda de prendre soin de ses pauvres.

Smyrne regorgeait alors de malheureux chrétiens réduits à l'indigence. Ceux-ci s'aperçurent bientôt de l'intérêt qu'ils inspiroient à Polycarpe, et abusèrent de sa générosité. Ils s'envoyaient près de lui les uns les autres, et revenaient sans cesse. L'un lui demandait du pain, l'autre du vin; celui-ci du bois, celui-là de l'huile. Le saint jeune homme donnait à pleines mains, et bientôt toutes les provisions furent épuisées. Calliste étant revenue sur ces entrefaites, un des domestiques, jaloux de Polycarpe, fut la trouver en secret et lui dit : Il vous a plu, Madame, de confier vos intérêts à ce jeune homme venu d'Orient, de préférence à vos vieux serviteurs; maintenant vous n'aurez pas lieu de vous féliciter de cette injustice; il a vidé la maison de tout ce qu'elle contenait, et nous ne savons ce qu'il en a fait. Calliste eut peine à croire qu'un si bon jeune homme eût abusé coupablement de sa confiance; cependant, elle le fit venir près d'elle, pour savoir ce qu'il en était. « Est-il vrai, Polycarpe, lui dit-elle, que toutes les provisions de ma maison sont épuisées? Venez m'ouvrir les portes, afin que je voie l'état des choses. » Le jeune homme la suivit sans rien répondre, en recommandant son affaire au Seigneur. Sa prière ne fut pas vaine, car les salles d'aumône se trouvè-

rent abondamment remplies. Alors Calliste, indignée contre le délateur dont la calomnie lui semblait évidente, exprima des menaces, et dit à Polycarpe d'aller le chercher sur-le-champ. « Permettez, Madame, répondit le saint, que je prenne sa défense; je le dois à la vérité. Pendant votre absence, j'ai donné vos provisions aux pauvres, en sorte que, tout à l'heure, j'étais fort inquiet de voir que vous vouliez tout inspecter. En vous suivant, j'ai prié avec ferveur Notre Seigneur Jésus-Christ de vous restituer ce que j'avais versé entre les mains de ses pauvres, afin que vous ne soyez pas privée du plaisir de faire vos charités accoutumées. Ce bon Maître a daigné exaucer ma prière, les anges sont venus réparer ma faute, et c'est à eux que nous devons l'abondance que vous voyez. »

Lorsque Polycarpe fut devenu évêque de Smyrne, étant allé un jour visiter des chrétiens dans la campagne, avec un de ses prêtres nommé Camérius, les ténèbres et la fatigue les forcèrent de coucher dans une maison déserte, bâtie sur la route pour servir de refuge aux voyageurs. Vers le milieu de la nuit, un ange vint dire à l'évêque : « Levez-vous vite, Polycarpe, et sortez de cette maison, car elle va s'écrouler tout à l'heure. » Le saint évêque appela Camérius, et lui dit de se lever promptement. Celui-ci, ouvrant les yeux, et voyant que la nuit était profonde, répondit peu satisfait : « Vous aimez tant, seigneur, à méditer les saintes Écritures, que vous ne dormez ni ne laissez aux autres la liberté de dormir. Il est à peine minuit, je n'en puis plus de fatigue, et déjà vous voulez que je me lève. » L'évêque se tut, espérant sans doute que tout en murmurant il allait obéir. Il n'en fit rien cependant. Ce retard ramena l'ange qui dit à Polycarpe : « Faites-le lever, car le temps presse. Camérius, rappelé une seconde fois, et averti du malheur dont ils étaient menacés, répondit : « Seigneur, la maison ne tombera pas quand vous y serez; j'ai cette confiance en la bonté de Dieu. » « Et moi aussi, reprit l'évêque, je me confie en Dieu, mais non dans ces murailles. »



L'ange parla une troisième fois, mais d'une manière si pressante, que Polycarpe s'enfuit, ce qui obligea son prêtre à en faire autant. A peine furent-ils l'un et l'autre en sûreté, que la maison s'écroula de fond en comble.

## La Dévotion à Saint Michel

### Saint Michel et Jeanne d'Arc.

UN dévot à saint Michel, infatigable propagateur du culte archangélique à Paris, M. L. Martin, nous envoie quelques feuilles qu'il a écrites, avec prière de les insérer dans les Annales, si nous pensons qu'elles peuvent intéresser nos lecteurs.

Voulant être agréable à M. Martin, qui s'est toujours montré l'ami si dévoué du Mont-Saint-Michel, voulant également intéresser nos pieux lecteurs, c'est avec plaisir que nous publions ces documents.

#### 1<sup>o</sup> DÉVOTION A SAINT MICHEL

Les dévotions au SACRÉ-CŒUR, à MARIE IMMACULÉE et à SAINT MICHEL sont les dévotions qui devraient tenir au cœur de tout chrétien et de tout Français, car la France a été consacrée : à saint Michel, après la bataille de Tolbiac ; à la Sainte Vierge, sous Louis XIII ; au Sacré-Cœur, de nos jours. (Sermon de la retraite ecclésiastique, Saint-Sulpice 1904).

Les dévotions au Sacré-Cœur et à Marie Immaculée sont universellement connues ; la dévotion à saint Michel l'est moins ; cependant, combien est sublime la mission que Dieu a confiée à ce glorieux Archange, et que de raisons doivent nous déterminer à l'honorer et à l'invoquer fidèlement !

L'Archange saint Michel est établi gardien du Paradis, tous

les anges le révèrent et l'honorent. (Bréviaire, 29 septembre, 2<sup>e</sup> nocturne).

Il est le Vengeur des droits de Dieu et la sainte liturgie nous dit : « La mer a été ébranlée, la terre a tremblé quand l'Archange saint Michel est descendu du ciel » (Graduel). Saint Michel est l'ange du Saint Sacrifice de la Messe, qui se tient à droite de l'autel des parfums (Bénédiction de l'encens) ; le défenseur de la Sainte Église, si menacée de nos jours ; « Il est, nous dit le P. Faber, l'ange gardien de la Sainte Eucharistie (Saint-Sacrement. IV-VI) qu'il a souvent défendue contre des attentats sacrilèges. »

Saint Michel est l'ange protecteur de la France : il apparut à toutes les grandes époques de notre histoire pour secourir l'Église et la France qu'il protège particulièrement.

La Vénérable Jeanne d'Arc lui attribuait toutes ses victoires. L'Archange lui annonça qu'elle devait faire lever le siège d'Orléans, ce qui eu lieu en effet le 8 mai, fête de saint Michel. En reconnaissance de cette intervention céleste, et aussitôt après son sacre, Charles VII fit peindre l'image de l'Archange sur ses étendards, avec cette devise tirée du prophète Daniel : « Voici que Michel, le grand Prince, est venu à mon secours. »

Il appartenait à saint Michel d'être l'inspirateur de l'admirable mission de Jeanne d'Arc, car « toutes les fois que Dieu veut opérer quelque merveille, il en charge saint Michel, » comme pour nous apprendre qu'en son nom et par sa puissance se produisent des choses que nul autre ne pourrait obtenir. *En l'honorant, les peuples attirent sur eux d'innombrables bienfaits*. (Bréviaire, 29 septembre, leçon VI, 2<sup>e</sup> nocturne.)

Mais la raison qui nous concerne plus particulièrement est celle-ci : Après Dieu et la V. S. Vierge, c'est à saint Michel que nous confessons nos péchés (*Confiteor*), car il est l'ange de la Paix (Hymne de saint Gabriel) ; l'ange du Pardon (3<sup>e</sup> ant. Vêpr.) ; le porte-étendard du salut (Hymne de saint Michel) ; l'envoyé de Dieu auprès des âmes justes (3<sup>e</sup> nocturne). C'est

lui qui présentera nos âmes au tribunal de Dieu et qui proclamera la sentence de laquelle doit dépendre notre éternité (Litanies). Enfin, c'est saint Michel qui introduira nos âmes dans le céleste séjour (Offert. des morts), car il est l'angé tutélaire auquel Dieu a confié les âmes de tous ceux qui doivent être reçus dans le royaume des cieux (Ant. des 2<sup>e</sup> Vêpres).

Saint Michel peut être considéré comme *l'Ange du Sacré-Cœur*, le défenseur de ses droits. . . . (Voir la *Vie du P. Yvieux*, par le R. P. Thiriet, ancien supérieur de Montmartre, p. 312, chez Vic et Amat).

Terminons par cette parole de S. S. Pie IX aux zouaves pontificaux : « Priez constamment saint Michel, ne vous laissez pas de le prier, visitez ses sanctuaires privilégiés et nous aurons la victoire. . . . »

## 2<sup>e</sup> SAINT MICHEL ET JEANNE D'ARC

### *Documents historiques.*

C'est par l'intervention de saint Michel que l'on peut expliquer les merveilles accomplies par Jeanne d'Arc. L'Archange l'a suscitée, formée et conduite ; il l'assiste tous les jours sans jamais lui faire défaut ; autant d'expressions tombées des lèvres de l'héroïne. (Voir *La paysanne et l'inspirée*, par le R. P. Ayrolles, p. 139 à 146.)

A cette heure où l'on instruit la cause de Jeanne d'Arc, on parle de l'indolence et de l'ingratitude de Charles VII. Ce roi a pu mériter un tel reproche envers l'héroïne, mais il a du moins, ainsi que ses successeurs, *donné à la postérité l'exemple de la reconnaissance envers saint Michel.*

L'Archange avait annoncé à Jeanne d'Arc qu'elle devait faire lever le siège d'Orléans, ce qui eut lieu, en effet, le 8 mai 1429, fête de saint Michel. L'année suivante, en mémoire de cette intervention céleste, Charles VII fit peindre l'image de l'Archange sur ses étendards, avec cette devise, tirée du

prophète Daniel : « Voici que Michel, le grand Prince, est venu à mon secours. » (Voir *la France et le Sacré-Cœur*, R. P. Alet, p. 56).

Après son sacre, il fit frapper des monnaies d'or à l'effigie de saint Michel, le reconnaissant ainsi comme souverain de la nation. — On trouve, dans le volume *Mœurs et coutumes* (Biblioth. nationale O 26) la reproduction de l'une de ces monnaies. L'Archange y est représenté debout, d'une main il porte une grande croix<sup>1</sup>, de l'autre il *protège l'écusson de la France.*

Louis XI compléta la pensée de Charles VII, en instituant l'Ordre de Saint-Michel, qui fut le plus célèbre et le plus renommé de tous les ordres de chevalerie militaire.

\* \* \*

Au sujet des étendards français, on peut voir dans l'ouvrage : *Les Étendards français*, par Desjardins, qu'il n'est fait aucune mention de l'image de saint Michel avant Charles VII ; mais voici une preuve historique établissant que les contemporains de Jeanne d'Arc ont considéré sa mission comme venant de l'Archange.

Le premier étendard de Charles VII avait : paillettes d'or sur fond blanc, banderole avec cette devise : « Espérance en Dieu. »

Le deuxième étendard de Charles VII (adopté après la délivrance d'Orléans) était de soie rouge avec semis d'étoiles d'or. Au milieu, *l'image de saint Michel, en or.*

Étendard de Louis XI ; — fond blanc et rouge, semé de petites feuilles d'or, *image de saint Michel, en or.*

1. *Michael salutis signifer.* — C'est ainsi que souvent, au moyen âge, on représentait saint Michel. — Saint Louis fit placer au sommet de la Sainte-Chapelle, à Paris, une statue de l'Archange portant la croix. Cette statue peut être vue du boulevard du Palais et du boulevard Saint-Michel dans l'axe duquel elle se trouve.

Ne serait-ce pas saint Michel qui, en 1871, a sauvé la Sainte-Chapelle de l'incendie qui consuma le Palais de Justice ? (R. P. Alet). Saint Michel a toujours été considéré comme l'Ange protecteur de l'Église.

Étendard de Louis XI. — Fond blanc et rouge, semé de petites feuilles d'or, *image de saint Michel*, en or.

Charles VIII. — Étendard rouge semé de lis d'or avec *l'image de saint Michel*, en or.

Les gentilshommes de la garde de Louis XII avaient l'étendard jaune et rouge avec *l'image de saint Michel*.

Aux obsèques d'Henri IV, on porta le « grand étendard de saint Michel » — satin blanc, semé d'étoiles d'or, avec une *image de saint Michel*.

Après Henri IV, il n'est plus fait mention de l'image de saint Michel sur les étendards.

(*Les Étendards Français*, DESTANGES, p. 25-62.)

\* \* \*

*Autres documents confirmant ce qui est mentionné ci-dessus :*

On peut voir, au musée de l'Armée (1<sup>er</sup> étage, galerie des régiments) la reproduction :

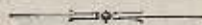
1<sup>o</sup> Du premier étendard de Charles VII, bannière blanche, banderole avec devise : « Espérance en Dieu. »

2<sup>o</sup> Du second étendard de Charles VII, bannière rouge, semis d'étoiles d'or, devise écrite en caractères gothiques de grande dimension : « *Ecce Michaël unus de principibus primis venit in adiutorium meum.* » Cet étendard porte la date de 1430, il fut donc adopté immédiatement après la délivrance d'Orléans et le sacre du roi, qui eurent lieu en 1429.

3<sup>o</sup> D'un autre étendard rouge, semé d'étoiles d'or, avec l'image de saint Michel terrassant le dragon.

4<sup>o</sup> D'un étendard (de Charles VIII) avec l'image de saint Michel tenant le dragon sous ses pieds, l'épée levée vers le ciel, comme semblant dire : *Quis ut Deus !*

5<sup>o</sup> Du « grand estendard de saint Michel » qui fut porté aux funérailles d'Henri IV, bannière en satin bleu, semis d'étoiles d'or, avec l'image de saint Michel terrassant le dragon.



## Jeanne d'Arc guerrière

LE mois de mai ramène, une fois de plus, l'attention sur Jeanne la Pucelle, à propos de deux anniversaires bien différents, le 476<sup>e</sup> de la délivrance d'Orléans (8 mai 1429), et le 474<sup>e</sup> de son martyre (30 mai 1431).

Soldat dévot de la sublime héroïne, je veux, oubliant pendant un peu de temps ma ferme croyance en sa mission divine, rechercher les moyens humains qui lui ont procuré invariablement le succès.

Il s'agit de résister au charme puissant qu'exerce la chrétienne fervente, la grande Française, la vierge martyre, pour analyser froidement ses actes purement militaires ; l'enquête une fois terminée, chacun aura les éléments nécessaires pour conclure comme il l'entendra.

\* \* \*

Blois, la délivrance d'Orléans, la campagne de la Loire, celle de Reims, celle de l'Île-de-France, l'échec de Paris, deux sièges sur la Haute-Loire et la dernière campagne brusquement terminée par la capture devant Compiègne sont les différentes étapes de la vie militaire de la Pucelle. Le sacre de Reims, qui est du 17 juillet 1429, partage cette carrière, dont la durée a été seulement d'environ treize mois, du 21 avril 1429 au 23 mai 1430, en deux parties bien dissimilables : le succès et l'insuccès répondent à l'exercice presque libre du commandement et à la gêne de plus en plus accentuée imposée par des envieux, des perfides ou des traîtres.

Il est impossible d'apprécier équitablement l'action militaire de Jeanne, si on ne s'attache pas tout d'abord à bien fixer la part d'initiative qui lui a été laissée ; sa responsabilité en découle alors, naturellement. Dans Orléans et sur la Loire, à part certaines résistances, quelques désobéissances même,

dont le nombre aurait pu être plus grand, tant elles étaient humaines, Jeanne a exercé, dans sa quasi plénitude, son commandement de « chef de guerre ». Les succès obtenus sans désemparer lui ont procuré, en un mois et demi à peine, un prestige exceptionnel. C'est donc pendant ce court espace de temps que ses qualités ont brillé de tout leur éclat et peuvent être étudiées.

Durant la marche sur Reims, Jeanne chevauche avec le Roi; elle n'a été consultée qu'une fois, devant Troyes, dont le mauvais vouloir déconcerte la nullité orgueilleuse des favoris et des courtisans. Jeanne, qui aurait voulu, avec raison, marcher directement sur Paris, a désapprouvé cet itinéraire en zigzags qui fit perdre un temps si précieux et permit au duc de Bedford de renforcer la défense de Paris : elle a trouvé maintes fois occasion, surtout les 14, 15 et 16 août, entre Montépilloy et Senlis, d'exercer son activité, de déployer de nouveau la plus brillante bravoure; elle n'a pas commandé dans le sens strict du mot. A Paris, on le sait, elle a été littéralement abandonnée par le Roi, en attendant que, par force, elle fût ramenée sur la Loire.

Aux deux sièges de Saint-Pierre-le-Moutier et de la Charité, elle a été en sous-ordre.

Enfin, dans sa dernière campagne, la Pucelle a vu son rôle réduit, par la force des choses et par le mauvais vouloir de ceux qui auraient dû la seconder de toutes leurs forces, à celui d'un chef de partisans.

En somme, Jeanne n'a été vraiment responsable, au point de vue militaire, que du 4 mai 1429, jour de l'entrée française dans Orléans, au 19 juin 1429, lendemain de la victoire de Patay.



Chez Jeanne d'Arc, la conception et l'exécution marchent de front; elles sont de même valeur, parce qu'elles procèdent d'un même sentiment, celui de la puissance offensive.

La conception a pour base la préparation. Pendant le peu de temps qu'elle passe à Blois, la préparation matérielle et surtout morale de l'armée, qui part disciplinée à sa façon, fait l'objet de tous ses soins. Dans cet ordre d'idées figure la préoccupation de tenir toujours l'armée en haleine : le 5 août 1429, au cours de la marche sur Paris, où elle joue un rôle si peu défini, elle éprouve le besoin de rassurer ses bons amis les Rémois, qu'a étonnés la conclusion d'une trêve; elle leur affirme que si, au bout de quinze jours, la paix n'est pas faite, l'armée sera en état de continuer la guerre.

A la préparation succède, avec elle, l'attaque audacieuse et surtout persévérante telle qu'on la conçoit depuis Napoléon, celle qui ne laisse point à l'ennemi le temps de se reconnaître, celle qui le brise matériellement, mais surtout moralement. A peine est-elle arrivée à Orléans que, munie d'ailleurs des moyens d'action nécessaires, elle passe immédiatement de la défensive passive, imposée jusque-là par des circonstances, à une défensive active qui renverse les rôles : elle est telle que les plus vaillants de ses capitaines sont étonnés, effrayés même. Ainsi sont enlevés, coup sur coup, les ouvrages de Saint-Loup (4 mai), des Augustins (6 mai), et celui des Tourelles (7 mai) dont la chute a pour conséquence la retraite des Anglais le 8 mai.

Ainsi tombent tour à tour, comme prélude à Patay, les places fortes de la Loire, Jargeau, Meung et Beaugency. Le 18 juin, à Patay, la Pucelle impose silence aux timides, aux circonspects, et fait attaquer avec un entrain prodigieux, sûr garant de la victoire; la poursuite, qui est la continuation naturelle de l'offensive, s'effectue par ses ordres et a pour résultat la destruction presque complète de l'armée anglaise.

D'après son conseil, on se prépare à attaquer Troyes et, sur une menace effective, la ville ouvre ses portes. Si on se fût conformé à son avis, le 25 août 1429, au lieu d'une série d'escarmouches impuissantes à interdire à Bedford le chemin de Paris, Montépilloy eût donné son nom à une bataille déci-

sive comme celle de Patay. Nulle part sa persévérance ne s'est mieux affirmée que devant Paris : tenue en échec, elle veut recommencer.

Elle attaque, vers la fin d'octobre 1429, Saint-Pierre-le-Moutier, ranime les courages ébranlés et finit par prendre la ville.

Comme partisan, pendant sa dernière campagne, elle a entamé l'offensive toutes les fois qu'elle en a eu l'occasion, notamment vers le milieu de mai 1430, lorsqu'elle a capturé le capitaine-routier Franquet d'Arras.

Sa foi dans l'offensive est telle que, même blessée, dès qu'elle a repris possession d'elle-même, son premier cri est : « Attaquez ! Attaquez ! » Ainsi agit-elle devant les Tourelles, devant Jargeau, devant Paris, devant Saint-Pierre-le-Moutier.

Toutefois, elle sait que l'offensive doit être employée avec discernement : elle veut, le 8 mai, qu'on laisse les Anglais s'éloigner tranquillement d'Orléans, et se contente, en vue du lendemain, d'enjoindre à la Hire de les suivre, de garder le contact jusqu'à ce qu'ils se soient remisés ; le 17 juin, veille de Patay, elle refuse la bataille qui lui est offerte.

Sur le champ de bataille, Jeanne a fait preuve d'un calme et d'un esprit de décision remarquables : à Saint-Loup, aux Augustins, à Jargeau, à Paris même, à Saint-Pierre-le-Moutier, le premier choc est infructueux ; elle prépare une deuxième attaque — sauf à Paris où elle fut littéralement abandonnée — et, finalement, elle est victorieuse.

Sa prévoyance est attestée en maint endroit, le 7 mai notamment, devant les Tourelles : on a échoué, Dunois lui-même songe à la retraite ; oubliant sa blessure, elle prescrit de faire reposer, boire et manger les hommes avant d'attaquer de nouveau.

Jeanne connaissait le prix du temps, qui joue un si grand rôle dans la continuité de l'offensive ; elle connaissait aussi l'importance du secret de la guerre.

Douée d'une foi imperturbable dans le succès, elle la con-

muniquait à tous ; aussi a-t-elle exercé une influence morale telle que peu de grands capitaines l'ont possédée au même degré, mais seulement après avoir gagné progressivement, au bout de plusieurs années de guerre et de succès, la confiance de leurs troupes. L'exemple qu'elle donna constamment d'une bravoure éclatante devait agir dans le même sens.

Enfin, Jeanne était d'une endurance incroyable à la fatigue, d'une sobriété exceptionnelle et douée d'une puissance de travail bien rare à cette époque. Son élévation morale était extraordinaire et elle possédait ces qualités exquisées du cœur de la femme, l'humanité, la bonté, la pitié : ceci lui était personnel.

Chez notre héroïne, le soldat se distinguait entre tous par d'étonnantes qualités physiques.

Un pareil ensemble, comme général et comme soldat, fait trouver naturel que l'unanimité ait, de son vivant même, chez les ennemis et chez les amis, proclamé la supériorité de la Pucelle sur les chefs les plus renommés d'alors. Nous constatons surtout, sans chercher à la comparer ni à lui assigner un rang que, maître sans avoir été élève, elle a procédé comme l'ont fait les grands capitaines depuis que la guerre existe.

\* \*

On se trouve naturellement amené, après avoir exposé avec une impartialité absolue les causes humaines des succès de Jeanne, à se demander comment elles ont pu surgir. S'il s'agissait d'un soldat de profession, on le classerait sans hésiter au premier rang des capitaines dont l'Histoire a enregistré les faits. Mais il s'agit d'une jeune fille ignorante — « Je ne sais ni A ni B... » — qui a commandé depuis l'âge de dix-sept ans, trois mois à peine jusqu'à moins de dix-huit ans. Dès le début, qu'on le veuille ou non, on est frappé à la fois de la grandeur surnaturelle et de la réalité historique de cette sublime épopée.

Supprimer l'examen sous prétexte qu'on doit accepter la

réalité même ou que rien dans cette histoire ne sort de l'ordinaire, que même cela répugne au sens... commun, n'est pas résoudre le problème. Michelet, qui sentit si bien vibrer en lui l'âme française de la Pucelle et qui a écrit sur elle, avec son imagination et son cœur, de belles pages, dont une surtout restera, attribue les succès qu'elle remporta à son bon sens ; il n'y a qu'à lui répondre, ainsi que l'a fait le général Dragomirov : « Ce bon sens préjugé lui eût plutôt conseillé le contraire. »

Avec d'autres, le sentiment de révolte patriotique suffit pour expliquer l'énergique et décisive intervention de la jeune paysanne de Bomrémy. On cite des femmes guerrières qui, dans certaines circonstances, se sont acquis un juste renom ; Jeanne constitue un exemple unique dans l'histoire du monde et quel exemple à tant de points de vue ! La foi patriotique était certes bien autrement développée et vivace en 1429 qu'en 1870 ; elle n'a cependant pas fait surgir le sauveur que le peuple, dans de pareils moments de détresse nationale, attend toujours.

Le génie militaire se développe dans un terrain déjà bien préparé par l'étude, la guerre, la fréquentation, le milieu. Or, toutes ces ressources ont fait défaut à Jeanne d'Arc, que ni son sexe, ni son âge, ni sa provenance ne semblaient devoir préparer au rôle capital que, du jour au lendemain, elle a joué. Elle n'a laissé échapper aucune occasion d'invoquer le secours de Dieu se manifestant à elle par ses *voix*, par son *conseil*. Si Dieu confia à une jeune fille ignorante et craintive la mission de sauver la France, il était naturel qu'il lui fournît les moyens de la mener à bonne fin.

On se trouve ainsi amené, à défaut d'une solution rationnelle vraiment acceptable, à admettre aussi, au point de vue militaire, une intervention surnaturelle : c'est la solution chrétienne à laquelle un croyant est heureux de se voir rigoureusement imposer.

Général F. CANONGE.

## Variétés

### Un poisson de 180 livres.

L'été dernier, un énorme poisson dit « Le Rouet des Mers » vint s'échouer sur nos grèves. Nos lecteurs s'en souviennent sans doute, sa venue au Mont Saint-Michel procura quelque avantage local et fournit à notre chroniqueur, alors bien portant, l'occasion de chanter l'épopée du célèbre poisson.

À la fin de mai, un nouveau touriste de même nature et peut-être de même région nous est venu ; mais, est-ce prudence, est-ce timidité ? il s'est approché moins près de la Sainte Montagne, et, tout en demeurant en vue du Mont Saint-Michel, il s'est dirigé vers la rive. Son sort ne fut pas plus heureux que le sort du « Rouet des Mers », car il alla se faire capturer dans une humble filandre (dans la contrée, nous désignons sous le nom de filandres les parties basses de nos grèves qui gardent plus ou moins longtemps les eaux de la mer, après le reflux). La filandre, où le pauvre infortuné s'était trop attardé, était peu profonde, il ne pouvait y vivre de longues heures, si du moins il avait été amphibie ! mais le créateur ne l'avait pas voulu. C'était en effet un esturgeon dit « poisson royal ». Il pesait cent-quatre-vingt livres.

Des pêcheurs se rendant à leurs filets eurent bientôt vu un remous inaccoutumé dans la filandre, mais des pêcheuses de coques, à l'œil vif et sans doute aussi au cœur charitable, étaient déjà sur le lieu du sinistre. S'agissait-il d'aider un semblable ? Pouvait-on laisser périr un chrétien sans essayer de lui porter secours ? Quel malheur allait-on avoir à déplorer ?... L'anxiété ne dura pas longtemps... Tout s'expliqua bien vite, car, dans un bond suprême, l'esturgeon se montra, et comme en réalité il était très gros et conséquemment très beau, ce fut à qui allait s'en emparer.

Les premières arrivées, stimulées sans doute par la présence des derniers venus, et très probablement voulant donner la preuve que si d'ordinaire, elles ne se livrent qu'à l'humble pêche des coques, elles n'en sont pas pour cela moins capables de réussir à la grande pêche, s'armèrent promptement de « *courage et de palets* » qu'elles avaient là sous la main, et réussirent non sans peine à tuer le malheureux égaré.

(Le « *palet* » est un bâton de deux ou trois mètres de longueur que l'on fiche dans le sol pour attacher filets ou tout autre engin de pêche.)

Certains prétendent que nos héroïnes furent aidées, qui par un fils, qui par un époux, dans leur brillant succès; mais, est-ce bien sûr? Il nous paraît plus chevaleresque d'attribuer toute la gloire aux premières arrivées. Nous pourrions du reste citer les noms des héroïnes; mais ce serait sans doute faire échec à leur modestie; nous ne le voulons pas.

Quoi qu'il en soit, le lendemain de cette grande journée était jour de marché à Avranches. L'esturgeon y fut porté, on le dépeça sur place et c'est au prix demandé de deux francs le kilogramme que, paraît-il, on le vendit.



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Aude.** — Actions de grâces à saint Michel.

L. R., *sel.*

Merci à l'Archange pour deux grandes faveurs obtenues par son intercession.

M<sup>me</sup> P.

**Bouches-du-Rhône.** — L'opération pour laquelle je vous ai demandé des prières a parfaitement réussi. — La chère malade ne sait comment remercier le saint Archange... elle vous envoie, en reconnaissance de cette grande faveur, une offrande pour vos Apostoliques.

A. M.

**Charente-Inférieure.** — J'avais promis à l'Archange de me procurer un *soutas* et de réciter son chapelet, s'il m'obtenait une grâce temporelle très importante. Il s'agissait pour moi d'un changement de situation qui me paraissait impossible. Tout s'est parfaitement arrangé. Aussi suis-je heureuse de remplir ma promesse et de vous demander de publier dans les *Annales* l'expression de ma vive reconnaissance.

X.

J'ai reçu, par l'intercession de l'Archange, de nombreuses grâces spirituelles et temporelles, surtout depuis que je fais partie de son Archiconfrérie. Merci à mon puissant Protecteur.

X.

**Calvados.** — Depuis plusieurs années, j'ai souvent réclamé le secours de vos prières en vue d'obtenir de Dieu, par l'entremise de saint Michel, la préservation d'une grande épreuve. — J'ai enfin été exaucée et je vous prie de bien vouloir vous joindre à moi pour remercier de tout cœur le puissant Archange, de la protection manifeste qu'il m'a accordée.

A. B.

**Creuse.** — Je vous demande de faire une neuvaine de prières pour remercier l'Archange des deux grâces temporelles qu'il m'a obtenues.

X.

**Haute-Garonne.** — Une messe en remerciement d'une grâce reçue par l'intercession de l'Archange.

M<sup>me</sup> L.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint Michel n'a cessé de protéger visiblement ma famille; aussi en reconnaissance, je lui offre un *ex-voto*.

F. D.

**Indre-et-Loire.** — Je suis heureuse de remercier l'Archange d'une faveur qu'il m'a obtenue.

L. V.

**Isère.** — J'ai reçu la grâce que je demandais pour mon enfant. Je la dois à saint Michel en qui j'ai mis toute ma confiance.

Désirant mettre ma famille sous la protection spéciale de l'Archange, je vous envoie le nom de tous les miens. — Daigne saint Michel nous protéger toujours.

A. L.

**Loir-et-Cher.** — Veuillez recevoir cette offrande pour vos Apostoliques, en témoignage de ma reconnaissance à saint Michel pour l'obtention de plusieurs faveurs.

X.

**Loire.** — Je vous prie de célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel et des saints Anges, en témoignage de la reconnaissance que je leur dois pour tous les bienfaits que j'ai reçus par leur puissante intercession.

C. P. T.

<sup>1</sup> Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été éprouvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, ou jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Haute Loire.** — Je suis heureuse de reconnaître que le saint Archange exauce toujours ceux qui recourent à lui avec confiance. A. L.

**Loire-Inférieure.** — Merci à l'Archange pour sa précieuse protection. B. de R.

Votre bulletin des *Annales* m'était tombé dans les mains à l'époque de Pâques. J'avais vu en le lisant que par l'intercession du glorieux Archange beaucoup de faveurs étaient accordées. Craignant qu'une personne bien ébée ne voulût remplir son devoir pascal, je m'adressai avec confiance à saint Michel et je fus pleinement exaucée. Veuillez donc remercier avec moi le puissant Archange et publier dans les *Annales* l'obtention de cette grâce. A. G.

**Maine-et-Loire.** — Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs bienfaits. H. M.

Je vous avais demandé de prier pour mon frère qui était malade depuis plusieurs semaines. Tous les remèdes que nous employions ne produisaient aucune amélioration. Nous n'avions plus d'espoir qu'en Dieu.

L'Archange a daigné exaucer nos prières et mon frère a été guéri. X.

**Manche.** — Une messe d'actions de grâces à l'Archange. O. G.

Merci à saint Michel pour une grâce signalée. Dans un danger imminent, je lui ai fait une promesse et il m'a exaucé. Une associée.

Reconnaissance pour faveur obtenue par saint Michel. M. C.

Gloire à saint Michel et aux saints Anges. Je vous prie de célébrer des messes en leur honneur pour les remercier de la guérison qu'ils m'ont obtenue à une malade que je leur avais spécialement recommandée. X.

**Morbihan.** — Mon frère ayant été atteint d'une très grave maladie, je fis le vœu, s'il guérissait, de m'abonner aux *Annales* et de répandre le culte de l'Archange. — Mon cher malade va maintenant très bien; aussi je vais avec joie remplir mes promesses et faire partout connaître la puissance et la bonté de saint Michel. Une associée.

**Nièvre.** — La paix est revenue dans la famille que j'avais recommandée à vos prières. Que saint Michel continue de protéger et de bénir ce ménage! M<sup>me</sup> R.

**Puy-de-Dôme.** — Actions de grâces à saint Michel pour les grâces que nous avons reçues par sa puissante intercession. M. M.

**Seine.** — Merci à l'Archange pour la protection dont il ne cesse de me couvrir.

Je rends grâces à saint Michel pour le secours qu'il m'a accordé dans une entreprise dont le succès était très compromis. — Continuez de prier, afin que l'affaire réussisse complètement. M<sup>me</sup> V. G.

**Seine-Inférieure.** — Merci à saint Michel de la protection qu'il m'a accordée. M. C., s<sup>er</sup>.

J'ai été exaucée! Une messe d'action de grâces à l'Archange. L. D.

Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par sa puissante intercession. M<sup>me</sup> F.

**Yonne.** — Je suis heureuse de vous apprendre que mon petit neveu qui était gravement malade a été guéri par saint Michel. Que l'Archange le protège toujours! Ci-joint une petite offrande pour vos Apostoliques. L. B.

**Canada.** — La grâce si importante que nous demandions par saint Michel nous a été accordée. Aidez-nous à remercier l'Archange. X.

Ayant obtenu une faveur spéciale par l'intercession de saint Michel, en reconnaissance, je vous prie de m'abonner aux *Annales*. L. M.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Côtes-du-Nord.** — Dinan : M. l'abbé Lecoq Maisonneuve, *curé doyen*. — Pléven : M<sup>me</sup> Charles Tresvaux du Fraval, née Alice Deau de Laigné. — Saint-Brieuc : M. l'abbé Pungier, *chanoine titulaire*; M. Pierre Collin, *chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire, organiste à la paroisse Saint-Michel*.

**Haute Garonne.** — Toulouse : M<sup>me</sup> Marie Maurère; M<sup>me</sup> Aragon; M<sup>me</sup> Aloïse Bastion.

**Finistère.** — Porspoder : M<sup>lle</sup> Mélanie Provostic, *sélatrice*.

**Gers.** — Lectoure : M. Paul Soullès. — Mauvezin : M<sup>me</sup> Sophie Ladrousse; M<sup>lle</sup> Anna Saulière.

**Hérault.** — Saint-Nazaire de Pézan : M. Pierre Granier; M<sup>me</sup> Clotilde Granier.

**Ille-et-Vilaine.** — Rennes : M<sup>me</sup> Dayot. — Ilrec : M. l'abbé E. Babreil.

**Loir-et-Cher.** — Vouzon : M<sup>me</sup> H. de Benzy de Payvallée.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> Brégeon; M<sup>me</sup> Maulerc.

**Lot.** — Albas : M<sup>me</sup> de Bercegol.



**Manche.** — Avranches : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Hardy ; M. Louis Pellerin. — La Val Saint-Père : M. l'abbé Piquois, *curé* ; M. Auguste Hamel.

**Mayenne.** — Champéon : M. Henri Drouet, M. Léon Moussey ; M<sup>lle</sup> Clémentine Leriche ; M<sup>lle</sup> Mélanie Mabault ; M. Aimable Quentin ; M<sup>me</sup> Rosalie Quantin ; M. Joseph Quantin ; M. Daniel Alexandre ; M<sup>me</sup> Anne Alexandre ; M. Jean Denis ; M. Victor Pattier ; M<sup>me</sup> Victoire Potier ; M. Louis Barbé ; M. Julien Horeca ; M. Pierre Boudin ; M<sup>lle</sup> Marie Lamy.

**Nord.** — Hondschote : M<sup>me</sup> Marie Backeroot.

**Pyrénées-Orientales.** — Pouteilla : M<sup>me</sup> Thomassette Bréal.

**Rhône.** — Lyon : M<sup>lle</sup> Catherine Argillier.

**Haute-Savoie.** — Rumilly : M<sup>me</sup> Anne Comoz née Gay.

**Seine.** — Paris : M. Georges Chavonau ; M. Carpel.

**Deux-Sèvres.** — Niort : M<sup>me</sup> Marie Gauthier.

**Somme.** — Mers : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Henri Gonté, née Delphine Lebeuf.

**Alsace-Lorraine.** — Eltendorf : M<sup>lle</sup> Madeleine Lemmel. — Saint-Croix-aux-Mines : M. Jean Baptiste Urbain, *séculier*.

**Belgique.** — Bruges : M<sup>lle</sup> Marie Mélanie Barbe de Clerck. — Bouillon-Annevoie : M<sup>me</sup> la baronne William de Marmol née Félicie de Montpellier d'Annevoie.

**Ile Maurice.** — M<sup>lle</sup> Elisabeth Chaperon ; M<sup>lle</sup> Léontine Chaperon ; M. Léon Olivier ; M<sup>me</sup> A. Saint-Guillaume ; M. Albert Dubout ; M. Henri Constance.

**Brésil.** — Iganema : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Francisca Vieira da Silva, *séculière* ; M<sup>me</sup> Amelia Pereira da Silva.

**États-Unis d'Amérique.** — Nouvelle-Orléans : M<sup>me</sup> Marie Méla de Monsahert ; M<sup>lle</sup> Laure Lange.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du feu profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SUMMAIRE. — INDULGENCE DE LA PORTIONCULE. — CALENDRIER. — ANNONCES. — LE MOIS DE SAINT MICHEL. — NEUVAIN NARBONNE. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ VERDIÈRE. — HYMNES A SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CIEUX DÉFUNTS.

## INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

2 AOUT

L'ÉGLISE paroissiale du Mont-Saint-Michel, actuellement le centre du pèlerinage de saint Michel, jouit du privilège de l'indulgence de la *Portioncule*. En conséquence, tout catholique qui, s'étant approché des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visitera cette église, du mardi après-midi jusqu'au soir du lendemain mercredi, et y priera aux intentions ordinaires (la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église), gagnera une indulgence plénière autant de fois qu'il renouvellera cette visite et ces prières.



# AOÛT 1905

## CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Mar.	S. Pierre es liens.	15 Mar.	<b>Assomption de la S<sup>te</sup> Vierge.</b> — Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. — <i>Closure de la neuvaine générale.</i>
2 Mer.	S. Alphonse de Liguori, év. et doct. — <i>Incl. de la Portioncule.</i>	16 Mer.	S. Hyacinthe, conf.
3 Jeu.	Invention du corps de S. Etienne, premier mart.	17 Jeu.	Octave de S. Laurent.
4 Ven.	S. Dominique, conf.	18 Ven.	De l'Octave.
5 Sam.	Dédicace de N.-D. des Neiges. — <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.</b>	19 Sam.	De l'Octave.
6 Dim.	<b>VIII<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</b> Transfiguration de N.-S. J.-C.	20 Dim.	<b>X<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte.</b> S. Joachim, père de la B. V. Marie.
7 Lun.	S. Gaélan, conf. — <b>Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</b> Commencement de la neuvaine générale d'août.	21 Lun.	S <sup>te</sup> Jeanne-Françoise de Chantal, veuve. — <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</b>
8 Mar.	S. Cyrinaque et ses comp. mart.	22 Mar.	Octave de l'Assomption.
9 Mer.	S. Euzèbe, conf. pont.	23 Mer.	S. Philippe Benoit, conf.
10 Jeu.	S. Laurent mart.	24 Jeu.	<b>S. Barthélemy,</b> apôtre.
11 Ven.	S. Germain, conf. pont.	25 Ven.	S. Louis, roi de France.
12 Sam.	S <sup>te</sup> Claire, vierge.	26 Sam.	S. Bernard.
13 Dim.	<b>IX<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</b> S <sup>te</sup> Radegonde, reine.	27 Dim.	<b>XI<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</b> S. Joseph de Calzance, conf.
14 Lun.	Vigile de l'Assomption. — <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.</b>	28 Lun.	S. Augustin, év. et doct. — <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</b>
		29 Mar.	La Décollation de S. Jean-Baptiste.
		30 Mer.	S <sup>te</sup> Rose de Lima, vierge.
		31 Jeu.	S. Raymond Nonnat, conf.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins tout et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.



## Église paroissiale du Mont-Saint-Michel

ACTUELLEMENT CENTRE DU PÉLERINAGE DE SAINT MICHEL

### Heures des Messes et Offices

#### I. — DU 15 JUILLET A LA FÊTE DE LA DEDICACE DU MONT-SAINT-MICHEL (16 octobre).

*Les Dimanches et Fêtes :* Messes à 6 heures, 7 heures 1/2 et 10 heures ; Vêpres et Salut à 2 heures 1/2.

*Les autres jours :* Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 8 heures 1/2.

#### II. — DU 16 OCTOBRE AU 15 JUILLET.

*Les Dimanches et Fêtes :* Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 10 heures ; Vêpres à 2 heures 1/2.

*Les autres jours :* Messes à 6 heures 1/2, 7 heures et 7 heures 1/2.

Les vacances sont commencées pour beaucoup, et avec elles les excursions à travers la province, ses plages ensoleillées, ses sites merveilleux. C'est si facile et si agréable de voyager de nos jours ! Ne nous eût-elle valu que la rapidité et le con-

fort dans nos pérégrinations, que nous devrions à la science moderne une immense gratitude. N'est-ce pas justice de le reconnaître ?

Quelle différence, par exemple, entre un voyage au Mont-Saint-Michel il y a cent ans, et bien moins que cela, — et la promenade charmante à tout point de vue qu'il constitue pour nous, hommes du xx<sup>e</sup> siècle ! Certes, il y a beau temps que le Mont-Saint-Michel n'est plus « au péril ». On y vient sans péril comme sans fatigue.

On ne peut donc raisonnablement taxer d'exagération dangereuse la voix qui se permettrait de murmurer aux oreilles des catholiques contemporains l'appel pressant qu'entendaient au xiii<sup>e</sup> siècle les petits pastourcaux des « Basses Allemaignes : »

*Va, va au Mont-Saint-Michel !*

*Va au Mont-Saint-Michel, ô Catholique, implorer sur l'Église la protection de l'Archange. . . . .*

*Va au Mont-Saint-Michel, ô Français, prier l'ange défenseur de la Patrie . . . .*

*Va au Mont-Saint-Michel, qui que tu sois : tu contempleras sur un rocher une merveille d'art édifiée par des moines et ton âme s'élèvera, à mesure que tes yeux s'emplieront de visions féeriques, et peut-être venu en indifférent tu t'en retourneras disposé à croire. . . . .*

*Va au Mont-Saint-Michel ! . . .*

Les Pèlerins sont toujours assurés de pouvoir satisfaire leur dévotion envers l'Archange.

Nous leur ferons remarquer qu'aussitôt après l'arrivée du train de 8 h. 40, une messe leur est réservée, chaque jour, du 15 juillet au 16 octobre, dans notre sanctuaire.

---

## Le Mois de Saint Michel

---

Aux chrétiens qui ne peuvent absolument faire un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, nous demandons instamment de prier le saint Archange en union avec ses heureux pèlerins.

Et puisque le mois de septembre est spécialement consacré à son culte, soyons tous empressés à lui rendre nos hommages, à faire monter vers son trône nos supplications les plus ferventes pour nos besoins particuliers, pour l'Église et la France.

Faisons avec confiance l'exercice quotidien du Mois de saint Michel.

C'est dans le but de favoriser la diffusion de cette salutaire pratique de dévotion, que la Direction de l'Archiconfrérie de saint Michel s'est imposé le sacrifice d'abaisser, à dater de ce jour, le prix de l'opuscule intitulé *Mois de saint Michel par la Rédaction des Annales du Mont-Saint-Michel*.

Cette brochure, appréciée des amis de l'Archange, sera désormais mise en vente aux conditions suivantes :

*L'unité, franco, par la poste : 0 fr. 40.*

*La douzaine, franco, par la poste : 4 francs.*

NOTA. — A partir de 13 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.

Nous ne saurions assez engager nos chers zélateurs et nos dévouées zélatrices à propager cet opuscule. Il est temps d'y penser. . .

Nous leur recommandons d'inciter les Associés de l'Archiconfrérie à faire les lectures substantielles qu'il offre à leur piété chacun des jours du mois de septembre.

En se rendant à ce conseil, les fidèles amis de saint Michel se

trouveront en parfaite union de pensées et de prières avec nous, puisque, chaque matin de septembre, les mêmes pages du *Mois de saint Michel* seront lues dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

### Neuvaine mensuelle générale

**L**A neuvaine générale d'*Août* commencera le 7 et finira le 15.

Que tous nos Associés veillent bien s'y unir. Ce sera un excellent moyen pour se préparer à la fête de l'Assomption que nous célébrerons le jour de la clôture de la neuvaine. Nous leur rappelons en outre que, le 15 août, ils peuvent gagner une Indulgence plénière.

De nombreuses intentions particulières nous sont déjà confiées. Nous les recommandons toutes en général. Nous recevrons encore celles que l'on voudra bien nous communiquer jusqu'au premier jour de la neuvaine.



### Chronique du Pèlerinage

**L**A série des Pèlerinages commence ordinairement à la Pentecôte, et tous les ans, c'est la paroisse de Vains qui arrive la première. A Vains, en effet, saint Michel est honoré et beaucoup aimé.

Tout dernièrement encore, n'en avons-nous pas la preuve ? Au prix de grands sacrifices, après mille vicissitudes et contradictions, une école chrétienne a été bâtie et ouverte en dépit de « deux oppositions » préalablement vaincues. La religieuse institutrice s'était vu, comme tant d'autres, interdire l'enseignement ; mais Vains ne voulait point que ses enfants fussent privés de l'éducation catholique. Il se mit à l'œuvre et bientôt, sur la route qui relie le bourg de Vains à Saint-Léonard, s'éleva un coquet édifice, placé aussitôt sous le vocable de saint Michel. Là trouvent maintenant asile les enfants de cette excellente population.

« Honneur aux Vainquais, écrivait à ce propos un journal d'Avranches, qui ont su s'imposer les sacrifices nécessaires

pour construire une école libre et qui ont témoigné ainsi leur ardent amour de l'indépendance, leur attachement à la foi catholique et leur confiance à saint Michel en lui dédiant cette école ! »

En 1905 cependant, le lundi de la Pentecôte s'est passé sans que nous ayons reçu les Pèlerins de Vains. Ils étaient annoncés ; mais la pluie diluvienne qui, toute cette journée du 12 juin, ne cessa de tomber, les mit dans l'impossibilité absolue de se mettre en route. *En route*, est-ce le mot qui convient ?... *En grève* serait plus juste, si d'autre part cela ne prêtait à confusion. Pensez donc : de Vains au Mont-Saint-Michel il y a au moins deux lieues de grèves à parcourir ; et qui dit grèves dit ruisseaux à sauter et rivières à traverser. Il faut bien l'avouer : même dans les plus beaux jours il y a grand mérite à venir à pied de Vains au Mont. On conviendra qu'entreprendre ce voyage dans les déplorables conditions qui s'offraient à eux le 12 juin, eût constitué pour les Vainquais plus qu'une imprudence grave. Il fallait s'abstenir ; on s'abstint.

Il nous souvient qu'un vénérable ecclésiastique — il y a déjà longtemps — s'adressant aux Vainquais, au soir d'un de leurs pèlerinages d'été, alors que ces braves chrétiens allaient regagner leur paroisse, disait : « *Je félicite tout spécialement les gens de Vains qui n'ont pas craint de traverser les boues des grèves pour venir saluer l'Archange.* » A l'ardeur d'antan de ces vaillants, mesurons donc l'étendue du sacrifice qu'ils ont fait en restant chez eux le lundi de Pentecôte...

\* \* \*

*Cinq cents entrepreneurs du bâtiment*, après un congrès tenu à Rennes sous la présidence du Ministre du Commerce, étaient venus ce même jour ; mais ils ne firent que passer. Le mauvais temps rendit leur programme irréalisable.

*L'Ouvroir des S. S. Anges de Fougères* réussit néanmoins à gravir notre montagne ; seul il représenta les Pèlerinages dans cette journée qui avait tant promis.

Le lendemain, 13 juin, *Champéon*, du doyenné du Horps, au diocèse de Laval, ne craignait pas de faire une route de 140 kilomètres, au plus bas mot, pour accomplir, par Mayenne, La Selle-en-Luitré, Fougères et Pontorson, son pèlerinage à saint Michel. Les cent trente pèlerins qui représentaient Champéon, paroisse de 1200 âmes, étaient de forts et courageux chrétiens. A peine débarqués, vite ils montaient à l'église paroissiale, centre actuel du pèlerinage, entendaient la messe, exécutaient plusieurs morceaux de musique et visitaient l'abbaye. Après avoir pris leur réfection de midi, ils descendaient sur la grève que la marée recouvrait à cette heure ; puis ils envahissaient les barques et faisaient le tour de l'îlot, réveillant sur leur passage, par leurs refrains pieux et vigoureusement accentués, les échos endormis du petit bois et des bâtiments claustraux.

Le lundi soir, 19, arrivait au Mont-Saint-Michel le *Cercle catholique d'Ecouflant*, au diocèse d'Angers, sous la direction de son aumônier. Le lendemain tous ces hommes de foi priaient l'Archange, assistaient à la messe, et, à 9 heures, reprenaient le train pour Saint-Malo.

\* \* \*

Le jeudi 22 juin, fête du Très-Saint-Sacrement, était réservé à *Epiniac*, paroisse de cette région de l'archidiocèse de Rennes qui fut, tant de siècles durant, placée sous la houlette des évêques de Dol (dont plusieurs, on le sait, avaient porté la bure dans notre cloître du Mont-Saint-Michel). Pèlerinage vraiment pieux et fort bien organisé ; le zélé recteur d'Epiniac, ses vicaires et douze ou quinze prêtres de la contrée, étaient à la tête. Tous, prêtres et fidèles, portaient fièrement, attachée sur la poitrine, par un ruban bleu et blanc, la coquille d'argent, signe spécial des pèlerins de l'Archange. Ils étaient ainsi trois cents Bretons, venus, en rustiques carrioles, des campagnes verdoyantes qui s'étendent à perte de vue au pied de ce Mont-Dol, où s'élevait jadis un prieuré dépendant du monastère montois.

Clairons sonnans, tambours battant,

La musette au côté, marquant le pas, nerveusement, sur le pavé glissant, graves comme de vieux troupiers, vingt-deux enfants de Saint-Malo, dirigés par un vicaire de cette ville, couvrent la marche.

Sur deux bannières brodées aux armes du Mont-Saint-Michel, on lit : *Pèlerinage d'Epiniac, 22 juin 1905*. Déployées, étincelantes au grand soleil, elles accompagnent la croix de procession, apportée également d'Epiniac.

A 10 heures, le signal du départ est donné : les têtes se découvrent, et religieusement dans un ordre parfait, les pèlerins gravissent la rue, précédés des prêtres et officiers d'église en habit de chœur.

Et la foule sympathique des visiteurs considère avec intérêt ce spectacle : plus d'un sans doute se demande ce que veulent ces braves et pourquoi, radieux, ils s'en vont vers le sanctuaire de saint Michel. Voici l'explication : le 16 octobre 1901, en la fête de l'apparition de saint Michel au Mont-Saint-Michel, Epiniac assistait à la bénédiction de la première pierre de son église. Or, M. le recteur fit vœu que si pendant la construction de l'édifice, l'Archange saint Michel voulait bien protéger les ouvriers et les préserver de tout accident, lui-même et une délégation de paroissiens iraient au Mont-Saint-Michel chanter une messe d'actions de grâces. L'Archange, qu'on n'invoque jamais en vain, a exaucé les prières du pasteur et des fidèles d'Epiniac. Au bout de trois ans, jour pour jour, l'église, complètement achevée, pourvue de tout son mobilier, ornée de ses vitraux, dont l'un porte l'image de saint Michel et de son Mont béni, était consacrée, à la grande joie de tous. Aucun accident n'était à déplorer...

Aussi les gens d'Epiniac mettent, en ce jour, leur vœu à exécution. Ils sont fiers — et justement — d'avoir édifié une église en des temps où on parle de fermer les temples consacrés à Dieu. Il y a même de la crânerie dans ce geste ; il y a surtout de la foi et beaucoup de cette confiance dans l'avenir

que seule inspire une religion divine, qui a pour elle les paroles de la vie éternelle...

La messe solennelle du Très-Saint-Sacrement est chantée avec un bel ensemble. Le *Lauda Sion* déroule ses strophes magistrales et touchantes.

A l'Evangile, M. l'abbé Verdier, vicaire à Saint-Servan, aumônier de l'Œuvre militaire, prononce une instruction substantielle dont nous sommes heureux de donner plus loin un résumé assez exact ; combien nous regrettons de ne pouvoir rendre aussi l'onction pénétrante du prédicateur !

A l'Offertoire et à la Communion, solos de musique, exécutés par les artistes de la chorale. A l'élévation, les clairons sonnent et les tambours battent *Aux champs*.

Après le déjeuner et la visite de l'Abbaye, les pèlerins se réunissent, vers 3 h. 1/2, à l'église, pour la procession traditionnelle sur les remparts et le salut du Très-Saint-Sacrement.

Au retour, M. le supérieur des Chapelains de Saint-Michel bénit et indulgencie les souvenirs du pèlerinage, puis laisse déborder son cœur. Ému du beau spectacle de cette journée, il dit aux chers pèlerins toutes les consolations que de telles cérémonies apportent aux âmes de tous ceux, participants ou non, qui en sont les témoins. « Vous n'oublierez pas le Mont-Saint-Michel, dit-il ; le Mont-Saint-Michel non plus ne vous oubliera... Persévérez dans votre dévotion au saint Archange. Cette dévotion doit venir immédiatement après la dévotion à Marie ; dévotion du reste bien populaire... et toute d'actualité, elle s'accroît de jour en jour. Ne soyons pas en retard dans ce mouvement des âmes vers l'Archange... »

A son tour, M. le recteur d'Epiniac félicite ses chers paroissiens et ajoute un mot de remerciement à MM. les Chapelains.

L'heure est venue de la séparation et du retour : les petits Malouins ont dévalé la rue, répondant par de candides sourires aux encouragements bienveillants des spectateurs. Bientôt les voitures s'alignent sur la digue et c'est fini.

Le mercredi 28 juin, M. le doyen de *Condé-sur-Noireau*, au diocèse de Bayeux, conduisait au pied de saint Michel les orphelins dont il a la charge. Les enfants assistèrent à la messe et prièrent longuement l'Archange.

Dans l'après-midi du 4 juillet, un nouveau groupe de pèlerins faisait son apparition dans nos murs, la poitrine ornée de la coquille du pèlerinage, c'étaient les paroissiens de *Pouancé*, au diocèse d'Angers ; ils étaient guidés par un fervent apôtre de saint Michel, M. l'abbé Ory, curé-doyen. A l'Archange fut leur première visite : puis on les vit errer sur la grève et à travers les roches bruniées, du côté septentrional de la montagne. A 6 heures, ils se réunissent à l'église pour le salut du T.-S.-Sacrement. Pour la première fois peut-être fut entendu dans notre sanctuaire le répons *Sancte Michaël Archangèle defende nos* . . . . interprété selon les règles du plain-chant grégorien par la chorale de Pouancé. M. le doyen lui-même, qui fut, on le sait, un collaborateur de Dom Pottier dans l'importante réforme du plain-chant, dirigeait l'exécution.

En quelques mots rapides, un chapelain de Saint-Michel rappela aux pèlerins les origines merveilleuses du pèlerinage du Mont et retraça les phases les plus importantes de son histoire. C'était leur dire : vous aviez confiance en l'Archange ; l'histoire tout entière est là pour vous approuver et vous encourager.

Le lendemain, messe en plain-chant grégorien, d'une facilité et précision remarquables : c'était réussi. Un grand nombre de pèlerins s'approchèrent de la sainte table. Tous se firent associer à l'Archiconfrérie.

Le mardi, 11 juillet, *l'Institution de Saint-Joseph de Villé-dieu*, au diocèse de Coutances, venait, maîtres et élèves, faire à saint Michel son pèlerinage. Nous n'en faisons pas ici le compte rendu circonstancié ; mais nos lecteurs ne perdront rien pour attendre.

Le lendemain, 12, devant saint Michel était agenouillé le pensionnat Saint-Joseph d'*Avranches*.

Enfin, à l'heure où nous écrivons ces lignes (13 juillet), une cinquantaine de jeunes filles du catéchisme de persévérance de *Saint-Malo*, conduites par un de MM. les vicaires de la cathédrale, assistent à un salut du T.-S. Sacrement : elles sont venues demander à l'Archange de les bénir et de bénir leurs familles. Daigne saint Michel les exaucer et garder toujours à la Bretagne la foi robuste qui fait sa gloire !

## Discours de M. l'abbé Verdier

AUX PÈLERINS D'ÉPINIAC

MES FRÈRES,

CE que vous accomplissez en ce jour est autre qu'un simple voyage d'agrément. Plus noble est votre but. Sans doute il vous est permis d'admirer la « Jérusalem d'Occident » et ses escaliers de dentelle et son cloître et sa basilique superbe . . . Mais vous ne pouvez oublier un seul instant que pèlerins vous êtes avant tout.

Conduits par votre pasteur vénéré, vous venez, chrétiens d'Épiniac, accomplissant un vœu, remercier l'Archange de sa protection spéciale au cours de la construction de votre église. Et c'est pour vous une joie douce et une noble fierté de voir à votre tête, près du pasteur et de ses sympathiques confrères, M. le maire et le Conseil de fabrique presque au complet . . .

Pèlerins de saint Michel, vous l'êtes donc, M. F., venus ici manifester votre foi et votre reconnaissance. Mais souvenez-vous encore qu'à dater de ce jour où vous allez retremper devant l'Archange votre force chrétienne, vous avez le devoir de combattre avec plus de vaillance que jamais les ennemis de votre salut. Tout pèlerinage est une grâce ; celui-ci en est une très grande ; or toute grâce doit aboutir à l'action. Sur cette sainte montagne, théâtre de tant d'héroïques exploits,

sous les auspices du vainqueur de Satan, apprenons à être de vrais enfants de l'Église, de vrais fils de France. Saint Michel nous est dans cette voie un modèle et un protecteur. Car il est le champion de la gloire de Dieu, le défenseur immortel de l'Église, le protecteur séculaire de la France.

I. — SAINT MICHEL, CHAMPION DE LA GLOIRE DE DIEU.

Toute intelligence, angélique et humaine, doit conquérir la félicité au prix de l'épreuve. C'est une loi divine. — En voici une autre, non moins bien établie : Dieu se sert des êtres animés et inanimés pour dompter ses ennemis, « non pas, dit saint Thomas d'Aquin, que la puissance lui fasse défaut ; mais pour faire participer le sujet à la dignité du Maître. »

Les Anges ne furent pas soustraits à ces deux lois.

Dans son Apocalypse, saint Jean nous a laissé de la scène de l'épreuve angélique une description saisissante. . . Il s'agissait d'adorer l'Homme-Dieu montré par avance aux intelligences célestes. Lucifer, le plus beau des esprits purs, mais enorgueilli de sa propre splendeur, dénia au Verbe-Incarné l'adoration qui lui était due. « Montons, montons, dit-il, montons plus haut, et que les astres servent de piédestal à notre trône et ne nous arrêtons qu'au niveau de la divinité. Reconnaitre à une créature humaine la qualité divine ! Jamais ! *Non serviam !* Je n'adorerai pas ! Je n'obéirai pas. »

Dieu resta calme dans sa gloire, devant la révolte de ses anges. C'est aux vrais serviteurs qu'il appartient de défendre la cause du maître. Dieu eut ses vengeurs. Michel se leva dressant en face de la rébellion l'étendard du respect et de l'obéissance. *Quis ut Deus !* Qui donc est semblable à Dieu ! . . . Alors ce fut un grand combat dans les cieux. *Prælium magnum . . .* En foule les anges fidèles se rallient autour de leur chef improvisé ; c'est la victoire pour les bons ; c'est le triomphe. Pour les méchants c'est la déroute instantanée et la chute au plus profond des enfers. *Vidi Satanam sicut fulgur cadentem de caelo . . .*

O Dieu, vous êtes donc vengé ! *Quis ut Deus !* Ce cri de victoire sera désormais le nom de l'Archange vainqueur.

Sur la terre, ô mes Frères, sur la terre c'est le même combat toujours, maintenant comme au commencement des temps. C'est le même Dieu qu'on attaque, le même Verbe que l'on outrage ; et c'est le même dragon révolté et la même tourbe d'anges égarés qui le suivent. . .

O soldats fidèles du Christ, n'ayez pas peur. Dieu vous a confié sa cause, comme jadis aux Anges. Vengez sa gloire. . . Michel est à votre tête : *stat pro filiis populi !* Ne vous laissez pas aveugler par l'orgueil ; ne vous laissez pas séduire par la révolte. Soyez fermes. . .

À Rome, au commencement de ce mois, s'ouvrait le Congrès eucharistique. . . Pie X, répondant au cardinal Mathieu, disait : « La vie est un combat, ces chrétiens sont des soldats dont le Pape est capitaine. Or, pour combattre, il faut au chrétien la force. . . » *La forza !* et le Pape insistait sur ce mot. — Je vous livre, M. F., cette parole pontificale. Oui, pour faire votre devoir chrétien, il vous faut la force chrétienne, celle-là que l'on trouve dans la prière et dans les sacrements. . . Demandez-la à saint Michel : il vous l'obtiendra ; le passé vous est le plus sûr garant de ses faveurs ; car il est et sera toujours protecteur de l'Église catholique dont nous sommes membres.

II. — SAINT MICHEL PROTECTEUR IMMORTEL DE L'ÉGLISE.

Ici-bas, je vous l'ai dit, M. F., se continue la lutte commencée au ciel. Les démons font la guerre aux fidèles du Christ. Satan et ses Anges conspirent avec les humains suppôts contre Dieu et contre l'Église.

Qui séduit l'homme au Paradis terrestre ? Le démon. — Qui précipite les hommes dans les iniquités qui occasionnent le déluge ? Le démon.

Qui, dans la Loi Nouvelle, s'attaque au Verbe incarné, à l'Église à peine fondée, à son chef ? Toujours le démon.



Et qui donc allume les bûchers où se consomment les premiers chrétiens ? Qui donc arme les persécuteurs, provoque les hérésies, suscite les schismes ?...

Saint Jean disait dans l'Apocalypse : « Malheur à la terre ! Malheur à la mer ! Car voici que le démon descend dans la colère et dans la rage... » L'Église peut fuir au désert ; le démon l'y poursuit. Si rares que soient les chrétiens sincères qui rendent témoignage à Jésus-Christ, c'est contre cette phalange qu'éclate son courroux.

Saint Archange, paraissez. Prenez votre glaive ; frappez la mer. Que la terre tremble ! *Quis ut Deus !*

Et Michel se lève : *stat pro filiis populi.*

A l'origine du monde, il sert de guide à l'exilé de l'Éden. Il apparaît à Moïse pour donner le signal de la délivrance du peuple élu. Il est la nuée, obscure pendant le jour, lumineuse pendant la nuit, qui dirige les Hébreux vers la Terre promise.

Les Machabées luttent pour l'indépendance de leur patrie ; cent mille hommes sont aux portes de Jérusalem ; Juda court aux armes... et on aperçoit Michel, cavalier brillant, qui brandit une épée.

Maintenant voici l'Église : Jésus-Christ est son chef ; l'Esprit-Saint en est l'âme et saint Michel le bras : *operarius victoria Dei.*

Pierre est en prison... un ange lui apparaît : « Lève-toi vite ! » et les chaînes tombent, et Pierre sort, libre. En cet ange, la Tradition reconnaît saint Michel.

C'est lui encore qui donne à Constantin le labarum : « C'est moi, lui dit-il, qui, lorsque tu combattais contre l'impiété des tyrans, rendais tes armes victorieuses. » — Avec son secours, saint Léon, pape, arrête, aux portes de Rome, Attila et ses barbares. — Saint Grégoire le Grand l'aperçoit au dessus du môle d'Adrien, remettant le glaive au fourreau, après avoir enchaîné les fléaux qui désolaient la ville...

Vraiment saint Michel est le protecteur de l'Église. Saint Grégoire le reconnaissait, disant : « Chaque fois que dans

l'Église un acte de vaillance s'accomplit, c'est à saint Michel qu'on l'attribue. » — Bossuet écrivait à son tour : « Il ne faut pas hésiter à reconnaître saint Michel comme le protecteur de l'Église. » — De nos jours, Pie IX n'a-t-il pas affirmé que « si d'un côté les impies de notre temps ont osé mettre en honneur le prince des ténébres, dont ils sont les fils et les imitateurs, les fidèles ont relevé la vénération et la confiance que l'Église catholique a placées en saint Michel, vainqueur du maudit ? »

N'est-ce pas le cas de mettre dans la bouche de l'Église cette parole de Daniel, maintes fois vérifiée par l'histoire : *Nemo adjutor meus, in omnibus his, nisi Michaël !...*

Or il est un peuple qui peut, à bon droit et avant tout autre, se réclamer de saint Michel... C'est la France, notre bien-aimée patrie, dont il est le protecteur séculaire.

### III. — SAINT MICHEL PROTECTEUR SÉCULAIRE DE LA FRANCE.

Mais n'est-il pas le protecteur de tous les États chrétiens ?...

Pour arriver à ses fins, Dieu se sert des individus et des peuples... Quand un peuple se met à sa disposition pour accomplir ses desseins dans le monde, Dieu lui envoie des protecteurs célestes...

La France fut ce peuple. La France a été, à travers les âges, l'œil et le bras de Dieu ; elle a été exécutrice de ses gestes : *Gesta Dei per Francos.* Et c'est pour cela que notre patrie porte au front, radieuse, l'aurole de l'héroïsme et de la gloire.

Aussi combien sublime le protecteur que Dieu lui a choisi ! C'est saint Michel lui-même, le Prince des Anges. Empereurs, Rois, Princes, Guerriers... demandent à saint Michel, avec le secret de la victoire, le génie qui préside aux batailles. Charlemagne, plein de gratitude pour l'Archange, se plaît à le proclamer *Prince de l'Empire des Gaules.* Rollon met à son service sa puissante épée... Jeanne d'Arc, qui la suscite et la

conduit ? Qui l'investit de son mandat, si ce n'est, de l'aveu même de la Pucelle, saint Michel ?...

Louis XI voulant récompenser les vaillants, les groupe en une seule association sous l'égide du héros céleste et crée l'Ordre de saint Michel, dont les premières assises solennelles sont célébrées ici dans la salle à jamais célèbre des Chevaliers... Quelle plus haute distinction aurait pu être offerte à la bravoure ?... Quel honneur d'être associé à saint Michel ! Et où donc, mieux que sur cette montagne privilégiée de l'Archange, pouvait-on placer le siège de cette légion d'honneur ? Le Mont-Saint-Michel, n'est-ce pas la source où se trempent, sous l'influence du plus valeureux des guerriers, toutes les énergies qui mènent le monde ?

Oh ! j'ai confiance, M. F., que saint Michel nous gardera toujours une France grande et prospère. N'entendez-vous pas Dieu vous dire : « *Noli timere, vir desideriorum !* Vous aimez la France ; vous la voulez toujours glorieuse. Ne craignez pas !

*Pax tibi et esto robustus.* Comme autrefois à Daniel, Dieu vous adresse cette recommandation. Ne vous troublez pas ; soyez forts dans votre foi, dans votre amour de Dieu et des hommes. Soyez fidèles aux croyances de vos pères et saint Michel sera votre... *Nemo adjutor nisi Michaël... Sancte Michaël, veni in adiutorium populo Dei !*

En terminant, laissez-moi, M. F., vous livrer, comme une devise ou comme un cri de ralliement, le nom même de saint Michel. Ce nom, c'est son cri de victoire : *Quis ut Deus !*

*Quis ut Deus !* c'est le cri de la fidélité. C'est le secret de la gloire de saint Michel. Aujourd'hui on nie : on nie Dieu, ses attributs, sa providence ; on nie Jésus-Christ ; on nie son Eglise... au nom de je ne sais quelle fausse science ; en somme, c'est affaire d'orgueil... Or nous autres, chrétiens, nous sommes, comme saint Michel, des croyants qui respectent, adorent et obéissent : *Quis ut Deus !*

*Quis ut Deus !* cri de confiance ! Le monde, rompant avec

Dieu, a perdu la mémoire du Ciel et la pensée de Dieu... *Sursum corda !* Haut les cœurs ! Plus haut que la terre ! Plus haut que nous-mêmes ! Plus haut ! en Dieu seul tout notre espoir ! Tout à l'heure je contempiais avec émotion, dans la sacristie de cette église, l'épée et la bannière d'un héros breton, Lamoricière. Sur l'étendard où l'on a peint l'image de saint Michel, se lit la fière devise du défenseur de la royauté : *Spes mea Deus !* Mon espoir c'est mon Dieu ! O mes Frères, qu'elle est consolante et belle cette devise ! Notre espérance, elle est dans la prière, dans cette prière offerte au Très-Haut par l'Ange dont parle saint Jean quand il dit qu'il l'a vu « devant l'autel des parfums... » Cet ange, c'est saint Michel, dit Bossuet. — Il portera à Dieu vos prières...

*Quis ut Deus !* cri d'amour ! Satan est la haine personnifiée. « Le malheureux, il n'aime pas ! » disait sainte Thérèse. Saint Michel, c'est l'amour ! Il aime Dieu dont les perfections le ravissent. Il aime Jésus-Christ, il aime l'Eglise... Comme lui, M. F., aimez Dieu de toutes vos forces ; aimez l'Eglise, aimez les âmes pour Dieu. Que ce soit là le fruit de votre pèlerinage !

*Amen !*



## Hymne à saint Michel archange

**E**NTOURÉ des Anges fidèles,  
Je te vois frappant Lucifer,  
Et le chassant, à grands coups d'ailes,  
Dans les ténèbres de l'enfer.

Aussitôt, un hymne s'élève,  
Réveillant les échos du ciel,  
Et l'éclair qui sort de ton glaive  
Fait jaillir ce cri : Mikael !

Laisse-moi joindre ma prière  
À celles montant de l'autel,  
Celle de Jeanne la guerrière  
Et crier aussi : Mikael !

C'est la prière de Tiphaine  
Que je répète à deux genoux,  
La prière de la Bretonne  
Te suppliant pour son époux.

C'est le cantique séculaire  
Des bâtisseurs de ce castel,  
C'est une prière de pierre  
Montant vers toi, grand saint Michel,  
Toi qui planes dans la lumière  
Et dans le ciel !

C'est une prière de pierre  
Montant vers toi, grand saint Michel,  
Toi qui planes dans la lumière  
Et qui règnes dans le ciel !

C'est la prière de Tiphaine  
Que je répète à deux genoux.

M. — AM.



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Merci des ferventes prières que vous avez bien voulu adresser à Dieu par l'intercession de saint Michel pour ma mère et pour moi ; notre mère chancelante s'affermir de plus en plus... Ci-joint les honoraires de deux messes d'actions de grâces, l'une en l'honneur de la T. S. Vierge, l'autre en l'honneur de saint Michel...

Une personne amie de ma fille avait sa petite fille dangereusement malade ; toute éplorée, elle mit son espoir en saint Michel et supplia le puissant Archange de sauver son enfant ; quelques heures plus tard, le danger avait disparu... Actions de grâces et reconnaissance à notre protecteur !

Prière de faire brûler pendant neuf jours une lampe devant la statue vénérée en actions de grâces.  
M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> M., *sél.*

**Aude.** — Reconnaissance à saint Michel  
E. M.

**Aveyron.** — Ne manquez pas d'insérer dans vos *Annales* la reconnaissance d'une jeune fille pour les brillants succès qu'elle vient d'obtenir, grâce à l'intercession de saint Michel, dans un examen des plus difficiles. M. L. Y.

**Calvados.** — Merci au puissant Archange pour les faveurs spéciales qu'il nous obtient du ciel.  
A. G.

Je vous envoie deux francs pour remercier saint Michel d'une faveur par lui obtenue... Daigne le grand Archange nous défendre contre nos ennemis et nous continuer sa puissante protection !  
B. A.

Gloire à saint Michel ! J'ai été exaucée.  
D. D.

Reconnaissance à saint Michel.  
J. T., *sél.*

<sup>1</sup> Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et par toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Finistère.** — Ma fille, pour laquelle je vous avais demandé des prières le mois dernier, est maintenant tout à fait rétablie, grâce à l'intervention de saint Michel; l'Archange ne s'est pas contenté de nous obtenir la santé de la chère malade, il nous donne chaque jour des marques de sa puissante protection. — A lui notre reconnaissance. M<sup>me</sup> U. M.

Je vous envoie les honoraires d'une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. J. L.

Merci à l'Archange pour l'heureuse issue d'un procès. S<sup>r</sup> A. M., s<sup>el</sup>.

**Loire-Inférieure.** — Actions de grâces à saint Michel pour le prompt secours accordé à mon petit neveu dans une forte attaque de croup, après invocation et promesse d'insertion. Le cher enfant a été consacré à saint Michel dès sa naissance. M. B.

Ci-joint les honoraires d'une messe pour remercier l'Archange de sa puissante protection. A. M. D., s<sup>el</sup>.

**Lot-et-Garonne.** — Je n'ai jamais recouru à saint Michel, je ne l'ai jamais confié mes intérêts les plus chers, sans ressentir les effets de sa puissante protection. Grâces lui soient rendues. H. B., s<sup>el</sup>.

**Manche.** — Le vieillard que j'ai tant de fois recommandé à vos prières, s'étant trouvé plus souffrant la semaine dernière, a demandé un prêtre; touché par la grâce, il est revenu à Dieu et s'est confessé. Quelle consolation pour notre famille si éprouvée depuis six ou sept ans... Nous devons cette grande faveur à saint Michel; veuillez célébrer une messe en son honneur. C. L.

Je vous envoie une offrande pour vos œuvres, en reconnaissance des grâces que j'ai obtenues par l'intercession de l'Archange. M. D., s<sup>el</sup>.

**Meurthe-et-Moselle.** — Reconnaissance à saint Michel.

M<sup>me</sup> V. P. K.

**Orne.** — Merci à l'Archange.

M<sup>lle</sup> M. P.

**Sarthe.** — Veuillez insérer mon action de grâces dans la prochaine livraison de vos *Annales*. Saint Michel nous a tout spécialement protégés. Une Associée.

**Seine.** — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de l'Archange. P. V.

**Allemagne.** — Saint Michel m'a si heureusement exaucée que je vous m'employer à propager le plus possible sa dévotion. J. van der M., s<sup>el</sup>.

**Belgique.** — Reconnaissance à saint Michel pour bienfaits obtenus par son intercession. M. P.

**États-Unis d'Amérique.** — Veuillez nous aider à remercier l'Archange des grâces qu'il nous a obtenues et de la protection qu'il nous a ainsi cessé accordée. P. A., s<sup>el</sup>.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Prisé au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Alpes-Maritimes.** — Cannes: M<sup>me</sup> Marie-Claire Juglar.

**Calvados.** — Houleur: M<sup>me</sup> Clémence Constantin.

**Charente.** — Malaville: M<sup>me</sup> Clémentine Gachet.

**Côtes-du-Nord.** — Uzel: M<sup>lle</sup> Marie Jassé Urvé. — Saint-Brieuc: M<sup>me</sup> Émilie Huet, née Gautier.

**Dordogne.** — Bergerac: M. l'abbé Latreille-Ladoux, curé.

**Eure-et-Loir.** — Chartres: M. le Dr Juteau.

**Haute-Garonne.** — Toulouse: M<sup>me</sup> Elisabeth Baron.

**Hérault.** — Montpellier: M<sup>me</sup> Eugénie Coursindet.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint-Malo: M. Alfred Frangeul. — Rennes: M. Olivier Robiou du Pont.

**Loire-Inférieure.** — Nantes: M<sup>me</sup> Vve Paivargès. — Le Clion: M. Pourreau, père de M. l'abbé Pourreau, chapelain du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, ancien supérieur du Mont-Saint-Michel.

**Loiret.** — Orléans: M<sup>me</sup> Vve Henri Sevin, née Joséphine Berruë.

**Lot.** — Maucoux: Claire de Caors.

**Manche.** — M. F. Avranches : M. Frédéric Thébault, — Villiers-Fossard : M. l'abbé Fétille, *curé*. — Tourville : M<sup>me</sup> Blanche Maupas.

**Meurthe-et-Moselle.** — Villers-la-Montagne, M<sup>me</sup> Lafeuillade.

**Morbihan.** — Saint-Dolay : M<sup>lle</sup> Marie Dubourg ; M<sup>lle</sup> Julienne Gérard. — Questembert : M. Le Frauc.

**Orne.** — La Ferté-Macé : M. Dabout de Borville.

**Rhône.** — Les Halles-Fenoyl : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Marie Plasse, *religieuse dévouée*.

**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Auguste de Château-Thierry, née de Brunel, R<sup>de</sup> Mère Marie Hortense, *supérieure générale des Religieuses de l'Assistance maternelle* ; M<sup>me</sup> Jeanne Saint-Jean ; M<sup>me</sup> Labourolle, née Mordant.

**Seine-et-Oise.** — Oinville : M<sup>lle</sup> Thabou, *religieuse*. — Fontenay-Saint-Père : M<sup>lle</sup> Clémentine Haulcher.

**Tarn.** — Castres : M<sup>me</sup> Marie Vieu.

**Guadeloupe.** — Basse-Terre : M<sup>me</sup> Marie-Éléonore Nova Pentrasou.

**Canada.** — Saint-Hyacinthe : R<sup>de</sup> Mère Catherine Aurélie, *religieuse fondatrice et supérieure générale du Monastère du Précieux Sang*.

**États-Unis d'Amérique.** — Nouvelle-Orléans : M<sup>me</sup> Hélène Lewis.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Luceæ sanctam!...

*Le Gérant : FR. SIMON.*

# ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — HEURES DES MESSSES ET OFFICES. — CALENDRIER. — ANNONCES : MOIS DE SAINT MICHEL, FÊTE DE SAINT AUBERT, NEUVAIN, FÊTE DE SAINT MICHEL. — SAINT AUBERT ET SA CHAPELLE AT MONT-SAINT-MICHEL. — CÉRONIQUE DU PÈLERINAGE. — IER ET AUCOUR'HOI. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## Église paroissiale du Mont-Saint-Michel

ACTUELLEMENT CENTRE DU PÈLERINAGE DE SAINT MICHEL

### Heures des Messes et Offices.

#### I. — DU 15 JUILLET A LA FÊTE DE LA DÉDICACE DU MONT-SAINT-MICHEL (16 octobre).

*Les Dimanches et Fêtes :* Messes à 6 heures, 7 heures 1/2 et 10 heures; Vêpres et Saint à 2 heures 1/2.

*Les autres jours :* Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 8 heures 1/2, à l'arrivée du premier train.

#### II. — DU 16 OCTOBRE AU 13 JUILLET.

*Les Dimanches et Fêtes :* Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 10 heures; Vêpres à 2 heures 1/2.

*Les autres jours :* Messes à 6 heures 1/2, 7 heures et 7 heures 1/2.

# SEPTEMBRE 1905

## CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

Les Associés de l'Archiconfrérie, Zélateurs et Zélatrices, Bienfaiteurs et Bienfaitrices des Œuvres du Mont St-Michel remarqueront que pendant le mois de Septembre, de nombreuses prières sont adressées pour eux dans le Sanctuaire de l'Archange. Ces avantages spirituels, sans parler des indulgences, leur feront apprécier et aimer de plus en plus la dévotion à saint Michel. Et nous ne doutons pas, que dans leur désir de faire profiter le plus grand nombre d'âmes possible, de ces précieuses faveurs, ils ne s'empressent de recruter pour l'Archiconfrérie, de nouveaux et nombreux Associés.

1 Ven.	S. Gilles, abbé.		
2 Sam.	S. Etienne, roi. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitr. des Œuv. du Mont-Saint-Michel</b>	17 Dim.	<i>leurs et bienfaitrices des Œuv. du Mt-St-Michel.</i> <b>XIV<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</b> Les Sept Douleurs de la Ste Vierge.
3 Dim.	<b>XII<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</b>	18 Lun.	S. Janvier, conf. pont. <b>Au Mont Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.</b>
4 Lun.	De la fête. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</b>	19 Mar.	S. Janvier et ses comp. mar.
5 Mar.	S. Laurent Justinien, conf. pont.	20 Mer.	Quat. Temps, <i>jeûne</i> , S. Eustache et ses comp. m.
6 Mer.	De la fête.	21 Jeu.	S. Mathieu, apôt. et évang. <b>Commencement de la Neuvaine générale de Septembre.</b> Indez. plén. dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
7 Jeu.	S. Cloud, conf.	22 Ven.	Quat. Temps, <i>jeûne</i> , S. Le. évêque de Coutances.
8 Ven.	<b>La Nativité de la Ste Vierge.</b> Scap. de St-Michel. Ind. de 300 j. Appel aux dév. Vis. de l'Eglise de la Confrérie.	23 Sam.	Quat. Temps, <i>jeûne</i> , S. Lin, pape et mart. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-St-Michel.</b>
9 Sam.	De l'octave. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuv. du Mont-St-Mich.</b>	24 Dim.	<b>XV<sup>e</sup> Dim après la Pentec.</b> N.-D. de la Mer.
10 Dim.	<b>XIII<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</b> S. Aubert, évêque d'Avranches, fondat. du Mont-St-Michel.	25 Lun.	Les Stigmates de S. François d'Assise.
11 Lun.	S. Nicolas de Tolentino, conf. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</b>	26 Mar.	S. Joseph de Cupertino, conf.
12 Mar.	Le S. Nom de Marie.	27 Mer.	SS. Côme et Damien, mart.
13 Mer.	De l'octave	28 Jeu.	S. Venésias, mart.
14 Jeu.	Exaltation de la Ste Croix.	29 Ven.	<b>Dédicace de St Michel Archange.</b> Ind. plén. Archiconfr., Chaplet et Scapulaire. Clôture de la Neuvaine générale.
15 Ven.	Octave de la Nativité.	30 Sam.	S. Jérôme, conf. et doct. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-St-Michel.</b>
16 Sam.	SS. Cornelle et Cyprien, mart. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-St-Michel.</b>		



## ANNONCES

### Mois de Saint Michel.

Des exercices pieux en l'honneur de saint Michel auront lieu dans le sanctuaire montois pendant le mois de septembre. Ils se feront aux heures suivantes :

Le Dimanche après les Vêpres,

Les autres jours après la messe de 7 h. 1/2.

Dans notre dernier numéro nous avons invité les amis de saint Michel à sanctifier d'une manière toute spéciale le mois de septembre. Nous n'insistons pas.

Nous rappelons que les lectures qui seront faites officiellement chaque jour de ce mois, dans l'église du Mont-Saint-Michel, seront tirées du nouveau Mois de saint Michel par la Rédaction des *Annales*.

Nous ne saurions assez engager nos chers zélateurs et nos dévouées zélatrices à propager cet opuscule. Il est temps d'y penser...

C'est dans le but de favoriser la diffusion de cette salutaire pratique de dévotion, que la Direction de l'Archiconfrérie de saint Michel s'est imposé le sacrifice d'abaisser le prix de l'opuscule intitulé *Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales du Mont-Saint-Michel*.

Cette brochure, si appréciée des amis de l'Archange, est désormais mise en vente aux conditions suivantes :

L'unité, *franco* par la poste. . . . 0 fr. 40  
La douzaine, *franco* par la poste. . . 4 francs.

NOTA. — A partir de 15 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.

#### Fête de saint Aubert.

Le dimanche 10 septembre est la fête de saint Aubert, auquel l'Archange saint Michel daigna apparaître en 708 pour lui demander l'érection d'un sanctuaire sur le Mont Tombe. L'heure de la marée permettant l'accès de la petite chapelle construite au pied de notre sainte montagne, nous aurons la consolation de le fêter *dans sa chapelle*.

*Il y aura, ce dimanche-là, deux messes à l'église paroissiale, l'une à 6 heures, l'autre à 7 h. 1/2.*

*A 10 heures, grand'messe et sermon à la chapelle Saint-Aubert.*

Le soir, à 2 h. 1/2, vêpres solennelles suivies du salut du Saint-Sacrement, à l'église paroissiale.

#### Neuvaine à saint Michel.

La neuvaine mensuelle de septembre se fera du 21 au 29 et servira de préparation à la fête de saint Michel. Les exercices de la neuvaine se confondront avec les exercices du mois archangélique. Quant à l'intention de cette neuvaine, il est inutile de la signaler; les circonstances la désignent éloquentement.

#### Fête de saint Michel.

Le vendredi 29 septembre, solennité de l'Archange saint Michel, protecteur de l'Église et de la France.

Messes toute la matinée.

La sainte communion est distribuée au maître-autel.

A 10 heures, grand'messe, célébrée par *M. le chanoine Goulier, curé-doyen de Saint-James*.

Sermon par *M. l'abbé Pousset, curé de la Croix Avranchin, ex-missionnaire diocésain de Biville*.

Afin de permettre aux pèlerins de reprendre le train de 3 h. 50, les vêpres seront fixées à 2 h. 1/2, et seront immédiatement suivies du Salut du Très Saint Sacrement.

Nous espérons que, ce jour-là, les amis de l'Archange viendront nombreux le prier dans son sanctuaire. Plus que jamais c'est un devoir. Personne n'y manquera. Nous voulons croire aussi que leur bonne volonté ne se lassera pas et que le 16 octobre, fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la dédicace de la Basilique du Mont-Tombe, ils se retrouveront encore unis dans le même sentiment de foi et de confiance devant la statue vénérée.

*Comme de coutume, Mgr Guérard, notre évêque bien-aimé, présidera cette fête du 16 octobre.*

## Saint Aubert et sa Chapelle

AU MONT SAINT MICHEL

Nos annonces le font connaître, c'est donc le dimanche 10 septembre prochain que nous célébrons, avec le diocèse de Coutances tout entier, la fête annuelle de saint Aubert, évêque d'Avranches, glorieux fondateur de ce Mont-St-Michel.

Le nom de saint Aubert se trouve en effet à chaque page de notre histoire locale. La liturgie offre trois fêtes spéciales qui ravivent son souvenir; les vieux cartulaires ont conservé son image et une vue du monastère qu'il éleva. Les chartes antiques nous signalent ses miracles; les seigneurs confirment leurs donations en jurant par son bras: « *per brachium sancti Auberti* »; son chef, qui porte la marque indéniable du miracle opéré par saint Michel, chef qui fut jusqu'à la grande Révolution la plus précieuse relique du trésor montois, est maintenant porté chaque année solennellement dans la Basilique Saint-Gervais et la cité d'Avranches; le cérémonial de l'entrée

des évêques d'Avranches dans leur cathédrale est attribué à saint Aubert ; le livre vert du chapitre décrit ses largesses à son église mère ; les poètes le chantent dans leurs vers ; les hymnographes composent tour à tour des chants en son honneur et les bénédictins de Saint-Maur reproduisent en cinq ou six manuscrits la relation de sa vie. Les trois fêtes dont nous venons de parler sont : 1<sup>o</sup> celle du 10 septembre, qui est le jour de la mort du saint et dans laquelle on lisait sa vie ; celle du 16 octobre, qui célébrait l'apparition que lui fit l'Archange saint Michel et la dédicace de son église ; 3<sup>o</sup> celle du 18 juin, qui rappelait l'invention des reliques de saint Aubert.

Cette année, comme de coutume, la fête du 10 septembre sera solennisée dans le petit oratoire que nos pères ont consacré à saint Aubert.

« Au tournant de notre sainte montagne, vers le nord-ouest, comme une vignette au coin d'un tableau, ou un ermitage près d'un monastère, sur un roc isolé, est posée, au bord de la grève, la chapelle Saint-Aubert, simple dans sa structure, pittoresque par son site et naïve par ses histoires. » Ainsi parle E. Lehéricier en son poétique ouvrage « *L'Avranchin monumental et historique* ». On ne saurait mieux dire.

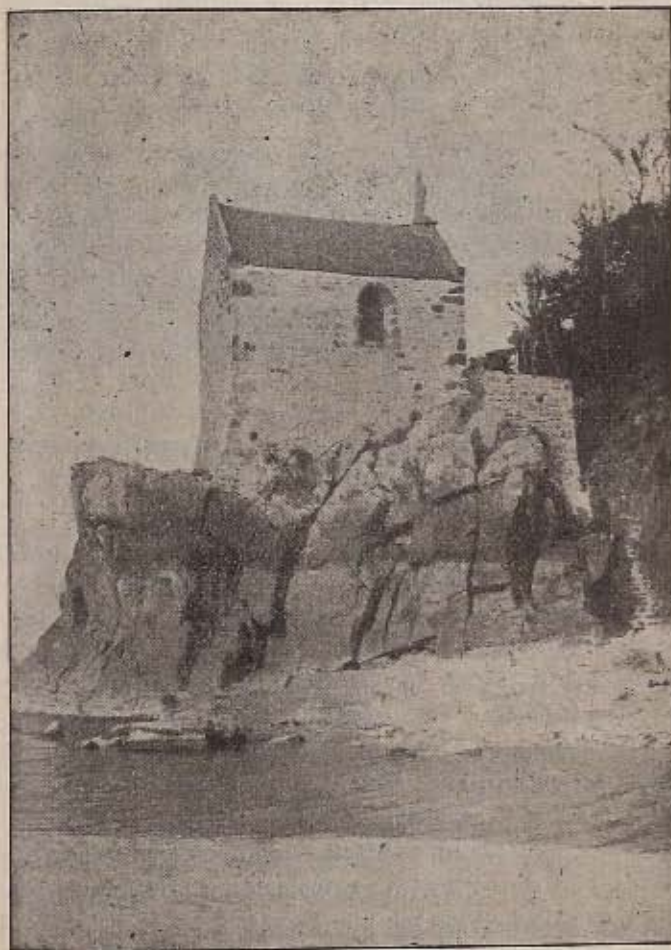
L'édicule actuel ne semble pas remonter au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle, mais il est certain qu'il succède à un autre plus ancien. M. Deschamps du Manoir dit positivement en son *Histoire du Mont-Saint-Michel*. « L'oratoire de saint Aubert a été rebâti au XVI<sup>e</sup> siècle. »

Mais pourquoi la chapelle Saint-Aubert sur ce minuscule petit cap ?

Les vieux chroniqueurs nous ont laissé sur cette partie du Mont-Saint-Michel une trop gracieuse légende pour que nous ne la fassions pas connaître à ceux qui l'ignorent et pour que nous ne la rappelions pas à ceux qui la connaissent déjà ; cette légende nous expliquera les motifs qui ont fait dédier cette roche à saint Aubert et bâtir la chapelle en ce dit lieu.

C'était en 708. Saint Aubert, évêque d'Avranches, obéissant à la triple sommation de l'Archange, qui lui demandait un

oratoire au sommet du Mont Tombe, s'était mis à l'œuvre. Une multitude d'ouvriers travaillait à en aplanir la cime.



LA CHAPELLE SAINT-AUBERT.

afin de commencer la construction. Mais un obstacle inattendu vint s'opposer à leurs desseins et défier leurs efforts.

Au milieu de l'espace que l'Archange avait désigné, se



trouvaient deux rochers, que les bras les plus vigoureux eurent ni ébranler, ni arracher de leur place. » Le saint Pontife ne perdit point courage. La glorieuse cicatrice qu'il montrait de temps en temps aux travailleurs pour exciter leur zèle était une preuve manifeste de la volonté du ciel, et la pieuse entreprise devait réussir. Cette confiance ne tarda pas à être récompensée.

La nuit suivante, au village d'Icuis, saint Michel apparut à un homme appelé Bain. Celui-ci était illustre parmi les siens, et, par dessus tout, Dieu l'avait enrichi de douze enfants, dont l'un était encore au berceau. La vision l'avertit d'aller avec ses fils travailler au Mont Tombe, sous les ordres du vénérable Aubert. Bain s'empressa d'obéir. Dès l'aube du jour, il se joignit aux travailleurs, et, au grand étonnement de tous, il déracina sans peine la roche la plus petite et la fit rouler dans l'abîme. Mais ses efforts et ceux de ses fils furent impuissants contre les rochers qui dominaient la cime de la montagne.

Saint Aubert, inspiré du ciel, s'approcha de Bain et lui demanda s'il avait amené ses douze enfants, comme l'Ange l'avait ordonné. Bain répondit qu'il avait encore un petit garçon au berceau, mais qu'il avait jugé inutile de l'apporter. « Alors, raconte le vieux chroniqueur, saint Aubert dit qu'on allast quérir l'enfant, d'autant que Dieu a eslevé les chose infirmes et faibles de ce monde pour confondre les forts et puissants. Ayant esté apporté, il le prit entre ses bras et, ayant approché son petit pied sénestre contre le rocher qui étoit plus difficile à démolir, il l'imprima dedans comme si c'eust été cire mole. » Aussitôt le roc s'ébranla et roula au pied de la montagne, où il reste comme un monument impérissable du prodige qui vient d'être raconté. On y voit encore la trace du pied de l'enfant, et les âges ont respecté le modeste oratoire que la piété des fidèles éleva plus tard sur ce même rocher en l'honneur du saint évêque d'Avranches. Cette marque est derrière le chevet du sanctuaire, sur la face du rocher dominant la mer.



## Chronique du Pèlerinage

COMME les années précédentes, les pèlerins sont venus nombreux pendant ce mois visiter le sanctuaire de l'Archange. Au prix d'efforts quasi héroïques, les uns ont pu se mettre en route, supporter les fatigues d'un long voyage et, avec l'élan d'une foi qui n'a d'égal que leur amour, sont arrivés dans la cité montoise et, de leur propre aven, ont passé les meilleurs moments devant la statue vénérée. D'autres, voulant unir l'agréable au sérieux, ont gravi les nombreuses marches qui conduisent à l'abbaye, admiré successivement le site et la merveille, et saisis d'un enthousiasme religieux, sentant pour ainsi dire dans leur âme la foi qui présidait à ces grandioses entreprises, sont descendus dans l'humble église paroissiale, et, après avoir salué l'hôte divin inspirateur de ces merveilles, ont épanché leur cœur devant le puissant Archange. A n'en pas douter, saint Michel a reçu et béni cette visite peut-être tardive, en tout cas confiante, et les pèlerins touristes sont rentrés dans leur famille heureux et réconfortés : ainsi

tour à tour, à la suite de NN. SS. Dizien, évêque d'Amiens, et Meunier, évêque d'Evreux, se sont pressés dans l'étroit sanctuaire les vaillants fils d'Armor, quelque peu jaloux des caprices du Couesnon, qui seul, disent-ils, a mis le Mont hors de Bretagne, mais satisfaits de l'accueil toujours prévenant des Montois. La Normandie n'est pas restée en retard : noblesse oblige ; elle a envoyé des délégations de pèlerins d'Evreux, de Caen, de Saint-Lô, de Bayeux, d'Alençon et bon nombre de représentants des plus petits villages, tous alertes et vigoureux, vrais descendants de la race noble venue du Nord, aimant Dieu et Mgr saint Michel. Nous ne finirions pas, s'il fallait mentionner dans ce court récit les villes de France, je dirais même des deux continents, qui, pendant le mois de juillet, se sont fait représenter aux pieds de l'Archange ; nous préférons consacrer les quelques lignes qui nous restent au récit très succinct des pèlerinages spécialement intéressants qui, avec un entrain toujours nouveau et une ferveur signalée, ont prié saint Michel pour l'Église et pour la patrie : nous les citerons au hasard.

L'un d'eux amenait au pied du Mont les Enfants de Marie de Sainte-Croix de Vitré. Voulant sans doute rappeler un souvenir précieux et renouer la chaîne de vieilles traditions, M. le curé, accompagné de ses deux vicaires et du patronage, n'a pas reculé devant les fatigues d'un voyage long et accidenté. Partis à 3 heures du matin, les pèlerins ont fait arrêt à Pontorson ; là ils ont entendu la messe et communie ; le train de 8 heures les conduisait au Mont. Après une intéressante promenade en bateau autour des roches, M. le curé entraînait avec tout son monde dans l'église paroissiale et célébrait la sainte messe pendant laquelle les jeunes filles ont chanté divers cantiques à la sainte Eucharistie, à la sainte Vierge et à saint Michel. Le soir, une courte allocution de l'un des chapelains et le salut du Très Saint Sacrement rémissaient de nouveau les Enfants de Marie dans le sanctuaire, et chacune d'elles, voulant sans doute remporter du Mont un souvenir

vivant et efficace, se faisait inscrire dans les registres de l'Archiconfrérie. Nous ne doutons pas que le puissant Archange, de concert avec la Reine des Vierges, n'ait béni cette trop courte entrevue, et accordé aux Enfants de Marie de Sainte-Croix de Vitré, ainsi qu'à leur vénéré pasteur et père, les grâces nombreuses qu'elles ont sollicitées pendant leur passage.

Nous nous exposerions à des redites, si nous voulions raconter en détail le pèlerinage des Enfants de Marie de Granville qui, elles aussi, tinrent à honneur de donner leurs noms à l'Archiconfrérie et rivalisèrent d'entrain avec leurs sœurs de Vitré. L'abondance des matières nous oblige du reste, à être court. — Qu'il nous suffise aussi de mentionner une délégation conduite à saint Michel par un prêtre dont le souvenir ne sera pas de sitôt éteint dans notre cité et dont le nom est encore sur toutes les lèvres : M. l'abbé Pouvreau, chapelain du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, ancien supérieur et directeur des œuvres du Mont-Saint-Michel, toujours confiant dans la protection du saint Archange. M. l'abbé Pouvreau a voulu une fois de plus venir sur place recommander avec ses intérêts personnels les âmes de ses chers enfants à son bienveillant protecteur.

Nous cédon maintenant la place à un jeune élève de l'institution Saint-Joseph de Villedieu. Dans notre numéro du mois dernier nous signalions seulement l'arrivée du pèlerinage, aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir en offrir le compte rendu à nos lecteurs. La plume allègre et déjà sûre du jeune écrivain ne manquera pas de les intéresser.



## Pèlerinage de l'Institution Saint-Joseph DE VILLEDIEU

EN route ! Nous parlons le cœur à la joie, malgré la pluie fine qui ne cesse de tomber. Nous espérons bien que le beau temps va venir ; d'ailleurs avant de partir nous avons récité les prières de l'itinéraire. Le départ n'a rien d'intéressant ; les essieux grincent, les chevaux prennent leur pas ni lent ni pressé, cadencé par le tintement des grelots ; les cochers, le fouet en main, les excitent par habitude ; sept voitures montent ainsi sous les grands arbres du boulevard, fortement estompées par la brume et la pluie. Le trajet s'accomplit sans incident. Visiblement saint Michel veut nous exaucer ; à plusieurs reprises un coin de drap bleu perce le gris ennuyeux du ciel.

— Nous apercevons les premières maisons de Genêts, puis tout à coup un cri part de toutes les bouches : « *Le Mont Saint-Michel !* » Entre deux bouquets d'arbres le célèbre mont apparaît ; au premier cri succède le silence ; on se met debout, on se presse, on se bouscule ; l'apparition ne dure qu'un instant, nous sommes dans le bourg de Genêts. Nous entonnons le cantique : « *Astre béni du marin* », car il ne faut jamais oublier la bonne Vierge. En un instant les voitures sont déchargées et toute la bande des joyeux écoliers saute sur la grève, les pieds nus, les pantalons retroussés jusqu'au-dessus du genou. Enfin le bon Dieu nous est propice, un rayon de soleil vient nous réchauffer un peu. Le temps promet d'être beau. Sous cette lumière, la baie est magnifique, la grève s'étend avec ses longues flaques d'eau et ses rivières qui miroitent ; à gauche Avranches dresse la tour Saint-Gervais au milieu de vertes collines ; à droite une étendue plate, « la langue », où paissent de nombreux troupeaux d'oies ; la pointe sauvage de Carolles relève la côte ; au fond le littoral bas de

Pontorson, puis la Bretagne, Cancale, les passes de Saint-Malo ; entre les deux pointes, la mer, retirée au loin ; le soleil s'échappe d'un sombre amas de nuages, étale majestueusement ses rayons, décore le rivage et les eaux de mille feux scintillants. Au milieu voici Tombelaine, un îlot de granit sombre recouvert d'un manteau de verdure ; un flot de lumière inonde le rocher de saint Michel ; la Merveille s'éclaire au-dessus du petit bois ; la flèche brille et se détache sur le ciel noir, là-haut la statue de saint Michel plane comme un aigle, déployant fièrement ses ailes d'or au-dessus de l'Abbaye. Mont Saint-Michel ! chef-d'œuvre de la foi créatrice ! terre toujours croyante, terre toujours française, salut ! Salut à ta gloire passée, aux architectes qui ont conçu ton vaste plan, à tes défenseurs qui t'ont préservé de la domination étrangère ! Salut à ta gloire présente, à tes vieux murs, qui ont bravé les années et les vents, à ton Archange, à tes pèlerinages ! Salut à ta gloire future ! si le passé, si le présent t'admirent, pourquoi l'avenir te dédaignerait-il ? Tu attireras toujours à tes pieds les catholiques, les Français et les artistes. Ah ! pourquoi ce siècle, qui se donne le titre de « siècle des lumières », a-t-il chassé de ton sanctuaire celui qu'une possession de plus de mille ans en avait établi le maître ? Quel aveuglement est le sien qu'il ne comprend pas le charme et la majesté des pompes religieuses, les cantiques d'allégresse, les fleurs, les flammes des cierges, les oriflammes, la fumée de l'encens ! C'est en ces moments que les pensées s'élèvent au-dessus de la terre ; l'âme se transporte, elle s'enflamme, la prière déborde des lèvres. Vive le Mont-Saint-Michel ! Vive la foi chrétienne qui l'a construit !

Le Mont-Saint-Michel est un aimant ; les yeux fixés sur la basilique, nous marchons sans sentir la fatigue. Nous traversons des rivières ; l'eau gazouille gentiment, une écume légère vole autour de nous. Nous voilà au pied des remparts ; premier sujet d'étonnement : « *Mais c'est haut !* » — « *Je ne croyais pas que ce fût si grand !* » — « *Quelles murailles épaisses !* »

D'autres se contentent de pousser des « ah » des « oh » à n'en plus finir.

Il faut se rechausser. Nous franchissons la porte de l'Avancée, la seule entrée du Mont : nous passons sous la Barbacane et voilà la porte du Roi, si majestueuse avec ses créneaux, ses machicoulis et les armes réunies du roi et de la ville. Un des chapelains descend au-devant de nous ; nous nous formons en procession et nous montons la rue, drapeau en tête, en chantant le cantique : « Saint Michel, à votre puissance. » M. le Supérieur des chapelains nous reçoit à l'église et nous fait le meilleur accueil ; il veut que nous considérions son église comme la chapelle de l'institution Saint-Joseph. Un jeune prêtre, M. l'abbé F. Marie, dont nous avons pu apprécier la douceur et le dévouement lorsqu'il était notre professeur, se fait une joie de célébrer notre messe. M. l'abbé Coquelin dans une allocution de circonstance nous demande de refléter toujours en nous l'image de Dieu, comme le Mont se reflète dans les grèves, de rester forts comme ce rocher que la tempête n'a jamais abattu, d'être toujours obéissants comme saint Michel, qui ne s'est jamais révolté contre Dieu. Répétons donc son cri : *Quis ut Deus !* Maintenant la visite du Mont va commencer. Nous nous rendons au musée : voici un combat dans les grèves peint sur toile, plusieurs personnages en cire : Robert de Thorigny, saint Aubert, Duguesclin et son épouse, Louis XI instituant l'ordre des chevaliers de saint Michel, plusieurs prisonniers politiques, Raspail, Barbès, Colomba. Ce musée renferme une collection de tableaux et de sculptures antiques.

Quand nous sortons, notre estomac nous crie qu'il est midi. Vite à l'hôtel et à table ! La traversée de la grève a aiguisé les appétits, mais le dîner répare nos forces et vers deux heures nous nous sentons bien d'aplomb pour monter à l'abbaye par les remparts. Que d'escaliers ! Jamais nous n'arriverons au bout ! — De la tour du Nord on a une vue splendide sur les environs d'Avranches et les grèves ; mais tournons nos regards

vers l'abside de la basilique et la Merveille : les contreforts, les arcs boutants, les clochetons ornés de sculptures, les fenêtres, l'escalier de dentelle, tout est superbe d'élégance et d'audace. Une flèche gothique de quarante mètres s'élance au-dessus d'une tour romane ; ce jet frêle et hardi enlève l'âme vers le ciel. Voici l'entrée de l'abbaye, le Châtelet, formé de deux tours, couronnées de créneaux ; un escalier s'engage sous la voûte et conduit dans la salle des gardes. Partout des escaliers ! Le pont fortifié enjambe le passage avec ses beaux machicoulis ; nous arrivons au Sault-Gauthier. Je ne pourrai pas décrire en détail toute l'abbaye, il faudrait des volumes ; je m'arrêterai seulement dans quelques salles. — Nous entrons dans la Basilique ; la nef est romane, on la répare en ce moment ; le portail n'est pas beau, aussi ne nous y attardons pas et allons vite nous extasier devant un chef-d'œuvre de l'architecture flamboyante, le chœur. Arrêtons-nous à l'entrée ; quelle grâce dans ces colonnettes élancées qui montent jusqu'à la voûte ! Quelle élégance dans les colonnes et l'entrelacement des sculptures du triforium ! Au-dessus sont de hautes fenêtres à meneaux ; la voûte semble se soutenir elle-même. Quel ensemble admirable avec ses cinq chapelles rayonnantes !

Il me semble que l'âme doit monter sans peine vers Dieu, emportée par la hardiesse, l'élévation de ces voûtes ; que l'on doit y bien prier ! Visitons la Merveille, et d'abord un vrai bijou, le Cloître. L'œil se repose avec plaisir sur ces perspectives gracieuses de colonnettes ornées de rosaces ; partout le feuillage des sculptures se détache aussi frêle qu'un arbuste. Sur le cloître s'ouvre le Réfectoire. Les fenêtres, un peu étroites, entourées de colonnes, sont disposées de telle sorte qu'en entrant on ne voit que les deux baies du fond. On se demande comment cette pièce peut être si bien éclairée, puis, à mesure qu'on avance, les fenêtres apparaissent une à une. Au second étage se trouve la salle des Chevaliers ; elle est divisée par une triple rangée de colonnes robustes ; les chapiteaux sont ornés de sculptures variées. Rien n'est disproportionné ; par-

tout la majesté et la grâce. Les colonnes s'élancent comme les forts troncs des forêts, les nervures des voûtes se croisent, se mêlent comme des branches enchevêtrées. On revoit en imagination les vieux bahuts appuyés contre les murailles, les tables massives, les tabourets de bois, et les chevaliers à la cuirasse étincelante, faisant résonner la salle de leurs joyeux cris et du bruit gringant de leurs solerets. On entre dans la salle des Hôtes; il n'y a qu'un rang de colonnes; celles-ci sont plus grêles, plus élancées que dans la salle des chevaliers. Les énormes pilastres de la crypte des Gros Piliers impressionnent vivement nos jeunes imaginations... Et les cachots donc. — La visite est finie. Comment exprimer le sentiment de jouissance, de vénération, d'admiration, de respect qu'inspire la Merveille, cet élan du cœur qu'entraîne la basilique? La parole s'y refuse; toute description est au-dessous de la réalité; pour le sentir, il faut voir. Nous descendons la rue pour aller à l'église remercier saint Michel du beau temps qu'il nous a donné; demandons-lui aussi son aide: « Saint Michel à notre secours! »

Vite quelques emplettes, car le temps presse! Pensez donc: il faut retourner à Genêts par la grève, nous arrêter à Dragey, à Ronthon, et chanter un salut à Sartilly; il est quatre heures et demie. Nous collationnons et puis partons. Allons! dépêchons-nous! Le sable est à peine mouillé; par contre, quand nous repassons les rivières, il y a plus d'eau que le matin. — Mais voici des coques; voyons! Est-il possible de résister à la tentation? nous nous mettons en devoir de les tirer du sable. Mais de ce fait nous sommes en retard d'une demi-heure; pressons le pas. Genêts; en peu de temps les voitures sont prêtes; nous disons adieu au Mont Saint-Michel qui là-bas se dresse dans la brume. Dragey! Monsieur le curé descend, mais nous ne pouvons pas arrêter; le temps nous manque; nous brûlons de même Ronthon. Enfin Sartilly! on sort le drapeau sur le siège de la première voiture, et nous entrons dans le bourg en chantant un cantique à saint Michel. La population nous fait un accueil

sympathique. Nous descendons de voiture et nous pénétrons en rangs dans l'église; elle est élégante, spacieuse, richement décorée; la population de Sartilly se presse dans son enceinte. Le salut est magnifique, aussi recevons-nous les félicitations de Monsieur l'abbé Chalmé, vicaire, qui est chargé de nous recevoir en l'absence de Monsieur le curé; ancien élève de l'institution Saint-Joseph, il tient à nous traiter en petits camarades. Nous soupions au presbytère. La nuit est tombée quand nous partons: « Au revoir et merci à Monsieur le curé. » Les voitures sont illuminées avec des lanternes vénitiennes. On s'amuse, on rit, on chante. Enfin Villedieu! Les mères sont sur la route: « Est-ce toi, Émile? » — « Avez-vous Édouard! » Tout le monde arrive sain et sauf au collège. Le lendemain matin, grasse matinée; lever à huit heures et demie...

Vive saint Michel! Vive le Mont Saint-Michel!

L. F.,  
Élève de Troisième.



## Hier et aujourd'hui

S'il est vrai que plus un pays est saint, plus il fait impression sur l'âme de ceux qui le visitent, il faut croire que le Mont dédié à l'Archange brille entre tous les autres d'une sainteté éminente. Que de souvenirs touchants, que d'espérances fondées, un cœur vraiment catholique et français ne trouve-t-il pas dans l'ascension de la merveille d'Occident ! De temps immémorial, les rois et les grands s'y donnaient rendez-vous dans tout l'éclat de leur gloire ; moins favorisés des biens de la fortune, les peuples formaient des caravanes plus humbles, mais voulaient, à leur tour, prouver à « saint Michel » qu'ils lui étaient toujours « fort dévots ». Et l'Archange répondait à cette confiance unanime en intercédant près de Dieu et en obtenant à tous grâces et bénédictions. Prince du royaume de France, il mettait sa vaillante épée au service de la nation ; chef victorieux des armées de Satan, il patronait les pieux chevaliers et les rendait forts dans le combat ; Archange influent près de Dieu, il prenait pitié des petits et des humbles et défendait leurs intérêts contre les puissants ; et tous, comme à l'envi, se rendaient, au prix des plus grands sacrifices, près de son sanctuaire, remerciaient pour le passé et réclamaient une protection plus efficace encore pour l'avenir.

Oh, sans doute, de tels voyages n'allaient pas sans entraîner avec eux quelqueagrément; un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, même fait pieds nus, présentait bien un certain attrait, mais le côté religieux demeurait toujours et l'emportait sur le reste. Dès le neuvième siècle, Charlemagne y venait en pèlerin; avant tout, « à saint Michel il voulait faire oraison ». En même temps, il enrichissait le sanctuaire de l'Archange de « moult et grande oblation ». Quatre siècles plus tard, saint Louis plaçait sa personne et son peuple sous l'égide de saint

Michel, en 1424. Charles VII faisait un pèlerinage d'actions de grâces: il apportait à la basilique montoise une pierre qui lui était tombée sur la tête sans lui faire de mal et attribuait ce prodige à la faveur de « Monseigneur saint Michel » ; et après Louis XI, Charles VIII passait trois jours dans le Mont pour remercier « son dit Seigneur de la bonne victoire qu'il obtenait contre ses ennemis ».

Avec les rois, les grands faisaient acte de dévotion en visitant le Mont; ils venaient de tous les points du royaume et saluaient avec enthousiasme le prince de la milice céleste ; à leur suite apparaissaient des personnages moins belliqueux parfois, mais plus saints aux yeux de Dieu ; l'Église devait plus tard les placer sur les autels. C'étaient, pour ne citer que les principaux : Thomas Becquet, Anselme de Cantorbery, Yves de Tréguier, enfin saint Vincent Ferrier ; les premiers remportaient de leur visite un courage invincible contre les ennemis du roi très chrétien, les autres un zèle plus grand pour la gloire et l'établissement du règne de Dieu.

Mais le peuple ne cédait rien de sa ferveur et de son empressement aux seigneurs du temps ; des pèlerinages d'enfants, de vieillards et de jeunes gens, dit le vieux chroniqueur, arrivaient jusque du nord de l'Allemagne, des communes entières venaient avec leurs corporations et leurs bannières se recommander à l'Archange ; à la vue du Mont, tous tombaient à genoux, demandaient pardon des fautes passées et, avant d'aborder la merveille, élistaient un roi qui devait, en temps opportun, prendre la parole et présider partout les dimanches des « compaigns ».

Mais pour les voisins du Mont, un pèlerinage ne suffisait pas, saint Michel devenait vraiment le patron et l'intendant du foyer et aux circonstances solennelles de la vie, les familles normandes, bretonnes et angevines se pressaient nombreuses dans la basilique. Les mères y consacraient leurs enfants à Dieu, les jeunes épouses y demandaient l'assistance nécessaire pour observer les ordonnances de la vie conjugale, enfin il n'était

pas jusqu'aux héritiers qui ne pussent la compassion et le regret jusqu'à venir prier pour le repos de ceux dont ils recueillaient, en pleurant, la succession : et chez tous l'enthousiasme était si grand que chacun voulait rapporter de son voyage un souvenir inoubliable ; pour les uns c'était une pierre du rocher, pour d'autres c'était un débris. Rentrés chez eux, ils gardaient précieusement ces saintes reliques et, lorsque les ressources pécuniaires le permettaient, ils les encastraient dans la muraille d'un nouveau temple que leur piété érigeait en l'honneur de l'Archange. Peut-on voir dans cet usage, que des réglemens ecclésiastiques interdiraient bientôt, sous les peines les plus sévères, l'origine de certains vocables d'églises françaises, italiennes et allemandes : saint Michel de la Pierre, *Lapis Sancti Michaelis*, *Sanctus Michael de Petra* ? C'est au moins permis.

[A suivre.]



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Veuillez publier dans vos *Annales* l'expression de ma vive reconnaissance à saint Michel pour la faveur qu'il vient de m'obtenir.

M<sup>me</sup> B. D., *cel.*

**Calvados.** — Merci à l'Archange saint Michel de son bienveillant concours dans un examen.

M<sup>me</sup> F. M.

Je vous prie de remercier avec moi le saint Archange. L'affaire que nous lui avions recommandée a été menée à bonne fin.

A. Le M.

**Charente.** — Deux grâces importantes nous ont été obtenues par l'intercession de saint Michel. Gloire au puissant Archange.

M. G.

**Côte-d'Or.** — Daigne le saint Archange me continuer sa bienveillante protection dont je fais chaque jour l'expérience.

M. M.

**Haute-Garonne.** — Une mère demande une messe en action de grâces à l'Archange, pour les succès renouvelés de son fils.

M. G., *cel.*

**Loire.** — Jusqu'à ce jour saint Michel nous a toujours protégés, priez avec nous pour que nous soyons encore une fois exaucés.

M. A., *cel.*

**Loire-Inférieure.** — Saint Michel nous a déjà obtenu une amélioration notable dans l'état de notre malade, priez avec nous pour qu'il continue son œuvre et nous accorde bientôt une guérison complète.

M. or B. S. L., *cel.*

Veuillez célébrer une messe pour remercier l'Archange de l'heureuse issue d'un procès.

E. L.

**Loiret.** — Actions de grâces à saint Michel.

M. F., *cel.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Manche.** — Je suis heureux de vous annoncer que saint Michel a gagné notre cause; le jeune homme que je lui avais recommandé et qui, de son côté avait pleine confiance dans la protection de l'Archange, vient d'être reçu bachelier à Rennes avec la mention *assez bien*. Actions de grâces à saint Michel.

Reconnaissance à saint Michel qui une fois de plus a terrassé le démon.  
J. L.

J'avais prié saint Michel de m'aider à subir les épreuves d'un examen difficile; j'ai été exaucé. Grâces lui soient rendues.

Actions de grâces à saint Michel pour amélioration sensible dans l'état de ma santé.  
V. V., *sél.*

**Meurthe-et-Moselle.** — Saint Michel ne cesse pas de nous protéger. Qu'il soit à jamais béni et remercié et que son culte s'étende de plus en plus parmi nous; avec lui nous serons forts contre la persécution. M<sup>me</sup> M.

**Meuse.** — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue.  
*Une associée.*

**Morbihan.** — Honneur et gloire à saint Michel. Une fois de plus nous avons ressenti sa toute-puissante protection.  
M. L. M., *sél.*

**Hautes-Pyrénées.** — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et de publier dans les *Annales*, ainsi que je l'avais promis, le brillant succès de l'un de mes neveux dans ses examens, tout spécialement recommandés au puissant Archange.

H. B., *sél.*

**Rhône.** — Veuillez célébrer une messe en l'honneur de saint Michel et des bons anges et remercier avec nous ces puissants intercesseurs des grâces qu'ils nous ont obtenues.  
Sr L. A.

**Savoie.** — Actions de grâces d'un jeune bachelier à saint Michel.  
B. M.

**Seine.** — J'ai eu confiance dans mon saint protecteur. Saint Michel m'a exaucé, je suis reçu à mon examen. Veuillez faire brûler en action de grâces six cierges devant la statue du grand Archange.

M. et S.

Actions de grâces pour le succès de deux examens.  
X...

**Seine Inférieure.** — Reconnaissance à saint Michel et à saint Joseph pour la protection qu'ils m'ont accordée dans un voyage que je leur avais recommandé.

M. C., *sél.*

**Deux Sèvres.** — Merci au puissant Archange.

I. W., *sél.*

**Tarn.** — Une associée, ayant recommandé à saint Michel les examens de ses enfants, a été exaucée au-delà de ses espérances. Actions de grâces au glorieux Archange.

L. M.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Prist au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-standard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Ain.** — Belley : M<sup>me</sup> A. Rolland de Bavel.

**Allier.** — Moulins : M. Jean Alloit.

**Ardèche.** — Chornérac : M. Martial Chabert.

**Ardennes.** — Charleville : M<sup>me</sup> Galle-Gully.

**Aube.** — Mailly : M<sup>me</sup> Françoise Lefèvre.

**Calvados.** — Caen : M<sup>lle</sup> Mincque.

**Cher.** — Bourges : M. Méalin.

**Côte-d'Or.** — Dijon : M<sup>me</sup> la baronne de Benoist.

**Côtes-du-Nord.** — Guingamp : M<sup>lle</sup> Jollieoue. — Pontrioux : M. Pierre. — La Bouillie : M. le comte Victor de Visdelou de la Villatréart. — Tréguier : M. Emmanuel Le Gueat ; M. l'abbé Guillaume Le Gal.

**Drôme.** — Rémusat : M<sup>me</sup> Marie Madeleine Boucher.

**Eure.** — La Croix-Saint-Leufroy : M. l'abbé de La Halle.

**Finistère.** — Quimper : Mère Marie du Calvaire, *religieuse Ursuline*.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M. Lansac.

**Loire.** — Saint-Germain l'Épinasse : M<sup>me</sup> du Miral. — Saint-Chamond : M<sup>me</sup> A. Chasey. — Esserlines-en-Donzy : M<sup>me</sup> Antoinette Baron, née Noolly ; M<sup>lle</sup> Maria Salcyrieux. — Montbrison : M<sup>me</sup> de la Plagne.



**Loire-Inférieure.** — Doulen : M. Hippolyte Ollivié.  
**Manche.** — Précey : M. l'abbé Petipas, *curé*. — Juilly : M<sup>me</sup> Marie.  
 — Savigny-le-Vieux : M<sup>me</sup> Vve Rungat née Julie Leroux ; M<sup>me</sup> Vve Jambon,  
 née Vilaine Teulent ; M. Louis Hirbec. — Saint-Bilaire du Harcouët :  
 M. Pierre Planté. — Cherbourg : M. Jules Levéel. — Saint-Sauveur de  
 Pierrepont : M<sup>lle</sup> Françoise Denis.  
**Marne.** — Epernay : M<sup>lle</sup> Agathe François.  
**Morbihan.** — Penhoët : M. le Vicomte Arthur de Noday.  
**Nord.** — Lille : M<sup>me</sup> Dellevallez.  
**Oise.** — Doufront : M. Barbée, *sel.*  
**Seine.** — Paris : M<sup>me</sup> Bouchillot ; M<sup>me</sup> Chagot.  
**Seine-Inférieure.** — Neufosse : M. l'abbé Chrétien, *curé*.  
**Seine-et-Oise.** — Mantes : M<sup>me</sup> Delphine Leriquier.  
**Deux-Sèvres.** — Soudan : M<sup>me</sup> Vidard.  
**Tarn.** — Castres : M. Jacques-Louis Prades.  
**Vendée.** — Fontenay-le-Comte : M. Martineau.  
**Vosges.** — Rupt-sur-Moselle : M<sup>me</sup> Wiase.  
**Belgique.** — Dotigues : M<sup>me</sup> Henri Damié, Cécile Doyen.  
**Suisse.** — Fribourg : M<sup>me</sup> Caroline Sullin ; M<sup>me</sup> Julie Roos ; M. Jean  
 Haimoz.  
**Canada.** — Montréal : M. Thomas Cosson. — Sainte-Geneviève : Bevé-  
 rende Sœur Adjuvateur, religieuse de Sainte-Anne. — Saint-Rémi : M<sup>me</sup> Marie-  
 Louise Fontaine, née Gagné. — Sherrington : M<sup>me</sup> Henriette Béchard, née  
 Sere.  
**Palestine.** — Jaffa : Sœur Marie-Berthilde Alboustini. — Jérusalem :  
 Sœur Delphine Morcau.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de  
 l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac  
 profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme  
 ni précipitées dans les ténébres; mais que le Prince des Anges  
 saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois  
 vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de  
 louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons  
 aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la  
 vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representat eas in lacum  
 sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

# ANNALES

DU

## Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POURQUOI LA FÊTE DU 16 OCTOBRE? — ANNONCES. — NEUVAIN  
 MENSUELS. — NEUVAIN DE SERVICES FUNÉRAIRES. — CALENDRIER. — CHRONIQUE  
 DE MONT-SAINT-MICHEL. — LETTRES DE M. POUVREAU, ANCIEN SUPÉRIEUR DE  
 MONT-SAINT-MICHEL À SON SUCCESSION. — LA SAINTE VIERGE ET LES MONTOIS.  
 — LA SAINTE VIERGE ET LES BRIGIERS D'OMAGES. — ACTIONS DE GRÂCES. —  
 ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

### Pourquoi la Fête du 16 octobre ?

Plusieurs fois déjà nous avons répondu à cette question.  
 Aujourd'hui nous résumons notre réponse :

Parce que c'est un 16 octobre que l'Archange saint Michel  
 apparut à saint Aubert, évêque d'Avranches, pour lui deman-  
 der de « *bastir un temple sur ce Mont de Tombe* (nom primitif  
 du Mont-Saint-Michel) *pour y estre honoré et estre le patron et  
 spécial protecteur de notre patrie.* »

Parce que c'est un 16 octobre que fut faite par saint Michel  
 lui-même la dédicace de l'église érigée par saint Aubert con-  
 formément aux indications de l'Archange.

Parce que de tout temps les moines de l'Abbaye, Béné-  
 dictins de la primitive observance ou Bénédictins réformés de  
 Saint Maur, firent du 16 octobre une fête exceptionnellement  
 solennelle. Les chroniques du monastère en font foi. Voici en  
 effet ce que dit Dom Huynes : « *La première apparition de  
 l'Archange saint Michel à saint Aubert se fit l'an sept cens huit,  
 le seiziesme jour du mois d'octobre. Jean septiesme étant vicair*

*universel de Jésus-Christ en terre et Childebert second régnaient en France. Un an après, ascaroir l'an sept cens neuf, aussi le seiziesme jour d'octobre, la dédicace du temple par le seigneur des Anges. C'est pourquoi tous les ans, à tel jour, on célèbre ensemble deux festes, sçavoir est celle de l'apparition de saint Michel à saint Aubert et celle de la dédicace de cette église du Mont de Tombe. »*

**Parce que** cette fête fut solennellement célébrée pendant des siècles dans plusieurs provinces de France et dans toutes les églises d'Angleterre, témoin ce concile tenu en l'an 1222, où les évêques Anglo-Normands ordonnent formellement « aux recteurs des églises et aux peuples fidèles de célébrer chaque année avec la plus grande dévotion la fête de la Dédicace de saint Michel sur le Mont Tombe le 17 des calendes de novembre (16 octobre).

Le 16 octobre, on le voit, ne fut jamais oublié. Il ne peut pas l'être.

Les fêtes célébrées dans l'Église universelle en l'honneur de l'Archange, le 8 mai (apparition de saint Michel au Mont Gargan) et surtout le 29 septembre (Dédicace de l'église du Mont-Gargan) sont ici spécialement solennisées.

*Mais c'est pour nous un devoir de célébrer ici même la fête de l'Apparition de l'Archange au Mont-Saint-Michel et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel avec tout l'éclat que comportent la grandeur des souvenirs et la sainteté du lieu.*

Que tous les amis de l'Archange sanctifient cette journée par la réception des sacrements. — Que tous fassent leur possible pour venir présenter à saint Michel, dans son sanctuaire, leurs hommages et leurs requêtes et unir leurs prières à celles de notre Pontife vénéré.



## ANNONCES

Lundi 16 octobre 1905

### FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL AU MONT-SAINT-MICHEL

Anniversaire

DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT

EVÊQUE D'AVRANCHES

Et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel

SOUS LA PRÉSIDENTE DE SA GRANDEUR MONSIEUR GUERARD,  
EVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES

Messes de Communion à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.

10 heures 1/4 (Après l'arrivée du train). — Office pontifical.

Sermon par M. l'abbé GODFREY, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire de Mortain.

2 heures 1/2. — Vêpres solennelles devant le Saint Sacrement exposé et Salut.

Sur notre demande, la Compagnie des Tramways veut bien encore cette année organiser pour le 16 octobre un train spécial partant de Pontorson à 9 h. 40 et arrivant au Mont-Saint-Michel à 10 h. 6.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre, après les Vêpres, le train de 3 h. 50. Ils auront en outre à leur disposition un train partant du Mont-Saint-Michel à 6 h. 30.

Neuvaine à saint Michel pour le mois d'Octobre.

La neuvaine générale du mois d'octobre commencera le 8 et se terminera le 16, anniversaire de l'apparition de l'Archange à saint Aubert et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel; elle sera une excellente préparation à cette grande solennité. Nous rappelons aux Associés de l'Archiconfrérie qu'ils pourront, le 16 octobre, gagner une indulgence plénière.

### Neuvaine de Services funèbres POUR NOS DÉFUNTS

À la fin du mois de novembre 1903, fut inaugurée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel une neuvaine de services funèbres pour le repos des âmes des défunts qui furent de leur vivant Associés, Zélateurs et Zélatrices de l'Archiconfrérie de saint Michel, Bienfaiteurs et Bienfaitrices de notre École Apostolique et des autres Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Nous avons tenu à faire partager les bienfaits de cette neuvaine aux trépassés qui nous avaient été recommandés par les amis de l'Archange.

Les nombreuses listes qui nous furent envoyées montrèrent d'une manière évidente qu'un accueil favorable avait été fait à notre projet.

Aussi l'an dernier, nous empressâmes-nous de célébrer pour la seconde fois et aux mêmes intentions une neuvaine de services dans notre sanctuaire.

Or les raisons qui nous ont déterminé, il y a deux ans, à inaugurer cette neuvaine, sont toujours les mêmes: saint Michel est l'ange du Purgatoire et l'Introduit des âmes au ciel; et c'est pour nous un devoir de prier le saint Archange en faveur des âmes qui l'ont, pendant leur vie, honoré d'une manière spéciale.

**Aussi, dans les mêmes conditions, une neuvaine de services aura lieu dans l'église du Mont-Saint-Michel du 14 au 23 novembre 1905.**

Nous recevrons dès maintenant, avec les offrandes, les recommandations des défunts que l'on voudra bien nous envoyer.

Chaque jour de la neuvaine, le service funèbre sera célébré à 7 h. 1/2; il sera précédé de la récitation de l'office des Morts.

## OCTOBRE 1905

### CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Dim.	<b>XVI<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. Fête du S. Rosaire de la B. V. M.</b>	7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs, bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel, et pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.
2 Lun.	<b>Les SS. Anges Gardiens. Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Arch. Chapelet, ind. plén. — Arch. sept ans et sept quarantaines. — Scap. de saint Michel, indul. de 300 j., appl. aux défunts.</b>	Indul. plénière pour les associés de l'Archiconfr. Indul. de 300 jours appl. aux défunts. Scap. de S. Michel.
3 Mar.	S. Thomas de Villeneuve, confesseur pontife.	17 Mar. S <sup>te</sup> Hedwige, veuve.
4 Mer.	S. François d'Assise, conf.	18 Mer. S. Luc, évang.
5 Jeu.	S. Barni, conf. pont.	19 Jeu. S. Thomas Hélye, conf.
6 Ven.	<b>Octave de S. Michel Archange.</b>	20 Ven. S. Jean de Kuti, conf.
7 Sam.	S. Bruno, conf.	21 Sam. S <sup>te</sup> Ursule et ses comp. vier. et mart.
8 Dim.	<b>XVII<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. Fête des SS. Evêques de Coutances et d'Avranches. Commencement de la Neuvaine d'octobre.</b>	22 Dim. <b>XIX<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. Le Patronage de la S<sup>te</sup> Vierge.</b>
9 Lun.	S. Denys et ses comp. mart. <b>Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.</b>	23 Lun. S. Pierre d'Alcantara, conf. <b>Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.</b>
10 Mar.	S. François de Borgia, conf.	24 Mar. <b>S. Raphaël, archange.</b>
11 Mer.	S. Nicaise et ses Comp. mart.	Arch. sept ans et sept quarantaines. — Chapelet, indul. plén. — Indul. de 300 j. appl. aux défunts, scap. de saint Michel.
12 Jeu.	Office votif du St-Sacrem.	25 Mar. SS. Crespin et Crespinien, martyrs.
13 Ven.	S. Edouard, roi.	26 Jan. S. Magloire, conf. pont.
14 Sam.	S. Calixte, pape et mart.	27 Ven. Vigile de S. Simon et S. Jude, apôtres.
15 Dim.	<b>XVIII<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. S<sup>te</sup> Thérèse, vierge.</b>	28 Sam. S. Simon et S. Jude, ap.
16 Lun.	<b>Apparition de S. Michel à S. Aubert et Dédicace de la Basilique du Mont-Saint-Michel. Clôture de la Neuvaine.</b>	29 Dim. <b>XX<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</b>
		30 Lun. De la férie. <b>Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</b>
		31 Mar. Vigile de la Toussaint.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois:

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins cent et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.



## Chronique du Mont-Saint-Michel

Au Mont-Saint-Michel, pendant la saison, les mois se suivent et se ressemblent fort; toujours même entrain, même enthousiasme, même désir de glorifier l'Archange et de se recommander à sa bienveillante protection.

Juillet avait amené au pied du Mont des pèlerins nombreux et illustres; août et septembre ne devaient pas rester en arrière. Evêque, prélats, prêtres et clercs se sont donné rendez-vous près de saint Michel, et là, embrassant une seule et même cause, ils ont recommandé à Dieu les intérêts les plus chers à l'homme de cœur, l'Eglise et la Patrie. Privilégiés, ceux qui ont pu célébrer les saints mystères au pied de la statue vénérée; heureux quand même, ceux qui n'ont pas joui de cette bonne fortune; l'un d'eux, constitué en dignité, chanoine et archiprêtre, accompagnant son évêque, bénit le Ciel et ne nous cacha pas son émotion. « Oh, que je suis heureux d'avoir pu dire la sainte messe sur la montagne de l'Archange! »

Les fidèles n'ont été ni moins fervents, ni moins enthousiastes; le jour de l'Assomption, l'église paroissiale offrait un spectacle vraiment édifiant, communions nombreuses aux messes basses, assistance pieuse et recueillie à la grand'messe

chantée par Monsieur le directeur de l'Archiconfrérie qu'assistaient deux enfants de l'Ecole apostolique du Mont-Saint-Michel, aujourd'hui élèves du grand séminaire de Contances. Après la messe et la visite traditionnelle de l'Abbaye, les pieux pèlerins voulurent voir le trésor de l'église paroissiale et furent unanimes à admirer la couronne donnée à saint Michel par la France entière et l'ostensoir qu'une main pieuse et ignorée des hommes offrit au culte, à l'occasion des fêtes inoubliables de 1877. Les explications, du reste, claires et fortement documentées de l'Apostolique en permanence au trésor, rendaient la visite plus attrayante. L'affluence des pèlerins fut donc considérable le jour de l'Assomption; devons-nous dire qu'elle a diminué depuis? tout dernièrement l'un des conducteurs du train (*Pontorson, le Mont-Saint-Michel*) nous disait: « Hier, j'ai distribué plus de 4000 billets, je n'en pouvais plus à la fin de la journée. » Ce chiffre assez éloquent par lui-même en dira plus long que nous ne saurions en écrire, mais *n'anticipons pas*.

Le 28 août, le patronage de la Sainte-Famille de *Craon* (diocèse de Laval) envoyait une délégation importante aux pieds de l'Archange. Sous la conduite des Sœurs de l'Espérance et d'un vicaire de la paroisse, les jeunes privilégiées débarquaient au pied de la montagne dans la soirée, jouissaient d'un spectacle cher aux touristes, je veux dire l'arrivée de la marée, qui, ce soir-là montait plus forte qu'à l'ordinaire et ne tardait pas à entourer complètement la sainte Montagne. On dort peu au Mont-Saint-Michel, les souvenirs du passé unis aux émotions présentes entrent tour à tour dans l'âme, absorbent les pensées et laissent peu de place au repos; dès 6 heures du matin les Craonaises étaient à l'église paroissiale, elles assistaient à la messe que célébrait leur directeur, chantaient avec un entrain qui n'avait d'égal que leur piété les gloires de l'Archange et de la Reine du Ciel et recommandaient avec non moins de ferveur leurs intentions et celles du patronage à saint Michel. L'Archange eut certainement pour agréable la prière qui lui

fut adressée, nul doute qu'il ne l'ait présentée au Tout-Puissant et qu'il n'ait obtenu gain de cause. Le 29 au soir, il fallait songer à quitter le sanctuaire montois et à reprendre la route de Laval.

Deux jours après, le 31, c'était le tour de la petite paroisse de *Grimesnil* (diocèse de Coutances). M. le curé, avec une quarantaine de pèlerins, arrivait au Mont et célébrait la messe près de la statue vénérée. Il était accompagné de M. l'abbé Lefèvre, vicaire à Saint-Denis-le-Gast ; inutile d'ajouter que les paroissiens de Grimesnil nous ont profondément édifiés par leur foi profonde et leur vraie piété. Le soir, à deux heures, un Salut les réunissait de nouveau dans l'église et, après avoir une dernière fois chanté les louanges de Notre-Seigneur et de l'Archange, ils venaient, à leur tour, visiter et admirer la couronne de saint Michel. En tête du petit cortège, il nous fut particulièrement doux de reconnaître et de saluer M. le Maire de Grimesnil et sa vénérable mère, dont la générosité et la discrétion sont bien connues des pauvres de la paroisse.

Du 1<sup>er</sup> au 3 septembre, pas de pèlerinage organisé, mais le 4 au matin, le train amenait au Mont une délégation des Enfants de Marie du *Grand-Montrouge*. Parties de Paris la veille au soir, ces jeunes filles étaient restées à jeun depuis minuit pour faire la sainte communion en l'honneur de l'Archange. Très émuës pendant la messe, elles écoutèrent dans un religieux silence l'exhortation que fit M. le curé d'Ouille, ami personnel de leur vénéré directeur et père M. l'abbé Gautier, curé du Grand-Montrouge : Venues ici prier saint Michel, dit l'orateur, vous lui demanderez trois choses nécessaires au vrai disciple du Christ : une grandeur d'âme en rapport avec votre situation d'enfants privilégiées de Dieu et de Marie ; une force de volonté qui vous mettra en état de répondre à ce que la Providence attend de vous ; enfin une sagesse profonde et éclairée qui vous fera toujours voir clairement le but à atteindre et prendre les moyens pour y arriver. L'orateur intéressa vivement son auditoire, et fit naître dans

plus d'un cœur des résolutions généreuses et énergiques que saint Michel ne manquera pas de bénir et de présenter à Dieu. Le soir, salut du Saint Sacrement, et le lendemain matin, après la Messe célébrée par M. l'abbé Sauvanand, vicaire au Grand-Montrouge, les Enfants de Marie partaient en voiture à travers les grèves et allaient se reposer à Genest, deux jours durant, des fatigues et des tracas de la vie parisienne, non cependant sans avoir salué une dernière fois l'Archange et pris secrètement la résolution de revenir le plus tôt possible prier sur le rocher qu'il s'est choisi.

Ce n'est pas tout : le 6 septembre, nouvelle délégation, plus nombreuse encore que la précédente, des Enfants de Marie de *Notre-Dame de Saint-Lô*, qui, sous la conduite de M. l'Archiprêtre, venaient recommander à saint Michel les intérêts de la paroisse et de leurs familles. Après l'Évangile, nouvel entretien, mais cette fois d'un genre à part. M. le directeur de l'Archiconfrérie, reconnaissant en M. le curé de Notre-Dame un ami de vieille date et dans les Enfants de Marie des compatriotes, se livra à une causerie des plus intéressantes. Après avoir rappelé les souvenirs d'un passé, du reste peu éloigné, il excita ses auditrices à se faire, dans leur foyer, les apôtres de saint Michel, patron spécial de l'Église et de la France, et à prendre aux pieds de l'Archange une résolution efficace, celle de prier chaque jour, avec une ferveur signalée, pour la patrie si cruellement menacée à l'heure actuelle.

Le soir, après un salut du Très Saint Sacrement, pendant lequel les enfants de Marie exécutèrent, avec un goût remarquable, plusieurs morceaux liturgiques, M. l'Archiprêtre unit dans une même prière, la dernière récitée dans le sanctuaire de l'Archange, les intérêts spirituels de la paroisse Notre-Dame et les œuvres du Mont. Le train de 3 h. 50 remportait vers Pontorson le pasteur et la portion choisie du troupeau ; au moins, cette fois, ce n'est pas un adieu que nous avons entendu, mais un « Au revoir ! » bien significatif : quelques-uns,

et M. l'Archiprêtre le premier, paraît-il, auraient dit : A l'année prochaine !

Signalons seulement avant de terminer ces notes pâles et succinctes, l'arrivée de 650 pèlerins sous la conduite de M. le curé-doyen de *Percy* (diocèse de Contances), et remettons au mois prochain l'intéressant compte rendu que nous fera la plume bien taillée d'un heureux témoin.

Faut-il cependant laisser en oubli la solennité splendide que nous avons célébrée le dimanche 10 septembre ? Un peu de patience, chers lecteurs, deux mots seulement, et ce sera fini. Saint Aubert a donc été fêté cette année avec plus d'éclat qu'à l'ordinaire ; c'était justice ; l'assistance fut nombreuse aux messes de 6 heures, de 7 heures et demie et de 10 heures. En raison du mauvais temps, la grand'messe fut chantée dans l'église paroissiale, mais tandis que l'ancien supérieur des œuvres du Mont, le Révérend Père Pouvreau, devenu aujourd'hui, par la force des choses, M. l'abbé Pouvreau, célébrait dans le sanctuaire de l'Archange, le nouveau supérieur, M. l'abbé Laforcé-Levalois, répondant au désir de bon nombre de pèlerins, disait une messe basse dans la chapelle dédiée au saint Evêque. Après l'évangile quelques mots furent adressés aux fidèles présents et nous ne doutons pas que chacun d'eux, touché par les exemples du saint, n'ait remporté de son voyage, avec une impression salutaire et profonde, un désir de travailler davantage à la gloire de Dieu par sa propre sanctification et, dans la mesure du possible, par la sanctification des autres.



## Lettre de M. Pouvreau

ANCIEN SUPÉRIEUR DES RELIGIEUX DU MONT-SAINT-MICHEL

AU

DIRECTEUR ACTUEL DES ŒUVRES DU MONT-S<sup>t</sup>-MICHEL

SON SUCCESSEUR IMMÉDIAT

Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, le 14 septembre 1905.

C'ÉTAIT le samedi 9 septembre, veille de la Saint-Aubert ; enchanté de faire honneur à votre bonne invitation, j'accourais au Mont-Saint-Michel.

Le pèlerin — votre prédicateur de la fête l'a heureusement souligné — ne se défend pas d'émotions grandissantes dès qu'il voit, puis, dès qu'il touche cet incomparable palais de saint Michel.

Quel essaim de souvenirs assiégeaient mon esprit et mon cœur ! Qui pourrait les énumérer ?

Toutefois, à moi comme à tous les autres, l'Archange qui plane au haut de sa flèche altière, revêtu de son armure d'or, les ailes étendues comme pour protéger, le bras levé comme pour défendre, semblait dire, plutôt vraiment disait : *Qui est comme Dieu ?*

J'entrais dans l'enceinte de vos vieux remparts, j'y rencontrais des visages connus et un accueil dont la franchise, la sympathie me touchèrent profondément. Vos Montois méritent leur vieille réputation d'urbanité et de cordialité.

C'est à l'église paroissiale que mon cœur me conduisait. J'y voulais d'abord et avant tout saluer notre saint Michel.

Oh ! si je dis *notre*, je ne veux pas, comme d'autres, vous traiter d'intrus et méconnaître votre zèle et le vrai esprit de sacrifice avec lequel vous avez accepté de venir ici. Vous y êtes venu sur un signe de notre évêque. Je vous ai remis le poste et le souci des œuvres de saint Michel à faire marcher

*quand même, in tempore tribulationis.* Ça ne se traduit pas, tout le monde comprend. Envers et contre tous dominant, par la grâce de Dieu, l'amertume d'attaques injustifiables que je déplore et n'ose qualifier . . . . .

. . . . . vous soutenez le culte archangélique avec l'aide précieuse de vos deux jeunes et laborieux chapelains.

Je vois et je sais que l'Archange bénit vos efforts et, à la grande surprise de ceux qui connaissent l'état précaire de votre santé, vous renouvelle et vous conserve la force nécessaire pour le but à poursuivre.

Toutes ces pensées et d'autres bourdonnaient dans ma tête tant que je demeurais prosterné aux pieds de notre grand Archange.

Autour de moi les pèlerins allumaient des cierges, se prosternaient et priaient, d'autres allaient au Bureau de l'Archiconfrérie s'inscrire ou solliciter des prières. — Nous sommes faibles nous, et l'Archange est fort !

J'eus le temps, dans la soirée, de monter à l'abbaye.

J'entrais dans la Basilique de saint Michel.

L'admiration déborde pour ce chef-d'œuvre pas encore pourlant entièrement restauré ; pas encore remis en possession de ses autels, de ses statues, de ses verrières historiques. Tel qu'il est, tout de même, il chante si haut et fort notre vieux *Credo* catholique que je délire que ce soit de se dérober à cette impression de foi qui se dégage de ces vieilles pierres rajeunies.

Qu'il est beau ce sanctuaire ouvragé, sculpté, fouillé, découpé comme une dentelle, plein de grâce et d'élégance, qui rejoint, si haut au-dessus de nos têtes, ses arceaux en ogive !

Qu'elles sont jolies ces chapelles qui rayonnent tout autour, pleines de lumières, pleines de poésie !

Qu'il est noble et imposant ce transept roman nouvellement restitué dans son plan primitif !

Quels siècles de foi nous redisent ces vieux murs, *lapides clamabunt*, et que crient-elles ? la gloire de Dieu et la gloire de saint Michel.

Ce sont là choses mises hors de la portée des mains destructives des hommes pervers.

Où, des hommes, car il se vérifie ici et partout avec une âpre exactitude le mot biblique : *regnantibus impiis ruinae hominum*. Pendant que les impies étaient les maîtres, les hommes ont tout ruiné.

Je redescendais l'escalier abbatial, déjà les cloches s'ébranlaient pour annoncer la fête du lendemain : saint Aubert évêque d'Avranches, fondateur du Mont-Saint-Michel.

Vous aviez, pour rehausser l'éclat de la fête, annoncé messe solennelle et sermon sur la petite esplanade qui précède la pittoresque chapelle édifiée sur le roc éboulé jadis, selon que le raconte la plus délicieuse des légendes mettant en scène un évêque, un ange et un enfant ; une pluie inexorable et des rafales accourues en tempête du large de la baie mirent opposition insurmontable à ce projet.

Vous y teniez pourtant.

Vous l'avez dite, vous, la messe, à dix heures, ce jour-là, dans l'intérieur de la chapelle.

Vous n'y étiez pas seul. Une pieuse élite de fidèles vous y avait devancé ; aussi, sans que cela fût dans le programme, vous y avez laissé déborder votre cœur et l'assistance goûta, avec consolation, les paroles d'espérance tombées de vos lèvres apostoliques.

Pendant ce temps-là, à l'église paroissiale, où les pèlerins étaient mieux abrités, les pompes de la sainte liturgie se déroulaient.

J'étais assisté à l'autel, par deux de nos apostoliques, aujourd'hui les vôtres, élèves authentiques, ceux-là, du Mont-Saint-Michel, et je vous assure que cela a été pour moi une vraie consolation que de me savoir entouré, de si près, par ces chers enfants de saint Michel.

Au temps de leur dispersion forcée, cela a bien été la cruelle épreuve de mon ministère de Directeur, de les voir s'envoler, oiseaux effarouchés par les éclats de l'orage, et c'est bien — veuillez m'en croire — la douleur intime de mon âme, de savoir que plusieurs de ces élèves de l'Archange ont été balayés par l'inexorable tempête, loin du sanctuaire qui les réclamait.

Cela m'a fait du bien à l'âme de savoir que, d'ici des temps plus favorables, vous payez leur entretien dans des maisons diocésaines.

Ce que vous faites, j'avais décidé de le faire. En novembre 1901, si j'ai bonne mémoire, je faisais connaître mes intentions dans les Annales du Mont-Saint-Michel, organe du pèlerinage.

« Honni soit qui mal y pense ».....

Le prédicateur avait paru en chaire.

Parlant avec une belle assurance et dans une langue impeccable, trahissant malgré soi son amour pour le sanctuaire au service duquel il est attaché, M. le second Chapelain nous a tenus, trop peu de temps, sous le charme de sa parole.

Il a évoqué devant notre admiration la grande figure de saint Aubert, l'illustre évêque par qui fut créé le Mont-Saint-Michel. Oh! la longue et merveilleuse histoire et douce à entendre!

Il a bien loué saint Aubert, nous l'avons beaucoup prié.

Sans doute les horizons noyés de pluie, les gémissements de la tempête étaient trop à l'unisson de nos cœurs affligés de ce dont nous sommes témoins en notre pauvre et chère France.

Nos chants de fête ne sont point chants de triomphe, que nos adversaires le notent, si cela leur plaît, mais qu'ils sachent, nous le leur crions avec assurance, que l'espérance, jamais, ne sera ôtée de nos cœurs. Pourquoi? parce que nul n'est semblable à Dieu.

Nous avons péché; oui, mais nul n'est bon comme Dieu.

Nous souffrons; oui, mais nul n'est compatissant comme Dieu. Nous craignons; oui, mais nul ne rassure comme Dieu. Nous espérons; oui, car nul ne pardonne comme Dieu. Nous aimons; oui, car devrions-nous quitter ce monde sans contempler de nos yeux, le triomphe espéré contre toute espérance, nous savons que nul ne récompense comme Dieu sait récompenser au Paradis.

Croyez, cher Monsieur le Directeur, à ma fraternelle sympathie et à ma constante et fidèle amitié.

L. POUVREAC,

Ex-Supérieur du Mont-Saint-Michel, Chapelain à Pont-l'Abbé.

---

## La Sainte Vierge et les Montois

---

LE Mont-Saint-Michel, à plus d'un titre, pourrait être appelé la « ville de Marie. » De temps immémorial, la Vierge de Bethléem et de Nazareth fut honorée là plus que partout ailleurs. Les moines lui consacraient la chapelle des Trente cierges, ils l'imploraient avec ferveur sous le vocable de *Notre-Dame sous terre*; les Montois la suppliaient, « Vierge du Mont-Tombe, » de les protéger contre les périls de la mer et de remplir leurs filets. Et Marie, toujours bonne et toujours mère, répondait avec largesse aux prières de ses enfants; aux moines, elle accordait une régularité parfaite; aux pêcheurs, une capture fructueuse, et quiconque allait au Mont prier l'Archange, se prosternait toujours devant l'image de Marie.

Un jour, l'émoi était grand sur les remparts: l'École apostolique, partie le matin pour une longue excursion, rentra à la nuit tombante sous les murs de l'enceinte. Accompagnés par le bruit des flots, les élèves, satisfaits de leur promenade,



chantaient avec entrain les grandeurs de saint Michel et de Notre-Dame. . . « Tiens ! s'écria l'un deux, on nous appelle là-bas. — Non, répondit un autre, on fête notre retour ; à nous de l'emporter et de finir cette journée comme elle mérite. »

Saint Michel, à votre puissance  
Nous venons demander l'appui des anciens jours ;  
Qu'il monte jusqu'au ciel ce vieux cri de la France :  
Catholique et Français toujours.

Et la barque avançait, légèrement portée sur les vagues ; attention ! nous arrivons ; de l'entrain, mes amis :

L'enfer déchainé sur la terre  
Redouble sa rage et ses coups,  
Défendez-vous dans cette guerre,  
Contre lui combattez pour nous.

Les enfants débarquèrent.

Eh quoi, on ne nous regarde même pas ! est-ce là l'enthousiasme que nous apercevions tout à l'heure. . . Mais que signifient ces cris ? . . . Oh, mon Dieu, ils n'arriveront pas à temps. Notre-Dame, sauvez-le . . . la mer commence à l'entourer, c'est fini, le malheureux . . . quelle agonie !

— Qu'y a-t-il donc, demandèrent à la fin le professeur et les enfants ?

— Ah ! bonne Sainte Vierge, ayez pitié de lui et de ses parents.

— Ayez pitié de lui, répétèrent les auditeurs. — Oui, mais encore !

— Quoi, vous ne voyez donc pas... là-bas?.. le pauvre petit s'est aventuré sur les grèves au moment où la mer commençait à monter... c'est fini, il va périr. Deux de nos hommes sont bien partis lui porter secours, mais ils n'auront pas le temps d'aborder, voyez plutôt, l'eau monte sans cesse autour de lui, il est couvert jusqu'à la ceinture. . .

— Prions, dit le prêtre, la Vierge du Ciel est toute-puissante, elle le sauvera : « Souvenez-vous, ô très pieuse Mère... » Et la prière, cette fois encore, monta fervente de tous

les cœurs jusqu'au trône de Marie ; que se passa-t-il ? La Vierge intervint. « Ce sont les Montois, dit-elle à son Fils, et puis ce petit Breton est mon serviteur, regardez donc. » Jésus regarda et à son tour fut touché ; nos hommes abordaient le naufragé. Déjà, hélas ! ses membres étaient raides et froids, mais, dans ses mains crispées, il tenait l'habit de la Sainte Vierge : entre ses dents, une médaille de Marie. En vérité, il ne pouvait périr... Les vaillants pêcheurs le saisirent, firent mille efforts, le hissèrent dans le bateau et réussirent enfin à le rappeler à la vie.

De loin, la foule émue et recueillie suivait les péripéties des deux braves et leur lutte contre l'océan qui semblait s'acharner à défendre sa proie. — Vive Notre-Dame ! Vive saint Michel ! crièrent ensemble les assistants, le malheureux est sauvé ; il l'était en effet.

— Remercions Marie, dit le prêtre, et le *Magnificat* s'éleva avec entrain dans les airs.

Accompagnée tout à la fois par le bruit des vagues, et la mélodie sacrée, la petite barque vogua sur l'océan ; en peu de temps elle fut près des remparts ; les cris d'enthousiasme redoublèrent, c'était bien un retour cette fois qu'on fêtait, et tous le fêtaient à l'envi, le prêtre, les apostoliques et la foule.

Et si maintenant un pèlerin indiscret veut encore interroger quelques-uns de nos Montois, ils lui citeront ce fait entre cent autres et ils ajouteront malicieusement avec leur franc sourire : Vous ne croyez pas ? Allez donc à l'église, vous verrez si la Bonne Vierge peut nous refuser sa protection, elle unit ici ses prières aux supplications de l'Archange et bénit visiblement ceux qui viennent la visiter et la saluent avec saint Michel « Reine du Mont Tombe. »



## La Sainte Vierge ET LES BRISEURS D'IMAGES

En regard du fait si consolant qu'on vient de lire, nous n'hésitons pas à transcrire un trait que nous empruntons à la *Semaine religieuse de Montpellier*. Si Marie accorde sa bienveillante protection à ceux qui l'invoquent, elle retient rarement le bras de son Fils contre les malheureux qui ne craignent pas de l'outrager :

**L**a population de Vias vient d'être témoin d'un de ces événements qui, dans leur triste réalité, sont comme la revanche de Dieu contre ceux qui osent le défier, en même temps qu'un allègement pour la conscience chrétienne. Voici le fait dans toute sa vérité :

Depuis longtemps, une statue de Marie avait été érigée sur la façade d'une maison particulière, dans une des rues les plus fréquentées. Dans ces dernières années, cette maison ayant été affectée à un service public, on crut prudent d'enlever la statue ; mais recueillie par des mains pieuses, elle était, quelques mois après, placée dans une nouvelle niche, sur la façade d'une maison voisine. Ainsi, la Sainte Vierge ne quittait pas la rue, à la grande joie des habitants.

À quelque temps de là, des jeunes gens, par légèreté ou vantardise, proféraient, en passant en face de la statue, cette menace : « Elle n'y restera pas longtemps. » Effrayés, les gens du quartier supplièrent la propriétaire de protéger la statue par un grillage. « Cela, jamais, répliqua-t-elle ; elle est assez puissante pour se défendre : tant pis pour qui la touchera ! »

Cependant, huit mois après avoir été proférée, la menace recevait un commencement d'exécution ; mais la statue, trop lourde, car elle est en fonte, ne fut qu'ébranlée et couchée dans sa hauteur sur le fond de la niche. On la remit sur sa base et se demandant si le sacrilège serait consommé. Hélas ! il devait l'être.

Dans la nuit du 13 au 14 mai 1903 — nous précisons, car ce détail est très important — vers dix heures et demie, un grand bruit, comme la chute d'une masse de fer s'abattant sur le sol, éveillait en sursaut quelques voisins. Deux personnes non encore couchées sortirent sur le seuil de leur maison et aperçurent trois jeunes gens qui s'enfuyaient. Elles se hasardèrent du côté d'où était venu le fracas, et aperçurent, gisant sur le sol, la statue de Marie : les deux mains étaient brisées ; quelques érâflures sillonnaient le visage. À côté de la statue se trouvait l'instrument du crime : un long roseau portant à son extrémité un gros fil de fer en forme de crochet.

Le lendemain, la nouvelle du sacrilège était accueillie avec terreur ; les plus indifférents eux-mêmes n'hésitèrent pas à le blâmer. M. le curé se fit un devoir, le dimanche suivant, de porter en chaire ce triste événement, et demanda des prières pour les coupables, afin d'éloigner de leur tête la vengeance divine. Son vœu ne devait pas être exaucé. Peu après, la statue réparée était replacée dans sa niche, et le silence se faisait sur le crime et sur ses auteurs.

Il y a deux mois environ, dans la ferme de M<sup>me</sup> Chivaux, à Vias, les domestiques prenaient leur repas, et certains d'entre eux tenaient des propos d'une obscénité et d'une impiété révoltantes. Le ramonet, qui cependant n'est pas dévot, crut devoir y mettre un terme : « Taisez-vous, je vous en prie, dit-il ; il pourrait arriver malheur. » — « Quel malheur peux-tu redouter ? » répondit l'un d'eux, que, par respect pour sa famille nous désignerons par les initiales de ses nom et prénoms, T. A. ; voilà un an bientôt que j'ai descendu la Vierge de la Glacière, et il ne m'est rien arrivé cependant !!! » Et le voilà racontant avec emphase et force sarcasmes, comment, avec le roseau et le crochet qui était à son extrémité, il avait saisi la statue par la tête, et l'avait jetée bas. Ainsi le malheureux avouait son crime devant de nombreux témoins ; et, ce qui est pire, il s'en glorifiait.

Dans les premiers jours de mai, T. A. se louait comme

domestique à Saint-Jean-de-la-Cavalerie, propriété du marquis de Castellane, aux environs de Vias, et entra en service le lundi 9 mai. Le 12, jour de l'Ascension, il venait à Vias passer la journée, et rentrait à Saint-Jean à une heure très avancée de la nuit. Le lendemain, vendredi, c'était jour de sulfatage, et le régisseur lui confiait la charrette qui devait porter le sulfatage aux ouvriers. Or, dans l'après-midi, vers les quatre heures, on ne fut pas peu surpris à la ferme de voir arriver seuls cheval et charrette. Que s'était-il passé ? Était-ce un malheur ? On courut dans la direction des vignes où se faisait le sulfatage, et, dans le trajet, T. A. fut trouvé gisant sur le sol, sans connaissance, horriblement blessé à la tête et le visage labouré par une roue de la charrette. Comment l'accident était-il survenu ? On ne le saura jamais.

Le malheureux était porté à Vias, dans sa famille, vers les huit heures, et le docteur, appelé en toute hâte, constatait à la tête cinq blessures mortelles, tandis que le reste du corps était intact. Cette même nuit, après d'horribles souffrances, T. A. expirait, toujours privé de l'usage de la raison.

Ainsi T. A. avait saisi la Vierge par la tête ; c'est à la tête que Dieu le frappait. La Vierge avait cinq blessures sur le corps ; T. A. avait à la tête cinq blessures. Il avait commis son crime dans la nuit du 13 au 14 mai 1903 ; il mourait dans la nuit du 13 au 14 mai 1904.

Le châtement a été trop évident pour que personne à Vias ait osé le contester ; aussi le malheureux T. A. est-il parti marqué au front et par tous du stigmate de son sacrilège, et laissant à ses imitateurs cette terrible leçon : on ne se moque pas vainement de Dieu.



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Saint Michel n'a pas cessé de me protéger et de me donner des gages certains de bienveillance. Veuillez le remercier avec moi.

E. G.

J'ai prié le saint Archange, il m'a exaucé ; veuillez célébrer, à mon intention, une messe en actions de grâces.

C. B., *sél.*

**Ardèche.** — Merci à saint Michel pour une nouvelle faveur obtenue par son intercession.

S. R.

**Ardennes.** — Ayant été très malade, j'ai demandé ma guérison par l'intercession de saint Michel et j'ai été exaucé. Reconnaissance à notre puissant Protecteur.

M<sup>me</sup> Vve S., *sél.*

Après avoir prié le saint Archange et lui avoir recommandé la santé corporelle de ma fille, j'ai obtenu du ciel la grâce que je sollicitais et je suis heureuse, Monsieur le Directeur, de vous annoncer la guérison à peu près complète de ma petite malade.

M<sup>me</sup> B.

**Aude.** — Merci au puissant protecteur du Mont-Tombe qui m'a si généreusement accordé son intercession.

M<sup>me</sup> P.

**Bouches-du-Rhône.** — Le saint Archange n'a pas manqué de protéger mes pauvres enfants : ma petite fille, qui était atteinte d'une infirmité à la main gauche, est à peu près guérie et, chaque jour, je constate des progrès dans l'état moral de mon petit garçon. Que saint Michel daigne les conserver l'un et l'autre sous sa puissante protection.

H. R., *sél.*

Une famille, dans la désolation, a obtenu un prompt secours de saint Michel auquel elle s'était recommandée. En reconnaissance de cette protection efficace, elle promet une offrande au profit des œuvres de l'Archange et publie volontiers son action de grâces.

P. C.

**Calvados.** — Saint Michel nous a déjà obtenu en partie la faveur temporelle que nous demandions par son intercession ; veuillez le remercier très nous et le prier de nous continuer sa bienveillante protection.

C. L.

Merci à saint Michel : l'enfant que je lui avais recommandé est bien placé.

A. G.

**Charente-Inférieure.** — Reconnaissance au saint Archange.

**Finistère.** — Actions de grâces à saint Michel qui ne cesse de nous garder sous sa bienveillante protection.

S<sup>rs</sup> S<sup>rs</sup> G., *sél.*

Dans un accident qui aurait pu être mortel, le saint Archange m'a visiblement gardée, veuillez le remercier avec moi et lui recommander de nouveau tous mes intérêts spirituels et temporels.

M<sup>me</sup> G. no B.

Je remplis aujourd'hui la promesse que j'ai faite à saint Michel pendant ma indisposition grave de ma petite fille âgée de 6 mois, je remercie du fond du cœur le grand Archange d'avoir guéri cette enfant qui désormais lui est dédiée et je le supplie de lui conserver la santé.

E. M., *sél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, ou jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Ille-et-Vilaine.** — J'ai été exaucée au-delà de toute attente : non seulement mon fils, très exposé, n'a pas été atteint par le choléra, mais la croisière sur lequel il se trouve a quitté Saïgon, le foyer du fléau, le 1<sup>er</sup> août, jour où une lampe venait d'être allumée, par vos soins, devant la statue du saint Archange.

Après avoir demandé à saint Michel son intercession et promis, si j'étais exaucée, une messe en actions de grâces et l'insertion dans les *Annales*, j'ai obtenu la faveur que je sollicitais : je suis donc heureux de remplir aujourd'hui mes promesses.

J. L.

Action de grâces à saint Michel.

M. L.

**Loire.** — Une associée nous écrit : « Veuillez publier dans vos annales l'expression de ma vive reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues.

M. B., 261.

**Loir-et-Cher.** — Prière de célébrer trois messes en actions de grâces à saint Michel pour une grande faveur obtenue par son intercession.

M. B.

**Loire-Inférieure.** — Saint Michel continue de m'obtenir des grâces abondantes ; je viens d'en avoir une nouvelle preuve. Une Associée.

**Maine-et-Loire.** — Saint Michel m'a visiblement soutenu et protégé. A lui ma reconnaissance et mon amour.

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> R., 261.

**Manche.** — Reconnaissance à saint Michel qui m'a sauvée d'un grave accident.

O. L. T.

Actions de grâces à saint Michel pour une nouvelle faveur obtenue par l'intercession de ce grand protecteur.

A. L.

**Morbihan.** — Je suis heureux de venir rendre grâces au glorieux Archange saint Michel pour plusieurs faveurs que j'ai obtenues de Dieu par sa puissante intercession. C'est pendant la neuvaine du 6 au 14 avril que nous faisons en communauté et en union avec vous et tous les associés du saint Archange que j'ai été guérie du rhumatisme dont je souffrais depuis environ quatre ans. La souffrance était parfois si grande que la nuit je ne pouvais guère dormir, le siège du mal se trouvant dans les épaules et dans les bras.

Merci encore au saint Archange pour plusieurs faveurs spirituelles qu'il m'a obtenues de Dieu dans le cours de la même neuvaine.

M<sup>me</sup> M. de St. H., 261.

**Sarthe.** — Actions de grâces à saint Michel.

M. A.

**Savoie.** — J'ai obtenu la faveur temporelle que j'avais sollicitée par l'intercession de l'Archange ; veuillez célébrer le Saint Sacrifice et actions de grâces.

O. B.

**Seine.** — Il y a quelque temps je fis une promesse à saint Michel et il m'accordait sa protection dans une affaire importante, j'ai été exaucée au-delà de mes désirs : je suis donc heureuse aujourd'hui de remplir mon engagement et de me recommander de nouveau au saint Archange.

Reconnaissance à saint Michel.

M<sup>me</sup> G. C.

Actions de grâces et amour à saint Michel.

**Seine-Inférieure.** — Pendant les mois qui viennent de s'écouler, nous avons à n'en pas douter éprouvé la protection du cher et glorieux Archange. Je le remercie du fond du cœur, et pour lui prouver ma reconnaissance je propagerai, de tout mon pouvoir, sa dévotion.

St. A.

**Canada.** — Merci à saint Michel qui m'a obtenu les grâces que je lui ai demandées et a protégé visiblement deux de ses associés malades.

M. P., 261.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Calvados.** — Caen : M<sup>re</sup> Marie de Sainte Thais, religieuse bénédictine ; M. Georges Larue.

**Côtes-du-Nord.** — Penvenan : M<sup>re</sup> la comtesse de Lorigeril, née de Kerever. — Lamballe : M. A. Le Corre ; M. Pangier ; M. Claude Vaiva.

**Finistère.** — Ploudalmézeau : M<sup>me</sup> Pauline Lesteven.

**Gard.** — Nîmes : M. Jean Grégoire.

**Hérault.** — Guarante : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Lafforgue. — Montpellier : B<sup>re</sup> Mère de Juglar, sœur du Sacré-Cœur de Jésus.

**Ille-et-Vilaine.** — Rennes : M<sup>lle</sup> Claire de Chantelou ; M<sup>re</sup> Léonie Petit.

**Loire.** — Saint-Martin-Lestra : M<sup>me</sup> Madeleine Chazallet, sélatrice ; M<sup>me</sup> Imbert, née Boinon ; M. François Reynard ; M<sup>me</sup> Jeannette Desmarre, née Gâcon.

**Maine-et-Loire.** — Saint-Barthélemy : M<sup>me</sup> Chesnel.

**Manche.** — Ver : M. Leroux. — Avranches : M. Amand Sanson. — Pontois : M. Nicolas Blier.

**Mayenne.** — Cossé-le-Vivien : M. Isidore Rousseau, *zélateur*.  
**Meurthe-et-Moselle.** — Saint-Nicolas-du-Port : M. Joseph Moy.  
**Meuse.** — Commercy : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Royer.  
**Morbihan.** — Carnac : M. Bénoni Coriton.  
**Oise.** — Compiègne : M. Henri-Jacques Baudouin.  
**Pas-de-Calais.** — Saint-Omer : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Pédévin ; M<sup>lle</sup> Félicie Triquet. — Northkerque : M. Hippolyte Vanuxem de Mozan.  
**Rhône.** — Lyon : M<sup>lle</sup> Julie-Romaine Fourreau.  
**Saône-et-Loire.** — Huringuy : M. le comte de Leusse.  
**Haute-Saône.** — Vesoul : M<sup>me</sup> Joséphine Raffler, *zélatrice dévouée*.  
**Haute-Savoie.** — Evian-les-Bains : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Châtillon.  
**Seine.** — Paris : M<sup>lle</sup> Marie Simil Saint-Martin ; M<sup>me</sup> Henri Yacher ; M. le comte de Bourbon Chalus.  
**Seine-Inférieure.** — Le Havre : M. François Daude.  
**Alsace Lorraine.** — Morville-sur-Nied : M. Adolphe Frémex. — Vattimont : M. Marguerite-Thérèse Petit Mangin.  
**Belgique.** — Saint-Keuve : M<sup>me</sup> Emma Colborne.  
**Irlande.** — Dublin : Michael O'Loughlin ; James Doyle.  
**Canada.** — Henrysburg : M. Antoine Richard ; M<sup>me</sup> Marie Robert, née Giroux.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — N'oublions pas nos morts. — CALENDRIER. — PRIÈRE A SAINT MICHEL POUR LA FRANCE. — CHRONIQUE. FÊTE DE 29 SEPTEMBRE. — SERMON DE MONSIEUR L'ABBÉ PODESET. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CIEUX DÉFUNTS.

## N'oublions pas nos morts

« Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare. »

« C'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts. »

PENDANT le mois d'octobre, nous avons prié la Vierge du Rosaire; avec une confiance et une piété d'enfant, nous lui avons demandé, mère très aimante, de jeter un regard de compassion sur nous. Elle a souri, elle s'est empressée d'offrir à Dieu nos hommages et notre amour. Les grains du chapelet sont passés et repassés entre nos doigts, les Ave Maria se sont pressés sur nos lèvres, des sentiments de compassion, d'amour et de joie ont successivement envahi nos cœurs, et, du Ciel, des faveurs nombreuses et appréciables sont venues combler nos désirs : lumières plus vives pour l'intelligence, union plus grande à Dieu pour la volonté, amour plus fort et plus surnaturel pour le cœur. En vérité, la Reine du Rosaire ne nous est pas restée redevable. Elle a été mère autant qu'elle pouvait l'être « *Nemo tam mater quam Maria* ». Avec saint

Michel, avec tous les anges, que nous honorions encore pendant le mois d'octobre, spécialement avec le messager chargé de nous soutenir du berceau à la tombe, elle nous a conduits et protégés.

Le mois de novembre ne sera ni moins précieux pour nous, ni moins glorieux pour la Reine du Ciel et le grand Archange. Le souvenir des morts évoqué devant nous par la Sainte Église, nous rappellera qu'au delà du tombeau il y a un lieu d'expiation et qu'un père chéri, une mère très aimée, un frère, un époux, un ami réclament avec instance le secours de nos prières.

Nous les avons pleurés sans doute, ces chers disparus, et nous les pleurons encore, c'est justice; l'Église les pleure avec nous, et Jésus lui-même a versé des larmes sur la tombe d'un ami; mais que nos pleurs, au moins, ne soient pas stériles : « Souvenez-vous de moi, souvenez-vous de moi, vous du moins qui fûtes mes amis! » Eh bien, oui, pleurons, mais espérons et surtout prions. — Prions seuls, prions en famille, prions avec l'Église, et que le glorieux saint Michel, l'ange du Paradis, pendant la neuvaine de services qui seront célébrés dans l'église du Mont, introduise dans la Sainte Lumière les âmes de ceux que nous avons aimés et que la mort a ravis trop tôt, mais pour un temps seulement, à notre affection.

\*\*\*

Nous rappelons à nos lecteurs que la neuvaine de services funèbres commencera le 14 novembre pour se terminer le 23. Déjà bon nombre de recommandations accompagnées d'offrandes, nous sont parvenues; nous recevons encore celles qui nous seront envoyées avant le 13 du même mois.

\*\*\*

La neuvaine générale du mois de novembre se confondra avec celle de services funèbres. Les associés de l'Arch-

confrérie se souviennent que nous leur avons conseillé de choisir le dernier jour de la neuvaine de novembre pour gagner une des six Indulgences plénières concédées par Pie X.

\*\*\*

A l'heure où nous envoyons notre manuscrit à l'imprimerie, la Fête de l'Apparition de saint Michel au Mont Saint-Michel se termine au milieu du plus religieux enthousiasme. Nous en donnerons le compte rendu détaillé dans notre prochaine livraison.

On sait que, dans le diocèse de Coutances, cette fête, si chère et si touchante, est transférée par privilège au dimanche qui suit le 16 octobre.

Ému de la situation présente de l'Église de France, Monseigneur Guérard, notre évêque vénéré, a prescrit à ses diocésains de se préparer à cette solennité par une neuvaine de prières au Grand Archange.

Le samedi 14 octobre, nous avons donc commencé cette neuvaine concurremment avec celle que nous achevons à la même pressante intention, devant la statue du céleste gardien de la Patrie.



## NOVEMBRE 1905

### CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Mer.	La Toussaint.	17 Ven.	S. Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur.
2 Jeu.	La Commémor. des Morts.	18 Sam.	Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul.
3 Ven.	S. Vigor, év. et conf.	19 Dim.	XXIII <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. Octave de la Dédicace.
4 Sam.	S. Charles, év. et conf.	20 Lun.	S. Félix de Valois, conf.
5 Dim.	XXI <sup>e</sup> Dim. après la Pent. Les Saintes Reliques.	21 Mar.	Présent. de la B. V. Marie.
6 Lun.	S. Melaine, év. et conf. Au Mont-S <sup>t</sup> -Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Arch.	22 Mer.	S <sup>te</sup> Cécile, vierg. et mart.
7 Mar.	De l'octave.	23 Jeu.	S. Clément, pape et mart. Clôture de la Neuv. de services funèbres et de la Neuvaine mensuelle. Ind. plén. pour les associés de l'Arch.; une des six concédées par Pie X; date conseillée.
8 Mer.	Octave de la Toussaint.	24 Ven.	S. Jean de la Croix, conf.
9 Jeu.	Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.	25 Sam.	S <sup>te</sup> Catherine, v. et mart.
10 Ven.	S. André Avellin.	26 Dim.	XXIV <sup>e</sup> Dim. après la Pent., S. Romphaire, évêque de Coutances.
11 Sam.	S. Martin, év. et conf.	27 Lun.	Manifestation de la médaille miraculeuse. Au Mont-S <sup>t</sup> -Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.
12 Dim.	XXII <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. Dédicace des Eglises du diocèse.	28 Mar.	S. Silvestre, abbé.
13 Lun.	S. Stanislas Kostka, conf. Au Mont-S <sup>t</sup> -Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.	29 Mer.	S. Josaphat, év. et mart.
14 Mar.	S. Didace, conf. Commencement de la Neuvaine de services funèbres et de la Neuvaine générale mensuelle.	30 Jeu.	S. André, apôtre.
15 Mer.	S. Macloud, év. et conf.		
16 Jeu.	S <sup>te</sup> Gertrude, vierg.		

*Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :*

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

## Prière à saint Michel pour la France

GRAND prince de la milice céleste, établi par la Providence divine le protecteur spécial de la France, de grâce ne transportez pas à une autre nation le glorieux privilège de vous avoir pour ange tutélaire. Ah ! ne souffrez pas que notre patrie cesse d'être la fille aînée de l'Eglise et que son glorieux titre passe à un autre peuple ! Ne laissez pas périr la nation très chrétienne que vous aviez faite grande entre toutes, que vous aviez établie la sentinelle de la foi et le soldat de Dieu dans le monde. Opposez à ses défaillances actuelles la fidélité séculaire de son passé. Souvenez-vous que cette terre, confiée à votre sollicitude, fécondée par les sueurs et le sang de nombreux apôtres et martyrs, fut illustre entre toutes par les vertus de ses enfants, depuis saint Germain et sainte Geneviève jusqu'aux âmes généreuses qui, de nos jours encore, réagissent contre les envahissements du mal par l'énergie de leur foi et la sainteté de leurs œuvres.

O glorieux Archange, faites-vous notre avocat devant le Très-Haut. Guérissez nos maux, dissipez nos erreurs, obtenez-nous le pardon de nos iniquités.

Illuminez de vos clartés saintes le savant qui s'égare, le simple dont la bonne foi a été surprise, et tous ceux qui, trompés par les fausses doctrines de l'impiété, marchent au hasard dans la vie, incertains de la route à suivre. Rassurez les timides, fortifiez les faibles, encouragez les bons, secourez-nous tous et nous rendez meilleurs et plus chrétiens.

Obtenez pour la France, notre chère patrie, un prompt et sincère retour à l'antique foi, source de sa force et de sa grandeur, afin qu'après avoir été humiliée sous le châtement du Ciel pour ses fautes, elle se relève purifiée et retrempée, capable des mâles vertus qui ont fait sa gloire dans les siècles passés. Ainsi soit-il.

Saint Michel, glorieux Patron, Ange tutélaire de la France, priez pour nous !

(Extrait du Nouveau Manuel des Pèlerins, approuvé par l'Ordinaire de Coutances.)



## Chronique du pèlerinage

Fête du 29 septembre

« UN peuple qui veut se relever, disait naguère un de nos évêques, cherche dans les souvenirs de son passé des leçons et des espérances. » Des leçons, nos pères, certes, nous en ont donné dans la dévotion à saint Michel. De tous temps, ils ont prié l'Archange, et Dieu a béni visiblement leur requête. Nous ne serons ni moins écoutés ni moins puissants, du jour où fiers d'un passé, après tout, glorieux, nous marcherons sur les traces de ceux qui nous ont précédés et ont fait la France noble et grande. Le sentier est tracé, saint Michel attend à l'entrée la troupe des vaillants qui veulent bien le suivre. Déjà plusieurs se sont présentés, leur nombre grossit de jour en jour et l'heure n'est peut-être pas éloignée où le glorieux archange reprendra chez nous le rang qu'il avait jadis, comptera sous ses ordres une armée plus forte et plus valeureuse que celle qui bouta jadis l'Anglais hors de France et sauva la royauté sur le point de déchoir.

Le mois de septembre nous a en effet donné ce spectacle consolant. Près de la statue vénérée, sur l'emplacement même où saint Aubert construisit, dit-on, sa première chapelle, nous avons, chaque matin, prié publiquement le saint Archange. Parfois nombreux, très nombreux même à certains jours, nos pèlerins ont vraiment fait au ciel des appels touchants. Avec quels accents ne repondaient-ils pas au chapelet de saint Michel, avec quelle émotion n'écoutaient-ils pas la lecture intéressante, publiée par la Rédaction des Annales, mais surtout avec quelle piété et quel enthousiasme ne suppliaient-ils pas l'Archange de terrasser une fois encore le démon et d'accorder à l'Église et à la nation une victoire complète et définitive.

*Quis ut Deus!* Qui donc est comme Dieu. L'impie, dans son cœur, s'est révolté contre son Maître : Je ne servirai pas, a-t-il dit, je monterai et je m'égalrai à celui qui m'a donné la vie. Vain espoir ! le cri de saint Michel a retenti : *Quis ut Deus!* Qui donc est grand, qui donc est fort, qui donc est bon comme Dieu ? Lui seul a fait toutes choses ; il a montré à son serviteur la force de son bras, et rien ne peut lui être comparé. Il gouverne toutes choses avec force et suavité.

Nous ne finirions pas de retracer ici les pensées et surtout les sentiments d'espérance et d'amour excités par la lecture du mois dans le cœur des pèlerins ; citons seulement en passant la méditation du quatorzième jour sur « Saint Michel, protecteur de l'Église » et celle du vingt-cinquième « Saint Michel ange de la bonne mort », qui ont produit sur tous une particulière impression.

L'Église du Mont-Saint-Michel n'a pas été seule témoin des exercices en l'honneur de l'Archange ; nous savons d'autres sanctuaires, tels que ceux d'Yvetot, de Billiers (Morbihan), de Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise), de Castres (Tarn), où, chaque jour, les prières publiques ont suivi la lecture du mois, pendant la messe, et amené au pied de la Sainte Victime un nombre de fidèles plus considérable qu'à l'ordinaire.



Avais-je donc tort d'affirmer que l'armée placée sous les ordres de l'Archange, grossit peu à peu et qu'elle se recrute du sein des meilleures paroisses et parmi les disciples du Christ les plus fervents.

En voulez-vous d'autres preuves, chers lecteurs ? Si oui, ayez la patience de me suivre jusqu'au bout. Je pourrais vous renvoyer tout de suite au compte rendu de l'intéressant pèlerinage qu'ont fait chez nous six cent Persiais — vous le lirez en temps voulu — ou bien vous inviter à jeter un regard en arrière et à vous rappeler les chroniques de juillet et d'août. Je pourrais aussi vous prier de venir cette semaine au Mont-Saint-Michel. Nous aurons l'occasion de placer dans le sanctuaire que vous connaissez une bannière envoyée par la paroisse d'Épiniac, et plusieurs ex-voto, attestant la puissance de notre saint Protecteur. Inutile d'insister, n'est-ce pas ; aussi je me contente d'ajouter que la neuvaine préparatoire au 29 septembre et à la fête de saint Michel ont été célébrées avec une particulière magnificence.

Dès le 28, au matin, les pèlerins se succédaient déjà nombreux devant l'autel d'argent, ils envahissaient tour à tour les confessionaux et se préparaient à célébrer dignement la fête du lendemain. A 6 heures du matin, le 29, les messes commençaient aux divers autels de l'église paroissiale et se continuaient jusqu'à la grand' messe de 10 heures que célébrait M. le chanoine Tollemier, en résidence à Coutances. Avant le premier signalement du train, l'église était déjà remplie par de nombreux fidèles venus la veille et le matin, et ce fut à grand'peine qu'on réussit enfin à caser, je ne dis pas les retardataires, mais les derniers arrivants.

Après l'évangile, M. l'abbé Pousset, ancien missionnaire de Biville, actuellement curé de la Croix-Avranchin, donna le sermon. Loin de moi la pensée d'analyser le travail tout apostolique du zélé prédicateur : il sut, dès l'exorde, gagner son auditoire. Il fut simple, clair, pratique et laissa certainement dans le cœur de ceux qui l'entendaient une impression durable

et salutaire. Nos lecteurs, du reste, nous sauront gré de reproduire ici le texte du discours qu'ils n'ont pu entendre.

Le soir, à 2 h. 1/2, les vêpres et le salut réunissaient de nouveau, dans l'église, l'assistance du matin, aussi nombreuse et aussi recueillie, et tous, prêtres et fidèles, avec entrain et piété chantaient une dernière fois les louanges de saint Michel, ange du combat et de la victoire.

La bénédiction du T. S. Sacrement mettait fin à la cérémonie et le train de 3 h. 50 remportait sur Pontorson les hôtes si intéressants et si bien accueillis de la journée.

### Sermon de M. l'abbé Pousset,

Prononcé dans l'église du Mont-Saint-Michel en la fête du 29 septembre

« *Magnus Dominus et laudabilis nimis.* »

« Le Seigneur est grand et infiniment digne de nos hommages. »

MES FRÈRES,

**D**IEU existe : la raison nous le dit, les cieus racontent sa gloire et le firmament annonce l'ouvrage de ses mains.

Dieu existe : lui-même s'est révélé à l'humanité, à nos premiers parents, aux patriarches, aux prophètes ; il s'est révélé particulièrement en envoyant du ciel sur cette terre Jésus, son divin fils, et cette révélation que Dieu a faite de lui-même est précisément le motif de notre foi.

La question de l'existence de Dieu ne se pose plus pour nous.

Mais l'idée de Dieu exerce-t-elle une influence salutaire sur nos pensées, nos paroles et nos actes ?

Savons-nous, en d'autres termes, nous rappeler ce qu'est Dieu par rapport à nous et ce que nous devons être par rapport à lui ?

On se laisse distraire et absorber par les sens jusqu'à n'être plus touché que de ce qui les frappe. De là suit que les grandeurs

du Dieu invisible ne sont plus appréciées et ne font plus suffisamment impression sur nos âmes.

On ne craint plus Dieu, on ne sait ni l'adorer, ni s'abaisser sous le poids de sa majesté et l'on prononce son grand nom sans respect, on le prie sans attention, on paraît en sa présence sans égards et l'on viole ses commandements sans scrupule.

C'est là un grand malheur dont il faut nous préserver en nous rappelant de temps en temps ce qu'est Dieu en réalité par rapport à nous et ce que nous devons être par rapport à lui.

Quelles sont donc les grandeurs de Dieu ?

Quels sont ses divins attributs ?

Quels devoirs découlent pour nous de la foi aux grandeurs et attributs de Dieu ?

La parole de l'Archange saint Michel « *quis ut Deus* », qui est semblable à Dieu ? m'a inspiré la pensée de traiter ces questions devant vous, pèlerins, qui êtes venus l'honorer dans ce sanctuaire au jour de sa fête.

Daïgné le saint Archange m'obtenir de Dieu la grâce de produire quelques salutaires impressions sur vos âmes.

I

Quand le saint roi David méditait les grandeurs divines, son âme, ravie à la vue d'un si beau spectacle, éclatait en transports et la magnificence de son langage semble vouloir s'élever jusqu'à celle de ses conceptions.

« O mon âme, s'écriait-il, bénis le Seigneur ; Seigneur mon Dieu vous êtes grand par excellence ; vous êtes revêtu d'honneur et de gloire, comme d'un manteau. »

Le saint roi ne nous parle que des dehors sous lesquels Dieu se montre, et il nous laisse à conclure que si la parure extérieure est si belle, la grandeur de Dieu en lui-même est vraiment ineffable.

Saint Paul, de son côté, nous dit que Dieu habite avec la lumière inaccessible à toute intelligence humaine : « *Lucem inhabitat inaccessibilem quem nullus hominum vidit.* » (Tim., vi, 16).

C'est aussi ce que nous enseigne Tertulien, quand, pénétrant par la foi jusqu'au trône de Dieu, et le contemplant à une distance infinie de tout ce que le ciel a de plus grand, il s'écrie que Dieu habite une éternelle solitude dans l'excellence infinie de son Être.

C'est ce qui a fait dire à saint Augustin cette étrange parole :

« Si l'on me demandait : qu'est-ce que Dieu ? je répondrais que je n'en sais rien, parce que tout ce que je sais n'est rien en comparaison de ce qu'il est. »

Toutefois, M. F., quoique les grandeurs de Dieu soient inaccessibles à notre intelligence, il ne nous sera pas inutile de chercher à nous en faire une idée la moins imparfaite possible.

Éloignons d'abord de l'idée de ce souverain Être toute idée de matière, de corps, de figure, de couleur : tout ce qui est sens et matière est essentiellement imparfait, et par conséquent, ne peut entrer dans la notion de l'Être infiniment parfait.

Les yeux ne peuvent voir qu'à la faveur de la lumière, que du côté où ils regardent et jusqu'à l'obstacle qui limite le regard : par conséquent ils sont indignes de la grandeur de Dieu qui voit tout.

Les oreilles ne discernent plus les sons à une certaine distance, ni au milieu d'un certain bruit : elles sont donc indignes de Dieu qui entend tout.

Le corps n'agit que là où il est : par conséquent il est indigne de Dieu qui agit à la fois dans toutes les parties de la création.

Notre grand Dieu ne pouvant être corps, matière, doit être un pur esprit, une pure intelligence non embarrassée par les limites des sens : et c'est ce qu'il est en effet.

Il voit tout sans le secours des yeux, il entend tout sans l'organe de l'ouïe, il parle sans bouche ni langue, il fait tout sans l'aide de bras : c'est un esprit comme notre âme, mais avec cette différence que notre âme, notre intelligence étant essentiellement bornée, n'a sur toutes choses que des pensées étroites, tandis que l'intelligence divine embrasse tout d'une seule vue, sait tout, connaît tout, le passé, le présent et l'avenir. Il n'en est donc pas de notre Dieu comme des divinités de pierre ou de bronze qu'adoraient les anciens : elles avaient des yeux et ne voyaient point, des oreilles et n'entendaient pas.

Notre Dieu, étant un esprit, je le répète, sait tout, connaît tout, voit tout.

Sa science embrasse à la fois le passé, le présent et l'avenir : ce qui se passe de plus secret dans les plus noires ténèbres et les lieux les plus reculés, comme ce qui se fait au grand jour, tout est nu et découvert devant lui. Il sonde jusque dans les jointures et la moelle des os : il démêle les mouvements des cœurs et pénètre tous les replis des âmes ; nos desseins, nos projets, nos désirs les plus cachés sont présents à ses yeux. Seigneur, votre science est vraiment admirable, je ne puis y penser sans être saisi de frayeur ! Va donc, pécheur, enfonce-toi dans l'épaisseur des forêts, dans les cavernes les plus obscures ; pénètre, si tu le veux, au centre de la terre, cherche un endroit où Dieu ne soit pas, te dit saint Augustin, et fais ce que tu voudras.

Mais non, écoute plutôt le prophète inspiré qui s'écrie :

« Où irai-je, Seigneur, pour me dérober à votre esprit ? Où m'enfuirai-je pour me dérober à votre face ? »

« Si je monte dans le ciel, vous y êtes pour faire le charme de vos élus ; si je descends dans les enfers, vous y êtes encore pour exercer vos vengeances contre les prévaricateurs de votre loi ; si je prends des ailes comme la colombe pour me transporter aux extrémités de la terre et au-delà des mers, votre Toute-Puissance m'y atteindra et votre main m'en ramènera. »

Qu'elle est donc déplorable l'illusion de ces impies uniquement occupés à dérober à la connaissance des hommes les turpitudes de leur vie, sans avoir aucune crainte des regards de Dieu ! Ils affectent des dehors honnêtes et sont contents pourvu que leur réputation ne souffre aucune atteinte. Mais Dieu les voit, et un jour il soulèvera le voile qui les couvre et il révélera à la face des nations leurs fraudes, leurs injustices, leurs impudicités, leur hypocrisie, leur ignominie toute entière. Oh ! que cette pensée : Dieu me voit ! si nous en étions pénétrés, serait bien capable de nous contenir dans le devoir et de nous faire triompher des plus violentes tentations ! Car enfin, si la présence d'un maître, d'un père, d'un honnête homme, suffit pour nous empêcher de mal faire, comment oserions-nous pécher en face de Dieu !

M. F., quand la tentation vous presse et que vous êtes sur le point de succomber, dites-vous à vous-mêmes : Dieu me regarde. Quand le sang bouillonne et que la colère va vous emporter ou la volupté vous séduire, dites aussitôt : Dieu me regarde ! Dieu m'entend !

Si quelqu'un veut par ses paroles, par ses sollicitations, vous porter à des actions ou des démarches indignes d'un chrétien, répondez-lui : Dieu me regarde. Et alors vous ne commettrez rien qui puisse blesser la pureté de ses regards, car il n'est point de passion que cette réflexion ne surmonte ; point de fragilités ou de chutes dont elle ne puisse nous garantir.

Cette pensée : Dieu me voit ! n'est pas seulement un préservatif contre le péché, elle est encore pour les âmes justes le plus grand moyen de sanctification.

Peut-on en effet être lâche, tiède au service de Dieu, quand on sait qu'il compte tous nos pas, tous les soupirs de notre âme, tous les battements de notre cœur ? Quelle force, quel courage n'a-t-on pas pour surmonter les peines, les travaux que coûte la perfection, quand on se dit à soi-même : Dieu s'applique à moi, Il est occupé de moi, Il pèse la moindre des

actions que je fais par amour pour lui. Quelle consolation dans les ennuis et les chagrins ! Quelle joie de savoir qu'il voit l'aumône répandue en secret dans le sein du pauvre, la prière que l'on fait dans le silence de la chambre à coucher ou du cabinet de travail, et le jeûne dérobé aux yeux des hommes ! Heureux donc ceux qui ont Dieu toujours présent à leur esprit, malheureux ceux qui l'oublient.

M. F., notre grand Dieu par Esprit, notre grand Dieu qui n'a ni corps, ni figure, ni sens comme les nôtres et qui cependant voit tout, entend tout, parce qu'il remplit tout de son immensité, est encore un Dieu immuable et éternel.

« Je suis le Seigneur, et je ne change pas, » nous dit-il lui-même par la bouche d'un prophète. Ici-bas, tout passe, tout change, tout se renouvelle, c'est une vicissitude incessante; le ciel et la terre passeront et seront changés, comme un vêtement; Dieu seul sera toujours le même.

Les hommes naissent, meurent, se succèdent; une race s'éteint, une autre la remplace; Dieu est éternel: il n'a pas eu de commencement; il n'aura pas de fin parce que rien ne pourra le détruire. — *Dominus in æternum manet.*

C'est donc en vain que des nations voudront s'insurger contre lui pour le détrôner. Celui qui habite dans les cieux s'en moquera. *Quare fremuerunt gentes... qui habitat in caelis irridebit eos.*

Que dirons-nous maintenant de la personne de Dieu? L'entendez-vous qui nous crie toujours: *Ego Dominus. Je suis le Maître.* Le maître de la vie et de la mort, le maître des grands et des petits, le maître de l'univers que je soutiens de ma main et qui tomberait dans le néant si je cessais de le soutenir, le maître qui n'a ni supérieur ni égal, qui possède en lui tous les biens, se suffit à lui-même, n'a besoin de personne, le maître qui gouverne tout, qui préside à tout.

Ce maître, c'est donc le Tout-Puissant. Il veut, et tout ce qu'il veut, il le fait par un seul acte de sa volonté; il appelle les choses qui n'étaient point comme celles qui sont et elles

obéissent à sa voix; d'un mot il tira toutes les créatures du néant et il pourrait tout aussi facilement créer mille autres mondes. C'est lui donc qui dit un jour: « que l'Univers soit ! » et l'Univers fut; que le déluge inondât la terre coupable, et les eaux s'élevèrent jusqu'au-dessus des plus hautes montagnes; que la Mer Rouge ouvrit passage à son peuple, et Israël passa à pied sec.

C'est lui enfin qui a lancé dans les espaces incommensurables ces millions de mondes qui roulent sur nos têtes. Y pensons-nous? Il y a quelques semaines, des milliers de regards étaient fixés sur ce phénomène qu'on appelle une éclipse de soleil. Combien parmi ces spectateurs ont élevé leurs pensées vers celui qui est l'auteur de toutes ces merveilles? Quant à nous, M. F., ne soyons jamais du nombre de ces stupides qui ne remontent pas de l'effet à la cause. Disons plutôt avec le prophète: O mon Dieu, que vos ouvrages sont admirables! *Quam magnificata sunt opera tua, Domine* » (*Psal. CIII, 24*).

Mon Dieu, qu'est-ce que la terre dans les immenses espaces? C'est un point à peine perceptible; et qui suis-je, moi, dans ce point? qui suis-je devant vous, mon Dieu? Car si vos ouvrages sont si grands, qu'est-ce que vous êtes vous-même? Ah! je ne m'étonne plus d'entendre les écrivains sacrés nous dire que la création et le gouvernement de l'univers ne sont que le jeu de vos doigts, que la terre, que toutes les nations sont comme un grain de sable dans une balance, ou plutôt comme si elles n'étaient pas, comme le vide et le néant. Je ne m'étonne plus d'entendre sortir de leurs bouches sacrées ces magnifiques et sublimes paroles: que votre magnificence s'élève par-delà les cieux; que la terre est votre marchepied et le ciel votre trône; que de trois doigts vous soutenez la masse de la terre et balancez les collines; que dans le creux de votre main vous pesez la mer et de son étendue mesurez les cieux. Non, je ne m'étonne plus de les entendre ainsi parler, mais ce qui m'étonne, c'est l'indifférence de la plupart des hommes au milieu des merveilles qui les entourent. Et pourtant chacune d'elles nous

crie à sa manière que nous devons vous aimer, vous louer et vous bénir, ô mon Dieu ! Comprenons leurs invitations, M. F., et que la méditation que nous venons de faire des grandeurs de Dieu nous porte à remplir fidèlement désormais les devoirs qui en découlent pour nous.

II

Le premier devoir que nous imposent les grandeurs de Dieu, c'est la crainte de ce grand Dieu, crainte qui est le commencement de la sagesse.

« Bienheureux l'homme qui craint le Seigneur, » dit le saint roi David : *Beatus vir qui timet Dominum*. Pourquoi ? « *In mandatis ejus volet nimis*, » parce que celui qui craint Dieu s'empresse d'accomplir sa loi, évite son courroux et sauve son âme.

Malheur à nous si nous ne craignons pas Dieu ! Un cœur, une famille, une société, où la crainte de Dieu est éteinte, est un cœur ouvert à tous les vices, une famille désordonnée autant que malheureuse, une société livrée à toutes les passions anarchiques, sans aucune barrière qui la protège, sans aucun rempart qui la défende.

Certes, depuis que Dieu est chassé de partout, chez nous, de nos écoles, de nos armées, de nos lois, les statistiques officielles, dressées par le Gouvernement, n'accusent-elles pas des crimes sans nombre, commis surtout par la jeunesse. Et dans les familles, et dans la société. . . . C'est effrayant ! la crainte de Dieu n'est plus là !

Le second devoir que nous inspirent les grandeurs divines, c'est le respect de Dieu, non pas ce respect qui est la crainte dont nous venons de parler, par laquelle on s'abstient de ce qui déplaît ou offense, mais un respect qui est un hommage à la fois intérieur et extérieur, par lequel on s'abaisse devant Dieu, on vénère ses perfections, ses attributs, on adore son éternelle majesté. Voyez Jésus-Christ, notre modèle : il est si

pénétré de respect devant les grandeurs de Dieu son Père, qu'il tombe à deux genoux et, la face contre terre, au jardin des Oliviers pour lui faire sa prière.

Au calvaire, il s'immole devant les grandeurs divines. Il meurt comme pour dire à Dieu que nul être créé n'est digne de subsister devant lui. A l'autel, il renouvelle tous les jours et dans tous les pays du monde le sacrifice du Calvaire, il va même jusqu'à s'abaisser à prendre l'apparence d'un peu de pain, toujours pour honorer par ces anéantisements les grandeurs divines.

M. F., si Notre-Seigneur Jésus-Christ a tout fait et fait tout encore tous les jours pour honorer les grandeurs divines, que ne devons-nous pas faire nous-mêmes ? Quelle doit être notre religion dans la prière où nous nous adressons à une majesté si haute ? Quels doivent être et notre attention à ce que nous faisons, et notre respect dans la manière de le faire ? Combien notre grand Dieu ne doit-il pas se tenir offensé, si, pendant que nous l'entretenons, notre esprit est inattentif, notre cœur insouciant, notre attitude peu respectueuse ?

Dieu étant si grand, nous ne devons donc jamais prononcer ni entendre prononcer son nom sans un respect profond. Un des hommes les plus savants des siècles derniers, Newton, quoique hérétique, ne l'entendait jamais prononcer sans se découvrir, et, chez nous, M. F., c'est un abus à corriger que de faire entrer à tout propos dans nos conversations ce nom adorable comme un nom banal, indifférent remplissage d'une phrase qui n'en a pas besoin.

Et que dirai-je du sacrilège énorme que commettent ceux qui blasphèment ce nom sacré ? Ah ! il faut l'éternité des vengeances de Dieu pour expliquer sa patience et son silence au milieu des outrages multipliés faits à son nom trois fois saint.

Pèlerins de Saint-Michel, vous n'êtes pas coupables de ce crime et vous ne le serez jamais ; dites plutôt, quand vous entendez blasphémer autour de vous, dites du fond du cœur : *Béni soit le saint nom de Dieu !*

Dieu étant si grand, nous devons respecter ses ministres qui sont ses lieutenants, ses représentants sur terre. La grandeur du prince qui envoie est la mesure de l'honneur dû à ses envoyés, et si on leur manque de respect, le Prince s'en tient lui-même offensé.

Jugez, de là, quelle faute commettent ceux qui ne craignent pas de flétrir par leurs discours, leurs procédés, le caractère sacerdotal : Quels châtimens n'encourent-ils pas, ceux qui composent, vendent, achètent ou lisent les feuilles immondes qui attaquent la religion et ses ministres ? M. F., que ces feuilles maudites ne souillent jamais vos mains.

Dieu étant si grand, ses temples, ses autels, tous les objets consacrés à son culte sont donc dignes de nos respects. Bien plus, nous devons les revendiquer pour lui et protester contre toute spoliation sacrilège qui voudrait les lui ravir pour les livrer à des usages profanes, comme au temps de la Révolution, de sinistre mémoire.

Ce qui appartient à Dieu doit rester à Dieu.

Tels sont, M. F., les graves et nombreux devoirs que nous imposent les grandeurs divines. Si nous les avons négligés, remplissons-les désormais avec une rigoureuse fidélité ; traitons Dieu en Dieu, et, ne fût-ce qu'un mot, dès que c'est à un Dieu si grand que nous l'adressons, disons-le toujours avec un souverain respect. Dès que nous entrons en rapport avec Dieu, ayons toujours au fond de l'âme cette crainte salutaire, cet esprit d'anéantissement et de religion que réclament ses grandeurs.

M. F., il y eut dans le ciel, dès l'origine, une grande lutte... Lucifer, à la tête d'une troupe innombrable d'anges rebelles, voulut détronner Dieu. C'est alors que l'Archange saint Michel fondit sur lui, comme l'éclair, en poussant ce cri : *Quis ut Deus!* — Qui est semblable à Dieu ? Il remporta la victoire et Lucifer fut précipité dans les enfers avec les mauvais anges.

M. F., dans cette circonstance, ce ne fut que le commence-

ment de la lutte entre le bien et le mal, de cette lutte qui se perpétuera jusqu'à la fin des temps.

Comme tous les hommes, nous avons nous aussi à la soutenir pour demeurer fidèles à Dieu.

Le monde, pour nous détourner du devoir, nous offre ses faveurs ou nous menace de ses disgrâces. Disons-lui : Qui est beau et grand comme Dieu ?

La chair a ses plaisirs, la passion ses jouissances, le démon ses artifices, le respect humain ses lâches frayeurs : tout semble conspirer pour nous séduire et nous perdre ; mais à toutes ces suggestions perfides opposons ce seul mot et nous triompherons. — *Quis ut Deus!*

Qui est comme Dieu ?

Qui mérite, comme lui, tout mon dévouement, tout mon amour, tout mon cœur ? — Qui peut être mis en balance avec Dieu, avec le bonheur de lui plaire ou le malheur de lui déplaire ? — *Quis ut Deus!* A lui je veux être pour le temps, à lui je veux être pour l'éternité.

Souvenons-nous que nous n'avons pas seulement à combattre nos ennemis personnels, mais aussi les ennemis de la sainte Église, notre mère.

On veut lui ravir la liberté dont elle a besoin pour accomplir sa mission de pacificatrice des peuples et de guide des élus vers la céleste patrie ; réclamons et défendons par tous les moyens possibles cette liberté, en union avec saint Michel ; prions pour l'Église, défendons l'Église.

Prions aussi pour la France : demandons à Dieu, par l'intercession de saint Michel, qu'il lui conserve sa foi séculaire qui fit sa grandeur et son bonheur.

Ainsi nous aurons bien mérité des grandes causes qui doivent être chères à nos cœurs.

Ainsi après avoir combattu pour elles, tout en luttant contre nos ennemis personnels, au cri de : *Quis ut Deus!* nous mériterons de régner avec ce grand Dieu dans le ciel.



## ACTIONS DE GRACES'

**Ain.** — Après avoir promis à saint Michel une aumône pour ses apostoliques s'il m'obtenait une grâce spécialement intéressante pour moi, j'ai été exaucé... Reconnaissance et amour au puissant Archange.

**Creuse.** — La divine Providence nous a soumis à une épreuve terrible; grâce à l'intervention de saint Michel nous avons résisté au découragement et supporté généreusement cette épreuve.

**Côte d'Or.** — Après avoir fait prier au sanctuaire du Mont-Saint-Michel j'ai obtenu des résultats surprenants; les difficultés me paraissaient insurmontables, elles ont été vaincues et déjà Dieu me bénit visiblement. Aussi je demande des actions de grâces publiques au glorieux Archange.  
A. P., curé.

**Finistère.** — Me trouvant en compagnie de plusieurs personnes devant un danger imminent, j'ai invoqué saint Michel et aussitôt j'ai été préservé. Actions de grâces à l'Archange.  
H. N.

**Gers.** — Je n'ai pas le droit d'oublier saint Michel qui ne cesse de m'accorder sa bienveillante protection; veuillez donc célébrer une messe et action de grâces.  
R. M.

**Hérault.** — Veuillez célébrer, s'il vous plaît, une messe en l'honneur de saint Michel qui vient d'obtenir à mon fils le succès dans un examen difficile.  
G. A., zél.

Une mère remercie saint Michel de la part qu'il a prise dans la conversion si désirée de son fils et supplie le grand archange de mettre cet enfant ébri dans la voie où il pourra le mieux servir Dieu.  
M. O. R.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint Michel protège notre institut, et si les vocations sont peu nombreuses, grâce à sa puissante intervention elles sont du moins solides.  
R. J.

**Jura.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès de mon examen.  
G. L.

**Maine-et-Loire.** — Saint Michel m'a obtenu les grâces que je demandais par son intercession, veuillez le remercier avec moi.

Actions de grâces pour plusieurs faveurs obtenues par l'intercession du saint Archange.  
*Une abonnée.*

Vive saint Michel! qui, une fois de plus, vient de nous donner des preuves de sa bienveillante protection.  
M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> R., zél.

**Manche.** — Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen.  
M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> E.

**Meuse.** — Je vous prie de vouloir bien remercier saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues et intercéder pour qu'il ne cesse de m'accorder sa bienveillante protection.  
H. M.

**Morbihan.** — Je vous prie de faire brûler devant saint Michel unierge de 2 francs, en reconnaissance pour le succès obtenu dans un examen de droit.  
A. S.

Une associée de l'Archiconfrérie remercie le saint Archange d'une faveur accordée. Elle désire que sa reconnaissance soit publiée par la voix des *Annales*, afin que, dans les plus grandes difficultés de la vie, les âmes implorent avec pleine confiance les secours du glorieux Archange... Encore une fois : amour et actions de grâces à saint Michel.  
Sr M. de St B.

Ci-joint une offrande pour vos apostoliques en actions de grâces d'une faveur obtenue par saint Michel.  
J. C., zél.

**Nièvre.** — Je remercie saint Michel des grâces que, par sa puissante intervention, je viens d'obtenir de Dieu. Décidément le saint Archange ne repousse jamais ceux qui le prient avec confiance.  
M. V.

**Nord.** — Notre petit Michel s'est trouvé gravement malade le mois dernier, nous avons prié son saint protecteur pour sa guérison et aussitôt nous avons obtenu gain de cause. Merci donc au saint Archange! Merci à la Très Sainte Vierge aussi. Que l'un et l'autre continuent de bénir nos deux enfants et qu'ils les gardent toujours sous leur puissante protection.  
A. G.

**Rhône.** — Reconnaissance à saint Michel.  
F. G.

**Seine.** — Saint Michel exauce toujours ceux qui recourent à lui avec confiance, je viens d'en avoir une nouvelle preuve dans une cause quasi désespérée que je lui confiais dernièrement. Au lieu d'aboutir au mal comme c'était à craindre, cette cause vient de tourner à la plus grande gloire de Dieu et au profit d'une âme particulièrement chère. Vive le glorieux Archange! A lui notre reconnaissance et notre amour!  
E. P.

Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces au saint Archange qui, tel été, nous a particulièrement comblés de ses faveurs.  
M<sup>me</sup> Ch. D.

Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. Z. L., zél.

**Saône-et-Loire.** — Nous attribuons à l'intervention de saint Michel une grande grâce accordée à notre famille. Un de nos parents très malade, éloigné de Dieu et des Sacraments, vient de faire appeler lui-même au prêtre. Saint Michel est vraiment l'ange des causes désespérées et avec Marie le teloge des pêcheurs.  
M<sup>me</sup> L. de S.

**Seine-et-Oise.** — Depuis longtemps déjà saint Michel nous favorise, en lui rendant grâces et en publiant ses bienfaits je me recommande de nouveau, avec toute ma famille, à sa bienveillante protection. M. K.

Remerciements à saint Michel. M. T.

**Seine-Inférieure.** — Veuillez s'il vous plaît faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange saint Michel pour le remercier de m'avoir obtenu la faveur demandée. J. B., *sél.*

**Var.** — Je suis heureuse de témoigner publiquement ma profonde reconnaissance au bon et puissant Archange qui, avec la T. S. Vierge, vient de nous obtenir de Dieu une faveur marquée... C. P., *sél.*

**Vendée.** — Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen. M. E. M., *sél.*

**Algérie.** — Reconnaissance à saint Michel pour une heureuse naissance. V. A.

**Alsace.** — Saint Michel vient de m'accorder encore une fois ses faveurs. J'avais prié et promis de faire une bonne œuvre en son honneur, s'il me protégeait; je ne l'ai pas imploré en vain, aussi suis-je heureuse de remplir aujourd'hui mon engagement. T. L., *sél.*



*La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Pris au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Soissons: M<sup>me</sup> A. Devivaise, *sélatrice*. — Andigny: M. Joseph Dracbert.

**Ariège.** — Mazères: M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Émile Prosper, née Juliette Cazaban.

**Calvados.** — Cean: M<sup>me</sup> Marie Dedouit; M<sup>me</sup> Lepout.

**Corrèze.** — Lavarde: M. Jean-Baptiste Gustave Latraille de Lavarde.

**Côtes-du-Nord.** — Binic: M<sup>me</sup> Mathurine Mahas; M<sup>me</sup> Jeanne Mahas. — Tréguier: Sœur Saint-Jean de la Croix, *sélatrice*. — Saint-Brieuc: M<sup>me</sup> Ch. Balême; M. François Pétron. — Penvenan: M. Bascuet des Ardilliers.

**Doubs.** — Besançon: M<sup>me</sup> Charlotte Amidey.

**Finistère.** — Quimper: M<sup>me</sup> Armand Béziers-Lafosse, née Blaize.

**Haute-Garonne.** — Peyssies: M. Henri Remaury.

**Gers.** — Lectoure: M<sup>me</sup> Élie Candélon.

**Hérault.** — Cornéilhan: M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Charles Ollier.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint-Brais: M<sup>me</sup> Marie Lemaire; M. Édouard Rouault. — Pleurtuit: M<sup>me</sup> Marie Loré; M<sup>me</sup> Marie Oloco.

**Loir-et-Cher.** — Herbault: M. Louis-Camille Détré.



**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>lle</sup> Anne Desnos.

**Manche.** — Brécey : M. Victor Leprovost. — Beffeville : M<sup>me</sup> V<sup>re</sup> Maria Boudet, née Beauvils. — Avranches : M<sup>lle</sup> Éléonore Anquetin, *zelatrice*. — Coutances : M. Lalonde ; M<sup>lle</sup> Eugénie Desplanques. — Sainte-Anne de Bois : M. l'abbé Fortin, *curé*. — Saint-Martin des Champs : M. Paul Guesné. — Tréauville : M. Maurice Chauvin Lesfontaines. — Ducey : M<sup>lle</sup> Mathilde Heudeline. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M. Pierre Leplongeon.

**Meurthe-et-Moselle.** — Val et Clatillon : M<sup>lle</sup> Marie Claudel ; M. Louis Dardaine ; M. Ernest Cayet ; M<sup>lle</sup> Camille Cuny ; M. Jean Thomas ; M. Joseph Cayet.

**Morbihan.** — Boschet : M. le colonel de Videlou de Bonamour.

**Nord.** — Roubaix : M. Bénéteau.

**Oise.** — Compiègne : M. Louis-Alfred Gilles ; M<sup>lle</sup> Esther Évillet.

**Seine.** — Paris : M. Victor Richard.

**Seine-et-Marne.** — Montreuil : M. l'abbé Colas, *curé-doyen*.

**Seine-et-Oise.** — Villiers le Bel : M. Constant Guérin ; M<sup>me</sup> V<sup>re</sup> Charlotte Arsène Masson.

**Vosges.** — Remiremont : M<sup>lle</sup> Charlotte Pierre, *zelatrice*.

**Alsace-Lorraine.** — Daonemarie : M<sup>lle</sup> Thérèse Senter ; M<sup>lle</sup> Françoise Voncau. — Gommeradorf : M<sup>me</sup> Madeleine Clar. — Saint-Epvre : Sœur Hyacinthe, *religieuse de Saint-Charles*.

**Autriche-Hongrie.** — Eröhsdorf : Monseigneur Curé.

**Espagne.** — San Pol de Mar : Sœur Antoinette-Anne des Anges, *carmélite*.

**Grande Bretagne.** — Porstmouth : M. Michel Joseph Molligan.

**Irlande.** — Dublin : M<sup>me</sup> Mary-Anne Moran.

**Canada.** — Montréal : M. Adjuzeur Girardin ; M. Gilbert Durocher ; M<sup>me</sup> Rosalba Dubuc, née Rousseau.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Luceꝰ sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE. — CALENDRIER. — LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — DISCOURS DE MONSIEUR LE CHANCELIER GODEFROY. — PÈLERINAGE DE PERCY. — ACTIORS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHÈRES DÉFUNTS.

### Neuvaine générale mensuelle

DANS la lettre si paternelle et si touchante qu'il adressait dernièrement au Cardinal-Archevêque de Paris, le Souverain Pontife rappelait aux Français qu'ils ont plus que jamais besoin du secours de Dieu.

NN. SS. les Évêques, et en particulier Monseigneur Guérard, notre évêque vénéré, ont tous prescrit des prières publiques.

Or saint Michel, on le sait, est l'Ange Protecteur de la France; toujours il est intervenu aux époques troublées et malheureuses pour la soutenir, la défendre et la relever.

Les Associés de l'Archiconfrérie se feront donc un devoir d'adresser au puissant Archange de ferventes supplications pour leur chère patrie. — Aussi leur proposons-nous, comme intention de la neuvaine générale du mois de décembre, les intérêts suprêmes de la religion en France.

Inutile d'ajouter que, selon l'usage, cette neuvaine commencera le 7 pour finir le 15.

Chaque jour de la neuvaine, réciter la prière à saint Michel pour la France, insérée dans la livraison précédente.

## DÉCEMBRE 1905

### CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Ven.	S. Eloi, év. et conf.	12 Mar.	De l'octave.
2 Sam.	S <sup>te</sup> Bibiana, vierge et mart. <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel,</b> à 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfai- trices des murres du Mont-Saint-Michel.	13 Mer.	S <sup>te</sup> Lucie, vierge et mart.
3 Dim.	<b>1<sup>er</sup> Dim. de l'Avent.</b>	14 Jeu.	De l'octave.
4 Lun.	S. Pierre Chrysologue, év., conf. et doct. <b>Au Mont- S<sup>t</sup>-Michel,</b> à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	15 Ven.	Octave de l'Immaculée-Con- ception. <b>Clôture de la Neuvaine générale.</b>
5 Mar.	S. François Xavier, conf.	16 Sam.	S. Eusèbe, év. et mart.
6 Mer.	S. Nicolas, év. et conf.	17 Dim.	<b>III<sup>e</sup> Dim. de l'Avent.</b>
7 Jeu.	S. Ambroise, év., conf. et doct. <b>Commencement de la Neuvaine géné- rale de Décembre.</b>	18 Lun.	De la férie. <b>Au Mont-S<sup>t</sup>- Michel,</b> à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Arch.
8 Ven.	<b>Immaculée-Conception de la Bienh. Vierge- Marie.</b>	19 Mar.	De la férie.
9 Sam.	De l'octave.	20 Mer.	Vig. de s. Thomas. Quatre- Temps (jeûne).
10 Dim.	<b>II<sup>e</sup> Dim. de l'Avent.</b>	21 Jeu.	S. Thomas, apôtre.
11 Lun.	S. Damase, pape et conf. <b>Au Mont-S<sup>t</sup>-Michel,</b> à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconf.	22 Ven.	De la férie. Quatre-Temps (jeûne).
		23 Sam.	De la férie. Quatre-Temps (jeûne).
		24 Dim.	<b>IV<sup>e</sup> Dim. de l'Avent.</b>
		25 Lun.	<b>Noël. Au Mont-S<sup>t</sup>-Mi- chel,</b> à 9 h. messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconf.
		26 Mar.	S. Etienne, premier mart.
		27 Mer.	S. Jean, apôtre et évang.
		28 Jeu.	Les S. Innocents, mart.
		29 Ven.	De l'octave.
		30 Sam.	<b>Dim. dans l'octave.</b>
		31 Dim.	S. Silvestre, pape et conf.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Le jour de Noël, indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie.
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Le 8, le 25 et le 27 décembre, indulgence de 300 jours pour les fidèles qui portent le scapulaire de saint Michel.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.



### LA SOLENNITÉ

DE

## L'APPARITION DE SAINT MICHEL

AU MONT-SAINT-MICHEL

Le 16 octobre 1905.

« JE voudrais que la fête de l'Apparition de saint Michel tombât toujours un lundi... parce que le Mont Saint-Michel aurait l'honneur et le plaisir de posséder tous les ans dans ses murs, pendant deux jours consécutifs, le premier pasteur du diocèse de Coutances ! »

Ainsi — ou équivalamment — se traduisait la joie universelle en ces jours de fête, journées de bénédiction, qui s'ouvrirent au soir du samedi 14 octobre et que l'on regretta de voir finir — trop tôt — au soir du lundi 16.

Monseigneur Guérard arrivait donc au Mont le 14 octobre. Le jour s'enfuyait, chassé par l'ombre de la nuit qui, en

cette demi-saison, vient brusquement, sans transition presque, enfermer dans ses plis nos rivages septentrionaux. Cependant la marée montait, poussant lentement, insidieuses et calmes, ses vagues bleues frangées d'argent. La petite ville semblait endormie déjà, tant le silence y était profond. C'était comme le recueillement religieux d'une vigile.

Pour accueillir leur hôte auguste, M. Laforêt-Levatois, directeur des Œuvres religieuses du Mont-Saint-Michel, et MM. les chapelains de Saint-Michel étaient descendus sur la digue.

Monseigneur ne venait pas seul. Il était accompagné de M. Lepetit, vicaire général, et de M. le chanoine Guérard.

Après un salut au divin Maître du saint tabernacle, après une prière à saint Michel, le prélat se dirige vers la nouvelle résidence des chapelains, tout en haut de la grande rue. (Dans une prochaine livraison, nous donnerons l'histoire de cette nouvelle résidence).

Le dimanche 15, à 7 h. 1/2, les fidèles entendaient la messe célébrée par Sa Grandeur.

A 10 heures, grand'messe paroissiale, à laquelle assistait le Pontife. Monsieur le premier chapelain, poursuivant le cours des instructions dominicales, exposa dans un prône clair et méthodique la notion et la nécessité de la foi.

Depuis son avènement au trône épiscopal de Coutances, Monseigneur Guérard, devançant en cela les vœux du Saint-Père exprimés dans une récente encyclique, n'a cessé de promouvoir dans son diocèse l'instruction religieuse par le prône catéchistique. Aussi voulut-il souligner lui-même les enseignements du prédicateur. Il le fit avec cette familiarité, cette simplicité, cette force, que savent mettre en leurs paroles les vrais docteurs du peuple chrétien.

Sa Grandeur débuta par ce trait que les amis de l'Archange liront avec plaisir : « Plus d'un homme au monde pourrait être jaloux de mon bonheur en ce moment ; je sais quelqu'un

entre mille, qui, s'il savait que je suis parmi vous aujourd'hui, certainement me porterait envie. C'est le Pape, c'est Pie X. Je me le rappelle toujours avec émotion : il y a un an, j'étais à ses pieds, et dans le cours de la conversation le nom du Mont-Saint-Michel fut prononcé par votre évêque. Le Souverain Pontife m'interrompit : « Est-ce donc vous qui avez la faveur de posséder le Mont-Saint-Michel dans votre diocèse ? » Et sur ma réponse affirmative, le pape, levant les yeux au ciel, joignit les mains dans un geste que je n'oublierai jamais, et dit : « Oh ! que je vous félicite et que je vous envie ! »

« C'est que le Mont-Saint-Michel, mes chers amis, continua Monseigneur, est unique au monde, tant au point de vue artistique qu'au regard de la foi. La foi, que vous prêchait tout à l'heure, en excellents termes, votre vicaire chapelain, cette foi, c'est elle qui a fait illustre cette montagne. . . Gardez-la donc comme un dépôt sacré. On veut vous la ravir ; défendez-la. Ne méprisez pas le don de Dieu. . . »

Développant sa pensée, le Pontife insiste sur les bienfaits de la foi, et exhorte ses auditeurs à demeurer fermement chrétiens en ce siècle de scepticisme et de négation.

Solennellement les premières vêpres de l'apparition de saint Michel sont chantées. Déjà c'est fête pour toute l'Église de Coutances.

Ici les autels sont richement parés. Parmi la verdure et les fleurs scintillent les ors ; les opulents tapis ont déployé leur azur, semé des lis et des coques héraldiques. C'est fête, et déjà voici que sont modulées les strophes mélancoliques de l'hymne sacrée, où l'illustre Huet, évêque d'Avranches, a décrit la surprise, les hésitations, puis l'énergique décision de son prédécesseur saint Aubert, à qui saint Michel apparut sur ce mont, « que d'un vieux nom le peuple appelait Tombe ». Dirai-je qu'on est religieusement fier de chanter, ici, après douze siècles, et ces apparitions et l'entreprise qui en fut la suite ?

Après le salut du Très Saint Sacrement, trois *Pater* et trois

*Ave*, trois invocations à saint Michel, furent récités aux intentions de la neuvaine ordonnée par Monseigneur pour la France.

\* \* \*

Lundi 16 octobre. Dès six heures les messes commencent; les pèlerins font la sainte communion.

A 8 h. 20, le premier train apporte au Mont un véritable bataillon de vaillants, qui, tout de suite, se rendent à l'église. D'où viennent-ils? Ceux-ci, — ils sont plus de deux cents — sont partis de grand matin des doyennés de Bréhal et de Gavray. C'est *La Meurdraquière*, c'est *Mesnil-Villeman*, *Mesnil-Garnier* et *Mesnil-Bogues*, conduits par leurs pasteurs respectifs. Surprise, mais combien agréable! — Ceux-là sont des paroissiens de *Saint-Oven*, curé en tête. Sur la digue, parallèlement au tramway, leurs voitures s'alignent en longue file. Avranches les a vus passer sous ses murs. *Avranches*, la ville épiscopale de saint Aubert, elle aussi, c'est justice, a envoyé ses pèlerins, et ils sont nombreux. Du reste, presque toutes les villes du diocèse sont représentées à la fête. Et combien de fidèles, venus de beaucoup plus loin, de la Bretagne, de l'Île de France, de l'Orléanais, etc. . .

Avec le peuple viennent les prêtres, dignitaires de l'église de Coutances, chanoines, archiprêtres, doyens, supérieurs de maison d'éducation religieuse, curés et chapelains. Les messes sont célébrées à tous les autels du sanctuaire.

Quand le train spécial de 10 heures débarque ses voyageurs, ceux-ci trouvent l'église comble; toutes les places sont occupées; déjà plusieurs pèlerins, ne trouvant ni bancs, ni chaises, se sont résignés bravement à demeurer debout pendant la cérémonie. Les nouveaux venus les imitent; ils viennent prier et non point assister, commodément assis, à un spectacle.

C'est l'heure de la messe pontificale. Mgr Guérard quitte la résidence des chapelains et descend à l'église, précédé du clergé et de la croix. Le chant du *Benedictus* est entonné lorsque l'évêque paraît au seuil du sanctuaire. De tout cœur la foule le continue.

Une fois terminé l'habillement du prélat officiant, le Saint Sacrifice commence. Monseigneur est assisté au trône par son vicaire général, M. l'abbé Lepetit. M. le chanoine Guérard, frère de Sa Grandeur, et M. le chanoine Tollemer, curé-archiprêtre de Coutances, font les fonctions de diacres d'honneur. M. Soyer, auteur de plusieurs ouvrages sur saint Michel, curé-doyen de La Haye-Pesnel, remplit l'office de diacre, et M. Rosselin, curé-doyen de Brécécy, l'office de sous-diacre.

Les prêtres, nous l'avons dit, sont très nombreux. Dans l'assistance au chœur nous remarquons MM. les chanoines Le Cacheux, curé-doyen de Pontorson; Duret, curé-doyen de N.-D. de Granville; Maudouit, curé-doyen de Ducey; Challier, curé-doyen de Saint-James; Savary, supérieur du Collège diocésain de Saint-Lô; Ollivier, naguère encore l'un de nos directeurs du Grand Séminaire et maintenant chapelain du Carmel d'Avranches; MM. les chapelains épiscopaux, Adam, curé-doyen de Sartilly; Lenvoisé, supérieur des missionnaires de Saint-James; MM. les curés du canton; MM. les vicaires et plus d'une trentaine de prêtres, tant du diocèse de Coutances que du diocèse de Rennes.

Après l'Évangile, M. le chanoine Godefroy, supérieur du Petit Séminaire de Mortain, donne le sermon de circonstance. Discours dont on ne sait ce qu'il convient d'admirer le plus: ou les rapprochements ingénieux et solidement établis qui en composent le fond, ou la belle tenue littéraire qui lui donne le charme captivant d'un morceau de haute éloquence.

Les amis de saint Michel liront avec joie ce magnifique discours. C'est avec joie également que nous leur en donnons le texte intégral.

Le saint sacrifice se poursuit. La piété rayonne sur tous les visages. Il est visible, pour l'observateur le moins attentif, que les âmes vibrent à l'unisson dans une même prière. Un même sentiment les anime toutes, sentiment de foi, sentiment d'espérance, de confiance invincible en l'Archange et en Dieu.

Les chants liturgiques sont bien nourris. A l'offertoire et à la communion, des solos de piston sont exécutés avec un remarquable brio. Nos deux artistes montois, aussi, font merveille.

Il était 11 h. 1/2 ; la cérémonie allait prendre fin. Des pèlerins, venus par le dernier train de la matinée, arrivent à l'église. Parmi eux, une femme, une chrétienne de forte trempe, celle-là, s'adressant à un prêtre : « Je désire communier, dit-elle. Je viens pour cela. Je veux accomplir mon pèlerinage à saint Michel. » Et, l'office pontifical terminé, elle communit. Oh ! que de tels actes consolent le divin Maître, et que saint Michel, l'ange de l'énergie, aime ces gestes de courageux dévouement !

Le repas, servi à la nouvelle résidence des Chapelains, réunit autour de Sa Grandeur une quarantaine d'invités ecclésiastiques. Au dessert, M. le Supérieur, directeur du pèlerinage, porte le toast suivant, que les convives soulignent par leurs applaudissements :

MONSEIGNEUR,

Les chapelains de ce sanctuaire voient toujours venir avec une joie particulière les journées que nous vivons maintenant ; volontiers ils les appelleraient : *Les calendes angéliques*.

Saint Gabriel, seul, n'est pas des nôtres à pareille date ; il se doit au mois de l'Annonciation, pour mieux dire le premier *Ave*, et nous lui en tenons d'autant moins rancune, que son *Ave* parfume tout spécialement les semaines du Rosaire. Mais les deux autres Archanges connus des mortels rayonnent sur nos têtes.

C'était, hier et aujourd'hui, notre saint Michel, celui dont le cri vengeur est devenu le nom triomphant, celui en qui l'Église universelle célèbre le défenseur des droits de Dieu et invoque un protecteur attitré, celui que l'Église de Coutances a jamais bénie d'avoir visité l'un de ses pontifes et illustré sa montagne, et ce sera demain saint Raphaël, que le Seigneur ne dédaigna pas de donner pour guide au juste Tobie, et qui nous fait tous songer à notre propre ange gardien, un peu moins oublié en cette période véritablement favorisée.

Favorisée encore cette période, par la douce et bienfaisante apparition de l'Ange de l'Église de Coutances, qui, non content d'avoir obtenu à notre fête du 29 septembre, son octave, et à notre

fête du 16 octobre, son dimanche, apporte, chaque année, à la journée présente, un éclat dont Michel et Aubert le remercieront pour nous.

Et voilà que votre chère apparition, Monseigneur, est chaque fois, aux quatre coins du diocèse, le signal d'une volée joyeuse pour une escorte d'autres anges fort aimables, que n'effraient pas nos grèves, et qui s'abattent à vos côtés, pour sourire à nos efforts, prier avec ferveur, parler avec éloquence.

Vous m'en êtes témoins, anges de la Cathédrale, anges de Coutances, de l'Abbaye blanche, de Pontorson, de Saint-Lô, d'Avranches, de Granville, de Ducey, de Saint-James, de La Haye-Pesnel, de Brécéy, de Sartilly...

Monseigneur, de telles apparitions ne se renouvellent et ne se prolongent jamais assez, au gré de nos cœurs reconnaissants et reconfortés.

Dans sa réponse, Monseigneur l'Évêque remercie avec effusion son cher abbé Laforêt-Levatois. Il le félicite, il l'encourage. Il dit aussi la joie qu'il éprouve à se retrouver une fois de plus avec ses prêtres, aux pieds de saint Michel. Puis laissant voir les préoccupations de son âme, Sa Grandeur parle de l'avenir prochain, de cet avenir redoutable, que l'on prépare à l'Église de France. « En ces circonstances critiques, que ferons-nous ? Notre devoir certainement, tel qu'il nous sera dicté par notre conscience, tel qu'il nous sera tracé par le Souverain Pontife. Tous nous serons fermes ; nous respectons et ferons respecter les droits de Dieu et de son Église. Les circonstances sont graves assurément, Messieurs, mais quand donc furent-elles plus graves qu'à cet instant fameux où une légion innombrable d'anges en révolte, de démons, montaient à l'assaut du trône de Dieu ? Saint Michel fit son devoir : il s'opposa à la rébellion et conduisit au combat l'armée des anges fidèles. Or Dieu fut avec lui et avec les vengeurs de ses droits. Saint Michel et ses anges remportèrent la victoire. Nous ferons comme le grand Archange, Messieurs ; nous combattrons et la récompense des Anges sera la nôtre. »

Ce noble langage produisit une grande impression. Autour de vous, Monseigneur, vous en avez eu très vif le sentiment,

autour de vous, ange de l'Église de Coutances, c'étaient des soldats fidèles, visiblement heureux de recueillir vos paroles épiscopales.

Le Très Saint Sacrement était exposé pendant le chant des vêpres. M. le chanoine Tollemers officiait. Sa Grandeur assistait de son trône.

Nous ne revenons pas sur l'exécution des chants. Notons seulement au Salut un délicieux *Tantum ergo*.

Pour clore la cérémonie, la dernière de cette magnifique journée, Monseigneur récite lui-même trois *Pater* et trois *Ave*, avec la triple invocation à saint Michel (prières de la neuvaine à l'Archange); puis, touché de l'éclat exceptionnel de la solennité, il remercia les pèlerins d'être venus en si grand nombre recommander à l'ange protecteur de la France les intérêts religieux de la Patrie : « Vous avez compris, dit Sa Grandeur, combien il importe d'attirer sur la France les faveurs de saint Michel. Je vous en félicite, et vous en remercie. Continuez de prier. Par saint Michel, Dieu nous sauvera. Nous l'espérons fermement. Je dis plus : c'est chez nous une conviction absolue ; elle ne sera pas vaine. »

Et les pèlerins s'en vont sur cette parole d'espérance. Cette journée sera pour tous, nous n'en pouvons douter, d'un souvenir exquis et réconfortant.

### Discours de M. le Chanoine GODEFROY

SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE MORTAIN

Prononcé au Mont-Saint-Michel, en présence de Mgr GUÉRAND, Evêque de Coutances

LE 16 OCTOBRE 1905

MONSIEUR,  
MES FRÈRES,

Ce n'est pas saint Michel lui-même que je viens chanter parmi vous ; des voix éloquentes ont publié tant de fois sa gloire !

La fête de ce jour est intitulée « Dédicace de la Basilique de saint Michel sur le Mont-Tombe » : c'est le Mont-Tombe que je

veux célébrer, mais non en artiste ou en poète. Si je l'étais, je pourrais dire en un magnifique langage ce que disait la pauvre aveugle, guérie non loin d'ici par le glorieux Archange : « qu'il fait beau voir ! » Oui, qu'il fait beau voir cette sainte montagne, s'élevant du sein des mers comme un joyau d'incalculable valeur ! qu'il fait beau voir ces constructions grandioses, œuvre de plusieurs générations de moines dont le génie égalait la vertu : le cloître, le dortoir, le réfectoire, la salle des chevaliers, la basilique enfin qui couronne la merveille ! Qu'il fait beau voir ces grèves éblouissantes, cette ceinture de terres qui forment autour du Mont comme un croissant féérique ! qu'il fait beau voir surtout ces multitudes chrétiennes accourant de toutes parts, et, milices pacifiques, montant à l'assaut de la sainte montagne !

Mais, encore une fois, ce n'est pas en poète ou en artiste que je la veux admirer. Prêtre et Français, je veux voir en elle une image gracieuse de la Patrie française, de la France catholique, et aussi le symbole frappant de l'âme chrétienne.

Daigne saint Michel, Phôte du Mont-Tombe, bénir mes paroles et les graver profondément dans vos cœurs !

\* \* \*

J'ai dit d'abord que le Mont-Saint-Michel est une image poétique de la Patrie française.

La France, n'est-ce pas cette montagne merveilleuse sortant, comme celle que nous foulons en ce moment, du sein des forêts et des marécages et apparaissant pendant une longue série de siècles, aux yeux ravis de toutes les nations, comme « le joyau de l'Occident », « le plus beau pays après celui du ciel » ? Le plus beau en effet par sa configuration, le plus beau par la variété de ses sites et la richesse de ses produits : le plus beau surtout par les qualités intellectuelles et la valeur morale de son peuple !

La France, c'est encore la montagne assise fièrement sur le roc, qui est le Christ : *Petra autem erat Christus*. Permettez-moi, mes Frères, de vous rappeler ici une scène que beaucoup trop de Français ignorent et qui est assurément l'une des plus belles de notre histoire nationale. C'était probablement au mois de mai qui suivit le baptême de Clovis. Les Francs tenaient leur mail ou assemblée générale. Ils étaient là cent mille guerriers, rangés en bataille, avec leurs enseignes militaires et leurs armes étincelantes. Un évêque monta à l'autel, et, devant cette multitude silencieuse, célébra les Saints Mystères. Le sacrifice terminé, on lut solennellement les articles du code chrétien des lois françaises. Le préambule, sorte de chant lyrique, accompagné par les harpes mélodieuses des bardes, se terminait ainsi : « Vive le Christ qui aime les Francs ! qu'il garde leurs royaumes et remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce ! qu'il protège leurs armées ! »

qu'il leur accorde des jours de paix et de félicité ! que le Seigneur Jésus-Christ dirige dans la voie de la piété les règnes de ceux qui gouvernent !... » Et cent mille voix de répéter avec enthousiasme : « Vive le Christ qui aime les Francs ! » Un véritable pacte venait d'être conclu entre le Christ et le peuple de Clovis. Du même coup la nation franque était constituée et unie étroitement à Notre-Seigneur.

— Aussi, remarquons-le bien, M. F., chaque fois que la France a essayé de déchirer le pacte solennellement conclu, d'arracher de ses assises la pierre fondamentale, elle a été ébranlée et parfois même a failli sombrer dans l'abîme. Pour ne citer qu'un exemple, n'est-ce pas le jour même où le drapeau français cessa de protéger de ses plis glorieux le souverain pontife Pie IX, que nos armes subirent un premier échec dans cette guerre terrible qui nous en réservait tant d'autres ? A ce compte, que ne devons-nous pas redouter aujourd'hui ? Les efforts de la Franc-Maçonnerie tendent à un but unique : supprimer Dieu de nos familles, de nos écoles, de nos institutions, et elle se vante déjà d'avoir accompli son œuvre. Et nous, ô mon Dieu, nous les enfants de la vraie France, nous nous en allons tristes, inquiets, comme vos disciples sur le chemin d'Emmaüs. Oh ! joignez-vous à nous ; demeurez avec nous : « *Mane nobiscum, Domine* ». Voici que les ténèbres nous enveloppent, et vous êtes la lumière, la seule vraie lumière. Avec Pierre, prosternés à vos pieds, nous nous écrions : « Seigneur, à qui voulez-vous que nous allions ? Vous seul avez les paroles de la vie éternelle : « *Verba vitæ æternæ habes* ». D'autres ont sur les lèvres des paroles sonores, des promesses séduisantes, mais elles passent, et trop souvent, hélas ! trompent ceux qui les admirent ; vous seul, ô mon Dieu, avez les paroles du ciel, celles qui ne passent pas et ne trompent personne. De grâce, si la France veut se séparer de vous, retenez-la sur votre cœur de vos bras puissants. Elle a besoin de vous, et l'un de nos plus grands penseurs disait un jour que « vous avez besoin d'elle ».

La France, c'est aussi la montagne baignée par les grandes eaux, celles qui purifièrent Clovis et ses guerriers au baptistère de Reims ; c'est la nation chérie du ciel, inondée de grâces particulières, comblée de faveurs inappréciables. L'énumération, M. F., en serait trop longue. Rappelons seulement, entre toutes, la mission de Jeanne d'Arc et les révélations de Paray-le-Monial. Vous savez le miracle d'amour que fit Dieu pour la France aux abois, en lui suscitant une libératrice dans la personne de Jeanne d'Arc. Point n'est besoin de vous raconter cette histoire merveilleuse ; mais ce qui ne nous frappe pas assez, nous autres Français, c'est le choix que Dieu a fait de la France pour lui révéler son cœur et les trésors d'amour qu'il renferme. A qui ouvre-t-on son cœur, le plus profond de son cœur, si ce n'est aux amis de choix, aux intimes ? O Jésus ! que vous avez été bon pour nous. En vérité,

vous n'avez pas agi ainsi avec les autres nations : « *Non fecit taliter omni nationi* ». A tous les Français vous avez dit les paroles ineffables que vous adressiez autrefois à vos disciples de prédilection : « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, je vous nommerai mes amis ». Amis pour lesquels il n'y a pas de secrets, pas de réticences ; amis auxquels le cœur est ouvert, dévoilé tout entier.

La France, c'est le rocher, semblable à cette sainte montagne, battu par les tempêtes, mais toujours inébranlable. Que d'assauts furieux notre patrie n'a-t-elle pas subis dans le cours des siècles ? mais aussi que de nobles résistances, que de belles victoires inscrites dans ses annales religieuses et militaires ? C'est l'Islamisme, accourant des rivages d'Afrique, franchissant les Pyrénées, mais écrasé à Poitiers par le marteau de Charles, duc des Francs ; c'est le manichéisme des Albigeois réduit par Simon de Montfort à la bataille de Muret ; c'est l'Anglais, maître de la plupart de nos provinces, mais « bouté hors de France » par la Pucelle d'Orléans et ses lieutenants ; c'est le protestantisme, menaçant nos antiques croyances, mais arrêté dans son impétueux élan par nos rois très chrétiens, c'est, hélas ! depuis plus d'un siècle, la Révolution, ou plutôt la Franc-Maçonnerie, montant à l'assaut de la France catholique. Que deviendra notre patrie au milieu de si furieuses attaques ? Eh bien ! j'ai la ferme conviction qu'elle vaincra ce terrible ennemi comme elle a vaincu tous les autres, et que de cette épreuve elle sortira purifiée, rajeunie, pleine de vie, de force et d'espérance. N'était-ce pas le sentiment du grand pape Léon XIII, disant un jour à un évêque qui devant lui tremblait pour l'avenir de notre pays : « Mon fils, il y a dans les livres Saints une parole qui assure le salut de la France ; c'est celle-ci : « Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. » La France, en effet, est toujours la terre classique du dévouement, la patrie des œuvres catholiques, des Missionnaires et des Sœurs de Charité, le cœur compatissant qui se penche sur toutes les misères, pour consoler et guérir. Pie X lui-même, dont l'œil inspiré semble avoir les intuitions de l'avenir, ne disait-il pas récemment à des pèlerins français : « Pour moi c'est plus qu'un espoir, c'est une certitude absolue : la France sortira de cette crise plus chrétienne et plus forte ! » Acceptons la prédiction de l'auguste vieillard, et par nos prières et nos efforts hâtons l'heure de la délivrance.

La France, comme cette montagne, s'élève naturellement vers les hauteurs. « Si l'on pouvait entasser, écrivait un historien<sup>1</sup>, ce que chaque nation a dépensé de sang, d'or et d'efforts pour les causes désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel, et la vôtre, ô nations,

1. Michelet.

toutes tant que vous êtes, l'ontasement de vos sacrifices trait à peine aux genoux d'un enfant. » « On répète sur tous les tons, écrivait dernièrement un homme d'Etat, que la France est le pays de l'idéal. Vivent les peuples marchands ! c'est à eux qu'appartient l'avenir. » Je ne le crois pas, M. F., en tout cas, gardons l'idéal. Le Christ, qui aime les Francs, n'a pas marchandé avec ceux qu'il venait sauver. Il s'est donné tout entier, sans espoir de récompense ; ou plutôt, il n'a réclamé qu'une chose, notre cœur, notre amour, et c'est ce que la France, pendant tant de siècles, réclamait de ceux pour qui elle avait dépensé sans mesure son or et son sang. Elevons, nous aussi, ses fils dévoués, nos pensées, nos sentiments ; tenons-nous sur ces hauteurs où habitent le droit, la justice et l'honneur.

Comme le Mont-Tombe, la France repose sous l'égide de saint Michel et de Notre-Dame. Vous savez, M. F., ce que saint Michel, proclamé par nos rois « patron de la France, » a fait pour elle, surtout à l'époque terrible où elle semblait à deux doigts de sa perte. C'est lui qui parla à Jeanne, la bonne Lorraine, la pressa de quitter la maison paternelle pour aller au secours de Charles VII et le faire sacrer à Reims ; c'est lui qui la guida et la soutint au milieu des combats.

Et Marie, quelle sollicitude maternelle n'a-t-elle pas montrée pour son royaume ? Quatre fois, au siècle dernier, elle a posé son pied virginal sur notre sol français : à Paris, quand elle apparut à une humble sœur de Charité ; à la Salette, où elle pleura sur la France et la voulut mettre en garde contre les maux qui allaient fondre sur elle ; à Lourdes, où elle lui prêcha la pénitence comme principal moyen de salut ; à Pontmain, où elle se jeta pour ainsi dire entre elle et l'Allemagne victorieuse, se souvenant, alors que notre malheureuse patrie l'avait oublié, qu'elle était reine de France et qu'elle devait venir au secours de ses sujets aux abois.

Enfin dans la vie et l'histoire du Mont-Saint-Michel je vois une image frappante de la vie et de l'histoire de la France elle-même.

La sainte montagne fut d'abord peuplée d'ermites, de moines. Bientôt le pauvre peuple, attiré par la sainteté de leur vie, vint à eux et en reçut tout à la fois la nourriture du corps et celle de l'âme. Puis quand l'ennemi, l'Anglais, apparut, la noblesse couvrit de son épée moines et manants.

N'est-ce pas là, M. F., l'histoire de notre Patrie ? A l'origine les moines défrichent le sol, construisent ces Abbayes où les faibles trouveront toujours le réconfort moral, souvent le pain de chaque jour ; puis, à l'approche du danger, les fiers barons prennent les armes et font face à l'ennemi.

Ah ! M. F., saluons ensemble, à cette heure où l'on chasse de partout leurs frères d'aujourd'hui, ces admirables religieux qui ont travaillé et souffert pour le peuple ; qui l'ont nourri, civilisé, élevé dans le culte de notre Sainte Religion, protégé et réconforté ; qui

ont bâti des merveilles comme celles que nous avons sous les yeux ; qui ont sauvé du naufrage les lettres, les sciences et les arts.

Honneur aussi à cette vaillante noblesse de France qui accomplit tant de prouesses pour Dieu et la Patrie ! Honneur surtout à ces héros, nos compatriotes, qui défendirent la sainte montagne au prix même de leur sang ! Puisse ma voix parvenir jusqu'à leurs descendants et leur rappeler que le plus beau titre de gloire est le dévouement sans bornes à toutes les nobles causes.

\*\*\*

Comme la patrie française, l'âme chrétienne trouve dans le Mont-Saint-Michel son gracieux symbole.

D'abord l'âme chrétienne n'est-elle pas ce joyau incomparable, cette « merveille », créée par Dieu, faite à son image et à sa ressemblance, rachetée du sang de son Fils, après une chute lamentable, devenue sa fille de prédilection, élevée à la dignité incomparable d'héritière divine, et destinée aux joies éternelles du Paradis ?

N'est-elle pas encore cette montagne sainte, reposant sur la pierre divine qui est le Christ ? Sans le Christ, elle chancelle et menace ruine ; avec le Christ, elle demeure inébranlable. Suivant la belle expression d'un Père de l'Eglise, « le Christ est son tout. » Oh ! que je trouve admirable et parfaitement vraie cette phrase de saint Paul : « *In Ipso vivimus, et movemur, et sumus.* » Oui, c'est en lui que nous vivons. Il nous le fait, comme il faut au poisson l'eau des fleuves ou de la mer, à l'oiseau l'air et l'azur des cieux : en dehors de lui, l'âme chrétienne s'étiolle, dépérit et meurt. C'est en lui que nous nous mouvons, de ce mouvement ascensionnel qui nous entraîne vers « la perfection de foi et de charité par laquelle Jésus-Christ est pleinement formé en nous. » C'est en lui que nous avons l'être, cet être divin qui nous fait enfants de Dieu et nous permet de l'appeler du doux nom de Père : « *In quo clamamus Abba Pater.* »

Son fondement, c'est encore l'Eglise. Elle s'attache invinciblement au Pape de Rome et aux évêques catholiques. Ah ! mes frères, en ces temps périlleux, où les attaques de l'ennemi se font plus nombreuses et plus redoutables, serrons-nous autour de nos prêtres, de nos évêques, du Souverain Pontife, et nous formerons un bloc que rien ne pourra désagréger ; défions-nous de ces novateurs qui, en dehors des directions de l'Eglise romaine, et appuyés sur les principes d'une fausse philosophie, interprètent à leurs façons les Livres Saints et font, sous prétexte de se concilier la pensée moderne, mille dangereux sacrifices aux théories nouvelles et finalement lancent l'esprit des jeunes générations vers les abîmes de l'erreur, de la révolte et du schisme. Enfants de l'Eglise catholique, demeurons fidèles à son esprit, à ses traditions.



Croyons ce qu'elle croit ; aimons ce qu'elle aime et rejetons ce qu'elle condamne.

*L'âme chrétienne, c'est encore la Sainte montagne que baignent et fécondent les eaux salutaires de la grâce divine.* Cette grâce si précieuse, les sacrements de la nouvelle loi la lui apportent sans mesure, et de ce bain salutaire elle sort purifiée, rafraîchie, fortifiée pour les grandes luttes de la vie, car, comme le Mont-Tombe, elle a ses orages et ses tempêtes. A certaines heures, la douleur, sous toutes ses formes, l'assaille, l'étreint et menace de l'abattre ; la tentation surtout, la chair, le monde, le démon, conspirent contre elle et lui arrachent des cris de terreur, peut-être de désespoir. Tout semble perdu, si grande est la fureur de l'ennemi. Ame chrétienne, au milieu de si rudes assauts, veux-tu rester fidèle, inébranlable ? regarde l'étoile qui brille sur cette montagne, au front de l'archange, et elle guidera ta barque à travers les ténèbres : « *Respice stellam* » ; invoque Notre-Dame du Mont-Tombe toujours propice au nautonnier, et la Reine des mers te couvrira de son blanc manteau pour t'amener au port : « *Invoca Mariam* ».

Oui, sache-le bien, comme cette montagne invulnérable, tu as ta ceinture de remparts et tes défenseurs. C'est Marie, ce sont les saints, c'est saint Michel. Quand Satan viendra t'attaquer, appelle le grand archange, et avec ses chevaliers il accourra à ton secours et te donnera la victoire. N'oublie jamais cette belle prière que l'Église met sur les lèvres de ses enfants : « Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssons pas au jour redoutable du jugement. »

L'âme chrétienne, pareille à cette montagne, s'élève aussi naturellement vers le ciel, par ses aspirations, par le mépris des choses de ce monde, par la prière surtout. La prière, mes frères, est la respiration de l'âme : notre esprit, d'origine divine, instinctivement retourne à Dieu, s'oriente de lui-même vers les choses d'en haut, s'ouvre et s'épanouit au souffle des réalités surnaturelles ; en un mot il a besoin de Dieu, et ce besoin, il le satisfait par la prière. Laissez libre cours, mes frères, à cet instinct sublime qui vous porte vers Dieu ; répondez fidèlement aux exhortations de votre évêque qui, dans toutes ses instructions, au cours de toutes ses tournées pastorales, revient sans cesse sur la nécessité et les avantages de la prière faite en commun. « Un homme qui prie, disait un saint, est un homme sauvé. » « La prière, disait un autre, est le véhicule qui emporte les âmes vers leur véritable patrie. »

Monseigneur, on dit que la Bretagne, qui est pourtant riche en gloires de toutes sortes, envie la bonne fortune de sa sœur, la Normandie, à qui le Couesnon, « dans sa folie », a donné le Mont-Saint-Michel, « joyau de l'Occident ».

Fils dévoué de votre belle province, vous avez réalisé, dans votre blason, cette union tant désirée. Entre la Bretagne et le

Mont-Tombe, il n'y a plus de Couesnon, mais seulement la ligne idéale qui partage vos armoiries. D'un côté, la cité de l'archange, de l'autre, la Vierge protectrice de la ville de Rennes. Chrétiens, considérez le blason de votre évêque : il est riche en enseignements. Le Mont-Saint-Michel, je le disais tout à l'heure, c'est le symbole de votre âme, reposant sur la pierre qui est le Christ, baignée par les eaux de la grâce, mais assaillie par toutes sortes de tempêtes. Ne craignez pas, mais voyez, à côté et au dessus, cette Vierge, assise sur un trône, parce qu'elle est notre Reine : elle est là pour recevoir vos hommages, mais surtout pour vous couvrir de sa protection. Vierge-Mère, elle tient dans ses bras son divin Enfant, et elle vous le présente, semblant vous dire : « Reçois mon Fils, je te le donne comme gage de mon amour et de ton salut. A l'heure présente, beaucoup n'en veulent plus : on le chasse de partout, surtout de la France, sa fille bien-aimée, mon royaume de prédilection. Toi, du moins, reste-lui fidèle, garde-le pour la joie et la gloire de ta pauvre patrie. » Voyez encore, mes frères, la blanche hermine de Bretagne sur laquelle repose Notre-Dame : c'est le symbole de cette pureté idéale qui est le plus beau vêtement du chrétien, et que nous devons garder avec un soin jaloux. Avec elle, cultivez toutes les vertus : que votre cœur soit comme un parterre embaumé où *Notre-Dame des vertus* elle-même viendra cueillir les plus belles fleurs, et alors les *Miracles* éclateront de nouveau sous nos pas, Dieu ne refusant rien à ceux qui lui sont fidèles. Courage pendant la vie, et à l'heure de la mort, l'Archange, chargé de conduire les âmes près du trône de Dieu, viendra recevoir la vôtre, mes Frères, et l'introduira dans le séjour éternel où il n'y a plus ni luttes, ni douleurs.

AINSI SOIT-IL !





## Percy au Mont-Saint-Michel

14 SEPTEMBRE 1905

**L**e jeudi 25 mai dernier, la paroisse de Percy avait donné à Notre-Dame-sur-Vire un éclatant témoignage de son amour et de sa piété.

La manifestation du 25 mai n'était que le prologue de celle qui vient de se produire le jeudi 14 septembre dernier, au sanctuaire vénéré de l'Archange saint Michel.

Ce jeudi 14 septembre, une longue file de voitures sillonnait la route de Percy à Villedieu : Villedieu se réveilla ce jour-là au bruit de la foule qui traversait ses rues à une heure très matinale : il n'était guère que cinq heures. A cinq heures cinquante, 650 pèlerins, dont 550 de Percy, et 100 environ des paroisses voisines (mentionnons spécialement La Colombe, dont le zélé pasteur accompagnait 60 de ses paroissiens) étaient rangés sur le quai de la gare et prenaient rapidement place dans leurs compartiments. Le train s'ébranle et aussitôt le chant des cantiques alterne avec les prières et les invocations. Il en devait être ainsi à l'aller et au retour.

Vers 8 h. 1/2 le train spécial nous déposait au pied de la sainte Montagne : le clergé du Mont-Saint-Michel vint à notre rencontre et la procession s'organisa au chant du cantique : « Saint-Michel, à votre puissance... »

Beaucoup de curieux nous regardaient passer. D'aucuns braquaient sur nous leurs appareils photographiques.

On avait dressé un autel près d'une des portes de l'église paroissiale. Pendant que M. le Doyen disait la messe à l'autel du chœur, M. l'abbé Cannet, venu exprès de Mortain pour retrouver ses compatriotes, célébrait le saint sacrifice à l'autel portatif.

Pendant la messe, les pèlerins, soutenus par l'accompagnement d'une demi-douzaine d'instruments, chantèrent avec entrain de nombreux et beaux cantiques imprimés dans un ravissant manuel composé pour la circonstance et intitulé « Percy au Mont-Saint-Michel ». Beaucoup firent la sainte communion.

Après la messe, M. l'abbé Tronde, professeur au collège de Saint-Lo, nous adressa la parole. Il le fit avec une chaude et vigoureuse éloquence qui alla droit aux cœurs. Paraphrasant le cri de guerre de l'Archange vainqueur : « *Quis ut Deus* », qui est semblable à Dieu ? il nous rappela à tous, et principalement aux pères et aux mères de famille, les obligations de la vie chrétienne. Dans le combat contre Satan et ses suppôts, invoquons saint Michel.

C'est lui qui nous aidera à rester fidèles à Dieu et à repousser l'ennemi de nos âmes. L'orateur eut la délicate pensée de nous faire prier pour les absents.

Des touristes, en grand nombre, s'étaient approchés de l'église. Pendant que nous sortions, eux entraient, nous entouraient et nous questionnaient. Deux Anglaises demandèrent des manuels et je les entendis s'écrier : « Aoh ! ils disaient dans le Angleterre que la foi était morte dans la France ; no, no, ce était pas vrai du tout. »

Le temps qui s'écoula depuis la fin de la messe jusqu'à l'heure du départ fut bien employé. Il y a en effet tant de choses merveilleuses à voir au Mont-Saint-Michel : basilique, cloître, réfectoire, salle des chevaliers, musée, trésor.

La réunion de l'après-midi eut lieu à 3 h. 1/2. Bien avant

l'heure indiquée, de nombreux pèlerins étaient venus s'agenouiller au pied de la statue de l'Archange. C'était un spectacle bien édifiant et bien réconfortant que de les voir prier avec tant de foi et tant de ferveur. Ils tenaient à montrer qu'ils faisaient un pèlerinage et non pas une vulgaire promenade.

Nous recommandons à chanter avec tout notre cœur les louanges de saint Michel. Le superbe cantique à saint Michel de J. Permann, organiste à Saint-Michel de Limoges, fut particulièrement goûté des pèlerins qui ne se lassaient pas de le répéter.

Ensuite un des chapelains du Mont-Saint-Michel nous adressa la parole. Il nous raconta la vie de l'évêque d'Avranches, saint Aubert, que l'Archange saint Michel chargea lui-même d'édifier une basilique en son honneur sur le mont qui désormais devait porter son nom. Son discours ne fut pas un simple exposé historique. M. le Chapelain sut tirer de son récit des conclusions pratiques qui impressionnaient vivement ses auditeurs.

La cérémonie se termina par le salut du T. S. Sacrement. On aurait voulu demeurer longtemps encore en ces lieux bénis ; mais l'heure avançait, il fallait songer au départ, qui s'effectua sans incident. Tous les pèlerins étaient heureux et ravis. Tout, en effet, s'était bien passé. Pas le plus petit ennui ; pas la plus légère contrariété : aussi chacun de nous, en regagnant le train, prenait-il la résolution de revenir au plus tôt.

Merci donc à tous ceux qui nous ont ménagé une si bonne journée ; reconnaissance à Dieu de nous avoir favorisés d'un temps splendide — à l'Archange saint Michel, du réconfort donné à nos âmes en ces temps de péril et de trouble.

Honneur à Percy : puisse cette belle paroisse, grâce à la protection du céleste archange saint Michel, demeurer toujours un rempart de foi et de charité !

MEMOR.



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Allier.** — Mon fils, pour lequel j'avais imploré l'aide du grand Archange, vient d'être reçu dans ses examens. Je ne veux pas être un ingrat. Je vous envoie donc les honoraires de quinze messes d'actions de grâces et une offrande pour l'œuvre de vos Apostoliques. G. T.

Merci à saint Michel.

A.

Je vous prie d'inscrire dans les *Annales* de décembre, aux actions de grâces, une guérison obtenue par l'intercession de la Reine des Anges et de saint Michel.

Sr M. P., *sel.*

**Ardennes.** — Veuillez faire brûler un cierge de un franc et une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue par son intercession. Prière d'insérer. M. B.

Je suis heureux de remercier le puissant Archange d'une faveur obtenue.

V. R.

**Bouches-du-Rhône.** — Ci-inclus une offrande à saint Michel en actions de grâces pour une heureuse naissance.

F. B., *sel.*

Je vous demandais dernièrement de prier l'Archange pour aider une personne à recouvrer une somme d'argent. Cette pieuse association a été exaucée. Aussi est-elle heureuse de vous envoyer son offrande pour votre œuvre apostolique et de faire publier dans les *Annales* l'expression de sa vive reconnaissance.

H. de G.

**Côtes-du-Nord.** — J'ai obtenu, par l'intercession de saint Michel, différentes grâces importantes. Veuillez célébrer une messe en son honneur et faire brûler cinq cierges devant sa statue.

A. H.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Eure.** — Je viens avec bonheur m'acquitter de la promesse que j'avais faite à saint Michel de placer dans son sanctuaire un *ex-voto* en reconnaissance, s'il m'accordait la grâce que je lui demandais. J'ai été exaucée; aussi suis-je heureuse de venir remplir aujourd'hui ma promesse.

Daigne l'Archange nous continuer sa précieuse protection. L. C.

**Finistère.** — J'ai eu confiance en saint Michel et mes affaires commerciales commencent à prospérer. Aidez-moi à remercier ce puissant protecteur. Ci-inclus une offrande pour vos œuvres.

*Une associée reconnaissante.*

Amour et remerciements au glorieux saint Michel. Mère S. des U.

**Hérault.** — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession du puissant Archange. M. D.

**Ille-et-Vilaine.** — Je ne sais comment témoigner ma reconnaissance à saint Michel qui protège visiblement mes enfants. M<sup>me</sup> F. L. de M.

En attendant que je puisse aller remercier l'Archange sur sa sainte montagne, je lui rends de ferventes actions de grâces pour l'amélioration bien marquée qu'il m'a obtenue dans mon état de santé. C. des M.

**Loiret.** — Après avoir demandé à saint Michel son intercession et promis, si j'étais exaucé, une messe d'action de grâces et l'insertion dans les *Annales*, j'ai obtenu la faveur que je sollicitais. Je suis donc heureuse de remplir aujourd'hui mes promesses. Vierge de P.

**Manche.** — Veuillez remercier avec moi le glorieux Archange qui m'a exaucé. L. D., reconnaissant.

**Haute-Marne.** — Après avoir prié saint Michel, nous avons obtenu la grâce demandée. Amour et reconnaissance à notre puissant protecteur. M<sup>me</sup> R. D., *sél.*

**Nord.** — Ci-inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce. H. B.

**Basses-Pyrénées.** — Amour et gloire à Marie Reine des Anges et à saint Michel qui m'ont obtenu la faveur que j'avais sollicitée. A., *sél.*

**Seine.** — Saint Michel nous a particulièrement secourus; veuillez célébrer une messe pour le remercier et le prier de nous continuer sa précieuse protection. L. R.

Je remercie l'Archange de deux grandes faveurs; la réussite d'un examen et l'obtention d'une situation depuis longtemps désirée. M. H., *sél.*

**Seine-et-Oise.** — Nous avons prié l'Archange et nous avons été exaucés. En reconnaissance, je vous demande de consacrer notre enfant à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. M<sup>me</sup> B.

**Vendée.** — Veuillez remercier avec nous le puissant Archange des grâces qu'il nous a obtenues. M. T., *sél.*

**Autriche-Hongrie.** — Ce n'est jamais en vain que l'on invoque saint Michel; je viens d'en faire encore une fois l'heureuse expérience. Je le supplie de continuer ce qu'il a si bien commencé. J. van der M., *sél.*

**Canada.** — Prière de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel. E. L., *sél.*

J'adresse mes plus sincères remerciements au glorieux Archange pour la faveur qu'il vient de m'obtenir. A. L., *sél.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Saint-Quentin : M<sup>me</sup> Durigny.

**Aube.** — Troyes : M<sup>lle</sup> Abadie.

**Calvados.** — Villers-Bocage : M<sup>me</sup> Charuel, née Henriette Collette. — Honfleur : M. Louis Aubert. — Vassy : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Béquart.

**Corrèze.** — Vigeois : M. le vicomte de Nedde.

**Côte-d'Or.** — Dijon : M<sup>lle</sup> Marguerite Rousselot, *bienfaitrice.*

**Côtes-du-Nord.** — Uzel : M<sup>me</sup> Bellanger née du Comédic de Casquer. — Lannion : M. le comte de Troguindy. — Loudéac : M<sup>lle</sup> Marie Bonnati. — Guingamp : M. Charles Jouan de Kervenoc'h. — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> Jules Pédran, née Lemonnier.

**Deux-Sèvres.** — Saint-Jouin de Marnes : M. Lebeau.

**Eure-et-Loir.** — Chartres : M<sup>lle</sup> Thais Ménager.

**Finistère.** — Quimper : M<sup>me</sup> Baziers Lafosse, née Blaise. — Tréguier : M. Jean Le Goff.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>lle</sup> Angéline Savy; M. le comte Frédéric de Saint-Sernin. — Rieumes : M. l'abbé Germain Justrobe, *curé-doyen.*

**Hérault.** — Montpellier : Sœur Reine, *religieuse* du Sacré-Cœur; M<sup>me</sup> Julie Dupuy. — Béziers : M. Jean Bernard. — Vendres : M<sup>me</sup> Victoire Ploch. — Lezat : M. Jacques Pelala. — Saint-Drézéry : M. Jean-Baptiste Ribeyrolles.

**Ille-et-Vilaine.** — Cornillé : M<sup>lle</sup> Dugré. — Saint-Pierre de Pierguer : M<sup>lle</sup> Adèle du Bourblanc. — Rennes : M. le vicomte de Botharel; M<sup>me</sup> Charlotte Hunelt, née Chéron.

**Indre.** — Châteaufoux : M. André Damensis. — Le Blanc : M. Gédéon Polastat.

**Landes.** — Dax : Sœur Marie-Berthe; Sœur Marie-Félicia; Sœur Marie du Cœur des Anges; Sœur Marie-Adolphine.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> René-Marie-Léon Maillard de Bellestre de Bois-Saint-Lys, née Marie-Désirée-Séraphine Bellinger; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Frangoul.

**Manche.** — Cherbourg : M<sup>me</sup> Augustine Le Carpentier, née Le Terrier. — Baudreville : M. Joseph Holley. — Saint-Hilaire du Harcouët : M<sup>lle</sup> Victoire Anfray. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Pierre Lelièvre. — Le Mont-Saint-Michel : M<sup>me</sup> Louise Desdouty. — Cernéray : M. l'abbé

Thomas, *curé*. — Avrauches : M<sup>me</sup> Chapdelaine née Hardy. — Le Val Saint-Pair : M<sup>me</sup> Coulon. — Coutances : M. Pierre-Michel Bienvenu. — Huisnes : M. l'abbé Moysse, *curé*.

**Mayenne.** — Chailland : M<sup>me</sup> la marquise de Chavagnac. — Laval : M. l'abbé Bta, *chanoine honoraire*.

**Morbihan.** — Billiers : M. Jean-Pierre Chrestien ; M<sup>me</sup> Louise Frotin et M<sup>me</sup> Mélanie James. — Limoges : M. Charles Le Mintier de Lehelles. — La Roche-Bernard : M. Lethier ; M<sup>me</sup> Vve Nicolas Magré. — Lantillac : M. Gustave Gosselin.

**Nièvre.** — La Machine : M. François Vosgien.

**Nord.** — Cassel : M<sup>me</sup> Fidalia Dianewel. — Dunkerque : M. Lucien Januin.

**Oise.** — Montagny Sainte-Félicité : M. Henry-Jean Prévot.

**Saône-et-Loire.** — Gergy : M<sup>me</sup> Apuil.

**Sarthe.** — Saint-Calais : M<sup>me</sup> Laugier.

**Seine.** — Paris : M. Auguste Lemoulou ; M. J.-M. Bricbet.

**Seine-Inférieure.** — Yvetot : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Pompée Pécauchet ; M. Félix Henriéville ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Legrand.

**Belgique.** — Lessines : M<sup>lle</sup> Stéphanie Notté.

**Canada.** — Montréal : M. Adjuceur Girardin ; M. Gilbert Durocher ; M. Armand Gagnon ; M<sup>me</sup> Rosalba Dubuc ; M<sup>me</sup> Mériço Lemai ; — Longueuil : M. Alfred Carrière ; M<sup>me</sup> Mathilde Charon. — Sherrington : M. Joseph Fontaine.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucern sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.



*A nos dévoués Zéloteurs,*

*A nos fidèles Zélatrices,*

*A nos bienveillants  
Lecteurs,*

*A tous les Amis  
des OEuvres de Saint-Michel,*

*A tous les Associés  
de l'Archiconfrérie Universelle  
du Mont-Saint-Michel,*

**Bonne et Heureuse Année!**

LE DIRECTEUR DE L'ARCHICONGRÈS DE SAINT-MICHEL  
DU PÈLERINAGE ET DES ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL  
ET MM. LES CHAPLAINS

# ANNALES

DU

## Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL. — CALENDRIER. — CHRONIQUE DU PELERINAGE. — NOUVEAU DES MORTS. — QUELQUES ÉCHOS DES FÊTES DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHÈRES DÉCÉDÉS.

### Aux Associés de l'Archiconfrérie DE SAINT-MICHEL

ELLE est bien sombre, l'aurore de l'année 1906. Quels événements nous réserve cette année? Il est impossible de le prévoir. 1905 a pris fin par le divorce de la France avec l'Église. L'Église ne demandait pas ce divorce, on le lui a imposé. Faut-il nous lamenter? faut-il désespérer? L'homme de peu de foi pourrait craindre et gémir, mais nous, chrétiens, à la foi robuste, nous soldats de saint Michel, nous continuerons de mettre toute notre confiance en Dieu et nous recommander à l'Archange, défenseur des droits de Dieu. Nous le savons, car nous l'avions déjà appris sur les bancs du catéchisme, rien n'arrive en ce monde sans l'ordre de Dieu ou sans sa permission.

L'Église, depuis son institution, a subi des crises bien autrement terribles, et l'Église, c'est-à-dire Dieu, a toujours eu le dernier mot. Entendons Notre-Seigneur nous invitant à la confiance : « *Nolite timere, pusillus grex.* » « Ne craignez pas,

petit troupeau » et puis, qui oserait assurer que l'épreuve ne va pas être le commencement de meilleurs jours? La tempête n'aide-t-elle pas à l'ornement des forêts, quand elle débarasse arbres et arbrisseaux des branches et des feuilles mortes? Ne faut-il pas que le grain de sénevê semble pourrir en terre, pour prendre racine, et donner cette belle plante, dans le feuillage de laquelle les oiseaux du ciel viennent se reposer?

Jusqu'à nouvel ordre, le but principal de nos neuvaines mensuelles sera de demander à Dieu, par saint Michel, d'abaisser ses regards miséricordieux sur l'Église en général et en particulier sur l'Église de France. Plus que jamais nous nous souviendrons que saint Michel est l'ange protecteur de notre patrie. Nos pères l'appelaient, *le Prince de l'Empire des Gaules*. Saint Michel a toujours abattu les ennemis de Dieu et de son Christ, il les vaincra encore. Levons donc, et souvent, les yeux vers la montagne de l'Archange. Soyons convaincus que le secours nous viendra certainement par saint Michel. Point de découragement, mais confiance inébranlable et prière incessante. « *Leravi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi.* » « *J'ai levé les yeux vers la montagne d'où me viendra le secours.* »

La *Vérité Française* nous donnait, naguère, en première page, un article dont la lecture nous consolait en même temps qu'elle nous fortifiait. Nous ne pourrions pas mieux exprimer notre manière de penser, en face des événements actuels.

Cet article avait pour titre : *Felix Culpa.* « Le Concordat, lisons-nous, a vécu ; l'apostasie est maintenant inscrite dans nos lois. Le progrès démocratique nous rejette avant Tolbiac, à quatorze cents ans en arrière : il n'y a plus rien de commun entre le gouvernement français et la religion du Christ.

Saint Augustin, parlant un jour de la chute de nos premiers parents et de la Rédemption, s'écriait dans une homélie fameuse : « *O Felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem!* » Si l'évêque d'Hippone ne craignait

pas de qualifier ainsi le péché originel, comment nous défendre d'accueillir de la même exclamation le vote sectaire qui livre, pieds et poings liés, la France à la Franc-Maçonnerie, mais qui va raviver la foi, fouetter notre indifférence et mettre fin à la philosophie béate que nous avons, seule, opposée depuis trente ans à tous les attentats ?

Comment appeler autrement cette faute que la République aveuglée n'a pas hésité à commettre, si nous lui devons la délivrance, si elle rachète un jour nos propres fautes, notre mollesse et notre inertie ? Quelle plus juste épithète donner à cet acte de haine s'il relève nos fronts, s'il unit les catholiques désunis, s'il les pacifie, s'il les groupe, s'il joint leurs mains, non plus seulement pour la prière dans une passagère étreinte, mais pour la lutte dans un permanent contact, si, de leurs énergies dispersées il ne fait qu'une seule énergie, si, de leurs idées si souvent discordantes il ne fait qu'une idée dominante, si de leurs volontés éparses il ne fait qu'une volonté unique, humblement et respectueusement soumise à la volonté suprême du Pontife souverain.

La faute qui accomplira ce miracle, — car ce miracle, Dieu le fera, — comment ne pas la bénir ? La Franc-Maçonnerie croit avoir terrassé le papisme et aboli le culte ; la Franc-Maçonnerie se trompe étrangement.

Désormais l'Église est libre, libre de toute attache, de toute complaisance, de toute accointance avec l'État. L'ère des concessions a pris fin. On n'entendra plus au Parlement un des premiers orateurs de la République féliciter la curie romaine d'avoir permis au laïcisme de s'épanouir sans danger.

L'Église pourra flétrir les exactions criminelles commises par le pouvoir civil sur la conscience de ses fils, les catholiques pourront sans contrainte se défendre chez eux. Plus que jamais, la religion passera avant la politique et ses considérations décevantes, l'action catholique primera toutes les autres, qu'elles soient intransigeantes ou libérales, monarchistes ou républicaines. Nous cesserons d'être de ces gens que

Judet appelle des « velléitaires », qui souhaitent constamment le bien et qui, constamment, tolèrent le mal ; nous deviendrons des décidés ; nous sauverons la foi chrétienne, nous relèverons et nous multiplierons ses autels.

On nous met hors la loi, soit. Mais à côté de cette loi faite contre nous d'exceptions et pour nous d'exclusion, à côté de cette loi qui nous met en marge de la Société civile, que nous subissons mais que nous n'acceptons pas, il en est une autre à laquelle nous nous attacherons avec une ardeur passionnée : c'est la parole du Pape. Pie X nous donnera demain la loi supérieure et la loi exclusive aussi. Sa parole remplacera pour nous la loi protectrice, la loi simplement tolérante que la République refuse à ceux qui mirent en elle leur confiance et sacrifièrent à ses mensonges jusqu'à leurs principes et jusqu'à leur passé.

Quand tout nous manque, quand tout s'effondre autour de nous, quand on extorque à la fois nos droits, nos libertés et nos biens, confiants et calmes, nous nous tournons vers Rome. La colline du Vatican est notre Sinaï. Du buisson ardent où flambent et crépitent les derniers lambeaux du Concordat, la voix du Saint-Père va s'élever. Le Vicaire du Christ va paraître, tel Moïse sur la montagne, inondant d'une éblouissante lumière nos ténèbres désolées, tenant en mains les tables nouvelles qui formeront le statut catholique de la France de demain.

Heureuse, heureuse faute qui sépare l'Église de l'État sans séparer l'État de l'Église, qui ferme les sanctuaires et qui ouvre les prisons ! Plus étroitement elle nous rapproche de Rome, plus fortement elle nous arme, plus formidable elle prépare la réaction cléricale et la revanche des proscrits. »

Tous les jours des neuvaines, nos associés de France voudront bien ajouter à leurs oraisons quotidiennes, la prière pour la France. Nous en sommes assurés, les pieux associés des pays étrangers ne nous refuseront pas de s'unir à nos supplications. L'Archange ne sera pas sans leur tenir compte de leur charité fraternelle.

# JANVIER 1906

## CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Lun.	<i>Circonsion de Notre-Seigneur. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2 messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i>	15 Lun.	S. Paul, premier ermite. <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr. Clôt. de la Neuv. gén.</i>
2 Mar.	Octave de saint Etienne.	16 Mar.	S. Marcel, pape et mart.
3 Mer.	Octave de saint Jean.	17 Mer.	S. Antoine, abbé.
4 Jeu.	Octave des saints Innocents.	18 Jeu.	La Chaire de saint Pierre à Rome.
5 Ven.	Vigile de l'Épiphanie.	19 Ven.	S. Canut, roi.
6 Sam.	<i>L'Épiphanie de Notre-Seigneur. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des âmes du Mont-S-Michel.</i>	20 Sam.	SS. Fabien et Sébastien, m.
7 Dim.	<i>I<sup>er</sup> Dim. ap-ès l'Épiphanie. Cōramencement de la Neuvaine générale de janvier.</i>	21 Dim.	<i>III<sup>e</sup> Dim. ap. l'Épiphanie. Fête de la Ste-Pam.</i>
8 Lun.	De l'Octave. <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i>	22 Lun.	SS. Vincent et Anastase, mart. <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.</i>
9 Mar.	De l'octave.	23 Mar.	S. Raymond de Pennafort, conf.
10 Mer.	De l'octave.	24 Mer.	S. Timothée, év. et mart.
11 Jeu.	De l'octave.	25 Jeu.	Conversion de saint Paul.
12 Ven.	De l'octave.	26 Ven.	S. Polycarpe, év. et mart.
13 Sam.	Octave de l'Épiphanie.	27 Sam.	S. Jean Chrysostome, év.
14 Dim.	<i>II<sup>e</sup> Dim. après l'Épiphanie. Fête du Saint-Nom de Jésus.</i>	28 Dim.	<i>IV<sup>e</sup> Dim. ap. l'Épiphanie.</i>
		29 Lun.	S. François de Sales, év. et doct. <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i>
		30 Mar.	St <sup>e</sup> Martine, vierge et mart.
		31 Mer.	S. Gaud, év.

*Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :*

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. (Une des six accordées par Pie X, le 15, date consécree).
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.



## Chronique du Pèlerinage

### NEUVAINES DES MORTS

LES Pèlerins du Mont Saint-Michel sont unanimes à dire que l'église paroissiale, centre actuel du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie du saint Archange, favorise de façon singulière la piété. L'image aimée du Prince des armées célestes y rayonne et attire puissamment; c'est incontestable. Puis, l'édifice lui-même inspire le recueillement, son antiquité, son architecture si originale, les souvenirs qu'il évoque et nombreux et touchants, les trophées de bannières et d'étendards qui lui font une décoration d'un saisissant effet, les vitraux peints, les autels, tout cela laisse dans l'âme chrétienne, qui sait méditer et comprendre, une émotion qu'elle s'embarrasse d'exprimer au juste, mais qu'elle sent profonde et inoubliable.

Ceci est vécu et vrai. Que de fois n'avons-nous pas entendu cette phrase où simplement s'enfermail toute la pure joie d'un cœur satisfait.



« Que je suis heureux d'avoir pu prier dans votre église, devant la statue de saint Michel ! »

Ceux-là surtout ont éprouvé pareil bonheur qui ont pu passer aux pieds de l'Archange, plus qu'une minute fugitive, au milieu de l'agitation des jours d'été, pendant qu'autour de soi la foule des promeneurs s'empresse, se précipite. Heureux ceux qui ont prié, en silence, tout à leur aise ! Douce à tous et en tout temps, la paix du sanctuaire de saint Michel ; mais à personne autant, peut-être, qu'au pèlerin qui s'en vient, solitaire, porter à l'Archange le tribut de ses hommages.

De ces heureux, nous en voyons chaque jour quelques-uns malgré les vents et la froidure. Le tramway rend si facile l'accès du Mont en toute saison. Quelle différence entre maintenant et il y a trente ans ! Soit dit sans chercher à rabaisser le moins du monde le mérite de nos pèlerins d'hiver !...

Mais disons tout de suite que si l'on nous demandait quels jours de l'arrière-saison il est préférable de choisir pour faire son pèlerinage à saint Michel, nous répondrions sans hésiter : « Faites coïncider votre voyage avec la Neuvaine des Morts que l'on célèbre au Mont du 14 au 23 novembre ! » Nous ne pouvons douter en effet que de cette neuvaine on n'emporte un souvenir d'une saveur incomparable.

Prier pour les pauvres morts ! C'est un devoir si impérieux, et en même temps cela répond si bien aux besoins intimes du cœur humain ! C'est si consolant !

Or nous croyons que la prière à saint Michel, plus que d'autres, a le don, sinon d'apaiser tout à fait, car la cruelle ravisseuse inflige de ces blessures qui ne se ferment jamais, du moins de rendre moins amères les larmes que nous versons sur les tombeaux. Saint Michel, pour l'âme qui a la foi, est l'Introduit des âmes au ciel. La liturgie sacrée l'appelle « Préposé du Paradis » *Præpositus paradisi* ; « Prince chargé de recevoir les âmes » *Principem super animas suscipiendas* !

Comment ne pas invoquer avec confiance, pour les âmes expiantes du Purgatoire, celui qui a reçu mission de les introduire dans la gloire et dont le désir le plus ardent est évidemment d'abrèger le temps de leur expiation ? Et ne sera-t-on pas doublement soulagé dans son chagrin si on peut redire : à ma prière, bien pauvre et bien faible, saint Michel, le Prince des Anges, a ajouté l'appoint inappréciable de la sienne propre.

C'est dans cette foi ferme, nous le répétons une fois de plus, que nous résolûmes, il y a trois ans, de faire chaque année une neuvaine de services funèbres dans notre sanctuaire, pour le repos des âmes des zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices, défunts des œuvres de saint Michel et pour les parents défunts des personnes dévouées qui nous prêtent actuellement le concours de leur zèle. Nous sommes convaincus en effet que l'Archange a pour particulièrement agréables ces suffrages et que, présentés par lui au Dieu de miséricorde, ils hâtent la délivrance d'un grand nombre d'âmes auxquelles nous avons une reconnaissance profonde.

Les amis de saint Michel partagent nos sentiments et témoignent que cette création d'une neuvaine pour les morts répond à un de leurs plus chers désirs. Nous regrettons de ne pouvoir citer toutes leurs lettres : ce serait trop long. Voici quelques passages seulement, au hasard :

C'est une zélatrice de Nantes qui nous recommande l'âme de sa mère bien-aimée, que Dieu vient de rappeler à Lui : « Le grand Archange que nous prions avec vous, écrit-elle, l'a introduite dans la « céleste Lumière » ; j'en ai la douce espérance. Mais il m'est bon de penser à la chère absente aux pieds de Notre-Seigneur et de lui procurer de fervents suffrages. Ayez la bonté de la recommander comme membre défunte de la grande famille de saint Michel. Elle faisait partie de l'Archiconfrérie et se plaisait à invoquer le glorieux Prince de la milice céleste, force de ceux qui combattent sous l'étendard de la Croix. Je vous envoie mon offrande pour la Neu-

vaine de services en faveur des trépassés, afin que les personnes dont les noms suivent aient part à cette charitable et touchante fondation. . . »

D'une zélatrice de la Creuse : « Je vous envoie mon obole pour la neuvaine de Messes que vous avez l'extrême charité d'offrir pour nos chers défunts. Si mes moyens me le permettaient, je ferais bien davantage. . . »

Un associé, abonné aux *Annales*, écrit de la Charente-Inférieure : « Ci-joint un bon de poste pour la Neuvaine des Morts, pour que mon père et ma mère défunts y aient part. . . Quelle belle idée vous avez eue : c'est vraiment l'Archange qui vous l'a inspirée. Je prierai avec vous pendant cette neuvaine. »

Une pieuse dame du département de l'Allier exprime ainsi sa reconnaissance : « Je m'empresse de vous remercier de la charitable pensée qui vous fait chaque année célébrer une neuvaine de services funèbres pour les âmes du Purgatoire pendant le mois qui leur est spécialement consacré. Que Dieu vous en récompense, vous et vos collaborateurs.

A ma modeste offrande, je joins la liste des parents et amis que je recommande tout particulièrement aux prières de la Neuvaine. »

Aussi bien, la plus éloquente preuve que nous avons été compris est-elle en effet dans ces listes qui nous sont venues de toutes les contrées du monde, cette année encore, et où l'on s'est plu à détailler les noms des défunts que l'on voulait faire participer aux prières de la Neuvaine.

Et les chers habitants du Mont-Saint-Michel aussi nous ont compris qui sont venus, cette année plus nombreux que jamais, prier pour les défunts.

Ce que fut cette neuvaine funèbre, commencée le 14, terminée le 23 novembre, nous n'avons pas à le dire, puisque aussi bien nous serions contraints de nous répéter. Les lecteurs des *Annales* savent que la cérémonie quotidienne de la neuvaine consiste dans la psalmodie d'une partie de l'office des morts, suivie d'une messe chantée, du *Requiem* et de l'absoute.

Nous nous en voudrions cependant de ne point citer ici des paroles qui nous ont été dites et que nous avons plaisir à rapporter, sans doute parce qu'elles expriment un sentiment que nous-mêmes avons éprouvé. Elles sont d'un prêtre étranger qui s'est trouvé assister à l'un de nos services funèbres.

« Je suis encore tout saisi, nous disait-il, de l'émotion qui s'est emparée de moi en entendant chanter ce passage de l'offertoire « *sed significet sanctus Michaël representet eas in lucem sanctam*. » A ces mots j'ai senti mon être frémir. Ailleurs je n'avais éprouvé rien de semblable. Que vous avez raison de souligner cette invocation !. . . »

Au Mont-Saint-Michel, en effet, l'habitude en est prise, arrivés à ce passage de l'offertoire, les clercs se découvrent, les fronts s'inclinent, les voix se font plus lentes et plus graves ; pour prononcer le nom auguste du *signifer, sanctus Michaël*, elles semblent se recueillir ; puis, prenant leur envol, elles s'élèvent, comme d'un bond, vers les hauteurs des cieux sur les notes enflammées de ce sublime *representet eas in lucem sanctam*, où le chœur liturgique a fait passer toute l'inspiration de son génie.

C'est vraiment beau ; mais on nous accordera bien que cette prière, formulée dans le temple même de saint Michel, est plus impressionnante que nulle part ailleurs.

Le dernier jour de la neuvaine, après l'absoute, le clergé se dirigea vers la chapelle de saint Michel. Là fut reprise encore, sur un rythme lent et solennel, la même pressante invocation : *sanctus Michaël representet eas*.

Que saint Michel les présente, les conduise enfin à la lumière sainte !

Elles, les âmes que nous vous recommandons, ô saint Archange ; l'âme de ce zéléteur, qui travaillait tant et tant pour vous ; l'âme de cette zélatrice dont la préoccupation constante était de vous recruter des serviteurs ; les âmes de ces associés, qui tous les jours de leur pèlerinage sur terre, vous appelèrent à leur secours : *Sancte Michaël Archangèle, defende nos in*

*prælio, ut non pereamus in tremendo judicio!* A tous, ô Archange fidèle, vous avez été secourable; nul n'a été vaincu dans le combat de la vie; à tous, au tribunal suprême, Dieu a décerné la couronne de gloire. Quelques fautes légères à expier ont seules retardé le triomphe. O saint Michel, ayez pitié de vos amis; encore venez-leur en aide! Ceux qui vous en prient ont, en votre bonté, si grande confiance, une assurance si parfaite, que c'est presque un ordre que respectueusement ils vous intiment à vous et à Dieu: *Sanctus Michaël representet eas!* Que saint Michel les introduise au ciel!

Pendant que nous prions ainsi devant l'Archange libérateur des âmes souffrantes, une catastrophe plongeait notre pays dans le deuil. Dans la nuit du 18 au 19 novembre, un vapeur anglais, *l'Hilda*, se dirigeait sur Saint-Malo, au milieu d'une tempête de neige, lorsque soudain il toucha un rocher. C'était presque dans les eaux qui baignent notre Mont. Le navire était perdu corps et bien avec toute sa cargaison humaine. Six hommes seulement échappaient au naufrage. Il y avait cent vingt-neuf victimes. Pour ces âmes précipitées dans leur éternité en de si épouvantables circonstances, on nous saura gré d'avoir eu un souvenir dans les derniers services de la neuvaine des morts.



## Quelques Échos des Fêtes

DE SAINT MICHEL

Nous sommes bien en retard pour transmettre aux lecteurs des *Annales* les échos des Fêtes de saint Michel, qui nous sont venus de divers côtés depuis octobre. Mais... « mieux vaut tard que jamais », dit le proverbe que les Normands aiment à répéter avec le flegme calculateur et le bon sens pratique qui les distinguent!

Du reste, « en l'espèce » — comme on dit au tribunal — il est certain qu'il n'est jamais *trop tard*. Trop tard de raconter aux amis de saint Michel comment, de par le monde, on fête leur Archange? Allons donc!

Aussi, à ces précieux échos que nous avons longtemps interceptés, — nous ne pouvions faire autrement — ouvrons aujourd'hui toutes grandes, les pages des *Annales*. Nous sommes persuadés, mieux que cela, nous savons que le silence prolongé, imposé à ces jolies voix, n'aura ni amoindri leur charme, ni affaibli leur puissance, et qu'à les entendre tous auront plaisir. Enfin ne se dégage-t-il pas de ces récits un encouragement qui vient bien à son heure?

### A BILLIERS (Morbihan).

Nous avons pieusement fait la neuvaine préparatoire à la fête du 29 septembre, en union avec le Mont-Saint-Michel. En plus des fleurs qui, durant tout ce mois, avaient orné la statue de l'Archange, on voyait, pendant la neuvaine, des bougies, à profusion, se consumer en son honneur, depuis le matin jusqu'au soir. De l'ornementation de l'autel je ne vous dis rien; vous en jugerez par la photographie ci-jointe. — (Au regret de ne pouvoir la reproduire, disons du moins que cette photographie est une preuve qu'à Billiers l'art décoratif est à la hauteur de la dévotion envers saint Michel.)

Le 29, à 6 heures, une messe fut célébrée pour la France. Je crois que l'assistance y était plus nombreuse encore que l'an dernier. En tous cas il y eut plus de communions. Enfants et jeunes filles chantèrent les cantiques *Quis ut Deus* et *Saint Michel, Archange des Mers*. Toute la journée, saint Michel reçut les visites de ses fidèles amis. A 2 heures les petites filles vinrent réciter les Litanies et Chapelet de l'Archange et chantaient un cantique. A 4 heures ce fut le tour des garçons ; à toute cette jeunesse on distribua des gâteaux, avec quel succès, vous le devinez. La veille de la fête, les petits garçons avaient donné leurs noms pour l'inscription dans l'Archiconfrérie.

Le soir, à la Bénédiction du T.-S. Sacrement, l'église était remplie comme aux grandes solennités. A vrai dire c'en était une pour chacun, mais pour ceux-là surtout dont saint Michel avait exaucé les prières. Une pieuse associée qui est dans le commerce avait offert pour la fête un paquet de bougies. Or cette journée a été pour elle une journée de vente exceptionnelle, comme jamais elle n'en avait eue. Elle est bien reconnaissante à son auguste Protecteur. — Le même jour saint Michel a fait cesser un malentendu qui pouvait avoir des suites très fâcheuses.

Le 16 octobre, la statue de saint Michel était ornée encore, pour rappeler aux Associés la grande fête du Mont-Saint-Michel. Ils ont beaucoup prié avec vous. . . »

M<sup>me</sup> L. M., *Zél.*

#### A VILLIERS-LE-BEL (Seine-et-Oise).

« . . . Dans notre modeste paroisse, voisine de Paris, hélas ! tant éloignée de votre Mont, on peut dire que les fêtes de saint Michel se suivent et se ressemblent. Ici, il n'y a pas, pour entraîner les fidèles, l'élan de nombreux et pieux pèlerinages ; nos fêtes n'ont cependant rien perdu de leur ferveur d'antan : même affluence auprès de l'autel gracieux, surmonté de la statue de saint Michel ; même empressement à la sainte

Table ; même enthousiasme à glorifier l'Archange et à lui recommander les causes chères aux cœurs catholiques. Nous espérons que saint Michel n'oubliera pas ce petit coin de terre qui veut, quoique éloigné de son sanctuaire, lui demeurer fidèlement dévoué. »

M<sup>me</sup> M., *Zél.*

#### A YVETOT (Seine-Inférieure).

« . . . Notre fête à saint Michel, comme les années précédentes, a été célébrée solennellement. Toujours les mêmes excellentes traditions : messes, communions, cierges à l'autel de saint Michel ; le soir, salut solennel du T.-S. Sacrement, lecture dont saint Michel était l'objet, cantiques, grande illumination, comme aux jours de fête.

Les exercices du mois de saint Michel ont été plus suivis que jamais. Quand la lecture ne pouvait être faite le matin à la messe de 6 heures, elle était faite le soir au salut. . . »

M<sup>me</sup> E. H., *Zél.*

#### A CASTRES (Tarn).

« Magnifique solennité à Saint-Benoît de Castres pour la fête de l'Archange. Assistance nombreuse ; au moins deux cents communions. Beaucoup d'entrain dans le chant des cantiques, ce qui n'a pas peu contribué à rehausser l'éclat de la cérémonie. M. l'abbé Pagès, premier vicaire de Saint-Benoît, a donné l'allocation d'usage. Il s'est appliqué à montrer en saint Michel le protecteur immortel de l'Église et le défenseur séculaire de la France. « Il y a toujours lutte entre le bien et le mal, a-t-il dit, tout homme venant en ce monde est armé pour la défense. Mais s'il est difficile de faire son devoir au plus fort du combat, il est encore plus difficile de le connaître, à notre époque surtout, à cause de la diminution et de l'obscurcissement de la vérité religieuse et morale. C'est ce qui explique la crise que subit en ce moment la religion du Christ. Mais c'est aussi la raison qui pousse les âmes droites

à s'écrier avec le psalmiste « *Unde veniet auxilium mihi?* » « d'où nous viendra le secours ? » De saint Michel, qui seul pourra nous venir en aide ; « *nemo auxiliator meus, nisi Michaël.* » Entrant dans le vif de son sujet, M. l'abbé Pagès montra d'abord l'Archange défenseur de l'Église. Il prouva que saint Michel a guidé et secouru Israël. « Les témoignages abondent, nous dit-il, dans l'Ancien Testament. Inutile de les énumérer. Qu'il nous suffise de rappeler ici les paroles du prophète Daniel : *Michaël, princeps magnus, stat pro filiis populi.* Protègera-t-il moins l'Église que la synagogue ? Bien au contraire. Si l'Église, en la personne de Pierre, se trouve enchaînée, tout aussitôt elle se dégage, les liens tombent et le Pontife reconnaît déjà la main de l'Archange. Plus tard la persécution sévit. Qui donc soutiendra le courage des martyrs ? C'est encore saint Michel. Enfin, d'après une pieuse tradition, n'est-ce pas l'Archange bien-aimé qui donna à Constantin le labarum, gage de la victoire ? »

La France à son tour peut compter sur l'ange des batailles et des triomphes. L'orateur nous a transportés à Domrémy et nous a fait assister au colloque qui s'engagea entre Jeanne et saint Michel : « Fille de Dieu, va, va, je serai avec toi, va ». Et la jeune vierge sauve la France.

Dans une émouvante péroraison, M. l'abbé Pagès nous a excités à la confiance et à la prière. « Calmons nos craintes et nos inquiétudes, a-t-il dit, je vois un ange qui se tient debout devant l'autel, tenant un encensoir d'or : on lui donne une grande quantité de parfums, afin qu'il présente les prières de tous les saints devant le trône de Dieu. Confiance ! ô France, ô Église, vous êtes les privilégiées du grand Archange. Comme lui et avec lui, nous voulons vous servir, vous défendre et vous aimer. »

L'auditoire fut touché, chacun pria pour les grandes causes recommandées et jura haine mortelle au mal, seul ennemi de Dieu. Belle et réconfortante journée dont la petite ville de Castres gardera longtemps le souvenir. »

*Un associé.*

#### A SAINT-MICHEL DE GAILLAC (Tarn).

Gaillac a eu toujours une grande dévotion à l'archange saint Michel. Dès sa fondation la ville se consacra à Lui. Les moines bénédictins étaient à peine établis, sur les rives du Tarn, qu'ils dédiaient à ce grand saint la belle église qu'ils y bâtissaient. Saint Quentin était d'abord le patron de leur monastère et de la petite église qui l'avoisinaît. Saint Michel lui fut substitué et depuis le x<sup>e</sup> siècle, l'abbaye n'est plus connue que sous ce nom.

Noblesse oblige. Tous les ans, au jour de sa solennité, les Gaillacois viennent nombreux prier leur saint protecteur.

En vertu d'un indult, la solennité n'a été célébrée que le 8 octobre. Cette date convient mieux à la piété, et les paroissiens aiment, après leurs travaux importants des vendanges, à venir remercier Dieu qui, vraiment, les comble de ses dons.

Les offices du matin et du soir, présidés par M. le Supérieur du petit Séminaire de Lavaur, ont été suivis par une foule nombreuse et recueillie.

Les orphelines de Saint-Vincent de Paul, réunies aux meilleures demoiselles de la paroisse, ont voulu chanter notre patron, et avec des voix fraîches, comme les fleurs du printemps, et un goût remarquable, elles ont exécuté sous la direction de M<sup>lle</sup> L... une belle messe et plusieurs morceaux liturgiques.

Une artiste mêlait à leurs chants des accords merveilleux.

M. le Supérieur du petit séminaire de Castres a été l'orateur de la fête. En un langage d'une véritable beauté littéraire, il a fait l'histoire de saint Michel. Elle est, a-t-il dit, aussi ancienne que le monde. L'histoire du prince des anges. Dans le ciel il y eut un grand combat ; d'un côté les anges de ténèbres, de l'autre les anges de lumière, conduits par l'Archange. Les anges des ténèbres vaincus, et saint Michel avec ses tribus victorieuses.

L'Archange a son histoire en France pour ne parler que de notre patrie. A Tolbiac, il décide de la victoire et la conversion des Francs est son œuvre.

Au Mont-Saint-Michel, l'Archange apparaît à saint Aubert, et une basilique, une des merveilles du monde, est élevée au patron de la France. A Domrémy, saint Michel apparaît à Jeanne d'Arc. C'est lui qui la conduit à Orléans, à Patay, et enfin à Reims pour le sacre du roi.

Saint Michel sauve encore la France.

L'Archange est toujours notre protecteur; il a, à son service, des millions d'anges. Prions, s'écrie l'orateur, et il viendra à notre secours avec ses légions.

Puisse ce vœu se réaliser et saint Michel prendre en pitié notre chère patrie si cruellement menacée à l'heure présente!

(*Messager de saint Michel de Gaillac.*)

#### A MONTRÉAL (Canada).

Je suis très heureux de vous apprendre que, le 8 octobre, a été célébrée pour la première fois, dans le nouveau sanctuaire de Saint-Michel, à Montréal, la solennité du glorieux Archange.

M. l'abbé Kiernan, le zélé curé de la paroisse et directeur de la Confrérie de Saint-Michel, érigée en son église par Mgr l'Archevêque de Montréal et depuis peu affiliée à l'Archiconfrérie Universelle du Mont-Saint-Michel, n'avait rien épargné pour donner à cette solennité toute la pompe qu'il convenait de lui donner.

Les décorations de l'église étaient splendides. L'autel de l'Archange surtout était étincelant de lumières disposées avec un goût artistique.

Aux messes de la matinée, les paroissiens, en grand nombre, s'approchèrent de la sainte Table avec une angélique ferveur.

A dix heures un quart, eut lieu la messe solennelle, célébrée par M. le chanoine J. A. Vaillant, de l'archevêché de Montréal, assisté de M. l'Aumônier des Carmélites, diacre, et de M. le Vicaire de la paroisse, sous-diacre. Un chœur nombreux exécuta une des messes de Gounod, admirablement, *in capital style*, dit un journal local.

Le sermon de circonstance fut donné, en anglais, par le R. P. Marie Ethelbert, des Pères Franciscains, que l'assistance écouta avec une religieuse attention et un vif intérêt. Il montra saint Michel protégeant d'abord le peuple de Dieu, sous la Loi ancienne, puis l'Église, sous la Loi nouvelle. La tradition qui atteste cette protection ne vient-elle pas « d'être fortifiée encore, dit-il, par le Souverain Pontife, qui a commandé au clergé et aux fidèles de joindre leurs voix dans une grande et universelle prière au saint Archange, après chaque messe basse ? Entrez donc de tout cœur dans l'esprit de cette prière, *most heartily into the spirit of that prayer*. Priez pour l'Église en général et pour votre petite église en particulier. »

Après ce discours, M. le curé, en quelques mots, invita ses paroissiens à faire inscrire leurs noms sur le registre de la Confrérie de Saint-Michel.

Le soir, à 7 h. 1/2, eurent lieu les Vêpres solennelles, suivies de la récitation du Chapelet et des prières du mois du Rosaire. Enfin le salut du T.-S. Sacrement donna à la fête sa meilleure conclusion : la bénédiction de Jésus-Eucharistie. »

M<sup>lle</sup> E. L., zél.

#### A SAINT-HILAIRE DU-HARCOUËT (Manche).

Le dimanche 22 octobre, alors que moins heureux que vous, qui aviez fêté, le jour même du 16, l'apparition de saint Michel, nous en faisons la solennité transférée, avec les autres paroisses du diocèse, Saint-Hilaire-du-Harcouët ajoutait à la gloire de l'Archange. Sur la demande de MM. Guytard frères, une statue de saint Michel, placée sur le fronton de leur immeuble, était solennellement bénite.

Après le chant des Vêpres, M. le chanoine Collin, curé de Saint-Hilaire, se rendit processionnellement avec son clergé et les pieux fidèles à la maison Guytard et la belle statue reçut la bénédiction de l'Église. Nous espérons que l'Archange saint Michel protégera les sympathiques propriétaires et qu'il ne refusera pas d'étendre sa protection sur la ville tout entière.

L. G.



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Aude.** — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection. J. P.  
Je remercie l'Archange de la grâce qu'il m'a obtenue par sa puissante intercession. M. B.

Je vous prie de rendre à saint Michel de ferventes actions de grâces pour plusieurs faveurs qu'il m'a obtenues. Qu'il continue de protéger ma famille. E. M.

**Bouches-du-Rhône.** — Je vous prie de faire brûler un cierge en l'honneur du saint Archange, en reconnaissance d'une grande grâce qu'il m'a obtenue. Mme B.

**Calvados.** — J'ai prié saint Michel et il m'a trouvé des locataires ; une messe d'actions de grâces à l'autel de l'Archange, en faveur des âmes du Purgatoire. M. DE S.

Pendant le mois consacré à saint Michel nous avons prié et nous avons été exaucés. Merci à l'Archange. Que sa bonté est grande et son intercession efficace ! Une associée.

Merci à saint Michel qui a exaucé nos desirs. A. S.

Je vous avais demandé de faire brûler deux lampes devant la statue de l'Archange pour obtenir une faveur que je sollicitais. J'ai été exaucé. Amour et reconnaissance à saint Michel. J. T., *zél.*

Saint Michel nous a, une fois de plus, visiblement protégés. Le mal dont notre enfant était atteint s'est borné à une attaque de croup et aujourd'hui notre petit ange est complètement rétabli. Ce cher enfant de quatre ans avait

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

une très grande confiance en saint Michel et pendant sa maladie il me disait : « Maman, donnez-moi ma statuette de l'Archange, pour que je l'embrasse et afin que le bon saint Michel me guérisse. » L'Archange ne pouvait manquer de nous exaucer.

Je vous prie, en actions de grâces, de célébrer une messe et de faire brûler une lampe pendant neuf jours. J. LE B.

Ayant été exaucé, je viens témoigner ma reconnaissance à saint Michel en accomplissant la promesse que je lui avais faite. E. B., *zél.*

J'ai été exaucé; l'Archange m'a obtenu les grâces que je lui avais demandées. Aussi suis-je heureuse de lui témoigner ma reconnaissance en vous envoyant l'offrande promise pour vos Apostoliques. M. B.

Je remercie beaucoup le glorieux Archange pour une grâce qu'il m'a obtenue. Veuillez célébrer une messe en son honneur et faire brûler un cierge devant sa statue. S. B.

**Charente-Inférieure.** — Amour et reconnaissance à saint Michel. R. P., *zél.*

**Cher.** — Une associée remercie vivement le saint Archange des grâces temporelles qu'elle a obtenues par sa puissante intercession. H. F., *zél.*

**Doubs.** — J'ai toujours une grande dévotion envers saint Michel ; j'en obtiens des grâces bien précieuses. En reconnaissance je veux m'efforcer de propager le culte de mon puissant Protecteur. M. B.

**Eure.** — Chaque fois que j'ai invoqué saint Michel, j'ai obtenu ce que je demandais. Veuillez faire brûler un cierge devant sa statue afin que cette fois-ci encore mes prières soient exaucées. Pn.

**Flintstère.** — Nous remercions saint Michel de la protection qu'il nous a accordée jusqu'à présent et nous le prions de nous continuer ses précieuses faveurs. Sr E., *zél.*

**Haute-Garonne.** — J'accrois la promesse que j'ai faite à saint Michel, si j'étais exaucé, de vous demander de mettre à brûler une lampe pendant un an devant la statue vénérée. Veuillez me continuer vos prières afin que l'Archange achève l'œuvre qu'il a si bien commencée. H. G., *zél.*

**Loire-Inférieure.** — Une messe d'actions de grâces à l'Archange pour les examens de mon fils aîné passés avec succès. N. D.

Veuillez publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance à saint Michel qui m'a visiblement protégée dans une chute où j'aurais pu trouver la mort. M. C.

La personne malade que j'avais placée sous la protection de l'Archange en vous demandant de l'inscrire dans l'Archiconfrérie est complètement rétablie. Voilà une nouvelle preuve que saint Michel ne refuse jamais les prières de ceux qui l'invoquent avec confiance. M<sup>me</sup> A. B.

**Manche.** — Merci à saint Michel pour le succès d'examens à lui recommandés. M. DE H.

En action de grâces, veuillez consacrer notre enfant à saint Michel. R. DE M.

**Orne.** — Merci au puissant Archange pour une faveur obtenue. G. D.

Veuillez célébrer deux messes en actions de grâces pour une faveur accordée par l'intercession de saint Michel. M. DE F.

Je vous prie de m'aider à remercier l'Archange des grâces qu'il m'a accordées; en reconnaissance je vous demande de consacrer mon enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. E. L., *sél.*

**Basses-Pyrénées.** — Action de grâces à saint Michel qui a bien voulu me procurer la joie de lui trouver de nouveaux serviteurs. M. L. F., *sél.*

Amour, honneur et gloire à Marie Reine des Anges et à saint Michel pour m'avoir obtenu l'enfant que je demandais. Veuillez le consacrer à Notre-Dame et à l'Archange. A., *sél.*

**Hautes Pyrénées.** — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et de publier dans les *Annales*, ainsi que je l'avais promis, le succès de l'un de mes nièces dans ses examens, lui spécialement recommandés au puissant Archange. H. B., *sél.*

**Seine.** — Je viens acquitter ma dette de reconnaissance envers l'Archange pour le succès de l'examen supérieur que je lui avais recommandé, en vous envoyant une offrande et en vous priant de publier dans les *Annales* l'expression de ma gratitude. J. G. C.

Merci à saint Michel qui ne cesse de me protéger. M. de V.

Je vous prie de faire célébrer des messes en l'honneur de l'Archange pour le remercier d'une guérison obtenue. G. C.

**Seine-et-Oise.** — L'Archange exauce toujours ceux qui le prient avec confiance: mon fils Michel a réussi dans les deux examens qu'il a subis. En actions de grâces, veuillez célébrer deux messes en l'honneur de notre puissant protecteur. M. M.

**Seine-Inférieure.** — Une personne confiante en saint Michel avait promis de faire célébrer des messes en l'honneur de l'Archange si elle obtenait sa guérison; elle a été pleinement exaucée; aussi est-ce avec un vil sentiment de reconnaissance qu'elle vous prie de remplir sa promesse. A. H.

Saint Michel m'a exaucé en partie. Ci-joints une offrande en action de grâces. Demandez-lui d'achever l'œuvre qu'il a si bien commencée et de me continuer toujours sa protection. Une abonnée aux *Annales*.

Une messe en l'honneur de l'Archange en reconnaissance d'une grâce obtenue. Prière d'insérer. L. A., *sél.*

**Tarn.** — Ayant promis une messe à saint Michel et l'insertion dans les *Annales* si mon fils était reçu à son examen, je viens remercier le glorieux Archange qui nous a une fois de plus comblés de ses faveurs et le prier de bénir toujours mon enfant. S. C. H. C.

Vendée. — Mille actions de grâces à saint Michel. M. E., *sél.*

**Autriche-Hongrie.** — Merci à l'Archange. Ci-joints une offrande en action de grâces à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. C. B., *sél.*

**Italie.** — Madame l'abbesse, ayant obtenu une grâce qu'elle sollicitait par l'intercession de l'Archange, tient à s'acquitter au plus tôt de la promesse qu'elle lui avait faite, s'il la favorisait de son puissant secours; aussi elle vous envoie une étole brodée, en témoignage de sa reconnaissance à saint Michel.

Veuillez prier l'Archange afin qu'il nous continue sa précieuse protection. S. E. C.

**Suisse.** — Depuis longtemps je me suis remise à la garde de saint Michel, et tous les jours je lui demande de m'aider dans mes difficultés. Je puis vous dire que j'ai sans cesse ressenti les heureux effets de la protection de l'Archange et que par son intercession j'ai reçu de grands bienfaits.

Une amie à laquelle j'avais fait part du désir que j'avais d'honorer spécialement saint Michel m'a remis un numéro de vos *Annales*. Aussi, maintenant que je connais votre belle œuvre, je veux travailler à la répandre, et à faire connaître et aimer l'Archange pour témoigner toute ma reconnaissance à mon bon et puissant protecteur. L. F.

**Canada.** — Veuillez publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance pour une faveur obtenue par l'intercession du puissant Archange et recevoir cette petite offrande en action de grâces. M. L., *sél.*

**États-Unis.** — Nous sommes heureux d'acquitter plusieurs dettes de reconnaissance que nous avons contractées envers saint Michel dans les circonstances pénibles où nous nous sommes trouvés; pour la guérison d'un enfant de trois ans que vous avez consacré à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, il y a quelques mois (et qui sait bien dire que c'est saint Michel, son patron, qui l'a guéri); pour la guérison d'une fracture sérieuse d'une jambe, sans aucune suite fâcheuse; pour la préservation de toute notre famille, de fièvres épidémiques; enfin pour du travail obtenu par l'intercession du saint Archange.

Veuillez en actions de grâces faire brûler deux cierges devant la statue de saint Michel et publier dans les *Annales*, pour que l'on connaisse davantage la bonté et la puissance de saint Archange. A. P. H., *sél.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Calvados.** — Saint-Sever: M. de Péville. — Caen: M<sup>lle</sup> Marie Marie. — Pont-l'Évêque: M. le Chanoine Le Cordier.

**Côte d'Or.** — Perrigny: M<sup>lle</sup> Constance Besancenot.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc: M<sup>lle</sup> Françoise Cocho; M<sup>lle</sup> Louise Carnéjeanne; M. l'abbé Ferrary; M. Fernand de Pontbriand; M<sup>lle</sup> Marie de Coatgoredeu, née Péraudeau de Besoufel.

**Doubs.** — Chauxtrans: MM. Arthur et Florio Guinet; M<sup>lle</sup> Marie Cartier; M<sup>lle</sup> Félicie Mourot; M<sup>lle</sup> Clarisse Vuillemin; M<sup>lle</sup> Octavie Lacroix.

**Haute-Garonne.** — Toulouse: M<sup>lle</sup> Caroline Doubladour; M<sup>lle</sup> Juliette. Le Doyen; M. Joseph Cabanis; M<sup>lle</sup> d'Assézat.

**Hérault.** — Montolieu: M. Jean Sauvajol.

**Ille-et-Vilaine.** — Rennes: M<sup>lle</sup> de Chantaloup. — Saint-Brice-en-Coglès: M<sup>lle</sup> Lorin, née Lelièvre.

**Loire.** — Côtance: M<sup>lle</sup> Marie-Joséphine Dupeuple.

**Loire-Inférieure.** — Montoir-de-Bretagne: M<sup>lle</sup> Josephine Detremoux. — Nantes: M. Julien Gourdel; M<sup>lle</sup> V<sup>ie</sup> Jallais; M<sup>lle</sup> Marie de la Nicollière, née Gabrielle d'Éthampes.



**Manche.** — Coutances : M<sup>lle</sup> Aimée Turgis. — Saint-Lô : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Du-  
bois née Victoire Lequédais. — Juvigny-le-Tertre : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Marie Baulin  
née Breux. — Neuville en Beaumont : M<sup>me</sup> Paul Labranche née Augustine  
Lellèvre. — Avranches : M. Emile de la Broise. — Savigny-le-Vieux :  
M. Maurice Pourreau. — Granville : M<sup>me</sup> Hippolyte Cousin, née Pauline-  
Marie Le Roux.

**Mayenne.** — Landivy : M<sup>me</sup> Esther le Dauphin.

**Morbihan.** — Malestroit : M<sup>lle</sup> Anna Blanche Dignat.

**Nord.** — Hazebrouck : M<sup>lle</sup> Emma Debuyser.

**Basses-Pyrénées.** — Pau : M<sup>lle</sup> Thérèse Récalt. — Monein : M<sup>lle</sup> de  
Colombots.

**Rhône.** — Lyon : M. Claude Dumond.

**Haute-Saône.** — Gray : M<sup>me</sup> Fraissignes ; M<sup>me</sup> Elise Philippe.

**Sarthe.** — La Flèche : M<sup>lle</sup> Marie Hubert, *bienfaitrice* ; René : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup>  
Tracherie, née Joséphine Huet.

**Seine.** — Paris : M. Louis Bellée.

**Seine-Inférieure.** — Dieppe : M<sup>me</sup> Legendre, *sélatrice* ; Rouen :  
M. Léopold Hubert ; Sœur Ludolska. — Saint-Romain de Colbose : M<sup>lle</sup> Marie  
Louise Auhin.

**Tarn.** — Castres : M. l'abbé Pillac, *archiprêtre* ; M. François Artigues,  
*très dévoué et fervent sélateur*.

**Vienne.** — Poitiers : M<sup>me</sup> Jeanne Scholastique de Brettes, *supérieure*  
*du Monastère de Saints-Croix*.

**Belgique.** — Bruges : M. Charles Blondel. — Laerne : M. Urbain  
Walrave ; M<sup>me</sup> Julie-Marie-Mélanie Walrave.

**Lorraine annexée.** — Herby : M<sup>me</sup> Elisa Padroutte, née Lallement.

**Canada.** — Heorysburg : M. Honorius Angé.

**Etats-Unis.** — Nouvelle-Orléans : M<sup>lle</sup> Marie Maud Chastant ;  
M. James Viguand ; M<sup>me</sup> Marie Amélie Forestier.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de  
l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac  
profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme  
ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le Prince des Anges  
saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois  
vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de  
louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons  
aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la  
vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucae  
sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie Fr. Simon, succ. de A. Le Roy, Rennes (5142-03).

## ANNALES

ou

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONGRÉGATION DE SAINT-MICHEL, NEUVAIN  
MENSUELLE. — CALIGNON. — DE L'ÉBÉOIE. — HIER ET AUJOURD'HUI. — LES  
SAINTS ANGES. — VARIÉTÉ. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS  
DÉFUNTS.

### Aux Associés de l'Archiconfrérie DE SAINT-MICHEL

#### NEUVAIN MENSUELLE

La neuvaine mensuelle de Février commencera le mer-  
credi 7, pour se clore le jeudi 15.

Nos pieux associés ne l'oublieront pas, tant que le  
trouble et l'angoisse planeront sur nous, tant que notre  
Eglise de France demeurera dans l'épreuve, nous nous  
ferons un devoir filial, et en même temps tout personnel,  
de prier pour les intérêts de la religion.

« Demandez et vous recevrez » a dit le divin Maître.  
D'autre part, l'apôtre saint Jacques disait aux chrétiens  
de son temps : « Vous demandez et vous n'êtes pas exaucés  
parce que vous ne priez pas bien. »

Comment faut-il prier ? Il faut prier avec attention,  
humilité, confiance, pureté d'intention, et persévérance.

Lorsque nous prions, pensons donc que nous parlons à  
Dieu, et prions de cœur en même temps que nous prions  
de bouche.

Prions avec un vif sentiment de notre indignité et de  
nos misères.

Espérons fermement que Dieu nous exaucera puisqu'il nous l'a promis et qu'il est infiniment bon.

Prions en vue de la gloire de Dieu, de notre propre salut et du salut du prochain.

Prions enfin avec persévérance, ne nous laissons pas de prier.

Chaque jour de la neuvaine nous réciterons quelque formule en l'honneur de l'Archange; que l'on prenne, si on veut, le *Sancte Michael Archangele* que nous entendons tous les jours après la sainte messe. Pie X, vous le savez, a accordé une indulgence de 300 jours, chaque jour, aux Associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel qui récitent cette prière. Si on le préfère, qu'on lise la prière à saint Michel pour la France. Tous connaissent cette prière, nous la relations naguère encore dans les Annales de Novembre.

Catholiques amis de l'Archange, ne l'oublions pas, saint Michel est le défenseur des droits de l'Église, il est l'ange protecteur de la France. Conjurons-le donc avec foi de venir au secours du peuple français: *Veni in adiutorium populo Dei.*

PRIÈRE

O Dieu, notre refuge et notre force, regardez favorablement le peuple qui crie vers vous, et, par l'intercession de la glorieuse et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, par celle de saint Joseph son époux, par celle des Apôtres saint Pierre et saint Paul et de tous les saints, écoutez avec une bienveillante miséricorde les prières que nous répandons devant vous pour la conversion des pécheurs, pour la liberté et l'exaltation de notre Mère la sainte Église. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. *Que Dieu exerce sur lui son empire*, nous le demandons en suppliant; et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine dont vous êtes revêtu, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde, en vue de perdre les âmes. Ainsi soit-il.

FÉVRIER 1906

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Jan.	S. Ignace, év. et martyr.	13 Mar.	La Prière de N. S. au Jardin des Oliviers.
2 Ven.	<i>La Purification de la Sainte Vierge.</i>	14 Mer.	S. Odilon, abbé.
3 Sam.	S. Hilaire, év. et doct. <i>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-St-Michel.</i>	15 Jeu.	S <sup>te</sup> Bathilde, veuve. <i>Clôture de la Neuvaine générale.</i>
4 Dim.	<i>Ve Dim. après l'Épiphanie. Le très pur Cœur de la B. V. Marie.</i>	16 Ven.	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.
5 Lun.	S <sup>te</sup> Agathe, vierge et mart. <i>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.</i>	17 Sam.	Les Sept Fondateurs des Servites.
6 Mar.	S. Vaast, conf. pont.	18 Dim.	<i>Sexagésime.</i>
7 Mer.	S. Romuald, abbé. <i>Commencement de la Neuvaine générale de février.</i>	19 Lun.	L'Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes. <i>Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>
8 Jeu.	S. Jean de Matha, conf.	20 Mar.	La Commémoration de la Passion de N.-S. J.-C.
9 Ven.	S <sup>te</sup> Geneviève, vierge.	21 Mer.	De la Férie.
10 Sam.	S <sup>te</sup> Scholastique, vierge.	22 Jeu.	La Chaire de saint Pierre à Antioche.
11 Dim.	<i>Septuagésime.</i>	23 Ven.	S. Pierre Damien év. et doct.
12 Lun.	S. Pierre Nolasque, conf. <i>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i>	24 Sam.	S. Mathias, apôtre.
		25 Dim.	<i>Quinquagésime.</i>
		26 Lun.	De la Férie. <i>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i>
		27 Mar.	<i>B. Auguste Chapdelaine, mart.</i>
		28 Mer.	<i>Les Cendres.</i>

Pendant ce mois de février (le calendrier l'indique), les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zéloteurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. L'une des six nouvelles accordées par Pie X. (Date conseillée : le 15).
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la Neuvaine.
- Indulgence de 300 jours, le 2 février, Scapulaire de Saint-Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.



## De l'énergie !

*Confortare, et esto robustus.*  
Sois ferme et courageux.  
(JOSUÉ, I, 6.)

**I**L est hors de doute que l'Archange saint Michel, champion des droits de Dieu au ciel, demeure, sur la terre, le modèle de l'homme qui combat pour son salut et dont c'est à la fois la tâche et l'honneur de résister à l'entraînement des esprits révoltés.

Vraie quand il s'agit de tout homme, de tout chrétien, de tout catholique, cette affirmation s'impose plus particulièrement à ceux-là qui sont venus librement se ranger sous l'étendard du céleste Archange, en s'inscrivant dans son Archiconfrérie.

Certes, nous n'ignorons pas qu'il y a, entre la lutte qui se livra au commencement du temps dans les plaines éthérées et celle que nous avons mission de mener sur notre planète, de profondes, d'irréductibles différences.

Il y a loin, par exemple, de l'intelligence angélique, si vive, si éclairée, si pure, au pauvre entendement humain, borné dans ses conceptions autant que lent à comprendre et facile à tromper.

Notre volonté est bien fragile en comparaison du vouloir angélique, aussi droit que puissant. Quelle faiblesse d'un côté ! quelle force de l'autre !

C'est, aussi, toute notre nature qui est et demeure blessée par le péché d'origine. Ajoutons encore que, dans l'atmosphère de péché où elle a toujours vécu, l'humanité est allée s'anémiant de plus en plus, offrant, d'âge en âge, un terrain de mieux en mieux préparé aux germes morbides. La triple concupiscence nous sollicite sans cesse ; le tentateur nous harcèle sans relâche.

Le premier péché des Anges fut leur dernier. Avant la révolte qui les perdit ils avaient observé la plus exacte fidélité ; ils étaient demeurés jusque-là tels qu'ils étaient sortis des mains de Dieu, avec les riches qualités de leur pure nature, avec les dons incomparables de l'état surnaturel.

Quelle différence donc entre l'Ange et l'homme, entre l'Ange indemne de toute faute et l'homme qui naît déchu, blessé, esclave du mal !

Quelle différence entre le combat gigantesque dont saint Michel fut le héros et le combat où nous sommes acteurs ! Là-haut ce fut rapide, intense et tout de suite décisif : ici-bas les lenteurs de notre esprit, les faiblesses de notre cœur compromettent souvent et retardent longtemps la victoire. Enfin c'est la volonté de Dieu que, vaincus, les ennemis du bien relèvent la tête toujours.

Entre ces deux luttes il n'y a donc pas absolue parité, quoique l'une soit la continuation de l'autre.

Ce qui est certain, c'est que la victoire n'est pas au-dessus de nos moyens et que Dieu met entre nos mains tous les éléments nécessaires pour l'emporter sur les continuateurs des mauvais Anges. Il est non moins certain que, toutes propor-

tions gardées, ce que saint Michel a fait, nous devons le faire notre conduite doit être le reflet de la sienne.

Or, nous remarquerons sans peine que la qualité maîtresse que déploie notre Archange en cette circonstance, c'est la décision. La décision, fruit de la conviction réfléchie et de l'amour ardent ; la décision, qui, au moment critique, est productive de l'acte de fermeté où la volonté passe tout entière ; elle s'affirme avec éclat dans l'épreuve angélique, du côté des Esprits fidèles.

Lucifer, ébloui de sa propre beauté, s'insurge contre son créateur et entraîne dans sa révolte une foule d'AnGES. Prompt comme l'éclair, — plus que cela, prompt comme la pensée, — saint Michel se lève et riposte : *Quis ut Deus* : Qui donc est semblable à Dieu !

S'enquérir si on le suit, compter ses amis, nombrer ses ennemis, calculer leurs forces, sonder leurs arrière-pensées... y songe-t-il ? Une chose est claire : les droits de Dieu sont méconnus ; Dieu est outragé. Cela suffit pour que saint Michel prenne l'attitude de défenseur de son maître et, du même geste, rallie à lui les fidèles et fonde sur l'ennemi, qui, incontinent, se replie et roule dans l'abîme. Encore une fois, le tout s'est passé en moins de temps qu'il n'en faut pour prononcer ces trois mots : *Quis ut Deus* !

Admirable leçon que tout chrétien doit recueillir pieusement ; leçon malheureusement trop méconnue parmi nous ; il faudrait avoir le courage de l'avouer. Mais voilà ce qui arrive : tous accusent le voisin ; personne ne s'accuse et personne ne se corrige. Ayons à cœur de nous mettre une fois bien en face de la vérité et de nous-mêmes ; puis, soyons sincères. Constatation faite du mal qui nous perd, soyons énergiques à le combattre. Les ressources ne nous feront pas défaut. C'est de foi.

Il semble — raisonnablement parlant — que, les droits de Dieu et ses commandements étant clairs et clairement énoncés, d'une part, et, d'autre part, les desseins des méchants n'étant

pas moins évidents et non moins manifestes leurs sollicitations, il n'y a plus de place, dans une conscience saine, pour l'hésitation ni le doute.

Disons plus : en cet état de conscience, former des projets, inventer des combinaisons, qui, par mode de transaction apaiseraient les exigences des ennemis de Dieu, mais nous obligeraient à abandonner quelque chose des droits divins et nous empêcheraient de remplir tous nos devoirs, est injurieux pour Dieu et indigne de nous. C'est mettre en balance, d'un côté, des droits absolus incontestables, Dieu lui-même, et, de l'autre, d'injustes prétentions, des intérêts, des passions, enfin tout ce qui s'insurge contre Dieu. Comparaison odieuse autant que déraisonnable.

Voler le bien d'autrui est un mal ; Dieu le défend. C'est clair. Poussé par je ne sais quelle tentation à m'emparer de ce qui n'est pas à moi, puis-je hésiter sans me rendre coupable ? Puis-je m'arrêter à imaginer un moyen détourné, déguisé, qui me permettrait de donner au vol, une apparence moins détestable, qui donnerait à mon action mauvaise la couleur d'une action, sinon tout à fait bonne, du moins à peu près honnête ?

Le vol répugne ; aussi est-on vite d'accord sur cette question et ses pareilles. Mais depuis quand les droits et les devoirs ont-ils une valeur et une autorité dans une matière et aucune valeur ni autorité dans une autre ? Un commandement en vaut un autre parce que tous émanent de Dieu, souverain maître et législateur des consciences.

De fait les choses ne se passent pas avec la simplicité que nous venons de dire. S'il est vrai que la voie du devoir est pour chacun presque toujours tracée clairement, il est non moins patent que l'ennemi infernal est d'une habileté incroyable à déguiser ses intentions véritables. Il excelle surtout à opérer le déplacement de la question ; mieux que cela : il la transforme, il la travestit. D'un problème de conscience, il fait un misérable calcul d'intérêts personnels ; tout au plus se paye-

t-il, quelquefois, la fantaisie de les revêtir d'une fausse couleur d'altruisme.

Voyons-le à l'œuvre — et qu'il soit bien entendu que par « ennemi infernal » nous désignons tout ce qui porte de quelque façon à désobéir à Dieu.

Tel son langage ou à peu près : « Si tu n'abondes pas dans mon sens, si tu ne lâches rien de ce que tu prétends être ton devoir, prends-y garde : tu vas perdre tel avantage considérable, que tu avais déjà ou que je te procurerais si tu voulais m'écouter. Puis, si tu l'obstines, je saurai bien te punir et me venger. Songe aussi que tu vas passer dans l'estime même de tes frères pour un esprit étroit, affreusement rigoriste ; que tes amis ne te suivront pas et que tu vas rendre toute réconciliation, toute entente impossible avec ceux qui ne partagent pas la religion, tes convictions. C'est la guerre civile ou tout au moins les querelles, les haines de familles, de partis, que tu vas déchaîner. Réfléchis. Tu as appris que de deux maux il faut choisir le moindre ; je ne te demande qu'un petit sacrifice : faire abstraction, pour une fois, de tes opinions, — en échange de quels biens et pour éviter quels inconvénients ! Choisis. »

Inutile de dire que les biens comme les inconvénients sont, ou bien inventés de toutes pièces, ou du moins considérablement grossis. Ils sont surtout habilement présentés.

Voilà où on en arrive : à cette voix qui se fait tour à tour menaçante et câline, on prête une oreille curieuse ; puis on est saisi de peur, on tremble, on se trouble, on perd la tête, c'est-à-dire qu'on n'est plus maître de juger sainement et avec exactitude des événements et de leur réelle portée. Phénomène bien connu des psychologues et que l'on observe chez les gens peureux, lorsqu'ils se trouvent en présence de l'objet qui les épouvante.

Quel est le résultat de ces raisonnements machiavéliques ? Il ne se fait pas attendre : l'âme imprudente est en proie à une cruelle perplexité. Que faire ? Quel parti prendre ? Fascinée, la malheureuse n'oublie qu'une chose, ressaisir ferme

le fil conducteur, le devoir, clairement tracé, que le reste n'est qu'un mirage séduisant... et elle cède.

Mais comment se fait-il que l'âme, convaincue, l'âme qui croit, l'âme qui a bonne volonté, se laisse si facilement séduire ? Nous l'avons dit : il faut tenir compte de la faiblesse humaine ; elle explique les surprises ; il faut tenir compte aussi du nombre et de l'astuce des tentateurs. Toutefois nous estimons qu'il y a chez un grand nombre de nos contemporains un autre élément de ruine ; il faudrait peut-être dire que tous, plus ou moins, nous sommes atteints de ce mal, d'autant plus dangereux que c'est un complice dans la place, et que là où il est établi, il commande en maître.

De quel nom l'appeler ? D'aucuns diraient : lâcheté ; d'autres : excessive prudence, extrême circonspection. Disons que ce mal c'est l'apathie, pour le moins.

Nous avons une horreur indicible de la gêne, de la souffrance, du sacrifice, dès que, pour prix, nous n'apercevons pas un avantage immédiat, personnel, certain. Le dévouement pour le devoir et le droit serait-il donc définitivement banni de nos âmes ? L'égoïsme vulgaire, sous la forme d'un lâche amour du repos à tout prix, aurait-il étouffé tout sentiment désintéressé, obscurci tout idéal, et la morale chrétienne serait-elle remplacée par l'arithmétique des intérêts ou des plaisirs ?

Non ! Nous exagérons à dessein. Mais c'est un fait indéniable et que tous déplorent : nous sommes généralement des êtres apathiques et mous. Si nous n'y prenons garde, notre pusillanimité sera proverbiale, comme l'est devenu le luxe efféminé des Sybarites.

Loin de nous la pensée que les caractères font totalement défaut. Il y en a, Dieu merci, plus d'un ; ils seront l'honneur de leur temps. Mais, sans nous élever tous à ces hauteurs, est-ce que nous ne devrions pas faire preuve d'une plus grande virilité, d'une abnégation plus fréquente, d'un courage plus généreux ? Nous, les fils de la France, la nation chevaleresque,

nous serions heureux de prêter l'oreille aux suggestions mensongères, au marchandage mal déguisé de nos consciences... et cela pour nous dispenser d'agir, de sacrifier à une cause juste, sacrée, au devoir, sous quelque forme qu'il se présente, quelque chose de nos aises, de nos plaisirs, de nos intérêts ?

Dans notre vie sociale, trop souvent ce sont de ces transactions déshonorantes qu'on nous propose et trop souvent nous les acceptons, passivement, à contre-cœur : c'est en pleurant que nous nous y résignons. Mais ces larmes sont inutiles et trompeuses : elles ne sauvent ni ne rachètent rien.

Or nous le savons : la vie sociale n'est que la résultante de nos millions de vies individuelles et privées. C'est là, dans notre vie obscure de chaque jour, qu'il faut avoir le courage de porter le remède. Il faut nous refaire une mentalité plus élevée, une volonté plus fière, plus énergique, si nous voulons sortir du servilisme auquel notre apathie nous a condamnés.

Comment ? Par l'habitude du sacrifice dans l'obéissance au devoir pour le devoir, à Dieu pour Dieu. N'oublions pas que transiger, concéder à outrance, pactiser avec le tentateur, — de quelque nom qu'il s'affuble, — c'est un jeu dangereux où l'antique vertu a fait naufrage.

Ne nous laissons pas piper comme d'innocents oiseaux : il viendrait un temps — et Dieu veuille qu'il n'arrive jamais — où tout bien serait empêché, où l'inaction serait exaltée, où l'indépendance de la bonne conduite serait condamnée et honnie.

En 1841, le P. Lacordaire écrivait à M<sup>me</sup> Swetchine : « Vous savez dans combien d'esprits la peur l'emporte et comment on empêcherait le plus grand bien en vue d'inconvénients les plus minimes. » Cette phrase n'a rien perdu de son actualité.

S'il était nécessaire, nous rappellerions, pour nous exciter à réformer notre mentalité, le mot de Bossuet : « Malheur à l'entendement qui ne tourne pas à aimer ! » Il nous est permis d'ajouter « Malheur à l'entendement qui ne tourne pas à agir ! » C'est non moins vrai, Dieu se doit de châtier l'individu

ou le peuple qui, connaissant son devoir, ne le fait pas, sous prétexte que l'ennemi de tout bien le menace de lui enlever certaines facilités d'existence ou d'user contre lui de misérables représailles !

## Hier et aujourd'hui<sup>1</sup>

LES années ont passé, la Révolution est venue ; elle a partagé en deux notre histoire nationale. Imprégnée de rationalisme et rebelle à l'enthousiasme, l'ère nouvelle a cherché une satisfaction légitime sans doute, mais trop exclusive, dans les données de la raison. Le vieux credo de nos pères a fait place, même chez les humbles et les simples, au scepticisme railleur : plus de dogmes, peu de prières, pas de croyance au surnaturel, le peuple s'est détourné de Dieu ; partant, la foi naïve du passé, celle dont le Maître avait dit « qu'elle transporterait les montagnes », a quitté notre terre de France ; pour un temps, on a oublié le Mont et la protection de l'Archange, on a fait de la basilique et de la merveille déjà plusieurs fois séculaires, un lieu de relégation et de bannissement. Mais saint Michel n'a pas, pour cela, cessé de veiller sur la France, il s'est rappelé le passé et une fois encore est intervenu auprès de Dieu. En 1865, la prison d'État revenait à saint Michel et aux pèlerins, et Dieu sait dans quelle mesure les pieux fidèles ont profité de cet avantage. Qui pourra jamais dire l'enthousiasme avec lequel, chaque année, la foule s'est pressée, pieuse et recueillie, dans le sanctuaire de l'Archange, avec quels accents de foi et de confiance elle a prié saint Michel de secourir ceux qui souffrent et de consoler ceux qui pleurent.

Mais est-ce assez ? ce spectacle est-il suffisamment digne du passé ? et la protection antique réclamée par la confiance

1. Voir les *Annales* de septembre 1905.

unanime et sans bornes de nos pères est-elle encore due à la foi et au recueillement des pèlerins d'aujourd'hui ? Hélas ! nous n'oserions l'affirmer, beaucoup font l'ascension de la merveille et ne cachent pas leur admiration devant les travaux audacieux des moines, qui ne comprennent pas le mobile et la foi de ces premiers héros du Christianisme et n'éprouvent pas, comme leurs ancêtres, le besoin de s'anéantir et de confier les intérêts les plus sacrés de la famille et du pays au puissant Archange. Eh quoi ! le crédit de saint Michel auprès de Dieu aurait-il donc diminué, son âme aurait-elle cessé de s'incarner, pour ainsi dire, dans notre race ? Qui pourrait le penser ? En vérité, ce n'est pas au plus fort de la bataille, lorsque le danger est imminent, que le général songe à céder son épée et à prendre sa retraite. Non, saint Michel ne cesse pas de protéger la France, il est puissant aujourd'hui comme il était hier, mais nous lui avons enlevé notre confiance ; cependant il est encore prêt à nous accorder le secours que nous réclamons, à condition que notre foi devienne plus vive, et pour tout dire en un mot, que nous rejoignons le présent au passé en faisant à la basilique montoise des visites non pas de simples touristes, mais de pèlerins pieux et fervents.

Comme autrefois, saint Michel est le ministre de Dieu dans le gouvernement de l'Église ; prions-le pour l'Église de France si persécutée à l'heure actuelle. Qu'aux cris orgueilleux de révolte et de haine, jetés à tous les échos par les ennemis de Jésus-Christ, il réponde par le cri de victoire et de justice : « *Quis ut Deus!* » mais qui donc est comme Dieu ?

Ce n'est pas tout. Avant l'apparition de l'homme sur la terre, un grand combat se livra dans le Ciel ; saint Michel vengea les droits de Dieu et précipita les esprits de ténèbres au fond de l'abîme ; sa victoire fut complète. Les temps ont changé, mais la lutte du bien contre le mal n'a quitté le Ciel que pour s'implanter ici-bas. « La vie de l'homme sur la terre est un combat, » combat de tous les jours, parfois terrible, toujours facile à soutenir avec le secours de l'Archange.

« Saint Michel, dit la liturgie, défendez-nous dans la lutte, afin que nous ne périssions pas au jour terrible du jugement ; venez au secours du peuple de Dieu. » Nos pères priaient au pied du Mont, ils retournaient chez eux plus forts. Nous aussi, nous prions l'Archange et nous gagnerons facilement la victoire.

Mais la nature est faible, souvent elle résiste à la grâce et pactise avec le démon ; qui donc mettra dehors l'esprit de mensonge et d'orgueil ? Ah ! regardons encore saint Michel et frappons nous la poitrine. Ange du pardon et du repentir, il présentera lui-même à Dieu nos larmes et nous obtiendra miséricorde ; bien plus, il nous assistera chaque jour de notre vie, recueillera notre dernier soupir et, ange de la bonne mort, introduira notre âme dans la cité céleste.

Pendant la régence si agitée et si pénible d'Anne d'Autriche, les troubles de la Fronde et les guerres civiles désolèrent le royaume, ce n'étaient partout que révolutions et massacres. Devant un tel état de choses, la reine-mère adressa au Ciel ses ardentes supplications, puis elle fit venir près d'elle M. Olier et lui demanda conseil. Le pieux ecclésiastique persuada sa royale interlocutrice de faire un vœu à saint Michel : On élèverait un autel en l'honneur de l'Archange et chaque mardi on y célébrerait solennellement la sainte messe. Les conditions furent accueillies ; sur tous les points du royaume, les prières à saint Michel se multiplièrent, les pèlerinages devinrent encore plus fervents, et soudain on vit Paris et le royaume rentrer dans le calme. — De nos jours la discorde règne plus que jamais dans la société française, bientôt les catholiques n'auront plus droit de cité. Le moyen de s'opposer au flot montant du vice et de l'incrédulité n'est-il pas de reprendre la dévotion passée à saint Michel, de prier, d'expié, de multiplier les neuvaines et les pèlerinages en son honneur ? A cette condition, nous pouvons espérer que l'ordre et la soumission reparaitront bientôt dans la terre de France, le royaume de la Vierge et de l'Archange, n'est-il pas vrai, après celui du Ciel.

## Les Saints Anges

Les Anges sont des substances spirituelles, incorruptibles de leur nature et parfaitement dégagées de la matière ; ce sont des esprits de toute clarté : aussi n'est-il pas douteux qu'ils soient doués d'une intelligence très parfaite. Comment pourrait-on dire, en effet, ce qui pourtant est la vérité, que le Créateur s'est plu à retracer en eux son image la plus ressemblante ?

Ils ont une intelligence sublime, avide, insatiable de la divine lumière dont ils reçoivent sans cesse de merveilleuses connaissances. Ils voient Dieu en lui-même et avec toutes ses perfections ; ils découvrent en lui des vérités innombrables, parfaitement enchaînées les unes aux autres ; et la puissance de leur intelligence est si grande qu'on peut l'appeler, en un certain sens, infinie.

Se porte-t-elle vers la création ? elle l'embrasse et la domine ; elle en saisit les relations et les proportions, l'ensemble et les détails ; tout ce que renferme l'univers, jusqu'aux plus petites parties, elle le connaît parfaitement, de sorte qu'en face de ces trésors de science et de sagesse, la science humaine doit être considérée comme le grain de sable en comparaison de la terre, comme la goutte d'eau devant toute la mer.

Mais loin de s'enorgueillir de cette intelligence si parfaite qu'ils ont reçue, les Anges l'emploient uniquement pour la gloire de Dieu : qu'ils le considèrent en lui-même, ou qu'ils le voient s'étendre à l'infini par delà sa sphère, toujours ils éclatent en transports d'admiration et de louanges et en hymnes d'actions de grâces.

Dans sa bonté, Dieu a daigné nous donner une intelligence, faire descendre jusqu'à nous un rayon de son divin foyer. Sans doute cette intelligence est de beaucoup inférieure à l'intelli-

gence angélique ; elle n'en a ni la hauteur ni la pénétration ; mais avec ses obscurités et ses lenteurs, ses limites et ses intermittences, combien elle est cependant admirable !

Par elle, nous pouvons, comme les Anges, voir en nous l'image de Dieu, retrouver partout l'empreinte de sa main, et portant jusqu'à lui nos regards, le reconnaître et l'appeler notre Dieu.

Le soleil, les étoiles, les mondes immenses lancés dans l'espace demeurent soumis, il est vrai, au Créateur ; ils observent ses lois, ils lui obéissent, mais jamais ils ne pourront connaître celui qui les tira du néant, et lui dire : mon Dieu.

Avec l'Ange, l'homme seul peut prononcer cette parole de dignité et de grandeur, de consolation et d'espérance, de confiance et d'amour.

Aussi de notre cœur doit jaillir le cri de la reconnaissance pour le don inappréciable que Dieu nous a fait.

Mais, ce talent qui nous a été confié, n'ayons garde de le cacher ou de ne pas le faire valoir selon les desseins de la Providence. Dieu, en nous le donnant, a voulu que nous l'employions pour sa gloire et notre bien ; en faire un autre usage, serait de notre part une infidélité et une injustice.

Lorsque le Créateur nous demandera compte de notre vie et qu'il en jugera tous les actes, puissions-nous n'être pas obligés d'avouer que nous avons caché ce trésor sans jamais l'utiliser ! Et même, à quoi cela nous servira d'avoir pris tant de peine pour acquérir les sciences humaines, si nous avons ignoré la nature et les perfections de Dieu, nos devoirs envers lui, et notre sublime destinée ? Cette science humaine n'est pas en effet celle que Dieu estime ; et « les Anges, dit saint Augustin, la regardent comme une chose de peu de prix. »

Aussi, que notre application soit de nous connaître nous-mêmes ; ayons soin de tout rapporter à cela ; cette science est en effet la seule qui mérite nos efforts et qui puisse nous assurer un avantage vraiment sérieux.



Où le bonheur éternel qu'elle nous aide à obtenir, elle nous procure dès maintenant de précieuses consolations au milieu des peines et des épreuves de la vie.

La souffrance vient-elle en effet nous visiter et nous accabler ? où trouvons-nous une vraie consolation ? Est-ce dans ces condoléances que l'on nous offre et dans cette assurance que l'on nous donne que notre douleur est partagée par d'autres personnes amies ? Sans doute ces témoignages de sympathie adoucissent nos peines, mais ils ne parviennent pas à les calmer entièrement. C'est seulement lorsque notre intelligence, éclairée par la foi, porte ses regards vers Dieu et qu'elle se rappelle le prix de la souffrance chrétiennement supportée que nous reprenons courage, et que nous nous relevons, soutenus par la grâce, capables de prononcer le *fiat* de la résignation.

« L'intelligence humaine, dit saint Augustin, est une faculté souple qui prend facilement le caractère et les proportions des objets auxquels on l'applique. Les petits objets l'amoindrissent; les grands l'étendent et l'élèvent. » A quelles frivolités les hommes emploient trop souvent leur intelligence ! Aussi dans leurs sentiments et leurs pensées, quel abaissement ! — Qui dira au contraire à quelle hauteur parvient l'intelligence qui, éprise des vérités éternelles, les contemple et les médite; elle s'élève au-dessus de l'humanité qu'elle domine, pour devenir l'égal des Anges. Aussi les âmes des saints ont toutes de l'élévation, de la grandeur, du génie. Aux yeux de saint Benoît, l'univers entier apparaît comme un grain de poussière; ce n'est point, ajoute saint Bonaventure, l'univers qui est réduit aux proportions du grain de poussière, c'est l'esprit de l'humble religieux qui embrasse l'ensemble des choses et est devenu plus vaste que l'univers.

Point n'est besoin d'insister davantage pour nous apprendre quel emploi nous devons faire de notre intelligence.

Mais cette science angélique, cette connaissance de Dieu et de ses perfections, comment parviendrons-nous à l'acquérir et à la développer en nous ?

Il faudra sans doute que nous apportions le concours de notre bonne volonté et de nos efforts personnels ; cela toutefois sera insuffisant si Dieu lui-même ne nous éclaire de sa divine lumière et ne nous instruit de ses merveilleuses connaissances ; n'est-il pas en effet « le Père des lumières et le Dieu des sciences ? » — C'est lui qui donne cette science à qui il veut et à ceux qu'il aime. Notre-Seigneur nous l'a voulu faire entendre par ces paroles de saint Jean : « Celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; et moi, je l'aimerai, et je me manifesterai à lui. »

Aimons Dieu sans mesure et demandons-lui l'intelligence de ces sublimes vérités : « de Lui seul procède toute parole, il en est le principe et c'est Lui qui parle au-dedans de nous. »

Nous ne saurions non plus acquérir ces divines connaissances, si nous n'affectionnions pas l'humilité, la simplicité. « Je vous bénis, mon Père, disait Notre-Seigneur, de ce que vous avez caché ces choses aux savants et aux sages, tandis que vous les avez révélées aux plus petits. » — Ce sont les humbles que le Très-Haut éclaire lui-même sur ses perfections et ses grandeurs. Parce que les Anges s'humilièrent devant Dieu, ils méritèrent de recevoir les divines communications.

Saint Thomas d'Aquin, le Docteur angélique, déclarait avoir acquis la science si élevée et si vaste qui le distinguait, moins par la lecture des ouvrages des savants que par la méditation au pied de son crucifix.

Pourquoi rencontre-t-on à travers le monde une multitude d'âmes simples, ignorantes des sciences humaines, mais instruites des choses de Dieu ? C'est que ces âmes ont su s'abaisser devant le Très-Haut et écouter le divin Maître, selon cette parole de Notre Seigneur :

« C'est moi qui élève l'âme et la fais pénétrer plus avant dans la vérité éternelle que ne le pourrait faire aucun autre. »

Voilà à quelles conditions seulement notre intelligence parviendra à la hauteur, à l'élévation, à la pénétration qu'elle peut et doit acquérir.

O talent précieux qui me fus confié pour m'instruire des vérités éternelles, je n'aurai garde de t'employer à acquérir une science fausse, spéculative et qui s'évanouit en de vaines pensées. Toujours je me servirai de toi pour mieux connaître mon Dieu, l'honorer, le servir de tout mon cœur, féconder en mon âme les germes de sa grâce, multiplier les actes de vertu et orner chaque jour de nouveaux joyaux ma couronne du ciel.

### LA MAIN DE DIEU

**L**E R. P. Brienc, religieux de la Trappe de Thymadenc, vient de publier un fait qui s'est passé dernièrement dans la paroisse de Bréhan-Loudéac (Morbihan), et qui montre combien Dieu est jaloux de l'honneur de sa sainte Mère. Il fait suite à celui que nous publions dans les *Annales* d'octobre 1905.

« Le dimanche 16 juillet, dans l'après-midi, écrit-il, trois ou quatre jeunes gens, de 16 à 20 ans, descendaient le chemin qui passe devant notre monastère et conduit au canal. Arrivés devant une croix de bois plantée par nous, à quelques centaines de mètres de l'abbaye, ils s'arrêtèrent ; alors l'un d'eux, âgé de 19 ans, poussé par le démon, prit des pierres et les lança contre une petite statue de la Sainte Vierge dans le pied même de la croix ; aux pierres il joignit les insultes. Ses compagnons indignés lui reprochèrent sa folle audace ; il se moqua d'eux, cessa pourtant de lancer des pierres à la Vierge et descendit au canal. Le bain pris, tous ensemble remontèrent le même chemin. Devant la croix, le malheureux profanateur renouvela son horrible sacrilège, et joignant de nouveau l'insulte et le ricanement aux cailloux : « Allons, bonne femme, dit-il en s'adressant à la Mère de Dieu, je suppose que tu ne me mettras pas en enfer, tu es trop petite pour cela. »

« Hélas ! Si Marie est trop miséricordieuse pour punir, Jésus, son divin Fils, venge parfois d'une façon terrible l'honneur de sa Mère outragée. (Il suffit qu'il abandonne les coupables.)

« Le samedi suivant, 22 juillet, vers une heure de l'après-midi, l'insulteur de Marie descendit encore au canal pour s'y

baigner ; des jeunes gens de 14 à 15 ans l'accompagnaient. A peine est-il entré dans l'eau qu'il perd pied et disparaît. A plusieurs reprises il est revenu sur l'eau, se débattant et criant au secours. Cela a duré une dizaine de minutes, et, pendant ce temps relativement long, ses camarades, debout sur le bord du canal, à deux pas du malheureux, qui n'avaient qu'à casser une branche de saule et à la lui tendre, sont restés immobiles et hypnotisés par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux. — N'est-ce pas étrange cela?... Ce n'est que quand tout a été fini, quand le noyé a disparu, qu'ils ont repris leurs sens et ont pensé à courir à l'écluse voisine pour y chercher secours. Mais c'était trop tard... On n'a retiré du canal qu'un cadavre.

« Est-il possible de ne pas voir une relation providentielle entre la scène sacrilège du dimanche et le drame si triste du samedi ? Est-il possible de ne pas voir dans le dernier un châtement du premier ? Ici, autour de nous, dans la paroisse, chacun en apprenant les détails que je vous écris, disait : Jésus a vengé sa mère ! Moi aussi, je crois que c'est cela : Jésus a vengé sa Mère, et, pour que personne n'en doute, il a choisi le samedi.

« Dieu n'a frappé qu'un coupable, mais je crois qu'en le frappant il donnait une leçon à beaucoup ; je le crois d'autant plus, que dans notre pays, il souffle un vent d'impiété qui secoue la foi dans un grand nombre. L'affreux sacrilège de Josselin, celui de Bréhan, la mort de ce malheureux jeune homme, tout cela se tient dans la pensée de Dieu. C'est une leçon : Puisse-t-elle être comprise !

« Voilà pourquoi je pense qu'il serait bon que ceci fût connu : il ne faut pas taire les leçons que Dieu donne !

« Je ne vous fais pas connaître le nom du malheureux jeune homme ; il a derrière lui des cœurs bien affligés qu'il ne faut pas affliger davantage.

« Certes nous ne mettons pas ce malheureux en enfer... la miséricorde de Dieu est si grande et il faut si peu de temps pour le repentir !... »



## ACTIONS DE GRACES'

**Aisne.** — Je remercie saint Michel du secours qu'il ne cesse de m'accorder. Qu'il daigne me continuer sa précieuse protection. E. G.

Nous vous avons demandé de faire brûler une lampe en l'honneur de l'Archange pour obtenir le succès de notre fils dans son examen; nous avons été exaucés. Ci-inclus les honoraires d'une messe en action de grâces à notre puissant Protecteur. L. J.

**Aveyron.** — Je suis heureuse de vous apprendre que nous avons été exaucés; l'Archange a bien voulu nous donner une nouvelle preuve de sa bonté et de sa puissance. Amour et reconnaissance à notre glorieux Protecteur. M. P.

**Galvados.** — Veuillez remercier avec nous le grand Archange d'une faveur signalée qu'il nous a obtenue pour notre école libre. Demandez lui, je vous prie, de nous continuer sa protection si nécessaire. J. L. R.

**Côtes-du-Nord.** — Après avoir prié saint Michel, j'ai obtenu la faveur particulière que je demandais. M. S.

**Finistère.** — Je vous prie de faire une neuvaine de prières pour remercier l'Archange de nous avoir protégés d'une manière toute spéciale et pour lui demander de nous accorder sans cesse son puissant secours. E. B., *zél.*

Une messe en action de grâces à saint Michel. M. Q., *zél.*

Je remercie de toute mon âme le puissant Archange qui m'a visiblement protégée dans une grave indisposition. Je le prie d'achever ma guérison. M<sup>me</sup> M., *zél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Haute-Garonne.** — Ci-inclus une offrande pour vos œuvres en reconnaissance à saint Michel de sa protection manifeste. C. B.

**Hérault.** — On vous prie de célébrer une messe et de faire brûler une lampe pendant neuf jours pour remercier le puissant Archange. M. D.

**Indre-et-Loire.** — Nos prières ont été exaucées; j'ai obtenu la grâce que je demandais. Aussi je remercie saint Michel et vous demande de m'aider à lui témoigner ma reconnaissance. — Que ne puis-je dire à toutes les âmes de se confier à ce puissant Protecteur et d'avoir recours à lui dans toutes leurs difficultés ou épreuves! M<sup>me</sup> P.

**Loir-et-Cher.** — Je vous envoie les honoraires d'une messe et une offrande en faveur de vos apostoliques en reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues par son intercession. Une associée.

**Maine-et-Loire.** — Merci à saint Michel pour une grâce obtenue par sa puissante intercession. M<sup>me</sup> V<sup>ce</sup> R., *zél.*

Je vous prie de célébrer deux messes, pour remercier l'Archange d'avoir bien voulu exaucer nos demandes. M<sup>me</sup> L. B.

Veuillez célébrer trois messes en action de grâces d'une faveur obtenue par saint Michel. R.

**Nièvre.** — L'Archange m'a visiblement protégée dans un accident où j'aurais pu être tuée, alors que j'ai eu seulement un bras contusionné. Je suis maintenant à peu près rétablie. Veuillez remercier saint Michel et célébrer une messe d'action de grâces. M<sup>me</sup> C., *zél.*

**Nord.** — Je remercie l'Archange de sa précieuse protection et je lui offre de nouveau toute ma famille. J. L.

**Orne.** — Veuillez remercier l'Archange des faveurs qu'il nous a obtenues et continuer de le prier pour nous. L. F.

Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. M<sup>me</sup> de F.

**Pyrénées-Orientales.** — L'Archange n'abandonne jamais ceux qui l'invoquent avec confiance; il nous en a donné une nouvelle preuve. Veuillez bien remercier et lui demander de nous continuer sa protection. M. A. B.

**Savoie.** — Saint Michel a préservé ma fille d'un grand danger; aussi je lui en exprime toute ma reconnaissance et je le prie de nous protéger toujours. A. S.

Merci à l'Archange. F. B.

**Seine-et-Oise.** — Je vous prie d'offrir le saint sacrifice de la messe en l'honneur de saint Michel, pour remercier ce puissant Protecteur de m'avoir obtenu la guérison de mon père. Veuillez publier dans les *Annales* l'expression de ma vive reconnaissance. A. L., *zél.*

**Vienne.** — Je suis tombée malade il y a trois mois, j'ai prié mon puissant protecteur avec confiance et aujourd'hui je suis heureuse de proclamer que c'est par lui que j'ai été guérie. M. B. L., *zél.*

**Alsace-Lorraine.** — Amour et reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue. A. V.

**Belgique.** — Prière de célébrer deux messes en actions de grâces.

Nous avons échappé à un grand danger par l'intercession de saint Michel. Sa reconnaissance, nous vous demandons de bien vouloir nous admettre dans l'Archiconfrérie du glorieux Archange. L. J.

**Suisse.** — Quand je vous demandai de supplier pour moi le saint Archange, je me trouvais dans une très grande difficulté pécuniaire. J'eus l'idée de faire une neuvaine à l'Archange en union avec vous et de réciter, chaque jour de la neuvaine, les litanies de saint Michel; le neuvième jour, la difficulté avait complètement disparu.

Je ne sais comment témoigner ma reconnaissance à l'Archange. Pour le remercier, je prends la résolution de travailler à répandre son culte le plus possible; dans ce but, je vous prie de m'envoyer des prières, des images, des brochures, notices et autres feuilles de propagande. L. E.

D'un département de l'est de la France. — *Ayant une grande faveur à obtenir, je me suis adressé à saint Michel. Je suis heureux. Monsieur le Directeur, de vous annoncer que j'ai été complètement exaucé. Aussi, en reconnaissance, je vous prie de servir quinze abonnements pendant dix ans à des patronages ou établissements religieux, afin de faire connaître et de publier le plus possible la bonté et la puissance du glorieux Archange.* X.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- Aisne.** — Villers-Cotterets : Sœur Théo-gène. — Villers-le-Sec : M<sup>me</sup> Lesar.  
**Allier.** — Chateauparcos : M<sup>lle</sup> Francine Forestier.  
**Aveyron.** — Rodez : M<sup>lle</sup> Marie-Anne Saurat ; M<sup>me</sup> Capelle ; M. Conte ; M<sup>me</sup> Ecrnabé ; M<sup>me</sup> Hourlix.  
**Bouches-du-Rhône.** — Marseille : M<sup>lle</sup> Clémentine Abram.  
**Calvados.** — Caen : Mère Marie du Sacré-Cœur de Jésus, *sous-prieure des religieuses Benedictines.* — Membres : M<sup>me</sup> Alexandrine Charpentier.  
**Cher.** — Clément-sur-Saône : M<sup>me</sup> Victoria Morin.  
**Côtes-du-Nord.** — Uzel : M<sup>lle</sup> Le Denmat. — Lanvallay : M. le colonel de Sagazin. — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Michel Roussin.  
**Dordogne.** — Le Bugue : M. l'abbé Despont, *curé-doyen.*  
**Doubs.** — Besançon : M. Menutrier.  
**Eure.** — Criquebeuf-sur-Seine : M<sup>lle</sup> Marie Doubet ; M<sup>me</sup> Hortense Prigent.  
**Finistère.** — Landerneau : M. Auguste Salain ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Mével née Le Saint. — Porspoder : M<sup>me</sup> Pélagie Colin. — Brest : M<sup>lle</sup> Eloise Conchouron.  
**Gard.** — Nîmes : M. Pellenc.

- Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>lle</sup> Maria Authier.  
**Gironde.** — Arcachon : Sœur Augustine, *religieuse de la Sainte-Agnès* ; M. le colonel Henry.  
**Hérault.** — Sérignan : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Le Rouge.  
**Ille-et-Vilaine.** — Chartres : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Agaësse, née Anne Aubry. — La Goussnière : M. Christian Charles-Marie, comte de Kergariou. — Rothéneuf : M. l'abbé Auguste Lemarié.  
**Indre-et-Loire.** — Neully-le-Roi : M<sup>lle</sup> Marie Goussé, *religieuse*. — Loches : M<sup>lle</sup> Pulchérie Bailé.  
**Loir-et-Cher.** — Blois : M<sup>me</sup> Simonnet, *bienfaitrice*.  
**Loire.** — Saint-Etienne : M. Saignol.  
**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>lle</sup> Alphonsine Pénard.  
**Maine-et-Loire.** — Becon : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Delhomel. — Chambellay : M. Mathurin Pastais.  
**Manche.** — Avranches : M. Georges Morel ; M. Charles Lemasle ; M<sup>me</sup> Lemarchand ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Guilot. — Le Mont-Saint-Michel : M<sup>lle</sup> Emille Toupet ; M<sup>me</sup> Hidel. — Huismes : M. Louis-Adolphe Langlois. — Ver : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Le Roux. — Saint-Lô : M. Ladislas Vautier. — Hambye : M<sup>lle</sup> Aglaé Carpon.  
**Marne.** — Chalons-sur-Marne : M. l'abbé Louis Mathieu.  
**Morbihan.** — Kerentreck-Lorient : M<sup>me</sup> Stanislas Bertin.  
**Nord.** — Solre-le-Château : M<sup>lle</sup> Céline Polesaux. — Lille : M. Georges Mourmant. — Arimbouts-Cappel : M<sup>me</sup> Adriaense, née Vanhaecke.  
**Pas-de-Calais.** — Tilques : M. Drimille. — Fanquenbergue : M. Henri-Joseph Delecour. — Saint-Omer : M<sup>me</sup> Honoré David.  
**Puy-de-Dôme.** — Clermont-Ferrand : M. Henri de Péligonde.  
**Rhône.** — Lyon : M. Joseph Gautier.  
**Sarthe.** — Saint-Calais : M<sup>me</sup> Agathe Beauchamp.  
**Savoie.** — Saint-Julien-de-Maurienne : M. Isidore Place. — Chambéry : M<sup>lle</sup> Marie Manet.  
**Seine.** — Asnières : M<sup>me</sup> Adrien Bazaud. — Paris : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Fouquet ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Thoveix.  
**Seine-et-Oise.** — Arpajon : M. Ernest Marcille.  
**Seine-Inférieure.** — Fontaines : M. Guillon, *séateur*.  
**Var.** — Le Val : M<sup>lle</sup> Félié Blanc.  
**Vendée.** — Montournais : M. Eugène Bertaud.  
**Vosges.** — Saint-Dié : Sœur Marguerite-Marie, *religieuse de la Doctrine Chrétienne*.  
**Yonne.** — Villeneuve-l'Archevêque : M<sup>lle</sup> Augustine Chaubert. — Sens : Sœur Saint-Vincent.  
**Belgique.** — Liège : M. François Justin Jaubers.  
**Lorraine annexée.** — Valmont : M<sup>lle</sup> Virginie Poiré. — Vrainscourt : M<sup>lle</sup> Clémentine Champignolle. — Schrémange : M<sup>me</sup> Archeu, née Anne Scharff.  
**Canada.** — Nicolet : M. Louis Roberge.

Le Gérant : PA. SIMON.

## ANNALES

DE

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — A NOS ABONNÉS. — MOIS DE SAINT JOSEPH. NEUVAIN MENSUELLE. — CALENDRIER. — ENRÔLEZ-VOUS ! — HONORONS SAINT MICHEL. — LES SAINTS ANGÈS ET SAINT FÉLIX. — VARIÉTÉ. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

## A NOS ABONNÉS

**L**e temps est arrivé de renouveler les Abonnements aux *Annales du Mont-Saint-Michel*.

Nous croyons utile d'appeler l'attention sur les points suivants :

1<sup>o</sup> Tout abonnement aux *Annales du Mont-Saint-Michel* part du mois d'avril et est toujours payable d'avance ; de sorte que si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis avril.

2<sup>o</sup> Sont considérées comme réabonnées les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement avant la fin de mars, ne refusent pas cependant le numéro d'avril. — Certains, voulant s'épargner la peine de faire eux-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous n'employons pas généralement ce mode de paiement, onéreux et désagréable à beaucoup. Mais, passé le mois de juin, nous nous permettons d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical*. Si

*celui-ci reste sans effet, c'est alors seulement, — après un mois d'attente, — que nous sommes fondés à interpréter la pensée de nos abonnés en leur faisant présenter par la poste une quittance du montant de l'abonnement, majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement. Le bon ordre exige ces mesures; nos chers abonnés le comprendront.*

3° Nous prions instamment nos dévoués zélateurs et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies par leur zèle, *la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les Annales durant l'année 1906-1907.* Faute de prendre cette précaution, des erreurs, toujours regrettables, peuvent se produire.

4° Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre une *bande d'adresse de la Revue*, ou tout au moins de donner le *numéro d'ordre* qui y est marqué.

5° *Lorsqu'on écrit, soit au Directeur de l'Archiconfrérie, soit au Directeur des Annales, — c'est tout un — employer toujours le mot MONSIEUR et éviter de se servir des expressions Père ou Révérend Père.*

*Toutes correspondances portant sur l'adresse les mots Père ou Révérend Père sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut; par conséquent elles ne nous parviennent pas.*

*Prière donc aux personnes qui prochainement renouvelleront leur abonnement aux Annales, d'adresser lettres et envois à Monsieur le Directeur des Annales, au Mont-Saint-Michel (Manche).*



## Mois de saint Joseph

### NEUVAINÉ MENSUELLE

APRÈS la dévotion au divin Rédempteur, à sa très sainte Mère et à saint Michel, il n'en est pas de mieux fondée ni de plus salutaire que celle qui s'adresse à saint Joseph.

C'est dans le saint Évangile qu'il faut chercher l'origine de la dévotion à saint Joseph. Sans doute, l'écrivain sacré parle peu du glorieux Patriarche, mais, le peu qu'il en dit suffit pour nous instruire de sa sainteté, de ses titres, de la mission qui lui a été confiée, et pour nous inspirer les sentiments de la dévotion la plus légitime.

D'un trait, l'évangéliste nous peint la sainteté de saint Joseph, quand il dit : « Joseph était un homme juste. » Dans un mot, il résume sa dignité et sa grandeur, lorsqu'il l'appelle : « l'époux de Marie, de qui est né Jésus. »

Époux de Marie, notre mère, Père adoptif de Jésus, notre frère, saint Joseph ne peut pas ne point nous aimer.

Allons donc à lui avec confiance; toujours nous serons exaucés. Voici ce que dit sainte Thérèse : « Je ne me souviens pas d'avoir jamais rien demandé à Dieu, par l'intercession de saint Joseph, que je ne l'aie obtenu; et je n'ai connu personne qui l'ait assidûment invoqué, sans être exaucé. Si quelqu'un, ajoute-t-elle, ne veut pas me croire, je l'en conjure, qu'il fasse lui-même l'expérience. » — D'ailleurs, l'Église elle-même nous invite à prier saint Joseph tout particulièrement, puisqu'elle lui applique ces paroles : *Il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui.*

Prions-le avec ferveur pour la sainte Église, dont il est le patron, et recommandons-lui spécialement notre pauvre France, entraînée au bord de l'abîme.

Nous croyons entrer dans les vues de tous les amis de saint Michel, en reculant de quelques jours la *Neuvaine générale* du mois de mars, pour leur permettre de la clôturer avec la fête de saint Joseph. Elle commencera donc le **11**, et se terminera le **19**.

Prions, prions, ne nous laissons pas de prier !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, toute la France catholique aura lu avec respect et émotion l'admirable lettre que Pie X vient de lui adresser ; l'autre devra en faire son profit.

Cette lettre, toute empreinte de la force et de la majesté apostolique, cette lettre qui est à la fois une affirmation souveraine des principes de l'Église et la condamnation absolue d'une loi contraire à son droit et à sa liberté, tous les fidèles l'ont comprise, tous en feront la règle de leur jugement et de leur conduite. Elle sera pour eux un réconfort, au milieu des épreuves qu'ils ont à supporter depuis si longtemps et aussi un encouragement à persévérer dans la lutte et la patience.

Comme l'indique le calendrier, le 19 mars, à 7 h. 1/2, une messe solennelle sera célébrée pour nos associés vivants et défunts et pour tous ceux qui auront fait [la] neuvaine en union avec nous.



## MARS 1906

### CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Jcu.	S. Léon de Garentan, év. et mart.	16 Ven.	La sainte Quaire de N. S. Jésus-Christ.
2 Ven.	La sainte Couronne d'ép. de N. S. Jésus-Christ.	17 Sam.	S. Patrice, év. et conf.
3 Sam.	De la férie. <b>Au Mont-St-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les zélats, zélats, bienfait, et bienfait, des œuv. du Mont-St-Mich.	18 Dim.	<b>III<sup>e</sup> Dim. de Carême.</b>
4 Dim.	<b>I<sup>er</sup> Dim. de Carême.</b>	19 Lun.	S. Joseph, Epoux de la Sainte Vierge et Patron de l'Eglise Catholique. <b>Au Mont-St-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe solenn. pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie. <b>Clôt. de la Neuv. mensuelle.</b>
5 Lun.	De la Férie. <b>Au Mont-St-Mich.</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Arch.	20 Mar.	S. Cyrille de Jérusalem, év., conf. et docteur.
6 Mar.	De la Férie.	21 Mer.	S. Benoît, abbé.
7 Mer.	(Quatre-Temps). S. Thomas d'Aquin, conf. et doc.	22 Jeu.	S. Gabriel, Archange.
8 Jeu.	S. Jean de Dieu, conf.	23 Ven.	Les Cinq Plaies de N. S. Jésus-Christ.
9 Ven.	(Quatre-Temps). La sainte Lance et les saints Clous de N. S. Jésus-Christ.	24 Sam.	De la férie.
10 Sam.	(Quatre-Temps). Les Quarante Martyrs.	25 Dim.	<b>IV<sup>e</sup> Dim. de Carême.</b> <b>Annonc. de la B. V. Marie.</b>
11 Dim.	<b>II<sup>e</sup> Dim. de Carême.</b> <b>Commenc. de la Neuv. générale de Mars.</b>	26 Lun.	De la férie. <b>Au Mont-St-Michel</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archic.
12 Lun.	S. Grégoire, pape, conf. et doc. <b>Au Mont-St-Mich.</b> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés. viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	27 Mar.	S. Jean Damascène, conf. et doct.
13 Mar.	De la férie.	28 Mer.	S. Jean de Capistran, conf.
14 Mer.	De la férie.	29 Jeu.	De la férie.
15 Jeu.	De la férie.	30 Ven.	Le Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ.
		31 Sam.	De la férie.

Pendant ce mois de mars (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zéloteurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie, l'une des six nouvelles accordées par Pie X (Date conseillée : le 19).
- Indulgence plénière pour ceux qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence plénière, le jour de la fête de saint Gabriel Archange, pour ceux qui récitent tous les jours le chapelet de saint Michel. (La fête de saint Gabriel n'étant pas célébrée le 18 Mars, à cause du dimanche de Carême, dans chaque diocèse cette Indulgence se gagnera le jour où la fête sera célébrée.)
- Indulgence de sept ans et sept quarantaines pour les Associés de l'Archiconfrérie, le jour de la fête de saint Gabriel. (Même remarque que ci-dessus.)
- Indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois qu'on recite, de cœur ou moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le jour de la fête de saint Gabriel Archange : scapulaire de saint Michel. (Même remarque que ci-dessus.)
- Indulgence de 300 jours, le 19 et le 25 mars : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la Neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



## Enrôlez-vous !

Au plus fort de la bataille, quand l'heure est venue de porter les coups décisifs qui enlèvent la victoire, ou du moins arrêtent la marche triomphante d'un ennemi, jusque-là vainqueur ; quand il s'agit pour l'armée, acculée dans ses derniers retranchements, de vaincre ou bien de mourir, on voit les soldats se tourner d'instinct vers leurs chefs. En un clin d'œil, et sans cesser le combat, les troupes rallient le drapeau, et quand les forces éparses sont rassemblées, le général, faisant appel à toutes les énergies, ranimant jusqu'aux mourantes flammes des vies épuisées par les privations et les fatigues d'une lutte prolongée, puis jetant, comme un suprême adieu, les mots d'honneur et de sacrifice, le vieux général, disons-nous, dans un geste sublime, envoie ses hommes à la mort ou à la victoire — il ne le sait — à la gloire, certainement.

Or, dans la guerre ouverte, déclarée à l'Église et à Dieu, dans notre cher pays, l'heure solennelle, décisive, a sonné. Qui ne l'a compris ?

Catholiques de tout rang et de toute condition, rallions donc notre drapeau. L'oriflamme du généralissime des armées de Dieu, saint Michel, toujours flotte, haut, immaculé, dans l'azur.

*Quis ut Deus !* Vous avez lu ces mots, écrits en traits de feu dans ses plis frémissants et ces mots évoquent vos croyances sacrées et vos amours saintes.

Dieu ! L'Église ! Dieu et l'Église d'abord ! Leurs droits et leurs libertés d'abord et avant tout, à tout prix !

*Quis ut Deus !* — Cette lière devise vous trace le devoir ; elle est un mot d'ordre. Adoptez-la. Que toutes vos forces soient pour Dieu jusqu'au dernier soupir !

*Quis ut Deus !* « C'est le cri de victoire, — qui fit jadis triompher saint Michel. » Il vous fera triompher, vous aussi. La lutte est la même aujourd'hui que « jadis. » C'est toujours la lutte contre Satan. L'issue n'en est pas douteuse, si nous savons agir comme le grand Archange et nous ranger sous ses ordres.

\* \* \*

Quand la frontière est envahie, on voit les gens de cœur assiéger les bureaux d'enrôlement et s'offrir à tous emplois, selon leurs forces et leurs ressources. Car tous veulent contribuer à repousser l'ennemi, défendre la patrie en danger et contribuer pour leur part à maintenir l'intégrité du territoire.

Aujourd'hui ce sont nos sanctuaires catholiques qui sont envahis par les ennemis de la religion ; c'est notre patrimoine de foi et de liberté qui est entamé. Faut-il donc dire aux catholiques : défendez vos églises et votre liberté ? Faut-il les inviter à s'enrôler dans l'armée de l'action dont saint Michel est le chef ? Non. Ils savent qu'il faut se grouper, s'organiser...

Or nous voudrions dire à tous :

Catholiques, donnez vos noms à l'Archiconfrérie de saint Michel. Entrez dans ses cadres.

En tête de son programme, cette belle association a écrit :  
« Notre but est de combattre Satan et ses suppôts partout où s'exerce leur influence : dans la presse, à l'école... »



Son nom (nom de baptême et nom de famille), on ne demande pas autre chose au vaillant qui se présente. — S'il tient à recevoir le bulletin constatant son inscription, qu'il en couvre les frais par une offrande, si légère soit-elle. Ses armes — car il en faut — il les trouvera dans son intelligence, dans son cœur, dans sa foi. Pour les manier avec force, habileté et succès, il sera à bonne école. Saint Michel est un excellent modèle et maître, sans compter qu'il est un protecteur puissant, et que de son glaive, comme de son bouclier, il sait parer les coups destinés aux pauvres humains qui combattent à ses côtés.

Une prière à l'Archange, tous les jours, un regard vers le Chef, avant de se jeter dans la mêlée ; le règlement le conseille. En était-il besoin ? — Ce regard, nous le disions tout à l'heure, est instinctif.

\* \* \*

La prière est le plus ferme appui du chrétien. Aussi, sur la Montagne choisie par l'Archange, dans le sanctuaire national de saint Michel, on prie tous les jours pour les Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel dans les deux mondes.

Chaque lundi le Saint Sacrifice est offert sur l'autel de saint Michel pour les Associés vivants et défunts. Il en est de même le 8 mai, le 29 septembre, le 16 octobre.

S'inscrire dans l'Archiconfrérie de saint Michel, à l'heure douloureuse où nous sommes, c'est faire acte de foi en Dieu et en son Archange ;

C'est faire acte d'espérance dans le triomphe définitif de la cause sacrée dont Dieu est l'objet et saint Michel le défenseur ;

C'est faire acte d'amour pour Dieu, si délaissé, si honni, pour Dieu, fait homme par amour des hommes et chassé de partout par des hommes ;

C'est faire acte de charité au prochain, les Associés mettant en commun leurs prières, leurs forces et leurs mérites ;

C'est faire acte de discipline et de bon soldat ;

C'est répondre au vœu le plus cher du Souverain Pontife

Pie X, qui naguère encore, se plaisait à enrichir de six indulgences plénières nouvelles notre trésor spirituel, déjà considérable, et cela, disait-il, afin que l'Archiconfrérie de saint Michel « qui a déjà très bien mérité de la religion, augmente de plus en plus le nombre de ses adhérents ».

Que tous nos zéloteurs et zélatrices, dont nous apprécions le zèle infatigable, se mettent en campagne et recrutent sans cesse de nouveaux Associés. Que tous les catholiques répondent à leur appel et se fassent à leur tour ardents propagateurs. Nous sommes à la disposition de tous, pour tout ce qui peut favoriser la propagande.

On objecte parfois : l'heure n'est pas à ces choses de surrogation ! — Nous, nous disons, au contraire, que l'heure est plus que jamais à l'Archiconfrérie de saint Michel. Pourquoi ?

1° Parce que c'est l'heure où l'on a le plus besoin d'union dans la prière et dans l'action, contre Satan et ses suppôts, sous l'étendard de saint Michel ;

2° Parce que l'histoire nationale nous a appris que chaque fois que la cause dont la défense nous est confiée, fut compromise dans notre pays, on ne la releva, on ne la rendit victorieuse que du jour où les regards des fidèles se tournèrent vers les Puissances célestes, protectrices de la Patrie. Saint Michel est une de ces Puissances. Prions-le, suivons-le.

Voilà pourquoi nous disons : Enrôlez-vous dans l'armée de saint Michel !

**N. B.** — Adresser les noms et les offrandes à M. le Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel, au Mont-Saint-Michel (Manche).





### Honorons saint Michel !

« **H**ONORONS tous les anges, dit saint Laurent Justinien, mais vénérons particulièrement saint Michel, à cause de ses souveraines prérogatives, de l'humilité, de l'ardeur et de la constance de sa foi, lui dont la puissance est aussi recommandable au ciel que redoutable à l'enfer. » Saint Liguori, s'appuyant sur d'autres autorités, déclare que la dévotion à saint Michel est un signe de *prédestination*. C'est dire d'un mot tout le prix que nous devons y attacher.

Si cette dévotion a toujours été utile aux chrétiens pour lutter contre les mauvais esprits qui ne cessent jamais de les attaquer, il est pourtant des époques plus critiques, comme celle que traverse aujourd'hui l'Église, où l'appui de l'indomptable Archange devient plus impérieux, je dirai presque nécessaire. En voyant ce qui se passe ou se trame autour de nous, ne croirait-on pas que nous en sommes arrivés à ces abîmes de malice satanique dont parle l'Écriture ? Ce n'est plus à dénaturer ou à nier en partie les vérités fondamentales de la religion que l'esprit infernal s'attarde, comme autrefois ; c'est la négation totale, la révolte ouverte, que du fond des antres ténébreux de la Franc-Maçonnerie il souffle partout sur la société ; c'est la fureur pour tout ravir à Jésus-Christ, s'il était possible, depuis le berceau jusqu'à la tombe.

N'est-ce pas le moment, plus que jamais, de nous rallier au cri vainqueur « *Qui est comme Dieu !* » et de demander à saint Michel cette armure des forts, dont parle l'Apôtre, pour lutter non pas seulement contre la chair et le sang, mais contre les puissances infernales répandues dans l'air ?

Nous le devons comme catholiques.

L'Esprit-Saint dépeint l'Église militante comme l'épouse de Jésus-Christ, escortée par une garde de vaillants soldats qui forment autour d'Elle comme un mur d'airain, pour la défendre contre ses ennemis. Ces soldats, ce sont les Anges sous la conduite de saint Michel, leur chef.

Saint Jean nous représente aussi l'Archange tenant dans sa main une longue chaîne avec laquelle il attache, pour un temps, le Dragon au fond de l'enfer.

Mais si Dieu, dans ses impénétrables desseins, permet que Satan revienne à la charge et que le secours promis à son Église semble parfois se faire attendre, n'en soyons pas troublés, encore moins découragés. Nous avons ainsi une précieuse occasion d'acquérir de nombreux mérites pour le ciel. Et puis à l'Église, il faut des martyrs, des âmes illustres par leur indomptable énergie ; il lui faut des enfants généreux, capables de se faire immoler pour la justice. Or c'est la guerre qui fait les héros. La paix énerve les courages et amollit les cœurs ; c'est ce dont saint Cyprien se plaignait, en voyant la paix dont jouissait l'Église vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle ; tandis que la guerre ranime les courages, secoue la torpeur et retrempe les caractères.

Quoi qu'il en soit, l'Archange n'abandonne jamais le poste qui lui est assigné, je veux dire l'Église, dont il est le patron et le gardien. « Il ne faut pas hésiter, dit Bossuet, à reconnaître saint Michel pour le défenseur de l'Église, suivant cette parole de saint Gabriel à Daniel : Michel, votre prince, se tient debout pour la défense de votre peuple. »

C'est là d'ailleurs une vérité non seulement attestée par la croyance unanime de tous les siècles, mais encore appuyée sur l'autorité même des faits.

Toujours, en effet, l'Archange est intervenu aux heures particulièrement difficiles pour défendre l'Église et empêcher que les portes de l'enfer ne prévalent contre elle. C'est pour ce motif que, naguère encore, le pape Léon XIII suppliait saint Michel « de refouler en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde, en vue de perdre les âmes. » — Le même Pontife proposait encore aux catholiques de former de saintes ligue, pour combattre les sectes vomies, par l'enfer, contre l'Église. Lucifer, le premier des Francs-Maçons, vaincu au ciel par l'Archange, s'est fait leur chef sur la terre, pour répandre de plus en plus l'erreur et perdre les âmes. Aussi, pour fortifier la foi des élus, saint Michel intervient-il lui-même contre l'ennemi déclaré de Dieu et des hommes ! Il est dans l'Église, comme un général sur le champ de bataille ; il se porte partout où sa présence est nécessaire, il se tient cependant aux postes les plus menacés par l'ennemi. Il garde l'Église, et jamais sa vigilance n'est en défaut.

Ce n'est pas seulement pour rappeler son triomphe, que l'on représente saint Michel dans l'attitude d'un guerrier, la lance à la main, la cuirasse sur la poitrine et sous son pied vainqueur, l'ennemi de notre race, c'est encore pour nous apprendre qu'il est chargé de combattre pour nous et de nous protéger. Notre intérêt personnel bien entendu nous fait donc un devoir d'invoquer sans cesse le saint Archange.

Nous savons, hélas ! à nos dépens, que la lutte commencée au ciel se continue sur la terre : « Vivez dans la sobriété et la vigilance, disait saint Pierre aux premiers fidèles, car votre ennemi rôde autour de vous, comme un lion rugissant, cherchant à vous dévorer. » Il est vrai que nous ne pouvons pas être les témoins oculaires des attaques incessantes de ces puissances infernales, répandues dans l'air, mais la foi nous apprend que nous n'en assistons pas moins à toutes les péripéties d'une guerre acharnée, qui se livre autour de notre

âme. Dans ce combat, l'Archange remplit le rôle de principal défenseur. « Va, disait-il autrefois à Gédéon, en l'envoyant contre les Madianites, je combattrai pour toi. » C'est ce qu'il fait en notre faveur, non seulement en éclairant ou en dirigeant notre ange gardien, mais en combattant lui-même à nos côtés. Et lorsqu'il voit le démon prendre avec lui sept autres esprits plus forts et revenir à la charge, alors sa sollicitude s'accroît et son ardeur grandit ; « Qui est comme Dieu ? » s'écrie-t-il aussitôt, et à l'instant, le démon qui ne craint rien tant que la présence et la voix de son vainqueur, se retire honteusement.

Il nous faut donc absolument marcher sous l'étendard de l'Archange, sous peine de nous exposer à suivre celui de la perdition. Qui donc ne voudrait se presser sous l'égide de saint Michel et combattre côte à côte avec lui ?...

Tournons donc nos regards vers l'Archange, mettons-nous sous sa puissante protection et invoquons-le fidèlement. Son secours nous sera ainsi assuré pendant toute notre vie ; et à notre heure dernière nous mériterons de le voir intervenir victorieusement contre l'enfer acharné à notre perte. L'Église nous fait dire en effet qu'il n'abandonne jamais les âmes dont il est chargé et qui se sont confiées à lui, « avant qu'il les ait lui-même présentées au tribunal de Jésus-Christ » où, là encore, il se constitue leur avocat contre les accusations du Prince des ténèbres. Ah ! c'est bien alors que nous pourrions dire la parole de l'Écriture : « Personne n'est venu à mon secours, si ce n'est saint Michel ! »

Soyons donc de fidèles serviteurs de l'Archange, prions-le tous les jours avec confiance ; sachons, au besoin, travailler à répandre autour de nous sa dévotion si salutaire et si opportune. De la sorte, nous procurerons sa gloire, nous assurerons notre salut et nous mériterons de meilleurs jours pour l'Église de Jésus-Christ.

## Les saints Anges et saint Félix

**S**AINTE Maxime, évêque de Noles, ayant appris que les officiers de l'empereur venaient dans sa ville pour y persécuter les chrétiens, crut devoir, par prudence, se soustraire à leurs recherches, parce qu'étant accablé de vicillesse, il craignait de ne pouvoir supporter les tourments. Après avoir confié le soin de son église à un saint prêtre, nommé Félix, qu'il aimait comme son fils et dont il voulait faire son successeur, il s'enfuit dans les montagnes. Félix fut pris par ses persécuteurs, chargé de chaînes, et enfermé dans un cachot, dont ils couvrirent le sol de morceaux de pots cassés, pour l'empêcher de reposer son corps, ou faire de son sommeil un supplice. Pendant ce temps-là, son évêque, retiré dans une caverne, était en proie aux rigueurs de la faim et du froid glacial de l'hiver, n'attendant de soulagement que de la mort, qui, du reste, ne pouvait tarder à venir terminer ses peines; mais telle n'était pas la volonté du ciel. Lorsque la nuit fut arrivée, un ange descendit dans la prison où Félix était renfermé avec beaucoup d'autres, et annonça sa présence par une céleste clarté! Félix, en voyant cette lumière et en entendant la voix de l'ange, crut d'abord que c'était un songe et il en fut effrayé; mais celui-ci le rassura, en lui disant avec bonté de se lever et de le suivre. Au même instant, il détacha ses fers, ouvrit les portes de la prison, et le mit en liberté. Alors il lui dit : « Allez vite dans les montagnes chercher votre évêque; vous le ramènerez dans la ville, de peur qu'il ne meure de froid et de faim, et vous le tiendrez caché jusqu'à ce que la tempête soit apaisée.

Félix partit sur-le-champ, sans savoir où aller, car il ignorait non seulement le lieu, mais même la contrée où le saint évêque était allé chercher un refuge. Il est à croire que l'ange guida ses pas d'une manière invisible, car il fut droit à la

caverne où le serviteur de Jésus-Christ s'était caché. Quelle fut la douleur du saint prêtre en voyant son pontife couché par terre, les membres glacés, et n'ayant plus qu'un souffle de vie. Il s'étend près de lui, le prend dans ses bras pour le réchauffer et s'efforce de le ranimer avec son souffle.

Après avoir prolongé longtemps ses charitables mais inutiles efforts, n'ayant ni aliments à lui donner, ni moyens de faire du feu dans cette solitude, il eut recours à la prière, demandant avec ferveur de pouvoir remplir envers son père le ministère dont l'ange l'avait chargé. Ce messenger céleste lui fit bien voir qu'il ne l'avait pas quitté, car, au même instant, Félix aperçut dans un buisson voisin une grappe de raisin magnifique. Transporté de joie, il courut la prendre, et l'approcha des lèvres du vieillard mourant, mais en vain; il avait perdu connaissance, et ses dents serrées s'opposaient à l'introduction de cet aliment qui eût pu le ranimer. Félix entr'ouvre sa bouche, et écrasant dans sa main la grappe bienfaisante, en fait distiller le jus dans sa gorge desséchée. Bientôt le saint évêque se ranime; il ouvre les yeux, et reconnaissant son bienfaiteur, l'embrasse avec amour. Puis, recouvrant la voix, il lui dit ces tendres paroles : « Vous êtes venu bien tard, mon fils; qui vous a donc retenu si longtemps?

J'attendais plus tôt votre arrivée, d'après la promesse que Dieu m'en avait faite. Achevez, mon fils, votre charitable ministère en me portant dans un lieu de sûreté. » Ce transport était chose à peu près impossible, car il y avait loin jusqu'à la ville, et les chemins étaient mauvais; mais l'ange était là pour auxiliaire quoique invisible; il aida Félix à charger le saint vieillard sur ses épaules, et lui rendit ce fardeau si léger, qu'il put le porter jusque dans sa maison.

La persécution cessa quelques jours après, mais fut bientôt suivie d'une autre. Le premier soin des persécuteurs fut de chercher Félix pour lui ôter la vie. Pendant qu'il était occupé à instruire le peuple dans une place publique, on vint l'avertir que les soldats fouillaient dans sa maison; mais au moment

même, on les vit arriver, l'épée à la main, pour le prendre. Le hasard voulut qu'ils s'adressèrent à lui-même sans le reconnaître, quoiqu'il leur fût d'ailleurs fort bien connu. Où est Félix, lui demandèrent-ils ? Ce saint homme ne doutant pas que leur aveuglement ne fût l'effet d'une protection angélique, répondit en riant : « Personne ne le connaît moins que moi, » et sur-le-champ sortant de la foule il prit la fuite. Cependant les soldats allaient de droite et de gauche, demandant à tous ceux qu'ils rencontraient : Où est Félix ? « Il paraît que vous êtes fous, leur dit un des assistants ; car vous venez de l'interroger et vous l'avez laissé aller, » et en disant cela, il le leur montra qui fuyait dans une rue déserte. Furieux d'avoir manqué leur coup, ils se mirent à sa poursuite. Félix, averti par leurs cris du danger qu'il courait, entra dans une ruelle étroite, en sautant par dessus un reste de mur qui servit à le couvrir. Cependant il eût été pris là sans un stratagème évidemment angélique. Dans l'instant même, une toile d'araignée ferma entièrement l'ouverture, ce qui fit croire aux soldats qu'il n'avait pu entrer dans ce passage étroit et ils continuèrent à courir devant eux. Lorsque la nuit fut venue, il sortit de là et alla chercher un asile dans un lieu plus sûr, où une pieuse femme fournit à ses besoins, pendant six mois sans le savoir. Voici le fait qui ne peut s'expliquer que par une intervention angélique.

Cette femme faisait cuire des pains et d'autres aliments pour sa famille ; ensuite elle éprouvait une extase, pendant laquelle elle les portait dans le lieu où saint Félix se tenait caché, et de retour à la maison, recommençait ses apprêts sans plus se souvenir de ce qu'elle venait de faire. Le serviteur de Dieu, sorti de cette longue captivité, avoua qu'il y avait goûté d'ineffables délices, fréquemment visité par les anges qui le réjouissaient par leurs célestes conversations.

(*Bollandistes.*)

## Variété

BEAUCOUP disent : « Dieu est sourd ! Dieu nous oublie ! » Dans une ville du Midi, un homme cumulait, avec leurs traitements, les fonctions de magistrat et de député. A ce double titre, il avait concouru et travaillé de toutes ses forces à la destruction des congrégations religieuses.

Il ne dissimulait pas ses sentiments.

Or, un soir, il y aura bientôt trois ans, dans une rue que nous pourrions désigner, on l'entendit prononcer ces paroles, distinctement perçues et exactement reproduites :

« *Maintenant, nous sommes les maîtres : dans trois ans tout sera balayé.* »

Dans ce court intervalle de temps, presque toutes les maisons religieuses, ainsi qu'il le promettait, ont été fermées, tous leurs biens volés, les membres dispersés. — Serait-ce le coup de balai qui doit tout emporter ? — Nous ne le pensons pas. — Ce qui empêche de mourir, ce qui fait vivre et ressusciter, la sève religieuse, demeure, malgré la furieuse persécution ; les saintes vocations continuent à germer, plus pures et plus fortes, parce qu'elles sont plus que jamais prêtes aux sacrifices.

Les trois ans ne sont pas encore révolus, mais ce que le malheureux n'attendait pas est arrivé : le dimanche 24 septembre, fête de Notre-Dame de la Merci, c'est-à-dire de la délivrance, une humiliation cruelle fond sur lui, et le 29, fête de l'Archange qui terrasse le démon, de saint Michel Patron de la France très chrétienne, c'est la mort qui le frappe subitement. Le dimanche suivant, 1<sup>er</sup> octobre, fête du Très-Saint-Rosaire, on enfouissait le cadavre sur lequel l'Église ne devait prononcer aucune prière, verser aucune bénédiction.

Dieu n'est pas sourd, Dieu n'oublie pas, et c'est lui qui dirige le balai.

(*Propagateur du Rosaire.*)



## ACTIONS DE GRACES

**Ardèche.** — Ci-inclus, l'offrande que j'avais promise à saint Michel s'il m'obtenait la faveur que je sollicitais. J'ai été exaucée. Merci à ce puissant Protecteur.  
A. S., *sél.*

**Ardennes.** — Ma fille, M<sup>me</sup> A. B., avait promis de faire brûler deux lampes pendant neuf jours devant la statue de saint Michel et de faire publier dans les *Annales* l'expression de sa reconnaissance, si elle obtenait deux faveurs temporelles. — Elle a été exaucée; aussi elle vous prie de remplir ses promesses et de remercier le puissant Archange de la protection qu'il lui a accordée.  
M<sup>me</sup> G. S.

**Bouches-du-Rhône.** — Veuillez remercier l'Archange d'une grande grâce qu'il m'a obtenue.  
M<sup>me</sup> B.

**Calvados.** — La semaine dernière, accablée par une grande épreuve, je vous priais de célébrer le saint sacrifice de la messe, en l'honneur de Notre-Dame des Anges et de saint Michel, afin d'obtenir par leur puissante intercession, le secours immédiat dont j'avais un si pressant besoin.

Ce secours, je l'ai obtenu d'une façon presque miraculeuse, aussi je vous prie de célébrer une messe pour remercier mes saints Protecteurs.

Le Bon Dieu ne m'épargne pas les épreuves; de nouvelles difficultés viennent de surgir; je vous demande donc de me recommander encore tout spécialement à Notre-Dame et à saint Michel, pour que je puisse bientôt leur rendre de nouvelles actions de grâces.  
A. L. D.

**Finistère.** — Actions de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint-Michel.  
A. J.

Je vous prie de remercier le saint Archange des bons succès obtenus dans un examen que je lui avais spécialement recommandé. Veuillez célébrer une messe en action de grâces.  
M. M., *sél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Haute-Garonne.** — Je vous prie de remercier le saint Archange d'une grâce obtenue.  
H. T.

J'avais promis une messe à saint Michel, si j'obtenais une faveur que je désirais vivement. J'ai été exaucée; aussi j'accomplis avec joie ma promesse. Merci à saint Michel.  
S. L. P.

**Loire-Inférieure.** — Monsieur le Directeur, comment vous dire notre reconnaissance à tous envers le bon Archange!

Nous vous ayons recommandé notre petit frère Michel, âgé de deux ans, benjamin des neuf enfants que saint Michel protège. Le pauvre petit avait la fièvre très forte et était menacé d'une méningite.

Mais nous priions tant.

Le premier jour de la neuvaine la fièvre baissa, le second jour tout danger avait disparu et le cher bébé était complètement guéri le troisième jour.

Son glorieux et saint Patron dont il portait le scapulaire que vous aviez envoyé, nous l'avait conservé.

A saint Michel notre profonde gratitude, notre entière confiance et notre grand amour.  
M. Th. M.

Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession.  
M. P.

Nous sommes heureux de remercier l'Archange des grâces spéciales qu'il nous a obtenues. Nous demandons encore par son intercession une conversion vivement désirée.  
M<sup>me</sup> P.

Je vous prie de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession. Veuillez publier cette action de grâces afin de faire connaître le plus possible la puissance et la bonté du glorieux Archange.  
A. M. C., *sél.*

**Morbihan.** — Une messe pour remercier saint Michel de la guérison d'un malade qui lui avait été recommandé.

Actions de grâces à l'Archange pour une guérison, l'admission d'enfants dans des écoles chrétiennes et plusieurs autres faveurs spirituelles et temporelles où son intercession s'est manifestée d'une manière visible.  
St M. de St B.

**Orne.** — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces à l'Archange.

A. de P., *sél.*

Merci à saint Michel.

T. de B.

**Pas-de-Calais.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès de deux examens, octobre 1905.  
D. de la P.

**Basses-Pyrénées.** — Actions de grâces à l'Archange, pour la faveur qu'il m'a obtenue et la protection qu'il m'a accordée.  
J. C.

**Rhône.** — Prière de célébrer deux messes en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Michel pour les remercier de la prompte amélioration de la santé d'un malade.  
V. G. B.

**Seine.** — Action de grâces à l'Archange pour une faveur qu'il vous a accordée.  
M<sup>me</sup> B.

Je vous prie de faire placer un *ex-voto* dans le sanctuaire de l'Archange, en témoignage de ma vive gratitude envers saint Michel.  
M. F.

Une petite fille de six ans, étant menacée de l'amputation d'un doigt par suite d'un accident, nous l'avons recommandée et consacrée à saint Michel pour obtenir sa guérison; nous avons été exaucés; l'amputation du doigt n'aura pas lieu.  
M. V., *sél.*

**Selle Inférieure.** — Merci à saint Michel pour la grâce d'une bonne mort obtenue par son intercession. En reconnaissance veuillez célébrer une messe et recevoir cette offrande pour vos Apostoliques. X. L.

**Autriche-Hongrie.** — Prière de célébrer une messe d'action de grâces saint Michel et de demander sa protection pour un membre de ma famille. J. VAN DER M.

**Belgique.** — Ayez la bonté de publier dans les *Annales* la réussite d'une opération qui avait été particulièrement recommandée à saint Michel. Remerciements aussi pour un associé frappé d'apoplexie et de paralysie, qui est maintenant rétabli. On avait d'ailleurs bien prié le puissant Archange de lui obtenir la guérison. M. et J. DE N., *sél.*

**Italie.** — Merci mille fois du diplôme que vous m'avez envoyé; j'apprécie en effet comme une très grande faveur celle d'être zélatrice de saint Michel. — Du reste, je constate que, depuis que je travaille à procurer des dévots à l'Archange, ce bon Protecteur n'est point en retard avec moi, il me paie largement de ce que je fais pour lui. C'est lui certainement qui pourroit à tous mes besoins, qui inspire à quelques bonnes âmes de la compassion pour ma position de plus en plus difficile à mesure que j'avance en âge et que la vue me fait de plus en plus défaut. C'est lui enfin qui me protège visiblement et m'assiste si puissamment dans tous mes travaux. Comme je suis heureuse de lui rendre de publiques actions de grâces pour le remercier des grandes faveurs qu'il daigne m'accorder. A. C., *sél.*

**Suisse.** — L'œuvre de saint Michel m'est toujours bien chère, et la confiance et l'amour envers le glorieux Archange sont très vivants en mon âme.

Veuillez célébrer deux messes au sanctuaire de ce bien-aimé Protecteur pour le remercier des faveurs qu'il nous a accordées jusqu'ici et pour lui demander de béatifier nos œuvres, de nous envoyer de bonnes et pieuses élèves, enfin pour le prier de continuer de veiller sur nous avec un soin tout particulier. Sr M. S., *sél.*

**Amérique du Nord.** — Amour et reconnaissance à saint Michel pour tous les bienfaits que nous avons reçus par sa puissante intercession. Merci en particulier pour les trois grâces temporelles qu'il nous a obtenues. Mme Vve P., *sél.*

**États-Unis.** — Aidez-nous à remercier le saint Archange de deux guérisons, pour lesquelles je vous demandais des prières dans ma dernière lettre. Veuillez faire brûler deux cierges en action de grâces.

A. P. II., *sél.*

Je vous prie de publier ma vive reconnaissance envers saint Michel pour la grande faveur que j'ai reçue par son intercession. J. C., *sél.*

**N. B.** — Nous prions nos Correspondants de nous envoyer les *Actions de grâces* et les recommandations pour l'article *Adieux à nos chers défunts* avant le 15 de chaque mois.

A cette date le manuscrit est envoyé à l'imprimerie. Toute insertion ultérieure devient donc impossible et par conséquent est remise au mois suivant.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Allier.** — Chatelperron : M<sup>lle</sup> Francine Forestier.

**Ardennes.** — Bouzicourt : M<sup>me</sup> Vve Groux.

**Aube.** — Troyes : M<sup>lle</sup> Félicité Jautrot.

**Calvados.** — Evreux : M<sup>me</sup> Marie-Mathilde Gauchy, comtesse Jouaillière de Saint-Pol. — Caen : M. Henri-Auguste Marie. — Esquay-Notre-Dame : M<sup>me</sup> Vve Paul Radiguet, née Marie-Anne-Aspasie Laine.

**Côte-d'Or.** — Vaux-Saules : M. Nicolas Duthu.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M. Jean-Baptiste Gaudet. — Corlay : M<sup>lle</sup> Mathilde Bellec.

**Eure.** — Brionne : M<sup>lle</sup> Delarue, *zélatrice*.

**Finistère.** — Quimper : M<sup>me</sup> Francis Cazin, née Paule de Launay.

**Ille-et-Vilaine.** — Saint-Thual : M. Piel.

**Indre.** — Ecuillé : M<sup>me</sup> Aurélie Lemay, née Girard.

**Landes.** — Montsouc : M. Louis-Etienne-Tacophile Duc.

**Loir-et-Cher.** — Salbris : M<sup>me</sup> Vve Lamery.

**Loire.** — Essartines-en-Donzy : M<sup>lle</sup> Devillaine ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Antoinette Montoisin ; M<sup>me</sup> Noully ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Buron ; M<sup>me</sup> Claudine Noully de Chambost.

**Loiret.** — Orléans : M<sup>lle</sup> Mainfroy ; M. le D<sup>r</sup> Euille Arqué.

**Lozère.** — Marvéjols : M<sup>lle</sup> Rosine Vieilleveigne.

**Maine-et-Loire.** — Tigné : M. Alphonse Bodet ; M. Henry Martin. — Angers : M. le chanoine Elis Oger.

**Manche.** — Le Mont-Saint-Michel : M<sup>me</sup> Françoise Ménard, née Guichard. — Pontorson : M. Alfred Desplanches. — La Chapelle-Enguier : M. Edouard Depétiers. — Avranches : M. Gabriel Boblin. — Saint-Martin-des-Champs : M. Pierre Blier.

**Nièvre.** — Nevers : M<sup>lle</sup> Juliette Duterme.

**Orne.** — Fiers : M<sup>me</sup> Victor Hamard, née Prodençe Hergault.

**Pas-de-Calais.** — Courrières : M. Duquesnoy-Grolez.

**Basses-Pyrénées.** — Anglet : Sœur Marie-Adolphine ; Sœur Marie-Jovite ; Sœur Marie de l'Ascension.

**Saône-et-Loire.** — Verdun-le-Doubs : M<sup>me</sup> Brenot. — Bragoy-sur-Saône : M<sup>me</sup> Marie-Thomas Poirier ; M<sup>me</sup> Cécile Vallon.

**Seine.** — Paris : M. le D<sup>r</sup> Desarènes, *éditeur*. — Levallois-Perret : M. Paul Jasmin.

**Seine-Inférieure.** — Yvetot : M<sup>me</sup> Albert Itagot ; M. Jules Marcille. — Vieux-Manoir : M. Levasseur.

**Belgique.** — Bruxelles : M. l'abbé Adriaenssen. — Gand : Sœur Ida, *religieuse Augustine* ; M<sup>lle</sup> Pélagie de Meyer.

**Canada.** — Nicolet : Sœur Saint-Siméon ; Sœur Saint-Edmond ; Sœur Marie de Belhém ; Sœur Marie de la Grâce, *religieuses de l'Assomption* ; Sœur Sylvestre, *religieuse de la Charité*. — Henrysburg : M<sup>me</sup> Joséphine Duquette. — Québec : M<sup>me</sup> D. Fournier.

**États-Unis d'Amérique.** — Nouvelle-Orléans : M. François Ménard ; Sœur Joséphine Boudreau, *religieuse du Sacré-Cœur* ; M<sup>me</sup> Marie-Louise Salain.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 32<sup>e</sup> ANNÉE

DES

### ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

#### 1<sup>re</sup> Livraison. — Avril 1905.

Abonnements et Réabonnements.....	1	Prière à saint Michel ( <i>poésie</i> ).....	18
Avantages de la Dévotion à saint Michel.....	3	Récits et Légendes.....	19
Calendrier.....	12	Une conversion.....	20
Nécrologie.....	13	Actions de grâces.....	21
Saint Michel et saint Grégoire.....	15	Adieux à nos chers défunts.....	23

#### 2<sup>e</sup> Livraison. — Mai 1905.

Neuvaine mensuelle.....	25	Mgr Favier.....	39
Calendrier.....	26	Le culte de saint Michel dans l'Archidiocèse de Rennes.....	42
Le Mois cher à la France.....	27	Actions de grâces.....	45
La Couronne de saint Michel.....	34	Adieux à nos chers défunts.....	47
Le Mont-Saint-Michel ( <i>poésie</i> ).....	38		

#### 3<sup>e</sup> Livraison. — Juin 1905.

Neuvaine mensuelle.....	49	Récits et Légendes.....	62
Calendrier.....	50	Actions de grâces.....	69
Saint Michel et l'Eglise.....	51	Adieux à nos chers défunts.....	71
Le 8 mai 1905.....	56		

#### 4<sup>e</sup> Livraison. — Juillet 1905.

Neuvaine mensuelle.....	73	Michel et Jeanne d'Arc.....	80
Calendrier.....	74	Jeanne d'Arc guerrière.....	85
La protection des Saints Anges. Saint Justin et saint Polycarpe.....	75	Variétés.....	91
La dévotion à saint Michel. Saint.....		Actions de grâces.....	93
		Adieux à nos chers défunts.....	95

#### 5<sup>e</sup> Livraison. — Août 1905.

Indulgence de la Portioncule.....	97	Discours de M. l'abbé Verdier aux Pèlerins d'Epiniac.....	109
Calendrier.....	98	Hymne à saint Michel.....	116
Annonces.....	99	Actions de grâces.....	117
Le Mois de saint Michel.....	101	Adieux à nos chers défunts.....	119
Neuvaine mensuelle.....	102		
Chronique du Pèlerinage.....	103		



**6<sup>e</sup> Livraison. — Septembre 1905.**

Heures des Messes et Offices....	121	Chronique du Pèlerinage.....	129
Calendrier.....	122	Pèlerinage de l'Institution Saint-Joseph de Villedieu.....	132
Annales : Mois de saint Michel.		Ilier et aujourd'hui.....	138
Fête de saint Aubert, Neuvaine.		Actions de grâces.....	141
Fête de saint Michel.....	123	Adieux à nos chers défunts.....	143
Saint Aubert et sa chapelle au Mont-Saint-Michel.....	125		

**7<sup>e</sup> Livraison. — Octobre 1905.**

Pourquoi la fête du 16 octobre ?	145	supérieur du Mont-Saint-Michel	
Annales.....	147	à son successeur.....	155
Neuvaine de services funèbres.		La Sainte Vierge et les Montois.	159
Neuvaine mensuelle.....	148	La Sainte Vierge et les Briseurs	
Calendrier.....	149	d'images.....	162
Chronique du Mont-Saint-Michel	150	Actions de grâces.....	165
Lettre de M. Pouvreau, ancien		Adieux à nos chers défunts.....	167

**8<sup>e</sup> Livraison. — Novembre 1905.**

N'oublions pas nos morts.....	169	du 29 septembre.....	171
Calendrier.....	172	Sermon de M. l'abbé Poussel.....	177
Prière à saint Michel pour la France.....	173	Actions de grâces.....	188
Chronique du pèlerinage. Fête		Adieux à nos chers défunts.....	191

**9<sup>e</sup> Livraison. — Décembre 1905.**

Neuvaine mensuelle.....	193	Godefroy.....	202
Calendrier.....	194	Pèlerinage de Percy.....	210
La fête du 16 octobre.....	195	Actions de grâces.....	213
Discours de M. le chanoine		Adieux à nos chers défunts.....	215

**10<sup>e</sup> Livraison. — Janvier 1906.**

Aux Associés de l'Archiconfrérie de Saint Michel.....	218	Quelques échos des fêtes de saint Michel.....	229
Calendrier.....	222	Actions de grâces.....	236
Chronique du Pèlerinage. — Neuvaine des Morts.....	223	Adieux à nos chers défunts.....	239

**11<sup>e</sup> Livraison. — Février 1906.**

Aux Associés de l'Archiconfrérie.		Les Saints Anges.....	254
Neuvaine mensuelle.....	241	Variété.....	258
Calendrier.....	242	Actions de grâces.....	260
De l'énergie !.....	244	Adieux à nos chers défunts.....	263
Ilier et aujourd'hui (suite).....	251		

**12<sup>e</sup> Livraison. — Mars 1906.**

A nos abonnés.....	265	Les saints Anges et saint Félix.	278
Mois de saint Joseph. Neuvaine mensuelle.....	267	Variété.....	281
Calendrier.....	269	Actions de grâces.....	282
Ecrivez-vous !.....	270	Adieux à nos chers défunts.....	285
Honorons saint Michel.....	274	Table des matières.....	287

Le Gérant : FR. SIMON.